SL/27-5-d-5 615(03)

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b24906116

DICTIONNAIRE

BOTANIQUE

ET

PHARMACEUTIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce livre se trouve à Paris,

Chez AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

Chez BOISTE, Imprimeur, rue Hautefeuille, vis-à-vis la rue Pierre-Sarrazin, n°. 21.

Les deux volumes, brochés en carton et étiquetés, 12 fr. et 15 fr. francs de port dans les départemens.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA LANGUE FRANÇOISE, extrait comparé des Dictionnaires anciens et modernes, ou Manuel d'Orthographe et de Néologie. 1 vol. in-8°. oblong. 7 fr. 50 cent. et 9 fr. par la poste.

L'UNIVERS, poëme en prose, en douze chants, suivi de Notes et d'Observations sur le système de Newton et la théorie physique de la terre, orné de 6 belles fig. 1 vol. in-8°. 6 fr. et 7 fr. 50 cent. par la poste.

DICTIONNAIRE
BOTANIQUE
ET
PHARMACEUTIQUE,

CONTENANT

Les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux, avec les preparations de pharmacie, internes et externes, les plus usitées en médecine et en chirurgie, d'après les meilleurs auteurs anciens, et surtout les modernes :

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS, DE PHARMACIENS ET DE NATURALISTES;

OUVRAGE UTILE A TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ;

AVEC XVII GRANDES PLANCHES

représentant 278 figures de plantes gravées avec le plus grand soin.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,

CHEZ JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

AN X. — 1802.

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS
LIBRARY

CLASS	615(03)
ACCN.	3698
SOURCE	
DATE	

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

LA science qui apprend à connoître les plantes et à s'en servir utilement, est aussi ancienne, qu'elle est nécessaire à ceux qui font profession de conserver la santé des autres : il est donc du devoir des médecins de s'appliquer à l'étude des plantes. Elles forment, il est vrai, la partie la plus confuse de la matière médicale ; et c'est pourquoi elle a été si négligée, car il faut avouer que la diversité des noms attachés à une même plante, la mauvaise foi ou la crédulité de ceux qui ont autorisé par leurs témoignages les vertus des plantes qu'ils n'avoient apprises que par des rapports suspects ou incertains, le peu d'exactitude avec laquelle Pline, Mathiole, Dalechamp et quelques commentateurs de Théophraste et de Dioscoride ont établi les propriétés des simples ; tout cela a rebuté ceux qui ont voulu s'attacher à la botanique.

Mais si la théorie de cette science a presque été portée à son point de perfection dans le dernier siècle, par Morison, Rivin, Grew, Malpighi, Ray, Tournefort et quelques autres, l'intérêt public et l'honneur de la médecine ne doivent-ils pas engager présentement à vérifier

avec une scrupuleuse exactitude un grand nombre de vertus douteuses, trop légérement attribuées à quelques plantes, et à mettre en usage celles dont les meilleurs praticiens conviennent universellement?

L'histoire particulière des plantes usuelles des environs de Paris, de Tournefort, a servi de modèle, soit par rapport à la théorie qui regarde l'intelligence des auteurs, et la connoissance des plantes dont ils ont parlé; soit par rapport à l'application de ces mêmes plantes dans les maladies, et le choix de leurs propriétés les plus assurées.

Avant de parler des usages de chaque plante en particulier, il faut apprendre à la bien connoître, et à la distinguer d'une autre plante qui lui ressemble, soit par son port extérieur, soit par quelqu'une de ses parties, et dont néanmoins les vertus sont souvent fort opposées.

Après avoir désigné les plantes par les meilleurs noms, il conviendroit d'examiner les sentimens des auteurs, de les concilier ensemble, et de rendre raison de la variété de leurs opinions, en faisant remarquer les fautes de quelques-uns, ce qui les y a fait tomber; mais cela eût passé les bornes prescrites dans cet ouvrage. On s'est étendu davantage dans ce qui regarde les vertus des plantes, le but principal étant de mettre à

même de se servir utilement des secours que les plantes fournissent si abondamment.

Pour y parvenir, on s'est particulièrement attaché à remédier aux inconvéniens dans lesquels sont tombés les anciens botanistes, et après eux la plupart de leurs commentateurs, qui s'étendent souvent sur les propriétés d'une plante à laquelle ils attribuent de grandes et rares qualités, sans marquer précisément la partie de cette plante qu'il faut employer, et négligent la dose et la manière dont on doit s'en servir; ce qui paroît cependant d'une conséquence infinie, une même plante ayant souvent différentes vertus dans ses différentes parties, et la dose d'un remède contribuant beaucoup à son action.

On a tâché aussi d'éviter l'erreur de ceux qui outrent, avec une complaisance excessive, les avantages d'une plante dont ils font un remède universel. N'est-ce pas autant contribuer à l'utilité publique, en marquant les mauvaises qualités des plantes, qu'en étalant pompeusement leurs vertus? Un même remède ne convient pas toujours dans une même maladie; la complication d'accidens et la diversité des symptômes obligent souvent un médecin à changer la méthode ordinaire, et à s'accommoder à un cas particulier, dont il fait son objet principal. De-là ce petit nombre de vrais spécifiques, de-là les terribles

inconvéniens dans lesquels tombent ceux qui donnent trop à l'expérience, et qui négligent la méthode, qui ayant vu réussir deux ou trois fois un remède, le prônent hautement, et l'appliquent sans discrétion à toutes sortes de maladies.

Pour prévenir ce malheur, et mettre en état d'éviter ces écueils dangereux, après avoir marqué dans cet ouvrage les noms et les parties de la plante qu'on emploie ordinairement, la dose et la manière de s'en servir, on ne leur attribue que les vertus les plus universellement approuvées par les auteurs dignes de foi, et celles qu'une longue suite d'expériences a confirmées. Pour le rendre plus complet, on a fait une courte énumération des principales préparations de la pharmacie, dans la composition desquelles la plante est employée, afin de se rappeler la vertu du remède composé, et l'effet du remède simple.

Ceux qui ordonnent les plantes, et ceux qui les préparent, doivent donc les connoître pour prévenir les terribles inconvéniens qui arrivent tous les jours par la méprise des herboristes ignorans qui substituent souvent aux plantes qu'on leur demande, et qu'ils n'ont point ou ne connoissent pas, les autres qu'ils croient connoître, sans s'embarrasser si leurs qualités sont les mêmes, ou si elles sont opposées. La plupart ne

connoissent qu'un petit nombre de plantes qu'on leur apporte dans la saison favorable ; ils ne les distinguent que par des noms corrompus, et confondant les espèces, ils font souvent des *qui-pro-quo* pernicieux aux malades.

La tradition, fondée sur des expériences réitérées, est une voie beaucoup plus sûre pour convaincre des propriétés d'une plante, que son analyse chimique et la décomposition de ses principes. On doit, à la vérité, d'excellens remèdes à la chimie ; elle a tiré des animaux et des minéraux des préparations très-utiles : mais elle n'a pas été si loin dans la recherche des facultés des végétaux ; les analyses simples ou composées, précédées de la fermentation ou de la seule digestion, aidées par le mélange des dissolvans ou sans aucune addition, exécutées par une chaleur douce et lente, ou par le feu sans aucun intermède ; toutes ces sortes de décompositions doivent être regardées comme des moyens plus propres à expliquer les effets des plantes qui sont déjà connus par l'expérience, qu'à découvrir ceux qu'on ne connoît point. Près de deux mille analyses des plantes différentes, faites par les chimistes, ont appris seulement qu'on tire de tous les végétaux une certaine quantité de liqueurs acides, plus ou moins d'huile essentielle ou fétide, de sel fixe, volatil

ou concret, de phlegme insipide et de terre, et souvent presque les mêmes principes et en même quantité, des plantes dont les vertus sont très-différentes.

Tout bien examiné, on peut avancer qu'entre les médicamens tirés des plantes, les plus simples et les plus naturels doivent être préférés aux plus recherchés et aux plus composés, à moins que l'excellence de ceux-ci n'ait été confirmée par un très-grand nombre d'expériences; et que les saveurs et les odeurs sont capables de conduire plus loin que l'analyse, dans la découverte des facultés des plantes. Les amères, par exemple, seront plutôt soupçonnées propres à rétablir les fonctions de l'estomac et à faire mourir les vers, que les insipides; on pourroit employer plus hardiment dans les vapeurs hystériques et les affections soporeuses, une plante dont l'odeur est pénétrante et aromatique, et la saveur âcre, qu'une autre qui n'auroit nulle odeur et nulle saveur sensible. Mais qui assurera que ces herbes amères et insipides, odorantes ou sans odeur, âcres ou douces, n'ont aucune qualité contraire aux maladies auxquelles on les croit propres, si ce n'est l'expérience? Cette expérience doit souvent son origine au hasard, à l'exemple des animaux guidés par le seul instinct, à la couleur, à la figure extérieure, et à plusieurs autres cir-

constances, aussi bien qu'aux saveurs, aux odeurs et aux autres qualités sensibles.

Les propriétés des plantes, quoique bien établies par l'expérience, sont toujours relatives à la disposition de nos humeurs et à la constitution de nos viscères, l'altération des parties solides, ou la dépravation des liqueurs qui les arrosent, mettent souvent les malades hors d'état d'être guéris par les plus assurés spécifiques; la diversité des tempéramens, la nature de la maladie, l'âge, la saison, la différente température de l'air, la qualité des alimens dont les malades ont été nourris, leur régime de vie, leurs mœurs et plusieurs autres circonstances, demandent une attention particulière; et pour être sûr de l'heureuse application d'un remède, quoiqu'il soit très-simple et reconnu pour spécifique, il est nécessaire que la personne qui l'ordonne soit aussi prudente qu'exercée dans la profession de la médecine.

Dans l'emploi des plantes et de leur dose, il faut remarquer en général qu'on les emploie fraîches ou sèches, en décoction ou en infusion, ou en substance, entières ou en poudre. La plupart des racines fraîches et menues s'ordonnent, aussi bien que les feuilles, par poignées, après les avoir nettoyées de la terre et des feuilles mortes ou pourries. Les racines plus grosses se

prescrivent ordinairement au poids d'une once sur chaque livre d'eau. On emploie les fleurs par pincées, et les semences au nombre quand elles sont grosses, et au poids lorsqu'elles sont menues. Il est bon d'observer, lorsqu'on prescrit des apozèmes, tisanes, infusions ou décoctions, que les racines sèches, les bois et les écorces doivent bouillir, étant compactes et dures, et jamais les feuilles qui, comme les fleurs, ne se doivent jeter dans la liqueur que lorsqu'on la retire du feu, aussi bien que la réglisse et les autres drogues gluantes. Ces préparations ne doivent point être trop chargées d'ingrédiens; car au lieu d'une liqueur coulante et légère, capable de se distribuer facilement dans le sang, on fatigueroit l'estomac des malades par une espèce de mucilage épais qui les gonfleroit, et qui leur seroit plus préjudiciable qu'utile.

On ne peut mieux terminer ce discours qu'en ajoutant le tableau suivant.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE

DES PLANTES USUELLES,

OU DES PRINCIPALES PROPRIÉTÉS DES PLANTES EN MÉDECINE,

extrait des dictées de botanique, faites au Jardin des Plantes de Paris, par Bernard de Jussieu.

Plantes alexitères, alexipharmaques et corroboratives.

ON comprend sous ces différens noms les *plantes* qui, employées intérieurement, relèvent tout-à-coup les forces abattues, raniment la circulation du sang, en réveillant l'action des solides et en atténuant les fluides. Ces plantes ont une odeur forte et pénétrante, ce qui prouve qu'elles contiennent beaucoup de parties spiritueuses volatiles; on les associe aux purgatives, lorsqu'il s'agit de soutenir les forces et de faire évacuer. La plus grande partie des *alexitères* détruisent l'effet des morsures vénimeuses et des poisons coagulans, par leur vertu incisive; ce qui les avoit fait nommer anciennement *alexipharmaques*.

Les plantes *alexitères* et *corroboratives* sont les baies de *genièvre*, les semences de *persil*, de l'*ammi*, du *carvi*, du *chardon bénit*, le *chamaedris*, le *scordium*, les feuilles de *sauge*, les fleurs de *sureau*, de *galega*, de *soucy*, les racines d'*angélique*, de *carline*, de *dictame blanc*,

de *gentiane*, de *meum*, d'*impératoire*, d'*énule campane*, de *pétasite*, de *scorsonère*, de *doronic*, d'*asclepias*, de *raisin de renard*, et l'écorce d'*orange*.

On ordonne ces plantes dans les syncopes qui proviennent d'un sang épaissi, dans les fièvres malignes, dans les mélancolies, lorsque le pouls est languissant; elles sont dangereuses dans le cas où, quoique les forces soient abattues, le sang est raréfié, comme dans le *cholera-morbus*, et lorsqu'il se fait quelqu'évacuation critique, parce qu'on doit craindre d'exalter des liqueurs qui ont déjà trop de mouvement.

Plantes antiépileptiques.

Les plantes *antiépileptiques* sont celles qu'on emploie préférablement dans les maladies convulsives et épileptiques.

Les sources de ces dérangemens dans l'économie animale sont infinies et très-différentes; elles viennent du mauvais état des fluides et des solides. Tout ce qu'on peut attendre des *antiépileptiques*, c'est de corriger l'état des fluides, de diminuer la viscosité et la grossièreté des parties du sang et de la lymphe, de changer la mauvaise qualité du chyle qui, par son mélange dans le sang, pourroit engorger les vaisseaux du cerveau, et par-là occasionner des convulsions ou des rechûtes fréquentes d'épilepsie. Les *antiépileptiques* ne peuvent être employés heureusement que dans le cas d'épilepsie ou de convulsions entretenues par l'état du sang, qui occasionne ordinairement ce qu'on appelle *vapeurs hystériques* et *hypocondriaques*.

Les *antiépileptiques* ne peuvent être d'aucun usage, lorsque les convulsions sont occasionnées par la conformation vicieuse du crâne, par quelque vaisseau ossifié, ou quelques vaisseaux variqueux, ou par d'autres qui occasionnent quelque compression inégale sur la substance médullaire du cerveau et l'origine des nerfs.

Les espèces d'*antiépileptiques* sont le *grateron*, le *caille-lait*, le *muguet*, la *digitale*, la *pivoine*, l'*orvale*, le *gui du chêne*, la *fraxinelle*, la grande et petite *valériane*, la *mâche*, le *tilleul* et la *croisette*.

Plantes antiscorbutiques.

Les plantes *antiscorbutiques* sont celles que l'expérience a fait connoître propres pour guérir le scorbut. Le sang que l'on tire aux scorbutiques est dissous, noir, grumelé et grossier; la partie séreuse est d'un goût salé et âcre : on peut inférer que cette maladie dépend de la grossièreté et de l'épaississement des molécules du sang trop dégagées et noyées dans une sérosité âcre. Communément les scorbutiques ont les gencives molles, gonflées, bleuâtres, l'haleine puante; quelques-uns ont des taches scorbutiques aux jambes, le visage d'une couleur plombée.

Les plantes que l'expérience a fait reconnoître spécifiques pour le scorbut, tendent à corriger ces vices. Les unes sont diurétiques, chaudes, très-apéritives, d'un goût piquant et âcre; les autres d'un goût aigrelet et acide; les autres enfin, astringentes et balsamiques. Les premières divisent les molécules grossières du sang, les secondes, qui sont acides, rapprochent les prin-

cipes du sang trop dégagés; enfin les dernières, qui sont astringentes et balsamiques, corrigent les impressions que la lymphe salée et âcre a pu faire. Le mélange et la quantité des *antiscorbutiques* sont indiqués par la nature des symptômes du scorbut.

Les plantes *antiscorbutiques* sont le *cochléaria*, les *cressons*, la *capucine*, le *beccabunga*, la *berle*, la *numnulaire*, la *fumeterre*, l'*oseille*, la *pimprenelle*, la *passe-rage*, la *moutarde*, le *pastel*, les fruits de *citron*, de *limon*, de *grenade*, la semence d'*ancolie*, etc.

Les chimistes se sont appliqués depuis longtemps à rechercher quelle peut être la nature du principe âcre et volatil des plantes *antiscorbutiques*. Le sentiment le plus général a été que c'étoit une matière alcaline volatile, et l'on se fondoit principalement sur ce que la graine de *sinapi* (moutarde), qui est du nombre des végétaux *antiscorbutiques*, fait une sorte d'effervescence avec l'acide végétal. Cartheuser a regardé au contraire ce principe volatil comme de nature acide. Cette substance âcre et volatile des plantes *antiscorbutiques*, et soumise à la distillation, ne fait aucune effervescence ni avec les acides, ni avec les alcalis, et ne change point sensiblement la couleur bleue des végétaux.

Plantes antivénériennes.

Les plantes *antivénériennes* sont celles qui détruisent le virus vérolique. Il y a lieu de penser que dans cette maladie c'est la lymphe seule qui est altérée; car le sang des personnes attaquées de ces maladies est vermeil et très-beau.

Les plantes *apéritives* ordinaires peuvent bien lever les obstructions causées par un sang épais et visqueux; mais il faut des apéritifs dont les parties soient extrêmement fines, développées, et assez dures pour déglier la lymphe, et pénétrer les voies de la dernière circulation.

Les plantes *antivénériennes* ne sont pas aussi efficaces que le mercure; elles ne réussissent ordinairement que quand le mal n'a pas eu le temps de faire un grand progrès. On peut cependant encore les employer comme des secours utiles, lorsque le virus vérolique s'est engagé dans la masse du sang, et que le mal est invétéré.

Les plantes *antivénériennes* sont le *safran*, le *buis*, le *genèvrier*, la *salse-pareille*, l'*agnus-castus*, l'*aigremoine*, l'*aunée* ou *enula campana*, le *gayac* et le *sassafras*.

Kalm, de l'académie royale de Suède, et qui a voyagé chez les sauvages de l'Amérique, qui sont fort sujets aux maladies vénériennes, prétend que ces peuples ont des secrets beaucoup plus sûrs et moins dangereux que les frictions et préparations mercurielles dont on a coutume de faire usage pour la guérison de ces maux. Il a découvert ce remède végétal que ces peuples cachoient aux Européens; ils emploient la racine de la *cardinale bleue* (c'est le *rapuntium americanum flore dilutè caeruleo*, de Tournefort), dont on prend la décoction en breuvage et en topique. On dessèche les ulcères avec la racine pulvérisée de la benoite aquatique, *caryophillata aquatica nutante flore*. Souvent on joint à la tisane la racine de la *renoncule de Virginie*.

Plantes antivermineuses.

Les plantes *antivermineuses* ou *vermifuges* détruisent la matière vermineuse et chassent les vers. Le corps humain est sujet à des vers qui se logent ordinairemeut dans l'œsophage, l'estomac et les intestins; ils dévorent les alimens, gâtent et corrompent le chyle, et sont un obstacle à la digestion.

D'autres parties du corps servent aussi quelquefois de demeure et de nourriture aux vers; les sinus du nez, le conduit interne et externe de l'oreille, les dents cariées, contiennent quelquefois des vers; on en a trouvé aussi dans le péricarde, dans la substance du foie et des reins.

Les vers qui attaquent l'œsophage, l'estomac et les intestins, sont de quatre sortes: les *vers longs*, le *ver solitaire*, les *vers ascarides* et les *vers cucurbitains*, ainsi nommés de leur ressemblance avec la semence de courge.

Les remèdes que l'on emploie pour détruire les vers et chasser la matière vermineuse, sont de trois espèces: ou bien ils évacuent la pourriture des premières voies, comme les purgatifs et émétiques; ou bien ils rétablissent les digestions, tels sont les stomachiques et les amers; d'autres enfin agissent sur les vers directement, et les font périr.

Les purgatifs et les émétiques chassent les vers par les premières voies; les stomachiques et les amers corrigent le caractère de la matière vermineuse, ils empêchent le développement des œufs; et les vers déjà éclos ne trouvant plus la même nourriture, s'affoiblissent et périssent peu à peu. Les remèdes qui détruisent les vers et les

attaquent directement, sont les huiles qui bouchant les trachées, organes de la respiration des vers, les font périr; enfin il y a des remèdes qui détruisent la tissure des vers, comme le *mercure* et ses préparations, le *kermès minéral;* ces remèdes tirés des minéraux, sont bien plus puissans que ceux tirés des végétaux.

Les plantes *antivermineuses purgatives* sont les fleurs et les feuilles de *pêcher*, la *gratiole.*

Les plantes *antivermineuses amères stomachiques* sont la *santoline*, la *tanaisie*, la *verveine*, le *scordium*, la *scabieuse*, la petite *centaurée*, l'*absinthe*, la *fumeterre*, la *sabine*, les racines de *fougère*, la *fraxinelle*, et les gousses d'*ail.*

Enfin les *antiverminenses huileuses*, sont l'huile d'*olive*, d'*amande douce*, et généralement toutes les huiles qui ne sont pas caustiques.

Plantes apéritives.

Les plantes *apéritives* sont celles qui facilitent le cours des liqueurs, et débouchent l'orifice des vaisseaux obstrués. Lorsque les plantes *apéritives* produisent leur action, le sang circule avec plus de vîtesse, l'action et la réaction des fluides sur les solides sont augmentées; il est donc prudent de faire précéder l'usage des apéritifs par des saignées et des purgations, pour diminuer le volume des liqueurs, et afin d'éviter les suites fâcheuses qu'exciteroit le gonflement.

Il y a beaucoup de plantes rapportées dans d'autres classes, qui sont en même-temps *apéritives*, telles sont les purgatives, la plupart des

sudorifiques, les diurétiques chaudes et les emménagogues.

Les *apéritives* sont d'un très-grand usage en médecine, parce qu'il y a quantité de maladies entretenues par la lenteur et la viscosité des humeurs; elles sont très-utiles dans la disposition à l'hydropisie, les menaces d'apoplexie, les palpitations de cœur, etc. On doit bien se garder de les employer dans le cas d'inflammation, dans les tempéramens vifs et secs, à moins d'avoir calmé la fougue des humeurs par l'usage des délayans, des bains, etc. C'est aussi pour prévenir l'inflammation des viscères engorgés, qu'on ordonne les *apéritives* en grand lavage, en tisane, et en décoction, et qu'on coupe l'infusion de ces plantes avec le lait. On fait continuer l'usage des *apéritives* pendant plusieurs jours et des mois entiers, parce que ce n'est que par un long usage de ces remèdes, que l'on vient à bout de résoudre les obstructions.

Le règne végétal ne fournit pas des *apéritifs* aussi puissans que ceux qu'on retire du règne minéral, comme le *fer*, *le mercure*. Les *aperitifs* que les végétaux fournissent, sont la *saxifrage*, la *chélidoine* ou *éclaire*, la *scrophulaire*, la *filipendule*, et la semence d'*ancolie*.

Plantes apophlegmatisantes.

Voyez *Plantes masticatoires.*

Plantes assoupissantes.

Les plantes *assoupissantes*, appelées autrement *narcotiques* ou *hypnotiques*, procurent le sommeil

calment les irritations et appaisent les douleurs. L'effet des assoupissantes est une espèce d'ivresse, et il ne diffère pas beaucoup de celui qui suit l'excès des liqueurs spiritueuses ; aussi abondent-elles en parties très-volatiles. Les *narcotiques* procurent le sommeil et appaisent les douleurs, parce qu'elles donnent lieu au sang qui s'amasse dans les vaisseaux capillaires, de comprimer le cerveau et les nerfs ; or il est d'expérience que lorsque les nerfs sont comprimés par la tension, la partie dans laquelle ils se répandent devient insensible.

Il arrive presque toujours que le sommeil procuré par les *narcotiques*, est précédé d'agitations et accompagné d'une petite fièvre et de rêves fatigans ; en sorte qu'on éprouve plutôt une ivresse qu'un sommeil doux et tranquille. Les *narcotiques*, que l'on appelle aussi *anodins*, *somnifères*, ne doivent être employés qu'avec prudence et ménagement, prudence pour distinguer le cas, et ménagement pour la dose. Si la compression du cerveau et des nerfs est trop considérable, cet état ne diffère pas de celui de l'apoplexie ; ainsi les *narcotiques* sont pernicieux aux personnes d'un tempérament sanguin. L'abus des *narcotiques* est ordinairement suivi d'hydropisie, de tremblemens, engourdissemens ; perte de mémoire, stupidité ; il est à propos de corriger la plupart des *narcotiques* par quelque drogue convenable. Presque toutes les plantes *narcotiques*, prises à une certaine dose, sont de vrais poisons. Les principales substances végétales somnifères sont la graine de *jusquiame*, les fleurs de *coquelicot*, les têtes de *pavot blanc* et leur suc, qu'on appelle *opium*,

l'écorce de *mandragore*, les feuilles et les fruits de la *morelle*, et le suc de la *pomme-épineuse*.

On applique aussi ces espèces de plantes à l'extérieur, pour calmer les douleurs des parties, parce que leurs parties volatiles raréfient le sang qui alors comprime les fibrilles nerveuses; et le commerce de la partie avec le cerveau étant interrompu, la douleur cesse.

Plantes astringentes.

Les plantes *astringentes* sont celles qui, prises intérieurement, ou appliquées extérieurement, arrêtent le cours immodéré des liqueurs, et font resserrer les fibres; elles arrêtent le cours immodéré des fluides en les coagulant, car la plupart de ces plantes caillent le lait. Elles resserrent les fibres, vraisemblablement en absorbant l'humidité et desséchant les fibres qui pour lors se roidissent; ces plantes sont donc utiles pour arrêter les pertes et les hémorragies, pour diminuer les sécrétions et excrétions trop abondantes, comme sont les dévoiemens, le flux immodéré de salive, d'urine, les pertes blanches, les sueurs; elles sont propres dans le relâchement de plusieurs parties, le gonflement des amygdales, et enfin toutes les fois qu'il est nécessaire de donner plus de ressort aux solides et plus de consistance aux liqueurs. Leur usage seroit dangereux dans le cas d'inflammation formée, d'engorgemens et d'obstructions. Les plantes *astringentes* sont les fleurs de *roses de Provins*, de *grenade*, les feuilles de *pervenche*, de *plantain*, de *bourse à pasteur*, d'*argentine*, d'*ortie*, de *vigne*, les

racines de *bistorte*, de *tormentille*, de *quinte-feuille*, le *mouron*, le *gratte-cu*, les fruits de *cyprès*, de *néflier*, de *cornouiller*, de *sumac*, les pepins de *raisin*, les semences d'*oseille*, de *patience*, de *tabouret*, du *sophia*, la *noix de galle*, l'écorce du *chêne*, et les différentes *mousses* d'arbres.

Plantes béchiques.

Les plantes *béchiques* appaisent la toux, et facilitent la sécrétion de l'humeur trachéale et bronchiale qui fournit les crachats; on les appelle aussi *pectorales* et *expectorantes*.

Les parois intérieures de la trachée-artère et des bronches sont parsemées de glandes qui filtrent sans cesse une humeur lymphatique destinée à lubrifier toutes ces parties. Pour que l'air entre facilement dans le poumon, qu'il en parcourt sans peine les plus petits détours, et qu'il dilate les cellules pulmonaires, il faut que cette humeur ne soit ni trop épaisse, ni trop visqueuse, ni trop fluide et acrimonieuse. Lorsque l'entrée de l'air dans les bronches et dans les vésicules, devient difficile, la circulation du sang dans le tissu du poumon est gênée, la respiration est extrêmement embarrassée; ce qui excite sur ce viscère un sentiment de pesanteur, produit la toux et l'asthme.

On distingue deux sortes de plantes *béchiques*, dont les unes divisent et atténuent la lymphe, et facilitent l'expectoration; on les nomme *béchiques chaudes*, *fondantes*. Les *béchiques*, au contraire, qui adoucissent l'humeur acrimonieuse sont nommées *béchiques froides* ou *incrassantes*.

Les *béchiques chaudes* sont pour la plupart des plantes de la classe des *apéritives;* mais on a choisi celles dont l'action est la plus douce, et qui n'excitent pas beaucoup de rarescence dans le sang. Ces plantes agissent en général sur le sang, sur la lymphe, et en particulier sur le poumon ; elles incisent l'humeur lente et grossière, et soulagent dans la toux, dans les catarres, dans l'asthme ; elles ne sont pas toutes de la même force : il y en a qui fondent et atténuent puissamment, d'autres sont moins vives, et leur action tient le milieu.

On emploie les *béchiques fondantes majeures* dans l'asthme humide et dans les fluxions catarreuses ; les *moyennes* sont mises en usage pour prévenir les suppurations sourdes du poumon. Les *béchiques fondantes foibles* ne sont, à proprement parler, que délayantes ; car elles causent fort peu d'agitation dans la masse du sang : ainsi on peut les donner dans les inflammations du poumon.

Les espèces de *béchiques pectorales chaudes* sont l'*iris* ou *flambe ordinaire*, l'*iris de Florence*, l'*origan*, le *marrube blanc*, l'*hysope*, le *pouliot*, le *serpolet*, le *botrys vulgaire*, la *camphrée*, le *meum*, l'*aunée*.

Les *moyennes* sont le *chou rouge*, le *navet*, le *rossolis*, le *lierre terrestre*, l'*aster pratensis*, le *tussilage*, le *vélar*, l'*ortie grièche*, le *pied de chat;* les *veroniques* ne sont que des délayantes.

Les *béchiques froides et incrassantes* sont des plantes qui donnent plus de consistance aux fluides, et émoussent les parties âcres et irritantes. L'usage des *béchiques froides et incras-*

santes est très-utile dans la phthisie commençante, dans les crachemens de sang, dans l'asthme catarreux et convulsif, dans les toux violentes et opiniâtres. Les principales sont la *pulmonaire*, la *buglose*, la *bourrache*, la *guimauve*, la *grande consoude*, la *réglisse*, les fleurs de *mauve*, de *nénuphar*, de *violette*, de *coquelicot*, de *lis blanc*, les graines de *lin*, de *pavot blanc*, les *pistaches*, les *amandes douces*, les *dattes*, les *figues*, les *sebestes*, les *jujubes*, les *raisins secs*, l'*orge*, l'*avoine*.

Plantes carminatives.

On appelle plantes *carminatives* celles qui dissipent les vents contenus dans l'estomac et les intestins. Lorsqu'il se fait de mauvaises digestions, l'air qui se sépare des alimens que nous prenons, au lieu de se répandre uniformément dans toute l'étendue de la matière chyleuse, se ramasse en bulles; ces bulles se raréfient par la chaleur du lieu, et l'on sait qu'une très-petite quantité raréfié occupe un très-grand espace, ce qui distend les parois des intestins, et occasionne des douleurs.

Il faut remédier à ces inconvéniens, rétablir les digestions, dissiper, diviser et atténuer les matières visqueuses et tenaces, afin que l'air puisse s'en dégager : et tel est l'effet que produisent les *carminatives*.

L'action des *stomachiques* ne diffère pas de celle des *carminatives*. Comme ces plantes échauffent beaucoup, on doit prendre garde de les donner dans les dispositions inflammatoires, lorsque le tempérament des malades est vif et

sec, et surtout le spasme ou la contraction des intestins. Les *carminatives* qu'on doit employer alors, doivent être du genre des *spasmodiques*, *hystériques* et *narcotiques*.

Les plantes *carminatives* sont l'*absinthe* des jardins, la *menthe frisée*, le *thym*, le *serpolet*, la *camomille romaine*, les baies de *laurier*, les quatre semences chaudes, savoir: l'*anis*, le *carvi*, le *fenouil*, le *cumin*; les semences d'*anet* et de *coriandre*, les racines de *meum*, de *carline*, d'*acorus verus*, *seu calamus aromaticus*.

Plantes céphaliques.

Les plantes *céphaliques* sont communément employées pour remédier aux affections de la tête. L'idée de *céphalique* semble désigner un remède approprié et spécifique pour les maladies de la tête, comme s'il y avoit une sympathie établie entre les médicamens et les différentes parties du corps humain affectées; cependant l'action des plantes *céphaliques* est générale sur les fluides et sur les solides. Ce qu'on dit des *céphaliques* doit s'entendre aussi des *antiépileptiques*, des *cordiales*, des *hépatiques* et des *spléniques*.

Les *céphaliques* approchent beaucoup de la nature des *cordiales alexipharmaques* et des *emménagogues*; elles tiennent le milieu. Leur action se soutient plus long-temps que celle des *alexipharmaques*, parce que leurs parties volatiles ne se dégagent que peu-à-peu. Ces plantes, par leurs parties volatiles, sont propres à pénétrer les vaisseaux du cerveau et à y accélérer la circulation.

Comme les plantes *céphaliques* échauffent et raréfient le sang, on ne doit point les mettre en usage, que l'on n'ait fait précéder les remèdes généraux, ni les donner dans les maladies de tête occasionnées par la rarescence ou la pléthore du sang; elles conviennent dans les affections hystériques.

Les *céphaliques* sont la *bétoine*, la *mélisse*, la *primevere*, la *lavande*, la *marjolaine*, le *thym*, l'*hysope*, le *serpolet*, le *romarin*, le *pouliot*, le *stoechas*, la *sauge*, la *giroflée jaune*, et généralement toutes les plantes qui ont un goût et une odeur aromatiques.

Plantes cordiales.

On peut appliquer aux plantes *cordiales* ce qu'on a dit des plantes *céphaliques;* elles réveillent l'oscillation des solides, et raniment la circulation, en donnant de la fluidité au sang.

Les *cordiales* et les *alexipharmaques* ne diffèrent pas beaucoup, si ce n'est que l'action des *cordiales* est plus prompte, parce que les parties volatiles s'en dégagent plus aisément.

L'effet des *cordiales* doit être très-prompt; il faut qu'elles raniment les forces sur le champ. Les plantes *cordiales* sont la *mélisse*, le *romarin*, l'*agripaume*, le *muguet;* les quatre fleurs *cordiales* sont celles de *violette*, de *rose*, de *buglose* et de *giroflée jaune*.

Plantes corroboratives.

Voyez *Plantes alexitères.*

Plantes détersives.

Voyez *Plantes vulnéraires.*

Plantes diaphorétiques.

Voyez *Plantes sudorifiques.*

Plantes diurétiques.

Les plantes *diurétiques* provoquent la sécrétion de l'urine ; c'est par la voie des reins que le sang se dépouille de la sérosité superflue : cette sérosité entraîne avec elle les parties salines, tartareuses qu'elle tient en dissolution. On distingue les *diurétiques* en *diurétiques chaudes* et en *diurétiques froides ;* les premières augmentent le mouvement des fluides et des solides, et les autres, au contraire, en diminuent le mouvement.

Les *diurétiques chaudes* atténuent la masse du sang en dégageant la sérosité, divisent les matières visqueuses, tartareuses ; elles occasionnent par-là une évacuation abondante d'urine. Ces plantes font quelquefois l'effet des *sudorifiques*, et les *sudorifiques* deviennent quelquefois *diurétiques*, suivant le plus ou le moins de liberté des tuyaux sécrétoires des reins et de la peau. Les *diurétiques chaudes* sont propres dans les obstructions et les embarras des viscères, dans l'hydropisie ; mais elles n'ont pas toutes une égale efficacité.

Comme les *diurétiques* occasionnent beaucoup de raréfaction dans les humeurs, elles ne

conviennent point dans la rarescence du sang et dans la pléthore.

Les *diurétiques chaudes* sont en très-grand nombre. On met dans cette classe l'*absinthe*, la *fumeterre*, le *houblon*, la *scorsonère*, la *gaude*, le *chardon roland*, les baies de *genièvre*; les quatre semences chaudes majeures, savoir : l'*anis*, le *carvi*, le *fenouil*, le *cumin*; les quatre semences chaudes mineures, savoir : l'*ammi*, la *berle aromatique*, le *persil* et la *carotte*.

Parmi les plantes *apéritives* on distingue les cinq racines apéritives majeures et les cinq racines apéritives mineures.

Les *diurétiques froides* provoquent une sécrétion abondante d'urine, par une mécanique toute contraire à celle des *diurétiques chaudes*; elles conviennent dans les grandes sécheresses, dans les soifs brûlantes, les fièvres ardentes, lorsqu'il y a inflammation dans les viscères.

Les espèces de *diurétiques froides* sont l'*oseille*, la *laitue*, le *pourpier*, la *pimprenelle*, la *guimauve*, le *fraisier*, le *nénuphar*; on y place aussi les cinq *capillaires*, les quatre semences froides majeures et les quatre semences froides mineures; les *limons* et les *grenades*, et tous les fruits aigrelets, peuvent être mis au nombre des médicamens *diurétiques froids*.

Plantes emménagogues.

Les plantes qui procurent le flux menstruel, ou font couler les règles, sont nommées *emménagogues*. L'impulsion du sang sur les vaisseaux de la matrice, est la cause qui détermine l'écoulement des règles. Lorsque le sang devient trop

épais et trop visqueux, il se fait une obstruction dans les vaisseaux de la matrice, ce qui occasionne la suppression de ces écoulemens périodiques si nécessaires pour la santé des femmes, et par lesquels la nature se dégage de cet état de pléthore, occasionné chez elles par des sécrétions et par une transpiration moins abondante que dans l'homme; effet dépendant de la constitution de leur corps, qui est plus molle et plus lâche.

Les *emménagogues* provoquent les règles, en corrigeant l'épaississement et la viscosité du sang, en levant les obstructions et embarras de la matrice, et en réveillant l'oscillation des fibres. Ces plantes agissent de la même manière que les *apéritives ;* elles sont encore *hystériques*, et soulagent beaucoup dans les accès de vapeurs, soit qu'elles dépendent de l'état de la matrice ou de toute autre cause.

On doit éviter de faire usage des *emménagogues* lorqu'il y a inflammation ou disposition inflammatoire, et que le sang est extrêmement échauffé et raréfié.

Les plantes *emménagogues* sont l'*armoise*, la *tanaisie*, la *matricaire*, le *dictame blanc*, celui de *Créte*, la *mélisse*, la *cataire*, le *pouliot*, le *romarin*, la *rue*, l'*absinthe*, l'*aristoloche*, le *safran*, le *soucy*, les cinq racines apéritives; la *sabine* est très-vive et même un peu corrosive. On ne l'emploie que très-rarement et avec précaution.

Plantes émétiques.

Voyez *plantes vomitives.*

Plantes émollientes.

Ces plantes, appliquées extérieurement, relâchent le tissu fibreux des parties, et appaisent la rarescence des humeurs, en fournissant une humidité chargée d'un mucilage doux. L'usage des *émollientes* est assez fréquent pour relâcher les parties trop tendues, douloureuses et prêtes à s'enflammer dans les violentes convulsions, dans les rhumatismes, avec des douleurs extrêmement vives et occasionnées par un sang très-raréfié et acrimonieux. On ne doit point les employer dans des dépôts qui ont pour cause le défaut de tension des parties solides et l'épaississement des humeurs.

Les principales plantes *émollientes* sont la *branc-ursine*, la *guimauve*, la *mauve*, la *violette*; la *mercuriale*, la *poirée*, l'*arroche*, le *lis blanc*, la *linaire*, le *lin*, le *mélilot*, la *camomille* et le *millepertuis*, sont des plantes *émollientes*, et en même-temps *toniques*.

Plantes errhines, sternutatoires, ou *ptarmiques.*

Ces plantes excitent une titillation et même une irritation vive sur la membrane pituitaire, qui provoque l'éternuement et une sécrétion plus abondante de l'humeur qui lubrifie l'intérieur et les différentes cavités du nez.

Les plantes *sternutatoires* sont toutes âcres et irritantes par l'impression qu'elles font sur les nerfs olfactifs ; elles excitent l'éternuement, dégagent le poumon et les cavités du nez des

matières qui y croupissent, parce que l'air sort avec violence du poumon, et parcourt avec rapidité les anfractuosités du nez.

L'éternument est un mouvement convulsif qui ébranle puissamment le genre nerveux; et tout le corps se ressent des secousses dont ce mouvement est accompagné. Les *sternutatoires* peuvent donc être employés utilement dans les affections soporeuses, dans l'apoplexie, dans les accouchemens laborieux et difficiles, lorsque les forces du malade sont très-affoiblies; enfin, l'évacuation abondante qui, par le moyen des *sternutatoires*, dégage la membrane pituitaire prévient les dépôts, l'engorgement des glandes et les excroissances polypeuses, et procure une révulsion utile pour les parties voisines menacées ou attaquées de fluxions.

Les *errhines* les plus usitées sont la *bétoine*, le *tabac*, le *laurier rose*, le *muguet*, l'*ellébore*, l'*euphorbe*, l'*iris*, la *saponaire*, la *ptarmique*, le *marronier d'Inde*, la *coquelourde*.

Plantes fébrifuges.

Par le moyen des plantes *fébrifuges*, on parvient à corriger le vice des liqueurs qui entretiennent les fièvres d'accès ou intermittentes. On sait que la fièvre est la fréquence du pouls, précédée ordinairement de frissons, accompagnée de chaleur, avec un dérangement sensible des fonctions animales.

Les plantes *fébrifuges* sont pour la plupart d'un goût très-amer et astringent; elles réchauffent l'estomac, réveillent l'appétit et hâtent la circulation des liqueurs; elles divisent les

molécules grossières qui obstruoient les vaisseaux, diminuent la viscosité des fluides, et hâtent par conséquent les oscillations des solides. Il est donc de la prudence de diminuer auparavant le volume des liqueurs, parce que l'impétuosité des liqueurs dans le mouvement turbulent de la fièvre, pourroit occasionner des dépôts très-fâcheux.

Les plantes *fébrifuges* sont la grande et petite *absinthe*, la petite *centaurée*, la *germandrée* ou *petit chêne*, le *scordium*, le *chardon bénit*, la *verveine*, la *fumeterre*, l'*aunée*, la *gentiane*, la *benoite*, l'*argentine*, les semences du *talitron*, la *tormentille*, la *quintefeuille*, l'écorce du *tamaris*, du *frêne*, du *cerisier sauvage*, la *noix de galle*, et surtout l'écorce du *quinquina* qui est le meilleur et le plus puissant de tous les *fébrifuges*.

Plantes hépatiques et spléniques.

Ces espèces de plantes sont mises en usage pour désobstruer le foie et la rate, et pour y rétablir la liberté de la circulation; ces plantes agissent en général sur toute la masse du sang : ce sont des *apéritives*. Mais parmi ces plantes, les unes sont plus ou moins actives; on fait usage de celles qui agissent le plus puissamment pour désobstruer le foie, et des apéritives plus foibles pour désobstruer la rate, dans laquelle le sang est toujours moins épais que dans le foie.

Les *hépatiques* sont les apéritives les plus marquées, telles que la petite *absinthe*, l'*aigremoine*, la *fumeterre*, la *scolopendre*, le *fraisier*, la *pimprenelle*, la petite *centaurée*, la

chicorée sauvage, la racine d'*oseille*, les *capillaires*, les cinq racines apéritives.

Les *spléniques* sont des apéritives plus foibles, telles que l'*ortie blanche*, le *genêt*, le *frêne*, le *pêcher*, les sarmens de *vigne*, etc.

Plantes hystériques.

Voyez *Plantes emménagogues.*

Plantes incarnatives.

Voyez *Plantes vulnéraires.*

Plantes masticatoires.

Les *masticatoires* provoquent une sécrétion abondante de salive; on les nomme *apophlegmatisantes*, parce qu'elles évacuent le phlegme.

Le mercure est le seul remède qui, pris intérieurement, excite la salivation, au lieu que ces plantes, pour agir, ne demandent qu'à être mâchées ou simplement retenues dans la bouche. Leur saveur est fort piquante, et excite ordinairement dans la bouche une grande chaleur; ainsi ces plantes divisent, fondent la salive épaissie, et produisent des contractions vives qui réveillent le ressort des solides.

Les *masticatoires* sont donc propres pour calmer les maux de dents qui dépendent du séjour de la lymphe et de la salive dans la bouche, pour nettoyer la bouche des scorbutiques, et pour raffermir les gencives relâchées; elles conviennent aussi dans les menaces de paralysie sur la langue et de l'extinction de voix, lorsque la

salive viciée et épaissie ramollit le tissu des fibres, et le met hors d'état de se contracter suffisamment pour mouvoir le sang et le larynx.

Les *masticatoires* conviennent aussi dans les affections catarreuses et pituiteuses, dans les vertiges, foiblesses de mémoire, affections soporeuses, fluxions sur les yeux, sur les joues et sur les oreilles. La raison en est, que comme elles font évacuer beaucoup de sérosité des glandes de la bouche, et qu'il y a une correspondance intime entre toutes les parties de la tête, celles-ci se dégagent aussi; c'est dans ce sens que l'on peut prendre ce que disent les anciens, qu'elles purgent les humeurs du cerveau.

Les espèces de *masticatoires* sont les racines de *camomille*, de *ptarmiques* (plante à éternuer), les feuilles et les branches de *pyrèthre* de Canarie, les feuilles du *tabac*, de *moutarde*, les feuilles et les racines du *raifort sauvage*, la racine de *pyrèthre* et de *gingembre*.

Plantes maturatives.

Voyez *Plantes vulnéraires.*

Plantes narcotiques.

Voyez *Plantes assoupissantes.*

Plantes ophtalmiques, otalgiques et *odontalgiques.*

Les maladies qui attaquent les yeux, les oreilles et les dents, ne sont pas essentiellement différentes de celles qui arrivent aux autres

parties du corps, et demandent les mêmes secours; mais à cause de la délicatesse de ses organes, surtout de l'œil et des oreilles, on a fait choix de certains remèdes dont l'effet est plus modéré.

Ainsi les plantes *ophtalmiques*, ou propres aux maladies des yeux, sont l'*euphraise*, la *chélidoine*, le *fenouil*, la *verveine*, la *parelle*, le *bluet*, le *lis blanc*, les *roses rouges* ou *de Provins*, l'*iris de Florence*, le *sceau de Salomon*, la *racine vierge*, l'*herbe aux puces*, le *mouron rouge*, la graine de *coin*.

Les *otalgiques*, ou les plantes propres pour les maux d'oreilles, sont l'*absinthe*, la *rue*, le *marrube blanc*, la *matricaire*, la *queue de pourceau*, la semence d'*anis*, l'huile essentielle de *carvi*, le *mélilot*, la *bétoine*, la *morelle*, le *millepertuis*.

Les plantes *odontalgiques*, ou usitées pour les maux de dents, sont les *assoupissantes*, les légères *astringentes*, les *antiscorbutiques* et les *détersives*.

Plantes purgatives.

Les plantes *purgatives* font évacuer par en bas les matières qui croupissent dans l'estomac et dans les intestins; elles agissent en divisant et rendant plus coulantes les matières contenues dans les premières voies, et en irritant les membranes intérieures de l'estomac et des intestins.

Les parties des plantes *purgatives* passent dans le sang en une certaine quantité, l'agitent, le divisent, le raréfient. La preuve que les *purgatives* pénètrent dans la masse du sang, c'est que le lait des

des nourrices qui ont pris médecine, purge les enfans qu'elles allaitent.

L'usage des *purgatifs* est très-étendu dans la médecine, puisque la plupart des maladies sont causées ou entretenues par les crudités des premières voies qui, par leur mélange dans le sang, y produisent de très-grands changemens. Les *purgatifs* évacuent non-seulement les matières nuisibles des premières voies, mais elles rétablissent et augmentent la séerétion du suc stomacal, intestinal et paneréatique ; elles réveillent par conséquent les digestions, dégagent les premières voies, débarrassent les viscères du bas-ventre, procurent des révulsions utiles, soulagent la tête, rendent aux humeurs leur fluidité, et enfin diminuent considérablement le volume des liqueurs ; ce qui démontre l'étendue de leur utilité, et les avantages qu'on en retire dans presque toutes les maladies, ainsi que la nécessité d'y reeourir fréquemment.

Si les *purgatifs*, donnés à propos, procurent de grands avantages, leur effet devient très-pernicieux et quelquefois même mortel, lorsqu'on les emploie à contre-teups. Lorsqu'il n'y a rien dans l'estomae qui demande à être évaeué, ils agissent immédiatement sur les fibres nerveuses, passent avec promptitude dans le sang qu'ils dissolvent et qu'ils privent de ce qu'il y a de plus fluide, de plus séreux, de plus balsamique ; ce qui oeeasionne ces aceidens terribles qui suivent les superpurgations.

Les médecins divisent les *purgatifs* en trois espèces, à raison de l'énergie avec laquelle ils agissent, savoir : en *purgatifs minoratifs*, en *médiocres* ou *moyens*, en *violens* et *drastiques*,

Les plantes *purgatives minoratives* sont celles dont l'action est la plus douce ; elles détrempent, ramollissent et n'irritent que légérement les fibres de l'estomac. Il convient de les employer lorsqu'il faut purger sans échauffer, et qu'il est nécessaire d'entretenir la liberté du ventre, comme dans les constipations, dans les chaleurs et sécheresses d'entrailles. On ne doit purger les personnes mélancoliques, atrabilaires et hypocondriaques, qu'avec ces sortes de *purgatifs*, parce qu'il est dangereux d'échauffer le sang de ces personnes, qui est déjà tout en feu. Dans les inflammations du poumon et des viscères du bas-ventre, lorsqu'il est nécessaire de purger, on doit choisir les *minoratifs*, comme aussi dans le cholera-morbus et dans les cours de ventre dyssentériques.

Les plantes *purgatives minoratives* sont la *poirée*, le *chou*, le *polygale*, la *cuscute*, le *baguenaudier*. le petit *lin* des prés, les racines de *polypode*, de *patience*, de *thalictrum* commun des prés, de *racine vierge*, les fleurs de *pêcher* et de *roses pâles*, les semences de *carthame* et de *violette*.

Les plantes *purgatives médiocres* sont employées dans les fièvres malignes, putrides et dans les intermittentes causées par la saburre des premières voies, et entretenues par le transport qui s'en fait dans la masse du sang, dans les rhumatismes, hydropisies, dans les menaces de léthargie. Ces *purgatifs* ne conviendroient point dans les inflammations internes.

Les *purgatives moyennes* sont les feuilles de *scammonée* de Montpellier, celles du *pêcher*, celles du *prunier ;* les racines de la

morelle à grappes, de la *belle de nuit* et d'*hermodacte*.

Les plantes *purgatives majeures et violentes* se distingent de toutes les autres par la violence avec laquelle elles agissent; leur effet est plus lent, mais elles sont plus sujettes à causer des superpurgations, à purger jusqu'au sang, à enflammer les membranes des intestins. On ne doit avoir recours à ces sortes de *purgatifs* que dans les circonstances ou les autres purgatifs seroient de nul effet, et lorsqu'on n'a point à craindre d'ébranler trop vivement le genre nerveux; elles sont utiles lorsqu'on veut vider puissamment les sérosités, comme dans les affections du cerveau, dans les paralysies et les hydropisies.

Les espèces de *purgatives majeures* sont les *tithymales*, l'*épurge*, la *gratiole*, le *chou marin*, le *liseron*, le *concombre sauvage*, le *cabaret*, la *coloquinte*, l'*ellébore noir*, les *iris*, la *couleuvrée*, l'*aloès*, l'écorce de *bourdaine*, de *sureau*, d'*yèble*, de *rose musquée*.

Plantes rafraîchissantes.

Les plantes *rafraîchissantes* tempèrent la chaleur du corps, diminuent le mouvement trop hâté des liqueurs, et donnent de la souplesse aux fibres.

On distingue trois sortes de plantes *rafraîchissantes* : les *délayantes*, les *incrassantes* et les *coagulantes*. Les premières fournissent abondamment un suc aqueux et fort doux, propre à suppléer au défaut de sérosité, et elles relâchent

par ce suc aqueux les fibres trop tendues, et leur souplesse. Ces plantes sont indiquées pour les tempéramens secs, vifs et bilieux; dans les chaleurs d'entrailles, les sécheresses de gorge, de poitrine, les fièvres ardentes, les cas d'inflammation. Les *rafraîchissantes délayantes* sont la *laitue*, le *pourpier*, et les fleurs de *violette*.

Les plantes *rafraîchissantes et coagulantes* se distinguent par un suc aigrelet et acide; elles conviennent dans le *cholera-morbus*, les dévoiemens, et dans les cas de dissolution de la masse du sang. Ces plantes sont l'*orpin*, la *joubarbe*, l'*oseille*, l'*alleluia*, le *limon*, le *citron*, les *grenades*, les *groseilles*, les *fraises*, les *cerises*, les fruits de l'*airelle*.

Les plantes *rafraîchissantes et incrassantes* contiennent beaucoup de parties mucilagineuses propres à envelopper les parties âcres et salines; elles sont utiles dans le flux immodéré d'urine, le crachement de sang, la toux excitée par une pituite âcre, l'épuisement, le marasme, la fièvre lente, l'appauvrissement du sang. L'usage continue des *incrassantes* affoibliroit trop l'estomac, c'est pourquoi on y joint les stomachiques. Les *rafraîchissantes incrassantes* sont le *nénuphar*, le *seneçon*, le *laitron*, la *dent de lion*, le *mouron* aux petits oiseaux, la semence de l'*herbe aux puces*, les racines de *mauve*, *de guimauve*, de grande *consoude*, l'*orge*, l'*avoine*, le *seigle*, les quatre semences froides majeures et les quatre mineures.

Plantes salivaires.

Voyez *Plantes masticatoires.*

Plantes spléniques.

Voyez *Plantes hépatiques.*

Plantes sternutatoires.

Voyez *Plantes errhines.*

Plantes stomachiques.

Les plantes *stomachiques* excitent la douce chaleur nécessaire pour la digestion, et réveillent l'oscillation des fibres de l'estomac ; elles sont pour la plupart d'un goût amer, âcre, aromatique, piquant ; elles font exprimer des glandes de l'estomac une plus grande quantité de suc stomacal qui doit être employé à la digestion. Comme les mauvaises digestions sont aussi quelquefois occasionnées par la raréfaction des humeurs, par la rigidité des fibres, ou par une légère inflammation des membranes de ce viscère, les *stomachiques*, dans ce cas-là, seroient dangereuses ; ainsi il faut bien distinguer les différentes causes du dérangement de l'estomac, pour n'avoir recours aux *stomachiques* que dans le cas où elles conviennent.

Les *stomachiques* sont l'*absinthe*, le *baume des jardins*, la *camomille romaine*, le petite *centaurée*, la *germandrée*, la *véronique*, la *chicorée sauvage*, la *sariette*, l'*angélique*, les racines d'*aunée*, de *gentiane*, d'*acorus*, les graines de *genièvre* et de *coriandre*.

Plantes sudorifiques.

Les plantes *sudorifiques* sont celles qui provoquent la sueur ; les *diaphorétiques* celles qui excitent l'insensible transpiration.

Il s'échappe continuellement par les pores de la peau une humeur sous la forme d'une vapeur imperceptible ; c'est l'insensible transpiration. La matière de la transpiration et de la sueur est la sérosité du sang chargée des parties les plus ténues et les plus broyées de la lymphe ; cette sérosité est nécessaire pour entretenir la fluidité, et il est essentiel qu'elle ne s'échappe ni trop, ni trop peu.

L'évacuation qui se fait par ce moyen est la plus considérable du corps humain, et elle excède toutes les autres évacuations sensibles ; les expériences de Sanctorius, de Dodart, de Keil, le prouvent d'une manière incontestable. Lorsque cette transpiration se trouve diminuée ou arrêtée, il en résulte plusieurs maladies. Les plantes que l'on nomme *sudorifiques* et les *diaphorétiques*, sont propres à rétablir cette transpiration, ou à exciter la sueur.

On doit être très circonspect dans l'administration des *sudorifiques*, parce qu'ils peuvent quelquefois produire deux effets contraires, savoir : la trop grande dissolution ou le trop grand épaississement du sang, suivant la disposition du malade ; ainsi les *sudorifiques* et les *diaphorétiques*, qui sont d'un si grand secours, font un fort mauvais effet lorsqu'on les donne mal-à-propos, surtout au commencement des maladies aiguës, elles ne font qu'augmenter la raréfaction

du sang, et allumer la fièvre; on doit éviter de les donner lorsqu'il y a pléthore. La sueur est la voie que prend ordinairement la nature, comme la plus simple, la plus prompte et la plus avantageuse pour se débarrasser : on voit les maladies se terminer le plus souvent par les sueurs. Quoique la nature travaille de son côté à surmonter les obstacles qui la gênent dans ses opérations, comme elle ne peut pas quelquefois y parvenir elle seule, on l'aide par le moyen des *sudorifiques*. Si les canaux sécrétoires des reins sont plus libres que ceux de la peau, la sérosité séparées par l'action des *sudorifiques*, se portera où elle trouvera moins de résistance, et la sécrétion de l'urine sera plus abondante.

Les *sudorifiques* et *diaphorétiques* sont le *chardon bénit*, la *scabieuse*, la *germandrée*, la *bourrache*, la *buglose*, le *scordium*, la *bardane*, le *gratteron*, la *saponaire*.

Plantes vénéneuses.

On ne connoît pas toutes les plantes ennemies que recèle le règne végétal pour se défendre des méprises fatales qui se multiplient journellement. Combien de personnes ont perdu la vie pour avoir mangé de mauvais *champignons*, de la *ciguë!* ou ignore-t-on les terribles effets des *tithymales?* L'usage dans lequel on est encore de se purger avec l'*épurge*, la *lauréole*, la *clématite*, le *cabaret*, a causé la mort à grand nombre d'individus qui ne savoient pas proportionner la dose de ces médicamens avec la force de leur tempérament.

La *ciguë*, le *colchique*, le fruit du *manceli-*

nier, l'*œnanthe*, le *doronic* à raeines de scorpion, la *belladona*, le *redoul*, le *laurier cerise* et *rose*, la *jusquiame*, la *mandragore*, la *pomme épineuse*, l'*aconit*, le *napel*, les *tithymales*, le *manioc* pur, les vieux *champignons*, l'*herbe de St.-Christophe*, les *renoncules*, le *toxicodendron*, sont des plantes qu'il intéresse de connoître, afin de les éviter ou du moins de les combattre. Ces sortes de poisons ne diffèrent souvent des remèdes que par la dose ou par la manière de les appliquer. L'*opium*, la feuille de *laurier rose*, les *amandes amères*, en fournissent des exemples; il faut donc la plus grande préeaution dans l'usage qu'on en peut faire.

Plantes vésicatoires.

Ces espèces de plantes font élever sur la peau de petites vessies transparentes, pleines de sérosités; effets qu'elles produisent par leur âèreté corrosive qui déchire les petits vaisseaux lymphatiques. On applique ees plantes sur des parties saines et entières, pour ébranler le genre nerveux dans les affections soporeuses, et pour donner issue et détourner une humeur qui se jette sur quelque partie importante.

Les *vesicatoires* sont l'*ail*, l'*arum*, ou *pied de veau*, la *thymélée*, la *moutarde*, et le *figuier*.

Plantes vomitives ou *émétiques.*

Les plantes *vomitives* font évacuer par la bouche les matières contenues dans l'estomac; elles produisent cet effet en irritant les houppes

nerveuses de la membrane de l'estomac : mais elles ne deviennent quelquefois que *purgatives*, et les *purgatives* deviennent *vomitives*, suivant que leurs parties se dégagent plus ou moins vîte, et font plus d'impression sur l'estomac et sur les intestins.

L'usage des *vomitifs* est très-fréquent en médecine, parce qu'il n'y a pas de voie plus prompte et plus sûre que le vomissement, pour chasser au plutôt les matières qui séjournent dans l'estomac, qui gâtent et interrompent la digestion, et qui pourroient, si on leur donnoit le temps de pénétrer, altérer la masse du sang, et donner naissance à des maladies très-dangereuses.

Par le moyen des *vomitifs*, on guérit les diarrhées et les dyssenteries causées et entretenues par des indigestions. Comme elles ébranlent tout le genre nerveux, à raison de la sympathie qui règne entre tous les nerfs, on sent qu'ils sont très-utiles dans les maladies du cerveau, dans les attaques d'apoplexie, de paralysie et d'engourdissement.

Comme les *vomitifs* agitent beaucoup la masse du sang, il est de la prudence de faire précéder la saignée à leur usage, pour peu qu'on craigne quelque dépôt sur quelque viscère. On doit éviter d'employer les *vomitifs* lorsque les forces du malade sont abattues, ainsi que dans la phthisie, dans le crachement de sang, dans les inflammations considérables des viscères, et lorsque le malade est sujet à des hernies.

Les plantes *vomitives* sont les feuilles de *cabaret*, la *gratiole*, les *pignons d'Inde*, le *ricin*, le *médicinier d'Espagne*, le *tithymale*, la *thymélée*, la *digitale*, l'*ellébore blanc*, le suc des

feuilles de *violette*, les baies de *nielle*, de *houx*, la graine d'*épurge*, d'*arroche*, de *genêt*, l'*ipécacuanha*.

Plantes vulnéraires.

Les plantes *vulnéraires* sont celles que l'expérience a fait connoître utiles pour la guérison des plaies, et pour conduire les abcès, les solutions de continuité à cicatrice. Les bons effets qu'elles ont produit, appliquées extérieurement sur les contusions, plaies, abcès et ulcères, ont déterminé à les faire prendre intérieurement, lorsqu'on a lieu de craindre une suppuration interne, ou pour la prévenir; mais on a fait choix pour l'usage intérieur de celles qui ne sont ni caustiques, ni âcres, ni capables de raréfier trop la masse du sang. On parlera des *vulnéraires* pris intérieurement, et ensuite des *vulnéraires* appliqués extérieurement.

Les différens états des plaies et ulcères demandent des secours variés et proportionnées; ces secours sont désignés sous le nom général de *vulnéraires*. Cependant en examinant les plantes *vulnéraires* chacune en particulier, on reconnoîtra qu'elles diffèrent par leurs vertus et leur efficacité; que les unes sont balsamiques, anodines, incrassantes; d'autres astringentes; d'autres résolutives.

Les incrassantes vulnéraires sont la *pâquerette*, la *piloselle*, la *pulmonaire*, la racine de la grande *consoude*.

Les adoucissantes légérement résolutives sont la *verge dorée*, la *bugle*, la *brunelle*, la *véronique*.

Les astringentes sont la *sanicle*, la *millefeuille*, la *pervenche*, le *plantain*, la *reine des*

prés, l'*herbe à Robert*, l'*aigremoine*, l'*orpin*.

Les balsamiques détersives sont le *mille-pertuis*, la *toute-saine*, le *lierre terrestre*.

Enfin les plantes vulnéraires résolutives, aromatiques et sudorifiques sont l'*orvale* ou *sclarée*, le *dictame* de Crête, la *scabieuse*, les racines d'*aristoloche*, de *fougère* et de *gentiane*.

On donne ces *vulnéraires* séparément ou plusieurs ensemble, suivant les différentes indications et les vues qu'on se propose. On appelle *falltrancks* les mélanges des plantes *vulnéraires*.

Les différentes vertus des plantes qui les composent, se modifient et se tempèrent les unes les autres. Les cas où l'on doit employer les *falltrancks* sont les chûtes, les coups, les étonnemens, lorsque le corps a été froissé, meurtri, dans la phthisie commençante, les longs dévoiemens, et en général toutes les fois que l'on a eu vue de corriger l'âcreté du sang et de la lymphe.

On donne les *falltrancks* à la dose d'une pincée pour quatre onces d'eau chaude dans laquelle on les fait infuser en forme de thé, on ajoute même quelquefois à cette infusion une égale quantité de lait, pour la rendre plus adoucissante et moins échauffante.

Plantes vulnéraires employées à l'extérieur.

On s'est imaginé que les plantes *vulnéraires*, mêlées toutes ensemble et infusées ou distillées, fourniroient un remède qui rempliroit toutes les indications qu'on pourroit avoir dans le pansement des plaies; mais on n'a eu, à proprement parler, qu'un remède résolutif, qui est très-bon à la vérité, puisque ces *eaux vulneraires* ou

d'arquebusade sont très-propres à résister à la coagulation des liqueurs, à soutenir l'oscillation des fibres, à prévenir la gangrène et en arrêter le progrès; ce qui est nécessaire dans bien des circonstances : mais elles ne satisfont pas dans tous les cas aux différentes indications ; c'est pourquoi on va parler des effets des plantes *vulnéraires* qu'on doit employer suivant les différens cas.

Plantes vulnéraires maturatives.

Les deux voies par lesquelles la nature cherche à se débarrasser dans les plaies et dans les dépôts, sont la résolution et la suppuration. Les plantes *maturatives* procurent une grande suppuration ; elles aident la nature dans les efforts qu'elle fait pour se délivrer du poids importun du sang et des humeurs qui croupissent dans quelques parties, et qui n'obéissent plus à la loi générale de la circulation.

La suppuration étant la voie la plus avantageuse à la nature après la résolution, l'usage des *maturatives* est assez fréquent pour rappeler la suppuration des plaies, des tumeurs et des contusions qui doivent suppurer nécessairement. Les *maturatives* sont les plantes *émollientes*, l'*oseille*, le *lis blanc*, les *oignons*, les *figues grasses*, etc.

Plantes vulnéraires détersives.

Ces plantes procurent l'évacuation du pus, nettoient les plaies et les ulcères du pus qui y séjourne, et en corrigent la mauvaise qualité.

Il y a deux espèces de plantes *détersives* : les *atténuantes* et les *anodines*.

Les *détersives anodines* calment les oscillations trop vives des vaisseaux, donnent plus de consistance au pus, et en corrigent l'âcreté. Toutes ces plantes sont de la classe des *anodines* qui sont *émollientes* et *assoupissantes*.

Les *détersives atténuantes* ou *résolutives* réveillent les oscillations des vaisseaux, divisent et atténuent les humeurs, et corrigent la lenteur et la viscosité du pus. Ces espèces de plantes sont la plupart des *vulnéraires résolutives;* le *mille-pertuis*, l'*absinthe*, le *lierre terrestre*, le *chardon hémorroïdal*, l'*aunée*, la *fougère*, et les feuilles d'*aloès*

Plantes vulnéraires incarnatives.

Ce sont celles qui favorisent la régénération des nouvelles chairs ; elles facilitent le prolongement des vaisseaux, elles font évacuer le pus, donnent de la souplesse aux vaisseaux. Ces plantes sont les *détersives vulnéraires* et les légérement *astringentes*.

Les *vulnéraires astringentes* sont propres à cicatriser les plaies.

Voyez au mot Dénominations *usitées en médecine, expliquées*, page 166.

VOCABULAIRE

des termes de médecine, de pharmacie, des noms de maladies, et des propriétés des plantes, contenus dans ce dictionnaire, dont plusieurs ne sont pas généralement connus.

A.

Abcès, tumeur pleine d'humeur.
Abdomen, bas-ventre.
Ablactation, action de sevrer un enfant.
Abstergent, émollient.
Abstersif, propre à nettoyer.
Accès, retour périodique.
Acerbe, sûr.
Acétite, sel de vinaigre.
Aciduler, rendre acide.
Aduste, brûlé.
Ægilops, tumeur à l'angle de l'œil.
Ægyptiac, onguent détersif.
Agglutination, réunion de chairs.
Agrie, dartre corrosive.
Agrypnie, insomnie.
Alexipharmaque, remède contre le venin.
Alexitère, *idem*.
Alopécie, maladie qui fait tomber le poil.
Aludel, chapiteau sans fond.
Amygdales, glandes qui sont aux deux côtés de la gorge.
Analeptique, qui fortifie.
Anasarque, espèce d'hydropisie.
Anevrisme, tumeur sanguine.
Angyne, esquinancie, maladie de la gorge.
Anodin, adoucissant.
Anthrax, bubon enflammé très-douloureux.
Antiapoplectique, contre l'apoplexie.
Antiarthritique, contre la goutte.
Antiasthmatique, contre l'asthme.
Antidote, contre-poison.
Antidyssentérique, contre la dyssenterie.
Antiépileptique, contre l'épilepsie.
Antifébrile, contre la fièvre.
Antihydropique, contre l'hydropisie.
Antihypocondriaque, contre les hypocondres.
Antihystérique, contre les vapeurs.
Antinéphrétique, contre la colique néphrétique.
Antiphthisique, contre la phthisie.
Antipleurétique, contre la pleurésie.
Antiputride, contre la putridité.
Antiscorbutique, contre le scorbut.
Antiseptique, contre la gangrène.
Antispasmodique, contre le spasme.
Antisyphilitique, contre le mal vénérien.
Antivermineux, contre les vers.
Apéritif, qui ouvre et facilite les sécrétions.
Aphtes, petits ulcères dans la bouche.
Aponevrose, expansion d'un muscle.
Apoplexie, privation de mouvement et de sentiment.
Apostème, enflure avec putréfaction.
Apozême, décoction d'herbes médicinales.
Arrière-faix, masse spongieuse dans la matrice.
Arsénic, minéral.
Artère, vaisseau qui porte le sang du cœur aux veines.

Arthrite, douleur externe.
Arthritique, qui attaque les jointures.
Articles, jointures des os.
Ascite, hydropisie du bas-ventre.
Asphixie, privation de tous les signes de la vie.
Asthme, respiration pénible.
Astringent, qui resserre.
Atonie, relâchement des fibres.
Atrabile, bile noire, mélancolie.
Atrophie, consomption, extrême maigreur.
Atténuant, qui rend la fluidité,
Attractif, qui attire.
Axillaire, qui appartient à l'aisselle.

B.

Baie, petit fruit noir, charnu, qui renferme des pepins ou des noyaux.
Balsamique, propriété, vertu, qualité semblable à celle du baume.
Béchique, pour la poitrine.
Bérytion, collyre pour les yeux.
Bile, humeur du corps animal.
Bronches, vaisseaux qui respirent l'air, artère.
Broncèle, tumeur du cou, goître.
Brocontomie, ouverture faite à la trachée-artère.
Bruissement d'oreilles, bruit sourd et confus.

C.

Cachectique, d'une mauvaise santé.
Cachexie, effet de la dépravation des humeurs.
Cacochymie, abondance de mauvaises humeurs.
Cacoétiques, ulcères malins.
Cancer, tumeur maligne qui ronge.
Carbonate, sel formé par l'union de l'acide carbonique avec.....
Carboncle, flegmon enflammé.
Carcinomateux, de la nature du cancer.
Carcinome, cancer.
Cardialgie, picotement dans l'estomac.
Carie, pourriture, des os, des dents.
Carminatif, contre les vents.
Carnosité, excroissance charnue.
Carotides, artères du cerveau.
Catagmatique, qui soude les os brisés.
Catalepse, espèce d'apoplexie.
Cataplexie, engourdissement subit.
Catarre, fluxion d'humeurs.
Cathérétique, qui ronge les chairs.
Caustique, corrosif, brûlant.
Cautère, ulcère artificiel, bouton de feu.
Cautérétique, qui brûle les chairs.
Céliaque, flux de ventre.
Céphalalgie, douleur de tête.
Céphalée, douleurs de tête invétérées.
Céphalique, qui appartient à la tête.
Cerveau, substance molle dans le crâne.
Cervical, qui appartient au cou.
Chalasie, relâchement des fibres de la cornée.
Chalastique, remède relâchant.
Chancre, ulcère malin, pustuleux.
Charbon, furoncle, carie.
Chassie, humeur des yeux.
Chlorose, jaunisse, pâles couleurs.
Cholagogue, qui fait couler la bile.
Cholera-morbus, épanchement de la bile.
Chyle, suc blanc qui se forme de la partie la plus subtile des alimens digérés.
Chymose, inflammation des paupières.
Cohobation, distillation réitérée.
Colcothar, résidu de l'huile de vitriol (acide sulfurique).
Colliquation, résolution, décomposition.
Condenser, rendre plus compact.
Confection, composition.
Consolider, affermir.
Consomptif, qui consume les humeurs.
Consomption, espèce de phthisie.
Cordial, propre à fortifier le cœur.
Corrosif, qui ronge.
Coryza, écoulement d'une humeur âcre de la tête.
Cosmétique, qui sert à embellir la peau.
Craspédon, maladie de la luette qui pend.

D.

Dartre, maladie de la peau.
Défensif, bandage sur les yeux, ce qui garantit une plaie, tonique.
Dégluer, débarrasser de la glue.
Dépuratif, propre à dépurer le sang.
Désopiler, ôter les obstructions.
Dessiccatif, qui dessèche.
Déterger, nettoyer.
Détersif, qui nettoie, purifie.
Dévigo, sorte d'emplâtre.
Diabetès, fréquence d'urine.
Diabotanum, emplâtre pour les loupes, etc.
Diacadmias, emplâtre de cadmie, etc.
Diacalutéos, emplâtre pour le cancer.
Diacarcinon, antidote contre la rage.
Diacartame, électuaire purgatif.
Diachylon, emplâtre composé de mucilages.
Diacode, sirop de pavots blancs.
Diaglaucium, collyre pour les yeux.
Diagnostiques, signes, symptômes de maladies.
Diagrède, scammonée préparée.
Dialthée, onguent composé.
Diamorum, sirop de mûres.
Dianucum, rob du suc de noix vertes.
Diapalme, émplâtre dessiccatif.
Diapasme, parfum pour le corps.
Diapédèse, éruption de sang,
Diaphénie, sorte d'électuaire pour les sérosités.
Diaphorèse, évacuation par les pores.
Diaphorétique, qui purge par les sueurs.
Diaphragme, muscle nerveux sur le ventre.
Dianoptique, remède qui fait transpirer.
Diaprun, électuaire de prunes.
Diarrhée, flux de ventre.
Diarrhodon, composition de roses rouges.
Diarthrose, articulation relâchée d'un os.
Diascordium, opiar de scordium.
Diasebeste, électuaire de sebeste.
Diasène, électuaire de séné.
Diastase, espèce de luxation.
Diastole, dilatation du cœur.
Diatesseron, sorte de thériaque.
Diatragacante, électuaire de gomme adragant.
Diététique, relatif à la diète, sudorifique et dessiccatif..
Digestif, qui a la vertu de faire digérer.
Discussif, qui dissipe les humeurs.
Dislocation, déboîtement d'un os.
Dissolvant, qui a la vertu de dissoudre.
Diurétique, apéritif, qui fait uriner.
Drastique, remède violent.
Dropax, emplâtre de poix et d'huile.
Dure-mère, membrane qui enveloppe le cerveau.
Dyspepsie, digestion laborieuse.
Dyspnée, difficulté de respirer.
Dyssenterie, flux de sang.
Dysurie, difficulté d'uriner.

E.

Ebullition, élevure sur la peau.
Ecachement, froissure d'un corps dur, contusion.
Ecarlatine, fièvre qui rend la peau rouge.
Ecbolique, qui précipite l'accouchement.
Eccathartique, désobstruant.
Ecchymose, contusion légère.
Eccoprotique, purgatif doux.
Echauboulure, elevure sur la peau.
Echinophtalmie, inflammation des paupières.
Echphractique, apéritif.
Ecsarcome, excroissance charnue.
Echtymose, agitation, dilatation du sang.
Ectropion, éraillement de la paupière inférieure.
Ectylotique, qui consume les durillons.
Egilops, ulcère au grand angle de de l'œil.

Electuaire, opiat fait d'ingrédiens choisis.
Elevure, sorte de pustule, bube, bouton.
Elixir, extrait des liqueurs.
Embarrure, fracture du crâne.
Embrocation, fomentation.
Emétique, antimoine (sulfure d'antimoine) préparé.
Emménagogue, qui provoque les règles.
Emphractique, visqueux, qui bouche les pores.
Emphysème, maladie qui fait enfler, tumeur pleine d'air.
Empirique, médecin qui n'a que l'expérience, charlatan.
Emplâtre, onguent étendu sur du linge.
Empyème; sang épanché dans une cavité.
Empyreume, huile brûlée, son goût.
Emulsion, potion rafraîchissante.
Encéphale, vers engendrés dans la tête.
Enchymose, effusion subite du sang.
Enkisté, enfermé dans une membrane.
Entérocèle, descente des intestins dans l'aine.
Epicarpe, cataplasme autour du poignet.
Epicaume, ulcère sur le noir de l'œil.
Epicérastique, médicament qui adoucit.
Epidémie, maladie contagieuse.
Epiderme, première peau.
Epididyme, éminence autour des testicules.
Epigastre, partie supérieure du bas-ventre.
Epiglotte, luette.
Epilepsie, mal caduc, haut-mal.
Epiphore, flux continuel des larmes.
Epiphyse, éminence cartilagineuse.
Epiplérose, réplétion excessive des artères.
Epiplocèle, hernie causée par la chûte de l'épiploon.
Epiplomphale, hernie de l'ombilic.
Epiploon, membrane qui couvre les intestins.
Epipastique, qui attire les humeurs.
Epithème, topique spiritueux.
Epreinte, douleur de ventre.
Epulotique, qui cicatrise les plaies.
Eréthisme, tension violente des fibres.
Erosion, action de l'acide qui ronge.
Errine, remède introduit par les narines.
Eruption, sortie prompte et subite.
Erysipèle, maladie de la peau.
Escarotiques, remèdes caustiques.
Escarre, croûte sur la peau, sur les plaies, etc.
Esquille, éclat d'un os.
Esquinancie, inflammation violente du gosier.
Estomac, partie du corps qui reçoit et digère les alimens.
Ethiops, mercure et soufre mêlés.
Etique, maigre, décharné.
Etisie, *voyez* phthisie.
Etourdissement, ébranlement du cerveau, vertige, trouble d'esprit.
Euphorie, évacuation facile.
Evanouissement, défaillance, foiblesse.
Exanthême, éruption à la peau.
Excoriation, écorchure.
Excrétion, sortie naturelle des humeurs.
Excrétoires, vaisseaux, glandes pour l'excrétion.
Excroissance, superfluité de chairs, de matières.
Exfoliation, division de l'os par feuilles.
Exomphale, hernie du nombril.
Exophtalmie, sortie de l'œil de son orbite.
Exostose, tumeur osseuse sur l'os.
Exulcération, commencement d'ulcère.

F.

Fausse pleurésie, demi-pleurésie.
Fébricitant, qui a la fièvre.
Fébrifuge, qui chasse la fièvre.
Fébrile, qui a rapport à la fièvre.
Fémur, os de la cuisse.
Fibres, filamens déliés.
Fiévreux, qui cause la fièvre.
Filtrer, clarifier en passant au travers.

Flegmagogue, qui purge la pituite.
Flegme, humeur du sang, pituite.
Flegmon, tumeur pleine de sang.
Fluxion, écoulement d'humeurs, enflure.
Fomentation, remède appliqué extérieurement.
Fongus, excroissance molle et spongieuse.
Formule, ordonnance de médecine.
Friction, frottement d'une partie du corps.
Furoncle, flegmon enflammé, clou.
Fusion, liquéfaction.

G.

Galbanum, gomme résolutive.
Gale, maladie de la peau.
Galipot, encens blanc, résine du pin.
Ganglion, tumeur sur les nerfs.
Gangrène, mortification totale d'une partie du corps.
Garus, élixir pour l'estomac.
Gaster, le bas-ventre, l'estomac.
Gastrique, stomacal, de l'estomac.
Glaire, humeur visqueuse.
Glande, partie molle, spongieuse.
Goître, tumeur grosse et spongieuse à la gorge.
Gomme, substance qui découle des arbres.
Gomme-gutte, substance résineuse, violent purgatif.
Gonagre, goutte aux genoux.
Goutte, crampe, convulsion du nerf de la jambe.
Goutte-gypseuse, goutte aux articles.
Goutte-sciatique, goutte à l'emboîture de la cuisse.
Goutte-sereine, obstruction subite du nerf optique.
Gratelle, petite gale.
Grévière, blessure sur l'os de la jambe.

H.

Hémagogue, antidote pour provoquer les règles et le flux hémorroïdal.
Hématocèle, hernie de sang extravasé.
Hématose, conversion du chyle en sang.
Hémiplégie *ou* hémiplexie, paralysie de la moitié du corps.
Hémocerhne, éruption du sang par la gorge.
Hémoptyque, qui crache le sang.
Hémoptysie, crachement de sang par rupture.
Hémorragie, perte de sang par le nez, par une plaie.
Hémorroïdal, qui a rapport aux hémorroïdes.
Hémorroïdes, dilatation de la veine hémorroïdale de l'anus.
Hémorroïsse, femme qui a un flux de sang.
Hémostasie, stagnation universelle du sang par la plétore.
Hémostatique, qui arrête les hémorragies.
Hépatique, qui concerne le foie, plante pour ses maladies.
Hernie, descente de boyaux.
Herpe, dartres.
Hière-pierre, électuaire qui purge l'estomac.
Hoquet, mouvement convulsif du diaphragme.
Humectant, qui humecte, rafraîchit.
Humeur, fluide dans les corps.
Humoral, qui vient de l'humeur.
Hydragogue, qui purge les eaux et les sérosités.
Hydrentérocèle, descente des intestins dans le scrotum.
Hydrocèle, tumeur aqueuse autour des testicules.
Hydrocéphale, hydropisie de la tête.
Hydromel, breuvage d'eau et de miel.
Hydromphale, tumeur aqueuse au nombril.
Hydrophisocèle, hydropisie mêlée d'air.
Hydrophobie, horreur pour les liquides.
Hydrophtalmie, hydropisie de l'œil.
Hydropirette, fièvre maligne avec colliquation.
Hydropisie, enflure causée par l'épanchement des eaux.

Hydrosarque, tumeur aqueuse et charnue.
Hydrotique, sudorifique.
Hygrocirsocèle, fausse hernie du scrotum.
Hyperscariose, excroissance de chair.
Hypnotique, qui provoque le sommeil.
Hypocondre, parties latérales de la partie supérieure du bas-ventre.
Hypocondriaque, atrabilaire, triste.
Hypogastre, partie inferieure du bas-ventre.
Hypoglosses, nerfs de la langue pour le goût.
Hypoglosside, inflammation sous la langue.
Hypoglottite, glande sous la langue.
Hypophore, ulcère ouvert, profond et fistuleux.
Hypophtalmie, douleur sous la cornée de l'œil.
Hypopion, amas de pus sous la cornée.
Hystéralgie, douleur dans la matrice.
Hystérique, qui a rapport à la matrice.

I.

Ichor, sérosité âcre, sanie des ulcères.
Ictère, débordement de bile qui cause la jaunisse.
Iles, os du bassin.
Ileum, le plus long des intestins grêles.
Incarnatif, qui réunit, fait revivre les chairs.
Incisif, propre à atténuer, à diviser.
Incrassant, qui épaissit le sang, les humeurs.
Indigestion, coction imparfaite des alimens.
Inédie, diète, abstinence.
Inflammation, âcreté, ardeur.
Injecter, introduire une liqueur avec une seringue.
Insolation, exposition au soleil.
Intermittente (fièvre) qui cesse et qui reprend.
Intestinal, qui appartient aux intestins.
Intestinaux (vers) dans les intestins.
Intestins, boyaux.
Ischurie, suppression totale d'urine.

J.

Jaunisse, maladie causée par la bile répandue.
Jugulaire, qui appartient à la gorge.
Julep, potion médicinale.

K.

Kermès, préparation d'antimoine.
Kinancie, esquinancie inflammatoire.

L.

Lacrymale (fistule) qui vient au coin de l'œil.
Lagophralmie, maladie des paupières.
Larynx, partie supérieure de la trachée-artère.
Laudanum, extrait d'opium.
Laxatif, qui lâche le ventre.
Lépidosarcome, sorte de tumeur.
Lèpre, gale sur tout le corps.
Léthargie, assoupissement.
Lienterie, sorte de dévoiement.
Liniment, médicament pour adoucir et humecter.
Lipothimie, défaillance des esprits.
Lippitude, écoulement abondant de chassie.
Litharge, chaux de plomb.
Lithiasie, formation de la pierre.
Lithontriptique, qui dissout la pierre.
Lochies, vidanges, évacuations après l'accouchement.
Looch, électuaire pour la poitrine.
Lombes, parties inférieure du dos.
Lotion, remède qui lave.
Loupe, tumeur ronde enkistée.
Luette, morceau de chair à l'entrée de la gorge.
Lut, enduit pour boucher les vases.

Luxation, déboîtement, déplacement des os.
Lymphe, humeur aqueuse.

M.

Machicatoire, drogue que l'on mâche sans l'avaler.
Magdaléon, rouleau rempli d'emplâtres.
Malacie, désir excessif de certains alimens.
Malactique, émollient.
Maladie chronique, maladie de longue durée.
Malagme, cataplasme émollient.
Malaxer, pétrir pour amollir.
Mal caduc, épilepsie.
Mal saint main, gale.
Mamelle, partie charnue, glanduleuse qui renferme le lait.
Mamelon, le bout de la mamelle.
Maniaque, furieux.
Manie, altération d'esprit avec fureur.
Manne, suc congelé, drogue purgative.
Marasme, maigreur extrême, consomption.
Masticatoire, ingrédient pour purger la pituite.
Matière, excrémens, pus.
Maturatif, qui hâte la formation du pus.
Méconium, suc du pavot, excrémens d'un nouveau né.
Mélancolie, bile noire.
Membrane, partie mince et nerveuse.
Menstrues, évacuations périodiques.
Méphytique, qui a une qualité malfaisante, meurtrière.
Mercure, vif-argent.
Mésaraïque, veine du mésentère.
Mésentère, production du péritoine qui règne en forme de fraise le long de la partie cave des arcs formés par différentes circonvolutions des intestins; c'est ce qui est connu dans le veau sous le nom de *fraise*.
Migraine, douleur dans la moitié de la tête.
Mithridat, antidote.
Mixtion, mélange de drogues dans un liquide.
Molécule, petite partie d'un corps.
Mondificatif, qui sert à nettoyer.
Mucilage, matière visqueuse, épaisse.
Mucosité, humeur épaisse.
Muqueux, qui a de la mucosité.
Muscle, partie charnue, fibreuse, organe du mouvement.
Muscosité, mousse dans le ventricule.

N.

Narcotique, qui assoupit.
Natrum, sel alcali naturel.
Natta, tumeur mollasse au dos, aux épaules.
Nausée, envie de vomir.
Néphrétique, colique par le gravier des reins : qui guérit cette colique.
Nerfs, sorte de cordons blanchâtres, organes des sensations, du mouvement.
Nitre, sorte de salpêtre.
Nitrite, sel formé par la combinaison de l'acide nitreux avec d'autres substances.
Nodus, tumeur dure et indolente sur les os.
Noli me tangere, ulcère malin.
Nutritum, onguent dessiccatif et rafraîchissant.

O.

Obstruction, engorgement, embarras dans les vaisseaux.
Odontalgie, douleur de dents.
Odontalgique, propre a calmer les douleurs de dents.
Œdème, tumeur molle sans douleur.
Œsophage, canal de la bouche à l'estomac.
Olfactif (nerf) de l'odorat.
Oliban, encens mâle.
Omphalocèle, hernie qui se fait au nombril.
Ongle, pellicule, amas de pus, maladie des yeux.

Onguent, médicament composé de consistance molle.
Ophtalmie, maladie des yeux, inflammation de la conjonctive.
Opiat, électuaire, pâte pour les dents.
Opilation, obstruction.
Opium, suc de pavor narcotique et soporatif.
Orthopnée, oppression qui empêche la respiration.
Orviétan, contre-poison.
Oscillation, mouvement de toutes les fibres du corps humain, au moyen duquel elles broient, atténuent les liquides et accélèrent leur circulation.
Otalgie, mal d'oreille.
Oxycrat, mélange d'eau et de vinaigre.
Oxymel, liqueur faite de miel et de vinaigre.
Oxyregmie, aigreurs de l'acide de l'estomac.
Oxyrrhodin, liniment d'huile et de vinaigre rosat.
Ozène, ulcère putride du nez.

P.

Palindromie, reflux des humeurs viciées vers les parties nobles.
Palpitation, battement, mouvement déréglé et inégal du cœur.
Panacée, remède universel.
Panaris, tumeur phlegmoneuse au bout des doigts.
Panchymagogue, capable de purger toutes les humeurs.
Pancréas, corps charnu au milieu du mésentère.
Pancréatique, qui sort du pancréas.
Papillaire, membrane de la langue.
Papille, houpes nerveuses de la langue qui servent au goût.
Papillots, taches sur la peau dans la fièvre pourpre.
Papules, pustules.
Paralysie, privation du sentiment ou du mouvement.
Paraphimosis, gonflement du prépuce.
Paraplégie, paralysie de tous les membres.
Paraplésie, espèce de paralysie.
Parenchyme, substance propre de chaque viscère.
Parotide, glande, tumeur.
Paroxisme, accès, redoublement, temps le plus fâcheux de la maladie.
Pectorale, qui est bon pour la poitrine.
Pédiculaire, maladie dans laquelle il s'engendre des poux.
Pelade, maladie qui fait tomber les poils et les cheveux.
Pépastique, propre à mûrir les humeurs, à faciliter la digestion.
Péricarde, capsule membraneuse qui enveloppe le cœur.
Périnée, espace entre l'anus et les parties naturelles.
Périoste, membrane qui enveloppe les os.
Péripneumonie, inflammation des poumons avec fièvre et oppression.
Péritoine, membrane qui revêt intérieurement le bas-ventre.
Pessaire, remède solide pour les femmes.
Peste, maladie épidémique et contagieuse.
Pétéchiale (fièvre) accompagnée de pétéchies.
Pétéchies, espèce de pourpre, fièvre contagieuse.
Phagédénique, rongeant.
Pharmaceutique, qui appartient à la pharmacie.
Phimosis, maladie du prépuce trop serré.
Phlogose, inflammation interne ou externe.
Phthisie, marasme, consomption.
Picotement, impression douloureuse sur la peau.
Pilules, composition médicinale en petites boules.
Pituite, flegme, humeur aqueuse, lymphatique et visqueuse.
Placenta, masse mollasse, partie de l'enveloppe du fœtus.
Pléthore, réplétion d'humeur et de sang.

Plèvre, membrane qui garnit les côtes.
Pleurésie, inflammation de la plèvre.
Pleuropneumonie, pleurésie dans laquelle la plèvre et les poumons sont enflammés.
Pneumatocèle, fausse hernie du scrotum.
Pneumatomphale, fausse hernie du nombril.
Pneumatose, enflure de l'estomac.
Pneumonique, propre aux maladies du poumon.
Poitrine, partie qui contient les poumons et le cœur.
Poix, mélange de résine brûlée et de suie.
Poumon, principal organe de la respiration.
Prophylactique, remède pour conserver la santé.
Prostates, corps glanduleux à la racine de la verge.
Prurit, démangeaison vive, chatouillement agréable.
Psora, gale, pustule.
Ptyalalogue, qui provoque la salivation.
Pubis, os innominé.
Pulmonie, maladie du poumon.
Pus, sang ou matière corrompue.
Pustule, tumeur pleine de pus.
Putride, causé par la corruption, accompagné de pourriture.
Pycnotique, qui rafraîchit et condense les humeurs.
Pyrotique, caustique, qui cautérise.

R.

Rachitis, courbure de l'épine et des os longs.
Rage, délire furieux accompagné d'horreur pour les liquides.
Rate, partie du corps molle, spongieuse, au flanc gauche.
Raucité, âpreté, voix rauque.
Réfrigératif, qui rafraîchit, refroidit.
Rein, les lombes, le bas de l'épine du dos.
Répercussif, qui fait rentrer.
Répercuter, faire rentrer les humeurs.
Réplétion, plénitude, grande abondance d'humeurs.
Résolutif, qui peut résoudre.
Restaurant, consommé très-succulent.
Révulsion, retour des humeurs dont le cours est changé.
Rhagades, fentes, ulcères à la bouche.
Rhumatisme, douleur dans les muscles, les membranes, le périoste.
Rob, suc dépuré et épais de fruits cuits.
Rot, ventosité, vapeur qui s'élève de l'estomac.
Rougeole, maladie qui cause des rougeurs.

S.

Sacrum, os, la dernière vertèbre.
Sagapenum, gomme.
Sanie, pus séreux des ulcères.
Sarcocèle, tumeur charnue attachée aux testicules.
Sarcome, tumeur, excroissance charnue.
Sarcomphale, excroissance charnue au nombril.
Sarcotique, qui fait renaître les chairs.
Scarification, incision faite sur la peau.
Scarlatine, fièvre accompagnée de rougeurs.
Sciatique, goutte aux hanches.
Scorbut, maladie contagieuse.
Scrofules, écrouelles.
Scrotum, bourses, membranes des testicules.
Sécrétion, filtration et séparation des humeurs.
Sédatif, qui calme les douleurs.
Septique, qui fait pourrir les chairs.
Séreux, aqueux, chargé de sérosité.
Sérosité, portion aqueuse du sang.
Sérum, humeur aqueuse, partie du chyle et du sang.
Sinus, cavité.
Somnifère, qui endort.
Soporatif, qui a la vertu d'endormir.

Soporeux, qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux.
Soufre sublimé, fleur de soufre.
Sparadrap, toile trempée dans un emplâtre fondu.
Spasme, crispation, convulsion de nerfs.
Spasmodique, contre le spasme.
Spermatocèle, fausse hernie.
Sphacèle, mortification entière d'une partie du corps.
Splénique, qui concerne la rate.
Splénitis, inflammation de la rate.
Squirre, tumeur dure sans douleur.
Stéatocèle, tumeur du scrotum.
Sternum, os du devant de la poitrine.
Sternutatoire, qui provoque l'éternuement.
Stomacal, stomachique, bon pour l'estomac.
Strangurie, envie fréquente et involontaire d'uriner.
Stupéfiant, qui engourdit.
Styptique, qui resserre et arrête le sang.
Sublimé, mercure volatilisé.
Sudorifique, qui provoque la sueur.
Suette, maladie épidémique.
Sueur, humeur qui sort des pores.
Suffocation, étouffement, difficulté de respirer.
Suffusion, épanchement du sang, de la bile entre cuir et chair.
Sulfate, sel formé par la combinaison de l'acide sulfurique avec...
Sulfure, combinaison dont la base est le soufre.
Suppositoire, sorte de médicament externe.
Suppuratif, qui fait supperer.
Suppuration, formation, écoulement de pus.
Symptôme, signe, accident dont on tire quelque présage.
Syncope, défaillance, pamoison.

T.

Tartre, dépôt terreux et salin produit par la fermentation du vin.
Tartrite, sel formé par la combinaison de l'acide tartreux avec...
Teigne, sorte de gale à la tête.
Tendon, extrémité du muscle.
Ténesme, épreintes douloureuses au fondement sans évacuation.
Ténia, vers solitaire.
Testicules, corps glanduleux où se prépare la semence.
Tétanos, convulsion qui roidit le corps.
Tétin, bour de la mamelle.
Thorachique, bon pour la poitrine.
Tonique, remède qui rend l'action aux fibres.
Topique, qui n'agit que sur une partie.
Toux, maladie qui fait faire des efforts à la poitrine avec bruit pour en pousser dehors une humeur âcre et piquante.
Trachée-artère, canal de l'air que nous respirons.
Tranchées, douleurs vives et aiguës dans les entrailles.
Trochisques, médicamens en poudre.
Tubérosité, bosse, tumeur, éminence, inégalité.
Tuméfaction, tumeur, enflure non ordinaire.
Tumeur, enflure causée par accident ou par maladie.
Tympanite, hydropisie sèche.

U.

Ulcère, plaie causée par la corrosion des humeurs âcres et malignes.
Urètre, canal par où sort l'urine.
Utérine (fureur), manie, maladie, passion amoureuse très-violente.

V.

Vagin, conduit à la matrice.
Vapeurs, affections causées par les maladies de l'estomac.
Varice, veine excessivement dilatée par quelqu'effort.
Varicocèle, tumeur du scrotum formée par des varices.
Variolique, matière qui forme la petite vérole.

Venin, suc dangereux d'animaux ou de végétaux.
Ventre, capacité du corps où sont enfermés les boyaux.
Vermeil, d'un rouge plus foncé que l'incarnat.
Vermifuge, qui chasse et fait mourir les vers
Vert-de-gris, oxide de cuivre vert, rouille qui vient sur certains métaux.
Vertige, étourdissement, tournoiement de tête, folie.
Virus, venin des maux vénériens.
Viscère, une partie des entrailles et des parties nobles.
Visqueux, gluant, tenace.
Vitriol (sulfate), sel astringent formé par l'union d'un métal avec l'acide vitriolique (acide sulfurique).
Vomique, abcès du poumon qui fait cracher le sang.
Vomitif, remède qui provoque le vomissement.
Vulnéraire, propre pour la guérison des plaies et des ulcères.

X.

Xérophtalmie, ophtalmie sèche, rougeur sans enflure, démangeaison.

DICTIONNAIRE
BOTANIQUE
ET
PHARMACEUTIQUE.

A

Aavora, Avoura *ou* Aoura. Fruit d'un espèce de palmier qui se trouve dans l'Afrique et aux Antilles. Lemeri fait mention d'un Aoura qui est de la grosseur d'un œuf de poule. La chair de ce fruit est jaune, son noyau dur, osseux de la grosseur de celui d'une pêche, renfermant une amande blanche fort astringente et propre à arrêter le cours de ventre. *Voyez* Palmier.

Abanga. Nom que les habitans de l'île de Saint-Thomas donnent au fruit de leur palmier. Ce fruit est de la grosseur d'un citron auquel il ressemble beaucoup, et selon Bauhin, les Insulaires en donnent trois ou quatre pepins par jour à ceux qui ont besoin de pectoraux. *Voyez* Palmier.

Abcès. Pour faire mûrir et suppurer un abcès ou charbon.

1°. On met dans un pot de terre un quarteron de savon blanc coupé menu, avec une demie livre d'huile d'olive. Etant fondus ensemble on y ajoute une once de cire jaune et on remue souvent avec une spatule de bois : on y met ensuite une once de miel commun, et on fait bouillir deux ou trois bouillons ; on le retire ensuite du feu, et sans le laisser refroidir, on y jette deux onces de thérébentine de Venise, autant d'huile de scorpion, une once de fleur de chaux vive, et deux gros de cendre tamisée : le tout bien incorporé, on y ajoute deux onces d'huile de Millepertuis ; on mêle bien le tout et on le garde dans un vase de terre vernissée. On applique sur l'abcès ou le charbon un emplâtre un peu chaud qu'on renouvelle soir et matin.

2°. De la scabieuse pilée avec du levain et du savon appliquée en cataplasme chaud ; ou bien des feuilles du sureau ; ou un oignon de lis.

3°. En général, la graisse d'oie, et sur-tout celle d'oie

sauvage est très-propre à faciliter la suppuration, elle est préférable à la graisse de porc.

4°. Du froment cru, long-tems mâché, est encore très-bon appliqué sur l'abcès.

5°. Un cataplasme fait de feuilles et de racines de mauve et guimauve, oignon de lis, mie de pain blanc, le tout cuit ensemble puis passé, y ajoutant un jaune d'œuf et très-peu de safran. Si l'apostume est très-froid, on pourra ajouter dans la cuisson du cataplasme, des racines d'aunée, d'hièble et de couleuvrée, des fleurs de camomille et mélilot, de l'oignon et du levain de froment.

6°. Un cataplasme de feuilles de bétoine avec de la graisse de porc, fait suppurer les furoncles et autres apostumes.

Abcès dans le corps. On fait infuser pendant dix-huit heures, dans deux pintes du meilleur vin blanc, quatre onces des herbes vulnéraires. On en donne au malade un verre le matin, et un autre une heure après; une heure après on lui donne un bouillon gras ou maigre, ou de l'eau de gruau, et on continue pendant douze ou quinze jours, si le malade n'a pas plutôt achevé de vuider l'abcès dès les premiers jours, on apperçoit par les selles que l'abcès a commencé à se fondre.

Abcès de l'anus. 1°. Il se guérit avec le baume de soufre (sulfure d'huile volatile), il doit être pansé par un chirurgien expert.

2°. On en a vu guérir sans pansement après avoir pris pendant quinze jours plein une cuiller à café, d'une composition faite de miel vierge incorporé à la quantité d'une demi-livre avec une once de fleur de soufre (soufre sublimé).

Abeille. mouche connue sous le nom de *mouche à miel.* Les abeilles séchées et mises en poudre, enduites avec miel, ou mêlées dans de l'huile de lézard pour frotter la tête sont éprouvées contre l'alopécie ou chûte des cheveux.

Abricotier, (*Armeniaca fructu majori, nucleo amaro*, Tourn. 923. *Prunus armeniaca*, Linn.) Il y en a plusieurs espèces et variétés. Cet arbre est très-beau : on tire de ses fleurs, par la distillation, une liqueur renommée appelée la *créole.* Son fruit est très-sain et fort nourrissant, il se mange cru ou infusé dans du vin avec du sucre ou cuit en marmelade. Ce fruit est cordial, pectoral, humectant, quelquefois venteux, il excite les crachats et rétablit les forces. L'amande contient une huile qu'on tire par expression, comme celle des autres amandes, elle est bonne contre les bruissemens d'oreille, et la surdité; elle contribue à calmer les douleurs des hémorroïdes.

On pile les amandes qui sont amères, puis on les bat dans de l'eau ou du bouillon, que l'on passe ensuite pour le faire prendre aux femmes en couche lorsquelles ont des tranchées.

Les Espagnols font de ce fruit une marmelade en y mêlant du gingembre, des épiceries et des odeurs dont ils remplissent des oranges qu'ils font confire et sécher; ils regardent l'usage de ces oranges après le repas, comme très-propre à faciliter la digestion.

Absinthe, Aluyne. (*Absinthium ponticum seu romanum*, Tourn. 457. *Arthemisia pontica*, Linn. 1188.) Il y a encore l'absinthe maritime, (*arthemisia maritima*, Linn. 1186), l'absinthe des Alpes, (*absinthium alpineum*, Tourn. 458), et l'*absinthium judaicum*. Voy. *Poudre à vers*.

L'absinthe est une plante vivace qui vient naturellement dans un terrein inculte et aride; elle s'élève aisément dans les jardins, elle se multiplie de semences et de drageons: toutes les espèces en sont amères et odorantes; elles sont stomacales, apéritives, hystériques, fébrifuges et vulnéraires détersives. Celles qu'on emploie le plus ordinairement sont les deux premières; la troisième est commune sur le bord de la mer Méditerranée: dans les départemens méridionaux, on s'en sert assez familièrement. La quatrième espèce est étrangère; on en parlera en son lieu.

Il y a peu de plante d'un usage plus familier, et dont les propriétés soient plus connues que celle-ci: on en fait plusieurs préparations très-utiles, et on l'emploie telle que la nature nous la présente. De quelque manière qu'on la prépare, elle conserve une amertume considérable, comme étant remplie de sel volatil, huileux et aromatique. Cette plante est propre à réveiller l'appetit, à rétablir le levain de l'estomac, et à fortifier cette partie: on l'emploie avec succès pour détruire les matières vermineuses, et corriger les aigreurs: elle emporte aussi les obstructions des viscères, débouche la rate et le foie, guérit la jaunisse, pousse les mois et les urines, et convient à la plupart des maladies chroniques. Mathiole, Veslingius et Eraste assurent qu'ils ont vu guérir des hydropiques par le seul secours de l'absinthe. Cette plante ou son extrait guérit souvent les fièvres intermittentes; mais s'il ne suffit pas, il faut la mêler avec le quinquina: on donne cet extrait à un gros, ou le suc des feuilles à deux onces au commencement de l'accès, et on couvre bien les malades: extérieurement elle favorise quelquefois la résolution des tumeurs peu sensibles, et de tu-

meurs inflammatoires lentes à se résoudre par foiblesse. On met aussi une petite poignée de ses feuilles dans un bouillon, sur-tout celles de la petite absinthe, qui est moins amère; ou bien on la donne en infusion dans l'eau commune, avec un peu de sucre, comme le thé; mais, à cause de son amertume, on emploie plus ordinairement les préparations suivantes, qui sont le vin d'absinthe, le sirop, la conserve, le sel, l'extrait, l'huile et l'eau distillée.

Le vin d'absinthe se fait en faisant fermenter les feuilles et les sommités dans le vin sortant de la cuve, qu'on garde ensuite pour le besoin; ou bien on en met une poignée dans une chopine de vin, qu'on laisse infuser pendant vingt-quatre heures; on en fait boire trois ou quatre onces le matin à jeun, pendant plusieurs jours de suite: les filles qui ont les pâles-couleurs et les autres symptômes qui les accompagnent, comme le dégoût, les envies de vomir, les gonflemens d'estomac, etc. se trouvent soulagées par ce remède.

La conserve, l'extrait et le sirop d'absinthe s'ordonnent depuis demi-once jusqu'à une once, ou seuls, ou pour lier des poudres et former les bols, pilules ou opiats apéritifs, mésentériques, hystériques, etc.; l'eau distillée s'ordonne à quatre ou six onces. Quelques-uns estiment fort la teinture et la quintessence d'absinthe: on emploie l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin (alcohol) pour ces préparations, ce qui leur donne plus d'activité; aussi la dose en est-elle beaucoup moindre, car on n'en donne que quinze gouttes dans un verre de liqueur appropriée.

Le sel fixe ou lixiviel d'absinthe se donne depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros dans les infusions purgatives, ou dans les bouillons apéritifs. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser cette plante, est bonne pour tuer les vers: on en frotte le ventre et le nombril des enfans, sur lequel on met du coton qui en est imbibé. L'absinthe en poudre s'emploie dans les cataplasmes résolutifs: il est vulnéraire détersif, propre à résister à la pourriture; il entre dans le vin aromatique si familier dans la chirurgie.

Willis recommande fort pour l'anasarque, le remède suivant. Faire calciner jusqu'à blancheur des cendres d'absinthe; les passer par un tamis, et en mettre en digestion quatre onces dans deux livres de vin blanc, dans un vaisseau bien bouché, pendant trois heures; passer la liqueur: la dose en est de six onces, ou même huit, deux fois par jour.

Ruland et Hulse prétendent que dans l'esquinancie, le

cataplasme fait avec les feuilles vertes, pilées et mêlées avec suffisante quantité de sain-doux, appliqué chaudement sur la partie souffrante, est un excellent remède.

Thomas Bartholin assure que la décoction d'absinthe faite dans l'eau de la mer, est un bon remède pour arrêter les progrès de la gangrène, si on en fomente souvent la partie malade : on pourroit dans les endroits éloignés de la mer, faire fondre du sel marin ou du sel ammoniac dans l'eau commune, pour faire la décoction.

Chesneau dit que si on fait bouillir la racine de concombre sauvage avec les feuilles d'absinthe, le tout bien coupé, et mêlé dans deux parties d'eau et trois parties d'huile, on en tire un excellent remède pour guérir la migraine, si l'on fomente la partie malade avec l'huile, et que l'on y applique le marc par-dessus. Ce remède est tiré de Paul Eginete. Le sel fixe d'absinthe est un bon remède pour arrêter le vomissement, si on en donne un scrupule imprégné du suc de citron.

L'absinthe est employée dans le *dialacca magna* de Mésué, dans le *diacurcuma* du même auteur, dans la confection hamech, dans l'hière composé de Nicolas d'Alexandrie, dans les pilules aggrégatives de Mésué, dans celles que Nicolas de Salerne appeloit pilules *sine quibus esse nolo*, dans les pilules optiques de Mésué, dans le cérat stomachique, dans l'emplâtre de mélilot, dans le baume tranquille, et dans la poudre contre la rage de Paulmier.

L'absinthe est aussi employée dans le sirop cachectique de Charas, et dans le sirop lientérique du même auteur : plusieurs font entrer cette plante dans l'eau vulnéraire, et on la met, en quelques endroits, dans la bière.

Acacalis. Arbrisseau qui croît en Egypte, dont la graine est semblable à celle du tamarin. Son infusion est à Constantinople, un remède populaire pour éclaircir la vue.

Acacia (*Pseudo Acacia vulgaris*, Tourn. 649. *Mimosa nolitica*, Linn. 1043.) On exprime les fruits de cet arbre avant qu'ils soient dans une parfaite maturité, et on en tire un suc qu'on fait épaissir en consistance d'extrait solide, qu'on appelle du nom de cet arbre. Ce suc nous est apporté du Levant, d'Espagne, et sur-tout de l'Arabie, où ces arbres croissent en quantité près du mont Sinaï, comme le rapporte Prosper Alpin, qui assure que c'est le véritable acacia que les anciens employoient dans la thériaque : c'est presque la seule composition où cette drogue soit présentement en usage, quoique cet auteur moderne dise des merveilles de ses vertus.

L'acacia, pour être bon, doit avoir une consistance solide et facile à rompre, une couleur tannée noirâtre, et une saveur acerbe et austère. Ce suc est excellent dans toutes les hémorragies, crachemens de sang, pertes des femmes, cours de ventre, et généralement toutes sortes d'évacuations excessives; la dose est depuis demi-dragme jusqu'à une, en poudre ou en bol. Les Égyptiens emploient la décoction des feuilles et des fleurs comme celle des fruits; ils les donnent en lavement dans ces maladies; ils en font des fomentations pour les descentes de la matrice et du fondement; ils s'en servent en gargarisme pour les ulcères de la gorge, les fluxions des dents et des gencives. Ce remède raffermit ces parties dans leurs alvéoles; il appaise aussi l'inflammation des yeux, appliqué dessus. Prosper Alpin en fait grand cas pour préserver les jointures des fluxions qui les menacent, particulièrement de la goutte. C'est un puissant répercussif qui demande, comme les autres remèdes de cette nature, de grandes précautions avant d'être mis en usage, étant d'une conséquence infinie, dans cette maladie, de ne pas se servir de remèdes trop astringens et trop froids, car une trop subite répercussion peut occasionner les suites fâcheuses d'une goutte remontée.

On substitue à l'acacia d'Égypte qui est rare, le suc épaissi de nos prunelles, qu'on appelle *acacia nostras*. C'est de cet arbre que coule la gomme arabique.

Acajou. Arbre d'Amérique qui produit une noix qui renferme une amande blanche, dont la vertu est astringente. Passée au feu, comme on fait des marrons, elle est agréable à manger. Mondée de sa pellicule, elle cesse d'être astringente. L'huile qu'on tire de la substance de l'écorce de cette noix est noire, âcre et caustique. On l'emploie pour nettoyer les dartres, les ulcères malins, consumer les chairs baveuses, guérir les cors des pieds et ôter les taches de rousseur; en général il ne faut l'employer qu'avec beaucoup de circonspection.

Acanthe, ou Branc-Ursine, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec la patte d'un ours. (*Acanthus mollis*, Lin. 891.) Cette plante est chaude et sèche, et une des cinq herbes émollientes.

L'acanthe se trouve dans les bois des montagnes; on emploie ordinairement ses feuilles en décoction comme celles de mauve, pour les lavemens et les fomentations émollientes. Dioscoride recommande cette plante pour pousser les urines, pour modérer les cours de ventre, et dans l'accouchement

difficile : on l'applique aussi utilement sur les parties brûlées, et sur les membres disloqués. Dodonée ajoute que sa racine approche des vertus de celle de la grande consoude, et qu'on peut s'en servir également dans le crachement de sang, dans la pulmonie, et dans les blessures internes causées par quelque chute ou par des coups violens.

Acaricaba. Linnæus range cette plante du Brésil dans le genre de l'hidrocotile. Sa racine aromatique peut être mise au rang des meilleurs apéritifs, et le suc des feuilles parmi les vomitifs et les antidotes.

Accioca. Les habitans de la montagne de Laxe donnent ce nom à une herbe qui croît au Pérou, et qu'on substitue, dans le besoin, au thé du Paraguay, dont on lui croit les propriétés.

Achanaca, plante de l'Inde dont la feuille ressemble à celle du chou, mais elle n'est pas si épaisse, et les côtes en sont plus tendres. Son fruit, qui est gros comme un œuf, et de couleur jaune, naît au milieu des feuilles. Les Indiens l'estiment beaucoup contre la vérole.

Ache. (*Apium, grave olens*, Linn. 379.) Il est ou de jardin, nommé autrement *céleri*, ou aquatique, et surnommé *Berle*; ce dernier est plus en usage en médecine.

Lorsque cette plante est adoucie par la culture, et blanchie par le fumier dans lequel on l'enterre, on l'appelle *céleri*; on la mange en salade et dans la soupe.

La racine et les feuilles d'Ache sont en usage dans les bouillons apéritifs, une poignée par chaque chopine d'eau : on les emploie aussi dans les tisanes, les apozèmes, et dans les sirops que l'on prépare pour désopiler les viscères. On ordonne le suc d'ache dans les fièvres intermittentes, avec succès; on en fait prendre six onces au commencement du frisson, et on couvre le malade, qui sue ordinairement : ce suc est un bon gargarisme dans le scorbut, pour nettoyer les ulcères malins, particulièrement du gosier et de la bouche, il raffermit les gencives; on en bassine aussi les cancers et les ulcères. On fait avec les sommités d'ache et le sucre, une conserve estimée pour les maux de poitrine, pour les vents, pour pousser les mois et les urines; on en donne demi-once. J. Bauhin défend aux épileptiques l'usage du céleri, comme leur étant très-nuisible. Les feuilles d'ache mangées en salade, ont réussi pour guérir une extinction de voix assez ancienne. La semence d'ache est une des semences chaudes mineures.

On fait avec le suc d'ache, la farine de seigle et les jaunes

d'œufs, un cataplasme excellent pour le charbon : quelques-uns y ajoutent l'huile rosat.

On fait un onguent excellent avec les feuilles d'ache, connu sous le nom d'*Apio*, pour faire passer le lait aux femmes qui ne peuvent pas nourrir leurs enfans. On prend parties égales des feuilles de cette plante et de celles de menthe ou baume, qu'on fait bouillir dans du sain-doux; on le passe ensuite par un tamis, et on saupoudre ce qui est passé avec la poudre de semence d'ache ; on applique ce remède chaud sur les mamelles. Cette composition est préférable à celle d'Ettmuller qui emploie le vinaigre distillé. Avec la tige, des feuilles et des fleurs cueillies à la fin du printems, on fait une eau, et l'onguent *Apio* mondificatif est excellent dans les tumeurs suppurées des mammelles.

Demi-verre, contenant environ deux à trois onces de suc d'ache, est très-utile dans l'enflure qui menace l'hydropisie : il faut les prendre le matin à jeun.

La racine d'ache entre dans le sirop de chicorée, le sirop apéritif cachectique de Charas, le sirop anti-asthmatique du même, le sirop bysantin, le sirop des cinq racines, et dans celui de chamæpytis, d'eupatoire, d'endive. La semence d'ache entre dans la poudre lithontriptique de Du Renou, et dans la bénédicte laxative.

Ache d'eau, *ou* Berle. (*Sion sive Apium palustre.*) Cette plante est très-commune au bord des fontaines et des étangs ; on l'emploie comme le cresson : elle est très-utile dans le scorbut, la rétention d'urine, la suppression des ordinaires, les obstructions du bas-ventre, et les autres maladies chroniques, dans lesquelles il faut rétablir le ressort des parties solides, et la fluidité des liqueurs : elle est bonne dans la dyssenterie : on peut la substituer à l'Ache ordinaire dans les bouillons apéritifs. Son suc est préférable à sa décoction. *Voyez* Livesche.

Acmelle (*Spilanthus acmella*, Linn.) Cette plante, du genre des *bidens*, est très-commune dans l'île de Ceylan où elle croît d'environ deux pieds. On en cueille les feuilles avant que les fleurs paroissent ; on les fait sécher au soleil, et on les prend en poudre dans du thé. Souvent on fait infuser la racine, les tiges et les branches dans de l'esprit-de-vin (alcohol) que l'on distille ensuite. On se sert des fleurs, de l'extrait, de la racine et des sels de l'acmelle dans les pleurésies, les coliques et les fièvres.

Aconit (*Aconitum anthora*, Linn. 751. *Aconitum lycoctonum*, Tourn.) Sa racine qui est vivace, est le contrepoison

du *thora*, espèce de renoncule, ainsi que des autres aconits dont la corolle est jaune, velue, et à trois pistils. Cette espèce a cinq pistils; elle agit en divisant les humeurs. Les habitans des Alpes en font usage contre la morsure des chiens enragés et la colique. Les aconits dangereux peuvent être employés en fomentation dans des onguens pour la gale et pour faire mourir les poux.

Acorus véritable (*Acorus odoratus*, *acorus calamus*, Linn. 462.) C'est une racine longue comme la main, grosse comme le doigt, parsemée de petits nœuds et de filamens, légère, d'une substance raréfiée, rougeâtre au dehors, blanche en dedans, odorante, âcre au goût; on l'appelle vulgairement, mais improprement, *calamus aromaticus*, avec l'addition d'*officinarum*, pour le distinguer du véritable *calamus aromaticus*, racine d'une espèce de roseau étranger qu'on apporte des Indes Orientales, très-rare en Europe; et celui qui se trouve chez les droguistes, est ordinairement falsifié ou corrompu, a perdu son sel volatil, et est devenu inutile; c'est pourquoi on a recours à l'*acorus odoratus* dont nous parlons dans cet article. Ses feuilles sont longues et étroites, approchantes de celles de l'iris. Cette plante croît dans les marais de l'Asie, dans la Lithuanie et dans la Tartarie; elle vient aussi en Angleterre, en Hollande et en France. Les botanistes curieux la cultivent dans leurs jardins.

On se sert de sa racine en médecine; on la doit choisir la plus récente, la mieux nourrie, mondée de ses filamens, difficile à rompre, la plus odorante, prenant garde qu'elle ne soit vermoulue, ce qui arrive souvent. Elle est céphalique, chaude, anti-septique, apéritive, stomachique, cordiale et hystérique; elle résiste à la malignité des humeurs; elle convient aux maux d'estomac causés par les crudités, au dégoût, à la digestion viciée, au vomissement et aux autres affections semblables, dans lesquelles maladies Chomel dit en avoir vu de bons effets. On l'emploie principalement dans les obstructions de la rate et du foie, pour faire uriner, dans la colique venteuse et la passion hystérique.

Herman n'estime pas seulement l'acorus pour pousser les mois, mais encore pour le scorbut et l'hydropisie; il l'ordonne aussi dans les fomentations qu'on emploie dans la paralysie, pour fortifier les nerfs.

La dose en substance et en poudre est ordinairement d'un gros, et en infusion d'une demi-once dans de bon vin rosé, ou autre liqueur cordiale. Comme ces racines perdent leur acrimonie et leur sel à mesure qu'elles se dessèchent, on les

confit, et on en donne la grosseur d'une aveline, le matin à jeun, pour fortifier l'estomac, et réveiller l'appétit.

L'acorus entre dans la décoction céphalique, la poudre céphalique odorante, l'orviétan, le mithridat, la thériaque, l'électuaire des baies de laurier, dans les trochiques de capres, dans le *diacorum* de Mésué, électuaire céphalique auquel cette plante a donné le nom, et qui est souverain contre les maux d'estomac et la goutte.

Adène (*Adenia foliis palmatis*, *foliis spicatis*.) C'est un arbrisseau grimpant, dont la tige est verdâtre, de la grosseur du bras, qui croît dans l'Arabie, et qui est très-vénéneux. Forskal dit qu'une potion faite avec la poudre de ses jeunes rameaux, infusée dans une liqueur quelconque, est un poison qui fait enfler le corps, et peut servir à de pernicieux usages. Il regarde le caprier épineux comme l'antidote de ce poison.

Adiante, *voyez* capillaire commun.

Adonis *ou* goutte de sang (*Adonis aestivalis*, Linn.) Cette plante annuelle croît partout; on lui attribue la qualité apéritive et sudorifique; on la croit encore utile contre la goutte et la sciatique.

Adoucissans (remèdes). Ce sont ceux qui tempèrent l'acrimonie des humeurs, humectent les parties malades, calment les douleurs, résolvent et dissipent les humeurs âcres; on joint ces remèdes aux apéritifs, lorsque les indications l'exigent.

Les amandes fournissent diverses préparations adoucissantes. Le suif de bœuf adoucit l'âcreté des intestins. Le lait est par lui-même très-adoucissant. L'avoine, dépouillée de son écorce, et mise en gruau, donne une boisson pectorale, adoucissante et légérement apéritive. La chair d'agneau est un aliment qui adoucit les humeurs âcres et pituiteuses. Les émulsions de maïs adoucissent la poitrine, et tempèrent l'ardeur de la fièvre. Les feuilles de bette, appliquées sur la peau, adoucissent les sérosités âcres qui occasionneroient une tumeur; elles en amollissent la dureté, elles calment aussi l'érosion d'un remède caustique, et c. Le bol d'Arménie, le colcothar ou poudre impériale, le bouillon blanc, les graisses de brochet et de canard, le suif et la cervelle de bouc, et en général toutes les graisses. La mie de pain de froment, et le son de ce même grain, sont des adoucissans, de même que la gomme adragant. Il en est de même des huiles quand elles sont parfaitement douces; mais ces topiques gras causent souvent de l'irritation: l'observation et la pratique instruisent sur la manière et le cas où il faut les employer.

Agaric (*agaricus*). Manière de champignon blanchâtre qui naît sur le tronc d'un arbre appelé *melèse*. C'est le seul qui soit propre à être pris intérieurement, quoique la même excroissance se trouve sur les sapins, sur la pesse sauvage et autres arbres. Il y a deux sortes d'agarics, le mâle et la femelle : le premier est rond, égal partout, plus rude et plus amer que la femelle, qui a au dedans des veines ou rayures droites, comme des dents de peigne; et quand on la mâche, elle est douce au commencement, et un peu après amère. Le bon agaric doit être blanc, léger, peu solide, bien friable, doux d'abord, puis amer et styptique, ce qui convient à l'agaric femelle, pourvu qu'il ne soit pas ligneux, ni long, ni dur, ni pesant. L'agaric se conserve plusieurs années sans perdre sa force, et le dehors vaut mieux que le dedans.

On l'emploie en infusion dans l'eau, depuis deux dragmes jusqu'à demi-once, et en substance, depuis un gros jusqu'à deux. Ce champignon s'attache quelquefois par sa viscosité aux tuniques de l'estomac et des intestins, cause des irritations et nausées fâcheuses, et fatigue le malade en remuant les humeurs plus qu'il ne les purge; aussi ne donne-t-on point ce remède seul. Mais comme c'est un purgatif très-âcre, on le corrige avec le gingembre, la canelle, ou quelqu'autre drogue aromatique, ou bien avec quelque sel fixe. On ordonne plus ordinairement les trochisques qu'on prépare avec l'agaric et le gingembre; leur dose est depuis demi-gros jusqu'à un dans les maladies rebelles et dans les obstructions des viscères. L'agaric convient assez aux personnes sujettes aux catarrhes et aux fluxions dans la tête. Il est propre à dissoudre les humeurs épaisses et arrêtées dans les glandes et dans les articles; aussi l'emploie-t-on avec succès dans les maladies du foie, de la rate, du mésentère, dans la jaunisse, les vents, l'asthme humide, la goutte sciatique, le rhumatisme, la rétention d'urine causée par des glaires, et dans la suppression des règles; quelques-uns le conseillent dans l'épilepsie.

L'agaric est dangereux aux femmes, et à ceux qui sont sujets aux hémorragies. On tire de l'agaric un extrait qu'on donne à un scrupule, et une résine qui se prend jusqu'à quinze grains. Il entre dans plusieurs compositions purgatives, entre autres dans la confection *hamech*, l'*hiérapicra*, l'*hiéradiacolocynthidos*, l'extrait panchymagogue de Crollius et d'Arthman, dans les pilules cachectiques de Charas, et c.

Ageratum, plante basse, originaire des Alpes, dont la feuille dentelée, courte et étroite, est un peu amère, et la

racine fibreuse et jaunâtre ; il y en a plusieurs variétés. Cette plante est apéritive cordiale, céphalique et alexitère. *Voyez* Herbe à éternuer.

Agnacat, arbre qui se trouve dans une contrée de l'Amérique voisine de l'isthme de Darien. Cet arbre, qui conserve ses feuilles, ressemble au poirier, et porte un fruit semblable à la poire, qui est toujours vert, même dans sa maturité. La pulpe de ce fruit est aussi verte, douce, grasse, a le goût du beurre, et passe pour exciter puissamment à l'amour.

Agneau, animal qui naît du bélier et de la brébis. Le suc de la chair d'Agneau est visqueux, humectant et rafraîchissant; il nourrit beaucoup, et adoucit les humeurs âcres et picotantes ; il devient indigeste s'il est trop jeune et pas assez cuit. Cet aliment est nuisible aux personnes dont le tempérament est froid et phlegmatique.

Hippocrate indique d'appliquer une peau d'agneau encore chaude sur le ventre des filles dont les règles sont supprimées. On emploie les poumons pour les maladies de poitrine ; brûlés et réduits en poudre, ils guérissent les meurtrissures faites par des souliers trop étroits. On se sert de son fiel dans l'épilepsie ; la dose est depuis deux gouttes jusqu'à huit. La caillete qu'on trouve dans l'estomac, est propre pour résister au venin : c'est la présure dont on se sert pour faire cailler le lait.

Agnus castus (*Vitex agnus castus*, Linn.) Petit arbrisseau ainsi appelé, parce qu'on prétend qu'il réprime les ardeurs de Vénus ; il croît en terre marécageuse.

La semence de cette plante est en usage depuis demi-dragme jusqu'à une dragme, en poudre ou bien en émulsion. Dans quatre onces d'eau de nénufar, on délaie demi-once de cette semence qu'on a concassée, et on l'y laisse infuser quelque tems avant de la passer. Ce remède est utile pour calmer les accès de la passion hystérique ; la feuille et les fleurs sont résolutives, et propres en fomentation sur les duretés de la rate.

L'eau où les feuilles et les fleurs ont macéré, est apéritive, également propre à pousser les règles et à déboucher les viscères. La décoction de cette plante est capable de dessécher les ulcères intérieurs, surtout ceux de la verge. Wédélius recommande la semence de *Vitex* pour la gonorrhée.

Agripaume (*Leonurus cardiaca*, Linn. 817.) C'est une plante qui vient dans les haies, le long des chemins et dans les décombres, aux lieux incultes, et c.

Toute la plante a une odeur forte et une saveur un peu

amère; elle est cordiale, tonique, incisive, apéritive; les feuilles échauffent, favorisent l'expectoration, constipent, accélèrent la digestion, lorsqu'elle est dérangée par foiblesse d'estomac ou par l'abondance des humeurs pituiteuses. Elle est indiquée dans un grand nombre de maladies de foiblesses, dans le rachitis, dans l'asthme humide, le météorisme avec foiblesse, la rétention du flux menstruel, dans les pâles couleurs et les maladies causées par les vers chez les enfans, lorsqu'il n'y a ni fièvre, ni soif, ni inflammation. Elles sont nuisibles dans les maladies convulsives. On se sert de ses feuilles écrasées, pilées et appliquées sur les ulcères fétides et sanieux, mais sans un grand succès.

Agul *ou* alhagi (*hedysarum dictum alhagi maurorum*, Linn. 745.) Petit arbrisseau épineux, fort branchu, croissant en buisson, dont les racines sont longues et rouges; il se trouve en Perse, aux environs d'Alep et de Mésopotamie. Ses feuilles et ses branches se chargent dans les grandes chaleurs de l'été d'une liqueur grasse et octueuse qui a la consistance du miel. La fraîcheur de la nuit la condense, et la réduit en forme de graines que l'on nomme manne d'*alhagi*, et que les naturels du pays appellent *trangebin*. On réunit ces graines de la grosseur des grains de coriandre, et on en fait des pains assez gros, d'une couleur jaune foncé. Trois onces de cette manne dans une infusion de séné, purgent bien, mais cette manne est inférieure à celle de la Calabre.

Ahouai des Indes orientales (*Manghas lactescens, foliis nerii, crassis, venenosis, jasmini flore, fructu persicae simili venenato.*) Cet arbre est de la grosseur d'un poirier ordinaire; les feuilles et les fruits sont semblables à ceux des poiriers; le fruit est un poison qui excite le vomissement, et à Amboine, on se sert de son écorce pour se purger.

Ail *et* Rocambole (*Allium sativum*, Linn. 425. Tourn.) On le cultive dans les jardins potagers. Sa racine passe pour contre-poison des plus efficaces. Quelques-uns se croient à l'épreuve du mauvais air lorsqu'ils en ont sur eux; d'autres ont soin d'en prendre un petit morceau dans la bouche, en approchant d'un malade. On mêle dans certains pays l'ail avec les alimens, comme un assaisonnement qui en relève le goût. Les propriétés de l'ail les plus éprouvées, sont de résister à la malignité des humeurs, de pousser le gravier et les urines, et de guérir la colique venteuse; pour cela on le prend intérieurement, bouilli dans le lait, en lavement, ou appliqué extérieurement sur le nombril; on l'ordonne aussi avec succès de cette dernière manière pour tuer les vers des enfans. L'ail

est très-capable de réchauffer l'estomac, et de réveiller l'appétit. Les habitans de la campagne le regardent comme un cordial universel, et l'estiment autant que la thériaque et l'orviétan; c'est pour cela qu'on l'appelle la *thériaque des pauvres*. Platérus n'avoit pas de meilleur remède dans la peste, que de faire suer les malades avec deux onces d'hydromel dans lequel on avoit fait bouillir de l'ail. Galien, Schenkius, Zacutus et Borel confirment par leur expérience la vertu de l'ail dans la colique et pour appaiser les tranchées; quelques-uns font avaler de grands verres d'eau tiède dans laquelle on a jeté une gousse d'ail hachée grossièrement. Forestus rapporte des observations qui prouvent que l'usage de l'ail fait passer les eaux des hydropiques. Lauremberg assure que rien ne soulage plus les scorbutiques que l'ail, et il confirme son utilité pour la gravelle, le lait où on l'a fait bouillir étant capable d'appaiser la douleur de la pierre. Quelques auteurs le recommandent pour l'asthme, et pour faciliter l'expectoration. On emploie ordinairement l'ail en substance, à petite dose, en infusion dans le vin blanc, une gousse dans un demi-setier : lorsqu'on le fait bouillir dans le lait, on en met deux ou trois au plus dans une chopine.

D'après Sydenham, on a souvent appliqué avec succès, pendant tout le temps de la suppuration de la petite vérole, de l'ail cuit sous la cendre, et mis à la plante des pieds. On renouvelle tous les jours ce remède. Il soutient le gonflement du visage, fortifie sans échauffer, et facilite la suppuration. Il faut l'appliquer le quatrième jour de l'éruption, jusqu'au dixième seulement.

Le suc d'ail mêlé avec l'huile de noix, est excellent pour la brûlure. L'ail et la joubarbe pilés ensemble en consistance de moëlle ou pulpe, appliqués sur les parties affligées de la goutte, ont souvent réussi pour en calmer la douleur.

Les racines d'ail pilées dans un mortier, et réduites en onguent avec de l'huile d'olive versée peu à peu dessus, sont un puissant résolutif pour les humeurs froides, et pour faire tomber les cors des pieds : la puanteur de cet onguent l'a fait nommer *moutarde du diable*. On s'en sert quelquefois pour adoucir le cancer. Les habitans des pays méridionaux l'emploient pour faire mourir les vers; ils en frottent le nombril des enfans. Le suc de l'ail, mêlé avec du miel et du beurre non salé, guérit la teigne et la gale la plus opiniâtre : ce suc mêlé avec du salpêtre et du vinaigre, fait mourir les poux. L'ail a donné le nom à l'électuaire de *Allio*, estimé pour les maladies contagieuses.

La rocambole est plus douce et plus en usage dans les alimens.

Airelle *ou* myrtille (*Vaccinium myrtillum*, Linn. 498.) Cette plante qu'on nomme aussi *raisin des bois* ou *morets*, est à tige ligneuse haute de deux pieds, rameuse; elle croît dans les bois, les lieux couverts, montagneux et incultes.

Ses baies sont rafraîchissantes, dessiccatives, fort astringentes. Les fruits ou baies de cette plante sont en usage en médecine; on en tire le suc qu'on fait épaissir en sirop épais comme du raisiné, en y ajoutant un peu de sucre: cette composition s'appelle *rob*, comme les autres de même nature; elle est excellente pour les cours de ventre, et pour modérer l'ardeur d'une bile enflammée. On en fait un sirop usité dans le vomissement et le crachement de sang, dans la dyssenterie et dans la toux. On fait aussi sécher ses fruits, et on les donne en poudre depuis un gros jusqu'à deux, ou en décoction jusqu'à demi-once dans la dyssenterie. L'huile de myrtille, par l'infusion ou la décoction de ses baies, empêche les cheveux de tomber, si on en oint la tête. Outre cela on a coutume de la mêler avec de l'huile de mastic pour oindre la région du ventre dans le vomissement, la diarrhée et le *cholera morbus*.

Simon Pauli croit qu'on pourroit substituer le suc épaissi des morets à celui du vrai myrte des anciens, même à l'acacia, à cause de sa vertu astringente. Il y en a qui appliquent sur le sein des accouchées une fomentation faite avec la graine de cet arbrisseau et le sel commun, pour empêcher que le lait n'y vienne. Il y a des cabaretiers qui rougissent les vins blancs avec ces fruits, et qui en augmentent la quantité par le suc de ces baies. Cette falsification n'est pas bonne, mais elle est moins dangereuse que bien d'autres qui se pratiquent.

On se sert du même suc pour teindre les toiles, le linge et le papier en bleu, ou plutôt en violet.

Dans la Louisiane, ce fruit est fort estimé; en l'écrasant dans l'eau, et le soumettant à la fermentation, on en fait une liqueur fort agréable.

Aisselles (mauvaise odeur des.) Il est souvent dangereux de supprimer cet écoulement, mais on peut prévenir cet inconvénient en changeant souvent de linge, en lavant souvent cette partie avec de l'eau fraîche. Remèdes: une once de moëlle, de la racine d'artichaut bouillie dans une livre et demie de vin, presqu'à la diminution du tiers; on en boit un coup en sortant du bain et après le repas. — Le café usé habituellement à la manière ordinaire, diminue l'odeur désa-

gréable de la sueur. — On peut encore boire souvent de la décoction de racine d'asperge.

Alaterne. (*Rhamnus alaternus*, Linn.) Cet arbuste a différentes espèces et variétés qui s'élèvent facilement de graines. Les feuilles sont rafraîchissantes et bonnes dans les gargarismes contre les inflammations de la bouche et de la gorge.

Alcana. Nom de la racine de buglose dont on se sert pour teindre en rouge : ses feuilles infusées dans de l'eau donnent une couleur jaune, et dans un acide, comme le vinaigre, une couleur rouge. Des fruits de cette plante on exprime une huile d'une odeur très-agréable dont on fait usage en médecine. Si on prépare la racine de cette plante avec de la chaux vive, on obtient une belle couleur de rose brillante dont les Orientaux se servent pour leurs dents et leur visage.

Alcée *ou* Bimauve. (*Malva Alcea*, Linn.) Plante qui ne diffère d'avec la mauve, qu'en ce que ses feuilles sont découpées plus profondément : elle croît dans les champs; il y en a de plusieurs espèces. Cette plante peut servir au défaut de la mauve et de la guimauve. Les fleurs sont utiles dans la toux et l'asthme convulsif, dans la soif de la fièvre, les ardeurs de poitrine, d'estomac, des intestins, des voies urinaires, dans les maladies inflammatoires, et les maladies douloureuses de l'abdomen : elles maintiennent le ventre libre. La plante est émolliente, adoucissante et laxative. Elle peut, comme la mauve, passer pour une des quatre premières herbes émollientes.

Les feuilles et les fleurs en lavement sont indiquées dans la rétention des matières fécales, dans le ténesme, la dyssenterie. Les feuilles, sous la forme de cataplasme relâchent la portion des ligamens sur lesquels on les applique, calment la douleur, la chaleur, la dureté des tumeurs phlegmoneuses. Les fleurs récentes se prescrivent depuis demi-drachme jusqu'à une once, en infusion dans six onces d'eau, et sèches depuis huit grains jusqu'à deux drachmes en infusion dans cinq onces d'eau. La racine a les même vertus.

Algaroth (poudre.) C'est une poudre blanche faite avec le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine sublimé) liquéfié et jeté dans l'eau tiède, lavé plusieurs fois, séché et mis dans une phiole pour servir au besoin. Il faut employer cette poudre avec beaucoup de prudence. Elle purge par haut et par bas : on la donne dans les fièvres quartes et intermittentes, et dans tous les cas où il s'agit de purger fortement.

La

La dose est depuis deux grains jusqu'à huit dans du bouillon et autre liqueur. Cette poudre doit être bien blanche, et faite avec l'huile glaciale ou beurre d'antimoine (muriate d'antimoine sublimé), c'est-à-dire celui qui est fait avec le régule.

Algue (*Alga*). Genre de plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerrannée et ailleurs. Cette plante est apéritive, vulnéraire et dessiccative.

Aliaire, (*Hesperis allium redolens*, Tourn. *Erysimum alliaria*, Linn.) Cette plante vivace dont la tige s'élève à deux pieds environ, croît dans les bois, les prés et le long des haies, a un goût et une odeur d'ail d'où elle tire son nom. Elle est diurétique, incisive, carminative, expectorante. Les feuilles diminuent quelquefois l'oppression, rendent l'expectoration plus libre dans l'asthme pituiteux, dans la toux catarrhale, et contre les ulcères carcinomateux. Quelques-uns regardent cette plante comme excellente dans le scorbut, contre la gangrène humide, etc. On ne se sert que de l'herbe; on en fait des décoctions et des cataplasmes. La graine d'aliaire est recommandée contre les vapeurs hystériques, en appliquant sur le bas-ventre un emplâtre ou cataplasme de cette graine pilée et le vinaigre. Les feuilles fraîches se donnent depuis deux drachmes jusqu'à une once dans cinq onces d'eau; les feuilles sèches depuis demi-drachme jusqu'à demi-once, dans cinq onces d'eau également. On applique ses feuilles vertes broyées sur les dartres.

Alisier ou Allier. (*Crategus folio subrotondo, serrato, subtusincano*, Tourn. *Crategus aria*, Linn.) Cet arbre qui s'élève droit acquiert la grandeur et la hauteur des poiriers, son fruit est âpre et astringent, on peut s'en servir dans les crachemens de sang.

Alkekenge. *Voyez* Coqueret.

Alleluia, Pain a coucou. (*Trifolium acetosum vulgare.*) C'est une petite plante odorante qui croît dans les hautes forêts, et dans les lieux ombrageux.

On emploie toute la plante, par poignées, dans les tisanes et dans les infusions propres à modérer la trop violente agitation du sang: on la préfère à l'oseille pour les bouillons des malades, dans les fièvres malignes et ardentes, dans lesquelles le cerveau est menacé d'inflammation, et attaqué par les délires: elle est propre lorsque la langue est noire et sèche, et que les saignemens de nez fréquens marquent la dissolution du sang par un âcre volatil trop exalté; alors les acides végétaux, tels que cette plante, le citron, l'orange, les sucs de grenade, d'épine-vinette,

etc. sont d'une grande utilité, aussi bien que les alkalis fixes et absorbans, comme les coraux, les yeux d'écrévisses, etc.

L'alleluia, ou son eau distillée, est employée avec succès dans ces circonstances; elle appaise la soif excessive des malades, et tempère les ardeurs de la fièvre : elle rafraîchit et purifie les humeurs; elle fortifie le cœur, et résiste au venin. La décoction de l'alleluia avec de l'anis, faite dans du vin, est un remède excellent contre la jaunisse; faite en eau sans anis, et gargarisée, elle est bonne contre la pourriture des gencives, les ulcères de la bouche et les inflammations de la gorge. On l'ordonne en julep depuis quatre jusqu'à six onces, avec une once de sirop de limon; ou bien on met une poignée de feuilles fraîches infuser dans un bouillon de veau. Toute la plante, macérée dans de l'eau tiède, lui communique une saveur agréable, si l'on y ajoute un peu de sucre. On en fait un sirop, une eau, et une conserve très-utiles dans les mêmes maladies. Cette plante est aussi apéritive et hépatique; on s'en sert avec succès dans les maladies du foie et des reins, lorsque ces viscères sont menacés d'inflammation, et qu'il commence à se former quelque obstruction dans leurs glandes.

Rien n'est plus efficace pour corriger l'aride vicieux renfermé dans le sang, qui cause la plupart des maladies, que de boire, trois heures avant le repas, un verre d'eau où on a fait bouillir de l'alleluia. Appliqué sur la tête en forme de cataplasme, il appaise les maux de tête de cause chaude. Son jus fait disparoître les verrues.

Wilis estime cette plante dans l'espèce de scorbut où les sels sont trop âcres, et le soufre du sang trop exalté. Simon Pauli en conseille l'usage pour les ulcères de la bouche, qu'on appelle aphthes. Le suc de la plante, les feuilles mâchées, ou l'eau distillée, sont également bons.

L'alleluia pilé, et appliqué sur les loupes, on le réitère deux fois par jour, jusqu'à ce qu'elles soient percées, ou même fondues. Ce remède a été certifié expérimenté. L'alleluia entre dans l'onguent *martiatum*.

Aloe ou Aloès, (*Aloès*, Linn. 439.) L'aloès est un suc épaissi, dont on trouve trois sortes, que la plupart des auteurs croient être tirées de la même plante par expression ou par incision, lesquelles ne diffèrent que par le degré de pureté.

La première espèce d'aloès est appelée *aloès succotrin*, (*aloe succotorina*); soit, comme l'avance Pomet dans son histoire des drogues, parce que c'est un suc concret; soit

comme il est plus vraisemblable, parce qu'il vient de l'île de Soccotora sur la mer Rouge. Cette espèce d'aloès est la plus pure et la plus en usage; elle est d'un jaune tirant sur le rouge foncé, luisante, friable en hiver, qui s'amolit aisément en été, et dont l'odeur approche de celle de la myrrhe. Il doit être employé de préférence pour purger à cause de l'excès des parties extractives qu'il contient.

La seconde espèce est l'*aloès hépatique*, (*aloe hepatica*), ainsi appelée parce qu'elle est de la couleur du foie, d'un rouge plus obscur que la précédente, et d'une substance moins pure. On emploie ces deux espèces de la même manière, et on s'en sert indifféremment pour en tirer l'extrait.

La troisième s'appelle *aloès caballin*, parce qu'il n'est en usage que pour les chevaux; il est si noir et si rempli d'ordures, qu'on doit le rejeter comme le marc des autres: aussi n'a-t-il pas grande vertu.

La quatrième espèce est l'aloès en *calebasse* ou des *barbades*. Nouveau, il ressemble à l'aloès caballin; en vieillissant il devient hépatique; gardé jusqu'à ce qu'il soit cassant il passe pour aloès succotrin, lucide et transparent.

Quelques auteurs modernes doutent, avec raison, si ces quatre espèces d'aloès viennent de la même plante, étant différentes par l'odeur et la qualité: c'est pour cela qu'on cite les différens noms des espèces d'aloès, dont ils soupçonnent que ces sucs épaissis sont tirés. Quoi qu'il en soit, on les apporte de Perse, des Indes et des îles d'Amérique. On n'emploie que les deux premières sortes, qu'on prépare, avant de s'en servir, par une lotion réitérée avec les sucs de roses ou de violettes: on tire ensuite l'extrait de cette masse, après l'avoir fait dissoudre dans l'esprit-de-vin, filtrer et évaporer. Cet extrait, ainsi préparé, s'ordonne à la dose de douze ou quinze grains au plus, en opiats ou en pilules, à cause de son insupportable amertume.

Il rapporte aussi la manière de tirer le suc des feuilles, et les différences de qualité de ces sucs, sur le récit de Herman et de F. Columna.

On le croit composé de deux substances: l'une résineuse, balsamique et vulnéraire, qu'on tire par l'esprit-de-vin (alcohol); l'autre gommeuse et visqueuse, qui est purgative, que l'on tire avec l'eau et les sucs aqueux.

L'aloès convient aux mélancoliques, aux personnes sujettes aux vers, aux aigreurs d'estomac, et à celles qui sont affligées de maladies chroniques et opiniâtres, causées par des obstructions dans les viscères; il est contraire aux femmes

enceintes, car il excite un trop grand mouvement dans le sang. Comme il est fort atténuant, il ne convient point dans les crachemens de sang, et en général, dans toutes les maladies qui l'affectent, mais seulement dans les maladies de la lymphe et de la bile engorgée par épaississement.

L'usage modéré de l'aloès est utile à ceux qui vivent dans la bonne chère; leur estomac fatigué par le travail continuel de la digestion, a quelquefois besoin d'être ranimé par ce reméde amère; son usage seroit dangereux aux gens sobres. La teinture d'aloès est tonique, emménagogue: on s'en sert à l'extérieur pour arrêter les progrès de la carie. L'eau distillée de cette plante est employée efficacement par les Egyptiens contre la jaunisse, la toux et l'asthme.

L'aloès ne donne pas plus les hémorroïdes que les autres purgatifs, et certainement moins que le séné et le diagrède; il est vrai qu'il ne convient pas dans les maladies des intestins, des reins et de la vessie. S'il réussit dans la suppression des règles, c'est uniquement parce qu'il rectifie les digestions, rétablit l'action de l'estomac, embarrassée par l'épaississement du suc gastrique. L'amertume de l'aloès prouve assez son utilité dans les cas d'empâtement des canaux biliaires, qu'une pituite épaisse et glaireuse engorge: aussi l'aloès est la base des pilules de Stahl et des pilules stomachiques et purgatives. Les pilules angéliques ou de Francfort en sont presque entièrement composées, aussi bien que celles qu'on appelle les grains-de-vie, et qu'on avale avant le repas. L'aloès entre aussi dans l'*hieradiacolocynthidos*, dans l'extrait catholique de Francfort et de Sennert, dans les pillules cachectiques de Charas, dans celles diambra de la Pharmacopée de Londres, dans les pestilentielles ou fétides, et dans les pilules tartarées de Schroder. L'aloès donne le nom au *dialoë* ou *hiera-picra* de Galien; et il entre dans l'élixir de propriété de Paracelse, dans le baume du Commandeur, et dans plusieurs autres compositions vulnéraires et détersives, étant très-propre à résister à la pourriture.

Aloides, (*Aloe palustres*). Plante vulnéraire qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte, plus étroite, bordée d'épines et chargée de gousses semblables à des pattes d'écrivisses.

Alose. Poisson de mer qui passe dans les rivières. Dans la tête de ce poisson on trouve un os pierreux, qui est alkali et propre pour dissoudre la pierre, faire sortir la gravelle, et absorber les acides.

Alouette, (*Alauda.*) Petit oiseau assez connu; il y en a de deux espèces, une qui a une huppe sur la tête, et l'autre qui n'en a point. Le cœur de l'alouette huppée, lié sur la cuisse, empêche la colique: ce cœur avalé tout chaud, et l'alouette rôtie ou calcinée avec ses plumes, produisent le même effet. La dose est d'une cuillerée ou deux durant quelques jours de suite. Le sang bu chaud avec du vinaigre fort, ou du vin chaud, est un secours très-efficace pour les graveleux. Hoëfferus s'est garanti lui-même de la néphrétique à force de manger des alouettes, qui excitent puissamment les urines. L'usage en est très-bon à ceux qui ont de la disposition à la gravelle.

Althea, ou rose de Chine ou de Cayenne, (*Lavatera triloba*, Linn.) Cet arbrisseau à racine ligneuse, pivotante et fibreuse, a, en médecine, les mêmes propriétés que les plantes malvacées, il est mucilagineux et émollient.

Alun ou sulfate alumineux. Sel acide minéral, qu'on tire d'une espèce de pierre de différentes grosseurs et couleurs, qui se trouve dans des carrières, en Italie, en France, en Angleterre. On calcine cette pierre, et l'on en tire ensuite l'alun par des lotions, filtrations et congélations, comme on tire le salpêtre: il y en a de plusieurs espèces. Celui qu'on appelle alun de Rome, est rougeâtre et transparent en dehors; et l'alun de roche ou de glace est clair, blanc et transparent comme du cristal; on l'apporte d'Angleterre; il est moins fort que celui de Rome.

L'alun est d'un goût acide styptique, on l'emploie intérieurement et extérieurement pour arrêter toutes les hémorrhagies, ainsi qu'on dira ci-après en parlant des pillules astringentes de Helvétius. On en mêle dans les gargarismes pour les inflammations de la gorge. On s'en sert pour nettoyer et pour raffermir les dents; on en fait dessécher ou calciner sur le feu pour le priver de son phlegme; on l'appelle alun brûlé; il est escarotique: on s'en sert pour consumer les chairs baveuses et les excroissances.

Pour les entorsses récentes l'alun est un remède assuré. Aussitôt qu'on s'est donné une entorse, si on n'a pas de l'alun de roche ou de glace sous la main, il faut aussitôt plonger la jambe dans l'eau la plus froide, et même la renouveller de temps-en-temps jusqu'à ce qu'on se soit procuré de l'alun. On casse alors plusieurs œufs frais, au moins trois ou quatre, on sépare le jaune d'avec le blanc, on met le blanc sur une assiette d'étain, on frotte ces blancs contre l'assiette avec un morceau d'alun, gros comme une noix,

en tournant circulairement; l'étain fait office de rape et détache des particules très-fines et très-déliées de l'alun; ces particules s'unissent avec le blanc d'œuf et forment une pâte blanchâtre que l'on applique dans cet état sur la partie où s'est formée l'entorse. On l'enveloppe bien; on renouvelle l'appareil deux fois par jour; il est rare qu'après vingt-quatre ou vingt-six heures de repos l'entorse ne soit entièrement dissipée.

ALUYNE. *Voyez* Absynthe.

ALYSSON, (*Alysson incanum, serpilli folio, fructu nudo*, Tourn.) Cette plante annuelle et assez commune porte une petite fleur jaune; il y en a de plusieurs espèces, quelques-unes abondent en sel volatil âcre, ce qui pourroit faire soupçonner qu'elles seroient utiles dans les affections scorbutiques.

AMANDE, (*Amigdalus communis*, Linn. 677.) Fruit d'un arbre appellé en français amandier, qu'on cultive dans les jardins.

Le fruit de cet arbre est fort en usage dans la médecine et dans les alimens: on le confit étant encore vert, avec son écorce; on couvre l'amande de sucre, et on en fait des dragées: on la mange dans les meilleures tables, et on l'emploie ordinairement dans les émulsions rafraîchissantes, au nombre de douze ou quinze sur chaque pinte d'eau, avec les autres semences froides. L'amande est pectorale et adoucissante; l'huile qu'on en tire par expression, sans le secours du feu, mêlée avec partie égale de sirop de capillaire ou autre, et sucée à petite dose et à plusieurs reprises, avec un petit bâton de réglisse émoussé en forme de brosse, est un remède très-propre pour adoucir l'âcreté de la toux opiniâtre, sur-tout pour les enfans.

L'huile d'amandes douces est très-anodine: on en donne, avec succès, pour appaiser les tranchées dans la colique et dans la dyssenterie; on en mêle dans les juleps adoucissans, à dose d'une once, avec autant de sirop de nénuphar ou de pavot blanc; on en donne aussi dans les lavemens émolliens, à deux ou trois onces.

Une des meilleures purgations dans la pleurésie-péripneumonie et dans le rhume, est de donner dans un bouillon deux onces de manne et trois onces d'huile d'amandes douces, quand il est temps de purger.

Pour les tranchées des femmes après l'accouchement, on donne, avec succès, une potion faite avec deux onces d'huile d'amandes douces, une once de sirop de capillaire, et autant de sucre-candi en poudre. Pour les enfans nouveaux-

nés, les Italiens, suivant Baglivi, font une panacée de ce fruit.

Les amandes amères sont détersives et apéritives; elles emportent les obstructions du foie, de la rate et du mésentère, selon Simon Pauli. Elles occasionnent aux oiseaux et à la plupart des autres animaux, des convulsions mortelles, excepté à l'homme, effet qu'il faut attribuer à la grande sensibilité des fibrilles nerveuses de l'estomac de ces animaux.

Leur huile est propre à déterger l'humeur épaissie dans la cavité des oreilles, qui cause souvent la surdité et les sifflemens; mais il n'y en faut pas trop mettre, de peur de causer un relâchement à la membrane du tambour. Elle enlève les taches du visage qui viennent du soleil.

Boisson amendée, nourrissante et rafraîchissante propre à adoucir les âcretés du sang, et à provoquer le sommeil et très-utile dans la pleurésie et l'éthisie. On pile deux onces d'amandes douces des plus nouvelles, on fait bouillir légérement dans de l'eau une demie poignée d'orge mondé. On jette cette première eau, et on lave encore l'orge dans d'autre eau chaude, jusqu'à ce qu'il soit bien cuit: on le fait bouillir ensuite dans une suffisante quantité d'eau jusqu'à ce qu'il commence à crever, on retire alors la décoction de dessus le feu et on la laisse réfroidir. On pile les amandes dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, et quand elles commencent à se mettre en pâte, on y verse peu-à-peu une livre de la décoction d'orge pour faire un lait qu'on coule avec expression et dans lequel on fait fondre une once et demie de bon sucre. Si on veut rendre ce lait plus délicieux, on y mêle une once d'eau de fleur d'orange ou quelqu'autres aromates.

J. Bauhin, après *Marcellus Virgilius*, assure que les amandes amères sont un mortel poison pour les chats, et, après *Lucius*, qu'elles tuent aussi les poules : on en dit autant des renards.

La gomme d'amandier est astringente, et par sa viscosité elle adoucit les tranchées de la dyssenterie, prise en dissolution dans une décoction astringente.

Amaranthe, (*Amaranthus maximus*, Tourn. *Amaranthus caudatus*, Linn. 1406.) On élève aisément l'amaranthe de graine dans les jardins, où on en cultive plusieurs espèces, à cause de la beauté de leurs couleurs. La décoction de ses fleurs est utile dans le crachement de sang, et dans les autres hémorragies; sa semence se donne avec

succès à un gros comme celle de plantain, dans toute sorte de cours de ventre.

Comme cette plante est très-astringente, il y auroit du danger d'en faire prendre aux femmes et aux filles dans le temps de leurs règles, dont elle pourroit causer la suppression.

Ambaïba de Marcgrave, ou bois à canon, ou bois trompette. Il y a le franc et le bâtard. Cet arbre est de moyenne grandeur; on le trouve à la Guiane, à la Jamaïque, mais notamment au Brésil. Le haut du creux du tronc donne une espèce de moëlle que les nègres mettent sur leurs blessures; la pellicule du dedans du bois étant ratissée, guérit les chancres, s'ils ne sont pas vénériens, en renouvellant l'usage de cette poudre soir et matin ils disparoissent en huit jours. L'ambaïba distillé par une incision faite à son tronc, a une liqueur huileuse astringente.

Ambaïtinga. Arbre du Brésil considéré comme une seconde espèce de l'ambaïba. On tire des petites vessies qui sont au haut de cet arbre, une liqueur huileuse, que les Indiens estiment être un baume précieux pour les plaies, les humeurs froides, et les maux d'estomac.

Ambare. Grand et gros arbre des Indes, dont le fruit, de la grosseur d'une noix, jaune, étant mûr, d'une odeur agréable, se confit dans le sel et le vinaigre et sert, selon Lémeri, a exciter l'appetit et faire couler la bile.

Ambre jaune ou succin, (*Succinum seu Karabe*) mélange de gomme et de résine qui sortent des peupliers, des pins et des sapins, et qui ayant été confusément portée par les vents de la mer Baltique, s'y incorporent avec du sel et s'y perfectionnent, et ensuite sont jettés par les vagues sur le rivage. On doit choisir l'ambre jaune ou succin en beaux morceaux, durs, clairs, transparens, attirant à soi des brins de paille, et plusieurs autres petits corps légers quand on a un peu frotté ce succin sur la main, et qu'on l'a approché de ces petits corps.

Le succin est chaud, dessiccatif, corroboratif, astringent et céphalique. Il fortifie le cœur, l'estomac et le cerveau. Il convient aux catarres, à l'apoplexie, épilepsie, léthargie, au vertige, aux flux de ventre, et flux de sang, il résiste au venin. La dose est depuis dix grains jusqu'à demi-dragme. Les colliers d'ambre jaune empêchent les défluxions sur la gorge: on en fait aussi brûler sur le feu pour en recevoir la fumée, qui modère la violence du rhume du cerveau et des catarres, et est bonne contre l'esquinancie, reçue par la bouche.

On en fait des trochisques, du sel, et de l'huile tirée chimiquement, qui, par dedans et par dehors fait des merveilles dans les maladies du cerveau, ci-dessus marquées.

Ambroisie *ou* thé du Mexique, (*Chenopodium Ambrosioïdes*, Tourn. Linn.) Cette plante annuelle originaire du Mexique se sème d'elle-même dans les jardins où on en a une fois semé. Elle est entièrement aromatique et d'une odeur très-agréable : elle est regardée comme stomachique, apéritive, anti-atshmatique.

L'herbe s'emploie en décoction, et les sommités fleuries en infusion théiforme. Quelques auteurs lui attribuent la vertu de pousser les écoulemens périodiques et les vidanges, soit qu'on l'applique extérieurement sur la région de la matrice en forme de cataplasme, après l'avoir fait bouillir dans du vin, soit qu'on le prenne en infusion. Mathiole dit avoir guéri des personnes qui crachoient du pus, par l'usage de la plante réduite en poudre, et incorporée avec du miel. On s'en sert extérieurement en cataplasme, pour nettoyer les anciens ulcères des jambes.

Amidon, (*Amidum.*) Pulpe de froment amollie, tirée par le moyen de l'eau commune, et séchée. Il doit être très-blanc, net, en morceaux assez gros, friables. Il est pectoral ; il épaissit et adoucit les sérosités âcres qui tombent du cerveau ; il arrête le crachement de sang : il est propre pour les maladies des yeux.

Ammi, (*Ammi vulgare*, Tourn. 304. *Ammi majus*, Linn. 349.) Cette plante se trouve dans les prés : sa semence est une des quatre semences chaudes mineures ; on l'emploie dans les infusions et dans les décoctions carminatives, de la même manière et à la même dose que les autres. Outre la vertu carminative de cette semence, elle est propre dans les maladies de l'estomac, et quelques auteurs la recommandent contre la stérilité des femmes ; il faut alors en prendre un gros en poudre dans du lait ou du vin, de deux jours l'un, trois heures avant dîner, et en prendre quatre ou cinq jours de suite ; il ne faut pas que la femme couche avec son mari les jours qu'elle en usera : c'est ainsi que Mathiole et Freitagius s'en sont expliqué. Simon Pauli est de ce sentiment, et il ajoute que cette graine est bonne pour les fleurs-blanches ; mais alors il faut donner auparavant à la malade un lavement fait comme il suit : aristoloche longue et ronde, de chacune deux dragmes ; racines de gentiane et de zédoaire, de chacune un gros ; lierre terrestre, petite centaurée et

romarin, de chaque une poignée; mélisse et armoise, de chacune demi-poignée; faire du tout une décoction dans suffisante quantité d'eau pour un lavement.

Simon Pauli ordonne la poudre plus composée, et suivant cette recette: feuilles de Véronique sèches et semence d'ammi, de chacune demi-once; petit cardamone et canelle, de chacune deux gros; sucre-candi, environ trois gros; mettre le tout en poudre fine, et en donner un gros pour chaque prise.

La semence d'ammi est employée dans la thériaque, dans le sirop de bétoine composé, dans la poudre *diacalaminthes*, dans celle *diacimini* de Nicolas d'Alexandrie, dans la *dialacca magna* de Mésué, dans l'*aurea Alexandrina* du même auteur, dans l'électuaire des baies de laurier de Rhasis, et dans l'emplâtre de mélilot.

Ammoniac *ou* Arseniate ammoniacal, *voyez* Gomme ammoniaque; sel ammoniac.

Amome (*Amomum.*) L'amome en grappe est un fruit qui vient des grandes Indes. Les auteurs sont fort partagés sur la plante qui porte le véritable amome que les anciens demandent dans la composition de la thériaque. On n'entre point ici dans une question qui mèneroit trop loin, on peut consulter Ray, ou Jean Bauhin; il suffit de dire que ce fruit n'est pas rare en Europe: c'est une espèce de grappe longue de deux pouces environ, fort serrée, composée de grains attachés le long d'un nerf qu'elles entourent jusqu'à son extrémité; chaque fruit est une espèce de gousse triangulaire, dont les angles sont arrondis, et terminés vers le sommet par un bouton; ce fruit est divisé en trois cellules remplies de semences serrées les unes contre les autres, d'un rouge brun et foncé, d'une odeur et d'une saveur qui approchent de celle du camphre. Ces semences sont fort âcres et aromatiques, elles sont assez semblables à celles de la maniguette; ce qui fait qu'on les confond et qu'on les substitue l'une à l'autre; elles ont à-peu-près la même vertu.

L'amome passe pour contre-poison, et un cordial capable de ranimer un sang trop ralenti, de réparer les esprits dissipés, et de faciliter la digestion. La dose est une dragme en poudre, infusée dans six onces de vin blanc. Il entre dans la thériaque d'Andromaque le père, dans celle qui est réformée, et dans la bénédicte laxative.

On donne le nom d'amome à plusieurs autres sortes de fruits; 1°. à la graine de girofle; 2°. au poivre de la Jamaïque; 3°. à une plante ombellifère dont la semence est

Absinte
Acanthe
Aconit.
Agnus castus.
Agrimoine.
Agremoine
Airelle
Aliziers
Amvele
Anet.
Angelique.
Angelique Sauvage.
Alchaia?
Aloés Succotrin
Ambroisie.
Ammi
C. Benard Direxit.

carminative; 4°. enfin, au fruit d'une espèce de morelle appelée *amomum Plinii officin.*

Amourette franche, (*Solanum non aculeatum*). Cette plante croît de la hauteur de quatre à cinq pieds environ dans les endroits incultes et arides. Sa racine prise en décoction, passe pour appaiser l'ardeur de la fièvre, et mêlée avec le cardamone pour guérir les coliques venteuses, son jus et celui des feuilles pour être stomachique. On fait aussi bouillir ses feuilles et ses fruits avec un peu de chaux et de sucre, ce qui produit un puissant vulnéraire maturatif pour la guérison des plaies.

Anacarde. Fruit qui vient des grandes Indes. C'est une espèce de noyau applati, noirâtre, brillant, long d'un pouce environ, terminé en pointe mousse. Sous une double enveloppe fort dure, il renferme une amande blanchâtre, douce à-peu-près comme l'amande de la chataigne. Entre les deux enveloppes est une substance fongueuse remplie d'un suc mielleux, âcre et brûlant.

Ces fruits verds passent pour un dangereux poison; et préparés, pour un bon purgatif. On en préparoit autrefois un miel et une confection. On attribue à la liqueur onctueuse qui est dans la coque les mêmes propriétés que celles de la noix d'acajou. L'anacarde est mis au rang des plantes alexitères et cordiales, mais il est prudent de n'user de ce fruit que sous la conduite d'un médecin habile.

Anagyris *ou* bois puant, (*Anagyris fœtida*, Linn. Tourn. 647.) Cet arbrisseau dont les fleurs sont d'un beau jaune, et l'écorce de couleur cendrée, puante, si on la frotte un peu fortement, croît facilement dans les climats chauds, il réussit mal dans les autres, à moins d'être bien exposé et bien abrité. On lui attribue une vertu emménagogue et anti-hystérique; les feuilles passent pour résolutives, et les semences pour vomitives.

Ananas, (*Ananas aculeatus*, *fructu ovato*, *carne albidâ*, Tourn. 653. *Bromeliae ananas*, Linn.) L'ananas est un fruit délicieux. Né dans les Indes Orientales, transplanté dans les Occidentales, et ensuite en Europe, où il n'est venu qu'avec les secours des serres chaudes, et d'une culture dispendieuse et recherchée, il faut trois années au moins pour voir sa tige fleurir, et près de six mois pour la voir au point de perfection. Ce fruit est d'abord vert, et ensuite en mûrissant il jaunit d'une belle couleur orangée. Il n'est pas seulement agréable au goût, il est aussi fort salutaire; il facilite la digestion sans la

précipiter, il ranime l'estomac sans l'échauffer. On en fait un sirop très-bon pour la coqueluche des enfans.

James dit qu'on tire par expression le suc de l'ananas, et qu'on en fait un vin excellent, qui vaut presque la malvoisie, et qui enivre. Il est propre pour fortifier le cœur, pour réveiller les esprits; il arrête les nausées, il excite les urines. Les femmes enceintes doivent s'en abstenir, car il les feroit avorter, au rapport du même auteur.

On fait encore avec ce fruit une espèce de limonade très-rafraîchissante dont il faut faire peu d'usage, car elle refroidit l'estomac et trouble la digestion.

Lémery ajoute qu'on confit les ananas; et que cette confiture est propre pour réveiller la chaleur naturelle, et pour fortifier les personnes qui sont d'un tempérament foible.

Michel-Bernard Valentinus, dans son histoire réformée des plantes exotiques, rapporte, d'après Cleyer, que l'ananas passe pour être un diurétique et un lithontriptique très-puissant.

Anchois, (*Apua*, *clupea encrasicolus*, Linn.) Petit poisson de mer très-connu et très-délicat dont les anciens faisoient, après l'avoir fendu et liquéfié dans sa saumure, une sauce qu'ils appeloient *très-précieuse*, et qui servoit d'assaisonnement aux autres poissons. Elle excitoit l'appetit, facilitoit la digestion, ainsi que l'anchois pris modérément.

Ancolie, *ou* gants de Notre-Dame, (*Aquilegia silvestris*, Tourn. *Aquilegia vulgaris*, Linn. 752.) Cette plante qui s'élève à la hauteur de deux pieds environ, croît au bord des bois, sur les côteaux un peu froids.

La racine, les fleurs et la graine sont en usage; ces parties sont apéritives, diurétiques, sudorifiques, détersives et anti-scorbutiques. Tournefort s'est étendu sur les différentes qualités de l'ancolie dans son histoire des plantes des environs de Paris, en rapportant ce que les meilleurs auteurs en ont dit: voici ce que l'expérience a le mieux autorisé. La poudre de sa racine à un gros, bue dans un verre de vin, appaise la colique néphrétique. Sa graine à la même dose, mise en poudre, et mêlée avec un peu de safran, et délayée dans un verre de vin, est très-utile dans la jaunisse. On fait avec cette semence concassée et bouillie légèrement dans l'eau d'orge, un gargarisme propre à nettoyer les ulcères des gencives dans le scorbut, et ceux de la gorge dans l'esquinancie: pour bien nettoyer la bouche et affermir les gencives, la teinture des fleurs d'ancolie, tirée avec l'esprit-de-vin (alcohol), est excellente; pour la rendre plus efficace,

on peut la mêler avec deux fois autant de teinture faite avec deux onces de gomme laque et deux gros de mastic en larmes, dissoutes dans chopine d'esprit-de-vin, et bouillies légèrement pendant demi-quart d'heure sur un feu clair.

Andira *ou* Angelin à grappes, (*Angelin racemosa foliis juglandis.*) Arbre du Brésil et des Antilles, dont le fruit de la forme et de la grosseur d'un œuf renferme un noyau qui contient une amande jaunâtre d'un mauvais goût tirant sur l'amer et sur l'acide. On pulvérise le noyau de ce fruit, on le donne à la dose d'au-dessous d'un scrupule contre les vers; une plus forte quantité empoisonneroit.

Androsace, (*Androsace vulgaris*, Tourn. 123.) Plante basse qui croît dans les parties méridionales de la France. C'est un puissant apéritif.

Ane, (*Asinus*): animal à quatre pieds. L'ongle ou la corne du pied de l'âne est le substitut de la corne du pied d'élan contre le mal caduc; la prise est de demie drachme tous les jours durant un mois; le crâne en poudre fait le même effet. La cendre de la même corne enduite avec de l'huile, résout les écrouelles, guérit les engelures ou mules; consolide les fentes de la peau, dissipe les apostumes, et lève l'ongle des yeux, étant mise dedans avec du lait de femme. La même corne en parfum, réveille par son odeur les femmes épileptiques et hystériques, et appaise les douleurs des hémorroïdes, reçue par le bas sur la chaise percée. Le sang pousse par les sueurs; on le tire derrière les oreilles au printemps, on le reçoit sur un linge qu'on met infuser dans quelque boisson. Michael et Hartman en ont guéri plusieurs maniaques; on faisoit l'infusion dans de l'eau, ou dans une décoction de mouron à fleur rouge, ou de millepertuis. Le lait d'ânesse nourrit et déterge puissamment; il convient par cette raison à la phtisie, aux maladies d'estomac, à l'abscès des reins, au calcul de la vessie, à la goutte: il agit en lâchant le ventre, et en détergeant les canaux urinaires. La prise est de quatre onces à dix. L'usage externe du lait d'ânesse est d'affermir les gencives, et de calmer les douleurs de la goutte en forme de cataplasme avec la fiente. La poudre de fiente d'âne séchée à l'ombre et attirée par le nez en forme de tabac, en arrête l'hémorrhagie, ou mise sous le nez toute fraîche et fumante, enveloppée d'un linge clair.

Anémone, (*Anemona hortensis*, Linn. 761.) Cette plante très-comme est détersive, ses racines mâchées attirent la salive et tiennent les dents saines.

Anet, (*Anethum graveolens*, Linn. 377.) Cette plante se sème aisément dans les jardins ; elle est assez semblable par ses feuilles au fenouil, et leurs propriétés sont à-peu-près les mêmes. Les feuilles d'anet sont résolutives appliquées extérieurement ; elles avancent la suppuration des tumeurs. Leur eau distillée et sa semence augmentent le lait, appaisent le vomissement et le hoquet. Heurnius propose comme un remède immanquable pour cette dernière maladie, quatre gouttes d'huile exprimée de graine d'anet, mêlées avec demi-once d'huile d'amandes douces. L'anet a sa semence stomacale et anodine ; on emploie ses sommités pour la colique en lavement ; son huile essentielle corrige les aigres de l'estomac, et rétablit l'appétit. On fait aussi l'huile d'anet par infusion : elle entre dans l'huile carminative de Mynsicht, dans l'huile de mucilage, et dans celle de Renard. La semence d'anet s'emploie de la même manière que les autres semences chaudes ; elle est du nombre des quatre mineures.

Angélique, (*Imperatoris sativa*, Tourn. 317. *Angelica archangelica*, Linn. 360 .) La première espèce, que quelques-uns appellent archangélique ou racine du Saint-Esprit, à cause de ses grandes vertus, étoit apportée autrefois de Bohême, où elle croît abondamment : elle vient aussi en France, et s'élève aisément dans les jardins, où elle se sème d'elle-même tous les deux ans. Elle est stomacale, cordiale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnéraire ; elle résiste au venin. On emploie sa racine, les côtes de ses feuilles, ou pour mieux dire leurs pédicules et ses semences. La racine et les feuilles ont une odeur musquée très-aromatique. On les confit au sucre lorsqu'elles sont fraîches ; on les ordonne dans les fièvres malignes, dans la petite-vérole, dans les indigestions et pour les vents.

La décoction d'une once de la racine sèche, bouillie dans trois chopines d'eau, et bue par verrées, est sudorifique et cordiale ; elle a réussi plusieurs fois dans les fièvres pourprées. On donne aussi cette racine en substance et en poudre à un gros dans un demi-verre de vin, ou quelqu'autre liqueur appropriée.

L'Angélique sauvage est résolutive ; une poignée de ses feuilles, broyées et appliquées sur les loupes, en les renouvelant deux fois par jour, les dissipe peu-à-peu. L'eau distillée d'angélique est bonne pour les piqûres des animaux venimeux, surtout si on y applique les feuilles, pilées avec autant de celles de rhue et du miel. Quelques-uns emploient la semence d'angélique comme les semences chaudes, et la mettent

infuser avec les autres dans l'eau-de-vie, pour en faire un ratafia propre dans la colique venteuse, les crudités, et dans les indigestions.

La racine d'Angélique de Bohême est employée dans plusieurs confections alexitères, comme dans l'orviétan, dans l'électuaire du même nom de Hoffmann, dans l'antidote de Mathiole, dans la thériaque, dans l'opiat cordial de la pharmacopée de Lyon, dans la confection thériacale de Mynsicht, dans l'élixir de *tribus*, dans l'élixir pestilentiel de Crollius, dans l'élixir de vie de Mathiole et de Quercétan, dans la fleur des cordiaux ou le grand cordial de Batœus, dans l'eau épidémique et dans le lait alexitère distillé du même auteur, dans l'eau cordiale de Gilbert, dans l'eau anti-épileptique de Mynsicht, dans l'eau céleste, dans l'eau prophylactique ou le vinaigre distillé de Sylvius Deleboé, dans l'eau carminative du même, etc. On lui substitue la racine de la seconde espèce, qui n'a pas tant d'odeur ni de vertu.

Quelques-uns recommandent l'Angélique sauvage comme un bon remède dans l'épilepsie, à la dose d'un gros de la racine en poudre, dans un verre de vin blanc le matin à jeun.

Angolan, (*Alangium decapelatum.*) Bel arbre qui croît au Malabar, presque toujours chargé de fleurs et de fruits. Sa racine réduite en poudre est bonne contre la morsure des serpens et contre les vers.

Anguille, (*Angulla.*) Poisson d'eau douce, fait comme un serpent. Sa graisse est vulnéraire; elle rétablit l'ouie, distillée dans l'oreille, et soulage les hémorroïdes, en onction. La tête coupée et appliquée toute sanglante sur les verrues, puis ensuite enterrée pour la laisser pourrir, les guérit. Le sang encore tiède, bu avec du vin, appaise la colique. Le foie avec le fiel, séché à la cheminée ou au four, pulvérisé, se donne avec un heureux succès dans l'accouchement difficile, avec du vin, de la grosseur d'une aveline; s'il ne fait pas son effet, on peut réitérer et augmenter cette dose. La peau sert de ligature aux membres luxés; on la porte sur la chair nue en façon de jarretière pour se préserver des crampes. Salée, desséchée, elle sert en forme de parfum contre la chute du fondement et de la matrice, pourvu que les ligamens ne soient point rompus, ce qu'on a éprouvé plusieurs fois. Il n'importe, suivant le docteur Michaël, que cette peau soit fraîche ou salée et sèche. Sennert et Ferdinand confirment l'usage de ce parfum, aussi-bien qu'Arnault de Villeneuve.

Anil *ou* Indigo, (*Indigofera tintoria*, Linn.) Cette plante originaire de l'Indostan d'où elle a été transportée au Mexique, aux Antilles, et ensuite dans la Caroline méridionale, donne des feuilles, qui, réduites en poudre, sont réputées céphaliques : en décoction ou simplement écrasées elles passent pour vulnéraires et utiles pour déterger les plaies et les ulcères.

Anis, (*Apium anisum dictum, semine suave olente, majori et minori*, Tourn. 305. *Pimpinella anisum*, Linn.) Plante fort commune dans les jardins : on ne se sert que de sa semence, qui est chaude et dessiccative ; plus elle est fraîche, plus elle est douce. Elle est cordiale, stomacale, pectorale, carminative, digestive.

L'anis est la première des quatre semences chaudes majeures, qui sont les semences d'anis, de carvi, de cumin et de fenouil. Les quatre semences chaudes mineures sont celles d'ache ou de persil, d'ammi, de panais sauvage et d'amome. On se servoit autrefois de l'anis pour correctif du séné, et on n'ordonnoit guères d'infusion purgative sans cette semence ; mais on a reconnu par expérience, que les sels fixes sont encore plus capables d'atténuer la résine des purgatifs que l'anis, le semen-contra, la coriandre, etc. Cependant cet ancien usage subsiste encore dans plusieurs endroits où on fait infuser une drachme de semence d'anis avec deux drachmes de séné ; et dans les lavemens on en fait bouillir avec les autres herbes jusqu'à deux et trois gros pour dissiper les vents, pour appaiser la colique, et dans le cours de ventre.

L'anis est un stomachique assez utile, car il aide la digestion, et empêche les crudités ; plusieurs en prennent après le repas, sur-tout celui qui est en dragée et couvert de sucre. Il est bon pour les enfans sujets au cochemar et aux suffocations, suivant Ettmuller. On tire l'huile d'anis de de deux manières, où par expression, ou par distillation, l'une et l'autre sont excellentes pour la colique venteuse, et pour faire cracher les asthmatiques ; on en met jusqu'à dix gouttes dans un verre de quelque liqueur convenable.

L'anis est employé dans plusieurs teintures, ratafias, et autres sortes de liqueurs qu'on boit après le repas. Il entre aussi dans quelques alimens comme un assaisonnement qui en relève le goût. On l'emploie dans le sirop d'armoise, le sirop anti-asthmatique de Charas, la poudre diarrhodon, et dans la poudre réjouissante.

Anodin, connu sous le nom du roi d'Angleterre. On coupe

coupe par petites tranches une once et demie d'opium bien choisi, et on y ajoute une demie once d'écorce de sureau, et autant d'écorce de sassafras. On met le tout dans une bouteille de verre, et on y verse une livre d'esprit de-vin (alcohol). On la bouche avec un papier gris en plusieurs doubles qu'on perce en plusieurs endroits avec une épingle. On place la bouteille près du feu à une distance convenable, ou au soleil quand il est dans sa force. On laisse infuser le tout pendant quatre ou cinq jours, en remuant la bouteille de tems-en-tems, puis on filtre la liqueur. Elle appaise les douleurs les plus aigues, dans les fièvres ardentes, insomnies, douleur de poitrine, maux de tête, migraine, toux, colique, rhumatismes, gouttes violentes, blessures douloureuses; enfin, tout ce qui empêche le repos.

La dose est de quinze à seize gouttes pour l'ordinaire, dans du vin d'Espagne ou autres, eau de scorsonère, de coquelicot, de mélisse, etc. Si le remède ne fait pas d'abord effet on le reprend au bout de vingt-quatre heures, augmentant de deux ou trois gouttes, trois heures après le repas. Le soir est le tems le plus favorable, à moins qu'on ne soit pressé, alors on le donne à toute heure, gardant l'intervalle de trois heures après le repas. Si le mal ne diminue pas, on peut augmenter jusqu'à quarante gouttes, mais seulement de deux gouttes chaque jour.

ANTHORA *ou* Aconit salutaire. (*Aconitum salutiferum seu anthora*, Tourn.) Cette plante ainsi nommée pour la distinguer des autres aconits qui sont de vrais poisons, croît sur les Alpes et les Pyrénées

La racine de cette plante passe pour être le contre-poison de l'aconit, et un remède propre pour guérir les morsures des bêtes venimeuses, et les blessures empoisonnées; on la fait prendre en poudre dans le vin blanc, à un gros. Elle entre dans quelques compositions alexitères.

ANTIDOTE de Paracelse. Aloès épatique, encens en larme, myrre choisie, de chacune six drachmes; benjoin, ambre jaune (succin), de chacun trois onces; storax, deux onces; safran, une drachme; sel d'absinthe, demi once; fleurs de soufre (soufre sublimé), vingt-quatre onces; huile de thérébentine, une livre; esprit de genièvre, sept livres. On fait digérer des baies de genièvre récentes et concassées dans un matras de verre, bien bouché, avec une livre d'eau-de-vie. On distille ensuite (pour en tirer l'esprit dans lequel on mettra exactement toutes les drogues ci-dessus) dans un alambic de verre qu'on met en digestion sur les cendres chaudes pendant

cinq jours, entretenant toujours le feu dans une égale et douce médiocrité. On distille ensuite et on a *l'élixir de Paracelse*. Si on verse les liqueurs non distillées, doucement par inclinaison, en sorte qu'on n'y mêle point de feu, on a *l'antidote de Paracelse*. Les doses de l'un et de l'autre, sont de vingt-cinq à trente gouttes.

Ce remède est hystérique, cordial et stomachique, et selon l'épreuve qui en a été faite très souvent, il est excellent et assuré contre-poison contre l'arsenic.

Antimoine, sulfate d'antimoine. (*Antimonium seu stibium*) Minéral approchant du métallique, pesant, luisant, cristallin ou disposé en longues aiguilles, de couleur fort noire, qui se trouve proche des mines de métaux, en plusieurs lieux de l'Europe, comme en Hongrie, en Transilvanie et en plusieurs endroits de la France. Il faut le choisir net, en belles et longues aiguilles, brillantes, faciles à casser; on se sert du crud ou du préparé.

Il purge avec grande violence toutes sortes d'humeurs, et fait des merveilles dans les fièvres intermittentes, maladies désespérées, migraines, gouttes, épilépsies, vertiges, lèpres, paralysies, apoplexies, et dans toutes les maladies causées par l'abondance des mauvaises humeurs ou cacochymie; cependant il ne faut s'en servir qu'avec de très-grandes précautions; il ne faut employer au dedans que le préparé, le mettant infuser dans du vin, à la dose de demi-once seulement; il peut avoir lieu au dehors dans des collyres, où il est recommandé contre les ulcères des yeux, et dans les suffusions.

Les principales préparations de l'antimoine, sont 1°. le verre d'antimoine (l'oxide d'antimoine sulfuré vitreux), qui, à la dose de deux à quatre grains, purge par haut et par bas.

2°. Le *crocus metallorum* (l'oxide d'antimoine, sulfuré demi-vitreux), la meilleure et la plus assurée préparation de l'antimoine, que l'on met infuser à la dose de quatre à douze grains, dans du vin, pour purger fortement par haut et par bas; on en met aussi dans les clystères, depuis demi-dragme, l'ayant fait bouillir dans de l'eau ou du vin; et après l'avoir coulé, il le faut mêler avec la décoction du clystère. De ce *crocus metallorum* se fait l'eau-bénite de Ruland, tant vantée par son auteur.

3°. L'antimoine diaphorétique (l'oxide d'antimoine blanc par le nitre), qui, étant pris à la dose de dix à vingt-cinq grains, purifie le sang, résiste à la corruption, profite à tous

ceux qui ont des obstructions invétérées, hydropisies, mélancolie hypocondriaque, fièvres malignes, petites véroles et rougeoles, aposthumes internes, gales et ulcères, tant internes qu'externes; et les fleurs d'antimoine, qu'on donne à la dose de deux grains à quatre, mais qui purgent avec trop de violence.

4°. L'huile d'antimoine qui purge doucement par dessus, à la dose de trois grains à six.

5°. La teinture qui, étant prise avec du vin, à la dose de trois grains à neuf, purge par les sueurs et par les urines les mauvaises humeurs, et a les mêmes vertus que l'antimoine diaphorétique.

6°. Le régule d'antimoine simple et le composé, qui purgent assez doucement par dessus et par dessous, à la dose de deux grains à trois.

Apozeme (*apozema*) forte décoction de plusieurs espèces de racines, d'herbes, de fleurs, de fruits, de semences, appropriées en vertus aux maladies pour lesquelles on le donne. On les rend purgatifs, quand on veut, en y faisant infuser des drogues purgatives.

Apozeme, cordial et apéritif. Faire bouillir dans trois chopines d'eau réduites à moitié, des racines de chiendent, d'ache, de persil, de fenouil et d'asperges, de chaque une once; des feuilles de laitue, de pourpier, de chicorée-sauvage et d'aigremoine, de chacune une poignée; des fleurs de buglose, de violette, de chicorée et de bourache, de chacune une pincée; avec deux gros de semences froides; et après avoir clarifié les décoctions avec un blanc d'œuf, on en fait quatre ou cinq prises; on ajoute, si l'on veut, à chaque prise, un peu de sirop de violettes ou de limon, pour rendre l'apozème plus agréable.

Apozeme, anodin et apéritif. Une poignée et demie de feuilles de chicorée sauvage, et autant de buglose, une poignée de cresson de fontaine; couper le tout et le jeter dans deux livres et demie d'eau bouillante; le passer après l'avoir laissé infuser un quart d'heure. Dissoudre dans la colature trois gros de sel de Glauber et une once et demie de sirop violat. Il faut de deux en deux heures, en prendre un verre.

Apozeme, pour rafraîchir ceux qui ont la fièvre. Des racines de chicorée sauvage et de pissenlit, nettoyées, et concassées, de chaque deux onces; feuilles de chicorée sauvage, laitue, pourpier, oseille, de chaque deux bonnes poignées; eau commune, quatre livres; faire réduire le tout

par ébullition à la moitié de l'eau, ajoutant sur la fin demi-once de réglisse ratissée et coupée par aiguillettes; et dans cinq onces de cette décoction coulée, y dissoudre une once de sirop de limons.

Apozeme, pour rafraîchir le sang. Faire bouillir pendant deux minutes un demi-septier de lait clair, y jeter le blanc d'un œuf avec la coquille, battre ensemble avec quelques brins de balai, jusqu'à faire mousser entièrement, passer cela à travers un linge blanc et le laisser ainsi toute la nuit; le lendemain, ajouter une once de sirop de pomme; agiter le tout, pour prendre en deux verres, le matin, et continuer le lendemain.

Araignée, (*Araneus seu aranea*). Insecte assez connu et dont il y a beaucoup d'espèces. L'araignée arrête l'accès des fièvres intermittentes, et particulièrement de la fièvre quarte, étant écrasée et appliquée au poignet ou aux deux tempes, ou étant enfermée vivante dans une coquille de noix et pendue au col ou attachée au bras, au commencement de l'accès. Sa toile est astringente, vulnéraire, consolidante; elle arrête le sang, étant appliquée sur les plaies, et prévient l'inflammation: on s'en sert pour les coupures; il en faut mettre dans la plaie aussitôt qu'elle est faite, afin qu'elle n'enfle point. Les toiles d'araignées sont un excellent remède pour souder les plaies récentes.

Arbousier, (*Arbutus folio serrato*, Tourn. 598, *arbutus unedo* Linn.) Cet arbre qui s'accomode de toutes sortes de terrains, profite mieux dans les lieux humides. Les feuilles et son écorce sont astringentes.

Arcançon *ou* Brai sec, (*Palimpissa*, *seu pix sicca*) Espèce de poix noire, qui reste au fond des alambics ou des cornues, après qu'on a tiré, par la distillation des huiles de la thérébenthine. Il doit être choisi net, sec, cassant, luisant noir. Il est détersif, résolutif, suppuratif, digestif; on l'emploie dans les onguens, dans les emplâtres, dans les cérats.

Argent dissout par l'acide nitreux (acide nitrique), donne des cristaux, qui fondus et ensuite jetés dans un moule, forme la *pierre infernale* (nitrate d'argent fondu), dont on fait usage pour corroder les chairs.

Argentine, (*Pentaphilloïdes argenteum alatum*, *seu potentilla*, Tourn. 298. *Potentilla anserina*, *argentina vulgaris*, Linn. 710). Cette plante à racines vivaces, croît au bord des rivières et aux lieux humides, le long des chemins; elle est astringente, rafraîchissante, dessicative, consolidante, détersive et diurétique.

Le dessus de ses feuilles, qui semble argenté, l'a fait nommer Argentine. Ses feuilles et ses semences sont les parties d'usage : le suc de toute la plante se donne avec succès depuis quatre once jusqu'à six, dans les fièvres intermittentes; ou bien on fait bouillir une poignée des feuilles dans un bouillon de veau, qu'on réitère deux fois par jour. Le sel d'argentine passe pour un bon remède contre la fièvre : Ray en fait mention. Cette plante est ordinairement employée intérieurement dans les tisanes et dans les bouillons pour les cours de ventre, le flux de sang et les hémorragies. Lorsqu'on ajoute deux ou trois écrevisses de rivière à chaque bouillon, c'est un excellent remède pour les fleurs-blanches.

On recommande l'argentine pour la jaunisse, pour le scorbut et pour l'hydropisie.

La graine concassée, et prise à la pesanteur d'un demi-gros dans quatre onces de son eau distillée, modère et arrête quelquefois les pertes de sang; elle est bonne aussi pour les injections qu'on fait dans le vagin, et pour les ulcères fistuleux.

L'argentine adoucit l'inflammation des reins et de la vessie; elle tempère l'ardeur de l'urine, et fournit une eau distillée qu'on estime beaucoup pour décrasser le visage, pour le hâle et pour les rougeurs. Cette eau est bonne pour la chassie et pour les ulcères des yeux.

Argille *ou* Terre glaise (*Argilla*). Terre grasse, visqueuse, dont les potiers se servent pour faire leurs pots; appliquée sur une plaie, elle est propre à arrêter le sang.

Aristoloche clématite (*Aristolochia clematitis recta*, Tourn. *Aristolochia clematitis*, Linn.) Il y a quatre espèces de cette plante employée en médecine : la ronde, la longue, la clématite et la petite. La ronde et la longue sont détersives, céphaliques, vulnéraires, chaudes et dessiccatives, atténuantes et apéritives; elles résistent au venin et à la gangréne. On ne se sert pas de la petite.

On emploie ordinairement les racines des deux premières espéces, et on substitue la troisième à l'aristoloche longue. Ces racines s'ordonnent en poudre depuis une demi-dragme jusqu'à deux, ou en infusion jusqu'à demi-once. Elles sont très-propres à faire venir les régles, et à purger la matrice après l'accouchement, comme le dit Hippocrate dans son traité des maladies des femmes. Elles emportent les obstructions des viscères, poussent les urines, facilitent le crachement dans l'asthme, et s'emploient avec succès dans les décoctions

vulnéraires, et détersives. Elles produisirent de très-bons effets en lavement, dans des hémorroïdes internes, lesquelles, ayant suppuré, étoient prêtes à produire des fistules. La décoction d'une demi-once d'aristoloche ronde, avec les sommités d'absinthe, environ une poignée pour chaque remède, prise tous les matins pendant huit jours, a guéri des personnes qui rendoient le pus par le fondement. Hoffmann, après Gallien, préfère l'usage de l'aristoloche longue, pour déterger les ulcères, pour sécher la gale, et c'est un remède familier aux Allemands. Simon Pauli se servoit avec succès de la décoction de sa poudre, faite dans de l'eau de véronique, dont il bassinoit les ulcères des jambes.

Lobel assure dans ses mémoires, que la longue, jointe avec la pistolochia, est préférable à la ronde, pour chasser l'enfant mort de la matrice : ce qu'il a éprouvé, l'ayant même appliquée en forme de pessaire dans la vulve.

La troisième espèce n'a pas moins de vertu que les autres : sa racine est amère, apéritive, sudorifique, détersive et vulnéraire; sa poudre ou son extrait est utile dans les vapeurs hystériques, pour les pâles-couleurs, pour l'asthme et pour les fièvres intermittentes.

Fabri de Castelnaudary a donné une bonne méthode pour préparer l'essence et l'extrait de l'aristoloche, tempérée avec la grande consoude.

L'aristoloche entre dans les lotions et les teintures vulnéraires; la ronde est employée dans la poudre *diaprassii* de Nicolas Alexandrin, dans la *dialacca magna* de Mésué, dans les trochisques de capres, dans l'huile de scorpion composée de Mésué et dans celle de Mathiole, dans l'onguent de nicotiane de Joubert, dans l'onguent des apôtres d'Avicenne et dans l'emplâtre vulnéraire de Paracelse. L'aristoloche longue entre dans l'*aurea Alexandrina*, dans l'*hiera-logodii*, dans les trochisques *de l'acea* de Mésué, dans l'emplâtre divin, etc. On les emploie toutes deux dans la poudre de l'électuaire de Justin, dans l'emplâtre pour les descentes de *Nicolas Praepositus*, et dans l'emplâtre styptique de Crollius. Quelques-uns prétendent que la racine de l'aristoloche clématite est la *tenuis* des anciens, qui entre dans la thériaque d'Andromaque et dans celle appelée *diatesseron* de Mésué. Ses feuilles s'emploient dans l'eau vulnéraire, autrement appelée eau d'arquebusade. Toutes les trois espèces d'aristoloche entrent dans l'emplâtre *diabotanum* de Blondel.

Armoise *ou* Herbe de la St.-Jean (*Artemisia vulgaris*,

Linn. 1188.) Cette plante vivace qui trace beaucoup par ses racines est détersive, vulnéraire, apéritive, hystérique et fortifiante.

Ses feuilles et ses fleurs sont d'un usage très-familier dans les infusions et dans les décoctions hystériques : on en fait bouillir légérement une poignée dans un bouillon de veau ou dans une chopine d'eau. On les emploie aussi dans les demi-bains et les lave-pieds, où on les mêle avec autant de mercuriale. On emplit des sachets d'armoise pour les appliquer en manière de cataplasme sur le nombril des femmes qui se plaignent de suffocations de matrice. Cette plante a donné le nom au sirop d'armoise de Fernel et de Rhasis, qu'on ordonne si communément à une once dans les potions hystériques, apéritives et céphaliques. Elle entre dans la poudre de l'électuaire de Justin, dans le catholicon simple de Fernel, dans l'onguent *martiatum*. L'armoise est aussi employée dans l'eau vulnéraire. On prépare un extrait d'armoise et une conserve pour les mêmes usages.

Arnica, *voyez* Doronic.

Arrête-Boeuf *ou* Bugrande (*Anonis spinosa flore purpureo*, Tourn. *Ononis spinosa*, Linn.) Plante qui croît dans les terres séches, légères et même sablonneuses; ses racines sont en usage en médecine; elles sont chaudes et dessiccatives, abstersives, atténuantes, incisives, apéritives.

L'écorce surtout en est très-efficace pour pousser le sable et les urines; l'eau distillée de toute la plante en fleur, a la même vertu. Elle est utile aussi dans la jaunisse, la suppression des mois, et dans les hémorroïdes enflammées. Quelques-uns font infuser deux gros de racine d'arrête-bœuf dans un verre de bon vin blanc, et le font boire dans la colique néphrétique, après avoir préparé le malade par le bain. On prétend qu'un gros de cette racine, pris dans un bouillon, est très-propre pour les carnosités. Plusieurs praticiens, après Mathiole, estiment ce remède excellent pour le sarcocèle.

La décoction des feuilles et des racines est détersive, et propre en gargarisme, pour le scorbut, les maux de gorge et l'enflure des gencives.

Arroche, Belle-dame, Bonne-dame, *ou* Folette, (*Attriplex alba sive pallide virens*, Tourn. 505. *Attriplex hortensis*, Linn. 1493.)

On élève cette plante dans les potagers; on substitue dans la médecine, les feuilles de ces deux espèces, aux

feuilles de poirée, pour les décoctions émollientes, rafraîchissantes et laxatives.

La semence d'arroche purge par haut et par bas asssez violemment; ainsi son usage est à éviter. Elle entre dans la poudre de guttete, que Bauderon recommande pour l'épilepsie des enfans.

Arroche puante *ou* Herbe de Bouc, (*Attriplex fœtida*, *Chenopodium fœtidum*, Tourn. 506. *Chenopodium vulvaria*, Linn. 320.) Cette plante dont les branches s'étendent sur la terre, a de petites feuilles grassettes, blanchâtres, d'une odeur insupportable par sa puanteur.

On employe, avec succès, cette plante en décoction et en lavement, pour les passions hystériques: on en fait même une conserve avec le sucre. Quelques-uns l'ordonnent séchée au four, et bouillie dans l'eau à la manière du thé.

Arsenic, (*Arsenicum.*) Minéral pesant, cassant, sulphureux, caustique, dont il y a trois espèces générales: une jaune, une rouge (oxide d'arsenic sulfuré rouge) et une blanche, (oxide d'arsenic.) La première espèce est appelée orpiment ou orpin, (*Auripigmentum.*) La seconde est appelée arsenic rouge ou orpin rouge, (*Sandaracha Graecorum*, *seu Realgal*,) dont il y a deux espèces, un naturel et l'autre artificiel. Et la troisième espèce d'arsenic, est appelée arsenic blanc ou simplement arsenic par excellence, comme étant le plus fort de tous. Il y en a de naturel qui est rare, et d'artificiel qui est fait avec parties égales d'orpiment et de sel commun, mêlés et sublimés ensemble.

Toutes les espèces d'arsenic sont des poisons corrosifs; mais le plus actif et le plus dangereux est l'arsenic blanc: il ne commence à faire ordinairement son effet, que demie heure après qu'il a été pris, parceque le sel qui fait sa corrosion est lié et embarrassé naturellement dans du soufre, et il lui faut quelque tems pour se développer, alors il cause de grandes douleurs, des déchiremens, des inflammations dans les viscères, des vomissemens violens, des convulsions, des inquiétudes, un abattement général, et enfin la mort, si l'on n'est secouru. Les remèdes qui conviennent en cette occasion sont la graisse fondue ou l'huile, bues par écuellées le plutôt qu'on peut, afin d'envelopper et d'affoiblir les pointes du sel caustique, et pour l'évacuer par haut et par bas. Le lait ensuite étant pris en bonne quantité, achève d'adoucir l'âcreté du poison. On se sert de l'arsenic blanc extérieurement, pour manger et consumer les chairs; il agit sans grande douleur: on en applique sur les cors des pieds

et sur les porreaux, après en avoir coupé la superficie, mais il ne faut le faire que d'après l'avis d'un médecin. On ne doit jamais faire prendre de l'arsenic intérieurement, quelque préparation qu'on lui ait donnée et quelque petite dose que ce soit, car il communique toujours une mauvais impression dans le corps.

Artichaut, (*Cynara hortensis*, Tourn. 442. *Cynaria scholymus*, Linn.) Espèce de chardon ou plante qu'on cultive dans les jardins potagers, dont il y a deux espèces principales: les feuilles de l'une sont garnies d'épines et connue sous le nom de chardon, et celles de l'autre n'en ont point. L'artichaut est cordial, apéritif, sudorifique, nourrissant, restaurant, propre pour purifier le sang.

Les artichauts, aussi bien que les chardons, sont apéritifs, ils emportent les obstructions et poussent par les urines: ainsi ceux qui sont sujets à la gravelle et à rendre des urines bourbeuses et en petite quantité, peuvent s'accomoder de ces alimens.

Asperge, (*Asparagus sativa*, Tour. 300. *Asparagus officinialis*, Linn. 448.) Plante fort connue dans les jardins potagers; sa racine est diurétique, et une des cinq racines apéritives; elle est dessiccative, résolutive, déterge principalement la rate et les reins: on la donne dans des décoctions appropriées. La puanteur de l'urine qu'on rend, peu après avoir mangé des asperges, démontre leur caractère, qui est de dissoudre et de séparer le sel urineux volatil, et d'introduire la putréfaction, qui est une disposition au calcul plutôt qu'un remède.

La racine de l'asperge s'emploie comme celle d'ache dans les bouillons, dans les tisanes apéritives, et dans le sirop des cinq racines. Les jeunes tiges ou pousses, appelées proprement asperges, ne sont pas moins diurétiques que les racines. Van-Helmont prétend qu'un de ses amis devint affligé de la pierre pour avoir trop mangé d'asperges. La semence de l'asperge ou ses baies ne sont pas d'un grand usage. La racine de l'asperge sauvage est un apéritif plus modéré que celle de la cultivée.

Les racines de la première espèce sont employées dans la bénédicte laxative, dans les pilules arthritiques de Nicolas de Salerne, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans celui des cinq racines de Mésué, dans la décoction apéritive hépatique, dans le sirop de guimauve de Fernel, et dans le sirop de chicorée composé. Les semences entrent dans la poudre lithontriptique de Du Renou.

Asphodel, (*Asphodellus.*) L'asphodel jaune et l'asphodel blanc se reproduisent et tracent beaucoup par les racines. La racine du premier est employée comme détersive, incisive, diurétique, emménagogue, résolutive, alexitère. En tems de disette on a fait de bon pain, avec la pulpe des tubercules de l'asphodel blanc, après les avoir fait bouillir dans de l'eau. On peut faire de l'amidon avec la racine de cette plante.

Aspic d'outre-mer *ou* Nard Indique, (*Spicanardi.*) Épi long et gros comme le doigt, qui vient sur les montagnes de l'Inde, presque à fleur de terre, ce qui lui a fait donner le nom de racine.

Il est astringent, détersif, apéritif, fortifiant, diurétique, bon pour digérer les humeurs froides, et arrêter le flux de ventre; pris avec de l'eau, il ôte le dégoût, les douleurs d'estomac et les ventosités; guérit les jaunisses et les incommodités des reins occasionnées par des glaires; on le met au nombre des contre-poisons; il empêche le poil des paupières de tomber et le fait revenir plus épais; on le donne avec de la rhubarbe pour qu'il passe mieux, et quand on veut guérir les opilations.

Assa-Foetida, gomme en gros morceaux jaunâtres, d'une odeur forte et très-désagréable, les Allemands l'appellent *Stercus Diaboli.* Il faut choisir cette gomme en masse nette, sèche, de couleur jaunâtre, remplie de larmes blanches, d'une odeur fort puante et dégoûtante, tirant sur celle de l'ail.

L'assa-fœtida est un suc gommeux, qui se tire par expression de deux sortes de plantes qui croissent dans la Lybie, dans la Syrie, dans la Médie, dans les Indes: la première est semblable à un saule: on en coupe les feuilles et les jeunes branches qu'on met à la presse pour en tirer le suc qui s'épaissit et s'endurcit au soleil. L'autre plante est plus commune; elle a les feuilles comme le tithymale, et les racines en gros navets dont on exprime le suc; ces racines sont d'une puanteur insupportable; les Indiens en aiment l'odeur et employent cette drogue dans leurs sauces, comme nous faisons de l'ail, dont elle participe par sa mauvaise odeur.

On employe cette gomme comme les autres, en bol, en pilules, en opiat, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros: son usage est dans les violens accès de la passion hystérique, et dans la suffocation utérine; quelques-uns s'en servent dans les fièvres malignes et dans la petite vérole: elle est fort résolutive, et c'est le remède ordinaire des maréchaux,

pour les tumeurs et les abcès des chevaux ; elle est aussi très-bonne pour les bestiaux : on s'en est servi utilement dans les endroits où la contagion a fait tant de ravages, en la faisant infuser dans le vinaigre avec l'ail, le sel et le poivre, pour laver la langue des bœufs et des vaches, auxquels il survenoit une espèce d'abcès à la racine de la langue, qu'on avait soin auparavant de ratisser avec une cuiller, et on la lavoit ensuite avec cette infusion. On a aussi observé de mettre un morceau d'*Assa-Fœtida* dans un trou, fait à l'auge ou au ratelier des étables, près de l'endroit où on attache le bétail, ou bien de frotter les auges avec la lotion précédente. Ce remède est vraiment incisif et échauffant, on le prescrit quelquefois avec succès dans les suppressions de flux menstruel, des lochies, des pertes blanches, lorsque les feuilles de rue ou de sabine n'ont été d'aucune utilité. on a fait entrer cette drogue dans la poudre thériacale et l'orviétan, qu'on a fait préparer pour ces maladies.

On tire la teinture d'*Assa-Fœtida* avec l'esprit-de-vin tartarisé, dont la dose est d'une cuillerée. Cette gomme entre dans la poudre hystérique de Charas, dans les trochisques de myrrhe, le baume utérin, et dans l'emplâtre pour la matrice.

Aster *ou* OEil de Christ, (*Aster atticus cœruleus vulgaris*, Tourn. 481. *Aster amellus*, Linn. 1226.) Cette plante vivace, à racines rameuses et fibreuses, d'une forme agréable, est cultivée dans les jardins. Ses feuilles ont un goût légérement amer et aromatique ; elles sont regardées comme apéritives, résolutives et détersives. Elles sont bonnes dans les inflammations de la gorge.

Astragale, (*Astragalus Monspessulanus*, Tourn. Linn. 416.) Cette plante qui croît sur les chemins dans les départemens du midi, a une racine longue de plus d'un pied et grosse comme le doigt ; elle est dure, ligneuse, d'un goût douçâtre ; on s'en sert intérieurement, ainsi que de la semence, pour arrêter les cours de ventre et pour provoquer les urines. On l'emploie extérieurement pour déterger et dessécher les plaies

Aubergine *ou* Mayenne, *ou* Meringeanne *ou* Melongène, (*Melongena fructu oblongo*, Tourn. *Solanum melongenâ*, Linn.)

Les qualités de cette plante sont assez semblables à celles de la mandragore et de la pomme d'amour : quelques-uns même lui donnent aussi ce dernier nom ; ainsi on peut employer ses feuilles et son fruit dans les cataplasmes anodins

et résolutifs, dans les hémorroïdes, le cancer, les brûlures et les inflammations. Son usage intérieur n'est pas pernicieux; en Italie on confit son fruit au vinaigre comme la pomme d'amour, et on en mange en salade de même que le concombre; le vinaigre en est le correctif. Bellon rapporte qu'en Egypte on le fait cuire sous la cendre ou dans l'eau, et qu'on en mange journellement. Cet aliment excite des vents, des indigestions, et quelquefois des fièvres.

Aubifoin. *Voyez* Bluet.

Aune, Aulne, Vergne, (*Alnus latifolia*, *glutinosa*, *viridis*, Tour. 587. *Betula alnus*, Linn. Cet arbre, de grosseur médiocre, croît aux lieux aqueux, marécageux. On se sert de son écorce pour teindre en noir les cuirs et les draps. Ses feuilles, écrasées et appliquées sur les tumeurs, sont résolutives; elles arrêtent et tempèrent les humeurs enflammées. On s'en sert en décoction pour laver les pieds des voyageurs, afin de les délasser, et l'on en frotte les bois de lits pour faire mourir les puces. Son écorce et son fruit sont astringens, rafraîchissans, propres pour les inflammations de la gorge, étant employés en gargarismes.

Aunée *ou* Enule campane, (*Aster omnium maximus*, *Helenium dictus*, Tourn. 483. *Inula Helenium*, Linn. 1236.) Cette plante vivace aime les lieux humides.

On n'emploie ordinairement que la racine de cette plante, ou fraîche, ou sèche, ou en poudre. Lorsqu'elle est fraîche on la donne en décoction, dans les tisanes ou apozèmes béchiques: elle fait cracher les asthmatiques, et soulage les pulmoniques. On l'ordonne depuis demi-once jusqu'à une once dans les bouillons: on en fait une conserve, dont la dose est une once. Elle est très-utile dans les maladies de l'estomac, sur-tout pour les indigestions, les crudités, les vents et les rapports aigres.

Cette racine n'est pas seulement béchique, elle est aussi stomachique, hystérique et apéritive: elle divise les matières épaisses, et emporte les obstructions; c'est pour cela qu'elle pousse les règles et les vidanges supprimées. On fait macérer pendant deux ou trois jours la racine d'aunée dans le vin blanc, et on en donne un verre le matin à jeun, pendant quelques jours, aux filles qui ont les pâles-couleurs. Le suc de la racine infusée dans le vin, ou sa décoction dans cette liqueur, détruit les vers des intestins. On prépare un vin en faisant infuser la racine d'aunée dans le moût: ce vin est stomacal, et pousse les urines. Cette racine sèche, est aromatique, et sent l'iris; on la donne à deux gros au plus.

On fait avec l'aunée un onguent très-utile pour la gale et pour les maladies de la peau : on y mêle quelquefois le précipité blanc à la dose d'un gros sur une once d'onguent. L'aunée est extérieurement résolutive ; Parkinson en recommande la décoction pour les douleurs de la sciatique, et même pour les mouvemens convulsifs, on l'ordonne pour la colique de Poitou, pour l'hydropisie, la cachexie, et les autres maladies chroniques.

L'Aunée distillée dans l'eau commune, donne un sel volatil semblable à celui de la corne de cerf; l'extrait ou la conserve guérit la colique et la jaunisse, comme le vin qu'on en prépare. Cette plante entre dans le sirop d'armoise, dans le sirop hydragogue de Charas, le sirop antiasthmatique du même, le look sain et dans le look pectoral ; elle entre aussi dans l'opiat de Salomon de Joubert, dans le catholicon simple de Fernel, dans l'onguent martiatum, dans l'emplâtre de Vigo de Du Renou, et dans le diabotanum de Blondel.

Avocatier, (*Palsifera persea.*) Ce bel arbre fruitier de St.-Domingue et de la Guianne, produit un fruit de la grosseur d'une poire de bon-chrétien. Ce fruit que les Indiens appellent paltas, est bon contre les dyssenteries.

Avoine, (*Avena alba vulgaris*, Tourn. 504. *Avena sativa*, Linn. 118.) Cette semence est détersive, astringente, résolutive, adoucissante, pectorale.

On se sert de l'avoine en médecine intérieurement et extérieurement; on la dépouille de sa bale et de son écorce dans un moulin fait exprès, et on en prépare ce qu'on appelle *gruau*, dont on fait une boisson pectorale, adoucissante, légérement apéritive, propre aux personnes échauffées et maigries par de longues maladies ; elle appaise la toux et guérit l'enrouement : on la prépare comme l'orge mondé. On fait aussi avec le gruau et le lait, une sorte de bouillie, qui fournit un aliment très-utile, et plus léger que le riz et que l'orge mondé.

On fricasse l'avoine avec le vinaigre, qu'on applique chaudement entre deux linges dans la pleurésie et dans la douleur de côté. Une légère décoction d'avoine fait un excellente tisane, non-seulement dans les picottemens de poitrine, mais aussi dans la pleurésie et dans la colique quelle qu'elle soit. Le sirop composé d'une forte décoction d'avoine et de sucre, est excellent contre la colique. Pour le rhumatisme, un sachet d'avoine bouillie dans du gros vin, appliqué chaudement sur la partie souffrante, la soulage considé-

rablement. La farine d'avoine s'employe aussi dans les cataplasme résolutifs et émolliens.

Aurone, (*Artemisia abrotanum*, Linn. 1185.) est de deux sortes, savoir le mâle, et la femelle appelée par quelques-uns *petit cyprès*. L'aurone mâle est incisive et atténuante, apéritive, détersive, vulnéraire, résolutive : elle résiste au venin, elle tue les vers, elle excite l'urine et les mois, elle chasse les vents; écrasée et appliquée sur la tête, elle fait croître les cheveux.

Aurone femelle, Santoline à feuilles de cyprès, (*Santolina foliis teretibus*, Tourn. 460. *Santolina chamaecyparissus*, Linn. 1179.) Cette plante en forme de petit arbrisseau, a plusieurs espèces différentes qu'on cultive dans les jardins; elle a les mêmes qualités que l'aurone mâle, et son usage principal est dans les obstructions du foie, des reins et des uretères. Elle remédie à la jaunisse, chasse les vers, est bonne contre la morsure des serpens et la piqûre des scorpions, pour résister à la corruption, pour fortifier les nerfs; elle est admirable contre les vomissemens de sang. Sa poudre trempée en vin blanc, appliquée sur les loupes, les guérit, en quelques endroits du corps qu'elles soient, pourvu qu'elles ne soient point trop invétérées. On emploie ses feuilles et ses semences en décoction ou en poudre.

La décoction de l'aurone, ou son huile par infusion, mêlée avec du miel, fait venir les cheveux, en en frottant la tête. Les cendres calcinées et mêlées avec l'huile d'olive, au rapport d'Ettmuller, font le même effet. Cet auteur regarde cette plante comme un excellent carminatif.

Simon Pauli assure que la poudre des sommités d'aurone avec un peu de nitre, fait passer les urines arrêtées par le calcul dans les reins; il regarde ce remède comme assuré dans cette maladie. Tragus prétend que la décoction de ces mêmes sommités, faite dans l'eau ou le vin, est très-utile aux asthmatiques, en facilitant l'expectoration des humeurs visqueuses qui farcissent les bronches du poumon dans ces malades; mais il faut y ajouter un peu de miel ou de sucre.

Azédarach, (Tourn. 616. *Melia* Azédarach, *foliis bipinnatis*, Linn.) Cet arbrisseau qui demande une bonne exposition produit des feuilles dont la décoction est apéritive, le bout pulpeux de son fruit passe pour un poison, il est mortel aux chiens, on s'en sert pour faire mourir les poux.

Azyme, connu sous le nom de *pain à chanter*. Pain

Ail.

Anis.

Anis. étoilé.

Apocin à Ouate.

Argentine.

Aristoloche

Armoise.

Arrete - Bœuf.

Aster.

Aubergine.

Aune.

Aunée.

Baguenaudier.

Barbe de Renard.

Bardane.

Baumier.

G. Renard Direxit.

sans levain, applati, mince et très-blanc qui sert à envelopper les bols et pillules pour les malades; il passe pour être propre à émousser les acides et adoucir les âcretés de la poitrine. On s'en sert dans les hémorrhagies et flux de ventre, on en fait une bouillie avec du lait.

B

Badamier du Malabar, (*Amygdallus Indica.*) Ce bel arbre d'une forme pyramidale croît aux Indes. Le suc de ses feuilles, mêlé avec de l'eau de riz, sert aux Indiens pour modérer la colique, l'ardeur de la bile et les maux de tête occasionnés par de mauvaises digestions.

Baguenaudier a vessies, *ou* faux séné, (*Colutea vesicaria*, Tourn. *Colutea arborescens*, Linn. 1045.) Cet arbrisseau qui croît par-tout produit des feuilles qui ont un goût âcre et nauséeux; elles sont purgatives ainsi que les semences; elles purgent légèrement sans donner de coliques, ni fatiguer l'estomac.

Bahel-Sculli, (*Barleria longifolia*, Linn.) Arbrisseau épineux, qui croît naturellement dans les lieux aquatiques aux Indes et au Malabar. On attribue à la décoction de sa racine et de ses feuilles confites dans le vinaigre, la vertu de provoquer les urines, sur-tout si la décoction a été faite dans l'huile de *ficus infernalis*. On ajoute que les feuilles réduites en poudre et prises dans de l'huile tirée par expression du *ficus infernalis* résolvent les tumeurs des parties naturelles.

Barbe de Bouc, *voyez* Sersifi.

Barbeau, *voyez* Bluet.

Barbe de Chèvre, *ou* Reine des Prés, (*Barba caprae floribus oblongis*, Tourn. *Spiraea aruncus*, Linn.) Cette plante qui croît dans les lieux aquatiques, est rafraichissante, dessiccative, sudorifique, astringente, vulnéraire; elle résiste au venin; elle sert à toutes sortes de flux, à la diarrhée, à la dyssenterie, au crachement de sang, à la peste. L'usage externe est d'appliquer la racine pilée sur les plaies pour en arrêter le sang et les consolider. On en fait une eau par distillation, et un extrait propre contre la peste.

Bardane grande, *ou* Herbe aux Teigneux, (*Arctium dioscoridis*, Tourn. *Lappa tomentosa, arctium lappa*, Linn. 1143.) Cette plante qui croît sur les bords des fossés,

et aux lieux humides, est pulmonique, diurétique, diaphorétique, abstersive, astringente.

La racine, les feuilles et la semence de cette plante, sont employées dans la médecine; la racine est sudorifique, cordiale, béchique, apéritive, détersive et vulnéraire. On la préfère, avec raison, à celle de scorsonère, pour la tisane qu'on ordonne dans les fièvres malignes et dans la petite vérole. Schroder en fait cas dans le crachement de sang, pour la goutte, pour les tumeurs de la rate, et pour les vieilles plaies. Forestus rapporte qu'un malade fut guéri de la goutte par la décoction de cette racine, qui lui fit jeter quantité d'urine blanche comme du lait. Pena et Lobel assurent qu'étant confite au sucre, elle fait passer les urines et vider le sable. Césalpin l'estime pour le crachement de sang et la phthisie, en en donnant au malade un gros avec quelques pignons.

Les feuilles de bardane sont très-résolutives et vulnéraires; elles ont réussi plusieurs fois pour des tumeurs considérables survenues aux genoux, qu'elles ont dissipées: pour cela on les fait bouillir dans l'urine avec le son, et on en fait un cataplasme qu'on renouvelle matin et soir. Les feuilles de cette plante, appliquées sur le cancer, lors même qu'il est ouvert, en adoucissent la douleur, et mondifient les ulcères. Ces feuilles cuites sous la cendre, s'appliquent utilement sur les parties goutteuses: elles sont bonnes aussi pour les luxations et pour la brûlure.

Hollérius se servoit avec succès de la racine et des fleurs de bardane dans la pleurésie; il les faisoit prendre en tisane: on donne dans ce cas, pour faire suer le malade, huit ou dix germes d'œuf dans un verre d'eau distillée de bardane, après avoir saigné deux ou trois fois préalablement. Laurembergius dit que les tiges tendres, cuites, sont très-diurétiques: on les mange en salade dans quelques endroits, comme on fait les asperges. Plusieurs observations marquent que la décoction de bardane guérit la fièvre quarte. Simon Pauli la loue pour la goutte et pour la vérole: Baglivi en confirme l'usage dans les maladies vénériennes.

Sa semence est un excellent diurétique, soit infusée dans demi-setier de vin blanc à un gros, soit concassée et prise en émulsion dans l'eau distillée de la même plante, ou quelque autre. Apulée donne cette semence en poudre pendant quarante jours pour la sciatique. La bardane entre dans l'onguent *populeum* de Nicolas de Salerne, et dans le *diabonatum* de Blondel.

Basilic, (*Ocymum vulgatius*, Tourn. *Basilicum*, Linn. 833.) Plante aromatique qu'on cultive dans les jardins. Il y en a plusieurs espèces; on en tire une huile essentielle admirable, qui entre dans le baume apoplectique; toutes les espèces de basilic, ayant une odeur très-agréable, et la vertu de réveiller les esprits et de rétablir le mouvement des humeurs qui composent le sang, peuvent être également employées. On les fait sécher à l'ombre, on les réduit en une poudre qu'on mêle avec la plupart des herbes aromatiques, préparées de la même manière: cette poudre est appelée céphalique, par rapport à la vertu qu'elle a de décharger le cerveau, en faisant couler par le nez beaucoup de sérosités, sur-tout lorsqu'on en a pris le matin quelques pincées à jeun. Il y a des personnes qui s'accommodent mieux de cette poudre que du tabac, qui fait une trop forte impression, et irrite trop vivement le nez de ceux qui n'y sont pas accoutumés.

On prend les feuilles et les fleurs du basilic, en infusion comme le thé, pour les douleurs de tête, et pour les fluxions de cette partie. Le basilic frais cueilli entête un peu; il est plus doux et plus agréable quand il est sec. Ses feuilles, ses fleurs et sa semence sont également céphaliques; elles sont aussi pectorales et cordiales. Demi-once de suc de basilic et demi-scrupule de safran, soulagent les asthmatiques.

La semence de basilic entre dans la poudre de Guttète, dans le *tryphera* de Nicolas d'Alexandrie, dans la poudre *diarrhodon Abbatis*, dans la poudre *xyloaloës* de Mésué, dans celle *diamoschi* du même, dans celle de l'électuaire *de gemmis*, dans la poudre réjouissante de Nicolas de Salerne, et dans la poudre lithontriptique du même.

Baume, (*Balsamum.*) L'effet le plus ordinaire du baume en général est de réunir les plaies, d'arrêter les pertes de sang et les fleurs blanches, et de cicatriser les ulcères, ce qui suppose la propriété de rétablir le ressort des fibres. Il y a plusieurs sortes de baumes, les uns naturels, les autres artificiels et composés: les naturels se réduisent aux quatre espèces suivantes.

Le baume d'Egypte est une précieuse résine liquide, transparente, d'un blanc jaunâtre, d'une saveur âcre et aromatique, et d'une odeur de citron. On ne peut en avoir véritablement de pur que par la voie de ceux à qui le Grand Seigneur en fait présent ou par le moyen des janissaires qui le gardent.

Les petites branches, qu'on taille des arbrisseaux d'où

coule ce baume, s'appellent bois de baume, *xylobalsamum*; et le fruit *carpobalsamum*, *opobalsamum* : ce baume guérit les blessures internes et externes, nettoie et cicatrise les ulcères, arrête les fleurs-blanches, le crachement de sang et les hémorragies, il fortifie l'estomac, le cœur et le cerveau en ranimant le mouvement du sang et des esprits : la dose est de dix ou douze gouttes avec un peu de sucre en poudre, pour le prendre plus facilement en bol enveloppé de pain à chanter; on en donne aux pulmoniques et dans le crachement de sang jusqu'à dix gouttes dans demi-setier de lait chaud. Ce baume s'épaissit en vieillissant, et devient d'un jaune doré.

Le baume du Pérou vient des Indes occidentales ; il coule d'un arbre semblable au myrte : cet arbre croît dans le Brésil et dans le Pérou ; on en trouve aussi dans le Mexique et dans la Nouvelle-Espagne, suivant Hernandès qui l'estime autant que le vrai baume de Syrie. Nous voyons en France trois espèces de baume du Pérou ; le plus commun est d'un rouge foncé et noirâtre, d'une odeur forte et agréable ; on l'appelle *baume de lotion*, parce qu'il se fait par la coction de l'écorce des branches et des feuilles de ces petits arbres dans l'eau commune, sur laquelle, après une ébullition d'une certaine durée, nage une graisse noirâtre ou liqueur huileuse qui se sépare aisément ; c'est le baume noir du Pérou. La deuxième espèce est appelée le *baume sec*, *dur*, ou *en coque*, lequel distille des branches coupées de ces arbrisseaux ; on le recueille dans des cocos suspendus, qu'on expose ensuite au soleil, où il se durcit par l'évaporation de l'humidité aqueuse qu'il contenoit. Le baume dur est moins rougeâtre que le précédent, et d'une odeur assez semblable. La troisième espèce est plus rare, et s'appelle *baume blanc* ; c'est celui qui coule par l'incision qu'on fait à l'écorce du tronc et des plus grosses branches ; il est liquide, odorant, et approche de la couleur et des vertus du véritable baume blanc de Judée. L'espèce dont on se sert le plus ordinairement est le baume noir, comme le plus commun ; il a les mêmes propriétés que le vrai baume, soit pour les blessures extérieures récentes, soit pour prendre intérieurement ; on le donne à la même dose et de la même manière. Les asthmatiques et ceux qui ont la poitrine ou l'estomac affoiblis par de longues maladies, sentent une nouvelle vigueur par l'usage de ce baume, en en prenant le matin quelques gouttes dans une liqueur convenable.

On dissout le baume dur dans l'esprit-de-vin ou dans

quelque liqueur spiritueuse, et on l'emploie dans les élixirs stomachiques et alexitères, et dans plusieurs baumes artificiels, entre autres, dans celui du commandeur de Perne.

Le baume de Tolu ou de Carthagène vient de la Nouvelle-Espagne, de la province dont il porte le nom, entre Carthage et le Nom-de-Dieu : il coule de certains arbres toujours verts, dont les feuilles ressemblent à celles du caroubier. Ce baume est d'une consistance moyenne entre le liquide et le solide, d'une couleur dorée et rougeâtre, d'une saveur douce et agréable, et d'une odeur qui approche de celle du citron : il ne cause point de nausées en l'avalant, comme font les autres baumes. Ses vertus sont semblables à celle du baume blanc du Pérou, avec lequel quelques auteurs le confondent. On en fait un sirop très-utile dans la phthisie et le crachement de pus.

Le baume de Copahu est une résine coulante comme l'huile de térébenthine, d'un blanc jaunâtre, laquelle s'épaissit en vieillissant, et devient plus blanche ; c'est pour cela qu'on en trouve de deux sortes, l'une plus claire que l'autre. Son odeur est assez forte, et sa saveur âcre et amère. Cette résine coule d'un arbre dont le bois est rouge, et si dur qu'on en fait des ouvrages de charpente très-solides, au rapport de Pison. On fait une incision profonde à son écorce, dans les mois de mai et juin, (floréal et prairial), lorsque la lune est dans son plein, et il en découle une si grande quantité de liqueur, que dans l'espace de trois heures on en recueille douze livres ; on bouche cette blessure avec de la cire ou de la terre ; on la découvre quinze jours après, pour en tirer de nouvelle liqueur et avec usure. Ce baume est présentement d'un usage très-familier en France.

Entre les vertus des autres baumes qu'il possède éminemment, il a celle d'arrêter les cours de ventre, la dyssenterie, et les pertes rouges ou blanches des femmes. On le prend dans un œuf frais, ou en bol à la dose de quinze gouttes avec un peu de sucre, ou au double en lavement. On en frotte la région de l'estomac et du nombril pour les indigestions et la colique. Sur la fin de la gonorrhée il est très-utile, aussi-bien que dans la rétention d'urine, la gravelle, et les autres maladies de la vessie. Pison le conseille en injection, après l'avoir dissous dans l'huile rosat, l'eau de plantain et le sucre. On a vu des personnes le vanter pour la surdité, en mettant dans l'oreille un coton imbibé de ce baume. Plusieurs en mêlent cinq ou six gouttes dans

une tasse de chocolat, pour le rendre plus capable de fortifier l'estomac et les autres viscères.

On a donné le nom de baume à plusieurs compositions destinées principalement aux plaies, inventées pour suppléer ces vrais baumes, telles que sont les suivantes.

Baume d'Arcæus. On met fondre ou liquéfier dans une bassine ou terrine, sur un feu médiocre, quatre onces de suif de bouc, trois onces de gomme élémi, autant de térébenthine, et deux onces de vieille graisse de pourceau. On passe la matière fondue par un linge, pour en séparer les ordures qui se trouvent avec la gomme élémi. Si on veut rendre cette composition plus mollette, on ajoute à la colature une bonne once d'huile de millepertuis, on laisse réfroidir le tout, et on le garde pour le besoin.

Baume du Commandeur de Perne, dont les effets sont surprenans pour les blessures, les coups de feu, le flux de sang, pour les femmes en mal d'enfant, etc.

Prendre du baume sec, une once; storax en larmes, deux onces; benjoin en larmes, trois onces; aloès sucottin, demi-once; myrrhe fine, demi-once; oliban en larmes, demi-once; racines d'angélique de Bohême, demi-once; fleurs de millepertuis, demi-once; ambre gris, musc oriental, de chacun six grains.

Il faut concasser les drogues qu'on voit devoir l'être, les mettre dans un flacon de verre double, avec deux livres d'esprit-de-vin (alcohol); boucher le flacon avec un bouchon de liége, de la cire d'Espagne, de la cire neuve, et du parchemin; exposer le flacon, durant la canicule, une heure après le soleil levé, et l'ôter une heure avant le coucher du soleil, pendant tout le temps de ladite canicule.

Nota. Il ne faut jamais exposer le flacon dans un temps humide, mais le tenir dans l'endroit le plus sec, et l'ôter aussi quand on voit que le temps veut se brouiller. Après la canicule, remettre le baume dans un autre vase de verre ou dans plusieurs petits vases, et prendre garde de ne pas remuer le marc.

Autre manière de préparer le baume du Commandeur. Mettre les fleurs de millepertuis dans une bouteille de verre double, verser dessus trente-six onces d'esprit-de-vin (alcohol) rectifié, bien boucher la bouteille, et la mettre en digestion pendant vingt-quatre heures dans un lieu un peu chaud, la remuant de temps en temps. L'esprit-de-vin ayant pris une couleur bien rouge, couler et exprimer le marc fortement avec un linge, remettre l'esprit-de-vin dans la bou-

teille, ensuite mettre toutes les autres drogues ci-dessus pulvérisées et tamisées; la bien boucher, et laisser infuser vingt jours au grand soleil, ou dix jours sur les cendres chaudes, ou six jours dans le fumier, la remuant de temps en temps pour faciliter la dissolution des drogues, sans cependant ouvrir la bouteille; et l'esprit balsamique sera fait. Il n'est point nécessaire de le couler après cette dernière infusion. Il s'éclaircit aussitôt, et fait un sédiment au fond de la bouteille qui ne se rebrouille qu'avec peine; et quand il est brouillé, on n'a qu'à le laisser reposer un moment, l'esprit est aussitôt éclairci. On peut cependant, après l'avoir laissé reposer, verser la liqueur par inclinaison, la passer par un linge, et la garder dans une bouteille bien bouchée, ou, ce qui est encore mieux, dans plusieurs petites bouteilles bien bouchées.

Manière de s'en servir. Si la plaie de feu ou de fer est profonde, tremper une plume dans le baume, et en humecter la plaie; puis faire des plumasseaux de charpie qu'on met sur la plaie, et la serrer avec un bon bandage. L'application de ce baume cause d'abord une vive douleur, mais elle est bientôt passée.

Si la plaie est accompagnée de fracture à l'os, on n'a qu'à bassiner en dedans et par dehors, et la panser comme ci-dessus; les os cariés et pourris sortiront d'eux-mêmes. Expérience vue au camp devant Vérone, sur un cavalier qui reçut un coup de fusil au haut de la cuisse; l'amputation ne pouvant pas se faire, on hazarda ce baume: les esquilles sortirent d'elles-mêmes, et le blessé fut guéri en quinze jours.

Si le coup a pénétré les chairs, il faut les ouvrir, y mettre du baume, et faire comme il est marqué ci-dessus. Si le coup de feu emporte les chairs, on le panse avec ledit baume en dedans et par dehors. Il purifiera les chairs, les fera croître, et les consolidera. Si la plaie est simple, mettre de ce baume, et rapprocher les chairs.

Il ne faut pas chauffer ce baume en le mettant sur la plaie, il s'évaporeroit sur le champ; il suffit de le couvrir d'un linge bien sec quand la plaie est simple, et d'y ajouter des bandages lorsqu'elle est profonde. Quand il est versé, on doit avoir grand soin de boucher aussitôt la bouteille. Il réussit rarement lorsqu'on a déjà mis quelqu'autre appareil. Si on veut l'employer, après avoir pansé une plaie avec les remèdes ordinaires, il faut la laver d'abord avec du vin chaud: on peut espérer de guérir, mais lentement. Il est très-bon pour l'enclouure des chevaux; il la guérit sur le champ, si l'on en verse

une ou deux gouttes dans le trou d'où l'on aura tiré le clou. On en prend intérieurement pour la fièvre, au commencement de l'accès. Ce baume fait venir les mois.

Une femme qui a de la peine à accoucher, et qui souffre des douleurs, peut en prendre quatre ou cinq gouttes au plus dans un bouillon, pour faciliter l'enfantement, et calmer les douleurs. En donner aussi cinq ou six gouttes dans un bouillon ou dans du vin paillet, à celui qui a le flux de sang avec des tranchées insupportables ; il recevra du soulagement. Ce baume arrête généralement toutes sortes de pertes de sang et flux de ventre. Pour la colique, en mettre quatre ou cinq gouttes dans deux doigts de vin clairet ; le vin se troublera : bien remuer, et l'avaler ; on sera guéri sur le champ.

Appliqué sur une partie affligée de la goutte, il la guérit, ou soulage considérablement. Il est utile pour les cancers, chancres, toutes sortes d'ulcères, de fistules, humeurs froides invétérées, les morsures des chiens enragés et des bêtes vénimeuses, et même pour les inflammations et autres maladies des yeux ; en un mot pour presque tous les maux. Pour ceux de l'œil, on y en met avec une plume. On en prend cinq ou six gouttes dans quatre ou cinq cuillerées de bouillon, pour le pourpre et autres maladies pestilentielles. On soulage beaucoup le mal de dents, en appliquant sur la dent qui cause la douleur du coton trempé dans ce baume.

Pour empêcher d'être marqué de la petite vérole, on en frottera les grains à mesure qu'ils sortiront ; cela les fera sécher avant qu'ils viennent à suppuration : et c'est la suppuration qui marque. Il faut en frotter les hémorrhoïdes en se mettant au lit. Ce baume est très-efficace pour toutes sortes de fluxions et meurtrissures, si l'on s'en sert à faire des frictions. Si l'on en prend cinq ou six gouttes, ou même davantage, dans un demi-verre de vin blanc, ou dans quelques cuillerées de bouillon, si on a la fièvre, le matin à jeûn pendant trois ou quatre jours, il nettoie l'estomac, le guérit de ses foiblesses et indigestions. Si l'on avait une indigestion subite et violente, on pourroit user de ce baume, même après le repas. En général, il rétablit la vigueur partout où il y avoit de la foiblesse.

Baume de Liébaut. Fleurs et sommités de millepertuis, de bétoine, de petite centaurée, et brunelle, dite *herbe aux charpentiers*, de chaque une poignée, on pile ces fleurs, on les met avec une livre d'huile d'olive dans une bouteille de verre double bien bouchée, on l'expose au soleil d'été pendant plusieurs jours, ensuite on ex-

prime le tout, et on conserve la colature dans une bouteille bien bouchée pour le besoin. Ce baume est excellent pour les plaies, il les mondifie parfaitement, il les incarne et les consolide; pour les fractures d'os, contusions.

Baume de Saturne. On dissout deux onces de sucre de Saturne en poudre avec quatre onces de bonne huile de térébenthine dans un matras au feu de sable; étant dissous, et la liqueur étant rouge, on ajoute, si on veut, demie-once de camphre en poudre, et on conserve ce baume dans une bouteille de verre double bien bouchée, pour guérir toutes plaies, ulcères vieux, loups des jambes, les chancres, la gangrène, les dartres vives et farineuses.

Baume de Soufre, (sulfure d'huile volatile.) On met dans un petit matras une once et demie de fleur de soufre (soufre sublimé), on verse dessus huit onces d'huile de térébenthine; on place le matras sur le sable, on y donne un feu de digestion pendant une heure, on l'augmente ensuite un peu; le continuant encore environ une heure, l'huile prendra une couleur rouge; on laisse réfroidir le vaisseau, puis on sépare le baume clair d'avec le soufre qui n'aura pu se dissoudre. Ce baume est excellent pour les ulcères du poumon et de la poitrine, pour l'asthme. La dose est depuis une goutte jusqu'à six, dans quelque liqueur appropriée. On s'en sert aussi pour résoudre les hémorrhoïdes, appliqué extérieurement. On peut réduire ce baume en consistance d'onguent, faisant consumer sur le feu une partie de l'humidité. On s'en sert pour nettoyer les plaies et les ulcères.

On peut encore faire un baume de soufre (sulfure d'huile volatile) avec de l'huile de lin, au lieu de celle de térébenthine, qui servira pour les plaies et pour les hémorrhoïdes.

Baume de soufre (sulfure d'huile volatile,) *de Ruland, réformé.* Une once et demie de fleur de soufre, et six once d'huile de noix, ensemble en digestion dans un matras à feu de sable, jusqu'à ce que l'huile paroisse rouge; on retire l'huile par inclinaison, on la garde pour l'usage. Le vin que l'on y met ordinairement est nuisible, parce que l'huile de noix ne peut pas bien dissoudre la substance grasse du soufre qu'il ne soit évaporé. Ce baume est propre pour discuter, digérer et résoudre les humeurs crues. On en met dans les plaies pour les nettoyer, et l'on en oint les parties où il est tombé de la pituite visqueuse; il n'est employé que pour l'extérieur.

Baume d'Espagne. Du froment entier, racines de valériane et de chardon béni, de chaque une once; douze onces de vin blanc, six onces d'huile de millepertuis, huit onces de térébenthine de Venise, et deux onces d'encens en poudre subtile; on concasse les racines, et on les met avec le froment dans un pot de terre vernissé avec le vin blanc; on couvre le pot, et on le place sur les cendres chaudes, on laisse le tout en digestion pendant vingt-quatre heures; ensuite on y mêle l'huile de millepertuis, et on fait bouillir le mêlange à petit feu jusqu'à la consomption du vin, on coule la liqueur avec expression, et on y mêle, en remuant avec la spatule, la térébenthine, et ensuite l'encens, pour faire un baume qu'on conserve dans une bouteille de verre bien bouchée. Ce baume est fort bon pour consolider et pour guérir toutes sortes de plaies : on en applique dessus, ou bien l'on en seringue, si elle est profonde, après l'avoir lavée avec du vin chaud; on joint, autant que l'on peut, les bords de la plaie, on l'oint du même baume chaud tout autour, et l'on met par-dessus une compresse trempée dans le baume, une autre trempée dans du gros vin, bien exprimée, et une troisième sèche, pour tenir le tout en état. Il est encore bon pour résoudre les tumeurs froides, pour fortifier les nerfs et les muscles, pour nettoyer les plaies, pour résister à la gangrène et pour consolider.

Baume du Sureau. On met du jus de feuilles de sureau avec égale quantité d'huile d'olive dans un pot de terre bouché de son couvercle, qu'on lutte avec de la terre à potier; on le met au feu, le faisant bouillir peu-à-peu pendant trois heures. Il ne faut pas que le pot soit plein; au bout de ce tems on le retire, et l'ayant découvert, on coule doucement par inclinaison ce qui reste de liquide, pour le séparer des féces. Ce baume est admirable pour toutes sortes de gouttes, paralysies, ulcères et membres pourris, pour appaiser les douleurs de dents en une demie heure, pour rappeler la chaleur naturelle à quelque partie disposée à la gangrène et sphacèle.

Baume de Tabac simple. Du jus exprimé des feuilles vertes de tabac mâle, pilées dans un mortier de marbre, mis avec une pareille quantité d'huile d'olive, dans une bouteille de verre double qui ne soit point pleine; on expose longtems cette bouteille bien bouchée de cire gommée et couverte par-dessus de fort parchemin, ou bien on met cette bouteille dans un chaudron plein d'eau bouillante jusqu'à

ce que le jus soit évaporé ; ou bien dans le fumier de cheval, l'y laissant quarante jours, changeant quelquefois le fumier ; et au bout de ce tems on trouve un baume dans la bouteille, nageant au-dessus du phlegme, on le retire doucement sans troubler le fond, et on le conserve dans une bouteille de verre double bien bouchée. Ce baume est bon aux plaies, ulcères, écrouelles, gangrène, dartres, *Noli me tangere*, galle ouverte, contusion même invétérée, piqûre de vive ou autres bêtes venimeuses, brûlures, et autres maux auxquels le tabac est bon.

Baume du Samaritain. On met huit onces d'huile d'olive avec autant de bon vin rouge dans un pot de terre vernissé, on le couvre et on le met sur un feu médiocre, pour faire bouillir la liqueur jusqu'à ce que le vin soit consommé. Si on y fait bouillir deux onces de sucre, il en sera meilleur, plus vulnéraire et plus glutinant. Il nettoie et consolide les plaies de la bouche, de la langue, de l'œsophage, de la trachée artère, et généralement de toute la poitrine et des autres parties ; il est bon aux ulcères, aux dissenteries opiniâtres, aux relaxations des fibres de l'estomac, aux ulcères de la même partie, à ceux des intestins et de tout le bas ventre, et pour fortifier les nerfs.

Baume vulnéraire d'Ettmuller. Prendre deux onces de fleurs de millepertuis en boutons ; boutons de fleurs de bouillon blanc une once, bon esprit de vin rectifié six onces. Laisser le tout en infusion dans une bouteille bien bouchée, jusqu'à ce que l'esprit de vin (alcohol) ait pris la teinture ; exprimer le tout alors, et ajouter à la liqueur de la térébenthine, laissant digérer le tout dans une petite cucurbite, pendant trois jours et trois nuits, après quoi on aura un excellent baume vulnéraire.

Baumier *ou* Lotier odorant, (*Melilotus major odorata violacea*, Tourn. *Trifolium melilotus cœrulea*, Linn. 1077.)

On a encore donné à cette plante le nom de baume du Pérou, parceque l'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser ses fleurs et ses feuilles, devient un baume excellent pour les plaies, et pour nettoyer et cicatriser les vieux ulcères ; il est propre aussi pour réunir les plaies récentes, pour appaiser l'inflammation des tumeurs. Cette plante a les mêmes propriétés que le mélilot ordinaire ; elle est même plus adoucissante ; son odeur est assez agréable. Son infusion dans l'eau bouillante soulage considérablement les pulmoniques, et modère la violence de la toux.

L'infusion de ses graines dans l'eau-de-vie, passe pour

guérir les asthmatiques, et son huile est excellente pour les piqûres des tendons.

Becabunga *ou* Veronique aquatique, *ou* Becabunga à feuilles rondes (*Veronica beccabunga*, Linn. 16.). Cette plante aquatique, dont il y a deux espèces principales qui ne diffèrent que dans la grandeur de leurs feuilles, se trouve ordinairement mêlée avec le cresson d'eau; on se sert indifféremment des deux espèces, mais plus communément de la première, parce qu'elle est moins rare: leur usage est semblable à celui du cresson d'eau, aussi-bien que la dose, et la manière de le préparer. Le suc de bécabunga, depuis deux onces jusqu'à quatre, dans un verre de petit-lait, soulage les scorbutiques; lorsqu'ils ont des taches sur le corps ou quelques membres engourdis, on les expose au bain de vapeurs, préparé avec cette plante. Forestus recommande fort le sirop fait avec le suc de bécabunga, et celui de l'herbe aux cuillers. On fait, pour guérir les dartres et purifier le sang, prendre pendant deux ou trois mois, régulièrement tous les matins, un gros ou demi-gros de conserve de feuilles de bécabunga: sa décoction est apéritive et hystérique, poussant également les urines et les ordinaires. Cette plante est aussi vulnéraire et détersive.

Bec de Grue *ou* Herbe de Robert, *ou* Geraine Cicutaine *ou* à feuilles de cigue, *ou* Geranium musqué (*Geranium cicutae folio minus*, Tourn. *Geranium robertianum*, Linn. 955.) Toutes les espèces de bec de grue sont vulnéraires, astringentes, on les employe avec succès dans les décoctions pour les cours de ventre et pour la dyssenterie.

La première espèce (*Geranium colombinum*, Linn. 956.) est très-commune dans les prés et dans les jardins; la seconde vient ordinairement sur les masures et au pied des murailles; la troisième enfin se trouve dans les bois.

On ordonne dans les pertes de sang et les hémorragies, le suc de la dernière espèce, feuilles et racines pilées, comme un spécifique; c'est de-là qu'on lui a donné le nom de *Geranium sanguineum*, (Linn. 958.) Les gens de la campagne s'en servent pour arrêter le sang dans leurs blessures.

L'Herbe de Robert a les mêmes vertus, elle est aussi résolutive que vulnéraire; et on s'en sert dans les fluxions et les enflures, en l'appliquant en forme de cataplasme sur la partie souffrante, soit écrasée, soit amortie sur une pelle chaude, soit bouillie légèrement dans un peu de vin. On l'emploie utilement pour les maux de gorge, appliquée extérieurement, après l'avoir pilée avec de bon vinaigre. Fabricius

Hildanus assure que la simple décoction de cette plante, soulage les douleurs du cancer: Hoffmann confirme cette propriété. Une pareille décoction mise en fomentation sur la vessie, ou l'herbe bouillie en cataplasme, pousse les urines et soulage les hydropiques: le même remède soulage la bouffissure des jambes. Le vin où les feuilles ont macéré pendant la nuit, après les avoir écrasées, arrête les hémorragies.

La première espèce est aussi utile dans les fistules externes: on applique l'herbe pilée ou son suc sur la partie malade, et on fait prendre intérieurement la décoction de cette plante dans l'eau: Clusius dit l'avoir expérimenté.

Ettmuler prétend que l'herbe de Robert, pilée et appliquée en cataplasme, est très-propre pour dissiper l'enflure des pieds et la bouffissure des autres parties du corps, et regarde cette plante comme un remède assuré pour cette espèce d'hydropisie.

L'Herbe de Robert est employée dans le baume polycreste de Bauderon, et peut être employée dans le *martiatum*.

Beidelsar *ou* Beidel-ossar. Espèce d'apocin ou plutôt d'asclepias, dont on fait beaucoup d'usage en Afrique, contre la fièvre et sur-tout contre la morsure des bêtes vénimeuses. Les nègres réduisent en poudre l'écorce de sa racine et la mêlent avec de la poudre de charbon de la même racine: ce mélange est un excellent caustique qui ronge les boutons galeux et vénériens.

Belle-dame *ou* Belladone (*Belladona majoribus foliis et floribus*, Tourn. 77. *Atropa belladona*, Linn. 268. *Belladona aut solanum lethale seu maniacum.*) Cette plante croît naturellement autour des forêts, dans les fossés, le long des murailles et des haies ombragées. Il est bien nécessaire de la connoître, car son fruit a été fatal à plusieurs personnes: celles qui en ont mangé, ont été d'abord attaquées d'un court délire, elles faisoient des éclats de rire et différentes gesticulations mêmes audacieuses; ensuite elles ont tombé dans une véritable folie et dans une stupidité semblable à celle d'une personne ivre-furieuse, qui ne dort pas, ensuite elles sont mortes. Deux jeunes filles qui avaient mangé deux ou trois baies de belladona, ayant été frappées des manies et des simptômes précédens, furent guéries par l'usage de l'émétique en lavage; leur contre-poison immanquable est le vinaigre.

L'usage intérieur des fruits de cette plante est donc très-pernicieux; mais extérieurement ses feuilles sont fort adou-

cissantes et résolutives : on les employe comme celles de la morelle ordinaire, en cataplasme sur les hémorroïdes et sur le cancer ; on les peut faire bouillir avec le sain-doux, ou employer leur suc avec autant d'esprit-de-vin. Pour les tumeurs des mamelles, on fait échauffer les feuilles sous la cendre chaude, et on les applique dessus.

Belle-dame des Italiens. (*Lilionarcissus Indicus, saturato colore purpurescens*, Tourn. 385.) C'est une amaryllis à fleurs rose, qu'on cultive dans les jardins, en Italie, où, avec le suc ou l'eau distillée de cette plante, les dames font un fard dont elles se frottent le visage, pour blanchir la peau.

Belle de nuit *ou* Merveille du Pérou (*Jalapa flore purpureo*, Tourn. *Mirabilis longiflora*, Linn. 352.) On a confondu pendant long-tems cette plante avec celle qui fournit le jalap dont on parlera à ce mot. La belle de nuit est originaire d'Amérique, elle est cultivée dans les jardins. Comme pendant long-tems le vrai jalap a été inconnu, on se servait de la racine de cette plante, et l'expérience a prouvé qu'elle est un purgatif hydragogue, peut-être moins doux que celui du vrai jalap, mais qui peut être employé avantageusement, et à petites doses : douze à quinze grains mêlés avec d'autres purgatifs suffisent.

Benjoin, (*Benzoinum, seu assa dulcis officinarum*). C'est une gomme résine fort odorante, qui sort par incision d'un grand arbre qui croît aux Indes, à Siam, à Sumatra. Il y a deux sortes de benjoin : un en larmes, qui est le meilleur. l'autre en masse ou en gros morceaux. Le premier doit être net, clair, transparent, de couleur rougeâtre, parsemé de taches blanches ressemblantes à des amandes rompues ; ce qui l'a fait appeller *benzoinum amygdaloides ;* d'une odeur fort aromatique, mais douce et agréable. Le second, que les droguistes appellent *benjoin en sorte*, doit être net, luisant, facile à rompre, résineux, de couleur grise, jaunâtre ou rougeâtre, mélangé de larmes blanches, comme le premier, qui est rare.

Le benjoin est chaud, dessiccatif, incisif, pénétrant, atténuant, propre pour les ulcères du poumon, pour l'asthme, pour résister au venin, pour fortifier le cerveau, pour effacer les taches du visage, pour résister à la gangrène, pour parfumer l'air. L'usage externe est de purger le cerveau en forme de sternutatoire ; de guérir la douleur des dents en masticatoire ; d'effacer les verrues et les rougeurs du visage, et d'entrer dans les parfums, pour leur donner une

bonne odeur. Les fleurs de soufre et de benjoin, prises conjointement en petite quantité dans un œuf à la coque, pendant plusieurs jours, le soir en se couchant, guérissent les toux et les asthmes opiniâtres et invétérés.

La teinture de benjoin se donne depuis demi-gros jusqu'à un, et son magistère à un scrupule, au plus. Il entre dans la poudre céphalique odorante de Charas, dans les trocisques *aliptæ moschatæ;* on s'en sert aussi pour faire la poudre à embaumer les corps; il entre encore dans l'emplâtre stomachique et céphalique, et dans la pommade ordinaire des boutiques.

Benoite, *ou* Herbe de saint Benoit, *ou* Gariot, *ou* Recise, (*Cariophillata vulgaris*, Tourn. *Geum urbanum*, Linn. 716.) C'est une plante qui croît dans les haies, le long des chemins, à l'ombre et dans les lieux humides; sa racine cueillie au printems, sent le clou de girofle; la décoction d'une poignée, dans demi-setier de vin, au commencement du frisson des fièvres intermittentes, la sueur survient plutôt et plus abondante, et la fièvre guérit plus promptement. Ce remède est propre pour fortifier l'estomac, et pour déboucher le foie, au rapport de Tragus. Cette racine est céphalique et cordiale; elle arrête les fluxions et les catarrhes. Paracelse recommande son usage dans cette dernière maladie; il la mêle avec la racine d'*acorus verus* : ce qui a donné lieu à Hartmann de proposer le vin catarrhal avec les mêmes racines; mais Lindanus en a retranché l'*acorus*, et y a substitué le sassafras et le romarin. Ce vin se fait de la manière qui suit :

Deux onces de racine de benoite, autant de sassafras concassé ou coupé par morceaux, demi-once de feuilles de romarin, mis dans un vaisseau de terre assez grand pour contenir une pinte de bon vin rouge qu'on versera dessus; boucher exactement le vaisseau, et le mettre au bain-marie pendant huit heures; le pot réfroidi, passer la liqueur, et la garder dans une bouteille. Le malade en prendra deux cuillerées une heure avant le diner, cinq heures après autant, et la même dose en se couchant.

L'extrait de cette racine est utile dans la diarrhée, dans la dyssenterie, dans le crachement de sang et dans les pertes des femmes. Pour la palpitation de cœur, l'infusion de cette racine sèche, concassée légèrement, faite dans un verre de vin blanc, à la dose d'un gros, jusqu'à ce que la teinture soit devenue rouge, est très-bonne. Cette racine est aussi vulnéraire, et la tisane faite avec toute la plante, est utile après les chutes ou les autres accidens dans lesquels il y a

lieu de craindre qu'il n'y ait intérieurement du sang extravasé ; infusée dans le vin blanc, c'est un bon emménagogue.

Berce, *ou* Fausse Branc-Ursine, *ou* Patte d'Oye, (*Sphondilium*, Linn. 358.) Cette plante croît aux bords des bois, dans les prés; le suc de la racine a un goût âcre et un peu amer; les semences ont une odeur désagréable; les feuilles sont émollientes; les racines et les semences sont incisives, apéritives, carminatives, et antispasmodiques. On se sert de l'herbe et des semences, seulement en décoction pour les bains, les lavemens, les fomentations, ou en cataplasmes. La semence est conseillée par quelques-uns, dans les difficultés d'uriner, dans la suppression des écoulemens périodiques. La décoction de la racine prise intérieurement, est laxative et soulage les personnes sujettes aux vapeurs.

La racine et les semences ont d'autres propriétés, suivant le rapport de Dioscoride et de Galien, qui leur attribuent les mêmes qualités qu'aux espèces de panais, et d'être incisives et apéritives, propres aux maladies du foie et à l'épilepsie, aux suffocations de matrice et aux maladies du cerveau. Il faut appliquer en fomentation la semence de cette plante, concassée, et mêlée avec l'huile d'olive, en consistance de cataplasme.

Berle. *Voyez* Ache.

Bétoine (*Betonica purpurea. Betonica officinalis*, Linn. 810.) Cette plante, âcre et amère, croît dans les buissons, les prés, et surtout sur le bord des bois, à l'ombre ; elle échauffe et dessèche, atténue, ouvre, déterge: elle est particulièrement céphalique et hépatique; puis splénique, pectorale, utérine, vulnéraire et enfin diurétique. Elle n'est pas seulement propre aux maladies du cerveau, elle est utile également dans celles de l'estomac et des reins; on l'emploie aussi avec succès dans les tisanes apéritives, et pour rétablir les levains des premières voies. On en fait infuser une petite poignée dans demi-setier d'eau bouillante, à la manière du thé, ou bien on en fait une tisane, en mettant une bonne poignée de ses feuilles dans une pinte ou trois chopines d'eau, qu'on fait bouillir légèrement, à laquelle on ajoute un peu de réglisse: on prend les fleurs comme les feuilles, ou en fait un sirop et une conserve, dont la dose est depuis demi-once jusqu'à une once; le suc ou l'extrait de ses parties, a les mêmes vertus, et se donne jusqu'à demi-once: ces différentes préparations sont utiles dans la migraine, dans les étourdissemens, dans les engourdissemens des membres qui menacent de paralysie.

La bétoine est ordonnée dans la goutte, dans la sciatique et dans le rhumatisme. Pour cela, on prend parties égales de bétoine, de chamæpytis, et de la seconde espèce de scordium séchées, on en fait une infusion comme le thé, et on en fait prendre deux ou trois prises par jour aux personnes sujettes à ces maladies; il en faut continuer long-tems l'usage: ce remède est bon aussi aux personnes sujettes à la migraine, aux vapeurs, et aux tremblemens dans les membres. La bétoine est béchique, en procurant l'expectoration de la sortie des matières purulentes, par la voie des crachats: elle passe pour vulnéraire, et pour être capable de procurer la cicatrice des ulcères internes. La décoction de bétoine et de pouliot, est estimée pour les fièvres, par quelques auteurs. L'emplâtre de bétoine est propre pour les blessures, particulièrement pour celles de la tête. Les feuilles de bétoine séchées et mises en poudre ou broyées dans les doigts et mises dans le nez, font éternuer: elles entrent dans la poudre céphalique, dont on prend quelques pincées le matin à jeun pour décharger le cerveau. Les feuilles fraîches, pilées avec un peu de sel, appliquées, guérissent les ulcères cancéreux et chancreux; et introduites dans le nez en forme de tente, en arrêtent le saignement.

On emploie ces feuilles dans la poudre de Paulmier contre la rage: les racines de bétoine n'ont pas les mêmes vertus; elles purgent par haut et par bas: on en prend la décoction d'une poignée dans demi-setier d'eau. On assure avoir été soulagé des douleurs d'oreille, par un coton imbibé du suc dépuré de bétoine, un peu chaud, mis dans l'oreille. Quelques auteurs prétendent qu'il est propre aussi pour la surdité.

La bétoine a donné le nom au sirop de bétoine simple et composé, à l'emplâtre de bétoine de Nicolas: elle entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans la poudre de diarrhodon de Nicolas de Salerne, dans le baume polycreste de Bauderon, dans le mondificatif d'ache, dans l'onguent *martiatum* de Nicolas d'Alexandrie, dans l'emplâtre de *gratia Dei* et dans l'eau vulnéraire. Les fleurs entrent dans la poudre de Guttète.

Betterave (*Beta rubra vulgaris*, Linn. 322. *Beta pallide virens*, Tourn.) Cette racine dont il y a plusieurs espèces, se cultive dans les potagers; les feuilles et la racine sont émollientes: la feuille, ainsi que celle de poirée, entretient l'écoulement séreux occasionné par l'excoration produite par le vésicatoire. Le suc de la racine aspiré par

le nez, fait éternuer et sortir les mucosités. La racine bien cuite, adoucit les bronches pulmonaires.

Bistorte (*Poligonum bistorta*, Linn. 515. *Historia major radice minus intorta*, Tourn.) Cette plante croît aux lieux humides et ombrageux; on l'élève aisément dans les jardins à l'ombre. Sa racine s'emploie dans les tisanes et dans les décoctions astringentes, depuis demi-once jusqu'à une once, pour une ou deux pintes d'eau, ou en substance, et en poudre, à la dose d'une dragme, incorporée avec la conserve de rose. On s'en sert plus communément en poudre avec la tourmentille, dans les opiats et dans quelques confections alexitères, entre autres, dans l'orviétan. Dans les cours de ventre, les pertes de sang, le vomissement, la dyssenterie, les évacuations excessives d'urine, de sang menstruel, et toutes sortes d'hémorragies, cette plante est d'un grand secours.

Ray prétend qu'un demi-gros de racine de bistorte, en poudre, avec pareille quantité de succin, pris dans un œuf, pendant quelques jours, est un bon remède pour prévenir l'avortement. On se sert dans les Alpes, de la bistorte comme d'un spécifique pour les fleurs-blanches. Tragus assure que sa poudre bue à la dose d'un gros, ou sa décoction dans le vin, pousse par les sueurs le venin de la peste. Quelques-uns estiment la décoction ordinaire de la bistorte dans l'eau, pour la petite vérole, la rougeole et les fièvres malignes; on en bassine aussi avec succès, les gencives des scorbutiques, dans les maux de dents et dans les maux de gorge.

Outre l'orviétan et quelques compositions cordiales, dans lesquelles entre la bistorte, elle est aussi employée dans la confection narcotique de Mynsicht, et dans l'emplâtre pour la matrice, de Nicolas.

Blanc de Baleine, Substance insoluble dans l'eau et dans l'esprit-de-vin (alcohol), blanche, inflammable, insipide, prompte à rancir, d'une consistance approchante de celle du suif de mouton, qu'on retire des ventricules du cerveau de la baleine. Ce blanc mêlé intimement avec du sucre, ou avec un jaune d'œuf, ou avec du miel, appaise la toux, favorise l'expectoration sur la fin de la péripneumonie, dans la phthisie pulmonaire essentielle, la phthisie pulmonaire des fondeurs, et la phthisie pulmonaire par inflammation de poitrine. Cette substance est pésante aux estomacs foibles, aux tempéramens bilieux, nuisible lorsque les matières contenues dans les premières

voies

voies, tendent à l'acide, et dans le commencement des maladies inflammatoires de la poitrine. Ce blanc, dissout dans plusieurs jaunes d'œufs, et donné sous forme de lavement, calme la colique occasionnée par des substances vénéneuses.

Blé, *ou* Bled, *ou* Froment, (*Triticum hybernum, aristis carens*, Tourn.) La farine de froment s'emploie comme les autres dans les cataplasmes résolutifs; la mie de pain est plus émolliente et plus adoucissante, elle donne le nom au cataplasme de *mica panis*, qu'on fait simplement avec le lait, la mie de pain et les jaunes d'œufs, et qu'on emploie pour appaiser la douleur et l'inflammation des tumeurs. Pour rendre ce cataplasme plus résolutif, on y ajoute le safran en poudre, et l'huile rosat: ce remède est anodin et fort usité. La farine cuite en forme de colle est bonne pour le crachement de sang.

Le froment mâché et appliqué sur la morsure de chien, empêche les progrès du venin, par la force extractive, et fait mûrir les cloux ou froncles. Si un goutteux met ses jambes jusqu'aux genoux dans le blé, cela les desséchera, et il sera soulagé.

Le son n'est pas d'un usage moins familier; sa décoction dans l'eau commune fournit un lavement adoucissant, émolient et légèrement détersif: on l'ordonne ordinairement avec la graine de lin, dans le cours de ventre et dans la dyssenterie. On fait aussi une tisane propre pour les rhumes invétérés et la toux opiniâtre, avec le son le plus net. Pour cela on en fait bouillir une cuillerée dans une pinte d'eau qu'on fait écumer; on le retire ensuite, et après l'avoir laissé reposer, on le verse par inclinaison, et on y fait fondre une once de sucre; on boit cette tisane un peu chaude. Le son est aussi résolutif qu'émollient; on le fait bouillir dans la bière ou dans l'urine, et on en fait des cataplasmes pour appaiser les douleurs de la goutte, et pour résoudre les tumeurs des jointures: bouilli dans le vinaigre, on l'a vu réussir pour le rhumatisme.

L'amidon n'est autre chose, comme tout le monde sait, que la moëlle ou la plus fine farine du froment, séparée sans le secours de la meule du son qui la couvroit, et cela par le moyen de l'eau commune; on la fait sécher ensuite, et on la vend par morceaux très-blancs, pour plusieurs usages. L'amidon est pectoral, rafraîchissant, il arrête le crachement de sang, adoucit l'âcreté de sa sérosité: ainsi c'est avec raison qu'on l'emploie dans la poudre diatragacant

froide, et dans plusieurs autres compositions pectorales et rafraîchissantes.

Blé noir *ou* Sarrasin, (*Fagopyrum vulgare erectum*, Tourn. 511. *Polygonum fagopyrum*, Linn.) Sa semence est noire et triangulaire, semblable à celle du hêtre, en latin *Fagus*, d'où vient le nom *Fagopyrum*. La farine en est blanche; on peut la substituer aux précédentes dans les cataplasmes résolutifs et émolliens. Tragus assure que cette sorte de blé, infusée dans le vin, convient aux personnes bilieuses, dans la difficulté d'uriner et dans l'enflure.

Blé de Turquie, *ou* Maïs, *ou* Blé d'Inde. (*Triticum Indicum. Zea mays*, Linn. 1378.) La farine de ce blé peut être employée comme les précédentes et dans les mêmes cas.

Bluet *ou* Aubifoin, Barbeau, Casse-Lunette, (*Cyanus segetum flore ceruleo*, Tourn. 466. *Jacea segetum centaurea cyanus*, Linn. 1289.) Toute cette plante, fort commune dans les bleds, est en usage pour les maladies des yeux; on en tire une huile distillée, qu'on appelle eau de *casse-lunette*, parce qu'elle éclaircit la vue: on emploie la fleur préférablement aux feuilles pour cette eau; elle est excellente pour la rougeur et l'inflammation des yeux: pour rendre cette eau active, on ajoute le safran et le camphre. Le bluet se sème de lui-même dans les terres labourables et dans les prés, où il est très-commun.

Tragus assure qu'un demi-gros de graine de bluet en poudre, lâche le ventre. Quelques auteurs prétendent que la bière dans laquelle on fait bouillir une poignée de cette herbe, sur un verre de liqueur, devient très-apéritive et hépatique, et qu'elle guérit la jaunisse, la rétention d'urine et des mois.

Camerarius faisait bassiner les gencives des enfans avec l'eau distillée de cette plante, dans le tems que les dents poussent, et y ajoutoit le suc d'écrevisse. Le même auteur soutient que les fleurs de bluet en poudre, sont utiles dans le mal caduc; on en peut employer toute la tête, et en donner un gros ou deux pendant quinze jours. Le suc de bluet mange peu à peu, les taies des yeux; il y en a qui l'estiment vulnéraire, pris intérieurement, à une once, lorsqu'on soupçonne du sang extravasé par quelque chute.

Boeuf (*Bos.*) Sa graisse appelée suif de bœuf, *sevum bovis*, est émolliente, résolutive, propre pour adoucir les

âcretés des intestins, pour le ténesme, pour le flux de sang étant mêlée dans les lavemens. L'axonge des pieds est usitée pour ramollir les tumeurs, adoucir les douleurs et guérir les luxations. La moëlle approche en bonté de celle de cerf et de veau, elle rafermit, entre autres choses, les membres tremblans, et ramollit les nerf endurcis, enduite avec du vin. Le fiel est préféré au fiel des autres animaux à quatre pieds; il est spécifique pour la surdité et pour le bourdonnement des oreilles, la douleur et l'ulcère des mêmes parties : on le mêle avec du lait de femme ou de chèvre, puis on l'applique avec du coton. Il lâche le ventre en forme de clystère, et ouvre les hémorrhoïdes. La rate sert à faire des décoctions contre la dureté de la rate et la suppression des ordinaires. Le sang remédie intérieurement aux dyssenteries, aux pertes de sang des femmes, et aux autres hémorrhagies ; extérieurement il ramollit et dissipe les tumeurs; il efface les taches de la peau, et enlève les verrues en forme de liniment. Sa corne et ses ongles, pris en poudre au poids d'une dragme, sont bons pour l'épilepsie: on en fait brûler et sentir aux femmes hystériques ; cette fumée chasse la malignité de l'air et les rats. L'urine appliquée avec de la myrrhe, appaise les douleurs des oreilles. Les pierres qui se trouvent au mois de mai (floréal) dans l'estomac et dans la vésicule du fiel, guérissent la jaunisse, brisent et consument le calcul, bues en poudre dans du vin, ou mises infuser jusqu'à la consomption, tous les jours, dans du vin pour la boisson du malade. La pierre de la vessie du fiel, est sujette à se corrompre et à se réduire d'elle-même en poudre quand on la garde longtems, à cause des petits vers ou mites qui s'y engendrent. Elle est sudorifique, apéritive, propre pour résister au venin, pour arrêter le cours de ventre, pour l'épilepsie ; la dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule. La poudre, attirée par le nez, fait éternuer, aiguise la vue et fortifie le cerveau.

Bois d'Aloès, (*Lignum Aloes.*) Ainsi nommé à cause de son amertume, qui tire sur celle de l'extrait d'aloès.

Le véritable bois d'aloès est couleur de café brûlé, mais plus brun: il s'enflamme à la chandelle, et sa racine fournit une odeur agréable : on le râpe, et on en donne en poudre demi-gros, ou en infusion jusqu'à deux : il est cordial et céphalique, propre à fortifier le cœur et le cerveau, à réveiller les esprits et ranimer le sang; il est aussi hystérique et stomachique, car il tue les vers par son amertume, et pousse les mois : on l'emploie comme le

santal, auquel on le substitue. Il entre dans les trochisques d'*alipta moschata*.

Bois de Baume (*Lignum balsami.*) Ce bois, qu'on apporte d'Égypte n'est pas d'un grand usage dans la médecine, excepté dans la thériaque où il est employé, parce qu'il entre dans les compositions des trochisques de *Hedicroi*.

Bois néphrétique, (*Lignum nephriticum.*) Ce bois vient de la Nouvelle Espagne et du royaume de Mexique, où il est appelé *Coult* et *Tlapalcypatly*; il est chaud, dessiccatif et fort apéritif. On le coupe en petits morceaux, ou bien on le rape, et on en met une ou deux onces dans une chopine d'eau à laquelle, en moins d'une demi-heure, il communique une couleur brune tirant sur le bleu : on en donne dans la rétention d'urine jusqu'à quatre onces; et, l'infusion consommée, on remet de l'eau sur le même bois, qui lui communique la même teinture : on la renouvelle jusqu'à ce que l'eau ne change plus, ou qu'elle ait acquis très-peu de couleur. Ce bois, pour être bon, doit être solide, pesant, d'un jaune rougeâtre tirant sur le brun; il faut le nettoyer de son écorce et de son obier qui est blanc : lorsqu'on emploie le vin blanc pour l'infusion, au lieu d'eau, la liqueur purge et fait uriner, et on la donne à deux onces seulement.

Bol (*Bolus.*) Terre graisseuse ou argilleuse, douce au toucher, fragile, de couleur rouge ou jaune. On en faisoit autrefois venir du Levant et d'Arménie; mais tout le bol qu'on met présentement en usage est tiré de divers lieux de la France; le plus beau et le plus estimé vient de Blois, de Saumur, etc. Il le faut choisir net, non graveleux, doux au toucher, rouge, luisant, se mettant aisément en poudre, et s'attachant aux lèvres quand on l'en approche. Le bol est astringent, dessiccatif, propre pour arrêter le cours de ventre, les dyssenteries, le crachement de sang; pour adoucir les acides étant pris par la bouche. On s'en sert aussi beaucoup pour l'extérieur, pour arrêter le sang, pour empêcher le cours des fluxions, pour fortifier, pour résoudre.

Bol, (*Bolus.*) On a donné ce nom à une espèce de remède en consistance de pâte; c'est ordinairement un purgatif qu'on sépare en plusieurs parties avant de le prendre enveloppé dans du pain à chanter un peu mouillé, afin qu'il puisse être avalé facilement.

Bol de Casse *pour purger et rafraîchir les reins.* Monder et passer un quarteron et demi de bonne casse en bâton

sur la fumée de la décoction de graine d'anis, ou de fenouil verd ; parce qu'étant venteuse, elle engendre des tranchées et des coliques, même elle envoie des vapeurs au cerveau qui excitent quelquefois le mal de tête à ceux qui y sont sujets. Mêler avec ladite moëlle de casse une dragme de poudre de réglisse, dont on forme des bols, qu'on prend l'un après l'autre dans une cuiller, et demi-heure après un bouillon maigre, ou un premier bouillon de chair, dans lequel on dissout le jus d'un bon citron. Pour faire la décoction de graine d'anis, on prend demi-once de graine d'anis verd, on la fait bouillir dans un poëlon un ou deux bouillons avec demi-septier d'eau, on verse ensuite le tout dans une écuelle, mettant dessus le sas à monder et à passer la casse, sur lequel sa moëlle et ses pepins auront été mis ; on passe au travers dudit sas la susdite moëlle, qu'on recueille avec une cuiller.

Bon Henri, *ou* Epinard sauvage, (*Bonus Henricus*, Linn. 320. *Chenopodium folio triangulo*, Tourn. 506. *Spinacia Silvestris*, Linn.) Cette plante qui croît dans les lieux humides et dans les terres grasses, peut être substituée à l'épinard, auquel elle ressemble par la figure extérieure et par les facultés, étant également émolliente et laxative. On l'applique utilement sur les plaies nouvelles en cataplasme, après avoir coupé et écrasé les feuilles ; ce remède réunit la plaie, et la conduit à une prompte cicatrice : cette plante est propre à nettoyer les ulcères et les plaies où la vermine commence à s'engendrer, elle a la propriété de les détruire ; ainsi on peut la regarder comme vulnéraire et détersive.

Simon Pauli l'estime aussi résolutive et anodine ; il en recommande fort le cataplasme pour la goutte, dont elle appaise merveilleusement les douleurs en appliquant toute la plante bouillie sur la partie affligée.

Borax (Borate sursaturé de soude) (*Chrysocolla.*) Sel minéral qui a la couleur et la transparence du sel gemme, mais il a plus d'âcreté. Il faut le choisir en beaux morceaux, blancs, nets, cristallins, transparens. Il est incisif et pénétrant, propre à débarrasser les glandes du mésentère, et à fondre les squirres du foie et de la rate, à exciter les mois des femmes. La dose est depuis quatre grains jusqu'à vingt. On s'en sert aussi extérieurement pour consumer les excroissances de chair.

Botrys, (*Chenopodium ambrosioides folio sinuato*, Tourn. 506. *Chenopodium Botrys*, Linn. 320.) L'odeur forte et

aromatique de cette plante semble indiquer qu'elle abonde en sel volatil aromatique huileux : ainsi les auteurs ont eu raison de lui attribuer la vertu de pousser les ordinaires et les vidanges, et d'être utile pour les tranchées qui surviennent après l'accouchement, soit qu'on l'applique extérieurement sur la région de la matrice, en forme de cataplasme, après l'avoir fait bouillir légérement dans le vin; soit qu'on en donne intérieurement l'infusion à la manière du thé. La conserve qu'on en prépare avec le sucre, ou avec le sirop ont les mêmes vertus. Ces préparations sont aussi très-utiles aux asthmatiques et à ceux qui ont de la peine à respirer. Mathiole assure qu'il a guéri des personnes qui crachoient le pus, en leur faisant user de cette plante réduite en poudre, et liée ensuite avec le miel en consistance d'électuaire.

Hermans loue beaucoup l'eau distillée de cette plante pour les enfans qui ont le ventre enflé, et pour dissiper les vents; il faut leur en donner par cuillerées : il ordonne d'en faire bouillir deux poignées dans le vin, et d'y ajouter un peu de miel pour ceux qui ont une respiration difficile. On met le *botrys* dans les habits et dans le linge, pour les garantir de la vermine, et pour leur communiquer sa bonne odeur.

Hernandès avance que la seconde espèce, cuite avec les alimens, fortifie les asthmatiques et les phthisiques, auxquels elle fournit un aliment agréable : il ajoute que la décoction de sa racine arrête la dyssenterie et dissipe l'inflammation. Les Vénitiennes regardent le botrys comme un remède infaillible contre les accès de la passion hystérique.

Bouc, (*Hircus.*) Chèvre, (*Capra.*) Les cornes de l'un ou de l'autre sont propres pour l'épilepsie, pour résister au venin, pour arrêter les cours de ventre. Le suif du bouc appelé en latin *sevum hirci*, est employé dans les compositions de quelques cérats, onguens et emplâtres; il entre dans le baume d'Arcæus. On doit choisir ce suif dur, sec, blanc; il est propre pour ramollir, pour résoudre, pour adoucir; il est très-dessiccatif, il soulage la goutte, guérit la strangurie, enduit au nombril; comme aussi les hémorrhoïdes en forme de suppositoire, et la dyssenterie. La vessie desséchée et mise en poudre, guérit spécifiquement l'incontinence d'urine, la dose est une dragme. Le sang de bouc, desséché au soleil, est appelé *sang de bouc préparé;* il est fort sudorifique, apéritif, résolutif, propre pour résister au venin, pour dissoudre le sang caillé dans

la pleurésie, pour résoudre les enflures de la gorge, pour la pierre, pour exciter l'urine et les mois. La dose est depuis un scrupule jusqu'à deux dragmes. Vanhelmont prétend que celui qui a été tiré des testicules de l'animal, a plus de vertu que l'autre.

Le lait de chèvre est nourrissant, restaurant, pectoral, adoucissant, un peu détersif et dessiccatif, propre pour la ptlisie, et pour les autres maladies de consomption. La fiente de chèvre est détersive, dessiccative, résolutive, digestive; elle contient beaucoup de sel volatil, âcre; elle est propre pour la pierre, pour exciter l'urine et les mois, pour les obstructions de la rate, étant prise intérieurement. On s'en sert aussi extérieurement pour la galle, pour les duretés de la rate et du foie; elle convient aux parotides et aux bubons, pour consolider les ulcères désespérés.

Bouillon blanc, (*Verbascum*, Linn. 252. *Verbascum mas latifolium luteum*, Tourn.) Plante vivace qui croît dans les champs, dans les lieux secs et sablonneux. Il y en a de plusieurs espèces; mais celle qui est le plus en usage est à larges feuilles et à fleurs jaunes. Cette plante est médiocrement chaude, dessiccative, émolliente, discussive, anodine, béchique et vulnéraire; la feuille pilée et incorporée avec de l'huile d'olive, guérit les plaies fraîches, si on l'applique dessus. Son principal usage est dans les maux de la poitrine, la toux, le crachement de sang et les tranchées du ventre. On croit que la racine prise durant huit ou dix jours de suite, arrête le flux et la douleur des hémorrhoïdes. Pour le tenesme joint à la dyssenterie, mal difficile à guérir, on fait cuire le bouillon blanc dans du lait de vache pour en fomenter la partie. Le parfum ou la fumée de bouillon blanc est spécifique au même mal, selon Mynsictus.

On applique avec succès sur les hémorroïdes, en forme de fomentation, les fleurs de bouillon blanc, cuites dans de l'eau de forgeron ou dans du gros vin; ce qui en arrête le flux et la douleur. La fomentation de bouillon blanc et de semence de jusquiame cuits dans de l'eau, a guéri une douleur d'hémorrhoïdes insupportable et rébelle à tous les autres remèdes, au rapport de Forestus. Les jus et le marc des feuilles de bouillon blanc pilées et appliquées est un remède éprouvé pour guérir les contusions des nerfs et des membranes. Le bouillon blanc se doit cueillir pour tous les usages ci-dessus avant que les fleurs soient tombées.

Chomel s'est servi, avec succès, pour les hémorrhoïdes internes et externes, de la décoction des feuilles de bouillon

blanc et de guimauve dans le lait, soit en faisant appliquer les herbes sur les hémorrhoïdes, étant assis sur un bassin à demi plein de cette décoction, soit en recevant simplement la fumée sur une chaise percée, et il a fait percer et suppurer doucement des clous et de petits abcès survenus autour du fondement de quelques personnes sujettes aux hémorrhoïdes, par le secours de ces fumigations, qui les ont préservées de la fistule dont elles étoient menacées.

On fait une eau de fleurs de bouillon blanc par distillation ; une huile, par plusieurs infusions de ces fleurs dans l'huile d'olive ; et Mathiole tire une liqueur de ces mêmes fleurs en les exposant seules au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée, par le moyen de quoi elles se fondent en une liqueur huileuse, excellente pour appaiser la douleur des hémorrhoïdes et des gouttes.

Bouillon *pour lâcher doucement le ventre.* Des feuilles de poirée, de mercuriale et de laitue, de chaque une poignée, cuites dans du bouillon, pris une heure avant le repas.

Bouillon *pour nettoyer les reins.* Une once de pois-chiches, feuilles de mauve, de guimauve et de pariétaire, de chaque une poignée ; cuites dans du bouillon gras ; pris en deux fois, y dissolvant chaque fois une once de térébenthine.

Bouillon *pour rafraîchir et désopiler le foie.* Une once de racines de chicorée, de feuilles d'oseille et de bourrache, de chaque une poignée ; faire bouillir un bouillon ou deux dans un bouillon clair, puis y ajouter une dragme de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), et l'avaler.

Bouleau, (*Betula alba*, Linn. 1393.) Arbre qui croît dans les bois, dans les taillis, aux lieux rudes, humides. Ses feuilles sont amères, chaudes, dessiccatives, résolutives, détersives, apéritives et cosmétiques ; elles poussent les sérosités, et sont recommandées contre l'hydropisie et la galle. La liqueur qui sort des bouts des branches qu'on met brûler, est bonne pour guérir les crévasses des mamelles et des mains. Le *fungus* qui croît sur cet arbre est astringent, et on en saupoudre les hémorrhoïdes pour en arrêter d'abord le flux.

Le suc qu'on tire d'un trou fait au tronc de cet arbre avec une tarrière au printems avant qu'il ait poussé ses feuilles, en mars, (ventose), au croissant de la lune, vers le temps que la vigne jette ses larmes, est un remède éprouvé et

un préservatif excellent contre la pierre des reins et de la vessie, pris au poids de trois à quatre onces le matin à jeun; ce qui est cause que les modernes nomment le bouleau *le bois néphrétique de l'Europe*, comme étant le véritable substitut du bois néphrétique d'Orient. Il communique à l'eau dans laquelle on le met infuser, une couleur jaune, et une vertu anti-néphrétique singulière. On fait bouillir de jeunes branches de bouleau concassées, dans de l'eau, ou dans du vin blanc, et on boit cette décoction pour faire sortir la gravelle des reins.

Vanhelmont loue fort le remède suivant pour se guérir et préserver de la colique néphrétique, de la gravelle, de la dysurie, et strangurie, même des vieillards; comme aussi pour la chaleur du foie et la strangurie sanguinolente. De jeunes branches de bouleau dont on compose les balais, chargées de boutons au printemps, dont les feuilles ne soient point encore développées, écrasées avec un marteau sur une pierre ou sur une enclume; les faire cuire dans l'eau destinée à faire de la bierre, dans laquelle bierre, on met avec les drogues ordinaires de la semence de *daucus* ou carotte sauvage, ou des tiges de la plante appelée *bécabunga*, espèce de berle qui croît dans les ruisseaux avec le cresson, on aura une liqueur très-propre à se préserver des attaques de la gravelle et de la colique néphrétique; et elle sera encore plus efficace, si après l'ébullition et la fermentation de cette bierre, on y ajoute de l'eau tirée du tronc du bouleau au printems en la manière ci-dessus écrite, par le moyen d'un trou fait avec une tarrière.

On peut faire provision de cette eau dans les mois de mars et d'avril, (ventose et germinal), et la conserver pendant l'année, pourvu qu'on verse un peu d'huile d'olive dessus, pour garantir la superficie de l'impression de l'air qui pourroit la corrompre.

Bourgène, *ou* Bourdain, ou Aune noir, (*Frangula*, Tourn. *Rhamnus frangula*, Linn. 280.) Ce grand arbrisseau croît dans les terrains humides, à l'abri des grands arbres, dans les pays tempérés, il est très-commun dans les monts Jura.

L'écorce moyenne, particulièrement de la racine, est vomitive lorsqu'elle est récente; quand elle sèche elle est purgative; on la sépare de l'arbre dans le printems, et on la fait sécher à l'ombre: on la donne en substance à un gros, et en infusion jusqu'à deux dans le vin blanc: on y ajoute quelque aromate ou stomachique pour correc-

tif, comme la canelle, ou l'anis, ou plutôt le sel d'absinthe ou quelque autre sel fixe. Les gens de la campagne s'en servent dans les fièvres intermittentes avec succès, parce que ce remède les purge par haut et par bas assez vigoureusement.

L'écorce de cet arbrisseau, broyée avec le vinaigre, guérit la gale et la dessèche en peu de temps, si l'on s'en frotte deux fois par jour. Sa décoction dans le vinaigre est bonne pour nettoyer les gencives des scorbutiques, et pour préserver les dents de la carie et de la pourriture.

Bourrache, *ou* Bourroche, (*Borrago floribus caeruleis*, Tourn. 133. *Borrago officinalis*, Linn. 197.) Cette herbe potagère assez connue, est cordiale, chaude et humide; elle corrige la bile noire et aduste; elle réjouit les esprits vitaux et animaux infectés par la bile noire, en un mot, elle remédie à tous les maux que cette bile cause, et à la maladie hypocondriaque; elle adoucit les âcretés du sang et des autres humeurs.

La bourrache et la buglose s'emploient communément ensemble, ou se substituent l'une à l'autre, ayant la même vertu; leurs fleurs sont du nombre des quatre fleurs cordiales, et s'ordonnent par pincées en infusion, ou leur conserve depuis deux gros jusqu'à demi-once. Leurs feuilles s'emploient très-communément dans les tisanes pectorales et dans les bouillons rafraîchissans, aussi bien que les racines, sur-tout celles de la buglose: ces racines servent en hiver lorsque les feuilles sont passées. Le suc de bourrache et de buglose, tiré par expression et clarifié, se donne avec succès, par prises de quatre à cinq onces, dans la pleurésie. Pour le bien faire, il ne faut point le faire bouillir; car alors la partie mucilagineuse des feuilles se met en grumeaux, et il ne reste qu'une eau claire qui n'a point de vertu. On ajoute souvent à ces plantes les feuilles de chicorée sauvage et le cerfeuil, quelquefois aussi le sirop violat, à une once pour chaque prise, sur-tout lorsque l'on a l'intention de lâcher le ventre, et de disposer le malade à la purgation: on donne trois et quatre de ces prises par jour entre les bouillons. Ce remède est très-propre à rétablir le mouvement libre du sang, lorsqu'il croupit dans les parties où sa circulation est ralentie. Le suc de ces plantes entre dans le sirop de longue vie, dans le bysantin simple et composé, et dans le sirop de scolopendre de Fernel.

Clusius recommande, pour la palpitation de cœur, deux onces de suc dépuré de buglose, avec deux gros de sucre,

le soir pendant plusieurs jours : le sirop fait avec les feuilles et les fleurs soulage fort les mélancoliques. Ray dit que l'usage du vin où elles ont infusé, guérit l'épilepsie. La tisane suivante est excellente pour la toux sèche. Trois onces de racines de buglose et autant de chiendent, bouillies dans deux pintes d'eau ; verser la décoction bouillante sur une once de fleurs de coquelicot et sur trois têtes de pavot blanc, coupées menu et enfermées dans un petit sac, afin qu'on puisse les exprimer.

On a employé avec succès la décoction des feuilles de bourrache et de buglose, dans la dyssenterie, de cette manière. Faire bouillir pendant trois ou quatre minutes une petite poignée de ces feuilles dans huit onces d'eau ou demi-setier ; passer la décoction, et y ajouter parties égales de lait de vache bouilli et écrêmé, puis y délayer une once d'huile d'amandes douces, quand la liqueur sera tiède : trois heures après, faire prendre au malade un bouillon le plus clair, dans lequel, lorsqu'il est encore tout chaud, il faudra avoir mêlé un bon verre de gros vin. Il faut réitérer ce remède deux jours de suite le matin à jeun.

La plupart des herboristes substituent à la racine de buglose celle de la vipérine, qui est plus commune et de moindre vertu.

La bourrache et la buglose entrent dans l'électuaire *de psyllio* de Mésué, dans son sirop de fumeterre, dans son sirop du roi Sapor, dans les sirops d'eupatoire et d'épithyme du même auteur, et dans l'opiat de Salomon. *Voyez* Alcana.

Bourse a Berger, Mallette *ou* Tabouret, (*Bursa pastoris major*, *folio sinuato*, Tourn. *Thlaspi bursa pastoris*, Linn. 903.) Plante fort commune qui croît par-tout. Les vieilles murailles et les masures en sont couvertes, elle se multiplie beaucoup. Elle passe pour être fébrifuge, prise intérieurement comme l'argentine, et appliquée extérieurement sur le poignet en épicarpe, après l'avoir broyée et imbibée de vinaigre de cette manière. Toute la plante, feuilles et graine, la plus fraîche qu'on pourra trouver, la piler, et l'imbiber d'une cuillerée de fort vinaigre, y ajoutant une bonne pincée de sel ; en mettre sur les poignets lorsque le frisson commence, et coucher le malade chaudement ; laisser le remède vingt-quatre heures, et le réitérer si la fièvre revient. On fait des épicarpes de plusieurs manières avec la bourse, y ajoutant la racine de plantain rond, un peu de safran et de camphre : quoique ces sortes de

remèdes ne soient pas des plus sûrs, on ne doit pas les mépriser.

Tous les auteurs conviennent que la boursette est astringente et vulnéraire, propre dans toutes sortes d'hémorragies, même dans les cours de ventre et dans la dyssenterie: on en donne le suc à quatre onces; on l'emploie dans les tisanes, dans les lavemens et dans les cataplasmes. Elle est d'un grand secours dans le crachement de sang, la diarrhée, la dyssenterie, le pissement de sang, dans les pertes de sang des femmes, et dans les fluxions accompagnées d'inflammation. On en donne le suc jusqu'à quatre onces, et on emploie les plantes dans les tisannes et les lavemens. Sa semence a la même vertu que celle de l'argentine, et se donne à la même dose. Simon Pauli assure, après Taberna-Montanus, que l'usage de la boursette guérit parfaitement la gonorrhée; mais ce ne doit être qu'après qu'elle a bien coulé, et lorsqu'après avoir doucement purgé le malade, le flux est blanc, et qu'il est à propos de l'arrêter.

Brebis, (*Ovis*), Bélier, (*Aries*), Mouton, (*Vervex*), Agneau, (*Agnus.*) Tous ces animaux fournissent à-peu-près les mêmes remèdes pour la médecine. Le cerveau du bélier est utile contre l'assoupissement et le sommeil immodéré dans les maladies épidémiques: on le fait avec de la graisse en forme de tourteau: on y ajoute de la canelle et de la muscade: enduit avec du miel il fait sortir les dents des enfans. Le fiel reçu sur de la laine, et appliqué sur le nombril des petits enfans, leur lâche le ventre: il guérit les carcinomes étant enduit; il appaise la douleur des hémorrhoïdes; il mondifie les oreilles purulentes, mis dedans avec du lait de femme.

Le suin ou œsipe est une espèce de mucilage graisseux tiré de la laine grasse, appelée en latin *lana succida*, qui naît à la gorge et entre les cuisses des brebis et des moutons, en la faisant bouillir dans de l'eau. Il faut choisir cet œsipe, nouveau, de bonne consistance, net, de couleur brune, d'une odeur désagréable, mais qui ne soit point corrompu: car il se corrompt quelquefois en vieillissant; d'autres fois il devient dur comme du savon. Il est émollient, chaud, résolutif, anodin, et convenable aux luxations et aux contusions. La laine grasse se ramasse l'été au col et aux cuisses; elle doit être molle et moette de sueur; elle est chaude, émolliente, lénitive, bonne aux contusions, aux luxations, aux blessures, appliquée avec du vinaigre, de l'huile et du vin. Brûlée, elle possède une siccité âcre et

Bec de grue ordi- -naire.

Becabunga.

Belladone.

Belle de nuit.

Benoite.

Berce.

Berle.

Bétoine.

Bistorte.

Bluet.

Bon-henri.

Bouillon-blanc

Bouleau.

Bourgene.

Bourrache.

Bourse à Pasteur.

G. Benard Direxit.

mordicante qui la rend fort discussive ; elle convient par cette raison aux tumeurs humides et mollasses, aux ulcères invétérés, aux excroissances, pour cicatriser les ulcères, et pour guérir les fistules et les oreilles qui suppurent.

Le suif donné dans du vin rouge guérit les diarrhées, les dyssenteries et les tranchées, en forme de clystère. Les poumons, comme les viscères charnus des autres animaux, appliqués chauds sur la tête, calment les douleurs, la chaleur et le désordre des esprits. On s'en sert spécialement contre la frénésie et les insomnies. L'épiploon appliqué chaud guérit la colique et la dyssenterie. Le lait est bon intérieurement contre les ulcères internes et dyssenteries. La fiente est réfrigérative, dessiccative, apéritive, discussive : prise avec du persil, elle est souveraine contre la jaunisse. Elle sert extérieurement pour appliquer sur les tumeurs de rate, sur les plaies, sur les ulcères des jambes, réduite en poudre ; car elle dessèche, mondifie et cicatrise très-bien ; sur les cors des pieds, les verrues, les tumeurs cutanées et sur la brûlure. La vessie desséchée au four et bue, convient au pissement involontaire. La tête et les pieds de mouton cuits dans de l'eau de rivière, conviennent à l'atrophie, et à la rétraction des membres, en forme de bain. Les poux avalés au nombre de huit ou neuf sont merveilleux contre la goutte vague. La peau de mouton nouvellement écorché est très-bonne à envelopper une personne froissée et meurtrie par une chute violente.

Brique, (*Later.*) Elle sert ordinairement pour la construction ; elle est quelquefois employée en médecine ; elle est astringente, dessiccative, résolutive, propre pour arrêter le sang, étant appliquée en poudre ou en cataplasme, comme le bol. On se sert aussi de la brique entière pour exciter la sueur ; après l'avoir bien fait chauffer au feu, on l'enveloppe d'un linge mouillé, et on l'applique à la plante des pieds dans le lit. On se sert encore de la brique pour distiller une huile qu'on appelle *huile des philosophes*, (huile fixe empyreumatique), très-bon remède appliqué extérieurement pour résoudre les tumeurs de la rate, pour la paralysie, pour l'asthme. On en peut donner par la bouche depuis deux jusqu'à quatre gouttes, dans du vin ou dans une autre liqueur appropriée. On en met quelques gouttes dans l'oreille pour en dissiper les flatuosités qui s'y renferment, elle appaise la douleur des dents, si on en applique quelques gouttes sur les gencives ; elle est très-bonne pour résoudre le sang caillé dans les meurtrissures.

Brochet (*Lucius*). Poisson d'eau douce. Les osselets ou petites pierres qui se trouvent dans sa tête sont propres, comme celles des autres poissons, pour la pierre du rein et de la vessie, pour exciter l'urine, et de plus, pour l'épilepsie, pour hâter l'accouchement, pour purifier le sang. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme. Son cœur mangé au commencement de l'accès, est estimé propre pour les fièvres intermittentes. On attribue le même effet à son fiel; la dose est de six gouttes. La mâchoire est dessiccative et détersive : on la donne en poudre dans la pleurésie et dans l'esquinancie; elle pousse le calcul et les urines, et déterge puissamment les reins La même mâchoire, calcinée, mondifie les ulcères invétérés, et dessèche les hémorrhoïdes. La graisse enduite aux plantes des pieds et à la poitrine des petits enfans, arrête les catharres et fait passer la toux. Elle est bonne aussi pour les rhumatismes; elle est résolutive et adoucissante. Les œufs purgent par haut et bas. L'eau distillée du fiel est ophtalmique.

Brunelle, appelé aussi Petite consoude, *ou* Herbe au Charpentier, (*Brunella, major folio non dissecto*, Tourn. 182. *Brunella vulgaris*, Linn. 837.) Il y a peu de plante plus commune dans les prés et dans les bois que la brunelle; elle est chaude, dessiccative, un peu amère, détersive et vulnéraire. Les gens de la campagne l'appliquent sur leurs blessures après l'avoir écrasée : elle arrêtent le sang, et comme un baume naturel réunit la plaie; c'est pour cela que quelques-uns l'appellent *herbe au charpentier*, nom qu'on attribue indistinctement à la millefeuille, à la sanicle et à quelques autres herbes astringentes. La brunelle s'ordonne pour le crachement de sang, pour les urines sanglantes et les pertes des femmes. Césalpin employoit les feuilles de brunelle pilées et appliquées en cataplasme pour faire suppurer les furoncles ou les clous, même les charbons de la peste, et pour guérir les plaies. Dans les grandes douleurs de tête, il faisoit bassiner les tempes avec le suc, après l'avoir mêlé avec l'huile rosat et le vinaigre. Jean Bauhin y ajoutoit un peu d'eau-rose, et faisoit boire le suc pur à ceux qui avoient été mordus par des bêtes venimeuses.

Ettmuller recommande fort la décoction de cette plante, aiguisée d'un peu de cristal minéral, (nitrite de potasse, mêlé de sulfate de potasse) pour l'inflammation de la langue et des glandes de la gorge en gargarisme. C'est un remède fort familier aux Allemands, qui l'emploient aussi pour les

ulcères de la bouche, du palais et du gosier, pour l'esquinancie, les plaies des gencives.

L'eau distillée de brunelle rétablit les gencives des scorbutiques, sur-tout si on dissout quelques grains de mastic ou de gomme laque. Simon Pauli recommande cette plante dans les fièvres lentes; et Solenander assure qu'étant bouillie dans du vin avec autant de véronique, elle guérit les pertes de sang.

La brunelle entre dans le baume polycreste de Bauderon, dans l'emplâtre *de Vigo pro fracturis*, dans l'emplâtre pour les descentes de Nicolas Prepositus, dans le sirop de nicotiane de Néander, et dans l'eau vulnéraire.

Bruyère, Pétrole (*Erica*, *vulgaris glabra*, Tourn. 602. *Erica vulgaris*, Linn.) Petit arbrisseau qui croît dans les landes sèches, dans les bois, dans les forêts; ses feuilles et ses fleurs sont propres pour la pierre, pour exciter l'urine, pour les morsures des bêtes venimeuses, pour résister au venin: on les prend en décoction. L'eau dans laquelle la bruyère aura cuit, prise tiède en breuvage le matin et le soir, au poids de cinq onces, trois heures devant le repas durant trente jours, rompt la pierre de la vessie, et la fait sortir dehors; mais il faut que le malade se baigne ensuite dans la décoction de bruyère; et pendant qu'il sera dans le bain, il faut qu'il soit assis dessus ladite herbe cuite, et faire souvent ce bain. Mathiole dit en avoir connues, qui vivant sobrement, ont été guéris de la pierre, et l'ont jetée par la verge en petits morceaux, usant seulement de cette décoction. La décoction des fleurs, prise en breuvage, est bonne contre les douleurs des côtés et du ventre.

Quelques praticiens assurent que l'eau de cette plante distillée appaise l'inflammation des yeux; et Tragus, qu'elle est bonne pour la colique. L'huile de ses fleurs est bonne pour les dartres du visage, elle appaise les douleurs de la goutte, au rapport de Clusius et de Taberna-Montanus. On prépare avec les feuilles et les fleurs de bruyère, un bain vaporeux dont les goutteux reçoivent du soulagement.

La bruyère blanche ranime les forces, et est bonne contre la gangrène, en infusion, intérieurement et extérieurement.

Bryone, *ou* Couleuvrée, *ou* Vigne blanche (*Bryonia aspera sive alba*, *Bacus rubris*, Tourn. 102. *Bryonia alba*, Linn. 1438.) C'est une plante vivace à baies rouges et à baies noires; l'une et l'autre sont usitées; la première est pourtant préférable; elle croît dans les buissons et dans les

haies ; la racine, qu'on cueille au printemps, purge puissamment les humeurs séreuses et pituiteuses, elle est splénique, hépatique et utérine, et désopile promptement les viscères.

Cette racine est fort en usage dans l'enflure, l'hydropisie et les obstructions des viscères, dans la goutte, l'asthme, l'épilepsie, les vapeurs, la paralysie, les vertiges, et la plupart des maladies chroniques. Lorsqu'elle est récente, le suc qu'on en tire par expression s'ordonne depuis deux gros jusqu'à demi-once; son infusion dans le vin blanc se prend jusqu'à deux onces. Comme ce purgatif est assez violent et fait quelquefois vomir, on le corrige avec la crême de tartre, (tartrite acidule de potasse), le sel végétal, (tartrite de potasse), ou quelque poudre céphalique, comme celle de marjolaine ou d'origan. L'eau de bryone se tire ainsi : on découvre la racine dans le printemps, sans l'arracher de terre ; on en coupe la tête de travers ; on creuse ensuite la partie inférieure, et on la recouvre avec celle qu'on a coupée ; on prend garde qu'il n'entre point d'ordures dans la cavité qu'on vient de faire ; le lendemain on la trouve pleine d'une eau, dont une cuillerée purge assez doucement.

Arnaud de Villeneuve assure qu'il a guéri une épileptique avec le suc de la racine, qu'il lui fit boire pendant trois semaines. Mathiole dit qu'il a vu guérir une malade des vapeurs pour lesquelles on avoit tenté inutilement plusieurs autres remèdes ; elle but pendant un an, tous les jours, un verre de vin blanc où avoit infusé une once de cette racine.

Lorsque le suc de bryone est épuré et reposé, la partie terrestre et farineuse qui se précipite au fond du vaisseau, étant desséchée, s'appelle *fécule* : on ne s'en sert guère, et elle n'a pas grande vertu. La racine de couleuvrée sèche et en poudre, s'ordonne depuis un scrupule jusqu'à deux dans demi-verre de vin blanc. Les jeunes pousses ou asperges de bryone, ses fruits ou baies, ont à-peu-près la même vertu que la racine; on fait un extrait des unes et des autres avec le vin blanc et l'esprit-de-vin (alcohol), dont la dose est jusqu'à une dragme.

Les jeunes pousses et les semences sont purgatives comme la racine. Elles tuent les vers et les autres insectes engendrés dans l'estomac et dans les intestins, comme l'a observé Bartholin. La racine pilée seule et appliquée sur une contusion, dissipe le sang extravasé.

Ray observe que la racine pilée et appliquée en cataplasme

plasme, trois ou quatre fois, sur les parties affligées de la goutte, les soulage sensiblement. La poudre de cette racine mêlée avec le miel, et appliquée sur la teigne en liniment, la guérit au rapport de Schroderus.

Pour la sciatique, on prend un gros morceau de racine de couleuvrée, on la creuse, et on la remplit de colophane pulvérisée, on l'a recouvre du morceau ôté, on la suspend au soleil, et on reçoit dessous dans un vaisseau de terre la liqueur qui en découle, pour en graisser chaudement la partie souffrante.

La racine de couleuvrée, appliquée extérieurement, est fort résolutive, propre à fondre les loupes et les tumeurs scrophuleuses. Elle entre dans l'onguent Agrippa de Nicolas, dans le diabotanum, et dans l'onguent Areg. On l'emploie dans les lavemens, depuis une once jusqu'à deux en décoction.

Bugle *ou* Consoude moyenne, (*Consolida media*, *Bugula*, Tourn. *Ajuga reptans*, Linn.) Plante très-vulnéraire, qui croît aux lieux humides et ombrageux, usitée tant intérieurement qu'extérieurement: elle convient à la jaunisse, à l'obstruction du foie, à la rétention d'urine, aux hernies, à l'asthme, aux ulcères du poumon, elle purifie le sang, elle déterge et consolide les plaies; elle entre dans les potions vulnéraires.

On emploie ses feuilles et ses fleurs dans les infusions, dans les tisanes et dans les apozèmes que l'on ordonne pour les hémorragies et le crachement de sang, pour la dyssenterie, les fleurs blanches et les pertes de sang des femmes. Le suc de ses feuilles, pris à deux ou trois onces, a les mêmes vertus: on s'en sert utilement pour les maux de gorge, pour les chancres de la bouche, en y ajoutant un peu de miel rosat. Quelques auteurs croient cette plante diurétique et apéritive. Camérarius, aussi-bien que Dodonée, l'ordonnoient pour les obstructions du foie. Potérius la recommande pour les phtisiques et pour les ulcères internes accompagnés de fièvre lente. Elle entre dans la composition de l'eau vulnéraire, dans le baume polycreste de Baudron, dans le mondificatif d'ache, etc.

L'eau vulnéraire, autrement appelée *eau d'arquebusade*, est en usage si familier dans la médecine, qu'on a cru devoir en donner la recette. Par eau vulnéraire, on entend une eau distillée, dans laquelle un grand nombre de plantes sont employées, la plupart vulnéraires, plusieurs céphaliques ou odorantes, quelques autres, suivant l'intention des pharmaciens qui la préparent. Entre les différentes

dispensations des auteurs, celle qui suit paroît la plus utile, par rapport aux usages pour lesquels on emploie ordinairement l'eau vulnéraire, savoir : extérieurement, pour bassiner les plaies et les ulcères, et pour seringuer dans les plus profondes qu'il faut nettoyer ; et intérieurement, lorsqu'on soupçonne du sang caillé, par la rupture de quelque vaisseau dans les chutes et dans les violentes contusions.

Racines et feuilles de grande consoude, feuilles de bugle, de brunelle, de sanicle, de plantain, d'œil-de-bœuf, de millepertuis, de véronique, de millefeuille, de sauge, d'origan, de calament, d'hyssope, de menthe, d'armoise, d'absinthe, de bétoine, de grande scrophulaire, d'aigremoine, de scabieuse, de verveine, de fenouil, de petite centaurée, d'aristoloche, de clématite et d'orpin, de chacune toute épluchée deux ou trois poignées; racines d'aristoloche ronde et longue, de chacune une once concassée ; hacher les herbes et les fleurs et mettre le tout dans un vaisseau; verser dessus suffisante quantité de bon vin blanc, ensorte qu'il surnage de deux ou trois doigts, laisser les herbes en digestion dans un lieu chaud pendant deux ou trois jours; les faire distiller ensuite, jusqu'à ce qu'on ait retiré environ le tiers de la liqueur qu'on y a employée, et la garder dans un vaisseau bien bouché.

Quelques-uns font leur eau vulnéraire dans le temps de la vendange, et mêlent leurs herbes avec du raisin, qu'ils font cuver ensemble pendant un mois ou environ, ils y ajoutent quelques pintes d'eau-de-vie pour la rendre plus forte ; ils distillent ensuite la matière, et tirent d'abord une eau vulnéraire spiritueuse, qu'ils appellent *eau vulnéraire double*; celle qui vient ensuite est une eau vulnéraire qu'ils appellent *simple*, comme moins chargée de principes volatils et sulfureux. Il y en a qui, pour rendre l'eau vulnéraire plus détersive, y mêlent le sel fixe qu'ils ont tiré par la lessive du marc des herbes, après l'avoir fait sécher et réduire en cendres ; mais alors elle convient mieux extérieurement pour les ulcères et pour nettoyer les vieilles plaies, que pour prendre intérieurement. On préfère l'eau vulnéraire faite avec le vin blanc, qu'on donne à une ou deux onces dans les chutes considérables, et pour prévenir les dépôts intérieurs.

Buglose (*Buglossum. Anchusa officinalis*, Linn. 191.) Cette plante, qui croît naturellement dans les champs et qu'on cultive, est d'un grand usage dans les bouillons :

elle est humectante, pectorale, elle adoucit les âcretés du sang et elle le purifie, elle fortifie le cœur et excite la joie. Sa fleur est une des trois fleurs cordiales. La buglose a les mêmes vertus que la bourrache. L'eau distillée des fleurs ou des feuilles de buglose, passe pour spécifique dans les suffusions grossières des yeux. Son suc est mucilagineux et difficile à exprimer, et il est bon, avant d'en faire l'expression, de mettre la plante pendant une nuit dans l'humidité. *Voyez* Bourrache.

Buis ou Bouis, (*Buxus, seu Buxum. Buxus foliis rotundioribus*, Tourn. 579. *Buxus sempervirens*, Linn.) Il y en a de deux espèces, une qui croît à la hauteur d'un petit arbre, et l'autre qui ne croît qu'à la hauteur de deux ou trois pieds. Le bois est sudorifique, apéritif; le suc des feuilles de buis fraîchement exprimé par le moyen d'une liqueur appropriée, est un souverain remède dans la pleurésie. Forestus a guéri plusieurs jaunisses avec la décoction seule de buis.

Le bois de cet arbre rapé entre dans la tisanne sudorifique, et peut fort bien être substitué au gaïac, suivant le sentiment d'Ettmuller, et de plusieurs praticiens qui l'ont nommé *Gaïac de France*; (*Quiacum nostras.*) On s'en sert avec succès dans la vérole: on en met une once dans une chopine d'eau, qu'on fait bouillir un quart-d'heure; on y joint quelques racines sudorifiques, et on augmente la liqueur à proportion de leur quantité. L'huile fétide qu'on tire du buis, est propre pour l'épilepsie, pour les vapeurs et pour le mal de dents; la dose est depuis douze gouttes jusqu'à vingt, mêlées avec le sucre ou la poudre de réglisse: cette huile est aussi adoucissante et anodine, mêlée avec le beurre fondu; on en graisse le cancer, sur-tout lorsqu'elle a été rectifiée et circulée avec un tiers d'esprit-de-vin: elle est excellente pour les dartres: pour les rhumatismes, on en fait un liniment avec l'huile de millepertuis.

Busserole *ou* Raisin d'Ours (*Uva ursi*, Tourn. *Arbutus uva ursi*, Linn.) Ce petit arbuste presque rampant croît dans les Alpes, les Pyrénées et les pays montagneux. Il tire son nom de la ressemblance de ses fruits avec les raisins, dont les ours passent pour être friands. La plante est sans odeur, les baies ont un gout stiptique et sont un puissant diurétique. L'usage des feuilles dissout les petits calculs friables de la vessie, chasse les graviers contenus dans les voies urinaires, les matières visqueuses qui s'accumulent dans la vessie et qui ne s'échappent qu'avec de grands efforts par le canal de la vessie. Son usage

dissipe les strangurie et l'ischurie par relâchement de la tunique musculaire de la vessie. Les feuilles sèches et pulvérisées se prescrivent depuis une drachme jusqu'à deux, délayées dans cinq onces d'eau, et depuis une drachme jusqu'à demi-once en macération au bain marie dans six onces de véhicule aqueux.

C

Caapéba, *ou* Liane à glacer l'eau, *ou* Liane à serpent (*Aristolochia folio hederaceo, trifido, maximo flore, radice repentac.*) Cette plante du Brésil, qui a beaucoup de rapport avec l'aristoloche clématite, pousse des tiges sarmenteuses qui s'attachent aux arbres voisins. Sa racine s'emploie en médecine: le caapéba est alexipharmaque; coupé par tranches, infusé et macéré pendant quelques jours dans de l'eau, il donne à cette liqueur un goût de vin ou de bière. Cette décoction est bonne contre la morsure des serpens venimeux. On tire aussi le suc de la feuille et de la racine pilées ensemble, et on le mêle dans du vin pour le même usage: il faut avoir soin d'appliquer le marc sur la morsure, après en avoir un peu frotté la plaie; par ce moyen on guérit surement en vingt-quatre heures.

Caa-pia. Espèce de dorstène qui croît au Brésil et au Magellan, dont la racine est noueuse et garnie de filamens, les feuilles d'un vert luisant, la fleur radiée et les semences rondes. Les habitans du Brésil pilent la plante entière et font usage de son suc pour arrêter le flux, faire vômir, remédier à la morsure des serpens et à la blessure des flèches empoisonnées.

Cabaret, Oreille d'Homme, Rondelle, Girard roussin, Nard sauvage (*Asarum*, Tourn. 501. *Asarum europaeum*, Linn. 633.) Petite plante basse, qui croît aux lieux ombrageux. Sa feuille, qui est luisante, est d'une forme approchante de l'oreille de l'homme, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *oreille d'homme*. La racine, qui sert en médecine, doit être choisie belle, récemment sèchée, bien nourrie, entière, grosse comme une plume à écrire des plus menues, nétoyée de ses fibres, grise, d'un odeur pénétrante et assez agréable, d'un goût âcre et un peu amer; on la cueille au printems; on se sert aussi de ses feuilles.

Le cabaret purge violemment par haut et quelquefois par bas, la pituite grossière avec la bile. Il est chaud,

dessiccatif et diurétique ; il lève les obstructions de la rate, du foie et de la vésicule du fiel ; il convient à la goutte, à l'hydropisie, à la jaunisse, aux fièvres tierce et quarte. La prise de cette racine est de demie dragme à une dragme en substance, et d'une dragme à trois en infusion. Les feuilles se donnent depuis six jusqu'à neuf en infusion ou en décoction, dont on fait l'expression. Une dragme de la racine de cabaret en poudre suffit pour faire vomir et pour purger par bas : on en donne dans la fièvre quarto, dont la cure dépend du vomissement.

Il faut remarquer que cette poudre opère diversement, suivant la diversité de sa préparation : plus elle est subtile et déliée, plus elle pousse efficacement le flux menstruel et l'urine, et mieux elle fait vomir ; plus elle est grossière, moins elle soulève l'estomac, et n'agit que par les selles. La décoction de la racine se prépare dans du vin et dans de l'eau simple : dans du vin, elle est émétique et purgative, et dans de l'eau, c'est un puissant diurétique pour guérir les maladies chroniques et les fièvres intermittentes invétérées. On doit l'invention de cette décoction à Vanhelmont. Il faut que le cabaret bouille dans de l'eau, et alors la décoction est éprouvée contre les squirrhes des viscères, qu'elle atténue, résout et dissipe, spécialement les tumeurs de la rate. On prend trois, quatre ou cinq feuilles de cabaret, suivant les circonstances, on les pile, puis on les met dans du vin blanc durant la nuit, dont on boit trois ou quatre onces pour vomir, spécialement au commencement des fièvres intermittentes.

Les feuilles de l'*asarum americanum* sentent le poivre, et ne purgent point. Quelques auteurs estiment l'asarum comme un spécifique pour les fièvres longues et rebelles, lesquelles sont ordinairement causées par les obstructions invétérées dans les viscères. On emploie cette racine avec succès dans l'hydropisie, la jaunisse, la goutte sciatique. L'extrait d'asarum, fait avec l'esprit de vin (alcohol), se donne à demi-gros. Cette plante a donné le nom à l'électuaire diasarum de Fernel, dont elle est la base, et qu'on ordonne à demi-once ; elle entre aussi dans le sirop hydragogue de Charas.

Cacao (*Theobroma cacao*, Linn.) Cet arbre, qui croît naturellement dans diverses contrées de la Zone-torride de l'Amérique, et particulièrement au Mexique, produit des semences nichées dans une pulpe blanche, mucilagineuses et d'une acidité agréable, lorsque le fruit est mûr.

Un morceau de cette pulpe mis dans la bouche, étanche la soif et rafraîchit agréablement, pourvu que l'on ne comprime point avec les dents, la peau du cacao qui est très-amère.

On retire du cacao une huile en consistance de beurre qu'on nomme *beurre de cacao*. Cette huile qui est propre pour les rhumes de poitrine, même contre les poisons corrosifs, réunit à la vertu anodine des autres huiles, l'avantage de ne point contracter d'odeur et de sécher promptement. Les dames espagnoles en font usage comme d'un bon cosmétique, qui rend la peau douce et polie, sans qu'il y paroisse rien de gras ni de luisant. *Voyez* Chocolat.

Cachou *ou* Terre du Japon. Le cachou est une sorte de pâte dure, sèche, d'un roux noirâtre, gommeuse et résineuse, semblable à une pierre; d'une saveur amère et austère au commencement, mais qui laisse ensuite dans la bouche une impression douce et agréable. La nature de cette drogue n'est pas bien connue: l'opinion la plus vraisemblable est que le cachou est un suc épaissi par la chaleur, composé des sucs d'aréca et de l'écorce verte d'un arbre épineux du Japon appelé *catechu*; sa consistance et sa saveur ont plus de rapport à un suc épaissi qu'a une terre, comme quelques-uns l'ont soutenu. L'areca est le fruit d'un arbre que les auteurs ont nommé différemment.

Paulus Ammanus soutient que le cachou est l'extrait de la réglisse des Indes, du calamus aromaticus et du suc d'aréca, qui leur communique sa couleur rouge; qu'il y en a de deux sortes: une qui est plus pure, laquelle fond aisément dans la bouche; l'autre qui est plus dure et plus remplie de saletés; cette dernière n'est d'aucun usage. Le cachou qu'on nous apporte des Indes occidentales a besoin de préparation; on le mêle avec le sucre candi (sucre cristallisé), après l'avoir mis en poudre, une once de sucre pour deux onces de cachou; on ajoute à ce mélange, un grain d'ambre gris et autant de musc, pour les personnes qui ne sont pas sujettes aux vapeurs hystériques; on incorpore cette poudre avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adragant, tiré dans de l'eau de fleurs d'orange, et l'on en fait une masse qu'on forme ensuite en petits grains ou trochisques de figure différente, que l'on fait sécher.

Le cachou ainsi préparé se prend depuis douze grains jusqu'à demi-gros dans les indigestions et dans les flux lientériques, dans la foiblesse de l'estomac et le relâ-

chement des fibres; c'est un bon astringent. Il est propre dans l'inflammation de la gorge, pour l'enrouement et pour corriger la mauvaise haleine : les personnes sujettes aux rapports aigres, en prennent après le repas trois ou quatre petits grains, cet usage leur est utile, et convient aussi à ceux qui ont des vents et des crudités; il arrête les vomissemens. L'usage le plus ordinaire du cachou est dans les dévoiemens invétérés, après de longues maladies; on en donne dix grains dans une tasse d'eau, avec un peu de sucre, après le repas, comme du café; en un mot, le cachou est au rang des bonnes drogues qui ont le moins d'inconvéniens, quelque dose qu'on en prenne.

Cade (*Juniperus major bacca rufescente.*) Espèce de grand genevrier qui croît dans les provinces méridionales de france. On retire de son bois par le corum une huile fétide (*Cedraeleum*) dont on se sert en médecine pour déterger.

Café (*Coffea arabica*, Linn.) Petit fruit qui croît à l'arbre appelé *Cafier* ou *Cafeyer*, qu'on trouve en abondance dans l'Arabie Heureuse. On doit choisir le café bien mondé de son écorce, nouveau, net, bien nourri, de moyenne grosseur, prenant garde qu'il n'ait été mouillé par l'eau de la mer, et qu'il ne sente le moisi.

Le café est un fruit ovale, qui renferme une ou deux semences, convexes d'un côté et plates de l'autre, avec une raînure ou sillon dans leur longueur : elles n'ont ni odeur ni saveur sensible.

Son usage est familier à toutes les nations : on le fait rôtir, on le réduit en poudre et on le fait bouillir ensuite dans de l'eau commune, comme tout le monde le sait, on verse la liqueur par inclinaison et on y ajoute du sucre à discrétion. Cette boisson se prépare journellement, plutôt pour la sensualité et comme une boisson délicieuse, que pour la nécessité et comme un remède, ce n'est pas que le café ne soit utile pour la santé et n'ait de grandes vertus, entre autres celle de fortifier l'estomac et le cerveau, d'accélérer la digestion des alimens, d'appaiser les maux de tête et d'abattre les vapeurs du vin; il rend la mémoire et l'imagination plus vives; il fortifie le cerveau et donne de la gaieté; il empêche l'assoupissement après le repas, il provoque les ordinaires et pousse les urines; enfin il purge par le ventre quelques personnes. Mais toutes ces propriétés n'ont lieu qu'autant qu'on prend le café par remède et avec modération; car ceux qui en ont con-

tracté une trop forte habitude par un usage journalier, n'éprouvent plus ces effets; son usage excessif est même pernicieux, sur-tout à ceux qui ont la poitrine délicate, et de la disposition à la pulmonie: les personnes maigres, vives et qui dorment peu, doivent s'en abstenir, car il maigrit considérablement, il empêche de dormir, il épuise les forces, et rend impuissans ceux qui en prennent avec excès, comme l'ont remarqué Willis et quelques médecins.

Une forte décoction des semences de café sans les avoir brûlées, est fort apéritive et bonne pour les reins.

Andri ayant fait réflexion qu'en faisant rôtir le café à l'ordinaire, avant de s'en servir, on en diminue le poids de près d'un quart, et qu'on lui enlève par la torréfaction ce qu'il y a de plus volatil et de meilleur, a trouvé un moyen plus simple et plus naturel de s'en servir: c'est d'en tirer une teinture, comme on fait du thé. On prend un gros de café en fève, bien mondé de son écorce, on le fait bouillir l'espace d'un demi-quart d'heure au plus, dans un demi-septier d'eau, ensuite on retire du feu la liqueur, qui est d'une belle couleur citrine, et après l'avoir laissée reposer quelques temps bien bouchée, on la boit chaude avec du sucre. Outre les autres propriétés du café, ci-dessus marquées, il a reconnu par plusieurs expériences faites sur plusieurs malades, que cette teinture adoucit l'âcreté des urines, et soulage la toux la plus opiniâtre; que le même café retient encore assez de vertu pour pouvoir servir une seconde et même une troisième fois; mais qu'il ne faut pas le laisser bouillir trop long-temps, ni sur un grand feu, parceque pour lors la liqueur devenait verte comme du jus d'herbes, et moins bonne, étant trop remplie de parties terrestres.

Caille (*Cothurnix.*) Oiseau de passage, qui appartient au genre de la perdrix. La caille, sur-tout quand elle est jeune et grasse, nourrit beaucoup, excite l'appétit. Sa graisse est propre a enlever les taches et les taies des yeux; sa fiente pulvérisée est bonne contre l'épilepsie.

Caille-Lait *ou* Petit Muguet, Gallium blanc et jaune (*Gallium luteum*, Tourn. 105. *Gallium verum*, Linn. 155.) Ces deux espèces se trouvent ordinairement dans les prés, au bord des chemins et des allées des bois un peu découverts: les auteurs conviennent qu'elles sont anti-épileptiques, dessiccatives et astringentes. On s'en sert dans l'hémorragie du nez, en y soufflant de leur poudre.

Elles conviennent à la galle simple et à la maligne, ainsi qu'au cancer des mamelles.

La première espèce est la plus recherchée : Tauvry l'estime comme un spécifique dans ces maladies, soit qu'on se serve de sa poudre jusqu'à un gros, soit qu'on emploie sa décoction, en mettant une poignée dans une pinte d'eau. Emmanuel Kœnig prétend que l'esprit acide qui domine en elle, la rend propre à ralentir la trop grande raréfaction des esprits, et par conséquent à calmer les mouvemens convulsifs et irréguliers des nerfs: c'est cet acide qui lui donne sa propriété de cailler le lait, d'où elle a pris son nom. On s'en sert communément en Catalogne pour l'épilepsie; quelques-uns la font prendre à la manière du thé, pour la goutte. Le sirop fait avec le suc de ses fleurs, est fort apéritif, et propre à provoquer les mois.

Taberna-Montanus dit que la décoction de cette plante est excellente pour guérir la gale sèche des enfans, pourvu qu'on les en bassine souvent, ou qu'on leur en fasse un bain: cette plante passe pour vulnéraire détersive. On dit que l'usage des fleurs de la seconde espèce, en conserve ou en infusion, est également utile aux épileptiques. L'espèce à fleur jaune est cependant plus en usage, et on l'emploie non-seulement pour l'épilepsie, mais aussi pour les vapeurs et les étourdissemens de tête. Le suc tiré des fleurs, à la dose d'une cuillerée, est un remède expérimenté pour l'épilepsie des enfans : lorsque ce remède leur lâche le ventre, son effet est plus sûr.

Chomel a vu plusieurs personnes faire usage de cette plante en infusion à la manière du thé, pour la migraine et les vapeurs qui portent à la tête.

Caillou (*Silex.*) Espèce de pierre plus dure que le marbre, il y en a de plusieurs espèces. On prépare les cailloux, en les faisant rougir, et les éteignant plusieurs fois dans de l'eau ou du vin, qu'on donne à boire dans la rétention d'urine, et contre la pierre et la gravelle. Les pierres à fusil, calcinées par trois fois dans un creuset, et éteintes autant de fois dans du vin blanc, puis subtilement pulvérisées, prises soir et matin, à la pesanteur d'une drachme, avec du vin blanc, brisent le calcul, si on en continue l'usage jusqu'à entière guérison. Huit jours devant, et même pendant tout le temps de la cure, il faut tremper son vin d'une décoction de pariétaire.

Caimitier (*Chrysophillum caïnito*, Linn.) Arbre des

Antilles, fort branchu, dont on assure que les feuilles appliquées sur une plaie, du côté vert, divisent, atténuent les humeurs, et procurent une suppuration abondante, tandis qu'elles en arrêtent le flux immodéré, et qu'elles resserrent les fibres si on les applique du côté soyeux, qui est l'inférieur.

Cakile (*Cakile maritima, ampliore folio*, Tourn. 49.) Cette plante qui croît sur les parages élevés des mers, dans les lieux pierreux, donne une semence dont on se sert pour le scorbut et pour la colique néphrétique.

Calaguala. Plante qui croît à Quito et dans le Pérou. On distingue trois sortes de racines de calaguala, qui est la seule partie en usage en médecine. Cette racine est apéritive et très-sudorifique: on en fait usage, soit en décoction, soit en poudre, à la dose d'un demi-gros, et quelquefois d'un gros.

Calament (*Calamintha vulgaris et officinarum germaniae*, Tourn. *Melissa calamintha*, Linn.) Plante d'une odeur aromatique, qui croît aux lieux montagneux et pierreux, dans les bois taillis et le long des avenues un peu découvertes. Les feuilles sont chaudes, dessiccatives, apéritives, carminatives, détersives, stomachiques, utérines, pectorales, hépatiques.

On emploie toute la plante en décoction et en infusion: le calament étant également propre aux maladies du cerveau et à celles de la matrice, car il est céphalique et alexitère, pousse les mois et les urines; il est aussi stomachique et hépatique, et a les mêmes propriétés que les espèces de menthe: on en prend en manière de thé, pour provoquer les régles.

La décoction de toute la plante est résolutive; elle fortifie les parties et résout les tumeurs œdémateuses; on l'ordonne aussi intérieurement avec succès dans les lavemens carminatifs et pour les paralytiques. Ettmuller la conseille dans le pissement du sang. On tire l'eau distillée du calament, on en fait un sirop qui a les mêmes vertus. Cette plante entre dans le sirop d'armoise de Fernel et de Rhasis, dans le sirop *de brassio* de Mésué, dans celui de stæchas, d'epithyme, de calamant du même auteur, dans le looch sain, dans la poudre *diacalaminthes* de Nicolas d'Alexandrie, dans l'électuaire *dianisi* de Mésué, dans la thériaque, et dans la *diagalanga*.

Calamus-verus *ou* Roseau odorant (*Calamus aromaticus verus.*) Cette espèce de roseau croît dans les Indes

orientales, d'où on l'apporte à Marseille en petites bottes: comme il est assez rare, les pharmaciens lui substituent la racine de l'acorus, qui n'a pas moins de vertu. Le roseau odorant est apéritif, propre à pousser les mois et les urines. Les Egyptiens s'en servent pour appaiser la toux, en aspirant la fumée avec un chalumeau. Les Indiens en font souvent usage dans les maladies hystériques, et les douleurs de nerfs. On le donne en substance et en poudre, depuis demi-gros jusqu'à une dragme : il est employé dans la thériaque, comme propre à résister au venin, et dans plusieurs autres compositions cordiales.

Callebassier à feuilles longues (*Cucurbitifera arbor Américana.*) Cet arbre, de la force d'un pommier, croît aux Antilles, à la nouvelle Espagne, à St.-Domingue; les habitans regardent la pulpe des fruits du callebassier comme une panacée pour un grand nombre de maladies et d'accidens. Ils l'employent contre l'hydropisie, la diarrhée, dans les chûtes, les contusions, les coups de soleil, les maux de tête, même pour guérir les brûlures. On fait bouillir cette pulpe, on en passe la décoction par un linge, on la mêle ensuite avec du sucre et on en forme un sirop laxatif, dont on fait grand usage aux îles, pour vuider le sang caillé: ce sirop devient actuellement commun en France, on l'emploie pour la poitrine, il est connu sous le nom de *sirop de callebasse.*

Camomille (*Chamemolum nobile flore multiplici*, Tour. *Anthemis nobilis*, Linn.) Plante dont il y plusieurs espèces, entre lesquelles il y en a deux qui sont en usage; une sauvage, qui croît dans les champs aux lieux sablonneux, et l'autre appelé *romaine*, qu'on cultive dans les jardins. La camomille est chaude, dessiccative, digestive, laxative, émolliente, anodine; elle pousse par les urines et excite les mois.

L'infusion de ses sommités dans l'eau chaude, soulage dans la colique néphrétique et dans la rétention d'urine. La camomille est utile dans la colique venteuse, et dans les tranchées des accouchées, prise en lavement ou en infusion. Simon Pauli loue le vin où ses fleurs ont infusé, pour la pleurésie; il faut en même temps appliquer sur le côté du malade une vessie de cochon remplie de la décoction chaude de la plante, et la renouveler de temps en temps. Dans la goutte, la sciatique, les hémorrhoïdes et les maladies où il faut adoucir et résoudre, les fomentations et les cataplasmes faits avec la camomille sont excellens. L'huile de

camomille, faite par l'infusion de la plante dans l'huile d'olive, a les mêmes vertus. Pour les rhumatismes on y ajoute l'huile de millepertuis et l'esprit-de-vin camphré en petite dose, pour en faire un liniment. La poudre des fleurs de camomille est bonne pour les fièvres intermittentes : c'est un remède ancien, et Dioscoride le recommande : Rivière et Baglivi confirment cette vertu fébrifuge, et ce dernier auteur assure en avoir guéri la fièvre quarte. Ce fébrifuge est assez familier aux Ecossois et aux Irlandois.

La décoction en cataplasme et en fumigation, est autant utile aux femmes affligées de vapeurs de matrice, que le castor, suivant le rapport de Tragus. Quelques-uns se servent avec succès de son suc, à deux ou trois onces, pour les écrouelles : ce remède est en usage dans l'Angleterre ; à Paris on l'emploie utilement pour les hémorrhoïdes, en fomentation.

Cette plante a donné le nom à l'huile et au sirop de camomille ; elle entre dans l'onguent *martiatum*, dans l'emplâtre *de meliloto* de Mésué, dans l'emplâtre pour la matrice, et dans le cérat de cumin.

Camphre (*Camphora, sive Caphura.*) Le camphre qu'on emploie chez les pharmaciens, est une substance résineuse, légère, blanche comme la neige, grasse et douce au toucher, d'une odeur forte et pénétrante, d'une saveur amère, âcre et aromatique : c'est une sorte de sel volatil huileux, qui se tire par le secours du feu, des racines et de l'écorce de plusieurs arbres et plantes différentes : il en coule aussi naturellement par l'incision du tronc, sous la forme d'une résine d'un blanc sale, laquelle est très-odorante, qu'on appelle *camphre brut.*

Les auteurs modernes ne conviennent pas du nombre de ces arbres. Samuel Dalé en rapporte deux espèces différentes, après Ray ; Kœnig et Herman en reconnoissent davantage ; ce dernier en marque quatre espèces : la première vient de la Chine et du Japon ; c'est la plus commune et notre première espèce : la seconde se tire de l'écorce de la racine de l'arbre de la canelle dans l'île de Ceylan, et elle est très-rare : la troisième n'est autre chose que le sel volatil concret de certaines plantes des Indes orientales, entre autres de la racine de zédoaire : la quatrième enfin se trouve dans l'île de Borneo ; quelques-uns la confondent avec celle qu'on apporte de Sumatra, dont on a rapporté les noms à la seconde espèce. Cette dernière sorte de camphre n'est pas si rare que la seconde et la troisième de Herman. On n'entrera point ici dans l'examen de ces différentes es-

pèces de camphre, et dans la manière de les préparer dans le pays : il suffit d'avertir que celui que nous employons en médecine, est apporté de Hollande, rafiné en pains plats et orbiculaires comme un couvercle de pot, où on le purifie par la sublimation. Il doit être choisi blanc, transparent, net, léger, friable, d'une odeur forte, pénétrante, désagréable, s'enflammant très-parfaitement et brûlant sur l'eau. Le camphre ainsi purifié, doit être conservé dans des vaisseaux couverts de graines de lin et bien bouchés, car il s'évapore aisément, à cause de sa légèreté et de sa volatilité, s'il est permis de se servir de ce terme. On connoît celui qui est falsifié en ce qu'étant mis dans un pain chaud, au sortir du four, il rôtit, et le véritable, fond.

Le camphre se dissout également dans l'eau-de-vie et dans l'esprit-de-vin (alcohol), étant un sel sulphureux : il est excellent pour pousser les mois, et calmer les accès des vapeurs hystériques. Allumer un morceau de camphre à une bougie, et l'éteindre à huit ou dix reprises dans une décoction histérique, ou dans l'eau simple ; c'est un lavement qui a réussi plusieurs fois dans cette maladie. On fait aussi fondre le camphre dans l'eau-de-vie ; on approche du feu le vaisseau, et on verse sur cette dissolution de l'eau commune, en le remuant ; il s'amasse sur la superficie une espèce de crême ou pellicule blanche : on en donne deux ou trois cuillerées pour la même maladie. On prescrit aussi le camphre en bol, depuis dix jusqu'à quinze grains, mêlés avec la conserve de fleurs de soucy ou quelque autre. Le camphre est narcotique et anodin ; il procure le sommeil, préserve de la pourriture, et se donne avec succès à la fin des fièvres malignes, après l'usage des émétiques, pour réparer les forces du malade. L'eau-de-vie camphrée, ou l'esprit-de-vin camphré, est un excellent remède contre les contusions, l'érésipèle, la gangrène ; il convient au mal de dents, à la colique, aux contractions ou paralysies qui s'en en suivent, et aux autres affections semblables des parties internes ou externes. On les emploie dans les gargarismes anti-scorbutiques : le camphre dissout dans l'huile de térébenthine, est un bon topique dans la sciatique et dans les rhumatismes. On a donné, avec beaucoup de succès, le camphre fondu dans de l'huile, aux enfans malades du mal de gorge gangréneux, et ils le prenoient sans répugnance. Le camphre dissout dans de l'huile d'amandes douces et enduit au nez, est un remède éprouvé contre le coryza ou rhume de nez. On prépare encore une poudre hysté-

rique stomachique, fort bonne, avec six grains de camphre, neuf grains de nître, autant d'yeux d'écrévisses, pour prendre tous les matins dans quelques cuillerées d'infusion de tilleul.

Le camphre a donné son nom aux trochisques de camphre; il entre dans ceux de blanc rhasis, dans les trochisques diarrhodon, les pilules hystériques de Charas, la poudre de frai de grenouilles de Crollius, l'onguent de céruse, l'onguent rouge dessiccatif, le cérat des santaux, l'emplâtre styptique, et dans l'emplâtre pour les loupes.

Camphrée (*Camphorata hirsuta*, Tourn. *Camphora monspeliaca*, Linn. 178.) La camphrée est vulnéraire, apéritive, céphalique, sudorifique, et elle excite les règles. La meilleure manière d'employer est en tisane, à la dose d'une once ou deux, bouillies dans une ou deux pintes d'eau, ou infusées dans le vin blanc: on la prend aussi à la manière du thé; plus elle est nouvelle et aromatique, meilleure elle est; son odeur approche alors du camphre, d'où vient son nom. On s'en sert à Montpellier pour l'hydropisie, mais elle n'est d'aucune utilité dans celle qui est ancienne; il n'y a que dans l'hydropisie naissante, dans laquelle les malades ont peu de fièvre et d'altération, qu'elle réussit; il faut en continuer l'usage long-temps, et l'aider de quelques purgatifs. Burlet estime cette plante pour l'asthme; il ajoute alors à sa tisane cinq ou six gouttes d'essence (d'huile volatile), de vipère, et autant de laudanum liquide. Son effet le plus sensible est de pousser par la voie des urines et de la transpiration; elle est très-utile dans les obstructions récentes des viscères, dans les pâles-couleurs, le scorbut, et dans les maladies chroniques.

Canelle 1°. *Cinnamomum, seu Canella.* 2°. *Cinnamomum sive canella malabarica.*) Ces deux espèce de canelle sont apportées des Indes orientales; ce sont les écorces des branches de deux sortes d'arbres assez semblables par leurs feuilles au laurier. Les feuilles qu'on emploie dans la thériaque sous le nom de *malabathrum*, passent, suivant quelques-uns, pour celles de la deuxième espèce: la première, qui est la véritable canelle est la plus estimée. Cette écorce est mince, roulée sur elle-même en bâtons rougeâtres, d'un goût piquant, mais agréable et très-aromatique; la plus haute en couleur et la plus mince, est la meilleure; celle qui est plus épaisse et la plus large, que les pharmaciens appellent *canelle matte*, est tirée du tronc et des grosses branches de l'arbre: elle est beaucoup inférieure à la précédente: cette espèce vient abondamment dans l'île de Ceylan.

La seconde espèce de canelle, appelée *cassia lignea*, est commune au royaume de Malabar et dans les îles Philippines ; elle est plus épaisse, d'une couleur plus foncée, et d'un goût moins aromatique et moins piquant ; elle rend même la salive gluante quand on en a mâché : sa qualité n'approche pas de celle de la première espèce ; les pharmaciens les mêlent souvent ensemble, elle coûte quatre fois moins.

La canelle est d'un usage très-commun dans la médecine et dans les alimens ; on l'ordonne en poudre depuis quinze grains jusqu'à trente, dans les bols, dans les opiats, et dans les autres compositions ; la dose en est double en infusion dans le vin, ou dans quelqu'autre liqueur spiritueuse. On tire par distillation deux sortes d'eau de canelle : une plus volatile, qui se fait par le moyen du vin blanc, dans lequel on la laisse en digestion pendant deux jours, après lesquels on la distille au bain-marie ; sa dose est d'une demi-once ou de six gros, sur quatre ou six onces de liqueur : l'autre sorte d'eau de canelle s'appelle *orgée*, parce qu'on emploie l'eau d'orge au lieu de vin blanc pour sa préparation ; elle est plus douce et moins volatile ; sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once : l'une et l'autre sont ordonnées avec succès dans les potions céphaliques, cordiales et hystériques, dans les juleps béchiques, et dans plusieurs autres teintures et compositions propres aux maladies du bas-ventre, qui viennent, comme on dit, de cause froide. La canelle n'est pas seulement capable de fortifier le cœur et le cerveau, et de ranimer le mouvement du sang et des esprits ; elle est encore excellente pour faire cracher les asthmatiques, et pour la toux opiniâtre ; elle pousse les mois, et abat les vapeurs hystériques ; elle rétablit les fonctions de l'estomac, dissipe les vents, appaise les douleurs de la colique, et arrête la lienterie. L'huile essentielle, (huile volatile) de canelle, tirée par la distillation, a les mêmes vertus : on la donne à deux ou trois gouttes dans quelque liqueur appropriée. La teinture de canelle est d'usage, et entre dans le sirop apéritif cachectique de Charas.

On tire dans les Indes de l'écorce de la racine de canelle, une huile jaune d'une odeur agréable, qui s'évapore aisément à cause de sa volatilité ; on en tire aussi une sorte de camphre très-blanc, et plus estimé que le commun. L'huile qu'on tire des feuilles sent le clou de girofle, et son fruit fournit une sorte de suif dont on fait des chandelles odoriférantes.

La canelle entre dans les tablettes de safran de Mars ; dans la poudre aromatique rosat, dans la poudre diarrhodon, dans la thériaque, dans le mithridat, la confection alkermès, le diascordium, l'opiat de Salomon, l'orviétan, le philonium romain, la confection hamech, et dans l'*hiérapicra* de Galien : son huile est employée dans la plupart des confections purgatives, soit pour aiguiser les sels volatils, soit pour les rendre plus efficaces. L'huile de canelle appaise la douleur de dents, en faisant mourir le nerf ; mais elle fait beaucoup de douleur en l'appliquant, à cause de sa chaleur.

Canelle Giroflée, Ecorce de Girofle, Capelet, Bois de Crabe (*Canella caryophillata.*) Cette écorce n'est pas celle de l'arbre qui porte le girofle, mais celle d'un autre qui n'est pas décrit dans les auteurs, et qui est commun dans l'île de Madagascar et au Brésil. On l'appelle *écorce de girofle*, parce qu'elle en a l'odeur et la saveur ; elle est plus mince que la canelle, et d'une couleur rouillée et roussâtre. Les marchands de mauvaise foi, altèrent le clou de girofle en poudre avec cette écorce, qui est à meilleur marché. Les fruits de l'arbre qui donne la canelle giroflée, s'appellent *noix de Madagascar ;* elles sont grosses comme les noix de galle, ayant l'odeur et la saveur du girofle : elles sont plus rares ici que l'écorce ; ces parties approchent du girofle par leurs vertus. Cette écorce se donne en poudre à demi-gros, et en infusion à deux gros, dans demi-setier de bon vin : elle est cordiale, céphalique et stomachique.

Canelle blanche (*Canella alba, laurifolia magellanica cortice acri. Cortex winteranus.*) Cette écorce est apportée de l'Amérique ; l'arbre dont elle est tirée est assez commun dans les îles de Saint-Domingue et de Madagascar : on lui a donné le nom de celui qui l'a apportée le premier en Angleterre : elle est beaucoup plus épaisse que celle de canelle, d'une couleur cendrée et blanc sale, d'une odeur qui approche de celle de la muscade, et d'une saveur très-âcre et piquante. Quelques-uns la mettent en poudre, et la mêlent avec les épices à la place de la muscade, mais assez mal-à-propos ; d'autres la substituent aux costus des Indes, drogue très-rare, peu connue, et qui est confondue dans les auteurs. L'usage ordinaire de cette écorce est pour le scorbut ; on la donne en poudre depuis un scrupule jusqu'à demi-dragme, et en infusion depuis un gros jusqu'à deux, dans cinq ou six onces d'eau distillée de cochléaria. On s'en sert très-communément en Angleterre.

Brunelle.

Bryone.

Bugle.

Buglose.

Cabaret.

Caille-Lait.

Calament.

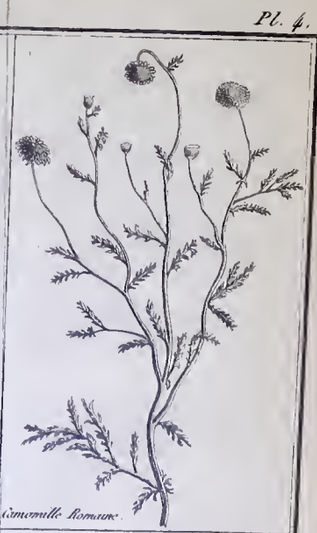

Camomille Romaine.

Camphrée.

Capillaire commun.

Câprier.

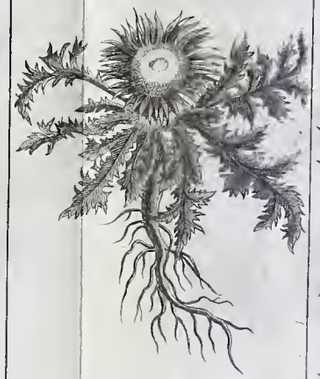

Carline.

Carthame.

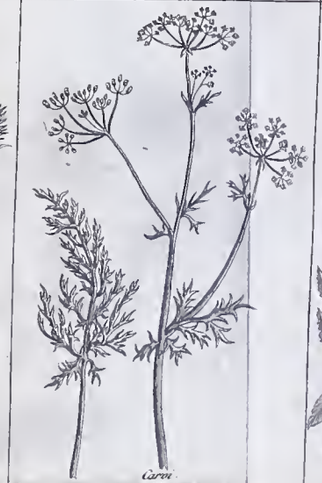

Carvi.

Centaurée Grande.

Centaurée petite.

G. Bonnard Direxit

Canne-conco (*Alpina spicata purpurea*). Espèce de roseau qui vient à Cayenne dont le suc exprimé et bu le matin et le soir comme tisanne, s'emploie avec succès pour la guérison des aphtes.

Cantharides (*Cantharides.*) Mouches vertes, dont il y a plusieurs espèces. On les trouve en été sur les feuilles du frêne, du peuplier, du rosier, sur les blés, dans les prés. Quand on les a amassées, on les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, puis on les fait sécher au soleil, et elles se gardent environ deux ans. Celles qui étant de différentes couleurs ont sur les ailes des lignes transversales, épaisses et récentes, sont celles qu'il faut choisir.

Elles sont chaudes, dessiccatives, corrosives, ulcératives, diurétiques; elles excitent des vessies sur la peau, et elles en font sortir les sérosités; elles soulagent les parties malades, et elles détournent la fluxion qui y tomberoit; elles font la base des vésicatoires qu'on applique derrière les oreilles, à la nuque du cou et entre les épaules, pour les maladies des yeux, des gencives, du nez, pour l'apoplexie, pour la paralysie. On en applique aussi aux jambes, pour les rhumatismes, pour la goutte sciatique.

On ne les donne point par la bouche, d'autant qu'elles passent pour une espèce de poison, qui est si ennemi de la vessie, qu'il y cause des ulcères, lors même que les cantharides ne sont appliquées qu'extérieurement. Les remèdes, pour ceux qui en auroient malheureusement pris, seroient de boire beaucoup de lait, des émulsions, de l'huile d'amandes douces; de se faire seringuer dans la vessie des injections faites avec une décoction de racines de guimauve, de nénuphar, de laitue, de blanc de baleine, et de l'huile de lin, de se mettre dans le demi-bain d'eau tiède. Le camphre passe aussi pour être un puissant correctif du venin de ces insectes.

Capillaire, *ou* Adiante, *ou* Cheveux de Vénus (*Adiantum*, *Adiantum foliis coriandri*, *Adiantum sive capillus Veneris*, Linn. 1558. *Adiantum pedatum.* Linn. *Asplenium adiantum nigrum.* Linn. 1541.) On compte ordinairement entre les capillaires quatre ou cinq sortes de plantes, dont quelques-unes sont rares à Paris, et auxquelles on substitue les feuilles de scolopendre et celles du polypode, et même la racine de cette dernière qui est très-commune. Les sept capillaires sont: 1°. l'adiante de Montpellier; 2°. celui du Canada; 3°. le capillaire commun et ordinaire ou noir; 4°. le blanc; 5°. la rue de muraille, ou le sauve-vie; 6°. le poly-

tric ; 7°. la perce-mousse. Ces sortes de plantes s'emploient en tisane ou en sirop, en infusion ou en décoction. On fait bouillir légérement une petite poignée de chacune de ces plantes dans deux pintes d'eau, à laquelle on ajoute un morceau de réglisse ; et on fait prendre cette tisane un peu dégourdie et par verrées.

Cette plante est d'un usage trop familier, pour ne pas entrer dans quelques détails sur ses qualités. On peut réduire ses qualités principales à celle de purifier le sang en rétablissant sa fluidité naturelle, en corrigeant les humeurs séreuses ou bilieuses qui prédominent dans sa masse, et en les évacuant par la voie des urines ou de l'insensible transpiration ; ainsi le capillaire est apéritif, diaphorétique, hépatique et hystérique ; et c'est sur ce fondement que Formius en ordonne la tisane dans toutes sortes de fièvres simples ou malignes, intermittentes ou continues ; dans la plupart des maladies causées par l'embarras et l'obstruction des glandes du foie, du mésentère et des autres parties du bas-ventre ; et par conséquent dans la jaunisse, et dans les maladies des reins et de la matrice.

Mais l'usage de cette plante, le plus commun, est dans les maladies de poitrine, sur-tout dans celles qui sont produites par une lymphe épaissie dans les vésicules du poumon, qu'il est nécessaire d'évacuer par l'expectoration, après l'avoir rendue plus ténue et plus coulante. Le capillaire convient à ceux qui ont une toux opiniâtre, soit qu'elle vienne d'une fluxion catarrheuse, ou d'une affection pulmonique.

On substitue au capillaire commun celui de Canada, qui n'est pas rare à Paris, et qui est plus agréable au goût. On fait infuser l'un et l'autre comme le thé, une bonne pincée sur un demi-septier d'eau bouillante, à laquelle ensuite on ajoute un peu de sucre. Plusieurs préfèrent le capillaire de Montpellier pour faire le sirop de capillaire. On estime avec raison le sirop qui se fait avec cette espèce qui est fort commune dans les départemens méridionaux de France. *Voyez* Cétérac, Polytric, Rue de muraille.

Caprier (*Capparis spinosa*, *fructu minore*, *folio rotundo*, Tourn. 261. *Capparis spinosa*, Linn. 720.) Petit arbrisseau qui croît naturellement dans les parties méridionales de France, dans les terres légères et dans les murailles, dont on cueille les boutons avant qu'ils fleurissent, pour les confire dans du vinaigre et du sel. L'écorce des racines de cet arbrisseau est chaude, dessiccative, splénique, âcre, amère

et un peu austère ; partant elle incise, ouvre, déterge puissamment avec quelque légére astriction. Elle est usitée dans la goutte, le mal hypocondriaque et les autres maladies semblables. On croit les fleurs confites, appelées *câpres*, contraires aux estomacs faibles, mais convenables au foie, à la rate, en levant les obstructions de ces viscères. Elles ouvrent l'appétit, fondent les matières glaireuses qui occupent souvent les premières voies. On peut les laver avec du vin, ou les mêler avec du sucre, pour empêcher que leur acidité ne nuise à la poitrine. L'usage seul des câpres a guéri plusieurs personnes malades de la rate depuis long-temps.

On emploie l'écorce de la racine du câprier en substance et en poudre, une dragme dans un verre de vin blanc, et en infusion, une once dans une livre de liqueur ; c'est un assez puissant diurétique, et un des plus efficaces que les anciens aient connus : ils estimoient ce remède dans les duretés du foie, de la rate, du pancréas et des glandes du mésentère. Sennert, Forestus, Rivière, Sckenkius et d'autres modernes l'ont confirmé. La décoction de toute la plante fait venir les règles, et préserve de la paralysie. L'huile faite par l'infusion de cette plante dans l'huile d'olive, résout les tumeurs extérieures. La racine de câprier a donné le nom aux trochisques de câpres, dont la dose est d'une demi-dragme dans les obstructions des viscères : cette écorce entre dans le sirop hydragogue de Charas, dans l'huile de scorpion de Mésué, et dans la poudre *diaprassii* de Nicolas d'Alexandrie.

Capucine *ou* Cresson du Pérou (*Cardamindum*, Tourn. 244. *Tropacolum minus aut majus*, Lin. 490.) Plante originaire de l'Amérique, et fort commune dans les jardins. On confit sa fleur étant en boutons, comme les câpres, dans du vinaigre pour les manger en salade. Elle est détersive, apéritive, propre pour exciter l'urine, pour la pierre et le scorbut. Le cresson d'Inde, ou la capucine a les mêmes vertus que le cresson des jardins ; il est bon en salade, contre les plaies de la bouche et les ulcères scorbutiques ; il est de plus salutaire contre la pthisie. On donne le suc des feuilles avec la conserve de roses : c'étoit le secret du docteur Moëbius, professeur à Iena. On entend ici, à ce que je crois, dit Ettmuller, la pthisie scorbutique, lorsque l'acide du scorbut corrode le poumon, à quoi les anti-scorbutiques ont lieu : on les mêle avec la conserve de roses, le petit lait ou le lait de chèvre, pour résister à la fièvre hectique qui accompagne la phtisie.

Caragne *ou* Caraigne (*Caranna.*) Résine qui coule d'un

grand arbre qui croît dans la Nouvelle-Espagne, où on l'appelle *arbre de la folie*. Cette résine vient en France en masses enveloppées de feuilles de roseaux. Elle résout, déterge, consolide les plaies, et fortifie puissamment les nerfs.

Carambolier (*Averrhoa carambola*, Linn.) Cet arbre qui croît aux Indes orientales, produit un fruit que l'on mange crud pour exciter l'appétit. On le confit au sucre, et on l'ordonne pour les fièvres bilieuses, et pour les dyssenteries.

Cardamome, Maniguette *ou* Graine de paradis (*Cardamomum.*) Les auteurs ne conviennent pas sur le nombre des espèces de cardamome. Bontius, dans ses observations sur Garcie Dujardin, en décrit deux, savoir la petite et la grande, dont il donne la figure, On en admet ordinairement trois en pharmacie, la grande cardamome, la moyenne et la petite. Pomet, dans son histoire des drogues, en reconnoît de quatre espèces, savoir la plus grande cardamome qu'il croit être la maniguette, et les trois autres espèces dont on vient de parler. Enfin, Schroder, après Gaspard Bauhin, Taberna Montanus et quelques autres, en distinguent cinq espèces différentes.

Les cardamomes naissent dans les Indes orientales, et sont apportées en Europe par l'Egypte à Marseille, ou par l'Océan à Saint-Malo et en Hollande. La maniguette *ou* malaguette est ainsi appelée, parce qu'elle nous venoit autrefois d'une ville d'Afrique appelée *Melega*; elle est assez commune en France, et sert souvent à falsifier le poivre à cause de son âcreté. La petite cardamome, qu'on emploie ordinairement comme la meilleure et la plus recherchée, doit avoir une odeur de camphre et une saveur âcre et amère. Les cardamomes raniment le sang et les esprits, fortifient le cœur et le cerveau, préviennent l'apoplexie et la paralysie, corrigent les indigestions de l'estomac, dissipent les vents, et poussent les ordinaires : ainsi elles ne sont pas seulement alexitères et cordiales, elles sont aussi stomachiques, céphaliques et hystériques. Leur dose, en substance et en poudre, est depuis quinze jusqu'à trente grains, et en infusion dans six ou huit onces de vin blanc, depuis demi-once jusqu'à six dragmes. Leur huile distillée se donne à deux ou trois gouttes.

La petite cardamome est employée dans le vinaigre thériacal, dans les tablettes courageuses, dans la poudre aromatique de roses, dans celle qui est appelée *diarrhodon*, dans le mithridat, dans l'électuaire *de satyrio*, et dans la bénédicte laxative.

Cardons (*Cinara spinosa*, Tourn. *Carduncellus*, Linn. 1159.) Il y a des cardons de Tours et des cardons d'Espagne.

Ces plantes sont des espèces d'artichauts qu'on appelle *artichauts cardes* ; ils ont les mêmes propriétés que les artichauts. *Voyez* Artichaut.

Carline, *ou* Caméléon blanc, *ou* Chardonnerette (*Carlina acaulos magno flore albo*, Tourn. 500. *Carlina acaulis*, Linn. 1161.) Cette plante croît naturellement sur les lieux montagneux ; les racines passent pour être alexitères, aperitives et hystériques, et bonnes contre les maladies contagieuses.

Carotte (*Daucus sativus radice lutea*, Tourn. 307. *Daucus carotta*, Linn. 348) Espèce de daucus qu'on cultive dans les jardins. Sa racine et sa semence sont apéritives, carminatives, propres pour la pierre ; ses feuilles sont vulnéraires et sudorifiques. La semence est chaude et dessiccative. Son usage est dans le hoquet, la pleurésie, les tranchées du ventre, le calcul et la retention des mois. La dose est d'une dragme, dans un véhicule convenable.

Carotte sauvage *ou* Daucus de Candie (*Daucus officinarum, seu Pastinaca sylvestris.*) Ainsi appellée parce qu'elle croît d'elle-même dans les lieux champêtres, secs et sablonneux. Cette plante a la même vertu que le daucus de Candie, dont elle est le substitut dans plusieurs compositions. La semence est chaude et déssiccative, atténuante et apéritive, histérique, stomacale et alexitère ; elle est une des quatre mineures.

Son usage interne est dans la toux, la pleurésie, la strangurie, l'obstruction du foie, de la rate, des uretères et de la matrice, la suffocation hystérique. L'herbe dessèche les catharres en forme de lotions à la tête, et en forme de parfum facilite l'accouchement. Vanhelmont estime beaucoup la semence du daucus contre la gravelle, et les Anglois en mettent fermenter et bouillir dans leur bière nouvellement faite, dont ils se servent ensuite avec beaucoup de succès, pour se guérir et se préserver de la gravelle.

La Semence du daucus de Candie est plus estimée, outre qu'elle est carminative, elle est aussi diurétique et propre à pousser les mois et les urines ; on l'emploie à la dose d'un gros comme les autres semences chaudes. Emmanuel Kœnig nous donne la recette d'une poudre excellente pour la suffocation de matrice, dans laquelle entre la semence de cette plante : demi-once de semence de daucus, panais deux gros, d'ammi et de seseli, de chacune demi-gros, de carvi un gros et demi, racine et semence de pivoine un gros et demi, de livèche un gros ;

crâne humain préparé, canelle, baies de laurier, zédoaire, de chacun quatre scrupules; feuilles de bétoine, racine de bistorte, de chacune un gros; succin blanc préparé, demi-dragme; faire du tout une poudre dont la dose est d'une demi-dragme délayée dans l'eau de matricaire.

Tragus assure que les pieds de cette plante, qui ont la fleur rouge dans le centre de l'ombelle, sont excellens pour l'épilepsie. L'infusion de deux gros de cette semence dans le vin ou dans quelqu'autre liqueur appropriée, est excellente pour les vapeurs : l'huile essentielle fait le même effet à huit ou dix gouttes.

On emploie la semence de daucus dans l'*aurea Alexandrina* de Nicolas d'Alexandrie, dans le sirop de *calamintha* de Mésué, dans la poudre *diaprassii*, dans le *diacurcuma magna* de Mésué, dans le *philonium magnum*, dans la thériaque, dans le mithridat, dans la *triphera magna*, dans l'électuaire des baies de laurier de Rhasis, et dans les pilules de huit drogues de Nicolas d'Alexandrie.

Carpe (*Cyprinus carpio*, Linn.) Poisson connu de tout le monde, qui se nourrit de vers, d'insectes aquatiques et d'herbes tendres; son fiel est opthalmique, et lève les taches des yeux, lorsqu'elles se forment; mais lorsque les ongles, taies ou taches sont entièrement formées, il faut avoir recours au fiel de quelque animal terrestre ou sauvage, qui est plus âcre, plus volatil et plus pénétrant que celui des poissons. La pierre triangulaire qui se trouve dans la tête de la carpe, remédie à la colique, au calcul, arrête l'hémorragie et les cours de ventre, excite l'urine et dissipe le calcul. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme réduite en poudre subtile. La laitance donne une nourriture si substancielle qu'elle peut guérir de l'étisie.

Carthame *ou* Safran bâtard, Graine de Perroquet (*Carthamus officicinarum*, *flore croceo*, Tourn. 457. *Carthamus tinctorius*, Linn. 1662.) Les fleurs et les semences de cette plante, qu'on sème dans les jardins, sont en usage comme laxatives et apéritives: les fleurs entrent dans les ragoûts, qu'elles teignent d'une couleur safranée; mais elles servent plus ordinairement aux teintures rouges. Ces fleurs passent pour être utiles dans la jaunisse; leur dose est d'une demi-dragme en poudre ou en infusion. On les substitue, à la double dose, au safran ordinaire auquel elles sont beaucoup inférieures pour la vertu.

La semence du carthame purge assez foiblement: on l'ordonne assez rarement seule, à cause de sa viscosité,

qui la fait agir avec lenteur: son usage le plus commun est dans les tablettes *Diacarthami*, auxquelles elle a donné le nom, et dont la qualité purgative doit être attribuée au turbith et à la scammonée qui entrent dans leur composition. La dose de ces tablettes est une demi-once ou six gros; on les donne rarement seules, et plus communément avec d'autres purgatifs. Ces tablettes sont hydragogues, c'est-à-dire qu'elles purgent les eaux, et conviennent par conséquent dans les bouffissures et dans cette espèce d'hydropisie qu'on appelle anasarque.

Ray assure que la semence de carthame, pilée et bouillie avec la décoction de pois chiches et la viande, purge la pituite visqueuse et les eaux par haut et par bas, qu'elle chasse les vents et soulage les douleurs de la colique. Elle est bonne pour la poitrine et contraire à l'estomac, ainsi il la faut corriger avec l'anis, la canelle, ou quelque autre aromate. La dose est, pour chaque bouillon, de de demi-once; on pourroit s'en servir aussi en émulsion.

Outre les tablettes Diacarthami, elle entre encore dans le catholicon simple de Fernel.

Carvi *ou* Cumin des Prés (*Carvi caesalpini*, Tourn. *Carum carvi*, Linn. 378.) Le carvi se trouve dans les prés; on ne se sert guère que de sa semence, la meilleure est apportée des pays chauds; il faut la choisir nouvelle, bien nourrie, verdâtre, d'une odeur aromatique, d'un goût âcre et piquant. Elle est chaude et dessiccative, résolutive et atténuante, stomachique et diurétique; elle augmente le lait des nourrices. C'est une des quatre semences chaudes qu'on emploie dans la colique et dans les indigestions: quelques-uns ordonnent aussi la racine dans les tisanes et dans les lavemens carminatifs. Pour guérir la colique venteuse, on prend un pain tout chaud au sortir du four, on le saupoudre avec cette graine pilée, on l'arrose de bonne eau-de-vie, et on l'applique sur le bas-ventre.

L'huile essentielle de la semence de carvi est fort âcre et fort pénétrante: on en donne cinq à six gouttes dans deux onces d'huile d'amandes douces. On en met quelques gouttes dans de bon esprit-de-vin (alcohol), que l'on seringue dans l'oreille pour la surdité. Kœnig donne la composition d'une huile excellente pour le tintement des oreilles: semences de carvi et de coriandre, de chacune deux gros, de coloquinte un gros; faire bouillir dans l'huile de rue; après une forte décoction, le presser, et ajouter à ce mélange un once d'eau de la reine de Hongrie,

en distiller quelques gouttes dans l'oreille, lorsqu'elle sera froide et la boucher avec du coton. On peut en frotter le nombril dans la colique.

On substitue la semence de carvi à celle de cumin, qu'on apporte de l'île de Malte, et qu'on emploie de même.

Casse (*Cassia.*) Siliquo ou gousse, fruit d'un arbre grand et fort gros, qui croît en Egypte, à Alexandrie, aux Indes et en plusieurs autres lieux. La meilleure casse est celle qui vient du levant, elle est fort rare : il faut la choisir nouvelle, en bâtons assez gros, unis, entiers, ne sonnant point quand on les secoue ; que leur écorce soit mince, de couleur brune, luisante en dehors, jaune en dedans, qu'ils contiennent beaucoup de moëlle ou pulpe, d'une bonne consistance liée, ni trop humide, ni trop sèche, se séparant facilement de son écorce et la laissant nette, de couleur fort noire, d'une odeur douce, exempte d'aigre, et d'un goût sucré et agréable. La moëlle de casse doit être employée récemment mondée ; si on la laisse quelques jours hors du bâton, elle fermente et s'aigrit. Elle donne des tranchées et porte à la tête ; elle agît plus doucement et plus surement employée en bâton, concassée et bouillie. Elle est tempérée entre le chaud et le froid, et tire sur l'humide ; c'est pourquoi elle n'est pas propre aux estomacs humides, aux hypocondriaques, ni aux vents, à moins qu'elle ne soit corrigée par des stomachiques et des carminatifs : avec la canelle, le mastic, la semence d'anis, etc. Les potions de casse sont bonnes au commencement de la pleurésie, pour purger et faciliter le crachement. La dose pour les enfans est d'une drachme et demie, pour les adultes une once et demie ; et en clystère, deux onces.

Les bâtons de casse, ou ses fruits, s'ordonnent jusqu'à demi-livre ; on les concasse et on les fait bouillir légèrement dans une chopine d'eau ou de petit lait, qu'on donne aux malades par verrées ; lorsqu'on y ajoute d'autres purgatifs, on en diminue la dose. La dose ordinaire de la casse mondée est d'une once ou dix gros. Il y a peu de purgatifs plus doux ; c'est pour cela qu'on l'ordonne avec succès dans les fièvres ardentes, les maladies des reins et de la vessie, lors même qu'il y a des dispositions inflammatoires dans le bas-ventre, et qu'il est nécesaire de purger : on l'ordonne quelquefois en bol, à demi-once ou six gros, pour lâcher le ventre. La moëlle de la casse donne son nom à l'électuaire de la casse ; elle entre dans

le lénitif fin, le diaprun, la confection Hamech et dans l'électuaire de Psyllio.

Casse Puante *ou* Cassis puant (*Cassia américana fœtida, foliis oblongis*, Tourn. 619.) Cette plante croît sans culture, au Brésil et aux Isles, le long des rivages. Ses feuilles sont purgatives et résolutives, on les fait entrer dans les cataplasmes ; les semences infusées dans le vinaigre sont bonnes à guérir la gravelle ; la racine est alexipharmaque.

Cassis *ou* Groseiller noir (*Grossularia non spinosa, fructu nigro majore*, Tourn. *Ribes nigrum*, Linn. 291.)

Les feuilles de cet arbuste, qui croît aisément et qu'on cultive dans les jardins, se prennent comme du thé, et sont chaudes, apéritives, stomachiques, propres à la migraine, aux mauvaises digestions, aux dégoûts, aux glaires des reins et de la vessie : le suc convient dans les maux de gorge soit en boisson avec du sucre et en forme de sirop, soit en gargarisme.

Cassumuniar *ou* Casminar (*Risagon.*) Racine qu'on nous apporte des Indes ; on ignore la plante qui la fournit. Cette racine est un correctif du quinquina : elle affermit les nerfs, excite et rétablit les esprits animaux et fortifie l'estomac ; elle est aussi carminative.

Castor *ou* Biévre (*Castor, seu fiber.*) Animal amphibie, qui vit sur l'eau et sur la terre ; il se nourrit de poisson, de fruits et d'écorce d'arbre. Sa graisse est bonne au genre nerveux, à l'épilepsie, à la paralysie, à la convulsion des membres et à l'apoplexie. On confond, mal-à-propos le *castoreum* avec les testicules du castor : le *castoreum* est une manière de suc contenu dans des vessies ou bourses placées aux aînes du castor, différentes de celles des testicules ; lequel suc ou liqueur huileuse étant épaissie, fait le *castoreum* qui a une odeur forte et pénétrante. Il est chaud, dessiccatif, résolutif, atténuant, apéritif, incisif, propre à lever les obstructions occasionnées par des humeurs lentes et visqueuses. Il dissipe les vents, fortifie les nerfs, les parties nerveuses, la tête ; il réveille les esprits animaux engourdis ; il résiste aux venins, fait éternuer, calme les douleurs. Il convient par ses facultés à la léthargie, à l'apoplexie, à l'épilepsie, à la paralysie, au vertige, au tremblement des membres, aux défluxions sur les articles, à la suffocation de matrice, à la colique, tant intérieurement qu'extérieurement ; il guérit les tintemens d'oreille et la surdité, mis dans l'oreille ; il remédie au mal des dents, appliqué sur la partie.

Cataplasme (*Cataplasma.*) Reméde pour l'extérieur, ayant une consistance en pâte, composé ordinairement de farines, de pulpes, d'huiles, d'onguens, de gommes et de poudres. On l'applique pour amollir et pour résoudre, pour appaiser les douleurs et pour exciter la suppuration.

Cataplasme anodin et résolutif. Quatre onces de mie de pain blanc, douze onces de lait nouveau trait, deux jaunes d'œufs, une once d'huile rosat, et une dragme de safran en poudre déliée. On émie le pain et on le fait cuire dans le lait, remuant incessamment la matière avec une spatule, jusqu'à ce qu'elle soit en consistance de bouillie épaisse ou de cataplasme. On la retire du feu, et quand elle est à demi réfroidie, on y mêle les jaunes d'œufs, l'huile rosat et le safran, pour en faire un cataplasme, qui est propre pour résoudre, appaiser les douleurs et dissiper les tumeurs nouvelles, surtout les œdémateuses. On en applique chaudement sur la partie malade; on y ajoute quelquefois une dragme de *laudanum*, pour le rendre plus propre à calmer les douleurs, quand elles sont violentes.

Cataplasme pour les apostumes et tumeurs. Trois ou quatre poignées d'oseille ronde ou longue, dont on ôte toutes les queues, enveloppées dans une feuille de chou rouge ou de poirée, la faire cuire sous les cendres chaudes, et étant cuite la retirer, la mettre dans une écuelle ou mortier, l'y broyer avec le pilon et y faire ensuite fondre un morceau de beurre frais ou de sain-doux: en prendre une partie chaude, l'étendre sur du linge et l'appliquer sur la tumeur, soit charbon, apostume pestilentielle ou commune. Il ramollit, suppure, résout, et il est très-excellent. On le rechange deux fois le jour, savoir le soir et le matin. On le rend propre aux charbons, bosses et tumeurs malignes, en y mêlant de bonne thériaque.

Cataplasme pour les mamelles tuméfiées. Quatre onces de miel blanc, trois jaunes d'œufs, trois cuillerées de farine de froment et une once et demie de sain-doux: battre bien ensemble le miel, les jaunes d'œufs et la farine, pour les incorporer; ensuite mettre le sain-doux sur le feu dans une poêle; lorsqu'il commencera à se dissoudre, remuer la poêle en tournant pour le faire achever de fondre sans qu'il bouille, et pour lors jeter dedans le susdit mêlange, et faire cuire le tout en consistance de bouillie, ce qui se fera environ au bout de cinq à six minutes. Pour l'appliquer on en fait un emplâtre sur un morceau de peau, qu'on renouvelle soir et matin. Lorsque la mamelle sera ouverte, il ne faudra

point mettre de charpie, mais seulement l'emplâtre sur le mal, comme avant qu'il fût ouvert, et continuer ainsi jusqu'à guérison. Ce cataplasme à guéri des tumeurs très-difficiles à faire percer.

Cataplasme émollient bon pour appaiser les inflammations. Feuilles de mauve, de guimauve et de morelle, une poignée de chaque, les hacher, les piler, les faire cuire dans une chopine d'eau et ensuite les mêler avec un oignon de lys, cuit sous la cendre.

Caté Indien *ou* Lycion (*Lycium Indicum.*) Espèce de pâte en tablettes, que les Indiens composent avec l'extrait tiré des rameaux d'un arbre épineux et d'autres substances. Comme le caté est rare en Europe, on lui substitue l'extrait du *lycium nostras* ou *l'acacia nostras*. Le caté est astringent, bon pour la rage, les ophtalmies et les ulcères des gencives.

Catholicon commun. Deux onces de racine de polypode, quatre onces de poudre de séné, demi-once de poudre de semences d'anis verd, une once de poudre de réglisse, douze onces de miel commun; mêler tout cela ensemble en forme d'électuaire dans le mortier, et on aura un catholicon commun, dont on peut user dans tous les clystères ordinaires, sans danger ni aucune crainte, pour lâcher le ventre de toutes sortes de personnes. La dose est depuis une dragme jusqu'à une once.

Le mot catholicon signifie *purgatif universel*, par ce qu'on prétend qu'il purge toutes les mauvaises humeurs. Il est souvent employé dans la plupart des fièvres, tant continues qu'intermittentes; dans les dyssenteries, les diarrhées; et tout dévoiement, tant de l'estomac que des intestins.

Celeri, *Voyez* Ache.

Centaurée grande (*Centaurium majus folio in plures lacinias diviso*, Tourn. 449. *Centauria, centaurium*, Linn.) Cette plante croît dans les Alpes et dans les lieux montagneux. Sa racine est en usage en médecine: elle est fort estimée pour les obstructions du foie et des veines mésaraïques, et pour les maladies qui viennent en conséquence: elle passe pour astringente et vulnéraire, et on s'en sert avec succès dans le crachement de sang; sa dose est d'une once en décoction, en tisane ou macérée dans le vin, ou en poudre. Quelques-uns la substituent à l'aunée, et la croient bonne dans la toux opiniâtre et dans la difficulté de respirer. Son usage le plus ordinaire est d'entrer dans la composition de la poudre du prince de la Mirandole, qui

puisse pour un grand remède pour la goutte et pour la sciatique. Tournefort en donne la recette dans son histoire des plantes des environs de Paris.

Faire sècher et mettre en poudre subtile égales parties de feuilles de chamædris, de chamæpitis, de petite centaurée, de racine de grande centaurée, d'aristoloche ronde et de gentiane; mêler ces poudres et les garder dans une boîte bien bouchée et dans un lieu sec. On en fait infuser pendant la nuit un gros dans un demi-verre de vin vieux, ou dans un bouillon dégraissé; on le prend ainsi plutôt que la simple infusion, et on continue pendant un an ce remède, en prenant une prise le matin ou le soir, tous les jours, puis de deux jours l'un, et au moins une fois tous les huit jours lorsque la goutte laisse plus de repos.

Centaurée petite (*Centaurium minus*, Tourn. *Gentiana centaurium*, Linn.) Petite plante annuelle qui croît dans les terres sèches et sabloneuses: on l'appelle *fiel de terre*, à cause de son amertume. Elle est splénique, hépatique, chaude, sèche, amère sans âcreté, ce qui fait qu'elle a une légère astriction. Elle est détersive, apéritive et vulnéraire; elle purge doucement par bas les humeurs bilieuses et pituiteuses, et les sérosités par la sueur; ce qui la rend utile dans les fièvres. Elle convient à la jaunisse, à la suppression des mois des femmes, au scorbut, à la goutte, aux vers, et spécialement aux morsures des chiens enragés. Dans l'hidropisie active, on en fait prendre une dragme en poudre, avec de la semence d'anis, de trois jours l'un. La décoction sert extérieurement contre la teigne et les ordures de la tête. Il y en a qui donnent après les remèdes généraux, pour nettoyer les premières voies, depuis un scrupule jusqu'à une drachme, des fleurs de petite centaurée en poudre, qui est un secret pour guérir les fièvres tierces. C'est une des meilleures plantes dont la médecine puisse faire usage.

Cepoea. Espèce de joubarbe qui croît dans les haies et toujours dans les lieux humides. On lui attribue la vertu du pourpier: ses feuilles dont on presse le suc dans du vin, sont bonnes pour les difficultés d'uriner et pour les ulcères de la vessie; ce remède est encore plus actif quand on y ajoute la décoction de racine d'asperges sauvages.

Cérat (*Ceratum.*) Espèce d'onguent ou de liniment, fait d'huile et de cire, qui sert de remède à plusieurs maladies, et particulièrement à celles de la peau; il est d'une consistance plus épaisse que le liniment. On met, pour l'ordinaire, une once de cire au liniment, et deux onces au

cérat, sur six onces d'huile. Si on veut le cérat plus mollet, on y peut mettre une ou deux onces d'huile davantage.

Cérat blanc rafraîchissant, de Galien. On met une once de cire blanche, rompue par petits morceaux, dans un plat de terre vernissé ou dans un bassin d'étain, avec quatre onces d'huile rosat; on place le vaisseau, sur un très-petit feu, et dès que la cire est fondue, on l'en retire, on agite la matière avec une spatule de bois bien nette, jusqu'à ce qu'elle soit réfroidie; alors on y met un peu d'eau fraîche, en continuant de remuer, pour faire incorporer cette eau dans le cérat, puis on y en verse beaucoup, et on le lave cinq ou six fois, changeant d'eau fraîche à chaque fois, jusqu'à ce qu'il soit bien blanc, et on le garde pour le besoin. Si on le veut rendre rafraîchissant, au lieu de l'eau froide, on le lave en l'agitant avec les sucs de plantain, de morelle, de laitue ou de pourpier. Il est propre pour les brûlures, pour calmer les ardeurs, pour guérir les inflammations, pour adoucir l'âcreté des hémorroïdes, pour guérir les écorchures, et éteindre les inflammations qui viennent aux cuisses et aux autres parties du corps des petits enfans et même aux grandes personnes, et pour remédier aux fentes et autres maux qui surviennent au bout des mamelles, au fondement et aux autres parties du corps; il est bon pour les dartres, pour les démangeaisons et érésipèles.

Cérat de Tabac. On met sur des cendres chaudes, une once de tabac en poudre subtile, dans huit onces d'huile d'amande douce ou d'olive, ou bien au soleil pendant trois jours; on passe le tout par un linge fin, et on fond dans la colature une once et demie ou environ, de cire jaune. Il est utile pour les plaies, ulcères, galle et autres maux auxquels le tabac est bon.

Cérat d'Euphorbe de Galien. Douze onces d'huile d'olive, trois onces de cire et une once d'euphorbe; on fait fondre dans l'huile la cire coupée par petits morceaux; et quand la matière est à demi refroidie, on y mêle l'euphorbe en poudre subtile, y mêlant un peu de vinaigre, pour empêcher qu'elle ne s'exhale trop, pour en faire un cérat, qu'on garde pour le besoin. On l'estime pour la migraine, pour dissiper les humidités visqueuses et pour fortifier les nerfs: on en frotte le front et les articles.

Cerfeuil commun ou cultivé. (*Chaerophyllum sativum*, Tourn. 314. *Scandix cerefolium*, 368.) Plante potagère, connue de tout le monde. On met ses feuilles dans les bouillons et dans les décoctions apéritives, propres à dé-

boucher le foie et les reins, pour pousser les urines et le gravier, pour faciliter le mouvement des liqueurs, entretenir la circulation du sang et le purifier. Dans la jaunisse, les pâles couleurs et l'enflure, le jus de cerfeuil pris à trois ou quatre onces avec autant de bouillon de veau, est un très-bon remède. La décoction de cette plante est très-utile extérieurement : on l'applique sur le ventre, en fomentation pour la colique; on en bassine les femmes accouchées, et les parties menacées d'érésipèle ou d'inflammation; on peut en cela la regarder comme plante vulnéraire, détersive et apéritive. Il convient aux ulcères et surtout aux abcès des mamelles, causées par le vice du lait; après les chûtes et les coups violens, où il y a lieu de craindre quelque épanchement de sang; le cerfeuil pris intérieurement, ou le marc de la plante appliqué sur les parties meurtries, dissout le sang caillé.

Camerarius donne le cerfeuil passé par la poêle avec le beurre, et appliqué sur le ventre, comme un grand remède pour appaiser les tranchées, et Simon Pauli pour la rétention d'urine. Tournefort dit avoir vu des gens rendre des quatre livres d'urine tout à-la-fois, par l'effet d'un pareil cataplasme, auquel on avait ajouté autant de bétoine que de cerfeuil. Cette plante aide la digestion et soulage ceux qui sont sujets à la migraine et aux vertiges.

Rivière assure avoir vu réussir dans l'anasarque, le suc tiré du cerfeuil, à la dose de deux onces avec autant de vin blanc, en prenant cette potion plusieurs matins de suite.

Pour le mal des yeux, et sur les tumeurs des jambes, le cataplasme fait avec une poignée de cerfeuil pilé, un jaune d'œuf frais, un demi-poisson de lait, et suffisante quantité de pain, réussit très-bien; il faut l'appliquer un peu chaud.

Egales parties d'huile d'olive et de jus de cerfeuil, mêlés ensemble en consistance de liniment, appaisent la douleur des hémorroïdes. on est encore soulagé en recevant, le plus chaud qu'il est possible, la fumée de la décoction de cerfeuil dans du lait. On verse cette décoction dans un bassin sur lequel on s'asseoit.

Cerfeuil musqué ou d'Espagne (*Mirrhis majus odorata*, Tour. 315. *Scandix odorata*, Linn. 368.) Plante qu'on cultive dans les jardins et dont on mange les feuilles en salade; elle est propre pour la cachéxie, pour la pthisie, pour l'asthme, pour l'épilepsie, pour résister au venin, pour exciter les mois, et pour hâter l'accouchement. Les feuilles

sèches, fumées comme le tabac, soulagent les asthmatiques, selon l'expérience de Chomel.

Cerisier (*Cerasus sativa*, Tourn. 625. *Prunus cerasus*, Linn. 679.) Arbre dont il y a plusieurs espèces. Ses fruits sont appelées cerises, dont il y a deux espèces usitées en médecine, savoir, les aigres, ou rouges, et les douces ou noires. Les feuilles de cerisier, cuites dans du lait, purgent les matières bilieuses, et guérissent la jaunisse. Les cerises aigres sont réfrigératives, dessiccatives et astringentes; elles fortifient le cœur et l'estomac, et éteignent la soif et la chaleur de la fièvre. Fernel recommande la décoction de cerises dans le mal hypocondriaque. On prépare un vin blanc, en mettant dedans des cerises aigres, mûres, et leurs noyaux concassés, qui est éprouvé pour la gravelle, et pour nettoyer les reins du sable et des glaires; au défaut de ce vin, on concasse une trentaine de noyaux de cerises aigres, qu'on met infuser pendant la nuit dans un petit verre de vin blanc, qu'on avale le matin à jeun, étant deux ou trois heures après sans rien prendre. Les cerises douces ou noires, connues sous le nom de *guignes*, sont tempérées, humides et céphaliques, et, par conséquent, salutaires aux affections de la tête, à l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, etc. et principalement l'eau qu'on en tire par la distillation. On fait sécher les cerises, et on permet aux malades qui ont la bouche sèche et la salive amère d'en mâcher quelques-unes et d'en rejeter ensuite le marc. Les cerises fraîches lâchent le ventre; les sèches le ressèrent. La gomme qui sort du tronc et des branches du cerisier, est apéritive, propre pour exciter l'urine, pour rompre la pierre, étant prise intérieurement dissoute dans du vin blanc. On l'emploie aussi extérieurement pour la gratelle et pour les dartres, étant dissoute dans de l'eau.

Cérûse, (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux) (*Cerusa*.) Plomb pénétré, raréfié, à demi dissous par la vapeur du vinaigre, et réduit en une matière fort blanche, pesante et friable. On la doit choisir en pains entiers, ou en gros morceaux, très-blanche, sèche, douce au toucher, friable. Elle dessèche, resserre, rafraîchit, résout, incarne, réprime les excroissances, et avance la cicatrice. On l'emploie dans les onguens et dans les emplatres. Il n'en faut pas prendre en dedans, car c'est un poison mortel.

Cétérach ou vraie Scolopendre (*Asplenium ceterach*, Tourn. Linn. 1538.) Espèce de capillaire, ou de plante basse et menue, qui aime les rochers et l'ombre. Ses feuilles

sont chaudes, dessiccatives, d'une saveur âcre, abstersives et spléniques. Leur principal usage est pour la dureté de la rate, la jaunisse, la fièvre quarte, pour exciter les urines, briser la pierre des reins. On s'en sert pour les maladies de poitrine; leur décoction dans l'eau où les forgerons ont souvent éteint du fer, est fort estimée contre la tumeur et l'enflure de la rate. On met aussi quelquefois une poignée de ce capillaire dans les bouillons, sur-tout dans celui qu'on fait avec un vieux coq, le mou ou le poumon de veau, et quelques autres herbes béchiques. La poussière dorée qui se trouve sous les feuilles, est bonne dans la gonorrhée, au rapport de Mathiole; il en en faut donner un gros, avec demi-gros de succin délayé dans un verre d'eau de plantin.

La conserve des feuilles tendres du cétérac est bonne pour la noueure des enfans, suivant Bowle.

La langue-de-cerf ou scolopendre, que les herboristes donnent journellement à la place des véritables capillaires, aussi-bien que les feuilles du polypode, sont des plantes béchiques et expectorantes. On en fait un sirop, qui est composé de simples spléniques, c'est-à-dire propres aux maladies de la rate. *Voyez* Capillaire.

Champignon (*Fungus.*) Il y a des champignons qui portent des fleurs et des graines, d'autres ne portent que des graines, qu'on trouve sous la forme d'une poussière farineuse. Ces graines sont astringentes. On s'en sert pour arrêter les hémorrhagies considérables.

Chanvre (*Cannabis sativa*, Linn. 1457.) Plante distinguée en mâle et en femelle. On cultive l'un et l'autre chanvre dans les champs, sur-tout aux lieux humides; la semence ou chenevis, échauffe, dessèche et remplit la tête de vapeurs. Les feuilles de chanvre et sa graine pilées et appliquées, en cataplasme sont fort résolutives. On les emploie pour les écrouelles et les tumeurs squirreuses. Selon Dioscoride, le suc de chenevis mûr ou encore vert, tiré par expression, appaise les douleurs d'oreille causées par quelque obstruction. Dans la rélaxation de la luette, on fait cuire un peu de chenevis dans l'oxycrat, puis on donne la colature pour gargariser la partie; ce remède est infaillible, suivant Sachsius.

L'huile tirée du chenevis par expression, ramollit, empêche les inflammations, et attire dehors les corps étrangers; elle est propre aux tumeurs, aux squirres et aux cancers non ouverts: on les en frotte tous les jours plusieurs fois

fois avec le bout du doigt. Cette huile mêlée avec un peu de cire fondue, est un bon remède pour la brûlure, dont elle appaise la douleur.

La graine de chenevis, cuite dans le lait, passe pour appaiser la toux. Sylvius Deleboé a guéri plusieurs malades de la jaunisse par la seule graine de chenevis cuite dans le lait de chèvre presque jusqu'à la faire crever; il en donnoit deux ou trois prises par jour, de cinq à six onces.

L'usage le plus ordinaire de cette semence est d'en piler une once dans une pinte de tisane apéritive, qu'on donne par verrées en forme d'émulsion aux personnes qui ont la jaunisse et des obstructions au foie sans fièvre: cette semence pousse aussi les mois et les urines, lorsqu'elle est infusée et pilée dans le vin blanc. Quelques-uns s'en servent dans la gonorrhée et dans l'ardeur d'urine; ils la donnent alors en émulsion. Lorsqu'on fait cette liqueur laiteuse avec l'eau-rose et le chenevis qu'on a dépouillé auparavant de son écorce, c'est un cosmétique excellent pour ôter les marques de la petite-vérole, il faut s'en bassiner le visage avec du coton qui en est imbibé.

Chardon à carder (*Dipsacus sativus*, Tour. 466. *Carduus fullonum*, Linn. 140.) Plante dont il y a deux espèces; une cultivée, et l'autre sauvage. La racine du chardon à foulon est dessiccative et abstersive; cuite dans du vin, et broyée en forme de cérat, qu'il faut conserver, elle est bonne aux crévasses, fentes et fistules du fondement, comme aussi aux verrues pendantes, et à celles qui ont la base large, étant appliquée dessus; Dioscoride et d'autres auteurs plus modernes assurent l'avoir éprouvé avec succès. Les vermisseaux que l'on trouve dans les têtes de ce chardon, lorsqu'elles sont sèches, passent pour guérir la fièvre quarte, si on les porte pendus au col, ou attachés au bras dans le temps de l'accès, enfermés dans un nouet de linge.

Mayerne recommande la poudre de cette plante à la dose d'un gros, prise dans la décoction de la même plante, ou quelqu'autre liqueur convenable, pour le crachement de sang.

Chardon à cent têtes, ou Chardon roland panicaut (*Eryngium vulgare*, Tourn. *Eryngium campestre*, Linn. 337.) Plante qui croît dans les champs, aux lieux sablonneux. On se sert principalement de sa racine, qui est hépatique, néphrétique et alexipharmaque, médiocrement chaude et sèche, apéritive et discussive. Son usage principal est dans les obstructions des mois des femmes, des reins, du foie,

de la rate et des autres viscères ; elle convient par cette raison, à la jaunisse, et, suivant Gallien, à la colique. On confit cette racine, et on s'en sert en décoction pour la difficulté d'uriner, et pour nettoyer les reins.

Les racines de ce chardon s'emploient dans les tisanes et dans les bouillons apéritifs, comme les autres racines, environ une once sur chaque pinte d'eau. Il est bon d'animer ces sortes de remèdes avec le marc, en mettant une once ou environ de limaille de fer dans trois pintes de cette tisane. La semence s'ordonne à demi-once dans les émulsions. L'eau distillée des feuilles naissantes de chardon-roland, bue à plusieurs verrées seule, ou mêlée avec partie égale d'eau de noix, purifie le sang, et est fébrifuge : elle guérit la jaunisse et la bouffissure

Cette racine, confite au sucre, n'est pas désagréable ; et dans les maladies chroniques, les malades s'en trouvent bien. On préfère dans ce cas l'espèce qui vient au bord de la mer, qui est très-utile dans la phthisie et pour les ulcères des reins. La racine de chardon-roland entre dans le sirop hydragogue de Charas, et dans le sirop anti-scorbutique du même.

Chardon aux Anes, ou hémorrhoïdal (*Carduus capite rotundo tomentoso*, Tourn. 441. *Carduus eriocephalus*, Linn. 1153.) Plante épineuse, qui croît entre les vignes, dans les blés, dans les bois ; prise en décoction, elle est apéritive ; et Rivière rapporte qu'un homme, âgé de cinquante ans, fort sujet aux douleurs néphrétiques, ayant pris, pendant douze jours, une décoction de demie once de sa racine, et deux dragmes de réglisse, rendit plusieurs petites pierres, et du sable avec les urines, et fut ensuite plusieurs années sans ressentir aucune incommodité de cette maladie. Borel assure que le suc ou les feuilles pilées de ce chardon guérissent le cancer du nez et des mamelles ; il l'appelle *onopordon* : il recommande de l'appliquer souvent sur ces parties. On trouve au milieu de la tige et des branches de quelques-uns de ces chardons, sur-tout à ceux qui croissent dans les lieux humides, une excroissance ou tubercule, qu'il faut cueillir en automne, laquelle étant portée dans la poche, ou attachée au bas de la chemise, préserve des hémorrhoïdes, ce que plusieurs personnes, qui y étoient fort sujettes, ont éprouvé avec succès ; et Lémery, qui d'ailleurs n'a pas grande confiance aux amulettes, avoue qu'il en a vu plusieurs expériences de celui-ci

Chardon béni cultivé (*Carthamus Lanatus*, Linn. 1163.

Cnicus attractilis lutea dictus, Tourn. 451.) Espèce de *cnicus* qui ne vient point si on ne le seme dans les jardins. Cette plante cueillie au commencement de juin, (à la miprairial,) guérit miraculeusement les plaies récentes, ce qu'elle ne fait pas étant cueillie en un autre temps. Ses feuilles sont cardiaques, alexipharmaques et sudorifiques; elles échauffent, sechent, atténuent, ouvrent, dissipent, résistent au venin, à la putréfaction, et guérissent les fièvres invétérées, même les quartes, elles tuent les vers. Le suc, le sirop, la poudre, l'eau et la conserve de chardon béni conviennent à la pleurésie, et sont alexipharmaques et sudorifiques. Bellonius dit de la décoction du charbon béni, qu'étant bue à la quantité de trois ou quatre onces, elle rend l'urine épaisse et puante; ce qui est utile à savoir, pour ne pas se tromper en pratiquant la médecine.

L'eau distillée de toute la plante est souvent ordonnée comme la base des potions sudorifiques et cordiales, depuis quatre onces jusqu'à six: cette eau a souvent réussi seule, avec les germes de six oeufs, dans la pleurésie; il faut la donner lorsqu'apres deux ou trois saignées le malade a de la disposition à suer: ce remède est assez commun. Une poignée de feuilles de cette plante, amortie dans le bouillon, et donnée après le frisson des fièvres intermittentes, a souvent procuré une sueur assez abondante pour terminer la fièvre.

Hoffmann préfere la décoction de cette plante dans le vin pour la fièvre, a la poudre de ses feuilles et à son eau distillée: le même auteur en fait cas pour la migraine, la surdité, les vertiges, l'épilepsie, le catarrhe, et même pour l'hydropisie et la fièvre quarte. Demi-dragme de chardon-béni, infusée pendant huit heures dans un verre de bon vin blanc, passé et donné au malade deux heures avant le frisson, est un remède éprouvé dans la fièvre quarte.

Le vin fait avec cette plante dans le temps de la vendange, est d'usage en Allemagne, sur-tout pour les maladies chroniques, comme le scorbut. La semence de Chardon-béni se donne seule, ou avec la coraline, pour les vers. Le suc de cette plante, donné dans la pleurésie après les remedes généraux, procure une expectoration très-favorable: on prépare des émulsions avec sa semence, son eau distillée et le sirop de pavot, pour la même maladie.

Simon Pauli recommande la poudre des feuilles pour les vieux ulcères chancreux, les bassinant avec l'eau distillée, et les saupoudrant ensuite: il est bon de faire boire aux

malades quelques verrées de la décoction des feuilles qui, faite dans le vin blanc, se donne aussi avec succès pour les tumeurs scrophuleuses, à la dose d'un petit verre pendant quelques mois, tous les matins. Cet auteur rapporte l'exemple d'une femme dont les mamelles étoient rongées jusqu'aux côtes, qui en fut guérie. Arnaud de Villeneuve dit avoir vu un homme dont la chair de la jambe étoit rongée jusqu'à l'os par un vieil ulcère, qui fut guéri de même. Plusieurs apothicaires se servent de la plante suivante pour faire l'eau distillée de chardon-béni; elle peut lui être substituée avec succès.

Chardon béni sauvage (*Cnicus atractilis lutea dictus.*) Plante qui croît dans les champs, sans culture. Mathiole l'appelle *Fusus agrestis* parce que les femmes se servent de sa tige pour faire des fuseaux. Elle est apéritive, sudorifique, propre pour résister au venin, étant prise en décoction. On en tire, par la distillation, de l'eau qui a la même vertu que l'eau du chardon béni cultivé. Cette plante est très-bonne pour guérir les vieux ulcères et les fistules; et sa décoction faite dans de l'eau, a guéri des ulcères et des plaies pourries à des jambes toutes prêtes à être gangrenées.

Le chardon-béni est employé dans le vinaigre thériacal, dans le sirop de mélisse composé, dans le sirop anti-scorbutique, l'huile de scorpion de Mathiole, et dans le *martiatum* de Nicolas d'Alexandrie : on emploie les semences dans l'opiat de Salomon de Joubert.

Chardon-Marie, *ou* Artichaut sauvage (*Carduus lacteis maculis notatus*, Tourn. 450. *Carduus Marianus*, Linn. 1153.) Espèce de chardon, dont les feuilles sont longues et larges, marquées de taches blanches comme du lait, qui croît aux lieux incultes, et qu'on cultive aussi dans les jardins. Cette plante est pectorale, chaude, dessiccative, astringente, incisive et apéritive; elle est usitée principalement dans la pleurésie, comme le chardon-béni, puis dans la jaunisse, l'hydropisie, et à l'extérieur pour les ulcères. On en distille de l'eau des feuilles tendres. La dose de sa semence est d'une dragme; son usage principal est dans les émulsions; elle est propre pour exciter l'urine et les mois. Lindanus ordonne deux dragmes de cette semence contre l'hydrophobie ou la rage, à prendre dans du vin; ce qui fait suer copieusement. Ettmuller en recommande aussi l'émulsion pour les fleurs blanches.

Chardon étoilé *ou* Chausse-trape (*Carduus stellatus, seu calcitrapa*, Tourn. 440. *Centaurea calcitrapa*, Linn. 1297.)

Espèce de chardon, dont les têtes des fleurs sont garnies d'épines roides, piquantes, disposées en étoiles, qui croît abondamment dans les champs. Sa racine est fort apéritive, et propre pour le calcul des reins, pour exciter l'urine, pour lever les obstructions, pour exciter la sueur, pour purifier le sang. Dodonée dit que sa semence, broyée et prise avec du vin, provoque l'urine, et ce, avec violence, jusqu'au sang, si on n'est modéré dans son usage; mais la décoction de cette semence agit avec plus de douceur, comme aussi la décoction de sa racine avec miel, en forme d'hydromel. On emploie cette même racine au lieu de celle de chardon à cent têtes, dans la tisane et dans les bouillons apéritifs. Un gros de la semence du chardon étoilé, infusée dans un verre de vin blanc, emporte souvent les matières glaireuses qui embarrassent les conduits de l'urine.

La racine s'emploie, comme celle du chardon roland, dans les tisanes apéritives; sa première écorce, cueillie vers la fin de septembre, (fructidor), infusée à la pesanteur d'une dragme dans un verre de vin blanc, après l'avoir fait sécher à l'ombre, et mise en poudre subtile, est très-utile dans la colique néphrétique: il faut la boire le matin à jeun. Les feuilles et les jeunes tiges se donnent en décoction pour la même maladie. Quelques-uns prétendent que les feuilles en poudre, un gros dans un verre de vin blanc, ou leur suc au poids de quatre ou cinq onces pris au commencement du frisson, conviennent dans les fièvres intermittentes. La fleur séchée et mise en poudre, employée à la même dose et de la même manière, fait le même effet; d'autres la donnent en bol à demi-gros, avec huit grains de sel de tartre martial, ou l'extrait de toute la plante à deux gros, mêlé avec un gros de quinquina.

Simon Pauli fait un collyre avec les fleurs de chardon étoilé macérées dans l'eau de rose, ou dans l'eau distillée de toute la plante. Le suc des feuilles de cette plante est détersif, appliqué extérieurement sur les ulcères, et propre pour emporter les taies des yeux, appliqué dessus.

Charme (*Carpinus*, Tourn. 582. *Carpinus betulus*, Linn. 1416.) Très-bel arbre, dont le jeune plant s'appelle *charmille*. Les feuilles, les chatons, les racines sont astringentes.

Chat (*Felis Catus*, Linn.) Animal domestique ou sauvage, à quatre pieds, assez connu. La graisse d'un chat châtré est chaude, émolliente, discussive, et salutaire aux douleurs de la goutte et de la colique: celle du chat sauvage est la meilleure. Le sang d'un matou, tiré d'une

veine de dessous sa queue, et bu à la quantité de trois gouttes chaudes dans de l'eau de tilleul, guérit entièrement le mal caduc. Le même sang, tiré à l'oreille, guérit heureusement l'herpe et l'érésipèle. La tête d'un chat noir, réduite en cendres, est un remède excellent contre les taches, taies, ongles et autres affections des yeux : on en souffle trois fois le jour dans la partie. Le poison qu'on attribue aux chats, réside dans leur tête et dans leur cerveau seulement; il n'y en a point dans les autres parties, et on les peut manger. La fiente, avec partie égale de moutarde et de vinaigre, mêlés ensemble, et enduits, guérit l'alopécie ou chauveté, et soulage les goutteux. La peau appliquée sert à réchauffer l'estomac et les membres retirés. L'haleine des chats est naturellement venimeuse, et dispose à la phthisie et à l'atrophie. Un chat, ouvert vivant, après lui avoir coupé la tête, et appliqué tout chaud, soulage les douleurs de côté.

Chataignier, *ou* Maronier (*Castanea sativa*, Tourn. 584. *Fagus castanea*, Linn. 1416.) Arbre dont le fruit s'appelle *châtaigne* ou *marron* : ce dernier est plus gros que la châtaigne, et lui est préféré.

Les châtaignes et les marrons engraissent, et fournissent une assez bonne nourriture; mais elles resserrent aussi, et causent quelquefois des vents. Il y a des pays où on fait du pain avec la farine de châtaigne, ce pain est lourd et pesant sur l'estomac. Cette farine, malaxée avec le miel et les fleurs de soufre (soufre sublimé), fournit un électuaire propre à ceux qui crachent le sang et qui toussent beaucoup. La décoction de châtaigne, ou leur écorce rôtie et mise en poudre, soulage ceux qui ont des cours de ventre : la petite peau qui est sous l'écorce, mise en poudre et prise à deux gros, arrête la dyssenterie et les fleurs blanches, particulièrement lorsqu'on y ajoute autant d'ivoire préparé. Une émulsion avec les châtaignes, la semence de pavot et l'eau d'orge, adoucit l'ardeur d'urine, et dissipe les picotemens de la poitrine. Les châtaignes pilées avec du vinaigre et de la farine d'orge, amollissent la dureté des mamelles, et dissolvent le lait qui s'y est grumelé : étant pilées avec du sel et du miel, elles passent pour guérir la morsure des chiens enragés.

Le fruit du maronier d'Inde, si commun dans les jardins ne se mange point; mais étant sèché, rapé et pris par le nez, comme le tabac, à la quantité de deux ou trois pincées, il fait éternuer assez violemment, et peut soulager la migraine, selon l'expérience de Chomel. Matthiole dit qu'on

fait manger de ce fruit avec succès aux chevaux poussifs; ce qui est confirmé par Clusius, au rapport de Jean Bauhin.

Chaux vive (*Calx viva.*) Pierre qui a été long-temps calcinée par un grand feu, dans des fourneaux faits exprès: cette pierre, avant la calcination, est appellée pierre à chaux, *lapis calcarius*, qui est dure, compacte et grise. La chaux est un peu corrosive; elle consume les chairs baveuses. On la met éteindre et tremper dans de l'eau, puis on filtre l'infusion; c'est l'eau de chaux, qui est détersive, bonne aux vieilles plaies, si on les en bassine, et qu'on applique dessus des linges qu'on y a trempé, jusqu'à guérison. Pour la brûlure, on bat deux onces de cette eau, avec pareil poids d'huile de chenevis, ou de noix, ou d'olive, ou de lin; et étant en forme de liniment on en applique dessus. Il se trouve au dessus de l'eau dans laquelle on a éteint la chaux, une certaine substance graisseuse qu'on appelle la crême de chaux vive (carbonate calcaire); si on en frotte les bords des ulcères chancreux ou des cancers ulcérés, la partie corrompue du cancer se consomme, et la partie saine demeure. On fait diverses autres préparations avec la chaux, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

Chélidoine ou grande Eclaire (*Chelidonium majus*, Linn. 723. *et vulgare*, Tourn. 231.) Plante qui se trouve par tout, le long des chemins et contre les vieilles murailles; elle se plait singulièrement à l'ombre. Elle est chaude et dessiccative, fort détersive, atténuante, et d'une saveur âcre et amère; elle purge la bile par les selles et par les urines, et elle éclaircit la vue.

La racine de grande éclaire, tenue dans la bouche et mâchée, appaise la douleur des dents.

L'eau distillée est en usage pour nettoyer les ulcères qui se forment aux glandes des paupières: son suc mêlé avec pareille quantité d'eau-rose, fait le même effet; on applique sur l'œil de petites compresses trempées dans cette liqueur. Le suc de chélidoine seul, guérit les taies, étant un puissant détersif; on s'en sert non-seulement pour les ulcères, les démangeaisons, et pour les autres maladies des yeux, mais encore pour la gale et les ulcères des autres parties du corps, pour les contusions et pour les meurtrissures; l'herbe pilée ou bouillie, appliquée en cataplasme avec un peu d'eau-de-vie, est un très-bon résolutif; le suc jaune de cette herbe mis sur les vermes, après leur avoir coupé et découvert les racines, les guérit assez sûrement, comme fait le suc laiteux du tithymale, et des autres plantes âcres et corrosives.

La racine de cette plante, lavée et coupée par morceaux; infusée ensuite dans de fort vinaigre avec du sel, fournit un bon remède pour en bassiner les dartres : trois poignées de ses feuilles hachées, mêlées avec l'avoine ou le son, sont bonnes pour la toux des chevaux.

Le remède suivant, est utile dans les vapeurs et pour les maladies du poumon, qu'on appelle *consomption*.

Mettre dans un alambic en digestion pendant huit jours, douze livres d'éclaire, trente-six écrevisses de rivière dépecées et pilées légèrement, deux livres de miel; luter l'alambic et distiller au bain-marie; l'eau qu'on en tire se boit depuis deux onces, jusqu'à quatre. Elle est propre aussi pour les ulcères des yeux.

Cette plante est un excellent apéritif et hépatique; l'infusion d'une bonne pincée de ses feuilles macérées à froid pendant la nuit, dans un verre de petit-lait, avec un gros de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), guérit la jaunisse et les pâles couleurs. La racine de cette plante à une once, infusée dans une chopine de vin blanc, avec demi-once de teinture de mars, est utile dans l'hydropisie : on passe cette infusion, et on en fait prendre trois onces deux fois par jour. Cette racine passe pour cordiale et sudorifique, et Paulmier la recommande dans la peste; il en fesoit boire le suc avec le vin blanc, et un peu de vinaigre rosat, et cette potion excitoit une sueur salutaire. Cette racine entre dans plusieurs compositions cordiales et alexitères, dans l'onguent de la comtesse et dans le diabotanum.

Chélidoine petite *ou* Petite Scrophulaire (*Chelidonium minus*; *seu Scrophularia minor.*) Petite plante qui croît dans les lieux humides et marécageux; les bois sont remplis de cette plante, qui fleurit vers le printemps. Elle est humectante, rafraîchissante, résolutive, apéritive, propre pour les maladies de la rate, pour le scorbut, pour la jaunisse, pour le flux des hémorroïdes, et pour en appaiser les douleurs. Ses racines, écrasées et infusées du soir au matin dans du vin blanc, le rendent très-bon pour la gravelle et pour la pierre de la vessie, si on en continue l'usage. Solenander loue la petite chélidoine contre toutes sortes d'hémorroïdes, tant pour en arrêter le flux immodéré, que pour appaiser la douleur et en guérir la tumeur. La racine, desséchée, se met infuser dans la boisson des malades; et l'eau distillée, ou le suc, ou l'huile, ou le beurre frais, dans quoi on fait cuire toute la plante concassée, s'appliquent sur la partie affligée.

l'orgue en ordonne la poudre, le suc et l'eau distillée, qu'il vante pour les ulcères qui viennent au fondement. Lobel, pour la lèpre, les écrouelles, veut qu'on en fasse prendre la poudre mêlée avec un peu de miel, le matin à jeun, veut qu'on en boive de la poudre avec l'eau distillée, ou qu'on la fasse boire en breuvage. Dioscoride ordonne les semences, et Dodonée conseille de boucher les hémorroïdes avec leur suc avec du vin ou avec l'urine du malade. C'est fort mal-à-propos qu'on y applique aussi en forme de cataplasme les racines pilées; les hémorroïdes en sont le plus souvent très-douloureusement enflammées.

CHÊNE (*Quercus*, Tourn. Linn.) Grand arbre qui croît dans les forêts. Il découle du tronc de cet arbre un suc gommeux, qui n'est pas à mépriser. Ce remède ne convient que dans des ulcères d'une certaine nature.

La noix de galle est employée dans les dévoiements et dans les hémorragies actives.

Outre toutes les parties du chêne en usage dans la médecine, et qui sont connues aujourd'hui, on en emploie, depuis quelques années, l'agaric qui se trouve adhérent à ses branches ou à son tronc, et dont, jusqu'à présent, on ne se servait guère qu'à faire de l'amadou, ce qui lui a fait donner le nom de *fungus durus sive igniarius* (*Boletus igniarius*, Linn. 1645.)

Cette excroissance n'est autre chose que l'extravasion et l'épaississement de la sève qui s'amasse peu à peu dans le corps de cette espèce de champignon, et qui perd d'une ouverture ou plaie faite à l'écorce.

Pour employer cet agaric, il faut en couper la première surface ou écorce, en la *raparant*; ensuite on bat avec des maillets de bois, ce qui se trouve dessous, jusqu'à ce que, de dur qu'il étoit, il devienne souple et flexible comme un morceau de buffle, on l'appelle alors *agaric de chêne préparé*. On s'en sert comme d'un remède souverain pour arrêter les hémorragies survenues à la suite des plaies ou après les opérations qui ont exigé indispensablement de coupes des artères ou veines fort considérables, après l'opération du cancer, par exemple l'opération de la taille latérale, les différentes amputations du bras, de la cuisse, etc. Il ne faut pas croire cependant que ce remède convienne à toutes les hémorragies et dans tous les cas: dans les hémorragies du nez elle est impraticable, il cause des irritations et des éternuements si considérables, qu'il augmente l'hémorragie.

Dans les hémorragies qui surviennent après l'opération du

cancer, l'eau alumineuse pourroit même fuffire, puisqu'il y a un point d'appui qui ne demande pas l'usage de la ligature, et qui rend moins nécessaire l'application de l'agaric de chêne, quoique celui-ci exige toujours une compression suffisante dans les premières heures qu'on l'emploie. Dans les amputations de la jambe, de la cuisse, dans l'anévrisme, si les vaisseaux sont fort considérables, la ligature est le plus sûr remède, cependant dans les jeunes sujets, dans les cas où les vaisseaux sont de moindre grosseur, l'agaric est très-avantageux; il procure un coagulum certain et ferme; il s'adapte exactement sur l'orifice du vaisseau coupé, le bouche, le comprime et remplit les interstices que laissent les fibres désunies. On peut même regarder ce remède comme une découverte des plus belles et des plus utiles à l'humanité.

La vertu astringente de l'agaric de chêne ne vient que parce qu'il reçoit dans sa composition des particules émanées du chêne qui sont astringentes, qui contiennent beaucoup de parties acides vitrioliques, et enveloppées dans un mucilage gommeux qui les bride et les émousse, et ne leur laisse de développement parfait, que peu à peu.

Chervis (*Sisarum germanorum*, Tourn. *Sium-sisarum*, Linn. 361.) Cordus soutient que cette racine est une des plus utiles pour la santé; cependant Dodonée assure qu'elle ne fournit pas beaucoup d'aliment, quoiqu'elle se digère plus aisément que les autres : elle a cela de commun avec la plupart des racines et des légumes, qui est d'être venteuse. A l'égard de ses vertus médicinales, Césalpin convient, après les anciens botanistes, qu'elle pousse les urines; quelques autres ajoutent qu'elle est apéritive et vulnéraire.

Cheval (*Equus.*) Sa femelle est appelée cavale ou jument, *equa*, et le poulain ou jeune cheval, est appelé en latin *equulus*. Le lait de la cavale est estimé propre pour l'épilepsie, pour la phthisie, pour l'asthme, pour la toux. Les verrues et duretés calleuses, appelées *lichenes*, lesquelles s'engendrent aux genoux, aux jambes et aux pieds des chevaux, étant coupées au printemps, reçues par le bas en forme de parfum, sont spécifiques contre la suffocation de matrice; prise en forme de poudre, depuis un scrupule jusqu'à une drachme, elles guérissent le mal caduc et le calcul des reins. La fiente crue ou brûlée arrête les hémorragies, appliquée extérieurement; et la fiente fraîche de cheval, infusée dans demi-septier de vin blanc, sur les cendres chaudes, au poids de quatre onces, pendant quelques heures, et ensuite passé par un linge avec expression, est un remède éprouvé contre la

pleurésie et contre la colique, si on fait avaler cette colature au malade au commencement de la maladie, et qu'on le couvre bien ensuite pour le faire suer. On se sert aussi de la même manière de la fiente de mulet. La poudre de la corne du pied du cheval, calcinée au feu, incorporée avec du beurre frais, et appliquée sur les hémorroïdes, en appaise promptement la douleur. Les morceaux de corne qu'on ôte en parant le pied d'un cheval, desséchés, réduits en poudre, et pris jusqu'à une drachme, sont excellens contre la dyssenterie, suivant Agérius. La même corne, frite avec du beurre, et avalée, étoit le secret de Vanhelmont, contre la même dyssenterie.

Cheval Marin *ou* Hippopotame (*Hippopotamus, seu equus marinus.*) Animal à quatre pieds, grand comme un bœuf, qui se tient ordinairement dans le Nil en Egypte, et en plusieurs lieux de l'Afrique. Il a de grandes dents, qui sont spécifiques contre toutes sortes d'hémorragies, tant internes qu'externes, prises en poudre, suivant les expériences de Mindererus, confirmées par Michael, qui a délivré une femme d'un flux désespéré des hémorroïdes, avec une seule prise de la poudre de ces dents; les anneaux qui en sont faits guérissent les convulsions ou retirement des nerfs, étant mis au doigt des pieds et des mains. La dent du cheval marin ou un anneau fait d'icelle, attaché à quelque partie du corps, guérit les hémorroïdes, tant celles qui sont ouvertes que celles qui ne le sont pas; et pour se préserver de la goutte crampe, quand on y est sujet, il faut entourer la jambe à nud avec des grains faits de dents de cheval marin, enfilés ensemble, ou d'un morceau de la peau du même animal, au dessous du genou en manière de jaretière. La poudre de la même dent attirée par le nez, en forme de tabac, en arrête l'hémorragie, et mêlée avec de l'huile d'olive et appliquée sur les plaies, elle les guérit.

Chèvre (*Capra.*) *Voyez* Bouc.

Chevre feuille (*Caprifolium italicum*, Tourn. 608. *Lonicera caprifolium*, Linn. 246.) Arbrisseau qui croît naturellement dans les bois, et se cultive dans les jardins pour sa fleur; la décoction de ses feuilles est apéritive, vulnéraire, détersive, propre pour les maux de gorge et pour les plaies des jambes. Les feuilles pilées guérissent les maladies de la peau, étant appliquées dessus. L'eau distillée des fleurs de chèvre-feuille appaise l'inflammation des yeux, et fortifie les femmes qui sont en travail: on leur en fait boire trois onces mêlées avec une once d'eau de fleurs

d'orange. Rondelet, dans ces occasions, ordonnoit l'eau de chèvre-feuille avec la semence de lavande. Schroder et quelques autres regardent cette plante comme un bon apéritif, et un diurétique puissant. Quelques médecins croient le sirop de chèvre-feuille un remède infaillible dans le hoquet: le vinaigre est beaucoup plus assuré, mais donné avec ménagement.

Le suc des feuilles est d'une grande efficacité dans les plaies de la tête et du crâne. Les baies rouges du chevrefeuille cueillies mûres en automne, pilées et mises en digestion au bain-marie ou dans du fumier de cheval, se résoudent en une liqueur balsamique, admirable pour guérir les plaies récentes, et non pas les ulcères.

Chicorée sauvage *Chicorium sylvestre*, Tourn. 479. *Chicorium intybus*, Linn. 1142.) Plante qui croît le long des chemins, aux lieux incultes: on la cultive aussi dans les jardins; elle est hépatique, rafraîchissante, dessiccative, apéritive, diurétique, atténuante, abstersive: on l'emploie dans les obstructions du foie et dans les fièvres.

Toutes les parties de cette plante sont en usage: la racine s'emploie dans la plupart des tisanes apéritives et rafraîchissantes; les feuilles ont la même propriété; on en met une poignée dans les bouillons, on en exprime le suc, après les avoir fait bouillir légèrement dans très-peu d'eau: on donne ce suc à trois ou quatre onces dans la pleurésie et dans les fluxions de poitrine; on y joint les sucs de bourrache et de cerfeuil: ce remède facilite le crachement, et soulage beaucoup les malades. Le suc de chicorée sauvage dépuré, convient fort dans les fièvres continues et intermittentes: on en donne trois ou quatre prises par jour entre les bouillons, et chaque prise est de trois ou quatre onces; on y ajoute quelquefois demi-once de sirop violat. Ce suc est aussi très-propre dans les maladies du foie, dans la jaunisse, et dans les obstructions des viscères, car c'est un bon désopilatif, sur-tout si on y ajoute à chaque prise demi-gros de teinture de mars, ou demi-once de sirop des cinq racines. Spigellius et Simon Pauli remarquent que les feuilles de cette plante, cueillies au printemps, et séchées à l'ombre, puis mises en poudre, sont très-utiles aux goutteux d'un tempérament bilieux. Il faut leur en donner une dragme ou environ dans un bouillon de poulet sans sel, quatre heures avant dîner, et deux heures après un souper léger; on leur continue cet usage pendant quelque temps.

Plusieurs personnes boivent l'eau de chicorée sauvage

pour leur boisson ordinaire, en infusant quelques feuilles coupées menu dans l'eau commune, à froid ou tiède; ils prétendent qu'un remède si simple purifie le sang, et les préserve de maladie; d'autres mangent ces feuilles en salade avec le sucre. Les fleurs de chicorée sont cordiales, et la semence est une des quatre semences froides mineures.

On prépare la conserve des fleurs, et l'extrait de toute la plante pour les mêmes usages; la dose est depuis demi-once jusqu'à une once, dans les bols et les opiats apéritifs.

Cette plante a donné le nom au sirop de chicorée de Nicolas Florentin, lequel étant composé de plusieurs plantes apéritives, hépatiques, béchiques et rafraîchissantes, s'ordonne avec succès dans les maladies où ces plantes conviennent, jusqu'à deux onces, dans les potions et dans les juleps. Le sirop de chicorée, composé avec la rhubarbe, est le même, dans lequel on mêle une infusion de rhubarbe, faite dans l'eau distillée de notre plante, à laquelle on ajoute le sel de chicorée: sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie; son usage est sur-tout dans les cours de ventre, et pour les enfans dans lesquels on soupçonne des vers.

Chien (*Canis.*) Le chien appliqué vif sur le ventre fait passer la colique; et la goutte même passe au chien, lorsqu'il lèche la partie affectée. L'embrocation ou l'immersion des membres paralytiques dans une décoction de chiens entiers, les fortifie. La tête ou le crâne du chien en poudre ou calciné dessèche les ulcères, guérit les maladies du fondement, les rhagades et les tumeurs des testicules. Un maniaque a été guéri pour avoir mangé dans ses repas, durant quelques jours de la cervelle de chien rôtie ou cuite. La graisse de chien n'a point sa pareille dans la phthisie; on la mange sur du pain en forme de beurre, ou bien on la mêle avec les alimens.

La fiente de chien, qu'on appelle vulgairement *album graecum*, est dessiccative, abstersive, discussive, apéritive; elle sert à rompre les abcès et à déterger les ulcères, et par conséquent elle est propre dans la dyssenterie. Ettmuller assure avoir guéri une femme à demi-morte d'une perte de sang rebelle à tous autres remèdes, par une prise de fiente de chien en poudre: elle remédie extérieurement à l'esquinancie, soufflée dans la gorge; aux ulcères malins, saupoudrée; elle amollit les tumeurs dures réduite en emplâtre; elle purge les eaux des hydropiques, enduite sur le ventre. Elle efface les verrues, mises dessus en cendres, seule, ou mêlée avec de l'huile rosat. Le bon *album graecum* doit être

ramassé en juillet, (messidor), d'un chien nourri d'os sans le laisser boire, ou très-peu. Il faut qu'il soit blanc, pur et sans puanteur.

L'urine du chien emporte les verrues et déterge les ulcères humides et les ordures de la tête. La cendre des dents du chien enduite aux mâchoires avec du miel, facilite la sortie des dents des enfans. La peau de chien bien passée, sert à faire des gants qui calment les démangeaisons des mains, et ramollissent les nerfs retirés. Le poil de chien mis dans la morsure de l'animal, la guérit spécifiquement. Le lêchement du chien déterge et adoucit merveilleusement les vieux ulcères des jambes, et a guéri souvent des plaies où d'autres remèdes avoient été inutiles.

Chien-dent *ou* Gramen, *ou* Pied de poule (*Gramen dactylon*, *radice repente*, Tourn. 520. *Panicum dactylon*, Linn. 84.) Plante à racines vivaces qui se trouve par-tout, mais particulièrement dans les terroirs arides et sabloneux; sa racine est fort en usage dans la médecine. On doit choisir la plus grosse, la mieux nourrie, récente, blanche, mondée de ses filamens, cueillie au printemps ou en automne. Elle est rafraîchissante, dessiccative et apéritive par les urines, un peu astringente par le ventre. On l'emploie pour lever les obstructions, pour exciter l'urine, pour la pierre, pour la gravelle, et pour tuer les vers des enfans, étant prise en décoction. Avant d'employer cette plante il faut en ratisser son écorce, afin de l'enlever, on la jette dans l'eau bouillante, l'y laisser pendant quelques minutes, la retirer ensuite: cette première eau bouillante enlève une portion extrato-résineuse qui la rend astringente, échauffante, etc. on la jette, et on remet le chien-dent bouillir dans une autre eau. On distille une eau de cette racine; on en lave le ventre des petits enfans pour arrêter la diarrhée; prise par dedans elle tue les vers, et elle arrête les grandes hémorrhagies. Le chien-dent entre dans le sirop de guimauve de Fernel.

Chocolat (*Succolatá.*) Pâte sèche, dure, assez pesante, de couleur brune rougeâtre, d'une odeur et d'un goût agréable et réjouissant, à laquelle on donne diverses formes. Le chocolat convient à l'estomac froid, à la poitrine, à la toux, au crachement de pus, au vertige, pour fortifier le baume de la vie. Il nourrit beaucoup; les Anglois en font boire le matin à leurs ouvriers; et ils en demeurent si vigoureux, qu'ils pourroient demeurer tout le jour sans boire et sans manger. Comme il nourrit et fortifie l'estomac, il

est bon dans l'éthisie et dans l'atrophie; pris dans du lait il est excellent contre le scorbut, et c'est le remède ordinaire des Anglois.

Le cacao qu'on apporte de l'Amérique, où il est appelé *Cacavi*, est l'amande d'un fruit qui croît sur un petit arbre appelé cacavate, et qui en renferme jusqu'à soixante ou quatre-vingt, entassées et arrangées à-peu-près comme les grains de grenade. On prétend qu'il y a quatre sortes d'arbres qui portent le cacao. On préfère pour le chocolat les amandes du premier et du second, appelé le gros et le petit caraque, parce qu'ils viennent de la province de Nicaraga : le gros caraque est le plus estimé et le plus en usage ; le troisième et le quatrième sont appelés gros et petit cacao des îles, parce qu'on les apporte des îles de l'Amérique et de Saint-Domingue. Le gros cacao des îles n'est bon qu'autant qu'il approche des qualités du gros caraque : le petit cacao des îles ne vaut rien. Le cacao est la base du chocolat : on le prépare mieux à Paris que dans les Indes et en Espagne. La coque de cacao est bonne en infusion pour la toux et pour faciliter les urines.

On tire du cacao une huile figée ou beurre, qui est fort en usage maintenant intérieurement pour la toux convulsive des asthmatiques, pour la dyssenterie ou ténesme ; intérieurement pour les gerçures du nez et des lèvres, et pour les dartres. On en fait aussi des suppositoires très-utiles dans les hémorrhoïdes internes.

La vanille est la gousse d'une plante à-peu-près semblable à nos haricots : lorsqu'elle est sèche et mûre, les Mexicains et ceux de Guatimala et Saint-Domingue, où cette plante croît, la cueillent et la frottent avec de l'huile, de peur qu'elle ne se brise et ne se sèche trop ; ils en forment ensuite des paquets de 50, 100, 110, pour nous les envoyer. Les vanilles qu'on trouve recousues et trop sèches, ne valent rien. (*Voyez* Pomet, histoire des drogues, page 208.) Les Indiens appellent la plante *tlilxochilt*, et la gousse *mecaxochilt*. Hernandès assure qu'elle est utile dans la suppression des mois et des urines, qu'elle avance l'accouchement et pousse les vidanges. Elle réchauffe l'estomac, selon le même auteur, le fortifie, facilite la digestion, et dissipe les vents : il assure aussi qu'elle fortifie le cerveau, et qu'elle résiste au venin.

On trouve à Paris deux sortes de vanille : une plus petite qui vient du Pérou, et plus estimée pour son odeur ; l'autre qui vient des îles de l'Amérique, et d'une odeur moins

aromatique et moins pénétrante ; elle est plus longue et moins chère.

Le roucou est une pâte d'une odeur d'iris ou de violette, qu'on nous apporte de la Cayenne, où on la prépare le mieux ; on écrase la graine rouge qui se trouve dans le fruit de la plante que nous venons de nommer ; on jette cette graine écrasée dans de l'eau chaude, qu'on remue jusqu'à ce qu'elle se soit chargée de toute la teinture qu'elle peut prendre ; on la laisse reposer ensuite, et on fait sécher le résidu ou fécule qui se précipite au fond, dont on forme de petits pains qui servent aux teintures.

Le roucou est en usage dans la médecine : Hernandès assure qu'il est rafraîchissant et astringent, que la décoction de ce fruit appaise l'ardeur de la fièvre et modère la soif. On l'emploie avec succès dans les juleps rafraîchissans, et pour arrêter le cours de ventre et la dyssenterie. Les Indiens mêlent le roucou dans la composition du chocolat, pour lui donner de la couleur : on ne s'en sert point en France pour cet usage.

On mange du chocolat en tablettes, et on en prépare une liqueur délicieuse et nourrissante en la manière suivante. Mettre dans une chocolatière une pinte d'eau (litre) commune mesure de Paris, l'approcher du feu, et quand elle bouillira y mettre quatre onces de bon chocolat rapé et et autant de sucre en poudre, couvrir le vaisseau, et laisser bouillir doucement la liqueur pendant environ un quart d'heure, l'agitant sur le feu avec un moulinet fait exprès, qu'on tournera dans la chocolatière, l'éloigner ensuite du feu, et laisser digérer ou mitonner la matière un autre bon quart d'heure, et même demie heure ; puis l'ayant encore remué avec le moulinet pour la faire mousser, la verser dans des tasses. Il faut la boire aussi chaude qu'on peut la souffrir. Quelques-uns ajoutent, dans la boisson du chocolat, un ou deux jaunes d'œufs frais, afin qu'elle mousse davantage, et pour la rendre plus nourrissante. On se sert aussi assez souvent de lait au lieu d'eau pour le même dessein.

Le chocolat fournit une boisson très-utile à ceux qui en prennent avec modération il nourrit et fortifie l'estomac, il aide à la digestion, il adoucit les âcretés de la poitrine, et convient dans le rhume et dans la toux opiniâtre. Les vieillards et ceux qui sont d'un tempérament pituiteux, s'en accommodent mieux que les jeunes gens et que ceux qui sont d'un tempérament vif et bilieux, parce que cette liqueur échauffe considérablement, et empêche de dormir.

Chou (*Brassica, seu Caulis.*) Plante potagère dont il y a plusieurs espèces qu'on cultive dans les jardins. Les feuilles du chou sont chaudes sans acrimonie, dessiccatives et vulnéraires. Les choux lâchent le ventre par leur partie la plus subtile ou la plus saline, et ils le resserrent par leur partie terrestre. Aussi le premier bouillon des choux est un peu laxatif, et le dernier est astringent.

Toutes les espèces de chou sont propres pour les maladies de poitrine, mais on emploie ordinairement le chou rouge (*brassica rubra*) pour la tisane et les bouillons qu'on prescrit aux pulmoniques. La tisane faite avec la décoction de deux ou trois poignées coupées par morceaux dans deux pintes d'eau réduites à trois chopines, à laquelle on ajoute ensuite demi-quarteron de miel blanc qu'on fait écumer. Dans les bouillons faits avec le mou de veau, on ajoute le chou rouge avec la pulmonaire, les capillaires, etc. Le chou rouge a donné le nom au *looch de caulibus Gordonii et Mesue.*

Les feuilles cuites dans le vin blanc, puis étendues sur les tumeurs des goutteux, après les avoir bassinées avec le vin, est un excellent remède pour les ramollir, et en adoucir la douleur et l'inflammation.

Heurnius prétend que les choux rouges sont anti-scorbutiques. Pour l'enrouement et l'extinction de voix, on fait le sirop suivant.

De l'orge mondé et raisins secs sans pépins, de chacun un gros; réglisse, deux dragmes; six figues; hyssope et capillaire, de chacun demi-poignée; pignons blancs, demi-once; un chou rouge hâché menu : faire bouillir le tout; et sur chaque livre de décoction, ajouter une cuillerée ou deux de miel blanc, et suffisante quantité de sucre pour en faire un sirop clair.

Les feuilles de chou rouge sont si vulnéraires et détersives, que Tragus assure que des personnes nourries de ce chou ont une urine capable de guérir les fistules carcinomateuses et les ulcères rongeans. Le remède suivant est très-bon pour le rhumatisme.

Faire cuire un chou rouge jusqu'à pourriture et presque à sec; y jeter alors un bon demi-setier d'eau-de-vie, pour réduire le tout en une espèce d'onguent dont on fait un cataplasme, pour appliquer chaudement sur la partie souffrante.

On fait aussi un sirop très-utile pour les asthmatiques. Une pinte de suc de chou rouge clarifié avec le blanc d'œuf et les coquilles, y ajouter une livre de miel blanc ou de

Narbonne ; et l'ayant écumé, y faire fondre cinq quarterons de sucre, et y mêler trois dragmes de safran : faire cuire le tout en consistance de sirop, dont on fera boire une cuillerée le matin et autant le soir.

Le chou cuit, saupoudré de poivre long et mangé avec du bon bouillon, procure quantité de lait aux nourrices. Le suc de chou est indiqué comme utile contre le poison des champignons. La moëlle de la tige, cuite avec des amandes, et mêlée avec du miel écumé, est très-bonne pour la courte haleine. Le bouillon de chou est regardé comme propre à dissiper l'ivresse. On indique les feuilles, bouillies dans du vin, pour la lèpre et pour les maladies de la peau. On fait manger du chou pour modérer la grande faim provenant de chaleur. Des scorbuts très-putrides ont été guéris par l'usage des bouillons faits avec les choux. La décoction ou la poudre de leur graine est employée à faire mourir les vers des enfans. Les cendres de chou mêlées avec du blanc d'œuf guérissent les brûlures.

Les choux blancs n'ont pas moins leur utilité dans la médecine. On emploie, en Hollande, en cataplasme pour les rhumatismes, l'espèce d'onguent fait avec un chou blanc bouilli avec de la terre à potier dans un pot de terre, et suffisante quantité d'eau pour la détremper. Il faut le faire bouillir jusqu'à ce que le chou soit comme pourri et en bouillie ; et du tout, on en fait un onguent qu'on applique un peu chaud sur la partie. Chomel a connu, à Paris, plusieurs personnes qui en ont été guéries. Le cataplasme fait avec les feuilles du chou blanc et les poireaux amortis dans la poële avec du fort vinaigre, est un remède familier aux habitans de la campagne dans la pleurésie, en l'appliquant sur le côté malade. Camérarius assure que les feuilles de chou, bouillies dans du vin, sont admirables pour les ulcères de la peau, et même pour la lèpre. Platérus dit que la saumure où l'on conserve les choux en Allemagne, guérit les inflammations naissantes de la gorge. Le chou entre dans le mondificatif d'ache.

Cigue. Plante dont il y a trois espèces ; la grande, (*Cicuta major*, Tourn. 306. *Conium maculatum*, Linn. 349. La petite, *Cicuta minor*, Tourn. 306. *Æthusa cynapium*, Linn. 367.) qui a moins de force et de vertu que la grande ; et la cigüe aquatique, (*Cicutaria paluslustris*, Tourn. 308. *Cicuta virosa*, Linn. 366.) La cigüe est fort résolutive, propre pour les squirrhes, pour les loupes naissantes, pour les duretés de la rate, du foie, du mé-

sentère, étant appliquée sur la tumeur. On en fait entrer dans les compositions de plusieurs onguens et emplâtres. On ne doit jamais s'en servir intérieurement, parce qu'elle est un poison. Les trois espèces que nous venons d'indiquer ne le sont pas au même degré.

La cigüe aquatique, nommée *cicuta aquatica*, l'est infiniment plus que les deux autres; et on ne croit pas que jamais on hasarde d'en donner intérieurement. Les deux dernières espèces ont beaucoup plus de force lorsqu'elles sont dans leur degré de maturité, que lorsqu'elles sont encore jeunes. Leur odeur pénétrante, portant au cœur et à la tête tout-à-la-fois, avertit assez qu'il ne faut pas les confondre avec la grande espèce de cerfeuil et le persil, avec lesquels elles ont quelque ressemblance; les animaux mêmes sont avertis de s'en éloigner par leur instinct, qui n'est presque que l'odorat très-fin et très-subtil.

Ce n'est pas néanmoins d'aujourd'hui que quelques auteurs ont proposé intérieurement l'usage de la grande cigüe. Outre Pline, Galien et Van-Helmont, Rénéaume, médecin, qui vivoit à la fin du dernier siècle, et qui avoit fait son étude particulière des vertus des plantes, assure, dans ses observations, qu'on peut user intérieurement de la racine de cigüe pour résoudre les squirres du foie, de la rate et du pancréas, à la dose d'un scrupule, et même plus, soit en substance, soit en infusion. Storck, médecin et célèbre praticien, publia un recueil d'observations habilement faites sur l'usage de la cigüe prise intérieurement en extrait et en substance. Frédéric Hoffmann, dans la pharmacopée de Schroder, avoit déjà conseillé l'usage de la racine de cigüe pour le scorbut. En effet, le scorbut dépend souvent d'obstructions dans les viscères du bas-ventre, tels que le foie, la rate et le pancréas.

La cigüe ne peut donc plus être regardée comme un poison froid, mais comme un remède cordial, atténuant, résolutif. Il ne conviendroit pas dans les obstructions, s'il n'augmentoit pas la circulation du sang, s'il n'en procuroit pas davantage la fluidité, s'il n'en déterminoit pas une fonte plus grande dans les couloirs où il étoit en concrétion.

On doit conclure de ces différentes observations, que nous ne sommes pas encore parfaitement instruits sur la nature des différens calmans et narcotiques, et qu'on ne peut ni les confondre ni les substituer les uns aux autres: mais il est du moins certain par l'expérience, que la grande cigüe, telle qu'on la trouve communément dans les terres

grasses et humides, est un des meilleurs remèdes dont on puisse user extérieurement et même intérieurement selon Storck comme calmant, et comme résolutif dans les squirres, les loupes, etc.

Elle entre dans l'emplâtre *diabotanum*, excellent résolutif : elle a donné le nom à l'emplâtre de cigüe, qui est un bon fondant pour les tumeurs du foie, de la rate et du mésentère. On l'a souvent appliqué avec succès sur la région épigastrique pour des lenteurs dans la digestion, pour des maux d'estomac, pour la maladie qu'on appelle le *fer chaud*; en le faisant renouveler au moins tous les huit jours. D'après les observations de Storck, on peut se servir avec confiance de l'extrait de cigüe dans plusieurs maladies chroniques si rebelles à toute espèce de traitement.

Les feuilles de cigüe, sur-tout de la première espèce appelée *cicuta major*, amorties et échauffées, s'appliquent sur la rate et sur les autres parties gonflées. On les fait bouillir avec le lait, pour mettre sur les hémorroïdes externes et enflammées. Pour les duretés du sein, celles même qui sont soupçonnées d'être carcinomateuses, on applique avec succès les feuilles de cigüe pilées avec l'urine ou l'huile de capres. Un cataplasme de feuilles de cigüe pilées avec quelques limaçons et mêlées avec les quatre farines résolutives, est bon dans l'engorgement inflammatoire du *scrotum*, pour la goutte et la sciatique.

Cinabre *ou* Vermillon (*Cinabaris.*) Il est, ou naturel, ou artificiel; le naturel se trouve tout formé dans les mines mercurielles, en pierres pesantes, brillantes, rouges, en Espagne, en Hongrie, en Allemagne, en France; celui d'Espagne est estimé le meilleur. Il faut le choisir le plus pesant, le plus net, le plus rouge et le plus brillant; car plus il est haut en couleur, et plus il contient de vif argent. Le cinabre artificiel est fait avec trois parties de mercure crud, et une partie de soufre, mêlés et sublimés ensemble dans des pots sublimatoires, par un feu gradué. Il faut le choisir en belles pierres, fort pesantes, brillantes, en belles et longues aiguilles, nettes, et d'une belle couleur rouge-brune. Ce cinabre ayant été broyé long-temps sur le porphyre, se reduit en une poudre fine, d'une belle couleur; c'est ce qu'on appelle *vermillon*; il entre dans la composition des emplâtres. Les cinabres sont employés pour l'épilepsie, pour l'asthme. On s'en sert extérieurement dans les pomades pour la gratelle, pour les dartres. On les emploie aussi en fumigation, pour exciter le flux de bouche.

Circée, *ou* Herbe de Saint-Etienne, Herbe aux magiciennes (*Circaea lutetiana*, Tourn. 301. Linn. 12.) Cette plante vivace à racines traînantes croît dans les bois, les haies, etc. Elle passe pour être résolutive et vulnéraire; on l'applique avec succès en cataplasme sur les hémorroïdes après l'avoir fait bouillir et réduire en une espèce de pulpe, ou bien en fomentation, trempant des linges dans sa décoction, et les appliquant sur la partie souffrante.

Cire (*Cera.*) Matière dure, huileuse, jaune, qui se trouve dans les ruches des abeilles; elle est émolliente et résolutive. On s'en sert dans les emplâtres, dans les cérats, dans les onguens. La propolis ou cire vierge, est une manière de cire grossière ou une glue qui se trouve à l'entrée des alvéoles; elle doit être jaune, odorante et semblable au storax et au galbanum : elle se manie et file comme le mastic. Elle est chaude, abstersive, attractive; elle sert à tirer les corps étrangers; elle digère le duretés, appaise les douleurs, cicatrise les ulcères désespérés et remédie aux toux invétérées, en forme de parfum. La cire verte, est une cire blanche ramollie avec un peu de térébenthine et teinte avec du vert de gris broyé; elle est propre pour les cors des pieds. La cire rouge, est de la cire blanche ramollie avec un peu de térébenthine et rougie avec de la poudre de racine d'orcanette, ou bien avec du vermillon. Elle est résolutive appliquée extérieurement.

Cirse (*Cirsium asphodeli radice*, Tourn. *Carduus canus*, Linn.) Cette plante qui croît dans les prés, a une racine vivace et disposée en petits navets, comme dans l'asphodèle. Pilée et appliquée sur le mal, on l'estime propre à appaiser les douleurs des varices.

Citronnier (*Citreum vulgare*, Tourn. 521.) Arbre toujours verd, que l'on cultive dans les pays chauds.

Les fruits de cet arbre et ses semences sont en usage dans la pharmacie : on confit leur écorce, qui passe pour cordiale et stomachique; car elle fortifie le cœur, elle aide à la digestion, elle rend l'haleine agréable et ranime le mouvement du sang et des esprits; l'écorce de citron, sèche et en poudre, entre dans plusieurs compositions alexitères; elle est très-propre à corriger le mauvais goût, l'odeur désagréable et l'âcreté des infusions purgatives, lorsqu'on la fait infuser à froid avec le séné et les autres ingrédiens; mais il faut qu'elle soit fraîchement coupée par zestes, et exprimée dans de la liqueur : on y ajoute aussi le reste du fruit coupé par rouelles. Le citron rend les tisanes laxatives plus supportables, à cause de son agréable acidité.

Le suc de citron ou de limon, particulièrement de ceux qui ne sont pas doux, est cordial, rafraîchit en modérant la violente fermentation du sang, et convient dans les fièvres ardentes et malignes; on en fait une limonade avec l'eau et le sucre; c'est une boisson agréable qui désaltère, fait uriner et tempère l'ardeur d'une bile exaltée; mais il ne faut pas la donner en trop grande dose, à cause de sa froideur; une pinte ou deux au plus, suffisent dans la journée: dans les pays chauds et dans l'été, son excès est moins dangereux; cette boisson est aussi utile qu'elle est agréable.

Une once de suc de limon, trois onces d'eau-rose et le blanc d'un œuf mêlés ensemble, font une potion excellente pour la gonorrhée, si l'on en prend tous les quatre jours, suivant le témoignage de Sylvaticus.

Le jus de citron avec le beurre frais, le faisant fondre à un feu doux, fait une pommade excellente pour les dartres.

Le jus de citron arrête le vomissement. Trois cuillerées d'huile vierge, avec le jus d'un citron, est un bon remède dans la suppression d'urine.

Le citron est un excellent anti-scorbutique, et plusieurs personnes attaquées de cette maladie, se sont guéries à force d'en manger.

Le vinaigre d'écorce de citron est bon pour appliquer sur le pouls et pour présenter au nez, dans les maladies malignes.

On fait un sirop avec le suc du limon aigre, dont l'usage est très-familier dans la médecine: on l'ordonne à une once, battu dans un demi-septier d'eau; il entre aussi dans les potions cordiales et dans le juleps tempérés et rafraîchissans. Une once de ce sirop, avec autant d'huile d'amandes douces, dans quatre onces d'eau de pariétaire, est un excellent remède pour la retention d'urine et la néphrétique; deux ou trois gouttes d'huile des zestes de citron, appelée *neroli*, mêlées dans les juleps apéritifs, en augmentent l'agrément et la vertu. La semence de citron est stomachique, et propre à tuer les vers et à déterger les humeurs grossières; elle entre dans l'opiat de Salomon, l'antidote de Mathiole et celui de Cortesius. L'écorce de citron confite et celle qui est sèche, entre aussi dans l'opiat de Salomon. La limonade est astringente et bonne au dévoiement, qu'elle suspend sans danger.

Citrouille (*Citrulus.*) Plante qu'on cultive dans les jardins potagers. La chair de la citrouille est humectante, pectorale, rafraîchissante, propre pour tempérer la chaleur des entrailles, prise par décoction. Sa semence s'emploie mondée ou non mondée; c'est une des quatre grandes se-

mences froides; elle est diurétique, apéritive et anodine, et son usage principal est de déterger les reins et la vessie, et d'éteindre la chaleur de la bile et du sang.

Les semences s'emploient dans les émulsions et dans cette boisson rafraîchissante qu'on boit en été autant pour le plaisir que pour la santé, qu'on appelle orgeat à cause de l'eau d'orge qui en est la base, dans laquelle on délaie les quatre semences froides, pilées avec les amandes douces, au poids d'une once de toutes ensemble, pour une pinte d'eau d'orge. On ajoute à ce mélange, après l'avoir passé, une quantité suffisante de sucre, et on l'aromatise avec un peu d'eau de fleur d'orange. Pour épargner les semences froides, on leur substitue du lait pour rendre la liqueur plus blanche et plus épaisse. Lorsqu'on n'a ni le temps ni la commodité de faire préparer des émulsions, on peut couper une caraffe d'orgeat avec deux fois autant d'eau commune, et ordonner cette boisson aux personnes échauffées, et dans les maladies causées par un sang trop bouillant. Quand on prescrit des émulsions, la dose des semences froides est ordinairement d'une once de toutes ensemble, pour une pinte ou trois chopines d'eau, mesure de Paris; on y ajoute une douzaine d'amandes douces, pelées; et après avoir pilé le tout on le délaie avec de l'eau d'orge ou l'eau de riz, selon l'intention: on passe la liqueur avec expression, et on y fait fondre deux onces de sucre, ou bien, sur chaque livre de liqueur, on met une once de sirop de nénufar, de violette, de guimauve ou de quelqu'autre, suivant les différentes indications qu'on a de rafraîchir, d'ouvrir le ventre, de pousser les urines, etc.

Les semences d'*anguria* et de *cucurbita* entrent dans les trochiques d'alkékenge de Mésué, avec celles de melon que l'on met aussi dans le sirop de jujubes du même, et dans la poudre *diamargariti frigidi*.

Clématite, *ou* Herbe aux gueux, *ou* Vioine des pauvres (*Clématitis vulgaris vitalba*, Linn. 767. *Clematitis silvestris latifolia*, Tourn.) Cet arbrisseau grimpant vient dans les haies et les buissons. Son usage intérieur est pernicieux: les feuilles récentes et froissées, enflamment la partie des tumeurs sur laquelle elles sont appliquées: au bout de vingt-quatre ou de trente-six heures, elles y produisent des vessies. Elles sont indiquées dans les espèces de maladies où il faut entretenir un écoulement d'humeurs séreuses, alors elles s'appliquent derrière les oreilles, sur la nuque du col, aux bras, etc. Elles sont utiles sur les ulcères des jambes, lorsqu'il faut y rappeller une humeur purulente ou séreuse

supprimée. L'écorce moyenne, appliquée sur le poignet des personnes attaquées de fièvres intermittentes, rebelles au quinquina, a souvent réussi, particulièrement lorsque les premières voies ne contiennent pas sensiblement de matières hétérogènes, que le malade a éprouvé un grand nombre d'accès, et qu'il a fait pendant long-temps usage des diurétiques et des fortifians amers.

Cette clématite s'appelle *herbe aux gueux*, par l'usage qu'en font les mendians pour se faire venir des ulcères larges à volonté, mais peu profonds, en couvrant les parties avec un cataplasme préparé avec cette plante. Pour les guérir, il suffit d'ôter le cataplasme, de tenir de la charpie sèche ou des linges sur les plaies, pour empêcher le contact de l'air; la feuille de poirée suffit pour ôter l'inflammation.

Cloportes (*Aselli*, *seu millepedae*) Petits insectes plats qui naissent dans tous les lieux humides, sous des pierres ou des vaisseaux pleins d'eau. Les cloportes sont de parties ténues, digestives, atténuatives, abstersives, apéritives. On s'en sert principalement pour résoudre le tartre mucilagineux du corps, pour lever les obstructions des viscères, et par conséquent dans l'asthme, et dans l'appétit diminué par les matières visqueuses de l'estomac, pour la pierre, dans une décoction de bois chiches rouges, pour la gravelle, pour exciter l'urine, pour les écrouelles, pour les cancers. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme de leur poudre, donnée dans du vin ou quelque eau néphrétique. On en avale aussi de tous entiers, nouvellement tués, depuis quatre jusqu'à douze, pour les cancers, ou demi-scrupule de leur poudre dans du bouillon, et on en continue l'usage, tous les jours une fois. On donne aussi les cloportes intérieurement pour les ulcères, tant des parties externes que des internes, malins et phagédéniques, et pour les plaies récentes et invétérées; et Rivière rapporte une belle expérience faite sur un grand ulcère, guéri par l'usage interne des cloportes. On écrase les cloportes récents, et on les applique en cataplasme sur la gorge, pour l'esquinancie; on les donne encore intérieurement en poudre, pour les maladies des yeux.

Clystère *ou* Lavement (*Clyster*, *seu enema.*) Remède ou injection liquide, qu'on introduit dans les intestins, par le moyen d'une seringue, pour les rafraîchir, lâcher le ventre, humecter et amollir les matières, arrêter le flux de sang, le cours de ventre, pour chasser les vents, exciter l'urine ou remédier à quelqu'autre maladie.

Ce remède est très-salutaire, quand il est donné à propos;

mais plusieurs personnes en abusent, en s'accoutumant à en prendre tous les jours : leur ventre devient paresseux et incapable de faire lui-même ses fonctions, leur tempérament délicat, leur teint blême, et elles sont plus susceptibles de maladies que les autres.

Clystère astringent *ou* resserrant. Feuilles de plantain, bouillon blanc et bourse à berger, de chaque deux poignées, roses rouges une poignée, en faire une décoction en eau ferrée, c'est-à-dire, dans laquelle on aura éteint plusieurs fois une bille d'acier rougie au feu, et dans une chopine de cette décoction coulée, y dissoudre un jaune d'œuf.

Clystère émollient et laxatif. Mauve, guimauve, pariétaire, violiers, poirée et mercuriale, de chaque une poignée; les faire bien cuire dans deux pintes ou plus, d'eau de rivière ; les couler après, et dissoudre dans une chopine de la colature trois onces de miel commun bien écumé.

Clystère pour la colique. Les lavemens faits avec de l'urine et le suif d'une grosse chandelle, y sont très-bons, mais il seront encore meilleurs si on y peut mettre un demi-septier de vin d'Espagne.

Clystère pour la dyssenterie. Faire bouillir deux rognons de mouton dans une pinte d'eau commune qu'on fait réduire par l'ébullition à moitié, pour la donner en clystère au malade qui guérira sûrement.

Clystère pour rafraîchir. Une livre de veau coupé par petits morceaux, la mettre avec de l'eau dans un petit coquemar de deux pintes, et faire réduire le tout par l'ébullition à moitié, pour faire deux clystères. On en prend un le soir en se couchant, trois heures au moins après le souper ; et le second le lendemain, s'il ne fait point chaud ; car l'eau de veau ne se garde point. Ce remède fait de très-bons effets. — *Autre.* Une décoction de racines de guimauve ou de graine de lin, en y ajoutant une once de sirop violat. — *Autre.* Faire bouillir une bonne poignée de son dans de l'eau de rivière, et réitérer ce lavement trois ou quatre fois par jour. — *Autre.* Avec de l'eau de poulet.

Clystère purgatif et anodin pour les vives douleurs de côté. Faire bouillir dans une chopine d'eau une poignée de grande scrophulaire, et une petite poignée de camomille, fleurs et feuilles, un quart-d'heure après environ, y jeter une bonne pincée de graine de lin, remettre le tout au feu. Quand la décoction aura bouilli quelques minutes, la retirer, la laisser infuser et la passer.

Coignassier *ou* Coignier (*Cydonia angustifolia vulgaris*,

Tourn. 633. *Pyrus cydonia*, Linn. 687.) Petit arbre dont il y a trois espèces; deux domestiques qui portent des poires-coings et des pommes-coings, et un sauvage qui porte des coings qui ne tiennent ni de la pomme, ni de la poire. Les coings sont stomachiques, réfrigératifs, dessiccatifs, astringens et nourrissans. On les emploie pour les cours de ventre, les hémorragies, pour aider à la digestion, pour le vomissement, le hoquet et la relaxation de l'estomac. Le suc de coing, injecté dans les plaies de mousquet empoisonnées, peut en ôter le poison.

On ordonne dans les cours de ventre, dans les indigestions et dans les foiblesses de l'estomac, le cotignat, la gelée de coing, le sirop ou les coings confits. Le bois de coignassier est fort bon dans les dévoiemens invétérés. La gelée de coing s'appelle *myva cydoniorum*; on la donne depuis demi-once jusqu'à une once, et les autres préparations à proportion. Les pepins ou semences de coing sont incrassans et adoucissans; on en fait un remède excellent pour les hémorroïdes, en les faisant bouillir dans le lait, après les avoir dépouillés de leur écorce: on en remplit de petits sachets de toile élimée qu'on applique chaudement sur les hémorroïdes, en les renouvelant de demi-heure en demi-heure. Ces mêmes semences donnent encore un mucilage qu'on tire avec l'eau-rose ou avec celle de *solanum*, et qui est très-efficace pour adoucir l'acrimonie des humeurs, pour la brûlure, l'inflammation des yeux, les crevasses du mamelon, et pour la sécheresse de la langue dans la fièvre maligne. Ettmuller dit qu'on le rend plus efficace, si l'on se sert de l'eau de frai de grenouille, et si on y ajoute du suc d'écrevisse mêlé avec le camphre et le sel de Saturne (acétite de plomb). Les feuilles de coignassier sont estimées par les habitans des campagnes pour dessécher les vieux ulcères des jambes. Ils les appliquent, après les avoir fait tremper dans de l'eau ou du vin chaud. On donne pour arrêter le vomissement, une once de suc de coing mêlée avec trois onces d'eau de menthe, en y ajoutant un peu d'eau de canelle. Un extrait de mars avec le suc de coing pour des vomissemens opiniâtres dans une affection hypocondriaque, a fort bien réussi.

On confit les coings, on en fait un rob, une gelée appelée *cotignat*, un sirop, une huile.

Colchique *ou* Tue-chien (*Colchicum commune*, Tourn. 348. *Colchicum autumnale*, Linn. 485.) Plante vivace qui croît aux prairies basses, quelquefois sur les montagnes; toutes ses parties ont une odeur forte et piquante, celle de la racine est un peu aromatique; sa saveur est très-âcre et caustique. La racine récente est un poison violent, car elle gonfle

Cerfeuil musquée.

Cerfeuil.

Cétérach.

Chardon Benit.

Chardon étoillé.

Chardon à foulon.

Chardon Hemorroïdal.

Chardon Marie.

Chelidoine.

Chiendent.

Ciguë aquatique.

Ciguë grande.

Ciguë petite.

Circée.

Clematite, Herbe aux Gueux.

Colchique.

G. Bernard Direxit

comme une éponge dans la gorge et dans l'estomac, ensorte qu'elle suffoque : on éprouve en même temps une pesanteur et une chaleur considérable autour de l'estomac, un déchirement dans les entrailles, des démangeaisons par tout le corps; on rend du sang par les selles avec des morceaux de la racine même. L'émétique et surtout le lait chaud en sont le contre-poison. Les feuilles, les racines peuvent être employées extérieurement, mais rarement. Storck a découvert que la racine de cette plante, à la dose d'une once dans une livre de vinaigre qu'on réduit ensuite en onguent, peut être prise intérieurement sans danger, et que cet oxycrat est un des plus puissans diurétiques : il a guéri avec plusieurs hydropisies désespérées. Il faut n'employer ce remède qu'avec le conseil d'un médecin sage.

Collyres (*Collyria*). Remèdes destinés particulièrement pour les maladies des yeux; ils sont secs ou liquides.

Collyre bleu. Douze onces d'eau de chaux-vive, filtrée par le papier gris, y dissoudre une dragme de sel ammoniac (muriate ammoniacal) pulvérisé, verser la dissolution dans une bassine de cuivre, l'y laisser pendant une nuit, ou jusqu'à ce qu'ayant rongé une petite partie du cuivre, elle soit devenue bleue; la filtrer, et la garder comme un des meilleurs remèdes qu'on puisse préparer pour toutes les maladies des yeux. Elle les nettoie de leur sanie, elle dessèche les petits ulcères qui y viennent, elle en consume les taches, les ongles et les cataractes.

Collyre de Brunet. Une dragme d'aloës hépatique, une once et demie de vin blanc, autant d'eau de roses blanches; l'aloës étant pulvérisé, on le met dans une phiole avec le vin blanc et l'eau de roses; on pose la phiole sur le sable chaud, et on y laisse la matière en digestion pendant douze heures, puis on filtre la liqueur. Ce collyre est recommandé pour la galle qui se forme sur les paupières, il déterge et il dessèche : on en imbibe un linge qu'on applique dessus.

Collyre de Charas. De la magnésie opaline en poudre très-subtile, de la tuthie préparée et du sel de Saturne (acétite de plomb), de chaque vingt-quatre grains ou un scrupule, des eaux distillées d'euphraise, de fenouil, de roses et de grande éclaire, de chaque une once; mêler le tout ensemble pour composer un collyre pour s'en servir en cette sorte : ayant fait tiédir de ce collyre, on en met quelques gouttes dans les yeux, plusieurs fois par jour; on y trempe aussi de petites compresses qu'on applique sur les yeux surtout pendant la nuit, et qu'on remouille de temps en temps du même collyre

dont on continue l'usage suivant le besoin. Charas dit en avoir vu très-souvent de merveilleux effets, tant pour dissiper la rougeur et les inflammations des yeux, que pour en consumer les taies, surtout dans leur commencement.

Collyre sec pour les taies des yeux. Des limaçons gris de vigne, séchés dans un pot de terre neuve, dessus un four ou dedans, après que le pain en aura été tiré; le mettre en poudre dont on soufflera souvent dans l'œil affecté.

Colophone (*Colophonia, seu pix graeca*). Thérébentine cuite dont il y a deux espèces : la première et la meilleure, est la thérébentine fine qu'on a fait bouillir ou cuire dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue solide, blanche et cassante. Elle est fort apéritive, résolutive, détersive, consolidante, narcotique. On en forme des pilules qu'on emploie ordinairement pour la gravelle, dans les maladies des reins et de la vessie, dans la toux, dans les ulcères des poumons et des autres viscères, dans la gonorrhée. La dose est depuis une dragme jusqu'à deux. On peut aussi s'en servir très-commodément dans les emplâtres; elle se dissout dans les choses grasses et huileuses. La seconde, qui est appelée *arcançon* ou *bray sec* dont on a parlé ci-dessus, n'a pas tant de vertu que la première.

Coloquinte (*Colocynthis fructu rotundo major*, Tourn. 107. *Cucumis colocynthis*, Linn.) Plante des Indes, rampante comme le concombre des jardins, portant des fruits du même nom, qui sont ronds, ovales, en forme de poires ou de pommes. Il y a une grande et une petite coloquinte.

Les fruits de ces deux espèces de coloquinte sont employés indifféremment; ils croissent dans plusieurs endroits du Levant d'où on les apporte à Marseille. Ces fruits sont semblables à des pommes dépouillées de leur écorce; elles sont légères, blanches, bien séchées, remplies de semences qui s'en séparent aisément, et qu'on rejette comme inutiles; le reste du fruit ou la pulpe est d'une amertume intolérable, et purge avec beaucoup de violence : aussi l'emploie-t-on rarement seule et sans préparation. On la met en poudre, en l'arrosant d'huile d'amandes douces, de peur que la poudre, en s'envolant, n'incommode ceux qui la préparent; on la mêle ensuite avec le mucilage de gomme adragant pour en former des trochisques, lesquels séchés se donnent depuis deux grains jusqu'à huit au plus; on les appelle *trochisques alhandal*. On tire aussi l'extrait de la coloquinte avec l'esprit-de-vin (alcohol), qui se donne depuis trois jusqu'à six grains.

Ce purgatif convient dans les maladies rebelles, comme

l'asthme humide, la sciatique, le rhumatisme, l'hydropisie, les vertiges, et les obstructions des viscères. Les correctifs de la coloquinte en infusion sont le vinaigre, l'eau-de-vie dans laquelle on a dissous la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), ou l'esprit-de-vin tartarisé (alcohol).

La coloquinte est un purgatif si efficace, que seulement en lavement il agit avec beaucoup de force. Des personnes, malades de coliques violentes occasionnées par des particules minérales de vert-de-gris attachées aux intestins, et qui venoient d'une fontaine de cuivre rouge mal étamée, leurs douleurs ne cédèrent qu'à des lavemens de coloquinte donnée à la dose de quinze, dix-huit grains. Il ne faut pas se tromper; car toute autre colique, excepté celle des peintres et des ouvriers qui travaillent sur les métaux, tels que les fondeurs, les plombiers, les broyeurs de couleurs, les passe-talons, c'est-à-dire les ouvriers qui vernissent les talons des souliers des femmes, seroit violemment irritée et augmentée par un semblable lavement.

La coloquinte entre dans la composition de plusieurs pilules et confections dont on se sert pour l'épilepsie, l'apoplexie, la léthargie, la galle, la vérole, la goutte sciatique, les rhumatismes.

Il faut, autant qu'il est possible, s'assurer de la bonté de l'estomac, quand on veut donner de la coloquinte par en haut; car si le malade vomit, ce qui arrive souvent, il ne faut en attendre que du mal; si au contraire ce remède passe, et agit sur les intestins et sur les glandes obstruées, on peut être assuré qu'il réussira. Il est la base de l'hiérapicra, remède efficace dans les fièvres intermittentes rebelles, surtout dans les fièvres quartes, lorsqu'il est aidé par le quinquina.

La coloquinte a donné le nom à l'*hiera-diacolocynthidos*: elle entre dans la confection hamech, dans les pilules cachectiques de Charas, dans les pilules iliaques de Rhasès, dans les pilules d'euphorbe et de sagapénum de Quercétan, dans celle *des deux* de la pharmacopée de Londres, dans l'extrait catholique de Sennert, dans le panchymagogue de Crollius et d'Arthman, dans l'extrait cholagogue et dans l'extrait catholique de Rolfinsius.

Concombre cultivé (*Cucumis sativus vulgaris*, Tourn. 104. *Cucumis sativus*, Linn. 1437.) Le concombre crud est fort indigeste, à cause du phlegme visqueux dont il est rempli; mais bouilli, il humecte, il rafraîchit, il adoucit, il tempère l'acrimonie des humeurs, il modère le trop grand mouvement du sang. On l'emploie dans les bouillons, dans

les lavemens. La chair de concombre, appliquée sur la tête, est un remède éprouvé contre la phrénésie.

La semence de son fruit est une des quatre semences froides et des plus rafraîchissantes; elle est abstersive, apéritive, diurétique, adoucissante, et humectante; on l'emploie, comme la précédente, dans les émulsions et dans l'eau de poulet émulsionnée, qu'on ordonne assez utilement dans les fièvres ardentes, dans les entrailles échauffées, dans la difficulté d'uriner, et dans la violente fermentation du sang et des humeurs.

On prend un poulet, on lui coupe les extrémités, on le vide et on l'écorche; on le remplit ensuite d'une once des quatre semences froides majeures: on y ajoute quelquefois une cuillerée de riz ou d'orge mondé, et une ou deux douzaines d'amandes, lorsqu'on veut le rendre plus humectant et plus nourrissant; on fait ensuite bouillir ce poulet dans quatre ou six livres d'eau, c'est-à-dire deux ou trois pintes, à la consomption du tiers: on coule le bouillon avec expression, et on en fait prendre aux malades trois ou quatre verres pendant la journée, entre les bouillons ordinaires.

Il seroit pourtant beaucoup mieux de faire l'eau de poulet tout simplement, et de la passer sur les semences pilées pour en tirer l'émulsion; car, en les faisant bouillir dans le corps du poulet, on en tire fort peu d'utilité.

Concombre sauvage (*Cucumis sylvestris*, *asinus dictus*, Tourn. *Momordica elaterium*, Linn. 1434.) Plante qui pousse plusieurs tiges grosses, rampantes à terre, remplies de suc, rameuses, velues, portant des feuilles semblables à celles du concombre cultivé, mais plus petites et plus blanchâtres. Son fruit est gros comme la moitié du pouce, et de la figure d'une olive. Pour peu qu'on le touche en le pressant, quand il est mûr, il se crève par la pointe, et il élance avec violence son suc et ses semences par tout le visage.

On emploie ordinairement le fruit dont on tire le suc, lequel épaissi par l'évaporation, est l'*elaterium* dont les anciens se servoient si familièrement: on substitue les feuilles de cette plante à son fruit pour cette préparation. C'est un violent purgatif, qu'on n'ordonne présentement que dans les vieilles maladies, lorsqu'il y a des obstructions invétérées à emporter, ou des matières verminèuses à détruire: la dose en est de douze à quinze grains. Le miel où le concombre sauvage a bouilli, se donne à une once ou deux au plus en lavement: il est excellent pour les personnes

sujettes aux vapeurs, et celles qui ne sont pas réglées. La poudre de la racine du concombre sauvage s'ordonne jusqu'à demi-dragme au plus, et on prescrit l'extrait de toute la plante à la même dose.

Les feuilles sont moins purgatives que la racine, et celles-ci moins que son fruit. C'est un puissant hydragogue que l'*elaterium*, qui incise et qui atténue, par ses particules âcres et salines, les viscosités qui s'amassent dans les couloirs.

Garidel avance que c'est un des plus sûrs remèdes pour évacuer les eaux contenues dans la cavité de l'abdomen; ayant cet avantage au-dessus des autres hydragogues, de rétablir le ressort des fibres relâchées, après avoir vidé les sérosités par les canaux excrétoires des glandes intestinales.

Lister le donne depuis un grain jusqu'à dix, dans la conserve d'absinthe, le cotignac, ou le vin d'Espagne.

Plusieurs modernes préfèrent à l'*elaterium*, l'extrait qu'ils tirent de la racine avec l'esprit-de-vin, qu'ils corrigent avec une teinture aromatique.

Le suc récemment exprimé du concombre sauvage est souverain pour amollir les tumeurs dures, dissiper les squirres et résoudre les écrouelles.

Suivant les observations de Rivière, les feuilles en cataplasme sont propres pour résoudre les tumeurs scrophuleuses : la racine a les mêmes vertus.

Garidel a éprouvé que les feuilles pilées et appliquées sur le cancer ulcéré, le détergent mieux qu'aucun autre remède.

L'*elaterium* entre dans l'extrait panchymagogue de Crollius, dans l'onguent Agrippa de Nicolas de Salerne, dans l'onguent Arégon du même auteur, dans celui de Arthanita de Mésué, et dans le diabotanum.

Confection *contre les vers*. On pulvérisera ensemble une once de *semen contra*, et demie once de rhubarbe; d'une autre part, demie once de sublimé doux, (muriate de mercure doux) : on mêlera les poudres, et on les incorporera dans demie livre de sirop de pourpier, qu'on aura fait cuire en consistance de miel, pour faire une confection, qu'on gardera pour le besoin, dans un pot de fayence, ou de verre, et non dans un vaisseau de métal, à cause du mercure qui pourroit s'y altérer. Elle est propre pour tuer les vers, et pour les évacuer doucement; elle empêche aussi leur génération. La dose est depuis un scrupule jusqu'à deux dragmes. Cette confection doit toujours être donnée en bol, et jamais en potion, de peur que le sublimé, qui est pesant, ne demeure dans les dents, et ne les ébranle.

Confitures *ou* Condits (*Condimenta, seu Conditus.*) Inventées pour conserver les parties des végétaux dans leur vertu, maintenir le bon goût des uns, et corriger l'âpreté des autres, tant pour les usages de la médecine, que pour les délices de la bouche. Quand on veut confire les plantes, ou leur parties, il faut les choisir bien nourries, et en leur vigueur. Si, par exemple, on veut confire les racines, on doit les tirer de terre au printemps, avant qu'elles aient poussé leur tige; car alors leur vertu est moins dissipée, et elles sont mieux nourries, plus succulentes et plus tendres. Les fleurs doivent être cueillies, quand elles sont encore en bouton, et la plupart des fruits, avant leur entière maturité.

Manière de confire les racines d'eryngium, et autres. Les racines d'*éryngium*, ou chardon à cent têtes, doivent être cueillies au commencement du printemps, et dès que l'herbe commence à paroître; il les faut bien laver, en ôter les superfluités, les fendre pour en ôter le cœur, et les faire bouillir dans une quantité raisonnable d'eau nette, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment attendries. Il faut alors les tirer de l'eau, les étendre sur un linge blanc, et avec ce linge, en bien sucer et essuyer l'humidité, puis les peler, et prendre un semblable poids de sucre fin, et le faire cuire avec la décoction de ces racines, en l'écumant de temps-en-temps, jusqu'à ce que le sucre ait acquis une consistance un peu plus épaisse que celle des sirops ordinaires. On mettra alors ces racines dans un pot de terre, et on y versera dessus le sirop tout chaud; quelques jours après on versera par inclinaison ce sirop dans une bassine, et on le recuira à petit feu, jusqu'à ce qu'il ait acquis la même consistance qu'il avoit la première fois, puis on le versera chaudement dans le pot sur les racines; quelque temps après, si le sirop se trouve encore décuit, on le recuira pour la troisième fois, et on le versera encore chaudement sur les racines; et lorsque le tout sera réfroidi, on couvrira bien le pot, et on gardera cette confiture pour le besoin. Si enfin ce sirop avoit besoin d'être recuit pour la quatrième fois, on y procédera de même qu'auparavant. La racine d'*eringium* est apéritive et diurétique; elle est aussi fort amie de l'estomac, du foie et de la rate; on peut la manger seule, ou user du sirop dans lequel elle est confite, ou la mêler dans les opiates, ou dans d'autres remèdes.

Nota. L'exemple de cette racine peut servir pour confire celles d'angélique, d'aunée, de bourrache, de buglosse, de chausse-

chausse-trape, de chicorée sauvage, de grande consoude, de scorsonère, et de plusieurs autres plantes, à toutes lesquelles on ôtera les superfluités, et non la petite écorce de dessus, dans laquelle très-souvent la plus grande vertu de la racine est renfermée; mais on se contentera seulement de les bien laver; on pourra confire entières celles qui n'ont point de corde dure dans le cœur, et qui ne sont pas bien grosses, et couper en tranches celles qui sont plus grandes et plus charnues, comme par exemple, celles d'aunée, soit qu'elles aient une corde dans le cœur, soit qu'elles n'en aient point.

Conserves (*Conservæ.*) Leur matière ordinaire sont les fleurs, et quelquefois les feuilles, les racines et les fruits des végétaux; elles diffèrent des confitures ou condits en leur consistance; car elles sont préparées en pâte, au lieu que les condits sont des fruits ou des racines cuits entiers, ou coupées par parties dans le sucre. Le nom de conserve leur a été donné, parce qu'elles ne sont faites que pour conserver les parties des végétaux dans toute leur bonté. On en fait de deux sortes, une liquide, et l'autre solide. La liquide est préférable à la solide, parce qu'il y entre moins de sucre; mais la solide est quelquefois plus agréable au goût.

Conserve d'*ache solide.* On cueille deux onces de sommités d'ache les plus tendres, lorsque la plante est dans sa vigueur; on les hache menu, et on les bat dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pulpe, qui, étant mise dans la bouche, s'y fonde. On fait cuire douze onces de sucre blanc dans de l'eau jusqu'à consistance de sucre rosat; on y mêle, hors du feu, l'ache pilée, puis ayant remis le mélange sur un petit feu, on le fait dessécher, jusqu'à ce qu'il soit assez dur; on le jette alors par morceaux sur du papier oint d'huile d'amande douce; c'est la conserve d'ache qu'on garde dans une boîte. Elle est propre pour exciter le crachat, fortifier les poumons, faciliter la respiration, chasser les vents, exciter l'urine et les mois, et résister au venin. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once.

Nota. Quand on veut faire une conserve d'ache régulière, liquide, moins agréable au goût que la solide, mais plus efficace, on procède comme on va dire de la conserve de capillaire.

Conserve *de capillaire.* Cette conserve doit être préparée dans les lieux où l'on a le véritable capillaire, et où il a beaucoup d'odeur et de vertu, comme dans les pays méridionaux. On a du véritable adiantum, du polytric, du

cétérac ; on en sépare la pédicule, et ce qu'il y a de dur ; on incise les feuilles, on les pile dans un mortier de marbre jusqu'à ce qu'elles soient bien en pâte, on y mêle alors le double de leur poids de sucre blanc, on pile encore le mélange, et l'on en fait une conserve qu'on met dans un pot pour la garder. C'est un bon remède pour les maladies de la poitrine et de la rate. La dose est depuis une dragme jusqu'à une demie once.

Comme les capillaires n'ont guère de suc, il ne s'y rencontre quelquefois pas assez d'humidité pour liquéfier le sucre ; il faut alors y mêler un peu de sirop de capillaires : il vaut mieux laisser fermenter cette conserve à l'ombre qu'au soleil, de peur que la chaleur ne la dessèche, plutôt que de la faire fermenter.

Nota. Les conserves de sommités d'absinthe, de feuilles d'alléluia, d'euphraise, de cochlearia, de fumeterre, de lierre terrestre, de marjolaine, de marrube blanc, de mélisse, de menthe, de rue, de *scordium*, de tamaris, etc. se font de la même manière que celle de capillaire ci-dessus.

Conserve *de fleurs de pas d'âne.* Prendre une demi-livre des fleurs de pas d'âne, belles et récemment cueillies dans leur vigueur, au commencement du printemps, les monder de leurs queues qu'on pile long-temps dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'elles soient en pâte ; on y ajoute une livre de sucre blanc en poudre, on bat encore le mélange jusqu'à ce qu'il soit bien lié ; c'est la conserve de tussilage. On la met dans un pot où il reste un tiers de vide, on bouche le pot, et on l'expose quelques jours au soleil pour faire fermenter la conserve. C'est un bon remède pour les maladies de la poitrine, pour le rhume, pour la phthisie, pour l'asthme. Cette conserve excite le crachat ; la dose est depuis une dragme jusqu'à trois.

Nota. On prépare de la même manière les conserves de fleurs de bétoine, de genest, d'hissope, de muguet, d'œillet, de pêcher, de primevère, de romarin, de rossolis, de sauge, de soucy, de tilleul.

Conserve *de fruits de cynorrhodon*, dits *grateçu.* Il faut avoir trois ou quatre livres de fruits de cynorrhodon bien rouges, des plus gros, lorsqu'ils sont en leur maturité, les ouvrir avec un couteau, en ôter les pepins et le coton qui sont dedans, les mettre dans une terrine, et les humecter avec de bon vin blanc ; on couvre la terrine et on la met à la cave, on l'y laisse deux ou trois jours jusqu'à ce que le fruit se soit amolli ; on l'écrase alors dans un mortier de marbre, et on en

tire la pulpe par un tamis renversé, on y mêle le double de son poids de sucre blanc en poudre, on met le mélange dans une terrine sur un petit feu, et on le fait cuire ou dessécher, l'agitant continuellement avec une spatule, jusqu'à ce qu'il soit en consistance convenable; c'est la conserve de *cynorrhodon*. Elle est propre pour arrêter le cours de ventre, et exciter l'urine : on s'en sert pour la gravelle, elle fortifie le cœur. La dose est depuis une dragme jusqu'à six.

Conserve *de racine d'aunée*. Prendre la quantité qu'on veut des racines d'aunée, les couper par morceaux, les mettre bouillir à petit feu dans ce qu'il faudra d'eau en un pot de terre couvert jusqu'à ce qu'elles soient molles, les retirer alors de la décoction, et les piler dans un mortier de marbre, les passer par un tamis, et ayant pesé la pulpe, on fait cuire dans la décoction le double de son poids de sucre blanc jusqu'à la consistance de sucre rosat : on le retire du feu, et l'ayant laissé un peu refroidir, on y démêle la pulpe, remuant avec une spatule jusqu'à ce que la conserve soit froide : on la verse dans un pot, et on la garde. C'est un bon remède pour les maladies de la poitrine; cette conserve excite le crachat : on peut s'en servir dans l'asthme, parce qu'elle atténue et discute les phlegmes qui embarrassent les fibres du poumon. Elle fortifie l'estomac, elle excite l'appétit, elle résiste au venin, elle guérit la gravelle. La dose est depuis une dragme jusqu'à trois.

Nota. On peut préparer de la même manière les conserves de toutes les racines moëlleuses, comme celles d'althæa, de grande consoude, et autres semblables.

Nota. Quand on veut connaître si le sucre est cuit en consistance de sucre rosat, il faut tremper une spatule dedans, et si en la retirant il se fait de longs filamens, il est comme il faut. Si, après que le mélange est fait, la conserve est trop liquide, il faut la mettre dessécher sur un petit feu, en la remuant toujours. On peut la renverser toute chaude dans un pot, mais il faut l'y laisser refroidir à découvert; car si on la couvroit étant encore chaude, l'humidité qui s'en élève en vapeurs seroit contrainte de retomber dessus, et elle la feroit moisir, au lieu qu'en la laissant refroidir découverte sans la remuer, il se forme dessus une petite croûte qui aide à la conserver.

Conserve *de roses, molle*. On prend des boutons de roses rouges avant qu'ils soient épanouis; on en sépare avec des ciseaux la partie blanche qu'on appelle *onglets*, on pèse une livre de ces boutons ainsi mondés, on les fait bouillir quelques

bouillons dans environ trois livres d'eau commune, on coule la liqueur, exprimant légérement les roses; on pile ces roses qui seront amollies, dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'elles soient en pulpe, et qu'elles se délayent entièrement dans la bouche; on fait cependant cuire dans la décoction coulée deux livres de sucre blanc jusqu'à consistance d'électuaire, et l'on y mêle exactement hors du feu avec un bistortier les roses pilées : on remet la bassine sur un très-petit feu, et en agitant continuellement la conserve, on fait consumer doucement l'humidité jusqu'à ce qu'elle ait acquis un consistance raisonnable, puis on la met dans un pot pour la garder. Elle est propre pour modérer la toux, arrêter les hémorragies, le vomissement, les cours de ventre, pour fortifier le cœur, l'estomac, et aider à la digestion. La dose est depuis une dragme jusqu'à trois; elle entre ordinairement dans les épithèmes solides.

Nota. On prépare aussi des conserves de roses pâles et de roses muscates; mais pour celles-là il ne faut point de feu, parce qu'il détruiroit leurs parties volatiles en quoi consiste leur vertu; il suffit de les piler dans un mortier de marbre avec le double de leur poids de sucre. Elles lâchent le ventre, mais en vieillissant elles perdent beaucoup de leur qualité. Les roses muscates, dans les pays chauds, sont fort purgatives.

Conserve *de roses, solide.* On met sécher des roses rouges mondées de leurs onglets, au soleil le plus ardent, afin qu'étant séchées en peu de temps, elles conservent leur couleur qu'elles perdroient en partie, si l'on employoit trop de temps à les faire sécher. On en pulvérise subtilement une once, on mêle dans la poudre avec une spatule de bois environ demie-dragme d'esprit de vitriol qui rend la conserve plus belle; on fait cuire douze onces de sucre fin dans quatre onces d'eau-rose jusqu'à consistance de tablettes, on le retire du feu, et l'on y incorpore avec une spatule de bois la poudre de roses vitriolées. Quand la matière est presque refroidie, on la jette par morceaux sur un marbre, ou sur un papier oint d'huile d'amandes douces, pour la laisser durcir, puis on la garde dans une boite en lieu sec; c'est la conserve de roses, solide ou sèche. On lui attribue les mêmes vertus qu'à la conserve de roses liquide, mais elle n'en a pas tant. Elle est bonne pour les délicats, car le goût en est agréable. On la porte dans la poche, afin d'en pouvoir user souvent pour le rhume, pour fortifier l'estomac, pour arrêter les cours de ventre.

Consoude grande, oreille d'âne (*Simphytum consolida major, flore purpureo*, Tourn. 138. *Simphytum officinale*,

Linn. 195.) Plante qui croît aux lieux humides, le long des ruisseaux, dans les prés; les fleurs sont purpurines ou blanches. Elle est tempérée entre le chaud et le sec, et une des principales vulnéraires; elle est mucilagineuse, incrassante, et même incisive, ce qui fait connoître qu'elle est composée de parties mixtes. Sa racine est consolidante, propre pour la phthisie, pour les fluxions de la poitrine, pour le crachement de sang, pour la dyssenterie, pour agglutiner les plaies, pour les fractures ou dislocations, pour les hernies. On s'en sert intérieurement et extérieurement.

Contrayerva (*Contra-yerva*, Linn.), appelée aussi *racine de drake*. Cette racine est apportée du Pérou, comme un contre-poison des plus assurés; aussi en porte-t-elle le nom spécialement. Hernandès s'étend beaucoup sur ses propriétés; il en ordonne une demi-dragme ou une dragme, selon les forces du malade et la grandeur de la maladie; on la fait prendre dans cinq ou six onces d'eau tiède, pour procurer la sueur; on réitère ce remède jusqu'à deux ou trois fois: il n'est pas seulement capable de préserver de la peste et de guérir les morsures de toutes sortes d'animaux vénimeux, il convient aussi dans les douleurs de tête, de côté, d'estomac, dans le rhumatisme et la sciatique. L'eau ou le vin dans lequel cette racine a infusé, bu tous les jours au repas, est un préservatif contre toutes sortes de maladies contagieuses, contre l'affection hypocondriaque et contre les vents. Il aide à la digestion et fortifie l'estomac; en un mot, cet auteur la préfère au bézoard et à la thériaque.

Quelques-uns mêlent cette racine en poudre avec le double de son poids de quinquina, pour la fièvre; d'autres la mêlent en dose proportionnée avec le double d'ipécacuanha, pour la dyssenterie.

La racine de contrayerva entre dans la poudre de la comtesse de Kent, et dans quelques autres compositions cordiales.

Coq de jardin (*Costus hortorum*, *seu mentha graeca*, *Tanacetum hortense*, *folio et odore menthae*, Tourn. *Tanacetum balsamita*, Linn. 1184.) On cultive dans les jardins cette plante qui a une odeur forte et agréable, d'un goût amer et aromatique. Elle est dessiccative, apéritive, anti-émétique, céphalique, anti-narcotique, vulnéraire, atténuante, discussive, abstersive et utérine; elle provoque les mois supprimés par l'impression des corps froids avec foiblesses des forces vitales, fortifie le foie, résiste à la malignité de l'*opium* et des autres poisons; elle fortifie le cerveau et les nerfs, elle chasse les vers contenus dans l'estomac et dans les intestins; elle est

bonne au vertige, à l'apoplexie, à l'asthme, à l'hydropisie, à la jaunisse, à la gravelle et difficulté d'uriner. La dose est jusqu'à deux dragmes, spécialement de la racine. Cette plante entre dans les potions vulnéraires avec succès, et son odeur avec sa saveur font juger qu'elle possède les mêmes vertus que l'absinthe.

Coq (*Gallus*), oiseau. (*Gallina*), poule, oiseaux domestiques fort connus. La poule, coupée vive par le milieu, s'applique utilement toute chaude sur la tête dans la frénésie, dans la céphalalgie, dans le délire, dans le transport du cerveau, dans les fièvres malignes, dans l'apoplexie, dans la léthargie, sur les morsures des bêtes vénimeuses, sur des charbons pestilentiels pour attirer le venin, et sur les plaies récentes pour étancher le sang. Une poule ou un coq plumés vifs autour du fondement, et appliqués sur les bubons et morsures vénimeuses, en attirent le venin, mais ils en meurent. La membrane intérieure du gésier de la poule étant séchée et pulvérisée, est employée pour fortifier l'estomac, pour aider à la digestion, pour arrêter le vomissement et le cours de ventre, pour exciter l'urine, et pour le calcul. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme dans un véhicule convenable à la maladie. La graisse de la poule amollit les duretés, elle adoucit, elle résout. La coquille d'œuf de la poule, desséchée et mise en poudre, est apéritive et propre pour la gravelle; la dose est de demi-dragme à une dragme. Le gosier de coq, torréfié et desséché, pris le soir avant souper dans du vin, empêche de pisser au lit involontairement. Le bouillon fait avec un vieux coq, est restaurant, nourrissant, fortifiant. Le blanc d'œuf de poule, battu jusqu'à ce qu'il devienne en écume et en eau, convient aux inflammations, et surtout à celles des yeux, pour arrêter le sang, pour agglutiner les plaies et les fractures avec le bol. Le jaune d'œuf est astringent; on en mêle dans les lavemens pour la dyssenterie et pour les autres cours de ventre : on le fait entrer dans les digestifs, dans les cataplasmes. Deux jaunes d'œufs durcis, mangés avec du vinaigre rosat, arrêtent les diarrhées les plus violentes, selon l'expérience de Vanhelmont et de plusieurs autres. La fiente de poule a les mêmes propriétés, mais moins efficacement que celle de pigeon; elle est spécifique à la jaunisse, à la colique, au calcul, et à la suppression de l'urine. Six à huit blancs de cette fiente, infusés dans du vin blanc, font crever les abcès intérieurs avec succès.

Coquelourde (*Pulsatilla folio crassiore et majore flore.*) Les feuilles et les fleurs de cette plante s'emploient comme

celles de l'herbe à éternuer ; elle est encore plus âcre, car, au rapport de Tournefort, la seule vapeur des feuilles broyées entre les doigts, et mises dans le nez, semble le brûler, et porter son action jusques dans le cerveau : c'est pour cette raison qu'il la croit propre aux dispositions soporeuses. Les feuilles pilées s'appliquent avec succès sur les vieux ulcères, surtout sur les blessures des chevaux.

Coqueret *ou* Alkékenge (*Alkekengi officinarum*, Tourn. *Phisalis alkekengi*, Linn.) On n'emploie que les baies ou fruits de cette plante ; on écrase dans un verre de vin trois ou quatre de ces fruits, qu'on fait prendre dans la rétention d'urine, et aux hydropiques. Le vin d'alkékenge, à la dose de quatre onces, pris tous les matins, est un remède très-utile à ceux qui ont la gravelle. On le fait ainsi : dans le temps des vendanges, on laisse cuver avec le moût une quantité de ces fruits à-peu-près égale aux raisins, puis on l'entonne, et on le conserve pour le besoin. Dans la colique néphrétique, quatre ou cinq fruits de coquerelles écrasés dans une émulsion ordinaire, soulagent les malades.

Dioscoride se servoit de ses fruits dans la jaunisse, aussi bien que dans la rétention d'urine. Le suc tiré par expression et clarifié, s'emploie à la dose d'une once dans les mêmes occasions : on le fait épaissir en consistance d'extrait qu'on donne à demi-once au plus. Brassavole assure qu'un malade qui souffroit de cruelles douleurs de néphrétique, fût guéri par l'usage du suc d'alkékenge. On en prépare des trochisques dont Lémery donne la description. Ces fruits entrent dans le sirop de chicorée et dans le sirop anti-néphrétique de Charas.

Coques de Levant (*Cocula, seu cocci orientales.*) Petits fruits, ou baies grosses comme des pois, de couleur obscure, presque rondes, qu'on envoie sèches des Indes orientales. Ces fruits doivent être choisis nouveaux, assez gros, pesans et bien nourris. On les pulvérise, et on les mêle avec du beurre pour chasser les poux ; on en frotte la tête en commençant par la racine des cheveux, et en montant jusqu'au sommet. Ils enivrent et endorment tellement les poissons qui en ont mangé, qu'ils paroissent comme morts, et on les prend facilement. Rivière recommande ces fruits contre la goutte, en cette sorte : coques de Levant et myrrhe, de chaque parties égales, mêlées avec du vinaigre, et les appliquer en cataplasme sur la partie malade.

Corail (*Corallum, seu coralliuni.*) Substance animale et minérale tout-à-la-fois, espèce de guêpier qui renferme une fourmillière d'insectes, qu'on trouve cachée sous les roches

creuses, en plusieurs endroits de la Mer Méditerranée. Il y en a de trois espèces, une rouge, la plus estimée de toutes pour la médecine, une blanche, et une noire qui est rare. On doit choisir le corail rouge, compact, uni, poli, luisant, haut en couleur. Le corail est dessiccatif, réfrigérant, astringent; il fortifie le cœur, l'estomac, le foie, purifie le sang, résiste à la peste, aux venins et aux fièvres malignes.

La manière ordinaire de s'en servir est de le réduire en poudre subtile, passée sur le porphyre, et d'en former ensuite de petits trochisques avec l'eau-rose; on les laisse sécher, et on les conserve pour le besoin : ils se réduisent facilement en poudre. On l'ordonne depuis vingt grains jusqu'à demi-gros dans les potions cordiales absorbantes; car le corail est un alcali très-propre à détruire et à corriger les acides qui épaississent le sang, et à rétablir sa fluidité naturelle lorsqu'elle est rallentie; et c'est en cela qu'il peut passer pour cordial et alexitère. On le donne rarement seul, mais ordinairement en bol ou en opiat avec d'autres ingrédiens astringens et absorbans. Le corail convient dans le cours de ventre, la dyssenterie, et les rapports aigres de l'estomac.

Il y a plusieurs préparations de corail, savoir : le sirop qui se fait avec le suc d'épine-vinette et le sucre; le sel qui est une solution de corail par le vinaigre qui le réduit en une poudre blanche; le magistère qui se fait par l'addition de l'huile de tartre (potasse mêlangée de carbonate de potasse en déliquescence) sur cette solution, qui occasionne la précipitation d'une poudre blanche semblable à la précédente. Toutes ces préparations, aussi bien que différentes teintures et sirops composés avec le corail et les drogues astringentes ou anodines, sont inférieures à la préparation simple dont on a parlé d'abord. Schroder recommande la poudre de corail pour cicatriser les ulcères, pour appaiser l'écoulement involontaire des larmes, et pour éclaircir la vue, en en mettant un peu dans les collyres.

Le corail rouge entre dans plusieurs compositions cordiales, comme l'antidote de Mathiole, la confection d'hyacinthe, dans la poudre de l'électuaire *de gemmis* de Mésué, dans l'*aurea alexandrina*, dans les trochisques de *karabé*, dans la confection thériacale de Mynsicht, dans l'électuaire de Gui de Chauliac contre la peste, etc. Il a donné le nom aux trochisques de corail de Nicolas, qui sont estimés pour fortifier le cœur et l'estomac, donnés à demi-gros : leur vertu vient autant des aromates et des plantes cordiales étrangères qu'on y emploie, que du corail qui n'y entre qu'en petite quantité.

Coraline, Brion, Mousse marine (*Corallina, seu muscus marinus.*) Espèce de mousse pierreuse qui se trouve attachée sur les rochers et sur les coquillages au bord de la mer. On doit la choisir entière, nette, de couleur verte, blanchâtre, d'une odeur assez forte. Elle est réfrigérante, dessiccative, astringente et incrassante. On l'apporte de divers endroits de la Méditerranée, surtout du Bastion de France; elle est aussi commune sur les côtes d'Angleterre. On la réduit en poudre fine et passée sur le porphyre, et on la donne depuis demi-dragme jusqu'à une en bol, avec la conserve d'absinthe ou de fleurs d'orange. C'est un excellent remède pour tuer les vers, et pour détruire cette matière qu'on appelle vermineuse; elle chasse les vapeurs, arrête les cours de ventre, et excite les mois.

La tisane de soldanelle et de coralline est utile aux hydropiques. Dans deux pintes d'eau bouillante, jeter deux poignées de racines et de feuilles de soldanelle mêlées ensemble, et une poignée de coralline; demi-heure ensuite la passer par un linge, en donner trois ou quatre verrées à demi-heure de distance, et entre elles un bouillon; si l'évacuation est abondante, on n'en prend que deux ou trois prises. La coralline est un absorbant analogue au corail.

Coriandre (*Coriandrum majus*, Tourn. 316. *Coriandrum sativum*, Linn. 367.) Plante annuelle originaire d'Italie, aromatique, forte, désagréable, dont la semence est seule en usage dans la médecine. Il faut la choisir nouvelle, grosse, bien nourrie, nette, bien sèche, blanchâtre, de bonne odeur et de bon goût. Elle est chaude, dessiccative, astringente, et célèbre dans la rélaxation de l'estomac; on en prend à la fin des repas pour faire bonne bouche, fermer l'estomac, et arrêter les rots et les vapeurs qui montent à la tête, aider à la digestion et chasser les vers. On a cru fort long-temps qu'elle avoit quelque chose de dangereux, et pour ôter cette prétendue mauvaise qualité, on la macéroit dans du vinaigre avant de s'en servir; mais présentement on en prend sans cette précaution: on n'en doit pourtant user que modérément.

Cormier *ou* Sorbier (*Sorbus*). Grand arbre rameux qu'on cultive dans les jardins; son fruit, appelé *corme* ou *sorbe*, ne mûrit point ordinairement sur l'arbre; on le cueille en automne, et on le met sur de la paille où il devient mou, doux, et agréable au goût, et bon à manger. Les sorbes sont réfrigératifs, dessiccatifs et astringens; ils sont propres principale-

nient avant la maturité, pour arrêter le vomissement, les hémorragies, les cours de ventre, et extérieurement pour refermer les plaies, en forme de poudre, les ayant fait dessécher au soleil ou au four. On les confit avec du miel.

Corne de cerf (*coronopus*, Tourn. *Plantago coronopus*, Linn. 166.) Plante qu'on cultive dans les jardins potagers, et qu'on mange en salade. Il y en a une espèce sauvage. La corne de cerf est astringente par le ventre, apéritive par les urines, vulnéraire, propre pour arrêter les cours de ventre et les hémorragies, bonne pour la colique néphrétique, pour la rétention d'urine, pour atténuer la pierre, pour déterger et consolider les plaies.

Cornouiller *ou* Cornier (*Cornus hortensis mas*, Tourn. 641. *Cornus mas*, Linn.) Arbre qu'on cultive dans les jardins, et qui est commun dans les bois. Ses fruits, appelés *cornouilles* ou *cornes*, sont réfrigératifs, dessiccatifs, astringens, et ils constipent. On fait dessécher ces fruits, puis on les pulvérise. La dose est jusqu'à une dragme, mais ils valent mieux en décoction qu'en poudre.

Le fruit du cornouiller appaise la soif par son agréable acidité, et convient dans l'ardeur de la fièvre. On prépare un électuaire avec la pulpe de ce fruit passée par un tamis; il est propre pour réveiller l'appétit, et dans la dyssenterie : la dose est depuis deux gros jusqu'à demi-once. On en fait aussi une marmelade ou une conserve, en y ajoutant du sucre : la dose en est double. On emploie les cornouilles sèches dans les tisanes rafraîchissantes.

Pour faire le vin des cornouilles, il faut, suivant Jean Bauhin, mettre dix livres de ces fruits dans cent livres de bon vin rosé, mêlées avec douze livres d'eau ferrée; on laisse fermenter le tout pendant quinze jours : après on le soutire, et on le met dans des bouteilles pour s'en servir dans le dévoiement. Le suc de cornouilles épaissi sans sucre, s'appelle *rob de cornu;* il a les mêmes vertus que le vin : la dose est de demi-once.

Costus indique *ou* arabique (*costus dulcis*; *costus amarus*). La plupart des anciens auteurs distinguent plusieurs espèces de costus; mais Clusius, après Dujardin, Bontius et Acosta assurent qu'il n'y a qu'une espèce de racine appelée *costus*, laquelle, de douce qu'elle est toute récente, devient plus amère avec le temps, qui altère aussi sa couleur blanchâtre, qui noircit lorsqu'elle est vieille. Les différens endroits plus ou moins éloignés d'où on l'apporte, ont aussi donné occasion

à ses différens noms; car elle vient dans la Syrie, dans l'Arabie et dans d'autres provinces de l'Asie; on en trouve dans les Indes et à la Chine.

La racine de costus se donne à demi-gros en substance et en poudre, et au double en infusion. Elle est apéritive, stomachique, hépatique, anti-scorbutique, et propre à emporter les obstructions; elle entre dans la thériaque et dans plusieurs compositions cordiales et alexitères.

Coton (*Gossipium frutescens semine albo*). Le coton croît en Egypte, en Syrie, dans les îles de Chypre et de Candie; et aussi abondamment dans les îles de l'Amérique. Sa graine est en usage dans les maladies du poumon; sa dose est depuis deux gros jusqu'à demi-once dans chopine d'émulsion, pour adoucir la toux et faciliter le crachement : elle est aussi astringente, et propre dans la dyssenterie et les cours de ventre. On la donne avec succès dans le crachement de sang.

Coudrier, *ou* Noisetier, *ou* Avelinier (*Corylus sativa sive vulgaris*, Tourn. *Corylus avellina*, Linn.) arbrisseau qui croît dans les bois, dans les haies, et qu'on cultive aussi dans les jardins. Les noisettes les plus grosses, les meilleures et les plus estimées, sont celles qu'on appelle *avelines*.

Les noisettes et les avelines sont d'une saveur agréable; elles sont nourrissantes et pectorales, étant assez remplies d'huile; cependant il en faut manger avec discrétion, car elles ne se digèrent pas aisément. Les chatons ou fleurs de noisetier sont astringens et propres dans les cours de ventre : quelques-uns prétendent qu'ils poussent les urines aussi bien que les fruits.

Le gui qui se trouve sur les coudriers et sur les chatons de cet arbre, donné depuis un scrupule jusqu'à demi-dragme en poudre, est un remède éprouvé pour l'épilepsie; mais il faut auparavant purger le malade avec un vomitif, et le purger après ce remède avec un purgatif convenable.

Un gros de la poudre de la coque du noyau, qui passe pour astringente, mêlée avec autant de poudre de corail, délayée dans cinq ou six onces d'eau de chardon-béni, ou celle de coquelicot, pour faire boire à ceux qui sont attaqués de pleurésie; c'est un remède très-utile pour ce mal, au rapport de Quercétan.

On croit que l'*oleum heraclinum* de Rulland paroît être celui qu'on tire par la distillation *per descensum*, du bois de noisetier. Il donne cette huile pour un excellent remède contre l'épilepsie et contre les vers : il calme aussi les douleurs des dents, étant fort anodin.

On tire encore des noisettes et des avelines une huile par expression, comme on fait des amandes et de plusieurs autres semences ; on prétend que cette huile est propre pour garnir les tempes de cheveux, et que les personnes chauves se trouvent bien de s'en frotter la tête. Elle est adoucissante, anodine et béchique, et utile dans les âcretés de la poitrine, lorsqu'elle est nouvelle, à la dose d'une demi-once ; elle adoucit la peau en resserrant les pores, et elle passe pour rendre le teint plus uni ; elle entre dans la composition de plusieurs pommades.

Courge *ou* Calebasse (*Cucurbita*). Plante qui pousse plusieurs tiges sarmenteuses, grosses comme le doigt, longues, rampantes à terre, ou s'élevant et s'attachant à des perches par ses tenons. Il y en a de plusieurs espèces qu'on cultive dans les jardins. La semence de courge est du nombre des quatre grandes semences froides, et on l'emploie mondée ou non mondée, comme les autres. Le fruit est humectant, rafraîchissant, adoucissant, et a les mêmes propriétés que le concombre, tant à l'égard de sa semence que de sa substance. Les feuilles vertes, appliquées sur les mamelles des nouvelles accouchées, leur font perdre le lait, selon Matthiole. L'eau distillée du fruit avant sa maturité, est propre aux inflammations externes des yeux, des oreilles et de la goutte ; et prise intérieurement, elle appaise les grandes chaleurs du corps. Son suc par expression fait la même chose. La chair de courge, pilée crue, et appliquée, appaise les inflammations et guérit les brûlures.

Couronne impériale *ou* Fritillaire (*Corona imperialis*, Tourn. 372. *Fritillaria imperialis*, Linn. 435.) Plante vivace et bulbeuse qu'on cultive dans les jardins. Sa racine est âcre, piquante, désagréable au goût, rougeâtre, et même vénéneuse, prise intérieurement.

Crapaud (*Bufo*, *sive rubeta*). Animal assez connu ; il est ou aquatique, ou terrestre ; le dernier est le plus usité en médecine, à cause qu'il contient plus de sel volatil que le premier. On perce au mois de juillet (messidor) les crapauds par la tête ou par le cou avec un bâton pointu, puis on les laisse sécher à l'air pour l'usage tant interne qu'externe. Kiperus faisoit sécher les crapauds à l'ombre, il leur coupoit la tête, et jetoit les intestins, puis il réduisoit le reste en une poudre très-subtile, dont il faisoit prendre le poids de douze ou quinze grains aux malades d'hydropisie ascite, avec autant de sucre, avec un merveilleux succès. On en peut donner jusqu'à trois ou quatre fois, pourvu qu'on mette trois ou quatre

jours d'intervalle entre chaque prise, parce que le remède est violent. Schroder assure avoir guéri parfaitement un hydropique désespéré avec la poudre de crapaud. Le crapaud desséché s'applique du côté du ventre, sur les charbons pestilentiels, après avoir été un peu macéré dans du vinaigre, pour en attirer le venin, ce qu'il fait si heureusement, qu'on le voit gonfler. Il arrête immanquablement l'hémorragie du nez, si on l'applique derrière les oreilles, ou si on le tient serré dans la main jusqu'à ce qu'il s'échauffe, si on le met sous l'aisselle, ou si on le pend au cou du malade. La cendre ou la poudre du crapaud desséché, semée sur la partie, a la même efficacité. Cette même cendre, ou le crapaud desséché, pendu au cou dans un nouet, en sorte qu'il touche la fossette du cœur, guérit sûrement l'incontinence d'urine causée par le déchirement du col de la vessie dans l'accouchement des femmes. La poudre de crapaud se fait par la trituration simple de l'animal desséché ; mais les crapauds calcinés sont les meilleurs. Trois ou quatre crapauds jetés vifs, bouillis pendant une heure dans une livre et demie d'huile d'olive, couler l'huile et la garder pour ôter les taches du visage, et déterger les ulcères invétérés.

Craye blanche (*Creta*). Terre dure et blanche, dessiccative, abstersive, emplastique ; on la donne quelquefois intérieurement dans l'ardeur d'estomac, ou le *soda* dans de l'eau de pourpier ou de trochisques. Son usage externe est pour dessécher les plaies et les ulcères. La craye, prise en poudre jusqu'à une dragme dans du lait de chèvre ou dans du vin, tue les vers, et les empêche de monter.

Craye rouge *ou* Rubrique. Espèce de terre rouge ou de craye, dessiccative et astringente. On s'en sert dans le crachement de sang et dans les emplâtres vulnéraires et dessiccatifs ; appliquée dessus les plaies, elle les déterge et les dessèche.

Cresson d'eau (*Sisymbrium aquaticum*, Tourn. 226. *Sisymbrium nasturtium*, Linn. 916.) Plante qui croît communément et facilement le long des ruisseaux, aux marais, proche les fontaines. Elle est chaude et dessiccative, atténuante et apéritive. Son usage principal est dans la gravelle, dans l'opilation de la rate, du foie, de la matrice, et dans le scorbut dont elle est le remède spécifique ; elle purifie le sang, elle aide à la respiration, elle est meilleure verte que sèche, parce que son sel volatil se dissipe aisément ; elle guérit la gratelle, si on s'en frotte ; on s'en sert dans les errhines pour exciter l'éternuement. Le suc de cresson est bon pour consumer la

polype, aussi bien que celui du pied de veau et de morelle. On en met une grosse poignée dans les bouillons apéritifs, auxquels on ajoute les écrevisses et les autres plantes apéritives ou hépatiques : ces bouillons purifient le sang en le rendant plus fluide, et soulagent les hydropiques et les hypocondriaques. Le lait où on l'a fait bouillir est excellent pour les maladies de la poitrine.

Forestus recommande l'usage du cresson aux personnes disposées aux affections soporeuses. Suivant Sennert, on tire un esprit du cresson d'eau, en le distillant au bain marie, après l'avoir pilé et laissé fermenter pendant huit jours avec un peu de levain ; on en donne une ou deux cuillerées. Simon Pauli, après Ambroise Paré, donne pour un spécifique contre la gale de la tête des enfans, les feuilles de cresson fricassées avec du sain-doux. Le cresson bouilli dans du lait, est excellent pour les maladies de la poitrine.

Cresson de jardin, dit Alenois (*Nasturtium hortense vulgatum*, Tourn. *Lepidium sativum*, Linn. 899.) Plante qu'on cultive dans les jardins. On se sert en médecine de sa feuille et de sa semence ; l'une et l'autre sont chaudes et dessiccatives, atténuantes, apéritives, abstersives ; l'usage principal sert dans l'enflure de la rate, le scorbut et le tartre mucilagineux des poumons. Le cresson alenois est spécifique contre les vers, et spécialement contre ceux du péricarde, suivant Hartmant. Gabelchoverus rapporte qu'une fille fut guérie des vers du cœur par l'usage des bouillons dans lesquels on mettoit du suc de cresson et d'ail, et macérer du raifort sauvage.

Le cresson alénois rétablit aussi les règles, et pousse l'expectoration : les émulsions faites avec sa graine font pousser la petite vérole, et sont sudorifiques : ces graines pilées et passées à la poêle avec du beurre frais ou du sain-doux, guérissent les dartres et la teigne ; elles entrent dans l'électuaire *micleta* de Nicolas d'Alexandrie, et dans les trochisques de capres de Mésué. Tournefort avance que le suc de cresson flétrit les polypes du nez, et les fait tomber, pourvu qu'on les en lave souvent.

Crête de coq (*Crista galli*, Tourn. 172. *Rhinanthus Crista galli*, Linn. 840.) Cette plante qui pousse des tiges carrées simples et de la hauteur d'un pied, croît dans les prés humides. On la place au nombre des plantes vulnéraires, et on la dit excellente pour guérir les fistules.

Croisette velue (*Valentia cruciata*, Linn. 1991.) Cette plante est commune dans les prés et dans les bois, elle

passe pour vulnéraire astringente ; et les gens de la campagne l'emploient avec succès pour les descentes des enfans, en appliquant dessus l'herbe pilée en cataplasme, et faisant boire sa décoction aux malades. La plupart des auteurs, entre autres Dodonée, Camérarius et Thalius, conviennent de cette propriété. Un auteur moderne assure qu'une fomentation faite avec cette plante, et répétée souvent sur la région du foie, guérit le squirre de ce viscère : on ne risque rien de l'éprouver.

Crystal de Tartre (*Tartrite acidulé de potasse.*) Faire bouillir dans beaucoup d'eau telle quantité de tartre blanc qu'il plaira, jusqu'à ce qu'il soit fondu ; passer la liqueur chaudement par une chausse d'hypocras dans un vaisseau de terre, et faire évaporer sur le feu environ la moitié de l'humidité ; mettre le vaisseau en un lieu frais pendant deux ou trois jours, ils se forme aux côtés de petits crystaux qu'on sépare ; faire encore évaporer la moitié de ce qui reste d'humidité, et remettre le vaisseau à la cave comme devant, et il se fera de nouveaux crystaux ; continuer ainsi jusqu'à ce qu'on ait tiré tout le tartre. Il faut faire sécher ces crystaux au soleil, et les garder. Le crystal de tartre est purgatif et apéritif ; il est propre pour les hydropiques, pour les asthmatiques, et pour les fièvres tierces et quartes. La dose est depuis demie dragme jusqu'à trois dragmes dans du bouillon, ou dans une autre liqueur appropriée. Quand on veut prendre le crystal de tartre en substance, il faut le mettre en pilules, ou en bols, avec quelque chose de liquide, ou bien le faire bouillir dans une liqueur ; mais il faut boire la liqueur bien chaude, car autrement le crystal de tartre se précipite au fond de l'écuelle.

Cubebes, poivre à queue (*Cubebae*) Petits fruits assez semblables au poivre noir qu'on apporte des Indes orientales, entre autres de l'île de Java ; quelques droguistes les appellent *poivre à queue* ou *poivre musqué*, soit à cause de leur figure, soit par rapport à leur saveur âcre et aromatique, mais plus douce et plus agréable que celle du poivre ; on en mâche pour corriger la mauvaise haleine. Il faut les choisir récentes, grosses, bien noires, aromatiques et âcres au goût. Elles sont chaudes et dessiccatives ; elles atténuent, discutent et fortifient les viscères, surtout le cerveau. Leur vertu est de prévenir l'apoplexie et la paralysie, les vertiges et les étourdissemens. Les cubèbes fortifient le cœur et l'estomac, ils aident à la digestion, et résistent à la malignité des humeurs ; ils font aussi cracher, et dégagent le cerveau : ainsi ils ne sont pas

seulement alexitères et céphaliques, ils sont encore salivans et stomachiques. La dose est en substance depuis six grains jusqu'à douze, et en infusion depuis une dragme jusqu'à une et demie. Leur huile distillée se donne à deux ou trois gouttes.

Les cubèbes ont donné le nom à l'électuaire *diacubèbes;* ils entrent dans le vinaigre thériacal, et quelques autres compositions alexitères. Quelques-uns leur substituent le poivre de la Jamaïque.

Cucuphes (*Cucuphae.*) Bonnets piqués, garnis de poudres céphaliques, qu'on applique sur la tête des malades pour fortifier le cerveau. Les demi cucuphes ne diffèrent qu'en grandeur : car ils sont remplis des mêmes remèdes ; ils sont faits pour ceux qui ont la migraine, ou quelqu'autre maladie qui ne tient qu'une partie du cerveau.

Cucuphe, ou *Bonnet piqué pour réjouir et fortifier le cerveau.* Cloux de gérofle, canelle, *calamus aromaticus*, *schœnantum*, iris, marjolaine, romarin, bétoine, sauge, stœchas, de chaque une dragme ; baies de laurier, storax, benjoin, gomme *tacamahaca*, de chaque demi dragme ; pulvériser grossièrement toutes ces drogues, répandre la poudre également dans du coton cardé, qu'on enveloppe de toile ou de taffetas, pour en former un bonnet ; on le pique par petits quarrés, afin que la poudre demeure en état. Ce bonnet piqué est propre pour réjouir et fortifier le cerveau, pour l'épilepsie, la léthargie, paralysie, apoplexie ; il raréfie, par ses parties subtiles, qui entrent par les portes du crâne, la pituite trop condensée, et il lui donne quelquefois cours par le nez ou par la bouche. On peut ajouter quatre grains d'ambre et autant de musc, aux drogues ci-dessus pour ceux qui ne sont pas sujets aux vapeurs.

Culen, *ou* Thé à foulon (*Psoralea glandulosa*, Linn.) Arbuste, originaire du Pérou, dont les jeunes branches sont couvertes d'une matière gluante, leur odeur est forte et aromatique ; la saveur des feuilles est aromatique et amère ; les feuilles sont employées en infusion en manière de thé contre toutes les maladies de la peau, et particulièrement contre la gale.

Cumin (*Feniculum orientale*, *Cuminum dictum*, Tourn. 311. *Cuminum cyminum*, Linn.) Espèce de carvi qu'on cultive en l'île de Malte, sous le nom d'*anis âcre*, d'où on envoie ici la semence sèche, laquelle est chaude et desiccative ; elle atténue, digère, résout, discute et convient à la colique venteuse, au vertige ; elle excite l'urine : une pincée

pincée dans un verre de vin est utile pour arrêter le vomissement et fortifier l'estomac. Trois gros dans trois verres de vin, étoient conseillés par les anciens pour la suffocation de matrice. On emploie ce cumin aux mêmes usages que le cumin cultivé, mais à moindre dose, parce qu'il est plus âcre. On doit choisir cette graine récente, bien nourrie, nette, entière, verdâtre, d'une odeur forte et désagréable.

Curcuma, *ou* Souchet de Indes, terre mérité. Safran des Indes (*Curcuma officinarum*, Tourn. 367. *Curcuma radice longa*, Linn.) la racine de cette plante est en usage en médecine : on l'apporte des Indes, de Bengala et de Malabar : elle croît aussi dans l'île de Saint-Laurent. Elle est assez semblable au gingembre, dont elle ne diffère que par la couleur jaune, qui la fait appeler des Portugais *Safran di Tierra*. Cette plante abonde en sel volatil huileux ; c'est un anti-scorbutique éprouvé ; elle est aussi apéritive, propre à pousser les mois, les urines, et à déboucher les viscères ; on l'emploie avec succès dans la jaunisse et dans l'hydropisie : la dose est d'un demi-gros en poudre, et d'un gros en infusion. La couleur jaune de cette drogue la rend utile aux teintures et à d'autres sortes d'ouvrages.

Cuscute, *ou* Augure de lin (*Cuscuta major*, *cuscuta minor*, Tourn. 652. *Cuscuta europaea et Epithymum*, Linn. 280.) Plante qui croît sur les autres herbes, particulièrement sur l'ortie, le lin et le houblon. On se sert de l'herbe avec ses fleurs, sur-tout de celle qui croît sur le lin. La semence entre dans certaine composition pour la rate. Cette plante est dédiée à la rate et au foie ; elle est chaude, sèche, abstersive, subastringente et apéritive ; on l'emploie dans les infusions et les décoctions apéritives, hépatiques et laxatives depuis une pincée jusqu'à trois pour une prise de six ou huit onces de liqueur. Elle corrige l'humeur mélancolique, et convient à la galle, à la jaunisse noire, et aux obstructions du foie et de la rate. L'eau distillée de toute la plante est merveilleuse contre les rougeurs du visage. Langius fait un sirop de cuscute éprouvé dans les fièvres chroniques. Comme la cuscute tire les vertus de la plante à laquelle elle est attachée, celle qui vient sur le lin est plus humide que les autres espèces ; celle qui croît sur le genêt convient à la rate ; celles du thym, appelée *épithym*, purge par les selles et par les urines ; et celle de dessus le houblon est salutaire aux maux de la rate.

Cyclamen, *ou* Pain de pourceau (*Cyclamen europeum*, Tourn. Linn. 207.) Plante ainsi appelée à cause de sa racine qui est ample et ronde comme un cercle, ayant la forme d'un petit pain que les pourceaux aiment beaucoup : elle croît dans les bois, dans les buissons à l'ombre. On se sert de sa racine que l'on cueille en automne ; elle est chaude et dessiccative, elle découpe puissamment, ouvre, déterge et fait éternuer. Son usage principal est dans la dureté de l'ouie, en infusion dans de l'esprit-de-vin (alcohol) : elle sert à chasser la pierre des reins, à guérir la jaunisse. On a éprouvé que l'eau distillée de la racine, bûe à la quantité de six onces avec une once de sucre, arrête aussitôt le sang fluant de la poitrine, de l'estomac ou de foie, et consolide les vaisseaux rompus s'il y en a. Son jus mêlé aux clystères, soulage efficacement les coliques et les tranchées. L'usage de la racine de cette plante est plutôt extérieur qu'intérieur.

Son suc, qui est extrêmement âcre, entre dans la composition de l'onguent de *Arthanita* auquel il donne le nom : cet onguent purge par bas lorsqu'on en frotte le bas-ventre, et fait vomir lorsqu'on en frotte l'estomac. Les purgatifs les plus violens entrent dans cet onguent ; il est très-résolutif, et propre pour les tumeurs squirreuses de la rate et du mésentère, lorsqu'il est appliqué sur ces parties : il tue les vers, et convient aux hydropiques.

La racine de *Cyclamen* étant fraîche, est utile pour fondre les tumeurs scrophuleuses. Quelques-uns, pour la rendre plus pénétrante, saupoudrent cette racine de sel ammoniac, après l'avoir écrasée ; et l'appliquent ensuite sur les écrouelles, et sur les autres tumeurs squirreuses ou plâtreuses.

Cymbalaire (*Cymbalaria vulgaris*, Tourn. 169. *Antirrhinum cymbalaria*, Linn. 851.) Cette plante qui croît contre les murailles humides, les pierres, etc. est astringente, et convient pour arrêter les pertes de sang.

Cynoglose *ou* Langue de chien (*Cynoglossum majus vulgare*, Tourn. 139. *Cynoglossum officinale*, Linn. 192.) Cette plante est commune dans les bois et au bord des chemins, proche des murailles à l'ombre ; sa racine et ses feuilles sont en usage, comme rafraîchissantes, dessiccatives, émollientes, pectorales, vulnéraires et astrigentes. Dans la dyssenterie, les cours de ventre, l'ardeur d'urine et la toux convulsive, la décoction, l'infusion et la tisane faites avec la racine, sont très-utiles : elles adoucissent les humeurs âcres, arrêtent les pertes de sang et toutes sortes

d'hémorragies ; elles dessèchent les ulcères intérieurs, et sur-tout ceux des prostates dans la gonorrhée virulente. On ajoute les feuilles dans les décoctions et dans les cataplasmes émolliens et résolutifs. La racine de langue-de-chien a donné le nom aux pilules de cynoglosse, dont la vertu est d'adoucir le sang et de provoquer le sommeil ; mais cette propriété est due à l'opium et à la semence de jusquiame, qui entrent dans ces pilules : la dose ordinaire de ces pilules est de quatre à cinq grains, dans lesquels il y a un grain ou environ d'opium.

Tragus recommande l'onguent fait avec le suc de langue-de-chien, un peu de miel de térébenthine, pour les gerçures et les tumeurs du fondement. La décoction de ses racines et les racines mêmes, appliquées en cataplasme, guérissent les tumeurs scrophuleuses. On s'est utilement servi de la racine, coupée par rouelle, qu'on a mis chauffer sous les cendres, enveloppée dans une feuille de chou ou de poirée, et appliquée sur le nombril, pendant douze heures environ, dans le frisson de la fièvre tierce.

Cyprès (*Cupressus.*) Grand arbre toujours vert, qui s'élève en pyramide, qui croît dans les bois montagneux, et qu'on cultive dans les jardins. Celui qui croît aux pays chauds rend de la résine par les incisions qu'on fait à son tronc.

On n'emploie ordinairement en médecine que les fruits appelés noix de cyprès, et dans les pharmacopées *nuclei vel pilulae cupressi*, *gabulae*, *galbuli*. Ces noix sont fort astringentes, mises en poudre à la dose d'un gros : elles sont aussi fébrifuges, et on les donne infusées dans le vin blanc à la manière du quinquina, sur-tout pour les fièvres quartes. Elles sont propres pour la dyssenterie, pour les hernies, pour arrêter les gonorrhées, pour le crachement de sang, la diarrhée, le flux d'urine involontaire prises en poudre à la dose d'un gros.

Houllier, et après lui Chesneau et Baricette, prétendent que les feuilles du cyprès sont bonnes pour la guérison des écrouelles, des tumeurs œdémateuses et des hernies. On met en poudre ces feuilles, on les arrose du vin du pressoir ou d'autre, pour en faire un cataplasme qu'on applique tous les jours sur la partie malade, jusqu'à parfaite guérison.

Cyprès (petit), *voyez* Aurone femelle.

D

Dattes (*Dactyli.*) Les dattes sont les fruits d'une espèce de palmier qui croît en Afrique et en Egypte. On emploie ordinairement les dattes dans les tisanes pectorales, au nombre de dix ou douze pour deux pintes d'eau, après les avoir mondées de leur noyaux. Elles sont propres dans les cours de ventre, comme adoucissantes et légèrement astringentes et détersives. Elles fournissent un aliment assez doux, lorsqu'elles sont fraîches et nouvelles : des peuples entiers s'en nourrissent dans l'Orient. La pulpe ou la chair des dattes, cuite dans l'hydromel, et passée par le tamis, est la base de l'électuaire diaphénic, dont la vertu purgative dépend de la scammonée et du turbith : sa dose est jusqu'à une once en lavement, plus communément qu'en potion.

Daucus de Candie, *voyez* Carotte sauvage.

Décoction (*Decoctio*) se fait, ou pour dissoudre les substances actives et utiles des mixtes dans une liqueur appropriée, ou pour cuire et ramollir les mixtes, ensorte qu'on en puisse tirer les pulpes. Pour procéder par ordre, lorsqu'il faut faire une décoction de plusieurs médicamens, on commence par les plus solides, tels que sont les bois; après on met les racines et les écorces, ensuite les fruits, après eux les herbes, les baies et les semences; les fleurs sont réservées pour la fin. On rape, on écrase, ou on incise bien menu les bois, les racines et les écorces, on fend les fruits, on incise les herbes, on brise les baies et les semences, et on met les fleurs telles quelles sont. Cette règle néanmoins n'est pas si générale, qu'elle n'ait ses exceptions; car un bois de substance spongieuse demande moins de cuite qu'une racine bien compacte; l'orge entière souffre autant de cuite que les bois; d'ailleurs les bois et les racines aromatiques ne peuvent pas souffrir une longue coction, sans que les meilleures parties se dissipent; les écorces, les fruits et les semences aromatiques ne demandent qu'une simple infusion; la racine de réglisse se met après les herbes, les capillaires en même temps que la réglisse, ou immédiatement après; les semences froides en même temps que les fleurs; la fleur de nénuphar souffre presqu'autant de cuite que les herbes.

Décoction *blanche de Sydenham*. On calcine de la corne de cerf en blancheur, on la pulvérise, et on en mêle deux

Consoude grande.

Cog.

Coqueret.

Coriandre.

Cornouiller.

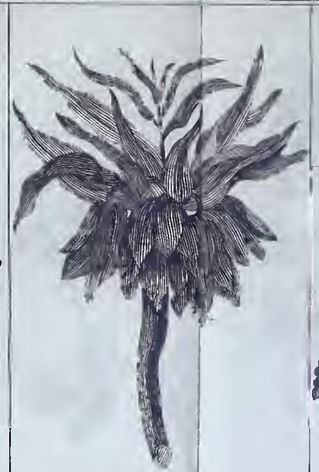
Couronne Impériale.

Cresson de Fontaine.

Cresson Alenois.

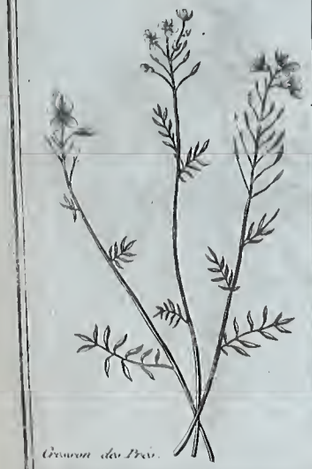
Cresson des Prés.

Cuien

Cuscute.

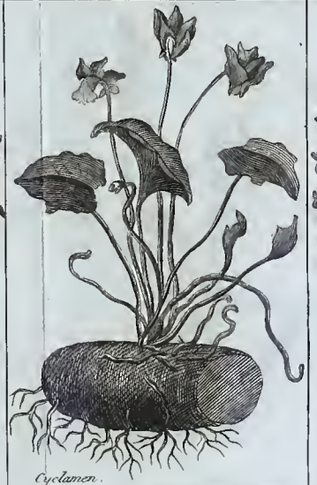
Cyclamen.

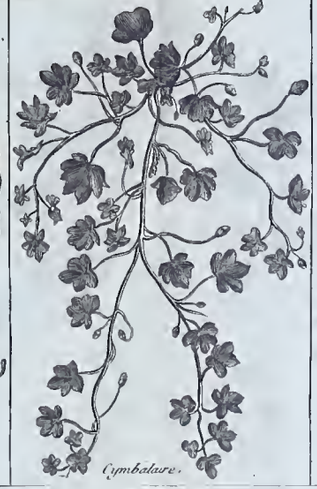
Cymbalaire.

Cynoglosse.

Petit Cyprès.

Dauene de Candie.

G. Bonnet Direxit.

onces avec autant de mie de pain blanc; on met bouillir le mélange dans trente-six onces d'eau, à la diminution du tiers; on coule la décoction, et on y dissout du sucre fin à la quantité qu'il lui faut pour lui donner un goût agréable, il n'y est pas nécessaire: on pourroit, en place de sucre, employer du sirop de grande consoude; il seroit plus convenable dans les maladies dans lesquelles on donne cette décoction, qui est en usage en Angleterre. Elle est propre pour la dyssenterie, la diarrhée, le ténesme, le crachement de sang, et la toux sèche. Il faut en user dans son boire ordinaire.

Décoction *détersive pour les lavemens.* Orge entière, son maigre, feuilles d'aigremoine, de renouée, de bouillon blanc et de plantain, de chaque demie poignée; roses, deux pincées, semence de lin, deux dragmes. Mettre bouillir ensemble dans trois chopines d'eau tous les ingrédiens confusément, jusqu'à ce qu'ils soient cuits; on coule la décoction avec expression pour s'en servir. Elle est propre pour arrêter le cours de ventre.

Nota. On fait quelquefois des décoctions détersives dans du lait, quelquefois dans du bouillon d'une tête de mouton cuite avec sa peau, et quelquefois dans du bouillon de tripes.

Décoction *émolliente pour les lavemens.* Feuilles de mauve, guimauve, pariétaire, violier de mars, mercuriale, seneçon, de chaque une poignée; fleurs de camomille et de mélilot, de chaque demie poignée; inciser les herbes, les mettre bouillir avec les fleurs dans six livres d'eau jusqu'à la consomption du tiers, retirer la décoction de dessus le feu; et quand elle est presque réfroidie, la couler. Elle amollit les humeurs, et les dispose à l'évacuation.

Nota. Si on veut que la décoction soit plus rafraîchissante, on y ajoute de la chicorée, du concombre, de la laitue, et du pourpier.

Décoction *pectorale ou stomachale.* Orge mondé demie once, jujubes et sebestes, de chaque une douzaine, raisins mondés de leurs pépins six dragmes, figues bien nourries, et dattes sans noyau, de chaque demie douzaine, feuilles de scabieuse et de pulmonaire, de chaque une poignée, hyssope, polytric, et fleurs de pas-d'âne, de chaque une pincée, réglisse deux gros; faire la décoction du tout dans trois chopines d'eau de fontaine réduite en bouillant sur un feu clair au deux tiers, suivant la manière ci-après. On fait bouillir un bon quart d'heure l'orge mondé dans l'eau, puis on y ajoutte les dattes, les raisins, les jujubes et les sebestes incisés. On fait bouillir ces fruits avec l'orge pen-

dant un nouveau quart d'heure, puis on y ajoute la scabieuse ; la pulmonaire et l'hyssope incisées ; on les y fait bouillir un nouveau quart d'heure, après quoi on y ajoute la réglisse raclée et bien écrasée, le polytric et le pas-d'âne ; et après leur avoir donné un petit bouillon, on ôte la décoction du feu, et on la coule, lorsqu'elle est à demie réfroidie.

Dénominations *usitées en médecine, expliquées.* Lorsqu'on trouve dans quelque recette les cinq racines apéritives ordonnées, il faut prendre celle d'ache, d'asperge, de *bruscus*, ou petit houx, de fenouil et de persil. Plusieurs autres racines sont aussi apéritives, et aussi en usage que celles-là, comme celles de *gramen* ou chiendent, d'arrête-bœuf, d'*eringium* ou chardon roland, de fougère mâle, de fraisier, de guimauve ; mais il a plu aux anciens de fixer ainsi ce nombre de cinq racines apéritives.

Les cinq capillaires sont l'*adiantum* blanc appelé *capillaire de Montpellier*, l'*adiantum* commun ou noir, le cétérac, le polytric, et le *salvia vita*, ou *ruta muraria*. On y ajoute une sixième espèce, qui est le *lingua cervina*, appelée ordinairement *scolopendre*.

Les herbes émollientes communes sont la bête ou poirée, la branc-ursine, la guimauve, la mauve, la mercuriale, la pariétaire, l'arroche, le seneçon, le violier de mars, et le lys.

Les quatre fleurs carminatives, ou propres pour chasser les vents, sont celles d'aneth, de camomille, de matricaire, et de mélilot.

Les trois fleurs cordiales, sont celles de bourrache, de buglose et de violette.

Les quatre grandes semences chaudes sont celles d'anis, de carvi, de cumin, de fenouil.

Les quatre petites semences chaudes sont celles d'ache, d'ammi, de *daucus*, de persil.

Les quatre grandes semences froides sont celles de citrouille, de concombre, de courge et de melon.

Les quatre petites semences froides sont celles de chicorée, de laitue, d'endive et pourpier.

Les cinq fragmens précieux sont la cornaline, l'émeraude, le grenat, l'hyacinthe et le saphir.

Les eaux céphaliques qui fortifient le cerveau sont celles de basilic, de jasmin, de mélisse, de romarin, de sariette, de sauge, de fleurs de bétoine, de calament, de marjolaine, d'œillet, d'orange, de pivoine, de primevère, de roses, de stœchas.

Les eaux ophthalmiques qui remédient aux maux des yeux sont celles de chélidoine, de morelle, de mouron à fleur rouge, de fenouil, de plantain, d'euphraise, de rue, de verveine, de fleurs de bluets, de chicorée sauvage, de roses.

Les quatre eaux anti-pleurétiques sont celles de chardon béni, de coquelicot, de pissenlit, et de scabieuse. On y pourroit joindre celles de bourrache, de buglose, de grateron; au défaut de l'eau de ces trois dernières plantes, leur jus pris à la quantité d'un verre, fait suer, et guérit la pleurésie; ce qui a été éprouvé plusieurs fois avec succès.

Les eaux pectorales qui fortifient la poitrine sont celles de bourrache, de buglose, de coquelicot, de capillaire, d'hyssope, de marrube blanc, de scabieuse, de tussilage, de violettes.

Les quatre eaux cordiales sont celles de buglose, de chicorée, d'endive et de scabieuse. On pourroit y joindre plusieurs autres eaux de la même vertu, comme celles d'alléluia, de cerises noires, de chardon béni, de mélisse, de *morsus diaboli*, d'oseille, de scorsonère, de souci, d'*ulmaria*.

Les eaux alexitères qui résistent aux venins et à la peste, sont celles d'angélique, de basilic, de citron, de genièvre, de lierre, de noix vertes, de gentiane, d'orange, de rue, de *scordium*, de scorsonère, de tormentille; elles sont aussi cordiales.

Les eaux stomachiques qui fortifient l'estomac sont celles de balaustes récentes, de menthe, de roses rouges.

Les eaux hépatiques qui fortifient le foie sont celles d'aigremoine, de capillaires, de chicorée, de fumeterre, de pourpier, de laceron, de roses blanches.

Les eaux spléniques qui fortifient la rate, sont celles de cuscute, de muguet, d'*hemionitis*, de pommes de reinette, de scolopendre, de tamaris, de thym, de fleurs de genêt, de houblon.

Les eaux néphrétiques qui fortifient les reins, et chassent par les urines les humeurs et phlegmes qui causent les obstructions et la gravelle, sont celles d'alkékenge, d'arrête-bœuf, de chèvre-feuille, de concombre, de gousses de fèves, de mauve, de melon, de raifort, de valériane.

L'eau d'*ulmaria* provoque la sueur, et celle de pourpier tue les vers.

Les trois huiles stomachiques sont celles d'absinthe, de coing et de mastic. On en trouveroit d'autres qui auroient encore plus de vertu pour fortifier l'estomac, comme celle de girofle, de laurier, de *macis*, de muscade.

Les trois onguens chauds, sont ceux d'agrippa, d'althæa et le nervàl.

Les quatres onguens froids, sont l'*album rhasis*, le cérat de Gallien, le *populeum*, et l'onguent rosat.

Les quatre onguens ordinaires aux chirurgiens, sont le *basilicum*, qui digère et mûrit, le vert des apôtres qui mondifie, le doré qui incarne, et le blanc qui cicatrise.

Les quatre farines, sont celles de fèves, de lupins, d'orge et d'orobe. On y joint souvent celles de fénugrec, de froment, de lentilles et de lin.

On ordonne plusieurs fruits au nombre qu'on désigne par *N*, ou par paire, désignés *par*. Lorsqu'on trouve divers médicamens décrits dans une même recette, et qu'après quelques-uns on trouve le mot de *ana*, ou *â â*, il faut entendre de chacun la quantité ordonnée. Par *s a* ou *ex arte*, il faut entendre, *suivant les règles de l'art*. Par *q s* il faut entendre, *quantùm satis*, c'est-à-dire, *autant qu'il en faut*.

Dictame de crête, *ou* Dictamne (*Origanum creticum*, *latifolium*, *tomentosum*, *seu dictamnus creticus*, Tourn. 199. *Origanum creticum*, Linn. 823.) Quoique cette plante ne croisse pas naturellement en France, elle est commune dans les jardins, elle est cordiale et emménagogue. Ses feuilles et ses bouquets de fleurs sont en usage pour les maladies du cerveau et des nerfs, pour celles de la matrice; car elle pousse les mois, les vidanges, et facilite l'accouchement laborieux, au rapport d'Hippocrate et de Pline qui croient qu'elle fait sortir le fœtus mort. Bauhin rapporte nne observation de cette nature. Quelques-uns l'emploient dans les fièvres. Les sommités fleuries échauffent et réveillent les forces vitales et musculaires; elles sont indiquées dans les maladies de foiblesses occasionnées par les humeurs séreuses, et particulièrement dans les maladies soporeuses et l'asthme humide, et sur la fin du rhume catharral. On donne cette plante en poudre depuis un demi-dragme jusqu'à une, et en infusion dans le vin blanc, depuis deux dragmes jusqu'à demi-once. On en donne aussi la teinture à la manière du thé.

Le dictame entre dans la thériaque d'Andromaque le père, et dans celle qui est réformée, dans le mithridat, l'orviétan, le diascordium, dans l'opiat de Salomon, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans la poudre *diaprassii* de Nicolas d'Alexandrie, dans la confection d'hyacinthe, et dans la poudre de l'électuaire de safran de mars de Bauderon.

Digitale (*Digitalis purpurea*, Tourn. 165. Linn. 866.)

Cette plante bisannuelle qui croît sur les montagnes et dans les lieux exposés au nord, n'est pas en ce pays d'un usage si familier qu'en Angleterre : Ray rapporte que les gens de la campagne s'en trouvent bien pour l'épilepsie : il faut être vigoureux et robuste pour s'en servir, parce qu'elle purge par haut et par bas avec violence. La manière de s'en servir est d'en faire bouillir deux poignées, avec quatre onces de polypode de chêne, dans suffisante quantité de bière pour une prise ; il faut en continuer l'usage pendant quelque temps, et en prendre deux fois la semaine, particulièrement quand l'épilepsie est invétérée. Parkinson assure aussi que l'onguent fait avec le suc de la digitale est propre pour les tumeurs scrophuleuses. Cette plante est vulnéraire ; on s'en sert beaucoup en Italie pour réunir les plaies et nettoyer les ulcères.

Dompte Venin (*Vincetoxicum*, Linn. 314. *Asclepias alba flore*, Tourn. 94.) Plante qui pousse plusieurs tiges pliantes et flexibles, qui croît dans les bois, aux lieux montagneux, rudes et sabloneux. On ne se sert guères que de sa racine en médecine, qui est chaude, hystérique, médiocrement dessiccative, atténuante, alexipharmaque, et très sudorifique. Son principal usage est dans la peste et les maladies venimeuses, dans l'obstruction des mois, dans la palpitation de cœur, la lipothymie. Sa décoction est efficace dans les maladies malignes, pour pousser la malignité dehors par les sueurs ; c'est aussi un spécifique incomparable dans l'hydropisie ascite et l'*anasarca*, et spécialement dans l'ascite, qu'elle guérit par les sueurs. La semence est recommandée contre le calcul. L'usage externe tant des fleurs, que de la racine et de sa semence, est pour modifier les ulcères sordides et malins, les morsures des bêtes venimeuses, et pour les ulcères des mamelles ; la prise de la racine est d'une dragme. On distille une eau de la plante entière, et on en fait un extrait avec l'esprit-de-vin.

Doronic (*Doronicum radice scorpii*, Tourn. 187. *Doronicum pardalianches*, Linn.) Cette plante qui croît sur les endroits élevés est de peu d'usage dans la pharmacie ; il n'est pas même prudent de s'en servir intérieurement, car les chiens et les autres bêtes à quatre pieds n'en mangent point sans danger : cependant Gesner a osé en faire l'expérience sur lui-même ; et on peut, après le témoignage de ce philosophe, en user hardiment : il s'en servoit avec succès dans l'épilepsie et le vertige, la mêlant avec le gui, la gentiane et l'*astrantia*. Quelques-uns, après Mathiole, la croient

propre aux morsures du scorpion, à cause de la figure de sa racine ; elle entre même dans la composition de quelques remèdes alexitères ; et Ray assure que les gens de la campagne s'en servent pour les vertiges.

On prétend que les danseurs de corde mangent souvent de la racine de doronic pour fortifier leur cerveau, et se garantir du vertige. La racine de cette plante est employée dans la poudre de l'électuaire *diambra* de Mésué, dans celle *diamargariti frigidi*, dans celle *diamoschi dulcis* de Mésué, dans l'électuaire *de gemmis* du même, dans le *philonium persicum*, et dans la poudre de l'électuaire *lœtificans* de Rhasis.

Doronic d'Allemagne, *ou* Arnica (*Doronicum*, *plantaginis folio alterno*, Tourn. 488. *Arnica montana*, Linn.) Cette plante est au nombre des vulnéraires apéritives, d'après Cartheuser, qui paroît en faire un grand cas dans les chutes et dans les contre-coups, lorsqu'il y a lieu de soupçonner du sang extravasé et épanché intérieurement. Il prétend que l'infusion de cette plante, et sur-tout des fleurs qui ont plus de vertus que les feuilles, est capable de diviser l'humeur épanchée, de la dissoudre, et de la faire sortir soit par les urines, soit par une sueur abondante. Il ajoute même que, dans le cas où le sang seroit extravasé et reporté dans l'estomac, il sortiroit par le vomissement ; et dans le cas où le sang seroit répandu dans les intestins, il sortiroit par le fondement ; enfin, qu'il pourroit sortir même par la partie blessée, si elle étoit ouverte.

Cette vertu, quelque merveilleuse qu'elle soit, n'est pas la seule ; l'*arnica*, selon le même auteur, est encore très-salutaire dans un grand nombre d'autres maladies, dans la gravelle, la néphrétique, la douleur de côté opiniâtre, la goutte, la paralysie, l'hydropisie dans son principe, la cachexie, les fièvres quartes opiniâtres, les épanchemens qui ne cèdent point aux remèdes ordinaires, les obstructions de la matrice, de la rate et des autres viscères, et même dans l'asthme, etc.

Il est bon d'ajouter que l'auteur recommande fort au malade, au cas que ses forces le lui permettent, de marcher dans sa chambre, et de ne pas rester au lit lorsqu'il a pris le remède à dose entière, parce que les douleurs qui ordinairement surviennent, sont moins vives en marchant qu'en restant couché.

Toute la plante est d'usage, la racine, les feuilles et la fleur ; mais la fleur a plus d'activité et de principe résí-

neux, ce sont ses termes. Une once de fleurs donne un gros et demi d'extrait résineux, et deux gros et un scrupule d'extrait gommeux ; tandis qu'égale quantité de feuilles ne fournit qu'un gros et douze grains d'extrait résineux, et deux gros et demi d'extrait gommeux.

L'herbe et les fleurs se donnent à la dose d'une ou deux pincées en infusion ou en décoction, mais préférablement en infusion dans l'eau bouillante. Sitôt que ce remède est pris, les malades sentent de grandes douleurs dans la partie malade, et sur-tout dans la région de l'estomac, avec une forte envie de vomir, des tranchées dans le ventre si vives, que les malades qui ne sont pas avertis de cet effet croient leur dernière heure venue : enfin tout se calme par une grande évacuation d'urines, de sueurs, ou même un vomissement et une évacuation par le bas.

Voilà ce qu'il y a d'essentiel sur l'usage de l'*arnica* dans le traité de Cartheuser. Nous croyons cependant qu'il faut rabattre beaucoup de cet éloge, et sur-tout de la dose du remède : puisqu'il abonde en principes actifs, qu'il excite des vomissemens, des tranchées, une grande agitation dans toute la machine, on doit en user avec prudence et commencer par une dose plus légère. Une plante sèche, sur-tout une plante aromatique âcre et chaude, doit se donner à petite dose, comme à celle de dix ou douze grains d'abord, en augmentant peu à peu. Les Allemands en général dosent un peu trop les remèdes, et sur-tout les purgatifs. On en donne dans les pertes de sang auxquelles les femmes sont sujettes, et véritablement la plupart de ces pertes viennent d'engorgement des viscères ; la circulation est interceptée, suspendue, ralentie ; les vaisseaux deviennent variqueux : et à quoi aboutiroient les remèdes astringens ? à augmenter l'engorgement, le resserrement, et par conséquent à augmenter l'hémorragie ou procurer un squirrhe, un dépôt, et bientôt un abscès, un ulcère, etc.

Double-feuille (*Ophris ovata*, Linn. 1340.) On trouve cette plante dans les bois humides : elle est vulnéraire, détersive, les gens de la campagne l'estiment pour les vieilles plaies et les ulcères. Ils font infuser toute la plante, racine et feuilles dans l'huile d'olive, et s'en servent ensuite comme d'un baume : quelques-uns la pilent sans tant de façons, et l'appliquent dessus le mal.

Douce-Amère, *ou* Morelle rampante (*Dulca mara, seu Solanum scandens*, Linn. 264.) Espèce de morelle qui pousse des sarmens longs ordinairement de deux ou trois pieds.

Elle est chaude, diurétique, anodine, fébrifuge, pulmonique, et tue les vers. Ses feuilles et ses baies sont dessiccatives, digestives, détersives, résolutives, propres pour les obstructions du foie, pour les hernies, pour ceux qui sont tombés de haut, pour dissoudre le sang caillé, étant prises en décoction, ou autrement. On l'emploie en forme de cataplasme sur la tumeur des mamelles causée par la coagulation du lait : le suc efface les taches du visage. Cette plante purge quelquefois violemment par les selles, et par les urines qu'elle rend noires.

E

Eaux distillées. Comme la distillation des eaux est nécessaire dans la pharmacie ordinaire, il ne sera question que de celles qui en dépendent.

La distillation est une raréfaction et une exaltation des parties humides, et les plus essentielles des mixtes, réduites par le feu en vapeurs, lesquelles étant montées au chapiteau de la cucurbite, et y trouvant du rafraîchissement, se condensent en goutte qui descendent dans le récipient.

On fait les distillations, afin de séparer les substances les plus pures des mixtes, et pour les conserver sans qu'elles se corrompent.

On divise les eaux distillées en simples et en composées ; les simples sont celles qu'on tire de la plante sans addition, comme l'eau de plantain, l'eau de roses, l'eau d'oseille. Les composées sont celles où il entre plusieurs espèces d'ingrédiens, comme l'eau alexipharmaque, l'eau de mélisse magistrale, l'eau vulnéraire ou d'arquebusade et autres.

On doit autant qu'on peut, employer les vaisseaux de verre ou de terre pour la distillation des eaux ; mais quand ces vaisseaux ne sont pas assez grands pour beaucoup de matière qu'on veut distiller à-la-fois, il faut se servir de vaisseaux de cuivre, étamés en dedans.

Il y a deux sortes de distillations, une qui se fait *per ascensum*, et l'autre *per decensum*. La première est la plus ordinaire, quand on échauffe la matière par dessous. La seconde, est quand on met le feu sur la matière qu'on veut échauffer ; alors la vapeur qui en sort ne pouvant point s'élever, se précipite au fond du vaisseau.

Comme les mixtes, dont on tire les eaux, sont de différentes substances, les unes volatiles, et les autres fixes, les unes aqueuses ou phlegmatiques, les autres sèches et salines, il faut se servir de moyens différens pour enlever par la distillation autant qu'il se peut de leurs parties essentielles.

Les eaux distillées peuvent être gardées plusieurs années sans qu'elles se corrompent, parce qu'on en a séparé par la distillation les substances fermentables qui pourroient les faire gâter; mais on doit les renouveller toutes les années, parce que la vertu qu'elles ont tirée de la plante, se détruit beaucoup dans l'hiver.

Eau *Alexipharmaque*, c'est-à-dire, *qui résiste au venin, en fortifiant la nature.* Ecraser dans un mortier le mieux qu'il se pourra, deux onces de noix avec leurs écorces dans le temps qu'elles sont bien tendres, comme au mois de juin (prairial); choisir les herbes de chardon béni, de mélisse, de rue, de scabieuse, et de *scordium*, de chaque aussi deux onces, dans leur plus grande vigueur; les inciser, et les piler jusqu'à ce qu'elles soient bien en pâte. On les mêle avec les noix, et l'on met le mélange dans une cucurbite de verre ou de grès, on l'humecte avec ce qu'il faut de bon vin blanc, on couvre la cucurbite avec son chapiteau; on laisse la matière en digestion pendant vingt-quatre heures, puis on fait la distillation au bain-marie, et on garde l'eau dans une bouteille bien bouchée. Elle est propre pour résister au venin, à la malignité des humeurs, pour préserver de la corruption, pour chasser par la transpiration. La dose est depuis une once jusqu'à quatre.

Eau *alumineuse de Liébaut.* Suc de plantain, de pourpier et de verjus, de chacun douze onces : y mêler douze blancs d'œufs, et douze onces d'alun de roche pulvérisé; mettre le mélange dans un alambic de verre, et en faire distiller l'humidité au feu de sable. Cette eau est fort propre pour nettoyer les plaies et les ulcères; comme il ne monte que le phlegme de l'alun (sulfate alumineux); par cette distillation, si on veut rendre l'eau plus forte, on y dissout deux dragmes d'alun.

Eau *anti-néphrétique.* Deux livres de pariétaire cueillie à une vieille muraille, et une livre d'oignons blancs, hacher le tout ensemble, le mettre dans du vin blanc, le laisser en digestion dix ou douze heures, puis faire distiller le tout. Prendre trois matins de suite demi verre de cette eau à jeun, puis en prendre aussi une fois chaque mois à jeun

dans le déclin de la lune. User ordinairement de bouillons rafraîchissans, et s'abstenir de manger trop salé.

Eau d'*absinthe*. D'une bonne quantité d'absinthe vulgaire verte, récemment cueillie pendant qu'elle est dans sa plus grande vigueur, en prendre les feuilles qu'on coupe, et qu'on écrase bien dans un mortier; on en emplit environ la moitié d'une grande cucurbite de cuivre étamée en dedans, on fait cependant une forte décoction d'autre absinthe; on la coule toute bouillante, et l'on en verse sur l'absinthe pilée, ou bien de l'eau distillée de la même plante de l'année précédente, ce qu'il en faut pour la bien humecter, de peur qu'elle ne s'attache au fond du vaisseau : on bouche exactement la cucurbite, et on laisse la matière en digestion deux jours, après lesquels on débouche le vaisseau, on le place dans un fourneau, on adapte dessus la tête de mort avec son réfrigérent, on y joint un récipient; on lutte les jointures, et par un feu modéré on fait distiller environ la moitié de la liqueur; on laisse alors réfroidir les vaisseaux, on les sépare, on exprime ce qui est demeuré dans la cucurbite, et l'on y met distiller le suc comme auparavant, jusqu'à ce qu'il n'en reste que deux ou trois livres, et on garde l'eau distillée dans des bouteilles bien bouchées.

Elle est propre pour inciser, atténuer la pituite, fortifier l'estomac, exciter l'appétit, aider à la digestion, provoquer les mois, abbatre les vapeurs, et tuer les vers. La dose est depuis demi-once jusqu'à quatre onces.

On peut faire sécher le marc exprimé, et le brûler avec beaucoup d'autre absinthe. On met tremper les cendres dans de l'eau chaude, pour en faire une lessive, laquelle étant bien filtrée, on en fait évaporer l'humidité dans une terrine de grès, ou dans un vaisseau de verre au feu de sable; il reste un sel qu'on garde dans une bouteille bien bouchée, c'est le sel d'absinthe.

Il est fort apéritif, propre pour lever les obstructions du foie, de la rate, du mésentère, pour exciter l'urine, pour la jaunisse, l'hydropisie, les mois retenus. La dose est depuis six grains jusqu'à demi-dragme, délayé dans de l'eau d'absinthe.

On peut clarifier la liqueur demeurée au fond de la cucurbite après la distillation, et en faire évaporer l'humidité jusqu'à consistance de miel, ce sera l'extrait d'absinthe, qui est apéritif, et propre pour les maladies hystériques. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, délayée dans sa propre eau, ou pris en bol.

On peut faire encore une eau d'absinthe plus spiritueuse, en arrosant ou humectant l'absinthe pilée avec du vin blanc, et la mettant distiller au bain-marie ou au bain de vapeur.

Nota. Par les mêmes méthodes on tire les eaux, les essences, les extraits, et les sels de toutes les plantes odorantes suivantes : l'ache, l'armoise, l'auronne, le basilic, la bétoine, la camomille, le coq de jardin, le cerfeuil, le calament, le fenouil, le genièvre, l'hyssope, le laurier, la lavande, le marrube, la matricaire, le mélilot, l'origan, le persil, le pouliot, le romarin, la sabine, la sarriette, le serpolet, la mélisse, la menthe, la marjolaine, la rue, la tanaisie, la sange, le *scordium*, l'yèble.

Eau *de baies de genièvre.* On pile bien dans un mortier quatre livres de baies de genièvre des plus grosses, mûres, nouvelles, ou cueillies dans l'année; et on les met dans une grande cucurbite de cuivre, on verse dessus six pintes d'eau chaude, on place le vaisseau dans un fourneau, on y adapte sa tête de mort étamée en dedans avec son réfrigérent et son récipient, on lutte les jointures, et on laisse la matière en digestion pendant trois jours : on la fait ensuite distiller par un feu de charbon assez fort; il sort dans le récipient, de l'eau spiritueuse, et un peu d'huile qui nagera dessus. Quand le récipient est plein, on le retire, et on sépare, par le moyen d'un petit coton, l'huile éthérée (huile volatile), qui nage dessus; on la garde dans une bouteille bien bouchée.

Elle est propre pour fortifier le cerveau et l'estomac, pour atténuer la pituite grossière, pour la pierre, exciter l'urine, pour la douleur néphrétique, la colique venteuse, tuer les vers, résister à la corruption, et le scorbut. La dose est depuis une goutte jusqu'à six. L'eau a les mêmes vertus. Sa dose est depuis une once jusqu'à six.

On peut mettre à la presse ce qui est demeuré dans la cucurbite; et ayant passé la liqueur exprimée au travers d'un blanchet, on en fait évaporer l'humidité à petit feu, jusqu'à consistance de miel épais; c'est l'extrait (extractif) de genièvre, que quelques-uns appellent *theriaca germanorum.*

Il est propre pour fortifier l'estomac, exciter l'urine et les mois, pour abattre les vapeurs, et résister au venin. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

On peut encore faire une eau spiritueuse de genièvre, en humectant les baies concassées, avec du vin blanc, ou avec de l'eau-de-vie, et mettant distiller la matière au bain-

marie, ou au bain des vapeurs; mais alors on ne retire point d'huile séparée, parce qu'elle aura été rectifiée et dissoute par l'esprit-de-vin (alcohol.)

Nota. On peut distiller de la même manière tous les mixtes secs, odorans, comme baies, semences et bois. On fait aussi un ratafia de baies de genièvre dont on parlera.

Eau, *de bluets*, *ophthalmique*, dite *casse-lunettes*. Prendre trois livres de fleurs de *cyanus*, qu'on appelle *bluets*, ou *barbeaux*, récemment cueillies en leur vigueur, les écraser avec leurs calices dans un mortier de marbre, avec ce qu'il faut d'eau de neige pour les bien humecter, les mettre dans une cucurbite de verre ou de grès; et y ayant adapté un chapiteau et un récipient, laisser digérer la matière par une chaleur lente au bain-marie pendant un jour, puis en faire distiller l'humidité, on expose quelques jours au soleil l'eau distillée dans une bouteille débouchée, puis on la garde.

Elle est propre pour les inflammations et pour les autres maladies des yeux; elle les rafraîchit, et elle en raffermit les fibres. On s'en sert pour les vieillards, et on l'appelle *eau de casse-lunettes*, parce qu'en éclaircissant la vue, elle empêche qu'on n'ait besoin de lunettes: il en faut faire souvent tomber quelques gouttes dans les yeux.

Eau *de canelle.* Choisir demie livre de bonne canelle bien piquante, la concasser; et la mettre dans une cucurbite de verre ou de grès, verser dessus trois chopines de bon vin blanc; adapter un chapiteau à la cucurbite avec son récipient, lutter exactement les jointures avec de la vessie mouillée, laisser la matière en digestion pendant deux jours, placer ensuite la cucurbite au bain-marie, et faire distiller toute l'humidité; on a une eau blanche qu'on garde dans une bouteille bien bouchée.

Elle est bonne pour fortifier le cœur, l'estomac et le cerveau; elle chasse et dissipe les vents, elle aide à la digestion, elle se prend depuis une dragme jusqu'à une once.

Eau *de fraises.* Bien écraser dans un mortier de marbre, et les mettre dans une grande cucurbite de verre, qu'on place au bain-marie, quatre ou cinq livres de fraises mûres, y adapter un chapiteau et un récipient, luter les jointures, et, par un feu assez fort, faire distiller ce qu'on peut de l'humidité du fruit, et c'est l'eau de fraises.

Elle est bonne pour fortifier le cerveau, le cœur, pour purifier le sang. La dose est depuis une once jusqu'à trois.

On fait de l'eau de fraises par plusieurs autres méthodes; les

les uns laissent fermenter le fruit écrasé pendant trois ou quatre jours, afin que ses principes s'exalent avant la distillation. Les autres humectent leurs fraises écrasées avec du vin blanc, pour rendre l'eau plus spiritueuse et plus apéritive. Les autres les humectent avec du lait d'ânesse, pour rendre l'eau plus propre à l'embellissement de la peau.

Nota. On peut tirer les eaux de tous les autres fruits succulens, en la manière de l'eau de fraises; savoir d'abricots, de baies de sureau, de cerises, de *berberis*, de citrons, de citrouilles, de coings, de concombres, de cronouilles, de courge, de melons, de mures, de baies de morelle, de baies d'yèble, de nèfles, d'oranges, de pommes, de prunes, de pèches, de sorbes.

Eau *de frai de grenouilles.* On ramasse au printemps, vers le mois de mars, (ventose), la quantité qu'on veut de frai de grenouilles bien pur, qui soit assez condensé ou épais, et qui ait peu d'odeur; on en fait distiller l'humidité au bain-marie, en la manière ordinaire, et on expose l'eau distillée au soleil pendant sept ou huit jours, puis on bouche la bouteille.

Crollius décrit une autre manière de distiller l'eau de frai de grenouilles sans feu. On remplit un ou plusieurs sacs de toile de frai de grenouilles bien conditionné, comme devant, on les suspend, les attachant à quelque poteau, on les y laisse longtemps, et l'on y reçoit la liqueur claire qui en découle, jusqu'à ce qu'on en ait assez; on met cette liqueur dans des bouteilles de verre, et on l'expose au soleil, elle s'y purifie, et il s'y fait un sédiment mucilagineux; on sépare l'eau claire par inclinaison, jetant le sédiment, et on la remet au soleil pour la faire encore purifier; on continue de même jusqu'à ce qu'elle soit claire comme de l'eau commune, alors on la garde; mais elle ne se conserve pas si longtemps que celle qui est distillée par le feu; à la vérité elle doit être meilleure pour le rafraîchissement et pour l'embellissement de la peau.

L'eau de frai de grenouilles est fort rafraîchissante, condensante, propre pour les hémorrhagies, pour calmer la douleur de la goutte, les cancers, les érésipèles, et les autres rougeurs de la peau. On l'applique extérieurement avec des linges, on s'en sert aussi pour décrasser le visage.

Nota. On distille, comme le frai de grenouilles, le lait, la cervelle humaine, le sang, le miel, la manne, la fiente de vache au mois de mai, (floréal), dont l'eau est appe-

lée de *millefleurs*, l'urine, l'eau de pluie, la rosée de mai, (floréal).

Eau *de gentiane composée*. On coupe par petits morceaux une livre et demie de racine de gentiane bien choisie, et on la met dans une cucurbite de vers ou de grès, avec cinq onces et demie de feuilles et fleurs de petite centaurée écrasée, on verse dessus douze livres d'excellent vin blanc, on bouche bien le vaisseau, et on le place dans du fumier chaud, ou au bain-marie tiède, pour y laisser la matière en digestion pendant huit jours; ensuite on débouche la cucurbite, on adapte dessus un chapiteau de verre avec son récipient; et ayant lutté exactement les jointures, on fait distiller la liqueur au feu de sable, et on garde l'eau distillée dans une bouteille bien bouchée.

Elle est fébrifuge, propre pour résister au venin, pour purifier le sang. La dose est depuis demie once jusqu'à trois onces.

Eau *de la Reine d'Hongrie simple*. Des fleurs de romarin nouvellement cueillies en leur vigueur, on en remplit la moitié d'une cucurbite de verre, on verse dessus de l'esprit-de-vin jusqu'à ce qu'il surpasse de deux doigts les fleurs, on couvre la cucurbite de son chapiteau, et on laisse la matière en digestion pendant trois jours; ensuite y ayant adapté un récipient, et lutté exactement les jointures, on fait la distillation au feu de sable, et on garde l'eau distillée dans une bouteille bien bouchée pour le besoin.

Elle est bonne pour la paralysie, apoplexie, léthargie, palpitations, maux de cœur et d'estomacs. La dose est depuis une dragme jusqu'à trois. On s'en sert aussi extérieurement pour le mal de dents, la brûlure, humeurs froides, contusions, pour fortifier et raffermir les membres débilités, pour les vapeurs, étant mises au nez, aux tempes, aux poignets, et pour la gangrène.

Nota. On mêle avec les fleurs, des feuilles de romarin pilées et écrasées, si on veut rendre l'eau plus forte. Il ne faut pas pousser le feu trop fort dans cette distillation, de peur que l'eau, qui est tout esprit, ne sorte par les jointures, et que les fleurs ne s'attachent au fond de la cucurbite, et ne donnent à l'eau une odeur d'empyreume.

Quand on a fait distiller environ les deux tiers de la liqueur, il est à propos de faire cesser le feu, de laisser réfroidir les vaisseaux, de les séparer, de mettre à la presse ce qui est demeuré dans la cucurbite, pour en tirer la liqueur, qu'on remet distiller seule, comme devant. Cette dernière

eau, qui contient les parties les plus phlegmatiques, n'a pas tant de force que la première; mais elle ne laisse pas d'avoir beaucoup de vertu.

Eau *de limaçons*. On lave des limaçons vivans avec leurs coquilles, puis on les écrase dans un mortier de marbre; on les met dans une grande cucurbite de verre, qu'on place au bain-marie, on verse dessus deux livres de lait d'anesse, nouvellement trait, sur trois livres de limaçons; on brouille bien le tout avec une spatule de bois; et ayant adapté sur la cucurbite son chapiteau avec son récipient, et ayant lutté les jointures, on laisse la matière en digestion pendant douze heures, puis on en fait la distillation; on expose l'eau distillée pendant plusieurs jours au soleil dans une bouteille de verre débouchée, puis on la garde.

Elle est humectante, rafraîchissante, propre pour les rougeurs de la peau, décrasser le visage, adoucir les rides du cuir; on l'emploie avec de petits linges fins. On peut aussi en donner intérieurement pour la phthisie, le crachement de sang, la néphrétique, les ardeurs d'urine. La dose est depuis une once jusqu'à six.

Nota. Quelques-uns font distiller les limaçons écrasés sans addition d'humidité; d'autres y ajoutent du vin blanc au lieu de lait, et prétendent que l'eau qu'on en tire par la distillation étant bue et continuée, sur-tout lorsqu'on a ajouté du vin blanc, peut dissoudre la pierre de la vessie. Il y en a qui préfèrent pour cette eau les limaces rouges ou grises nues, aux limaçons à coquilles; mais les uns ne diffèrent pas beaucoup des autres en vertu.

Eau *de mélisse composée*. Six poignées de mélisse nouvellement cueillie dans sa vigueur, pilée dans un mortier, et mêlée avec écorce sèche de citron, noix, muscade et coriandre, de chaque une once; girofle et canelle, de chaque demie once, tout bien concassé; mettre le tout dans une cucurbite de verre, dessus vingt-quatre onces de vin blanc, et six onces d'eau-de-vie, adapter le chapiteau et le récipient, lutter les jointures, et laisser digérer la matière pendant trois jours, ensuite faire distiller la liqueur par un feu de sable modéré, au bain-marie, et garder l'eau distillée pour le besoin.

Elle est propre pour l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, l'épilepsie, les palpitations et les vapeurs hystériques; elle fortifie le cerveau, le cœur et l'estomac. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once. Cette eau est fort estimée, et fort en usage.

Eau *de noix vertes*. Prendre une bonne quantité de chatons ou fleurs de noyers, nouvellement cueillies, quand elles sont en leur vigueur; en piler dix livres dans un mortier, et les mettre dans une grande cucurbite de cuivre, faire cependant une forte décoction d'autres chatons, la couler avec forte expression, et en verser environ douze livres toutes chaudes dans la cucurbite, ou autant qu'il en faut pour bien humecter les fleurs pilées; placer le vaisseau sur un fourneau, y adapter sa tête de mort étamée en dedans, avec son réfrigérent et un récipient; laisser la matière en digestion pendant vingt-quatre heures; puis ayant mis du feu dans le fourneau, faire distiller environ la moitié de la liqueur; laisser ensuite éteindre le feu, et les vaisseaux étant réfroidis et séparés, exprimer ce qui est demeuré dans la cucurbite; remettre le suc exprimé seul dans l'alambic, on en fait distiller environ les trois quarts, et on mêle cette eau avec la première.

On prend dix livres de noix, quand elles sont au tiers de leur grosseur ordinaire et au quinze de juin, (vers la fin de prairial), selon Fouquet; on les écrase bien dans un mortier, on fait le reste comme en la distillation précédente, et on mêle les deux eaux distillées, qu'on garde.

Prendre six livres de noix entières, quand elles sont bonnes à confire, ou même en cerneaux, vers le dix de juillet, (la mi-messidor), selon Fouquet, les bien piler dans un mortier, les mettre dans la cucurbite de cuivre, verser dessus l'eau de noix des distillations précédentes, laisser le tout en digestion vingt-quatre heures, puis les faire distiller comme devant. On a l'eau de noix, qu'on expose cinq ou six jours au soleil dans des bouteilles débouchées, pour en dissiper l'humeur empireumatique, puis on bouche ces bouteilles.

Cette eau est sudorifique, propre pour les fièvres malignes, pour la peste, la petite vérole, la colique venteuse, les vapeurs hystériques, pour fotifier l'estomac, pour l'hydropisie, foie échauffé, et les verrs dans le corps. La dose est depuis une once jusqu'à sept.

Si après chaque distillation on veut ramasser la liqueur restée dans la cucurbite, la passer par un blanchet, et en faire évaporer l'humidité jusqu'à consistance de miel épais, puis mêler ces trois sucs épaissis ensemble, on aura un fort bon *extrait de noix*, qu'on garde dans un pot.

Il est sudorifique, apéritif, fébrifuge; il fortifie l'estomac, il résiste à la malignité des humeurs. La dose est depuis

un scrupule jusqu'à une dragme en bol, ou délayé dans sa propre eau.

On peut aussi mettre sécher les marcs qui restent dans la presse, les brûler, et en tirer un *sel fixe* alkali par une lessive, en la manière ordinaire.

Il est apéritif et propre pour lever les obstructions. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

Nota. On augmente considérablement la vertu de l'eau de noix, si, avant que de la faire prendre au malade, on y fait dissoudre un peu de l'extrait et du sel de noix ci-dessus.

Eau *de pétasite composée* : de racines de pétasite récentes pilées, une livre et demie ; d'angélique et d'impératoire, de chaque demie livre ; prendre les racines récentes et bien nourries, les couper par morceaux et les mettre dans une grande cucurbite de cuivre étamée, verser dessus dix livres de forte bierre faite sans houblon, couvrir le vaisseau de son chapiteau et réfrigérent, et après trois jours de digestion faire distiller la liqueur, verser l'eau distillée sur le marc, et la faire distiller de nouveau, réitérant les cohobations, jusqu'à ce que l'eau ait acquis un goût de racines assez fort, alors on la garde dans des bouteilles bien bouchées.

Elle est propre pour résister au venin, pour le scorbut, pour les fièvres malignes. La dose est depuis une once jusqu'à six.

Eau *de plantain.* Prendre une ou deux hottées de grand plantain, nouvellement cueilli quand il est dans sa plus grande vigueur ; en piler dans un mortier ce qu'il faut pour en remplir à moitié une grande cucurbite de cuivre étamée par dedans, tirer par expression à la manière ordinaire dix-huit ou vingt livres de suc d'autre plantain, et le verser sur le plantain pilé pour le bien humecter, ensorte qu'il ne s'attache pas au fond du vaisseau pendant la distillation ; placer la cucurbite sur un fourneau, la couvrir de sa tête de mort étamée en dedans, et garnie de son réfrigérent qu'on remplit d'eau fraîche ; adapter à son bec un récipient, puis mettre un feu de charbon dans le fourneau pour faire distiller l'humidité modérément vîte, ensorte qu'une goutte ne tarde pas à suivre l'autre.

Quand on a tiré environ la moitié de la liqueur, on laisse éteindre le feu ; et les vaisseaux étant réfroidis, on exprime le marc de la plante, et on le rejette ; on remet le suc exprimé dans le même vaisseau, et l'on recommence la distillation, qu'on continue jusqu'à ce qu'il ne reste plus guères

de liqueur ; on expose l'eau de plantain distillée quelques jours au soleil dans des bouteilles de grès ou de verre débouchées, pour faire dissiper l'odeur d'empyreume qui vient du feu, puis on bouche les bouteilles, et on la garde pour le besoin.

Elle est détersive, astringente, rafraîchissante, propre pour arrêter les cours de ventre, les hémorrhagies, les gonorrhées. La dose est depuis une once jusqu'à six. On s'en sert aussi extérieurement pour laver les yeux dans les ophthalmies, pour les injections détersives et astringentes.

Nota. On peut faire distiller de la même manière les eaux de toutes les plantes qui abondent en phlegme humectant et rafraîchissant; et si quelques-unes d'entr'elles ne rendent pas leur suc aisément, on en fait une forte décoction, dont on humecte les herbes pilées. Celles qu'on distille de la même manière sont, l'aigremoine, l'argentine, la bugle, la buglose, la bourrache, le bouillon blanc, la grande consoude, l'alkékenge, la grande éclaire, la brunelle, le coquelicot, la mandragore, l'euphraise, la grande marguerite, la mauve, la morelle, la millefeuille, la jusquiame, l'orpin, le nénuphar, le pied de lion, la quintefeuille, la laitue, la joubarbe, le pourpier, la sanicle, la pervenche, la renouée.

Nota. Si les vaisseaux de cuivre par lesquels on fait distiller les plantes n'étoient pas étamés, ils communiqueroient aux eaux une impression de vert de gris qui leur seroit fort nuisible, parce que le cuivre est un métal des plus dissolubles. L'étain ne l'est pas tant; il ne donne rien aux eaux, à moins qu'elles ne soient chargées d'acide; mais si l'on avoit quelque répugnance à faire passer ces eaux par un alambic de métal, on peut faire distiller les sucs des plantes seuls au feu de sable dans des cucurbites de grès ou de verre des plus grandes, garnies de leurs chapiteaux de verre.

Eau *de Quercetan pour la gravelle et le calcul.* Sucs de poireaux, d'oignons et de raifort, de chaque deux livres; de limons, de pariétaire, de piloselle, de chaque demie livre; piler les herbes, chacune séparément, écraser les limons après en avoir séparé la peau; laisser le tout en digestion quelques heures, et les mettre à la presse pour en avoir les sucs; mêler ces sucs ensemble dans un grand matras; on le bouche, et on laisse digérer et fermenter la liqueur pendant cinq ou six jours en un lieu chaud, ensuite on la fait distiller par un alambic de verre ou de grès au

feu de sable, et l'on garde cette eau pour s'en servir au besoin.

Quercetan loue beaucoup cette eau pour la diminution du calcul, assurant qu'elle le brise insensiblement, qu'elle incise et dissout la matière mucilagineuse et tartareuse qui engendre la pierre tant dans les reins que dans la vessie, et qu'elle opère sans danger et sans douleur. On la donne depuis une once jusqu'à deux. On peut aussi s'en servir en injection.

Eau *de rose.* Prendre des roses nouvellement épanouies, pâles ou blanches, des plus odorantes, cueillies peu de temps après le lever du soleil, en temps sec; les monder de leur pédicule, les bien écraser dans un mortier de marbre, les mettre dans la cucurbite, verser dessus du suc d'autres roses semblables, tiré nouvellement par expression, pour les bien humecter, ou bien employer, en la place, du suc de l'eau de rose distillée de l'année précédente, si l'on en a; placer le vaisseau au bain-marie, ou au bain de vapeur; le couvrir de son chapiteau garni d'un réfrigérent; y adapter un récipient, lutter exactement les jointures; laisser la matière en digestion pendant deux jours, puis en faire la distillation par un bon feu, ayant soin de changer l'eau du réfrigérent à mesure qu'elle s'échauffe: quand on a distillé environ les deux tiers de la liqueur, on fait cesser le feu; et ayant séparé les vaisseaux, on met la matière restante à la presse pour en tirer le suc, qu'on remet distiller comme devant, et on a une bonne eau de rose, qu'il faut exposer quelques jours au soleil dans des bouteilles débouchées, afin d'exciter son odeur, puis les boucher, et les garder pour le besoin.

Elle fortifie la poitrine, le cœur et l'estomac. La dose est depuis une once jusqu'à six. On s'en sert aussi dans les collyres pour les maladies des yeux, et pour les parfums.

Eau *de rose rouge.* Si à la place des roses pâles ou blanches on employe les roses pourprées dans la distillation précédente, l'eau qu'on en tire est astringente, et propre pour arrêter le cours de ventre, le crachement de sang, pour les injections détersives; elle est même meilleure que la précédente pour les coliques, mais elle n'a presque point d'odeur. Au reste c'est l'eau de rose la plus convenable pour les maladies dans lesquelles on emploie ordinairement ce remède, et l'on en reçoit de meilleurs effets; car selon Lemeri, l'eau de rose bien odorante qu'on emploie par-tout comme la meilleure, est laxative, quoiqu'on la donne à

dessein de resserrer le ventre : il ne faut pas s'étonner de cette qualité, puisque les roses pâles sont purgatives.

On peut de la même manière tirer les eaux de toutes les fleurs; mais comme un grand nombre d'entr'elles sont trop peu succulentes, pour qu'on en puisse tirer le suc, il faut les humecter avant la distillation avec une infusion forte d'autres fleurs semblables, faite tantôt dans de l'eau chaude, tantôt dans du vin blanc, selon la qualité qu'elles ont.

Pour tirer facilement le suc des roses, il faut, les ayant bien pilées, les laisser fermenter quelques heures à froid, afin que leurs parties visqueuses se raréfient, et soient rendues plus coulantes, ensuite les mettre à la presse dans un linge. Si on les exprimoit dès qu'elles sont pilées, elles rendroient moins de sucs, et le linge creveroit.

Eau de rose *per descensum.* Il faut avoir un grand pot de terre dont l'embouchure soit large ; le couvrir d'une toile nette, et la lier d'une ficelle autour du rebord, enfoncer le linge avec la main dans le pot pour y faire une cavité, qu'on remplit de feuilles de roses ; poser sur ces roses le cul d'un plat ou d'une terrine qu'on a chauffé, lequel joigne bien avec le haut du pot; mettre dans cette terrine des cendres chaudes, et un peu de braise pour échauffer les roses, la vapeur qui s'en élève est précipitée par le cul de la terrine, et elle distille au fond du pot; continuer le même dégré de feu, changeant les roses à mesure qu'elles sont sèches, jusqu'à ce qu'on ait assez d'eau rose.

Eau *de pédicules de roses.* Prendre une bonne quantité de pédicules et de calices des roses qui restent après qu'on en a ôté la fleur, les piler dans un mortier, les humecter avec une forte decoction d'autres pédicules de roses, laisser le tout macérer un jour ou deux, puis faire distiller l'humidité en la manière accoutumée.

Cette eau est détersive, astringente, propre pour les maladies des yeux, pour les injections.

Nota. On distille comme les roses les fleurs de bourrache, de buglose, de coquelicot, de féves, de jasmin, de lavande, de muguet, de néuphar, d'orange dite *de naphe*, de péone ou pivoine, de primevère, d'œillets, de romarin, de sauge, de thym, de tilleul, de tussilage, de violette.

Eau d'*oseille.* Cueillir dans le beau-temps une bonne quantité d'oseille tendre, bien verte, et dans sa vigueur, avant qu'elle ait monté en graine, la piler et l'écraser dans un mortier de marbre, en emplir environ la moitié d'une grande vessie ou cucurbite, verser dessus beaucoup de suc

d'oseille nouvellement tiré par expression, ensorte qu'il surpasse la matière; faire distiller l'humidité par une chaleur assez forte, ensorte que les gouttes se suivent de près : quand on en a tiré environ la moitié, laisser réfroidir les vaisseaux, mettre à la presse ce qui est resté dans la cucurbite, laisser reposer le suc, le passer par un blanchet, ou le mettre dans une terrine, et en faire évaporer sur un feu lent, environ les deux tiers de l'humidité, transporter ensuite le vaisseau en un lieu frais, et l'y laisser quelques jours en repos, il s'y fait autour de petits cristaux qui sont le *sel essentiel* (oxalate acidule de potasse), on les sépare, et on les garde.

Si on ne veut point se donner la peine de préparer le sel essentiel de l'oseille, on se contente de mettre évaporer le suc jusqu'en consistance de miel épais, c'est l'*extrait d'oseille.*

On fait sécher le marc qu'on a tiré de la presse, on le joint avec beaucoup d'autre oseille sèche, on brûle le tout, on en fait calciner les cendres, puis en ayant fait une lessive, on le filtre, on en fait évaporer l'humidité sur le feu; il reste au fond, du sel qu'on garde, c'est *le sel fixe de l'oseille.*

L'eau de l'oseille est estimée cordiale, rafraîchissante, propre pour les fièvres ardentes et bilieuses. La dose est depuis une once jusqu'à six.

Le sel essentiel d'oseille est incisif, pénétrant, raréfiant; il excite l'appétit, il est cordial. La dose est depuis demi scrupule jusqu'à demie dragme.

L'extrait d'oseille a la vertu approchante de celle du sel essentiel, mais la dose en doit être plus grande, elle est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Le sel fixe d'oseille est apéritif, pénétrant, propre pour lever les obstructions. La dose est depuis huit grains jusqu'à demie dragme.

Nota. On peut de la même manière faire la distillation, les sels et l'extrait des autres plantes non odorantes salines; et si de leur nature elles sont trop sèches pour qu'on en puisse tirer le suc, il faut les humecter en les pilant avec une forte décoction de la même plante. On doit distiller ces eaux assez vîte, afin qu'elles puissent enlever avec elles quelque portion du sel essentiel de la plante; car c'est dans ce sel que consiste toute la vertu des eaux qui n'ont point d'odeur; par cette raison on ne doit jamais mettre distiller ces plantes au bain-marie, ni au bain de vapeur, qui ne

pourroient faire élever qu'un phlegme pur. Mais quelque méthode et quelque précaution qu'on puisse observer dans la distillation de ces plantes, il arrive toujours que la plus grande partie de leurs principes actifs et essentiels demeurent dans le fond de la cucurbite ; c'est pourquoi on feroit mieux de se servir du suc ou d'une forte décoction de la plante, pendant qu'elle est dans sa vigueur, que de son eau distillée : mais quand on n'a plus la plante dans sa force, l'eau distillée peut être mise en usage ; et afin de la rendre plus efficace, on y dissout, lorsqu'on veut la faire prendre, un peu de sel essentiel, ou de son extrait, ou de son sel fixe, et par ce moyen on supplée fort bien au défaut de la plante en vigueur.

Nota. On distille de la même manière que l'oseille les plantes suivantes; savoir : l'alleluia, la *caryophyllata*, le *chamaepitis*, le cresson, le beccabunga, le chou, la fumeterre, le houblon, le gremil, la petite centaurée, le *lapathum acutum*, la bardane, l'endive, le *chamædrys* ou germandrée, l'aunée, le mouron, la moutarde, le chardon béni, la scabieuse, la pariétaire, la reine des prés, le *cochlearia*, la roquette, le tabac, le millepertuis, le *morsus diaboli*, la scrophulaire, les oignons, la pimprenelle, la scorsonère, le pas d'âne, la primevere, la verveine, la persicaire, le pissenlit, la chicorée, le soucy, le raifort et autres semblables.

Il faut exposer ces eaux distillées pendant quelque temps au soleil, la bouteille débouchée, afin que leur odeur empyreumatique se dissipe.

Eau *pour les catarres.* Mettre une livre et demie de sciure de gaïac dans une cucurbite de verre ou de grès, verser dessus deux livres de bierre récemment faite, et bien purifiée, boucher le vaisseau, et le placer sur les cendres chaudes pour y laisser la matière en digestion pendant trois jours, puis la faire distiller au bain-marie : garder l'eau distillée dans une bouteille bien bouchée.

Elle est sudorifique, dessiccative, propre pour les catarres, pour les rhumatismes, pour la goutte sciatique. La dose est depuis une once jusqu'à six.

Nota. Si l'on dissolvoit dans cette eau distillée un dragme et demie de sel de gaïac, on la rendroit encore plus salutaire.

Eau *pour les douleurs des gouttes chaudes.* De la fiente de bœuf sèche, et du frai de grenouilles, de chaque une livre, les mêler ensemble, et les mettre dans une cucurbite de verre, y adapter un chapiteau et un récipient, lutter

les jointures, et après quelques heures de digestion, faire distiller l'humidité au bain-marie, et garder cette eau en lieu froid.

Elle est estimée bonne pour appaiser les douleurs des gouttes chaudes où il se rencontre de l'inflammation ; on en imbibe des linges qu'on applique sur les endroits douloureux.

Eau *vulnéraire*, dite d'*arquebusade*. Grande consoude, feuilles et racines ; feuilles de petite sauge, d'armoise et de bugle, de chaque quatre poignées ; bétoine, sanicle, grande et petite marguerite, grande scrophulaire, plantain, aigremoine, verveine, absinthe et fenouil, de chaque deux poignées ; millepertuis, aristoloche longue, orpin, véronique mâle rampante, petite centaurée, millefeuille, tabac verd, piloselle, menthe, ou baume de jardin ou hyssope, de chaque une poignée ; hâcher le tout cueilli le plus en vigueur qu'il se pourra, et bien l'écraser dans un mortier de marbre, le mettre dans un grand vaisseau de terre, verser dessus six pintes de vin blanc, brouiller la matière avec un bâton, boucher le vaisseau, et le placer en digestion dans le fumier de cheval, ou dans un autre lieu chaud pendant trois jours, ensuite le faire distiller par le bain-marie ou de vapeur ; et quand on a tiré environ la moitié de l'humidité, laisser réfroidir les vaisseaux, les séparer, et mettre à la presse ce qui est demeuré dans la cucurbite ; remettre distiller le suc exprimé comme devant ; et ayant mêlé la première et la seconde eau ensemble, la garder dans une bouteille bien bouchée pour le besoin. On l'appelle *eau d'arquebusade*, parce qu'elle a été employée avec succès pour les plaies d'arquebuse.

Elle est bonne pour les contusions, pour les dislocations, pour résoudre les tumeurs, pour nettoyer les ulcères, pour résister à la gangrène, appliquée extérieurement ; elle fait venir les chairs, elle fortifie, on s'en peut servir aussi contre les vapeurs. Si on tire le sel fixe du marc séché et brûlé, et qu'on le fasse dissoudre dans l'eau distillée, elle en sera plus détersive et plus résolutive.

Eaux préparées par coction, et par infusion.

Eau *bénite de Ruland*. On concasse demie once de canelle, on la met avec une once de safran des métaux, (oxide d'antimoine sulfuré, demi-vitreux), subtilement pulvérisé, dans un matras, on verse environ une pinte d'eau de chardon béni distillée, on bouche le vaisseau, on le place sur le

sable un peu chaud, pour y laisser la matière en digestion deux ou trois jours, on filtre ensuite la liqueur, et on la garde.

Elle fait vomir doucement, et purge par bas. La dose est depuis demie once jusqu'à deux onces.

Eau *contre la gangrène.* Mettre dans un pot de terre vernissé quatre onces de racines d'aristoloche ronde bien concassée, et huit onces de sucre, verser dessus trois chopines de vin blanc, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion pendant six ou sept heures, puis la faire bouillir à petit feu jusqu'à consomption du tiers de l'humidité, et couler la liqueur pour s'en servir.

Elle est propre pour résister à la gangrène, et pour déterger, et fortifier. On en applique des linges imbus, et l'on en seringue dans les plaies; elle atténue les humeurs grossières et visqueuses.

Eau *de colcothar.* Mettre dans une bouteille de verre double trois chopines d'eau commune avec le poids de douze grains de colcothar : remuer la bouteille bien bouchée de temps en temps, et au bout de dix ou douze heures on peut s'en servir; cependant dans une nécessité pressante on peut en user, quoique le colcothar n'ait pas infusé si long-temps dans l'eau.

Lorsqu'on veut la mettre en usage, on remue bien la bouteille, on verse de cette eau dans une écuelle de terre qu'on fait chauffer tant que la main la puisse souffrir, on applique sur les maux ci-après marquées, soir et matin, une compresse pliée en sept ou huit doubles trempée dans cette eau chaude.

Elle est éprouvé pour l'érésipele, les contusions, brûlures, chute de fondement et de matrice, pourvu que les ligamens ne soient point rompus, dartres, dépôts d'humeurs sur les genoux, talons, et autres parties dont ils empêchent l'usage; aux enfans qui ne peuvent se soutenir, auxquels on applique des compresses trempées en cette eau chaude sur les reins, sur les genoux et sur les chevilles des pieds; aux entorses, foulures et enflures des jambes, aux mains percluses, aux maux des mamelles, jambes pourries et ulcères, nerfs foibles et engourdis, plaies même enflammées, panaris. Si les dartres et les érésipèles ne guérissent pas assez promptement, on purge le malade avec casse, tamarin, rhubarbe, etc.

Eau de vie *purgative.* Prendre quatre onces d'eau de vie rectifiée, qui se connoît lorsqu'une goutte d'huile jettée de-

dans va au fond, avec deux dragmes de jalap et autant de scammonée, le tout en poudre, qu'on met dans une phiole de verre bien bouchée, tenue dans un lieu sec pendant vingt-quatre heures. La dose est d'une ou deux cuillerées qui purgent doucement.

Eau *d'extinction de cailloux.* Emplir une marmite de fer à sec, à deux doigts près, de gros cailloux de pierre à fusil, lavés auparavant, la couvrir d'un couvercle aussi de fer qui ne déborde point; sur lequel on met un poids de deux ou trois livres, afin que les cailloux ne contractent point un goût de fumée; allumer autour de cette marmite un grand feu clair, égal et de gros bois très-sec, qu'on entretiendra toujours également jusqu'à ce que les cailloux ne fassent plus de bruit sans craindre que la marmite casse, un demi quart-d'heure après cette cessation du bruit des cailloux, retirer la marmite doucement de dessus le feu, de crainte de la casser, et disperser avec des pincettes promptement les cailloux également dans deux ou trois terrines de terre vernissée, dans lesquelles on a mis également vingt-huit ou trente pintes d'eau de la plus légère, si la marmite contient douze pintes, observant cette proportion.

Nota. Si cette eau s'échauffe, ensorte qu'on n'y puisse pas tenir les doigts sans se brûler, elle sera excellente; si au contraire elle moins chaude, ce sera une marque que les cailloux n'étoient pas assez chauds, et sa vertu sera plus foible. L'eau étant réfroidie dans les terrines qu'on aura couvertes pour empêcher la poudre ou autres ordures de la salir, on verse par simple inclinaison dans des cruches de grès, où elle se conserve mieux qu'en toute autre matière, qu'on couvre simplement pour empêcher les ordures d'y entrer.

Il faut prendre le matin en se levant, un verre de cette eau toute pure contenant au moins huit onces; et si entre le lever et le dîner on déjeune, il en faut prendre encore un verre avec une cinq ou sixième partie de vin, et continuer à en boire selon sa soif, dans et hors les repas, et pour lors avec un peu de vin quand l'on veut. Elle est souveraine pour dissoudre et chasser la gravelle, les sables et les glaires des reins, des uretères et de la vessie. Elle ne se corrompt point, elle fortifie l'estomac, et ne fait que resserrer le bas-ventre; ce qui oblige de deux en trois jours à prendre un lavement d'eau de rivière ou autre. Il ne faut user d'aucun autre remède; la préparation de cette eau a

été donnée par une personne, qui en a ressenti de très-bons effets sur elle-même.

Eau *divine de Fernel.* Mettre dans une grande phiole, ou dans un matras, douze grains de sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif) en poudre, et six onces d'eau de plantain; placer le vaisseau sur le sable, faire dessous un petit feu pour l'échauffer insensiblement, l'augmenter peu-à-peu pour faire bouillir doucement la liqueur jusqu'à diminution de la moitié, retirer alors la phiole de dessus le feu, laisser reposer la liqueur, la filtrer par le papier gris, et la garder pour le besoin.

Elle déterge puissamment; on l'emploie dans les ulcères vénériens, et pour résister à la gangrène, on en lave la plaie avec de la charpie.

Eau *minérale artificielle de du Bé.* Faire fondre à froid dans dix pintes d'eau de fontaine ou de rivière, demie once de nitre bien épuré; on réserve cette eau pour l'usage, on connoît par expérience qu'elle produit les mêmes effets que l'eau de Sainte-Reine, laquelle n'emprunte point ses facultés d'autre minéral que du nitre sans aucun mélange de mercure (muriate mercuriel doux), quoique quelques médecins aient soutenu que ce dernier minéral fût le dominant.

Cette eau prise à jeun chaque matin à la quantité de trois ou quatre verres, lève les obstructions du ventre inférieur, ouvre les abcès du mésentère, des reins, de la vessie, de la rate; les nettoie quand ils sont ouverts, et procure par ce moyen les mêmes bénéfices que l'eau de Sainte-Reine; et afin qu'on en tire l'effet tout entier tant pour les maladies du dehors, que pour celle du dedans, on augmente la dose du nitre, er on en met demi-once sur cinq pintes d'eau qui sert pour nettoyer les galles, gratelles, dartres, ulcères, et même toutes les infections de la peau, en fomentant et bassinant les parties affligées avec un linge trempé dans ladite eau, dont on verra un effet salutaire.

Eau *ophtalmique de du Renou.* Prendre douze onces de vin blanc, autant d'eau rose, deux onces de tuthie préparée, et une once de macis en poudre; mettre le tout dans une bouteille de verre double bien bouchée, qu'on expose au soleil pendant trois semaines.

Elle est très-efficace pour toutes rougeurs des yeux: elle dessèche leurs larmes, fortifie leurs tuniques, et dessèche les ulcères.

Eau *phagédénique.* Faire éteindre dans une pinte d'eau

de rivière ou de fontaine, quatre onces de chaux; y dissoudre après qu'elle est claire deux dragmes de sublimé (muriate de mercure doux), en poudre avec deux onces d'eau de vie, et garder cette eau dans une phiole pour l'usage.

Elle est si avantageuse pour la guérison des ulcères, qui consiste toute en la dessiccation, qu'on en trouve peu qui ne lui cèdent. On la rend plus ou moins forte, augmentant la quantité de l'eau, ou diminuant celle du sublimé; et lorsqu'on la veut rendre plus efficace pour les gangrènes ou ulcères invétérés, on remue et on agite la phiole avant d'en prendre.

On peut faire l'eau suivante avec plus de facilité, et elle n'a pas moins de vertu. Prendre une pinte de la seconde eau de chaux, y mêler une dragme de sublimé en poudre, et la garder dans une bouteille de verre pour l'usage, la rendant moins forte, en augmentant la quantité de l'eau selon l'intention.

Nota. On s'abstiendra de se servir de l'eau phagédénique aux plaies des articles, parce qu'on a remarqué en plus d'une occasion qu'ayant été appliquée aux pieds, elle a causé le flux de bouche, et ensuite la mort aux blessés.

Eau *stiptique de Jean-Corneille Weber.* Colcothar, alun (sulfate alumineux) brûlé et sucre candi, de chaque trente grains, urine d'une jeune personne, eau rose, de chaque demie once, eau de plantain deux onces; agiter le tout ensemble long-temps dans un mortier, puis renverser le mélange dans une phiole. Il faut verser la liqueur par inclinaison, quand on veut s'en servir.

Si on applique une compresse imbue de cette eau sur une artère ouverte, qu'on tienne la main dessus, elle arrête le sang. On en peut aussi mouiller un petit tampon, et l'introduire dans le nez lorsque l'hémorrhagie dure trop long-temps. Prise intérieurement elle arrête les crachemens de sang, les dyssenteries, les flux d'hémorrhoïdes, et de matrice; elle est aussi vulnéraire.

La dose par dedans est depuis demie dragme jusqu'à deux dragmes dans de l'eau de renouée. Quand le sang sort avec trop de vîtesse, il faut redoubler la première compresse qu'on a mise sur la plaie, et appuyer un peu avec les doigts pendant demie-heure. Lemery assure s'en être servi avec succès.

Eau *thériacale préparée sur-le-champ.* En cas qu'on n'eut pas d'eau thériacale dans le besoin, on peut suppléer à son défaut en dissolvant une dragme de thériaque dans trois onces d'eau de vie.

Elle est propre pour fortifier les parties nobles, résister au mauvais air, réveiller les esprits, chasser par transpiration les mauvaises humeurs. On s'en sert dans l'apoplexie, paralysie, léthargie et épilepsie. La dose est depuis une drame jusqu'à six.

Eau *végétale de frère Ange.* Il faut mettre deux onces de crême de tartre, (tartrite acidule de potasse) en poudre, dans une terrine ou autre vaisseau de terre; verser dessus deux pintes d'eau bouillante, la remuer avec une spatule de bois l'espace de deux minutes, puis verser doucement de l'eau de tartre, (tartrite acidule de potasse) calciné, ci-après décrite, il se fait une ébullition; continuer de verser jusqu'à ce qu'il ne s'en fasse plus, et que l'eau devienne insipide; quand elle est refroidie et passée, y ajouter pareille quantité de bonne eau simple pour en prendre tous les matins cinq ou six verres dans l'espace d'une heure, observant le régime habituel aux eaux minérales. Si ces eaux végétales ne font suffisamment d'évacuation, l'on peut de quatre en cinq jours y ajouter en infusion dans le premier verre le poids d'une dragme ou deux de séné. L'on peut continuer l'usage de ces eaux végétales quinze ou vingt jours, et même plus, s'il est nécessaire.

Elles sont propres pour le soulagement ou guérison des maladies qui dépendent des obstructions du foie et de la rate; elle corrige l'intempérie des entrailles.

Pour calciner le tartre, (tartrite acidule de potasse). Mettre dans les charbons ardens, deux livres de gros tartre de Montpellier, l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit blanc, mettre cette calcination dans une terrine, verser dessus deux pintes d'eau bouillante; étant refroidie et passée, elle est disposée pour l'eau végétale.

Eau *végétale plus facile à faire que la précédente.* Faire bouillir deux pintes d'eau dans un coquemar, étant retiré du feu, mettre dedans peu-à-peu demi-once de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), en poudre et le poids de deux dragmes de sel de tartre, il se fait une ébullition par la rencontre des deux sels, qui se passe à l'instant; étant refroidie et passée, on en prend deux ou trois verres dans l'espace d'une heure, en observant le régime indiqué.

Eau *végétale en limonade.* Trois verres de belle eau fraîche, une once et demie de sucre fin en poudre, la moitié d'un citron coupé menu sans le peler, le poids de deux ou trois dragmes de sel végétal; verser deux ou trois fois la limonade dans un autre vaisseau; étant infusée une heure, la

la passer pour la prendre du matin, ou le soir cinq ou six heures après le dîner, on peut manger deux heures après. Si l'estomac des malades ne peut s'accommoder à la limonade, on peut faire de l'eau de veau ou de poulet, où l'on fait fondre le sel végétal, (tartrite de potasse).

Pour faire le sel végétal, (tartrite de potasse.) Demie livre de sel de tartre, qu'on met dans une terrine avec une livre de crême de tartre en poudre, (tartrite acidule de potasse) verser dessus autant d'eau bouillante qu'il est nécessaire pour la parfaite dissolution des sels, qui seront filtrés au papier gris, et évaporés dans une terrine de grès à petit feu; on aura un sel végétal très-blanc.

Eclairette *ou* petite Chélidoine (*Ranunculus vernus rotundis foliis minor*, Tourn. *Ranunculus ficaria*, Linn.) Cette plante vivace par sa racine croît dans les terrains humides. Ses feuilles et ses racines sont un peu âcres au goût. Les feuilles sont plus résolutives que les racines; on la met au rang des anti-scorbutiques tempérés; elle passe pour être émolliente et anti-hémorroïdale, pilée et appliquée sur le mal.

Ecrevisse *ou* Cancre (*Cancer.*) Poisson à écailles, dont il y a deux espèces générales, une de mer, et l'autre d'eau douce. Les écrevisses de mer sont appelées *homars;* elle sont la plupart beaucoup plus grandes que celles de rivière; leurs pattes noires appelées en latin *chelae cancrorum*, sont fort apéritives, propres pour la pierre, pour la gravelle, pour exciter l'urine, pour purifier le sang. Les écrevisses d'eau douce ou de rivière sont connues. Il y en a de beaucoup d'espèces et de grandeurs différentes; elles sont bonnes à manger, et faciles à la digestion. Elles sont propres pour la phthisie, l'asthme, pour atténuer la pierre du rein et de la vessie, exciter l'urine, déterger les ulcères de la gorge, purifier le sang, prises en bouillon ou en subtance. Les écrevisses pilées et appliquées tirent les balles et les corps étrangers des plaies, guérissent la brûlure et l'herpe. Les pierres qu'on vend sous le nom d'*yeux de cancres*, sont rafraîchissantes, dessiccatives, abstersives, discussives, propres pour adoucir les humeurs trop âcres, pour arrêter le cours de ventre, les hémorrhagies, le vomissement, pour dissoudre le sang coagulé dans le corps après les chutes violentes, données en poudre jusqu'à une dragme dans demi verre de vin blanc; auquel cas on doit ajouter des purgatifs et des diurétiques, afin que le sang dissout puisse être évacué par les voies convenables. On les estime aussi propres

pour la pleurésie, pour exciter l'urine, pour briser la pierre du rein, pour purifier le sang, étant prises en poudre subtile dans un véhicule convenable. La dose est depuis demi scrupule jusqu'à deux scrupules; ou même une dragme en poudre donnée pendant quinze jours dans du vin blanc; elles contribuent beaucoup à la guérison des ulcères malins des jambes rebelles aux remèdes.

Ecusson (*Scutum*) a pris son nom de sa figure; c'est un médicament qu'on applique sur l'estomac en emplâtre ou en poudre, sur de la peau, ou dans un sachet fait en forme d'écusson, pour fortifier et échauffer ce viscère débilité, par privation d'esprits, ou par une pituite crasse et indigeste qui enduit sa membrane intérieure : on l'applique aussi sur le cœur.

Ecusson *composé de poudres*. Souchet long, sauge, bois d'aloës, *calamus aromaticus*, de chaque une dragme, *schaenanthum*, canelle, girofle, noix muscades, de chaque demi-dragme, roses rouges, marjolaine, absinthe et menthe, de chaque deux dragmes; pulvériser toutes les drogues ensemble grossièrement; mêler la poudre dans du coton musqué pour les hommes, et non musqué pour les femmes, de peur des vapeurs, qu'on aura formé en écusson assez grand pour couvrir la région de l'estomac; envelopper le tout en la même disposition, dans de la toile ou dans du taffetas, piquer cet écusson par petits quarrés, y attacher des rubans aux coins pour le tenir en état, afin qu'étant porté, il demeure toujours sur l'estomac. Il fortifie et échauffe le ventricule débilité par trop de rafraîchissement, ou par des glaires qui tapissent ses membranes intérieures, ou par un défaut d'esprits; il aide à la digestion, il provoque l'appétit, il arrête le vomissement.

Eglantier, *ou* Rosier sauvage (*Cynorrhodon, seu rosa canina*, Lin. 704.) Rosier épineux dont il y a plusieurs variétés et couleurs, qui croît sans culture dans les haies et les buissons. Ses fleurs ont les mêmes vertus que les roses franches, excepté qu'elles ont plus d'astriction. On en tire par la distillation une eau propre pour les maladies des yeux. Les fruits dits *gratecuks*, sont apéritifs par les urines, et astringens par le ventre : on les donne dans la colique néphrétique, pour atténuer la pierre du rein et de la vessie, pour arrêter le cours de ventre, en tisane ou en conserve. La semence est astringente, et bonne pour la gravelle, donnée en poudre au poids d'une dragme dans du vin blanc, après y avoir infusé pendant la nuit. L'éponge qu'on trouve attachée

aux branches de rosier sauvage, appelée *spongiola* ou *bedeguar*, est propre pour la pierre, la gravelle, pour exciter l'urine, donnée dans du vin blanc; pour le scorbut, pour le goître, pour les vers, pour la dyssenterie, dans du gros vin rouge, s'il n'y a pas de fièvre, ou dans du bouillon, s'il y a de la fièvre; la dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme en poudre. On fait sécher ces éponges dans un pot de terre bien lutté, qu'on met dans le four après en avoir retiré le pain, et qu'on réduit en poudre dans un mortier de marbre qu'on passe par le tamis. On cueille ces éponges dans un temps sec sur la fin de l'automne.

Tragus, Césalpin et plusieurs autres auteurs, donnent la racine de l'églantier comme un remède utile contre la rage; mais il ne faut le regarder que comme un préservatif. Cette racine entre dans un fameux remède contre cette maladie. On l'applique sur la morsure, après l'avoir lavée avec du vin et de l'eau, avec un peu de sel. Des feuilles de rue, de sauge et de pâquerette, de chacune demi-poignée; y ajouter suffisante quantité de racines de scorsonère et d'églantier, avec un peu d'ail, et demi-poignée de sel qu'on mêle ensemble, pour en faire un cataplasme qu'on applique sur la morsure. Quelques auteurs attribuent cette vertu à l'écorce moyenne de l'églantier, et Lister au tubercule ou éponge qu'on appelle bedeguar.

Les fleurs de l'églantier sont purgatives comme les autres roses; mais le sirop qu'on en prépare est plus astringent, et s'emploie ordinairement lorsqu'il faut purger dans les pertes rouges ou blanches des femmes, préférablement aux autres purgatifs.

Elan (*Alce*, *sive Alces.*) Animal à quatre pieds, sauvage, grand comme un cheval, qui tient du cerf, de l'âne, et du bouc; il se trouve en Pologne, en Suède, en Norwège, en Canada. Il est sujet à tomber dans l'épilepsie; et l'on dit que quand il est dans l'accès, il s'en délivre en fourant l'ongle de son pied gauche dans son oreille; c'est pourquoi l'on estime en médecine le pied gauche de derrière du mâle beaucoup plus que le droit. On se sert de son ongle appelée en latin *ungula alces.* Il faut le choisir pesant, compacte, uni, luisant, noir; on l'emploie dans les remèdes anti-épileptiques, qu'on prend intérieurement, on en pend un petit morceau au cou, et l'on en fait porter des bagues aux doigts annulaires pour préserver du même mal. *Henvincius à Brahe*, au traité des médicamens pour l'épilepsie, dit qu'il a fait revenir plusieurs malades tombés

du mal caduc, pour leur avoir gratté le dedans de l'oreille avec un morceau de pied d'élan.

Electuaire (*Electuarium.*) Médicament composé de poudres et d'autres drogues incorporées avec du miel ou du sucre. Il y en a de mous et de solides.

Electuaire *Cariocostin.* Trois onces de bon miel, un verre de vin blanc, hermodactes en poudre déliée, clous de girofle, *costus*, ou au défaut, de fine canelle et scammonée préparée, le tout en poudre, de chaque deux dragmes : mettre le miel et le vin dans une bassine fort nette sur un petit feu sans fumée, pour y bouillir doucement jusqu'à consomption du vin, ayant soin de bien ôter toute l'écume pendant l'ébullition ; retirer la bassine du feu, et y jeter petit-à-petit en remuant les poudres d'hermodactes, de girofle, de *costus*, ou de canelle mêlées ensemble ; le tout bien incorporé et presque froid, y jeter enfin la scammonée petit-à-petit en remuant bien, ensorte qu'elle soit mêlée également dans toutes les parties de l'électuaire, qu'on conserve pour le besoin.

Il est propre à purger les sérosités bilieuses et mélancoliques. On s'en sert dans les cachexies et dans les maladies qui proviennent de la viscosité des humeurs ; il débouche les obstructions, et résout les tumeurs des viscères. On l'emploie avec succès pour guérir les rhumatismes, les gouttes et la sciatique. On le prend le matin à jeun, ou seul en bol, ou dissout dans un peu de vin ou de bouillon maigre peu nourrissant, avalant par-dessus un verre de vin ou demie écuellée de bouillon, et ne mangeant que cinq ou six heures après. La dose, pour les hommes robustes, est de demi-once ; pour les femmes, trois dragmes, et deux dragmes pour les enfans de dix à douze ans.

Electuaire *de grande consoude de Fioravanti.* Faire cuire en eau jusqu'à ce qu'elles soient consommées, une livre de racines de grande consoude ; et les ayant bien pilées dans un mortier de marbre, et passées par le tamis renversé, y ajouter le même poids de miel blanc qu'il y a de matière passée ; les faire bouillir ensemble à petit feu jusqu'à ce qu'ils soient réduits en bonne consistance d'électuaire ; ensuite y ajouter girofle et safran en poudre, de chaque une dragme ; canelle fine aussi en poudre deux dragmes, et quatre grains de musc du Levant dissout en eau rose, incorporant le tout ensemble, en remuant bien avec la spatule, la composition étant encore chaude, et l'électuaire sera fait.

Avant d'en user, il faut se purger, et faire diette. Il est bon aux descentes, aux plaies qui pénètrent dans le corps, aux ulcères du poumon; il dessèche la rate. On en peut aussi faire des emplâtres sur les blessures et sur les fractures d'os, ou le prend même par la bouche. Fioravanti dit avoir vu guérir, par l'usage de cet électuaire, des hommes très-âgés rompus par le bas, des plaies qui passoient de part en part, des os rompus, et des meurtrissures.

Electuaire *de genièvre*. Passer au tamis des baies de genièvre sèches en poudre, puis les incorporer dans du miel bien purifié, et les faire cuire ensemble; lorsque l'électuaire se réfroidit, incorporer, en remuant avec la spatule, de la poudre d'anis ou de canelle, pour le rendre meilleur, et plus agréable au goût.

Cet électuaire, qu'on peut porter dans la poche dans une boîte, est bon à la douleur d'estomac, à la palpitation du cœur, au vertige, et il donne de l'appétit.

Electuaire *de noix*. Piler, dans un mortier de marbre, séparément quinze figues sèches, et vingt noix aussi sèches, séparées de leurs coquilles et de leurs entre-deux appelées *zestes*, les humecter avec un peu de miel écumé, pour les réduire en une pâte liquide, qu'on passe par un tamis de crin renversé; on pulvérise subtilement une once de feuilles de rhue sèches, et une dragme de sel, on fait cuire douze onces de miel écumé en consistance d'opiate, et on y mêle, hors du feu, les pulpes, puis les poudres, pour faire du tout un électuaire, qu'on garde pour le besoin.

Il est sudorifique, stomachal et hystérique; il résiste à la malignité des humeurs. La dose est depuis demie dragme jusqu'à deux dragmes.

Electuaire *de sorbes*. Peler une livre et demie de sorbes avant qu'elles soient mûres, et les faire cuire dans une forte décoction de roses rouges et d'écorces de grenades concassées, les écraser ensuite, et l'on en tire la pulpe par un tamis renversé; on fait cuire dans la décoction des sorbes coulées, une livre de miel écumé, ou de sucre blanc, jusqu'à consistance d'opiate, on y mêle la pulpe, et l'on fait dessécher le mélange à petit feu pour en faire un électuaire, ou une conserve qu'on garde pour le besoin.

Cet électuaire est propre pour arrêter les cours de ventre et les hémorrhagies. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once.

Nota. On ne pourroit pas garder cette composition long-

temps sans qu'elle se gâtât ; car il y entre trop peu de miel ou de sucre, et il en faudroit le double.

Eléphant (*Elephas, sive Elephantus.*) Animal à quatre pieds, connu le plus grand et le plus gros des animaux terrestres. Il naît en Afrique, en Asie, aux Indes Orientales, aux pays qui dépendent du Grand Mogol. On ne se sert en médecine que de ses deux grandes dents, qu'on appelle en françois ivoire, et en latin *ebur*. On doit choisir l'ivoire le plus poli et le plus blanc. Il est dessiccatif, rafraîchissant, astringent, incisif ; il fortifie les viscères, il convient à la jaunisse et aux vieilles obstructions, il arrête les cours de ventre, fortifie le cœur, tue les vers ; il guérit les douleurs et les foiblesses d'estomac, l'épilepsie, la mélancolie, et résiste à la pourriture et au poison. On l'emploie en forme de limaille dans les infusions, et on le donne en substance en forme de poudre jusqu'à demie dragme. L'ivoire n'est pas moins alexipharmaque que la corne de cerf. On le donne contre les fièvres malignes, et aux enfans contre les vers, avec beaucoup de succès.

Nota. L'ivoire brûlé est une chaux, ou tête morte dépouillée de toute vertu active, qui n'est d'aucune utilité, prise intérieurement ; c'est ce qu'on nomme *spodium*. Il entre dans les collyres et dans les remèdes pour dessécher les plaies. On le doit choisir bien blanc dehors et dedans, net, en beaux morceaux faciles à rompre.

Elixir (*Elixirium.*) Liqueur spiritueuse, destinée à des usages internes, et qui contient la plus pure substance des mixtes choisis qui lui a été communiquée par infusion et par macération.

Elixir *d'aulx*. De vingt aulx des plus gros et des plus forts, séparer la première peau, les couper par morceaux, les écraser dans un mortier de marbre, et les mettre dans une cucurbite de verre ; verser dessus de l'esprit-de-vin (alcohol) rectifié jusqu'à la hauteur de quatre doigts ; couvrir la cucurbite de son chapiteau, lutter exactement les jointures, adapter un récipient au bec de l'alambic, et après douze heures de digestion à froid, faire distiller la liqueur au bain-marie, jusqu'à ce que l'ail demeure presque sec, délutter les vaisseaux, rejeter le marc des aulx qui sera demeuré au fond de la cucurbite, y en mettre pareille quantité d'autres préparés de même, verser dessus la liqueur distillée, laisser encore la matière en digestion comme auparavant, afin que l'esprit ait le temps de pénétrer la subs-

tance des aulx, puis faire distiller toute la liqueur au bain-marie, réitérer encore une fois la même digestion et distillation; mais en cette dernière ajouter une dragme de camphre lié dans un nouet, garder l'esprit distillé dans une bouteille bien bouchée; c'est l'élixir d'aulx.

Il préserve de la peste; on s'en sert contre les maladies épidémiques. La dose est depuis demie dragme jusqu'à deux dragmes.

Elixir *de camphre* ou *d'esprit-de-vin camphré*. Mettre une once et demie de camphre brisé par petits morceaux dans un matras; verser dessus douze onces d'esprit-de-vin rectifié, boucher le vaisseau exactement; l'agiter de temps-en-temps, jusqu'à ce que tout le camphre soit dissout, verser la dissolution dans une bouteille, qu'on bouche exactement; c'est l'élixir de camphre, ou l'esprit-de-vin (alcohol) camphré. Si on lui veut donner une couleur dorée, on enveloppe demi-scrupule de safran dans un nouet, qu'on attache avec un fil au col de la bouteille, et qu'on laisse infuser suspendu dans la liqueur.

Cet élixir est propre contre la peste, pour préserver du mauvais air, pour les maladies hystériques, l'apoplexie, et l'épilepsie. La dose est depuis six gouttes jusqu'à vingt. Appliqué sur les articles, il appaise efficacement, et dissipe promptement les tumeurs et les douleurs de la goutte, en absorbant l'acide qui produit ces affections: il est spécifique contre la gangrène. Les linges trempés dans l'esprit-de-vin camphré, appliqués et entretenus toujours mouillés, guérissent les érésipèles: on en fomente aussi avec succès les endroits meurtris après les chutes, pour dissiper le sang caillé et extravasé, et les membres attaqués de rhumatismes.

Nota. On peut préparer sur-le-champ, dans le besoin, l'esprit-de-vin camphré, parce que le camphre se dissout en peu de temps dans l'esprit-de-vin (alcohol); on peut même faire cette dissolution en un moment dans un mortier avec le pilon. La couleur dorée que le safran lui donne n'est guères nécessaire ni essentielle.

Elixir *de citron*. Prendre six onces d'écorce extérieure de citron nouvellement séparée, et purifiée de sa partie blanche, qui est la moins spiritueuse; la couper bien menu, et la mettre dans une cucurbite de verre ou de grès, verser dessus vingt-quatre onces d'eau-de-vie, couvrir le vaisseau de son chapiteau, y adapter un récipient; et après trois ou quatre jours de digestion, faire distiller l'humidité au feu de sable, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'environ le quart

de la liqueur au fond de la cucurbite, ce qui est la partie la plus phlegmatique ; mêler dans l'eau distillée le suc de citron à la quantité de trois onces, qu'on a auparavant bien dépuré et filtrée, et demi-once de teinture de safran faite de l'esprit-de-vin ; et on a l'élixir de citron, qu'on garde dans une bouteille bien bouchée. Quelques-uns ajoutent du sucre pour le rendre plus agréable au goût, on peut même le parfumer avec quelques grains de musc et d'ambre.

Il réjouit et fortifie le cœur, il résiste au mauvais air, et à la malignité des humeurs. On s'en sert dans le temps de peste. La dose est depuis une dragme jusqu'à six.

Nota. Quelques-uns retranchent de cette description le suc de citron, ce que Lemery approuve ; parce que cet acide fixe en quelque manière les volatils du remède et empêche qu'il n'agisse si bien qu'il feroit ; et il estime qu'on rendroit l'élixir au moins aussi salutaire, si l'on se contentoit de tirer une simple teinture d'écorce de citron dans de l'eau-de-vie sans la faire distiller, parce que la distillation enlève la partie la plus spiritueuse de la substance huileuse ou essentielle de l'écorce de citron.

Elixir *de propriété.* Pulvériser deux onces de mirrhe, et autant d'aloës sucotrin, les mettre avec une once de safran dans un matras, verser dessus de l'esprit-de-vin (alcohol) rectifié à la hauteur d'un doigt, boucher exactement le vaisseau ; et l'ayant placé dans un lieu un peu chaud, laisser deux jours la matière en digestion, ensuite le déboucher, et y ajouter de l'esprit acide de soufre jusqu'à la hauteur de quatre doigts, bien reboucher le vaisseau, et le placer en digestion au soleil, ou au bain-marie tiède, l'y laisser pendant quatre jours, après lesquels on filtre la liqueur, qui sera une forte teinture, et la garder ; c'est l'élixir de propriété.

Il fortifie le cœur et l'estomac, il aide à la digestion, il purifie le sang, il provoque les sueurs, il abbat les vapeurs hystériques, il excite les mois. La dose est depuis quatre jusqu'à seize gouttes.

Elixir *de vitriol* (acide sulfurique.) Teinture aromatique, une chopine, huile de vitriol trois onces ; pour faire la teinture aromatique, on prend deux onces de poivre de la Jamaïque, et une pinte d'eau-de-vie ; on fait infuser à froid pendant deux jours et passer cette teinture ; on mêle peu à peu cette teinture avec l'huile de vitriol ; on laisse reposer ; lorsque le dépôt est formé, on passe à travers le papier à filtrer posé sur un entonnoir de verre ; on le conserve dans une bouteille bien bouchée. La dose est depuis dix jusqu'à quarante gouttes

dans un verre d'eau ou de vin ou d'infusion de plantes amères. On répète cette dose deux ou trois fois par jour.

Ce remède se prend dans l'instant où l'estomac est vide, c'est-à-dire, demi-heure avant de manger, il convient pour fortifier l'estomac (dans les cas où les amers n'ont aucun succès) des personnes hystériques et hypocondriaques, tourmentées par des vents, dont la cause est le relâchement de l'estomac et des intestins, dans la consomption ou pulmonie nerveuse, dans les fièvres malignes, putrides, à la dose de quelques gouttes dans une infusion de camomille; lorsque les accidens du *cholera morbus* sont passés, acidulant légèrement une infusion de quinquina ou de tout autre amer, dans le vomissement occasionné par foiblesse d'estomac; dans le flux excessif d'urine, à la dose de quinze à vingt gouttes dans du bon vin vieux, unies avec le quinquina; pour prévenir le crachement de sang, dans de l'eau; dans les douleurs d'estomac occasionnées par mauvaise digestion dans de l'eau, dans le scorbut occasionné par le long usage d'alimens salés, lorsqu'on ne peut se procurer des herbes acides, etc.

Elixir *de Stougthon* ou *grand élixir cordial* ou *gouttes d'Angleterre*. Absinthe, gentiane, germandrée, écorce d'orange amère, une poignée de chacune, quatre gros de rhubarbe, deux gros d'aloës: faire infuser le tout dans deux pintes d'esprit-de-vin (alcohol), durant quinze jours; filtrer ensuite la liqueur et la conserver dans des bouteilles bien bouchées. Les drogues ci-dessus mentionnées doivent être employées sèches.

On prend cinquante à soixante gouttes de cet élixir, plus ou moins selon qu'on le juge à propos, dans un verre d'eau, ou de bière, de vin de Canaries, de cidre, de vin blanc ou de thé, en tout temps et sur-tout à jeun. Il excite l'appétit, facilite la digestion, fortifie l'estomac, chasse les vents de l'estomac et des intestins; guérit la débilité de l'estomac et ses nausées particulièrement, lorsque ces indispositions viennent d'avoir trop bu. On s'en sert pour les vapeurs des deux sexes, l'évanouissement, le tremblement, la mélancolie, dans les affections scorbutiques, contre les vers, contre l'infection de l'air et dans les maladies contagieuses; trente à quarante gouttes de cet élixir, mises dans un verre d'eau claire, avec un peu de sucre, font une liqueur saine et agréable.

Elixir *de longue vie*. Il faut en prendre sept ou neuf

gouttes matin et soir, dans le double de vin ou de thé, ou de bouillon, ou d'eau.

Une once et un gros d'aloès succrotin; zédoaire, agaric blanc, gentianne, safran oriental, et rhubarbe fine, un gros de chacun; on peut y ajouter un gros de thériaque de Venise et une once de manne. Pulvériser et tamiser les six premières drogues, les mettre dans une bouteille de gros verre, avec la thériaque et la manne; y verser une pinte de bonne eau-de-vie; boucher la bouteille avec un parchemin mouillé et ficelé. Quand le parchemin commence à devenir sec, le piquer de plusieurs trous d'épingle, pour que la fermentation ne casse point la bouteille; la tenir à l'ombre pendant neuf jours, et avoir soin matin et soir de la bien remuer, afin de mêler le tout exactement; le dixième jour, sans remuer tant soit peu cette liqueur, couler doucement l'infusion dans une autre vaisseau, tant que la liqueur viendra claire; boucher exactement cette colature, puis mettre dessus le marc de ces mêmes drogues, une nouvelle pinte de bonne eau-de-vie, qu'on laisse également infuser pendant neuf autres jours. Au dixième jour couler de même. Dès qu'on s'apperçoit que la liqueur s'épaissit, on arrête et on verse cette liqueur épaisse, avec le marc ou sédiment de la première pinte, dans un entonnoir au fond duquel on a mis du coton, et on filtre cette liqueur jusqu'au clair-fin. Avoir soin de mettre un linge sur l'entonnoir, afin que la liqueur ne s'évapore point. Mêler les deux pintes de liqueur ensemble, et les serrer dans une ou plusieurs bouteilles bien bouchées.

Il restaure les forces, aiguise les sens, diminue les tremblemens de nerfs, les vives douleurs de la goutte, nettoie l'estomac, tue les vers, soulage les hydropiques, guérit les indigestions; il provoque les mois, est utile dans les fièvres intermittentes, facilite l'éruption de la petite vérole.

Suivant les circonstances on doit varier les doses. — Pour les maux de cœur; une cuillerée à bouche d'élixir pur. — Pour indigestion; deux cuillerée dans quatre de thé. — Pour l'ivresse; deux cuillerées de pur. — Pour la colique des entrailles, et colique venteuse; deux cuillerées dans quatre d'eau-de-vie. — Pour les violens accès de goutte; dans l'accès, sur-tout quand elle remonte, trois cuillerées de pur. — Pour les vers; pendant huit jours, plein une cuiller à café, à jeun. — Pour l'hydropisie; pendant un mois une cuillerée à café dans du vin blanc. — Pour sup-

pression ; pendant trois jours consécutifs, une cuillerée à jeun dans trois cuillerées de vin rouge ; il faut se promener une demi-heure de suite avant de déjeûner. — Pour fièvres intermittentes ; une cuillerée de tout pur avant le frisson, et ainsi au second accès s'il survient. — Pour la petite vérole ; d'abord une cuillerée à café de pur, et pendant neuf jours, la même dose à jeun dans trois cuillerées de bouillon de mouton.

L'usage journalier qu'on peut en faire est de sept gouttes pour les femmes, et de neuf pour les hommes, dans le double de vin, ou d'eau, ou de bouillon, etc.

Elixir *de Garus*. Myrrhe pulvérisée, trois dragmes ; girofle, noix muscade, le tout concassé ; de chacun, trois dragmes ; safran une once ; canelle concassée, quatre dragmes ; esprit-de-vin, dix livres ; faire macérer dans la cucurbite du bain-marie, pendant douze heures ; distiller au bain-marie jusqu'à ce qu'il soit sorti neuf livres de liqueur. Faire macérer ou bain-marie dans une autre cucurbite, feuilles de capillaire, quatre onces ; racine de réglisse divisée, demi-once ; figues sèches divisées, trois onces ; eau de rivière filtrée, huit livres : passer sans exprimer, filtrer à travers le papier gris ; ajouter eau de fleur d'orange, demi-livre ; ensuite faire fondre dans six livres d'infusion, douze livres de sucre blanc ; enfin, mêler neuf livres de la première liqueur, avec dix-huit livres de ce sirop, et on a l'élixir de Garus qu'il faut conserver dans des bouteilles bien bouchées. La dose est depuis une dragme jusqu'à deux onces.

On le donne dans les maladies de foiblesse par sérosités ; dans les douleurs d'estomac par indigestion et avec foiblesse ; dans le hoquet, le dégoût par matières séreuses, le vomissement par des matières pituiteuses et par foiblesse ; dans les coliques venteuses, les rapports nidoreux.

En général, toutes les personnes hautes en couleur, d'un tempérament chaud et bilieux, sujettes à la gravelle et aux hémorroïdes doivent être très-sobres sur l'usage des élixirs, et particulièrement de celui de Garus qui échauffe beaucoup.

Ellébore blanc (*Elleborus albus*, *sive veratrum album*, Linn. 1479.) Plante dont il y a deux espèces, une qui a les fleurs de couleur herbeuse blanchâtre, et l'autre d'une couleur rouge brune, ou noirâtre ; elles croissent toutes deux aux lieux montagneux et rudes, principalement aux pays chauds. On ne se sert dans la médecine que de leurs racines, qu'on apporte sèches des départemens méridionaux de France. On doit les choisir grosses, garnies de longs

fibres blanchâtres, d'un goût âcre. La racine d'ellébore blanc purge par haut et par bas; mais avec une si grande violence, et avec tant d'âcreté, qu'on pourroit à juste titre la mettre au rang des poisons. Elle est propre pour faire éternuer, étant mise en poudre dans le nez; elle sert aussi à mondifier la gale, les dartres et les démangeaisons; on en souffle dans le nez des léthargiques pour les éveiller. Une ceinture d'ellébore blanc, appliquée sur la région des reins et sur l'abdomen, est un spécifique pour arrêter l'hémorrhagie de la matrice et de l'anus.

Au rapport de Tragus, l'ellébore blanc, infusé vingt-quatre heures dans le vin ou dans l'oxymel, et séché ensuite, puis donné à demi-dragme dans un verre de vin blanc, peut être utile aux maniaques, et à ceux qui sont sujets aux vapeurs hypocondriaques. Gesner prétend que l'ellébore blanc, macéré dans le vinaigre et cuit dans le miel en consistance de sirop, est utile dans l'asthme humide, la difficulté de respirer, l'épilepsie, et la maladie où la pituite domine. Jean-Fabri de Castelnaudary propose pour la même fin, des pilules composées avec les espèces diarrhodon abbatis, l'extrait des racines d'ellébore blanc, l'aloës, la canelle et le girofle à la dose d'un demi-scrupule.

L'usage ordinaire de l'ellébore blanc est de le mêler avec les poudres sternutatoires, pour en augmenter la violence, et les rendre plus capables d'irriter les fibres nerveuses du nez. On l'emploie en poudre par le nez, avec succès, dans l'apoplexie, la léthargie, et les autres affections soporeuses.

Ellébore noir (*Elleborus viridis*, Linn. 83.) Plante dont il y a plusieurs espèces; mais celle à fleurs rouges est, préférablement aux autres, en usage en médecine; on n'emploie que les racines qu'on envoie sèches des Alpes et de plusieurs autres pays chauds. Elles doivent être choisies bien nourries, grosses, récentes, garnies de longs fibres, nettes, de couleur noirâtre. Elles purgent puissamment l'humeur mélancolique, et conviennent par conséquent à toutes les maladies qui lui doivent leur origine, qui sont la folie, le mal hypocondriaque, la lèpre, l'herpe, le cancer, le vertige, l'apoplexie, la galle.

On emploie indifféremment les racines des deux premières espèces, pour faire l'extrait d'ellébore, qu'on ordonne depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros dans les affections soporeuses, l'épilepsie, la manie, la fièvre quarte, et les autres maladies rebelles. L'usage de l'ellébore en substance ou en infusion est très-délicat; il porte à la tête, cause

quelquefois des convulsions et des irritations dans les parties nerveuses. Les racines d'ellébore en poudre se donnent depuis quinze grains jusqu'à un scrupule, et en décoction depuis une dragme jusqu'à deux ; son extrait préparé avec l'eau de pluie et la crême de tartre, (tartrite acidule de potasse,) ou avec l'esprit-de-vin, (alcohol), est moins dangereux dans son opération.

Parkinson prétend que la meilleure préparation de l'ellébore est son infusion dans le suc de coing, ou sa coction dans un coing creusé exprès et cuit au four, comme on fait la scammonée : ainsi le suc ou le sirop de coing, est un remède salutaire pour guérir les maux causés par l'ellébore.

La décoction de la racine d'ellébore noir, faite dans la lessive, nettoie la vermine des enfans : on leur en lave la tête, après l'avoir mise en poudre et mêlée avec du saindoux en manière d'onguent ; elle est utile pour la gale, les dartres et les maladies de la peau. Les plus violentes fluxions des yeux cèdent quelquefois à la diversion de la sérosité qui se fait au bout du lobe de l'oreille percée, et lardée ensuite d'un brin de racine d'ellébore noir ou blanc ; d'autres y emploient la racine de pied-de-griffon ; c'est notre troisième espèce d'ellébore, qui n'est pas moins caustique que les autres.

L'ellébore noir entre dans l'extrait catholique de Sennert, dans l'extrait panchymagogue de Crollius et d'Arthman, dans l'extrait catholique et cholagogue de Rolfinsius, dans les pilules tartarées de Quercétan, et dans le diabalsemer ou électuaire de séné.

Embrocation (*Embroche*, *seu irrigatio*, *vel aspersio.*) Arrosement ou aspersion qu'on fait de quelques liqueurs par le moyen des étoupes ou des éponges sur plusieurs parties du corps, et principalement sur la tête, pour ouvrir les pores, et pour fortifier.

Embrocation *pour exciter le sommeil.* Deux poignées de laitues, une poignée de nénuphar, autant de roses blanches, demie poignée de fleurs de pavot, et autant de celles de bétoine : faire bouillir le tout dans trois demi-septiers d'eau à la consomption du quart de l'humidité ; couler la décoction et s'en servir pour laver la tête chaudement avec une éponge, elle excite le sommeil. Au lieu de fleurs de pavot, on peut substituer une tête de pavot rompue par petits morceaux, et des roses rouges au lieu de blanches.

Emplatre (*Emplastrum.*) Composition la plus solide de toutes celles qu'on applique extérieurement ; il a été inventé

en cette consistance, afin qu'en demeurant plus long-temps attaché sur les parties du corps, les drogues dont il est composé eussent assez de temps pour produire leur effet. Celles qui servent à donner corps aux emplâtres, sont ordinairement la cire, la résine, les poix, les gommes, les graisses, la lytharge, et les autres préparations du plomb.

Emplatres, *remarques touchant leur composition et leur cuisson.* Tous les emplâtres dans lesquels entrent, où des sucs ou du vinaigre, de l'eau, du vin, ou quelqu'autre liqueur ou décoction que ce soit, doivent être cuits plus long-temps que les autres, afin que l'humidité superflue qui est en eux soit consumée, et qu'elle ne prive point l'emplâtre de sa viscosité, par le moyen de laquelle il adhère fortement aux parties du corps auxquelles on l'applique. Il est bien vrai qu'il ne faut pas toujours la faire consumer, et principalement lorsqu'elle est inséparablement jointe à sa vertu, parce qu'aussi elle fait mieux pénétrer la vertu des autres ingrédiens grossiers et terrestres.

On met l'huile dans les emplâtres pour leur donner consistance, pour faire fondre la cire, pour rabattre la qualité âcre et mordante de quelques ingrédiens, et pour leur donner une vertu souple et anodine, comme aussi pour leur communiquer sa matière, et toute la faculté qu'elle pourroit avoir. La cire donne corps et consistance aux emplâtres.

Pour le mélange des emplâtres, il faut premièrement fondre la cire dans l'huile, s'il y en entre, ou, au lieu de la cire, de la litharge, ou de la céruse; on doit après mêlanger les mucilages, les sucs, et les liqueurs dans ladite huile, quand elles sont requises, les faisant bouillir toutes ensemble jusqu'à l'entière exhalaison de leur humidité et partie aqueuse; on y ajoute ensuite les résines, les graisses et les gommes, quelquefois telles qu'elles sont, et sans autre artifice; mais le plus souvent après avoir été macérées, et dissoutes dans du vin, huile ou vinaigre, et finalement après avoir été bien et dûement coulées; puis on y ajoute quelquefois de la térébentine, lorsque l'emplâtre est hors du feu, et quasi comme cuit; et enfin tout étant bien mêlé, bien incorporé, et doué d'une bonne consistance, on jette doucement petit-à-petit dans ledit emplâtre toutes les poudres qui y doivent entrer, qu'on aura auparavant passées par le tamis en agitant et remuant toujours toute la masse avec une spatule de bois ou de fer, jusqu'à ce qu'elle ait la forme requise; c'est-à-dire, ni trop molle, ni trop dure, mais médiocrement visqueuse, tenace et adhérente, sans toutefois qu'elle

laisse aucune portion de soi en la partie sur laquelle on l'appliquera, et afin que lesdits emplâtres acquièrent une forme et une consistance encore plus louable, il se faut souvenir de diminuer la quantité d'huile, lorsqu'on y fait entrer ou graisse, ou moëlle, ou térébenthine; au contraire on augmentera sa dose, si on n'y met que des médicamens secs, tels que sont les larmes qui ne sont pas grasses, les sucs friables, les résines, les plantes sèches, les minéraux, et autres semblables mis en poudre.

Quant à la proportion de l'huile et des poudres les plus sèches, il est certain que pour une once desdites poudres il faut trois onces d'huile, et pour trois onces d'huile il faut douze onces de cire, ou environ.

La parfaite cuisson des emplâtres se reconnoît, lorsqu'en ayant mis réfroidir une portion dans de l'eau fraîche, puis maniée entre les doigts, et étendue sur la paume de la main, elle n'y adhère point, et s'enlève net; alors il faut le retirer hors du feu, et le laisser réfroidir à demi, pour en former des rouleaux ou magdaléons, ayant les mains mouillées d'eau fraîche, lorsqu'il entre de l'huile dans la composition de ces emplâtres; mais quand il n'y en entre point, on les forme avec les mains ointes d'huile.

Pour réduire un emplâtre en onguent, on en coupe deux onces en petits morceaux, et on les met dans une écuelle, avec une once de telle huile qu'on veut, sur le réchaut avec un peu de feu, il se liquéfie, et se réduit en consistance d'onguent; c'est ainsi qu'on dissout l'emplâtre *diachalciteos*, (*diapalme*,) avec l'huile rosat.

Emplatre *basilicum grand de Mésué*. Cire blanche, résine de pin, suif de vache, poix noire, poix de Bourgogne, térébenthine, encens, mirrhe, de chaque une once, huile d'olive, ce qu'il faut, pulvériser subtilement la mirrhe, mettre fondre ensemble toutes les autres drogues, avec environ une once d'huile d'olive; couler la matière fondue, y mêler la mirrhe pour faire un emplâtre, qu'on garde pour le besoin.

Il aide à la suppuration, il réunit les plaies, et il les guérit; il est appelé *basilicum*, à cause de ses grandes vertus.

Emplatre *basilicum petit*, ou *tetrapharmacum de Gallien*. Poix noire, résine, cire, et graisse de vache, de chaque une once; mettre toutes les drogues ensemble, et couler la matière fondue pour en séparer les impuretés; puis quand elle est presque froide, la former en magdaléons; c'est

l'emplâtre *tetrapharmacum ;* c'est-à-dire, *composé de quatre drogues.*

Il est propre pour faire suppurer les plaies, et faire revenir les chairs.

Emplatre *blanc de céruse.* Pulvériser subtilement une livre de céruse de Venise (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux), en la frottant sur un tamis renversé, la mêler avec une livre d'huile rosat, et demie livre ou ce qu'il faut d'eau de fontaine dans une bassine, qu'on place sur le feu pour faire bouillir la matière, l'agitant incessamment avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance d'emplâtre, et que l'eau soit consumée ; y mettre fondre alors, par une chaleur lente, deux onces et demie de cire blanche rompue en petits morceaux ; et quand l'emplâtre sera presque réfroidi, le former en magdaléons avec les mains mouillées d'eau fraîche.

Il est propre pour dessécher les plaies enflammées, comme pour la brûlure ; on s'en sert pour cicatriser les plaies et les ulcères, pour dessécher les écorchures et exulcérations superficielles, et pour guérir les maladies de la peau.

Emplatre d'*André de la Croix.* Douze onces de résine de pin, quatre onces de gomme élémi, deux onces de térébenthine, et autant d'huile de laurier ; après avoir brisé la résine et la gomme élémi, les avoir fait fondre ensemble sur un très-petit feu, et y avoir ajouté la térébenthine et l'huile de laurier ; lorsque le tout est bien incorporé le passer par une toile, pour en séparer les ordures qui pourroient y être mêlées ; et ayant laissé réfroidir l'emplâtre, le mettre dans un pot vernissé ; car si on le forme en magdaléons, il s'applatit entièrement.

On s'en sert pour les plaies de la poitrine avec succès, même sans tentes. Il est aussi fort propre pour mondifier et consolider les autres plaies et les ulcères, pour dissiper les contusions, fortifier les parties dans les fractures et dislocations des os, et pour faire sortir par les pores les humeurs sérenses, qui sont la cause de la sciatique et des rhumatismes.

Pour s'en servir, on en étend sur de la peau, en faisant un emplâtre, qui couvre non-seulement la plaie, mais quatre ou cinq doigts aux environs, lui faisant une ouverture au milieu pour donner passage aux matières étrangères ; il faut seulement panser les blessés une fois le jour en hiver, et deux fois en été.

Le

Le même auteur loue aussi beaucoup, avec Gallien et Dioscoride, l'usage du *melicratum*, qui est fait de deux parties d'eau de rivière, et une de miel; car il incise et dissout le sang caillé, qui, autrement ne pourroit sortir à cause de l'ouverture étroite de la plaie, pris en potion, ou bien injecté dans icelle avec une petite seringue.

Emplatre *de bétoine*. Sucs de bétoine, de plantain et d'ache, de chaque une livre, et une poignée de chacune des trois herbes vertes pilées, cire jaune, résine, poix noire et térébenthine, de chacune une demie livre. Il faut faire cuire la cire, la résine et la poix noire avec les sucs et les herbes pilées dans une grande bassine, de peur qu'elles ne sortent dehors, en remuant toujours jusqu'à la consomption non entière des sucs, de peur que l'emplâtre ne se brûle, puis exprimer le tout chaudement sous la presse; et on ajoutera à la colature la térébenthine, à laquelle on donne un ou deux bouillons, puis on forme des magdaléons, qu'on conserve pour le besoin.

Il a la vertu d'aider à la suppuration, quand la matière y est disposée, ou à la digérer et résoudre. Il fortifie la tête par une particulière propriété, et est propre aux plaies et ulcères d'icelle, qu'il déterge et cicatrise. On peut s'en servir pour les plaies des autres parties, et pour faire sortir par les pores de la peau les sérosités qui s'arrêtent à certaines parties du corps, et entr'autres celles des sciatiques et des rhumatismes. On s'en sert encore pour résoudre les contusions, pour ramollir les cors des pieds, et pour les nouveaux ulcères.

Emplatre *de charpie de Fouquet*. Sept livres d'huile d'olive, deux livres de charpie de vieille toile de chanvre, une livre de céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux,) cinq quarterons de litharge d'or, demie livre de cire neuve, demie livre de myrrhe en poudre, et deux onces d'aloës, mettre la charpie dans une grande bassine de cuivre, verser l'huile sur toute la charpie, ensorte qu'elle en soit toute abreuvée; mettre la bassine sur un feu de charbon très-modéré, de peur que le feu ne se prenne à l'huile, et ne brûle ou calcine la charpie; il faut toujours remuer avec une spatule de fer jusqu'à ce que la charpie soit toute consumée: ce qu'on connoît, lorsqu'en mettant de l'onguent sur une assiette, on ne remarque plus aucuns filamens de la charpie. Cela fait, retirer le vaisseau du feu; et quand il cesse de bouillir, y mettre petit-à-petit la céruse en poudre, en remuant toujours, puis mettre le vaisseau sur le feu

environ une minute, ensuite le retirer, et y verser la litharge d'or en poudre de la même manière que la céruse, faire après bouillir un peu le tout, et l'ôter de dessus le feu, pour y mettre la cire coupée par morceaux, ensuite de quoi faire un peu bouillir, et le retirer pour y mettre la myrrhe en poudre peu-à-peu, comme dessus, en remuant toujours; faire encore bouillir un bouillon, et enfin le retirer pour y ajouter l'aloës en poudre, en remuant aussi toujours; puis après encore deux ou trois bouillons, mettre un peu de l'onguent sur une assiette, et le laisser réfroidir, pour voir s'il prendra; s'il est trop mol, il faut le faire bouillir encore doucement, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance nécessaire; cela fait le retirer du feu, et le mettre avec une cuiller sur une table frottée d'huile ou de vinaigre, et quand il est froid, le mettre en rouleaux avec les mains mouillées d'eau.

Si par hazard, en faisant bouillir les drogues, le feu y prend, il faut avoir une couverture ou une serpillière toute prête, trempée dans de l'eau, et qu'on tord bien, afin qu'il n'y reste point d'eau, et qu'elle ne soit qu'humide pour couvrir d'abord le vaisseau; et par ce moyen étouffer le feu dedans, et afin qu'il ne se perde rien de la matière, on met la bassine dans un autre vaisseau plus grand.

Cet emplâtre est bon aux ulcères et aux plaies. Si la plaie est à fleur de peau, il ne faut que mettre un emplâtre par-dessus, qui servira un jour ou deux, selon que la plaie purgera, plus ou moins, mais il le faudra essuyer le soir et le matin. Si la plaie est profonde, vieille, et qu'il y ait de la chair morte, il faudra faire fondre un rouleau de l'emplâtre avec environ la moitié de son poids d'huile rosat ou d'olive, puis prendre de la charpie à proportion, qu'on mettra dedans pour la faire toute imbiber, laquelle on conservera dans un pot bien bouché; et quand on voudra s'en servir, en prendre un peu, qu'on met dans la plaie, sans qu'il y soit pressée, afin que le pus sorte aisément, avec un emplâtre par-dessus, qui durera toujours, mais la charpie doit être renouvellée soir et matin: quand même les os seroient découverts, on met la charpie ainsi préparée par-dessus; et en cas que la plaie soit noire, elle ôte toute la noirceur sans que les os tombent. Si le trou de la plaie est trop petit, il ne faut pas mettre de charpie dedans, de peur que l'on ne l'en puisse pas retirer, mais verser seulement dans la plaie de l'emplâtre fondu dans l'huile, et un emplâtre par-dessus.

Emplatre *de charpie plus simple*. Six onces de charpie hachée menu, une livre et demie d'huile d'olive, douze onces de céruse en poudre, six onces de cire jaune en petits morceaux, et quatre onces d'oliban en poudre; mettre l'huile et la charpie dans une grande bassine de cuivre, sous une cheminée, et les faire bouillir ensemble en remuant avec une spatule de fer, jusqu'à ce que toute la charpie soit entièrement consommée, puis ajouter la céruse avec un peu d'eau, afin qu'elle cuise plutôt, puis la cire; enfin la bassine étant retirée du feu, et la matière à demie réfroidie, y ajouter peu-à-peu l'oliban, en remuant avec la spatule, et le tout étant bien incorporé, en faire des magdaléons.

Cet emplâtre est bon aux plaies, aux ulcères, aux cancers, écrouelles, froncles, charbons, et maux de mamelles des femmes. Quelques-uns mettent de la litharge d'or au lieu de céruse dans la composition de cet emplâtre, mais l'une vaut l'autre.

Emplatre *de Grasse*. Seize onces d'huile rosat, complet de plusieurs infusions réitérées, quatre onces de cire neuve, huit onces de litharge d'or en poudre, et deux onces de céruse aussi pulvérisé; faire fondre la cire avec l'huile dans un poélon de cuivre jaune, étant fondue, retirer le poélon du feu, y mettre peu-à-peu la litharge et la céruse, remuant toujours avec un bâton assez gros, ou une spatule de bois; le tout étant bien mêlé et incorporé ensemble, remettre le poélon sur un trépied ou sur un fourneau, sous lequel il y aura un petit feu de charbon, et remuer incessamment avec la spatule jusqu'à ce que l'emplâtre soit cuit en perfection; ce qu'on connoît à voir élever de petites vessies dans le poélon, et qu'il change de couleur, prenant celle d'écorce de châtaigne, cela arrive après qu'il a demeuré neuf ou dix heures sur le feu de charbon qu'il faut toujours entretenir également.

Il est souverain pour toutes sortes de plaies, ulcères, fistules, froncles ou clous, charbons, apostumes, meurtrissures, brûlures, feu volage, érésipèles et entorses. On l'applique sur la plaie lavée auparavant avec du vin chaud, étendu sur de la peau de gant dans l'épaisseur d'une carte, ou d'une feuille de gros papier. Cette recette a fait des cures merveilleuses.

Emplatre *de minium simple*. Pulvériser subtilement une livre et demie de *minium* (oxide de plomb rouge), le mêler dans une bassine avec trois livres d'huile rosat ou d'olive, et environ une pinte d'eau commune, faire bouillir forte-

ment la matière sur le feu, en l'agitant incessamment avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'elle soit en consistance d'emplâtre; s'il n'y avoit pas assez d'eau pour achever la cuite, en ajouter encore.

Il est dessiccatif, et propre pour cicatriser les plaies et les ulcères, sur-tout ceux des jambes.

Quelques-uns mettent dix onces ou environ de cire jaune dans cet emplâtre, et alors on s'en sert pour chasser le lait des mamelles; on en applique dessus.

Emplatre *de savon*. Une livre de *minium* (oxide de plomb rouge), en poudre, demie livre de céruse aussi en poudre, huile de chenevis ou d'olive deux livres et quatre onces, dix onces de savon de Gênes, ou du blanc en quartier, qui vaut mieux que celui qui est en table, et quatre onces de térébenthine; mettre le *minium* et la céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux) avec l'huile dans une bassine sur le feu, remuer toujours lesdites matières jusqu'à ce qu'elles soient bien incorporées et liées ensemble, après mettre dedans peu-à-peu le savon coupé en petits morceaux, remuant toujours, le laisser cuire avec un feu médiocre jusqu'à ce que la matière soit grisâtre, ou de couleur de châtaigne, prenant bien garde qu'il ne s'en répande point dans le feu en bouillant, d'autant que ces ingrédiens s'enflent beaucoup, et sur-tout remuer toujours jusqu'à ce que le tout soit bien cuit. Lorsqu'on connoît qu'il est de bonne consistance, le retirer du feu, et filer dedans, en remuant toujours, les quatre onces de térébenthine, continuant de remuer avec la spatule jusqu'à ce qu'il soit froid, en faire des rouleaux, et ne pas mouiller ses mains. Quelques-uns n'y mettent point de térébenthine.

Pour s'en servir on l'étend sur du linge, ou sur du cuir qui n'ait point d'odeur.

Il est bon pour les maux de mamelles; il n'y faut mettre ni tente, ni charpie depuis le commencement jusqu'à la fin du pansement du mal. — Pour les loupes, on ne change point l'emplâtre qu'il ne se détache de lui-même, à moins qu'elle ne s'ouvre. — Pour les abscès, depuis le commencement jusqu'à ce qu'ils soient ouverts, on change l'emplâtre le moins qu'on peut; et quand ils sont ouverts, on met une petite tente dans le trou qui ne va point jusqu'au fond, et qui ne le remplit point, et on met de l'ongnent autour. — Pour les douleurs de côté et de l'estomac, on ne change point l'emplâtre qu'il ne tombe de lui-même; et pour le mal de mère, on le met au-dessus du nombril. —

Pour les maux de dents et pour les douleurs de tête, on en met un emplâtre à chaque tempe. — Il est bon pour toutes sortes de plaies et blessures tant vieilles que nouvelles, écrouelles, ulcères invétérées, pourriture, et rognes malignes des jambes, grosse galle, dartres, brûlures, cloux, mules aux talons, écorchures des orteils, sciatique, genoux enflés qui semblent vouloir suppurer, pour lesquels il est souverain, car il attire les eaux par les pores, ensorte qu'en levant l'emplâtre, on le trouve tout mouillé, et pour lors il ne faut que l'essuyer, et le remettre sur la partie. — Pour le flux de sang on l'applique sur le bas-ventre, et on en a vu des effets merveilleux.

Emplatre *de soufre de Ruland*. Mettre fondre demie once de cire, et trois dragmes de colophone, avec trois onces de baume de soufre de Ruland décrit parmi les baumes, sur un petit feu, puis y mêler trois onces sept dragmes de myrrhe subtilement pulvérisée, laisser le mélange sur le feu, le remuant toujours jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance d'emplâtre, environ au bout d'un quart-d'heure.

Il est certain et infaillible, dit son auteur, pour la guérison de toute sorte de plaies et d'ulcères, il déterge et mondifie les plaies, résout et résiste à la pourriture. Il ne peut acquérir une bonne consistance, parce qu'il n'y entre pas assez de cire. L'auteur s'en servoit pour l'ordinaire, conjointement avec son baume de soufre.

Emplatre *de tabac*. Faire fondre ensemble dans une bassine trois quarterons de cire jaune, dix-huit onces de poix de Bourgogne, autant de résine, et autant de suif de mouton, y mêler trois livres de feuilles de tabac verd bien pilées, faire bouillir doucement le mélange environ demi-heure, puis le laisser en digestion à froid pendant trois ou quatre jours; faire cependant dissoudre huit onces de gomme ammoniac bien concassée dans seize ou dix-sept onces de suc de tabac, les mettant en digestion sur les cendres chaudes pendant quelques heures, et ensuite les faisant bouillir doucement environ un quart d'heure, et jusqu'à ce que la gomme soit dissoute; la passer alors par une étamine en l'exprimant fortement; s'il y reste de la gomme qui n'ait point été dissoute, la faire bouillir de rechef avec de nouveau suc; passer la dissolution comme auparavant, la mêler avec la première, et en faire évaporer l'humidité par une lente chaleur, puis quand elle est épaisse en consistance d'emplâtre, y mêler huit onces de térébenthine; après les quatre jours de digestion des feuilles

de tabac avec la cire et les poix, faire bouillir la matière jusqu'à ce que presque tout le suc dudit tabac soit consumé, la couler toute chaude, et l'exprimer fortement, puis y mêler la gomme ammoniac et la térébenthine, pour faire une masse qu'on roule en magdaléons.

Il est propre pour amollir et résoudre les tumeurs squirreuses du foie, de la rate et des autres parties, pour les loupes et pour les écrouelles.

Emplatre *d'euphorbe*. Quatre onces de cire jaune, poix noire et térébenthine, de chaque deux onces, euphorbe demi-once, pulvériser subtilement l'euphorbe, faire fondre ensemble les autres drogues; puis quand la matière retirée du feu est à demi-refroidie, y mêler l'euphorbe, pour faire un emplâtre qu'on roule en magdaléons.

Il est propre pour déterger et manger les chairs baveuses qui se rencontrent dans les plaies et les ulcères.

Emplatre *diachylum ireatum de Mésué*. Faire ramollir sur un peu de feu six onces d'emplâtre de *diachylum* blanc, puis y mêler exactement demi-once d'iris de Florence en poudre déliée, et le former en magdaléons.

Il digère, incise et mûrit avec plus de force que le *diachylum simple*.

Emplatre *du prieur de Cabrières pour les descentes*. Une dragme d'*hypocistis*, trois onces de poix noire, une once de cire neuve jaune, une once de térébenthine, demi-once de racine de grande consoude séchée, trois noix de cyprès séchées, trois dragmes de *labdanum*, demi-once de mastic en larmes, et une dragme de terre sigillée; pulvériser ensemble la racine de grande consoude, les noix de cyprès et le *labdanum;* pulvériser à part le mastic en larmes et la terre sigillée, puis passer les poudres séparément à travers le tamis de crin, et ensuite toutes les poudres étant mêlées, faire dissoudre l'*hypocistis* avec un peu d'eau sur un petit feu, y ajouter la poix noire, la cire et la térébenthine, faire fondre le tout ensemble prêt à bouillir, retirer la bassine du feu, et y ajouter les poudres peu-à-peu en remuant sans cesse avec une spatule jusqu'à ce que le tout soit réduit en consistance d'emplâtre, dont on forme des magdaléons.

Il est propre pour les descentes, il raffermit le péritoine, après que l'intestin a été replacé; on l'applique à l'endroit de la relaxation, l'y tenant en état par le moyen d'un bandage, et le renouvelant de dix jours en dix jours. Cet emplâtre n'est point si composé, ni si embarrassant dans sa préparation que

celui qu'on vend ordinairement chez les apothicaires ; mais il a du moins autant de bonnes qualités que lui pour arrêter les descentes.

Emplatre *noir de céruse* (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux). Pulvériser subtilement une livre de céruse, la mêler avec un poids égal d'huile d'olive dans une bassine de cuivre assez grande pour la poser sur un petit feu de charbon au commencement, et agiter toujours la matière, afin qu'elle se lie, augmenter le feu, et quand elle est bien chaude, y verser une once de vinaigre, il se fait un pétillement et un bouillonnement considérable ; quand le vinaigre est consumé, la matière s'abaisse, jetant beaucoup de fumée puante, l'agiter en cet état quelque temps sur le feu, puis y mettre de nouveau vinaigre comme auparavant ; continuer ainsi à la faire cuire par un feu vigoureux, y ajoutant de temps en temps un peu de vinaigre, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance d'emplâtre et une couleur noire, puis la laisser refroidir à demi, et la rouler en magdaléons avec les mains mouillées d'eau. C'est l'emplâtre de céruse brûlée que plusieurs appellent *emplâtre noir*, qui est différent d'un autre *emplâtre noir* bien plus composé.

Il est détersif, fort dessiccatif, propre pour les plaies et pour les vieux ulcères, particulièrement pour ceux des jambes.

Nota. On peut, au lieu de céruse, employer le *minium* (oxide de plomb rouge), ou une autre préparation du plomb ; à la vérité le nom de *céruse* ne conviendra plus à l'emplâtre, mais il n'en aura ni plus, ni moins de vertu, pourvu qu'on observe dans la cuite les mêmes circonstances ci-dessus décrites.

Emplatre *polycreste*. Huile d'olive et eau de fontaine, de chaque une livre et demie, douze onces de litharge en poudre, quatre onces de céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux), huit onces de cire jaune, et six onces de térébenthine : mêler dans une bassine l'huile, l'eau, la litharge et la céruse en poudre, faire bouillir le mélange, l'agitant incessamment jusqu'à consistance d'emplâtre, y mettre fondre la cire coupée par petits morceaux et la térébenthine, continuer de remuer l'emplâtre jusqu'à ce qu'il soit froid, puis le former en magdaléons.

Le nom de *polycreste* a été donné à cet emplâtre, parce qu'il sert à guérir plusieurs sortes de maux. Il est propre pour les plaies, la brûlure, les crevasses des mamelles, des mains

et des autres parties, les engelures, pour faire suppurer, dessécher et cicatriser, pour résoudre ; on peut en faire du sparadrap, ou tolle gautier pour les cautères.

Emplatre *pour les loupes*. Huit onces d'huile rosat, une once de litharge d'or en poudre, deux onces de poudre déliée d'albâtre calciné dans le feu, les faire bouillir en remuant toujours avec la spatule; sur la fin de la cuite ajouter céruse en poudre, bol d'Arménie aussi en poudre déliée, et mercure précipité (muriate mercurielle par précipitation), de chaque une once et demie, une once de vitriol (sulfate) en poudre, et demi-once d'hermodactes, et cuire le tout en consistance d'emplâtre dont on fait des magdaléons.

Il faut commencer la guérison par saigner et purger, et le lendemain de la purgation appliquer et couvrir entièrement la loupe d'un emplâtre étendu sur de la peau mince, mettre dessus une compresse, la serrer assez ferme avec une bande, et souffrir patiemment les démangeaisons sans lever l'emplâtre. Si les sérosités qui ont coutume de couler le faisoient tomber, il le faut essuyer, le rafraîchir du même onguent, et continuer l'application jusqu'à guérison. Cet emplâtre a réussi en plusieurs occasions.

Emplatre *triapharmacum de Mésué*. Pulvériser subtilement douze onces de litharge, la délayer avec autant de vinaigre, et une livre et demie de vieille huile d'olive dans une bassine, faire bouillir la matière, la remuant incessamment au fond avec une spatule de bois jusqu'à ce que l'emplâtre soit cuit en consistance raisonnable ; si la quantité de vinaigre marquée ne suffisait pas pour achever la cuite, on y en ajoute d'autre.

Cet emplâtre déterge, arrête le sang, et consolide les plaies et les fistules. Le mot *triapharmacum* signifie *remède composé de trois sortes de drogues*.

Si l'emplâtre est presque cuit après la consomption du vinaigre, l'on en peut achever la cuite, quoiqu'il ne bouille plus, en le remuant toujours avec la spatule sur un petit feu pendant environ une heure ; mais s'il n'est encore qu'en consistance d'onguent, on fera mieux d'y ajouter de nouveau vinaigre pour le faire bouillir jusqu'à ce que la litharge soit bien dissoute, et que l'emplâtre soit dur.

Emplatre *vert*. Cire, résine, térébenthine, de chacune quatre onces, oliban, mastic, vert de gris (oxide de cuivre vert), de chacun trois onces ; pulvériser subtilement l'oliban, le mastic et le vert de gris, faire fondre ensemble la cire, la

résine et la térébenthine, y mêler le vert de gris, et quand la matière est à demi-refroidie, y incorporer les autres poudres pour faire un emplâtre qu'on roule en magdaléons.

Il est propre pour déterger et consolider les plaies.

Emplâtres : vertus des plus communs qu'on trouve préparés.

L'EMPLATRE *contra rupturam* est propre pour les hernies ou descentes d'intestins; il résout les duretés, et il raffermit la membrane après que l'intestin est repoussé; il est bon aussi pour les fractures et les dislocations.

L'EMPLATRE *de cignë* est fort résolutif, et recommandé pour les tumeurs squirrheuses du foie et de la rate, pour les loupes et pour les écrouelles.

L'EMPLATRE de *gomme élémi* ramollit et résout les duretés de la rate, et toutes tumeurs dures.

L'EMPLATRE *de mélilot* ramollit, cuit, résout les vents, et est bon dans les squirrhes du foie et de la rate, et dans les tensions des hypocondres.

L'EMPLATRE *de mucillages* ramollit, digère et mûrit comme le *diachylum;* mais il ne fait pas suppurer les tumeurs qui peuvent être guéries par la seule résolution : en raison de cela, il est fort usité pour résoudre les contusions qui arrivent à la tête, aux mamelles et ailleurs, lorsqu'on en veut empêcher la suppuration, les matières n'y étant pas disposées; il ne laisse pas néanmoins de mûrir celles qui doivent venir à suppuration.

L'EMPLATRE DE VIGO *cum mercurio*, qui a retenu le nom de son auteur Jean de Vigo, est fort résolutif. On l'emploie pour amollir et dissiper les humeurs froides, pour les loupes, les nodosités, les tumeurs vénériennes, et pour appaiser les douleurs.

L'EMPLATRE *diabotanum*, ainsi appelé à cause de la grande quantité de plantes qui entrent dans sa composition, digère, amollit, résout. On s'en sert pour les loupes, pour les glandes, pour les tumeurs remplies d'humeurs pituiteuses et grossières, pour les squirrhes.

L'EMPLATRE *diachalciteos* s'emploie dans les plaies, ulcères, contusions et tumeurs pestilentielles. Il est fort recommandé pour fortifier les jointures, si on le porte continuellement sur les parties affligées de gouttes.

L'EMPLATRE *diachylum* simple, le composé sans gommes, et le composé avec les gommes, ramollissent les tumeurs dures

du foie et de la rate. Le composé sans gommes ramollit plus fort, mûrit et digère ; le composé avec les gommes attire puissamment, amollit et résout.

L'EMPLATRE *diapalme* dessèche moins vîte que le *diachalciteos*; il amollit, il résout, il déterge et il cicatrise. C'est l'emplâtre le plus usité pour les plaies et les ulcères ; on l'amollit en y mêlant le quart de son poids d'huile rosat, afin d'en faire plus facilement des emplâtres : c'est ce qu'on appelle *cérat de diapalme* ou *diapalme dissous*.

L'EMPLATRE *diapompholigos* dessèche les plaies et les ulcères, en rafraîchissant aussi bien que l'onguent *pompholix*, dont il ne diffère qu'en consistance.

L'EMPLATRE *divin* déterge, mondifie, cicatrise, amollit, résout, fortifie. On s'en sert pour toutes sortes de plaies et d'ulcères, pour résoudre les tumeurs, pour les contusions; il a des vertus et des usages à peu près semblables à ceux du *manus dei ;* il est néanmoins un peu plus mondicatif, et accompagné de quelqu'acrimonie, à cause du vert de gris (oxide de cuivre vert) qui entre dans sa composition; cela n'empêche pas qu'on ne les emploie souvent l'un pour l'autre. Le surnom de *divin* lui a été donné à cause de ses grandes vertus.

L'EMPLATRE *manus dei* est employé avec succès à la guérison de toutes sortes de plaies, d'ulcères, de tumeurs et de contusions. Il ramollit, digère, résout et mène à la suppuration les matières qui doivent prendre cette voie ; il ne fait pas suppurer celles qui peuvent être dissipées par transpiration ou autrement, et lorsqu'il a mûri et fait venir au dehors les matières étrangères, il n'en attire pas de nouvelles sur la partie, mais mondifie, cicatrise et consolide entièrement la plaie par où les matières sont sorties. Il guérit les nerfs coupés, le chancre, les fistules, les écrouelles, les morsures des bêtes vénimeuses et enragées, attirant promptement le venin dehors, comme aussi le plomb, fer et esquilles des plaies ; pour la teigne des enfans, on rase les cheveux, et on met un emplâtre ; pour le mal de dents, on l'applique sur la tempe ou derrière l'oreille ; pour le rhumatisme ou commencement de paralysie, on l'applique sur la nuque du cou, et même sur les épaules, bras ou autres parties où l'on sent des douleurs ; pour les fistules du coin de l'œil, on l'y laisse long-temps, aussi bien que sur les loupes ; pour guérir les taies des yeux qui empêchent de voir, on ferme les paupières et on y applique l'emplâtre qu'on y laisse pendant quinze jours ou davantage ; il guérit les fistules restées après la taille pour la pierre ; il arrête promp-

tement le sang d'une coupure, en essuyant bien le sang, et appliquant aussitôt l'emplâtre chauffé au feu.

L'EMPLATRE *noir* est fort estimé pour la guérison de toutes sortes de plaies faites par ponction, incision, ou froissure. On l'emploie aussi heureusement pour toutes sortes d'ulcères, et particulièrement les vieux et les rebelles, étant fort propre à les mondifier et consolider.

L'EMPLATRE *oxycroceum* ramollit, résout, fortifie les nerfs et les muscles, appaise les douleurs, est propre pour les fractures, pour les dislocations, pour les duretés de la matrice : on l'applique sur les parties malades.

Nota. On n'a point donné les compositions de ces emplâtres, parce qu'elles sont difficiles, et qu'on les trouve tout faits.

EMULSION (*emulsio*). Remède liquide et agréable, dont la couleur et la consistance approchent de celles du lait. Cette espèce de julep se fait d'amandes douces, de semences froides et autres qu'on pile dans un mortier et que l'on dissout ensuite dans des eaux distillées, ou dans des décoctions légères qu'on adoucit avec du sirop ou du sucre, après qu'on les a passées et exprimées.

EMULSION *astringente*. Douze amandes douces pelées, semences de coton, de plantain, de thalitron, de pavot blanc, de coings et de sumac, de chaque une dragme et demie, décoction d'orge, de racines de plantain et de grande consoude une livre et demie, sirops de roses sèches et de *berberis*, de chaque deux onces. Faire émulsion du tout pour quatre ou cinq prises.

Elle est propre pour arrêter les crachemens de sang, la dyssenterie et les autres cours de ventre et hémorragies. Si on la veut rendre plus astringente, on y peut mêler de la terre sigillée, du corail préparé, et de la pierre hématite, de chaque deux scrupules.

EMULSION *pectorale*. Plonger un moment dans de l'eau chaude seize belles amandes douces, et en séparer la peau qui se lèvera aisément, les mettre dans un petit mortier de marbre avec six dragmes des quatre grandes semences froides mondées, et une dragme et demie de semence de pavot blanc. Piler le tout ensemble avec un pilon de bois ; et quand la matière commence à prendre une consistance de pâte, y verser environ une demi-cuillerée d'une décoction faite avec de l'orge, des jujubes, et des capillaires, continuer de battre la pâte, et la dissoudre peu à peu avec de la décoction jusqu'à ce qu'on en ait employé une livre et demie ; il se fait un lait qu'on passe

au travers d'une étamine blanche, exprimant fortement le marc : mêler dans la colature des sirops de guimauve et de tussilage, de chaque une once et demie, et on aura une émulsion pour trois prises.

Elle est propre pour humecter et pour adoucir les âcretés de la poitrine, exciter le crachat, calmer la toux, provoquer le sommeil ; mais elle le provoquera encore bien plus sûrement, si on y ajoute une once et demie de sirop de pavot blanc. On en prend un verre pour chaque dose.

Emulsion *rafraîchissante et apéritive*. Grandes semences froides une once, semences de mauve et de pavot blanc, de chaque une dragme, décoction de racines de guimauve et de nénuphar, de chaque une livre et demie, sirops de guimauve et de nénuphar, de chaque deux onces ; faire du tout émulsion comme ci-dessus pour quatre ou cinq prises.

Elle est propre pour chasser doucement le sable des reins et de la vessie, tempérer et adoucir les âcretés d'urine. On peut ajouter dans ces émulsions une dragme d'yeux d'écrevisses préparés, et autant de cristal minéral (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse), pour les rendre plus apéritives.

Emulsion *purgative*, très-agréable pour les malades qui ont de la répugnance pour les médecines ordinaires. Faire fondre dans six onces d'eau deux onces et demie de manne grasse et bien choisie, passer la liqueur par une étamine bien serrée, y ajouter six belles amandes douces et deux amères pelées à l'ordinaire, avec un gros des quatre semences froides. En pilant, verser peu a peu la solution de manne ; ayant passé le tout par un linge, ajouter à la colature une demi once de fleurs d'oranges doubles, avec un gros d'*arcanum duplicatum* ou deux gros de sel de seignette (tartrite de soude), et passer le tout encore une fois. On retranche le sel pour les personnes d'un tempéramment délicat, et pour les personnes robustes on ajoute encore cinq ou six grains de diagrède bien pulvérisé.

Encens (*Thus.*) Résine solide qui distile d'un arbre qui croît abondamment dans l'Arabie heureuse, principalement au pied du mont Liban. On l'apporte des Indes orientales et de la Turquie. Il y en a de deux sortes, l'un que l'on appelle *encens mâle* ou *oliban*; c'est celui qui coule de l'arbre en larmes nettes et pures, de couleur blanche tirant un peu sur le jaune, se cassant facilement, odorant quand on le jette dans le feu, d'un goût amer et désagréable, rendant la salive blanche quand il est mâché.

L'encens femelle ou commun est celui qui tombe confusément à terre, et est souvent mêlé avec des morceaux de l'écorce de l'arbre, ou avec quelques autres impuretés; il est en masse, jaunâtre, mollasse, graisseux, fort inflammable et odorant. L'encens mâle est le meilleur.

L'encens est chaud, dessiccatif, un peu astringent, sudorifique, propre pour les maladies de la poitrine, pour la pleurésie, pour fortifier le cerveau, pour le cours de ventre, vomissement, crachement de sang et dyssenterie. On en avale le soir quelques morceaux. Son usage externe est d'entrer dans les parfums pour fortifier la tête et dissiper les catarres. Il remplit de chair la cavité des ulcères, les cicatrise et les agglutine, spécialement les plaies saigneuses de la tête; mêlé avec du sain-doux ou de la graisse d'oie, il guérit les mules aux talons ou engelures; mêlé avec du lait de femme en forme de liniment, il remédie aux ulcères cacoëtiques tant du siége que des autres parties. L'eau rose dans quoi on a éteint plusieurs fois de l'encens mâle, mêlée avec du lait de femme, est un excellent collyre liquide pour la rougeur et la chassie des yeux. Appliqué avec de la poix et du vinaigre, il guérit les dartres et les verrues qui commencent Pour guérir la pleurésie, on fait un trou dans le cœur d'une pomme de reinette, on y met une dragme d'oliban, on fait cuire le tout devant le feu, et on fait manger au malade la pulpe mêlée avec l'encens après qu'elle est cuite, on le couvre bien, et on le fait suer. Forestus, pour rendre cette pomme encore plus efficace, y met demi-dragme d'encens mâle et une dragme de fleurs de soufre, faisant cuire le tout comme ci-dessus. La même pomme est salutaire dans l'asthme, suivant Rivière, et même dans la dyssenterie, pour consolider les petits ulcères des intestins, et arrêter le flux de sang; en ce cas un coing vaut mieux qu'une autre pomme.

L'oliban est vulnéraire, détersif; on l'emploie dans plusieurs onguens, comme dans celui de bétoine, dans le divin et quelques autres. Il entre aussi dans la poudre de frai de grenouille de Grollius, dans la thériaque, dans le mithridat, dans les trochisques de karabé, dans les pilules de cynoglosse, etc.

Encre *à écrire*. Deux livres et demie d'eau de pluie, noix de galle concassées, et vitriol romain, de chaque quatre onces, gomme arabique une once; mettre infuser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures les noix de galle avec le vitriol dans l'eau; au bout de ce temps faire bouillir le tout doucement, pendant un petit quart-d'heure,

le remuant de temps-en-temps avec un bâton ; ensuite de quoi verser l'encre dans une autre cruche, en la coulant doucement par inclinaison, ou par un tamis, ou gros linge clair, dans laquelle on met la gomme pilée, et on remet le tout sur les cendres chaudes pendant un quart-d'heure, en le remuant toujours avec un bâton pour faire fondre la gomme.

L'encre appliquée promptement sur une brûlure non-entamée, empêche qu'il se forme des vessies, et elle appaise la douleur sur-le-champ ; elle appaise aussi la douleur des hémorrhoïdes, et leur flux excessif, aussi bien que l'hémorrhagie du nez, si on introduit dans la narine une petite tente de linge usé, ou de coton trempé dans l'encre, et un peu exprimé.

Endive, *ou* Scariole (*Cichorium latifolium*, *sive endivia vulgaris*, Tourn. 479. *Cichorium endivia*, Linn. 1142.) Chicorée de jardin, qui est de deux sortes ; l'une a la feuille large, et c'est proprement l'endive ; l'autre l'a étroite et amère, qui est la scariole. L'endive est hépatique par excellence, rafraîchissante, dessiccative, abstersive, apéritive, diurétique, et très-usitée dans les fièvres bilieuses. Les feuilles d'endive sont excellentes pour appliquer sur les inflammations et tumeurs érésipélateuses.

Ces deux plantes s'emploient aussi de même dans les remèdes, étant également propres à tempérer le sang et la bile, particulièrement l'espèce de chicorée qu'on appelle blanche, et qui ne devient telle que par la culture ; car alors elle est d'une saveur plus douce et moins amère que celle qui est verte. Cette dernière a les mêmes vertus que la chicorée sauvage. On met ordinairement les feuilles de chicorée dans les bouillons rafraîchissans, et dans ceux qu'on fait au bain-marie, qui sont des remèdes apéritifs tempérés, très-utiles dans les obstructions des viscères, et dans les maladies causées par une bile épaissie. La semence d'endive est une des quatre mineures, et s'emploie comme les autres et à la même dose. Les feuilles de cette plante ont donné le nom au sirop de chicorée, dont l'usage est commun.

Epinards (*Spinacia vulgaris*, Tourn. 533. *Spinacia oleracea*, Linn. 1456.) Plante qu'on cultive dans les jardins potagers. Ses feuilles sont plus potagères que médicinales ; elles sont rafraîchissantes et humectantes, de bon aliment dans les maladies ; elles amollissent le ventre, adoucissent la toux et l'âcreté de la trachée artère ; elles purifient le sang. On les applique sur le ventricule et sur le foie pour

rafraîchir ce viscère ; elles engendrent à la longue un sang mélancolique. Le suc des épinards et leur eau distillée appaisent la chaleur des entrailles, les ardeurs d'une estomac irrité par une bile enflammée et procurent la génération du lait. La décoction est employée dans les lavemens purgatifs.

Epine blanche, *ou* Aubespin (*Acuta spina, seu oxyacantha vulgaris.*) Arbrisseau qui naît dans les bois et dans les buissons. Son fruit appelé communément *senelles*, est sec et astringent, il est mûr à la fin de l'été. Ses grains mangés ou pris en breuvage, arrêtent le cours de ventre. Ses noyaux pulvérisés, et bus en vin blanc, brisent et font rendre les pierres. On distille de son fruit une eau qui est bonne pour la gravelle. La racine appliquée tire hors de la chair toute épine, ou autre corps étrangers qui y seroient demeurés. Tragus assure que l'eau distillée de ses fleurs, ou l'esprit que l'on en tire en les distillant avec le vin, dans lequel elles ont infusé pendant trois jours, soulagent beaucoup les pleurétiques, et ceux qui ont la colique.

Epine-vinette (*Berberis dumetorum*, Tourn. *Berberis vulgaris*, 471.) Arbrisseau épineux qui croît aux lieux incultes, dans les haies, dans les buissons. Son fruit seul appelé *berberis* est en usage en médecine Il rafraîchit, humecte, resserre, ouvre l'appétit, et fortifie l'estomac et le foie; c'est pourquoi on l'ordonne dans les maladies où on a besoin de rafraîchissement et d'astriction, comme la diarrhée et la dyssenterie. Il est cordial, propre pour arrêter les hémorrhagies, pour désaltérer, pour calmer le trop grand mouvement de la bile.

L'écorce est astringente et détersive; on l'emploie dans les décoctions pour les cours de ventre et la dyssenterie. Le fruit est plus usuel; on en met une poignée pour chaque pinte de tisane dans les mêmes maladies, et pour appaiser la trop grande fermentation des humeurs, sur-tout lorsqu'elle est causée par des matières bilieuses que ce fruit corrige par son acidité.

On le prépare de plusieurs manières ; on le confit au sucre, on en fait du sirop, de la gelée, du rob, et on emploie toutes ces différentes préparations dans les juleps rafraîchissans et astringens. Le rob fait avec une forte décoction des fleurs d'épine-vinette, est fort bon pour de vieilles toux occasionnées par relâchement des fibres et abondance de pituite froide et gluante. Dans l'ardeur d'urine et dans les

inflammations internes, on fait dissoudre le nitre dans le suc d'épine-vinette pour le faire cristalliser. Simon Pauli enseigne la manière de faire le sel essentiel, qu'il appelle le tartre de *berberis*, de cette manière.

Deux livres de suc d'épine-vinette, deux onces de suc de limon; faire évaporer doucement sur le feu; passer ce mélange par une chausse, et le mettre cristalliser à la cave. Ces cristaux sont fort rafraîchissans, propres dans l'ardeur d'urine et dans les inflammations internes: la dose est d'un demi-gros ou d'un gros au plus. Tragus assure que le vin qu'on fait avec le fruit de cet arbrisseau, arrête les cours de ventre, la dyssenterie et les pertes blanches des femmes. Dans les maux de gorge, on mêle dans les gargarismes un peu de suc ou de sirop d'épine-vinette.

L'épine-vinette a donné le nom au sirop de *berberis*, au *sapa* de Mésué, et aux trochisques de *berberis* du même. On emploie son suc dans le sirop de corail pour en faire la dissolution; on le préfère aux autres dissolvans, quoiqu'il soit bien foible. Ce suc entre dans le sirop de myrte composé de Mésué, dans les trochisques de laque et dans le *diaprun*.

Epithème (*Epithema.*) Espèce de fomentation spiritueuse, ou remède externe qu'on applique sur les régions du cœur et du foie, pour les fortifier, ou pour les corriger de quelque intempérie. Il y en a de deux sortes, le liquide et le solide. L'épithème liquide est une espèce de fomentation plus spiritueuse que les autres. L'épithème solide est un mélange de conserves, de thériaque, de confections, de poudres cordiales, qu'on étend ordinairement sur un morceau d'écarlatte, ou sur de la peau.

Epithème *pour l'intempérie froide du cœur.* Faire chauffer un demi-septier de bon vin, tremper dedans de petits linges déliés, en deux ou trois doubles, en étuver la région du cœur, et les y appliquer exprimés et chauds, les rechangeant quand ils commencent à réfroidir.

Epithème *pour mettre sur la région du cœur aux fièvres pourprées, malignes et pestiférées.* De l'écorce de citron nouvelle ou sèche, la couper en petits morceaux, la faire tremper une ou deux heures dans une chopine d'eau rose sur les cendres un peu chaudes, puis passer par un linge blanc, et dans la colature y mêler le jus d'un citron, ou d'un limon, et l'épithème sera fait, la région du cœur en sera fomentée tiédement trois fois le jour avec linges doubles trempés qu'on renouvelle au besoin.

Epithème *pour rafraîchir les parties intempérées de chaleur.* Une chopine d'oxycrat, le mettre chauffer médiocrement sur un réchaut, puis tremper dedans des linges en double, et les ayant exprimés, les appliquer tiédes sur les parties intempérées, et par-dessus un autre linge sec aussi en double, de peur de mouiller la chemise et les draps, rechangeant lesdits linges, et en remettant d'autres trempés dans ledit oxycrat, quand ils commencent à sécher et à réfroidir.

Cet épithème, quoique simple, est de grande efficacité, et est meilleur et plus naturel que ceux qu'on fait avec des eaux distillées et des poudres qui, sans être utiles, sont bien chères.

L'oxycrat se fait en mêlant une partie de vinaigre commun sur six parties d'eau, ou en mêlant autant de vinaigre avec l'eau qu'il se puisse boire, ne laissant aucune saveur âcre à la bouche et à la gorge, ce qui semble être le meilleur.

Epitym, *ou* Barbe de moine (*Epitymum, seu cuscuta minor.*) Espèce de cuscute ou plante filamenteuse, semblable à des cheveux, qui croît et s'entortille autour du thym, dont elle tire la vertu. On apporte l'épithym sec de plusieurs pays chauds, comme de Candie, de Venise. Celui qui vient de Candie est en filamens longs; et celui qui vient de Venise en filamens courts et frisés; l'un et l'autre sont usités en médecine. On le doit choisir nouveau, net, entier, d'une odeur forte. Il est apéritif, arthritique; il purge doucement les humeurs mélancoliques, il est chaud et dessiccatif, et sert principalement à la galle, aux ulcères, aux affections mélancoliques et hypocondriaques, aux obstructions de la rate, au vertige, à l'épilepsie, aux rhumatismes, aux gouttes. C'est l'ingrédient ordinaire de tous les nouets purgatifs. On pile toute la plante, puis on la met infuser. La dose est demie once à six dragmes dans du vin. On ne l'emploie guères qu'en infusion, parce que la subtilité de ses sels ne souffre point la coction; par cette raison Forestus a observé qu'il est inutile de l'ordonner dans les sirops et dans les apozèmes.

Epurge, *ou* Catapuce (*Tithymalus latifolius, cataputia dictus*, Tourn. *Euphorbia latyrus*, Linn.) Espèce de titymale toute remplie d'un suc laiteux, de même que les autres tithymales. Cette plante croît en tout pays, fréquemment dans les jardins. Les grains et les feuilles de l'épurge évacuent violemment par haut et par bas les humeurs séreuses, bilieuses et phlegmatiques. On peut s'en servir dans

l'hydropisie, car ils purgent particulièrement les sérosités. La dose des grains est de six à douze mondés de leur écorce, et pilés dans un œuf à la coque. Quand on les prend en substance, il faut les bien mâcher, si on veut être bien purgé, sinon il faut les avaler entiers, ou légèrement concassés; au reste ce remède est trop violent, et on ne doit l'ordonner que très-rarement. Les feuilles, au nombre de quatre ou cinq, purgent aussi; mais on ne s'en sert guères. Le suc laiteux de la plante est caustique et dépilatoire, si on en humecte la partie velue.

Errhines (*Errhina, seu Nasalia.*) Remèdes qu'on introduit dans le nez pour faire moucher et éternuer. On leur donne diverses formes; on les fait en poudre, en liqueur, en onguent, ou en masse solide, dont on forme de petits bâtons pyramydaux.

Errhine, ou *Sternutatoire en forme de poudre.* Racines d'ellébore blanc, d'iris de Florence, et feuilles de tabac, de chaque deux dragmes; fleurs de muguet, feuilles de bétoine, de marjolaine et de sauge, de chaque une dragme; mêler toutes ces drogues sèches ensemble, les piler dans un mortier de bronze, les passer par un tamis de crin ordinaire, pour en faire une poudre grossière, laquelle, aspirée par le nez, excite l'éternuement et décharge le cerveau.

Nota. Ceux qui sont sujets aux défluxions sur la poitrine, doivent éviter de s'en servir.

Errhine, ou *Sternutatoire en forme de poudre.* Feuilles sèches de bétoine, de marjolaine, de sauge, de fleurs de muguet, de *stoechas*, de racine d'iris de Florence, de chaque demie once; racines de pyrethre, d'ellébore blanc, et feuilles de tabac, de chaque deux dragmes; écorce d'orange sèche, une dragme; pulvériser grossiérement toutes les drogues ensemble, et garder la poudre pour le besoin.

Elle excite l'éternuement sans grande violence, et elle fortifie le cerveau. On s'en sert dans la paralysie, apoplexie, léthargie, et autres maladies du cerveau, provenantes d'humeurs pituiteuses et grossières. On l'aspire par le nez, ou on en souffle dans les narines avec un chalumeau à ceux qui ne sont point en état de l'aspirer.

Nota. Lorsqu'on attire par le nez des errhines liquides, telle que le suc de bette, on remplit auparavant sa bouche d'eau, de peur qu'il n'y passe de l'errhine.

Errhine *en forme d'onguent.* Racine sèche de concombre sauvage, pyrethre, staphisaigre, poivre noir, de chaque une dragme; huile de laurier, une once et demie; pulvé-

riser ensemble toutes les drogues, mêler la poudre dans l'huile de laurier, et en faire un onguent propre pour les douleurs de tête, qui proviennent d'une pituite crasse, pour l'apoplexie, paralysie, épilepsie, maladie des yeux. On en introduit dans les narines pour faire éternuer et moucher.

Errhine *en forme liquide*. Mettre une poignée de marjolaine, et pour un sou de racine d'ellébore blanc dans une chopine d'eau, la réduire en bouillant à moitié, mettre de cette liqueur dans le creux de la main, et l'attirer par le nez.

Nota. L'usage des remèdes qui sont reçus par le nez est suspect, lorsque cette partie est travaillée de quelque maladie, comme polype, et autres, ou que le malade est sujet à l'hémorrhagie, au vertige, à l'épilepsie, et aux fluxions sur les yeux; et que l'usage des remèdes qui tirent l'humeur du cerveau par la bouche, appelés *masticatoires*, est moins dangereux, si ce n'est à ceux qui, ayant la poitrine foible, reçoivent facilement les influences des humeurs du cerveau sur cette partie.

Escarbot (*Scarabaeus.*) Insecte dont il y a plusieurs sortes, qui sont le cerf volant (*cervus volans, seu scarabaeus cornutus*), le fouillemerde (*scarabaeus stercorum, seu pillularis*), l'escarbot onctueux (*scarabaeus unctuosus*, appelé *cantarellus* par les Italiens); ces trois sortes d'escarbots servent en médecine. Le haneton est aussi un escarbot dont nous parlerons ci-après. Le cerf volant est gros comme un haneton; il est ainsi appelé, à cause qu'il porte dessus sa tête deux cornes branchues, et de la figure de celles du cerf. On en trouve quelques-uns qui n'en ont qu'une. On estime cet insecte propre pour appaiser les contusions et la douleurs des nerfs, étant écrasé et appliqué, ou cuit dans un onguent, ou dans une huile appropriée. On porte cette mouche vivante enveloppée et suspendue au cou en amulette, pour guérir la fièvre quarte dans le temps du frisson. Les cornes suspendues au cou des enfans les empêchent de pisser au lit. Son huile par infusion appaise les douleurs d'oreilles, et ôte la surdité. Le fouillemerde prend son nom de ce qu'il se plaît dans les fientes, sur-tout dans celle de cheval. La poudre de cette insecte saupoudrée, est spécifique contre le relâchement des fibres, ou ligamens des yeux, et contre la chute de l'*anus* ou fondement. L'huile de lin, dans laquelle on a fait bouillir et consommer des fouillemerdes, appliquée chaudement avec du coton sur les hémorrhoïdes aveugles et douloureuses, en fait passer la douleur. Voici la meilleure manière de les réduire en poudre.

On les met dans un vaisseau de verre bien bouché, puis on les expose au soleil pour les laisser sécher, et ensuite les réduire en poudre.

L'escarbot onctueux est ainsi nommé, parce qu'il enduit les mains d'une liqueur grasse et jaunâtre lorsqu'on le manie. On le trouve en mai et en juin (floréal et prairial) le long des chemins, et dans les bois. Il est de la nature des cantharides, car il fait pisser jusqu'au sang; il remédie à la morsure du chien enragé et à la goutte vague, suivant Wierus : on le donne en poudre. Borel dit qu'il faut prendre cet escarbot avec un papier pour ne se pas salir les mains, et le faire sécher au feu, en ayant ôté auparavant les pieds, les ailes et la tête, et donner le poids de quatre ou cinq grains de sa poudre avec un peu de celle de girofle dans du vin, trois matins de suite à jeun, si une ou deux prises ne suffisent pas, pour la goutte, et pour la pierre dans la vessie. La liqueur de cet escarbot sert à guérir les plaies; elle entre dans les emplâtres contre les bubons et les charbons pestilentiels; on la mêle avec les antidotes. L'huile dans laquelle on a mis infuser de ces insectes vivans, vaut l'huile de scorpions.

Essence *d'Hypocras*. Canelle fine cinq onces, santal citrin et poivre blanc, de chaque deux dragmes, macis, galanga et gingembre, de chaque une dragme, graine de paradis une once, clous de girofle six dragmes; concasser le tout, et l'infuser dans l'esprit-de-vin (alcohol) dans un vaisseau bien bouché, pendant sept ou huit jours au soleil, ou à un feu bien violent, puis l'exprimer, et y ajouter, si on veut, huit grains de musc, et vingt grains d'ambre gris.

Pour s'en servir, il faut mettre sept ou huit onces de sucre dans une pinte de vin, et quatre, cinq ou six gouttes de ladite essence.

Autre essence d'Hypocras. Eau-de-vie bien rectifiée, ou esprit-de-vin (alcohol) cinq onces, canelle deux onces, poivre, gingembre, girofle, graine de paradis, de chaque deux dragmes, ambre gris et musc, de chaque trois grains; mettre toutes les drogues pilées dans une bouteille de verre double avec l'eau-de-vie ou esprit de-vin, la bien boucher, puis l'ayant exposée au soleil pendant quelques jours, couler trois ou quatre fois dans un linge, rejetant toujours la colature dessus le marc, puis le mettre dans une bouteille bien bouchée avec cire et parchemin.

Pour s'en servir, mettre trois quarterons de sucre pilé dans une pinte ou trois chopines de vin, et quand le suc sera fon-

du, y mettre deux ou trois gouttes de l'essence, et l'hypocras sera fait.

Estragon (*Dracunculus esculentus*, *lini folio*, Tourn. 459. *Arthemisia dracunculus*, Linn. 1189.) Plante qu'on cultive dans les jardins potagers. Elle est cordiale, stomachale, incisive, détersive, apéritive, sudorifique; elle excite l'urine, elle chasse les vents, elle provoque l'appétit, elle résiste au venin, elle est bonne pour le scorbut, elle fait cracher étant mâchée; elle est encore bonne dans les faiblesses d'estomac, les indigestions et les envies de vomir, prise en infusion comme du thé, avec du sucre.

Esule (*Tithymalus cyparassias*, Tourn. 86. *Euphorbia cyparassias*, Linn. 661.) Herbe qui ressemble à la linaire, et qu'on ne distingue que par le lait dont l'ésule est remplie, et que la linaire n'a point. Elle croît dans les champs, sur les chemins, dans les jardins.

On emploie ordinairement les racines d'ésule, surtout leur écorce. L'ésule purge vigoureusement la pituite, et on l'appelle ordinairement *rhubarbe des paysans*. Elle est âcre, chaude et corrosive; on ne la donne jamais en substance, mais en infusion. Elle purge violemment par les selles la pituite, les sérosités, l'humeur mélancolique. On la fait macérer dans de bon vinaigre pendant vingt-quatre heures; on la donne ensuite depuis un scrupule jusqu'à une dragme en substance, et au double en infusion. On s'en sert avec succès dans l'hydropisie, la léthargie, la frénésie, la jaunisse, les obstructions des viscères, les maladies produites par des humeurs grossières, les fièvres opiniâtres et les maladies rebelles. On prépare l'extrait des racines d'ésule avec du vin blanc ou l'esprit-de-vin (alcohol), en y ajoutant quelques gouttes d'esprit de soufre ou d'huile d'anis; la dose en est d'un scrupule. On tire aussi l'extrait des feuilles dans le vinaigre, dans la solution de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), ou dans les sucs de coing, d'oseille, de limons, ou autres acides; elles agissent avec moins de violence que la racine. Le suc laiteux de toute la plante, mis en digestion avec le sel de tartre (carbonate de potasse non saturé), et puis épaissi, fournit une matière qui vaut bien la scammonée de Smyrne, laquelle est souvent altérée par des sucs de plantes âcres et mal préparés. Les semences d'ésule sont d'un usage familier dans la campagne; les paysans en prennent dix ou douze. C'est un violent purgatif, s'il n'est corrigé par la coction avec le sel d'absinthe, ou quelqu'autre sel fixe.

On distribue à Paris depuis quelque temps un remède

qu'on dit spécifique pour les fièvres, et que l'on a nommé par excellence *la poudre fébrifuge*. Ce n'est autre chose que la racine de cette plante mise en poudre, et donnée dans un bouillon trois jours de suite. La dose est d'un demi-gros à un gros pour chaque prise, suivant la force ou la foiblesse du malade. Ce remède purge avec violence par haut et par bas; ainsi il n'est pas surprenant qu'il guérisse la fièvre. Il ne convient pas aux femmes grosses, et encore moins aux personnes dont la complexion est tendre et délicate. On peut faire le magistère d'ésule avec l'esprit-de-vin (alcohol), et en précipiter la résine avec l'eau froide.

Garidel estime le bol de Tournefort, que voici : Demi-gros ou deux scrupules de racine d'ésule, autant de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), vingt grains de mercure doux (muriate mercuriel doux), avec suffisante quantité de conserve d'absinthe, ou de marmelade de fleurs d'oranges, pour en faire un bol auquel on peut ajouter quelques gouttes de baume du Pérou; c'est un purgatif assez bon.

Schroder, Hoffman et Ettmuller conviennent que la véritable ésule des anciens est le *tithymalus foliis pini*, *forte Dioscoridis pitiufa*.

La racine d'ésule a donné le nom aux pilules *de esula* de Fernel, dont la dose est d'un demi-gros. Cette racine entre aussi dans la composition de la bénédicte laxative, dans celle de l'extrait catholique et cholagogue de Rolfinsius, et de l'hydragogue merveilleux de Du Renou.

Eupatoire d'Avicenne (*Eupatorium Cannabinum*, Tourn. 455. Linn. 1173.) Grande plante très-commune le long des ruisseaux, dans les bois et dans les prés; la ressemblance de ses feuilles avec celles du chanvre, et la propriété qu'elle a d'emporter les obstructions du foie et des autres viscères, ont autorisé le sentiment de ceux qui la croient l'eupatoire d'Avicenne. Cette plante peut produire de bons effets, et l'expérience les a confirmés. Cette plante, de l'aveu des meilleurs praticiens, est hépatique, chaude, dessiccative, atténuante, astringente, apéritive, hystérique, béchique et vulnéraire. Schroder l'estime propre dans la cachexie, dans la toux, le catarre, pour pousser les mois et les urines, et pour l'appliquer sur les plaies. On la mêle avec la fumeterre dans le petit-lait pour les maladies de la peau, et pour les pâles-couleurs. Le suc de ses feuilles à deux onces, son extrait à un gros, et la tisane qu'on prépare avec une poignée de ses feuilles dans une pinte d'eau bouillies légèrement, y ajoutant un peu de sucre ou demi-

once de réglisse pour en corriger l'amertume, sont des remèdes capables de lever les embarras des viscères qui succèdent aux longues maladies, sur-tout aux fièvres intermittentes, et qui font tomber les malades dans des bouffissures et des enflures qui les conduisent quelquefois à l'hydropisie : lors même qu'elle est confirmée, et après qu'on a fait la ponction au malades, l'usage de cette plante prise comme le thé, ou dans les bouillons, leur est utile : on bassine aussi avec succès leurs jambes avec la décoction ; trois personnes enflées considérablement, par la seule tisane de cette plante, ont été guéries. Les feuilles bouillies et appliquées en cataplasme sur les tumeurs, particulièrement celles des bourses, les dissipent aisément ; des hydrocèles ont été guéries sans ponction, par la seule application de cette herbe. Gesner assure avoir éprouvé par lui-même que cette plante purge la pituite par haut et par bas assez abondamment, et plus sûrement que l'ellébore ; il employoit les fibres de sa racine en décoction dans le vin.

Eupatoire de Mésué (*Ageratum foliis serratis*, Tourn. *Achillea ageratum*, Linn.) On emploie cette plante comme l'espèce de menthe, qu'on appelle *le coq*, et plusieurs auteurs lui en ont donné le nom : les feuilles et les fleurs s'ordonnent en infusion et en décoction de la même manière et pour les mêmes maladies. Mésué l'estime pour les maladies du foie, et pour emporter les obstructions des autres viscères ; c'est pour cette raison qu'il l'a appelé *eupatoire*. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser cette plante, est bonne pour faire mourir les vers ; on en frotte le nombril des enfans avec un coton qui en est imbibé, et on le laisse quelque temps sur cette partie.

L'eupatoire de Mésué a donné le nom au sirop et aux trochisques d'eupatoire du même auteur ; il entre aussi dans le *dialacca magna*, et dans le *diacucurma* du même. Fernel le prescrit dans son catholicon simple.

Euphorbe (*Euphorbia antiquorum*, Linn.) Gomme jaune en petits morceaux, très-âcre, ou brûlante à la bouche, qui sort par incision d'un arbre, ou d'une espèce de férule qui porte le même nom, et qui croît dans la Lybie sur le mont Atlas, et en Afrique. On doit choisir l'euphorbe en larmes nouvelles, nettes, sèches, friables, de couleur jaune tirant sur le blanc. Il faut qu'il ait au moins un an, son acrimonie s'adoucit avec le tems. Quand il est plus frais, il a trop de violence, et doit être regardé comme un poison suspect. Il est d'une âcreté si excessive que pour le mettre

en poudre il faut prendre des précautions sans lesquelles on auroit longtemps la gorge, le nez, et les yeux enflammés. On ne l'emploie en médecine que dans les maladie extrêmes, comme dans la léthargie, l'apoplexie, etc. On le donne à la dose de cinq ou six grains dans les poudres sternutatoires qu'on souffle dans le nez des malades. Il purge vigoureusement les sérosités et les eaux, mais avec trop de violence et de mauvais effets; car outre la malignité de sa substance, il cause de terribles inflammations, étant chaud au quatrième dégré. Il n'est rien de meilleur que la poudre d'euphorbe pour faire tomber la carrie des os, parce qu'il absorbe et consomme, par son sel volatil âcre, l'acide corrosif qui est la cause de la carrie. La meilleure méthode de s'en servir à cet effet, est de mêler la poudre avec de l'esprit-de-vin (alcohol), pour appliquer sur l'os carrié. Comme l'esprit-de-vin seul est bon à la carrie, étant joint avec l'euphorbe qui a la même vertu, l'un et l'autre mêlés ensemble font merveille. L'euphorbe est encore souverain contre la piqûre du nerf, qui arrive souvent dans la saignée du bras, et cause des symptômes dangereux. L'onguent de Scultet est pareillement bon en ce cas, il est composé d'un scrupule d'euphorbe, de demi-once de térébenthine, et d'un peu de cire, on étend le tout sur un linge, puis on l'applique sur la piqûre. Hélidée de Padoue a remarqué qu'un homme qui avoit une grande douleur au bras ensuite d'une saignée, pour avoir été piqué au nerf, fut guéri dès qu'on lui eut appliqué de l'euphorbe.

Quelques-uns s'en servent pour purger les sérosités dans l'hydropisie, après l'avoir corrigée comme on fait la scammonée: pour cela ils la mettent en poudre dans un citron ou un coing, enveloppé de pâte, qu'on fait cuire ensuite dans le four: d'autres font dissoudre l'euphorbe dans le vinaigre, le suc de limon, de grenade, ou quelqu'autre acide: on en donne ainsi, corrigée, cinq à six grains en pilules. On en prépare les pilules d'euphorbe de Quercétan, dont la dose est d'un scrupule jusqu'à demi-gros, pour les fièvres intermittentes les plus rebelles. Cette gomme entre aussi dans les trochisques alhandal, avec quelques autres gommes purgatives qui y sont employées: on les conseille dans l'hydropisie et la cachexie. L'euphorbe entre pareillement dans la composition des pilules de nitre de Trallian, celles d'hermodattes de Mésué, les fétides, et le philonium romain.

Euphraise (*Euphrasia officinarum*, Tourn. 174. Linn.

884.) Petite plante qui croît aux lieux incultes, au bords des chemins, dans les lieux sabloneux, et exposés au soleil. On se sert de l'herbe avec les fleurs. L'euphraise est par excellence ophtalmique et céphalique, chaude et sèche, astringente, discussive, et d'une saveur un peu âcre. Elle est usitée dans les cataractes, dans les obscurités des yeux et dans la diminution de la mémoire. On tire une eau, par distillation de toute la plante cueillie en juin, (prairial), excellente pour les maux des yeux, et pour éclaircir la vue. On avale aussi de la poudre de la plante dans des alimens, ou dans un œuf cuit mollet, ou on l'a fume avec la pipe à même intention. On en fait une conserve et une essence préparée avec l'esprit-de-vin (alcohol.) Arnault de Villeneuve, dans son *traité des vins médicinaux*, loue beaucoup celui d'euphraise préparé dans le temps des vendanges avec cette plante qu'on met dans du moût; mais Pena au contraire assure qu'un malade, qui n'avoit qu'une légère fluxion sur les yeux a pensé perdre tout-à-fait la vue, ayant usé pendant trois mois de ce vin; ainsi il est plus sûr d'user de la poudre de l'herbe dans un œuf à la coque, ou de sa décoction sans vin. On l'ordonne en poudre intérieurement, depuis un gros jusqu'à trois dans un verre d'eau de fenouil ou de verveine; il faut en continuer l'usage pendant quelques mois: ou en tire l'eau par la distillation, qu'on donne à cinq ou six onces aussi intérieurement. Cette plante est un fondant propre à déboucher les viscères, et à rétablir la fluidité des liqueurs. On a été dans l'usage de la fumer, comme on fait le tabac, pour les fluxions des yeux: cela ne réussit pas si bien que la poudre. L'euphraise entre dans les pilules optiques de Mésué.

Garidel fait sur l'usage de cette plante, une observation fort utile, et reconnue très-véritable par l'expérience; que cette plante ne convient pas dans toutes les maladies des yeux; qu'il est nécessaire d'en examiner la cause, et le tempérament des malades; car son usage est pernicieux à ceux qui souffrent des fluxions chaudes sur les yeux, et dont la masse des humeurs, et sur-tout la lymphe, est chargée d'un sel âcre, comme il arrive dans cette espèce d'ophtalmie sèche où il ne découle sur les yeux qu'un peu d'humeur âcre et brûlante, de même que dans ceux dont les esprits animaux sont dissipés, et la masse du sang appauvrie; car, dans cette dernière circonstance, il faut des remèdes tempérans et rafraîchissans.

Extrait (*Extractum.*) Partie la plus pure des végétaux

qui a été séparée des grossières, et dissoute dans quelque menstrue propre, par le moyen de la digestion, et enfin réduite à une consistance épaisse et humide par la distillation ou évaporation de l'humidité du menstrue.

Extrait *d'absinthe de Bauderon.* Il faut faire sécher l'absinthe romaine en quelque lieu à l'ombre, puis la couper fort menu, la mettre dans un matras étroit d'embouchure en versant dessus de l'esprit-de-vin (alcohol), rectifié jusqu'à ce qu'il surnage l'absinthe de trois doigts, bouchant l'orifice du vaisseau avec de la vessie de porc mouillé, la laissant en digestion l'espace d'un jour et d'une nuit à la chaleur lente du fourneau de cendres jusqu'à ce que l'esprit-de-vin ait tiré la teinture, laquelle il faudra verser par inclinaison, remettre d'autre absinthe, boucher l'orifice du vaisseau, comme la première fois, et réitérer la digestion comme dessus; après l'extraction de la teinture séparer la liqueur, la filtrer, et la garder dans une bouteille de verre étroite d'embouchure, exactement fermée.

Cet extrait est propre aux indispositions d'estomac, qu'il fortifie; il aide à la coction et à la digestion, il provoque l'appétit, et a aussi quelque vertu de tuer les vers. On le prend le matin à jeun dans un peu de vin blanc, y dissolvant quelques gouttes dudit extrait. Il n'y a point d'absinthe qui l'égale en vertu.

Extrait *de genièvre.* Cueillir des baies de genièvre bien mûres au mois de septembre (fructidor,) et pendant qu'elles sont encore nouvelles et succulentes, en choisir un boisseau des meilleures, les broyer dans un mortier tant qu'il n'y en ait plus d'entières, les mettre alors dans un grand chauderon, et les y faire bouillir en suffisante quantité d'eau jusqu'à ce qu'on juge qu'elles y pourront avoir quitté toute leur force et leur vertu, ôter le chauderon de dessus le feu, passer le tout par de bons et forts linges, et les serrer dans des sachets entre deux presses, couler après deux ou trois fois cette expression, afin que toutes les parties terrestres demeurent dans des couloirs; et quand elle sera ainsi purifiée, la faire de rechef cuire à petit feu dans une terrine vernissée jusqu'à ce qu'elle soit épaissie en consistance de miel, et ait acquis une couleur comme pourprée.

Il y a des personnes qui ne pilent point les baies de genièvre dans le mortier avant de les faire bouillir dans l'eau, et qui ne les pressent point après qu'elles y ont bien bouilli, mais qui coulent simplement la liqueur au travers d'un linge clair sans expression; et ensuite qui la font épais-

sir en consistance de miel dans une terrine vernissée, en la faisant cuire à petit feu, et leur extrait n'en a pas moins de vertu, et est beaucoup plus agréable au goût.

L'extrait de genièvre est un remède très-souverain pour prévenir et pour guérir plusieurs grandes et fâcheuses maladies, principalement la gravelle, la colique, les défluxions, l'oppression de poitrine, la toux, la crudité ou indigestion d'estomac, la peste, les défaillances de cœur, les vertiges, l'épilepsie, les douleurs d'yeux, la surdité, la puanteur de bouche, l'hydropisie, les abscès internes, le tremblement de membres; il fortifie aussi l'estomac et le cerveau, il préserve merveilleusement bien de l'infection de l'air, et de toute maladie contagieuse, ensorte qu'on l'appelle à bon droit *la thériaque des Allemands*. On peut en user en automne, en hiver et au printemps, mais non en été, si ce n'est quand le mal presse.

Il en faut prendre une petite cuillerée soir et matin une ou deux fois la semaine. Si cet extrait est bien fait, il se pourra conserver dix ou douze ans dans sa bonté.

Extrait *de mélisse*. Prendre telle quantité de mélisse qu'il plaira, la hacher fortement, et la mettre dans une grande bouteille de verre avec autant d'esprit-de-vin (alcohol,) qu'il en faudra pour surnager toute l'herbe de deux doigts, bien boucher la bouteille, la laisser au bain tiède ou au soleil pendant quelques jours, au bout desquels on passe l'esprit-de-vin par un linge fin, et on met l'herbe entre les presses pour en tirer toute la liqueur, qu'on mêle avec l'esprit-de-vin coulé; ce qui étant fait, on jette le marc comme inutile, et on met infuser d'autre herbe nouvelle dans la liqueur, réitérant le reste comme dessus trois ou quatre fois davantage, selon qu'on désire que l'extrait soit plus ou moins efficace; et lorsqu'on juge que l'esprit-de-vin a assez attiré à soi la vertu de la mélisse, on distille toutes ces expressions au bain marie; car quand l'esprit-de-vin est tout monté, on trouve l'extrait au fond de la courge, en consistance de miel, qu'on conserve dans un pot de fayance bien bouché pour l'usage. A l'égard des vertus de la mélisse, *voyez* ce mot.

Extrait *de soufre*. Mettre sur le feu dans une écuelle de terre vernissée par dedans, deux parties de soufre, et quand il sera fondu, y ajouter une partie de sel de tartre, et bien mêler le tout ensemble avec une spatule sur un feu médiocre jusqu'à ce qu'il s'épaisisse, et devienne comme rougeâtre; et si on veut connoître s'il est assez cuit, en

faire tomber quelques gouttes dessus du bois mouillé, s'il y adhère, le faire encore cuire, sinon on le verse sur un marbre, puis quand il sera raffermi, il le faut mettre en poudre, et le faire infuser pendant une nuit dans de bonne eau-de-vie, puis le séparer le matin par inclinaison et le garder dans un vaisseau de verre à part, si on y prend garde, aussi-tôt qu'on aura versé l'esprit-de-vin (alcohol) dessus cette poudre, elle deviendra safrannée; et quand elle y aura infusé la nuit, elle paroîtra rouge comme un vrai rubis.

C'est un remède unique contre tous les ulcères chancreux, caverneux et corrosifs.

Autre Extrait *de soufre*. Mettre demi-livre de soufre jaune dans une écuelle de terre vernissée, le laisser fondre à petit feu, mêler avec, peu-à peu, demi-livre de tartre calciné réduit en poudre très-déliée, le remuant toujours jusqu'à ce qu'il se réfroidisse, mettant ce mélange dans un mortier de pierre, ou sur quelque marbre poli en lieu humide, un peu penché, et un vaisseau dessous, le tout se résoudra en huile ou eau dont on se servira pour laver et bassiner les os pourris et corrompus par la vérole, ou autre cause, et elle les mondifiera et les guérira. De plus, elle ronge et mange la chair des fistules, si on lave auparavant le mal avec vin et eau rose, et puis qu'on applique dessus l'herbe de grande éclaire pilée.

F

Fenouil (*Fœniculum dulce, majore et albo semine*, Tourn. 301. *Anethum fœniculum*, Linn.) Plante qu'on cultive dans les jardins. Le fenouil est une plante chaude, sudorifique, stomacale, pectorale et fébrifuge. Les sommités de fenouil sont chaudes, dessiccatives, apéritives, résolutives, diurétiques, carminatives et béchiques; elles fortifient l'estomac, augmentent le lait des nourrices, aiguisent la vue, adoucissent la trachée artère et les âcretés de la poitrine. Les racines sont apéritives; elles s'emploient dans les bouillons et les tisannes. Plusieurs auteurs, entre autres, Simon Pauli, estiment la décoction de ses racines et de ses graines dans la fièvre maligne, la petite-vérole, et dans la rougeole; on fait boire le suc des racines depuis trois jusqu'à six onces, au commencement de l'accès des fièvres intermittentes. Zacutus s'en servoit comme d'un bon sudorifique. Arnauld de Villeneuve recommande l'usage de la

graine du fenouil pour conserver et pour rétablir la vue : Tragus est de ce sentiment. L'eau distillée est en usage dans les collyres, pour en bassiner les yeux. L'huile essentielle de la graine de fenouil, prise à douze ou quinze gouttes dans un verre de lait coupé, ou de tisane pectorale, soulage les asthmatiques, et calme la toux opiniâtre : elle est aussi très-utile dans la colique, à six ou huit gouttes. La fenouillette, qui n'est autre chose que l'esprit-de-vin imbu de cette huile essentielle, fait le même effet à une ou deux cuillerées, sur-tout dans la colique venteuse et dans les indigestions.

On emploie la semence de fenouil concassée avec les semences résolutives pour les fomentations. Les feuilles et les racines, bouillies dans de l'eau d'orge ou de riz, font venir le lait aux nourrices.

La racine est une des cinq apéritives, et la semence une des quatre grandes chaudes; on la fait infuser, lorsqu'elle est encore verte, dans l'eau-de-vie : cette liqueur est estimée pour chasser les vents, et guérir la colique : la dose est d'une ou deux onces : on appelle improprement cette graine, *anis doux*, et cette eau-de-vie, *eau d'anis*. La semence fortifie l'estomac, aide à la digestion, donne bonne-bouche étant mâchée, et a coutume d'être ajoutée aux purgatifs pour les corriger et pour chasser les vents.

La racine de fenouil entre dans le sirop d'armoise, dans celui de bétoine, dans celui d'eupatoire et d'hyssope de Mésué, dans celui *de prassio* et dans les cinq racines du même auteur. On emploie la graine dans le sirop de chicorée composé, dans celui d'épithyme, dans le looch de poumons de renard de Mésué, dans sa poudre *diagalanga*, dans le mithridat, dans la thériaque, dans la confection hamec, dans les pilules optiques de Mésué, et dans les pilules de rhubarbe. Les feuilles entrent dans la composition de l'eau vulnéraire.

On apporte sèche, la semence de l'espèce qu'on appelle *fenouil doux*, des départemens du Midi, où l'on cultive la plante avec grand soin; c'est la même qu'on faisoit venir autrefois d'Italie; et qu'on appeloit *fenouil de Florence*. On la doit choisir nouvelle, nette, bien nourrie, d'un goût doux, agréable. On prépare une eau ophtalmique excellente contre plusieurs maladies des yeux en cette sorte. On coupe les têtes du fenouil, puis on remplit de poudre de sucre le creux des tiges, lequel se résout en eau durant la nuit, et on ramasse cette eau le matin.

Fénugrec, *ou* Sénegré (*Fœnum graecum sativum*, Tourn. *Trigonella fœnum graecum* , Linn. 1095.) Plante domestique ou sauvage ; la première est la plus usitée. On ne se sert que de sa semence , qui est chaude, sèche, résolutive , émolliente , digestive et anodine ; elle mûrit, résout, et est si usitée , qu'il ne se fait point de cataplasme ou le fénugrec , ou son mucilage qui se fait en mettant tremper cette semence dans de l'eau chaude , n'ait coutume d'entrer. Il entre spécialement dans les clystères émolliens , pour émousser l'acrimonie des humeurs , et adoucir l'érosion des intestins. Le même mucilage , appliqué sur les contusions des yeux, les dissipe puissamment ; il faut choisir cette semence nouvelle , grosse , bien nourrie , de couleur jaune ; car si on la garde long-temps , elle devient obscure ou brune.

La farine de fénugrec mêlée dans les cataplasmes , dissipe la dureté des mamelles : elle appaise la douleur de la sciatique et de la goutte , employée de cette manière.

Prendre miel et vinaigre , la quantité qu'on veut , y faire bouillir la graine de fénugrec jusqu'à parfaite dissolution , en la malaxant de temps-en-temps : on passe la matière par un linge , et on la fait ensuite cuire encore avec du miel seulement , puis on l'applique en cataplasme sur les parties souffrantes. Sa décoction est aussi détersive qu'adoucissante : on l'emploie utilement dans les cours de ventre et dans la dyssenterie , dans les tranchées de colique , et lorsqu'il y a ulcère dans les intestins. Tragus assure , sur le rapport de Pline , que la décoction de la farine de cette plante est utile aux phthisiques et dans la toux invétérée. Le mucilage de semence de fénugrec est un grand ophtalmique. On ne prend guère la décoction de cette graine par la bouche , mais seulement en lavement dans les maladies dont nous venons de parler , et sur-tout pour adoucir les hémorroïdes ; il n'en faut donner qu'une demi-livre à-la-fois , afin que le malade le garde plus long-temps , car alors ce remède est une fomentation intérieure. Les femmes , dans quelques pays , se servent ordinairement de la poudre de fénugrec , dont elles saupoudrent un oignon ouvert cuit sous la cendre , pour appliquer sur le creux de l'estomac. Elles s'en servent , disent-elles , pour guérir le *morfondement* qui survient après de violens exercices ou efforts de travail.

Le fénugrec entre dans le sirop de marrube , et dans le *looch sanum* de Mésué ; il est aussi employé dans l'onguent *dialthaea* , dans le mondificatif de résine de Joubert , dans

le *martiatum*, dans le *diachylon*, dans l'emplâtre de mucilage, et dans celui de mélilot.

Fer (*Ferrum*, *seu Mars.*) Métal très-dur, sec, et le plus difficile à fondre de tous les métaux. Le fer, de quelque manière qu'il soit préparé, est toujours astringent, et il ne devient apéritif que par accident, et en absorbant l'acide. L'eau dans quoi les forgerons éteignent le fer, est bonne, par sa qualité astringente, dans la diarrhée et la dyssenterie; et, par sa vertu apéritive, elle convient au squirre de la rate, et au mal hypocondriaque; elle restreint essentiellement par le moyen des particules du fer, dont elle est impreignée, et elle ouvre par accident, en absorbant l'acide squirreux. Quelques-uns prennent l'eau qui tombe de la meule des émouleurs, lorsqu'ils aiguisent les couteaux; ils y éteignent plusieurs fois de l'acier rougi au feu, et ils font de cette eau une médecine excellente, presque dans toutes les maladies chroniques, comme le mal hypocondriaque, le scorbut, la suppression des mois, l'obstruction du ventre, le squirre, la jaunisse jaune et noire, la cachexie, et les autres affections où le fer a lieu, tant pour absorber l'acide, que pour corriger et tempérer l'acrimonie. La limaille d'acier est propre pour lever les obstructions, pour la jaunisse, pour les maladies de la rate. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme. L'eau, dans laquelle on a éteint l'acier ou le fer rougi au feu, est appelée *aqua chalybeata*, elle est astringente, et propre pour arrêter le cours de ventre.

Fer de cheval (*Ferrum equinum. Hippocrepis unisiliquosa*, Linn. 1049.) Cette plante dont il y a deux espèces, l'une vivace, l'autre annuelle, croît dans les pays chauds aux lieux incultes. Elle est estimée comme vulnéraire, stomachique et alexipharmaque.

Fève (*Faba rotunda oblonga*, Tourn. *Vicia faba*, Linn.) Plante qu'on cultive dans les jardins et dans les champs. La fève est rafraîchissante, emplastique, dessiccative, incrassante, abstersive, utile intérieurement dans la diarrhée et la lienterie; la farine est une des quatre résolutives. La décoction des gousses vertes est bonne en injection contre l'acrimonie de l'urine. Une dragme de la poudre de ces mêmes gousses séchées au four, prise à jeun dans un verre de vin blanc, dans lequel elle aura infusé pendant la nuit, continuée, est un remède excellent pour la gravelle et la pierre de la vessie, dans les cours de ventre lorsqu'il est permis de les arrêter, la bouillie faite avec le lait et la

farine de fève de marais est un excellent remède. Le sel, tiré des cendres de la paille ou tige et des gousses des fèves, est un excellent diurétique, célèbre dans l'hydropisie, le calcul et la rétention d'urine. L'eau distillée des fleurs est un bon cosmétique propre à nettoyer les taches et les rousseurs du visage. La farine des fèves, cuite avec du vinaigre et de l'eau ou oxycrat en consistance de cataplasme, est un remède éprouvé dans l'inflammation et la tumeur des testicules, causées par des coups, des chutes et des contusions. Faber recommande le même cataplasme contre les tumeurs dures et squirreuses du *scrotum*. Prendre farine de fèves et de semences de cumin, ce qu'il faut de chaque, vinaigre distillé, vin blanc, ce qu'il faut de chaque, pour faire un cataplasme suivant l'art, qu'il faut appliquer sur la tumeur des testicules. L'eau distillée des gousses de fèves est néphrétique, et pousse puissamment par les urines.

Feuille d'Inde, *ou* Malabatre (*Folium aut Malabathrum aut laurus cassia.*) On apporte cette feuille des grandes Indes; elle ressemble à celle du laurier : elle n'a guère d'odeur ni de saveur; cependant les anciens la font entrer dans la composition de la thériaque. On n'ordonne point ses feuilles seules, mais seulement dans quelques compositions alexitères, entr'autres dans la thériaque et dans le mithridat : elles entrent aussi dans l'*hiera-diacolocynthidos*.

Fièvre intermittente, *remède sûr contre elle*. Prendre du café torréfié et passé par le moulin ordinaire, la quantité suffisante pour deux tasses, c'est-à-dire, six dragmes qu'on fera bouillir dans une *seule* tasse d'eau commune jusqu'à la consomption de moitié. Laisser reposer; verser ensuite la décoction doucement et par inclinaison dans une tasse à café qui se trouvera à demi-pleine; exprimer du jus de citron ou de limon jusqu'à ce que la tasse soit bien remplie; mêler le tout; la faire boire au malade chaudement, le jour de l'intermission, le matin à jeun, si cela se peut, ou à une heure convenable, pour que le remède ne trouve pas l'estomac occupé à la digestion des alimens. Une heure après, le malade prend un bouillon, et demeure tranquille dans son lit le reste de la journée, et il observe une diète légère.

Les effets apparens de ce remède sont une abondante évacuation par les selles, mais sans tranchées, ou souvent une sueur très-abondante, pendant laquelle le pouls est élevé, et peu après devient ondulent. Il faut observer que, si l'on

a

a fait précéder les remèdes généraux comme purgation, saignée, etc., le remède agit moins bien.

Figuier (*Ficus sativa*, Tourn. *Ficus carica*, Linn.) Arbre qu'on cultive dans les jardins. Il y en a aussi une espèce sauvage. On se sert en médecine des figues desséchées au four ou au soleil, qu'on appelle *caricae*, elles sont chaudes et humides, pectorales et béchiques; elles remédient au sable des reins, de la vessie, résistent au venin, et sont spécifiques dans la petite-vérole et rougeole pour pousser les pustules dehors, les mûrir et ramollir; et Forestus écrit dans ses observations, que dans un temps où la rougeole regnoit si universellement, que pas un enfant n'en étoit exempt, il les guérissoit tous avec la décoction des figues. Si on y dissout du sirop de scabieuse ou de fenouil, la boisson en sera plus agréable, et ces sirops pectoraux empêcheront les malades de tomber dans la phthisie, qui suit ordinairement, lorsque la petite-vérole se jette sur le poumon: comme elles sont outre cela vulnéraires, elles empêchent que l'acide ne fasse de trop grandes fosses. Les figues vertes ou sèches conviennent toutes deux aux maux de la poitrine et des reins; la première ayant tant de sympathie avec les derniers, que les remèdes propres à la poitrine sont également propres aux reins.

Les figues s'emploient dans les tisanes pectorales, on en met cinq ou six sur chaque pinte d'eau, qu'on fait bouillir légèrement. On s'en sert aussi dans les fluxions sur la gorge et sur la luette, en gargarisme, et bouillies dans du lait. Elles sont propres à adoucir la toux et les rhumes opiniâtres. Pour l'enrouement et l'extinction de voix, on laisse macérer les figues sèches dans de bonne eau-de-vie: on en exprime la teinture pour y mettre le feu, et laisser brûler à l'ordinaire: cette liqueur est alors excellente, prise par cuillerées. Les sommités d'hyssope, jettées dans la décoction des figues toute bouillante, et infusées ensuite, font une boisson excellente pour l'asthme. L'eau où les figues ont macéré, est utile dans les douleurs de reins, soupçonnées de gravelle. Chénean assure que les tiges de figuier, découpées au poids d'une livre, et bouillies dans une livre de vin mêlé avec une livre et demie d'eau, sont un bon sudorifique, à la dose de quatre onces le matin pour les hydropiques.

Baglivi, dans sa pratique, donne les feuilles de figuier sauvage pour un spécifique dans la colique: demi-gros de la poudre des feuilles sèches de ce figuier qui croît dans

les champs, et non de celui qui vient dans les murs, mêlé avec un scrupule de feuilles sèches d'orme, donné au malade dans un peu de bouillon, calme aussitôt la douleur.

Lorsque les figues sont appliquées extérieurement, elles sont résolutives et émollientes, ou en fait un sirop propre pour les maladies du poumon.

Ettmuller, Sennert, Forestus et A. Mynsicht confirment, par leurs observations, que la décoction des figues et des raisins secs soulage dans la petite-vérole et la rougeole, ceux qui ont mal à la gorge. Les figues rôties et mises en poudre, avec un peu de miel, font un onguent excellent pour les engelures; étant appliquées sur les hémorroïdes, elles en appaisent la douleur et l'inflammation. Le suc laiteux des feuilles de figuier est très-caustique et dangereux.

Filaria *ou* Phylaria (*Phyllirea latifolia*, Linn. 10.) Arbrisseau de moyenne grandeur toujours vert, originaire de provinces méridionales. Ses feuilles et ses baies sont astringentes, et les fleurs pilées dans du vinaigre et appliquées sur le front sont céphaliques.

Filipendule, *ou* Saxifrage rouge (*Filipendula vulgaris, seu Saxifraga rubra. Spiraea filipendula*, Linn. 702.) Plante dont les feuilles ressemblent à la pimprenelle. La saxifrage croît dans les lieux pierreux, rudes, secs; on la cultive dans les jardins. Cette plante est chaude et dessiccative, atténuante, abstersive, astringente, résolutive et diurétique; elle est en usage dans le mucilage tartareux des poumons, des reins, de la vessie et des articles, dans la colique venteuse. On l'applique extérieurement sur les tumeurs des hémorroïdes. La prise est d'une dragme, tant de la racine que des feuilles, qui sont en usage dans le calcul, et contre les écrouelles, en décoction ou en poudre, sur-tout la racine, et on y ajoute aussi celles de scrophulaire et de petit houx

On fait sécher et réduire en poudre, qu'on donne à une dragme dans un verre de vin blanc, ou d'eau de pariétaire, pour la gravelle, la racine de cette plante, particulièrement ses petits tubercules. Taberna-Montanus, après Sylvaticus, Peyrus et Lobel, recommande ce remède pour l'épilepsie; et quelques autres ont comparé les vertus de cette racine à celles de la pivoine. Simon Pauli loue la poudre de la racine pour les fleurs-blanches, Mercatus et Prœvotius pour la dyssenterie; elle est estimée pour l'asthme. Sennert en donnoit la poudre pour les écrouelles; mais il ajoutoit la grande scrophulaire et quelques autres drogues propres à

Dictame de Crète.

Digitale.

Dompte-venin.

Doronic.

Eclaircette.

Ellebore noir.

Ellebore à fleur verte.

Ellebore noir-pied de Corbin

Epurge.

Ecaile petite.

Eupatoire. d'Avicenne.

Eupatoire de Mesue?

Euphorbe.

Euphraise.

Fenouil commun

Filipendule.

G. Bouard Dessin.

fondre : d'autres la louent pour la dyssenterie et pour les fleurs-blanches. C'est un excellent diurétique.

Fomentations (*Fomenta*) se font ordinairement de décoctions d'herbes émollientes et rafraîchissantes, pour ramollir quelques duretés qui se sont faites dans le bas-ventre, ou de liqueurs astringentes pour fortifier et resserrer les fibres. On trempe des linges dans ces fomentations chaudes, et on les étend sur les parties malades, ou bien l'on enferme les herbes dans des sachets de toile ; et après les avoir fait bouillir, on les applique.

On fait encore des fomentations sèches sur diverses parties du corps ; comme quand après avoir fricassé du son ou de l'avoine, on l'applique chaudement entre deux linges pour les douleurs du rhumatisme. On fricasse de la verveine pour la douleur de côté dans la pleurésie, de la pariétaire pour appliquer à la région de l'uretère dans la colique néphrétique. On remplit de lait chaud une vessie de cochon, on l'applique sur les duretés du bas-ventre. On fait calciner du sel et des cendres, et on les applique chaudement sur le col pour dessécher et faire dissiper les catarres.

Fougère, *ou* Fengère (*Filix*). C'est une plante dont il y a beaucoup d'espèces, parmi lesquelles trois sont principalement en usage en médecine, savoir le mâle, *Filix mas non ramosa, dentata*, Tourn. *Filix mas*, Linn. 1551.) et la femelle, *Filix ramosa major. Pteris aquilina*, Linn. 1533.) et la fougère aquatique, autrement dite osmonde, ou fougère fleurie, (*Osmunda vulgaris et palustris*, Tourn. 947. *Osmunda régalis*, Linn. 1521.) La fougère mâle est celle dont les feuilles sortent de plusieurs queues; et la femelle, dont les feuilles ne partent que d'une seule queue ; elles croissent dans les bois, aux endroits les plus ombrageux, elles aiment les terres sablonenses.

Toute la plante s'emploie, mais spécialement la racine : les feuilles peuvent se substituer aux capillaires dans les maladies de poitrine, et on en peut faire un sirop. La racine s'ordonne en décoction avec succès dans les obstructions du bas-ventre, une once dans une pinte d'eau. L'eau distillée de la racine de fougère mâle est estimée pour faire mourir les vers : c'est un remède très-bon pour cette maladie ; un gros de la racine fait le même effet; elle pousse les urines, et désopile le foie. Simon Pauli faisoit prendre jusqu'à une demi-once de cette poudre dans de l'eau salée, à ceux qui avoient des vers. Le mucilage qu'on tire des racines fraîches pilées, est excellent extérieurement pour

la brûlure. Sennert et Forestus recommandent la décoction de fougère dans le gonflement de la rate. Rouyer, très-habile chirurgien, s'est bien trouvé du cataplasme fait avec cette racine pilée, appliqué sur la rate. Le sel de fougère est un grand fondant.

La troisième espèce de fougère est appelée *fougère fleurie*, parce qu'elle porte ses graines en manière de bouquet au sommet des feuilles. Cette espèce est reconnue par les meilleurs auteurs pour être très-propre aux enfans noués : on en fait prendre la tisane et la décoction de la racine, ou la racine des jeunes pousses; on en fait aussi avec la racine de la fougère mâle, et même celle de la langue de cerf et de cétérac suivant le rapport de Ray, lesquelles sont également utiles pour le *rachitis*. Les gens de la campagne font coucher les enfans noués sur des paillasses faites de feuilles de fougère. Lobel assure que la racine de l'osmonde est utile dans les descentes, pour la colique, et pour les maladies du foie. Dodonée estime le milieu de la racine, qui est blanchâtre, comme très-efficace dans les blessures, pour les descentes, les chutes et les contusions, soit qu'on l'ordonne en décoction, ou broyée et infusée dans quelque liqueur.

On calcine la racine de fougère, et on la donne à la dose d'un demi-gros, et d'un gros dans du vin blanc pour chasser les vers. Ce n'est point une méthode à mépriser de brûler les plantes, et de les donner de cette façon. Le genêt se donne sous cette forme dans l'hydropisie. On peut encore composer une poudre purgative avec de la gratiole, les feuilles de pêcher, de nicotiane et autres plantes purgatives, qui s'adouciroient par la calcination, et qu'on donneroit à la dose d'un gros ou un gros et demi en poudre.

Quercétan a donné la description d'une eau pour la brûlure, où il mêle demi-livre distillée de feuilles de fougère, avec autant de flegme de vitriol et d'alun, dans lequel il fait macérer une poignée de feuilles de bouillon-blanc, avec autant de lierre, et dix écrevisses de rivière, autant de grenouilles et de limaçons rouges. Il distille le tout, et en fait bassiner la partie brûlée.

Une poignée de racines de fougère mâle, ratissée et concassée, infusée dans une pinte de vin blanc pendant vingt-quatre heures, passée ensuite, fournit un excellent remède pour l'enflure qui menace d'hydropisie; on en fait prendre un verre le matin à jeun, et en même-temps on fait user au malade d'une tisane faite avec la racine d'oseille et le

chiendent, et sur chaque verre on met six gouttes d'esprit de sel dulcifié.

Décoction éprouvée contre les squirres et les tumeurs dures de la rate. Prendre fougère avec sa racine, sabine, absinthe, de chaque une quantité suffisante; faire cuire le tout dans de l'eau tirée de l'auge des forgerons, jusqu'à la diminution du tiers; ajouter de petits raisins passés, pour donner à la décoction une saveur agréable, seulement sur la fin, parce que les raisins s'aigrissent en cuisant trop, couler le tout. La dose est d'un bon verre en se mettant au lit. On se sert aussi avec succès de la racine de fougère mâle en décoction, pour guérir les descentes, ou on avale de sa poudre infusée dans du vin.

Fraisier (*Fragaria vulgaris*, Tourn. 295. *Fragaria vesca*, Linn. 708.) Petite plante qui croît aux lieux sombres dans les bois, et qu'on cultive aussi dans les jardins. Les feuilles et les racines du fraisier sont rafraîchissantes et sèches, un peu astringentes, diurétiques et usitées en décoction, sur-tout dans la jaunisse, dans les gargarismes, les bains et les cataplasmes. Cette plante est salutaire dans la corruption du sang, ce qu'on appelle intempérie du foie; car elle est hépatique, et on a coutume de l'ordonner pour cette raison dans la cachexie, la jaunisse, et les autres maladies de cette nature. Les fraises sont rafraîchissantes et humides, spléniques et néphrétiques; elles fortifient le cœur et le cerveau, elles résistent au venin, mais elles se corrompent facilement.

La racine de cette plante est fort en usage dans les tisanes ordinaires rafraîchissantes et apéritives, et dans celles qu'on appelle le bouillon rouge, à cause que la racine d'oseille qui y entre, lui donne cette couleur. Le fraisier est utile dans les longues maladies, sur-tout lorsqu'on soupçonne quelque altération dans le foie. Rulandus faisoit la boisson ordinaire de ses malades de la décoction de la racine de fraisier, bouillie avec les raisins secs et la réglisse, et un peu de canelle. Cette boisson est utile dans l'asthme et dans la vieille toux. La fraise fournit une eau distillée, également propre intérieurement pour tempérer l'ardeur des entrailles, qu'extérieurement pour embellir et décrasser la peau, elle entretient le cours des urines, adoucit l'âcreté de la bile, et convient dans les fièvres. Pour empêcher les engelures de revenir, on frotte en été les endroits qui en sont affligés pendant l'hiver, avec les fraises, et on les

applique dessus pendant la nuit. On emploie les feuilles de fraisier dans le mondificatif d'ache, et dans le *martiatum*.

Framboisier (*Rubus Idaeus*, *spinosus fructu rubro*, Tourn.) Espèce de ronce. Il y a des framboisiers épineux, et d'autres qui ne le sont pas, et portent des fruits blancs ou rouges. Les framboises ont les mêmes vertus que les mûres sauvages qui croissent sur les ronces, mais elles sont plus cordiales; elles fortifient le cœur et l'estomac, elles humectent, elles purifient le sang, elles donnent bonne bouche, et elles rafraîchissent. Les framboises sont spécifiques dans les fièvres et maladies malignes pour réveiller les forces, et chasser la malignité. Le sirop de framboises, qui se fait avec moitié de leur jus et moitié sucre entre par cette raison dans les juleps cordiaux. Ce sirop se donne seul, ou se mêle avec la boisson dans les maladies malignes et pétéchialès. Le vinaigre fait par l'infusion des framboises, est un bon préservatif contre la peste; on l'applique aux deux poulx avec des linges qu'on y a trempés. Les sommités et les feuilles du framboisier sont détersives, et moins astringentes que celle de la ronce ordinaire; elles sont propres pour les gargarismes dans les maux de gorge et des gencives.

Les feuille du framboisier sont détersives et astringentes, et peuvent être substituées à celles de ronce pour les gargarismes qu'on emploie dans les maux de gorge et des gencives. L'infusion des fleurs dans l'eau d'orge est utile pour les érysipèles et les inflammations des yeux: il faut la faire tiédir, et en bassiner souvent la partie.

On fait avec le vinaigre, la groseille et la framboise, un sirop excellent en été pour calmer la soif, et utile dans les fièvres putrides, bilieuses et verminèuses.

Fraxinelle, *ou* Dictame blanc (*Fraxinella*, Tourn. 430. *Dictamus albus*, Linn. 548.) Plante à fleur blanche ou rouge, qui croît dans les pays chauds: on la cultive aussi dans les jardins. Sa racine est en usage en médecine; on l'envoie sèche. On doit la choisir récente, bien nourrie, grosse, blanche par-tout, bien mondée; c'est ce qu'on appelle *dictame blanc*, ou *racine de dictame*. On la doit cueillir au printemps. Elle est cordiale, alexipharmaque, utérine, céphalique, amère, chaude, dessiccative et apéritive; elle résiste aux maladies malignes, et aux autres affections de la tête; elle est bonne pour la peste.

Elle pousse les sueurs, les urines, et mêmes les ordi-

naires; elle fait aussi mourir les vers. L'expérience confirme ces vertus. Elle fit jeter un ver de cinq à six pieds de long à un homme qui souffroit des douleurs d'entrailles excessives, avec une faim canine, et cela en lui faisant user d'un sirop fait avec l'infusion de la racine de fraxinelle pendant quelques jours. Un autre jeta par la bouche, avec deux écuellées de sang, deux crapauds, dont l'un étoit déjà corrompu et assez gros, et l'autre vivant et de la grosseur d'une noix; ce malade fut guéri en même-temps des syncopes et des foiblesses dont il avoit été affligé, après avoir pris pendant quinze jours d'une tisane faite avec la racine de fraxinelle, et avoir été purgé ensuite avec un émétique. Les fleurs et les feuilles de cette plante, prises comme le thé, soulagent les personnes sujettes aux vapeurs: on l'emploie en poudre à une dragme, ou en infusion dans six onces de vin blanc jusqu'à demi-once: quelques-uns l'estiment pour l'épilepsie, et pour les maladies du cerveau. La racine de dictame entre dans plusieurs compositions cordiales, entr'autres dans l'orviétan, dans l'opiat de Salomon, et dans quelques autres antidotes. L'eau distillée de toute la plante est cosmétique.

Zwelfer et Charas ont raison de substituer la fraxinelle aux orobes pour les trochisques de scille, qui entrent dans la thériaque.

Frêne (*Fraxinus excelsior*, Tourn. 577. Linn. 1509.) Gros et grand arbre qui croît aux lieux humides, aux bords des rivières, dans les prés, où il profite davantage qu'aux lieux secs. Les feuilles de frêne sont dessiccatives: pour les morsures et piqûres de serpens, on en avale du jus, et on applique le marc sur la plaie. L'écorce ou le bois sont dessiccatifs et atténuans, spécifiques pour ramollir les duretés de la rate, diurétiques et lithontriptiques à merveille en décoction.

L'écorce et le bois de frêne sont employés en décoction dans le vin, pour les obstructions du foie et de la rate, et pour vider les sérosités superflues: on l'ordonne avec succès dans les bouillons, les potions et les tisanes pour les pâles-couleurs. Césalpin estime la décoction du bois de frêne, employée comme celle du gaïac, comme un sudorifique propre pour la vérole. Les cendres de son écorce sont caustiques, et peuvent servir de cautère dans le besoin; le sel tiré des cendres du bois est admirable contre les plaies tant extérieurement qu'intérieurement. Lobel conseille le parfum des feuilles, de la graine et de l'écorce de cet arbre

pour la surdité : ce parfum est constamment résolutif. L'eau qui coule par les extrémités des branches mises au feu, a la même vertu; il faut la seringuer dans l'oreille, qu'on bouche ensuite avec du coton trempé dans la même liqueur. On appelle sa semence *langue d'oiseau*, à cause de sa figure; elle est chaude, dessiccative, aussi apéritive et aussi hépatique que l'écorce : on confit cette semence quand elle est verte, comme on fait les capres, dans le vinaigre. Le sel fixe de frêne pousse par les urines, et s'ordonne depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros. On loue l'usage de ce sel dans l'eau de chardon-béni, mêlée avec le sirop de grenade ou de framboise, pour la petite-vérole et la rougeole.

Froment, *voyez* Blé.

Fronteau, *ou* Frontal (*Frontale.*) Remède qu'on applique sur le front pour diminuer un peu le mal de tête, et provoquer le sommeil.

Fronteau, *pour douleur de tête causée de froid.* Feuille de sauge, de romarin, de bétoine et de mélisse, de chaque demie poignée, les faire bouillir dans du vin blanc, ou moitié eau et moitié de vin; puis le tout étant bouilli, le piler dans un mortier, et l'envelopper entre deux linges, et en faire un bandeau pour appliquer chaud sur le front et sur les tempes.

Fronteau *pour faire reposer.* Prendre un pain de roses distillées, en couper avec des ciseaux un morceau du moins brûlé, de la largeur et de la longueur d'un bandeau qui s'étende sur le front et sur les tempes; le faire tremper dans un plat sur les cendres chaudes, avec environ la moitié, ou plus, d'un demi-septier d'oxycrat, après le mettre entre deux linges blancs, et l'appliquer tiède sur le front et sur les tempes à l'heure du dormir, ou à autre temps, selon l'avis du médecin.

Fronteau *pour faire reposer dans les fièvres aigües.* Un jaune d'œuf frais, et autant de gros sel; les battre ensemble en forme d'onguent qu'on appliquera sur le front entre deux linges et compresses. Il ne morfond point le cerveau, ni ne cause point d'accidens comme font la conserve de roses, ou l'oxyrhodin, et soulage davantage.

Fumeterre, *ou* Fiel de terre (*Fumaria officinarum*, Tourn. 421.) Plante un peu amère, fort commune dans les champs, dans les vignes, dans les jardins. Elle est splénique et hépatique, elle atténue et purge les humeurs séreuses, bilieuses et recuites; elle désopile et fortifie les entrailles, et purifie le sang. On l'emploie pour faire sortir la rougeole et

la petite-vérole, contre le scorbut, les affections du mésentère et de la rate, et toutes sortes de galles, infusée dans du petit-lait après l'avoir concassée.

On l'emploie en décoction et en infusion; on en tire le suc, et on en fait le sirop ou simple ou composé; on la fait aussi sècher, et on en donne la poudre: toutes ses préparations sont excellentes pour déboucher les obstructions des viscères, pour ouvrir le ventre et faire couler la bile; elles poussent aussi les urines, elles calment et adoucissent considérablement les vapeurs mélancoliques et l'affection hypocondriaque. Dans la cachexie, la jaunisse et les maladies chroniques, la fumeterre est d'un grand secours; on donne son suc depuis deux onces jusqu'à six; on la fait infuser ou bouillir un bouillon dans l'eau, ou dans le bouillon de veau, mais plus communément dans le petit-lait, une poignée sur chopine de liqueur.

Dans les maladies de la peau, cette plante passe pour un bon remède; car elle est très-propre à purifier le sang, et à détruire les principes vicieux qui l'altèrent. Son eau distillée est sudorifique, détersive et vulnéraire.

On fait un onguent du suc de fumeterre, mêlé avec parties égales de suc de patience sauvage et de celui d'aunée, que l'on fait épaissir sur le feu avec du sain-doux. On fait aussi une conserve de fumeterre pour les maladies de la peau.

Le sirop de Fumeterre simple se donne depuis une once jusqu'à deux, dans une chopine de tisane apéritive, pour deux ou trois prises. Les myrobolans, les tamarins, la casse et les autres drogues qui entrent dans le composé, le rendent plus purgatif que le sirop simple. Cette plante entre dans l'électuaire *de psyllio*, l'électuaire de séné, la confection hamech, dans le sirop de chicorée composé, dans le sirop d'épithym de Mésué, dans sa *triphera persica*; et elle a donné le nom au pilules de fumeterre d'Avicenne.

Fusain, *ou* Bonnet de Prêtre (*Evonymus europeus*, Linn. 286.) Arbrisseau qui croît dans les haies aux lieux rudes et incultes. On l'appelle *bonnet de prêtre*, parce que le fruit a une figure à quatre angles comme un bonnet quarré. Ce fruit et ses feuilles sont un poison mortel aux brebis et aux chèvres qui en mangent, à moins qu'elles n'en soient purgées par haut et par bas. Si un homme avale trois ou quatre de ces fruits, il en est purgé par le vomissement et par les selles. Ce même fruit répandu sur la tête réduit en poudre, tue les poux et les lentes; appliqué extérieurement en dé-

coction, il guérit la gratelle; comme aussi la galle des chiens et des chevaux, étant bouilli en fort vinaigre.

G

Galanga. Il y a deux sortes de galanga, savoir le grand, *galanga major*, et le petit, *galanga minor*. Le grand a la racine grosse, rouge, et peu odorante; elle est fort peu en usage en médecine; il est appelé mal-à-propos *acorus*, parce qu'on la substitue à cette racine. Le petit est plus estimé, il a la racine menue, remplie de nœuds, rouge dedans et dehors, dont la saveur pique comme le poivre, et l'odeur est fort douce; elle est à juste raison préférée à celle du grand galanga pour la médecine. Elle est stomachique, céphalique et utérine, chaude, dessiccative, âcre, incisive et apéritive. Elle est usitée dans la crudité et enflure de l'estomac, dans le vertige, et dans toutes les maladies causées par les vents et les humeurs froides : elle entre extérieurement dans les errhines pour fortifier la tête.

Ces deux sortes de galanga sont des racines qui nous sont apportées des Indes, de Malabar et de la Chine. L'une et l'autre se donnent en infusion dans le vin blanc jusqu'à deux gros, coupées par petits morceaux: cette infusion est utile dans les maladies du cerveau, de l'estomac et de la matrice. Cette racine abonde en sel âcre, huileux et aromatique : c'est pourquoi elle réveille les esprits, rétablit le levain de l'estomac, et pousse les mois. Elle entre dans l'orviétan, la bénédicte laxative, les tablettes courageuses, la poudre aromatique rosat, et dans la poudre réjouissante et les errhines pour fortifier la tête.

Galbanum (*Ferula africana galbanifera*, Tourn. *Bubon galbanum*, Linn.) Gomme qui coule naturellement, ou par incision, d'une plante qui croît en Afrique, dans l'Arabie et dans la Syrie. Celui qui est en larmes jaunes, doré, luisant et un peu transparent, est préférable à celui qui est en masse brune, grasse et visqueuse, remplie d'ordures et de pierres. Ces gommes sortent toutes deux par incision de la racine d'une espèce de férule appelée *ferula galbanifera*, laquelle croît en Arabie, en Syrie, et aux grandes Indes. Le *galbanum* est chaud, dessiccatif, émollient, attractif. Par dehors il est bon aux nœuds de la goutte, aux froncles, et aux écrouelles. On s'en sert dans les emplâtres et dans les onguens.

On dissout le galbanum dans l'eau, dans le vin et dans le vinaigre, comme la gomme ammoniac : on l'ordonne pour pousser les ordinaires, les vidanges, et même l'enfant mort dans le ventre de sa mère : la fumée de cette gomme, sur une pelle chaude, soulage les femmes dans l'accès de vapeurs hystériques, par son odeur aussi désagréable que pénétrante. La dose en substance est depuis un scrupule jusqu'à demi-gros, en bol ou en opiat ; on en donne un gros lorsqu'il est dissout : l'emplâtre de galbanum, ou le galbanet de Paracelse, s'applique sur le ventre dans les mêmes maladies : on en frotte aussi la région ombilicale dans la colique, et les parties paralytiques en reçoivent du soulagement. Le galbanet de Paracelse se fait avec une livre de galbanum, demi-livre d'huile de térébenthine, deux onces d'huile de lavande ; on fait distiller le tout dans la cornue avec suffisante quantité de chaux vive en poudre, et l'on conserve la liqueur pour l'usage.

Le galbanum est un puissant résolutif ; on l'emploie avec succès dans les tumeurs squirreuses et invétérées, et dans les bubons vénériens. Il entre dans la thériaque, le mithridat, le diascordium, l'onguent des apôtres, l'emplâtre diachylum avec les gommes, le divin, l'*oxycroceum*, et l'emplâtre pour la matrice.

Galega, ou *Ruta Capria*. Plante qui croît aux lieux humides et gras proche des ruisseaux ; on la cultive aussi dans les jardins. Cette plante est un célèbre alexipharmaque et sudorifique, propre sur-tout à dissiper le venin pestilentiel. On s'en sert dans les pustules pétéchiales, dans les maladies pestilentielles, dans la peste, la rougeole, les fièvres malignes, l'épilepsie des jeunes personnes au-dessous de vingt-cinq ans, infusée dans du vin blanc, ayant été broyée auparavant, ou en décoction dans de l'eau pour les morsures des serpens et des vers : on donne aussi une cuillerée ou environ de son suc. On distille cette plante quand elle est en pleine fleur, on la pile dans un mortier, on la met dans un pot avec du vin par-dessus ; et ayant fermenté six ou sept jours dans la cave, on la distille au sable, qui est plus fort que le bain-marie. Cette eau est très-sudorifique, et chasse tout le venin de la maladie. On s'en sert dans la petite-vérole et dans l'épilepsie ; au défaut de l'eau on peut donner de la plante en décoction et en tisanne. Dans le transport du cerveau on applique sur la tête le jus de l'herbe, et le marc par-dessus, avec grand succès.

Gallium blanc et jaune, *voyez* Caille-lait.

Garance grande (*Rubia tinctorum sativa*, Tourn. 114. Linn. 158.) Plante qui aime les terroirs gras; on la cultive dans plusieurs pays de l'Europe. On tire sa racine de terre au mois de mai et de juin, (floréal et prairial), on la fait sècher pour la garder et la transporter. Elle est chaude et dessiccative, apéritive, discussive, dissolutive, astringente et vulnéraire. Mangée, elle rend l'urine rouge, comme la rhubarbe la rend jaune, sans pourtant la changer dans sa substance; elle entre dans les potions vulnéraires. La décoction de cette racine faite dans du vinaigre et de l'eau, est salutaire dans les chutes et les contusions.

Les racines de cette plante poussent également les règles et les urines; on les emploie en infusion à une once sur demi-setier de vin blanc, ou en décoction dans une pinte d'eau. Elles font le même effet en poudre, au poids d'un scrupule avec douze grains de succin. Le remède suivant est très-utile dans l'hydropisie naissante, dans la jaunisse et pour les obstructions du bas-ventre. Une dragme de poudre de racine de garance, douze grains de safran de mars apéritif, et six grains d'aloës succotrin; en faire un bol avec le sirop des cinq racines.

La racine de garance cuite dans la bière, est d'usage en Hollande pour les chutes considérables, étant prise intérieurement. Elle entre dans le sirop d'armoise de Fernel, et dans le sirop apéritif et purgatif du même auteur.

Gargarisme (*Gargarismus.*) Remede liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives et du gosier, dont on lave ces parties sans l'avaler, et qui se fait avec du miel, des sels, des esprits, des sirops, du vinaigre, des eaux et décoctions, qui guérit en gargarisant et nettoyant la bouche.

Gargarisme *pour l'esquinancie.* Faire bouillir du plantain, des roses de Provins et de l'orge, de chaque une poignée dans une bonne pinte d'eau à la réduction du tiers, et s'en gargariser.

Gargarisme *pour l'inflammation du gosier.* Faire bouillir une once d'orge entière dans trois demi-septiers d'eau, puis y mettre sommités de ronce, feuilles de plantain et d'aigremoine de chaque demie poignée pour faire une forte décoction, qu'on coule, et sur douze onces de cette décoction, dissoudre une once et demie de miel rosat, et une dragme de sel de Saturne (acétite de plomb), pour faire un gargarisme. Il est propre pour éteindre l'inflammation du gosier, dessécher et guérir les petits ulcères qui peuvent

s'y être formés, pour affermir la luette relâchée. On peut substituer en la place du miel, le sirop de roses sèches, ou celui de mûres. On fait aussi des gargarismes pour la même maladie avec de l'oxycrat, ou avec du verjus et de l'eau.

Garou, *ou* Thymélée (*Thymelaea.*) Les feuilles et les fruits de cette plante sont si âcres, qu'on ne s'en sert plus comme on faisoit; ses fruits ou baies sont appelés *cocca gnidia*, ou *grana gnidia*. Il faut les laiser macérer longtemps dans le vinaigre avant de s'en servir; sans cette précaution, leur usage est pernicieux. La décoction des feuilles du garou, au poids de demi-once dans l'eau commune, excite des vomissemens et des syncopes très-dangereux.

Schroder donne, depuis six grains jusqu'à quinze, la poudre des feuilles ou de l'écorce, après l'avoir fait infuser dans le vinaigre ou le suc de coings pendant vingt-quatre heures.

La racine du garou est apportée sèche; on l'emploie comme un vésicatoire, pour attirer les sérosités dans les migraines et dans les fluxions violentes. Après avoir percé l'oreille, on passe un petit morceau de cette racine de la même manière qu'avec la racine de l'ellébore. Ces sortes de caustiques sont de mauvais remèdes, et augmentent souvent l'inflammation.

Gaude, *ou* Vaude, *ou* Herbe à jaunir (*Luteola herba, salicis folio*, Tourn. *Reseda luteola foliis simplicibus*, Linn. 643.) Cette plante croît sur les bords des chemins, dans les terreins légers et qui ont du fond. Elle est estimé en médecine pour résister au venin. Sa racine est apéritive, prise en décoction : on l'applique aux bras des fébricitans pendant le paroxisme, pour chasser la fièvre.

Gayac, *ou* Bois Saint (*Guajacum, seu lignum sanctum, gayacum officinale*, Linn.) Grand arbre qui croît aux Indes et en Amérique. On se sert en médecine de son bois, de son écorce et de sa gomme, mais assez rarement. On doit choisir le bois net, compacte, dur, pesant, brun ou noirâtre, résineux, mondé de son cœur, ou de sa partie blanche, qu'on appelle *aubier*, d'un goût âcre. On le fait raper pour l'employer dans les tïsanes; mais il faut prendre garde qu'on y mêle l'*aubier*, ou quelqu'autre bois. L'écorce doit être choisie unie, pesante, difficile à rompre, de couleur grise au dehors, blanche en dedans, d'un goût amer. La gomme doit être choisie nette, luisante, transparente, de couleur rouge-brune, friable, rendant beaucoup d'odeur fort agréable quand on l'écrase, ou quand on la met sur

du feu, d'un goût âcre. L'écorce et le bois de gayac sont sudorifiques, apéritifs, dessiccatifs, propres pour purifier le sang, pour résister au venin, pour fortifier les jointures, pour la goutte, pour la sciatique, pour les rhumatismes, pour l'hydropisie, pour les catarres, et autres maladies qui naissent des flegmes, du tartre mucilagineux, ou des vents, et pour la vérole.

L'écorce est moins chaude que le bois; on en fait une décoction en la manière qui suit. Une livre de gayac haché, douze livres d'eau de fontaine, laisser infuser le tout durant vingt-quatre heures, après quoi le faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à sept livres ou environ de liqueur, qu'on coule pour l'usage. On fait bouillir les fèces ou marc avec encore autant d'eau pour la boisson ordinaire. On prend tous les matins six ou huit onces de la première décoction pour suer copieusement. Cette décoction est également bonne pour guérir l'hydropisie anarsaque, et les catarres par les sueurs; elle convient aussi à la phthisie causée par une lymphe trop acide ou âcre, sur-tout si elle est compliquée avec le scorbut.

La décoction de Lindanus est fort estimée par Ettmuller. Bois de gayac et de tamaris, de chaque trois onces, bois de roses, sassafras gommeux, de chaque deux onces, absinthe vulnéraire deux poignées, scolopendre, eupatoire, menthe, hyssope, de chaque demi-poignée, racine d'aunée, de grande centaurée, de zédoaire, de canelle, de chaque une dragme; mettre infuser le tout dans huit livres de bon vin. La dose est d'un verre avant le repas dans les maladies catarreuses et dans la phthisie.

La décoction de gayac, ou sa teinture tirée avec l'esprit-de-vin (alcohol), sont recommandées contre la douleur des dents, on tient la décoction dans la bouche, et on applique la teinture avec un linge sur la dent malade, et la douleur cesse bientôt après; la gomme de gayac a les mêmes vertus que l'écorce et le bois, mais elle agit plus fortement. On en donne en substance depuis huit grains jusqu'à deux scrupules, ou bien on en met infuser dans du vin blanc, et l'on fait prendre l'infusion aux malades.

La décoction de gayac pousse par les sueurs, et quelquefois par les urines : elle convient dans les ulcères véroliques, dans la goutte, les catarres, les fièvres chroniques et dans l'asthme : on en rape une once qu'on fait infuser vingt-quatre heures dans deux pintes d'eau; on les fait bouillir ensuite, et réduire à la moitié : quelques-uns y ajoutent deux onces d'antimoine cru (sulfure d'antimoine), enveloppé dans un

linge : on en fait prendre deux ou trois verres pendant le jour, à distances à-peu-près égales, observant qu'il y ait trois heures qu'on n'ait pris de nourriture. La résine de gayac se donne en bol à un scrupule, y ajoutant quinze ou vingt grains de mercure doux (muriate mercuriel doux), et quelques gouttes d'huile de gayac; ce remède réussit dans la gonorrhée. Le gayac entre dans la tisanne sudorifique ordinaire : il faut y ajouter du vin blanc pour en tirer la teinture. On fait une eau-de-vie de gayac très-bonne pour les gencives, en infusant son bois rapé dans l'eau-de-vie, une once par chopine.

Gelée (*Gelatina.*) Ordinairement la gelée est faite de sucs tirés par expression, ou par décoction, de plusieurs fruits ou de leurs parties. On la fait aussi par une longue cuisson de différens animaux, ou de leurs parties. On doit dépurer ces sucs ou décoctions par clarification, ou autrement, et les adoucir avec du sucre, pour les rendre plus agréables. On les doit aussi cuire jusqu'à la consistance que doit avoir une gelée, qui est de n'être pas fluide lorsqu'elle est réfroidie, et de se séparer nettement de l'assiette, lorsqu'on y a mis quelques gouttes pour en connoître la consistance. La gelée est ainsi nommée, parce qu'elle est transparente comme la glace, et parce qu'elle se congèle au froid, et qu'elle se liquéfie à la chaleur.

Gelée *de coing* ou *cotignac*. Prendre six livres de poires de coing qui n'aient pas encore atteint une parfaite maturité, afin qu'elles soient plus astringentes; les essuier avec un linge net, les couper par morceaux sans en séparer la peau, ni les semences, les faire bouillir dans l'eau jusqu'à diminution de la moitié, c'est-à-dire, quinze livres réduites à sept et demie, couler la décoction avec forte expression, y mêler quatre livres et demie de bon sucre, clarifier le tout avec un blanc d'œuf, et l'ayant passé par un blanchet, ou par une chausse de drap, le faire cuire jusqu'à consistance de gelée; ce qu'on connoît en mettant réfroidir un peu de la liqueur sur une assiette. Verser alors cette gelée chaude dans des boîtes de bois, plattes, un peu mouillées auparavant, ou dans des vases de verre ou de porcelaine, c'est ce qu'on appelle *cotignac*. On le peut aromatiser, en y jettant sur la fin de la cuite un nouet de linge rempli de demie-once de canelle et deux dragmes de girofle concassé, et retirer ce nouet quand on est prêt à verser le cotignac dans les boîtes, ou autres vaisseaux destinés pour le garder.

Il est propre pour fortifier le cœur et l'estomac, pour arrêter les cours de ventre, les hémorrhagies, pour aider à la digestion, arrêter le vomissement. La dose est de la grosseur d'une aveline et davantage, si l'on veut. C'est une confiture agréable au goût, qu'on mange autant pour le délice que pour la santé. — Les gelées de pomme de reinette et d'abricot, se font de la même manière. — On peut rendre le cotignac laxatif, en y ajoutant une suffisante quantité de rhubarbe mise en poudre. Ce cotignac purge fort promptement, en fortifiant l'estomac et le foie. Au lieu de rhubarbe on peut mettre quelqu'autre laxatif, comme sené, agaric, et autre semblable. Le cotignac de Lyon est composé avec la scammonée.

Gelée *de corne de cerf*. Faire bouillir à petit feu dans un pot de terre vernissé demi-livre de raclure de corne de cerf dans quatre livres et demie d'eau de fontaine, jusqu'à la consomption des deux tiers de l'eau; couler la décoction en exprimant bien la corne de cerf, puis clarifier avec un blanc d'œuf ce qui a été coulé, y ajoutant huit onces de sucre fin, cinq onces de vin blanc, et dix dragmes de suc de citron, après quoi faire cuire à petit feu la liqueur clarifiée jusqu'à une consistance de gelée, plutôt moins que trop, laquelle on vide chaudement dans des tasses ou des pots, et on l'y laisse refroidir. On peut aromatiser cette gelée avec quelques gouttes d'essence de citron, de girofle et de canelle incorporée avec un peu de sucre fin en poudre.

La gelée de corne de cerf ne se prépare que dans le besoin, parce qu'elle ne peut se garder que quatre ou cinq jours en hiver, et deux en été, et encore faut-il alors la tenir dans la cave. Il y en a qui attendent de couler la gelée mêlée parmi le sucre et le vin, jusqu'à ce qu'elle ait acquis sa consistance, pour ne la plus remettre sur le feu. — On peut appeler la gelée de corne de cerf *un aliment médicamenteux*; car étant de bonne nourriture, elle fortifie le cœur et l'estomac. Elle est fort usitée dans toutes sortes de fièvres, et particulièrement dans les putrides, et dans toutes les maladies épidémiques. Elle est aussi fort estimée contre tous les dévoiemens de l'estomac et des intestins. — On peut préparer de même la gelée de vipères, et celle des parties des autres animaux.

Genêt (*Genista tinctoria germanica*, Tourn. 643.) Arbrisseau qui croît dans les champs, aux lieux sabloneux et montagneux. Sa fleur et sa semence sont en usage dans la médecine. Le genêt est splénique, néphrétique, hépatique, chaud

chaud, dessiccatif, apéritif, atténuant et détersif; il pousse la pierre des reins, et purge les humeurs séreuses, tant par le vomissement que par les selles et les urines. On dit que la semence de genêt, appliquée sur les écrouelles, les consume. Prise au poids d'une dragme en poudre à jeun, ayant infusé du soir au matin dans demi-verre de vin blanc, elle guérit l'hydropisie, et nettoie si bien les reins qu'il n'y reste aucun sable; elle pousse par les selles, par les urines et quelquefois par haut. Quand elle fait vomir les goutteux, elle les soulage. Ses fleurs sont bonnes pour purger les ordures et les sucs ramassés par le vice de la rate, soit qu'on les donne en décoction, ou en infusion, ou en forme d'essence et d'élixir. Ces mêmes fleurs, mêlées et consommées dans du beurre frais exposé au soleil ou au-dessus d'un four, fournissent un liniment excellent pour frotter les membres paralytiques. Leur eau distillée fait vider le sable et le calcul des reins et de la vessie.

On tire par expression des branches tendres le suc qui, donné à une once, purge par haut et par bas. La conserve des fleurs s'ordonne à demi-once, et les semences en poudre à un ou deux gros. On prépare le sirop des fleurs, ou leur infusion, dans l'eau commune qu'on fait bouillir légérement avec les sommités de menthe ou de sarriette : on les ordonne depuis une once jusqu'à deux dans l'hydropisie, la goutte, le rhumatisme, les catarres, et dans les maladies du foie, de la rate et du mésentère. La fumigation de ses fleurs est utile aux hydropiques pour désenfler les jambes. Les deux espèces de genêt sont très-apéritives et diurétiques : les cendres du genêt commun, infusées dans du vin blanc, soulagent les hydropiques. Dodonée qui recommandoit ce remède, ordonnoit aussi l'infusion des tendrons de genêt, pour faire passer les eaux et les urines des hydropiques. Claudius y ajoutoit du sel d'absinthe; et il a publié ce remède comme un grand secret pour l'hydropisie. L'extrait des feuilles de genêt a les mêmes vertus. Les fleurs du genêt commun, infusées dans du lait chaud, sont propres pour les dartres et pour les maladies de la peau, en fomentation. Dans plusieurs endroits on mange en salade les fleurs de cette espèce, qui ne sont aucunement purgatives, non plus que leurs boutons qu'on confit au vinaigre, et qui, de cette manière, sont stomachiques et excitent l'appétit. La conserve et l'extrait des fleurs sont propres pour les maladies de l'estomac; on les emploie dans les pilules balsamiques que l'on fait prendre au commencement du repas.

Les fleurs de genêt entrent dans la décoction apéritive, hépatique, et dans le sirop hydragogue de Charas.

Genièvrier, Pétron, Pétrot (*Juniperus, vulgaris arbor*, Tourn. 588.) Arbrisseau toujours vert qui croît dans les champs et dans les bois. Son bois est chaud et sec, odorant, spécialement si on le coupe au printemps. On emploie sa rapure à faire des cucuphes, à cause de ses vertus céphaliques et nervines. Le bois, les sommités des branches et les baies sont en usage. La décoction du bois est presqu'aussi sudorifique que celle de sassafras; on en coupe une once par petits morceaux qu'on fait bouillir dans trois chopines d'eau, et réduire à une pinte; on la fait boire ensuite par verrées dans les maladies où il est nécessaire de purifier le sang par l'insensible transpiration: il est bon, quand cela est possible, d'y ajouter une petite poignée de baies bien mûres et un peu concassées. On prépare avec la décoction du bois un demi-bain qui soulage les goutteux. Les sommités du genièvre, bouillies dans le vin, le rendent propre à faire uriner; et quelques auteurs assurent avoir soulagé des hydropiques par l'usage de ce vin: Tragus, Mathiole et Simon Pauli sont de ce sentiment, et Tournefort en a vu guérir avec les pilules faites avec deux parties d'aloës et une de baies de genièvrier.

Les baies de cet arbuste fournissent à la pharmacie plusieurs excellens remèdes: on en tire par la transpiration une eau spiritueuse, et une huile essentielle qui nage dessus, et qu'on sépare: l'eau se donne depuis deux onces jusqu'à six. Elle est sudorifique, cordiale, hystérique, stomachique, carminative, apéritive et béchique. L'expérience fait connoître que le genièvre est propre à rétablir les fonctions de l'estomac, qu'il dissipe les vents et les matières qui causent les tranchées, qu'il décharge les poumons d'une lymphe grossière qui cause souvent la difficulté de respirer, qu'il emporte les obstructions des viscères, qu'il provoque les ordinaires, et qu'il fait passer les urines. Demi-gros d'un mélange fait en forme d'opiat, avec les baies vertes de genièvre pilées avec du beurre de mai (floréal), et pris tous les matins à jeun, soulage les asthmatiques.

Pour la paralysie, une livre de baies de genièvrier des plus nouvelles et encore vertes, autant de vers de terre noyés dans l'eau de beurre, autant d'eau-de-vie qu'on laisse infuser vingt-quatre heures dans un pot de terre neuf; on le presse ensuite, et on tire le suc dont on frotte la partie paralytique.

La graine de genièvrier bien pilée, et mêlée avec de la graisse de porc, puis bouillies ensemble dans un pot de terre

bien bouché, fait un onguent admirable pour la teigne des enfans ; il faut les purger souvent avec trois ou quatre grains de diagrède, et autant d'*aquila alba* en bol dans un peu de confiture. Il y a peu de plantes en Europe qui soient d'un plus grand usage que le genièvrier. On fait un extrait qu'on peut appeler la *thériaque des pauvres*, parce qu'elle est facile à faire, et coûte peu ; la dose est depuis un gros jusqu'à deux. Quelques-uns l'appellent la *thériaque des Allemands* : on l'emploie dans la thériaque réformée dans laquelle on la préfère au miel. On fait une teinture, un vin, un ratafia, un élixir, un miel, une conserve avec le genièvre : on en mange trois ou quatre grains après le repas, pour les vents, et pour aider la digestion. On le couvre de sucre, et on en fait des dragées ; enfin on le brûle pour chasser le mauvais air, et on enveloppe les jambes enflées des convalescens avec des linges exposés à sa fumée ; cette fumigation les fortifie, et facilite la transpiration.

Le genièvrier entre dans plusieurs confections cordiales, comme dans l'élixir de vie de Fioraventi, dans l'élixir *de tribus*, dans l'élixir pestilentiel de Sennert, dans celui que Zwelfer a nommé l'*élixir asthmatique*, l'électuaire de Justin, dans l'opiat de Salomon de Joubert, dans l'huile de scorpion de Mathiole, et dans plusieurs autres compositions.

La gomme de genièvrier que les Arabes nomment *sandarax*, est chaude, sèche et discussive ; on l'emploie dans la résolution, froideur, rétraction, et autres affections des nerfs, aux maladies froides de la tête. Le vernis liquide se fait avec cette gomme dissoute dans de l'huile de lin. Il est bon pour la brûlure, et pour appaiser les douleurs, surtout celles des hémorroïdes. Il ne faut pas confondre le sandarax des Arabes dont on parle ici, qui est le vernis, avec le sandarax des Grecs, qui est l'arsenic rouge.

Génistelle *ou* Spargelle (*Genistella herbacea.*) Cette plante, haute d'un pied et demi, qui croît aux endroits montagneux et dans les bois, ressemble un peu au genêt, est bonne en fomentation ; ses fleurs sont détersives et apéritives.

Gentiane (*Gentiana major lutea*, Tourn. 80. *Gentiana lutea*, Linn. 329) Plante qui croît partout, mais principalement sur les montagnes ; on se sert en médecine de sa racine qu'on apporte sèche des Alpes et des Pyrénées où elle est fort commune. Il la faut choisir de moyenne grosseur, récente, nette, jaune en dedans, fort amère. Elle est chaude dessiccative, alexipharmaque, apéritive et atténuante ; son principal usage est dans la peste, dans les maladies malignes,

les opilations de la rate et du foie, l'hydropisie, la suffocation de matrice, la foiblesse d'estomac, les vers et les fièvres intermittentes, donnée avant l'accès. Comme elle est fort amère, on l'ordonne plutôt en poudre, en opiat ou en bol, qu'en infusion; sa dose alors est d'un gros au plus; et en infusion, elle est d'une demi-once dans l'eau ou dans le vin : on y ajoute une dragme de cristal minéral (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse) On tire l'extrait de la racine par le moyen du vin blanc; la dose alors est depuis un gros jusqu'à quatre. Cet extrait entre dans les pilules tartarées de Schroder, et dans la plupart des opiats fébrifuges composés. Avant la découverte du quinquina, on se servoit communément de cette plante. Les habitans des Alpes et des montagnes d'Auvergne s'en servent cependant dans leurs fièvres, et presque toujours avec succès. Tournefort prétend que l'eau distillée de toute la plante au bain-marie, guérit plutôt les fièvres que la racine : la dose en est d'un verre de quatre en quatre heures; et dans l'intervalle on fait manger les malades selon leur appétit, comme dans l'usage du quinquina. Palmarius recommande la gentiane dans les fièvres malignes épidémiques; sa lotion est vulnéraire et détersive. La gentiane est aussi cordiale, hystérique et stomachique : on donne son infusion dans les pâles couleurs, et pour fortifier le cœur et l'estomac; on l'emploie extérieurement pour mondifier et rafraîchir les plaies.

Le vinaigre dans lequel on a fait infuser cette racine, est bon dans les maladies contagieuses; on le boit par cuillerées dans les Alpes.

La racine de gentiane est employée dans le vinaigre thériacal, dans la thériaque d'Andromaque, la thériaque réformée de Charas, la thériaque *diatesseron*, dans le mithridat, l'orviétan, le diascordium; l'opiat de Salomon, dans la poudre contre les vers, et dans le sirop de longue-vie. Elle est propre pour dilater les ulcères sinueux, et elle produit le même effet que l'éponge préparée avec la cire.

Germandrée *ou* petit chêne (*Chamaedris major, repens*, Tourn. 204. *Teucrium-chamaedris*, Linn. 790.) Petite plante basse qui croît aux lieux incultes, pierreux et montagneux. Elle est chaude et sèche, splénique, hépatique, amère, incisive, atténuante, apéritive, diurétique et sudorifique; elle est souveraine dans les fièvres intermittentes les plus opiniâtres, dans le scorbut, dans la coagulation du sang, au commencement de l'hydropisie, dans la suppression des mois, et spécialement dans la goutte.

La germandrée réussit également, soit en poudre, en infusion, en décoction et en extrait, à la même dose que la petite centaurée. Des fièvres qui avoient résisté au quinquina, ont cédé à la germandrée et à la petite centaurée mêlées ensemble, et prises en infusion; d'où elle est appelée l'*herbe des fièvres*. Cette décoction, prise avec un peu de miel écumé chaudement comme un bouillon, est un remède pour la vieille toux, qui n'est pas à mépriser, surtout pour les personnes d'un tempérament froid et humide. Elle est salutaire extérieurement dans les ulcères errans, dans la gale et les démangeaisons.

La germandrée entre dans les sirops hydragogue, apéritif et cachectique de Charas, dans l'huile de scorpion composée, dans l'onguent *martiatum*, dans le mondificatif d'ache, dans la thériaque, dans l'*hiera-diacolocynthidos*, dans le sirop d'armoise de Rhasis, et dans le sirop de chamædrys de Bauderon.

Gingembre (*Amomum zinziber*, Linn.) Racine d'un goût piquant, âcre et un peu aromatique, originaire des grandes Indes, qu'on apporte sèche des îles Antilles où on la cultive aussi. Elle doit être choisie récente, grosse, bien nourrie, bien séchée, non vermoulue, ni carriée, de couleur grise, rougeâtre en dehors, blanche en dedans; on en mêle dans les épices, principalement quand le poivre est cher. Cette racine est puissamment chaude, mais qui ne paroît pas telle d'abord, car elle a des parties grossières, aqueuses, non terrestres et humectantes.

Elle ouvre, incise et atténue les humeurs; elle convient à l'estomac, à la poitrine et aux autres viscères; elle réveille l'appétit, et résiste à la corruption et à la malignité des humeurs; elle atténue les matières grossières des poumons, et tempère la lymphe trop âcre et trop ténue, elle est excellente contre la toux invétérée, et principalement contre l'asthme.

La racine de gingembre lâche le ventre lorsqu'elle est fraîche; on la confit dans le pays avec le sucre: après l'avoir dépouillée de son écorce, on la laisse tremper une ou deux heures dans le vinaigre, puis on la sèche au soleil, et on la confit ensuite. Lorsqu'elle est ainsi préparée, sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once dans le scorbut, dans la colique, dans les indigestions et dans les vents. Le gingembre confit aux Indes, est un excellent stomachique, et bon pour dissiper les nuages de la vue qui proviennent de l'estomac. On la trouve ordinairement sèche en ce pays, et on l'emploie

en poudre dans les mâchicatoires, au poids de huit ou dix grains.

La racine de gingembre entre dans la thériaque, dans le mithridat, le diascordium, l'électuaire *de satyrio*, le diaphénic, la bénédicte laxative, l'électuaire caryocostin, la confection hamech, l'électuaire diacarthami, celui *de citro*, les trochisques d'agaric, les polycrestes, etc.

Girofles *ou* Gérofles (*Cariophyllus aromaticus*, Tourn. 661. Linn.) L'arbre qui porte les clous de girofle est assez semblable au laurier, et croît dans les îles Moluques, sous l'équateur. Les Hollandais le cultivent avec grand soin dans l'île de Terre-Neuve. Les calices de ses fleurs s'appellent *clous de girofle* à cause de leur figure; le petit bouton qui se trouve dans la partie supérieure, est le bouton de la fleur, et s'épanouit lorsqu'on le fait tremper dans l'eau tiède : ces calices deviennent les fruits qui sont de la grosseur et de la figure des olives. On les confit dans le pays, et on les appelle *antophylli*, ou *mères de girofles*, ou *clous matrices*. Les meilleurs clous de girofle sont les plus noirs, les plus pesans, dont l'odeur est plus pénétrante, la saveur plus piquante, ceux enfin qui, pincés avec les ongles, paroissent les plus huileux.

Le clou de girofle est cordial, céphalique, stomachique; il échauffe, dessèche, dissipe : il est avantageux dans l'apoplexie, la paralysie, les vertiges, la léthargie, les mouvemens convulsifs, les syncopes, défaillances et vomissemens, dans la foiblesse de l'estomac et les indigestions. On le donne en substance et en poudre à la dose de huit ou dix grains, et en infusion jusqu'à demi-gros. L'huile distillée *per descensum* n'a pas seulement les mêmes vertus, elle est propre aussi pour le mal de dents et la carie des os.

Les clous de girofle entrent dans la poudre contre l'avortement, dans la poudre dyssentérique et dans l'orviétan. Leur huile est employée dans l'électuaire *de satyrio*, le baume apoplectique, et dans la bénédicte laxative.

Giroflier *ou* Violier jaune (*Leucoïum luteum et vulgare, vulgò cheiri*, Tourn. 221. *Cheirantus cheiri*, Linn. 924.) Plante fort commune qui croît sur les murailles, et qu'on cultive aussi dans les jardins. On se sert en médecine de ses fleurs et quelquefois de ses feuilles et de sa semence. Elles sont cordiales, céphaliques, nervales; elle appaisent les douleurs, elles excitent les urines et les mois aux femmes, et elles hâtent l'accouchement, infusées dans du vin blanc, une poignée pour une chopine. Elles entrent dans les remèdes

céphaliques et apoplectiques. Le suc des feuilles et des fleurs, ou leur eau tirée par la distillation, avalée à jeun à la quantité d'un demi-verre, avec autant de vin blanc, le malade se tenant au lit bien couvert pendant trois heures pour suer, au bout duquel temps il avalera un peu de vin blanc pur, se donne avec succès pour la pierre et la gravelle des reins et de la vessie, et pour exciter l'urine. La semence de cette plante prise au poids d'une dragme, réduite en poudre dans un véhicule convenable, arrête la dyssenterie. L'infusion ou macération à froid des sommités entre fleur et graine, est utile aux personnes sujettes aux étourdissemens, aux mouvemens convulsifs et aux engourdissemens de quelque partie du corps, et à ceux qui sont menacés de paralysie.

On fait une conserve de fleurs, on distille une eau des feuilles avec les fleurs, et une huile par infusion desdites fleurs dans de vieille huile qu'on appelle communément *huile de cheiri*, bonne pour les contusions, et pour adoucir les douleurs des nerfs et des autres parties du corps, entre autres celles du rhumatisme.

Glaiteron, *ou* petit Glouteron, *ou* petite Bardane, *ou* Grappelles (*Xanthium*, Tourn. *Et Strumarium*, Linn. 1400) Plante annuelle qui croît dans les terres grasses, contre les murailles, le long des ruisseaux, dans les décombres des bâtimens, et dans les fossés dont les eaux sont taries. On ne se sert en médecine que de ses fleurs et de ses fruits. On tire le suc des feuilles pour guérir les écrouelles, les dartres, la gratelle, et pour purifier le sang. Sa semence infusée dans le vin blanc, fait un bon remède pour débarrasser le gravier des reins. On l'appeloit autrefois *plante à jaunir*, parce qu'on s'en servoit à teindre les cheveux en jaune ou blond.

Glayeul jaune de marais *ou* Acorus bâtard (*Iris palustris lutea, seu acorus adulterinus.*) Espèce de glayeul à fleur jaune, croissant dans les marais. On ne se sert en médecine que de sa racine qui dessèche, échauffe, atténue, resserre, fortifie et résout. On la recommande pour les affections du genre nerveux et du cerveau, pour arrêter la dyssenterie, les flux de ventre et les mois des femmes. Sa décoction faite en eau avec des pois chiches, bue pendant huit jours, guérit la jaunisse. La décoction de cette racine est très-salutaire aux pleurésies accompagnées de fièvre continue; et la même décoction fait puissamment uriner, et est bonne aux apostèmes et aux opilations de la rate et du foie. Pour le rhumatisme et la goutte, on amortit des feuilles de cette plante au feu, et

étant chaudes, on enveloppe la partie malade, elles font transpirer l'humeur, et les douleurs cessent.

Glayeul puant, plante qui croît aux lieux humides, entre les vignes, dans les jardins. Ses feuilles ressemblent à l'iris de jardin, mais sont plus étroites, et d'une odeur de punaise puante. Sa racine et sa semence sont purgatives, hydragogues, apéritives, propres pour les convulsions, pour les rhumatismes, pour les obstructions, pour l'hydropisie, étant prises en décoction. Pour la goutte et la jaunisse, on mâche doucement, le matin à jeun, jusqu'à guérison, une fois tous les cinq à six jours, la grosseur d'une noisette de cette racine fraîche cueillie, et on l'emploie après l'avoir mâchée.

La racine sèche et en poudre, se donne au poids d'une dragme ou environ dans un verre de vin blanc, dans les vapeurs hystériques et dans les affections hypocondriaques, dans la difficulté de respirer, dans l'asthme; on l'ordonne de la même manière dans les écrouelles : on l'applique encore en cataplasme sur les tumeurs scrophuleuses.

Gomme adragant (*Trogacantha gummi*, *seu trogacanthum.*) Gomme blanche, luisante, légère, en petits morceaux longs, menus et entortillés en manière de vers, insipide au goût. Elle sort par incision de la racine d'un petit arbrisseau épineux appelé du même nom *trogacantha* ou *spina hirci*, en français *barbe de renard* ou *épine de bouc.* Cette plante croît en Syrie, en Candie, et en plusieurs autres lieux; les botanistes la cultivent dans les jardins. On fait du mucilage en mettant infuser cette gomme dans de l'eau commune ou quelqu'autre, où elle se dissout et se congèle en une manière de colle ou de gelée belle, luisante et transparente; on l'emploie à corporifier plusieurs remèdes ensemble.

Elle est humectante, rafraîchissante; elle bouche les pores de la peau, tempère l'acrimonie, et incrasse. Son principal usage est dans la toux invétérée, l'âpreté de la gorge, l'extinction de la voix, et les autres affections de ces parties. On en forme un looch avec du miel, qu'on laisse fondre sous la langue. On en donne dans du bouillon contre la douleur des reins, les érosions de la vessie, strangurie, dysurie et dyssenterie; on la donne aussi dans les lavemens pour la dyssenterie; et dissoute dans de l'eau rose et dans du lait, elle remédie aux rougeurs et distillations âcres qui tombent sur les yeux, et aux rougeurs des paupières. Sa prise par dedans est d'une dragme. Plus elle est vieille, plus elle échauffe. On la mêle crue avec la poudre de sympathie, qui est le

vitriol romain calciné au soleil en blancheur, quand on veut s'en servir aux plaies accompagnées de contusions, ou fractures d'os, ou d'autres symptômes semblables.

Celle qu'on appelle *froide* est d'un usage très-utile pour la toux opiniâtre, pour les âcretés de la poitrine, pour les personnes d'un tempérament vif et bilieux, dont elle tempère la vivacité : sa dose est d'un demi-gros dans un bouillon rafraîchissant.

Gomme ammoniac (*Gummi ammoniacum.*) Gomme qui distille en larmes des branches et de la racine incisées d'une espèce de férule appelée *ferula amonifera*, qui croît abondamment dans les sables de la Lybie. La meilleure gomme ammoniac est en belles larmes nettes, figurées comme celles de l'oliban, sèches, blanches, cassantes, s'amollissant au feu, se réduisant facilement en poudre blanche, d'un goût un peu amer, d'une odeur désagréable. On en vend aussi en masse, mais elle est chargée de beaucoup de graines de l'arbre et d'autres impuretés; on l'emploie dans les emplâtres : il faut la choisir la plus chargée de larmes, et la moins sale. La gomme ammoniac est chaude, dessiccative, émolliente, atténuante, résolutive, digestive, maturative, et si attractive, qu'elle tire les épines enfoncées dans la chair; elle est encore purgative et splénique. Son principal usage est dans les douleurs de la goutte, pour résoudre le mucilage tartareux, grossier et visqueux des poumons et du mésentère, dans les obstructions opiniâtres de la rate et du foie, de la matrice, et des reins, dans le calcul.

C'est un bon apéritif et un fondant assez efficace : on la donne en bol, en pilules, ou sous tel autre forme solide, mêlée avec les ingrédiens qui ont la même vertu, surtout avec la myrrhe, la scammonée et le mercure doux (mercuriate mercuriel doux), dans les opiats mésentériques : on y ajoute quelques préparations de mars pour les suppressions des règles : la dose est depuis douze jusqu'à vingt-quatre grains. La gomme ammoniac est utilement employée dans l'asthme; c'est un puissant résolutif appliqué extérieurement pour les loupes, les écrouelles et pour les autres tumeurs squirreuses.

Herman dit qu'en donnant la gomme ammoniac à une dose un peu forte, elle ouvre le ventre : il l'ordonne à une dragme, dissoute dans deux onces et demie d'eau de canelle, de menthe ou de pouliot. La gomme ammoniac en larmes, purge, à un scrupule. L'emplâtre de gomme ammoniac, avec partie égale d'emplâtre de ciguë, est bon pour la sciatique et les douleurs de reins, en l'appliquant sur les lombes. On emploie avec

succès cette drogue dans les vapeurs hystériques et hypocondriaques, dans le scorbut et dans la plupart des maladies longues et opiniâtres. Emmanuel Kœnig assure que l'huile fétide et noire tirée de cette gomme par la distillation, dissout les écrouelles.

Elle entre dans les pilules puantes, dans les tartarées de Quercétan; elle a donné le nom aux pilules d'ammoniac. Elle entre aussi dans la composition de l'électuaire apéritif cathartique de Charas, et celui contre l'hydropisie du même auteur, dans la plupart des onguents, entre autres dans le divin, celui de mélilot, celui des apôtres, le diachylum avec les gommes, l'emplâtre de ciguë, etc.

Gomme animé (*Gummi animata.*) Gomme ou résine blanche qu'on apporte d'Amérique. Elle sort par incision d'un arbre moyennement grand, dont les feuilles approchent de celles du myrthe. La meilleure doit être blanche, sèche, friable, de bonne odeur, se consumant facilement quand on la jette sur des charbons allumés. Elle est chaude et humide, atténuante, résolutive, astringente, discussive et céphalique. Son usage externe est dans les affections froides et douloureuses de la tête et des nerfs, dans les catarres, la paralysie, rétraction, luxation, contusion, et les autres affections des articles. Vormius la met au nombre des baumes naturels; elle convient aux plaies de la tête, étant mêlée avec les emplâtres céphaliques; c'est un des principaux ingrédiens des parfums contre les catarres, et la fumée seule de cette liqueur est éprouvée contre le *coriza*, ou bien son huile distillée présentée à l'odorat.

Gomme arabique (*Gummi arabicum*) Gomme tirée par incision d'un petit arbre épineux nommé *acacia aegyptiaca*, qui croît abondamment en Egypte, dans l'Arabie heureuse, et en plusieurs autres lieux; mais la plus grande partie de la gomme surnommée *arabique* que l'on trouve, ne vient point d'Arabie; c'est une gomme presque semblable en figure et en vertus, qu'on apporte du Sénégal, ou bien un ramas de plusieurs gommes aqueuses qu'on a trouvées sur des pruniers, des amandiers, des cerisiers, qui ont toutes une même qualité. On la doit choisir sèche, blanche, claire, transparente, nette, polie, de substance massive, d'un goût insipide. Elle est pectorale, humectante, rafraîchissante; elle épaissit les humeurs trop séreuses, elle les agglutine et les adoucit. Elle est propre pour le rhume, pour exciter le crachat, pour arrêter les cours de ventre et les hémorragies, pour les inflammations des yeux: on l'emploie en poudre et en infusion.

Dans la pleurésie, on creuse une pomme pour la remplir de gomme arabique, on la fait cuire devant le feu, et on la fait manger au malade : d'autres mettent une dragme d'oliban dans la pomme, au lieu de gomme arabique, et la font manger avec succès au pleurétique qui guérit par la sueur. La gomme arabique entre dans la thériaque des anciens. En poudre, à la dose d'un gros, prise dans un verre d'eau de graine de lin, elle est très-bonne dans la suppression d'urine.

Gomme bdellium (*Bdellium.*) Elle découle d'un arbre épineux appelé *bdella*, croissant en Arabie, en Médie et aux Indes. Cette gomme est apportée en morceaux de différentes grosseurs et figures ; mais les plus beaux sont ordinairement ovales, ou en façon de pendans d'oreilles, nets, clairs, transparens, rougeâtres, s'amollissant aisément, odorans, d'un goût tirant sur l'amer. Quelques-uns croient que la gomme animée est le véritable *bdellium*. Cette gomme est chaude, dessiccative, digestive, sudorifique et discussive. Son principal usage interne est dans la toux et l'apostème des poumons, pour briser la pierre, provoquer l'urine. L'usage externe est utile pour discuter les hernies, ramollir les duretés et les nœuds des nerfs, et d'entrer dans les emplâtres stiptiques. Pour dissoudre le *bdellium*, on le pile, puis on verse du vin dessus, de l'eau chaude, ou du vinaigre. On prépare avec les mirobolans les pilules de *bdellium*, qui sont éprouvées contre le flux immodéré des hémorroïdes et des mois des femmes. La prise est d'une dragme ; si on y joint la fumée de *bdellium* à recevoir par le fondement, le remède en est plus efficace.

Elle entre dans la composition des trochisques odorans appelés par les Arabes *cyphi*, dans le mithridat, et elle donne le nom aux pilules de *bdellio* de Mésué.

Gomme caragne *ou* carègne (*Caranna.*) Cette gomme vient de la nouvelle Espagne et du Mexique ; sa couleur et son odeur approchent assez de celle du tacamahaca : elle est plus verdâtre et plus mollasse, car elle s'attache aux doigts comme un emplâtre à demi-cuit. On l'emploie comme la gomme tacamaque dont elle a les vertus, et même dans un degré plus éminent ; car elle résout plus promptement toutes sortes de tumeurs : elle soulage en peu de temps la goutte, la migraine, le rhumatisme et les autres fluxions. Cette gomme-résine, bien pure et nouvelle, est assez rare.

Gomme copal (*Resina copal.*) La gomme copal est une résine dure, d'un jaune pâle, tirant quelquefois sur le doré, transparente, et semblable au karabé ou ambre jaune ; elle

se fond au feu, et son odeur est comme celle de l'encens. Quoiqu'elle ait les vertus des gommes animé et élémi, on ne s'en sert guère que pour faire du vernis : elle est apportée du Malabar et du Mexique.

Gomme élémi (*Gummi, seu resina elemi.*) Espèce de résine blanche qu'on apporte d'Ethiopie, en pains de deux ou trois livres, enveloppés dans des feuilles de canne d'Inde; elle découle par incision d'une espèce d'olivier sauvage. On la doit choisir sèche en dehors, mollasse en dedans, nette, de couleur blanche tirant sur le vert, assez agréable à l'odeur. La gomme élémi est tempérée, émolliente, digestive, résolutive, maturative, anodine, spécifique dans les affections de la tête et des nerfs, aux plaies des mêmes parties, et aux contusions des articles. Elle excite l'urine; elle se dissout dans les liqueurs oléagineuses, comme les autres résines. Elle est spécifique dans les affections, et spécialement dans les plaies de la tête, mêlée avec l'emplâtre de bétoine, et appliquée; elle convient pareillement aux plaies des autres parties, surtout à celles faites de pointe. Arcæus donne un baume on liniment simple en apparence, mais excellent en effet contre toutes sortes de plaies, dans lequel cette gomme entre, qui, étant appliqué au commencement, produit des effets merveilleux. On l'a décrit parmi les baumes. Pison l'estime beaucoup même pour les douleurs internes, et la préfère à tous les autres topiques, en l'appliquant en forme d'emplâtre sur les parties souffrantes, entre autres sur l'estomac, et pour dissiper les vents. On peut l'appliquer de même, pour appaiser le mal de dents, sur la tempe qui est du côté de la douleur. La gomme élémi est employée dans l'emplâtre d'André de la Croix et dans celui de Paracelse. Ce qui est dit des plaies de la tête, se doit étendre aux plaies des nerfs, des parties nerveuses et des tendons, où la gomme élémi est préférable à tous les baumes; elle est outre cela salutaire aux contusions des parties nerveuses.

Gomme-gutte *ou* Gutte-gomme (*Gummi gutta, seu gutta hamba.*) Gomme résineuse qu'on apporte de Siam et de la province appelée *Cambodia*, voisine du royaume de la Chine, en morceaux assez gros, figurés le plus souvent en saucissons, durs, mais cassans, extrêmement jaunes. Elle sort liquide par incision d'une espèce d'arbrisseau épineux, et s'épaissit en peu de temps au soleil. Elle doit être choisie sèche, dure, cassante, nette, haute en couleur jaune. C'est un très-violent émétique et purgatif; il évacue les sérosités, et approche par son âcreté de l'euphorbe. On ne l'ordonne

guère sans préparation, soit en extrait, soit en magistère : l'extrait se fait en dissolvant la gomme-gutte dans le vinaigre, l'esprit de soufre ou celui de vitriol (acide sulphurique étendu d'eau), et ensuite l'évaporant en consistance d'extrait ordinaire; le magistère se fait en disssolvant cette gomme dans l'esprit-de-vin (alcohol), versant ensuite de l'eau commune sur cette solution; une poudre jaune dorée se précipite au fond, laquelle séchée, s'ordonne comme l'extrait, depuis cinq grains jusqu'à dix ou douze. Son principal usage est dans l'hydropisie, la fièvre, la galle, les démangeaisons, et les autres maladies semblables.

La gomme-gutte est un remède qui n'est pas aussi redoutable que le croient plusieurs médecins, et qu'il ne faut cependant pas donner aussi fréquemment que le prétendent certains charlatans : on l'a vu souvent suivi de fort bons effets. La poudre hydragogue du *codex* a souvent réussi, en ajoutant sur dix-huit grains, trois grains de gomme-gutte, pour des hydropisies ascites confirmées, où le foie n'étoit point squirreux; car s'il y avoit forte obstruction, la gomme-gutte, à la plus petite dose, seroit pernicieuse. La gomme-gutte n'est point à mépriser, et il ne faut pas s'y fier aveuglément.

La gomme-gutte entre dans l'extrait catholique de Sennert et de Rolfinsius, dans les pilules hydragogues de Bontius, dans l'électuaire anti-hydragogue de Charas. On prépare aussi des pilules de gomme-gutte de la pharmacopée de Londres.

Gomme laque (*Lacca.*) Espèce de résine rouge qui se trouve fortement attachée autour des petites branches de certains arbres qui croissent dans les Indes orientales, principalement dans la province du Bengale et du Pégu. Cette résine est dure, transparente, d'un rouge foncé, d'une superficie inégale et raboteuse, sans saveur sensible, fondant sur le feu, qui s'enflamme aisément, et dont l'odeur est assez agréable. Mâchée, elle doit teindre la salive en couleur rouge, et faire un beau rouge, bouillie dans de l'eau avec quelqu'acide. On trouve trois sortes de gomme laque chez les droguistes; la première et la plus naturelle est en bâtons; la seconde est plate ou en masse, parce qu'elle a été fondue et jetée sur un marbre, où elle prend cette figure en refroidissant; la troisième enfin est en grains : elle est de moindre valeur, et comme le rebut de la première dont on a tiré la plus pure pour la teinture rouge.

La laque est modérément chaude; on s'en sert particulièrement dans les obstructions de la rate, de la vésicule du fiel, du foie et des poumons, parce qu'elle est incisive, atténua-

tive et détersive de toutes matières crasses et visqueuses ; elle est bonne aussi dans l'hydropisie, dans l'asthme, dans l'apostème des poumons, pour faire sortir la rougeole et la petite vérole, et pour servir de remède à toutes les maladies malignes, surtout à la peste.

La gomme laque se dissout dans l'esprit-de-vin (alcohol) et dans l'huile de térébenthine. Son usage dans la médecine, et sa préparation la plus ordinaire, est sa teinture tirée avec l'esprit-de-vin (alcohol), qui est excellente pour nettoyer les gencives, et les préserver de la pourriture qui les menace dans le scorbut : on en mêle une once avec dix ou douze gouttes d'esprit de vitriol, dans cinq ou six onces d'eau de cochléaria ou de bécabunga. Cette teinture se donne intérieurement jusqu'à une dragme dans cinq ou six onces d'eau de chicorée, ou dans quelqu'autre eau apéritive.

On prépare aussi des trochisques auxquels la gomme laque a donné son nom. Mésué qui en est l'auteur, y a employé plusieurs autres drogues, la plupart apéritives ; leur dose est depuis une dragme jusqu'à une et demie. La poudre *dialacca* est à peu près la même préparation ; on ordonne l'une et l'autre avec succès dans les obstructions des viscères, dans la jaunisse, le scorbut, et dans quelques autres maladies longues et opiniâtres.

Gomme tacamaque (*Tacahamaca*. Il y a deux sortes de gomme *tacamahaca* ; la première surnommée *sublime*, parce qu'elle est la plus forte, la plus essentielle, la plus odorante, laquelle sort sans incision de l'écorce de l'arbre. On l'apportoit autrefois dans de petites courges sèches, ce qui la faisoit appeler *tacamahaca en coque* ; mais elle est présentement très-rare. Elle doit être sèche, nette, de couleur rougeâtre, transparente, d'une odeur forte, agréable, tirant sur celle de la lavande, d'un goût tant soit peu amère et aromatique. La seconde est la gomme *tacamahaca* ordinaire ; elle est apportée en petites masses jaunâtres ou rougeâtres, parsemées de larmes blanches. Elle doit être choisie nette, la plus garnie de larmes, la plus odorante, et la plus approchante de la première. La gomme tacamaque est très-chaude et dessiccative, elle a beaucoup d'astriction, elle est résolutive, maturative, digestive, émolliente, anodine et carminative, utérine, vulnéraire, nervine et céphalique.

Cette drogue est une sorte de gomme-résine rougeâtre, semée de veines blanches et luisantes, d'une odeur qui n'est pas désagréable, et d'une saveur un peu amère : elle coule par incision et naturellement d'un arbre semblable au peuplier,

qui croît dans les Indes occidentales, dans la Nouvelle-Espagne, et dans l'île de Madagascar. Cette résine est astringente et vulnéraire; on l'emploie dans plusieurs emplâtres pour la réunion des chairs, et pour avancer la cicatrice. Elle est d'un grand usage chez les Indiens pour les maladies de la matrice; on l'applique en emplâtre sur le nombril, pour les vapeurs hystériques, et pour la suffocation utérine : on en fait aussi recevoir la fumée en la brûlant sur les charbons; elle fortifie l'estomac en l'appliquant dessus, au rapport de Clusius. Cet auteur ajoute la troisième partie du styrax et un peu d'ambre, pour en former un emplâtre qui aide la digestion, réveille l'appétit, chasse les vents. Cette gomme est fort résolutive, propre pour dissiper les tumeurs, pour appaiser les douleurs de la goutte et du rhumatisme, appliquée sur la partie souffrante : elle soulage aussi dans les fluxions de la tête et dans le mal de dents, lorsqu'elle est mise en forme d'emplâtre derrière les oreilles ou sur les tempes, même dans le creux de la dent gâtée, pour préserver le reste de la corruption. Elle est d'une grande efficacité contre les douleurs des articles, contre la sciatique et les autres gouttes, et contre les plaies des jointures et des nerfs, qu'elle fait suppurer, et préserve des convulsions. Les Américains l'emploient contre toutes sortes de douleurs, pourvu qu'il n'y ait point une trop grande inflammation.

La gomme tacahamaca entre dans les emplâtres céphaliques et stomachiques, pour la matrice et pour les loupes; on l'emploie aussi dans la poudre céphalique odorante.

Graine de baume (*Balsami veri fructus.*) Le fruit de baume est une graine de la grosseur et de la figure des cubèbes, qu'on lui substitue à cause de sa rareté; on l'emploie dans quelques compositions cordiales et alexitères.

Graine d'écarlate, kermès (*Chermes, kermes, granum tinctorium.*) Cette drogue est une sorte de tubercule ou petite coque rouge et luisante, de la grosseur d'un grain de genièvre; elle se trouve sur les feuilles de l'espèce suivante de chêne vert (*Ilex aculeata cocciglandifera*).

On a cru long-temps que cette graine étoit une baie ou une espèce de fruit; mais on a découvert que c'étoit un tubercule attaché aux feuilles de cet arbre : son origine vient de la piqûre des insectes, à l'occasion de laquelle le suc nourricier de l'arbre étant extravasé, s'épaissit, et forme de petites vessies par le gonflement et la dilatation de l'écorce déliée des feuilles : ces vessies deviennent par la suite dures, rondes, et semblables à des fruits : l'insecte déposant assez

ordinairement quelques œufs, après s'être nourri de ce suc; il s'en trouve d'enveloppés dans cette liqueur, et enfermés dans la vessie qui leur sert de matrice, dans laquelle, après être éclos, ils consomment la substance qui s'y étoit amassée; de sorte qu'il ne reste qu'une eau vide et légère. Ces arbres sont communs dans les départemens méridionaux de France. On a soin de ramasser le kermès sitôt qu'il est mûr et d'un beau rouge; on l'arrose de vinaigre avant de le laisser sécher: on fait mourir par ce moyen les vers, et on conserve ainsi le suc de ces tubercules.

La graine d'écarlate est utile à la médecine : on prépare dans le pays un sirop avec son suc exprimé et reposé, et partie égale de sucre : ce sirop a donné le nom à la *confection d'alkermès*, qu'on ordonne avec succès dans les syncopes, les palpitations de cœur, et les défaillances; la dose est d'une once, et d'un gros pour la confection. Les grains ou le sirop conviennent assez bien pour prévenir l'avortement; on en donne aux femmes grosses lorsqu'il leur est arrivé quelqu'accident qui les menace d'un accouchement prématuré. Le kermès s'emploie aussi en poudre à quinze ou vingt grains dans deux ou trois cuillerées de vin rosé; il est astringent, et retient cette vertu de l'arbre sur lequel il a pris naissance : on le donne dans les foiblesses d'estomac et les vomissemens. Le sirop et la confection d'alkermès font encore mieux que la poudre. On substitue la cochenille, et avec raison; elle est supérieure en vertus.

GRAINE DE PARADIS. *Voyez* Cardamome.

GRATIOLE (*Gratiola officinalis* Linn. 24.) Petite plante qui croit dans les prés, dans les marais. Ses feuilles sont un remède efficace pour évacuer les humeurs aqueuses, rebelles et bilieuses des parties les plus éloignées, tant par haut que par bas. On peut employer cette plante avec succès dans l'hydropisie, la jaunisse et les autres maladies de ce genre. Comme elle est douée d'une grande amertume, elle purge efficacement les vers et la vermine du corps; on la corrige avec la canelle, la semence d'anis, la réglisse, etc. La prise des feuilles en poudre est depuis un scrupule jusqu'à deux. Appliquée extérieurement, elle est vulnéraire. Pour faire l'extrait de gratiole, on exprime le suc de ses feuilles cueillies au mois de mai (floréal), on le clarifie, puis on l'épaissit. La dose est d'un scrupule à demi-dragme. On fait aussi une conserve et un sel fixe tiré des cendres de cette plante, qui, quoique dépouillé de sa vertu purgative, est fort recommandé dans l'hydropisie; la conserve se donne depuis une dragme jusqu'à

jusqu'à trois. Chomel conseille de ne se servir des feuilles de cette plante, qui purgent avec violence par haut et par bas, que pour des corps robustes. On en met demi-poignée au plus sur un demi-septier d'eau en infusion ; il ajoute qu'il a vu des personnes délicates souffrir des tranchées et des superpurgations dangereuses, pour en avoir usé inconsidérément ; et que l'on court moins de risque à s'en servir en lavement, une poignée dans chaque chopine d'eau ou de lait. On l'appelle *herbe à pauvre homme*, parce qu'elle coûte peu.

Gratteron, herbe à bouton, ou rièble (*Aparine vulgaris*, Tourn. 114. *Gallium aparine*, Linn.) Plante qui jette plusieurs tiges carrées, pliantes, s'attachant aux haies ou aux plantes voisines, où elle croît aussi bien que dans les jardins potagers. Elle est détersive, résolutive, sudorifique ; elle résiste au venin. Le jus de toute la plante pris en breuvage est singulier, selon Dioscoride, contre les morsures de vipères, et les piqûres des araignées phalanges. Son eau distillée est excellente pour la pleurésie, et autres douleurs de côté ; au défaut de l'eau, on donne un verre de jus au malade au commencement du mal qui guérit par la sueur. Cette eau distillée est aussi très-bonne pour la dyssenterie, pour la jaunisse, et pour éteindre l'ardeur des chancres ; les feuilles fraîches pilées et appliquées, guérissent les loupes, arrêtent le sang des plaies, et les guérissent aussi ; et incorporées avec de la graisse de porc, elles fondent les écrouelles. On se sert intérieurement du gratteron pour la petite-vérole, et pour les fièvres malignes. La décoction de cette plante faite en eau, ou trois ou quatre onces de son jus, se donnent avec succès aux graveleux, aussi bien qu'une dragme de sa graine en poudre infusée pendant la nuit dans un petit verre de vin blanc, le tout avalé le matin à jeun.

Grémil, *ou* Herbe aux Perles (*Lithospermum majus erectum*, Tourn. *Lithospermum officinale*, Linn.) Plante qui croît aux lieux incultes, et qu'on cultive aussi dans les jardins, à cause de sa semence qui est en usage dans la médecine. Elle est chaude et dessiccative : on s'en sert pour briser, et faire sortir la pierre des reins, pour les déterger et pousser les urines dehors. La prise est d'une dragme à deux, réduite en poudre déliée. Quelques-uns donnent plusieurs fois de cette semence dans les fièvres quotidiennes avant l'accès, pour les guérir infailliblement ; d'autres assurent que la décoction de toute la plante faite en vin blanc, bue sept ou huit matins de suite à jeun, à la quantité d'un verre, rompt la pierre, et pousse les urines.

Mathiole donnoit un demi-gros de la graine dans le lait de femmes, à celles qui étoient en travail ; et Freitagius en faisoit prendre jusqu'à deux onces en pareil cas : on la recommande pour l'inflammation des protastes ; alors on fait boire aux malades cinq ou six onces d'eau de laitue ou de plantain, dans laquelle on délaye un gros et demi de cette graine en poudre, demi-gros de semence de cétérac, et deux scrupules de karabé.

La graine de grémil entre dans l'électuaire de Justin, et dans l'électuaire lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie, dans la bénédicte laxative, et dans les pilules arthritiques de Nicolas de Salerne.

Grenadier (*Malus Punica, seu Granata. Punica Granatum*, Linn. 676.) Arbrisseau dont il y deux sortes, le domestique qui porte des fruits appelés *grenades*, et le sauvage qui ne porte que des fleurs nommées *balaustes*. Ces grenades sont de trois sortes savoir, douces, aigres et vineuses. Les grenades sont de bon suc, et conviennent à l'estomac, mais elles nourrissent peu. Les douces sont bonnes contre la toux invétérée : on les défend dans les fièvres, à cause qu'elles enflent l'estomac. Les grenades aigres sont plus estimées en médecine que les autres ; elles sont froides, astringentes et stomacales ; on les ordonne dans les fièvres bilieuses, dans le dégoût des femmes grosses, la corruption de la bouche, et les autres maladies semblables. On s'en sert pour fortifier le cœur, pour arrêter le vomissement et le cours de ventre ; pour précipiter la bile, on fait sucer au malade ses grains. La grenade entière enfermée dans un pot de terre neuf bien couvert, et lutté d'argile, mise au four, et si bien desséchée, qu'elle se puisse réduire en poudre, prise au poids de demi-dragme avec du vin rouge, est très-bonne pour la dyssenterie. Les grenades vineuses, c'est-à-dire qui sont moyennes entre l'aigre et le doux, sont plutôt froides que tempérées ; elles sont cordiales et céphaliques, et en usage dans la syncope et dans le vertige.

Les fleurs appelées *balaustes*, doivent être choisies nouvelles, grandes, belles, bien fleuries, hautes en couleur, et d'un rouge purpurin. Celle qu'on vend viennent du Levant. Les graines du grenadier sauvage et du domestique, ont des parties terrestres fort astringentes, incrassantes, rafraîchissantes et dessiccatives ; c'est pourquoi les balaustes ont lieu dans toutes sortes de fluxions, comme la diarrhée, la dyssenterie, le crachement de sang, les pertes de sang

des femmes, l'hémorrhagie des plaies, le relâchement des gencives, et des hernies ou descentes de l'intestin. Les fleurs intérieures de grenadier préparées en forme de conserve avec du sucre, ont une vertu incroyable pour arrêter tout flux de matrice, soit blancs ou rouges, la dyssenterie, le flux lientérique et le céliaque, prises au poids de demi-once, avec du jus de grenades aigres, vin rouge, ou eau ferrée.

On prépare un sirop avec le suc de grenade, qui est excellent pour appaiser l'ardeur de la soif dans les fièvres continues; sa dose est d'une once dans chopine d'eau; il adoucit la bile et les humeurs âcres par son agréable acidité. Les pepins ou semences de la grenade sont aussi astringens; on s'en sert comme des fleurs pour arrêter les gonorrhées: on les mêle quelquefois avec les semences rafraîchissantes dans les émulsions.

L'écorce de grenade appelée en latin *malicorium*, comme qui diroit *cuir de pomme*, doit être choisie nouvelle, bien séchée sans être moisie; assez haute en couleur, d'un goût astringent: elle est beaucoup plus astringente que les fleurs, et sert principalement pour arrêter le flux des hémorrhoïdes, l'hémorrhagie du nez, et celle de la matrice. Le vin bouilli dans une écorce de grenade tenu chaud dans la bouche, appaise les douleurs des dents. Les grains de grenade sont rafraîchissans et astringens, spécialement ceux des grenades aigres; on les emploie dans les injections.

GRENOUILLE AQUATIQUE (*Rana aquatica.*) Animal aquatique, terrestre et amphibie. La grenouille aquatique est la meilleure, sur-tout la verte qui vit dans les rivières et dans les fontaines; celle des marais est regardée comme pernicieuse; la terrestre vaut moins que l'aquatique, et celle qui a des mouchetures sur la peau passe pour venimeuse. Les grenouilles, selon Dioscoride, mangées avec du sel et de l'huile, ou du beurre, sont l'antidote du venin de tous les serpens; on avale aussi leur bouillon, qui est salutaire aussi aux hectiques, aux phthisiques, et à ceux que de longues maladies ont desséchés, comme aussi dans les toux invétérées; ces bouillons humectent, adoucissent et font dormir. Le vin dans lequel on a étouffé une grenouille étant bu, donne du dégoût ensuite pour le vin. Une grenouille vivante appliquée et laissée dessus un charbon pestilentiel jusqu'à ce qu'elle y soit morte, en attire tout le venin; plusieurs auteurs disent qu'il faut continuer cette application jusqu'à ce qu'il y en reste une en vie. Appliquée de

la même manière sur les parties attaquées de la goutte, elle en calme les douleurs, comme aussi les tranchées, si on l'applique sur le ventre. La décoction de grenouilles faite en eau et vinaigre tenue dans la bouche, appaise la douleur des dents. Les foies des grenouilles aquatiques vertes, sont recommandés comme un spécifique singulier, contre l'épilepsie par Hartman, Pétrucius et Sennert lequel assure qu'une épilepsie invétérée et rébelle en a été guérie, pris en la manière suivante. Il faut au printemps ouvrir quarante grenouilles, en tirer les foies, les sécher à un petit feu, étendus sur des feuilles de choux mises dans un pot de terre neuf vernissé, les réduire en poudre, qu'on divisera en six prises égales, dont on donnera la première à jeun dans du vin au malade, qui ne prendra rien que deux heures après; la seconde prise, le soir en se couchant, longtemps après avoir soupé, continuant ainsi les quatre autres prises.

La semence ou frai de grenouilles appellée en latin *sperniola*, est réfrigérative, constipative, incrassante, anodine; elle ôte la galle des mains, si on s'en lave en ventôse, elle guérit le panaris, l'herpe, l'érysipèle, la brûlure et les autres inflammations, étant appliquée dessus; elle remédie à la rougeur du visage, aux flux des hémorroïdes, introduite dans l'anus. On trempe plusieurs fois un linge dans cette semence, puis étant desséchée, on le garde pour l'usage. La cendre des grenouilles calcinées dans un pot, arrête l'hémorragie du nez et des plaies.

Grenouille verte des bois (*Rana sylvestris.*) Se trouve sur les feuilles des arbres, ou sur les ronces; elle est beaucoup plus petite que l'aquatique. Elle est propre pour tempérer les ardeurs de la fièvre, pour modérer les trop grandes sueurs des mains, on l'y fait tenir vivante pendant quelque temps, quelques-uns même l'y laissent mourir. Ces grenouilles, mangées ou prises en bouillon, sont bonnes pour les inflammations de la poitrine; elles arrêtent le sang d'une plaie, étant écrasées et appliquées dessus. Elles ont les mêmes vertus que les grenouilles aquatiques, et leur cendre saupoudrée sur les plaies, en arrête promptement l'hémorrhagie.

Grillon, *ou* Criquet (*Gryllus.*) Insecte aîlé du genre des sauterelles, semblable à la cigale. Il habite les terres sèches et arides, proche les fourneaux et autres lieux où l'on fait de grands feux, et crie presque toujours. Il y a dès-lors le domestique et le sauvage; l'un et l'autre sont apéritifs, propres à la gravelle étant desséchés et pris en

poudre. La dose est de demi scrupule à un scrupule. On s'en sert pour fortifier la vue, étant écrasés et appliqués sur les yeux; ils sont résolutifs, propres pour les parotides, et pour les autres tumeurs.

Groseiller épineux (*Grossularia spinosa sylvestris*, Tourn. *Uva crispae*, Linn. 292.) Arbrisseau dont il y a deux espèces, un sauvage, et l'autre cultivé; celui-ci est moins épineux que l'autre; on le cultive dans les jardins, et il a le fruit plus gros que celui du sauvage. Les groseilles, principalement avant leur maturité, sont astringentes et rafraîchissantes, propres pour les fébricitans; elles calment la soif, elles arrêtent le crachement de sang, les cours de ventre. Elles conviennent aux femmes grosses, dans la diarrhée. Leur acidité en fait toute la vertu. Lorsqu'elles sont mûres et beaucoup plus douces, elles humectent, rafraîchissent et sont moins astringentes que quand elles sont vertes.

Groseiller rouge et noir de Jardin (*Grossularia, sive ribes vulgaris fructu rubro et nigro. Ribes rubrum*, Linn. 290.) Arbrisseau dont il y a trois espèces qui portent des fruits de différentes couleurs, savoir rouges, blancs et noirs, qu'on appelle *groseille en grappe*. Les rouges et les blanches ont le même goût et la même vertu : on se sert cependant plus ordinairement des rouges en médecine que des blanches. Elles sont astringentes, dessiccatives, de parties tenues, rafraîchissantes, fortifiantes, stomacales; elles éteignent et précipitent la bile, elles tempèrent les ardeurs du sang, elles arrêtent le venin. Leur usage principal est dans le flux de ventre, la dyssenterie, le crachement de sang, *le cholera morbus*, les fièvres bilieuses et putrides, et pour étancher la soif. Les feuilles sont fort astringentes. Les groseilles remédient aux vomissemens et aux diarrhées qui surviennent aux fièvres malignes et ardentes, pourvu que leurs préparations ne soient pas trop récentes; car alors elles exciteroient des fermentations, et augmenteroient ou donneroient la diarrhée plutôt que de l'arrêter.

On prépare avec leur suc et le sucre, une gelée et un sirop qui sont très-propres pour modérer les ardeurs de la fièvre, causée par une bile trop exaltée. L'agréable acidité de ce fruit appaise la soif des malades, et leur donne bonne bouche. La boisson faite avec le sirop de groseilles, battu dans de l'eau, est d'un usage familier en été, et est aussi utile et agréable que la limonade, le citron et la groseille ayant à-peu-près les mêmes qualités. Pour faire le

sirop de groseilles, il faut laisser fermenter trois ou quatre jours le suc qu'on en a exprimé; autrement il se mettroit en gelée. Le *sapa ribesii* de Mésué n'est autre chose que la gelée de groseilles. Dans les diarrhées et les coliques bilieuses, cette gelée et le sirop sont utiles: il faut s'en abstenir lorque les malades sont affligés de la toux.

Le suc de groseilles, mêlé avec égale quantité de suc de verjus, de suc de citron et d'eau commune, est un des meilleurs gargarismes pour les maux de gorge, de quelque nature qu'ils soient. Dans les maux de gorge gangréneux des enfans, le sirop de groseilles est l'acide qui a toujours le mieux réussi, parce que les groseilles sont aussi cordiales que rafraîchissantes. Le citron pinçeroit un peu trop la gorge délicate de ces malades. La groseille ne resserre pas tant la bile, et ne coagule pas comme l'acide du citron.

On ne se sert pas des groseilles noires, mais on a éprouvé que ses feuilles et son fruit sont très-diurétiques, et Forestus dit que rien n'est si utile dans l'*ischurie*, ou suppression d'urine, que d'ajouter aux décoctions une poignée de ses feuilles; ce qui pousse si fort par les urines, que le sang même s'y mêle.

Gruau (*Grutum.*) Avoine mondée de sa peau et de ses extrémités, et réduite en une farine grossière par un moulin fait exprès. Il est pectoral, adoucissant, humectant, propre pour les âcretés de la poitrine, du sang, de l'urine, pour calmer le trop grand mouvement des humeurs, pour provoquer le sommeil. On le prend en décoction dans du lait; il est bon pour restaurer dans les maladies de consomption.

Grue (*Grus.*) C'est un des plus grands oiseaux; en médecine on estime sa graisse pénétrante et résolutive, elle convient en friction dans la paralysie et les rhumathismes; on la croit utile dans certaines surdités.

Gui de Chêne (*Viscum baccis albis*, Tourn. Linn. 1451.) Cette plante naît sur l'écorce de la plupart des arbres, entr'autres sur le chêne, le pommier, le poirier, le châtaignier, l'aubépine, etc. On préfère le gui qui vient sur le chêne à tous les autres. On emploie dans la médecine son bois et ses fruits ou baies. Le bois se met en poudre, et s'ordonne depuis un gros jusqu'à deux, ou coupé par morceaux et mis en infusion dans le vin blanc, à demi-once sur six onces de liqueur. Les baies sont remplies d'un suc visqueux, dont les anciens se servoient pour faire de la glu; celle que nous employons présentement est faite avec l'écorce du houx: on choisit celle du milieu qui est la plus

tendre et la plus verte ; on la laisse pourrir dans la cave ; on la bat ensuite dans des mortiers, pour la réduire en une pâte qu'on lave et qu'on manie dans l'eau. Cette drogue est très-résolutive et très-émolliente, appliquée extérieurement : elle a produit de bons effets dans la goutte : on l'étend sur des étoupes, dont on enveloppe la partie souffrante ; ce cataplasme adoucit les douleurs et diminue l'inflammation. Le gui passe pour un spécifique dans les maladies du cerveau : on estime celui qui est apporté d'Italie : il entre dans la poudre de Guttète.

Simon Pauli prétend que la poudre de gui est un excellent remède pour la pleurésie, fondé sur l'expérience de Schenkius et d'Hoffmann. Ray le confirme après le docteur Boyle : la dose est d'un gros dans l'eau de chardon-béni : ce remède provoque les sueurs : la même quantité, prise à jeun dans un verre de vin blanc, après avoir préalablement saigné et fait vomir, guérit l'épilepsie, si le remède est continué longtemps.

Quelques auteurs prétendent que le gui, pris de même dans le vin blanc, guérit la fièvre quarte.

Guimauve (*Althaea Dioscoridis*, Tourn. *Althaea officinalis*, Linn. 966.) Espèce de mauve dont les feuilles et la tige sont velues ; elle croît aux lieux humides ; on la cultive dans les jardins. Cette plante est chaude et humide ; la racine est chaude, émolliente, laxative, résolutive et anodine. Elle est d'un grand usage dans les affections de la vessie et de la poitrine, comme dans la pleurésie. Cette racine est apéritive, et propre pour les maladies des reins et de la vessie, pour les ardeurs d'urine, pour la colique néphrétique, pour la toux, pour les âcretés qui descendent sur la poitrine. Si on se frotte les mains du jus de mauve ou de guimauve, on sera préservé, et même guéri des piqûres de guêpes et de mouches à miel.

Toutes les parties de cette plante sont utiles comme on le voit ; mais on emploie plus ordinairement la racine dans la plupart des tisanes adoucissantes et pectorales, avec la précaution de ne la mettre que sur la fin sans la laisser bouillir, de peur qu'elle ne rende la liqueur gluante et pâteuse, ce qui arrive lorqu'on la ratisse et qu'on la laisse trop longtemps dans l'eau bouillante ; car lorsqu'on la lave simplement pour la nettoyer sans la ratisser, on la peut faire bouillir sans craindre qu'elle rende la tisane plus épaisse : la dose est d'une once sur deux pintes d'eau, avec les autres plantes convenables à la maladie qu'on veut guérir.

Dans la néphrétique et la rétention d'urine, on ajoute la racine de nénuphar, la graine de lin, etc.; dans chaque pinte de tisane on dissout un gros de cristal minéral (de nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse,) ou de salpêtre (nitre) rafiné. Dans les maladies du poumon, la toux opiniâtre, les maux de gorge, les fièvres ardentes et les inflammations des parties du bas-ventre, la tisane de guimauve est fort utile, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée de la saignée. On emploie les feuilles de cette plante dans les lavemens adoucissans et émolliens, dans les cataplasmes et fomentations; on les ajoute souvent aux farines résolutives pour appliquer sur les plaies et sur les tumeurs, lorsqu'il y a une disposition inflammatoire. Les fleurs et les semences de guimauve s'ordonnent de même, et dans les mêmes maladies : leur dose est d'une dragme pour une livre d'eau. Le mucilage tiré de la racine et de la semence avec l'eau-rose, est un grand adoucissant pour les fentes et les crevasses des mamelles, si on y ajoute un peu de sucre. On peut s'en servir dans les excoriations. Cette plante est d'un grand secours pour ramollir les tumeurs et les faire suppurer.

On prépare un sirop, une pâte, des tablettes ou conserves, et un onguent avec la guimauve. Le sirop se peut faire simplement avec l'infusion des racines et des fleurs, et parties égales de sucre : celui qu'on prépare ordinairement est plus composé, il entre dans sa composition plusieurs plantes apéritives et béchiques, qui le rendent également propre à pousser les urines et à faire cracher. C'est par cette raison que le sirop d'*althæa* de Charas est le meilleur; car le chiendent, l'asperge et la pariétaire qu'il emploie, aiguisent la guimauve, et rendent ce sirop plus apéritif. La dose est d'une once dans six onces d'eau distillée, ou dans un verre de tisane.

Les tablettes de guimauve sont aussi simples et composées; les premières se font avec la moëlle ou pulpe des racines bouillies, et le sucre cuit dans l'eau-rose. Les tablettes composées, chacun les fait à sa manière. La dose de ces tablettes est d'une demi-dragme, ou d'une dragme au plus, qu'on laisse fondre dans sa bouche pour adoucir l'âcreté de la toux, faciliter le crachement, et pour cuire les sérosités qui coulent dans la poitrine et qui picottent la gorge. Les tablettes composées sont préférables aux simples, la guimauve ayant besoin d'être animée par quelqu'autre drogue.

C'est par cette raison que l'onguent de guimauve composé, dans lequel la térébenthine, le fénugrec, la scille et le galbanum sont employés, est plus résolutif et plus utile que celui qui est simple et sans gommes. On peut y ajouter l'esprit-de-vin (alcohol) camphré, ou l'esprit de sel ammoniac, quand on le veut appliquer pour la sciatique ou le rhumatisme. L'usage de cet onguent est d'en frotter les parties affligées par le rhumatisme, par la sciatique, et par quelque fluxion douloureuse. Cet onguent est estimé pour le mal de côté qui accompagne les maladies de la poitrine. On le rend plus pénétrant et plus efficace, en y ajoutant l'esprit-de-vin (alcohol) camphré; mais ce n'est que dans le rhumatisme ou la sciatique, et lorsqu'il n'y a ni fièvre ni inflammation à craindre. Quercétan a eu raison d'ajouter à la guimauve les fleurs de soufre, la poudre *diaireos* dans le looch qu'il a décrit, pour le rendre plus utile aux asthmatiques, et plus capable de diviser cette lymphe épaissie qui enduit les vésicules du poumon de ces malades.

On peut substituer avec succès aux deux plantes dont je viens de parler, l'alcée qui n'est différente de la guimauve que par la découpure de ses feuilles; ses vertus d'ailleurs sont les mêmes, et des auteurs célèbres la préfèrent, en ce qu'elle est moins gluante et plus résolutive.

Les racines de guimauve ont donné le nom au sirop, aux tablettes et à l'onguent de guimauve; elles entrent dans le *martiatum*, dans l'emplâtre *de vigo pro fracturis*, dans celui de mucilage, et dans celui de mélilot de Mésué. Les graines sont employées dans le sirop d'*althaea* de Fernel, dans le sirop d'hyssope de Mésué, dans celui de jujubes, *de prassio;* de pavot composé, les trochisques de Gordon, le looch sain, et le sirop anti-néphrétique de Charas.

H

HANNETON (*Scarabaeus stridulus*,) Espèce d'escarbot, ou grosse mouche, qu'on voit paroître au printemps dans les haies et sur les arbres. Le hanneton est fort apéritif, propre pour la pierre, la gravelle et la goutte, étant séché au soleil dans un bocal de verre bien bouché, pulvérisé, et pris intérieurement depuis demi scrupule jusqu'à un scrupule dans un véhicule convenable. Pour la rage on fait avaler au malade la poudre de trois hannetons desséchés, comme un remède très-sûr tant pour les hommes, que pour les

chevaux, chiens et autres animaux. L'huile qu'on en tire par infusion est semblable en vertu à celle des scorpions dans la difficulté d'uriner, dont on frotte le pubis et les reins.

Hareng (*Harengus, seu Halec. Clupea harengus*, Linn.) Petit poisson de mer fort commun. Les vésicules argentés, appelées vulgairement *ames de harengs*, avalées au nombre de huit ou neuf, purgent puissamment l'urine. Le hareng salé, appliqué entier aux plantes des pieds dans les fièvres ardentes, rafraîchit beaucoup et prévient le délire. Fendu par le milieu en long, et appliqué sur l'épine du dos la tête en bas, et la queue en haut, il passe pour un remède éprouvé contre les fièvres intermittentes, et pour appaiser la douleur de la goutte, si on l'applique sur la partie malade. La cendre du hareng calciné, prise jusqu'au poids d'un gros, dans du vin blanc, brise et détache le calcul des reins. La saumure entre dans les remèdes pour la sciatique et pour l'hydropisie; elle mondifie les ulcères fétides, carcinomateux et malins; elle passe pour un bon remède pour résister à la gangrène causée par le froid, on en lave les parties; elle dissipe les écrouelles, et guérit l'esquinancie enduite avec du miel. Palmarius dit qu'il est certain, et confirmé par plusieurs expériences incontestables et très-avérées, que quand les premiers harengs frais sont apportés en abondance au port, l'air contagieux et pestilentiel se dissipe aussitôt, sans qu'on sache pourquoi.

Haricot, *ou* Féverole (*Phaseolus.*) Plante dont il y a plusieurs espèces qu'on cultive, qui porte des gousses longues qui renferment des semences, ayant la figure d'un petit rein, qu'on appelle *haricots*. Ils sont apéritifs, amollissans, résolutifs. On en fait de la farine qu'on emploie dans les cataplasmes. Mangés verds, ils font bon ventre, et sont bons aux déliaques et aux vomissemens : ils sont difficiles à digérer et venteux, si on les mange avec de la moutarde, ou graine de carvi : ils guérissent la morsure des chevaux, si on les applique sur la blessure après les avoir mâchés. L'eau distillée des haricots verts au bain-marie, est bonne pour la gravelle, prise le matin à jeun à la quantité de trois ou quatre onces.

Hélianthème, *ou* Fleur du soleil, *ou* Hyssope des garrigues (*Helianthemum vulgare, flore luteo*, Tourn. *Cistus helianthemum*, Linn. 744.) Plante vivace qui croît ordinairement dans les lieux incultes. Les racines et les feuilles de cette plante sont estimées vulnéraires, et avoir les mêmes propriétés que la consoude pour arrêter toutes espèces de

flux, et surtout les flux de sang. On s'en sert encore avec succès pour laver les parties de la génération qui sont ulcérées.

Hépatique de fontaine (*Lichen petrus, sive Hepatica fontana. Polymorpha*, Linn. 1603.) Espèce de mousse écaillée, grasse, qui croît aux lieux ombrageux, humides et pierreux; on lui donne pour substitut la mousse qui croît sur les arbres en forme de croute. Cette plante est rafraîchissante, dessiccative, abstersive, apéritive, et très-propre au foie, à la rate, à la gravelle des reins, et à ceux qui sont mélancoliques. Son usage interne est dans l'obstruction de ces parties et de la vessie dans la fièvre hectique, la jaunisse en tisane, et pour la gravelle pilée et infusée dans du vin blanc pendant quelques heures, pour la galle et les dartres; desséchée elle est éprouvée pour arrêter les hémorrhagies des plaies; elle purifie le sang. On la prend en décoction pour les maux ci-dessus. Elle entre dans la composition du sirop de chicorée. Son jus répandu sur terre, sert de semence pour la multiplier.

Hépatique noble (*Hepatica trifolia, seu Trifolium nobile. Anemone hepatica*, Linn. 758.) Espèce de trefle qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs qui paroissent avant les feuilles au commencement du printemps. Il y en a à fleur incarnate, blanche, et bleue; cette dernière espèce est en usage par ses feuilles et par ses fleurs. Cette plante, chaude selon les uns, et froide selon les autres, a une légère astriction, purifie le sang, lève les obstructions du foie, et de la rate, pousse par les urines, déterge les reins et la vessie, et remédie aux hernies; elle est vulnéraire. On joint au nouet laxatif qu'on a coutume de donner au printemps les fleurs de l'hépatique.

Herbe a coton *ou* velue (*Filago, seu impia*, Tourn. 454.) Plante molle, cotonneuse, qui croît aux lieux stériles, sabloneux, dans les champs négligés. Elle est dessiccative et astringente. On en donne la décoction faite en gros vin rouge pour la dyssenterie, pour les règles trop abondantes, et pour les cours de ventre. On se sert beaucoup de son eau distillée pour les cancers des mamelles; on applique dessus tous les jours des linges trempés dans cette eau, pour empêcher que les occultes ne s'ouvrent. L'huile dans laquelle on a fait macérer, et ensuite bouillir l'herbe écrasée, est bonne pour les contusions causées par chutes, ou par coups reçus; donnée en clystère, elle est

bonne pour le tenesme; l'herbe pilée et appliquée guérit les ulcères pourris.

Herbe au Chat (*cataria major vulgaris*, Tourn. *Nepeta cataria*, Linn. 796.) Espèce de menthe que les chats aiment; elle croît aux bords des chemins, aux lieux humides; on la cultive aussi dans les jardins. Elle est chaude, dessiccative, de parties ténues, et apéritives; son usage est pour découper le tartre des poumons; elle est propre pour résister aux venins, pour exciter les mois aux femmes, pour hâter l'accouchement, pour aider à la respiration; car elle est très-propre à la poitrine, aux affections d'icelle prise en forme de sirop, ou de tisane; dans les chutes violentes, on la pile en l'humectant avec du vin, et en ayant exprimé du jus, on le fait avaler au blessé; elle est vulnéraire, et bonne contre les morsures et piqûres venimeuses.

On emploie les feuilles et les sommités de cette plante dans les décoctions et les infusions hystériques, comme on fait le marrube blanc, la matricaire et les autres. Taberna Montanus dit que cette plante guérit la jaunisse et la toux violente, si on la fait bouillir dans l'hydromel : on l'emploie comme les autres dans les lave-pieds pour les pâles-couleurs et pour les vapeurs.

Schroder dit que cette plante est très-propre pour diviser et fondre les humeurs glaireuses et visqueuse des bronches du poumon; ainsi on peut s'en servir dans les tisanes et apozèmes qu'on ordonne aux asthmatiques. Hoffmann l'estime autant que la mélisse pour les vapeurs hystériques.

Herbe aux cuillers, *ou* Cochléaria (*Cochlearia folio subrotondo*, Tourn. 215. *Cochlearia officinalis*, Linn. 903) Plante basse qui pousse de sa racine des feuilles grassettes presque rondes, qui croît ordinairement aux lieux humides, ombrageux, et qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles écrasées ont une odeur pénétrante, et mâchées elles ont un goût âcre; elles sont meilleures fraîches que sèches, parce que le sel volatil, en quoi leur vertu consiste, se dissipe en desséchant. Cette herbe est chaude et dessiccative, apéritive, splénique, et diaphorétique : elle est volatile et spiritualise les humeurs fixes et crues, et elle résiste à la corruption. On s'en sert intérieurement et extérieurement pour la corruption des gencives qu'elle déterge et raffermit, et en forme de bain pour la résolution des articles. Elle excite l'urine, elle attenue la pierre, elle est vulnéraire. On fait prendre le suc ou la décoction.

On emploie toute la plante en infusion et en décoction;

on en tire l'eau et l'esprit par la distillation, et l'extrait par l'évaporation du résidu. Toutes ces préparations sont d'un usage très-utile et très-ordinaire dans le scorbut, dans l'hydropisie, et dans les obstructions du foie et des glandes du mésentère ; on en met une poignée dans un bouillon de veau ; on en fait une tisane, ou plutôt une infusion légère dans l'eau bouillante. Ray remarque, avec raison, que les principes volatils en quoi consiste la principale vertu de cette plante, se dissipent aisément par la coction ; ainsi il préfère le suc exprimé de la plante ou son infusion : ce suc se peut donner à deux ou trois onces, ou son eau distillée. L'esprit qui se tire des feuilles fermentées avec un peu de levain, et arrosées d'eau de pluie, ou bien infusées pendant vingt-quatre heures dans le vin blanc, est beaucoup plus pénétrant ; aussi n'en ordonne-t-on qu'un demi-gros au plus. L'eau de cochléaria distillée, et repassée deux ou trois fois sur de nouvelles feuilles, est excellente dans les obstructions des viscères, ainsi que dans l'hydropisie : mais sa préparation la plus efficace se fait avec le miel fermenté dans l'eau : on ajoute à ce mélange toute la plante pilée grossièrement, et on tire ensuite, par la distillation, un esprit qu'on fait prendre dans le petit-lait, ou dans quelque liqueur appropriée, à la dose de vingt ou trente gouttes. Le suc de cette plante est fort résolutif ; et ses feuilles pilées et arrosées d'eau-de-vie, s'appliquent avec succès sur les contusions. Pour ce qui est de l'extrait, on le donne à deux gros ; il n'a pas, à beaucoup près, la vertu des autres préparations.

L'huile commune dans laquelle on a fait infuser les feuilles est merveilleuse, selon Hildanus, pour guérir les tumeurs squirreuses de la rate étant enduite sur la partie. Dans le scorbut de la bouche, dans la tumeur et l'inflammation des gencives, et dans le branlement des dents, maladies qui viennent du sel scorbutique dont la salive est infectée ; on fait en ces cas des gargarismes avec la décoction légère de *cochlearia* seule, ou avec de la sauge, ou bien on frotte fortement les parties avec du suc de *cochlearia* ; et si on le trouve trop âcre, on peut l'affoiblir avec de l'eau.

Herbe aux écus, *ou* Nummulaire, *ou* Herbe aux deniers (*Lysimachia humi fusa, folio rotondiore, flore luteo*, Tourn. 141, *Nummularia*, Linn. 211.) Plante dont les branches rampent et serpentent sur terre, portant des feuilles presque rondes opposées l'une vis-à-vis de l'autre. Elle croît aux lieux humides, au bord des chemins, proche des ruisseaux. Les

feuilles sont réfrigératives, dessiccatives, un peu astringentes, et vulnéraires, on en donne la décoction dans l'eau ou dans le lait. On s'en sert principalement dans l'exulcération du poumon, ou de quelques veines rompues ou rongées, dans la toux sèche, surtout des enfans, dans le flux de ventre, la dyssenterie, les pertes de sang, et les fleurs blanches, le crachement de sang, et le flux des hémorrhoïdes, elles sont bonnes aussi contre le scorbut, descente des enfans, données en poudre dans de l'eau ferrée, et appliquées; toutes plaies récentes et invétérées, sales et pourries, tant au dedans qu'au dehors, et tous ulcères, cuites avec du vin blanc, surtout à ceux des jambes appelés *loups*; car elle approche des vertus de l'élatine, ou véronique femelle pour le dehors. On appelle cette plante *nummulaire*, ou *herbe aux deniers*, parce que ses feuilles ressemblent, par leur figure, aux pièces de monnoie qui portent ce nom.

Herbe aux poux, *ou* Staphisaigre, *ou* Herbe à la pituite (*Delphinium, platani folio, Staphis-agria dictum*, Tourn. 428. Linn.) Plante qui croît aux lieux sombres dans les pays chauds, d'où la graine est apportée sèche. On doit la choisir récente, bien nourrie, nette. Elle est purgative, mais on ne la donne jamais par la bouche. Son principal usage est externe, en forme de mâchicatoire ou de gargarisme avec du vinaigre dans les maux de dents; elle entre aussi dans les remèdes détersifs pour les ulcères, les gales, et la maladie pédiculaire. On la pile seule pour en saupoudrer les cheveux pour détruire la vermine, ou on la mêle avec du beurre frais pour en oindre la tête.

Herbe aux puces (*Psyllium*, Linn. 167.) Il y en a de trois sortes; celle des Indes à feuilles dentelées, la grande et la petite. Ces deux dernières espèces croissent naturellement aux lieux incultes, dans les champs, aux bords des vignobles; on les cultive aussi dans les jardins pour avoir leur semence en médecine. Il faut la choisir récente, bien nourrie, nette, douce au toucher. Elle évacue la bile jaune, et émousse, par son mucilage, l'acrimonie des humeurs; elle est spécifique dans la dyssenterie, le crachement de sang, l'érosion des intestins. La prise est de deux dragmes à six pour en tirer le mucilage, en la faisant infuser dans une eau appropriée chaudement pour faire boire, ou pour donner en lavement dans la dyssenterie, et dans l'inflammation des reins. Cette semence a cela de particulier sur les autres purgatifs, qu'elle rafraîchit en purgeant, contre

l'opinion de Mésué ; mais elle n'est pas pour cela exempte de répréhension ni de malignité.

Le mucilage, tiré de la semence du petit *psyllium*, s'emploie dans les inflammations de la gorge, l'esquinancie, l'ardeur et la sécheresse de la langue, pour appaiser les inflammations des érésipèles, et toutes les maladies phlegmatiques, pour appaiser l'ardeur des reins, appliqué dessus, et l'ardeur de la fièvre, appliqué sur la tête et sur les poignets. Ce mucilage, tiré avec du vinaigre, éteint le feu volage et les dartres : appliqué sur la tête, ou sur le front, il en appaise la douleur ; il ôte aussi la rougeur des yeux, appliqué dessus. L'herbe, répandue par la chambre, en chasse les puces.

Un frontal avec la graine de *psyllium*, pilée et animée avec l'eau-rose, est propre pour les rhumes de cerveau : on fait tirer le même mucilage par le nez, après l'avoir délayé avec du suc de poirée et l'eau-rose. Cette semence donne le nom à l'électuaire *de psyllio*, dans lequel elle sert plutôt pour adoucir l'âcreté des purgatifs qui font la principale partie de cette composition, que pour en augmenter l'effet.

Herbes aux verrues, *ou* Héliotrope (*Héliotropium europaeum*, Linn. 187.) Cette plante est annuelle ; il y en a deux espèces principales, la grande et la petite ; elle croît aisément dans les terres sèches, au bords des chemins et des blés. Son suc est corrosif, et fait tomber les poirreaux appelés *verrues*, d'où vient son nom : avant de l'appliquer dessus, il faut avoir la précaution d'en couper une partie. Ce suc est aussi très-utile pour le commencement du cancer, pour résister à la gangrène, pour les écrouelles, pour la goutte, pour les ulcères carcinomateux et les ambulans, pour les dartres vives et les vieilles plaies, cette plante étant très-détersive. Dioscoride prétend que la décoction d'une poignée dans de l'eau, purge assez bien la bile et la pituite : des auteurs modernes assurent qu'elle pousse les urines et les ordinaires. L'infusion de ses feuilles fait mourir les vers, selon quelques rapports : on dit aussi qu'étant malaxée avec de l'huile de vers, elle fond les tumeurs les plus dures. Des gens dignes de foi assurent que cette plante, écrasée et mise sous la plante des pieds, arrête les pertes de sang.

Herbe britannique, *ou* Patience aquatique, *ou* Parelle de Marais (*Herba britannica. Lapathum. Rumex aquaticus*, Linn. 479.) Patience ou parelle qui a les feuilles

longues d'une grande coudée ; et qui croît dans les étangs et dans les marais. Muntingius, médecin et professeur de botanique à Groningue, a composé un ample Traité touchant cette plante, qu'il prétend être la vraie britannique, dont les anciens se servoient si heureusement contre le scorbut ; et il rapporte dans son livre plusieurs guérisons qu'il a faites de cette maladie, en se servant de cette plante. Les feuilles de la parelle, ou patience de marais sont fort styptiques, un peu amères ; la racine est aussi fort styptique et très-amère. Muntingius assure avoir guéri avec la décoction suivante, le scorbut et les autres maladies qui en dépendent, la paralysie, l'hydropisie commençante, l'esquinancie, et les autres maux de la gorge, la pleurésie, la dyssenterie, la diarrhée, les hémorrhoïdes, les maladies de la peau, dartres, érésipèles, rougeurs, gale. Deux poignées de feuilles, et quatre onces de la racine de l'herbe britannique, ou en hiver qu'elle n'a point de feuilles, six onces de la racine, deux dragmes de réglisse, une dragme de gingembre, quatre onces de sucre, et quatre livres de bon vin ; couper et piler grossièrement les ingrédiens, et les ayant fait tremper pendant une nuit dans le vin dans un vaisseau bien bouché, faire bouillir le tout au bain-marie sur un petit feu jusqu'à la consomption du tiers du vin, ou pendant une heure et demie, et ensuite passer le tout par un linge, et conserver la colature dans une bouteille bien bouchée pour l'usage. La dose est de trois onces qu'on fera avaler au malade quatorze ou quinze matins de suite à jeun. Pour la douleur des dents on se gargarise avec le jus de cette plante bouilli avec du vin vieux et du vinaigre, à la consomption de la troisième partie. Une femme qui avoit la bouche perdue de scorbut a été fort soulagée, pour avoir tenu dans sa bouche pendant une nuit de la racine de la plante. Pour les ulcères, même des jambes, les plus mauvais, il faut appliquer dessus une fois chaque jour les feuilles vertes pilées, ou bien du jus exprimé de toute la plante, épaissi sur un petit feu en consistance de miel. La décoction de la racine avec le double de celle de tormentille faite dans du petit-lait, guérit dans les troupeaux le flux d'urine.

Sa décoction en forme de tisane, ou son infusion, sont les préparations les plus simples : celle qui suit est en usage pour préserver de la goutte. On fait infuser sur les cendres chaudes pendant trois jours, dans six pintes de vin blanc, six onces de racine de patience de marais, trois onces de celle de gentiane

tiane, autant de réglisse, de canelle et de macis, et deux onces de safran; on bouche le pot qu'on expose à une chaleur si modérée, que le vin ne puisse bouillir; on passe cette infusion par la chausse, on y ajoute demi-septier de bon esprit-de-vin (alcohol), et on en boit pendant quinze jours deux ou trois onces par jour. Muntingius, dont ce remède est tiré, y joint trois jaunes d'œufs, trois onces de poivre noir, et une pinte de vinaigre de sureau.

Herbe de Sainte-Barbe, *ou* Roquette de marais (*Eruca lutea latifolia*, Tourn. 227. *Brassica eruca*, Linn.) Espèce de roquette qui croît aux lieux humides, au long des petites rivières; on la cultive aussi dans les jardins. Elle est chaude et sèche, détersive et vulnéraire, elle excite l'urine, elle est fort bonne pour le scorbut, pour l'hydropisie naissante, pour les maladies de la rate, pour la colique néphrétique; on l'emploie pour ces maladies dans les bouillons, dans les tisanes, dans les apozèmes. Sa semence qui est fort âcre, chaude et sèche, est apéritive, bonne pour exciter l'urine, et nettoyer les reins de toute gravelle. Sa dose est d'un gros, concassée et prise dans du vin blanc ou quelque liqueur apéritive. L'herbe est très-propre pour les plaies et ulcères sales et malins, où il y a des chairs baveuses et pourries, aux plaies fraîches et récentes pour les nettoyer et les consolider; c'est pourquoi les habitans de la campagne l'appellent communément l'*herbe aux charpentiers*. Ils pilent la plante légérement, la font macérer dans l'huile d'olive pendant un mois de l'été, et s'en servent avec succès comme d'un baume excellent pour les blessures.

Herbe a éternuer *ou* Ptarmique (*Ptarmica vulgaris, folio longo, serrato, flore albo*, Tourn. *Achillea ptarmica*, Linn. 1266.) Cette plante vivace croît dans les lieux incultes, humides ou marécageux. Ses feuilles et ses fleurs, séchées et mises en poudre dans le nez, font éternuer · elles font le même effet, fraîches et broyées entre les doigts : on peut aussi les mâcher pour faire cracher dans la douleur des dents; la racine produit le même effet.

Herbes vulnéraires; *leur usage et leurs vertus*. Ces herbes sont la pyrole, le pied de lion, l'angélique sauvage, la verge d'or, la sanicle, les blettes rouges, l'armoise et la petite pervenche; quelques-uns y en ajoutent encore d'autres. Il les faut cueillir au mois de juillet (messidor), depuis le plein de la lune jusqu'au renouveau, chacune séparément, les faire sécher à l'ombre entre deux linges, et les conserver

chacune à part dans des sacs de papiers bien pressées, dans un lieu sec pour l'usage.

Il ne faut point mettre de sanicle, lorsque l'on met de l'armoise et de la petite pervenche; ces deux herbes ne doivent servir que lorsqu'il y a du sang caillé, et pour la pleurésie, ou chûtes. Il faut prendre une dragme de chaque herbe, les mettre dans un linge blanc que l'on noue bien, et avec deux pintes de vin blanc (mesure de Paris), dans un coquemar bien bouché, les faire bouillir l'espace de quatre minutes environ, puis laisser refroidir la liqueur jusqu'à ce qu'on puisse l'avaler sans se brûler, à la quantité d'un demi-verre à jeun, et deux heures après prendre un bouillon; si l'on en veut prendre deux fois le jour, il faut avoir été deux heures sans rien prendre, et ne rien avaler que deux heures après la prise de cette décoction.

Pour les plaies, il faut appliquer dessus des linges trempés dans la décoction, après l'avoir fait chauffer; elle est aussi très-propre à tous ulcères, abcès, contusions tant internes qu'externes, et à la gangrène. Lorsque le malade a la fièvre, on fait cette décoction dans de l'eau, qui est bonne aussi pour les fièvres malignes, et après les chûtes violentes pour dissoudre le sang caillé dans le corps. Si on croit que la maladie soit un abcès interne, on en prendra tous les jours un petit demi-verre le plus chaud qu'on pourra, étant deux heures devant et deux heures après sans prendre de nourriture. Pour un abcès externe on en prend comme dessus, et on en bassine la plaie pour la nettoyer, mettant dessus une compresse trempée dans la liqueur, qu'on remouille quand elle est sèche. Dans le besoin, on prend cette décoction à toute heure, comme après une chûte violente.

Hérisson (*Erinaceus, seu echinus terrestris.*) Petit animal terrestre, armé de pointes, qui se cache dans le creux des arbres, et se nourrit de souris, de pommes, de poires, de noix, et de fruits semblables; il est à museau de chien, et à museau de cochon. Le hérisson en décoction, ou réduit en cendres, et bû, empêche le pissement involontaire; il est agréable à l'estomac, et pousse par les selles. Son foie desséché et pulvérisé, est propre pour les maladies des reins, pour la cachexie, pour l'hydropisie, pour les convulsions, pour l'épilepsie, pour les catarres. Un médecin, sujet à une incontinence d'urine depuis plus de vingt ans, s'est guéri en prenant de la poudre de hérisson depuis un scrupule jusqu'à une dragme. Voici la poudre de Montagnana, si recommandée

pour cette incommodité. Prendre gésier de poule, spécialement la tunique interne charnue, réduite en poudre, demi-once, aigremoine qui est ici spécifique, surtout sa semence, une once, hérisson calciné trois onces ; mettre le tout en poudre : la dose est une dragme dans du vin ou dans du bouillon. Voici une autre composition également éprouvée : prendre la gorge d'un coq rôtie et pilée, cendres de hérisson, de chaque deux dragmes ; moëlle de pierre, quatre dragmes ; mêler le tout ensemble : la prise est une dragme. Le gosier du coq est fort recommandé par Solenander, Hartman ; et Hoëfferus remarque que ce remède convient particulièrement à l'incontinence d'urine après un accouchement difficile. La graisse de hérisson est bonne pour oindre les lombes dans les hernies, pour retirer et retenir les intestins. On l'emploie seule, ou avec la graisse de lièvre.

Hermodactes (*Hermodactylus*). Racine tubéreuse ou bulbeuse, grosse comme une petite châtaigne, ayant la figure d'un cœur, qu'on apporte sèche d'Egypte et de Syrie ; on n'est pas encore bien sûr de l'espèce de plante qu'elle porte : la commune opinion veut que ce soit une espèce de colchique ; les autres croient que c'est une espèce d'iris tubéreux. On doit choisir les hermodactes grosses, nouvelles, bien nourries et bien sèches, entières, sans vermoulure à quoi elles sont fort sujettes, rougeâtres en dehors, blanches en dedans. Elles purgent assez doucement la pituite grossière et les autres humeurs gluantes, et spécialement des jointures, et sont par cette raison spécifiques aux maladies des articles, savoir à la goutte et à la chiragre, à la sciatique, à la paralysie, au tremblement des nerfs, lorsqu'il est besoin de purger. La prise est de demi-scrupule à demi-dragme en substance, et de deux dragmes à demi-once en infusion ; on l'ordonne rarement seule.

Les hermodactes entrent dans la poudre arthritique de Paracelse, dans la poudre panchymagogue de Quercétan, dans le sirop hydragogue de Charas, dans le sirop apéritif cachectique du même, dans la bénédicte laxative, dans l'électuaire diacarthami, et dans les pilules fétides ; ils donnent aussi le nom aux pilules des hermodactes de Mésué.

Herniaire *ou* Turquette (*Herniaria, seu herba turca.*) Espèce de renouée basse qui pousse plusieurs petits rameaux qui se répandent et s'étendent sur la terre en rond ; elle croît aux lieux sabloneux. On se sert en médecine de toute la plante ; elle est rafraîchissante et dessiccative, utile dans la crue des hernies, d'où lui vient son nom, dans la rétention

d'urine, à briser la pierre des reins et de la vessie, à découper et purger le mucilage de l'estomac et des autres parties, à pousser la bile et les eaux, et à guérir la jaunisse. La décoction d'herniaire appaise la douleur des dents; il faut s'en laver la bouche pendant qu'elle est encore chaude. Mathiole est le premier qui a découvert sa vertu que l'expérience a toujours confirmée depuis. Cet auteur l'appelle *petite renouée*, d'autres la nomment par son effet *herniaire*, parce que prise en breuvage, elle est bonne aux hernies ou rupture des intestins; Gabriel Fallope de Mutine en a guéri plusieurs par le moyen de cette seule herbe. Toute la plante réduite en poudre, et prise dans du vin, est non-seulement bonne à la difficulté d'uriner, mais de plus elle tire la gravelle des reins, et la fait sortir dehors, et même quelques-uns assurent qu'elle est souveraine pour rompre la pierre de la vessie, la faisant sortir peu-à-peu, prenant tous les jours une dragme de sa poudre dans du vin blanc. Hollier assure que le suc de l'herniaire, tiré par expression, bû dans du vin blanc, est un remède incomparable et infaillible qui guérit les descentes en neuf jours sans manquer; on peut en même temps l'appliquer extérieurement sur la partie en forme de cataplasme, ou bien faire des onguens de son suc pour raffermir la rupture, après avoir remis l'intestin ou l'épiploon. Cette herbe est pareillement singulière dans toutes les plaies tant internes qu'externes en qualité de vulnéraire; et comme ces plantes sont diurétiques, celle-ci est admirable pour pousser l'urine et les sables arrêtés dans les canaux des urétères, et ne manque guère de réussir dans la cure des coliques néphrétiques.

Un homme de travail, âgé de quarante ans environ, se trouvant altéré après un exercice forcé, eut l'imprudence de boire de l'eau fraîche à discrétion : il ne tarda guère à s'en repentir par une enflure universelle qui lui survint peu après avec une rétention d'urine. Il y avoit déjà quelques jours qu'il en étoit affligé, le ventre enflé comme un ballon, et tout le reste du corps boursouflé à proportion. En moins de quinze jours, il fut parfaitement guéri par le seul usage de la tisane d'herniaire qui rétablit le cours des urines, et deux ou trois purgations faites avec l'eau-de-vie allemande, dont la composition est à l'article du jalap, en y ajoutant la scammonée à demi-dose du poids du jalap.

Cette plante entre dans la poudre de Bauderon, pour les descentes enfans.

Hêtre *ou* Fau (*Fagus sylvatica*, Linn. 1416.) Grand

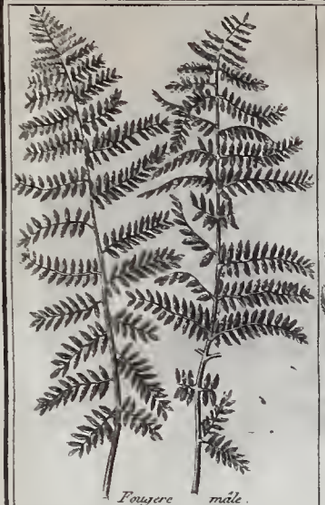
Fougere mâle.

Fraxenelle.

Fumeterre.

Germandrée.

Le petit Gloutteron.

Grateron.

Gratiole.

Gremil.

Guimauve.

Gui du Chêne mâle et Femelle.

Helianteme fleur du Soleil.

Heliotrope.

Herbe aux Chats.

Herbe aux cautères.

Herbe à eternuer.

Hieble.

C. Bénard Direxit.

et gros arbre rameux qui croît dans les champs, dans les plaines, aux lieux montagneux un peu humides. Ses feuilles sont détersives, astringentes, rafraîchissantes, propres pour les maux de bouche ou de gorge, en gargarismes. Appliquées chaudes sur les enflures, elles y sont bonnes, et les résolvent. On les mâche quand on a mal aux gencives et aux lèvres. Pilées et appliquées, elles fortifient les membres engourdis; les noyaux du fruit sont propres, étant mangés, pour adoucir les âcretés des reins, pour faciliter la sortie de la pierre et du gravier. L'eau qui se trouve dans les creux des troncs du fau sert à la rogne, gratelle, et feu volage, tant des hommes que des chevaux, bœufs et brebis, si on les en lave; ce que Tragus écrit avoir expérimenté aux hommes et aux brebis. La décoction des feuilles, quand elles sont tendres, arrête le flux de ventre, car elles sont astringentes. L'infusion de la cendre du fau, faite en vin blanc, étant bue, est propre à faire sortir la pierre et la gravelle des reins.

Hièble. *Voyez* Yèble.

Hirondelle (*Hirundo*). L'hirondelle est spécifique contre l'épilepsie; elle convient à la lippitude et à la foiblesse de la vue, calcinée et enduite avec du miel; elle remédie à l'esquinancie et à l'inflammation de la luette, mangée en substance, ou calcinée et avalée en forme de cendres. Le cœur guérit l'épilepsie, fortifie la mémoire, et quelques-uns l'avalent contre la fièvre quarte. Le sang passe pour être bon aux maux des yeux; celui qui se tire sous l'aile droite, est le meilleur. Le nid d'hirondelles est spécifique contre l'esquinancie et l'inflammation des amygdales; on en fait un cataplasme en la manière suivante: prendre un nid d'hirondelles comme il se trouve plaqué, avec les petits s'il y en a, piler le tout, le faire cuire, puis le passer par un tamis pour en faire un cataplasme qu'il faut appliquer sur la région de l'inflammation. Ce cataplasme s'applique seul avec quelques huiles. Amatus Lusitanus en a guéri plusieurs esquinancies. En voici un autre de Minsichius: prendre deux nids d'hirondelles, verser dessus une suffisante quantité d'eau simple, piler le tout, le faire cuire, passer la pulpe par un tamis, y ajouter une once d'huile de camomille, et autant de celle de fleurs de lis blanc avec un jaune d'œuf, faire du tout un cataplasme pour appliquer sur la partie. La poudre d'hirondelles calcinées, et spécialement leurs fumées mêlées avec du miel, et enduites, sont souveraines contre l'esquinancie et l'inflammation des amygdales, pour résoudre avant la suppuration, ou pour rompre l'abcès quand la suppuration est

faite. On peut pareillement faire ce liniment à la luette enflammée. Les fumées de l'hirondelle sont extrêmement chaudes, discussives, âcres et apéritives. Leur principal usage est contre la morsure d'un chien enragé, tant intérieurement qu'extérieurement, contre la colique néphrétique, prises intérieurement, et pour lâcher le ventre, en forme de suppositoires.

Homme (*Homo*). Ses cheveux sont propres pour abattre les vapeurs, si en les brûlant, on les fait sentir aux malades. On en tire par la distillation un sel très-volatil et pénétrant, qui a la même vertu que celui du crâne humain. On en distille une eau dont on oint la tête avec du miel, pour faire venir et croître les cheveux : réduits en cendre, et saupoudrés sur la tête, ils remédient à la léthargie et aux autres affections soporeuses ; on boit cette cendre contre la jaunisse.

L'haleine d'un homme à jeun arrête l'ophthalmie, dissipe les inflammations des yeux, et les rétablit, au rapport de Burrhus. Les nourrices, pour éclaircir la vue de leurs enfans, mâchent, le matin à jeun, de la semence de fenouil, puis elles leur soufflent doucement aux yeux.

Les ongles des doigts et des pieds sont vomitifs, étant rapés et donnés intérieurement en substance, au poids d'un scrupule, ou bien infusés dans du vin, au poids de deux scrupules. Knophelius, pour purger les soldats à l'armée, par haut et par bas, faisoit infuser les rognures de leurs propres ongles dans du vin chaud durant la nuit. Schroder les prépare ainsi : une dragme de rognures d'ongles, et douze onces de bon vin, mettre macérer le tout jusqu'à ce qu'il se fasse un mucilage, filtrer la liqueur, et ajouter à la filtration une once d'esprit-de-vin (alcohol), puis garder le tout pour l'usage. La prise est d'une dragme à six, ou une once au plus.

La salive d'un homme à jeun est estimée contre les morsures venimeuses des serpens, des chiens enragés, les ulcères, les dartres, les démangeaisons, et les autres infections de la peau. Un grain d'orge mâché à jeun, et appliqué sur l'orgeolet, petite tumeur de la paupière, sert à le mûrir, l'ouvrir et le résoudre. On applique aussi les grains de froment, mâchés long-temps à jeun, sur les clous avec succès.

Les ordures des oreilles qu'on appelle *cereuma*, étant avalées, sont un remède souverain contre la colique : appliquées extérieurement, elles guérissent la piqûre du scorpion,

les piqûres des nerfs, consolident les plaies, les fissures et les crevasses de la peau. On les fait cuire avec de l'huile de noix tirée par expression, et on en compose un baume singulier pour les plaies récentes.

Le lait de femme est rafraîchissant, adoucissant, maturatif, pectoral, propre pour la phthisie, et pour les autres maladies de consomption; mais pour bien faire, il faut que le malade le tète. On en met aussi dans les yeux pour en adoucir les âcretés, et tempérer les inflammations.

L'urine est chaude, dessiccative, abstersive, discussive, mondificative; elle résiste à la pourriture, et est d'un grand usage dans l'obstruction du foie, de la rate, de la vésicule du fiel, pour préserver de la peste, soulager la goutte, guérir l'hydropisie, la jaunisse, et dissiper les vapeurs, prise intérieurement; et plusieurs personnes, selon Zacutus Lusitanus, ont été guéries des morsures des vipères, pour avoir bu quelques onces d'urine. L'urine du mari, bue par sa femme en travail, facilite l'accouchement, selon l'expérience journalière. Les clystères de l'urine d'un jeune garçon vierge bien sain, sont spécifiques dans la cure de l'hydropisie tympanite, soit qu'on les donne d'urine seule, soit qu'on y fasse cuire des plantes carminatives : si on y fait cuire des semences de *daucus*, de fenouil et de cumin, la même urine sera bonne à boire dans la même maladie. Appliquée extérieurement, elle dessèche la gale, résout les tumeurs, mondifie les plaies empoisonnées, guérit les plaies faites par le fer, empêche la gangrène, lâche le ventre en clystère; nettoie les ordures de la tête, mêlée avec du salpêtre; appaise la fièvre, appliquée au pouls; guérit les ulcères des oreilles, et remédie aux rougeurs des yeux, distillée dedans; ôte le tremblement des membres, en lotion; dissipe la tumeur de la luette, en gargarisme; appaise la douleur de rate, en forme de cataplasme avec de la cendre. Lorsqu'on la prend par dedans, il faut l'avaler toute récente, à la quantité de cinq ou six onces. Ettmuller dit qu'un goutteux s'est guéri en donnant à manger à un chien ou à un cochon un morceau de lard ou de chair de porc qu'il avoit fait bouillir dans sa propre urine; d'autres y font cuire un œuf au lieu de chair, et le faisant manger au chat ou au chien, se délivrent de la fièvre qui va par transplantation à l'animal.

La fiente humaine est appelée par Paracelse le *soufre occidental*, et fort à propos, selon Glauber, puisqu'elle contient un soufre semblable au soufre minéral. Elle est digestive, amollissante, maturative, anodine, résolutive. On

s'en sert pour mûrir les charbons pestilentiels, clous et autres tumeurs, pour guérir le phlegmon de la gorge ou l'esquinancie, étant desséchée, pilée et enduite, mêlée avec du miel, et pour appaiser les inflammations des plaies; quelquefois on l'ordonne intérieurement dans l'esquinancie, brûlée et ajoutée à quelque potion; on la donne de la même manière dans les fièvres pour arrêter l'accès. La prise est de deux dragmes. Elle calme la douleur de la goutte, si on l'applique toute chaude sur la partie. Mise sur les charbons et bubons pestilentiels, elle appaise la douleur, attire le venin, suppure et mûrit promptement. On en a fait plusieurs expériences dans une peste. Cette fiente est un singulier remède pour les morsures des animaux vénimeux et enragés; et on dit qu'il y a un certain serpent dans l'Inde orientale, si vénimeux, que ceux qui en sont piqués meurent en huit heures, s'ils ne mettent de leur fiente sur la piqûre avant ce temps-là. Le *napellus* est si mortel, que celui qui en avale meurt au bout de quatre heures, à moins qu'il n'avale de la fiente humaine sèche ou chaude dans quelque liqueur. La grosseur d'une aveline de cette fiente, avalée le matin à jeun, est très-efficace, tant pour guérir que pour préserver de la peste.

L'hémorragie cesse aussitôt qu'on a bu quelques gouttes du sang qui se perd, ou qu'on a jeté dans le feu un linge trempé dans le même sang, ce qui est vrai; surtout à l'égard du sang qui sort de la matrice. Le sang sortant du nez, enduit au front, ou soufflé dans le nez, desséché sur une pelle chaude, ou pris en même temps dissous dans du vin, arrête l'hémorrhagie du nez.

Les vers qui s'engendrent dans les intestins par les crudités, se donnent en poudre par dedans, pour chasser les vers des enfans; mais un auteur moderne n'approuve pas ce remède, et croit que cette poudre est plus capable d'en engendrer de nouveaux et d'augmenter leur nombre, que de le diminuer.

Les poux, avalés vivans, remédient à la jaunisse et à l'atrophie, et mis dans l'urètre, ils font pisser dans les suppressions d'urine. Pour guérir la fièvre quarte, on fait avaler au malades cinq ou six poux d'homme, plus ou moins, selon leur grosseur, à l'entrée de l'accès. Après avoir parlé de l'utilité que la médecine tire de l'homme vivant, il est à propos de marquer celle qu'il lui procure après sa mort.

La mumie est un cadavre d'homme, de femme ou d'enfant, qui est embaumé et desséché. Les premières mumies

ont été tirées des sépulcres des anciens Egyptiens sous les pyramides, dont on voit encore de beaux restes en quelques lieux du Grand Caire. La commune qu'on nous apporte n'est point cette véritable mumie d'Egypte, qui est très-rare; et ceux qui en ont quelque partie, la gardent dans leurs cabinets comme une grande curiosité. Celle qu'on trouve chez les droguistes vient des cadavres de diverses personnes qu'on embaume, après les avoir vidés de leurs entrailles, et de leur cervelle, avec de la mirrhe, de l'aloës, de l'encens, du bitume de Judée, et plusieurs autres drogues; on met sécher au four ces corps embaumés pour les priver de toute leur humidité phlegmatique, et pour y faire pénétrer les gommes, afin qu'ils puissent se conserver. Il faut choisir la mumie nette, belle, noire, d'une odeur assez forte, et qui n'est point désagréable. Elle résout le sang caillé après les chutes, purge la tête, soulage les points de la rate, guérit la toux; elle convient aux affections froides de la tête, à l'épilepsie, au vertige, à la paralysie. La prise est deux dragmes. Elle résiste à la gangrène, consolide les plaies; elle est propre pour les contusions, et pour empêcher que le sang ne se caille dans le corps.

La graisse humaine fortifie, dissout, adoucit les douleurs, remet les contractions, ramollit les duretés des cicatrices, remplit les cavités de la petite-vérole; elle est salutaire aux affections paralytiques, au tremblement, à la relaxation des tendons, à la contraction et dureté des fibres, aux contractions subites et endurcissemens des tendons, de la paralysie et du tremblement. On la mêle avec du baume du Péron et de l'huile d'aspic, pour la rendre plus pénétrante et plus émolliente. Le liniment de graisse humaine, bien mêlée avec l'esprit de vitriol, est très-pénétrant et usité dans l'aridité des membres, à cause de sa grande pénétration.

Les os humains sont dessiccatifs, discussifs, astrictifs, et par conséquent propres à arrêter toutes sortes de flux, aux catarres, à la dyssenterie, à la lienterie, etc. Ils calment outre cela les douleurs des articles; ils se préparent par la méthode ordinaire en les broyant avec une eau convenable.

La dent d'un homme mort de langueur, appliquée sur une dent carriée, la fait tomber d'elle-même.

Le crâne humain est une boîte osseuse, qui renferme le cerveau de l'homme. On doit choisir celui d'un jeune homme d'un bon tempérament, qui soit mort de mort violente, et qui n'ait point été inhumé. Il faut se contenter de le raper, et de le mettre en poudre sans le calciner; car la calci-

nation fait dissiper le sel volatil, en quoi consiste sa principale vertu. Il est propre pour l'apoplexie, l'épilepsie, et pour les autres maladies du cerveau. On doit choisir les crânes des enfans pour les enfans épileptiques; on les mêle avec de l'eau de fleurs de tilleul, ou quelqu'autre eau antiépileptique. La dose est depuis demi-scrupule à deux scrupules. Ettmuller dit avoir connu un paysan qui, avec la simple rapure de crâne humain, préservoit et guérissoit de l'épilepsie plusieurs malades jeunes et adultes; elle est éprouvée contre la peur nocturne, qui est l'avant-courière de l'épilepsie. Boire dans un crâne d'homme mort de mort violente, est un remède expérimenté contre les écrouelles; c'étoit le secret d'Hartman, et l'expérience du docteur Michaël qui a guéri une scrophuleuse par ce moyen.

L'Usnée humaine est une petite mousse verdâtre qui naît sur les crânes des cadavres d'hommes ou de femmes pendus, lesquels ont été fort longtemps exposés à l'air; il naît aussi quelquefois de l'usnée sur les os des cadavres humains qui ont demeuré longtemps exposés à l'air; mais elle n'est pas estimée si bonne que celle du crâne. L'usnée est fort astringente, propre pour arrêter l'hémorrhagie du nez étant mise dans les narines.

On guérit les écrouelles, les verrues, et autres tumeurs en diverses parties du corps,, en appliquant dessus la main d'un homme ou d'une femme morts de maladie, et l'y laissant jusqu'à ce que le froid pénètre la tumeur, et que la main du mort s'échauffe un peu, ce qu'on peut réitérer plusieurs fois.

Houblon *ou* Vigne du Nord (*Lupulus mas aut femina*, Tourn. *Humulus lupulus*, Linn. 1457.) Plante qui monte en serpentant. Il y en a deux espèces, une mâle, et l'autre femelle. Le mâle porte fleurs et fruits; et la femelle, qui est plus basse, et moins belle que lui, ne porte que rarement des fruits. L'un et l'autre houblon croissent dans les haies, le long des chemins, au bord des ruisseaux. La fleur et le fruit sont employés dans la composition de la bierre; c'est pourquoi on cultive le houblon avec grand soin dans les pays où elle est fort en usage. Les fleurs de houblon sont chaudes, dessiccatives, amères, anodines et discussives. Leur principal usage est dans l'obstruction de la rate et du foie, dans la jaunisse, le mal hypocondriaque, la rétention d'urine et des mois, en décoction. L'usage externe est pour appaiser la douleur, et guérir les contusions. Le houblon, mangé au printemps en forme d'asperges, ou en

salade, purifie le sang, préserve de la galle. La cendre des tiges, aussi-bien que la graine, sont propres contre les vers des intestins. Les fleurs, macérées dans du petit lait de chèvre, sont recommandées pour purifier le sang; elles sont admirables dans le scorbut, le mal hypochondriaque, et celui de la rate, la gale, l'herpe et les autres infections de la peau; leur décoction éteignant entièrement le levain morbifique, qui est comme implanté dans la masse du sang. Le sirop de houblon purifie pareillement le sang, ainsi que le suc des sommités, et celui de fumeterre.

Le houblon a donné le nom au sirop *de lapulo*; il entre dans le sirop bysantin simple de Mésué, dans le sirop de chicorée composé, dans les *triphera persica* de Mésué.

Houx (*Aquifolium, sive Agrifolium vulgo*, Tourn. *Ilex Aquifolium*, Linn. 181.) Les racines, l'écorce et les baies de cet arbre sont utiles; et la décoction des racines est fort émolliente et résolutive, au rapport de Mathiole. Dodonée assure que dix ou douze de ses baies ou fruits, avalés, guérissent la colique; et Ray dit avoir connu une personne qui, après avoir inutilement essayé plusieurs remèdes, fut enfin guérie en buvant du lait et de la bière dans lesquels on avoit fait bouillir les pointes de feuilles de houx. On fait de la glu avec l'écorce de cet arbre, qu'on laisse pourrir dans l'eau pendant un certain temps; on la pile ensuite, et on la lave pour en faire de la glu. On lui attribue beaucoup de propriétés, entr'autres celle d'amollir, de résoudre et de conduire à suppuration les tumeurs, les parotides, et les dépôts d'humeurs qui doivent abcéder; il en ordonne un cataplasme fait avec parties égales de résine et de cire. Un goutteux ne trouvoit pas de meilleur remède qu'un cataplasme de glu étendue sur des étoupes, pour calmer ses douleurs.

Houx petit, Honsson, Fragon, Houx Frelon, Buis piquant (*Ruscus myrtifolius aculeatus*, Tourn. 79. *Ruscus aculeatus*, Linn. 1474.) Petit arbrisseau dont les feuilles sont semblables à celles de myrthe, mais plus rudes, pointues et piquantes, qui sont toujours vertes; elle croît aux lieux rudes et pierreux dans les bois. On se sert en médecine, de ses baies et de sa racine, qui est chaude et dessiccative, et une des cinq apéritives, d'une saveur austère, un peu amère, incisive, atténuante. Son principal usage est dans l'obstruction du foie, de la rate, et des autres viscères, et spécialement dans les cachéxies; elle est outre cela recommandée en tisane dans l'hydropisie,

ischurie, strangurie et dysurie, et la pierre des reins. Les os qui sont dans le fruit du petit houx, pris en poudre dans du vin blanc, sont bons contre la pierre et la gravelle, aussi-bien que la décoction de sa racine, qui convient aussi spécifiquement, en forme de poudre, suivant tous les auteurs, à la cure des écrouelles. La prise est d'une dragme tous les matins seule dans du vin, ou avec la racine de scrophulaire, ou de filipendule. La racine, et surtout les baies réduites en forme de conserve avec du sucre, sont propres à la gonorrhée. La dose est de deux dragmes à demie once.

Huile (*Oleum.*) Liqueur onctueuse, grasse, inflammable, qu'on tire ou qui sort de plusieurs corps naturels. On peut diviser les huiles en naturelles et en artificielles. Les naturelles sont comme le liquidambar, la térébenthine, qui sortent par les incisions qu'on a faites aux arbres; l'huile de Pétrole qui découle des fentes des rochers. Les artificielles sont les huiles qu'on tire par expression, ou par distillation, ou qu'on prépare par coction ou par infusion. Voici des exemples de celles qu'on prépare par coction, par infusion et par expression: celles qu'on tire par la distillation regardent la chimie, on n'en parlera point.

Huile, *sa proportion avec la cire dans la composition des onguens, des cérats et des linimens.* La proportion ordinaire de l'huile et de la cire dans la composition des onguens, est de trois onces de cire sur douze onces d'huile; et si l'on doit y mêler des poudres, on peut y en mettre depuis une once jusqu'à deux, et même quelquefois on excède cette proportion. On met quatre onces de cire sur douze onces d'huile dans la composition des cérats, au lieu qu'on se contente de deux onces de cire sur douze onces d'huile, lorsqu'on veut faire un liniment. On doit néanmoins avoir égard à la saison, et mettre tant soit peu plus de cire en été qu'on ne feroit en hiver. Mais parce que bien souvent les descriptions des onguens contiennent des résines, des axonges, ou des suifs, et même des gommes qui tiennent en partie lieu et place de cire, il est fort nécessaire que le pharmacien y ait un égard particulier, et qu'il sache si bien proportionner les uns et les autres, et si bien faire le mélange de tous les médicamens, que l'union et la consistance en puissent être louables. Il faut aussi qu'il sache bien employer et ménager son feu, et même quelquefois s'en passer tout-à-fait, suivant la nature des onguens. La cire blanche est la meilleure pour les onguens

froids, et la jaune est meilleure que la blanche aux onguens chauds.

Huiles, *leur cuisson au bain-marie.* On prend un chaudron assez grand, au fond duquel on met une tuile suffisamment large, sur laquelle on pose le vaisseau où est l'infusion, qu'on lie par en haut avec une petite ficelle aux deux tenons de l'anse du chaudron, afin qu'il ne vacille ni d'un côté ni d'autre. Il y en a qui mettent de la paille sous le vaisseau ou lieu de tuile, et tout à l'entour. Le vaisseau doit être seulement plein de ladite infusion à quatre bons doigts près du bord, afin que par l'ébullition elle ne sorte point dehors; cela fait, on verse de l'eau dans le chaudron à quatre ou cinq doigts près du bord du vaisseau, et on la fait bouillir doucement sur le fourneau de feu de charbon clair et allumé, jusqu'à ce que presque toute l'humidité soit exhalée, ce qu'on reconnoît, quand quelques gouttes jettées dans le feu, s'enflamment sans pétiller, ou faisant bien peu de bruit; alors on la retire hors du feu, et étant un peu réfroidie, on la passe par une forte toile avec médiocre expression. Si pendant l'ébullition on est obligé de remettre d'autre eau dans le chaudron, la précédente étant bouillie d'une bonne partie, il la faut faire chauffer auparavant de l'y verser; parce que si on l'y mettoit froide, le vaisseau se casseroit, et l'infusion se perdroit.

Huiles, *manière commode de leur communiquer les vertus des plantes.* Mettre les herbes sèches en poudre dans le mortier de fonte, et jeter dessus de l'huile d'olive, en les incorporant bien ensemble avec le pilon, ensuite les faire digérer au bain-marie pendant vingt-quatre heures, puis exprimer et passer par un linge; mettre la colature au soleil, dans une bouteille de verre double, ou au bain-marie, jusqu'à ce que les fèces étant précipitées, l'huile soit clarifiée, on la retire par inclinaison pour le besoin dans une bouteille de verre bien bouchée.

Huiles, *ou* Baumes, *marque de leur parfaite cuisson.* Dans chaque livre d'huile on met communément infuser cinq ou six onces de fleurs ou de feuilles; l'infusion des huiles faite, on les met bouillir dans la bassine sur le fourneau de charbon allumé à petit feu égal. On connoît que presque toute l'humidité des simples est exhalée, lorsqu'en prenant avec la spatule un peu du fond de la bassine, et le jettant au feu, aussitôt il s'enflamme, faisant bien peu de bruit, alors on l'ôte du feu, et étant un peu réfroidie, on la passe par une forte toile avec médiocre expression,

et on la met dans des bouteilles de verre double, qu'on bouche d'un papier double, et d'un parchemin mouillé par dessus, la conservant pour le besoin.

Huiles préparées par coction.

Huiles d'*Aunée.* Raper une livre de racine d'aunée des mieux nourries, récemment cueillies, les faire bouillir à petit feu avec demi-livre de vin rouge, et deux livres d'huile d'olive, jusqu'à la consomption de l'humidité aqueuse, couler la liqueur avec forte expression, et garder l'huile pour le besoin. Elle est propre pour guérir la gratelle, les dartres; elle est résolutive; on en frotte les parties malades.

Huiles *de baies de morelle.* Choisir une livre de baies de morelle mûres, des plus grosses, les bien écraser dans un mortier, et les faire bouillir à petit feu avec trois livres d'huile commune, presque jusqu'à consomption du suc; couler l'huile, exprimant fortement le marc, la laisser dépurer; puis l'ayant versée par inclinaison, la garder pour le besoin. Elle est rafraîchissante, et propre à condenser et arrêter les humeurs. On s'en sert pour les plaies enflammées; elle entrent dans l'onguent Pompholix.

Huile *de baies d'yèble.* Mettre des baies d'yèble dans une bouteille de verre double, l'enfoncer dans du fumier d'une étable à brebis, et l'y laisser quarante jours sans y toucher, retirer la bouteille au bout de ce temps, et on y trouvera une huile qui se sera faite de ces baies. Elle guérit les gouttes, si on frotte la partie douloureuse.

Huile *de capres simple.* On peut préparer une huile de capres simple avec une partie de boutons de caprier nouvellement cueillis et écrasés, et deux parties d'huile, qu'on fera cuire à petit feu jusqu'à consomption de presque toute humidité, et qu'on coulera ensuite pour la garder pour le besoin. Elle est estimée propre pour les douleurs, et pour les obstructions de la rate; elle est résolutive, et par conséquent bonne pour ramollir les squirres et les autres humeurs grossières. On en frotte les parties malades.

Huile *de courge pour la pleurésie.* On prend des courges ni trop longues, ni trop peu mûres, qui aient acquis leur grosseur naturelle, et assez tendres pour qu'on y puisse faire entrer l'ongle: on les ratisse à la façon des navets ou des raves, ensorte qu'on n'en ôte que la petite peau extérieure, et que l'écorce paroisse verte. On les coupe de toute leur longueur, de la largeur d'un doigt, et de l'é-

paisseur d'une ligne, la pulpe blanche ne servent de rien ici ; on prend pareil poids d'huile d'olive, de la plus vieille qu'on peut trouver, que d'écorce de courge ; on les met dans un pot de terre neuve le plus fort qu'on peut trouver, et qui ait un couvercle de même matiere qui joigne bien, et on fait bouillir l'huile et l'écorce de courge à feu modéré de charbon ou autre braise sans flamme, jusqu'à ce que les écorces de courge soient toutes seches, on les ôte avec une écumoire de fer, et on passe l'huile à travers un gros linge ; ensuite on remet cette huile dans le pot nettoyé, on le porte chez un maréchal ou serrurier où il y ait une forge ; et si on n'a pas cette commodité, on fait assez de feu chez soi pour faire rougir du fer. On fait couper d'une barre de fer pur, qui n'ait point encore servi, six petits carreaux de la largeur de deux travers de doigt, et la longueur de la moitié de la main ; on les fait bien rougir, on met ledit pot dans une terrine, afin que s'il se casse, l'huile ne soit point perdue ; on éteint dans l'huile un des carreaux de fer rougi, et on met le couvercle sur le pot ; l'huile étant un peu refroidie, on y en met une autre, et on fait rougir de nouveau ce qui qu'on a tiré, et ainsi de tous les autres qui doivent être aussi rougis et éteints dans l'huile chacun trois fois, et on aura l'huile dans sa perfection, et en état de guérir la pleurésie. Cette extinction de carreaux de fer se doit faire à l'air dans un jardin, ou dans une cour, à cause de la puanteur qu'elle rend. Cette huile se peut garder plusieurs années ; elle est néanmoins meilleure faite tous les ans.

Pour s'en servir dans le besoin, on en fait bien chauffer la quantité dont on a besoin, et on l'applique sur la partie douloureuse le plus chaudement que le malade le peut soffrir ; on y met un peu d'étoupes chaudes, et un linge qui ait servi, plié en quatre, bien chauffé par dessus, et une bande pour bien contenir le tout en état, afin que le malade en se remuant, ne puisse rien déplacer ; et s'il y a douleur de plusieurs côtés, comme il arrive souvent, on fait l'onction par-tout, et si elle change de lieu, on change l'onction, et on la fait par tout où la douleur se fait sentir. Si dans cinq ou six heures le malade ne crache pas après la premiere onction, ce qui arrive rarement, on vient à une seconde qui ne manque point d'ouvrir l'abscès, et de rendre la santé. Ce remede a guéri des milliers de personnes désespérées, et a été rendu public par une personne qui en avoit fait une infinité d'expériences dans les hôpitaux.

Huile *de foin.* Enflammer une quantité de foin, puis l'éteindre incontinent, après le mettre sur des charbons, et pendant qu'il se résout en fumée, l'étendre dessus une plaque de fer, il s'y amasse une liqueur oléagineuse, qui est appelée *huile de foin.*

Elle est bonne pour les dartres, feu Saint-Antoine, rogne, et âpreté de cuir.

Huile *de grenouilles.* Prendre dix ou douze grenouilles vivantes, les couper en morceaux, et les mettre dans un pot de terre vernissé; verser dessus aussitôt dix-huit onces d'huile de lin, couvrir le pot exactement, et le placer au bain-marie bouillant, l'y laisser sept ou huit heures, ensuite couler l'huile, exprimant fortement les grenouilles, la laisser reposer, et la verser par inclinaison pour la dépurer de ses fèces.

Elle adoucit, elle tempère les inflammations, elle excite le sommeil étant appliquée aux tempes, elle appaise la douleur de la goutte, si on en frotte les parties douloureuses.

Nota. On peut faire de la même manière les huiles de crapauds, d'écrévisses de rivière, et des autres animaux aquatiques.

Huile *de mastic.* Pulvériser grossièrement, et mettre dans un pot de terre vernissé six onces de mastic bien pur, verser dedans une livre et demie d'huile rosat, et deux onces de bon vin, couvrir le pot, et le placer sur un feu médiocre pour faire bouillir doucement la matière jusqu'à ce que le mastic soit dissout, ce qui arrive en peu de temps, couler l'huile, et la garder.

Elle fortifie le cerveau, les nerfs, les jointures, l'estomac; elle arrête le vomissement; on en frotte les parties affoiblies; on en met aussi dans les lavemens pour la lienterie, pour la dyssenterie, depuis demi-once jusqu'à une once et demie. Le mastic étant une résine, il se dissout fort aisément dans l'huile, ainsi on peut se dispenser d'y mettre du vin.

Huile *de petits chiens.* Mettre dans un pot de terre vernissé deux petits chiens nouveaux nés, avec douze onces de vers de terre vivans bien lavés et dégorgés de leur terre, verser dessus trois livres d'huile d'olive, couvrir le pot exactement, le placer au bain-marie, mettre du feu dessous pour faire bouillir l'eau pendant douze heures, ou jusqu'à ce que les petits chiens et les vers soient bien cuits, couler alors l'huile avec forte expression, la laisser dépurer, la séparer de ses fèces, la versant par inclinaison dans un autre vaisseau, y démêler

y mêler trois onces de térébenthine claire, et une once d'esprit-de-vin (alcohol,) et garder ce mélange, qui est l'*huile de petits chiens*.

Elle est fort bonne pour fortifier les nerfs, pour la sciatique, pour la paralysie, pour dissoudre et résoudre les catarres qui viennent de pituite froide et visqueuse; on en frotte les épaules, l'épine du dos, et les autres parties malades. Si les chiens sont bien petits, on en mettra quatre ou cinq.

Huile *de peuplier*. Bien piler dans un mortier, une livre d'yeux de peuplier récemment cueillis, les mettre dans une cruche, verser dessus trois livrés d'huile, et demi-livre de vin rouge, boucher la cruche, et l'exposer huit jours au soleil, ou en un autre lieu chaud, puis faire bouillir la matière à petit-feu jusqu'à consomption du vin, couler l'huile avec forte expression, et l'ayant laissée dépurer, la garder pour le besoin.

Elle adoucit en rafraîchissant, elle est bonne pour les inflammations, pour la brûlure entamée; elle est résolutive.

Nota. Le vin est plutôt préjudiciable qu'utile dans cette composition, parce qu'il détruit une partie de la vertu rafraîchissante des boutons de peuplier qui fait leur plus grande vertu: il seroit bon de le retrancher; l'humidité des yeux de peuplier suffit pour la coction de l'huile.

Huile *de tabac simple*. Piler des feuilles de tabac mâle, quand la plante est dans sa vigueur, en tirer le jus par expression, le mêler avec une égale quantité d'huile d'olive, faire bouillir ce mélange jusqu'à ce que le suc de tabac soit consommé, couler l'huile, et la garder pour le besoin.

Elle est résolutive: on peut s'en servir pour fondre et pour dissiper les squirres et les autres tumeurs; elle est aussi très-bonne pour les plaies, ulcères, dartres, brûlures, et autres infections de la peau.

Nota. On peut préparer de la même manière l'huile de ciguë, de bugle, de brunelle, de millefeuilles, et autres plantes semblables.

Huile *d'Euphorbe simple*. Mettre douze onces d'huile d'olive dans une bassine sur le feu, et quand elle est bien chaude, y mêler dix dragmes d'euphorbe en poudre, qui s'y fond en un instant, couler la dissolution, et garder cette huile pour le besoin.

Elle est résolutive, propre pour dissoudre les humeurs glaireuses froides; pour le rhumatisme, pour la paralysie, pour la léthargie, on en frotte les parties malades.

Huile *d'oignons*. Prendre une livre d'huile d'olive, et deux ou trois oignons pesans environ un quarteron, qu'il faut peler et couper par rouelles, et mettre l'huile et les oignons ensemble dans un chaudron sur le feu, et les faire bouillir jusqu'à ce que l'oignon soit bien cuit; cela fait, retirer le chaudron de dessus le feu, et y verser environ le poids d'une once de chaux vive pilée, remuer le tout avec une spatule ou bâton, de peur que la chaux ne fasse surmonter l'huile, et perdre tout; et pour l'éviter, il sera bon de mettre le chaudron dans quelque plat ou terrine, afin que rien ne se perde; le tout étant un peu reposé, le passer dans une toile, et le verser dans un pot pour le besoin.

Elle est bonne pour toutes les plaies nouvellement faites, pourvu qu'il n'y ait point d'os offensé; elle est bonne aussi pour toute foulure, écorchure, tumeur, enflure, pour toutes sortes de brûlures, pourvu qu'elle y soit appliquée de bonne heure; et pour s'en servir, il ne faut qu'en frotter le mal, et l'envelopper d'un linge trempé dans l'huile.

Huile *verte vulnéraire*. Faire bouillir ensemble dans une poëlle sur du feu de charbon, demi-livre d'huile d'olive, et autant d'huile de lin, retirer la poelle du feu, bien laisser réfroidir le mélange, et y filer une livre de térébenthine commune, remuer le tout pendant une demie heure avec une spatule de bois, remettre la poelle un peu de temps sur le feu, puis y verser petit-à-petit une once de vert-de-gris (oxide de cuivre vert) en poudre subtile, en remuant bien le tout un peu sur le feu, et mettre ensuite l'huile dans une cruche de grès.

Elle est excellente pour les plaies, blessures, meurtrissures, toutes foulures ou chutes; on en frotte la partie, l'ayant fait chauffer auparavant, avec un linge bien chaud trempé dans ladite huile; et avant de l'appliquer, on lave la plaie avec du vin tiède. On laisse le premier et le second appareil chacun vingt-quatre heures sur le mal, et après on y met un emplâtre de Diapalme.

Huiles préparées par infusion et coction.

Huile *de castor*, *simple*. Pulvériser grossièrement une once de castor, et le mettre dans un pot de terre vernissé, verser dessus douze onces de vieille huile, et deux onces de vin, couvrir le pot, et le placer dans le fumier chaud, ou au soleil pendant six jours pour y laisser digérer la matière, le mettre ensuite au bain-marie bouillant sept ou

huit heures, couler l'huile toute chaude, la laisser dépurer par résidence, la verser par inclinaison pour la séparer de ses fèces, et la garder dans un vaisseau bien bouché.

Elle est estimée pour les maladies du cerveau qui viennent d'une pituite crasse : on s'en sert dans la paralysie, dans les convulsions, léthargies, dans les frisonnemens ; on en frotte les épaules et l'épine du dos.

Nota. On peut préparer une huile de castor sans feu, en mêlant trois onces de teinture de castor faite dans l'esprit-de-vin avec douze onces d'huile d'olive.

Huile *de coings.* Raper une livre de poires de coings qui ne soient pas tout-à-fait mûres, et les mettre tremper dans une livre d'huile d'olive pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, en un pot de terre couvert ; faire ensuite bouillir l'infusion à petit feu pendant un quart-d'heure, la couler avec expression, mettre infuser de rechef dans l'huile coulée une pareille quantité de coings rapés comme auparavant, faire bouillir doucement l'infusion jusqu'à consomption de l'humidité du coing, couler l'huile, exprimant fortement le marc, et la garder pour le besoin.

Elle est fort astringente, elle fortifie l'estomac, elle arrête le vomissement, et les sueurs immodérées ; on en frotte l'estomac, la poitrine et l'épine du dos. On peut en mettre dans les lavemens astringens depuis demi-once jusqu'à deux onces.

On fait encore l'huile de coing avec parties égales du suc de coing et d'huile, qu'on fait bouillir doucement jusqu'à consomption du suc ; mais elle n'est pas si astringente que celle qui est faite avec le coing même.

Huile *de concombre sauvage.* Couper par petits morceaux demi-livre de racines de concombre sauvage bien nourries, et récemment cueillies, les bien piler, et les mettre dans une cruche, verser dessus trois livres d'huile d'olive, et une livre et demie de suc de concombres sauvages nouvellement exprimé, boucher le vaisseau, et l'exposer deux ou trois jours au soleil, ou à un autre lieu chaud ; faire bouillir ensuite l'infusion à petit-feu jusqu'à consomption du suc, couler l'huile, et la garder pour le besoin.

Elle atténue, elle amollit, elle échauffe, et elle résout ; elle dissipe les humeurs froides du cerveau, étant introduite dans le nez avec un petit tampon de linge ; elle résout les humeurs scrophuleuses, étant appliquées dessus.

Nota. Comme le concombre sauvage est visqueux, il faut le laisser macérer quelque temps quand il a été pilé,

et le faire un peu chauffer avant de l'exprimer pour en tirer le suc.

Huile *de fleurs de primevère, ou herbe à la paralysie.* Il faut cueillir vers le mois d'avril (germinal), une quantité de fleurs de primevère qu'on trouve dans les prairies humides, les éplucher, et les mettre dans une bouteille de verre double à goulot large, et l'emplir à deux doigts près du goulot, pour y verser dessus de l'huile d'olive aussi à deux doigts près du goulot, et le couvrir d'un papier double piqué pour le faire bouillir quarante jours, ou six semaines au soleil.

Elle est bonne contre toutes sortes de contusions, plaies, douleurs, ou points qui prennent aux épaules, aux cuisses, ou ailleurs, et en manière de lassitudes; contre les rhumatismes, la paralysie des membres dans son commencement, aux inflammations et enflures qui viennent aux membres blessés, et où il y a plaies. Il faut frotter de cette huile soir et matin la partie malade longtemps avec la main pour la faire pénétrer et appliquer par-dessus de la vessie de porc, ou au défaut de vessie, du vieux papier frotté entre les mains pour l'amollir, et l'étendre mieux dessus la partie.

Huile *de marjolaine simple.* Elle se fait avec la marjolaine infusée dans l'huile de la même manière que l'huile de roses, dont on parlera ci-après.

Elle est résolutive, elle fortifie le cerveau, les nerfs, l'estomac, elle chasse les vents, elle est bonne pour la sciatique, elle atténue les viscosités, on en frotte la partie malade. On peut mettre huit poignées d'herbe sur deux livres et demie d'huile.

Huile *de millepertuis composée.* Concasser une livre de sommités de millepertuis fleuries, nouvellement cueillies dans leur vigueur, et les mettre dans une cruche, verser dessus deux livres d'huile d'olive, et quatre onces de bon vin rouge, boucher la cruche, et la placer sur les cendres chaudes, ou au bain-marie, pour y laisser la matière en digestion pendant vingt-quatre heures; faire bouillir légèrement l'infusion, la couler avec forte expression, mettre dans l'huile coulée, autant de fleurs de millepertuis qu'auparavant, faire les mêmes macérations, coctions et expressions, réitérer une troisième infusion, procédant de la même manière, excepté qu'on fait bouillir plus longtemps l'infusion, afin d'en dissiper le suc aqueux; quand l'huile est coulée, la laisser reposer, la verser par inclinaison pour en séparer les fèces, et y faire dissoudre, par une cha-

leur lente, une livre de térébentine de Venise, mettre la liqueur encore chaude dans une cruche, au col de laquelle on met cinq scrupules de safran enveloppé au large dans un nouet, et suspendu par un fil, ensorte qu'il trempe dans l'huile, couvrir la cruche, et garder cette huile pour le besoin.

Elle atténue, elle digère, elle résout, elle appaise les douleurs causées par une humeur visqueuse; on s'en sert pour fortifier les nerfs et les jointures, pour la goutte sciatique, seule ou mêlée dans l'esprit-de-vin; on en met dans les plaies pour les déterger, et pour les guérir: c'est un baume très-efficace.

Nota. On doit choisir pour cette huile les sommités de millepertuis, lorsqu'il y paroît un petit bouton sous la fleur; car c'est une marque qu'il y a de la semence, laquelle est essentielle dans cette préparation, à cause de l'huile qu'elle contient.

Huile *de millepertuis, simple.* On fait cette huile par les seules infusions de la fleur dans l'huile d'olive, comme on prépare l'huile de rose; mais elle n'a pas tant de vertu que la précédente.

Huile *de mirrhe par défaillance.* Couper des œufs durcis en eau chaude de long en long; ôter les jaunes, mettre en leur place dans les cavités, de la myrrhe en poudre subtile, rejoindre les moitiés, les lier d'un filet tout autour, suspendre les œufs en la cave, ou autre lieu frais, mettant dessous un vaisseau de verre pour recevoir la liqueur qui en découlera, qui sera une dissolution d'une bonne partie de la myrrhe dans la partie aqueuse des blancs d'œufs, verser cette liqueur dans une petite cucurbite de verre, et l'ayant placée au bain-marie tiède, en faire évaporer environ un quart, qui n'est qu'une humidité superflue, capable de corrompre la liqueur oléagineuse, si on l'y laissoit séjourner longtemps, et la conserver dans une bouteille de verre.

Elle est estimée contre les vices de la peau, et employée utilement pour effacer les taches et les cicatrices du visage, de même que pour guérir la gale, les dartres, et même les ulcères. Son usage n'est que pour l'extérieur. On l'emploie ordinairement seule, mais on peut aussi la mêler dans les pommades, et dans les injections vulnéraires.

Huile *de nard.* Inciser menu trois onces de spic-nard, les mettre dans une cruche, verser dessus quatre onces de bon vin et dix-huit onces d'huile d'olive, couvrir la cruche,

et la placer au soleil, ou dans un autre lieu chaud, pour y laisser la matière en digestion, pendant huit jours, faire ensuite bouillir l'infusion doucement, jusqu'à ce que le vin soit consommé, couler l'huile par expression, et la garder pour le besoin.

Elle raréfie, elle digère et elle résout les humeurs grossières. On l'emploie dans la paralysie, dans les tremblemens des nerfs; on en entroduit avec un petit coton dans les oreilles pour les bourdonnemens.

Huile *de roses*. Piler des roses rouges récemment cueillies, et les mettre dans une cruche, et sur une livre verser deux livres d'huile d'olive; boucher la cruche, et l'exposer au soleil pendant sept ou huit jours, puis faire bouillir légèrement la matière, et l'exprimer fortement par un linge; mettre une autre livre de roses rouges dans l'huile coulée, et l'ayant exposée au soleil comme auparavant, faire bouillir l'infusion, et l'exprimer; mettre pour la troisième fois de nouvelles roses dans l'huile coulée, et l'ayant exposée au soleil pendant quelques jours, on peut garder l'infusion plusieurs mois sans la couler, jusqu'à ce qu'on en ait besoin; mais quand on veut l'achever, on la fait bouillir plus longtemps que les deux autres fois, afin de faire consumer le suc des roses qui pourroit la faire gâter; ou si on ne la fait pas bouillir assez pour que toute l'humidité aqueuse se dissipe, on laisse dépurer l'huile après l'avoir coulée, le suc se précipite au fond, et il est facile de séparer l'huile, du suc, en la versant par inclinaison.

Elle fortifie et raffermit en adoucissant, elle résout les fluxions, elle tempère la chaleur des reins et de la tête; on en frotte chaudement les parties.

L'huile de roses pâles ramollit et résout plus que l'huile de roses rouges, mais elle ne fortifie pas tant les parties.

Nota. On peut préparer de la même manière les huiles de fleurs d'aneth, de bouillon blanc, de camomille, de genêt, de guimauve, de lys blanc simple, de keiri ou de giroflier jaune, qui croît sur les murailles, de mélilot, de millepertuis simple, de millefeuille, de narcisse blanc, de néuuphar, de pavot, de romarin, de sauge, de sureau, de tabac, de tamaris, de troêne, de violette de mars, de sommités d'absinthe, d'auronne, de menthe, de mouron, de myrthe, de rue, de sabine, de seconde écorce du sureau très-bonne aux brûlures, et autres semblables.

Huile *de tartre par défaillance*. Prendre le tartre, ou lie sèche qui adhère aux douves du tour des futailles, et

non des deux fonds, qui est trop sale, dans lesquelles il y aura eu de bon vin blanc plutôt que du rouge, pulvériser ce tartre subtilement, l'enfermer dans un linge, ou dans une vessie de bœuf, ou de cochon, qu'on met cuire sous des cendres chaudes jusqu'à ce qu'il blanchisse; on connoît qu'il est assez brûlé, s'il devient clair, ou pique et brûle la langue; le pulvériser, et le mettre au fond d'un sac qui se termine par le bas en pointe, comme la chausse à hypocras, qu'on pend en l'air à quelque bâton dans la cave, ou autre lieu froid, pendant huit jours, tant qu'il soit résout en huile; si elle ne coule pas, serrer et exprimer le sac, ayant dessous un vaisseau de verre pour recevoir la liqueur qui en distillera, laquelle n'est pas proprement une huile, mais une eau âcre et roussâtre.

Elle est bonne pour toutes sortes de gratelles, dartres, teignes, et autres infections de la peau, pour les plaies, les ulcères, les verrues, les rides du visage qu'elle nettoie; elle empêche la chute des cheveux, et les fait revenir quand ils sont tombés; elle blanchit le cuivre et l'argent; elle ôte les taches du linge, si on les en frotte étant chaudes.

Huile *de vers de terre*. Laver dans l'eau trois livres de verre de terre des plus gros, et les mettre infuser dans trois livres d'huile, et une livre et demie de vin blanc pendant vingt-quatre heures, ensuite faire bouillir l'infusion à petit feu jusqu'à consomption du vin, couler le tout avec expression, et garder la colature pour le besoin.

Elle est bonne pour ramollir et pour fortifier les nerfs, pour les douleurs des jointures, pour résoudre les tumeurs, pour les dislocations, pour les foulures, plaies et ulcères. On en frotte les parties malades, et on applique dessus une compresse trempée dedans.

Nota. Pour avoir des vers de terre, on fiche un gros bâton long d'environ cinq pieds, assez gros, et fort pointu par un bout, un pied avant dans terre dans un lieu humide, le prenant ensuite par le bout d'en haut, on l'ébranle fortement en tournant, comme si on le vouloit arracher, continuant ce branlement demi quart-d'heure sans discontinuer, ni remuer les pieds du lieu où on les a placés, tous les vers qui seront à une toise autour sortiront sur la terre, s'y trouvant trop pressés par le mouvement que vous ferez. Ou bien bêcher dans un lieu humide, sous une gouttière, à l'ombre du soleil, surtout dessous quelque grosse pierre qu'on aura détournée, ou bien encore répandre au lieu où on croit qu'il y a des vers une décoction de graine ou de

feuilles de chanvre, ou de feuilles de noyer, ou d'écorces vertes de noix, et les vers sortiront de terre.

Huile *d'iris.* Raper une livre de racine d'iris des plus grosses et des mieux nourries, et les mettre avec demi-livre de fleurs de la même plante dans une cruche, verser dessus cinq livres d'huile commune, boucher la cruche, et la mettre sous les cendres chaudes, ou au bain-marie, pour y laisser la matière en digestion pendant vingt-quatre heures, faire ensuite bouillir légèrement l'infusion, la couler avec expression, mettre infuser les nouvelles racines et de nouvelles fleurs d'iris dans l'huile coulée, et faire la coction et l'expression comme auparavant; réitérer pour la troisième fois, mettre en infusion de nouvelles racines et fleurs dans l'huile coulée, mais laisser bouillir la matière plus longtemps, afin de faire consumer le suc de l'iris, couler ensuite la liqueur avec expression, et garder l'huile pour le besoin.

Elle atténue, elle déterge et elle résout puissamment. On s'en sert pour les tumeurs froides, pour les écrouelles, pour avancer la suppuration.

Huiles tirées par expression.

Huile *d'amandes amères.* Prendre des amandes amères récemment séchées, des plus grosses, dépouillées de leurs coquilles, les essuyer fortement dans plusieurs linges un peu rudes pour en ôter la crasse, les piler dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'elles soient bien en pâte, les faire chauffer sur un petit feu dans une terrine vernissée, envelopper cette pâte dans un sac, ou dans un morceau de toile forte; la mettre entre deux plaques de bois de noyer à la presse, poser dessous un plat de fayance ou d'étain, et presser doucement la matière au commencement, pour faire couler l'huile peu-à-peu, sans que la toile se crève; mais quand il en sera sorti quelque quantité, presser le plus fortement possible, et il en sortira une huile claire, qui ne sera point amère; car l'amertume des amandes demeure dans la partie grossière; et garder cette huile dans une bouteille.

Elle détache les pierres et la gravelle des reins, elle excite l'urine, elle dissipe le bourdonnement d'oreilles, on s'en sert pour emporter les taches de la peau. La dose par la bouche est depuis demi-once jusqu'à une once, et en lavement depuis demi once jusqu'à deux onces. On en

instille quelques gouttes dans les oreilles avec un petit coton pour le bourdonnement et la surdité; on la mêle aussi quelquefois en cette occasion avec un peu d'eau-de-vie.

L'huile d'amandes amères ne diffère d'avec l'huile d'amandes douces, qu'en ce qu'elle se garde plus long-temps qu'elle, sans se rancir.

La pâte des amandes amères est un poison pour les poules, elle ne fait aucun mal aux autres animaux; on s'en sert pour nettoyer les mains.

Nota. On peut tirer les huiles des noyaux des fruits, et des semences oléagineuses à la manière de celle d'amandes amères; mais quand il s'agit de tirer l'huile d'une semence peu oléagineuse par expression, comme de l'anis, ou quand l'huile est naturellement figée, comme dans la muscade, il faut chauffer la matière bien pilée à la vapeur de l'eau ou du vin, puis la presser très-fortement.

Huile *d'amandes douces.* On procédera pour tirer l'huile d'amandes douces, de la même manière que pour tirer celles d'amandes amères, excepté qu'on ne fera point chauffer celles-ci, quand elles seront réduites en pâte.

Elle adoucit les âcretés de la trachée-artère et de la poitrine, elle excite l'urine, elle appaise les douleurs de la colique néphrétique en faisant couler la pierre, le sable, ou les phlegmes du rein et de la vessie; elle appaise les tranchées des femmes en couche, et celle des petits enfans. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once et demie. On s'en sert aussi extérieurement pour amollir et pour adoucir.

Il ne faut ni peler ni chauffer les amandes douces avant de les presser, comme quelques-uns font, parce que pour les peler il les faut mettre dans l'eau chaude dont elles sont empreintes; et dans l'expression l'eau coulant avec l'huile, la fait rancir par la suite, et les chauffant, on en tire à la vérité un peu plus d'huile, mais elle est d'un goût désagréable et âcre; il vaut donc mieux en avoir moins, et qu'elle soit plus douce.

On peut tirer de l'huile de noix sans feu, comme de l'huile d'amandes douces.

Elle est propre pour appaiser les coliques et les tranchées en clystère, pour les plaies et pour les ulcères, foulures, piqûres de nerfs, gale, dartres et tumeurs.

Huile *de baies de laurier.* Mettre dans une grande chaudière une grande quantité de baies de laurier mûres et nouvellement cueillies, les bien concasser, verser dessus assez d'eau pour qu'elle couvre les baies à la hauteur d'un

pied, faire bouillir la matière pendant une heure au moins, puis couler la liqueur toute bouillante, exprimant le marc à la presse le plus fortement possible; laisser réfroidir la colature, et on trouvera une huile verte et figée, nageant sur l'eau, c'est l'*huile de laurier*. Battre de rechef le marc pressé, le mettre bouillir dans de nouvelle eau, ou dans la même, l'exprimer comme auparavant; et après avoir laissé réfroidir l'expression, recueillir l'huile surnageante, qui ne sera pas si belle ni si bonne que la première; la garder à part.

L'huile de laurier raréfie, ouvre, amollit, et fortifie les nerfs; elle chasse les vents; on s'en sert pour la paralysie, foiblesse de nerfs, pour résoudre les tumeurs, pour les catarres, pour la goutte sciatique, pour se préserver de la crampe, pour la colique venteuse; on en frotte chaudement les parties; on en mêle aussi dans les lavemens depuis demi-once jusqu'à une once et demie; on peut même en faire prendre quelques gouttes par la bouche.

Nota. On prépare de la même manière les huiles de baies de lentisque, de lierre, de myrtille, de palme, de genièvre, d'yèble.

Huile *de froment.* Comprimer du froment entre deux lames de fer médiocrement embrâsées ou bien chaudes, ou entre une pierre de marbre, et une épaisse platine de fer chaude, en recevoir l'huile qui en distille, ou bien ôter l'écorce du froment, puis le distiller à la façon de l'huile des philosophes.

Cette huile appliquée chaude nettoie les taches de la peau, guérit les dartres, fistules, et fissures ou fentes de la peau, comme aussi la teigne des enfans.

Nota. On prépare de cette manière les huiles d'orge, de senevé et autres graines oléagineuses.

Huile *d'œufs.* Prendre des œufs de sept ou huit jours, et non pas plus frais, parce qu'étant trop visqueux, l'huile ne s'en sépareroit pas bien; les faire bouillir dans de l'eau jusqu'à ce qu'ils soient durs, en séparer la coquille et le blanc, émier les jaunes dans une terrine qu'on place sur un petit feu, agiter la matière avec une spatule jusqu'à ce qu'elle rougisse un peu, qu'il en sorte comme de la moëlle fondue, et qu'elle commence à se mettre en écume; la mettre alors promptement dans un sac de toile de chanvre forte, et l'exprimer fortement entre des plaques chaudes, il en sortira une huile qu'on gardera.

Elle est propre pour adoucir la peau, pour en ôter les

cicatrices, pour remplir les cavités de la petite-vérole, pour les crevasses des mains, des lèvres, et des autres parties, pour la brûlure, pour guérir les dartres, pour faire revenir le poil, pour les ulcères fistuleux et malins dont Hoffman dit avoir vu des guérisons, pour appaiser les douleurs, pour adoucir les âpretés de la peau, pour ôter les cicatrices demeurées aux endroits brûlés, et principalement pour les ulcères des membranes du cerveau.

Nota. Si après que l'huile jaune a été exprimée, on retire le marc des œufs de la presse, qu'on le réduise en poudre, et qu'on le torréfie par un feu un peu plus fort qu'auparavant, le remuant toujours avec une spatule, il se mettra en écume, à cause d'une humidité visqueuse qu'il contient, il faudra alors le remettre chaudement à la presse, il en sortira une huile brune, qui sentira plus l'empireume que la précédente, et qui sera moindre en vertu, parce qu'elle aura été plus torréfiée.

Huitre (*Ostrea.*) Poisson à coquille naissant dans la mer. L'huître excite le sommeil étant mangée, elle emporte les bubons pestilentiels, et attire à soi tout le venin. Si le bubon est sous l'aisselle, il faut lier l'huître à la partie du bras par où passe la veine axillaire; s'il est aux aînes, on la liera sur la ligne de la cuisse qui désigne la veine crurale. Les huîtres, aussi-bien que les écrevisses, sont d'une grande utilité au phthisiques et aux hectiques; et Lindanus fait mention d'une fièvre hectique ensuite de l'ulcère du poumon parfaitement guérie par un long usage d'huîtres. L'écaille d'huître, étant calcinée au feu, et pulvérisée, est apéritive, détersive, dessiccative, propre pour nettoyer les dents, pour exciter l'urine, pour appaiser la douleur des hémorroïdes, incorporée avec du beure frais nouveau battu, non lavé ni salé, pour les ulcères saupoudrée dessus; prise au poids d'une dragme avec du vin blanc, ou fricassée avec des œufs et de l'huile d'olive en forme d'omelette, et appliquée sur la plaie, elle empêche les suites fâcheuses des morsures des bêtes enragées, ce qu'on a éprouvé plusieurs fois avec succès. Voyez ci-après au mot *poudre pour la rage.*

Hydromel *pour la gravelle.* Mettre dans un coquemar tenant deux pintes, rempli d'eau de rivière, de fontaine, ou de pluie, une poignée de racines de guimauve bien lavées; les faire bouillir jusqu'à la consomption du tiers en les écumant, puis y ajouter deux bonnes cuillerées de bon miel de Narbonne, ou, à son défaut, du plus beau et du

plus dur, faire bouillir le tout ensemble une centaine de bouillons en l'écumant, parce que le miel laisse un excrément qui s'attache au vaisseau.

Pour l'usage, on prend les trois ou quatre derniers jours de chaque lune, sans discontinuation, un demi-septier à jeun, et on se promène ensuite doucement trois petites heures sans rien prendre. On y peut ajouter, si on veut, le jus d'un demi citron, ou deux ou trois doigts de bon vin blanc. Au défaut de racine de guimauve fraîchement tirée de terre, qui est la meilleure, on peut se servir de la sèche cueillie en temps convenable.

Hydromel *vineux*. Mettre dans une bassine de cuivre étamée quatre livres de miel blanc, et vingt livres d'eau de pluie ramassée vers l'équinoxe du printemps, les faire cuire ensemble par un petit feu, jusqu'à la consomption d'environ le tiers de l'humidité, ou jusqu'à ce qu'un œuf puisse nager dedans; écumer la liqueur, la verser dans un baril, l'exposer à la chaleur du soleil, ou dans une étuve pendant quarante jours, ou jusqu'à ce que la liqueur ne fermente plus, l'agitant de temps en temps, ensuite le boucher, et le garder dans la cave.

Il ne faut emplir que les deux tiers du baril, afin que la fermentation ait de l'espace, et qu'il ne se perde rien: ne boucher le baril pendant la fermentation que d'un papier ou d'un linge; mais quand elle sera achevée, et que le baril sera à la cave, le boucher avec sa bonde en la manière ordinaire; si on le remplit d'hydromel vineux, il se conserve mieux.

Il fortifie l'estomac, il réjouit le cœur, il est propre pour exciter le mouvement des esprits. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces. On ne s'en sert que deux ou trois mois après qu'il est composé; son goût approche de la malvoisie. On peut s'en servir aux mêmes usages qu'on se sert du vin d'Espagne; et si l'on en buvoit par excès, il enivreroit de même. Les Hollandois et autres nations des pays froids en boivent au lieu de vin.

Hydromel *ordinaire*. Il se prépare comme l'hydromel vineux, excepté qu'on ne le fait point fermenter.

On fait souvent les hydromels vulnéraires avec des décoctions d'herbes vulnéraires et un peu de miel, pour en faire boire à ceux qui sont malades du poumon.

Hypociste (*Hypocistis.*) Espèce de rejetton qui sort au printemps de la racine d'une espèce de *cistus*, assez commun aux pays chauds. On coupe cette petite plante vers

le mois de mai (floréal); on la pile, et on en tire par expression du suc acide, que l'on fait évaporer sur le feu en consistance d'extrait dur et noir, comme le suc de réglisse, qu'on forme en petits pains. Il doit être choisi d'une bonne consistance, récent, pesant, noir luisant, sans odeur de brûlé, d'un goût acide et astringent. Il est rafraîchissant, dessiccatif, et très-astringent. Son principal usage est pour arrêter toutes sortes de flux; savoir la diarrhée, la lienterie, la dyssenterie, le flux des hémorrhoïdes, le crachement de sang par une chute. Il sert à fortifier le foie, l'estomac, et les autres viscères trop humides.

Les effets de l'hypociste sont les mêmes que ceux du ladanum: c'est un astringent des plus efficaces, lequel se donne intérieurement pour arrêter toutes sortes d'évacuations excessives, et s'emploie extérieurement dans les épithèmes et emplâtres pour resserrer et fortifier les parties, pour arrêter le vomissement, appliqué sur l'estomac; pour les hernies, etc.; il est encore excellent pour arrêter les gonorrhées, après avoir fait précéder les purgations et les autres remèdes nécessaires, lorsqu'il est à propos de les arrêter. L'hypociste entre dans la thériaque, dans le mithridate, et dans l'emplâtre du prieur de Cabrières pour les descentes. Comme il est rare, on se sert du suc d'acacia en sa place, il a à-peu-près les mêmes vertus que lui.

Hypocras *d'eau*. Demi-livre de bon sucre, deux dragmes de canelle concassée, deux pintes d'eau, mettre le tout ensemble dans un vaisseau au coin de la cheminée toute la nuit, le lendemain matin, couler et passer le tout par la chausse cinq ou six fois. Autrement prendre le suc et l'eau qu'on met ensemble dans le vaisseau, qui resteront toute la nuit; le lendemain matin les passer deux ou trois fois par la chausse, puis jetter dedans la canelle concassée, et repasser l'eau sucrée par dessus cinq ou six fois, et l'hypocras sera fait. Il est bon pour les bilieux, et pour fortifier l'estomac.

Hypocras *de vin*. Une once et demie de canelle concassée, deux scrupules de girofle, quatre scrupules de graine de paradis, trois dragmes de gingembre, les concasser, et les faire infuser dans quatre pintes de bon vin l'espace de quatre ou cinq heures, y ajouter dix-huit onces de sucre, et couler deux ou trois fois le tout par la chausse.

Il fortifie très-bien l'estomac, le cœur, et le cerveau travaillé des maladies et intempéries froides et humides; mais il nuit aux bilieux et migraineux.

Hyssope (*Hyssopus officinarum*, Tourn. *Hyssopus officinalis*, Linn. 796.) Plante aromatique qu'on cultive dans les jardins. On se sert en médecine de ses feuilles avec les fleurs. Cette herbe est chaude, dessiccative, et douée de parties tenues; elle découpe, ouvre et déterge; appliquée extérieurement, elle est vulnéraire et résolutive. Son usage est dans les maladies tartareuses du poumon, dans la toux, l'asthme, et autres maladies de la poitrine, elle fortifie le cerveau, rend le sang plus fluide, pousse les mois, les urines, et emporte les obstructions. On préfère l'hyssope à l'absinthe pour conforter l'estomac, en décoction ou en infusion. Son sirop, tant simple que composé, fait puissamment expectorer les mucilages de l'estomac et du poumon après les avoir dissous. La poudre d'hyssope donnée dans de l'hydromel, est très-bonne pour les pulmoniques. Le sirop d'hyssope pris souvent avec quatre fois autant d'eau de pariétaire, fait vider la gravelle et le calcul des reins. La tisane faite avec hyssope, figues, rhue, miel et eau, est bonne à l'asthme et à la vieille toux. Une chopine d'infusion d'hyssope, tous les matin à jeun, soulage beaucoup les asthmatiques, et dissipe l'étourdissement. Pour les meurtrisures et contusions des yeux, on pile des sommités d'hyssope qu'on enferme dans un nonet de linge, pour les faire bouillir dans de l'eau qu'on applique sur les yeux; ce qui fait dissoudre à vue d'œil le sang grumelé. Contre le tintement d'oreille, on en reçoit dedans la fumée avec un entonnoir. L'herbe pilée avec l'huile, et enduite, fait mourir les poux.

J

Jacobée, *ou* Herbe de Saint-Jacques, (*Jacobaea, seu Flos sancti Jacobi. Jacobaea vulgaris lanciata*, Tourn.) Plante qui croît aux lieux humides dans les champs. Elle est apéritive, vulnéraire, émolliente, détersive, résolutive. Elle guérit merveilleusement les plaies, et est bonne aux entrailles; ce qu'on a éprouvé avec succès. Appliquée sur les fistules, elle les empêche d'augmenter, et les guérit. Son suc pris en gargarisme, guérit les inflammations et les apostmes du gosier.è

On se sert de l'onguent fait avec le suc de jacobée pour l'érésipèle. Tournefort croît qu'il conviendroit mieux de bassiner les parties affligées avec son infusion tiède. Quelques auteurs la regardent comme une espèce de seneçon, par

rapport à sa figure et à ses vertus ; car on pourroit, dans un besoin, la substituer à cette plante pour les décoctions émollientes.

Simon Pauli dit que la tisane ou décoction de cette plante est bonne pour la dyssenterie. L'application de l'herbe chaude sur le ventre, calme aussi les tranchées qui accompagnent cette maladie : on peut la donner en lavement.

Jais, *ou* Jaïet (*Gagates.*) Espèce de bitume fossile, opaque, très-noir, solide, compact, qui se trouve ordinairement en Cilicie, auprès de la chute du fleuve appelé *Gagatte*; c'est de là qu'il a pris son nom. Il faut choisir le jaïet net, dur, d'un beau noir luisant; on en trouve quantité en Flandre et dans le Brabant. Il est émollient, discussif, et bon pour guérir la colique venteuse, si on en prend une dragme réduite en poudre très-fine, durant sept jours consécutifs. Aëtus l'allume, puis il l'éteint dans du vin, pour faire boire dans la passion cardiaque.

Jalap (*Convolvulus americana. Jalappa dicta.*) Racine grise, résineuse, qu'on apporte sèche coupée par tranches des Indes Occidentales. La plante qu'elle porte quand elle est dans la terre, selon Tournefort, est une espèce de belle-de-nuit, ainsi nommée, parce que sa fleur s'épanouit la nuit, et qu'elle se referme au moindre rayon du soleil. Les fleuristes l'appellent encore *merveille du Pérou.* On doit choisir la racine de jalap en rouelles épaisses, compactes, parsemées de veines résineuses, difficiles à rompre avec les mains, mais faciles à casser avec le pilon, de couleur grise, d'un goût un peu âcre. Elle purge fort bien par le ventre toutes les humeurs. On s'en sert, pour la goutte, pour les rhumatismes, pour les obstructions. La dose en substance est de demi-scrupule à un scrupule, et en infusion d'une dragme et demie à deux dragmes. On en donne six grains aux petits enfans, douze aux grands, et un scrupule aux adultes les plus robustes. Lorsque le jalap est frais et récent, il purge vigoureusement, et il ne faut pas en donner plus d'un scrupule; mais s'il est vieux, la faculté purgative est diminuée, et on en peut donner un peu plus, mais rarement.

L'usage du jalap est très-commun parmi le peuple, qui se purge avec un demi-gros en poudre, où un gros en infusion dans le vin blanc. Ce remède est aussi commode et aussi utile qu'il est à peu de frais : il évacue à merveille les sérosités, et on l'ordonne principalement dans l'hydropisie, et aux personnes d'un tempéramment pituiteux. Quelques-uns font infuser cette racine, réduite en poudre avec pareille

quantité d'iris, dans de bonne eau-de-vie pendant trois ou quatre jours, et même plus, l'exposant au soleil ou au bain de sable : ils en donnent ensuite une ou deux onces, qui purgent fort bien les eaux, et soulagent considérablement les hydropiques. On fait un grand secret de cette composition, qu'on regarde comme un spécifique dans l'enflure.

La résine de jalap doit être employée avec beaucoup de circonspection, ainsi que la résine de scammonée. En général, il vaut mieux les donner étendues dans un dissolvant approprié, que de les donner en substance. Chomel a donné à des personnes fortes et robustes, que les purgatifs ordinaires ne pouvoient purger, une émulsion faite de la manière suivante.

Depuis quatre jusqu'à huit grains et même davantage, suivant le tempérament, de résine de jalap en poudre; y ajouter douze grains de sel de tartre, un peu de sucre; broyer le tout exactement, et verser par-dessus, peu-à-peu, dix ou douze onces de lait d'amandes douces, un peu tiède. Donner le tout en deux doses égales, chauffé au bain-marie, à une heure l'une de l'autre.

On peut aussi en faire une limonade avec du jus de limon et du sucre. La scammonée se donne de la même manière.

On tire la résine de jalap avec de l'eau-de-vie ou de l'esprit-de-vin (alcohol); versant la liqueur par inclinaison, et la faisant évaporer jusqu'à consistance requise; la dose est de huit à dix grains en poudre et en bol. Le jalap entre dans l'électuaire hydragogue de Sylvius Deleboë, dans l'extrait catholique et cholagogue de Rolfinsius, dans les pilules arthritiques de Schefler, dans les pilules catholiques et dans le sirop hydragogue de Charas.

Impératoire, *ou* Autruche, *ou* Benjoin français, (*Imperatoria Ostruthium*, Linn. 371.) Plante qui croît dans les jardins, et sur les montagnes. On ne se sert que de la racine de cette plante en décoction à une once en poudre, et en substance à un gros. Celle des montagnes a plus de force que celle des jardins, et lui doit être préférée. On l'apporte sèche du Mont d'or, et de plusieurs autres montagnes. On doit la choisir assez grosse, bien nourrie, difficile à rompre, de couleur brune en dehors, verdâtre en dedans, d'une odeur et d'un goût aromatique et piquant. Elle est d'une saveur âcre, chaude, dessiccative, alexipharmaque, sudorifique, atténuante, apéritive, stomacale, cordiale, céphalique, fébrifuge et diaphorétique; elle

elle est usitée dans les maladies de morsures venimeuses, pour dissoudre et expectorer le tartre des poumons, et corriger la puanteur de l'haleine, dans les maladies phlegmatiques de la tête, la paralysie, l'apoplexie, les crudités d'estomac, la fièvre quarte, la colique venteuse pour laquelle elle est excellente.

Chomel a vu de bons effets de sa tisane dans la rétention d'urine et dans la néphrétique; on en prend une poignée lorsqu'elle est cueillie fraîchement, qu'on fait bouillir dans deux pintes d'eau pendant demi-quart d'heure, et qu'on boit ensuite par verrées. Quelques-uns en font infuser demi-once dans chopine de vin blanc pendant la nuit; un verre de cette infusion est sudorifique, et quelquefois diurétique.

Demi-poignée des feuilles de l'impératoire, infusées dans un vaisseau bien bouché, est un remède utile aux enfans épileptiques; il faut leur en donner un petit verre le matin à jeun. Ce vin est bon pour l'asthme, pour la colique venteuse, et pour l'hydropisie: dans les Alpes, on le donne aux femmes en travail. Avant la découverte du quinquina en France, la racine impératoire passoit pour fébrifuge.

Son usage externe est dans la douleur des dents en forme de gargarisme, dans les catarres en forme d'étuves, dans les tumeurs et la goutte froide, dans la gale de la tête en forme de lotion, dans la gale invétérée en forme de liniment incorporée avec la graisse de porc, pour tirer les balles et les flèches du corps en forme d'emplâtre. On distille une eau de l'herbe quand elle est prête à fleurir. On tire par la chimie une huile essentielle de racines d'impératoire, qu'on donne jusqu'à six gouttes; l'extrait s'ordonne jusqu'à deux dragmes, et le vinaigre dans lequel on la fait infuser jusqu'à deux onces. Elle entre, comme l'angélique, dans la plupart des compositions alexitères, dans l'eau anti-scorbutique de Mynsicht, dans l'eau de pétasite composée, dans le diascordium de Sylvius, et dans le baume du chevalier de Sainte-Croix.

Infusion (*Infusio.*) Préparation par laquelle on met tremper un médicament pendant quelque temps dans une liqueur convenable.

Il faut connoître la nature de la matière qu'on veut faire infuser, afin de lui donner un dissolvant convenable. Toute liqueur n'est pas propre à dissoudre toutes sortes de mixtes. La chimie et l'expérience nous apprennent que l'eau suffit pour extraire les vertus de la rhubarbe, du séné et de plusieurs autres plantes; mais qu'il faut employer l'eau de-vie, ou l'es-

prit-de-vin (alcohol), pour extraire les principes du jalap, du turbith, et d'autres racines, plantes, ou matières résineuses. La qualité vomitive de l'antimoine ne peut s'extraire fortement que par le vin. Il ne faut pas charger une infusion d'une trop grande quantité de matière, parce que la liqueur ne peut s'empreindre de la vertu que par proportion à l'ouverture ou capacité de ses pores.

Infusion *pour la gravelle et les douleurs néphrétiques.* Faire infuser dans un pot de fayence ou de terre vernissé deux gros de bois néphrétique rapé, pendant cinq ou six heures, ou jusqu'à ce que sur la superficie de la liqueur il paroisse une couleur tirant sur le jaune et le bleu, ou qui soit nuancée à peu près comme l'arc-en-ciel. On ne sauroit trop boire de cette infusion. A mesure qu'on en prend un verre, il faut en ajouter un autre de bonne eau de rivière ou de fontaine, et continuer toujours de même jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus la même couleur à la superficie. Il faut continuer de boire cette infusion pendant plusieurs mois, ou même pendant des années entières.

Infusion *pour purger la mélancolie.* Mettre dans un pot de fayence, séné mondé trois dragmes, sel de tartre (carbonate de potasse non saturé) un scrupule ; verser dessus six onces d'eau commune chaude, faire infuser ces drogues sur les cendres chaudes pendant une nuit, laisser frémir un peu cette infusion, ensuite la passer par un linge avec expression, et la faire prendre en une seule fois.

Si on ne veut pas une purgation forte, on diminue la dose du séné à proportion.

Au lieu de sel de tartre, on peut employer le sel polychreste (sulfate de potasse), ou le sel végétal (tartrite de potasse), ou le cristal minéral (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse), ou enfin quelqu'autre sel alcali. Ces sortes de sels empêchent les tranchées, en raréfiant et dissolvant la substance visqueuse du séné, laquelle s'attacheroit à la membrane intérieure des intestins, et y causeroit des irritations qui produisent les tranchées.

On peut faire infuser le séné à froid ; mais alors il faut en corriger le mauvais goût, en ajoutant dans l'infusion quelques tranches de citron ou d'orange, avec de la pimprenelle. Pour rendre la purgation plus forte, on peut y joindre l'agaric, ou la rhubarbe, ou d'autres purgatifs propres pour les humeurs qu'on veut évacuer.

Infusion *propre à évacuer la pituite et les sérosités qui tombent sur la poitrine, sur l'estomac et sur les dents.*

linge en le pressant médiocrement; délayer dans la colature une once et demie de sirop de roses pâles, et avaler le tout à jeun un peu froid, et trois heures après prendre un bouillon maigre, gardant la chambre ce jour-là.

Injection (*Injectio.*) Médicament liquide qu'on injecte par le moyen d'une seringue dans la vessie, dans les plaies, ulcères, fistules, et aux endroits semblables. Il est fait d'une liqueur convenable au mal qu'on veut soulager, et l'injection se fait depuis demi-once jusqu'à deux; il y en a pour appaiser les douleurs, pour faire sortir la pierre, et d'autres pour les plaies, ulcères, et fistules, soit qu'on les veuille déterger, dessécher ou conglutiner.

Injection *pour les plaies, la gangrène, etc.* Faire bouillir une once de racine d'aristoloche, rapée ou coupée par petits morceaux, dans trois demi-septiers de vin blanc, jusqu'à la diminution du tiers; passer l'infusion par un linge avec forte expression, mêler dans la liqueur une demi-once de teinture de myrrhe et autant de celle d'aloës, avec une once et demie de miel rosat.

Injection *vulnéraire.* On coupe par petits morceaux une once d'aristoloche, on la fait bouillir dans dix onces de vin blanc jusqu'à la diminution du tiers, on coule la décoction, exprimant le marc; on mêle dans la colature une once et demie de miel rosat; demi-once de teinture d'aloës, et autant de celle de mirrhe pour faire une injection, qui est propre pour raréfier, déterger, résoudre, et pour résister à la gangrène. On en seringue dans les plaies, on en imbibe des tentes, des plumaceaux, des compresses qu'on applique sur les plaies. On peut, suivant les occasions, substituer le sucre au miel rosat.

On emploie aussi souvent en injection l'eau vulnéraire ou d'arquebusade, l'eau de chaux, l'eau phagédénique.

Instrumens et vaisseaux nécessaires à un pharmacien.

Un mortier de fer ou de bronze, pesant cinquante ou soixante livres, plus ou moins avec son pilon de même matière; un petit mortier pesant quatre ou cinq livres aussi avec son pilon de même matière. — Un moyen mortier de marbre avec son pilon de bois, et un mortier de pierre avec le même pilon. — Un gros bistortier, ou rouleau de bois, qui sert pour mêlanger les médicamens, et pour étendre les tablettes; un autre moyen bistortier. — Deux grandes spatules de fer, deux moyennes et deux petites, pour mon-

der la casse, et pour autre chose ; deux spatules de bois. — Un quarré de bois, ou carrelet avec un clou à chaque coin pour tenir les étamines ou blanchets que l'on met dessus, pour passer les décoctions, etc. — Un fourneau de fer. — Deux grandes bassines de cuivre rouge, l'une pour cuire les décoctions, sirops, etc. l'autre pour composer les onguens et les emplâtres. — Deux poëllons de cuivre rouge à longue queue. — Une grande rape de fer blanc pour raper les coings, les pommes, etc. — Deux cuillières percées, une grande et l'autre petite. — Deux presses ferrées avec leurs plaques, et chevilles de fer ; une pour presser les fruits, et l'autre pour presser les onguens et les décoctions. — Un réfrigératoire de cuivre rouge pour distiller les eaux. — Deux ou trois plats de fer blanc. — Une grande balance avec ses poids de plomb. — Une petite balance avec ses poids de marc. — Trois ou quatre étamines d'un quartier ou davantage de larges effofilées. — Une ou deux chausses d'hypocras. — Demi-douzaine de toiles fortes d'une bonne demi-aune et plus de large, ourlées à l'entour, pour passer les sucs, décoctions, etc. — Un tamis de crin couvert. — Deux autres tamis communs pour passer les pulpes de casse, tamarins, et pruneaux. — Deux autres pour passer les médicamens amers et autres. — Un mortier de plomb avec son pilon de même matière. Un mortier de verre avec son pilon aussi de même matière. — Un cicotrinoi. — Des cruches et pots de grès, de fayence, et de terre vernissés, pour garder les sirops, les électuaires, les conserves, les huiles, les onguens, etc. — Deux grandes terrines de terre vernissées, et deux de grès. — Trois coquemars de terre vernissés ; savoir, un grand, un moyen, et un petit. — Des vaisseaux d'étain, de terre vernissés, ou de grès pour faire les infusions. — Un porphyre, ou une écaille de mer avec sa molette. — Une suffisante quantité de boîtes pour mettre les médicamens ; on en peut mettre plusieurs dans une boîte. — Un tranchet pour couper les bois et les racines. — Un tailloir de bois, d'épaisseur d'un pouce, et large d'un pied en quarré. — Quatre vaisseaux de verre pour mettre et serrer les poudres dites *cordiales*. — Une grande cuillière de fer pour préparer le plomb, et autres médicamens. — Quelques entonnoirs de verre ou de grès. — Deux seringues avec leurs canons d'ivoire ou de buis de diverses grandeurs, et leurs étuis. — Deux ou trois pots d'étain pour mettre les clystères. — Quelques languettes pour filtrer les liqueurs.

JOUBARBE GRANDE (*Sedum Sempervivum majus et tec-*

torum, Linn. 664.) Plante basse, dont les feuilles, disposées en rose, sont grasses, charnues, et pleines de suc; elle croît sur les murailles et sur les toîts des chaumières. On se sert de ses feuilles, qui sont rafraîchissantes, astringentes et incrassantes. Leur usage interne est dans les fièvres bilieuses, pour étancher la soif, et éteindre la chaleur. On s'en sert extérieurement dans l'esquinancie. On a coutume d'en exprimer le suc, et de le faire boire dans les maladies chaudes avec du sucre. La joubarbe est employée extérieurement pour adoucir les douleurs de la brûlure, de la goutte, des cancers. Pour rafraîchir dans les maladies aiguës et les fièvres ardentes; on la pile, et on l'applique en forme de cataplasme sur la tête, ou sur le front, ou aux plantes des pieds avec du lait de femme, ou du suc d'écrévisse tiré par expression, pour remédier à la phrénésie, et procurer un doux sommeil. Le suc de joubarbe mêlé avec le sel ammoniac (muriate ammoniacal,) puis distillé, donne un gargarisme éprouvé dans l'esquinancie, l'inflammation du larynx, et les autres inflammations du gosier, ainsi que le suc exprimé de la même plante avec des écrévisses. Le suc mêlé avec de l'huile de noix et battu est excellent pour la brûlure et l'érésipèle; dans les descentes de matrice et dans les ulcères profonds, ce suc peut être quelquefois employé en injection. Lorsque dans les fièvres ardentes, la langue se dessèche en plusieurs endroits, le suc de joubarbe tenu dessus sans l'avaler, humecte sa sécheresse, calme la douleur de ses fissures, et les consolide doucement. Ce suc mêlé avec l'eau distillée, ou le suc de brunelle, est un remède salutaire dans ce même cas. Les feuilles de joubarbe, dont on a ôté la surpeau qui couvre la partie interne, appliquées sur les verrues et sur les cors des pieds soir et matin, les ramollit, ensorte qu'on les peut arracher à la longue; et si on en applique sur les ganglions et sur les *nodus* des parties tendineuses et nerveuses, en les renouvellant tous les soirs et les mâtins, ces tumeurs se ramolliront, et se dissiperont insensiblement.

Ipécacuanha. Petite racine grosse comme le chalumeau d'une plume médiocre, qui est apporté sèche de plusieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de trois espèces; une brune, une grise, et une blanche. La brune est la plus forte et la plus estimée; elle est compacte, tortue, ridée par anneaux, cordée dans son milieu, difficile à rompre, d'un goût âcre et amer; elle naît dans le Brésil sur les mines d'or. On doit choisir l'ipécacuanha, de l'une et de

l'autre espèce, gros et bien nourri. Il est purgatif et astringent; il purge par haut et par bas par sa partie la plus dissoluble; mais il resserre et raffermit les fibres des viscères par sa partie terrestre. C'est un des meilleurs remèdes et des plus assurés qu'on ait trouvés jusqu'ici pour la dyssenterie; il arrête aussi les autres cours de ventre, mais non pas avec tant de sûreté. Le gris peut être donné en dose plus forte que le brun; pour le blanc, c'est le plus doux des trois; on le peut donner aux femmes grosses et aux petits enfans.

On prend l'ipécacuanha, selon Maubec, pour la dyssenterie, par la bouche et en lavement; on le prend en pilule, en opiate, ou délayé dans quelques liqueurs appropriées. Celles dont on se sert d'ordinaire pour le délayer, sont le vin et le bouillon. Le vin convient parfaitement, lorsque le malade est sans fièvre; et s'il a la fièvre, le bouillon est à préférer. Pour la dose du remède, celle qu'il faut à un homme fait est de dix-huit grains; on peut l'augmenter selon les indications; trente-six grains suffisent aux plus robustes, et il ne faut point aller au-delà. Le malade doit prendre ce remède le matin à jeun, et un bouillon quatre heures après; il faut qu'il s'empêche autant qu'il pourra de vomir. Si la première prise du remède ne suffit pas, il en faut donner une seconde le lendemain, et même une troisième et quatrième quelques autres jours après. Si le malade ne s'en trouve pas soulagé, alors on aura recours à d'autres remèdes.

Guillaume Pison, et Georges Marcgravius, sont les premiers qui aient parlé, en 1648, des vertus et de l'usage de la racine de l'ipécacuanha. Pison a décrit l'ipécacuanha brun et le blanc, et Marcgravius n'a parlé que du brun. Pison dit que le brun étant bien séché, conserve sa vertu plusieurs années; qu'il est plus fort dans ses opérations que le blanc, qui, agissant avec moins de violence, est plus propre par cette raison pour les enfans et pour les femmes grosses. La dose est jusqu'à une dragme en poudre prise en substance, et de deux dragmes, plus ou moins; on fait bouillir dans quatre onces de vin, ou on fait infuser dans de l'eau pendant une nuit, selon l'âge et les forces du malade; laquelle infusion se peut donner, si on veut, avec une once d'oxymel. Le lendemain on fait une seconde, et même une troisième décoction de la même racine, qui, ne purgeant pas tant par haut et par bas que la première fois, fatigue moins le malade affoibli, mais le resserre davan-

tage. Pison ajoute qu'il ne croit pas qu'on puisse trouver un remède plus excellent et plus assuré que cette racine, non-seulement contre tous les flux de ventre accompagnés de sang, ou autres, mais encore contre plusieurs maladies causées par des obstructions, et contre les venins, qu'elle chasse promptement par le vomissement.

Marcgravius dit qu'il faut faire sécher la racine de l'ipécacuanha à l'ombre, et non au soleil; que tant fraîche que sèche, elle est amère, et pique la langue par son acrimonie; qu'il la croit chaude et sèche au second dégré; qu'elle est abstersive, propre à déboucher et à débarrasser le corps des mauvaises humeurs; que cette plante se plaît dans les forêts humides, et ne vient point dans les jardins y étant transplantée. Pour s'en servir, selon lui, on concasse une ou deux dragmes de cette racine qu'on laisse infuser pendant la nuit dans un verre de vin mêlé d'eau; le matin on fait bouillir le tout légèrement, et l'ayant passé par un linge, on fait avaler la colature au malade qui en est purgé par haut et par bas; et non-seulement il assure qu'elle est bonne dans la dyssenterie, mais encore qu'on la donne avec un merveilleux succès dans les maladies de l'estomac. Plus la racine est nouvelle, plus elle a de force, et elle purge quelques-uns plus par le haut que par le bas. D'Aliveau, docteur en médecine, assure suivant les expériences qu'il a faites en Amérique, que non-seulement la racine d'ipécacuanha est utile, mais encore que les feuilles de cette plante sont un remède merveilleux pour toutes les maladies de colliquation, les affections de poitrine, les obstructions, les maux d'estomacs très-dangereux aux nouveaux venus dans les Indes occidentales, et pour les règles des femmes. Le Gras, médecin, passe pour être le premier qui a apporté en France la racine d'ipécacuanha, il y a plus de quarante ans. Helvétius l'a mise fort en vogue pour la dyssenterie, et autres cours de ventre, par les cures qu'il en a faites.

Il est peu de drogues en médecine qui ait plus de propriétés que cette racine. En qualité d'émétique, l'ipécacuanha s'emploie dans tous les cas, et avec tous les tempéramens où il ne seroit pas prudent de donner le tartre stibié (tartrite de potasse antimonié.) Chomel en a donné et vu donner aux meilleurs praticiens dans l'asthme humoral, dans la paralysie invétérée, dans la coqueluche des enfans, dans les dévoiemens opiniâtres, dans l'inappétence, dans les pâles-couleurs, en un mot, dans tous les cas où il faut rectifier les digestions; dans les glandes engorgées des enfans,

dans l'embarras du mésentère. Il peut s'allier avec les yeux d'écrevisses, le mars, l'opium, avec le diascordium, et toujours à petite dose. De cette façon l'ipécacuanha est plus efficace; et l'expérience nous a appris que, lorsqu'il est donné à grande dose, en agissant trop promptement, il n'agit pas assez. Il a vu fondre des nodus d'une goutte qui commençoit aux doigts des mains, avec l'ipécacuanha à la même dose. Il a vu des paralysies survenues dans les extrémités inférieures à la suite des convulsions, guéries par un long usage du vin d'Espagne, fait avec demi-once d'ipécacuanha, infusé dans une pinte de vin d'Espagne blanc naturel, et pris à la dose d'une cuillerée tous les matins à jeun.

Il ne faut cependant pas toujours prendre ce remède à jeun : il convient mieux de le mêler avec les alimens; il agit plus efficacement. C'est le meilleur atténuant, le résolutif le plus sûr, et le fondant le moins dangereux. C'est pour cette raison que l'ipécacuanha est un si bon remède dans la coqueluche des enfans : outre qu'il fait vomir, il atténue en même-temps la lymphe épaissie. Bien des auteurs ont fait des traités entiers sur une seule drogue, telles que la sauge, le *trifolium albrinum*, la véronique, le gaïac, le quinquina, etc. L'ipécacuanha en mériteroit un qui l'emporteroit de beaucoup sur tous ceux dont on vient de parler; et ce qui paroîtra singulier, la dyssenterie n'est pas la maladie où il convienne le mieux. Il y a un grand nombre de dyssenteries différentes; il ne convient pas dans toutes, ni dans tous les temps : cette racine ne guérit jamais plus sûrement que lorsque la dyssenterie est plus invétérée. Je dois ajouter ici, que ce remède peut se donner en lavement. On fait une décoction d'un demi-gros d'ipécacuanha, avec une tête de pavot pour une chopine, et on en donne un lavement, qu'il faut que le malade garde le plus long-temps qu'il pourra. Ce remède est très-utile dans les cas où l'on soupçone qu'il y a un ulcère dans les derniers intestins. Pison, dans son *Traité des plantes et des maladies du Brésil*, se servoit de cette racine à la dose d'un gros en décoction, pour une pinte d'eau prise par verrées.

Iris de Florence (*Iris Florentina*, Tourn. Linn. 55.) Racine blanche, grosse comme le pouce, oblongue, qu'on nous apporte sèche de Florence. Sa tige est semblable à celle de notre iris, mais ses feuilles sont plus étroites, et sa fleur est blanche. On doit la choisir bien nourrie, pesante, compacte, nette, fort blanche, ayant une odeur de violette douce et agréable, d'un goût un peu piquant et amer. Elle

est chaude et sèche, incisive, atténuante, digestive, abstersive, émolliente et béchique. Elle sert intérieurement à purger le mucilage tartareux des poumons, à la toux, à l'asthme, aux tranchées des enfans, à la rétention des mois de femmes et de l'urine, et extérieurement à effacer les taches et les lentilles de la peau, étant mêlée avec de l'ellébore et du miel. Elle remédie à la puanteur de l'haleine, étant tenue dans la bouche; elle entre dans les collyres pour les maladies des yeux.

Elle entre dans la composition de plusieurs parfums : on prépare, avec l'iris de Florence, une poudre simple, appelée *pulvis diaireos simplex*, qui se fait avec sa racine, la poudre diatragacant froide, et le sucre candi; sa dose est d'un demi-gros : elle est propre à calmer la toux, en adoucissant l'âcreté de l'humeur qui coule du cerveau sur la gorge; elle convient par cet endroit dans les fluxions catarrheuses. La poudre d'iris composée, appelée *poudre de Salomon*, est plutôt un électuaire qu'une poudre.

Le suc de la racine d'iris de Florence est efficace pour enlever les obstructions des viscères, et pour l'hydropisie. Ray rapporte qu'on a guéri plusieurs hydropiques, par le seul usage de ce suc : il en donnoit quatre cuillerées dans six cuillerées de vin blanc, tous les matins à jeun.

La racine d'iris entre dans le sirop d'armoise de rhazès, dans la thériaque, dans l'emplâtre de mélilot, dans le diabotanum, etc.

Iris, *ou* Flambe de jardin (*Iris nostras vulgaris. Iris germanica sive sylvestris*, Linn.) Plante dont les feuilles sont larges de deux doigts, roides, canelées, finissant en pointe comme une épée; elle croît sur les murailles, et on la cultive dans les jardins. On se sert en médecine de sa racine qui se doit cueillir au printemps avant qu'elle pousse des bourgeons. Elle est chaude et dessiccative, hydragogue et sternutatoire. Son usage interne est de purger les eaux des hydropiques, et l'externe de nettoyer les taches et les démangeaisons de la peau; elle est contraire à l'estomac et aux autres viscères, et on doit la corriger par quelque stomachique.

On tire le suc de la racine de cette plante par expression, et on l'ordonne depuis une once jusqu'à quatre dans l'hydropisie qui commence; mais il faut continuer ce remède trois ou quatre fois, et même plus, de deux jours l'un. Le meilleur correctif du suc d'iris est la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), ou le cristal minéral (nitrite de potasse

mêlé de sulfate de potasse) : on fait fondre demi-once de l'une ou de l'autre dans six onces d'eau bouillante ; on y ajoute deux onces de suc d'iris, qu'on laisse dépurer : on le fait prendre ensuite au malade.

On prend ce jus mêlé avec du jaune d'œuf frais à demi-cuit, ou avec du miel, ou avec de l'eau sucrée. La décoction de cette racine délivre des opilations causées d'humeur épaisse, provoque l'urine, fait mourir les vers, et pousse le calcul. Les Italiens confisent cette racine récente avec sucre et miel, et en usent pour les effets susdits.

Ivette (*Chamaepitis lutea vulgaris, sive folio trifido*, Tourn. *Teuchrium chamaepitis*, Linn. 787.) Il y en a de plusieurs espèces ; celle à fleur jaune est la plus employée. Elle pousse des tiges ligneuses, velues et rampantes à terre ; elle croît aux lieux incultes, arides et sablonneux. L'herbe entière fortifie les nerfs, échauffe et dessèche, incise et ouvre ; elle pousse les urines et les mois, et guérit les douleurs de la goutte ; on en peut user à la manière du thé. Elle est vulnéraire : on l'ordonne ordinairement avec le *chamaedrys*, ou germandrée. Elle excite si puissamment les règles et la sortie du fœtus mort, qu'on en interdit l'usage aux femmes grosses, de peur qu'elles ne fassent de fausses couches. Cuite dans du vin, elle remédie à la jaunisse ; et dans l'hydromel à la sciatique. Portier dit qu'en boisson elle guérit le pissement de sang. La conserve faite de ses feuilles et fleurs, est bonne aux paralytiques.

Jujubes (*Ziziphus*, Tourn. *Rhamus ziziphus*, Linn.) Fruits gros comme une prune médiocre, rouges en dehors, jaunâtres en dedans, charnus, tendres, d'un goût doux et vineux, ayant la peau assez dure, et renfermant un noyau. Ces fruits naissent à un arbre appelé *jujubier*, qui croît dans les pays chauds, et est fort commun aux îles d'Yères, vers Toulon, d'où on apporte les jujubes sèches. Il faut les choisir récentes, grosses, bien nourries, d'une belle couleur rouge, d'un goût doux et agréable. Elles sont médiocrement chaudes et humides ; leur principal usage est dans l'âpreté du poumon, la toux, la pleurésie, l'acrimonie de l'urine, l'effervescence du sang, l'érosion des reins et de la vessie ; elles entrent dans les décoctions pectorales et néphrétiques.

Julep (*Julapion, sive julepus.*) Potion douce et agréable, composée d'eaux distillées, ou de légères décoctions qu'on cuit avec une once de sucre, sur sept ou huit onces de liqueur ou de suc clarifié, qu'on donne aux malades. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies.

Il sert à préparer les humeurs peccantes, pour rétablir les forces du cœur abattues, pour provoquer le sommeil. On ne doit faire les juleps que dans le temps qu'il les faut prendre, parce qu'ils ne se gardent pas. Pour les rendre plus agréables au goût des malades, on y peut mêler quelquefois un peu de jus d'orange, de citron, ou de groseille, ou autres acides, comme quelque goutte d'esprit acide de soufre, ou de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau). Pour faire un julep, il faut d'abord peser le sirop et les liqueurs, puis mettre le sirop dans une fiole, verser les eaux par-dessus, et bien agiter la fiole afin de mêler le tout exactement.

Julep alexitère. Mêler dans une once de sirop de vipère demi-gros d'esprit de vipère, deux gros d'eau thériacale, deux onces d'eau de citron, autant de celle d'œillet. Ce julep résiste au venin et aux impressions du mauvais air.

Julep anodin. Prendre quatre onces d'eau de pourpier et autant d'eau de laitue, deux gros de canelle orgée, une once de sirop de diacode, avec demi-gros d'yeux d'écrevisses, ou de perles préparées; mêler le tout ensemble, et en faire trois prises.

Julep anodin *pour procurer le sommeil, et appaiser les grandes douleurs.* Mêler deux gros de sirop de nénuphar et autant de sirop de diacode dans trois onces d'eau distillée de coquelicot.

On ne mêle ordinairement aucun purgatif dans les juleps; cependant si les malades ne pouvoient pas supporter la méthode ordinaire de la purgation, on pourroit les tromper agréablement et utilement, en leur faisant prendre le *julep purgatif* dont voici la composition : mêler une once de sirop magistral de rhubarbe avec les eaux distillées de plantain, de roses et de centinode, de chacune deux onces.

Julep céphalique *pour les maux de tête opiniâtres.* Prendre eaux distillée de bétoine et de muguet, de chacune trois onces, et y mêler une once de sirop de fleurs d'oranger.

Julep cordial. On met une once de sirop de limon dans une fiole, puis on y verse eaux d'*alleluia*, d'*ulmaria* et de buglose, de chaque deux onces; on agite le tout ensemble, et le julep est fait. Il fortifie et réjouit le cœur.

Autre. Mêler une once de sirop d'écorce de citron avec les eaux distillées de scorsonère, mélisse, chicorée sauvage, et chardon bénit, de chacune une once; y ajouter deux gros de cannelle orgée.

Autre. Prendre de l'eau de mélisse simple, des eaux de bourrache, de buglose et des trois noix, de chacune quatre

onces ; sirop d'œillet ou de grenade deux onces, et demi-once d'eau de cannelle orgée ; le tout mêlé ensemble, en faire quatre prises.

Autre. Mêler une once de sirop de limon avec les eaux distillées de buglose, alleluia, et reine des prés, de chacune deux onces. Ce julep se prend en une seule fois.

On peut substituer à ces eaux une légère décoction des feuilles des plantes susdites.

Ces juleps réjouissent le cœur, et fortifient l'estomac sans l'échauffer.

Autre. Prendre un gros de confection d'hyacinthe, et une once de sirop de limons, les délayer dans les eaux distillées de buglose, alleluia et chardon bénit, de chacune une once et demie. Faire prendre au malade cette composition, ou tout à la fois, ou par cuillerées. Elle est propre à résister aux venins, fortifier l'estomac, et corriger le levain des humeurs viciées et malignes.

Julep de craie. Mêler ensemble une once de craie bien blanche et préparée, six gros de sucre bien raffiné, deux gros de gomme arabique, et deux livres d'eau pure.

Cette préparation fort simple est très-utile pour absorber les acides de l'estomac, émousser en général l'âcreté des humeurs, et produire tous les bons effets des poudres absorbantes.

Julep hystérique. Allumer deux gros de camphre, le plonger ensuite dans de l'eau d'armoise, ou dans une chopine d'eau commune ; continuer d'allumer et éteindre le camphre de la même manière, jusqu'à ce qu'il soit entièrement consommé. Ce remède provoque les règles, abbat les vapeurs, et fortifie la matrice et le cerveau. On le donne depuis deux onces jusqu'à huit ; c'est improprement qu'on le nomme *julep*.

Autre. Prendre sirop chalybé une once, y ajouter des esprits de succin et de castor, de chacun dix gouttes, eaux d'armoise et de fleur d'oranger, de chacune trois onces, et demi-gros d'esprit volatil aromatique.

Autre. On peut composer d'autres potions hystériques, en délayant des drogues et des poudres hystériques dans des eaux appropriées. Il en est de même des autres potions.

Julep pectoral. On met une once de sirop de jujubes dans une fiole, et on y verse des eaux de scabieuse, de bourrache, et de fleurs de coquelicot, de chaque deux onces ; on brouille le tout pour délayer le sirop, et le julep sera fait pour une prise. Il humecte la poitrine, et il adoucit les âcretés ou les sérosités salées qui tombent dessus.

Autre. Mettre huit onces d'eau de lait distillée au bain-

marie dans une once de sirop de jujubes; agiter la fiole, et bien mêler les deux liqueurs. Ce julep est excellent dans la toux, et les maux de poitrine qui proviennent de chaleur.

Julep rafraîchissant. Mêler eaux distillées de buglose, bourrache et fleurs de nénuphar, de chacune deux onces, avec une once de sirop, soit violat, soit de pommes de reinettes.

Autre. Prendre eau de fraises ou de framboises, et de groseilles, de chacune cinq ou six onces, deux onces de sirop de nénuphar, une once de jus de citron; mêler le tout et le donner en quatre fois.

Pour le rendre encore plus rafraîchissant, on peut y ajouter dix ou douze gouttes d'esprit de soufre, ou de celui de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau), ou deux onces d'eau de laitue, et autant d'eau de pourpier, ou de celle d'oseille.

Sur ces modèles on peut faire d'autres juleps appropriés à d'autres maladies.

Julep rosat *ou* Alexandrin, appelé *royal* par les anciens. C'étoit un sirop clair qu'ils faisoient avec trois parties d'eau rose, et deux parties de sucre.

Juleps, sirops, apozèmes, conserves, etc. *Remarques sur leur usage.* Une tisane bien faite, ou une décoction faite avec les médicamens appropriés, non dégoûtans, une bonne gelée, un bon consommé, un bon bouillon fait avec des herbes communes, valent mieux, et sont plus naturels, et plus utiles aux malades que tous les juleps, les sirops, apozèmes, conserves, tablettes, et autres compositions semblables, qui souvent leur nuisent à cause du sucre dont ils sont composés.

Julienne *ou* Giroflée musquée (*Hesperis hortensis*, Tourn. *Hesperis matronalis*, Linn. 927.) Plante qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté et de la bonne odeur de ses fleurs. Elle est incisive, apéritive, propre pour le scorbut, pour l'asthme, pour la toux invétérée, pour les convulsions, pour exciter la sueur. Ses feuilles broyées et appliquées marc et jus, sont bonnes aux plaies et aux ulcères.

Elle diffère du giroflier par ses gousses et par ses graines qui ne sont pas applaties comme celles du giroflier.

Jusquiame, *ou* Hannebane, *ou* Potelée (*Hyosciamus vulgaris, vel niger*, Tourn. *Hyosciamus niger*, Linn. 258.) Plante dont il y a plusieurs espèces; on parle ici de la jaune commune dans les champs, et de la blanche qui a les fleurs et la semence de cette couleur, que Fernel préfère à la jaune, laquelle croît principalement aux pays chauds, vers Orange,

le long du Rhône, aux bords des chemins, et que les botanistes cultivent dans les jardins. L'une et l'autre espèce sont narcotiques, stupéfiantes, assoupissantes, et souvent mortelles aux animaux qui en mangent; on les donne rarement intérieurement.

Si l'usage des feuilles de cette plante est pernicieux quand il est intérieur, sa semence ne l'est pas tant. Hælideus la recommande pour le crachement de sang, en la mêlant avec la conserve de roses ou de violettes, en forme de bol. Quelques-uns la font brûler sur une pelle chaude, et font recevoir cette fumée dans la bouche de ceux qui ont mal aux dents, par le moyen d'un entonnoir renversé, dont le bout du tuyau s'applique près de la racine de la dent gâtée. Tragus assure que le suc de jusquiame, ou l'huile faite par infusion avec ses graines, guérit la douleur d'oreille, si on les seringue dans cette partie. Il y a des nourrices qui coupent par morceaux la racine de jusquiame, et les font sécher, après les avoir enfilés; elles en font des colliers qu'elles mettent au cou des enfans pour calmer la douleur des dents : mais si ce topique réussit quelquefois, il demande des précautions; car, comme les enfans portent à leur bouche tout ce qui se rencontre sous leurs mains, s'ils mâchoient quelques morceaux de cette racine, ils en seroient fort incommodés, et peut-être empoisonnés. On a vu plusieurs accidens à l'occasion de cette plante, laquelle ayant été prise par inadvertence ou par ignorance, a causé des tranchées douloureuses, suivies de flux dyssentériques, de mouvemens convulsifs, de syncopes, de pertes de vue et de sentiment, d'affections soporeuses et léthargiques, et de plusieurs autres effets très-pernicieux.

L'usage extérieur de la jusquiame n'est pas de même; car on l'emploie utilement en cataplasme, bouilli dans le lait, et appliqué sur les endroits affligés de la goutte. Les feuilles amorties ou cuites sous la braise, et mises sur les mamelles, font passer le lait. Taberna Montanus mêle avec le vin les graines pilées, pour les appliquer en cataplasme sur le sein des nouvelles accouchées.

Pour résoudre les tumeurs, on emploie la jusquiame dans les cataplasmes anodins. Par exemple, on fait bouillir dans une certaine quantité de lait deux poignées de cette plante, autant de celle de mandragore et de morelle, une once de graines de jusquiame et de pavot; on passe le tout par un linge, et on y ajoute un jaune d'œuf avec un peu de safran : ce cataplasme est excellent pour la fausse esquinancie.

Clusius conseille pour concilier le sommeil, la graine de

jusquiame avec celle de pavot, pilées et mêlées ensemble, et appliquées sur le front. On tire aussi de la semence de jusquiame une huile excellente qui est très-anodine. Gaspard Hoffmann assure que, si on en frotte les tempes, elle procure le sommeil, et calme les douleurs dans les parties qui en sont affligées.

Voici une espèce d'huile ou de baume tranquille. Chomel en a vu des effets surprenans dans l'esquinancie et dans les maux de gorge; on en graisse avec une plume fine les glandes de la gorge, après une ou deux saignées: cette onction, réitérée de deux heures en deux heures, avance la suppuration qui n'arrive souvent que le neuvième jour, et guérit en trois jours une maladie des plus dangereuses.

Faire bouillir dans trois pintes de vin jusqu'à la réduction du tiers environ, en pressant bien les herbes, égale quantité de feuilles de jusquiame, de langue de chien et de nicotiane vertes, de chacune une livre; joindre à ce suc autant de bonne huile d'olive, faire bouillir le tout sur un feu doux, jusqu'à ce qu'il soit réduit à la moitié, prenant garde que la poële où on le fait ne se noircisse au fond, et ne brûle l'huile; verser ensuite l'huile doucement dans une terrine, gratter ce que l'on peut de ce qui sera resté au fond de la poële, qu'on mêle avec l'huile de la terrine, et la laisser refroidir ensuite. On verse cette huile doucement et à clair dans des bouteilles; et ce qui est resté au fond de plus épais, on en fait une espèce d'emplâtre, avec parties égales de cire jaune qu'on fait fondre sur le feu, en la mêlant exactement avec le marc de l'huile: on en forme ensuite une masse d'emplâtre qui est fort résolutif.

Cette huile n'est pas seulement résolutive et très-anodine, elle est aussi vulnéraire, et très-utile dans les plaies et dans les ulcères, pour le rhumatisme et les douleurs de la sciatique. Celle qui est tirée par expression des graines de jusquiame, de mandragore, de morelle et de pavot, a les mêmes vertus.

On expose les mains et les pieds affligés des engelures, à la fumée de la jusquiame, après quoi on presse les doigts, et on en fait sortir la lymphe épaissie: ainsi cette plante est anodine et résolutive. Elle entre dans l'onguent *populeum*.

Ses semences sont employées dans le *requies myrepsi*, dans le *philonium romanum* de Nicolas d'Alexandrie, dans la *triphera magna* du même, dans les pilules de cynoglosse de Mésué, et dans les trochisques d'alkékenge.

L

DICTIONNAIRE

BOTANIQUE

ET

PHARMACEUTIQUE.

SECONDE PARTIE.

Ce livre se trouve à Paris,

Chez AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

Chez BOISTE, Imprimeur, rue Hautefeuille, vis-à-vis la rue Pierre-Sarrazin, n°. 21.

Les deux volumes, brochés en carton et étiquetés, 12 fr. et 15 fr. francs de port dans les départemens.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA LANGUE FRANÇOISE, extrait comparé des Dictionnaires anciens et modernes, ou Manuel d'Orthographe et de Néologie. 1 vol. in-8°. oblong. 7 fr. 50 cent. et 9 fr. par la poste.

L'UNIVERS, poëme en prose, en douze chants, suivi de Notes et d'Observations sur le système de Newton et la théorie physique de la terre, orné de 6 belles fig. 1 vol. in-8°. 6 fr. et 7 fr. 50 cent. par la poste.

DICTIONNAIRE
BOTANIQUE
ET
PHARMACEUTIQUE,

CONTENANT

Les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux, avec les preparations de pharmacie, internes et externes, les plus usitées en médecine et en chirurgie, d'après les meilleurs auteurs anciens, et surtout les modernes :

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS, DE PHARMACIENS ET DE NATURALISTES;

OUVRAGE UTILE A TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ;

AVEC XVII GRANDES PLANCHES

représentant 278 figures de plantes gravées avec le plus grand soin.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

CHEZ JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

AN X. — 1802.

L

Ladanum *ou* Labdanum. Matière gommeuse ou résineuse dont on voit deux espèces, une solide et l'autre liquide; la solide est formée en rouleaux gros comme le doigt, et torse en la manière de pain de bougie, de couleur noirâtre, d'une odeur assez douce quand on l'approche du feu; c'est le *ladanum* commun qu'on appelle *ladanum en tortis*. L'autre espèce est en consistance d'un baume fort épais, noire, odorante, enveloppée dans des vessies très-minces; on l'appelle *ladanum liquide*, ou *baume noir*. Ces deux espèces de *ladanum* sont apportées de Chypre, de Candie, d'Italie; ils sortent des feuilles d'un arbrisseau appelé *cistus ledon*, ou *cistus ladanifera*, qui croît fort communément dans les pays chauds, et dont il y a plusieurs espèces.

On ramasse le ladanum pendant les chaleurs de l'été avec une espèce de rateau auquel sont attachées plusieurs courroies d'un cuir rude, qu'on passe légérement sur les cistes, dont on enlève par ce moyen la liqueur onctueuse répandue sur leurs feuilles, qui s'attache à ces lanières; on l'en sépare ensuite avec des couteaux, et on en forme des masses ou pains de différentes figures; c'est ce qu'on appelle *ladanum en tortis*. La partie la plus mollasse, et qui a la consistance d'un baume épais, est gardée dans des feuilles ou des bouteilles, et se nomme *ladanum liquide*; il est moins noirâtre et moins rare que l'autre.

Le ladanum en tortis, pour être bon, doit être noirâtre et résineux, d'une odeur agréable quand on le brûle, facile à s'enflammer, friable, et qui s'amollit aisément dans les doigts; celui qui est rempli d'ordures et de poils, est beaucoup inférieur. Les auteurs conviennent que les feuilles de la plante qui fournit le ladanum, sont astringentes. Cette gomme résineuse est très-utile dans la dyssenterie et dans les cours de ventre, prise en bol avec la gelée de coing et le corail en poudre : la dose est depuis demi-gros jusqu'à un gros. Le ladanum est un bon résolutif et digestif, appliqué extérieurement; on en fait un emplâtre et des pilules propres à fortifier l'estomac. Il entre dans plusieurs compositions astringentes, vulnéraires et résolutives, entre autres, dans un emplâtre fameux dont voici la composition :

Ladanum trois dragmes, mastic demi-once, trois noix de cyprès, thérébentine de Venise et cire neuve de chacune une

once, hypociste et terre sigillée de chacune une dragme, racine de grande consoude, demi-once; du tout faire un emplâtre selon l'art. On l'applique sur la partie, après la réduction. Il faut que le malade prenne pendant vingt jours de l'esprit de sel bien rectifié à différentes doses, selon l'âge. Pour les enfans depuis six ans jusqu'à dix ans, on en met quatre scrupules dans une livre de bon vin; on leur en donne deux onces Depuis dix ans jusqu'à quatorze, on met deux gros d'esprit de sel (acide muriatique) sur la même quantité de vin; depuis quatorze jusqu'à vingt ans, on en met deux gros et demi; et aux personnes plus âgées, on met jusqu'à cinq gros d'esprit de sel sur la même dose de bon vin.

Lait virginal. Faire infuser trois onces de litharge d'or en poudre dans six onces de bon vinaigre pendant trois heures dans un vaisseau à part, et mettre en même temps infuser et dissoudre dans un autre vase du sel commun dans de l'eau rose, ou de plantain, ou de morelle, ou à leur défaut dans de l'eau commune; filtrer chaque liqueur à part, et étant filtrées, les mêler ensemble quand on veut avoir du lait virginal. Il est propre pour les rougeurs, boutons, dartres et taches du visage.

Autre. Mettre dans une bouteille une dissolution de litharge d'or faite dans le vinaigre distillé, filtrée, et dans une autre bouteille pareille quantité de dissolution d'alun de roche faite en eau de nénuphar, ou autre semblable aussi filtrée; et quand on veut avoir du lait virginal, on mêle de ces deux liqueurs ensemble en parties égales.

Nota. Ceux aussi qui ont de la teinture de storax ou de benjoin préparé avec l'esprit-de-vin (alcohol), peuvent avoir en tout temps un lait virginal fort propre pour nettoyer et blanchir les mains et le visage, en mêlant un peu de cette teinture avec sept ou huit fois autant de quelqu'eau distillée cosmétique; c'est aussi le lait virginal qu'on emploie le plus aujourd'hui, tant à cause de sa bonne odeur, que pour ses bons effets.

Laitron *ou* Laceron (*Sonchus levis*, *laciniatus*, *latifolius*, Tourn. *Sonchus oleaceus*, Linn. 1116.) Plante dont il y a deux espèces générales, une lisse, tendre et molle, appelée *levis*; l'autre rude et épineuse, appelée *asper*. L'une et l'autre espèce rendent un suc laiteux quand on les écrase; elles croissent dans les jardins dans les champs, dans les vignobles. Elles sont humectantes, rafraîchissantes, adoucissantes, apéritives; on s'en sert pour les inflammations du foie, de l'estomac, de la poitrine, pour purifier le sang, pour

augmenter le lait des nourrices, étant pris en décoction. On mange leur racine en salade pendant l'hiver en Italie. Le suc qui sort de leurs tiges, pris en breuvage, est bon aux asthmatiques; il appaise les douleurs d'oreilles, en y en distillant quelques gouttes, principalement si on le fait bouillir avec de l'huile dans une écorce de grenade. Il guérit la strangurie et la difficulté d'uriner, si on en boit environ quatre onces. Les feuilles mâchées ôtent la puanteur de la bouche. On appelle le laitron *palais de lièvre*, parce que cet animal l'aime beaucoup. Le laitron est employé dans le sirop de chicorée.

Laitue domestique (*Lactuca sativa*, Linn. 1118.) Il y en a de plusieurs espèces. La plus commune, et dont on se sert le plus, est la laitue pommée. On cultive les laitues dans les jardins, en terre grasse. La laitue est rafraîchissante et sèche; elle procure le sommeil, arrête l'effervescence de la bile, augmente le lait aux nourrices, lâche doucement le ventre, est bonne à l'estomac, nourrit beaucoup, spécialement en salade, adoucit l'âcreté du sang : on la prend en substance et en décoction. Son usage externe sert à soulager le mal de tête, contre la brûlure, et pour faire dormir, en forme de lotion, pour les pieds. La semence est une des quatre petites semences froides; elle est bonne contre les gonorrhées, l'acrimonie d'urine, et les mêmes maladies que les feuilles. Les pulmoniques, asthmatiques, ou ceux qui crachent le sang, ne doivent point manger de laitue.

La laitue s'emploie aussi intérieurement dans les bouillons et dans les lavemens rafraîchissans, dans les fièvres ardentes et dans les maladies qui menacent les parties internes d'inflammation.

A l'égard de l'extérieur, on applique la laitue avec succès sur le front, en bandeau ou seule, ou fricassée avec le vinaigre, le cerfeuil et le pourpier : ce frontal est utile dans la migraine. Dans ce cas, Simon Pauli estime l'eau de laitue dans laquelle, sur une livre, on aura fait fondre une once de sel de prunelle ou de nitre purifié, dont on imbibera un linge qu'on appliquera sur le front : cet auteur la préfère au suc de laitue, mêlé avec l'huile rosat. On prétend que l'usage de cette plante augmente le lait des nourrices. La laitue sauvage est plus amère que celle qu'on élève dans les potagers; mais elle a presque les mêmes vertus.

Toutes les espèces de laitues entrent dans le sirop de chicorée; la première et la seconde sont employées dans le sirop de pavot composé de Mésué, dans son sirop de jujubes, dans

le looch de pavot, dans le *requies* de Nicolas d'Alexandrie, et dans le *populeum* de Nicolas de Salerne.

Laitue sauvage (*Lactuca sylvestris*, *costâ spinosâ*, Tourn. *Lactuca virosa*, Linn. 1119.) Plante qui monte jusqu'à la hauteur de trois pieds; ses feuilles sont découpées comme celles de laitron, dentelées, garnies sur le dos de petites épines le long de leur côte. Elle croît au bord des chemins, dans les champs et dans les prés. Elle est froide et sèche; son jus, pris en breuvage avec vinaigre miellé, purge les superfluités aqueuses par le bas, il nettoie la sanie de l'œil, et ôte toutes les fumées, éblouissemens et nuages des yeux. Sa semence, prise en breuvage, arrête la gonorrhée. Son suc laiteux est abstersif; il purge, et fait dormir comme le pavot; il est bon aux hydropiques. L'eau distillée des feuilles éteint la soif dans les fièvres ardentes.

Lampsane *ou* Herbe aux mamelles (*Lampsana domestica*, *aut communis*, Linn. 1141.) Cette plante est très-commune dans la campagne et dans les jardins; elle est d'un usage très-utile pour nettoyer les ulcères et les vieilles plaies, appliquée en fomentation, ou son suc mêlé dans les onguens. Elle est très-bonne pour les dartres farineuses: il faut laver souvent avec son suc les parties qui en sont affligées. Cette plante, prise intérieurement dans les décoctions et lavemens, est émolliente. Il y a des pays où on l'emploie utilement pour guérir le bout des mamelles, quand il est écorché ou fendu, d'où vient le nom de *papillaris* que quelques auteurs lui ont donné.

Langue de cerf *ou* Scolopendre vulgaire (*Lingua cervina officinarum*, Tourn. 544. *Asplenium scolopendrium*, Linn. 1537.) Plante qui pousse de sa racine huit ou dix feuilles longues ordinairement d'un demi-pied, larges d'environ deux doigts, pointues en façon de langue, assez roides, polies, vertes, luisantes, d'une odeur de capillaire qui n'est point désagréable, d'un goût un peu astringent. On l'appelle *scolopendre vulgaire*, pour la distinguer de la vraie scolopendre, qui est le cétérac. Elle croît aux lieux ombrageux, pierreux et humides, comme dans les puits, entre les joints des pierres. On se sert en médecine de ses feuilles qui sont rafraîchissantes, dessiccatives, astringentes, atténuantes, spléniques et hépatiques, pectorales, apéritives et vulnéraires. Leur principal usage est en tisane dans l'enflure de la rate, les obstructions du foie et de la rate, les vapeurs hystériques, les mouvemens convulsifs, le flux de ventre, le crachement de sang, contre la gravelle, et pour mondifier extérieurement les plaies et les

vieux ulcères, même des jambes, pilées et appliquées dessus, ainsi qu'on l'a éprouvé plusieurs fois avec succès ; on les applique aussi sur la région de la rate. On peut aussi préparer avec ses feuilles séchées et pilées, mêlées de sucre, une conserve propre aux usages indiqués. Les Flamands font bouillir ces feuilles dans la bierre pour la médicamenter, et la faire boire aux rateleux et hypocondriaques, aux scorbutiques, et à ceux qui ont la fièvre quarte.

Langue de chien. *Voyez* Cynoglosse.

Langue de serpent, *ou* petite Serpentaire, *ou* Herbe sans couture, *ou* Ophioglosse (*Ophiologlossum vulgatum*, Tourn. Linn. 518.) Petite plante qui pousse une queue haute comme la main, soutenant une seule feuille ; elle croît dans les prés, dans les marais et autres lieux humides. Elle est vulnéraire, dessiccative, résolutive, consolidante, propre pour arrêter les hémorragies, pour tempérer les inflammations des plaies, pour les hernies des enfans : on s'en sert intérieurement et extérieurement. Ses feuilles pilées et appliquées sur les brûlures, inflammations, hernies, plaies et ulcères malins, y sont très-bonnes. On fait un baume avec les feuilles infusées dans l'huile au soleil, auquel quelques-uns ajoutent de la térébenthine.

L'huile de cette plante, faite par infusion, est utile dans les maux de gorge les plus violens, en en graissant la partie, et en en faisant avaler quelques cuillerées au malade.

Larme de Job (*Lacryma Jobis*, Tourn. *Coix lacryma Jobi*, Linn. 1378) Plante annuelle et vivace, si on la préserve des gelées, originaire des Indes ; elle a les mêmes propriétés que le gremil ou herbe aux perles.

Lavande, Spic, Aspic *ou* Nard (*Lavandula angustifolia*, Tourn. *Lavandula spica*, Linn. 800.) La lavande mâle a les feuilles plus larges que la femelle ; on emploie les feuilles et les fleurs, surtout de la dernière espèce, parce qu'elle est la plus commune. On se sert plus ordinairement des épis chargés de fleurs, soit pour les décoctions céphaliques et nervales, soit pour en tirer par la distillation l'huile essentielle qui est fort estimée pour les maladies du cerveau, pour les vapeurs hystériques et pour l'epilepsie. On en fait avaler huit ou dix gouttes dans quelque liqueur convenable ; on s'en sert pour aromatiser les sels volatils urineux, dont les personnes sujettes aux vapeurs se servent si familièrement. On fait aussi, par infusion dans l'huile d'olive, une huile de lavande appelée *huile de spic* ou *d'aspic* L'huile de spic que l'on vend, n'est souvent que de l'huile de térébenthine parfumée à Marseille avec

l'huile essentielle de lavande. Pour connoître si elle est sophistiquée, il n'y a qu'à en mettre dans une cuiller ; demi-heure après elle est évaporée, et il n'y reste que la térébenthine. Quand l'huile de lavande est pure, elle fait mourir les vers, les poux et leurs œufs ; on en graisse un papier brouillard, que l'on applique sur la tête des enfans. Quatre ou cinq gouttes d'huile essentielle de lavande dans une cuillerée de vin, prise à jeun, dissipent la migraine et fortifient l'estomac. La même huile, mêlée avec celle de millepertuis et de camomille, fait un excellent liniment pour les rhumatismes, la paralysie et les mouvemens convulsifs.

Les fleurs de lavande, distillées avec du vin ou de l'eau-de-vie, donnent une espèce d'eau de la reine de Hongrie assez agréable. Les sommités de lavande chargées de fleurs et de graine, séchées proprement, sont excellentes, prises en infusion comme le thé, pour le vertige, le tremblement des mains, les mouvemens convulsifs, les affections soporeuses, la paralysie, le bégaiement, et les autres maladies des nerfs. Ce remède convient aussi aux asthmatiques, et à ceux dans lesquels le sang croupit par le défaut de la circulation.

Rondelet donne la recette suivante pour les accouchemens laborieux : semence de lavande demi-gros, semence de plantain et de chicorée de chacun deux scrupules, poivre un scrupule ; le tout mis en poudre, le délayer dans trois onces d'eau de chicorée, et autant de celle de chèvre-feuille. Zacutus estime la conserve des fleurs de lavande pour rétablir les règles, pour les catarres, et pour fortifier l'estomac.

Ses fleurs entrent dans la décoction céphalique, dans le sirop anti-épileptique, dans le sirop de stœchas, dans la poudre céphalique odorante de Charas, et dans la poudre pour embaumer les corps. L'huile essentielle entre dans le baume apoplectique. On frotte aussi les bois de lits avec cette huile, pour chasser les punaises.

Lauréole (*Laureola mas*, Tourn. *Daphne mezereum*, Linn. 509.) Espèce de *thymelaea*, dont il y a deux espèces, une appelée *mâle* qui conserve ses feuilles en tout temps, et une *femelle* dont les feuilles tombent en automne, laquelle on appelle *mezereum*, en français *bois gentil*. L'une et l'autre croissent dans les bois montagneux, aux lieux ombrageux, rudes et déserts. Leurs feuilles, leurs fruits, leurs écorces purgent violemment la pituite et les sérosités. La dose est d'un gros en substance, et au double en infusion. On s'en sert pour l'hydropisie ; on les fait prendre en poudre ou en infusion, principalement leurs feuilles. Comme ce purgatif est violent,

il faut le corriger avec la crème de tartre (tartrite acidule de potasse), ou quelque sel fixe et lixiviel; on peut le mettre en macération dans le vinaigre, ou dans quelqu'autre acide, pendant vingt-quatre heures: on l'ordonne dans l'hydropisie, le rhumatisme, les vapeurs hystériques et la fièvre quarte. L'écorce de ces arbrisseaux s'emploie de la même manière.

Laurier (*Laurus vulgaris*, Tourn. *Laurus nobilis*, Linn. 529.) Arbre qui croît aux lieux secs et chauds, et qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles et ses baies sont en usage dans la médecine. Le laurier est chaud et dessiccatif, émollient et résolutif; l'usage principal des baies est dans la suppression des mois et de l'urine, dans les affections des nerfs, la colique et les crudités d'estomac. Le laurier est tout rempli de sel âcre, volatil, huileux et aromatique, surtout ses baies, dont on tire une huile excellente pour les maladies des nerfs, la paralysie, les convulsions, la colique et la foiblesse d'estomac. Cette huile se tire par l'expression, par la coction dans l'eau bouillante, ou par la distillation; et on la donne aussi bien intérieurement à petite dose de dix ou douze gouttes, qu'on s'en sert extérieurement en liniment. On tire aussi par la fermentation de ses fruits un esprit qui a les mêmes vertus. Les feuilles de laurier se donnent en infusion comme le thé, au nombre de cinq ou six, ou en poudre, à deux gros: extérieurement elles entrent dans les fomentations avec les herbes aromatiques, pour fortifier les parties engourdies, dans les rhumatismes, la paralysie, contre les piqûres de guêpes, pour ramollir les tumeurs, et appaiser le mal de dents, en gargarisme. Les baies ont donné leur nom à l'électuaire de baies de laurier qui est estimé pour les coliques, et les maladies de la matrice. Elles ont aussi donné leur nom à l'emplâtre de *baccis lauri* de Mésué; elles entrent dans l'orviétan, dans l'emplâtre de mélilot, dans l'électuaire de Justin, dans l'*aurea alexandrina*, dans la thériaque *diatesseron* de Mésué, dans la confection anacardine du même. Ses feuilles entrent dans le *martiatum*, et dans l'emplâtre de bétoine; et son huile dans l'onguent de Naples, dans l'emplâtre appelé *manus dei*, dans celui de Paracelse, dans l'emplâtre de grenouilles, et dans l'emplâtre styptique.

Laurier-rose (*Nerion floribus rubescentibus*, Tourn. *Nerion oleander*, Linn. 305.) Les feuilles de cet arbuste, séchées et mises en poudre, font un violent sternutatoire: il est long-temps à opérer, mais quand il fait une fois son effet, cela dure long-temps, et avec tant de violence, qu'on éternue jusqu'à saigner du nez: ceux même qui sont habitués à

prendre du tabac, et qui n'éternuent pas aisément, ne sont pas à l'épreuve de cette errhine. Cette plante est un poison également dangereux aux hommes et aux animaux ; cependant Camérarius et Césalpin disent qu'elle est très-utile contre le venin des serpens : on en fait infuser les feuilles et les fleurs dans le vin, après y avoir ajouté de la rue ; ce correctif adoucit l'âcreté naturelle et la qualité pernicieuse de cet arbrisseau.

Lénitif. Décoction de racines de guimauve et de figues grasses deux livres, sucre blanc une livre et demie, les faire cuire en consistance de miel, y mêler demi-livre de pulpe de casse récente, pulpe de pruneaux, et poudre de séné, de chaque un quarteron, semence de violette deux onces, tartre soluble (tartrite de potasse) une once ; faire un électuaire de tout selon l'art. Il amollit, et il adoucit en purgeant sans violence. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Lénitif fin, *de Meyssonnier*. Dans une décoction de mauve et de chicorée coulée et pressée, faire bouillir des pruneaux, desquels, étant cuits, on tire la pulpe par le tamis; et à chaque once de pulpe y ajouter aussi chaque once de pulpe de casse fraîchement tirée, deux dragmes de poudre de séné aussi pour chaque once desdites pulpes, de même une dragme de poudre de racine de polypode, demi-dragme de poudre de réglisse, et pesant le tout, y ajouter le double de bonne cassonnade blanche, faisant cuire le tout découvert sur le feu comme une confiture en consistance de miel ferme, ou de bon raisinet, et on aura un lénitif fin aussi utile que le meilleur *catholicum*.

Lentille (*Lens major aut minor*, Tourn. 390. *Ervum lens*, Linn. 1039.) Plante qu'on cultive comme les autres légumes. Sa farine peut être employée dans les cataplasmes résolutifs et émolliens avec succès, surtout dans les tumeurs des mamelles et dans les parotides. La décoction des lentilles lâche un peu le ventre lorsqu'elle est légère ; car une forte décoction, ou l'eau dans laquelle on a écrasé ce légume pour la rendre plus épaisse et en faire une purée, est plus capable de resserrer que d'ouvrir le ventre ; et on la donne dans les flux lientériques avec succès. La première eau, ou la décoction légère des lentilles, est adoucissante ; on l'emploie utilement pour bassiner le visage dans la petite vérole, mais il faut attendre que l'inflammation des pustules commence à cesser, et ne s'en servir que lorsqu'elles approchent de l'exsiccation.

La décoction de lentilles est diaphorétique, et propre dans

la cuisson, dans la première eau, le foie, les rognons et la fraise; on les hache très-menu et on les pile un peu ensuite. Le même décoction, à froid, de quatre onces d'orge, deux onces de riz blanc, une once chacune de raisins de Corinthe et de figues grasses, sert à faire un gruau ou deux fois le jour alternativement, en augmentant le sucre.

Les feuilles entrent dans le sirop de capillaire ou de violettes.

Lentille de marais ou Lentille d'eau (*Lemnetum paludosæ vulgaris*, Poir.), petite plante aquatique dont les feuilles sont de la figure et de la grandeur des lentilles, lesquelles naissent sur la superficie des étangs, des lacs et des marais. Elles sont propres pour humecter, pour rafraîchir, pour arrêter le cours du sang, étant prises en décoction. On les applique en dehors dans la petite vérole, pour la rendre moins maligne, sur le front pour appaiser le cerveau et les pensements de chaleur, et aux plantes des pieds pour arrêter le feu de la fièvre. L'eau distillée de ses feuilles est estimée pour les inflammations de toutes les parties molles, et pour les fièvres pestilentielles. La même eau, appliquée par dehors sur les yeux, en ôte la rougeur, arrête les inflammations des paupières, des testicules et des mamelles.

Le suc exprimé de cette plante, pris avec du vinaigre, est bon pour calmer le tremblement des membres. On saupoudre deux poignées de lentilles de marais avec du sel-ammoniac en poudre, on met le tout dans un sac de toile et on bassine les membres affligés avec l'eau qui distille par ce sac. Une poignée de cette plante, cuite dans de l'eau pour la gargarisme, l'eau en étant changée tous les jours, guérit en quinze ou vingt jours, le matin à jeun.

Liège (*Quercus-suber*, Linn.). Arbre de moyenne hauteur, portant des chatons et des glands semblables à ceux du chêne vert; il croît dans les pays chauds, comme en Espagne, en Italie, vers les Pyrénées, etc. Le jeune liège est serrugineux, et propre pour la colique venteuse. Le vieux, depuis la seconde jusqu'à une drachme, est bon contre la colique et la bile, mêlé avec du miel rosat, pour cet effet, d'une drachme ou une drachme et demie, le matin à jeun. Il est astringent, et se donne depuis un scrupule jusqu'à deux. Il est diurétique et emménagogue. Il arrête le hoquet, les vomissements et le cours de ventre, étant pris en poudre avec du vin. Les cendres de liège qui a servi de bouchon aux vaisseaux de vin sont recommandées par Boyle et par Sydenham contre la dysenterie, et le lait de vache dans lequel on a éteint des fleurs de liège avec du beurre frais, ou dans l'huile d'amandes douces, sont

propres pour résoudre et pour adoucir la douleur des hémorroïdes enflées, si on les en frotte.

Lierre (*Hedera arborea*, Tourn. *Hedera helix*, Linn. 292.) Arbrisseau très-connu, dont les rameaux sarmenteux s'élèvent et s'étendent beaucoup en rampant, et s'attachent aux arbres voisins et aux murailles. Les feuilles de lierre sont chaudes et dessiccatives, et un peu astringentes.

Tout le monde sait qu'on applique sur les cautères une feuille de cette plante, préférablement à celle de plantain, de morelle ou de poirée, dont on se sert en quelques endroits. Il y a même des personnes qui, au lieu de pois, font tourner de petites boules de même grosseur avec le bois de lierre, dont ils se servent pour mettre dans le cautère et entretenir la suppuration. On les met aussi sur les loupes qu'elles font dissiper par la transpiration, si on en continue longtemps l'application, parce qu'elles attirent des sérosités. Ecrasées, on en applique aussi sur les cors des pieds, ou après avoir infusé vingt-quatre heures dans du plus fort vinaigre; d'autres y ajoutent du sel. On mêle le suc de lierre avec une huile appropriée comme celle de lys, pour guérir l'ozène ou ulcère puant du fond du nez, et les douleurs des oreilles purulentes. Pour guérir les brûlures, on fait bien cuire des feuilles de lierre dans de l'eau, on applique de ces feuilles sur la brûlure, et on met une compresse épaisse bien trempée dans la décoction tiède, et on continue jusqu'à guérison. Les feuilles de lierre, bouillies dans le vin, s'appliquent avec succès sur les ulcères et sur les plaies pour les nettoyer; elles sont propres aussi pour tuer les poux, les lentes, et pour la teigne. Les baies de lierre sont très-purgatives et même émétiques, mais leur usage intérieur est dangereux. Simon Pauli, Hoffmann et quelques autres auteurs sont de ce sentiment. Les gens de la campagne en prennent cependant un ou deux gros pour les fièvres; Spigelius l'estime pour la tierce causée par une pituite trop abondante. Il en faisoit prendre un gros dans trois onces d'eau de chardon-béni, de soucy ou d'endive, avec six grains de nitre et trois grains de trochisques de camphre. Quelques auteurs modernes recommandent pour la douleur des dents la décoction de ces mêmes fruits écrasés et bouillis dans le vin ou dans le vinaigre; il faut la garder dans la bouche quelques momens, et la rejeter ensuite.

La gomme est aussi estimée pour le même mal, et on en met un petit morceau dans le creux de la dent gâtée. Cette gomme qui coule par incision ou naturellement du tronc des gros lierres dans les pays chauds, est d'un jaune rougeâtre et

tanné, d'une odeur forte, et d'une saveur âcre et aromatique; elle est dure, friable et transparente; il en vient des Indes par Marseille Elle est vulnéraire, détersive, propre pour dessécher les ulcères, pour faire tomber le poil, pour faire mourir la vermine et résoudre les tumeurs; on l'emploie dans quelques onguens, entre autres dans celui d'*althaea*.

Les anciens se servoient de la décoction de feuilles de lierre dans le vin pour déterger les ulcères malins et pour la brûlure. On prépare pour ce dernier cas l'onguent suivant qui est merveilleux, dans lequel ces mêmes feuilles sont employées :

Prendre des feuilles de lierre, des sommités de sauge franche deux poignées de chacune, de l'écorce moyenne de sureau une poignée, de fiente de pigeon demi-poignée; couper le tout, et le faire frire avec du vieux beurre, le passer ensuite tout chaud, en le pressant fortement; on applique cet onguent froid sur l'ulcère que la brûlure a causé, et on le coupe avec du papier brouillard ou du papier gris.

Lierre terrestre, Terrette, Herbe de Jean, Rondotte (*Hedera terrestris vulgaris*, Tourn. *Glecoma hederacea*, Linn. 807.) Plante odorante qui pousse de petites tiges basses, rampantes à terre, portant des feuilles rondes, dentelées en leurs bords; elle croît aux lieux ombrageux et humides contre les murailles, contre les haies. Le lierre terrestre est âcre, amer, chaud, dessiccatif, vulnéraire, apéritif, détersif, très-pectoral, propre à découper et résoudre le tartre du poumon, des reins et des autres parties, et il remédie puissamment aux obstructions causées par ce tartre, à la jaunisse, et aux ulcères des viscères pour les déterger et les consolider, à la toux, à la phthisie, à l'empyême, aux ulcères internes des reins, de la poitrine, du poumon.

Toute la plante est en usage en décoction ou en infusion, une petite poignée sur une pinte d'eau. Elle est pectorale et incisive; outre cela, elle est fort apéritive, elle est aussi vulnéraire, détersive. On prépare l'extrait, la conserve et le sirop des fleurs et des feuilles. Son sirop est excellent pour l'asthme; la dose de ces préparations est la même que celle des autres de même espèce, c'est-à-dire d'une once pour le sirop et la conserve, et demi-once pour l'extrait.

La poudre de cette plante, avec autant de sucre détrempé dans son eau distillée, est bonne pour l'asthme, la toux opiniâtre et la phthisie, depuis demi-gros jusqu'à un gros. Le lierre terrestre, appliqué en cataplasme, appaise les tranchées des femmes en couches. Le suc de lierre, tiré par le nez, passe pour guérir la migraine la plus violente. Cette

plante est utile dans les ulcères internes, surtout ceux de la poitrine et des reins; Lobel l'ordonne pour prévenir la goutte et déboucher les viscères.

Le suc récemment exprimé de cette plante, et cuit avec la graisse d'une oie qui n'ait pas été rôtie, fait un excellent onguent pour la brûlure. Ce jus attiré par les narines, appaise les douleurs de tête; et mêlé avec du vert-de gris, il est bon contre les ulcères caverneux. Ettmuller recommande encore le même suc, pris intérieurement, pour les chûtes où l'on soupçonne du sang extravasé ou caillé. Boyle le prescrit encore dans quelque véhicule approprié, pour l'ardeur d'urine, dans les rhumatismes.

Dans la vieille toux et le catarre, le remède suivant est excellent : lierre terrestre, hyssope une poignée de chaque, polypode deux onces, fleurs de coquelicot une pincée, réglisse une once, sassafras demi-once; le tout infusé dans une pinte d'eau chaude, y ajouter un morceau de sucre de demi-livre, et en faire prendre matin et soir un petit verre, et même pendant la nuit.

L'huile d'olive où on a fait infuser trente ou quarante jours le lierre terrestre, est très-anodine, appaise la colique venteuse, à la dose de trois ou quatre cuillerées. On pile une partie de la plante, et on l'enferme dans une bouteille qu'on expose au soleil; elle s'y pourrit, et se réduit en huile ou suc épais qui est excellent pour les piqûres des tendons; Maréchal l'a employée avec succès.

Lièvre (*lepus*). Animal à quatre pieds, très commun. On donne comme un remède excellent contre le calcul, depuis un scrupule jusqu'à une dragme, de la poudre d'un lièvre dont on a seulement ôté la tête, et qu'on a mis sécher au four dans un pot de terre. La tête guérit l'alopécie ou chûte des cheveux, réduite en cendre, et enduite avec du miel; cette cendre seule blanchit les dents. Les yeux de lièvre, arrachés au mois de mars (ventôse), facilitent l'accouchement, font sortir l'arrière-faix et les moles; on les fait dessécher avec du poivre, sans les presser aucunement, et on les applique sur le sommet de la tête, du côté de la prunelle. Harteman, Major et Rivière confirment cette expérience. Le sang de lièvre enduit efface les taches du visage, les rousseurs et les lentilles; desséché, il arrête la dyssenterie et le flux céliaque, il brise la pierre des reins, mais il faut, selon Vanhelmont, que ce soit le sang d'un lièvre forcé par des lévriers, et tué durant la terreur; on reçoit ce sang dans un linge, et quand il est sec, on en met infuser un morceau dans du vin, pour donner

à boire aux dyssentériques. Le docteur Michaël en a fait l'expérience sur lui-même, et Schmuck loue le même remède. Le même sang desséché se donne en poudre au poids d'un scrupule dans une eau appropriée, comme de plantain, d'ortie, etc. Le linge imprégné de ce sang, appliqué sur l'érésipèle, le guérit infailliblement, selon l'expérience du même Vanhelmont. On peut substituer le sang d'agneau au sang de lièvre, pourvu qu'il ait été tourmenté et tué dans la peur. Le cœur de lièvre couru et tué dans la peur, est un remède éprouvé contre la fièvre quarte; on le divise en trois ou quatre parties qu'on met en poudre, pour donner chacune avant l'accès, après les remèdes généraux, ce qui est confirmé par Sennert et par Tornerus. Le foie arrête le flux de ventre, et soulage les hépatiques. Les reins et les testicules desséchés se donnent aux graveleux. L'os du talon est recommandé contre la gravelle, la colique, l'épilepsie, et l'accouchement difficile; on le donne en poudre. La graisse, surtout la vieille, appliquée extérieurement, sert à tirer les flèches, les morceaux de bois, les balles, et autres corps étrangers des plaies, et elle rompt les abcès. La fiente est bonne pour les graveleux, prise en forme de cendre; elle guérit la dyssenterie, étant bue; et remédie à la brûlure, étant appliquée. Le poil de lièvre entre dans les linimens pour arrêter le sang, et le fameux onguent de Gallien pour arrêter le sang dans l'artériotomie, est composé de parties égales d'aloës, d'encens et de poil de lièvre brûlé. On applique la peau de lièvre sur la partie douloureuse dans la goutte et dans les rhumatismes.

Limaçon. Insecte, ou à coquille et qu'on nomme *escargot*, en latin *cochlea*; ou sans coquille, qui est rouge ou gris, et se nomme *limas* ou *limace*, et en latin *limax*. Les meilleurs escargots sont ceux qui vivent au soleil et dans les vignes, d'herbes odorantes, il faut les ramasser avant le lever du soleil. Ceux qui vivent dans les marais et dans les lieux ombrageux, ont les mêmes vertus, mais en moindre degré. Les escargots sont réfrigératifs, incrassans, glutinatifs, lénitifs, et salutaires aux nerfs et aux poumons. On les estime dans la toux, la phthisie, le crachement de sang, et les autres affections de poitrine, contre la chaleur du foie et la colique. Appliqués seuls, ou avec le fiel de taureau, ils mûrissent et ouvrent les charbons pestilentiels, ils consolident les plaies, spécialement celles des nerfs; ils guérissent les ulcères, surtout des jambes, ils appaisent les inflammations de la goutte, ils abaissent le ventre des hydropiques et

les hernies aqueuses, étant pilés avec leurs coquilles, et appliqués; ils arrêtent l'hémorragie du nez, appliqués sur le front; et l'écume qui en sort lorsqu'ils cuisent sur la braise, guérit les fistules. Les coquilles pilées et réduites en poudre, se donnent contre le calcul, et pour dessécher les crevasses des pieds et des mains. La graisse qui nage au-dessus de la décoction des escargots, quand elle est refroidie, remédie à la rougeur et à la douleur des yeux, et sert de défensif pour empêcher les flûxions de tomber sur les yeux, étant enduite. Les escargots en hiver sont renfermés dans leurs coquilles par le moyen d'un couvercle, lequel séparé de la coquille, bien lavé et pulvérisé, se donne avec succès aux graveleux, aux hydropiques, et à ceux dont l'urine est supprimée; on en donne tous les jours soir et matin aux hydropiques, ce qu'on en peut prendre au bout de la pointe d'un couteau, dans un véhicule convenable; d'autres y mêlent un peu de nitre, ou une partie de poudre de ces couvercles qu'ils donnent pour la gravelle et la suppression d'urine, dans du vin blanc, ou autre véhicule convenable. L'escargot et la limace conviennent en général à l'hectisie et à la phthisie; on les prépare en manière d'aliment, ou bien on les distille; ils sont plus efficaces quand on les nourrit de sucre.

Voici la méthode d'un médecin italien : il prenoit des escargots de montagne qu'il nourrissoit durant deux ou trois jours de sucre et de farine, après quoi il les faisoit cuire légérement dans de l'eau avec un peu de vinaigre, et enfin dans un bon bouillon de volaille ou de mouton. Préparés de cette façon, ils humectent beaucoup, ils engendrent de bon sang, et ne sont point de dure digestion. Rivière rapporte qu'un homme a été guéri d'une fièvre hectique abandonnée des médecins, en avalant pendant quelques jours un bouillon dans lequel il faisoit cuire des limaces rouges prises dans les bois, après les avoir nettoyées, éventrées, et lavées dans de l'eau rose; mêler des limaces rouges hachées par morceaux avec un poids égal de sel commun, mettre le tout dans une chausse à hypocras, ou dans un sac de toile qu'on pend à un clou dans la cave, au-dessus d'une terrine ou autre vaisseau, pour en recevoir la liqueur qui en distillera; elle est bonne pour enduire chaudement les articles dans la goutte, pour la sciatique, catarres, et flûxions sur quelques membres, pour dessécher les verrues, pour la paralysie imparfaite, crampe et engourdissement ou stupeur de membre, en oignant de cette liqueur chaude, soir et matin, l'endroit malade, et depuis toute l'épine du dos depuis le

cou, jusqu'à l'os voisin du fondement. Cette même liqueur guérit la chûte du fondement, et incorporée avec de la racine fraîche de grande consoude dans un mortier de marbre, et appliquée en forme de cataplasme dans l'aîne, elle raffermit et resserre le péritoine et les anneaux dans les descentes. La poudre des limaces séchées au four, après que le pain en est tiré, sur une tuile ou sur un ais, prise seule dans du vin, dix-huit ou vingt matins de suite à jeun, ou autant de celle de racine de grande consoude séchée dans le four de la même manière, est bonne pour les descentes. Pour les enfans à la mamelle, on en met dans leur bouillie demi-dragme de chacune pendant neuf matins, à commencer au premier jour du décours de la lune. La poudre des pierres qui se trouvent dans les têtes des limaces grises, bue dans du vin, guérit la strangurie, quand on n'urine que goutte à goutte. Volckamerus a éprouvé que cette pierre pendue au cou en forme d'amulette, en sorte qu'elle touche à nu la région du cœur, guérit les fièvres quartes et les tierces bâtardes. Appliquée sur le front, elle arrête l'hémorragie du nez.

Limons (*Limones*, *seu limonia mala.*) Fruits qui ne diffèrent des citrons qu'en ce qu'ils sont plus ronds, plus gros, et que leur écorce est moins épaisse. Il y en a de doux et d'aigres; ces derniers sont employés en médecine. Ce fruit naît sur une espèce de citronnier appelé en latin *limon vulgaris*, ou (*citrus limon* Linn. 1100), et en français *limonier*. Ses feuilles et ses fleurs sont semblables à celles du citronnier ordinaire, de sorte qu'on ne le distingue que par son fruit. L'écorce du limon est propre pour réjouir le cœur et le cerveau, pour résister au venin, pour donner bonne bouche, pour exciter la digestion. Le suc de limon est cordial, et plus rafraîchissant que celui de citron; il résiste au venin, il calme les ardeurs des fièvres, il précipite la bile. On le mêle avec de l'eau et du sucre pour faire de la limonade : on en prépare aussi un sirop fort employé en médecine. Ce suc est spécifique pour chasser la pierre des reins, et c'était le secret de Timœus qui le donnoit de la manière qui suit : mêler deux onces de suc de limon récemment exprimé avec six onces de vin d'Espagne pour une prise. Le même suc est éprouvé contre l'ischurie ou suppression d'urine. Amatus Lusitanus en a guéri une causée par l'obstruction des conduits urinaires par des humeurs visqueuses, en faisant avaler trois ou quatre onces de ce suc. Les semences du limon sont un peu amères, propres pour les vers, pour fortifier et pour préserver du mauvais air. *Voyez* Citronnier.

Lin (*Linum sativum*, Tourn. *Linum usitatissimum*, Linn. 397.) On cultive cette plante dans les terres grasses et humides ; on n'emploie en médecine que sa semence. On choisit la plus grosse et la mieux nourrie ; elle est plus chaude que tempérée ; elle est propre pour digérer, pour ramollir, pour résoudre, pour adoucir ; l'usage interne est dans la toux, la pleurésie, la phthisie. On la fait infuser entière, et bouillir dans de l'eau pour les mucilages, On en met aussi infuser en un petit nouet dans les tisanes pour la pierre, pour la gravelle, pour exciter l'urine, pour la colique néphrétique. Un des meilleurs remèdes à appliquer sur les hémorroïdes, est un cataplasme fait de farine de seigle mêlée sur le feu dans de l'huile de lin, et y ajoutant, quand on l'en retire, un jaune d'œuf. L'huile que l'on retire de cette semence par expression, a les mêmes vertus ; elle est aussi anodine, émolliente et résolutive. On la distille dans les yeux contre les ongles, on en fait avaler avec succès dans la pleurésie et dans la colique, et on en oint les parties malades et la rate endurcie ; la prise est de deux ou trois onces. Dans la pleurésie on arrête par son moyen l'inflammation de la plèvre, et on aide l'expectoration et le crachement ; ce qui réussit encore mieux, si dans quatre onces d'huile de lin on délaye une dragme de poudre de sanglier préparée et un peu de sucre, qu'on donne au malade ; ce qui le décharge insensiblement par les selles et par les crachats.

L'huile de lin, donnée dans une assez grande dose, comme de plusieurs onces, est très-propre, selon Boyle, pour rompre les empyêmes qui surviennent aux pleurésies ; et le même auteur dit qu'on fait un remède excellent pour la brûlure avec de l'eau de chaux bien battue avec l'huile de lin dans la quantité qu'il en faut pour faire une espèce d'onguent ou liniment fort blanc. Cette huile, pour être prise intérieurement, doit être nouvelle ; car alors elle est d'une saveur assez agréable, au lieu qu'elle fait mal au cœur quand elle est vieille et rance. Elle est un excellent remède dans la toux, la péripneumonie, la phthisie, et les autres affections de la poitrine ; elle fait cracher. De plus, elle est très-salutaire dans les resserremens opiniâtres du ventre, et dans la passion iliaque ou *miserere*, où elle a eu de très-bons effets. Un clystère de quatre onces d'huile de lin avec autant d'huile de navette, étoit le secret du docteur Michaël, qui ne lui a jamais manqué. Ruland a guéri un homme dont le ventre étoit devenu dur comme une pierre par l'engourdissement des gros excrémens, avec un clystère de cinq onces d'huile de lin ; cet auteur ajoutoit quelquefois

quelquefois demi-dragme de trochisques alhandal aux clystères d'huile de lin. L'étoupe ou la toile de lin servent pour recevoir les cataplasmes anodins et autres remèdes. La graine de lin entre dans le sirop *de prassio* de Mésué, dans le looch *sanum et expertum* du même, dans l'onguent d'althæa de Nicolas d'Alexandrie, dans le mondificatif de résine de Joubert, dans l'emplâtre *diachylon magnum*, et dans l'emplâtre de mucilages.

Linaire (*Linaria lutea vulgaris*, Tourn. *Antirrhinum linaria*, Linn. 858.) Plante ainsi appelée, parce que ses feuilles ressemblent à celles du lin. Sa fleur est jaune; elle croît aux lieux incultes, proche des haies. Ses feuilles sont chaudes, dessiccatives, diurétiques et amères; leur usage principal est dans la jaunisse, l'obstruction du foie, la difficulté d'uriner, la pierre, l'hydropisie, prise en décoction avec les fleurs, laquelle chasse de plus le venin, dissout le sang caillé, et provoque les mois. On les applique aussi extérieurement, pilées vertes, sur le bas ventre, dans la strangurie, et sur le fondement dans la douleur des hémorroïdes occultes. Voici un onguent d'Hartman, très-excellent : piler une poignée de linaire avec une suffisante quantité de sain-doux, et y ayant ajouté un jaune d'œuf, appliquer le tout sur la partie douloureuse. Si on n'a point de sain-doux, l'herbe seule suffit; si elle est verte, on la pile; et si elle est sèche, on la met dans un sachet avec de la camomille, et on met bouillir le tout dans du lait pour appliquer dessus le mal; on y peut ajouter, pour rendre le remède meilleur, de l'huile d'escargots, ou de celle de cloportes, qui sont recommandées dans cette maladie.

Césalpin estime cette plante pour le cancer et l'érysipèle; Tragus pour les fistules, et il ajoute que cette plante est apéritive, propre pour la jaunisse, pour les obstructions du foie et la rétention d'urine : elle est utile aussi dans le phlegmon et dans l'érysipèle, parce qu'elle amollit les fibres en même temps qu'elle procure la résolution. Le suc de l'eau distillée de la linaire est propre pour l'inflammation des yeux. Un verre de cette eau, bue avec un gros d'écorce d'hièble en poudre, fait vider les eaux des hydropiques par les urines. Un cataplasme de linaire passée par la poële avec du sain-doux, appliqué sur le ventre menacé d'inflammation, soulage le malade; ce remède est aussi très-utile dans la gravelle et dans la difficulté d'uriner; de simples fomentations avec sa décoction, sont aussi très-propres pour la même maladie.

Liniment (*Illitus*). Remède topique, adoucissant les âpretés de la peau, humectant les parties qu'il faut amollir pour en résoudre les humeurs qui affligent le malade, et en ôter la douleur. On se sert de différens linimens, suivant les diverses occasions. Le liniment est d'une consistance moyenne entre l'huile et l'onguent; il est composé d'onguens, d'huiles, de cire, etc.

Liniment *de Saturne* (plomb). On le prépare en agitant ensemble égales parties de la dissolution de chaux de plomb et d'huile rosat, et les réduisant en une espèce d'onguent *nutritum*. Il est fort propre pour la guérison des ulcères malins qui viennent d'une humeur âcre et salée, et pour celle des dartres, gale, feu volage, et même des brûlures.

Liniment *pour la sciatique*. Prendre de la goutte de bœuf, demi-septier d'eau-de-vie, et un quarteron de beurre frais, bien mêler ces trois choses ensemble, les faire chauffer, et les appliquer sur le mal, le plus chaud que l'on pourra souffrir. Si le mal vient de l'épine du dos, il la faut frotter d'eau-de-vie, et après l'oindre de ce liniment, le plus chaud que l'on pourra.

Liniment *pour les brûlures écorchées*. Incorporer ensemble, en forme de liniment pour en oindre le mal, deux onces de suc d'oignon cuit sous la braise avec une once d'huile de noix.

Liniment *pour les hémorroïdes*. Faire un liniment, selon l'art, avec deux onces d'huile de lin, autant de pulpe d'oignons cuits sous les cendres, et demi-once de cire blanche.

Autre pour le même mal. Faire fondre deux onces du plus vieux lard, ôter les peaux sèches, y jeter environ demi-once de cire blanche coupée en petits morceaux, pour donner corps au liniment; la cire étant fondue, retirer le tout de dessus le feu, et le remuer jusqu'à ce qu'il soit froid; le conserver pour en oindre le mal au besoin avec le bout du doigt. Ce liniment, quoique simple, est très-bon.

Liniment *pour les ulcères ou brûlures*. Mêler ensemble parties égales d'huile de noix et d'eau de chaux, et on aura un liniment excellent.

Liniment *pour toutes les infections de la peau*. Faire un liniment pour toutes les parties affligées, avec quatre onces de céruse et six dragmes de sublimé en poudre, et mêler avec une livre de beurre.

Lis (*Lilium album vulgare*, Tourn. *Lilium candidum*, Linn. 433.) Plante à fleur, dont il y a plusieurs espèces qu'on cultive dans les jardins; on ne se sert en médecine

que de celle qui porte des fleurs blanches. Ces fleurs sont chaudes et humides, de diverses parties, anodines, digestives et maturatives. La racine ou oignon de lis est détersive, dessiccative, digestive, émolliente et maturative; elle n'est usitée qu'extérieurement pour mûrir et amollir les tumeurs, en adoucir l'inflammation, guérir les cors des pieds et la brûlure.

Il y a peu de cataplasmes émolliens et résolutifs dans lesquels on n'emploie la racine ou oignon de lis cuit sous la cendre ou dans l'eau, et écrasé avec les autres herbes, pour en former une moëlle ou pulpe. On emploie les fleurs de cette plante aussi bien que la racine; on prépare avec l'une ou avec l'autre une huile et une eau distillée. L'eau distillée qui se tire des fleurs, appaise les maux de la gorge, et convient à toutes les inflammations intérieures; on la donne par verrées dans la pleurésie, la néphrétique, et dans l'ardeur d'urine. Camérarius la prétend admirable pour les femmes en travail; Mathiole y ajoute le safran et la casse. L'eau distillée de lis s'ordonne, comme les autres, depuis quatre jusqu'a six onces dans les juleps et potions anodines, pour appaiser les tranchées des accouchées, et de ceux qui ont la colique ou la dyssenterie.

L'eau de lis passe pour un bon détersif et un grand adoucissant pour les élevures de la peau; on y ajoute quelques gouttes d'huile de tartre, et même un peu de camphre. Pour les tumeurs des testicules, on fait un cataplasme avec les oignons de lis, bouillis avec de la graisse de porc et de l'huile de camomille; quelques-uns y ajoutent de la mie de pain et du lait, et suppriment l'huile et la graisse.

L'huile de lis est simple ou composée; la première est plus en usage pour les maladies de la peau, pour les tumeurs, et pour les fluxions de la tête et des oreilles. L'huile qui est composée, de l'invention de Mésué, est remplie d'aromates; elle est beaucoup moins en usage que l'autre, et est moins adoucissante. Un oignon de lis, bien malaxé avec l'huile de noix, après l'avoir fait cuire dans les cendres, est un remede éprouvé pour la brûlure.

Liseron grand, *ou* Campanette, *ou* Liset (*Convolvulus major albus*, Tourn. *Convolvulus sepium*, Linn. 218.) Plante qui pousse des tiges très-longues, grosses, sarmenteuses, qui s'élèvent en rampant, embrassant les arbres et les arbrisseaux voisins, ayant des fleurs blanches de la figure d'une cloche. Cette plante résolutive et anodine est en usage contre les maladies chaudes, principalement contre

celles de la tête et des yeux. On a éprouvé que pour faire percer un clou en vingt-quatre heures, il n'y a qu'à broyer entre les doigts sept ou huit de ses feuilles, et les appliquer dessus. Le jus de l'herbe, qui est blanc comme du lait, étant enduit, fait tomber le poil et tue les poux.

Liseron petit *ou* Petit Liset (*Convolvulus arvensis*, Linn. 218.) Plante qui pousse plusieurs petites tiges menues, tendres, rampantes à terre, et se liant aux autres plantes voisines. Ses fleurs ont la même figure que celle du grand liseron, mais elles sont plus petites, blanches, ou de couleur de rose, ou quelquefois purpurines. Elle croît dans les blés et aux lieux incultes. Le jus des feuilles de petit liseron, pris en breuvage, lâche le ventre, selon Dioscoride; Galien dit qu'il a une vertu digestive et résolutive. Albert-le-Grand dit qu'il est bon à la poitrine, au poumon et propre pour l'asthme, que son eau purge la bile aduste, et qu'il a plus de force quand on ne le fait pas cuire. Tournefort doute que cette plante soit purgative, comme l'assurent plusieurs personnes, mais il assure, par expérience, qu'appliquée extérieurement, elle est très-vulnéraire; ce qui est conforme à ce qu'Avicène dit du *volubilis*, dont il assure que les feuilles fraîches sont très-propres aux grandes plaies, et que cuites dans du vin, elles les consolident. De plus, il dit qu'appliquées sur les brûlures, elles y sont un remède excellent. On prétend que sa semence, qui est mûre à la fin de l'été, prise dans du vin, provoque l'urine. L'eau distillée des fleurs est bonne à toutes les inflammations intérieures et extérieures, surtout aux rougeurs des yeux.

Litharge (*Lythargirus*, *seu lythargirium*). Plomb empreint des impuretés du cuivre, et réduit en forme de scorie ou d'écume métallique, par la calcination. Cette matière se fait quand on purifie le cuivre au sortir de la mine, en Pologne, en Suède, en Dannemarck. Il y a deux espèces de litharge, une jaune tirant sur le rouge, approchant en couleur de l'or, appelée *litharge d'or*; l'autre a une couleur qui tire en quelque façon sur celle de l'argent, qu'on appelle *litharge d'argent* Les couleurs ne procèdent que des différens degrés de calcination, la litharge d'or ayant été plus long-temps calcinée que la litharge d'argent; elles ne contiennent l'une et l'autre guère autre chose que du plomb. On doit choisir les litharges en petits morceaux bien calcinés, nets, hauts en couleur, pesans. La litharge qui vient de Dantzig est plus belle que celle qu'on envoie en Angleterre. On fait aussi de la litharge en purifiant l'or et l'argent par

la coupelle, mais en petite quantité ; elle est semblable à l'autre. Les litharges sont dessiccatives, détersives et rafraîchissantes; elles donnent la consistance à plusieurs emplâtres; car elles se dissolvent par la coction dans les huiles et dans les graisses ; elles remplissent les cavités, elles détergent, et font venir les chairs.

Livèche, *ou* Levêche, *ou* Ache de montagne (*Angelica montana*, Tourn. 313. *Ligusticum levisticum*, Linn. 359.) Espèce d'ache dont la racine ne meurt point, qui pousse des tiges très-hautes, et qu'on cultive à l'ombre. On se sert en médecine de la racine, des feuilles et de la semence. Cette plante est chaude, dessiccative, incisive, apéritive, alexipharmaque, diurétique et vulnéraire ; elle fortifie l'estomac, guérit l'asthme, excite les mois aux femmes, si elles en mâchent quelques feuilles et en avalent le jus et l'herbe ; elle désopile la rate, remédie particulièrement à la jaunisse. La semence de livèche est fort usitée, comme carminative, dans les tranchées des femmes, soit grosses, soit accouchées ; elle rend l'urine fort noire, ce qu'il est bon de savoir pour n'être pas surpris, car l'urine noire est d'un mauvais augure sans cela. On croit que de boire avec un chalumeau fait de la tige de cette plante, est un bon remède contre la toux. La livèche entre dans les tisanes pectorales et dans les emplâtres vulnéraires.

Looch, Ecligma et Linctus, trois mots qui signifient une même chose, *lèchement* et *sucement*; le premier est arabe, le second est grec, et le troisième est latin. On a donné ces noms à des compositions pectorales qui ont une consistance entre les sirops et les électuaires mous. On les fait sucer aux malades avec un bâton de réglisse concassé par le bout qu'on trempe dedans, ou on les donne à la cuiller, afin qu'étant pris peu à peu, ils demeurent plus de temps au passage, et humectent mieux la poitrine; on ne les prépare que lorsqu'on en a besoin.

Looch *de chou rouge*, *de Gourdon*. On tire le suc des choux rouges par expression, à la manière ordinaire, puis on le dépure en le faisant bouillir un bouillon, et le passant par un blanchet, on mêle une livre de ce suc dépuré avec demi-livre de miel écumé, et autant de sucre blanc; on fait bouillir le mélange doucement jusqu'à consistance de looch, puis étant réfroidi, on y mêle trois dragmes de safran réduit en poudre très-subtile.

Ce looch est propre pour l'asthme et pour les autres mala-

dies de la poitrine et des poumons. On le prend au bout d'un bâton de réglisse concassé.

Looch *de lentilles d'Avicenne.* Faire bouillir légérement deux pincées de lentilles rouges dans de l'eau commune, jeter cette première décoction, et les faire bouillir de rechef dans trois demi-septiers de nouvelle eau de fontaine, jusqu'à la consomption de la quatrième partie ; on y jette alors deux dragmes de semence de pavot blanc, on fait bouillir la décoction quelques bouillons, on y met une pincée de raisins mondés de leurs pepins, on continue la coction jusqu'à ce qu'il ne reste qu'environ la moitié de la liqueur, enfin on y jette deux dragmes de roses rouges, et leur ayant fait prendre un bouillon, on coule la décoction avec forte expression, on la laisse reposer, on la passe par un blanchet, et on la fait cuire avec six onces de sucre candi en consistance de looch.

Il déterge, fortifie, et adoucit les âcretés de la poitrine, il soulage les maux de gorge, il est bon pour l'enrouement, pour exciter le crachat. On en prend avec le bout de bâton de réglisse concassé, ou à la cuiller.

Looch *de tussilage simple.* Couper par morceaux des racines de tussilage, cueillies dans leur vigueur, en mettre bouillir quatre onces dans ce qu'il faudra d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient molles, et qu'il ne reste qu'environ six onces de liqueur; on coule la décoction, on pile les racines dans un mortier de marbre, on en tire la pulpe au travers d'un tamis, on dissout cette pulpe dans la décoction coulée, et on y mêle huit onces de miel écumé ; on met le mélange sur un petit feu pour lui donner plus de liaison ou de consistance, et le looch est achevé.

Il adoucit l'acrimonie des humeurs qui descendent sur la gorge, il appaise la toux, il excite le crachat, il humecte la poitrine. On en use avec un bâton de réglisse concassé.

Lotier odorant. *Voyez* Baumier.

Lotion (*Lotio*). Préparation de médicamens, qui se fait en les lavant dans quelque liqueur, soit qu'elle se fasse légère, pour en ôter seulement les ordures, comme les racines nouvellement tirées de terre, soit qu'elle soit pénétrante, pour en emporter quelque sel ou esprit corrosif, comme la lotion de l'antimoine, des précipités, des magistères, etc. soit pour ôter quelque mauvaise qualité du remède, ou lui en communiquer une bonne. On fait aussi des lotions pour déterger les plaies, pour fortifier quelque membre, amollir quelque tumeur, etc.

Lotion (*Lotio, fomentatio*). Remède qui tient le milieu

entre la fomentation et le bain. Il y en a de rafraîchissantes, de somnifères pour les fébricitans, faites de feuilles, fleurs et racines de *nymphaea*, de laitue, de pourpier, de mauve, de violier, de saule, de pavot blanc, et de semences froides écrasées, bouillies dans de l'eau, dont on lave les pieds et les mains des malades, les enveloppant dans des linges trempés dans la même décoction, qu'on mouille à mesure qu'ils se dessèchent.

On lave quelquefois la tête avec une lessive claire faite avec les cendres de sarment pour en ôter la crasse, et celle des cheveux. On emploie aussi plusieurs lotions pour la guérison de la teigne, plus ou moins fortes et pénétrantes, selon que le mal est plus ou moins grand, et entre autres celles qu'on prépare avec la seule décoction de cresson aquatique, faite dans de l'eau commune, et celle qu'on compose avec les racines d'iris, d'*asarum* et d'*enula campana;* les feuilles de lierre, d'absinthe, de fumeterre, de chélidoine, de scabieuse, de serpolet et de marjolaine; les baies de laurier et des lupins, bouillies ensemble dans une lessive claire de cendres de bois de genièvre, continuant de se servir de cette lotion pendant plusieurs jours, et surtout dans les décours de la lune, après qu'on a pratiqué les remèdes généraux internes, et surtout les purgatifs et les diaphorétiques. On ajoute aussi quelquefois à ces décoctions des fientes desséchées de pigeon, d'oie et de brebis, les racines de patience et d'ellébore, la coloquinte, l'euphorbe, le vert de gris (oxide de cuivre vert), et plusieurs autres médicamens pénétrans, lorsque le mal ne cède pas à des remèdes plus doux.

On fait bouillir les capillaires et l'auronne femelle dans de l'eau de rivière, et on lave la tête et les cheveux, tant pour les empêcher de tomber, que pour les faire croître et les rendre plus beaux.

Pour faire mourir les poux et les autres vermines, on emploie avec un heureux succès une décoction de lupins, de staphisaigre, d'absinthe et de petite centaurée, faite dans de bon vinaigre ou dans l'urine, dont on lave la tête et même tout le corps, s'il en est besoin, pour faire mourir les poux et les autres vermines.

On prépare encore plusieurs lotions pour guérir la gale, les dartres et les autres maladies de la peau, y employant les décoctions des racines et des feuilles d'aunée, de *lapathum acutum* dit *oxylapathum*, de scabieuse, de fumeterre, etc. dont voici un exemple : faire bouillir dans deux pintes et demie d'eau commune, jusqu'à la diminution du tiers, des

racines d'*oxylapathum* et d'aunée, de chaque quatre onces, d'ellébore blanc une once, feuilles d'absinthe et de cresson de fontaine, de chaque une poignée; couper par morceaux les racines et les feuilles; on coule la décoction, on y dissout six dragmes de sel de tartre (carbonate de potasse). Cette liqueur est propre pour dessécher et chasser la gale, la teigne et les autres vices de la peau. On lave chaudement la partie malade.

On lave la tête avec de l'esprit-de-vin (alcohol), ou de l'eau de la reine de Hongrie, pour fortifier le cerveau, ou pour en dissiper les humidités superflues, ou pour en guérir les contusions. On en lave aussi les autres parties du corps dans les rhumatismes, et pour appaiser toutes sortes de douleurs. On s'en sert aussi fort utilement contre les brûlures, mais encore plus heureusement, si on y ajoute un peu de vitriol (sulfate de zinc), et quelques grains de vert de gris (oxide de cuivre vert).

On lave aussi les plaies et les ulcères avec les teintures ou décoctions d'aristoloche, de gentiane, de petite centaurée, de millepertuis, de pervenche, d'absinthe, de verge d'or, de pyrole, de bugle, de sanicle, de véronique mâle et femelle, etc. faite dans les sucs de semblables plantes, ou dans du vin blanc, y ajoutant même quelquefois la mirrhe, l'aloës en poudre, dont on fait aussi les injections lorsque les plaies sont profondes.

Loup (*Lupus*). Animal hardi, carnassier, et si semblable au chien, que quelques-uns l'appellent *chien sauvage*. La dent du loup est employée pour aider à faire sortir les premières dents des enfans; on l'enchâsse dans un hochet d'argent, et on la leur fait mâcher, afin que les gencives s'ouvrant par ce frottement, les dents sortent. Le cœur torréfié et brûlé, pris en poudre depuis demi-scrupule jusqu'à deux, est propre pour l'épilepsie. Le foie séché et pulvérisé, donné depuis un scrupule jusqu'à une dragme dans une eau appropriée, est bon aux squirrhes de la rate, à l'hydropisie, à la phthisie et à la toux. Les intestins et la fiente du loup desséchés, donnés en poudre jusqu'à une dragme, sont recommandés universellement par tous les auteurs pour la colique; et Panarole assure avoir guéri des coliques désespérées avec de la fiente de loup. Les os qui se trouvent dans la fiente sans avoir été digérés, sont meilleurs en poudre que la fiente même. On fait aussi des ceintures avec les intestins, ou avec la peau, qu'on applique sur la chair nue, du côté du poil, avec beaucoup de succès dans la colique. La chair de loup,

mangée, est bonne aux épileptiques. La graisse de loup n'est pas moins estimée que celle du chien; elle est chaude, digestive, nervale, propre aux maladies des articles, et à la chassie des yeux, étant enduite. Les os du loup pulvérisés, donnés jusqu'à une dragme, sont propres pour la pleurésie, pour la sciatique, pour les douleurs de côté. L'huile qui se fait par la coction d'un loup, convient à la goutte. Meyssonnier dit avoir vu un homme délivré d'une douleur et foiblesse d'estomac en portant sur le sein une portion de la peau qui couvroit la poitrine d'un petit loup.

Lupin (*Lupinus sativus*, Tourn. Linn.) Plante qu'on cultive dans les champs, qui porte dans ses gousses plates des grains presque ronds, applatis, plus gros que des pois, durs, blancs en dehors, jaunes en dedans, d'un goût amer, dont on se sert en médecine.

La farine des semences de cette plante est la quatrième des farines résolutives si souvent employées dans les cataplasmes émolliens. On incorpore ordinairement la farine de lupin avec l'oxymel pour les tumeurs des testicules. La décoction de cette semence est apéritive, propre à déboucher le foie, à chasser les vers du corps, aux pâles couleurs, à lever les obstructions des viscères; elle pousse les mois comme les urines, elle est encore bonne contre les vitilignes ou taches blanches, la teigne, les pustules sortant du corps, les dartres, gale, gratelle, démangeaison, gangrène, ulcères malins, si on les en lave souvent.

Les lupins en poudre, mêlés avec le miel et le vinaigre, tuent les vers aussi bien que leur décoction; Tragus y ajoute les feuilles de rue et le poivre. La farine de lupin, détrempée et cuite avec le vinaigre, appliquée ensuite en cataplasme sur les tumeurs et sur les écrouelles, les dissipe insensiblement, surtout dans leur naissance. Les lupins entrent dans les trochisques de myrrhe de Rhasis, et dans l'onguent contre les vers.

Lut (*lutum.*) Pâte, ciment, ou enduit qui sert tant à bâtir les fourneaux qu'à mettre autour des vaisseaux de verre et de terre qui doivent résister au feu violent, à les joindre les uns aux autres, et à réparer les fentes qui y arrivent pendant l'opération, pour les rendre propres à servir presqu'aussi bien qu'auparavant.

Lut *pour bâtir les fourneaux de brique.* Pour construire un fourneau avec de la brique, à la manière ordinaire, on peut y employer le lut suivant : trois parties de terre grasse dont on se sert pour les fours, une partie de sable de rivière

délié, et une partie de fiente de cheval, bien pétrir le tout ensemble avec de l'eau, et en faire comme un mortier dont on se sert pour la liaison des briques, lorsqu'on veut en bâtir des fourneaux. Ce lut pourroit être renforcé de mâchefer, de verre pilé, même d'eau salée, et de plusieurs autres matières, si on le vouloit rendre plus tenace et plus durable; mais on peut se passer de ces additions pour une construction ordinaire.

Lut *pour enduire les vaisseaux de verre et de terre.* La violence du feu fait souvent fondre les cornues de verre dans le fourneau de réverbère, c'est pourquoi il est bon de les enduire d'une pâte qui étant séchée, soit capable de soutenir et de conserver la matière qu'on a mise dedans pour distiller. La suivante peut servir à cet effet. Il faut prendre de bonne terre à potier bien pure et bien pulvérisée, autant de bol, et autant de pots à beurre cassés, subtilement pulvérisés; les incorporant avec de la chaux vive qui a été nouvellement éteinte avec du petit lait, y ajouter de la liqueur de blancs d'œuf, et de la bourre en charpie autant qu'il en faut pour les bien lier ensemble, et en faire un mastic un peu mou, en sorte qu'on en puisse enduire les cornues par trois ou quatre fois différentes, une couche sur l'autre, à chaque fois bien sécher le lut avant que d'en réappliquer. Ce lut seroit encore plus ferme, si l'on y mêloit quelque portion de sang de taureau tout chaud, le malaxant bien avec le reste.

Autre. Il faut prendre deux parties de bonne terre à potier bien sèche, deux parties de pots de grès à beurre cassés, le tout en poudre bien subtile, et une partie de sable de rivière délié, pétrir et bien unir le tout ensemble avec de l'eau. Cette pâte qui peut servir à enduire, à couvrir toutes sortes de vaisseaux, tant de terre que de verre, étant capable de contenir elle seule les matières dans un feu bien violent, lorsque le vaisseau qu'elle enferme se fend ou se fond, est de plus très-propre pour construire des fourneaux d'une ou de plusieurs pièces sans pierres ni briques, ou pour faire des vaisseaux propres à résister au feu, comme sont les capsules, les cornues et les aludels, etc.

Autre. Prendre six livres de bonne terre à potier sèche, deux livres de la tête morte de l'eau forte, deux livres de pots de grès à beurre cassés, une livre de mâchefer, une livre de verre, et une livre de brique, le tout bien pulvérisé, deux livres de fiente de cheval sèche et brisée, cinq ou six poignée de bourre bien battue et bien en charpie, bien pétrir le tout ensemble avec de l'eau, et faire une pâte un peu

solide qui approchera en bonté de la précédente, et qui pourra servir aux mêmes usages.

Autre. On pourroit aussi pour le même dessein prendre deux livres de briques, quatre livres de terre à potier, et une livre de chaux, le tout en poudre subtile, et les pétrir ensemble avec égales parties de sang de bœuf, et de la dissolution de la tête morte de l'eau forte, et s'en servir de même que les deux derniers luts.

Lut *pour joindre les vaisseaux les uns aux autres.* L'amidon cuit, ou la farine bouillie dans de l'eau, ou même seulement délayée à froid sans la faire bouillir, étendue sur du papier gris, et appliquée, peut suffire lorsque l'on veut adapter et lutter les chapes avec les cucurbites, ou joindre des récipiens aux chapes ou aux cornues, ou luter ensemble des vaisseaux de rencontre, lorsque ces vaisseaux contiennent des matières spiritueuses qui n'ont point de corrosion; mais si l'on veut les luter plus exactement, on peut avoir recours à la vessie mouillée qui porte avec elle une glu très-facile à s'attacher, ou aux boyaux des animaux fraîchement tirés, ou mouillés s'ils sont secs. On a coutume de s'en servir pour les matières fort spiritueuses et volatiles; on couvre les jointures des vaisseaux de ces vessies ou boyaux applatis, on les lie bien tout autour avec de la ficelle, et on les laisse bien sécher avant d'allumer le feu sous les vaisseaux. On peut aussi y employer la colle de poisson dissoute dans l'esprit-de-vin (alcohol), ou dans du vinaigre, l'étendre sur des bandes de linge, les appliquer et les bien lier sur les jointures.

Lut *pour réparer les fentes des vaisseaux.* Pour réparer les fentes qui arrivent aux vaisseaux de terre ou de verre, et les remettre en état de pouvoir servir presque de même que s'ils n'avoient pas été fendus, il faut avoir des œufs bien frais, en prendre les blancs, les battre dans une terrine avec des vergettes, tant qu'ils soient tous réduits en écume, laisser reposer cette écume, attendre qu'elle soit convertie en liqueur, y mêler de la chaux vive nouvellement éteinte dans du petit lait, et en faire une pâte molle et bien unie, laquelle on étendra sur une petite bande de linge fin qui puisse bien couvrir l'endroit de la fente du vaisseau : on l'appliquera promptement sur la fente, on saupoudrera légérement et également le dessus de la bande avec de la chaux vive subtilement pulvérisée, on appliquera en même temps une nouvelle bande de pareille grandeur, enduite de la même pâte sur la poudre de chaux, on saupoudrera de poudre de chaux pulvérisée le dessus de cette seconde bande, et on y en appliquera une troisième en-

duite de la même pâte, dont on couvrira encore le dessus et les bords de cette dernière bande, et on laissera bien sécher le tout à loisir. Ce lut ainsi appliqué tient parfaitement bien, et empêche les fentes des vaisseaux de s'étendre plus loin. Il y en a qui ajoutent à cette pâte du verre subtilement pilé ; d'autres y mêlent de la poudre de brique ou de la terre scellée qui peuvent encore fortifier le lut.

On peut aussi appliquer fort à propos sur les fentes des vaisseaux, de la colle de poisson dissoute dans l'esprit-de-vin (alcohol), et étendue sur de petits morceaux de vessie de cochon ou de bœuf, et l'y laisser sécher.

On peut encore faire un lut très-ferme et très-constant au feu pour les fentes des vaisseaux, et même pour les enduire et couvrir, avec deux parties de *minium* en poudre subtile, et une partie de ce qu'on appelle *laitance de harengs ;* ces matières doivent être bien incorporées ensemble, et étendues sur de petites bandes de linge fin, pour être appliquées sur les fentes des vaisseaux.

Lut *de sapience.* Composé comme il suit, peut servir tant pour les jointures des alambics, que pour boucher les fêlures des vaisseaux de verre ; il en faut appliquer trois couches dessus avec des bandes de papier. De la farine et de la chaux éteinte, de chaque une once, du bol en poudre demi-once ; mêler le tout, et en former une pâte liquide avec une suffisante quantité de blancs d'œufs bien battus auparavant avec un peu d'eau.

Lut *propre à boucher les bouteilles.* Pour bien boucher les bouteilles, en sorte qu'il n'en puisse sortir aucune vapeur, il faut dissoudre de la colle de poisson dans de l'esprit-de-vin (alcohol), en faire comme un mucilage, et y incorporer quelque portion de fleurs de soufre (soufre sublimé) et de mastic subtilement pulvérisés, à quoi on peut ajouter aussi de la chaux éteinte dans du petit lait ; bien mêler le tout, et en enduire exactement le bouchon, et même le dedans du cou de la bouteille ; le tout bien sec, rien n'en pourra sortir.

Il y a un lut commun et fort bon, qui est composé d'égales parties de *minium*, de cérusé de Venise, de bon bol, et de gomme sandarach, subtilement pulvérisés, incorporés avec l'huile de lin, et réduits en pâte. Son usage est le même que celui des luts précédens.

On peut aussi boucher bien exactement les bouteilles qui ont le cou court, renforcé et bien fait, si après y avoir enfoncé un petit bouchon de liége bien juste et court, en sorte qu'il y reste au-dessus environ deux lignes de vide au haut

du cou, on remplit ce vide de soufre fondu, ou de quelqu'un des luts ci-dessus décrits ; on couvre ce lut d'une double vessie de bœuf, mouillée et fortement liée autour du cou de la bouteille.

Le mastic, le bol de Levant, et le borax, subtilement pulvérisés et incorporés avec la liqueur de blanc d'œuf, peuvent faire un lut fort propre à cela et à plusieurs autres usages.

Lysimachie, *ou* Chasse-bosse, *ou* Perce-bosse, *ou* Cornelie, (*Lysimachia vulgaris*, Linn. 210) Plante haute de deux ou trois pieds, ayant les feuilles semblables à celles du saule, et les fleurs jaunes ; elle croît dans les marais, proche des ruisseaux, aux bord des fossés et autres lieux humides. Il y a aussi d'autres espèces de lysimachies qui ont des fleurs rouges. Le suc des feuilles de cette plante, par sa vertu astringente, guérit le crachement de sang et la dyssenterie, clystérisé ou pris en breuvage, soit en poudre, soit en décoction, mise dans le nez, broyé, ou dans les clystères. Elle est vulnéraire, et on s'en sert pour arrêter les hémorragies, nettoyer et consolider les plaies. Sa poudre guérit les écorchures, même celles des pieds, faites par des souliers trop étroits. Quand on la brûle, elle chasse les serpens, et tue les mouches par son odeur forte et âcre.

Lysimachie rouge, *ou* Salicaire (*Salicaria spicata, purpurea, foliis oblongis*, Tourn. 253. *Lithrum salicaria*, Linn. 640.) Plante qui porte des fleurs rouges en forme d'un long épi, et que Tournefort appelle *salicaire*, parce qu'elle naît ordinairement dans les saussaies, ou plutôt parce que ses feuilles ressemblent à celles du saule. Elle est détersive, astringente, vulnéraire, rafraîchissante. Ses feuilles et ses fleurs sont très-efficaces pour les plaies récentes, et pour mondifier les ulcères caverneux. Son eau distillée est propre pour les inflammations et pour fortifier les yeux.

M

Maceron, gros Persil de Macédoine (*Hipposelinum Theophrasti, vel smyrnium Dioscoridis*, Tourn. *Smyrnium olusatrum*, Linn. 376.) La racine et les feuilles de cette plante pourroient être substituées à celles de l'ache, car elles sont employées dans les bouillons qu'on ordonne pour purifier le sang ; mais sa semence est la partie la plus en usage. Les herboristes l'appellent *gros persil de Macédoine* ; elle entre dans quelques compositions cordiales et carminatives, à la place de

la semence du persil de Macédoine : la plupart de ses semences ont la même propriété, en ce qu'elles abondent toutes en huile essentielle. La semence entre dans l'électuaire lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie, et dans la poudre de l'électuaire de Justin.

Mache, Blanchette, Poule-grasse, Salade de chanoine (*Valeriana arvensis precox, semine compresso*, Tourn. *Valerianella locusta et oletoria*, Linn. 47.) On trouve cette plante dans les terres grasses, et on la sème dans les jardins pour les salades; elle est fort rafraîchissante et un peu laxative. Simon Pauli l'estime pour appaiser l'ardeur de la fièvre et pour adoucir les douleurs de la néphrétique; il l'emploie dans les bouillons de veau et de poulet pour ces sortes de maladies. Taberna Montanus confirme cette vertu. On s'en sert avec succès dans les rhumatismes, pour la goutte, le scorbut et l'affection hypocondriaque : en un mot, cette plante est adoucissante, et très-capable de corriger l'âcreté des humeurs, et la trop grande saumure du sang.

Macres, Cornouelles, châtaignes d'eau, corniches, écharbots, truffes d'eau, etc. (*Trapa natans*, Linn. 115) Cette plante qui n'est pas rare dans les étangs, n'a pas été inconnue aux anciens. Dioscoride et Téophraste en ont parlé comme d'une plante rafraîchissante et propre à être appliquée en cataplasme dans les inflammations. Dodonée ajoute que sa décoction avec le miel en gargarisme, est très-propre à nettoyer les gencives ulcérées; cet auteur loue même son suc pour les maladies des yeux. Ce sont ses fruits et non pas ses racines qui doivent être employés dans l'onguent d'Agrippa, qui est émollient et résolutif.

Mandragore (*Mandragora mas aut fœmina*, Tourn. 76. *Atropa mandragora*, Linn. 259.) Plante baccifère sans tiges, dont il y a deux espèces, l'une desquelles est appelée *mandragore mâle*, et l'autre *mandragore femelle*. L'une et l'autre espèce croissent aux pays chauds, dans les champs et aux lieux montagneux. On se sert en médecine de l'écorce de la racine de mandragore qu'on apporte d'Italie. Elle est rafraîchissante, dessiccative, émolliente, narcotique et somnifère; elle se donne rarement par la bouche, mais elle est usitée extérieurement dans la rougeur des yeux, accompagnée de douleurs, dans l'érysipèle, et dans les tumeurs dures et scrophuleuses.

Hartmann recommande fort l'emplâtre de la mandragore pour les squirrhes de la rate. On emploie ordinairement la racine, et le plus souvent son écorce; ses feuilles sont aussi

Herbe aux Puces.

Herbe à Robert.

Herbe de Ste Barbe.

Houblon mâle et Femelle.

Houx Frelon.

Hyssope.

Garance.

Gaude.

Imperatoire.

Iris.

Iris de Florence.

Joëtte.

Jacée des Prés.

Jacobée.

Jujubier.

Jusquiame.

Joubarbe grande.

Labdanum

G. Benard Direxit.

d'usage. Les unes et les autres, bouillies dans le lait ou cuites dans l'eau, et écrasées, sont très-résolutives et adoucissantes, appliquées en cataplasme sur les tumeurs scrophuleuses et squirrheuses. On les mêle avec la jusquiame et la ciguë. Les feuilles de mandragore entrent dans l'onguent *populeum*. L'écorce des racines est employée dans le *requies myrepsi*, dans l'*aurea-alexandrina* de Nicolas d'Alexandrie, et dans la *triphera magna* du même auteur.

Manne (*Manna*). Suc ou grains composés d'un suc visqueux de certains arbres, et de la rosée du matin, que l'on trouve sur les feuilles et sur l'écorce des frênes cultivés ou sauvages, et autres arbres auxquels on a fait le soir de légères incisions, qui se condensent, s'endurcissent, et se dessèchent par la chaleur du jour en la forme qu'on voit la manne. On préfère celle de Calabre à toutes les autres; elle se cueille sur les frênes communs et sur les sauvages. La meilleure ensuite est la manne qui se ramasse sur le melèze, au sentiment de Sylvius. On la doit choisir sèche, blanche, nette, sans mélange, un peu grasse, d'un goût doux, ayant quelque chose de fade; étant gardée, elle diminue beaucoup en beauté, mais elle ne diminue pas en vertu. On ne doit point se servir des mannes rousses, brunes, salées, mielleuses, ou trop mollasses, dont on fait bon marché, parce qu'on peut y avoir mêlé plusieurs drogues pernicieuses, ou du moins qui affoiblissent sa vertu. La manne est tempérée, mais un peu plus chaude que froide; elle adoucit la gorge, la trachée-artère et la poitrine, elle purge la bile, et lâche le ventre avec les humeurs séreuses. On corrige sa flatuosité avec la canelle et l'anis, et sa chaleur en y mêlant quelque chose de rafraîchissant et aigret, comme les tamarins; on la dissout ou dans du bouillon, ou dans quelqu'autre décoction. La dose pour les enfans est de deux dragmes à demi-once, et pour les adultes jusqu'à deux onces. Il n'y a point de meilleur remède pour purger les femmes grosses, quand même elles auroient un peu de fièvre. Elle corrige fort bien la sécheresse et l'acrimonie du séné. On en tire un esprit qui est excellent dans la peste pour faire suer, en distillant la manne choisie à petit feu dans une cucurbite. La dose est d'une petite cuillerée. La manne entre dans l'électuaire diacarthami, et dans l'hydragogue merveilleux de du Renou.

Marguerite petite *ou* Pâquerette (*Bellis perennis*, Linn. 1248.) Petite plante assez connue qui croît dans les prés et dans les autres lieux humides; on en cultive aussi dans les jardins, les fleurs sont de diverses couleurs. La marguerite

est vulnéraire, et propre surtout aux plaies de la tête et de la poitrine. La cultivée et la sauvage sont également usitées, surtout la cultivée à fleurs rouges qui est un excellent vulnéraire, salutaire intérieurement et extérieurement pour résoudre le sang coagulé par les chûtes, les plaies et les contusions, en quoi elle passe pour un remède expérimenté, même dans la pleurésie pour dissoudre le sang à demi-coagulé. Minderreus recommande cette herbe en salade ou en décoction à ceux qui se trouvent mal d'avoir bu trop frais dans les grandes chaleurs. Michaël en a fait l'expérience sur un cuisinier qui ayant souffert un feu extraordinaire tout le jour, avala le soir un verre d'eau fraîche qui le jeta dans un asthme accompagné de symptômes si terribles, qu'on eût dit qu'il alloit être étouffé ; il but une décoction de *bellis* à fleur rouge, et le lendemain matin il se trouva parfaitement guéri. Cette même plante est pareillement expérimentée dans l'hydropisie ; et le même Michaël a guéri plusieurs hydropiques par l'usage de cette marguerite. On la met cuire dans du bouillon, et on l'exprime bien, ou bien on la donne dans du vin, ce qui s'accorde assez avec la doctrine de Vanhelmont touchant l'hydropisie qu'il attribue au sang grumelé que la *bellis* dissout. Les fleurs de petite marguerite avec l'herbe Robert, amorties sur une pelle chaude et appliquées sur la tête, soulagent beaucoup la migraine, selon l'expérience de Chomel. Pour guérir les loupes, on les bassine soir et matin avec la décoction de toute la plante de marguerite sauvage faite en vin blanc, et on applique dessus l'herbe le plus chaudement qu'on la peut souffrir. Les marguerites pilées avec l'armoise, et appliquées en cataplasme, font fondre les tumeurs scrophuleuses. Pour les plaies reçues à la poitrine ou à la tête, il est bon d'avaler aussitôt du jus de marguerites pilées.

Marjolaine (*Majorana vulgaris*, Tourn. *Origanum majorana*, Linn. 825.) La marjolaine se cultive dans les jardins ; elle est céphalique, pectorale, stomacale, hystérique et sternutatoire. Chesneau, habile médecin de Marseille, mettoit sur deux pincées de marjolaine demi-dragme d'ellébore blanc, et faisoit bouillir le tout dans six onces d'eau pour les réduire à quatre ; on passoit cette liqueur, et on en mettoit dans le creux de la main pour la tirer par le nez, pour le rhume du cerveau et l'enchifrènement. L'eau distillée ou la simple décoction peut servir dans un besoin.

Les feuilles et les bouquets de fleurs de la marjolaine fournissent seules une poudre sternutatoire assez bonne ; elles entrent dans celle qu'on prépare ordinairement avec les autres

errhines

errhines. Outre cette propriété, elle a celle de fortifier le cerveau, de pousser les règles, de dissiper les vents, et d'appaiser la colique; on en tire l'eau distillée et l'huile essentielle comme des précédentes, et on la donne à la même dose. Elle entre dans la poudre céphalique, dans le vin aromatique et dans les autres préparations propres à fortifier les nerfs, et à faciliter la circulation du sang et des autres liqueurs.

La poudre de marjolaine, incorporée avec la marmelade d'abricot ou la conserve des fleurs d'orange, est bonne dans l'épilepsie, dans le vertige et pour le tremblement. La marjolaine entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le sirop de bétoine composé, dans la poudre *xyloaloës* de Mésué, etc.

MAROUTE. *Voyez* CAMOMILLE.

MARRONIER. *Voyez* CHATAIGNIER.

MARRUBE BLANC (*Marrubium album vulgare*, Tourn. *Marrubium vulgare*, Linn. 616) Plante qui croît aux lieux incultes, fort commune sur les bords des chemins, où on la trouve en tout temps. Le marrube est chaud, fondant, dessiccatif, apéritif, abstersif, atténuant, amer; il est usité dans les obstructions du poumon, du foie, de la rate, de la matrice, dans la phthisie, l'asthme, le crachement de sang, l'accouchement difficile et la rétention de l'arrière-faix; il résiste au venin. Sa décoction est très-utile dans l'affection hypocondriaque et la passion hystérique. On le croit contraire aux reins, c'est pourquoi on le corrige avec la réglisse et les raisins passés. Il est excellent dans la toux invétérée causée par le mucilage acide et les sucs grossiers qui chargent l'estomac, et empêchent l'élaboration du chyle, donné en décoction dans de l'eau ou du vin pour découper et tirer dehors ce mucilage, et il est surtout spécifique dans la toux des vieillards. Son suc seul, réduit en forme de sirop, ou bu dans du vin, passe pour guérir infailliblement la jaunisse. Le sirop de marrube est célèbre dans l'asthme, dans la toux et dans les autres maladies de poitrine qui procèdent d'un mucilage, ou d'une pituite grossière et visqueuse qui embarrasse les bronches du poumon ou de l'estomac. Borel dit qu'il a reconnu, par une infinité d'expériences, que le vin blanc dans lequel on a fait infuser des sommités de marrube blanc pendant la nuit, étant bu trois matins de suite à jeun, est un remède admirable pour fortifier l'estomac, pour provoquer les ordinaires aux filles, pour guérir la cachexie, les pâles couleurs, et leur redonner l'appétit.

Forestus, Zacutus et Hartman recommandent cette plante pour les tumeurs du foie, même celles qui sont squirreuses.

Chomel a vu guérir deux personnes d'un squirrhe dans la région du foie, de la grosseur d'une noix, par un long usage de l'infusion d'une petite poignée de feuilles de marrube blanc dans un demi-septier de vin blanc, qu'elles ont continué pendant plusieurs mois tous les matins. On prépare un sirop de marrube appelé *sirupus de prassio*, dont une ou deux onces s'ordonnent avec succès pour la suppression des mois ; on y joint quelques préparations de mars, pour rendre le remède plus efficace. Le marrube blanc entre dans les pilules d'agaric, dans l'*hiera-diacolocynthidos*, dans l'*hiera-logodii*, dans la thériaque et dans la poudre *diaprassii* de Nicolas d'Alexandrie.

Marrube noir puant (*Marrubium nigrum fœtidum*, Tourn. *Ballota fœtida*, Linn. 814.) Plante dont les feuilles et les fleurs qui sont rouges, sont d'une odeur puante ; elle croît aux lieux ombrageux, contre les murailles, dans les haies, aux bords des chemins. Elle est vulnéraire, anodine, propre pour déterger et mondifier les vieux ulcères, appliquée avec miel. Ses feuilles broyées avec du sel, et appliquées, guérissent la morsure des chiens ; amorties sous la cendre chaude, elles sont bonnes à réprimer les crevasses et les durillons qui sont au fondement. Selon Ray, la décoction du marrube noir est très-utile dans l'affection hypocondriaque, et dans la passion hystérique.

Le marrube noir est résolutif et anodin, appliqué extérieurement. Quelques-uns recommandent l'infusion des feuilles de l'un et de l'autre marrube avec celles de bétoine dans l'eau bouillante, pour rendre les attaques de la goutte moins fréquentes et moins dangereuses.

Taberna Montanus assure que les feuilles du marrube noir, séchées sous la cendre chaude, incorporées ensuite avec le miel, guérissent les hémorroïdes sur lesquelles on les applique. Le marrube noir n'est pas d'un usage ordinaire pour l'intérieur, à cause de sa mauvaise odeur et de son âcreté ; on l'emploie plus communément à l'extérieur : il est détersif et vulnéraire, et peut s'appliquer sur la teigne avec succès.

Marum *ou* Marjolaine de Crète (*Chamædrys maritima*, Tourn. 205. *Teucrium maritimum*, Linn. 788.) Plante d'une odeur agréable et d'un goût âcre et piquant ; elle croît dans les pays chauds d'où on l'apporte sèche ; on la cultive aussi dans les jardins. On doit la choisir récemment séchée avec toutes ses fleurs entre deux papiers, ayant une odeur forte et pénétrante, et un goût aromatique, piquant, amer. Le *marum* est céphalique, stomacal, sudorifique, hystérique ; il

résiste au venin, il est propre contre la morsure des bêtes venimenses, il est vulnéraire, nerval, fortifiant, corrigeant la mauvaise haleine; il entre dans les mêmes compositions que la marjolaine, dans les trochisques d'Hédycroi; et par conséquent dans la thériaque.

Mastic (*Mastiche*). Gomme résine, ou plutôt résine pure qui découle en été sans incision ou par incision, du tronc et des grosses branches du lentisque. On doit choisir le mastic le plus net, en grosses larmes claires, transparentes, d'une odeur qui n'est point désagréable. On le sophistique avec l'encens, ou la résine du pin, mais l'odeur découvre facilement la fraude. Il est chaud, dessiccatif, astringent, émollient, et bon pour fortifier l'estomac. Son principal usage est d'arrêter le vomissement, les nausées et le flux de ventre, pris intérieurement en poudre ou en masticatoire. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à deux scrupules. Il émousse et corrige l'acrimonie des purgatifs, abaisse les vapeurs qui montent de l'estomac à la tête, il aide à la coction et à la fermentation, et guérit par conséquent le flux lientérique, et la passion céliaque, si on en avale quelques grains après le repas. Il fortifie la tête et le genre nerveux, remédie au crachement de sang et à la toux; il corrige la puanteur de l'haleine, et tire la pituite du cerveau, en masticatoire. Demi-once de mastic, bouilli dans trois ou quatre livres d'eau, est bon pour la boisson ordinaire dans la diarrhée. La décoction de mastic est merveilleuse, mais l'eau de mastic n'est pas moindre; on la prépare ainsi: On fait fumer du mastic sur des charbons allumés, et on reçoit la fumée dans un pot de terre neuf, et lorsqu'il est bien rempli de cette fumée, on y met de l'eau ou de la tisane, suivant l'intention du médecin, puis on couvre bien le pot. Cette eau prend la saveur et les facultés du mastic, et devient un excellent remède dans les maux d'estomac et le flux des intestins, spécialement dans la dyssenterie, à quoi l'esprit de mastic est spécifique; mais cette fumée vaut mieux que l'esprit, parce qu'elle contient en même temps l'esprit et l'huile.

Le mastic entre dans la poudre diarrhodon, l'électuaire de suc de roses, les trochisques de karabé, d'*Hedycroi*, les pilules d'ammoniaque de Quercétan, les pilules *sine quibus*, les pilules de rhubarbe et les pilules catholiques de Potérius; il entre aussi dans plusieurs emplâtres, cérats et onguents.

On en fait de petits emplâtres sur du taffetas noir, pour appliquer sur les tempes, afin d'adoucir la douleur des dents.

Masticatoires, *ou* Apophlegmatismes (*Masticatoria*,

sive apophlegmatismi), ainsi nommés, parce que leur principal effet est de faire sortir la pituite du cerveau, sont des drogues âcres qu'on mâche, afin qu'elles échauffent la bouche, qu'elles ouvrent les vaisseaux salivaires, qu'elles délayent la pituite, et qu'elles fassent cracher ; tels sont le mastic, la bétoine, la sauge, le tabac, le gingembre, la pyrèthre, la semence de moutarde, les poivres, les racines d'iris, d'angélique, d'impératoire, de valériane, d'*acorus*, de *costus*, les figues, les passules, etc. On en peut faire aussi des composés en la manière suivante :

Racine d'iris, semence de staphisaigre, de chaque demi-once ; poivre long, pyrèthre, semence de montarde, de chaque deux dragmes ; toutes ces drogues pulvérisées ensemble, incorporer la poudre avec ce qu'il faudra de sirop de roses pâles, pour en faire une pâte dure qu'on forme en trochisques ou en pastilles, et on les fait sécher. Mâchées, elles sont propres pour exciter le crachat; on en enveloppe aussi dans un petit linge délié, et on mâche le nouet.

Les masticatoires sont ordonnés dans les affections soporeuses, dans la paralysie de la langue, dans les maux de tête et autres douleurs produites par une affluence d'humeurs sur ces parties.

Matricaire *ou* Espargoutte (*Matricaria vulgaris*, *seu sativa*, Tourn. *Matricaria parthenium*, Linn. 1255.) Plante qui rend une odeur forte, désagréable, et qui a un goût amer ; elle croît en terre grasse dans les jardins. Elle est chaude, dessiccative, atténuante, incisive. Son principal usage est pour les maladies froides et venteuses de la matrice, elle provoque les mois aux femmes, elle résout les duretés, elle chasse les vents, elle abat les vapeurs, elle lève les obstructions, elle excite l'urine, elle pousse le sable et la pierre des reins et de la vessie, elle est bonne pour l'hydropisie. On s'en sert en décoction par la bouche, en lavement et en fomentation. La matricaire, cuite avec la camomille vulgaire ou romaine, et appliquée en forme de sachet sur le bas-ventre, appaise infailliblement les douleurs d'après l'enfantement. Pour appaiser la douleur des dents, on applique dessus des feuilles de matricaire broyée, qui font distiller par la bouche goutte à goutte l'humeur qui cause la douleur.

La matricaire n'est pas seulement hystérique et céphalique, elle est aussi très-propre contre les vers ; l'eau où elle a macéré les tue, et rétablit les levains de l'estomac par son amertume. Simon Pauli préparoit une légère infusion avec la matricaire, les fleurs de camomille et un peu d'armoise, et la

faisoit boire aux femmes sujettes aux vapeurs ; ces plantes en lavement les soulagent beaucoup, surtout lorsqu'on y ajoute une once de miel de concombre sauvage. G. Hoffmann, après Tragus et Brassavola, assure que le suc de la matricaire, au poids de quatre onces, purge la pituite et la bile noire, et qu'il enlève les obstructions. Le sirop de ses feuilles et la conserve qu'on en prépare, font passer les urines et en adoucissent les conduits. La matricaire entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans l'onguent contre les vers, et dans l'emplâtre de Vigo *de ranis*.

Mauve de jardin, Passerose, *ou* Rose d'Outremer (*Malva rosea folio subrotundo*, Tourn. 94. *Alcea rosea*, Linn. 966.) Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un arbrisseau, grosse, droite, ferme, velue. Ses fleurs qui sont grandes comme des roses, sont simples ou doubles, de diverses couleurs. On cultive cette plante dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs ; elle est plus chaude et moins humide que la mauve vulgaire avec quelqu'astriction ; on ne se sert en médecine que des fleurs rouges, simples ou doubles, dont l'usage principal est dans les maladies des amigdales, et la pourriture de la bouche, dans l'inflammation des gencives, l'esquinancie, l'exulcération de la gorge, les élevures ou aphthes de la bouche, et dans toutes les affections du gosier, en forme de gargarisme.

Mauve sauvage *ou* vulgaire (*Malva sylvestris*, *sive vulgaris*). Il y en a de deux sortes, l'une à feuilles rondes et l'autre à feuilles échancrées ; elles croissent aux lieux incultes, en terre grasse, dans les cimetières, dans les jardins ; on se sert en médecine de leurs racines, feuilles, fleurs et semences. La mauve est rafraîchissante, humide et émolliente, elle appaise les douleurs, lâche le ventre, et adoucit l'acrimonie de l'urine. Son usage principal interne est dans les maladies du poumon, de la vessie et des intestins ; savoir la phthisie, la toux, l'enrouement, la pierre des reins, l'exulcération de la vessie et des intestins, la strangurie, la dysurie et les autres affections des reins qui procèdent de l'acrimonie de l'urine. La conserve des fleurs est spécifique contre l'ardeur d'urine ; la décoction de la racine a la même vertu. La décoction de mauve dans une lessive âcre ou dans l'urine, est recommandée contre la teigne de la tête, en forme de lotion.

Ettmuller propose un onguent fait avec le beurre frais et la mauve, auquel il ajoute un peu de camphre, pour en frotter la tête des enfans qui ont la teigne. Garidel, à l'occasion de ce remède, nous donne la description d'un plus sûr, et qu'il a

expérimenté : De l'huile de noix demi-livre, du vieux beurre quatre onces, du soufre vif ou en pierre une once, racine de pyrèthre deux gros, poivre trois gros, sel gemme demi-once; le tout grossièrement pilé, le faire bouillir pendant un quart d'heure dans l'huile et le beurre fondu, passer le tout à travers un linge, et dans la colature faire dissoudre deux onces de suie la plus pure, en frotter la tête du malade de deux jours l'un, et la couvrir assez pour faire pénétrer l'onguent par la chaleur.

Méchoacan (*Mechoacanna alba, sive Rhabarbarum album*). Racine blanche, légère, qu'on apporte de la Nouvelle-Espagne, coupée par tranches; on l'appelle *la rhubarbe blanche*, pour la distinguer de la jaune, avec quoi elle a beaucoup de convenance. Elle doit être choisie nouvelle, en belles rouelles, blanches en dehors et en dedans, légère, mais sans carie, d'un goût presqu'insipide, prenant garde qu'on n'y ait mêlé de la racine de bryone vulgaire, qui lui ressemble beaucoup; mais on les distinguera par le goût, car la racine de bryone est fort amère, et celle du méchoacan est presqu'insipide. Le méchoacan purge doucement et sans fatiguer les humeurs pituiteuses, séreuses et aqueuses de tout le corps, et spécialement du genre nerveux et de la poitrine; c'est un excellent remède pour les catharres, et les maladies qui en dépendent, pour l'hydropisie, la goutte sciatique, les rhumatismes et l'enflure. Il est spécifique pour les enfans sujets aux vers et qui ont l'estomac et les intestins embarrassés de beaucoup de mucilages visqueux. On le donne toujours en poudre, à cause qu'il n'opère point en infusion, soit dans de l'eau, soit dans du vin. Comme il est chaud et sec, il ne faut pas en donner trop souvent aux tempéramens chauds. La prise en substance est d'un scrupule pour les enfans, et jusqu'à une dragme pour les adultes.

Boile ordonne, pour guérir la crampe, de remplir de poudre de racine de méchoacan une petite bourse ou sachet fait d'une étoffe légère, grand d'environ trois pouces en carré, et de le porter pendu au cou avec un cordon, ensorte qu'il descende au creux de l'estomac, et qu'il touche immédiatement à la peau. Cette racine entre dans l'hydragogue merveilleux de du Renou, dans le sirop hydragogue de Charas, et dans l'extrait catholique de Wichard.

Médicament (*Medicamentum*). C'est tout ce qui étant appliqué extérieurement, ou donné intérieurement, excite quelqu'altération dans les humeurs, et y cause un changement salutaire. On le divise en simple et en composé; le simple

est celui qu'on emploie comme il est venu naturellement, et le composé est celui qui est fait de plusieurs simples différens en vertus, et mêlés artistement ensemble. La matière des médicamens est prise des minéraux, des végétaux et des animaux. Par les minéraux, on entend tout ce qui se tire des entrailles de la terre et de la mer, comme les métaux, les demi-métaux et les métalliques, toutes les espèces de terres et de bols, toutes les pierres, les marbres, les cailloux, les cristaux, les pierres précieuses, les soufres, les vitriols, les aluns, le plâtre, la chaux, etc. Par les végétaux, il faut entendre, les arbres, les arbrisseaux, les sous-arbrisseaux, les herbes, toutes leurs parties, comme sont les racines, les tiges, les écorces, les bois, les feuilles, les fleurs, les fruits, les baies, les gousses, les semences, les gommes, les résines, les sucs, les larmes, les liqueurs, etc. Sous les animaux, on comprend leur chair, leurs os, leurs ongles, leur lait, leur sang, leur poil, leurs excrémens; on peut les diviser en quatre classes, savoir les animaux terrestres parfaits, les oiseaux, les poissons et les insectes.

Médicamens. *Circonstances à observer dans leur choix.* Touchant le lieu, il faut remarquer que les plantes qui viennent d'elles-même en un lieu libre et proportionné à leur nature, sont à préférer à celles qu'on transplante et qu'on élève par artifice, et que les plantes qui se trouvent aux montagnes, et surtout celles qui ont l'aspect du soleil levant ou du midi, doivent être préférées à celles d'une même espèce qui naissent dans les vallées. Qu'une plante chaude et âcre trouvée en lieu humide, a bien moins de chaleur et bien moins d'âcreté que celle qui se trouve en lieu sec; que celle qui abonde en humidité superflue, sera au contraire meilleure en lieu sec qu'en lieu humide,

La plupart des règles qui s'observent pour le lieu natal des plantes, peuvent être suivies pour le choix des animaux servans dans la médecine, et même ceux qui nous servent d'alimens.

Pour ce qui est des minéraux, il n'y a pas d'autres mesures à garder, que de les prendre où on les trouve plus beaux et plus purs.

Touchant le nombre et la grandeur, ou la grosseur, on remarque que les plantes estimées bonnes, et surtout les fruits, valent mieux en petit nombre qu'en grand; qu'au contraire les plantes et les fruits malins ont moins de malignité lorsqu'ils sont bien nombreux; qu'un fruit bon de lui-même est estimé meilleur lorsqu'il est bien gros. Il faut

observer le contraire aux fruits et aux autres parties des plantes, de même qu'aux animaux malins.

Touchant le voisinage, on recommande le guy et le polypode qui naissent sur les chênes, l'épithyme sur le thym, la cuscute sur les herbes hépatiques. On rejette les champignons naissans sur les arbres pourris, et on doit rejeter les plantes qui naissent près des cloaques, ou dans des lieux sombres et privés de la vue du soleil, à moins que ce ne soient des plantes qui ne se trouvent naturellement que dans les lieux ombrageux, comme sont les capillaires, l'hépatique, la langue de cerf, etc.

Le temps propre pour la collection des plantes dépend de leur diversité, et de celle de leurs parties, comme aussi de l'emploi qu'on en veut faire. L'air serein doit être généralement recherché pour cela. On cueille les fruits lorsqu'ils sont bien mûrs, de même que les baies et les semences; les herbes avec leurs sommités se cueillent lorsqu'elles sont en leur force, et autant qu'il est possible vers le plein de la lune; les fleurs lorsqu'elles sont en gros boutons, ou qu'elles ne sont pas tout-à-fait épanouies, et avant que le soleil les ait fanées; les racines doivent être cueillies au commencement du printemps, et dès-lors qu'elles commencent à pousser; les bois doivent être coupés après le plein de la lune; les larmes, les gommes, les résines et les sucs découlans, avant qu'ils soient dissipés par les rayons du soleil ou par les pluies; les écorces doivent être cueillies lorsque les plantes sont en sève.

La pluie que l'on met au rang des minéraux, doit être prise environ à l'équinoxe du printemps; la neige et la glace lorsqu'il y en a; le frai de grenouille au mois de mars (ventôse), la rosée et la manne au mois de mai (floréal), et sur des plantes salutaires; l'ambre gris, le succin, le jayet, l'huile pétrole, et toutes sortes de bitumes, avant qu'ils soient altérés par les eaux de la mer ou des rivières, ou par le soleil, ou par les injures du temps.

On doit choisir les animaux bien sains et bien vigoureux, soit qu'on les veuille employer entiers, soit qu'on n'ait affaire que de leurs parties. Leur conservation dépend de leur préparation dont on va parler.

Médicamens. *Leur conservation et leur durée.* Les simples étant cueillis, doivent être convenablement gardés et réservés pour le besoin, ayant été bien nettoyés de toutes leurs impuretés et saletés.

Quant aux minéraux, on en doit bien séparer toutes les saletés qui s'y trouvent attachées, et les garder en lieu sec. Les

eaux aigres, et les minérales particulièrement, doivent être gardées dans des fioles bien bouchées, et en lieu frais et sec ; les terres se mettent dans des boîtes de bois, et les sels dans du verre.

Les racines se sèchent, comme celles qui sont épaisses, au soleil, et les autres plus petites à l'ombre ; les unes se gardent toutes entières, comme celles de gentiane et de satyrion ; les autres se coupent par pièces, comme celles d'angélique, de couleuvrée, d'aunée de Flandres ; d'autres, on en ôte le bois, ou la corde du cœur, comme de celles de persil et de fenouil ; on les enferme dans des boîtes de bois, ou on les pend au plancher.

Les feuilles et les fleurs doivent être séchées à l'ombre, à la réserve de celles qui sont épaisses et succulentes qu'on expose à l'ardeur du soleil, autrement elles se pourriroient plutôt que de sécher ; puis on les garde dans des sachets de papier ou de toile en lieu sec, ou dans des boîtes.

Les semences doivent être séchées au soleil, et gardées en lieu sec dans des vases de bois ou de verre ; les plus menues pourront encore être enfermées dans du papier pour les préserver de la poussière.

Les fruits se conservent ou bien à l'air, ou bien enfermés dans le bois ou le verre, ou dans des sachets de papier.

Les gommes et les résines sèches se gardent en lieu sec dans des boîtes de bois, les liquides dans des vessies.

Pour ce qui est des animaux, et premièrement des parties charnues, après les avoir lavées, ou les dessèche au four, puis on les enveloppe de feuilles d'absinthe, ou autres semblables pour les conserver. Les parties membraneuses, comme les intestins, se lavent d'abord avec du vin, puis étant coupées par pièces, se sèchent au four, et se gardent enveloppées de feuilles dans des boîtes de bois. Les choses huileuses et grasses, comme les graisses, suins et moëlles qu'on tire des animaux, doivent être bien lavées, fondues, coulées, nettoyées, écumées, puis gardées en lieu frais dans des vases de terre ou de verre. Pour le sang, on en sépare la sérosité, et on le dessèche au four. Les fiels étant séparés du foie, se dessèchent, pendus à la cheminée. Les caillets se dessèchent au four, et se gardent au soleil.

Entre les simples il y a grande diversité à raison de leur durée ; car les uns conservent long-temps leur force et leur vertu, et les autres les perdent d'abord.

Les minéraux se conservent très-long-temps, à la réserve

des eaux minérales et des sucs sulphurés qui perdent plutôt leur vertu.

Entre les végétaux, les racines petites et menues se doivent changer toutes les années; mais les grandes et épaisses peuvent se garder deux ou trois ans, comme l'aristoloche, la couleuvrée, la gentiane et l'ellébore.

Les écorces ne se gardent pas plus d'une année, non plus que les feuilles, encore celles qui n'ont point d'odeur, et principalement les rafraîchissantes et les humectantes, perdent leur vertu avec leur verdeur, de sorte qu'il vaut mieux les distiller, ou en tirer le suc, que de les sécher.

Les fleurs ne conservent leurs vertus que quelques mois.

Entre les semences, les froides, celles qui sont menues se doivent changer toutes les années; mais les plus grosses, chaudes, âcres et aromatiques se peuvent garder deux ou trois ans, sans diminution de leurs vertus.

Les fruits aqueux ne durent pas long-temps; mais les étrangers qui sont revêtus d'écorce et de croute, peuvent se garder deux ou trois ans. Les bois durent encore plus long-temps, comme aussi les gommes et les résines.

Entre les parties des animaux, celles-là durent plus qui sont plus sèches et plus solides, et on les croit être bonnes, tant qu'elles restent sans se moisir, ou rancir, ou sentir mauvais.

Médicamens. *Leur préparation.* Elle consiste 1°. à les laver pour en ôter la crasse, comme on fait aux racines aussitôt qu'elles ont été retirées de la terre, ou pour les purifier de quelques parties âcres qu'elles contiennent, ainsi on lave la litharge et la tuthie dans de l'eau, ou pour augmenter leur vertu, comme quand on lave les pommades dans des eaux odorantes.

2°. A les émonder de leurs parties grossières et inutiles, ainsi l'on monde le séné de ses bâtons et de ses feuilles mortes; on ôte de certaines racines une espèce de corde qui se trouve dedans, comme à celles de fenouil, de persil, de patience sauvage, etc. On ôte des raisins secs les pepins qui sont durs et astringens.

3°. A les faire sécher au soleil ou à l'ombre, afin que l'humidité en étant dissipée, ils puissent être gardés sans se corrompre; mais comme les fleurs en séchant perdent souvent leur couleur et leur odeur, on doit en envelopper quelques-unes dans du papier gris par petits paquets, comme celles d'*hypericum*, de petite centaurée. Pour les roses rouges, elles

doivent être séchées promptement au soleil le plus chaud ; car si on les faisoit sécher lentement, elles perdroient leur couleur. Les grosses racines ont peine à sécher sans se pourrir en dedans ; les gros morceaux de rhubarbe sont souvent gâtés dans le cœur : on doit les choisir de grosseur médiocre. On coupe par tranches les racines de jalap, de méchoacan, de bryone, pour les faire sécher plus facilement. Les fruits qui abondent en humidité superflue, doivent être séchés dans le four, autrement ils se pourrissent. Les vipères, après qu'on en a séparé la tête, la peau et les entrailles, doivent être attachées à une ficelle, et séchées à l'ombre. Il faut prendre garde que les drogues ne sèchent trop long-temps, de peur qu'elles ne perdent leur meilleure substance ; quand elles sont sèches, il faut les enfermer dans des boîtes pour les garder.

4°. A les humecter ainsi que l'on humecte la limaille d'acier et la rouillure de fer avec de la rosée ou de la pluie pour les ouvrir, et pour augmenter leur vertu.

5°. A les infuser dans des liqueurs, soit pour les faire dissoudre, comme la céruse dans le vinaigre ; soit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme quand on fait tremper le séné, les roses, la rhubarbe dans l'eau ; soit pour corriger leur action trop forte, comme quand on met tremper la racine d'*ésule* dans du vinaigre avant que de l'employer ; soit pour ouvrir et pour augmenter leur vertu, comme quand on fait tremper les dattes dans du vin blanc, ou dans l'hydromel, et quand on fait infuser l'antimoine (sulfure d'antimoine) dans une liqueur acide pour le rendre émétique ; soit pour les conserver, comme quand on met des fruits, des racines, ou des animaux dans l'esprit-de-vin (alcohol) ou dans du vinaigre ; soit pour les attendrir, en sorte qu'on puisse les pulvériser facilement, comme quand on éteint du cristal et des cailloux rougis dans du vinaigre.

6°. A les faire macérer ou digérer, comme quand, après avoir pilé les roses, on les met dans un pot, on les couvre de sel, et on les laisse en cet état pendant plusieurs mois, afin que le sel et l'huile s'exaltant par la fermentation, on retire ensuite plus d'esprit quand on les fait distiller. On fait écumer du miel dans de l'eau, puis on le met dans un lieu chaud pendant plusieurs mois, afin que par la digestion ou fermentation il devienne vineux.

7°. A les faire cuire, soit pour les amollir, comme quand on fait bouillir les racines d'aunée et de guimauve pour en tirer la pulpe ; soit pour qu'elles communiquent leur qualité à la décoction, comme quand on fait des tisanes ; soit pour

les rendre épais, comme quand on fait cuire le mou, ou le suc de coing en *sapa*, ou en cotignac; soit pour les conserver comme quand on confit les racines, les yeux de peuplier; soit pour les corriger, comme quand on fait bouillir la casse, afin d'empêcher qu'elle n'excite des vapeurs; soit pour les purger de leurs parties inutiles, comme quand on fait calciner le tartre; soit pour les faire dissoudre et incorporer, comme quand on fait cuire la litharge et les autres préparations de plomb avec les huiles et graisses; soit pour augmenter leur force, comme quand on torréfie la rhubarbe pour la rendre plus astringente, et quand on calcine l'alun pour le faire devenir escarrotique ou cautérisant.

8°. A les scier ou couper comme les bois; à les hacher comme les herbes; à les raper comme la corne de cerf, l'ivoire; à les limer comme le fer, l'acier; à les casser ou rompre comme les racines, les fruits secs.

9°. A les réduire en poudre, soit par le moulin comme les farines, soit par le mortier comme le séné, la rhubarbe. Il faut néanmoins en certaines matières et en certaines occasions avoir recours à des additions, car, par exemple, si l'on veut piler seules les racines d'aristoloche, de gentiane, ou autres semblables qui sont de substance tenace, quoiqu'elles paroissent bien sèches, elles adhéreront au fond du mortier et au pilon, si on n'y mêle quelques amandes, quelques semences froides mondées, ou quelques autres matières oléaginenses, propres à diviser les parties tandis qu'on les pilera, sans quoi on ne réussiroit que fort difficilement. Les raclures d'ivoire et de corne de cerf peuvent être triturées parmi le sucre candi seul. Le camphre ne peut être pulvérisé seul, mais bien si on y ajoute quelques gouttes d'esprit-de-vin (alcohol), lorsqu'on le pile, ou quelque semence froide mondée, ou quelques petites gouttes de quelqu'huile. Les mêmes semences froides servent aussi à diviser les parties des matières tenaces, et entre autres celles des parties sèches et non adipeuses des animaux. Elle aide aussi à pulvériser l'ambre gris, tous les bitumes, et tous les sucs résineux desséchés, comme sont la scammonée, le benjoin, le baume blanc desséché, et leurs semblables. La chaleur du mortier de bronze et de son pilon, aide beaucoup à pulvériser les gommes adragant et arabique, de même qu'à pulvériser le talc de Venise, lequel se pile encore mieux, s'il a été auparavant exposé quelque temps au feu de flamme. Plusieurs minéraux et plusieurs parties d'animaux ne peuvent pas être réduits en poudre bien subtile, sans avoir été auparavant brûlés ou calcinés. Les pierreries, les bois,

les terres, le succin, l'aimant, et quelques parties d'animaux, sont réduits en poudre impalpable qu'on appelle *alkohol*, étant broyés sur le porphyre, ou sur l'écaille de mer, avec addition de quelqu'eau cordiale, tant pour tenir les matières liées, que pour empêcher qu'elles n'exhalent tandis qu'on les broie; et lorsqu'elles sont bien subtilisées, on les étend sur du papier net en façon de trochisques, et on les laisse sécher à l'ombre; et c'est ce que la pharmacie galénique appelle *préparer*.

Les médicamens de substance solide, comme sont les bois et les parties compactes ou fibreuses des plantes ou des animaux, doivent être pilées à grands coups dans un mortier de fer ou de bronze; mais les médicamens dont les parties se trouvent minces et sans fibres, n'ont besoin que d'une légère attrition pour être bientôt réduits en poudre; tels sont l'aloës, l'agaric, la mirrhe, l'amidon, le mastic, le safran, la scammonée et plusieurs autres. Cependant lorsqu'on doit réduire en poudre divers médicamens destinés pour une même composition, on doit avoir égard à la nature de leur substance, afin de piler à part ceux qui le doivent et qui le peuvent être plus commodément, et de piler ensemble ceux qui le peuvent être, et alors il faut commencer la poudre par ceux qui ont leur substance plus compacte et plus dure, et ajouter consécutivement les autres suivant le degré de leur dureté.

La seconde sorte de trituration qui n'est que des matières humides, se fait ordinairement dans un mortier de marbre, ou de porphyre, ou de quelque pierre dure, avec un pilon de bois, de verre ou d'ivoire, quoique pour certaines choses elle puisse être aussi faite dans un mortier de fer ou de bronze. Cette façon de triturer est aussi quelquefois en usage pour des matières sèches et triturables; mais son principal usage est pour les médicamens, et même pour les alimens humides, visqueux ou onctueux; telles sont les racines, les herbes, les fleurs et les fruits récens, les baies aqueuses, les semences et les fruits onctueux, et même toutes les parties molles des animaux dont on prépare aussi des conserves, des cataplasmes, des pulpes et des pommades, et on les pile également pour les infuser, cuire ou distiller, pour en tirer des sucs, pour en exprimer des huiles, pour en extraire des émulsions, pour en faire des pâtes pour la bouche et pour le dehors, et pour en faire des tablettes, des loochs, ou d'autres remèdes.

Après avoir donné une idée générale de la préparation des médicamens simples, il convient de parler en particulier de

celle de plusieurs de ceux qui sont les plus ordinaires dans l'usage.

Médicamens simples. *Préparation de plusieurs d'entre eux en particulier.*

La préparation du corail, des perles, de la nacre de perles, des yeux ou pierres d'écrevisses, du *spodium* ou ivoire brûlé, des porcelaines, des pierres précieuses, du succin ou *karabe*, de la pierre hématite, de la pierre d'aimant, et de plusieurs autres semblables, ne consiste qu'à les réduire en poudre impalpable ; les mortiers ne suffisant pas pour en faire une aussi exacte atténuation, on a recours aux porphyres et aux écailles de mer. Les marbres communs peuvent être propres pour la préparation des matières tendres, comme des yeux d'écrevisses, de l'ivoire brûlé ; mais si on y broyoit des corps plus durs, il s'en mêleroit avec la poudre, parce que la matière grattant le marbre, elle en détacheroit une partie. Afin donc de bien préparer ces matières, par exemple le corail, il faut en prendre la quantité qu'on veut du rouge et du blanc, ou du rouge seul, on le pulvérise autant qu'on peut dans un mortier de bronze, on jette la poudre sur une table de porphyre ou d'écaille de mer, on y mêle la quantité qu'il faut d'eau rose ou d'eau de plantain, pour la réduire en pâte liquide, on broye cette pâte avec une molette pendant deux jours, ou jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus de bruit, ce qui montre que le corail est en poudre très-subtile, on forme la matière en petits trochisques pour la faire sécher, c'est le *corail préparé*.

Il est propre pour arrêter le cours de ventre, les hémorragies, les gonorrhées. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule. On préfère ordinairement le corail rouge aux autres espèces de coraux pour la médecine, à cause de sa teinture qui est estimée bonne pour fortifier le cœur.

La préparation de la tuthie et de la pierre calaminaire n'est différente de la précédente qu'en ce qu'on les calcine et qu'on les lave avant de les pulvériser, afin d'en enlever les parties les plus salines et les plus sulphureuses. On prend donc une de ces deux drogues, par exemple, de la tuthie la quantité qu'on veut, on la met rougir dans un creuset entre les charbons ardens, ou l'éteint en la jetant dans un vaisseau rempli d'eau, et l'y laissant pendant un quart d'heure, on retire la tuthie de l'eau, et on la remet rougir et éteindre encore deux fois comme devant, en de nouvelles eaux, ensuite la tuthie étant hors de l'eau, et égouttée, on la broye sur le porphyre avec une molette, y mêlant ce qu'il faut d'eau rose ou de

plantain, jusqu'à ce qu'elle soit en poudre impalpable, alors on la forme en petits trochisques, et on la fait sécher.

Elle est dessiccative et propre pour les maladies des yeux; c'est la base de l'onguent pompholix; on en mêle dans les collyres et dans du beurre frais; elle nettoie la sanie des yeux en desséchant et fortifiant les fibres. Plusieurs se contentent de laver la tuthie sans la calciner, ce qui ne fait pas une différence fort considérable.

La préparation du bol, de la terre sigillée, de la craie, des litharges et de la céruse, consiste à pulvériser les matières et à les purifier de quelques parties grossières et terrestres qu'elles contiennent. On prend donc une de ces drogues, par exemple, du bol fin la quantité qu'on veut, on le pulvérise subtilement dans un mortier de bronze, et l'ayant mis dans une terrine, on verse dessus de l'eau de plantain, on agite la matière avec un bistortier, et on la verse doucement dans un autre vaisseau, afin que le plus pur et le plus subtil de la poudre coule avec l'eau, on continue à laver, à agiter la matière, et à verser la liqueur trouble dans un autre vaisseau, jusqu'à ce qu'il ne reste au fond que du sable ou une autre impureté grossière qu'on rejette; on verse toute la matière dans un entonnoir garni de papier gris, afin que l'eau s'en sépare, et l'on forme le bol qui y est resté en petits trochisques, pour le faire sécher au soleil.

Il est astringent et propre pour arrêter les cours de ventre, les hémorragies et les gonorrhées; la dose est depuis dix grains jusqu'à un scrupule.

Nota. Cette préparation n'est pas d'une grande utilité, car on sépare bien peu de matière grossière du bol fin; de plus cette impureté ne seroit pas capable de causer aucun mauvais effet dans le corps. Pour le bol grossier, comme il ne sert qu'extérieurement, on ne lui donne point d'autres préparations que de le réduire en poudre dans un mortier.

Les litharges n'ont pas plus besoin de préparation que le bol, il suffit de les mettre en poudre subtile dans le mortier de bronze; elles se dissolvent aussi aisément de cette manière dans les graisses ou dans les huiles en bouillant, pour donner consistance aux emplâtres, que si on les avoit bien lavées.

Quant à la céruse, la lotion peut augmenter sa blancheur, et la rendre plus propre pour le cosmétique et pour la peinture où elle est souvent employée; mais pour la pharmacie, il suffit de la réduire en poudre subtile.

La préparation de la gomme lacque consiste à la purifier de ses parties terrestres, en lui imprimant une qualité vulnéraire

et détersive. On fait une décoction de deux dragmes de racine d'aristoloche, et d'autant de fleurs de schœnanthe dans deux livres d'eau à diminution du tiers, on coule la décoction, et l'on y fait bouillir lentement quatre onces de gomme lacque concassée, mais non pas réduite en poudre, jusqu'à ce que la partie la plus pure de la gomme se soit séparée des fèces, et qu'elle surnage la liqueur; on ramasse cette partie pure, et on la fait sécher au soleil.

Elle est détersive, astringente, propre pour fortifier l'estomac et les gencives.

La méthode la plus usitée pour préparer la scammonée, est de la réduire en poudre, de lui faire recevoir à travers un papier gris la vapeur du soufre qu'on fait brûler dans un réchaud de feu environ demi-quart d'heure, la remuant doucement de temps-en-temps avec une spatule; cette vapeur sulphureuse passe pour raréfier la substance glutineuse de la scammonée, et l'empêcher de causer des tranchées. On appelle cette prépartion *diachridium sulphuratum*, en français *diagrède*. La préparation suivante est encore meilleure.

On fait tremper environ deux heures demi-once de réglisse bien concassée dans huit ou neuf onces d'eau chaude, on coule l'infusion, et l'on y mêle dans une écuelle de grès quatre onces de bonne scammonée la plus pure, la plus résineuse, et la plus friable qu'on peut trouver, on pose l'écuelle sur le sable, et par un petit feu l'on fait évaporer l'humidité jusqu'à ce que la scammonée ait repris sa solidité; on l'appelle *diachridium glycyrrisatum*. C'est un fort bon purgatif; elle purge principalement l'humeur mélancolique, elle agit sans causer des tranchées; la dose est depuis dix grains jusqu'à un scrupule. L'extrait de réglisse qui est mêlé dans cette préparation de scammonée l'adoucit, c'est pourquoi on en peut faire prendre une plus grande dose que des autres diagrèdes. Lemery en donne ordinairement vingt grains avec succès.

Nota. Pour conserver le *diagrède glycyrrise*, il faut l'enfermer dans une bouteille, car autrement il s'humecte aisément à cause de l'extrait de réglisse.

La préparation de l'euphorbe consiste à le purifier et à l'adoucir. On prend de l'euphorbe du plus beau et du plus pur la quantité qu'on veut, on le réduit en poudre, on le met dans un matras, on verse dessus du suc de citron dépuré jusqu'à la hauteur de quatre doigts, on bouche le matras, et on le place en digestion au feu de sable, on l'agite de temps en temps, et quand la gomme est dissoute, on coule la liqueur par un linge dans un vaisseau de verre ou de grès, et l'ayant

mis

mis sur un feu de sable, on en fait évaporer l'humidité jusqu'à consistance d'extrait; c'est l'*euphorbe préparée* : on le garde dans un pot. On en mêle dans quelques pillules céphaliques et arthritiques en petite quantité; il délaye la pituite, et il purge par bas. Si l'euphorbe n'est point tout-à-fait dissout dans le suc de citron après la digestion, il faut séparer la liqueur par inclinaison, et mettre de nouveau suc de citron sur ce qui reste, pour achever de dissoudre la gomme.

Pour faire l'œsipe, prendre ce que l'on veut de laine grasse tirée du cou et d'entre les cuisses des brebis, sans avoir été nettoyée; on l'appelle en latin *lana succida* : la laver plusieurs fois dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle ait été dégraissée, la presser fortement, et ramasser toutes les lotions ensemble, les battre dans deux vaisseaux jusqu'à ce qu'il s'y soit fait beaucoup d'écume, laisser reposer le tout, et ramasser la graisse qui surnage, verser de l'eau froide sur la liqueur, et la battre encore de nouveau, afin qu'il s'y fasse de nouvelle écume, et qu'il y paroisse encore de la graisse, la ramasser, et continuer l'agitation de la liqueur jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus d'écume ni de graisse. laver alors avec de l'eau froide ce qu'on aura ramassé, le nettoyant avec la main des ordures qui peuvent y être, et changeant d'eau jusqu'à ce que la matière soit privée d'acrimonie, puis la garder dans un pot.

L'œsipe est employée dans les emplâtres pour ramollir et pour résoudre. On l'appelle en latin *œsipus humida*, parce qu'elle est toujours liquide. On peut se servir de la laine lavée pour les usages ordinaires.

Pour préparer l'*elaterium*, on écrase les concombres sauvages mûrs dans un mortier de pierre ou de marbre, on les laisse en digestion quatre ou cinq heures à froid, afin que les parties visqueuses s'étant raréfiées, le suc s'en tire plus facilement, on les chauffe, on les met à la presse dans un linge pour en tirer le suc, on met ce suc dans un vaisseau de verre ou de grès, et l'on en fait évaporer l'humidité jusqu'à consistance d'extrait ou de pilules; c'est l'*elaterium* qui purge violemment la pituite crasse, la mélancolie, les sérosités. On s'en sert dans l'apoplexie, dans la léthargie, dans l'hydropisie, dans la mélancolie hypocondriaque. La dose est depuis trois grains jusqu'à demi-scrupule

Pour préparer les fécules de bryone, d'*iris nostras*, d'*arum* et d'autres racines semblables, il faut prendre une bonne quantité d'une de ces espèces de racines des plus grosses et des mieux nourries, récemment tirées de terre : par exemple,

de la bryone huit ou neuf livres ; on en sépare l'écorce avec un couteau, ensorte qu'elle soit bien blanche et bien nette, on la rape, et on en tire le suc en la manière ordinaire, on laisse reposer ce suc dans une terrine pendant dix ou douze heures, on le verse par inclinaison dans un autre vaisseau, et l'on trouve au fond des fécules fort blanches, ressemblantes à de l'amidon, on les fait sécher au soleil, et on les garde en poudre.

Elles sont hydragogues, elles purgent les sérosités, on en donne dans l'hydropisie, et dans les autres maladies où il s'agit de faire uriner; la dose est depuis dix grains jusqu'à demi-dragme. Le suc qui se sépare d'avec les fécules, est propre pour purger les eaux; on en peut donner depuis demi-once jusqu'à deux onces. Si on veut le conserver, il en faut remplir une bouteille jusqu'au cou, et y mettre dessus un peu d'huile pour empêcher l'air d'y entrer.

Les fécules d'iris sont un peu plus purgatives que celles de bryone, et celles d'*arum* plus purgatives que celles d'iris. Les fécules d'*arum* ou de serpentaire sont appelées par quelques auteurs *gersa*, *seu cerusa serpentariae*.

Nota. Les racines de ces plantes, en poudre subtile, produiront en médecine un aussi bon effet que les fécules.

Les préparations de l'oignon de squille consistent : la première à faire sécher les oignons, pour les priver d'une humidité nuisible et superflue ; la seconde à faire cuire la squille, pour en pouvoir tirer la pulpe.

Pour la première on prend des oignons de squille de grosseur médiocre, bien sains et bien nourris, on en sépare avec un couteau de bois l'écorce ou les premières feuilles sèches rouges qu'on rejette, ensuite on lève les lamines blanchâtres, laissant le cœur et les racines comme inutiles, on fait sécher ces lamines au soleil. On les emploie pour le vinaigre squillitique.

Pour la seconde préparation on enveloppe ces oignons de squille de pâte ordinaire, et on les met cuire au four jusqu'à ce qu'ils soient mous, ce qu'on connoît en introduisant dedans un petit bâton pointu, on en sépare alors la pâte cuite en croûte, et l'on tire la pulpe de la squille. Elle est employée pour faire les trochisques de squille.

La squille entre dans plusieurs compositions, elle raréfie et incise la pituite ; on s'en sert pour l'épilepsie, pour résister au venin, pour l'asthme. *Nota*. On se sert d'un couteau de bois, et non de fer, pour couper et préparer l'oignon de squille, parce que tous les auteurs prétendent que le fer rend cet oignon venimeux.

Pour préparer les racines d'ésule et d'ellébore noir, les feuilles de *mezereum* ou *laureola*, et les graines de coriandre et de cumin, on les fait tremper dans du vinaigre pour emporter une partie de leur force, puis on les fait sécher ainsi : on choisit, par exemple, des racines de la petite ésule, les plus grosses et les mieux nourries, la quantité qu'on veut, on les concasse, et on sépare le cœur appelé *corde* qu'on rejette ; on fait sécher au soleil les racines ainsi mondées, puis on les met tremper dans du fort vinaigre pendant vingt-quatre heures, et on les fait sécher au soleil.

Elles purgent violemment la pituite ; il en entre dans plusieurs compositions. *Nota*. Le *mezereum* ou *laureola* n'est plus en usage, parce qu'il purge trop violemment.

Pour les semences de coriandre ou de cumin, c'est un abus que de leur vouloir donner un correctif ; elles n'ont rien de malin, et on leur ôte ce qu'elles ont de bon en les faisant tremper dans le vinaigre ; car cette liqueur emporte la plus grande partie de leur substance volatile, dans laquelle consiste leur vertu, et il fixe ce qui leur en reste.

Pour faire l'*acacia nostras*, on prend une bonne quantité de prunes sauvages mûres nouvellement cueillies, on les écrase dans un mortier de marbre, et les ayant laissées digérer quelques heures à froid, on en tire le suc par la presse, on met ce suc dans une terrine, et l'on en fait évaporer l'humidité par un petit feu jusqu'à consistance solide ; c'est l'*acacia nostras*.

On s'en sert dans les remèdes astringens, au lieu de l'*acacia* véritable ; il arrête le cours de ventre, le crachement de sang, il résiste à la malignité des humeurs. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

La térébenthine étant difficile à prendre par la bouche à cause de sa glutinosité et de son mauvais goût, on cherche les moyens de la durcir, afin de la rendre en état d'être prise en bol ou en pilules. On se contente en hiver de la laver plusieurs fois dans de l'eau de pariétaire, ou avec celle de rave, non pas tant pour en emporter quelque saleté qu'elle pourroit avoir contractée, que pour la rendre plus ferme ; elle se condense par des lotions, et elle devient blanche. On n'emploie pour la bouche que la térébenthine la plus claire.

En été, les lotions ne suffisent pas pour rendre la térébenthine en état d'être prise par la bouche, elle seroit encore trop molle, il faut la faire cuire dans une eau distillée, ou dans une décoction apéritive, jusqu'à ce qu'étant refroidie, elle ait la consistance de résine, et qu'on en puisse former des

pilules ; cette cuite est faite ordinairement en demi-heure : la térébenthine se sépare d'avec la liqueur qui reste comme inutile.

La térébenthine lavée ou cuite, est apéritive ; on l'emploie pour la pierre, pour la gravelle, pour les gonorrhées, pour les ulcères du rein, de la vessie et de la matrice. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme. La térébenthine de Chio n'a pas besoin de préparation, car elle est solide, et en état d'être formée en pilules.

La préparation des poumons du renard, du foie et des intestins du loup, et autres matières semblables, ne consiste qu'à les faire sécher, afin de pouvoir les garder, et les mettre en poudre quand on voudra. On prendra, par exemple, des poumons de renard bien sains, tirés de l'animal récemment tué, on les lavera, on les coupera par tranches, on les fera sécher au four par une douce chaleur, puis on les enveloppera de feuilles sèches d'hyssope, ou de marrube blanc, pour les garder.

Ils sont estimés pour les maladies de la poitrine et des poumons, comme pour l'asthme, pour la phthisie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Nota. On prépare de la même manière le foie et les intestins du loup, coupés par morceaux, afin qu'ils sèchent plus facilement dans le four. Ils sont propres pour la colique venteuse. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme. On peut les conserver enveloppés dans des feuilles de menthe ou d'origan sèches.

La préparation des crapauds, des vers de terre, des cloportes et d'autres insectes semblables, consiste à les faire sécher au soleil pour les pouvoir conserver et mettre en poudre quand on voudra. On prend donc, par exemple, des crapauds, après les avoir tués, on les lave, et on les pend par un pied en quelque lieu exposé au soleil, pour les y faire sécher.

On prétend que le crapaud entier desséché, étant tenu dans la main, ou dessous l'aisselle, ou derrière l'oreille, ou pendu au cou, arrête le saignement du nez, et qu'étant appliqué sur le nombril, il guérit le flux d'hémorroïdes. On en applique en poudre sur les bubons ou charbons pestilentiels, et sur les bubons vénériens ; il en attire la malignité en dehors, et il les fait suppurer. On en donne aussi par la bouche pour l'hydropisie, depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme

Après avoir bien lavé les vers de terre dans de l'eau, et ensuite dans du vin pour les faire mourir, on les attache à une ficelle par un bout, et on les fait sécher au soleil.

Ils sont résolutifs ; on les emploie dans les compositions de quelques emplâtres.

On lave les cloportes, et on les fait mourir dans du vin blanc, ou dans de l'eau aiguisée d'esprit de sel (acide muriatique), puis on les fait sécher au soleil, ou dans le four quand le pain est tiré, pour les pouvoir mettre en poudre.

Ils sont apéritifs, et propres pour faire sortir la gravelle, la pierre, pour la colique néphrétique, pour les rétentions d'urine. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Pour avoir le sang de bouc préparé selon la méthode de Vanhelmont, il faut suspendre un bouc par les cornes, et après avoir ramené et lié les pieds de derrière à ces mêmes cornes, lui couper les testicules, puis recevoir le sang qui coule par cette plaie, jusqu'à ce qu'il soit mort, sans négliger néanmoins celui qui peut encore rester, et que l'on peut avoir en lui coupant à la fin la gorge ; car ce dernier sang, quoique moins fort, ne laisse pas d'être bon.

On fait sécher doucement ce sang dans le four, une heure après que le pain en a été tiré, on l'étend pour cela le plus mince qu'on peut dans plusieurs plats de terre, ou terrines, parce qu'il se corrompt aisément, s'il est trop épais. On jette une eau qui vient et qui surnage au-dessus à mesure qu'il se sèche, et on le remet au four par plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il soit sec, alors il est extrêmement dur ; on le broie dans un mortier de pierre ou de marbre, et on le passe dans un tamis. Cette poudre se garde mieux dans du verre en lieu sec, que dans du bois où les vers se mettent plus facilement. Dans la pleurésie et dans l'inflammation de poitrine, on en fait prendre au malade le poids d'une dragme dans une cuiller avec du vin dont on se sert pour le délayer, et ensuite on lui fait avaler un petit demi-verre de vin par-dessus ; le malade ne manque pas de suer. S'il n'est pas parfaitement guéri de la première prise, il lui en faut donner une seconde le lendemain, et prendre garde sur toutes choses de ne le point laisser refroidir lorsqu'on l'essuiera, ce qui est toujours dangereux dans les sueurs. On ne voit guère ce remède manquer son effet, surtout si le malade n'a point été saigné ; car les saignées affoiblissent la nature, et l'empêchent de pouvoir facilement jeter dehors par la sueur ce qui lui est contraire. Ce remède se donne encore très-utilement à ceux qui ont fait quelque grande chûte, parce qu'il fait transpirer par la sueur le sang qui peut être répandu dans le corps par la rupture de quelque petit vaisseau, et empêche ainsi que ce sang ne produise quelqu'abcès.

La préparation des vipères consiste à les faire sécher pour les pouvoir garder, et les mettre en poudre quand on veut. On choisit des vipères les plus grosses et les plus vives au printemps et en automne, on en coupe la tête, on les écorche, on en sépare les entrailles, on lave les troncs dans de l'eau, on les attache à une ficelle, et on les met sécher pendus en un lieu sec; on amasse aussi les cœurs et les foies, et on les fait sécher de la même manière.

On sépare la graisse des intestins, on la fait fondre doucement dans une écuelle sur un peu de feu, on la coule avec expression à travers un linge fin, pour la purger de ses membranes, et étant refroidie, on la verse dans une bouteille de verre pour l'y garder; elle est liquide comme de l'huile, à cause de la quantité de sel volatil qu'elle contient, qui excède de beaucoup celle des autres animaux.

Quand on veut conserver longtemps entiers les troncs, les cœurs, les foies des vipères secs, il faut les oindre légèrement avec du baume du Pérou; car il empêche les vers de s'y mettre.

La poudre de vipère se fait tantôt en pulvérisant les troncs de vipères seuls, et tantôt en y ajoutant leurs foies: elle est meilleure de cette dernière manière; mais elle ne peut pas être gardée si longtemps que quand on l'a fait avec les troncs seuls, parce que les foies et les cœurs étant graisseux ou huileux, la font rancir, et les vers s'y engendrent.

La poudre de vipère est propre pour purifier le sang, pour chasser les mauvaises humeurs par transpiration, pour résister au venin, pour les fièvres intermittentes, pour la fièvre maligne, pour la petite-vérole, pour la peste. La dose est depuis huit grains jusqu'à deux scrupules. Le foie et le cœur mis ensemble en poudre, font ce qu'on appelle *bézoard animal*. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

La graisse de vipère est propre pour raréfier les humeurs, pour exciter la transpiration; on en donne dans les fièvres malignes, dans la petite-vérole. La dose est depuis une goutte jusqu'à six. On s'en sert aussi extérieurement pour résoudre les tumeurs; il entre dans l'emplâtre de Vigo.

Les serpens peuvent être préparés de la même manière, mais ils n'ont pas tant de vertu que les vipères.

La corne de cerf, l'ivoire, le crâne humain, le pied d'élan, et les os des animaux ne contenant rien de malin, et leur substance étant d'une nature à se dissoudre aisément dans l'estomac, ils n'ont point besoin d'autre pré-

paration que de celle d'être rapés et pulvérisés subtilement.

La corne de cerf est bonne pour arrêter les cours de ventre, les hémorrhagies, les gonorrhées, pour adoucir les acides de l'estomac. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme.

Pour le crâne humain, il faut choisir celui d'une personne morte de mort violente, qui est meilleur pour les remèdes, que celui d'un homme mort de maladie longue, parce que ce premier a retenu presque tous ses esprits, au lieu qu'ils ont été épuisés en l'autre par la maladie. On rompt ce crâne par morceaux, et on le fait sécher, afin qu'il puisse être mis en poudre.

Il est propre contre l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie, et les autres maladies du cerveau. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

Quand on aura besoin de la vertu cordiale de l'ivoire, il faudra se contenter, pour toute préparation, de le raper, et de le mettre en poudre.

On doit aussi raper le pied d'élan et les os des animaux, si on veut les mettre en poudre; mais il n'est pas nécessaire d'en faire aucune autre préparation, parce que tous leurs principes actifs et essentiels se dissipent par le feu, dont on se sert ordinairement pour les préparer par la calcination.

Pour préparer les hirondelles, on tire de leurs nids les petits vivans, on les égorge, et l'on fait répandre leur sang sur leurs ailes, on les saupoudre d'un peu de sel commun en poudre, et on les met calciner dans un pot bien bouché au milieu des charbons ardens pendant environ une heure, on retire ensuite le pot; et l'ayant laissé réfroidir, on le débouche, et on ramasse une matière brune qu'on trouve dedans, laquelle on réduit en poudre subtile.

Elle est propre pour exciter l'urine, pour chasser la pierre, la gravelle. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme.

Nota. Lemery estime qu'il vaudroit mieux pour toute préparation, se contenter de les faire sécher au four, pour ensuite les réduire en poudre, parce que la calcination fait dissiper le sel volatil, qui est le meilleur de la vertu des hirondelles.

On prépare les éponges en deux manières, pour des usages bien différens; car une est destinée pour la bouche, et l'autre pour les plaies. La première préparation se fait ainsi:

On lave bien ces éponges dans l'eau, et on les fait sécher,

on les met dans un pot de terre qui ne soit point vernissé en dedans, on bouche le pot exactement, et on l'entoure de charbons ardens pour faire calciner la matière pendant une heure, ou jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une matière brune; on retire le pot du feu, on ramasse cette matière, on la pulvérise subtilement, et on la garde.

Elle est bonne pour le goître, pour le scorbut, elle est apéritive. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

On prépare de la même manière le poil de lièvre.

La cendre d'éponge, ou l'éponge calcinée contient un sel fixe, en quoi consiste sa vertu.

Pour les poils de lièvres, ils perdent dans la calcination leur sel volatil, et il ne leur reste pas grande vertu; on les donne pour exciter l'urine. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à demi-dragme.

L'autre préparation de l'éponge se fait par la méthode suivante.

On coupe avec des ciseaux par petits morceaux, le plus menu qu'il se peut, de l'éponge fine bien nette, on la mêle avec de la cire jaune, qu'on a mis fondre sur le feu, on remue le mélange avec une spatule, et quand il est presque réfroidi, on le met dans un linge à la presse, pour en faire une forme de gâteau, on le retire de la presse, on en sépare pendant qu'il est encore un peu chaud, le linge et la cire qui est passé au travers, et on a l'*éponge préparée*.

Elle est propre pour déterger et pour absorber les sérosités âcres qui abreuvent les plaies, et qui entretiennent le mal; on en met dedans de petits morceaux.

La préparation du cachou consiste à le rendre moins amer, plus agréable au goût, odorant, et en petits grains faciles à tenir dans la bouche. Pour cet effet on pulvérise, et on mêle ensemble deux onces de cachou avec une once de sucre candi, un grain de musc, et autant d'ambre gris; on y incorpore la poudre en pâte dure, avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, tiré en eau de fleurs d'orange, pour en faire masse qu'on forme en petits grains longuets qu'on fait sécher, et on les garde dans une boîte bien close.

Le cachou préparé est bon pour fortifier l'estomac, pour exciter l'appétit, pour donner bonne bouche, pour résister au mauvais air; l'on en met trois ou quatre grains dans la bouche, et on les y laisse fondre doucement.

Nota. On y peut augmenter le musc et l'ambre gris selon qu'on le juge à propos; mais les personnes sujettes aux

vapeurs doivent faire retrancher ces aromates de la composition, parce qu'ils causent souvent des accidens fâcheux capables de produire plus de mal que le remède ne feroit de bien.

L'oléosaccharum, comme le mot le porte, est une huile ou essence incorporée dans le sucre candi en poudre. On prend, par exemple, une dragme d'essence de canelle, on la mêle exactement dans un mortier de marbre ou de verre, avec quatre onces de sucre candi réduit en poudre bien subtile, on enferme le mélange dans une bouteille de verre, afin qu'il conserve son odeur.

Il réjouit le cœur, il fortifie le cerveau et l'estomac, il excite les mois aux femmes. La dose est depuis un scrupule jusqu'à deux, dans quelque liqueur appropriée. On n'a pas besoin de mettre des essences en *oléosaccharum*, quand on veut les mêler avec des liqueurs sulphureuses, comme dans de l'eau-de-vie, dans de l'esprit-de-vin; car elles s'y lient facilement, étant de substance homogène avec ces esprits.

Comme le cristal et les cailloux sont trop durs pour être mis en poudre par la manière ordinaire, on a recours à la préparation suivante :

On met rougir du cristal dans le feu, puis on l'éteint dans l'eau froide; quand il est réfroidi, on regarde s'il est attendri, et s'il se rompt facilement; s'il est encore trop dur, on le remet rougir au feu, et on l'éteint dans de l'eau froide comme devant; il devient friable, on le pulvérise alors grossièrement dans un mortier, et on le broie sur un porphire avec un peu d'eau de verveine pour le rendre impalpable, on en forme de petits trochisques, qu'on fait sécher, c'est *le cristal préparé*.

On l'estime propre à exciter le lait aux nourrices. La dose est depuis six grains jusqu'à deux scrupules.

Les cailloux sont plus durs, et ils demandent une plus longue préparation que le cristal. Quelques-uns les font éteindre dans du vinaigre, les autres dans une dissolution de sel ammoniac, et d'autres dans du vin blanc, qu'ils font avaler ensuite aux graveleux.

Ils sont estimés bons pour faire sortir la pierre et la gravelle du rein et de la vessie.

La préparation de la pierre-ponce, appelé en latin *pumex*, consiste à la nettoyer de quelque impureté qu'elle pourroit avoir, et à l'attendrir avec du lait de vache pour la pouvoir pulvériser bien subtilement. Pour cet effet on fera

rougir dans le feu telle quantité qu'on voudra de cette pierre, on l'éteindra dans du lait de vache, on la broyera sur le porphire, et on la formera en petits trochisques pour la faire sécher.

On l'estime propre pour absorber les acides de l'estomac, pour arrêter les cours de ventre, et pour blanchir les dents.

La préparation du colcothar (oxide de fer rouge par l'acide sulfurique,) consiste à le dépouiller de son sel; pour cet effet, on prend le colcothar qui reste après la distillation de l'huile de vitriol (acide sulfurique,) on le met dans une terrine, on verse dessus beaucoup d'eau chaude, et on l'y laisse tremper neuf ou dix heures, on filtre la liqueur, et l'on met dessus la matière autant de nouvelle eau chaude que devant, on la laisse infuser quelques heures, puis on filtre la liqueur, on continue ces lotions jusqu'à ce qu'elles se retirent insipides, on fait alors sécher la terre rouge qui reste, et on la garde.

Elle est astringente et fortifiante, elle arrête le sang étant appliquée sur les plaies.

Si après avoir filtré les lotions, on en fait évaporer l'humidité dans un plat de terre, on a le sel de vitriol qui est vomitif. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Nota. Quand la terre de vitriol a été gardée quelque temps à l'air, elle reprend de nouveau sel; et quand elle est bien enveloppée et enfermée, elle demeure plus long-temps douce et insipide.

La préparation de l'alun de plume et de la pierre amiante, n'est qu'une calcination qu'on leur donne pour les réduire en poudre. On mêle ensemble une partie d'alun de plume, ou de pierre amiante, et deux parties de sel commun, on met le mélange dans un creuset, qu'on place au milieu d'un grand feu de charbon pour faire fondre le sel, on continue cette calcination pendant sept ou huit heures, puis on verse le tout dans de l'eau froide, le sel s'y dissout, et l'on trouve l'alun de plume en poudre au fond du vaisseau, on le lave plusieurs fois, et on le garde.

On s'en sert pour embellir la peau, on en mêle deux dragmes dans une once de pommade.

Pour préparer ou purifier plusieurs gommes qu'on ne peut mettre aisément en poudre, comme le *galbanum*, la gomme ammoniac, l'*opopanax*, le *sagapenum*, on prend la quantité qu'on veut d'une ou de plusieurs de ces gommes, on les écrase par petits morceaux, et on les met tremper quelques heures dans du vinaigre, on les y fait fondre sur un petit

feu, on passe la dissolution par une étamine avec forte expression, on remet le marc dans de nouveau vinaigre sur le feu pour achever de les dissoudre comme devant, et on la mêle avec l'autre dans une terrine qu'on place sur le feu, pour en faire consumer l'humidité jusqu'à consistance d'emplâtre, et on a les gommes purifiées.

Elles sont propres pour ramollir, pour résoudre, pour aider à la suppuration, pour abattre les vapeurs; on les applique sur le nombril, et sur les tumeurs. Elles entrent dans plusieurs emplâtres.

Nota. Lemery estime qu'il vaut beaucoup mieux quand on le peut, mettre les gommes en poudre, même avec leurs impuretés, que de les préparer comme on vient de marquer, parce que dans la purification on laisse échapper beaucoup de sels volatils qui font la principale vertu de ces gommes. Quand on les veut pulvériser, il faut choisir les plus belles et les plus nettes en larmes, et les faire sécher doucement entre deux papiers au soleil, ou devant le feu; il est facile de les mettre en poudre quand elles sont mêlées avec beaucoup d'autres drogues, comme dans la poudre de la thériaque.

MÉDICAMENS *simples qui excellent par dessus les autres.* Lorsque les meilleurs auteurs ordonnent absolument, et sans spécifier l'aloës, il faut entendre le succotin qui est le meilleur; du vinaigre, celui qui est fait de vin, et non de bierre; du baume, le naturel d'Egypte; du benjoin, l'agmigdaloïdes à cause de certaines petites taches blanches qu'il a, qui ressemblent à des amandes pelées; de la casse, la noire; du corail, le rouge; du *dictamnum*, celui de candie; de la racine douce, de la réglisse; de l'endive, la chicorée à large feuille; de l'épithym, celui qui naît sur le thym; du fenouil, le *marathrum*; du fiel de terre, la petite centaurée; de la gomme, l'arabique; des grenades, les aigres; de l'hépatique, celle qu'on appelle *lichen*; du lierre, celui qui porte les baies; du jasmin, le blanc; de la jusquiame, la blanche; de la laitue, la domestique; des lis, les blancs et bulbeux; du marrube, le blanc; de la menthe, la vraie ou domestique, surtout celle à feuille frisée; de la nielle, sa semence; du nénuphar, le blanc; du cresson, sa semence; de l'huile, celle d'olive; de l'*opium*, celui de Thèbes; du pavot, le blanc; du polypode, celui qui croît aux pieds des chênes; du *quercula minor*; le *chamaedrys* ou germandrée; du *quinquenervia*, le plantain long; des roses, les rouges; du *regina prati*, l'*ulma-*

ria; du stoechas, l'arabique; du santal, le citrin; du *thapsus barbatus*; le bouillon blanc; de la térébenthine, celle de Vénise; de la véronique, le mâle; de violettes, celles de Mars de couleur céleste; du *xilaloës*, celui qui tire sur le noir; de l'iris, celle de Florence; du gingembre, celui de Malvoisie qui est le meilleur et le plus recherché de tous.

Mélèze, *ou* Larix (*Larix folio deciduo, conifera*, Tourn. *Pinus Larix*, Linn. 1420.) Cet arbre, dont il y a plusieurs espèces, croît dans les forêts, et diffère peu du sapin, il en découle une térébenthine, et est même fort usité en médecine. Il fournit aussi le meilleur agaric. *Voyez* Térébenthine.

Mélilot (*Melilotus vulgaris officinarum germaniae*, Tourn. Linn. 1078.) Espèce de trèfle qui pousse des tiges hautes de deux ou trois pieds, dont les fleurs jaunes naissent aux bouts des branches disposées par longs épis. Il croît aux lieux rudes, pierreux, aux bords des prés, le long des chemins. Le mélilot est chaud et émollient, discussif, apéritif, et adoucissant. La tisane faite avec ses sommités, dit Tournefort, et celle de camomille, est excellente dans les inflammations du bas-ventre, dans la colique, la rétention d'urine, dans les rhumatismes, et généralement dans toutes les occasions où il faut faciliter le cours des humeurs en tempérant. On se sert du mélilot dans les lavemens carminatifs, et dans les cataplasmes anodins et résolutifs. Pour les lavemens on fait bouillir ses sommités avec celles de camomille dans du bouillon de tripes, et on ajoute quelques gouttes d'huile d'anis à la décoction passée par un linge. Faire bouillir quelques poignées de mélilot et de camomille dans une suffisante quantité d'eau, tremper dans cette décoction un morceau de drap ou de flanelle de la largeur du bas-ventre, et après l'avoir exprimé légèrement, l'appliquer le plus chaud possible sur le ventre; renouveller cette fomentation de deux en deux heures, et couvrir le ventre de linges chauds. Chomel dit que ce remède lui a souvent réussi dans la colique venteuse, dans l'hydropisie tympanite, et dans la tention douloureuse du bas-ventre menacé d'inflammation.

Simon Pauli employoit la fomentation suivante dans la pleurésie; sommités de mélilot, de pariétaire, deux poignées de chaque, des feuilles de bétoine une poignée, de guimauve une poignée et demie, des fleurs de camomille demi-poignée, faire bouillir le tout dans une quantité suffisante d'eau, pour en faire de fréquentes fomentations sur le côté.

Pour les tumeurs des bourses et autres, on fait bouillir deux oignons de lys avec une poignée de feuilles de ciguë et de jusquiame, trois bonnes pincées de sommités de mélilot; on passe le tout à travers d'un tamis, et on y mêle quelques gouttes d'huile fétide de tartre. L'emplâtre de mélilot, recommandé pour ramollir les tumeurs dures, et mener les abcès à la suppuration, est salutaire au commencement de l'esquinancie, et dans l'inflammation des amigdales; on l'applique sur la gorge, après l'avoir malaxé avec l'huile d'amandes douces, ou de camomille, et quelques gouttes d'huile distillée de cumin. Enfin le mélilot est usité partout où il s'agit de ramollir et de faire suppurer. Il donne le nom à un emplâtre, il entre dans quelques compositions, et entre autres dans l'emplâtre de cire si estimé pour les contusions.

Mélisse *ou* Citronelle (*Melissa hortensis*, Tourn. *Melissa officinalis*, Linn. 827.) Plante qu'on cultive dans les jardins, dont les feuilles ont l'odeur du citron, d'où on lui a donné le nom de *citronelle*. Les feuilles et les fleurs sont d'un usage très-familier dans les maladies des femmes, et dans celles du cerveau. Cette plante est hystérique, céphalique, stomachique; elle est chaude, dessiccative, excellente dans les affections de la tête, du cœur, de la matrice, dans la mélancolie, dans les songes turbulens, la paralysie, l'apoplexie, l'épilepsie, le vertige, la lipothymie ou syncope, la rétention des mois, la suffocation de matrice, et la puanteur de l'haleine. On prend l'infusion des feuilles à la manière du thé, une bonne pincée lorsqu'elles sont sèches, et une petite poignée toutes fraîches pour un demi-septier d'eau; on en met aussi une poignée bouillir légèrement dans un bouillon de veau. Sa préparation ordinaire est son eau distillée, laquelle est ou simple, ou composée. L'eau de mélisse simple s'ordonne dans les potions cordiales et hystériques, jusqu'à six ou huit onces, comme les autres; mais à l'égard de l'eau de mélisse composée ou magistrale, elle est beaucoup plus spiritueuse, soit par les aromates qu'on y ajoute, soit par l'eau-de-vie dans laquelle on la fait infuser. Cette préparation consiste dans les différentes doses des drogues ajoutées aux feuilles de mélisse; la meilleure est celle de Lémery, que voici :

Des feuilles fraîches de mélisse six poignées, écorce de citron séchée, noix muscade, coriandre de chacune une once, girofle et canelle de chacune demi-once; les feuilles pilées et les autres drogues concassées, seront mises dans un vaisseau propre à les distiller, avec deux livres de vin blanc et

demi-livre d'eau-de-vie ; on laissera ce mélange trois jours en digestion, après avoir couvert le vaisseau de son chapiteau, auquel on joindra le récipient dont on bouchera exactement les ouvertures, ensuite on fera distiller cette matière au feu de sable modéré, ou au bain-marie.

Cette eau est fort estimée pour l'apoplexie, la léthargie et l'épilepsie, pour les vapeurs, les coliques, la suppression des ordinaires et celle des urines ; enfin cette eau s'est acquis une réputation égale à celle de l'eau de la reine d'Hongrie, à laquelle même plusieurs la préfèrent. On en donne une cuillerée, ou pure, ou mêlée dans un verre d'eau, suivant les différentes maladies plus ou moins violentes. Forestus recommande la mélisse pour les palpitations de cœur, et pour les défaillances ; Rondelet pour la paralysie, le mal caduc et les vertiges ; Simon Pauli pour la mélancolie, et pour pousser les règles ; Rivière pour la manie. La mélisse entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le catholicon, etc.

Mélisse batarde *ou* Mélisse des bois (*Melissa humilis*, *sylvestris*, *latifolia*, *maximo flore purpurescente*, Tourn. 193. *Melitis melissa-sophylum*, Linn.) Cette plante assez commune dans les bois de haute futaie et dans les endroits humides, est estimée comme vulnéraire. Voici ce que Tournefort dit des vertus de cette fausse mélisse pour la suppression d'urine : mettre deux livres de cette plante dans un alambic avec autant d'herniole, les saupoudrer de sel, y ajouter un peu d'eau, les laisser en digestion pendant trois jours, après lesquels on les distille au bain-marie ; remettre l'eau distillée jusqu'à trois fois sur de nouvelles herbes pilées, et garder la dernière eau dans une bouteille bien bouchée. Dans la suppression d'urine, de quatre heures en quatre heures, il faut en donner quatre onces mêlées avec autant de vin blanc, et il faut oindre le bas-ventre, le périnée et la région des reins avec l'huile suivante : faire infuser au soleil pendant trois jours dans l'huile d'olive, ou y faire bouillir légérement une poignée de cloportes, dix cantharides, et un scrupule de semence d'ammi. On peut en même temps donner des lavemens avec la décoction de mauve, de cette mélisse et d'herniole. Ces remèdes peuvent être utiles lorsque la rétention d'urine n'est pas accompagnée d'inflammation ni de fièvre ; autrement ils pourroient nuire beaucoup au lieu d'être utiles, étant des diurétiques chauds. La racine de cette plante est d'une odeur assez aromatique, et semblable à celle de l'*aristolochia tenuis*, à laquelle quelques-uns la substituent.

Melon (*Melo*). Fruit d'une plante qui pousse des tiges longues et sarmenteuses, cultivée dans les jardins. Sa semence est une des quatre grandes semences froides ; elle est apéritive, abstersive, hépatique et néphrétique, elle convient à la toux, à la phthisie, aux fièvres, à la strangurie, à l'ardeur d'urine et à la soif. La chair ou pulpe de melon est humide et rafraîchissante, elle tempère les ardeurs du sang, elle réjouit le cœur, mais c'est un mauvais aliment sujet à la corruption, qui excite facilement des fermentations dans la masse du sang, dispose à la fièvre, enfle l'estomac, et engendre des tranchées et le *cholera morbus* ; c'est pourquoi on doit en user avec grande modération, pour peu qu'on aime sa santé.

Menienté *ou* Trèfle d'eau (*Menianthes palustre, latifolium et triphyllum*, Tourn. 117. *Menianthes trifoliata*, Linn. 208.) Cette plante vivace croît aux lieux humides et marécageux. La fleur et la plante ont une odeur aromatique et piquante, une saveur âcre et amère. La plante est résolutive, détersive, savoureuse, diurétique, tonique, fébrifuge, anti-scorbutique ; la semence est expectorante ; les feuilles sont quelquefois indiquées dans le scorbut, dans l'ictère essentiel, lorsqu'il n'existe ni spasmes, ni dispositions inflammatoires, dans les pâles couleurs, les affections hypocondriaques par obstruction récente et légère du foie ou de la rate, dans la paralysie par des humeurs séreuses, la suppression des règles. On en prépare une eau distillée qui a moins d'action que la simple infusion des feuilles ; il en est de même de son extrait.

Menthe *ou* Baume (*Mentha angustifolio spicata*, Tourn. *Mentha viridis*, Linn.) Plante dont il y a plusieurs espèces, une domestique et les autres sauvages. Les propriétés les plus connues de la menthe sont de rétablir les fonctions de l'estomac, de faciliter la digestion, d'arrêter le vomissement et le hoquet, de corriger les aigreurs et les rapports, de pousser les mois et les urines, de dissiper aussi les vents, soulager la douleur de la colique, et d'exciter l'appétit. Quelques-uns prétendent qu'elle est astringente, et qu'elle arrête les fleurs blanches et les pertes de sang. Dans les obstructions des viscères elle peut être utile, et quelques auteurs l'estiment hépatique. On l'emploie comme l'absinthe, et on en prépare l'extrait, l'eau distillée et l'huile par infusion ; cette dernière préparation est d'un grand usage pour toutes sortes de plaies et de contusions, sous le nom d'*huile de baume*. On le fait simple ou composé : le simple se fait en faisant infuser

au soleil, dans de grosses bouteilles ou cruches, les feuilles de baume ou ses sommités dans de bonne huile d'olive, et cela pendant un mois ou environ de l'été. A l'égard du composé, chacun le fait à sa manière; voici celui qui réussit le mieux :

On met dix livres d'huile d'olive dans un grand pot de grès qui n'en soit rempli qu'à la moitié, on y met baume, sauge franche, sauge large, millepertuis, tabac en feuilles vertes, bugle, sanicle, bétoine, camomille, armoise et roses de Provins, de chacun une poignée hachée et bien mondée des tiges et des côtes dures; on les arrose de bon vin rouge auparavant de les mêler avec l'huile, puis on y ajoute un quarteron d'aristoloche concassée, on laisse le vaisseau exposé au soleil pendant les trois mois de l'été, prenant soin de remuer tous les jours les herbes, ensuite on fait bouillir l'huile dans un chaudron pendant une heure ou environ, jusqu'à ce qu'elle soit bien verte, et les herbes bien cuites, les remuant avec un bâton, de peur qu'elles ne brûlent, on passe le tout par un gros linge neuf, et on presse fortement pour tirer le suc des herbes, puis on remet l'huile dans un autre chaudron bien net, on y ajoute environ un poisson de bon vin rouge, deux gros de mastic et autant d'oliban en poudre, et on fait bouillir le tout pendant demi-heure, remuant toujours avec un bâton; enfin on tire l'huile, et on la met dans des cruches pour le besoin.

Le baume macéré dans les doigts, et appliqué sur une coupure, y est fort bon. Tragus assure que les feuilles de menthe, infusées dans du lait, l'empêchent de se cailler. L'eau de menthe est très-bonne dans les coliques d'estomac, dans la difficulté de digérer, dans les palpitations de cœur. Hartmann la recommande fort et avec raison, dans le vomissement; une cuillerée de cette eau appaise les tranchées des enfans. Le cataplasme de menthe, de rue, de camomille et des semences de carvi, résout le lait grumelé dans les mamelles; on y ajoute avec succès les feuilles et la racine de jusquiame. L'huile essentielle de menthe est un bon stomachique, donnée à huit ou dix gouttes dans deux onces de son eau distillée. On mange en salade les jeunes feuilles du baume, surtout de la première espéce. La menthe entre dans le sirop de mélisse sauvage, dans le sirop anti-scorbutique de Charas, dans la poudre *diagalanga*, et dans la poudre *xyloaloës* du même auteur.

Les sirops de menthe *major et minor Mes.* sont fort utiles dans le crachement de sang. Parkinson faisoit boire aux enfans qui

qui avoient des vers deux onces de vin où on avoit fait infuser les feuilles et les graines de menthe ; sa vertu balsamique lui a fait donner le nom de *balsamita*. Elle entre dans l'onguent *martiatum* de Nicolas d'Alexandrie.

Menthe *ou* Baume aquatique (*Mentha rotundifolia, palustris, seu aquatica major*, Tourn. *Mentha aquatica*, Linn. 805.) Cette plante vivace naît dans les marais ; elle est stomachique et hystérique. On applique ses feuilles sur le front dans la douleur de tête, et on s'en sert contre la piqûre des guêpes et des mouches à miel.

Menthe poivrée *ou* citronnée (*Mentha piperata*, Linn. 805.) Cette plante vivace, originaire d'Angleterre, se cultive dans les jardins. Le goût piquant de cette plante est suivi d'une fraîcheur très-sensible. Cette menthe est beaucoup plus active que toutes les autres espèces, particulièrement dans les maladies d'estomac causées par des humeurs sérenses ou par foiblesse, ou par abondance d'humeurs pituiteuses ; l'époque de la plus grande activité de la plante est lorsque les fleurs croissent, et c'est celle de la cueillir. On prépare des pastilles aussi agréables qu'elles sont utiles ; elles laissent sur le palais et dans toute la bouche une odeur et une fraîcheur très-agréables.

Mercure *ou* Vif-argent (*Mercurius aut hydrargyrus*). Métal ou demi-métal fluide, coulant, de couleur d'argent, fort pesant et néanmoins volatil, pénétrant, se liant et s'amalgamant facilement avec l'or et l'argent. On le trouve dans plusieurs mines de l'Europe, comme en Hongrie, en Espagne ; on en a même découvert en France une mine depuis environ cinquante ans, proche Saint-Lo. Le vif-argent est un remède pour le *miserere* ; on en fait avaler une livre, et même davantage, afin que par sa pesanteur il étende en passant les fibres des intestins qui sont plissés dans cette maladie ; on le rend par les selles comme on l'a pris. On emploie le mercure cru pour tuer les vers dans le corps ; on le fait bouillir dans de l'eau mise dans un vaisseau de terre ou de verre, et non de métal, parce qu'il le perceroit, et l'on donne à boire la décoction qui n'a pris qu'une légère impression du mercure, quelque long-temps qu'on l'ait fait bouillir, car le métal se retrouve au même poids, et la décoction n'a autre couleur, autre goût, ni autre odeur que de l'eau commune bouillie, et elle ne laisse pas de produire un bon effet. Le vif-argent tue les poux, les puces et les autres petits insectes du corps. On en suspend au cou des enfans et des adultes, après l'avoir enfermé dans des chalumeaux de plume, pour résister

au mauvais air en temps de peste ; il guérit la gratelle, les dartres, la lèpre et les autres infections de la peau, à quoi les ceintures de mercure sont très-salutaires, pourvu qu'on observe les conditions suivantes, qui sont de faire précéder les remèdes généraux, de bien dépurer la masse du sang, de prendre en même temps des diaphorétiques benins, de retenir le malade dans un lieu chaud, et de le faire un peu marcher ; à ces conditions les ceintures mercurielles sont bonnes et sans danger. Le mercure est fort recommandé par son agilité, sa subtilité et sa pénétration, pour ramollir extérieurement les tumeurs dures, spécialement le *nodus* vérolique et les squirrhes ; on l'applique en forme d'onguent ou d'emplâtre, comme est l'onguent de Vigo avec les grenouilles et le mercure. Les lamines de plomb, enduites de mercure, et appliquées sur les loupes, ganglions et *nodus*, les guérissent promptement. Du mercure renfermé dans un nouet cordial, est un excellent préservatif contre la peste.

Mercuriale, Foirole (*Mercurialis mas*, *Mercurialis fœmina*, Tourn. *Mercurialis annua*, Linn.) Plante qui est de deux sortes, savoir mâle et femelle. La mercuriale femelle a ses grains ou semences joints deux à deux autour de la tige, et la mâle les a disposés en façon de grape ou d'épi. L'une et l'autre croissent partout le long des chemins, dans les cimetières, dans les vignobles, dans les jardins, mais principalement aux lieux humides. Elles sont émollientes, laxatives, apéritives, elles purgent la bile et les eaux. Pour l'hydropisie, la cachexie, les vapeurs et les pâles couleurs, on fait boire l'eau dans laquelle elles ont macéré à froid pendant vingt-quatre heures.

Leur usage ordinaire est d'entrer dans les décoctions émollientes et laxatives, surtout dans les lavemens qu'on ordonne aux femmes en couche et dans les suppressions des règles. On prépare un miel avec le suc des feuilles de mercuriale, qu'on ordonne à deux onces dans les mêmes maladies. Ettmuller dit qu'on peut faire des pessaires, pour la même fin, avec cette plante, surtout si on y ajoute la poudre de myrrhe, le safran et les trochisques alhandal avec le suc de mercuriale. On fait prendre trois onces de suc de mercuriale avec deux ou trois gros de teinture de mars, aux filles dont les mois sont supprimés, et aux femmes qu'on croit stériles. Cette plante est purgative ; on en prépare un sirop simple et un sirop composé : le sirop simple s'ordonne à une ou deux onces pour lâcher le ventre, pour pousser les urines et les vidanges. Celui qui est composé s'appelle *sirop de longue*

vie ou de gentiane, que l'on prépare différemment; les uns y ajoutent le suc de la racine de flambe, et les autres n'y en mettent point. Quelques-uns retranchent du sirop de longue vie la gentiane qui le rend, selon eux, trop âcre et trop piquant, et ils y substituent le quinquina; cependant quand on emploie la racine de gentiane en infusion dans le vin blanc, on ne doit pas craindre cet inconvénient. C'est pour cela que la composition de Tournefort paroît la meilleure à Chomel qui en a fait préparer de cette manière avec succès, pour tenir le ventre libre, pour purifier le sang, fortifier l'estomac et faciliter la digestion, pour dissiper certaines bouffissures qui menacent d'hydropisie, pour préserver de la sciatique et du rhumatisme; en voici la préparation :

Six livres de miel blanc, quatre livres de suc de mercuriale, une livre de suc de bourrache, mêler le tout dans une bassine sur le feu, et le passer par la chausse sans le faire bouillir, y ajouter ensuite trois demi-septiers de vin blanc dans lequel on a fait infuser pendant vingt-quatre heures deux onces de racine de gentiane coupée menue, mettre le mélange sur le feu, et bien remuer les sucs avec le vin et la gentiane, passer ensuite sans faire bouillir, puis faire cuire ce qu'on aura passé en consistance de sirop qu'on gardera pour le besoin; la dose est d'une ou deux cuillerées à jeun qu'on délaye dans un verre d'eau tiède, et on ne mange que deux heures après.

La mercuriale entre dans le lénitif, dans le catholicon, et dans quelques autres compositions. Quelques-uns font bouillir une poignée de cette plante dans un bouillon de veau, qu'ils prennent à jeun pour lâcher le ventre.

Merisier, Cerisier sauvage (*Cerasus major sylvestris, fructu subdulci, nigro, colore inficiente.*) Les fruits de cette espèce de cerisier sont estimés par les auteurs modernes, comme très-utiles dans les maladies du cerveau. Schroder en fait cas pour l'apoplexie, la paralysie et l'épilepsie. Simon Pauli confirme, aussi bien que Kœnig, leur vertu spécifique pour cette dernière maladie, soit qu'on fasse manger ces fruits à ceux qui en sont atteints, soit qu'on leur en fasse prendre l'eau distillée au bain de vapeurs. Quelques-uns estiment davantage la quintessence des merises, ou l'esprit qu'on en tire par la distillation, après les avoir laissées en fermentation un temps convenable pour en développer les principes. Ray assure que les matrones d'Angleterre font un grand cas des cerises sauvages pour les mouvemens convulsifs qui affligent les enfans.

Le marasquin, liqueur agréable et qui a son utilité, vient d'Italie, de Sicile et de Venise; ce n'est autre chose que l'esprit de merises blanches, tiré par la distillation après l'effervescence nécessaire.

Merlan (*Asellus Gadus merlangus*, Linn.) Poisson de mer assez connu. On trouve dans la tête de ce poisson deux petites pierres oblongues qui sont apéritives, propres pour la pierre des reins, pour la colique néphrétique; elles sont propres aussi pour arrêter le cours de ventre. On les prépare en les broyant sur le porphyre; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme.

Mesures *de plusieurs ingrédiens*. Les mesures des bois, des herbes, des fleurs, des semences, sont la *fascicule*, la *poignée* et la *pincée*. La fascicule est ce que le bras plié en rond peut contenir; on le marque par *fas. j.* La poignée ou manipule est ce que la main peut empoigner; elle est désignée par *man. j.* ou *m. j.* La pincée ou pugile est ce qui peut être pris entre les trois doigts; elle est désignée par *pug. j.* ou *p. j.* La mesure des fruits ou de plusieurs animaux se fait par le nombre qu'on désigne par *N°.* ou par paires désignée par *par.*

Quand on trouve dans les descriptions *ana* ou *ā ā*, il faut entendre *de chacun*. Par *Q. S. une quantité suffisante* ou *autant qu'il faut*. Par *S. A.* ou *ex arte*. *Suivant les règles de l'art*. Par *B. M. Balneum Mariae*, ou *bain-marie*. Par *B. V. Balneum vaporis*, ou *bain vaporeux*.

Mesures *des liqueurs en usage à Paris*. Les mesures dont on se sert sont connues; on se sert aussi du verre à boire ou du gobelet appelé *cyathus*; il contient une dose de potion. On emploie aussi la cuiller d'argent ordinaire pour doser les sirops, les potions cordiales; elle contient environ demi-once de liqueur; on désigne cette dose par *cochlea j.* On ordonne les esprits, les élixirs, les essences par gouttes, qu'on désigne par *gut.*

Méum (*Meum foliis anethi. Athamenta meum*, Linn. 352.) Il n'y a que la racine seule qui soit en usage lorsqu'elle est sèche et mise en poudre, demi-gros ou un gros au plus dans un verre de vin blanc: on double la dose en infusion. Cette plante ressemble au fenouil par la découpure de ses feuilles et par ses propriétés; car elle pousse également les mois et les urines, elle dissipe les vents, fortifie l'estomac, fait cracher, et soulage fort les asthmatiques. Elle a une odeur très-aromatique, elle fortifie et fait suer quelquefois. Cette plante convient aux personnes qui ont des accès de fièvre,

accompagnés de grand frisson. Un chirurgien nommé Rotonet faisoit un ratafia pour l'asthme, dont la base étoit la racine de méum.

La racine de méum entre dans le *diacurcuma magna* de Mésué, dans la poudre lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie, dans son *aurea alexandrina*, dans le mithridat et dans la thériaque.

Miel (*Mel*). Suc en manière de rosée, que les abeilles sucent sur les fleurs avec la partie subtile et la plus volatile de la rosée; étant reçu dans leur estomac, il y fermente, et quand il commence à fermenter, elles le vomissent dans le fond de leurs alvéoles où ce suc achève de fermenter peu à peu, jusqu'à ce qu'il devienne miel parfait. A mesure qu'il fermente, en vertu du principe qu'il a reçu dans l'estomac de l'abeille, les parties les plus grossières prennent la circonférence, et font la cire. Voilà en peu de mots, dit Ettmuller, la génération véritable du miel et de la cire. Il y a deux sortes de miel en général, un blanc, et l'autre jaune. Le miel blanc, et particulièrement celui de Narbonne, qui a coulé de lui-même sans expression, est le plus propre pour être pris par la bouche. Le miel jaune a un peu plus d'âcreté que le blanc, il est aussi plus convenable pour les lavemens et pour les remèdes extérieurs, parce qu'il est plus détersif et plus laxatif. On doit le choisir d'une bonne consistance, d'un beau jaune et d'un bon goût.

Le miel est chaud, dessiccatif, nourrissant, abstersif, apéritif, propre au poumon, béchique, diurétique, résistant à la corruption. Le miel jaune est détersif, laxatif, digestif, atténuant, résolutif. Le miel n'est pas bon à ceux qui ont le foie chaud, car il se tourne aisément en bile. Il est propre surtout aux vieillards pour redonner à la masse du sang le principe de fermentation qui lui manque, et par la même raison, il est contraire aux jeunes gens qui ont le sang bouillant, parce qu'il peut causer des ébullitions et des effervescences extraordinaires dans la masse de leur sang, et les jeter dans des diarrhées, des fièvres et d'autres maladies semblables; c'est en ce sens que l'on dit que le miel se change en bile. Il nuit aux hypocondriaques, aux scorbutiques, aux femmes sujettes à la suffocation de matrice, et à ceux qui ont des grouillemens de ventre, des tranchées et d'autres symptômes semblables dans les intestins, parce qu'il augmente toutes ces affections, en faisant fermenter les sucs acides qui en sont la cause; en un mot, ce qu'on dit du sucre se peut appliquer au miel.

Le miel convient intérieurement à l'estomac, pour dissoudre et déterger les matières grossières et visqueuses dont ce viscère est surchargé ; il convient aussi lorsque les bronches et les vaisseaux des poumons sont remplis d'une semblable matière ; car en ce cas les hydromels et les oxymels sont très-usités : on y ajoute des plantes pectorales, et même les purgatifs, suivant les circonstances ; et par le moyen de la toux, la matière visqueuse sort dehors, après qu'elle a été incisée et atténuée par le ministère du miel. Le miel est l'ingrédient ordinaire des onguens que les chirurgiens appellent vulgairement *digestifs*, et dans ceux dont ils se servent pour déterger les ulcères, et mortifier le levain morbifique. Les simples digestifs se font avec un jaune d'œuf cru et du miel simplement, ou bien avec un jaune d'œuf dur et une once de miel ; ils battent le tout jusqu'à consistance médiocre, et que l'onguent soit devenu rouge ; il est suffisant pour mondifier, et même pour préserver de la gangrène, tant les plaies et les ulcères récens et invétérés, que les phagédéniques et les malins ; on y ajoute quelquefois du tartre de vin, et on fait cuire le tout jusqu'à consistance requise, ce qui augmente beaucoup la vertu abstersive. Le miel seul avec la térébenthine est un excellent digestif contre le levain corrosif des plaies. Quelques praticiens mêlent parties égales d'esprit de miel et d'esprit de térébenthine, et distillent le tout à la retorte au feu de sable, ce qui leur donne un détersif admirable pour les ulcères cacoétiques et malins.

Miel *anthosat* ou *de romarin*. Concasser dans un mortier de marbre une livre de fleurs ou de feuilles de romarin nouvellement cuillies, les mêler avec quatre livres de miel écumé, les battre quelque temps ensemble, mettre le mélange dans un pot de terre vernissé, le boucher et l'exposer au soleil, ou bien le mettre dans le fumier chaud pendant un mois, ensuite y ajouter environ demi-livre d'eau de romarin distillée, ou, à son défaut, de décoction de romarin, boucher le pot et le mettre sur un petit feu, et dès que la matière bouillira, la couler avec expression, laisser refroidir le miel et le garder.

Il est bon pour la colique venteuse, la léthargie, la paralysie et les maladies hystériques. On ne s'en sert ordinairement que pour les lavemens. La dose est depuis une once jusqu'à trois ; mais on pourroit aussi s'en servir par la bouche.

Miel *de nénuphar*. Mettre bouillir dans huit livres d'eau pour en faire une décoction aussi chargée qu'elle pourra être

de la substance des fleurs, quatre livre de fleurs de nénuphar nouvellement cueillies, dont on rejette la partie jaune du dedans, la couler avec expression, y mêler environ un poids égal de miel commun, faire bouillir doucement le mélange, l'écumant de temps en temps jusqu'à consistance de sirop.

Il est propre pour rafraîchir, pour humecter, pour adoucir les intestins, pour modérer les cours de ventre; on ne s'en sert que dans les lavemens. La dose est depuis une once jusqu'à trois.

Miel *de pariétaire*. Couper et battre dans un mortier pour l'écraser, une bonne quantité de pariétaire tendre, comme deux fasciculles, cueillie dans la force a de vieilles murailles, s'il se peut; la mettre bouillir dans une bassine avec quinze livres d'eau jusqu'à diminution du tiers, couler la décoction avec expression, faire bouillir de rechef dans la colature une pareille quantité de pariétaire écrasée environ une demi-heure, couler la liqueur, exprimant fortement les herbes, la mêler avec un poids égal de miel commun, et faire cuire le mélange en écumant jusqu'à consistance de sirop.

Il n'est employé que dans les lavemens. On s'en sert pour la colique néphrétique, pour la pierre, pour la douleur des reins, pour la difficulté d'uriner. On en met deux ou trois onces dans chaque lavement.

Miel *de raisins*. Monder deux livres de raisins de leurs pepins, les mettre infuser chaudement vingt-quatre heures dans six livres d'eau, puis faire bouillir l'infusion à diminution de la moitié, la couler et l'exprimer fortement, y faire cuire deux livres de miel, en l'écumant jusqu'à consistance de sirop.

Le miel de raisin est propre pour le rhume, pour exciter le crachat, pour tempérer les âcretés de la poitrine. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once.

Nota. Quelques-uns appellent miel de raisin la décoction de raisin évaporée en consistance de miel ou d'extrait; mais les noms de rob ou de *sapa* conviendroient mieux à cette préparation.

Miel *de vulvaria*, ou *d'arroche puante*, dite *herbe de Bouc*. Prendre deux bonnes bottes de *vulvaria*, appelé *arroche puante*, les inciser, les faire bouillir dans dix livres d'eau commune, jusqu'à la consomption du tiers; et ayant coulé et bien exprimé les herbes bouillies, faire de nouveau bouillir dans la liqueur un pareille quantité de *vulvaria*, procédant en toutes choses de même qu'à la premiere fois; puis ayant mêlé dix livres de bon miel dans cette

liqueur, les clarifier avec deux blancs d'œufs, les faire cuire jusqu'à la consistance nécessaire, et ayant bien écumé le miel, le garder pour le besoin.

Ce miel produit de très-bons effets dans les maladies hystériques, et surtout pour appaiser les émotions violentes de la matrice. Il est aussi propre dans les coliques venteuses. On s'en sert dans les clystères, depuis deux onces jusqu'à trois. Ce miel pourra aussi être employé avec succès dans les ulcères venimeux des animaux à quatre pieds, pour en chasser les vers, parce que l'herbe pilée et appliquée y est très-bonne, aussi bien que mise de même sur le nombril des femmes tourmentées de suffocation de matrice.

Miel *mercurial de tabac*. On tire le suc de mercuriale et de tabac par expression en la manière ordinaire, on le dépure en le faisant bouillir légèrement, et le passant par un blanchet, on mêle ce suc dépuré avec un poids égal de miel commun, on les fait cuire ensemble jusqu'à consistance de sirop, on les coule par un tamis découvert, et on le garde dans des cruches.

Le miel mercurial est plus purgatif que les autres miels: on l'emploie dans les lavemens pour la colique venteuse, pour les maladies hystériques. La dose est depuis une once jusqu'à trois. Le miel de tabac ou de nicotiane purge violemment. On s'en sert dans les lavemens des apoplectiques, des léthargiques, etc.

Miel *rosat*. Piler des roses rouges récemment cueillies, dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'elles soient en pâte, les laisser cinq ou six heures en digestion à froid, puis les mettre à la presse pour en tirer le suc, qu'on mêle avec autant de bon miel, clarifier le mélange par le moyen d'un blanc d'œuf, puis l'ayant passé chaudement par un blanchet, les faire cuire en consistance de sirop et le garder.

Il est détersif et astringent: on l'emploie dans les gargarismes pour les maux de la bouche et de la gorge; dans les injections et les lavemens, quand il est besoin de resserrer le ventre.

Autre miel rosat. Mettre digérer au soleil pendant dix ou douze jours une partie de roses rouges bien pilée, et mêlée avec deux parties de bon miel dans un pot de terre couvert; faire ensuite bouillir doucement la matière, après y avoir ajouté une quantité suffisante de décoction de roses rouges, puis la couler avec expression, clarifier la colature, et la faire cuire selon l'art. Ce miel ne cédera point en vertu au précédent.

Miel *violat.* Mêler dans un pot de terre quatre livres de violettes récentes, avec douze livres de miel commun, boucher le pot, et le mettre en digestion dans le fumier, ou en un autre lieu chaud, sept ou huit jours; ensuite faire une forte décoction de fleurs et de feuilles de violettes, la couler, la mêler dans une bassine avec la matière digérée, faire bouillir le mélange jusqu'à diminution d'environ le quart de l'humidité, la couler avec expression, et faire cuire la colature jusqu'à consistance de sirop, l'écumant de temps en temps, garder ce miel dans des cruches de grès.

Il est propre pour rafraîchir, pour adoucir, et pour lâcher le ventre. On ne s'en sert que dans les lavemens : on en met depuis une once jusqu'à trois dans chaque lavement.

Nota. Les violettes simples sont préférables aux doubles, parce qu'elles sont laxatives. Les apothicaires n'y emploient ordinairement que le bouton qui reste après qu'on en a ôté la fleur bleue dont on fait la conserve et le sirop violat; c'est aussi dans ce bouton que consiste la qualité purgative de la violette.

Mille-feuille, *ou* Herbe militaire, *ou* Herbe à la coupure, *ou* aux voituriers (*Millefolium vulgare album*, Tourn. *Achillea millefolium*, Linn.) Plante qui pousse plusieurs tiges hautes d'un pied ou environ, dont les feuilles sont découpées menu, et rangées le long de la côte, représentant une plume d'oiseau. Elle croît aux prés, sur le bord des grands chemins, et les gazons sont couverts de mille-feuille : cette plante est vulnéraire, chaude, astringente et détersive; on l'emploie intérieurement et extérieurement pour arrêter toutes sortes d'hémorragies, soit en infusion et en décoction, soit pilée et appliquée sur les plaies et les coupures, d'où lui vient le nom d'*herbe au charpentier* qu'on lui a donné, aussi bien qu'aux autres plantes qui ont la propriété d'arrêter le sang, comme la brunelle, la bugle, la grande consoude, l'orpin, etc. La mille-feuille est très-utile dans le cours déréglé des hémorroïdes et des fleurs-blanches. Son suc déterge d'une manière surprenante les ulcères intérieurs, surtout ceux qu'on appelle vomiques du poumon. Il n'est guère de meilleur remède pour les matières purulentes qui coulent après la taille. Dans les hémorragies, cours de ventre et incontinence d'urine, on met une petite poignée de cette plante dans les bouillons, ou bien on la prend comme le thé; j'en ai vu d'excellens effets, mais les femmes et les filles sujettes au flux hémorroïdal n'en doivent pas trop long-temps continuer l'usage, qui leur cau-

seroit une suppression de règles plus fâcheuse que les hémorroïdes. Simon Pauli assure avoir connu des femmes enceintes qui s'étoient garanties de l'avortement, par l'usage de la décoction de cette plante. Son suc à six onces avec autant de celui d'ortie, pris en deux doses à une heure l'une de l'autre, a réussi plusieurs fois à Chomel pour arrêter une hémorragie survenue par l'ouverture de quelque vaisseau sanguin qui se dégorgeoit dans le canal intestinal: cet accident étoit arrivé à deux ouvriers en faisant effort pour lever un poids considérable ; ils avoient déjà rendu par le ventre plus de deux pintes de sang: il leur fit donner une forte décoction des mêmes plantes en lavement. On peut donner dans les mêmes cas la poudre de mille-feuille à deux gros, qu'on mêle avec de la pâte pour en faire des biscuits astringens. L'eau distillée de cette plante est très-bonne pour l'épilepsie, au rapport de Taberna Montanus. Ses feuilles légèrement pilées et mises dans le trou de l'oreille, calment souvent la douleur des dents: c'est un remède éprouvé par des praticiens dignes de foi. Quelques personnes se servent, pour le même effet, des feuilles de pariétaire.

La mille-feuille entre dans l'eau vulnéraire, dans le baume polycreste de Bauderon, dans le mondificatif d'ache, dans le *martiatum*, et dans quelques emplâtres astringens.

Mille-pertuis (*Hypericum vulgare*, Tourn. *Hypericum quadrangulum*, Linn. 1104.) Plante fort connue, qui croît dans les bois, et autres lieux incultes. Cette plante est chaude, dessiccative, diurétique et vulnéraire.

On donne le millepertuis intérieurement pour emporter les obstructions des viscères, pour pousser le sable et les urines, pour faire mourir les vers, pour dissoudre le sang caillé par quelque coup ou chûte, pour abattre les vapeurs hypocondriaques, et soulager les prétendus possédés ou maniaques, d'où vient ce nom de *fuga daemonum*. Mynsicht et Rolfinsius proposent pour cela une teinture excellente des fleurs avec celles d'*anagallis*. On l'emploie extérieurement pour les blessures, les contusions, la goutte, les rhumatismes, les mouvemens convulsifs, les tremblemens de nerfs, les plaies des tendons, et généralement pour fortifier les parties, et résoudre l'enflure qui survient à celles qui ont été blessées.

On emploie ordinairement les fleurs, et quelquefois les feuilles et les semences en décoction, en infusion et en extrait. La préparation la plus commune dont on se sert extérieurement, est son huile, qui est ou simple ou composée.

Marjolaine.
Maroute.
Marube-Blanc.
Marrube
Marum.
Matricaire.
Mélilot.
Mélisse Batarde
Mélisse
Méniante
Menthe Poivrée.
Menthe à épi.
Mercuriale.
Meum.
Mille-Feuille.
Mille-Pertuis.
C. Benard Direxit.

La simple se fait en mettant les sommités entre fleur et graine dans l'huile d'olive exposée au soleil pendant quelques jours ; on réitère l'infusion avec de nouvelles fleurs sur la même huile, jusqu'à ce qu'elle soit d'un rouge foncé. L'huile de millepertuis composée se fait en infusant une livre de sommités dans deux livres d'huile d'olive, et une livre de vin rosé ; après trois jours de macération, on les fait bouillir au bain-marie jusqu'à la consomption du vin ; on fait trois infusions de même, et on délaie dans la dernière une livre de térébenthine de Venise et quatre scrupules de safran.

Dans les pays chauds, on prépare l'huile de millepertuis avec cette liqueur balsamique qui se trouve dans les vessies des feuilles des ormes piquées par les insectes. Trois onces d'huile simple de decoction émolliente, adoucissent les hémorroïdes internes ; il faut que le malade la garde un peu de temps ; c'est une fomentation interne vulnéraire.

Ces huiles sont excellentes pour toutes sortes de blessures ; on en fait même prendre intérieurement demi-once ou une once dans le crachement de sang et la dyssenterie. On fait frotter les parties affligées du rhumatisme, de la sciatique et des humeurs froides, avec un mélange de deux parties d'huile de millepertuis et d'une de bon esprit-de-vin (alcohol ;) ce remède est fort résolutif. Il y a peu d'huile ou de baume composé destiné pour les plaies, où on ne mêle l'huile de millepertuis.

Préparation d'une teinture excellente, estimée comme un grand secret pour les maladies dont on vient de parler, et pour toutes sortes de plaies ; elle a réussi pour le rhummatisme. Faire infuser des feuilles de millepertuis épluchées, dans une bouteille qu'on remplit de bon esprit-de-vin (alcohol,) et qu'on bouche ensuite exactement ; la laisser au soleil un mois, jusqu'à ce que la teinture soit d'un beau rouge ; la passer ensuite, et y faire fondre du camphre environ un gros sur demi-livre de cette teinture.

L'extrait des fleurs de millepertuis en bouton, digérées pendant deux jours dans l'esprit-de-vin (alcohol,) exprimées ensuite, et l'infusion évaporée en consistance d'extrait, se donne depuis un scrupule jusqu'à un gros. Angelus Sala la prescrit dans la manie, la mélancolie, et les égaremens d'esprit qui viennent sans fièvre et sans aucune autre cause manifeste. Baglivi en fait grand cas dans la fausse pleurésie. La décoction de millepertuis, l'eau distillée de cette plante et l'infusion de la graine tuent les vers et poussent les urines, suivant Bartholin et Rivière. Dans les grandes contusions,

dans le soupçon des ulcères dans les reins ou dans la vessie, on fait avec les fleurs de millepertuis, une conserve qui est si estimée.

Cette plante entre dans les sirops anti-néphrétique, apéritif et cachectique de Charas, dans le sirop d'armoise, dans la poudre contre la rage de Paulmier, dans la thériaque d'Andromaque, la thériaque réformée de Charas, le mithridat, l'huile de scorpion composée, dans l'onguent *martiatum*, dans le mondicatif d'ache, etc.

Millet, *ou* Mil (*Milium vulgare semina luteo aut albo*, Tourn. *Milium effusum*, Linn. 90.) Plante qui aime les lieux sabloneux, ombrageux et humides. On se sert en médecine de sa semence et de sa farine qui peut être employée dans les cataplasmes résolutifs et émolliens. Le millet est réfrigératif et dessiccatif, il resserre le ventre, il est aisé à digérer, et est un bon aliment pour ceux qui y sont accoutumés. Sa décoction pousse puissamment par les sueurs et par les urines. L'eau distillée de l'herbe en fleur est un excellent préservatif contre la pierre des reins. On fait une excellente décoction sudorifique de cette manière. Faire bouillir une livre de millet dans trois livres d'eau de fontaine jusqu'à ce que le millet soit crevé, et couler la liqueur qui est excellente dans les fièvres, et spécialement dans les tierces, sur le déclin de l'accès, pour faire suer; quelques-uns font cette décoction dans du vin. Elle convient encore à la petite-vérole pour la faire sortir, et modérer l'effervescence. On ajoute ordinairement à cette décoction la racine de fenouil ou de scabieuse avec quelques figues. Ettmuller est pour la racine de scabieuse, qui est un excellent vulnéraire, et propre pour prévenir la phthisie, le pissement de sang, et la dyssenterie, qui sont les suites de la petite-vérole, lorsqu'elle se jette sur les parties internes. Il est pareillement salutaire de mêler le sirop de scabieuse à la décoction de millet, pour préserver la poitrine et les autres viscères, contre l'exulcération de la petite-vérole. La décoction susdite convient aux mêmes maladies. Le miel torréfié avec du sel commun, et appliqué en forme de sachet sur le sommet ou fontaine de la tête, remédie puissamment aux affections catarreuses, et aux douleurs de tête accompagnées de pesanteur et tension. Ces sachets sont fort recommandés par Lindanus pour appliquer sur les oreilles, même dans la surdité et le tintement.

Mine de plomb (oxide de plomb rouge,) (*Minium.*) Plomb minéral pulvérisé, et rendu rouge par une longue

calcination au feu. On envoie le *minium* d'Angleterre. On doit le choisir net, haut en couleur. Il est astringent et dessiccatif: on s'en sert dans les emplâtres, dans les onguens.

Molluque odorante, *ou* Mélisse des Molluques (*Molucella levis*, Linn. Tourn.) Cette plante annuelle, originaire des Isles Moluques se cultive dans les jardins. Elle est alexipharmaque, propre à fortifier le cerveau et le cœur. On l'emploie en poudre, en cataplasme, en décoction, en infusion.

Morelle (*Solanum officinarum acinis nigritantibus*, Tourn. *Solanum nigrum*, Linn. 266.) Plante fort connue qui croît proche les haies, le long des chemins, et fleurit tout l'été. Elle porte des fruits gros comme des baies de genièvre, ronds, verds au commencement, mais en mûrissant ils deviennent mous, noirs et remplis de suc. On se sert en médecine de l'herbe et des baies qui sont rafraîchissantes, astringentes et répercussives Le vin dans lequel on a fait infuser les baies, étant bu, arrête le flux dyssentérique, appaise la douleur, et chasse toute la malignité par la sueur; mais le principal usage de la morelle est externe dans l'érésipèle, les dartres, les démangeaisons, les inflammations, le feu volage, pour lesquels maux on se sert du jus mêlé avec une sixième partie d'esprit-de-vin (alcohol.) La morelle est éprouvée contre le cancer tant occulte et non ulcéré, qu'après l'exulcération, non pour le guérir absolument, mais comme remede palliatif Le suc de cette plante entre dans tous les onguens et les cataplasmes qu'on ordonne contre ce mal, et ils doivent toujours être préparés dans un mortier de plomb, d'autant que ce métal convient lui-même aux cancers, et que pendant la préparation, il se détache toujours quelques parties de plomb qui se mêlent aux remèdes, et les font paroître de couleur grise. On applique l'herbe pilée sur les hémorroïdes, ou on les bassine avec son suc tiédi pour en appaiser la douleur.

L'eau distillée de morelle a les mêmes usages que le suc, mais pas tant de vertu. On emploie cette plante dans la plupart des cataplasmes anodins.

Le suc de morelle mélangé avec un blanc d'œuf, est excellent pour calmer l'inflammation du prépuce, qui accompagne les chancres de cette partie, suivant Palmer. Sebitius assure que cette plante pilée et appliquée en forme de cataplasme sur les mamelles tuméfiées par l'épaississement du lait, le résout facilement. Ray, après le docteur Hulse, rapporte que le cataplasme fait avec ses feuilles et

la semence de lin, bouillies dans le vin muscat, est excellent pour résoudre toutes sortes de tumeurs, et pour dissiper les contusions. La décoction d'une poignée des feuilles de morelle dans une pinte d'eau, est bonne pour les femmes tourmentées d'urines âcres et de fleurs blanches. Elles peuvent s'en étuver souvent. Cette plante entre en quantité dans l'onguent *populeum*, dans la *triphera persica* de Mésué, dans l'onguent *pompholix* de Nicolas d'Alexandrie, dans le mondificatif d'ache, le *martiatum* et le baume tranquille.

Morelle grimpante, *ou* Vigne de Judée (*Solanum dulcamara*, Tourn. Linn.) Cette plante sarmenteuse et grimpante croît dans les endroits humides, les haies, les buissons. Cette plante est vivace seulement par ses racines. Ses feuilles sont modérées, d'une saveur purement douceâtre, ensuite légèrement amères, enfin âcres. Elles sont apéritives, détersives, résolutives, expectorantes. En Afrique la décoction des sarmens de la vigne de Judée bue long temps et en quantité, guérit la gale, la goutte, et surtout les maladies vénériennes. Les nègres du Sénégal emploient de même la racine pour la chaude-pisse.

Tragus assure qu'on guérit les vieilles jaunisses, avec un verre de vin blanc dans lequel on a fait bouillir légèrement la tige de cette plante coupée menu; on en met une livre sur deux livres de liqueur, dans un pot bien bouché; on la laisse consommer d'un tiers. Camerarius recommande la racine de cette plante dans l'hydropisie et pour purger les sérosités; il la fait bouillir dans l'eau, et ajouter à cette décoction deux verres de vin trempé d'eau salée : on peut aussi mettre environ une poignée de la racine sur chopine d'eau, et la donner ensuite à deux ou trois prises dans la matinée. Jean Prevost range cette plante parmi les purgatifs de la bile. Parkinson confirme cette propriété par l'expérience.

Morgeline (*Alsine media*, Tourn. Linn. 389.) Plante fort commune qui croît par-tout, dans les jardins, dans les vignobles, aux lieux ombrageux. On la nomme improprement, *mouron blanc*. Cette herbe est humide, rafraîchissante, adoucissante, épaississante; elle a presque les mêmes vertus que la pariétaire, à l'astriction près; on la dit fort nourrissante, et on en fait manger dans l'atrophie et dans la phtisie; et Jean Bauhin assure que son eau distillée, ou le vin dans lequel la plante a infusé, rétablissent ceux qui sont exténués après de grandes maladies. On fait manger aux malades qui crachent du sang, des omelettes faites avec

cette plante hachée au lieu de persil. Appliquée sur les mammelles, elle dissout le lait grumelé, et dissipe la trop grande quantité de cette liqueur. Elle est bonne en décoction pour les galleux après avoir fait précéder les remèdes généraux; appliquée sur les contusions, elle y est bonne; elle arrête le flux des hémorroïdes, et elle en appaise les douleurs, étant prise en décoction, et appliquée extérieurement.

Emmanuel Kœnig assure que cette plante est très-adoucissante, et qu'on en donne avec succès aux enfans qui ont des tranchées et des douleurs capables de les faire tomber dans les convulsions: c'est par-là qu'elle est utile à ceux qui tombent dans des mouvemens épileptiques.

Le suc dépuré de Morgeline, à la dose d'une once dans un petit bouillon, la poudre de ses feuilles séchées à l'ombre à une dragme, ou la décoction d'une poignée dans une chopine d'eau, sont les doses ordinaires. L'usage extérieur de cette plante est utile pour nettoyer les plaies et les ulcères. Suivant Ettmuller, cette herbe, pilée et appliquée sur les mammelles, résout le sang coagulé.

Mouron. Plante annuelle dont il y a deux espèces d'usage, en médecine, savoir celui à fleur rouge, (*Anagallis phæniceo flore*, Tourn. *Anagallis arvensis*, Linn. 211.) et celui à fleur bleue qui n'est qu'une variété du premier, (*Anagallis cæruleo flore.*) Ces deux mourons, distingués improprement en mâle et femelle, puisque la fleur de chacun est hermaphrodite, naissent dans les champs, dans les vignes, dans les jardins, ils fleurissent presque tout l'été. Quand on ordonne simplement l'*anagallis*, on entend toujours parler du rouge. L'un et l'autre mouron est amer, chaud, dessiccatif, détersif et astringent. Il est mis au nombre des vulnéraires, et recommandé par quelques auteurs contre la morsure du chien enragé et de la vipère: on fait boire au blessé un verre de vin, dans lequel le mouron a bouilli légèrement; on en lave les blessures, et on applique l'herbe par-dessus; on l'emploie aussi tant intérieurement qu'extérieurement dans la goutte et dans la manie. Hartman pour guérir la manie, fait précéder un vomitif d'une infusion d'antimoine, et ensuite il fait user au malade de la décoction de mouron rouge durant plusieurs jours. Le mouron est salutaire dans la mélancolie, dans les délires des fièvres ardentes et malignes. Il est pareillement un excellent vulnéraire dans les plaies récentes, suivant l'expérience de Potier, qui dit que la décoction du mouron à fleurs rouges, calme les douleurs des vieilles plaies, qui sont ordinaire-

ment accompagnées de chaleurs et de convulsions : il fait cuire le mouron avec des feuilles de roses, puis il applique le tout. Schmuck recommande comme un spécifique expérimenté le mouron à fleurs rouges pour arrêter toutes les hémorragies soit qu'on le tienne suspendu sur la fossette du cœur pour arrêter, sans manquer, le flux immodéré des mois, soit qu'on le tienne dans la main, jusqu'à ce qu'il soit échauffé pour arrêter même le sang quand la veine est piquée. Mynsichthus assure que ce même mouron est un excellent céphalique. On a guéri des écrouelles ouvertes en instillant dedans du jus de mouron à fleurs rouges broyé, et appliquant le marc par-dessus Son eau distillée est fort bonne aux inflammations, nuages et ulcères des yeux; à son défaut, on peut appliquer l'herbe pilée, ou instiller son suc dans les yeux.

Mousse d'arbre (*Muscus arboreus*, *sive Usnea officinarum.*) La meilleure mousse est celle de melèze, de pin, de pesse et de sapin; celle de peuplier ensuite, mais la blanche, car la noire ne vaut rien; et enfin, la meilleure de toutes est celle de chêne. La mousse d'arbre est sèche, astringente, et médiocrement froide. La meilleure est la plus odoriférante, qui se trouve sur le cèdre. Le vin où la mousse blanche aura trempé pendant certains jours, si on le boit, fait dormir profondément, fortifie l'estomac, arrête les vomissemens, et resserre le ventre. Elle est fort bonne dans les remèdes qu'on ordonne pour le cœur à cause de son odeur agréable. On en donne une demi-dragme de l'odoriférante dans du vin à ceux qui ont difficulté d'uriner. Une prise de trois dragmes, fait vider l'eau aux hydropiques. La poudre de mousse arrête le sang.

Mousse de terre (*Muscus vulgatissimus*, Tourn.) A des feuilles menues comme des cheveux bien fins, molles, vertes, et quelquefois jaunâtres; elle rampe, et couvre les terres maigres, stériles, humides, dans les bois, dans les forêts, sur les pierres, dans les déserts. Elle est astringente, propre pour arrêter les hémorragies, étant appliquée dessus.

Mousse terrestre (*Lycopodium clavatum*, Linn. 1564.) Plante qui jette de longs sarmens, faits comme des cordes, garnis de petites feuilles, d'où naissent d'autres petites branches garnies de même. Toute la plante est rude au toucher; elle rampe, jettant de petites racines capilleuses, comme fait le lierre. Vers le mois de juin, (prairial), elle produit au bout de ses sarmens des chatons presque semblables

blables à ceux des coudriers qui sont de couleur jaunâtre. Elle croît dans les bois, aux lieux sabloneux et pierreux. Toute la plante est bonne pour la gravelle, dit Matthiole; car l'expérience a enseigné que, si on boit le vin de sa décoction, on tire la pierre des reins, et on la fait sortir dehors; l'eau distillée de toute la plante fait le même effet. La mousse terrestre est propre pour exciter l'urine, pour arrêter le cours de ventre, pour le scorbut; elle a coutume d'être chargée de certaine farine qu'on appelle autrement *le soufre de la mousse*, lequel sert extérieurement pour guérir les ulcères sordides et les écorchures; mêlé avec la poudre d'encens et de colophane, il est admirable pour arrêter les hémorragies.

Moutarde, Sénevé. Plante dont il y a trois espèces principales : une dont les feuilles sont semblables à celles de la rave (*Sinapis rapi folio*, Tourn. *Sinapis nigra*, Linn. 933.); une autre à feuilles d'ache (*Sinapis apii folio*, Tourn. *Sinapis alba*, Linn. 933.). On les cultive toutes deux dans les champs et dans les jardins; la semence de la première espèce est rousse ou noirâtre, et celle de la seconde est blanche. La troisième espèce (*Sinapis crucae folio*, Tourn. *Sinapis arvensis*, Linn. 933.) croît aux lieux rudes, pierreux, humides, maritimes; elle a les feuilles semblables à celles de la roquette, et a la semence rougeâtre. La semence de moutarde est chaude et dessiccative, apéritive, stomacale, antiscorbutique, hystérique, incisive, atténuante. Son principal usage est pour réveiller l'appétit. Dans les affections hypocondriaques, dans la fièvre quarte causée par un mucilage tartareux, on en donne une dragme avant le paroxisme; elle convient aussi au scorbut, au calcul, et pour purger la tête. La moutarde est excellente pour corriger le sel acide fixe, volatiliser le levain de l'estomac, et cuire plus parfaitement les alimens. La moutarde se prépare en pilant la semence avec du vin doux, ou avec du vinaigre jusqu'à consistance requise; ainsi préparée, elle aiguise l'appétit, et perfectionne la digestion des alimens.

Lorsque le mal hypocondriaque occupe la rate, et qu'il y a tumeur, squirrhe, enflure ou obstruction en cette partie, la semence de moutarde y est très-salutaire tant intérieurement qu'extérieurement. Bartholin s'est servi heureusement de la semence de moutarde pilée avec de l'urine, pour appliquer en forme de cataplasme sur la région de la rate dans une tumeur dure et squirrheuse de ce viscère. La moutarde est encore admirable, prise intérieurement pour la cachexie,

surtout celle des filles, jointe à l'obstruction du flux menstruel. Les matelots, en s'embarquant, font provision de semence de moutarde pour se préserver et se guérir du scorbut. Pour se préserver de l'apoplexie, il en faut prendre tous les matins une pincée à jeun, seule ou dans quelque véhicule approprié; ce même remède est bon dans le vertige et dans les catarrhes, surtout à l'égard des vieillards. Cette même semence convient à la suffocation de matrice, qui est une espèce de mal hypocondriaque, et aux maladies soporeuses. L'huile tirée par expression de la semence de moutarde, est propre pour la paralysie, et pour résoudre les humeurs froides.

La graine de moutarde est un puissant sternutatoire et un mâchicatoire des plus efficaces. On enferme une dragme de cette graine dans un linge, après l'avoir concassée légérement, et on la fait mâcher aux malades menacés d'apoplexie ou de paralysie; ce remède les fait cracher abondamment, et soulage aussi ceux qui ont la tête pesante et chargée de pituite. Ainsi la graine de moutarde est utile dans les affections soporeuses et léthargiques; elle est bonne aussi aux personnes sujettes aux vapeurs hystériques et hypocondriaques. Dans les pâles couleurs, dans le scorbut et dans les indigestions, on l'emploie avec succès.

La moutarde préparée, approchée du nez des personnes de l'un et de l'autre sexe sujettes aux vapeurs, les soulage dans leurs accès; elle réveille aussi les léthargiques. Le cataplasme suivant est un bon résolutif, propre dans la goutte sciatique, les rhumatismes et les tumeurs squirrheuses. Faire frire des poireaux avec de fort vinaigre, après les avoir hachés menus, et lorsqu'ils seront cuits, les saupoudrer avec de la graine de moutarde pilée; si on y en ajoute beaucoup, ce cataplasme deviendra un vésicatoire assez caustique. Quelques-uns en font un avec la fiente de pigeon, la moutarde et la térébenthine, pour l'appliquer dans les endroits où la goutte se fait sentir; mais Chomel pense qu'il faut attendre que l'inflammation soit passée. La graine de moutarde est bonne pour les engelures crevées, soit en la brûlant sur une pelle chaude et exposant le pied ou la main sur la vapeur, soit en frottant légérement la partie malade avec la moutarde ordinaire. Elle entre dans la composition *aurea alexandrina* de Nicolas d'Alexandrie, et dans l'emplâtre vésicatoire.

Mucilage (*Mucilago*, *viscositas*). Corps gluant et épais. Il se fait avec des racines et semences pilées au mortier, in-

fusées en eau chaude, cuites et coulées à travers une forte toile. Les racines dont on se sert sont de guimauve, de mauve, de grande consoude; les semences sont celles de *psyllium*, de lin, de guimauve, de mauve, de coings. Les mucilages entrent dans la composition de plusieurs emplâtres. On fait aussi des mucilages avec des gommes et des fruits, comme gomme arabique, gomme adragant, colle de poisson, coings, figues, etc.

Mucilage *de colle de poisson.* Couper par petits morceaux une once de colle de poisson, la mettre dans un petit pot, verser dessus douze onces d'eau chaude, couvrir le pot et le placer sur les cendres chaudes, laisser infuser la matière, l'agitant de temps en temps jusqu'à ce qu'elle soit entièrement dissoute, et qu'il se soit fait une colle. Si l'humidité se consume trop tôt, et qu'il n'y en ait pas assez pour dissoudre la colle de poisson appelée *ichthycolla*, on peut y ajouter un peu d'eau chaude.

Ce mucilage est fort propre pour ramollir les duretés; on le fait entrer dans plusieurs emplâtres.

Mucilage *émollient commun.* Couper quatre onces de racine de guimauve par petits morceaux, les concasser et les mettre dans un pot de terre vernissée, avec une once de semence de lin, et autant de celle de fenugrec, verser par dessus trois livres d'eau chaude, et après avoir couvert le pot, le placer sur les cendres chaudes, ou sur un peu de feu pour entretenir la chaleur pendant dix ou douze heures, ensuite faire bouillir l'infusion doucement dans le même pot couvert, jusqu'à la diminution de la moitié, ou jusqu'à ce qu'elle soit en mucilage, qu'on coule avec expression.

Il est propre pour ramollir les duretés, pour calmer les douleurs, pour adoucir; on en peut faire des fomentations chaudement.

Mucilage *pour arrêter les hémorragies.* Mettre demi-once de semence de coing, et autant de celle de *psyllium*, ou herbe aux puces, dans un pot de terre, verser dessus six onces d'eau de plantain, et autant de celle de roses, couvrir le pot et le placer sur les cendres chaudes dix ou douze heures, puis faire bouillir l'infusion doucement dans le même pot couvert, la remuant de temps en temps avec une spatule d'ivoire ou de bois, jusqu'à la consommation d'environ le tiers de la liqueur, et qu'il se fasse un mucilage qu'on coule au travers d'une étamine, l'exprimant le mieux possible.

Il est propre pour arrêter le crachement de sang et les autres hémorragies; on le mêle avec partie égale de sirop de

coing, ou roses sèches, et on en prend une cuillerée pour chaque dose.

Mucilage *pour les fentes et les crevasses des mains, des lèvres, des mamelles, &c.* Faire macérer à feu fort doux, dans une raisonnable quantité d'eau rose, deux gros de gomme adragant blanche, pulvérisée subtilement, en tirer le mucilage, dont on oint le mal dans le besoin.

Mufle de veau (*Anthirrinum vulgare*, Tourn. *Anthirrinum majus*, Linn.) Cette plante vivace qui croît sans culture dans les terres incultes, sur les vieux murs, passe pour vulnéraire, et on l'emploie en décoction. La racine de cette plante est bonne pour adoucir les fluxions qui tombent sur les yeux.

Muguet (*Lilium convallium album*, Tourn. *Convallaria majallis*, Linn. 451.) Plante qui croît dans les bois, aux vallées et aux lieux ombrageux et humides, et dont la fleur est en usage en médecine. Le muguet est chaud, dessiccatif et céphalique. On emploie ses racines et ses fleurs, mais particulièrement les fleurs qu'on fait sécher à l'ombre, et qu'on réduit en poudre, laquelle est un sternutatoire assez puissant qu'on ordonne pour décharger le cerveau dans la paralysie et dans les fluxions de la tête, surtout dans l'épilepsie et dans les vertiges. Les racines de cette plante excitent l'éternuement avec plus de violence. On distille les fleurs, et on en fait une conserve. L'eau distillée se donne à quatre onces, et la conserve à demi-once. L'esprit tiré des fleurs par leur infusion dans l'eau-de-vie, ou l'esprit-de-vin (alcohol), est propre à calmer la frayeur des hypocondriaques, et à ranimer les personnes épuisées par les femmes. Simon Pauli s'en servoit pour l'épilepsie des enfans dont il oignoit l'épine du dos.

On prépare le suc de muguet en forme d'huile, en remplissant de fleurs de muguet un vaisseau qui se ferme bien avec son couvercle, qu'on enfouit dans un tas de fourmis, jusqu'à ce que les fleurs se résolvent en suc. Il est anodin, et excellent contre la goutte et l'herpe.

Muguet des bois, *ou* petit Muguet, *ou* Hépatique étoilée, espèce de grateron (*Aparina latifolia, humilior, montana*, Tourn. 114, *Asperula odorata*, Linn. 150.) Cette plante à racines vivaces, ainsi nommée parce que ses feuilles sont rangées autour de sa tige en forme d'étoiles, croît aux lieux montagneux et dans les bois; elle rend une odeur fort douce et agréable. Elle est chaude et dessiccative, ou plutôt tempérée; elle est propre au foie et au cœur. Son usage principal est dans l'obstruction du foie, dans la jaunisse et dans

les chaleurs du foie pour lesquelles on l'applique aussi extérieurement. Les Allemands en mettent infuser en mai (floréal) dans leur boisson à laquelle elle donne une agréable saveur ; elle réjouit et fortifie le cœur et le foie mal disposé ; prise en infusion ou en décoction, elle excite l'urine et les mois aux femmes, et leur hâte l'accouchement. On l'applique avec succès sur les plaies, surtout quand la fièvre et l'inflammation y surviennent.

Mulet (*Mulus*). Animal assez connu ; la femelle s'appelle *mule* (*mula*). L'ongle ou la corne du mulet est propre pour arrêter le flux des menstrues et les autres hémorragies ; on en donne par la bouche depuis demi-scrupule jusqu'à deux scrupules ; on en fait aussi des fumigations. Le sang de mulet, ou plutôt de mule, enduit, guérit les verrues. Le vin dans lequel on a mis infuser les verrues d'un mulet, est bon à boire contre l'épilepsie. L'urine avec sa bourbe, guérit les cors des pieds, et est très-salutaire à la goutte. La fiente de mulet arrête le flux menstruel et la dyssenterie, appaise la douleur de la rate, et excite la sueur ; et pour cette raison on en fait infuser quelque pelotes toutes fraîches rendues, dans un verre de vin blanc sur des cendres chaudes pendant quelque temps, ensuite on passe le tout par un linge, on fait avaler la colature à un pleurétique, on le couvre bien, il sue abondamment, et guérit par ce moyen, sans le secours de la saignée. Au défaut de fiente de mulet, on peut se servir de la même manière de celle du cheval. Pour les autres maux ci-dessus marqués, la dose de cette fiente de mulet est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, étant séchée et pulvérisée, prise dans un véhicule convenable.

Mumie (*Mumia.*) *Voyez au mot* Homme.

Murier (*Morus nigra aut alba*, Linn. 1398.) Arbre grand et rameux dont il y a deux espèces, savoir le blanc et le noir, suivant la couleur de ses fruits ; le noir est le plus usité : on les cultive dans les jardins. L'écorce de la racine est chaude et dessiccative, amère, abstersive et astringente ; elle désopile le foie et la rate, lâche le ventre et tue les vers larges, elle a une grande amertume. Les mûres blanches sont peu usitées, leur saveur étant fade et désagréable. Les mûres noires avant leur maturité sont rafraîchissantes, dessiccatives et très-astringentes. Leur usage interne sert dans toutes sortes de flux, savoir la diarrhée, la dyssenterie, le crachement de sang, le flux menstruel. L'usage externe sert dans les inflammations de la gorge et de la bouche, et les ulcères des mêmes parties, en gargarisme. Les mûres dans leur maturité sont

rafraîchissantes et dessiccatives, elles purgent; mangées au commencement du repas, elles étanchent la soif et excitent l'appétit, elles nourrissent peu et sont aisées à se corrompre, elles adoucissent la poitrine. Le jus de mûres noires en maturité imprime aux doigts une couleur difficile à effacer, et qui disparoît d'abord qu'on les frotte avec d'autres mûres vertes. La décoction de feuilles de mûrier seules, ou avec de la racine, guérit le mal des dents, en gargarisme.

On fait avec les mûres noires un sirop très-utile pour adoucir les âcretés de la gorge et de la poitrine; on en mêle une cuillerée dans un verre d'eau. On ordonne ce sirop sous le nom de *diamorum*. Pour le faire composé, on y ajoute du verjus, de la myrrhe et du safran. Cordus le faisoit avec le suc de mûres, le suc du fruit de ronces, de framboises, de fraises et du miel, et on les emploie dans les gargarismes pour les ulcères de la bouche et de la gorge. L'écorce et la racine du mûrier sont détersives et apéritives en décoction. L'écorce du mûrier, mise en poudre et prise en bol, liée avec le sirop d'absinthe, à la dose de demi-gros, est fort bonne contre le vers solitaire.

Muscade et Macis (*Moschata, sive nux aromatica*). L'arbre qui porte la noix muscade croît dans l'Asie, dans les îles Molucques, et particulièrement dans celle de Banda. Son fruit est composé de deux enveloppes et d'un noyau ou amande; la première enveloppe est épaisse et charnue, comme celle de la noix ordinaire; la seconde est mince et tendre, elle couvre immédiatement la muscade comme un réseau, et s'en sépare dans sa maturité, après que la première écorce est ouverte et tombée. Cette deuxième écorce s'appelle *macis*, ou improprement *fleur de muscade;* elle est d'un jaune rougeâtre et orangé, d'une odeur très-agréable, et fournit une huile excellente pour les douleurs et les tumeurs dans les jointures. L'amande qui occupe le centre de ce fruit, est la muscade dont on se sert si communément dans la cuisine, et que tout le monde connoît. Les Indiens font confire ce fruit avec ses enveloppes, comme nous faisons les noix; mais elles sont dangereuses, car ceux qui en mangent avec excès, tombent dans des assoupissemens léthargiques.

La muscade est céphalique, cordiale, hystérique, stomachique et carminative; elle fortifie le cœur et le cerveau, rétablit le cours du sang et des esprits; elle pousse les mois, arrête la diarrhée, le vomissement, et dissipe les vents; elle appaise le cours de ventre, et devient anodine et assoupissante lorsqu'elle est rôtie et dépouillée de son huile; car le

marc des amandes pilées et pressées, donné à demi-gros, est astringent et propre dans la dyssenterie ; elle remédie à la lipothymie et à la palpitation de cœur, diminue la rate et arrête les fleurs blanches. La poudre de muscade, prise dans un jaune d'œuf, est excellente dans la lienterie.

On rape la muscade, et on la donne en poudre jusqu'à quinze ou vingt grains en bol avec la conserve d'absinthe, pour arrêter le vomissement. Le remède suivant a souvent réussi à Chomel pour cette maladie et pour fortifier l'estomac. Mettre en poudre muscade, girofle, canelle et poivre de chacun deux gros, faire ensuite rôtir une croûte de pain de la longueur et largeur de la main, la tremper dans le vinaigre pour l'amollir, l'égoutter et saupoudrer le côté de la mie de la poudre ci-dessus, puis l'appliquer sur la région de l'estomac, après l'avoir présenté au feu ; couvrir le ventre d'un linge chaud avec une bande qui tienne cette croûte en état ; ce remède est bon pour la colique venteuse.

A la fin de l'accès d'une fièvre intermittente, quinze muscades dans un verre de vin avec deux gros de sucre, provoquent et soutiennent une sueur abondante, et qui emporte la fièvre si le malade a été préalablement saigné suffisamment et bien évacué par haut et par bas. Tout le monde connoît le frustratoire du vin, de la muscade et du sucre. Les militaires croient qu'une noix muscade, avalée sur le champ de bataille, lorsqu'on a été blessé, peut garantir de la gangrène une plaie dont le pansement seroit trop retardé.

On tire par expression l'huile de muscade qui a les mêmes vertus ; on en frotte l'estomac et les parties nerveuses qui sont foibles. Cette huile est employée dans la thériaque réformée, dans les pilules de Charas qui sont propres pour la colique. la noix muscade entre dans les tablettes stomachiques, dans la poudre aromatique rosat, et dans la poudre réjouissante. Le *macis* a les mêmes vertus, et entre dans les mêmes compositions ; et outre cela, on l'emploie dans la poudre pour l'avortement, et dans celle pour la dyssenterie ; il entre aussi dans l'orviétan, dans le diaphénic, et dans la bénédicte laxative.

Myrabolans *ou* Mirobolans (*Myrobolani*). Fruits gros comme des prunes, qu'on apporte des Indes où ils croissent, principalement vers Goa, aux environs de Décan et de Bengale. Il y a cinq espèces de myrobolans, qui sont les *citrins*, les *chébules*, les *bellirics*, les *embliques*, et les *noirs* ou *indiens*. Les myrobolans citrins sont ceux de tous qui sont le plus en usage dans la médecine. Il faut les choisir bien

nourris, pesans, durs, de couleur jaunâtre, d'un goût astringent assez désagréable. Les chébules doivent être gros, bien nourris, de couleur jaunâtre obscur, d'un goût astringent tirant sur l'amer Les bellirics doivent être choisis gros, bien nourris, entiers, de couleur jaunâtre, unis et doux au toucher, d'un goût astringent. Les emblics sont apportés coupés par quartier, séparés de leur noyau, et séchés. Il faut les choisir nets, sans noyaux, noirâtres en dehors, gris en dedans, d'un goût astringent, accompagné d'un peu d'âcreté. Les Indiens s'en servent pour verdir les cuirs et pour faire de l'encre. Enfin les noirs ou indiens doivent être bien nourris, noirs, d'un goût aigrelet et astringent. Les myrabolans de toutes les espèces sont légérement purgatifs et astringens, à peu près comme la rhubarbe ; mais on estime les citrins propres pour purger particulièrement l'humeur bilieuse ; les indiens pour purger la bile noire ; les chébules, la pituite et la bile ; les bellirics et les emblics purgent la pituite seule. La dose est de six dragme à une once et demie. Les myrabobolans purgent avec quelqu'astriction, et on ne les emploie guère que dans les diarrhées, et les autres flux où il faut purger, déterger et resserrer en même temps. On les joint à la rhubarbe dans la dyssenterie et dans la diarrhée maligne, dans le flux hépatique, etc. Il n'y a que la pulpe et la partie la plus subtile qui purge ; l'écorce ou la partie la plus grossière resserre. En infusion, ils purgent sans astriction, et la liqueur la plus propre est le petit lait. Lorsqu'on les donne en substance, ou dans une forte décoction, ils sont purgatifs et astringens en même temps. Si on les torréfie tant soit peu, ils resserrent sans purger, de sorte que les effets changent suivant les préparations. Ils entrent dans la confection Hamec, dans les pilules tartarées de Quercétan, dans celles d'ésule de Fernel, dans le sirop magistral et dans celui de fumeterre.

Myrrhe (*Myrrha*). La myrrhe est une résine qui coule par incision d'un arbre qui croît en Afrique, dans l'Arabie, chez les Abyssins et chez les Troglodites. La plus belle est en morceaux transparens, d'un rouge foncé et rouillé ; elle se met en poudre aisément dans les doigts ; son odeur est assez forte, et son amertume considérable ; celle qui est noirâtre et remplie de terre et de saletés, est à rejeter. Le véritable stacté des anciens est cette liqueur précieuse qui se trouve dans le centre des gros morceaux de myrrhe, lorsqu'elle est récente, ou, suivant Dioscoride, le stacté est une préparation de la myrrhe dissoute dans un peu d'eau. Cette drogue ne se trouve point ; celle qu'on vend sous ce nom est artificielle.

La myrrhe est un bon remède pour lever les obstructions des viscères, pour pousser les mois, et pour les autres maladies de la matrice; elle est utile dans la colique, la toux, l'esquinancie, la pleurésie; les frissons des fièvres; elle tue les vers, soulage dans le cours de ventre et dans la dyssenterie. On l'ordonne en bol, en pilules, en opiat, comme la gomme ammoniac; elle se met plus facilement en poudre qu'elle, et la dose est la même. On tire l'extrait de myrrhe avec l'eau-de-vie, ou l'esprit-de-vin (alcohol). L'huile par défaillance se fait par le moyen des œufs durs, comme l'enseigne Lemery dans sa chimie; on tire aussi l'esprit et l'huile par la cornue au bain de sable. La myrrhe est employée avec succès extérieurement, étant très-résolutive, vulnéraire; elle est propre à résister à la pourriture et à la carie des os. Son usage est contre le feu sacré, la gangrène, les tumeurs, les plaies récentes et invétérées, surtout de la tête, contre les ulcères et la corruption des parties internes; mâchée et avalée insensiblement, elle guérit la puanteur de l'haleine. La myrrhe en poudre, enveloppée dans une toile d'araignée, et mise dans la narine, arrête le sang qui coule du nez.

Elle entre dans la thériaque d'Andromaque, dans la confection d'hyacinte, le philonium, les pilules d'agaric, les catholiques de Potier, l'huile de scorpion composée, et l'élixir de propriété de Paracelse. On prépare des trochisques de myrrhe. Elle est aussi employée dans plusieurs emplâtres et onguens, entre autres dans le *mortintum*, l'onguent des apôtres, l'emplâtre divin, celui de mélilot, l'emplâtre styptique, l'*oxycroceum*, etc.

Myrte, *ou* Meurte (*Myrthus communis italica*, Tourn. *Myrthus communis*, Linn. 673.) Arbrisseau toujours verd et odorant, dont il y a beaucoup d'espèces qui diffèrent par la grandeur de leurs feuilles, et par la couleur de leurs fruits, dont les uns sont blancs, et les autres noirs. Le myrte est dessiccatif et astringent. L'usage interne est rare, excepté dans le flux de ventre et le crachement de sang. Les feuilles de myrte corrigent la puanteur des aisselles, appliquées en forme de poudre, arrêtent la sueur, en forme de friction, soulagent les membres catarrheux, remédient au cours de ventre, guérissent la puanteur de l'haleine, appaisent l'hémorragie du nez, et guérissent le polype avec le miel et le vin.

Les feuilles, et les fruits ou baies appelées *myrtilles*, sont en usage intérieurement et extérieurement, et ont la propriété de resserrer. On emploie principalement le sirop

fait avec le suc des fruits, qu'on ordonne depuis demi-once jusqu'à une once dans les juleps ou potions astringentes et rafraîchissantes. Dans les pertes de sang des femmes, le saignement de nez, et le flux excessif des hémorroïdes : ce sirop est excellent, aussi bien que dans le cours de ventre et dans la dyssenterie : on fait avec les feuilles de myrte échauffées, des fomentations très-utiles dans les foulures de nerfs et les luxations ; ou bien on emploie leur décoction pour les mêmes usages. Le suc de myrtille épaissi en forme de rob, se donne à deux gros ou demi-once, dans les mêmes maladies que le sirop.

La décoction ou l'eau distillée des feuilles et des fleurs de myrte est détersive, astringente, propre à fortifier les parties, et surtout les gencives ; elle convient, en gargarisme, à tous les maux de gorge. Le vin dans lequel on fait bouillir les baies de myrte, n'est pas à mépriser pour les rapports aigres, pour le hoquet, pour le relâchement de la luette, et la chute du fondement et de la matrice.

On prépare une huile, par l'infusion des baies de myrte dans l'huile, qu'on appelle *oleum myrtillorum*, pour la distinguer de celle qu'on fait par l'infusion des feuilles ; qu'on appelle *oleum myrti*: l'une et l'autre servent pour fortifier les membres : on en fait une onction sur l'estomac, dans les vomissemens et dans les cours de ventre. L'huile des baies est préférable à celle des feuilles.

Ces fruits ont donné le nom au sirop de myrte composé de Mésué : ils entrent dans les trochisques de ramich du même, et dans l'onguent styptique de Fernel.

N

NAPEL (*Aconitum cœruleum seu napellus*, Tourn. *Aconitum napellus*, Linn. 751.) Cette plante à racine vivace, croît naturellement dans les lieux frais des montagnes. Toute cette plante a une odeur virulente, et une saveur âcre : la racine est la partie la plus dangereuse, elle a été toujours reconnue pour un poison très-actif, pour un corrosif violent. Sa fleur portée en bouquet est très-dangereuse.

NARCOTIQUES, *ou* STUPÉFACTIFS (*Narcotica.*) Remèdes qui appaisent les douleurs en excitant le sommeil, ôtant le vif sentiment de la partie ; entre lesquels on met la racine et les feuilles de jusquiame, la racine de mandragore, les feuilles de pavot blanc, et de *solanum somniferum* ; les fleurs

aussi de jusquiame et de pavot blanc, desquelles on prépare le syrop appelé *diacodium*, qui se donne jusqu'à une once, avec la décoction de feuilles de laitue et les fleurs de nénuphar, pour exciter le sommeil. Mais entre les remèdes narcotiques, il n'y en a point de plus propre ni de moindre frais que l'*opium*, qui, étant préparé, est appelé *laudanum*; il excite doucement le sommeil, il convient à la toux sèche, il arrête le crachement et tout flux immodéré de sang, comme aussi toutes les grandes évacuations, la diarrhé, la dyssenterie; et il est si puissant, qu'il semble engourdir la plus véhémente douleur, qui n'a pas accoutumé de céder à d'autres remèdes; il se prépare ainsi. Faire dessécher sur une pelle chaude, ou dans un plat de fer blanc sur le réchaud, une once d'opium bien conditionné, jusqu'à ce qu'il ne fume plus, le mettre ensuite dans un plat de fer blanc ou d'étain, avec de bon vinaigre rosat, qui surnage la matière de deux doitgs, le faire digérer à petit feu, et sur la fin de la digestion y ajouter une dragme de poudre de la racine d'angélique ou de souchet, et en former de petits boutons de deux, trois ou quatre grains chacun; car ce remède se donne en cette dose à l'heure du sommeil dans une cerise confite, un pruneau cuit, ou un peu de conserves de roses liquides.

Nature, *ou* Blanc de Baleine (*Sperma ceti.*) que les anciens ont cru être la semence de la baleine, et que Schroder met au nombre des bitumes, n'a été connue, dit Ettmuller, que depuis peu d'années, Bartholin et les auteurs modernes nous ayant appris qu'elle se trouvoit dans la tête d'une grosse baleine, dont il y en a un grand nombre en Groënland. Ce qu'on appelle *semence de baleine*, dit un curieux, se trouve en si grande quantité dans des têtes de baleines, qu'une seule tête en remplit des muids entiers. C'est une matière graisseuse et jannâtre, que l'on rend blanche et cristalline en la coulant par un tamis de soie, pour séparer certain excrément oléagineux qui s'y trouvent quelquefois mélangé; on dissout la partie qui a été coulée dans une lessive fort âcre, faite avec les cendres gravelées et la chaux vive; à force de remuer cette dissolution, elle blanchit comme du lait, et jette une écume qu'on a soin de lever. La nature de baleine, ainsi dépurée et séparée de la lessive forte, est desséchée à l'ombre et à l'air, non pas au soleil. Voilà la nature de baleine dont on se sert, et qui n'a point été décrite par aucun auteur. Elle est ordinairement envoyée de Bayonne et de Saint-Jean-de-

Luz. On doit la choisir en belles écailles blanches, claires, luisantes; car elle jaunit en vieillissant, et étant vieille elle est plus capable de faire du mal que du bien. Le blanc de baleine abonde en sel volatil et en soufre, ce qui est cause qu'il nage sur l'eau comme l'huile; mais si on le broie avec du sucre, il se dissout plus aisément dans les liqueurs aqueuses, pourvu qu'elles soient chaudes. Pour ce qui est des huiles, il s'y mêle facilement; et si on le délaie avec de l'huile d'amandes-douces, on a un bon remède contre les douleurs internes; il ne se fond pas avec la même facilité dans les liqueurs spiritueuses.

Les principales propriétés de ce médicament, sont d'être bon pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour tempérer les acides, pour relâcher les membranes trop tendues, pour ramollir les duretés, pour calmer les douleurs, et en même-temps pour résoudre et déboucher; aussi l'emploie-t-on avec succès dans la coagulation du lait et du sang par les chutes; ou autrement, dans la pleurésie, péripneumonie; dans les difficultés d'uriner, dans la colique. George Wilhelm prétend qu'il n'y a pas de meilleur remède contre les catarres suffoquans, qui, selon Ettmuller, ne sont pas une défluxion ou débordement de quelque matière séreuse, comme on le dit; mais une coagulation du sang dans les vaisseaux du poumon, causée par un acide contre nature qui cause des resserremens et le sentiment de suffocation dans cette rencontre; dans ces occasions on délaie demi-dragme, et même une dragme de blanc de baleine dans un peu d'eau d'hyssope bien chaude, ou dans du sirop de cette plante, ou dans de l'eau ou du bouillon, qu'on fait avaler au malade. Les enfans à la mammelle sont fort sujets à ces catarres, et pour les en délivrer il n'y a qu'à leur faire prendre dans une petite quantité de leur lait environ la grosseur d'un pois de blanc de baleine, et puis les laisser dormir; il dit avoir guéri par ce moyen plusieurs enfans qu'on avoit abandonnés comme morts. Ettmuller assure aussi que ce remède est souverain dans ces sortes d'occasions, et il le loue comme spécifique contre la coagulation du sang. Il est difficile, ajoute Wilhem, de trouver contre la pleurésie un remède plus efficace. On délaie demi-gros de ce blanc de baleine, et six grains de *castoreum* dans un jaune d'œuf, et l'on fait prendre cela au malade, qui boit un peu d'eau de cerfeuil par-dessus. La dose ordinaire du blanc de baleine est depuis un scrupule jusqu'à un gros pour les adultes, et depuis trois ou quatre grains jusqu'à huit pour les enfans.

On le peut prendre seul en substance, et sans aucun mélange. Quelques-uns le prennent dans de la bierre toute chaude, et s'en trouvent bien.

Navet, *ou* Naveau (*Brassica napus*, Linn. 931.) Plante potagère dont il y a une espèce cultivée, et l'autre sauvage, qui ne diffère de la première que par sa racine, qui est beaucoup plus petite. Elle croît entre les bleds; sa semence est préférée en médecine à celle du navet cultivé. La semence de navet est chaude, dessiccative, abstersive, apéritive, digestive, atténuante et incisive; elle résiste au venin, par cette raison, elle entre dans la thériaque d'Andromaque; et on l'ordonne très-souvent dans les fièvres malignes et pétéchiales, en forme d'émulsion. La prise est d'une dragme, pour la poitrine, pour l'asthme, pour la phtisie, étant prise en décoction chaude comme un bouillon avec du sucre, ou en sirop fait avec du sucre et une forte décoction de cette racine.

La meilleure manière de faire le sirop de navets, est de les couper par rouelles après les avoir ratissés, d'en remplir un pot de terre, le couvrir ensuite, et le boucher exactement avec de la pâte, le mettre au four après en avoir tiré le pain, l'y laisser pendant douze ou quinze heures, séparer le jus qui se trouvera au fond du pot, et sur quatre onces de ce jus, jeter une once de sucre candi; la dose est d'une cuillerée, ou seule, ou mêlée avec un verre de tisane ou d'eau simple. Ce sirop a réussi dans des rhumes fort opiniâtres.

La semence du navet est apéritive; on en prend deux gros, concassés et infusés dans un verre de vin blanc: celle du navet sauvage entre dans la thériaque, sous le nom de *semen buniados*. Elle est cordiale; et quelques-uns la broient dans l'eau de chardon-béni ou de scorsonnère, au poids d'un gros, et la donnent dans les fièvres malignes en émulsion, ainsi que dans la petite-vérole et la rougeole.

Schroder assure qu'un gros de cette semence est propre dans la suppression d'urine et la jaunisse, et que son huile calme les tranchées des enfans. La pulpe de navet, passée au tamis et mêlée avec le sucre, est utile dans la toux et dans les fluxions de la gorge.

On se sert aussi extérieurement de la racine du navet rapée, pour digérer, résoudre, appaiser les douleurs, appliquée en manière de cataplasme. Les navets cuits sous la braise, appliqués derrière les oreilles, sur les carotides, font révulsion, et appaisent efficacement la douleur des

dents. Un navet cuit devant le feu comme une pomme, et appliqué, appaise la douleur de la goutte. Il est bon contre les engelures des talons, et autres parties, mal qui paroît de peu de conséquence au commencement, mais qui a souvent des suites dangereuses, comme la gangrenne et l'exulcération des parties; pour cet effet on le peut faire cuire, et l'appliquer simplement en forme de cataplasme sur les engelures.

Navette. Semence d'une espèce de chou sauvage qu'on appelle *colsa*; on cultive cette plante pour en avoir la semence, dont on tire une huile par expression qu'on appelle *huile de navette*. Sa couleur est jaune, son odeur n'est point désagréable, et son goût est doux. Elle est résolutive, adoucissante, appliquée extérieurement; elle dissipe puissamment les vents en forme de clystères, seule, ou avec l'huile de lin; elle est bonne contre la colique, et les autres maladies venteuses, et dans les constipations désespérées, où les clystères et les autres remèdes ne font rien. Il est bon pour lâcher le ventre de tremper le doigt dans de l'huile de navette, pour l'introduire de temps-en-temps dans le siége.

Neflier (*Mespillus Sylvestris*, Tourn. *Mespillus germanica*, Linn. 684.) Arbre de médiocre grandeur, dont le fruit s'appelle *nèfle* : il croît dans les haies, dans les buissons; on le cultive aussi dans les jardins où il porte des fruits plus gros. On les cueille en automne quand ils ont atteint leur grosseur parfaite, et on les met sur de la paille où ils s'amollissent, et deviennent bons à manger. Les nèfles sont rafraîchissantes, dessiccatives et d'une saveur austère : elles ressèrrent et constipent puissamment, et sont contraires à l'estomac; les molles resserrent moins, sont moins nuisibles, mais plus sujettes à la corruption. On les emploie intérieurement dans leur verdeur dans le flux de ventre, la dyssenterie, le vomissement, la nausée; et en général dans tous les cas où les fibres relâchées ont besoin d'être resserrées. Les nèfles confites avec le miel sont les plus en usage, car elles sont les plus agréables à la bouche sans avoir perdu de leur astriction. Forestus a appaisé plusieurs diarrhées très-opiniâtres, et qui résistoient à tous les remèdes, par l'usage seul des nèfles crues; elles réusissent encore mieux dans la dyssenterie. Les os de nèfles réduits en poudre sont recommandés pour chasser la pierre des reins, que cette poudre est capable de briser, suivant plusieurs auteurs. On en peut donner une dragme

dans un verre de vin blanc, après y avoir infusé du soir au matin. Les feuilles ont les mêmes propriétés que les fruits, et les mêmes usages. On s'en sert dans les gargarismes pour les inflammations de la gorge.

La tisanne faite avec la décoction de bois de néflier coupé par morceaux et bouilli quelque temps, est utile dans le flux de ventre lientérique.

Les nèfles entrent dans le sirop de myrte composé de Mésué; et les feuilles de néflier sont employées dans l'onguent de la Comtesse, que Varignana a proposé.

Neige (*Nix.*) Elle est raréfiante, humectante, détersive, rafraîchissante, propre pour la brûlure, pour les ophtalmies, pour les inflammations. On distille une eau excellente pour éclaircir la vue des vieillards avec les fleurs de bluets macérés dans de l'eau de neige fondue, qu'on appelle par excellence *Eau de casse-lunettes*, parmi les eaux distillées. Si on applique de la neige sur la chair à l'endroit où l'on veut faire un cautère, ou faire l'ouverture pour tirer la pierre de la vessie, surtout si c'est à un enfant, elle l'engourdit, et empêche qu'on ne sente la douleur, selon Bartholin. Mise sur les yeux affligés d'ophtalmie, elle appaise la douleur et la guérit, selon l'expérience du même, aussi bien que la douleur de la goutte de cause chaude, si on frotte l'endroit avec de la neige, laquelle appliquée sur une plaie, en arrête promptement l'hémorragie, et appaise la douleur de la tête de cause chaude, mise dessus la tête. Craton dit avoir vu de bons effets de l'application de l'eau de neige recueillie au mois de mars (germinal), qu'on avoit laissée fondre dans une bouteille de verre, pour guérir la rougeur et la douleur des yeux, ce qui est confirmé par l'expérience de Bartholin. La neige, tenue dans la bouche et renouvelée de temps en temps, a appaisé de violentes douleurs de dents de cause chaude, selon Zacutus. La neige est encore plus utile à plusieurs autres maladies, qu'on peut voir dans le traité qu'en a fait Thomas Bartholin qui prétend qu'on doit préférer celle de mars à celle des autres mois. Pour en avoir l'eau, on la met fondre d'elle-même dans la cave, et l'ayant passée ensuite par un linge blanc, on l'y conserve pour le besoin dans des vaisseaux de verre ou de grès, de peur qu'elle ne gèle.

Nénuphar, *ou* Lis d'étang, *ou* Volant d'eau (*Nymphaea alba*, Tourn. Linn.) Plante aquatique dont il y a deux espèces, une à fleurs blanches qui est préférée, et l'autre dont les fleurs sont jaunes. L'un et l'autre nénuphar

naissent dans les marais, dans les étangs, dans les rivières, où leurs feuilles nagent sur la surface de l'eau. La racine et la semence de nénuphar sont rafraîchissantes, dessiccatives et astringentes. Les feuilles et les fleurs sont rafraîchissantes et humides; on se sert de toutes ces parties, particulièrement contre le flux de ventre, contre les âcretés d'urine, contre l'effervescence et la dissolution du sang. La racine est recommandée contre la manie; la prise est d'une dragme à une dragme et demie en poudre. On se sert de la racine et des fleurs de cette plante dans les maladies où il est nécessaire d'appaiser le mouvement violent du sang et des esprits; ainsi dans les fièvres ardentes, dans les insomnies, dans les inquiétudes et agitations d'esprit, dans l'ardeur et la rétention d'urine, dans l'inflammation des entrailles, on se sert avec succès de la tisane faite avec la racine de nénuphar. Le sirop préparé avec les fleurs, donné au poids d'une once dans les juleps et les potions rafraîchissantes, a les mêmes vertus. L'usage externe des feuilles et des fleurs est contre la chaleur des fièvres et les insomnies, en forme de lotions aux pieds, ou en mettant des feuilles sur les lombes, les tempes, et les plantes des pieds. On fait une eau distillée des fleurs, un sirop simple par l'infusion des fleurs, un sirop composé, une conserve de fleurs, un extrait des racines, une huile par l'infusion des fleurs, et l'onguent de *nymphæa*. Avec les calices et les étamines de ces fleurs on fait un miel qu'on donne à deux onces dans les lavemens adoucissans et émolliens.

Nerprun, Noirprun, *ou* Bourg-épine (*Ramnus catharticus*, *aut solitivus*, Linn. 279.) Arbrisseau qui porte des baies molles, grosses comme celles du genièvrier, vertes au commencement, mais qui noircissent en mûrissant. Il croît dans les haies, dans les bois et autres lieux incultes; il aime les ruisseaux, les lieux humides; on cueille son fruit quand il est mûr, en automne, vers le temps des vendanges. On doit choisir les grains gros, bien nourris, noirs, luisans, glutineux, nouvellement cueillis, succulens. Ces baies purgent la bile, la pituite, et spécialement les sérosités; elles conviennent à la cachexie, à l'hydropisie, à la goutte, au rhumatisme, à la paralysie. La dose des baies est de dix à vingt; il est nécessaire de manger aussitôt qu'on les a avalées, afin qu'il se rencontre dans l'estomac une substance capable d'émousser l'acrimonie de leur sel; car autrement elles exciteroient des tranchées considérables. Quand elles sont sèches, on les pulvérise, et la dose est de demi-dragme à une dragme et demie, incorporées avec de la conserve

conserve de fleurs d'orangers ou autre En décoction, la dose est de quarante à soixante des baies. On se sert plus ordinairement du sirop de Nerprun ; la dose est d'une once à une once et demie.

Quelques-uns appellent ce sirop *sirupus domesticus*, ou *sirupus de spina cervina*. Il est fort en usage dans l'hydropisie, la cachexie, la goutte, le rhumatisme et les maladies longues et opiniâtres. Chomel en a donné à des malades enflés considérablement, deux desquels avoient de l'eau épanchée dans la capacité du bas-ventre, et ils ont été guéris ; ils en ont pris jusqu'à quatre fois, de deux jours l'un, une once à chaque fois, avec autant de manne dissoute dans une décoction convenable. Sydenham a remarqué avec raison que le sirop de Nerprun altère les malades considérablement, surtout quand on le donne seul, et qu'on n'a pas la précaution de manger un potage léger immédiatement après Solénander s'en sert dans la goutte et le calcul. La décoction de ses baies, faite avec demi-gros de crême de tartre, dans un bouillon à moitié fait, bouillie pendant demi-heure, purge doucement et sans tranchées.

Nielle, Barbiche, *ou* Barbe de capucin, *ou* Toute-Epice (*Nigella arvensis cornuta*, Tourn. *Nigella arvensis*, Linn. 753.) Plante annuelle qui croît sans culture dans les champs, et qu'on trouve dans les blés, surtout après la moisson. C'est la graine de cette plante qui est d'usage en médecine ; son infusion est apéritive, et rétablit les ordinaires ; elle est aussi incisive, et procure l'expectoration : sa dose est d'un gros. L'huile qu'on en tire par expression ou par infusion, a les mêmes vertus. Dans la colique venteuse on fait une tisane avec les sommités de camomille, de mélilot et de graine de nielle. Cette semence est aussi très-propre à résoudre les matières glaireuses qui s'amassent dans les sinus de la tête, et font les rhumes du cerveau et l'enchifrènement ; pour cela on fait infuser une pincée de feuilles de marjolaine dans un verre de vin blanc, où l'on a jeté un gros de graine de nielle ; on passe le tout par un linge, et on tire cela par le nez. La graine de nielle entre dans le sirop d'armoise, dans l'électuaire des baies de laurier de Rhasis, dans les trochisques de câpres de Mésué, et dans l'huile de scorpion de Mathiole.

Noix de galle *ou* Galles (*Gallae*). Excroissance qui naît sur un chêne du Levant. Il y en a de deux espèces qui sont différentes par leur grosseur, leur figure, leur couleur, leur surface polie ou raboteuse et rude. Les meilleures viennent d'Alep et de Tripoli. Il faut les choisir bien nouries

et pesantes, non percées. Elles sont en usage dans la médecine. Elles sont fort astringentes ; données en poudre, elles arrêtent promptement tout flux de ventre. On en fait entrer dans plusieurs emplâtres, dans des onguens, dans des injections, dans des fomentations. Pilées et appliquées, ou prises en breuvage avec vin ou eau, elles servent, selon Dioscoride, à la dyssenterie, lienterie, et à ceux qui sont sujets aux défluxions de l'estomac. Cuites, broyées et réduites en cataplasme, elles servent beaucoup aux apostumes chaudes, et aux relâchemens et descentes du fondement et de la matrice. Si on a besoin d'une astriction médiocre, il les faut faire cuire dans de l'eau ; mais s'il faut beaucoup resserrer, il les faudra faire cuire dans du vin ; et plus on voudra resserrer, plus il faudra que le vin soit gros et rude. Les galles brûlées étanchent le sang, et acquièrent par la brûlure une certaine mordacité et chaleur, et sont de beaucoup plus subtiles et plus dessiccatives que celles qui sont crues. Quand on les veut préparer pour arrêter le sang, il les faut mettre sur les charbons, et les laisser entièrement embrâser, puis après les éteindre dans du vin ou dans du vinaigre. On mêle la décoction de noix de galle avec la dissolution de vitriol et d'alun, pour empêcher la gangrène et pour déterger les ulcères ; cette décoction est fort noire.

Noli me tangere, *sive Balsamina lutea*. Espèce de balsamine, ou plante qui a, proche de ses feuilles, plusieurs petits nœuds remplis de suc, et les siliques ou fruits qui renferment la semence s'ouvrent au moindre attouchement qu'on leur fait, et la font sauter en l'air en manière de ressort, ce qui lui a fait donner le nom de *noli me tangere*. Cette plante croît dans les bois, aux lieux humides, ombrageux. Elle est très-apéritive, propre pour faire uriner, pour briser la pierre du rein et de la vessie, prise en décoction ou en eau distillée. Gesner remarque que cette plante est bonne pour provoquer l'urine, surtout son eau distillée, et que ses feuilles appliquées conviennent à la strangurie, et à calmer la douleur ; et en ayant mis cinq feuilles infuser dans un verre de vin qu'il fit avaler à une femme travaillée de strangurie, elle se trouva soulagée par cette potion ; et un chien ayant pris d'un bouillon dans lequel on avoit fait bouillir une poignée de cette plante, il rendit ensuite une très-grande quantité d'urine pendant une heure et demie, et plusieurs heures après son ventre s'ouvrit, et il fut copieusement purgé. Les nœuds qui sont proche des feuilles, ont fait conjecturer à cet auteur que le *noli me tangere* pouvoit être propre à la

goutte nouée, à cause de sa figure; et cette conjecture s'est trouvée conforme à l'expérience, car les feuilles pilées et appliquées en forme de cataplasme avec l'huile de lis, ou quelqu'autre huile appropriée avec quoi on les fait bouillir, résolvent puissamment le *nodus* de la goutte.

Nombril de Vénus (*Cotyledon major*, Tourn. 90. *Cotyledon umbilicus*, Linn.) Cette plante vivace croît sur les rochers humides, sur les vieux murs; ses feuilles sont rafraîchissantes, et produisent, ainsi que la joubarbe, de très-bons effets dans les inflammations externes, sur les brûlures, les hémorroïdes et les duretés des mamelles; leur suc est destiné au même usage.

Noyer (*Nux juglans, sive regia vulgaris*, Tourn. *Juglans regia*, Linn. 1415.) Cet arbre croît dans les terres grasses. Les noix vertes sont chaudes et dessiccatives, les sèches le sont beaucoup plus, elles sont de difficile digestion, peu nourrissantes, contraires à l'estomac, bilieuses, elles font mal à la tête, et irritent les maladies des poumons, et principalement la toux. L'écorce verte de noix fait vomir doucement; son suc tiré par expression, épaissi selon l'art, se nomme *rob nucum*. Il est recommandé avec justice par Hartmann dans les maux de gorge, spécialement dans l'inflammation de la luette, des amygdales et dans l'esquinancie. On l'emploie dans cette dernière maladie dès le commencement pour arrêter l'inflammation. Les noix confites fortifient l'estomac, donnent bonne bouche et corrigent l'haleine mauvaise. On tire par expression des noix sèches une huile fort en usage dans la médecine; elle est très-adoucissante et résolutive, elle est, au rapport d'Haudry, bonne contre les vers et la gale qui vient au visage des enfans. Boyle assure qu'ayant pris de temps en temps deux ou trois onces de cette huile, vieille au moins d'une année, parce que plus elle est vieille, plus elle a de vertus, mêlée avec de l'huile d'amandes douces, cela lui a plus servi qu'aucun des autres remèdes dont il avoit usé plusieurs années auparavant, et lui a fait rendre en forme de sable menu la gravelle dont il étoit tourmenté. On donne aussi des lavemens de cette huile avec succès dans les grandes douleurs de la colique néphrétique; on l'emploie aussi pour les coliques venteuses, pour résoudre, et pour fortifier les nerfs. Mêlée avec partie égale d'eau de chaux, elle est bonne aux brûlures. Bouillie avec du vin, elle est bonne aux ulcères auxquels les feuilles de noyer bouillies en eau avec un peu de sucre sont aussi très-efficaces, si on applique dessus des compresses trempées dans cette décoction, ou les feuilles

mêmes. Le suc qu'on tire de la racine du noyer, appaise les douleurs de la goutte et de la colique néphrétique, et outre cela il convient aux céphaliques. Les feuilles et les chatons ou fleurs de noyer sont astringentes, sudorifiques, et propres pour résister à la malignité des humeurs, étant prises en décoction. La poudre de ces chatons desséchés est excellente dans la dyssenterie, donnée au poids d'une dragme dans du gros vin rouge, et pour la colique et la suffocation de matrice dans du vin blanc.

Les anciens ont reconnu dans les noix une espèce de contre-poison. Ray assure qu'en Angleterre les noix rôties, mangées à jeun, sont un préservatif contre la peste.

On distille les fleurs dans leur saison, on fait macérer dans l'eau qu'on en retire les noix lorsqu'elles sont parvenues au tiers de leur grosseur, on les distille ensuite, et on garde la liqueur distillée dont on se sert pour mettre en digestion les noix lorsqu'elles sont bonnes à confire, c'est-à-dire avant leur maturité. Ces trois distillations différentes ainsi réunies, forment l'eau des trois noix qui est sudorifique, apéritive, cordiale, stomachique et hystérique. On l'ordonne avec succès depuis quatre jusqu'à six onces dans les fièvres malignes, dans la petite vérole, les vapeurs hystériques, les indigestions, la colique venteuse et l'hydropisie. Chomel a vu de très-bons effets dans cette espèce d'hydropisie qu'on appelle *leucophlegmatie* ou *bouffissure universelle*.

Les coquilles de noix sont aussi sudorifiques; plusieurs les emploient dans les tisanes avec la squine, la salsepareille et les autres ingrédiens qui entrent dans la tisane sudorifique propre pour la vérole. Les zestes de noix mis en poudre, et donnés jusqu'à demi-gros dans un verre de vin rosé, guérissent la colique venteuse; rien ne soulage plus dans cette maladie, qu'un lavement fait avec un quarteron d'huile de noix, un verre de vin et demi-septier d'eau de son ou de décoction émolliente. Chomel a donné avec succès dans la même maladie, un verre de bon vin rosé dans lequel on avoit éteint à huit ou dix reprises des noix sèches allumées. L'eau de noix, à la dose d'une ou deux cuillerées, avec un peu de sucre, redonne le lait aux nourrices, et peut être utile à réparer ceux qui se sont épuisés avec des femmes. Les feuilles de noyer sont employées utilement pour la brûlure, étant graissées d'un onguent fait de parties égales d'huile de noix et de cire jaune.

NUMMULAIRE. *Voyez* HERBE AUX ÉCUS.

O

Ochre (*Ochra, terra metallica*). Terre ou masse sèche, graisseuse, friable, douce au toucher, de couleur jaune ou dorée. On la calcine au feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur rouge; c'est ce qu'on appelle *ochre rouge*. L'une et l'autre de ces terres sont employées dans la médecine. On les choisit nettes, fragiles, hautes en couleur. Elles sont résolutives, dessiccatives, astringentes; elles arrêtent les excroissances, dissipent les tumeurs dures, et font disparoître les marques des coups et les contusions, appliquées extérieurement. Quelques-uns veulent qu'elles soient diurétiques, et d'autres, pour toutes sortes de flux de sang, prennent gros comme un œuf de pigeon, d'ochre qu'ils mettent en poudre dans un bouillon, et ayant bien remué le bouillon, afin que rien ne demeure au fond, ils le font avaler au malade.

Oeil de boeuf (*Buphtalmum tanaceti minoris foliis*, Tourn. *Authemis tinctoria*, Linn.) Cette plante croît dans les départemens méridionaux de France, auprès de la mer, dans les près secs et arides. Elle entre dans l'eau vulnéraire, et plusieurs la substituent à la grande paquerette. Tragus estime la décoction des fleurs dans le vin pour chasser les vers, et pour adoucir les douleurs de la colique. Il ajoute qu'il s'est servi avec succès de cette décoction dans les maladies du foie, et que ce remède est un bon apéritif. Ses feuilles sont vulnéraires.

Oeillet de jardin (*Caryophillus hortensis*, Tourn. 174. *Dianthus*, Linn.) Plante qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, dont il y en a de diverses couleurs. On se sert en médecine de l'œillet rouge simple préférablement au double, qu'on choisit haut en couleur, et bien odorant. Il est chaud et sec, céphalique et cordial, et est ordonné principalement dans le vertige et l'apoplexie, l'épilepsie et autres affections des nerfs, dans la syncope, la palpitation de cœur, contre les vers.

On en fait un sirop et conserve qu'on ordonne sous le nom de *tunica* depuis demi-once jusqu'à une once et demie. La décoction de ses fleurs est un excellent cordial; Simon Pauli assure avoir guéri une infinité de personnes avec ce remède, lesquelles étoient affligées de fièvres très-malignes; cette décoction les faisoit suer ou uriner, selon les divers efforts de la nature, elle leur fortifioit le cœur, et calmoit leur

soif. Dans les potions cordiales les plus tempérées, le sirop d'œillet est employé, lors même que la fièvre est violente; on le délaye alors dans l'eau distillée d'alléluia, sans y ajouter de thériaque ni d'autre remède volatil ou sudorifique. On fait infuser les fleurs d'œillet dans l'eau-de-vie, et on y ajoute du sucre, pour en faire un ratafia bon pour les indigestions et pour les vents.

Oignon (*Allium cepa*, Linn. 431.) Plante de différentes espèces qui ont les mêmes vertus, et il suffit de choisir les plus âcres, savoir ceux qui ont la tête un peu longue. On ne se sert en médecine que de la racine ou bulbe. L'oignon est chaud et sec, apéritif, incisif, détersif, mais venteux par la grossièreté de sa substance. Il sert principalement à inciser et à déterger le tartre des poumons, en décoction avec du miel. Il excite les mois des femmes, et tue les vers, en infusion dans du vin.

Six onces du suc de la racine et des feuilles d'oignon, avec un peu de sucre candi, est un puissant diurétique; il faut appliquer en même temps sur la région de la vessie un cataplasme fait avec les feuilles de pariétaire et de mauve, et les oignons cuits et passés par le tamis, pour les réduire en une pulpe ou bouillie épaisse. Ce cataplasme appliqué sur le nombril, et la potion ci-dessus, ont quelquefois réussi dans l'hydropisie. Les oignons seuls cuits sous la cendre et écrasés, appliqués ensuite sur la région de la matrice après un accouchement laborieux, ont fait vider une matière purulente et les restes de l'arrière-faix d'un enfant qu'on avoit tiré par morceaux. Un oignon coupé par rouelles, infusé dans un demi-septier de vin blanc, pris les trois derniers jours de la lune, est un remède éprouvé pour la néphrétique.

L'oignon est pectoral et apéritif; quand il est cuit et amorti sous la braise, et mangé avec de l'huile et du sucre, il appaise la toux et soulage les asthmatiques. La salade d'oignons cuits de même pousse les urines, et soulage le rhumatisme sur les reins. Fernel et Ambroise Paré assurent qu'un oignon écrasé avec un peu de sel, et appliqué sur la brûlure toute récente, en appaise la douleur, et empêche qu'il ne s'y forme des cloches. Dans la migraine on applique avec succès sur la tête, des oignons partagés en deux, et imbibés d'esprit-de-vin (alcohol). L'oignon pilé et mêlé avec du beurre frais, appaise les douleurs des hémorroïdes; le jus d'oignon dont on a imbibé du coton, mis dans l'oreille, en dissipe le bruissement.

L'oignon n'est pas seulement apéritif, il est aussi diapho-

rétique, et propre dans la peste. On donne aux pestiférés le suc exprimé d'un oignon dont on a ôté le cœur qu'on a rempli de thériaque, et qu'on a fait cuire ensuite dans un four; on a soin de les couvrir pour aider la sueur que ce remède procure; on applique en même temps un pareil oignon écrasé sur le bubon pestilentiel.

Olivier (*Olea sativa*, Tourn. *Olea europaea*, Linn. 11.) Arbre de grandeur médiocre, dont il y a une espèce cultivée, et l'autre sauvage; on les cultive dans les pays chauds; ils aiment les lieux secs et argilleux. Les feuilles de l'olivier sont rafraîchissantes, dessiccatives et astringentes. Leur usage principal est externe dans la céphalalgie, le flux de ventre, l'herpe et les autres maladies semblables.

Les olives dont on tire la meilleure huile et la plus douce par sa saveur et par son odeur, sont les picholines. Il faut que les olives soient dans une parfaite maturité pour donner de l'huile, et qu'elles soient noires : avant cela leur suc est trop gluant. L'huile qui sort la première est appelée *huile vierge;* elle est préférable aux autres pour les remèdes. Elle adoucit les tranchées de la colique, et les douleurs du ténesme et de la dyssenterie, soit qu'on la donne par la bouche à une ou deux cuillerées, soit qu'on la mêle avec les décoctions émollientes, en lavement, ou dans de l'eau seule, à la dose de deux ou trois onces. L'huile d'olive est bonne contre les vers; c'est en bouchant l'ouverture de leurs trachées dans leur peau, et fermant le passage à l'air, que ces animaux sont suffoqués. Elle est aussi très-propre pour arrêter le progrès des poisons corrosifs, comme sont l'arsenic, le sandarac, l'orpiment, etc. mais il faut en avaler une quantité suffisante. L'huile qu'on emploie si communément dans les emplâtres et dans les onguens, est la plus vieille, et par conséquent la plus résolutive.

Plusieurs personnes mangent à jeun des rôties à l'huile, pour avoir le ventre libre; d'autres en avalent une ou deux cuillerées dans un verre d'eau tiède, pour se faire vomir. L'huile et le vin battus ensemble, font un baume propre pour la brûlure; c'est ce qu'on appelle *baume du Samaritain.* Le marc ou lie d'huile d'olive, appelée *Amurca*, est un bon remède pour le rhumatisme et pour la sciatique; pour la rendre plus pénétrante, on y ajoute un peu d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin (alcohol). Schroder assure qu'en Westphalie on fait avaler une si forte dose d'huile d'olive avec de la bière à ceux qui ont été blessés, que la sueur que ce remède excite a l'odeur de l'huile que les malades ont prise.

L'huile omphacine, recommandée par les anciens pour les hémorragies, se tiroit, selon eux, des olives vertes. Quoiqu'il y ait des auteurs qui prétendent qu'elle était naturelle, il est certain que les olives vertes ne fournissent qu'un suc visqueux et gluant, parce que leurs principes sulfureux ne sont développés que dans leur parfaite maturité; ainsi il paroît plus probable que cette huile omphacine étoit une infusion de drogues astringentes dans l'huile d'olive ordinaire. Les olives vertes sont astringentes; on ne les mange que confites avec le sel : c'est une nourriture des plus légères qui n'est propre qu'à exciter l'appétit.

Les femmes se servent de l'eau des olives appelées *muria*, pour calmer les affections hystériques nommées *maux de mère*; on la donne aussi aux hommes sujets à l'affection hypocondriaque, à la dose d'un bon verre; on peut la donner aussi en lavement. Les feuilles de l'olivier sont astringentes; plusieurs s'en servent en gargarisme pour les inflammations du gosier.

Onguens (*Unguenta*). Compositions de graisses, d'huiles, de cires, de poudres auxquelles on donne ordinairement des consistances approchantes de celle des graisses dont on se sert pour panser les plaies, les ulcères, et guérir les autres maux externes. Dans leur préparation, la proportion de l'huile doit être, selon Gallien, de quatre fois autant d'huile que de cire, et huit fois autant que de poudre, la matière desquelles se prend ordinairement des herbes sèches, ou des minéraux et terres pulvérisés qu'on doit jeter dans le cérat à demi-refroidi, et puis les agiter tout doucement et continuellement avec une spatule de bois, de peur que la composition ne vienne à se grumeler; et quand on veut mettre dans les onguens quelques sucs arides et secs, on les doit premièrement pulvériser, et puis après les dissoudre; s'ils sont liquides, on les mêle tels qu'ils sont dans le reste de la matière, et on les fait cuire jusqu'à entière consomption de leur partie aqueuse. Quant aux poudres, elles doivent être très-subtiles, surtout celles des racines, bois, feuilles, fleurs et résines sèches; et pour les gommes, il les faut ramollir avec un pilon de fer bien chaud, ou les dissoudre dans du vinaigre ou autre liqueur convenable. Les autres ingrédiens encore plus humides, on les mélange diversement; on laisse couler ou filer tout doucement la térébenthine dans le vaisseau de l'onguent, et on fait cuire en perfection, ou dans du vin, ou dans quelqu'autre liqueur convenable, les herbes qui sont par trop humides, ou les parties des animaux qui ne se peuvent pas réduire en

poudre, et on laisse consommer toute leur humidité superflue, puis on passe le tout par le couloir, et dans cette liqueur on jette la poudre et la cire en la proportion ci-dessus marquée, pour en faire l'onguent de bonne consistance. Aux onguens qui sont destinés pour les ulcères, et qui sont composés de choses minérales, pour une once d'huile on met demi-once de poudre et deux ou trois dragmes de cire.

Onguent *admirable de Nicodème*. Pulvériser deux onces de myrrhe, autant d'aloës et autant de sarcocolle, les incorporer dans une bassine avec trois quarterons de miel écumé, y ajouter sept ou huit onces de vin blanc, faire bouillir le mélange à petit feu, l'agitant toujours avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il se soit épaissi en consistance d'onguent, le garder au besoin; quelques-uns y ajoutent une once de colcothar.

Il déterge, il mondifie les plaies, les vieux ulcères et les fistules, il agglutine, il cicatrise, il résiste à la pourriture; on en met dans les plaies avec de la charpie.

Onguent *aegyptiac*, *ou de miel*. Quatorze onces de bon miel, sept onces de fort vinaigre, et cinq onces de vert-de-gris (oxide de cuivre vert); au lieu de piler du vert-de-gris à sec dans le mortier, à la manière ordinaire, dont la poudre subtile qui s'élèveroit entreroit dans les yeux et dans le nez, et y causeroit une cuisson insupportable en rongeant ces parties, on le met dans une poële de cuivre sur un fort petit feu, et l'y ayant écrasé avec un pilon de bois, et bien délayé avec du vinaigre, on passe le tout par un tamis de crin, et en cas qu'il reste quelque peu de vert-de-gris sur le tamis, on le remet dans la poële, et on l'y broye et délaye avec une portion du même vinaigre, on les passe par le tamis, en sorte qu'il n'y reste que les parties inutiles du cuivre et de marc de raisins qui s'y trouvent ordinairement mêlées, on fait cuire alors sur un petit feu cette dissolution de vert-de gris avec le miel, les remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'ils aient acquis une consistance d'onguent un peu molle, et une couleur assez rouge.

Nota. On ordonne cinq onces et demie de vert-de-gris, au lieu de cinq onces seulement, à cause du déchet des parties de cuivre et de marc de raisins qui sont mêlés. Cette manière d'incorporer le vert-de-gris avec le vinaigre, au lieu de le piler à sec, a été inventée et communiquée par Charas.

Il est propre pour déterger et consumer les chairs baveuses et la pourriture; il résiste à la gangrène.

Onguent *basilicum*, *ou suppuratif de Lemery*. Cire jaune, suif de mouton, résine, poix navale, térébenthine de Venise, de chaque demi-livre, huile commune deux livres et demie, couper par morceaux la cire et le suif, casser la résine et la poix noire, mettre fondre le tout dans l'huile sur un feu médiocre, couler la matière fondue, et y mêler la térébenthine pour faire un onguent qu'on garde, lequel est meilleur que celui de Mésué, composé avec la cire, la résine, la poix noire, de chaque demi-livre, et l'huile commune deux livres, qu'il appelle *tetrapharmacum* ou *basilicum minus*.

Le *basilicum*, ou suppuratif, digère les humeurs, avance la suppuration, étant appliqué sur les tumeurs et dans les plaies. Si on ajoute de la myrrhe et de l'oliban réduits en poudre subtile, on aura *unguentum basilicum majus*, il sera plus détersif et plus vulnéraire que les autres.

Onguent *blanc de céruse de Rhasis corrigé*. Rompre six onces de cire blanche en petits morceaux, la faire fondre sur un petit feu lent dans une livre et demie d'huile rosat, ou commune, y mêler avec un bistortier huit onces de céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux,) réduite en poudre subtile; et enfin une dragme de camphre dissout dans un peu d'huile, agiter l'onguent jusqu'à ce que les ingrédiens soient bien unis ensemble, puis le garder pour le besoin.

Nota. Les six blancs d'œufs que Rhasis y mêle pour le rendre plus rafraîchissant, le font corrompre; c'est pourquoi il vaut mieux y en mêler quand on s'en veut servir. Il y ajoute quatre onces davantage de céruse, et une dragme de camphre; mais, ainsi composé, il est trop dur, trop sec, et sent trop fort; et on retranche même souvent de la composition tout le camphre, à cause de son odeur désagréable.

Il est propre pour dessécher et guérir les brûlures, la gratelle, les démangeaisons de la peau, les dartres, les plaies légères, comme les écorchures.

Onguent *blanc de Fernel* Quatre onces de céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux,) deux onces de litharge, les laver long-temps dans l'eau rose; ayant fait écouler toute l'eau rose, mettre la céruse et la litharge dans le mortier, et jeter petit à-petit, en remuant toujours, ce qu'il faudra d'huile rosat pour en faire un onguent d'une bonne consistance; sur la fin, y ajouter un peu de vinaigre blanc, et une dragme et demie de camphre en poudre.

Il rafraîchit, et est un peu astringent, il appaise les inflammations et les brûlures, il appaise et réprime le feu de la galle et des démangeaisons, et toutes les saillies bilieuses.

Nota. Il peut suppléer aux onguens de litharge, au *nutritum* de céruse crud et de céruse cuit, appelé *emplâtre de céruse*; car cet onguent possède toutes les vertus de ces différens onguens.

Onguent d'*ache.* Tirer par expression trois quarterons de suc d'ache pilé, y démêler, et y faire cuire neuf onces de miel, et trois onces de farine de froment, remuant toujours avec un bistortier jusqu'à consistance d'onguent.

Il est propre pour ramollir et pour dissoudre les tumeurs. Cette composition est plutôt un cataplasme qu'un onguent. Il n'en faut faire que pour le besoin, car il se garde peu.

Onguent d'*aunée.* Six onces de racine d'aunée séchée au soleil, et réduite en poudre, vif-argent (mercure,) térébenthine claire, huile d'absinthe, de chaque trois onces, et une livre et demie de graisse de pourceau : éteindre dans un mortier de bronze le vif-argent avec la térébenthine, en les agitant cinq ou six heures ensemble, puis y mêler peu-à-peu l'huile, la graisse et la poudre de la racine d'aunée, pour faire un onguent qu'on garde pour le besoin.

Ceux qui emploient dans cet onguent la pulpe de la racine d'aunée cuite dans le vinaigre, perdent la meilleure partie de la qualité de la racine, font un onguent grumeleux, mal lié, et qui se moisit promptement; au lieu qu'en la mettant en poudre, toute la vertu y demeure, l'onguent est bien lié, et de garde.

Il est propre pour la gale, pour les dartres et pour les autres démangeaisons de la peau.

Onguent *de Bartholin.* Demi-livre de cire neuve, autant de beurre frais, et six onces de térébenthine de Venise, faire fondre la cire, coupée en petits morceaux, sur un petit feu, en remuant avec une spatule de bois; étant fondue, y mettre le beurre, et les remuer; étant bien incorporés, y mettre petit à petit la térébenthine, en remuant toujours jusqu'à ce que la composition commence à bouillir, ôter le vaisseau de dessus le feu, et continuer de remuer jusqu'à ce que l'onguent soit froid, on le conserve dans un pot couvert pour le besoin.

Il est bon pour les plaies, pour les ulcères, et pour les écrouelles.

Onguent *de bol de Guidon.* Pulvériser subtilement neuf

onces de bol d'Arménie, le mêler peu-à-peu dans un grand mortier avec neuf onces de vinaigre ou de suc de morelle, ou de plantain, ou de quelqu'autre plante, de même vertu, et dix-huit onces d'huile rosat, agitant le mélange pour en faire un onguent *nutritum*.

Il fortifie, il arrête le sang étant appliqué sur les plaies, il se durcit en peu de temps, ensorte qu'on est obligé d'y ajouter de l'huile rosat pour le ramollir.

Onguent *de cynoglossum*, ou *langue de chien*. Couper par petits morceaux demi-livre de racine de langue de chien dans leur plus grande vigueur, les écraser, et les faire cuire avec une livre et demie de beurre frais, et cinq onces de vin rouge à petit feu, jusqu'à consomption du vin, couler la matière avec forte expression, et l'ayant laissée reposer, en séparer les fèces, et garder l'onguent pour le besoin.

Il est propre pour les contusions, pour les dislocations, pour dissoudre le sang caillé. On s'en sert extérieurement et intérieurement. On peut en donner par la bouche depuis une dragme jusqu'à six.

Onguent *défensif*. Huile rosat trois quarterons, cire jaune, bol d'Arménie, de chaque trois onces, sang de dragon, une once, vinaigre très-fort, une once et demie, couper la cire en petits morceaux, on la fait fondre dans l'huile, puis on la bassine étant hors du feu, et la matière à demi réfroidie, y mêler, avec un bistortier, le bol et le sang de dragon en poudre subtile, y incorporer ensuite le vinaigre peu-à-peu, l'agitant avec l'onguent dans un mortier.

Il arrête les fluxions, et il les empêche de tomber sur les parties malades, il fortifie et dessèche, il a plus de vertu que l'onguent de bol, et il est de meilleure consistance.

Onguent *de genièvre d'Arnault de Villeneuve*. Piler fortement ensemble une poignée de baies de genièvre, et une cuillerée de sel commun, ensorte qu'ils soient parfaitement incorporés, faire fondre de la graisse de porc mâle, jeter dedans le genièvre, et les remuer bien ensemble sur le feu, ensuite passer le tout chaudement au travers d'une grosse et forte toile avec expression, et garder la colature pour le besoin. Cet onguent est bon pour oindre la galle ulcérée.

Onguent *de genièvre*, *de Guy de Chauliac*. Faire bien cuire dans une suffisante quantité d'eau, quatre onces de baies de genièvre concassées, passer le tout par un linge avec forte expression, ajouter à la colature six onces d'oing de porc frais fondu et coulé, et une once de térébenthine,

incorporer le tout sur le feu en remuant, puis étant bien liés ensemble, ôter le vaisseau de dessus le feu, et quand l'onguent sera réfroidi, jeter l'aquosité, et agiter fortement la composition dans un mortier, y ajoutant petit-à-petit deux onces de soufre vif en poudre, pour du tout faire un onguent.

Il est très-bon pour les dartres, même invétérées de plusieurs années, comme on l'a éprouvé avec succès sur une dartre de cinq ans.

Onguent *de genièvre de Rongeard.* Faire bouillir des baies de genièvre concassées dans un mortier avec du beurre ou de la graisse, sans sel dans un pot neuf bien bouché, pour en arrêter les sels fugitifs; quand le beurre aura tiré toute la force des baies, ayant bouilli ensemble un temps suffisant à petit feu, passer le tout chaudement au travers d'un linge en le tordant et le pressant le plus que l'on pourra, et conserver la colature pour s'en servir à guérir la teigne, même la plus invétérée.

Il faut commencer par purger le malade par le diagrède, le sel de tartre et le mercure doux (muriate mercuriel doux,) incorporés dans la conserve de roses. Chaque fois que l'on se servira de l'onguent, il faudra bien nettoyer la tête en la lavant avec de l'urine chaude, ou avec la décoction de baies de genièvre, ou de cresson, pour mondifier les ulcères, ensuite essuier la tête sans frotter, et aussitôt appliquer l'onguent seulement, et aussi chaud qu'il faut pour le tenir fondu, avec un pinceau, ou un petit linge, et par-dessus l'onguent on mettra une calotte de vessie de porc. Rongeard, inventeur de cet onguent, a assuré qu'il guérissoit les teignes les plus invétérées en huit jours, sans douleur, ce dont il a fait plusieurs expériences.

Onguent *de genièvre pour fluxions, etc.* Une livre de beurre de mai, demi-livre de baies vertes de genièvre bien pilées, demi-poignée de sauge franche à feuilles étroites coupée menu, faire bouillir le tout ensemble à petit feu environ demi-heure, puis l'ayant mis dans un pot de terre neuf bien bouché, l'exposer au soleil pendant quinze jours, après quoi le faire bouillir deux ou trois bouillons, afin de le presser tout chaud dans une toile forte, ou cannevas, ajouter à la colature demi-verre d'eau-de-vie faite avec la lie de vin, et faire bouillir le tout jusqu'à consomption de l'eau-de-vie, et le conserver pour l'usage.

Il est bon pour les fluxions froides, toutes sortes de gouttes, foulures de nerfs, et chutes sans plaies, entorses des pieds

et des mains. On en frotte soir et matin la partie malade devant le feu, passant la main dessus pour mieux faire pénétrer l'onguent, particulièrement à la nuque du col.

Onguent *de gomme élemi.* Suif de mouton deux onces, gomme élemi, térébenthine claire, de chaque une once et demie, graisse de porc une once, mettre fondre toutes les drogues ensemble sur un petit feu en remuant, les couler, et laisser réfroidir la matière qu'on garde pour le besoin.

Cet onguent est propre pour résoudre et fortifier les nerfs.

Onguent *de Guybert pour la brûlure.* Quatre onces d'huile d'olive, une once de cire neuve, faire fondre la cire avec l'huile sur un petit feu, puis jetter le tout dans un mortier, et y ajouter trois ou quatre jaunes d'œufs durcis sous les cendres chaudes, émier et bien mêler le tout ensemble avec un pilon, en forme d'onguent, et le conserver pour le besoin.

Pour s'en servir on l'étend fort mince sur du linge, ou plutôt sur du papier brouillard, qu'on applique sur la partie brûlée, et en continuant l'application deux fois le jour, il guérit la brûlure très-promptement.

Onguent *de la mère.* Beurre frais, sain-doux de porc, suif de mouton, cire blanche, litharge d'or en poudre, de chaque un quarteron, huile d'olive demi-livre, faire fondre la cire et les graisses avec l'huile, mêler peu-à-peu la litharge dans la fusion, en remuant avec la spatule, ôter de dessus le feu, et remuer jusqu'à ce que l'onguent soit froid.

Il est excellent pour les panaris, les froncles, les abcès, et surtout les tumeurs qu'on veut faire mûrir, amollir, suppurer et percer. Il est spécifique pour les duretés et abcès qui surviennent au sein des nourrices et des nouvelles accouchées; il ramollit toutes sortes de plaies. Quand un ulcère est sec, et qu'il ne suppure pas bien, il le faut appliquer dessus pendant quelques jours pour attirer la suppuration, et puis on l'ôte pour y mettre le mondificatif. Quand il a fait percer une tumeur, il ne faut point mettre de tente dans l'ouverture, il suffit d'y mettre un emplâtre de cet ongnent, et on continue jusqu'à l'entière guérison. Il faut étendre l'onguent assez épais sur la toile, parce qu'il fond aisément, et le linge reste tout sec.

Nota. Pour le conserver, il le faut bien envelopper et l'enfermer; car si on le laisse à l'air, il devient blanc et perd sa qualité. Il n'en faut pas beaucoup faire à-la-fois, à moins que ce ne soit pour le distribuer.

Onguent *de lierre terrestre, composé.* Faire fondre une livre de panne de porc mâle, jeter dedans deux poignées de feuilles de lierre terrestre, et autant de seconde écorce verte de sureau, hachées; faire bouillir le tout ensemble sur un petit feu pendant un petit quart-d'heure, passer le tout chaudement par un linge avec expression au-dessus d'un vaisseau à demi plein d'eau fraîche, et ramasser l'onguent quand il sera condensé, on le met dans un pot pour le besoin.

Il est bon pour les brûlures, plaies et ulcères, tels vieux qu'ils soient.

Onguent *de lierre terrestre, simple.* Faire cuire dans du beurre frais, sans sel, des feuilles de lierre terrestre sur un petit feu, passer le tout chaudement au travers d'un linge avec expression comme le précédent.

Il est éprouvé pour guérir toutes sortes d'ulcères, même les écrouelles.

Onguent *de linaire.* Séparer une livre et demie de graisse de porc de ses membranes, la bien laver, et la mettre dans un pot de terre vernissé, y mêler une livre de linaire fleurie, récemment cueillie et pilée dans un mortier de marbre, couvrir le pot, le placer dans le fumier, ou au soleil, pour y laisser la matière en digestion trois ou quatre jours, ensuite la faire bouillir doucement, l'agitant avec une spatule de bois jusqu'à consomption de l'humidité aqueuse, la couler avec expression, et garder l'onguent pour le besoin.

Il est bon pour ramollir et pour adoucir; on s'en sert pour les hémorrhoïdes.

Nota. On peut réitérer l'infusion de la linaire une ou deux fois, pour rendre l'onguent plus empreint de la vertu de l'herbe.

Onguent *de madame de Lansac.* Beurre frais une livre, jus de sauge et d'yèble, et vin rouge, de chaque un demi-septier, baies de laurier en poudre une once; faire bouillir le tout ensemble dans une bassine, jusqu'à consomption des jus et du vin.

Cet onguent, a opéré les belles cures de toutes sortes de plaies et d'ulcères en fort peu de temps, quelques opiniâtres et invétérées qu'elles fussent.

Onguent *de marrube blanc.* Graisse de mouton, poix de Bourgogne et huile d'olive, de chaque demi-livre, sommités de marrube blanc, trois quarterons, faire fondre la graisse de mouton, ôter ce qui se trouvera sec, puis jeter la poix en morceaux dans la graisse fondue; mettre le chau-

dron hors du feu, tourner le tout avec une grande spatule de bois, jusqu'à ce que la poix soit presque fondue, remettre le vaisseau sur le feu pour achever de fondre la poix, le retirer, et y jeter l'huile d'olive, et remuer avec la spatule pour bien mêler le tout ensemble, remettre sur le feu, et faire bouillir quelques bouillons, retirer du feu, et y jeter le marrube haché poignée à poignée, en retournant bien avec la spatule, puis remettre le vaisseau sur un feu doux de charbon, et faire cuire le tout en tournant pendant environ une heure et demie, ou jusqu'à ce que les herbes soient parfaitement cuites, et qu'elles aient communiqué leur vertu aux autres drogues; pour lors passer le tout chaudement dans une grosse toile nette avec forte expression sous la presse, et garder la colature pour le besoin. Cet onguent se conserve bon plusieurs années, pourvu que le pot soit bien couvert.

Il est très-éprouvé pour les plaies et ulcères, tant vieux que nouveaux, foulures, maux d'aventure, clous, apostèmes, loupes et gangrène, aussi bien sur les animaux que sur les hommes.

Onguent *de miel*. Battre ensemble dans une terrine environ l'espace d'un petit demi quart d'heure demi-livre de bon miel, six jaunes d'œufs, et demi-septier de vin, ensuite le mettre dans un chaudron pour le faire bouillir doucement, de peur qu'il ne sorte par-dessus, le remuant continuellement pour l'empêcher de s'attacher au fond, il le faut faire bouillir jusqu'à ce que le vin soit consommé, et qu'il soit venu en consistance de cotignac, ce qui durera plus d'une demie heure.

Cet onguent est bon aux maux de mamelles, aux abcès des genoux et des autres parties, aux plaies, aux ulcères même désespérés, aux charbons, peste, clous, inflammations et tumeurs. Pour s'en servir aux mamelles, il en faut faire un emplâtre assez épais sur un morceau de papier brouillard qu'on appliquera sur la mamelle, lorsqu'on voit qu'elle est prête à jeter, ce remède l'ouvre en peu de temps, et la guérit ensuite en très-peu de jours. Lorsque le mal est percé, on ne met point d'autre remède que celui-là; on le renouvelle en faisant d'autres emplâtres. Il faut faire servir chaque emplâtre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cet onguent sur le papier; on l'essuie seulement tous les jours, et on le remet sur le mal. Pour l'ordinaire on guérit avec trois emplâtres, ce remède est souverain.

Onguent *de millefeuille*. Suif, cire neuve, et poix de Bourgogne

Bourgogne, de chaque une livre, l'herbe de mille-feuille, une livre et demie; faire fondre le suif sur un petit feu, y jeter ensuite la cire coupée par petits morceaux, en remuant avec une spatule de bois; la cire étant fondue et incorporée avec le suif, y mettre la poix de Bourgogne, aussi en morceaux, en remuant; le tout étant bien lié ensemble, y jeter la mille-feuille hachée, par poignée, en retournant bien avec la spatule, faisant le reste comme il est marqué à l'ouguent de marrube blanc.

Il est éprouvé pour toutes plaies et ulcères, tant vieux que nouveaux; comme aussi pour la gangrene et maux pourris. Un bras tout prêt à être coupé a été sauvé par l'usage de cet onguent.

Onguent *de Lémery pour la brûlure.* Emier quatre onces de pelotes de fiente de cheval récemment faites; les mêler avec douze onces de graisse de porc dans une poële, fricasser le mélange sur un feu modéré pendant environ un quart-d'heure, remuant toujours la matière avec une spatule, puis la couler toute chaude, l'exprimant fortement au travers d'une forte toile, laisser réfroidir la colature, et l'onguent est fait.

Nota. Si on n'a point de graisse de porc, faire cuire, comme il est dit ci-dessus, la fiente de cheval fraîche, avec égal poids d'huile de noix; et faire le reste comme dessus; cette huile ainsi préparée est aussi bonne que l'onguent.

Il est bon pour la brûlure entamée, ou non entamée, il adoucit beaucoup; on en applique dessus avec un peu de papier brouillard, qui est préférable au linge, parce qu'il se lève plus facilement, et qu'il ne creuse point la plaie comme le linge. Lémery dit, par expérience, que cet onguent est le meilleur de ceux qu'on emploie pour la brûlure.

Onguent d'*or.* Suif de mouton, cire neuve, poix-résine, huile d'olive, miel, térébenthine, égales quantités de chaque; faire fondre le suif le premier, puis la cire par petits morceaux; quand tout sera fondu, mettre l'huile, le miel et la térébenthine, passer le tout par un linge, toujours remuer jusqu'à ce qu'il soit froid.

Cet onguent attire, nettoie, cicatrise et fait venir les chairs

Onguent *de patience de du Renou corrigé.* Faire bouillir des racines de patience sauvage dans du vinaigre, jusqu'à ce qu'elles soient molles, les écraser, et les passer par un tamis renversé, pour en avoir demi-once de pulpe, qu'on mêle dans un mortier avec six onces de graisse de porc, demi-

once de *populeum*, et autant de soufre subtilement pulvérisé pour faire un onguent.

Nota. On ne doit préparer de cet onguent qu'à mesure du besoin, parce qu'il se moisiroit à cause de la pulpe qui y entre. Si on veut qu'il se garde, il y faut employer la racine de patience séchée et pulvérisée, il n'en aura pas moins de vertu.

Il est propre pour la gratelle, pour les dartres, et pour les autres démangeaisons de la peau.

Onguent *de patience sauvage crue*. Oter la corde du milieu des racines de patience sauvage; couper le reste des racines menu, les piler dans un mortier de pierre, y mettre enfin du beurre frais, et piler le tout ensemble si bien qu'il s'en fasse une espèce d'onguent, qui ne se garde pas longtemps à cause de la racine crue.

Il guérit la rogne et la grosse gale en la frottant doucement d'icelui soir et matin: la gale sortira d'abord avec abondance; mais l'humeur s'étant enfin épuisée par la continuation, la gale se guérira parfaitement, ainsi qu'il a été éprouvé plusieurs fois. Il est bon aussi à la gale des animaux, comme chiens, etc.

Onguent *de petite chélidoine ou éclaire*. Faire cuire ensemble à petit feu de charbon, environ pendant une demi-heure, jusqu'à ce que les herbes et racines soient bien cuites, et l'humidité consommée, des feuilles de petite chélidoine, ou éclaire, non lavées, et une poignée des racines lavées et essuyées, une livre de beurre frais; ensuite passer le tout chaudement par un linge net avec forte expression, et conserver l'onguent dans un pot de fayence ou de terre vernissée, pour le besoin.

Il est très-excellent pour oindre les hémorroïdes douloureuses.

Onguent *de résine*. Faire fondre dans une bassine avec une once de térébenthine, et une once d'huile sur un petit feu, une once de cire, et autant de résine en petits morceaux, couler la matière fondue, et la laisser refroidir.

Il est digestif, et propre pour préparer et attirer les matières des abcès: il a à-peu-près la même vertu que l'onguent *basilicum*, mais il n'est guères en usage.

Onguent *dessiccatif rouge*. Faire fondre sur un petit feu trois onces de cire blanche rompue par petits morceaux, dans trois quarterons d'huile, et quand la matière est à demi refroidie, y mêler deux onces de pierre calaminaire, autant de bol d'Arménie, une once et demie de litharge

d'or, et autant de céruse, le tout en poudre; et quand l'onguent est refroidi, demi-dragme de camphre dissout dans environ une dragme d'huile, et on aura l'onguent dessiccatif, qu'on garde dans un pot.

Il dessèche en rafraîchissant, il fortifie et fait revenir les chairs: on s'en sert pour les plaies enflammées.

Onguent *de soufre*. Faire fondre la grosseur de deux noix de cire blanche dans deux verrées communes d'huile de noix sur un feu doux, et y mêler demi-once de fleurs de soufre (soufre sublimé,) remuer le tout continuellement pendant trois minutes, l'ôter du feu, continuer de le remuer jusqu'à ce qu'il soit froid, et le mettre dans un pot pour l'usage.

Il est admirable pour guérir les plaies.

Onguent *de storax*. Mettre fondre ensemble dans une bassine sur un feu médiocre storax liquide, gomme élémi, cire jaune, de chaque sept onces et demie; colophone, deux onces, huile de noix, trente onces; passer la matière par un linge, pour la purger des ordures qu'elle pourroit contenir, et laisser refroidir, l'agitant de temps-en-temps pour empêcher qu'il ne s'y fasse des grumeaux. On peut augmenter ou diminuer la quantité de l'huile de noix, suivant qu'on veut rendre l'onguent plus ou moins liquide.

Cet onguent est propre pour déterger et mondifier les ulcères scorbutiques. Il fortifie les nerfs, et il résout les tumeurs froides.

Onguent *de tabac composé*. Mêler, inciser, piler dans un mortier une livre et demie de feuilles de tabac nouvellement cueillies en leur vigueur avec une livre et demie de sain-doux dans un pot de terre vernissé, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion pendant trois jours, ensuite tirer par expression six onces de suc d'autre tabac après l'avoir bien pilé, verser ce suc dans le pot avec les autres drogues, et faire bouillir le mélange doucement, jusqu'à la consomption de l'humidité aqueuse, l'agitant fort souvent avec une spatule de bois, puis couler le tout à travers d'un linge avec forte expression; quand la colature est presque refroidie, y mêler deux onces de racines d'aristoloche ronde, subtilement pulvérisée, et faire un onguent qu'on gardera.

Il nettoye les ulcères, même chancreux, sans douleur; il digère les tumeurs, il guérit les dartres, la gratelle, les autres démangeaisons de la peau, et toutes les plaies.

Onguent *de tabac simple*. Faire cuire une livre de feuilles

de tabac nouvellement cueillies, pilées avec demi-livre de sain-doux, nettoyée de toutes ses pellicules et membranes, jusqu'à consomption de l'humidité; passer le tout par un linge avec forte expression, remettre la colature sur le feu pour consommer quelque humidité qui s'y pourroit trouver, et la garder pour le besoin.

Il a les vertus du précédent.

Onguent *de térébenthine composé*. Mastic, myrrhe et oliban, de chaque demi-once, térébenthine de Venise, douze onces, trois jaunes d'œufs, mêler le mastic, la myrrhe et l'oliban en poudre subtile avec la térébenthine, puis y ajouter les jaunes d'œufs, bien agiter le mélange avec un bistortier, et garder cet onguent qui est digestif.

Il digère, il dispose les matières pour la suppuration; on en applique dans les plaies nouvellement faites, sur des plumaceaux, et l'on en entoure les tentes.

Onguent *de térébenthine plus simple*. Trois onces de poix de Bourgogne, et douze onces de térébenthine commune, faire fondre la poix de Bourgogne rompue auparavant en petits morceaux sur un petit feu, et l'incorporer avec la térébenthine, en remuant toujours jusqu'à ce que l'onguent soit froid.

Il est très-bon pour les apostèmes, maux d'aventures et tumeurs des mamelles.

Onguent *de tuthie*. Laver dans de l'eau d'euphraise cinq ou six fois, ou jusqu'à ce qu'il ait perdu son odeur, quatre onces de beurre frais; l'égouter pour en séparer l'eau autant qu'il se pourra, puis y mêler exactement demi-once de tuthie préparée, garder cet onguent pour le besoin. On peut doubler la dose de la tuthie lorqu'on veut rendre l'onguent plus dessiccatif.

Il est propre pour les démangeaisons des yeux, il en nettoye les pustules et la chassie, il en appaise les douleurs, il en arrête les fluxions. On en met un petit morceau dans le coin de l'œil malade en se couchant, et on frotte doucement la paupière.

Onguent *digestif magistral*. Faire fondre demi-livre de cire blanche dans une livre d'huile rosat, puis y ajouter une livre de térébenthine, quand l'onguent sera refroidi, le laver avec de l'eau de plantain. Il se garde plus longtemps que celui qu'on prépare avec le jaune d'œuf, l'huile rosat et la térébenthine.

Il est digestif et vulnéraire, il prépare la matière des

plaies pour la suppuration ; on en applique avec des plumaceaux.

Onguent *jaune*. Beurre de mai cuit à petit feu, purifié de ses fèces et de son humidité, trois livres, cire jaune, deux livres, résine une livre, térébenthine de Venise, demi-livre ; composer cet onguent selon l'art.

Il est un peu solide afin qu'il séjourne sur les maux pour lesquels on le prépare. Il est propre pour guérir les ulcères des jambes, les dartres, les engelures, les gersures et les fentes des mamelles, et des autres parties du corps.

Onguent *napolitain simple*. Agiter fortement six onces et demie de vif-argent, avec quatre onces de térébenthine de Venise, dans un grand mortier de bronze pendant cinq ou six heures, afin qu'il s'éteigne entièrement, y mêler ensuite peu-à-peu trois livres de graisse de pourceau pour faire un onguent qu'on garde pour le besoin.

Il est propre pour la gale, la gratelle, les dartres, et les autres démangeaisons de la peau ; il tue les poux, les puces, les punaises ; on en frotte les parties du corps, excepté la poitrine, à laquelle il pourroit apporter quelque altération, à cause du vif argent qui y entre, on en oint les colonnes des lits pour faire mourir les punaises.

Onguent *nutritum*, ou *litharge*. Agiter long-temps six onces de litharge d'or pulvérisée subtilement avec huit onces de pur vinaigre, et dix-huit onces d'huile d'olive, qu'on met peu-à-peu dans le mortier, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, pour nourrir, et lier les ingrédiens ensemble, et faire une espèce d'onguent, qu'on garde dans un pot.

Il est propre pour dessécher la gale, les dartres, et les autres démangeaisans de la peau ; il ôte l'inflammation et l'âcreté des plaies, car il cicatrise étant appliqué dessus.

On peut, à la place de la litharge, employer la céruse ou le *minium*, et à la place du vinaigre, les sucs de morelle, de plantain, et de joubarbe ; mais ces onguens se corrompent bientôt, à cause de l'aquosité de ces sucs, d'où vient qu'on ne les prépare que dans le besoin, et qu'on ne fait provision que de celui qui est préparé avec le vinaigre, qui se peut garder plusieurs mois lorsqu'il est bien préparé. On l'emploie à la guérison des ulcères, sur-tout de ceux qui sont causés par une pituite salée ; il rafraîchit et dessèche beaucoup.

Nota. Ceux qui auront fait une dissolution de litharge dans le vinaigre, pourront en tout temps préparer promptement et sans beaucoup de peine un *nutritum* d'aussi bonne

consistance, et pour le moins aussi efficace, en incorporant à froid cette dissolution avec une pareille quantité d'huile.

Onguent *ophtalmique de Baudron.* Quatre onces de beurre frais lavé en eau rose, tuthie d'Alexandrie préparée, six dragmes, sucre candi, trois dragmes, vitriol blanc, un scrupule; tous ces ingrédiens, pulvérisés subtilement, seront incorporés avec le beurre, après en avoir fort exactement séparé l'humidité de l'eau rose.

Il empêche les défluxions des yeux, tempère la chaleur et l'acrimonie des humeurs, arrête et dessèche leur trop grande humidité, en ôte la rougeur, et fortifie l'œil : on en graisse le coin des yeux, les paupières et le tarse, souvent et sans chauffer, observant que rien n'y puisse entrer, à cause du sentiment exquis de la membrane adnate.

Onguent *ophtalmique de Charas.* Faire fondre et cuire à petit feu dans une poële, jusqu'à ce qu'il ne pétille plus seize onces de beurre bien frais, y verser peu-à-peu, et à diverses reprises, quatre onces de très-fort vinaigre, et continuer de cuire le beurre jusqnà ce qu'il ne fasse plus de bruit, ce qui est une marque assurée de la consomption de toute l'humidité, mettre alors quatre onces de tuthie préparée dans un mortier de bronze de grandeur proportionnée, y verser dessus le beurre cuit, passé par un petit linge blanc, bien fin, qui en retiendra les fèces, qu'on doit rejeter, après en avoir bien exprimé le beurre, puis agiter dans le mortier le beurre et la tuthie, mêler jusqu'à ce que l'onguent soit tout-à-fait réfroidi; ce qu'on est obligé de faire pour empêcher que la tuthie, se séparant du beurre, tombe au fond du mortier par son propre poids.

Cet onguent est merveilleux pour éteindre les inflammations, et appaisser les douleurs et les démangeaisons qui arrivent aux yeux, de même que pour mondifier et cicatriser leurs pustules, et celles des paupières. Il est aussi fort éprouvé pour dessécher les yeux chassieux, et particulièrement ceux des personnes âgées, arrêter et dessécher les fluxions qui causent les chassies, et empêcher que les paupières ne se collent l'une à l'autre. Il faut en se couchant en mettre dans le coin des yeux malades la grosseur d'un petit pois, et fermer en même-temps les paupières, jusqu'à ce que l'onguent soit tout-à-fait fondu. On sent d'abord un petit picotement dans l'œil, mais cela passe un moment après.

Onguent *pour la gratelle, etc.* Mêler demi-once de sel de Saturne, et une dragme de sublimé doux (muriate de

mercure doux), pulvérisés subtilement, avec trois onces d'onguent rosat exactement, et garder cet onguent pour le besoin.

Il est propre pour guérir la gratelle, les dartres et autres démangeaisons de la peau ; on en frotte les parties malades ; mais il est fort à propos d'avoir auparavant saigné et purgé, de peur d'enfermer les humeurs.

Onguent *pour les hémorroïdes.* Faire fondre deux onces du plus vieux lard, ôter les peaux sèches, y jeter environ demi-once de cire blanche coupée en petits morceaux, remuer le tout jusqu'à ce que la cire soit fondue et incorporée avec la graisse, retirer le vaisseau du feu, et remuer l'onguent avec la spatule jusqu'à ce qu'il soit froid, et le conserver pour le besoin. Il est bien éprouvé pour appaiser la douleur des hémorroïdes ; on les en frotte souvent avec le bout du doigt.

Onguent *rosat.* Nettoyer de ses peaux de la graisse de porc récente, et la laver plusieurs fois dans de l'eau ; en mettre trois livres dans un pot de terre, y mêler un égal poids de roses pâles récemment cueillies, séparées de leur pellicule et de leur calice, et concassées dans un mortier de marbre, couvrir le pot et le remettre en digestion au soleil pendant sept jours, remuant de temps en temps la matière avec une spatule de bois, ensuite faire cuire l'infusion à petit feu pendant une heure ou deux, la couler, exprimant fortement le marc, mettre dans l'onguent coulé autant de nouvelles roses pâles qu'auparavant, laisser encore digérer la matière pendant sept jours, la faire bouillir à petit feu, et la couler avec expression, on aura l'onguent rosat achevé, dont on sépare les fèces, et on le garde pour le besoin. Pour lui donner une couleur rouge, on fait tremper chaudement pendant quatre ou cinq heures deux onces de racine d'orcanette.

Nota. On fait de même l'onguent violat, et celui des têtes de pavots.

L'onguent rosat est estimé pour résoudre et pour adoucir ; on s'en sert pour les hémorroïdes, pour les inflammations, pour les douleurs de jointures.

Onguent *vert.* Prendre trois livres de beurre frais, cuit et purifié, de la résine et de la poix de Bourgogne, de chaque trois quarterons, et quatre onces de cire jaune, pour faire cet onguent selon l'art, y ajoutant hors du feu deux gros de vert-de-gris (oxide de cuivre vert) pulvérisé, et agitant le tout ensemble jusqu'à ce que l'onguent soit froid.

Il est merveilleux pour mondifier et pour guérir toutes sortes de plaies et d'ulcères.

Onguent *vert de Galien*. Mettre fondre dans demi-livre d'huile d'olive, une livre de résine de pin, et demi-livre de cire, puis y mêler exactement avec le bistortier deux onces de vert-de-gris réduit en poudre subtile, faire du tout un onguent dur et emplastique pour le besoin.

Il nettoye les plaies et les ulcères, et il les guérit; on en fait un emplâtre qu'on applique dessus.

Onguent *vulnéraire*. Faire fondre demi-livre du plus vieux lard, ôter les peaux sèches, jeter dedans autant de résine, les bien incorporer ensemble en les remuant, retirer le vaisseau du feu, filer dedans demi-livre de térébenthine, en remuant toujours avec la spatule, jusqu'à ce que l'onguent soit froid, le conserver dans un pot bien bouché.

Il est bon pour guérir les plaies.

Opiate (*Opiatum*). Nom qu'on donne souvent aux confections, antidotes et électuaires, quoiqu'il ne convienne qu'aux compositions molles dans lesquelles entre l'*opium* qui leur a donné son nom. C'est en général un remède interne, diversement composé de poudres, de pulpes, de liqueur, de sucre ou de miel, réduits en consistance molle et propre à être enfermés dans des pots.

Opiate d'*hyssope*. Faire bouillir du meilleur miel vierge à petit feu pour l'empêcher de se brûler, jusqu'à ce qu'il soit bien écumé, et qu'il soit bien clair; après prendre de la poudre de feuilles d'hyssope, séchées à l'ombre, et passées au tamis, autant qu'il en faudra pour réduire le tout en consistance d'opiate, de laquelle on prendra tous les matins la grosseur d'une noisette. Elle est souveraine pour l'asthme.

Nota. On peut faire de la même manière des opiates de bétoine, de véronique, et d'autres plantes semblables.

Opiate *fébrifuge*. Une once de bon quinquina en poudre déliée, passée au tamis, petite centaurée, yeux d'écrevisses en poudre, et confection d'hyacinthe, de chaque deux dragmes; incorporer le tout avec ce qu'il faudra de sirop de capillaire, pour faire une opiate d'une bonne consistance.

On en prendra, en suivant le régime ordinaire au quinquina, c'est-à-dire mangeant deux heures après la prise deux fois chaque jour dans le temps de l'intermission de la fièvre, un gros chaque fois de cette opiate en bol dans du pain à chanter, avalant par-dessus un demi-verre de vin trempé d'autant d'eau, et on continuera huit ou quinze jours, selon la malignité de la fièvre tant tierce que quarte, même invétérée de plusieurs mois. Cette opiate est bonne à toutes sortes de tempéramens.

Opium. Le véritable est une larme gommeuse qui sort de la tête des pavots d'Egypte et de la Grèce ; les Turcs le gardent pour eux, ne permettant pas qu'on en transporte ; ils envoient en sa place le *meconium*, qui est un suc tiré par expression des têtes et des feuilles du même pavot, et réduit par évaporation en consistance d'extrait; ils le divisent par pains de différentes grosseurs, et ils les enveloppent de feuilles de pavot, afin qu'ils s'humectent moins ; c'est ce que nous appelons improprement *opium*, et dont nous nous servons au défaut du véritable. Il doit être choisi pesant, compact, net, visqueux, de couleur noire tirant un peu sur le roux, amer et un peu âcre au goût, facile à se dissoudre, et luisant au-dedans quand il est fraîchement rompu. On trouve dans les auteurs diverses manières de purifier et de préparer l'*opium*, après lesquelles opérations on l'appelle *laudanum*. L'opium est propre pour épaissir les humeurs, pour exciter le sommeil, pour calmer les douleurs, pour arrêter le cours de ventre, le vomissement, le *cholera morbus*, les hémorragies, le hoquet, pour provoquer la sueur, pour les maladies des yeux et des dents. Boyle dit qu'il a observé avec bien des gens que des malades se trouvoient délivrés de cruelles douleurs dans leurs parties internes par le secours d'un peu d'opium mêlé avec les ingrédiens des emplâtres, et appliqué extérieurement.

Nota. L'opium a ses inconvéniens aussi bien que ses vertus, et il demande bien des précautions dans la pratique ; car il supprime les urines et les selles, il renferme de la malignité, il rend les parties livides, excite les sueurs froides, rend la respiration petite et difficile, cause le délire et les démangeaisons, si on en use souvent. La dose est depuis demi-grain jusqu'à deux grains.

Opopanax. Gomme jaune qu'on tire par incision de la tige et de la racine d'une espèce de *spondylium* qui croît dans la Macédoine, dans la Béotie, et dans la Phocide d'Achaïe. On doit choisir l'opopanax récent, pur, en grosses larmes jaunes en dehors, blanches au dedans, grasses et assez fragiles, d'un goût amer, d'une odeur forte et très-désagréable. Il est chaud, émollient, résolutif, vulnéraire, hystérique, dessiccatif, digestif, carminatif ; il purge la pituite grossière et lente des parties éloignées du cerveau, des nerfs, des jointures, de la poitrine ; il incise et atténue le mucilage grossier et visqueux, c'est pourquoi il convient à l'asthme et aux toux invétérées, bu avec du suc de marrube blanc et du miel. Sa fumée, reçue par la bouche, remédie à

la chûte de la luette. Son usage externe sert contre les vieux ulcères et les fistules.

Il entre dans les pilules d'euphorbe de Quercétan, les pilules fétides, celles d'Hière de coloquinte. Il a donné le nom aux pilules d'Opopanax; il entre aussi dans l'électuaire anti-hydropique de Charas, et dans les trochisques de myrrhe.

Oranger (*Aurantium*). Arbre toujours vert qui porte des oranges aigres et amères, ou douces. L'orange amère est la plus usitée en médecine; ce fruit est appelé en latin *aurantium, sive aureum malum*. L'écorce de l'orange amère est chaude, et convient aux fièvres en qualité de fébrifuge sudorifique, à la dysurie, réjouit et fortifie l'estomac et le cerveau, résiste à la malignité des humeurs.

Les fleurs des oranges douces et amères fournissent par la distillation une eau qu'on appelle *eau de naphe*, fort estimée pour son odeur et pour ses vertus; elle réjouit le cœur et l'estomac, elle ranime le sang et les esprits, elle tue les vers, elle aide à la digestion, elle abat les vapeurs des femmes; ainsi elle est cordiale, hystérique, céphalique et vermifuge; on en fait prendre une ou deux cuillerées, ou pure, ou dans un verre d'eau. On l'emploie aussi dans les potions et dans les juleps à une once; elle est utile dans les syncopes, fièvres malignes, dans la peste, et pour faciliter la transpiration. On fait aussi une conserve avec ses fleurs, qu'on emploie dans quelques opiats stomachiques à demi-once. Les feuilles de l'oranger ont à peu près la même vertu.

Un verre de vin d'Espagne avec un gros de poudre d'écorce d'orange aigre rapée, est bon pour la colique venteuse, ou celle d'estomac. Couper de travers une bigarade, la saupoudrer de safran en poudre, lier ensuite les deux moitiés, et les faire cuire sous la cendre, mettre cette orange infuser pendant la nuit dans un demi-septier de vin blanc, le passer, presser l'orange, et le faire prendre deux jours de suite à une personne dont les règles sont supprimées, ce remède les rétablit ordinairement. Une dragme d'écorce d'orange sèche, mise en poudre, prise dans quelque liqueur convenable, appaise les tranchées des accouchées.

Le remède suivant est très-utile pour les vers des enfans. Ouvrir une orange par-dessus, la creuser pour y mettre deux ou trois gros de bonne thériaque, la recouvrir et la mettre sur les cendres chaudes; quand elle y aura été assez de temps pour être entièrement cuite, ouvrir l'orange par le milieu, et l'appliquer chaudement sur le nombril, avec un linge par-dessus.

On confit les jeunes fruits avant leur maturité, comme on fait les noix, les amandes et quelques autres fruits ; on prépare de même leur écorce entière, ou coupée superficiellement par zestes ; ces parties ont la même propriété que l'écorce et les zestes de citron. L'écorce d'orange sèche en poudre et sa semence s'emploient aussi de même, et entrent dans les mêmes compositions alexitères. On fait avec le suc de la bigarade, l'eau et le sucre, une liqueur appelée *orangeat* ou *orangeade*, qu'on permet aux fébricitans, et qui fait le même effet que la limonade ; ce jus, à une once, mêlé dans un bouillon ou dans un verre de vin blanc, pousse les ordinaires et les urines.

Orcanete (*Buglossum radice rubrâ, sive anchusa vulgatior*, Tourn. 134. *Anchusa tinctoria*, Linn.) Espèce de buglose sauvage qui a la racine grosse comme le pouce, rouge en son écorce, blanchâtre vers le cœur ; elle croît dans le midi de la France, aux lieux sabloneux ; on fait sécher sa racine au soleil. Il faut la choisir récemment séchée, un peu pliante, de couleur rouge foncé exterieurement, blanche intérieurement, rendant une belle couleur vermeille quand on en frotte l'ongle. Elle sert à donner une teinture rouge à l'onguent rosat, à des pommades, à de la cire, à de l'huile, étant infusée dedans ; cette teinture vient de son écorce. La racine d'orcanete est astringente ; elle arrête le cours de ventre, étant prise en décoction. On l'emploie aussi extérieurement pour déterger et pour sécher les vieux ulcères.

Oreille d'ours (*Auricula ursi, flore luteo*, Tourn. *Primula auricula*, Linn. 205.) Plante qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs qui sont odoriférantes et de différentes couleurs ; elle croît aux lieux montagneux, humides et ombrageux. Cette plante est bonne pour les breuvages que l'on ordonne à ceux qui ont des plaies dans le corps, et pour consolider les plaies extérieures. Les Allemands en font grand cas pour les ruptures et descentes des intestins, et pour les blssures de la poitrine, la prenant tous les jours en breuvage. Ils s'en servent généralement à toutes sortes de plaies, la prenant par la bouche, et l'appliquant par dehors. Ettmuller dit qu'on la recommande contre le vertige.

Orge (*Hordeum*). Il y en a de deux sortes, l'une se sème en hiver et l'autre en été ; la première est la meilleure. L'orge est rafraîchissante, dessiccative, abstersive, apéritive, digestive, émolliente, diurétique et nourrissante. On sépare l'écorce des grains d'orge, et on les appelle *orge mondé*. Ils sont pecto-

raux, émolliens, humectans, adoucissans; ils excitent le crachat, ils tempèrent par leurs parties mucilagineuses les âcretés qui descendent du cerveau, ils concilient le sommeil; on s'en sert en décoction. Il faut choisir l'orge nouvelle, bien nourrie, blanche, nette, sèche.

Rien n'est plus commun que l'usage de l'orge dans les tisanes ordinaires. On en met une poignée dans une pinte d'eau, à laquelle on fait d'abord jeter un bouillon; on la rejette ensuite parce qu'elle est trop âcre. Cette orge ainsi lavée, sert à la tisane; on la fait bouillir avec du chiendent et les autres racines dont on veut se servir. Il ne faut pas attendre qu'elle soit crevée pour retirer la tisane du feu, mais qu'elle soit seulement gonflée; alors la liqueur est rafraîchissante, nourrissante, émolliente et légérement apéritive; elle est aussi un peu détersive, et sert à délayer les remèdes qu'on ordonne pour les gargarismes dans les maladies de gorge.

On fait bouillir l'orge mondé, c'est-à-dire dépouillée de son écorce, comme la précédente, mais sans y joindre d'autres drogues; car il fournit seul une liqueur assez chargée, d'un blanc jaunâtre, et d'une qualité plus nourrissante et plus adoucissante que la première. On met une cuillerée d'orge mondé dans une pinte ou deux livres d'eau qu'on fait bouillir jusqu'à la diminution d'une sixième partie, et on a soin d'en séparer l'écume; on fait prendre une chopine ou environ de cette liqueur chaude comme un bouillon ordinaire, après y avoir dissout demi-once de sucre; on y mêle quelquefois parties égales de lait pour rendre ce bouillon plus nourrissant, et on a soin de l'écrêmer à plusieurs reprises lorsqu'il est sur le feu, afin qu'il charge moins l'estomac, et n'y laisse pas tant de crasse.

Cette boisson, qui est une sorte de crême d'orge, est utile aux personnes dont la poitrine est délicate ou échauffée, dans la toux opiniâtre, dans les rhumes invétérés, et lorsqu'on a intention de tempérer et de rafraîchir les entrailles; on s'en sert aussi pour les émulsions rafraîchissantes, en y délayant les semences froides pilées. Sa farine est une des quatre qu'on emploie dans les cataplasmes résolutifs.

L'orge entre dans le sirop d'hyssope de Mésué, dans le sirop de jujubes du même, dans le sirop de chicorée composé, dans le lénitif, dans les trochisques de Gordon, etc.

Origan (*Origanum sylvestre*, Tourn. *Origanum vulgare*, Linn.) Espèce de marjolaine qui croît aux lieux champêtres, montagneux, ombrageux. Il a les mêmes usages et est employé de la même manière que la marjolaine. La poudre

de ses feuilles et de ses fleurs séchées à l'ombre, est céphalique, et propre à faire couler par le nez la sérosité; on se sert avec succès de l'infusion de ses fleurs dans la suppression des urines et des règles; elles font aussi cracher avec plus de facilité les asthmatiques et ceux qui ont une toux opiniâtre. Cette plante est chaude, dessiccative, astringente, apéritive, incisive, hystérique et stomachique; elle facilite la respiration. On s'en sert principalement dans l'obstruction des poumons, du foie et de la matrice, dans la toux, l'asthme, la jaunisse, pour augmenter le lait des nourrices, dans les indigestions, les rapports aigres et les vents: son eau distillée, son huile essentielle, le sirop et la conserve qu'on prépare avec cette plante, sont d'un secours merveilleux. L'huile essentielle d'origan est très-agréable; elle réjouit les sens et appaise les douleurs des dents, en mettant un coton qui en est imbu dans le creux de la dent qui est gâtée. Dans le rhume du cerveau et le torticolis, on fait sécher l'origan au feu, et on l'enveloppe tout chaud dans un linge chaud dont on couvre bien la tête.

L'origan entre dans le sirop d'armoise, dans l'électuaire des baies de laurier, dans l'onguent martiatum, dans le sirop de stœchas de Mésué, et la poudre *diaprassii* de Nicolas d'Alexandrie.

Orme (*Ulmus campestris*, Tourn. Linn. 327.) Grand arbre qui croît dans les champs, aux lieux plats et découverts, en terre humide, proche des rivières. Dioscoride, Pline et Galien conviennent que cet arbre est astringent; il est plein d'une humeur balsamique et gluante qui le rend propre à réunir les plaies. La décoction de ses racines en est plus chargée que celle des autres parties de cet arbre; c'est pour cela qu'elle convient à toutes sortes de pertes de sang, surtout à celui qui s'échappe des vaisseaux du poumon et de la matrice. Cette humeur balsamique s'épanche dans des vessies qui se forment sur les feuilles d'ormeau par la piqûre des moucherons. Il y en a dans les pays chauds qui sont plus grosses que le poing, semblables par leur figure à des truffes, et remplies de ce baume naturel, qu'on passe par un linge pour le nettoyer des pucerons. On a découvert que c'étoit une liqueur précieuse, et les habitans de la campagne en Italie, s'en servent pour y faire infuser les sommités de millepertuis; la liqueur devient rouge comme avec de l'huile d'olive, et se conserve plusieurs années; la plus vieille passe pour la meilleure. Mathiole assure que cette liqueur sans aucun mélange de millepertuis, guérit les descentes des enfans, si on leur en

graisse les parties; et Fallope convient qu'il n'a rien trouvé de plus souverain pour la réunion des chairs.

Le cataplasme fait avec l'écorce de cet arbre cuite dans le vin, après l'avoir pilée et appliquée chaudement sur la partie blessée, est un remède merveilleux pour l'anévrisme, au rapport de Poppius. Il faut l'y laisser jusqu'à ce que le cataplasme devienne sec.

Ray assure que la décoction de l'écorce, faite jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de sirop, en y ajoutant le tiers d'eau-de-vie, est très-bonne pour calmer la douleur de la sciatique, si on en fait une fomentation chaude sur la partie malade.

Ornithogale (*Ornithogalum vulgare*) Plante qui croît dans les haies et dans les blés aux environs de Paris. On se sert en médecine de sa racine pour exciter les crachats et les urines.

Orobe (*Ervum verum*, Tourn. 398. *Ervum ervilia*, Linn. 1040.) Cette plante se trouve dans les blés. La farine de sa semence est une des quatre farines résolutives qu'on emploie si ordinairement en chirurgie; cette semence est aussi détersive et apéritive : on s'en sert comme de celle du pois chiche.

La farine d'orobe entre dans la poudre *diaprassio* de Nicolas d'Alexandrie, dans l'électuaire de Justin, et dans les trochisques de scille.

Orpin, Reprise, Grassette, Joubarbe des vignes, Fève épaisse (*Telephium vulgare*, Tourn. *Sedum telephium*, Linn. 616.) Plante vivace dont les feuilles sont épaisses, remplies de suc comme celles de pourpier. Elle croît aux lieux incultes, pierreux, ombrageux; elle est humectante, rafraîchissante, résolutive, détersive, vulnéraire, consolidante, propre pour les hernies, pour effacer les taches de la peau. Quelquefois on en fait boire la décoction, ou bien on la reçoit en forme de clystère, après les remèdes généraux, pour consolider les ulcères des intestins dans la dyssenterie, et souvent on y ajoute la grande consoude et les autres vulnéraires.

On se sert avec succès des feuilles pour les coupures, comme de celles de la grande consoude; lorsqu'elles sont appliquées extérieurement sur les tumeurs, elles avancent la suppuration; elles réussissent ordinairement sur les panaris appelés communément *mal d'aventure* : il faut auparavant les amortir sur la braise, et les écraser ensuite. On les emploie pour les blessures, les hernies et les décoctions astringentes et rafraîchissantes; elles entrent dans l'eau vulnéraire.

Ses racines qui ressemblent à des hémorroïdes, étant composées de petits tubercules, sont estimées pour cette maladie; on les écrase et on les fait cuire dans du beurre frais et réduire en onguent, on l'applique dessus les hémorroïdes lorsqu'elles sont enflammées; on en reçoit plus de soulagement que de celui qu'on fait avec la joubarbe.

Ortie morte (*Galeopsis procerior*, *fœtida*, *spicata*, Tourn. 185. *Stachys Sylvatica*, Linn. 811.) Il y a plusieurs genres d'orties mortes qui diffèrent par la couleur des fleurs, par l'odeur et la figure; il y en a de puantes et non puantes, de tachées et non tachées, à fleurs rouges, blanches et jaunes. Ces orties croissent proche des haies, des murailles, et dans les masures. On se sert en médecine de leurs feuilles et de leurs fleurs; elles sont dessiccatives et astringentes, propres pour arrêter les cours de ventre. Le *galeopsis* à fleurs rouges en forme de décoction, est salutaire contre la dyssenterie, et celui à fleurs blanches contre les fleurs blanches. Les feuilles du blanc, et particulièrement ses fleurs prises à la manière du thé, sont très-bonnes pour la gravelle des reins et de la vessie, ainsi qu'on l'a éprouvé, aussi bien que pour les gouttes des pieds; on l'applique aussi sur le lieu affligé, pilé, ou bouilli dans de l'eau. Les feuilles pilées avec du sel sont bonnes aux contusions, aux ulcères pourris, et aux plaies. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser au soleil les fleurs de cette plante, est un excellent baume pour les blessures des tendons. L'ortie *morte* est ainsi appelée à cause qu'elle ne pique point.

Ortie morte grande des bois (*Galeopsis lamium purpureum*, Linn. 809.) Espèce d'ortie non piquante qui croît dans les bois, où elle se multiplie beaucoup, parce que ses racines rampent sous terre; la tige est quarrée, haute de plus d'une coudée, portant des fleurs rouges disposées en forme d'épi à son sommet. La plante, dit Tournefort, sent le bitume ou l'huile fétide, d'un goût d'herbe un peu salé, astringent; elle est vulnéraire et fort adoucissante. A la campagne, on se sert avec succès de l'infusion de ses feuilles et de ses fleurs pour la colique néphrétique, surtout si on la boit étant dans le bain. Frite avec du beurre, et appliquée, elle dissipe la douleur de la pleurésie, résout les tumeurs scrophuleuses et est un excellent remède contre les hémorroïdes. Elle est très-adoucissante, tant prise par dedans, qu'appliquée par dehors. On en peut préparer l'extrait pour s'en servir pendant l'hiver. On en fait une huile

par l'infusion, surtout de ses fleurs au soleil dans celle d'olive, ou de noix pure, ou de lin, excellente pour les brûlures, pour les plaies, surtout des tendons, pour les ulcères, et pour arrêter et guérir la gangrène, pour laquelle on l'a éprouvé avec beaucoup de succès.

Ortie piquante. Plante dont il y a trois espèces principales; savoir, la grande dont les fleurs sont en forme de grappes, (*urtica urens maxima*, Tourn.) la petite qui périt tous les ans, appelé (*ortie grièche*,) et la romaine, (*urtica romana*, Tourn.,) qui porte de petits globules ou fruits ronds, gros comme des pois, qui renferment une semence semblable à celle du lin. Les orties croissent aux lieux incultes, sabloneux, dans les haies, contre les murailles, dans les jardins. Toute ortie est chaude et dessiccative, de parties ténues, apéritive, incisive, abstersive, emolliente, diurétique, lithontriptique, et l'antidote de la ciguë et de la jusquiame.

Les racines et les grapes de fleurs de la première espèce sont apéritives, et on les emploie avec succès dans les tisanes et dans les apozèmes qu'on ordonne dans la gravelle et dans la rétention d'urine: on en fait aussi une conserve pour la même fin. Mais le suc de l'ortie commune, et de celle qu'on appelle *ortie grièche*, est un des plus assurés remédes pour le crachement de sang et pour les hémorragies; Chomel en a ordonné pour la première maladie à plusieurs personnes, et toujours avec succès: la dose est depuis deux onces jusqu'à quatre, ou seul un peu tiède, ou mêlé avec partie égale de bouillon. On est depuis quelque temps à Paris dans l'usage de prendre les feuilles d'ortie infusées dans l'eau bouillante, à la manière du thé, pour purifier le sang, pour la goutte et le rhumatisme: cette infusion est bonne en gargarisme pour les maux de gorge. Les racines confites au sucre procurent l'expectoration dans la vieille toux, dans l'asthme, dans la pleurésie, surtout si on y applique les feuilles en cataplasme sur le côté: on en fait boire le suc pour les mêmes maladies. Le remède suivant réussit dans la pleurésie.

Piler légèrement deux ou trois poignées d'ortie grièche, la plus fraîche, et les faire bouillir avec un demi-quarteron d'huile d'olive et un verre de vin; passer le tout, et en faire prendre le jus au malade, qu'on tiendra bien couvert pour ménager la sueur: on peut appliquer le marc sur le côté, le plus chaud possible: le temps favorable pour appliquer ce remède, est après avoir fait deux ou trois saignées, et

Mélisse des Moluques.

Morelle à fruit noir.

Morelle grimpante.

Morgeline.

Mouron Mâle et Femelle

Moutarde.

Mufle de Veau.

Muguet des bois.

Napel.

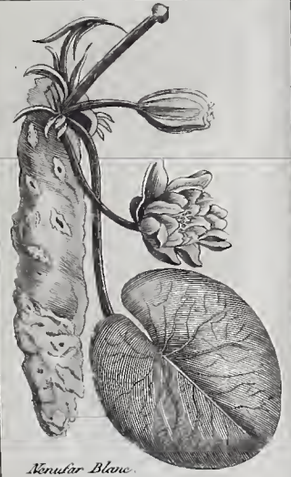

Nenufar Blanc.

Nerprun.

Nielle.

Nombril de Vénus.

Nummulaire.

Œil de Bœuf.

Orcanette

C. Benard Direxit.

et entre le deux et le troisième jour. Garidel a éprouvé plusieurs fois ce remède avec succès: il rapporte que les pleurétiques auxquels on faisoit ce remède, vidoient des urines comme teintes de sang. La tisane d'ortie est bonne dans les fièvres malignes, la rougeole, et dans la petite-vérole.

Plusieurs médecins se servent des orties pour attirer les esprits et le sang sur les parties desséchées et paralytiques, en les frappant avec un paquet d'orties. Quelques-uns croient qu'elle est l'antidote de la ciguë et de la jusquiame. Le cataplasme d'ortie est émollient et résolutif; il soulage les goutteux, et dissipe quelquefois les loupes et les tumeurs froides, selon le rapport de Tournefort. Un gros et demi de semence d'ortie en poudre subtile, prise dans un verre de vin chaud, est un bon remède pour chasser les vents de l'estomac, au rapport de Clusius.

La graine d'ortie entre dans l'électuaire de Justin, dans la poudre et l'électuaire lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie, et dans le *martiatum*.

Orvale, *ou* Toute-bonne (*Sclarea pratensis*, Tourn. 179. *Salvia sclarea*, Linn. 38.) Plante odoriférante qu'on cultive dans les jardins. Il y en a aussi une sauvage qu'on trouve dans les prés. L'orvale est chaude, dessiccative, abstersive et atténuante, apéritive et hystérique. On applique les feuilles fraîches sur les yeux pour en appaiser l'inflammation. L'infusion des feuilles de toute-bonne est apéritive, propre à pousser les mois et les urines: la semence est ophthalmique; on en met un ou deux grains dans l'œil, on le frotte ensuite doucement; cette graine s'imbibe de l'humidité superflue qui est entre les paupières et le globe de l'œil, et la vue en devient plus éclaircie. Le docteur Michel fait entrer cette plante dans son essence pour guérir les fleurs-blanches; et Corbius en préparoit l'onguent suivant pour les mêmes maladies.

Piler de cette plante avec quantité suffisante de beurre frais, environ demi-livre par livre d'herbe; laisser pourrir ce mélange, puis le faire bouillir, et le passer par un linge; il en faut graisser le bas-ventre, et faire user intérieurement de la même plante en tisane. Craton recommandoit cet onguent pour les suffocations de matrice, surtout y ajoutant du tacamahaca. Schwenfeldius approuvoit fort la toute-bonne dans l'épilepsie.

Orviétan *de Meyssonier*. Prendre racines de gentiane, de fraxinelle, d'aunée, de chaque deux onces; racines d'a-

ristoloche longue et ronde, de tormentille, de scorsonère, d'angélique, de grande valériane, de chaque une once; dictame de Candie, demi-once; thériaque fidèlement préparée, trente-six onces; miel cuit et écumé selon l'art, ce qu'il faut, pour faire de tout ce que dessus, les racines bien pulvérisées et passées au tamis, un électuaire d'une bonne consistance.

Cet orviétan est bien éprouvé, et facile à composer. Lorsqu'on s'en veut servir pour quelque venin avalé, il en faut prendre une dragme, et le dissoudre dans du bon vin, de l'eau de scorsonère ou de bétoine, qui sont les plus propres contre les venins. Meyssonier dit l'avoir composé et éprouvé lui-même avec succès.

Oseille, *ou* Surelle, *ou* Vinette (*Acetosa hortensis*, Tourn. *Rumex acetosa*. Linn. 481.) Plante potagère dont il y beaucoup d'espèces. Toutes les oseilles fortifient le cœur, excitent l'appétit, désaltèrent, résistent au venin et à la corruption, calment la bile, arrêtent le cours de ventre, et les pertes de sang.

La racine entre dans la plupart des apozèmes et des tisanes apéritives et rafraîchissantes, comme très-propre à procurer le mouvement du sang, lorsqu'il est ralenti dans le tissu des viscères : les feuilles sont, au contraire, plus capables de modérer la fermentation du sang que d'augmenter son mouvement: leur acidité tempère la bile, et calme l'ardeur de la fièvre continue; elles appaisent la soif, et soulagent fort les scorbutiques : on les mêle pour cela avec le cresson et l'herbe aux cuillers, dans leurs bouillons et leurs autres alimens. Les œufs à la farce d'oseille, ou l'omelette dans laquelle on mêle de l'oseille hâchée menu, est un aliment utile dans cette maladie : on fait prendre à ces malades en même-temps un demi-gros de teinture de mars, tirée avec le suc d'oseille dès le matin.

Bartholin remarque que l'oseille et l'herbe aux cuillers naissent ensemble dans le Groënland, comme si on ne devoit pas employer l'une sans l'autre, l'une abondant en sel volatil, et l'autre en sel acide : de ce mélange il résulte un sel moyen très-utile dans le scorbut et dans les maladies chroniques. Platerus fit boire avec succès la tisane d'oseille avec le jus de grenade à un phrénétique, qui la prit pour de bon vin. Les feuilles d'oseille sont très-résolutives, étant appliquées en cataplasme avec le levain, après les avoir fait cuire sous la cendre chaude dans une feuille de chou; elles avancent la suppuration des tumeurs. La semence d'o-

seille peut entrer dans les émulsions apéritives rafraîchissantes, à la dose de deux gros sur chopine de liqueur. Ray soupçonne qu'elle est astringente comme celle des espèces de patience.

La graine d'oseille entre dans la poudre *diamargariti frigidi*, dans la confection d'hyacinthe : le suc des feuilles entre dans les trochisques de ramich de Mésué ; et la conserve d'oseille est employée dans l'opiat de Salomon de Joubert : on fait aussi le sirop d'oseille.

Ostéocolle, *ou* Pierre des os rompus (*Osteocolla.*) Pierre sabloneuse, creuse, de couleur cendrée ou blanchâtre, ayant la figure d'un os, de différentes grosseurs. On en trouve qui sont grosses comme le bras. On en voit de deux espèces ; une ronde, raboteuse, graveleuse, pesante ; l'autre, moins raboteuse et légère ; elle adhère à la langue comme fait la pierre ponce. On trouve l'une et l'autre dans plusieurs endroits de l'Allemagne ; elle naît dans des lieux sablonneux. Cette pierre est catagmatique et célèbre pour consolider promptement les fractures des os, par le moyen de la matière du calus qu'elle fournit abondamment. On la donne intérieurement depuis une dragme jusqu'à une dragme et demie. On la mêle aussi aux emplâtres et aux cataplasmes. On la donne en forme de poudre sèche avec du sucre ou de la canelle, ou dans une décoction de pervenche. Pour préparer cette poudre, on broie l'ostéocolle avec l'eau de grande consoude, d'herbe à Robert, ou quelqu'autre appropriée. Il faut prendre garde que l'usage de cette pierre ne soit pas excessif, car on a remarqué qu'elle faisoit en ce cas le calus trop gros, qu'il falloit ensuite le diminuer avec des émolliens et des discussifs.

Oximel *simple*. Mêler dans un plat de terre, deux parties de bon miel blanc, et une partie de vinaigre blanc ; placer le plat sur le feu, et faire bouillir doucement le mélange, l'écumant à mesure qu'il paroît de l'écume ; et quand il est cuit en consistance de sirop, le garder.

Il est estimé propre pour inciser et pour déraciner les humeurs crasses et visqueuses qui sont attachées à la gorge et à la poitrine : on les mêle dans les gargarismes et dans les loochs ; on en peut prendre aussi à la cuiller. La dose est d'une demi-cuillerée.

Nota. Il n'est pas convenable à la poitrine, quand elle est irrité par des humeurs trop âcres qui tombent dessus ; au contraire, par son acidité il feroit tousser, et l'irriteroit encore davantage, mais il propre à inciser par ses pointes,

et à dissoudre la pituite grossière qui s'attache en plusieurs endroits. Il est bon de l'avaler doucement, afin qu'il ait le temps de pénétrer les phlegmes qu'il rencontre à son passage.

Oxyrrhodin. Mettre dans une même phiole deux onces d'huile rosat, et une once de vinaigre rosat, les agiter quelque temps, afin qu'ils se mêlent autant que faire se pourra; ce sera l'*oxyrrhodin*, qui est bon pour les inflammations, pour dessécher les dartres et les gratelles; on en frotte les parties malades.

Oye (*Anser.*) Oiseau dont le mâle s'appelle *jars*. Il y en a de deux espèces, un domestique et l'autre sauvage. Mangé, il donne un aliment excrémenteux et mélancolique. La graisse d'oye est plus chaude que celle de porc; et à raison de la subtilité de ses parties, elle pénètre et résout promptement; injectée dans l'anus, elle émousse les matières acrimonieuses des intestins, elle fait venir du poil où il n'y en a point; elle est d'un grand usage dans les paralysies des nerfs, les convulsions et les contractions des membres. Quelques-uns prennent pour se purger plein la coquille d'une noix de graisse d'oye, qu'ils appliquent sur le nombril, et peu de temps après leur ventre se lâche abondamment; la même graisse, avalée dans une pomme cuite, ramollit puissamment le ventre constipé. La graisse d'oye non lavée, enduite aux pieds et aux mains, les défend contre la rigueur du froid. Cette graisse enduite guérit les fissures des lèvres, et remédie au tintement des oreilles distillée dedans. Bartholin donne un excellent liniment contre la paralysie. Prendre une oye éventrée, la remplir de plantes nervines, d'onguens et de moëlles appropriées, et la faire rôtir à la broche, garder la graisse qui en distille, et s'en frotter les membres paralytiques. La fiente d'oye est chaude et fort dessiccative, incisive et apéritive; elle fait sortir l'arrière-faix, et pousse par les urines; elle est, par cette raison, d'un grand secours dans la jaunisse, l'hydropisie et la toux, en poudre. La prise est d'une dragme dans du vin blanc, ou autre liqueur convenable. Elle convient au scorbut, en forme de poudre ou de décoction. Ettmuller a vu un scorbutique désespéré guérir avec la décoction. La meilleure fiente est la verdâtre, qui se trouve au printemps dans les prairies : on la dessèche à une chaleur modérée, puis on la pulvérise. La dose est de demi-dragme à une dragme. On la peut prendre fraîche depuis une dragme jusqu'à deux, dans quelque liqueur convenable. La fiente d'une oye mâle appliquée, tire les flèches et les balles hors du

corps. La langue d'oye, desséchée et donnée en poudre, guérit la strangurie et la dysurie, par une propriété particulière. La petite peau des pattes, desséchée et pulvérisée, est recommandée par son astriction pour arrêter les pertes de sang des femmes; la prise est de demi-dragme. On l'applique avec succès extérieurement sur les engelures.

P

Pain de Pourceau, *voyez* Cyclamen.

Paliure, *ou* Porte-chapeau (*Paliurus*, Tourn. *Rhamnus paliurus*, Linn.) Cet arbrisseau épineux croît sur le bords des chemins en Italie et dans les endroits chauds de la France. Ses semences passent pour être diurétiques; la racine, la tige et les feuilles sont astringentes; toute la plante, le fruit excepté, pilée et appliquée en cataplasme est recommandée contre les clous, les furoncles et autres tumeurs de ce genre qui s'élèvent à la superficie de la peau.

Palmier (*Palma.*) Grand arbre qui croît dans la Judée, la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, et les autres pays chauds. Il porte un fruit qu'on appelle *datte* (*dactylus.*) On doit choisir les dattes nouvelles, grosses, charnues, pleines, fermes au toucher, le noyau s'en séparant aisément, jaunes, douces, comme sucrées. Les meilleures sont celles qui viennent du royaume de Tunis. On en apporte de Salé, mais elles sont maigres et sèches; celles qui viennent de Provence sont fort belles et bon de goût, mais elles ne peuvent être gardées, car les vers s'y engendrent aisément, et elles se sèchent, ensorte qu'il n'y reste plus d'humeur. La chair des dattes mûres est chaude et moins astringente que celles des vertes; elle adoucit l'âpreté de la gorge, arrête le cours de ventre, fortifie le fœtus dans la matrice, et remédie aux maladies des reins et de la vessie. On les emploie dans les tisanes pectorales, mondées de leurs noyaux; on les emploie aussi à faire des cataplasmes astringens. Elles sont difficiles à digérer, font mal à la tête, et engendrent du sang grossier et mélancolique; leurs noyaux sont estimés contre l'accouchement difficile.

Panais, *ou* Pastenade (*Pastinaca sativa latifolia*, Linn. 316. Tourn.) Plante fort commune. Il y en a de deux espèces, une cultivée et l'autre sauvage; celle-ci est plus petite en toutes ses parties que la cultivée, dont on mange les racines. Leurs semences et leurs feuilles sont quelque-

fois employées en médecine. La semence est dessiccative et chaude ; son usage est dans le hoquet, la pleurésie, les tranchées du ventre, le calcul et la rétention des mois. La dose est d'une dragme ; elle appaisse les vapeurs et chasse les vents. On la fait bouillir légèrement dans du vin, et on en prend un verre le matin à jeun.

PANICAUT, *voyez* CHARDON A CENT TÊTES.

PAON (*Pavo*.) Le plus beau de tous les oiseaux connus en Europe. Sa chair est sèche, dure et difficile à digérer, mais elle se garde long-temps sans se corrompre, et en se mortifiant, elle devient bonne à manger. On en fait du bouillon qui est propre pour la pleurésie, pour le calcul des reins et de la vessie, pour exciter l'urine. La fiente a la propriété de guérir l'épilepsie et le vertige. On en prend durant plusieurs jours une dragme qu'on met infuser en poudre dans du vin, puis on boit la colature à jeun, continuant depuis la nouvelle lune jusqu'à la pleine lune, et plus long-temps s'il est nécessaire. Quelques-uns en font un sirop anti-épileptique. Plusieurs épileptiques ont été guéris de la manière qui suit. Infuser de la fiente de paon fraîche dans du vinaigre de fleurs d'œillet ; l'expression bue neuf jours. Tous les auteurs en général recommandent la fiente de paon dans cette maladie. Elle est admirable au vertige, qui a beaucoup de rapport avec l'épilepsie. Voici comment on l'emploie. Verser suffisamment du vin sur une poignée de fiente de paon, couler le tout par un linge, partager la colatures en trois parties égales, à prendre trois fois avant le paroxisme, couvrant bien le malade, ensorte que la sueur s'ensuive.

PAREIRA BRAVA, *ou* Vigne sauvage. Racine qui vient du Brésil, que les naturels du pays nomment *bouton* ou *boutoua*. On en connoît deux espèces en France, une qui est la plus usitée, et qui est brune par dehors, et d'un jaune brun en dedans, l'autre est blanche par dehors, et en dedans d'un jaune citron. Toutes deux sont d'une substance dure, et cependant poreuse et spongieuse, quelquefois de la grosseur du pouce, et d'un goût amer, mêlé de quelque légère douceur, comme la réglisse. Geoffroy a reconnu par diverses expériences que cette racine ne manque guères de guérir les coliques néphrétiques ; guérison qu'elle opère, non pas comme les Portugais le prétendent, en brisant la pierre dans les reins ou dans la vessie, mais en dissolvant les glaires qui collent ensemble dans les reins les sables et les graviers dont se forment les pierres ; et

en effet, après avoir pris de cette racine, on rend ordinairement beaucoup de sable. Geoffroy s'est encore servi très-utilement de cette racine pour la cure des ulcères des reins et de la vessie, elle rend les urines plus coulantes, elle nettoie peu-à-peu les ulcères; et y joignant à la fin le baume de Copaü, quelques malades ont été entièrement guéris. Cette propriété de fondre promptement et facilement les glaires, éprouvée dans le *pareira brava* par Geoffroy, lui a fait juger que cette plante seroit bonne pour l'asthme humoral causé par une pituite gluante qui embarrasse les bronches du poumon, et pour la jaunisse causée par l'épaississement de la bile; le succès a justifié son espérance, et il a guéri par deux verres d'infusion de *pareira brava*, pris à une demi-heure l'un de l'autre, un vieillard de soixante-douze ans, foible, et prêt à être suffoqué par une pituite qu'il ne pouvoit arracher de sa poitrine; et cette même infusion lui a réussi sur une femme attaquée d'une jaunisse universelle à l'occasion d'une colique violente, et qui fut délivrée de sa colique par trois verres de cette infusion pris à demi-heure l'un de l'autre, et de sa jaunisse, au bout de vingt-quatre heures, après avoir continué de boire de quatre heures en quatre heures une prise de *pareira brava*. La dose de cette racine est de deux gros, coupée par petits morceaux que l'on fait bouillir dans demi-septier d'eau, jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à chopine. On coule cette décoction, et on la partage en trois verres, que l'on fait prendre chauds comme du thé avec un peu de sucre, pour préserver ceux qui sont sujets à la gravelle. On leur fait user de cette racine tous les mois pendant huit jours à la dose de vingt-quatre grains seulement, qu'on fait bouillir légérement dans une tasse d'eau. On peut donner cette racine en substance pulvérisée à la dose de douze ou dix-huit grains. Selon Helvétius, la manière de s'en servir dans le Brésil et en Portugal, est de faire bouillir une once de cette racine battue et effilée avec un gros de sel ammoniac dans une pinte d'eau; lorsqu'elle a fait cinq ou six bouillons, on la retire du feu et on la laisse infuser jusqu'à ce qu'elle soit froide, on passe la liqueur, et le malade en boit ensuite un verre de quatre heures en quatre heures. On en peut aussi donner en substance un demi-gros avec quinze grains de sel ammoniac (muriate ammoniacal,) qu'on réitère de quatre heures en quatre heures, jusqu'à ce qu'on soit soulagé.

Parfums (*Suffimina, seu suffimenta.*) Vapeurs bonnes

ou mauvaises, qu'on fait élever en l'air pour guérir les maladies. Il y a des parfums secs qui sont en trochisques et en pilules, faites d'oliban, de mastic, d'aloës, de clous de gérofle, de benjoin, etc. les autres humides visqueux et gras qui se font de jus, et de décoction d'herbes, etc.

Parfum *agréable pour cassolette.* Préparer une poudre avec trois dragmes de benjoin, une dragme et demie de bon storax, une dragme de bois rose, demi-dragme de santal citrin, demi-scrupule de *calamus aromaticus*, autant de fleurs de benjoin, et trois clous de gérofle; mêler cette poudre dans six onces de bonne eau rose, et trois onces d'eau de fleur d'orange; et après qu'on les aura gardés à froid dans un matras de verre bien bouché l'espace de vingt-quatre heures, et même plus long-temps, si on le veut, verser une partie de ce mélange dans une cassolette qu'on fait chauffer doucement pour en faire exhaler dans la chambre la bonne odeur. On peut garder le surplus des matières dans le matras ou dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

Parfum *céphalique.* Storax calamite, benjoin, de chaque une dragme et demie, gomme de genièvre et encens, de chaque une dragme; gérofles, canelle, de chaque deux scrupules; feuilles de laurier, de sauge, de romarin, de marjolaine, de chaque demi-dragme; pulvériser ensemble les gommes, puis les autres drogues, le tout grossièrement; mêler ces poudres ensemble, et en jeter une pincée à-la-fois dans un réchaud où il y aura un peu de braise, ou charbon bien allumé, pour en faire recevoir la vapeur au malade.

Ce parfum est bon pour l'épilepsie, apoplexie, paralysie. On peut faire aussi flairer au malade l'esprit volatil de sel ammoniac, l'eau de la reine de Hongrie.

Parfum *contre le mauvais air.* Six cuillerées de bonne eau rose, dix ou douze clous de gérofle concassés, trois ou quatre petits morceaux de pelure de citron ou d'orange, mettre le tout ensemble dans une écuelle sur un réchaud, dans lequel ait été mis un peu de feu, et le mettre au milieu de la chambre, ou autre lieu, pour parfumer.

Autre. Sept ou huit cuillerées de vinaigre rosat, ou autre bon vinaigre, quatre ou cinq morceaux de pelure de citron, douze ou quinze clous de gérofle concassés, et faire comme dessus.

Nota. Ce parfum n'est pas si odoriférant que l'autre, mais il est fort bon. Remarquez qu'il ne faut pas que la

liqueur bouille, mais qu'elle se résolve doucement en vapeur.

Parfum *pour arrêter la fluxion qui tombe sur la poitrine.* Ambre jaune, mastic, gomme *tacamahaca*, roses, *laudanum*, sucre, de chaque deux dragmes; pulvériser grossièrement toutes les drogues, mêler les poudres, et en jeter un peu dans un réchaud de feu, pour en faire recevoir la vapeur au malade.

Ce parfum est propre pour calmer le grand mouvement des sérosités qui coulent du cerveau sur la poitrine dans le commencement du rhume, et pour les adoucir.

Parfums *pour diverses maladies.* On verse peu-à-peu un mélange d'esprit-de-vin (alcohol) et de soufre dans un poëlon de fer, pour en faire recevoir la vapeur aux pulmoniques. — On fait recevoir la vapeur de bon vinaigre mis sur un petit feu par un entonnoir renversé à ceux qui sont enchifrenés. — On fait brûler des poudres céphaliques pour fortifier le cerveau. — On fait brûler des poudres astringentes pour empêcher que les sérosités ne tombent sur la poitrine au commencement du rhume. — On fait brûler des poudres cordiales pour fortifier le cœur. — On fait des sachets de senteur pour réjouir les mélancoliques, et pour leur fortifier le cerveau; on parfume aussi leurs habits avec des poudres aromatiques.

Pariétaire (*Parietaria officinalis*, Tourn. Linn. 1492.) Plante ainsi nommée parce qu'elle naît ordinairement entre les pierres des murailles; elle croît aussi dans les haies. Les feuilles de la pariétaire sont rafraîchissantes, un peu humides, émollientes, maturatives, apéritives, abstersives avec un peu d'astriction.

La pariétaire est employée ordinairement dans les décoction émollientes, et dans les demi-bains qu'on ordonne dans la néphrétique. On l'appliquoit, du temps de Dioscoride, sur les parties où la goutte se faisoit sentir; on en ordonnoit le suc dans la vieille toux; on en préparoit un gargarisme pour les maux de gorge, et on l'injectoit dans l'oreille pour appaiser la douleur de ces parties. Cet auteur assure qu'elle est propre pour arrêter les feux volages et les ulcères ambulans. Césalpin, Tragus, Dodonée et la plupart des auteurs conviennent que la pariétaire est très-utile dans la suppression d'urine et dans la gravelle. On en fait prendre l'eau distillée à la dose de trois onces, avec autant de lis, une once d'huile d'amandes douces, et autant de sirop de limon pour la colique néphrétique; ce remède a souvent réussi à Chomel.

On applique la pariétaire bouillie en cataplasme sur la région de la vessie et sur le bas-ventre, pour dissiper les obstructions des viscères, et faciliter le cours des liqueurs. Quelques-uns y ajoutent du cresson et du vin; Hælideus préfère l'huile de scorpion à celle d'amandes douces que Dodonée y ajoutoit. Le cataplasme de la même plante fricassée avec le sain-doux, appliqué sur le front, appaise la douleur de la migraine.

Le suc de pariétaire entre dans l'opiat céphalique qu'on emploie avec succès dans les vertiges, l'épilepsie, et pour prévenir l'apoplexie des personnes qui en ont eu des attaques, et sont menacées d'y retomber. En voici une description exacte :

De la poudre de semence de cumin une livre, de suc de pariétaire dépuré et épaissi en consistance d'extrait demi-livre, de la poudre des feuilles et fleurs sèches de marjolaine six onces, du miel de Narbonne ou du miel blanc du meilleur ce qu'il en faut pour faire l'opiat; la dose est d'un gros pour les adultes, et pour les enfans à proportion. Pour l'épilepsie, il est bon d'y ajouter la fiente de paon avec la poudre de la racine de pivoine mâle, ou, à son défaut, de la femelle.

Pour les inflammations du gosier, on fait frire dans du vieux beurre fondu cette plante hachée, et on l'applique chaude sur la gorge.

La pariétaire, mise en poudre et mêlée avec le miel, passe pour être béchique, et propre dans l'asthme et la phthisie. Tragus faisoit faire pour les contusions un cataplasme avec la pariétaire fricassée dans la poële avec la farine de fèves, les mauves, le son, l'huile et le vin. Pour les descentes accompagnées de douleurs dans les bourses, Camérarius ordonnoit qu'on l'appliquât toute chaude sur ces parties, après l'avoir pilée avec du vinaigre. Le sirop fait avec le suc de cette plante et le miel blanc, soulage les hydropiques. On leur en fait prendre une once battue dans un verre d'eau de chiendent tous les matins.

Les sommités de la pariétaire entrent dans la composition du sirop de guimauve de Fernel.

Pas d'ane *ou* Tussilage (*Tussilago vulgaris*, Tourn. *et farfara*, Linn. 1214.) Plante qui croît aux lieux humides, aux bords des rivières, des ruisseaux, des fossés; sa fleur qui est jaune, pousse avant ses feuilles, d'où on l'appelle *filius ante patrem*. Les feuilles et les fleurs de cette plante sont en usage, surtout les fleurs, lesquelles entrent dans la plupart des tisanes pectorales; on en ordonne deux ou trois pincées pour chaque pinte de liqueur. On en fait une

conserve et un sirop simple dont la dose est d'une once comme les autres. Le sirop de tussilage composé se fait avec les racines, les feuilles et les fleurs de cette plante, auxquelles on ajoute les capillaires et la réglisse. L'eau distillée des fleurs de tussilage se donne jusqu'à six onces, et la conserve à demi-once.

Les feuilles de cette plante ne sont pas moins utiles que les fleurs. Ray rapporte qu'Hiller a guéri plusieurs enfans étiques, en les nourrissant de feuilles de pas d'âne qu'il faisoit cuire avec le beurre et la farine, comme d'autres légumes. On fait fumer ces feuilles aux asthmatiques; en Angleterre, on les fume pour la toux. Boyle conseille d'y mêler la fleur de soufre (soufre sublimé) et le succin en poudre; il dit que ce remède a guéri plusieurs phthisiques.

Il y a des personnes qui estiment la racine de tussilage autant que les feuilles et les fleurs, et qui l'emploient en décoction et en tisane, lors même qu'elle est sèche. Fernel a employé le tussilage dans le sirop *de symphito*.

Tournefort nous donne une tisane excellente pour la toux sèche. Quatre poignées de feuilles avec trois pincées de ses fleurs, deux poignées de sommités d'hyssope, une once de raisins secs, trois cuillerées de miel de Narbonne; on met le tout dans le fond d'un pot, et on y verse quatre pintes d'eau bouillante, on fait jeter seulement trois bouillons, on tire le pot du feu, on le couvre, et on passe la tisane lorsqu'elle est refroidie,

Simon Pauli, après Sennert, assure que la décoction des fleurs de pas d'âne, faite dans le vin, à laquelle on ajoute un peu de myrrhe, de mastic et de litharge, est excellente pour les ulcères des jambes des hydropiques, menacées de gangrène.

Passerage (*Lepidum latifolium*, Tourn. Linn. 889.) Plante haute de deux ou trois pieds, dont les feuilles sont longues et larges comme celles du citronnier, et quelquefois plus grandes. La racine est longue, grosse comme le doigt, serpentante, blanche, d'un goût âcre. Elle croît aux lieux ombrageux et humides. Cette plante est d'une saveur très-âcre, pénétrante et corrosive comme le poivre, apéritive, propre pour pousser les urines.

On emploie sa racine et ses feuilles, mais particulièrement ces dernières qui passent pour excellentes dans le scorbut, en tisanne et en décoction, comme les plantes dont on vient de parler; elles poussent les urines, emportent les obstructions et conviennent à ceux qui sont affligés de vapeurs mélancoliques

qu'on appelle *affections hypocondriaques*. Les feuilles de passerage, mises en poudre, après les avoir fait sécher à l'ombre ou au four, prises à la dose d'un demi-gros dans un verre de vin blanc, soulagent les hydropiques; il faut continuer ce remède pendant huit jours au moins, et le prendre le matin. L'eau commune où la passerage a macéré, peut servir de boisson au scorbutique. L'onguent préparé avec les feuilles, est bon pour les humeurs érésipélateuses. La racine est résolutive et adoucisante; on la pile avec le beurre, et on l'applique sur les endroits où la goutte se fait sentir. Les feuilles broyées et appliquées en cataplasme, soulagent les douleurs de la sciatique.

On peut distiller la passerage avec le miel fermenté, suivant la méthode de l'abbé Rousseau; elle donne alors une essence ou liqueur spiritueuse et inflammable qui est excellente pour les vapeurs hystériques, et pour celles qui affligent les hommes, et qu'on appelle *hypocondriaques*; on en fait prendre une cuillerée, ou pure, ou mêlée avec de l'eau où elle a macéré. La teinture de cette plante, tirée avec l'esprit-de-vin (alcohol), est trop forte; elle étourdit les malades.

Il y a une seconde espèce de passerage qui se trouve sur le bord des grands chemins et dans les terres sèches; elle a les mêmes vertus que la première espèce. Dioscoride et Galien l'ordonnoient comme un bon remède pour la sciatique. Dodonée indique la manière de s'en servir, qui est d'en faire cuire les racines avec du vieux-oing, et de les appliquer en cataplasme pendant quatre heures, et de graisser ensuite la partie malade avec de la laine imbue d'huile.

Cette espèce entre dans l'huile des trois espèces de poivre de Mésué.

Pastel *ou* Guesde (*Glastum isatis tinctoria*, Linn. 936.) Dans les terres sèches et sabloneuses, cette plante n'est pas rare; l'espèce qu'on cultive dans certains endroits pour les teintures, n'en diffère que par la culture. Le pastel, pilé et appliqué extérieurement sur les tumeurs, est un des plus puissans résolutifs; l'infusion de ses feuilles fait pousser la petite vérole, et on s'en sert pour guérir la jaunisse. Wédel, fameux médecin de Gênes, en a tiré du sel volatil par la seule fermentation, et sans le secours du feu.

Patience *ou* Parelle des marais (*Lapatum aquaticum folio cubitali*, Tourn. *Rumex aquaticus*, Linn. 479.) Plante fort commune dont les feuilles sont faites comme celles de l'oseille ordinaire, mais beaucoup plus longues. Sa racine est

longue, grosse comme le doigt, jaune, d'un goût amer; elle croît partout dans les terres incultes. On la nomme *papillaris*, parce qu'elle guérit les ulcères des mamelles, appelés *papillae*. La patience est assez tempérée, mais elle incline à la siccité. La semence, donnée au poids d'une dragme dans du vin rouge, arrête tous les flux de ventre; et les feuilles le lâchent. La racine est laxative et apéritive; on s'en sert dans l'hydropisie, dans les pâles couleurs appelées *jaunisse*, et dans les autres maladies qui viennent d'obstruction. On l'emploie en tisane. La décoction de patience est bonne pour purifier le sang dans les maladies de la peau, et même meilleure que la fumeterre. Le suc de la racine, ou l'infusion, sont usités dans la gale, l'herpe, les rousseurs et les autres vices de la peau, en forme de fomentation ou de liniment, dont on en a fait un excellent pour la gale et la gravelle, en pilant cette racine avec du beurre frais, comme il est dit au mot *onguent de patience sauvage crue*. Pour guérir les dartres, on met infuser les racines de patience sauvage coupées en rouelles dans du fort vinaigre, et on en frotte les dartres. On fait des cataplasmes pour les tumeurs de la rate, de cette racine cuite dans du vinaigre, et pilée. L'eau distillée de cette même racine est excellente pour effacer les infections de la peau, les pustules, les aphthes, les lentilles; à son défaut, on y peut employer une forte décoction de cette racine. L'extrait de la semence est utile à la dyssenterie.

Patience des jardins *ou* Parelle (*Lapathum hortense latifolium*, Tourn. *Rumex patientia*, Linn. 479.) On emploie les racines de ces espèces comme celle de l'oseille à laquelle on les substitue; on en ratisse une ou deux onces qu'on fait bouillir dans les décoctions, tisanes ou bouillons apéritifs; quelques-uns ajoutent un demi-gros de tartre martial soluble sur chaque bouillon. La tisane de patience est utile à ceux qui ont des dartres, de la gale, ou quelqu'autre maladie de la peau, surtout lorsqu'on y ajoute autant de racine d'aunée. Ces deux racines font la principale vertu de l'onguent pour la gale, si familier dans les hôpitaux et dans les campagnes. Pour le faire, on fait bouilir dans peu d'eau et assez de beurre quatre onces de racine de patience sauvage, et autant de celle d'aunée coupée menu; on les passe par un tamis, et on mêle une once et demie de fleurs de soufre, avec six onces de ce qui est passé. Cet onguent ne réussit jamais mieux que lorsqu'on en frotte les malades, après les avoir fait saigner et purger une ou deux fois.

Willis estime l'infusion de la racine de patience faite dans

la bière, comme un excellent anti-scorbutique. Simon Paulí loue fort la décoction de cette racine faite avec la fiente de coq ou de poule, pour en bassiner les parties galeuses. Le même auteur se servoit de la poudre de cette racine, mêlée avec du vinaigre, pour arrêter le feu volage.

Cette racine pilée s'applique avec succès sur les ulcères des jambes. La tisane de patience est bonne dans l'ébullition de sang et l'érésipèle. Sa semence en poudre est propre dans le cours de ventre; Ray y ajoute la poudre de la racine de tormentille, avec le sucre rosat et la poudre de coquille d'œuf. La racine de patience est un des meilleurs remèdes pour l'estomac, le foie, et pour toutes les maladies opiniâtres de la peau. Elle se prend en tisane, en bouillon, en poudre, en opiat; elle est apéritive, diurétique, hépatique, cordiale. On peut la substituer à l'eau de rhubarbe, si mal à propos vantée pour les maladies des enfans. Sa dose est d'une once pour une pinte d'eau. La patience entre dans l'onguent *martiatum* de Nicolas d'Alexandrie.

Pavot blanc et noir cultivé (*Papaver hortense, semine albo aut nigro*, Tourn. *Papaver somniferum*, Linn. 726.) Le pavot est une plante fort commune dont il y a deux espèces générales, une domestique et cultivée dans les jardins, et l'autre sauvage, dont on parlera. La cultivée est divisée en deux autres espèces, savoir en pavot blanc et en pavot noir, ainsi nommés à cause de la couleur de leur semence.

Entre les plantes narcotiques, il n'y en a point qui soit plus en usage que le pavot, La partie de la plante qu'on emploie ordinairement, est la tête, ou cette capsule qui renferme les semences. Ces semences ne sont point capables de faire dormir, mais seulement d'adoucir et d'épaissir le sang, comme peuvent faire les semences rafraîchissantes avec lesquelles on les mêle dans les émulsions, à peu près à la même dose. En Italie les femmes les mangent à poignées, et surtout à Gênes où on les couvre de sucre. Il n'en est pas de même des têtes; il seroit dangereux d'en trop prendre. On appelle la semence de pavot *œillette;* on préfère les têtes du pavot blanc qui sont ovales, à celles du noir qui sont rondes et plus petites. On les rompt par morceaux, et on en fait bouillir une dans une chopine d'eau pour les lavemens anodins qu'on donne dans la dyssenterie, dans les tranchées douloureuses de la colique néphrétique, et dans les autres maladies du bas-ventre où il y a irritation. On en fait bouillir trois ou quatre dans un chaudron plein d'eau, dans lequel on fait mettre les jambes des malades auxquels on n'ose pas donner intérieure-

ment le pavot; ce petit bain leur provoque un doux sommeil.

L'usage intérieur du pavot demande beaucoup de circonspection; la préparation la plus ordinaire est le sirop qu'on appelle *diacode*, ou sirop de pavot simple de Mésué. *Voyez* à l'article des sirops.

Les fleurs de pavot peuvent s'employer en infusion, comme le thé, dans les tisanes pectorales, dans l'enrouement, la toux, le crachement de sang, la pleurésie, etc. On en met une pincée sur huit onces de liqueur. On peut aussi faire bouillir une tête de pavot blanc coupée par morceaux, sur deux livres d'eau, dans les tisanes qu'on ordonne pour les mêmes maladies.

Pour le diacode composé, Mésué joignoit à chaque livre de diacode simple un gros d'acacia, autant d'hypociste, de myrrhe, de safran et de balaustes, avec demi-once de trochisques de *Ramno*. Quelques-uns ajoutent au sirop de pavot les graines de laitue, les jujubes, les semences de mauve et de coing, la réglisse et les feuilles de capillaire.

Les graines de pavot blanc entrent dans le sirop de jujubes de Mésué, dans la poudre *diarrhodon abbatis*, dans la poudre diatragacant froide, dans le *requies myrepsi*, le *philonium persicum* de Mésué, dans les trochisques d'alkékenge du même, et dans ceux de Gordon. On emploie les têtes de pavot dans le *martiatum* et dans le baume tranquille, et les feuilles dans le *populeum*. Quercétan croit que le pavot qu'on cultive à Nîmes vaut celui du Levant, dont la récolte se fait dans la Galatie et la Caramanie.

Pavot cornu, Glaucium à fleurs jaunes (*Glaucium flore luteo*, Tourn. 254. *Chelidonium glaucium*, Linn.) Cette plante bisannuelle est très-commune dans le midi de la France, Discoride assure, et ses commentateurs le confirment, que cette plante est utile à ceux qui ont des urines troubles et épaisses. En Portugal, on fait boire à ceux qui sont sujets à la pierre un verre de vin blanc dans lequel on a fait infuser une demi-poignée des feuilles écrasées de cette plante. Galien dit qu'elle est vulnéraire et détersive; on l'emploie pour les ulcères et les blessures des chevaux; on broie ses feuilles, et après les avoir pilées légérement, on y ajoute un peu d'huile : c'est la manière dont s'en servoit Dodonée.

Pavot rouge des champs, *ou* Coquelicot (*Papaver erraticum majus*, Tourn. *Papaver rhaeas*, Linn. 736.) Plante qui se fait assez remarquer dans les blés par la couleur rouge vif de sa fleur; elle croît aussi dans les terres labourées et le long des chemins.

On emploie les fleurs de cette plante, soit en sirop ou en infusion, à la manière du thé, une pincée sur un demi-septier d'eau, et en tisane une petite poignée dans deux pintes de liqueur; on ne les jette dans le coquemart que sur la fin, lorsqu'on est près de le retirer du feu et d'y jeter la réglisse ou les autres fleurs; on tire aussi de ces fleurs l'eau distillée, et on en fait une conserve. Dans les pleurésies, esquinancies, fluxions de poitrine et toux opiniâtres, cette plante s'ordonne avec succès; elle a réussi souvent à Chomel pour la colique venteuse, faisant prendre une infusion un peu chargée d'une petite poignée de ses fleurs avec un peu de sucre, chaudement comme le thé. En donnant une pareille infusion le troisième ou le quatrième jour de la pleurésie, lorsque la sueur se présente, elle en devient plus abondante; Chomel l'a éprouvé plusieurs fois comme un sudorifique plus efficace que le sang de bouc, la fiente de mulet, et les autres qu'on vante tant. Quand on a saigné deux ou trois fois brusquement dans cette maladie, la sueur survient ordinairement, et pour peu que cette crise naturelle soit aidée, la maladie se termine bientôt avec succès.

On n'emploie pas ordinairement les fruits ou les têtes de pavots rouges, cependant ils ne sont pas sans vertu; leur décoction est très-adoucissante, et même un peu somnifère; on en peut donner dans les pleurésies, les fluxions de poitrine, crachement de sang, et autres maladies du poumon. La tisane faite avec une douzaine de ces têtes cueillies avant que les fleurs soient tout-à-fait passées, une poignée d'orge et deux onces de réglisse pour trois pintes d'eau, est très-utile dans ces maladies. L'extrait des têtes de pavots rouges, depuis demi-gros jusqu'à un gros, est anodin, et procure un sommeil assez doux; on peut le donner avec succès dans la toux opiniâtre. Le sirop de coquelicot se fait avec l'infusion des fleurs, réitérée deux ou trois, et même quatre fois sur de nouvelles fleurs. Dans les rhumes opiniâtres, la teinture de coquelicot, chargée de deux ou trois infusions, est très-utile particulièrement si on dissout sur chaque pinte de liqueur une once de sucre candi. On prend communément dans ces maladies l'infusion des fleurs de coquelicot à la manière du thé, une bonne pincée pour un demi-septier d'eau, avec un peu de sucre.

PÊCHER (*Persica*, Tourn. *Amygdalus persica*, Linn. 677.) Arbre fort estimé à cause de son fruit appelé *pêche*. Les pêches sont rafraîchissantes et humides, elles donnent peu de nourriture, et se corrompent aisément. Elles lâchent le ventre, étant

étant mangées à l'entrée du repas, elles le constipent étant sèches, et sont estimées dans le cours de ventre. Les fleurs, les feuilles et les noyaux sont chauds, dessiccatifs et détersifs. On prend les fleurs, et même quelquefois les jeunes feuilles du pêcher pour en faire un sirop qui purge assez bien ; la dose est d'une once. On met quelquefois une petite poignée de ces fleurs dans un bouillon de veau qu'on fait infuser légérement sur un feu modéré; on les ordonne aux personnes d'un tempérament pituiteux, et sujettes aux fluxions dans la tête ; elles conviennent aussi aux enfans qui ont des vers. On leur applique avec succès sur le ventre un cataplasme fait avec les feuilles de pêcher et de la suie pilées ensemble et liées avec de bon vinaigre. La décoction d'une poignée de fleurs dans un verre de lait, n'est pas moins efficace, et les purge. On peut encore purger ceux de quatre à cinq ans avec un gros de fleurs sèches mêlées avec le pain de leur déjeûner, ou dans un bouillon. L'eau distillée de fleurs de pêcher est aussi purgative, selon Schroder et Ettmuller. Ray assure qu'elle efface les taches du visage. La gomme de pêcher est astringente, et propre pour arrêter le cours de ventre et le crachement de sang.

Les noyaux ou amandes de pêches sont estimés contre le calcul, et ils excitent puissamment les urines. La poudre de ces amandes, prise dans du vin blanc, au poids d'une dragme durant neuf jours, guérit le calcul, ce dont Ettmuller dit avoir vu plusieurs expériences. On tire de ces noyaux une huile par expression, excellente pour les maux d'oreilles, surtout pour les vers qui s'y trouvent, la douleur de ces parties, le tintement et la surdité ; ce remède sera meilleur, si on y ajoute de l'huile dans quoi on aura fait bouillir de la coloquinte qui est elle-même bonne aux maladies des oreilles.

Perce-feuille *ou* Oreille de lièvre (*Buplevrum perfoliatum, rotundifolium, annuum*, Tourn. 310. Linn. 340.) Plante qui croît dans les champs, entre les blés, aux lieux sabloneux. Elle est chaude et dessiccative, d'une saveur amère, astringente et vulnéraire. La décoction de toute la plante, ou ses feuilles sèches et en poudre, se donnent à ceux qui, par quelque chûte ou contusion violente, pourroient avoir quelque vaisseau ouvert dans le corps, cette plante étant, de l'aveu de tous les auteurs, vulnéraire et astringente. On l'emploie avec succès pour les descentes, surtout celles des enfans ; ceux dont le nombril est plus élevé qu'il ne doit l'être, sont garantis de l'exomphale par le cataplasme qu'on fait avec la perce-feuille fraîche pilée avec un

peu de farine et de vin. Dodonée prétend que ce remède appliqué sur les écrouelles, les résout. Schwenfeld, au rapport de Jean Bauhin, estime ce cataplasme pour les exostoses.

L'herbe pilée s'applique avec succès à l'extrémité des pieds lorsqu'ils sont enflés par suite d'une maladie chronique, ou au commencement de l'hydropisie. L'eau et l'essence de perce-feuille sont pour l'usage interne.

Perce-mousse (*Muscus capillaceus, major, pediculo et capitulo crassioribus*, Tourn. 550. *Polytricum commune*, Linn. 1573.) Cette plante croît dans la mousse des vieux arbres, sur les vieilles murailles, dans les terrains humides.

Tournefort rapporte qu'un habile médecin se servoit utilement de sa décoction dans la pleurésie, mais qu'il estimoit encore plus l'esprit qu'on en tire par la distillation; pour cela on pile la plante, on l'arrose avec de l'eau, on la distille après trois jours de macération, on repasse l'eau distillée sur de nouvelles plantes jusqu'à six fois, et après six distillations réitérées, on a un esprit très-sudorifique qu'on donne par cuillerées.

Perce-pierre, *ou* Passe-pierre, *ou* Fenouil marin (*Crithmum marinum*, Linn. 354.) Plante dont il y a deux espèces, une grande et une petite; la grande croît aux lieux maritimes et pierreux en Sicile, et la petite croît sur les rochers, dans les pays chauds, proche de la mer; elle sort des fentes des pierres qu'elle semble avoir faites, d'où on l'appelle *perce-pierre*. L'une et l'autre espèce sont apéritives, et particulièrement la grande, propre pour la gravelle, pour atténuer la pierre du rein et de la vessie, pour exciter l'urine et les mois des femmes, et pour la jaunisse. Au défaut de celle qui est confite en vinaigre, on peut faire une décoction de la feuille, de la racine et de la semence en vin blanc, pour en user aux mêmes maladies.

Perdrix (*Perdix*). Oiseau assez connu. Son fiel est préféré aux autres fiels contre les affections des yeux. Le sang et le fiel de perdrix sont propres pour les ulcères des yeux, pour les cataractes, y étant instillés chauds sortant de l'animal quand on le tue. Le foie desséché au feu et pulvérisé, guérit la jaunisse, et il chasse la fièvre si on en prend plusieurs fois dans de l'eau de millefeuille. Les plumes des ailes de perdrix sont fort usitées en forme de parfum au nez dans l'épilepsie et la suffocation de matrice. La poudre des pattes rôties et desséchées sur une tuile mise proche des charbons ardens, donnée soir et matin au poids d'une dragme dans du vin rouge ou du bouillon, guérit la dyssenterie.

Persicaire âcre et brûlante *dite* Curage, *ou* Poivre d'eau (*Persicaria urens*, *sive hydropiper*, Linn. 517.) Plante qui pousse des tiges rondes, nouées, portant des feuilles semblables à celles du pêcher ou du saule, d'un vert jaunâtre, d'un goût poivré ou brûlant; ses fleurs sortent en épi des aisselles des feuilles d'en haut, attachées par de longs pédicules. Elle croît aux lieux humides et auprès des eaux dormantes. Le curage est très-efficace dans l'affection hypocondriaque, le scorbut, les maux de la rate, les tumeurs et les obstructions du mesentère. Son principal usage est externe contre les plaies, les tumeurs dures, les ulcères malins invétérés et difficiles à guérir, en forme de cataplasme ou de décoction. Chomel dit avoir vu de très-prompts effets de la décoction de cette plante pour dissiper les enflures et les tumeurs œdémateuses des jambes, des cuisses et des autres parties, en appliquant un peu chaudement l'herbe bouillie, ou des linges imbibés de sa décoction. Le suc de l'herbe pilée fait mourir les vers des oreilles, instillé dedans, et nettoie les ulcères des hommes et des animaux; et l'herbe pendue au cou d'un animal qui a une plaie ou un ulcère plein de vers, les en chasse. On met macérer du curage vert dans de l'eau, puis on met l'herbe sur une plaie ou sur un ulcère, jusqu'à ce qu'elle soit bien échauffée, et alors on l'enfouit dans du fumier pour la faire plutôt pourrir, et les plaies et les ulcères se guérissent à mesure qu'elle pourrit, parce qu'elle attire à elle toute leur malignité. Planiscampi assure que l'eau de curage tirée par la distillation au bain-marie des feuilles et des sommités de cette plante, y ajoutant le sel tiré des cendres de l'herbe restée après la distillation avec de l'eau de pluie distillée, est excellente pour toutes sortes d'ulcères, si malins et si invétérés qu'ils soient, même véroliques, toutes fistules, cancers, *noli me tangere*, toutes plaies d'arme à feu, gangrène, mortification de chair, ulcères des chevaux, etc. Le curage pilé, appliqué sur les vieux ulcères, en mange les chairs baveuses, et en nettoie la pourriture et les vers. Le curage convient aux affections néphrétiques, et son eau cohobée plusieurs fois sur la plante récente, est un préservatif souverain et éprouvé par quelques Anglais contre le calcul, au rapport de Boyle. La persicaire entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, et dans l'eau vulnéraire.

Persicaire douce tachetée (*Persicaria mitis et maculosa*, Tourn. *Polygonum persicaria*, Linn.) Plante qui diffère de la persicaire âcre, en ce que ses feuilles sont plus larges et plus longues, d'un vert plus foncé, marquées au milieu d'une tache noire ou de couleur plombée, et presque insipides au

goût, lorsqu'on les mâche. Elle croît aussi aux lieux aquatiques, dans les marais, dans les fossés humides et dans les étangs. Cette plante est incisive, astringente, vulnéraire, rafraîchissante, propre pour arrêter les hémorrhagies, étant prise en décoction, et appliquée extérieurement. Pour le mal de tête, ayant broyé cette plante dans un mortier, on la saupoudre de sel, et on applique le tout sur le front entre deux linges en forme de bandeau qu'on y arrête avec une bande. Pour arrêter les pertes de sang des femmes, on met de cette herbe sous leurs aisselles, et pour les provoquer, il faut mettre huit ou dix de ses feuilles du côté de la tache noire qui est le côté lisse, sous la plante de chaque pied à nu dans les chaussons, le matin en s'habillant, deux ou trois jours de suite, les renouvelant chaque jour, dans le temps que les purgations ont coutume de se faire, ou lorsqu'il se fait quelque mouvement dans le corps, qui est comme l'avant-coureur des purgations. La décoction de la persicaire est bonne dans le cours de ventre et dans la dyssenterie, surtout si les intestins sont ulcérés, comme aussi à ceux qui ont la gale, et qui sont sujets aux infections de la peau. Cette plante est fort résolutive; car si on l'applique, après l'avoir pilée, sur la contusion d'un cheval blessé, elle la guérit dans les vingt-quatre heures; elle guérit les plaies, et les fistules surtout, dit Fuchs qui assure qu'elle est bonne pour les dyssenteries, et pour les autres maux qui demandent du rafraîchissement et de l'astriction.

Persil (*Apium hortense, seu petroselinum vulgò*, Tourn. *Apium petroselinum*, Linn. 379.) Plante potagère et médicinale. Sa racine et sa semence sont plus en usage en médecine que ses feuilles; la racine est du nombre des cinq apéritives majeures. Le persil est chaud et dessiccatif, atténuant, apéritif, détersif, diurétique et hépatique. Son principal usage est dans l'obstruction du poumon, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, la jaunisse, la cachexie, le calcul, la gravelle, la suppression d'urine et des mois. La décoction de la racine, faite en vin blanc ou en eau, est très-bonne pour faire uriner, et chasser le calcul, et la gravelle des reins, provoquer les mois, dans la petite vérole et les fièvres malignes; On la met aussi dans les bouillons et dans les tisanes apéritives. Les feuilles de persil sont résolutives et vulnéraires, c'est pourquoi on les applique avec grand succès sur les coupures, si profondes qu'elles soient, et sur les contusions, après les avoir froissées entre les doigts, comme aussi sur les mamelles pour faire perdre le lait aux femmes nouvellement accouchées; elles font résoudre les

C. Benard Direxit.

tumeurs chaudes, et spécialement les contusions des yeux. Ces feuilles récentes répandues sur l'eau des étangs ou des fontaines, récréent et réjouissent les poissons malades. La semence de persil est une des quatre petites semences chaudes. Cuite avec les graines d'anis et de fenouil dans un bouillon, elle est très-utile dans les tranchées des accouchées.

Persil de bouc. *Voyez* Pimprenelle. Saxifrage.

Persil de Macédoine. *Voyez* Maceron.

Pervenche (*Vinca major, seu minor*, Linn. 304.) Plante dont il y a deux espèces principales, une grande et l'autre petite; celle-ci est la plus en usage dans la médecine. Elle pousse plusieurs sarmens ou tiges menues, serpentantes sur terre, garnies de feuilles approchantes de celles du laurier, mais plus petites, vertes en tout temps; ses fleurs sont bleues. L'une et l'autre croissent dans les bois aux lieux humides. La pervenche est rafraîchissante, dessiccative, détersive, astringente, vulnéraire par excellence, propre pour les cours de ventre, la dyssenterie, pour purifier le sang, pour les ulcères du poumon; elle convient aux plaies et aux ulcères, tant dans les potions vulnéraires, que pour mondifier et consolider. Son suc entre dans les clystères contre la dyssenterie, quand il est temps de consolider les petits ulcères des intestins.

Son usage le plus ordinaire est pour modérer le flux des menstrues et des hémorroïdes, lorsqu'il est immodéré; dans le saignement de nez, on met dans cette partie un tampon des feuilles de cette plante pilée; Costæus assure qu'il a vu plusieurs pertes de sang par le nez s'arrêter, en prenant dans la bouche des feuilles de pervenche. Agricola donne le gargarisme de décoction de cette plante pour un des meilleurs remèdes que l'on puisse donner dans l'esquinancie qui menace de suffocation; ce gargarisme est très-utile pour les maux de gorge.

La pervenche écrasée et appliquée sur les mamelles, fait revenir le lait aux nourrices, suivant le rapport de quelques auteurs. Dans l'hydropisie, on emploie utilement le lait distillé dans lequel on a fait macérer vingt-quatre heures la pervenche, la tanaisie et l'eupatoire d'Avicenne. La décoction ou l'infusion de pervenche est utile dans le crachement de sang et aux pulmoniques; on la mêle avec parties égales de lait écrémé: ce remède est propre à la dyssenterie. Chomel s'en est souvent servi avec succès pour les fleurs blanches; pour cela on verse deux pintes d'eau bouillante sur trois poignées de feuilles de pervenche, on couvre le pot, on le retire

du feu, et on fait boire l'infusion par verrées, ou bien on la fait infuser comme le thé, une bonne pincée sur demi-septier d'eau. L'infusion de pervenche, et la tisane dans laquelle on la fait entrer, sont des boissons propres dans la pleurésie. Garidel s'en sert avec succès dans le crachement de sang, en la faisant bouillir avec les écrevisses, et en donnant un bouillon le matin pendant un temps un peu considérable.

Pétasite, *ou* Grand Pas d'âne, *ou* Herbe aux teigneux (*Petasites major vulgaris*, Tourn. *Tussilago petasites*, Linn. 1215.) Plante dont il y a deux espèces, une grande qui a les fleurs purpurines, et une petite qui les a blanches; elle est plus petite que la première dans toutes ses parties, et moins usitée qu'elle. L'une et l'autre espèce croissent aux lieux humides, aux bords des rivières, des étangs, des lacs; on se sert de leurs racines, et rarement de leurs feuilles. La racine du grand pétasite est préférée à celle du petit; elle est gommeuse, chaude, dessiccative, raréfiante, atténuante, apéritive, hystérique, sudorifique, résolutive, vulnéraire et alexipharmaque, aussi la nomme-t-on par excellence *la racine de la peste*, à cause de ses vertus contraires au venin et à la maladie qu'elle chasse puissamment par les pores de la peau et par les sueurs; elle entre par cette raison dans toutes les poudres alexipharmaques composées. Son usage est dans la peste, la suffocation de matrice, la toux, l'asthme et les autres maladies de poitrine causées par le tartre mucilagineux. On l'emploie en décoction jusqu'à deux onces dans deux pintes d'eau, ou en infusion dans le vin blanc, une once sur une chopine, dont on donne ensuite un demi-verre. La racine verte, pilée et appliquée sur les bubons pestilentiels, les mûrit, et en tire la malignité; elle est bonne aussi aux ulcères malins. On prépare avec la racine un vinaigre par infusion, lequel mêlé avec le suc de rue et la thériaque, est un puissant sudorifique. On a remarqué que cette racine avoit les mêmes vertus que le *costus*, auquel on la peut substituer.

Pétrole *ou* Huile de pétrole (*Petrolaeum*, *sive oleum petrae*) Espèce de *naphte*, ou liqueur bitumineuse qui sort des fentes des pierres, des rochers, des terres, en plusieurs lieux d'Italie, de la Sicile. On en apporte de plusieurs couleurs, de noire, de rouge, de claire ou blanche, de jaune. Le pétrole noir vient ordinairement d'un village du Languedoc nommé *Gabian*, ce qui l'a fait appeler *huile de Gabian*; elle a une odeur forte et désagréable. Toutes les espèces de pétrole sont incisives, pénétrantes, raréfiantes, résolutives,

atténuantes ; elles résistent au venin, elles chassent les vers, elles font dissiper les vents, elles fortifient les nerfs ; on en fait prendre quelques gouttes par la bouche. Dix ou douze gouttes avalées dans du vin, provoquent sans manquer les mois, spécialement si on en fait en même temps recevoir par le bas, la fumée de quelques gouttes de la même liqueur jetées sur des cailloux rougis, il est bon aussi d'en oindre la région du pubis. L'huile de pétrole est très-salutaire aux affections convulsives et paralytiques des nerfs, surtout quand c'est de cause de froide, enduite seule, ou mêlée avec l'huile de succin.

Peuplier (*Populus*). Grand arbre dont il y a trois espèces, savoir le blanc (*populus alba, majoribus foliis*, Linn. 1463), le noir (*populus nigra*, Linn. 1464), et le tremble (*populus tremula*, Linn. 1464). On ne se sert en médecine que des deux premiers. Les peupliers croissent aux lieux humides, marécageux, aux bords des rivières, de la mer, des étangs. L'un et l'autre peuplier est d'une nature tempérée et détersive, tirant un peu vers le froid. L'écorce du blanc est employée intérieurement et extérieurement dans la sciatique, la strangurie et la brûlure. Les yeux ou bourgeons du peuplier noir, appelés en latin *oculi*, *seu gemmae populi nigrae*, qui donnent le nom à l'onguent *populeum*, sont propres pour amollir, pour adoucir et calmer les douleurs, appliqués extérieurement. Leur décoction dans de l'eau ou du vinaigre, tenue dans la bouche, appaise la douleur des dents. La teinture tirée de ces bourgeons avec l'esprit-de-vin (alcohol), est excellente, selon Chomel, pour les vieux cours de ventre et pour les ulcères intérieurs, prise soir et matin, au poids d'un demi-gros ou d'un gros dans une cuillerée de bouillon chaud. Le peuplier noir donne une gomme chaude, mais peu usitée. On croit que le suc qu'on ramasse dans les trous qu'on fait au peuplier, guérit les verrues. Les feuilles écrasées et appliquées sur la partie malade, sont estimées bonnes par quelques-uns pour adoucir les douleurs de la goutte. L'onguent *populeum* et l'huile de peuplier qui se fait en faisant cuire au commencement du printemps ses bourgeons dans de vieille huile et du vin, jusqu'à la consomption du dernier, sont fort usités dans les affections des nerfs et de la tête, spécialement l'onguent dont on enduit le front et les tempes, pour appaiser le mal de tête et procurer un doux sommeil, seul ou mêlé avec l'onguent rosat. Appliqué aux poignets et sous la plante des pieds, il appaise les douleurs de tête des fébricitans, et tempère l'ardeur de

leur fièvre ; il guérit les brûlures, les érésipèles, et toutes sortes de feux volages, étant enduit sur le mal, il appaise l'inflammation des hémorroïdes, surtout si on y ajoute de l'*opium*.

Phalaris, *ou* Alpiste, *ou* Graine de Canarie. Plante qui pousse trois ou quatre tiges, ou tuyaux à la hauteur d'un pied et demi, nouées; ses feuilles sont semblables à celles du blé, mais plus petites. Elle pousse des épis courts, garnis de petites écailles blanchâtres qui renferment des semences blanches, luisantes et oblongues. On cultive cette plante aux environs de Paris, dont la semence sert à nourrir les serins de Canarie. Son origine vient des îles de ce nom. Le suc tiré de l'herbe verte pilée, bu dans du vin ou dans de l'eau, appaise les douleurs de la vessie, ce que fait aussi la graine quand on la boit dans de l'eau à la mesure d'une cuillerée. Cette graine, selon Lobel, bue dans du vin ou du vinaigre, ou oxymel, fait sortir les pierres de la vessie, et guérit les autres maux auxquels elle est sujette, comme aussi le pain qu'on fait de la farine de sa graine.

Phytolaca, *ou* Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*, Linn.) Cette plante vivace, originaire de Virginie, se cultive dans les jardins. Ses feuilles passent pour être anodines et résolutives; la racine est au rang des plantes purgatives médiocres dont on ne doit faire aucun usage quand il y a des inflammations internes, mais qu'on emploie dans les fièvres malignes, putrides, intermittentes, et dans les menaces de léthargie.

Pied d'alouette *ou* Dauphinelle (*Delphinium segetum flore caeruleo*, Tourn. 426. *Delphinium consolida*, Linn. 748.) Les blés sont souvent remplis de cette plante; ses fleurs sont principalement en usage. On les applique sur les yeux, après les avoir fait macérer dans l'eau rose; elles en appaisent l'inflammation. Taberna-Montanus dit que la conserve des fleurs de cette plante appaise les tranchées des enfans; quelques-uns prétendent que cette plante est vulnéraire, apéritive. Ettmuller, après Agricola, observe que la décoction des fleurs de cette plante facilite l'accouchement; mais il conseille de la faire avec du vin, en y ajoutant les fleurs de bleuet. Il ajoute qu'elle est bonne pour la suppression d'urine, soit qu'on en boive la décoction, ou qu'on en applique le marc sur le bas-ventre.

Pied de chat (*Elycrisum montanum*, *etc.* Tourn. *Gnaphalium dioïcum*, Linn. 1199.) Espèce de piloselle, ou de *gnaphalium*. La plante est petite et cotoneuse, surtout les

fleurs qui sont blanches ou rougeâtres, représentant en figures, quand elles sont bien épanouies, le dessous du pied d'un chat. Elle croît sans culture aux lieux secs, déserts, sur les collines. La fleur avec la plante est en usage en médecine; elle a les mêmes vertus que les autres piloselles dont elle est une espèce. Elle est détersive, vulnéraire, adoucissante, pectorale, spécifique dans les affections des poumons, dans leur exulcération, la phthisie, l'empyême; elle excite le crachat, elle arrête le crachement de sang, étant prise en décoction. La fleur entre dans les tisanes béchiques; on en fait un sirop simple, un composé, et une conserve dont on se sert avec succès dans les maladies de poitrine.

Pied de lion *ou* Alchimille (*Alchimilla vulgaris*, Tour. Linn. 180.) Plante qui croît aux lieux herbeux et humides, dans les prés, le long des vallées, dont les feuilles attachées à de longues queues, sont presque semblables à celles de la mauve, partagées chacune en huit ou neuf quartiers ou angles. Sa racine est longue, noire en dehors, et fibreuse. On la cultive dans les jardins botaniques, comme un excellent vulnéraire. Les feuilles du pied de lion tiennent le premier rang parmi les vulnéraires; elles sont tempérées entre le chaud et le froid, elles servent pour consolider, pour astreindre, déterger et incrasser le sang, elles sont utiles aux flux immodérés des mois des femmes. On les emploie intérieurement en décoction pour les ulcères des poumons, pour la phthisie, dans les potions vulnéraires et dyssentériques, et dans les lavemens quand il s'agit de consolider dans la dyssenterie. On les emploie aussi extérieurement pour les ulcères et pour les plaies, on en forme des cataplasmes pour appliquer sur les hernies ou descentes de l'intestin.

Pied de pigeon (*Geranium folio malvae rotundo, sive pes columbinus.*) Espèce de *geranium* ou bec de grue qui croît le long des chemins, aux lieux incultes et pierreux et aux montagnes. Ses feuilles ressemblent assez à celles de la mauve, mais elles sont plus petites. Elle a des tiges menues, longues et souples; ses fleurs sont purpurines, d'où naissent ensuite certaines têtes avec des becs de grue attachées à de longues queues rougeâtres. Cette plante est d'un goût d'herbe salé, gluant et stiptique, dit Tournefort. Son suc, cuit avec du sucre, est bon pour la dyssenterie, aussi bien que son extrait. On emploie ses feuilles dans les potions, dans les décoctions, dans les emplâtres, dans les onguens, et dans

les huiles que l'on prépare pour les plaies et pour les contusions auxquelles l'herbe seule pilée et appliquée est bonne aussi ; l'eau que l'on en distille a la même vertu. La décoction du pied de pigeon, faite en vin ou en eau, mondifie et nettoie les plaies et les fistules, prise par la bouche, elle pousse par les urines, et nettoie les reins du sable, des glaires et des petites pierres qui les embarrassent, ainsi qu'on l'a éprouvé. Rondelet ordonne cette plante dans les clystères qu'on donne pour l'hydropisie. Les fomentations faites de l'herbe et de la racine du pied de pigeon, soulagent extrêmement les goutteux.

Pied de veau (*Arum vulgare*, Tourn. *Arum maculatum aut non maculatum*, Linn. 1370.) Plante dont il y a deux espèces en usage dans la médecine, une dont les feuilles sont tachetées de taches blanches et noires, et celles de l'autre ne le sont point. L'une et l'autre croissent aux lieux ombrageux, gras et champêtres. La racine du pied de veau n'est guère en usage quand elle est fraîche, à cause de sa trop grande acrimonie. On la cueille quand la plante commence à pousser, puis on la laisse sécher. Elle est incisive, pénétrante, atténuante, purgative, hydragogue. On en donne depuis un demi-gros jusqu'à un gros, avec un peu de sucre et de canelle en poudre, pour les pâles couleurs, dans la jaunisse, les embarras du foie et des autres viscères ; on la mêle dans les opiats mésentériques et apéritifs. Cette plante n'est pas seulement hépatique et hystérique, elle est aussi béchique et purgative. Cette racine dissout et fond la lymphe épaissie et glaireuse qui, dans l'asthme et dans la vieille toux, enduit ordinairement les vésicules du poumon, et qui, dans la cachexie, le scorbut, les fièvres intermittentes, et les maladies longues et opiniâtres, corrompt le levain des premières voies, et farcit les viscères. Demi-once de racine de pied de veau, fraîche, pilée et passée par le tamis, mêlée avec trois gros de menthe et un peu d'absinthe en poudre et malaxées ensemble avec suffisante quantité de miel et de suc de coings mêlés en pareille quantité, font un opiat excellent pour purger les cachectiques. Les feuilles de pied de veau, pilées et appliquées sur les ulcères des hommes et des chevaux, les nettoient en peu de temps ; l'eau distillée est aussi détersive, et nettoie le visage. Le suc de sa racine, porté dans le nez avec une tente faite exprès, consume le polype du nez ; si ce suc est trop âcre, il faut y mêler la décoction ou l'eau de plantain. La fécule d'*arum*, qui n'est autre chose que la résidu du suc de la racine pilée, soulage fort les asthmatiques ; on en

donne deux gros en bol, liée avec un peu de miel. Cette fécule entre dans les pilules fébrifuges de Scheffer.

Pierre admirable. Pulvériser et mêler ensemble du vitriol blanc (sulfate de zinc) dix-huit onces, du sucre fin, du salpêtre, de chaque neuf onces, de l'alun (sulfate d'alumine) deux onces, du sel ammoniac (muriate ammoniacal) six dragmes, et du camphre demi-once, mettre le mélange dans un pot de terre vernissé, l'humecter en consistance de miel avec de la saumure d'olives, puis ayant mis le pot sur un petit feu, faire dessécher doucement la matière jusqu'à ce qu'elle ait pris la dureté d'une pierre, la garder couverte, car elle s'humecte aisément.

Elle est détersive, vulnéraire, astringente, elle résiste à la gangrène, elle arrête le sang, étant appliquée sèche ou dissoute. On l'emploie pour les cataplasmes des yeux en collyre, pour les ulcères scorbutiques, pour les vieilles gonorrhées, en injection. On ne s'en sert qu'extérieurement.

Pierre admirable *de Charas* Du vitriol blanc (sulfate de zinc) et du vitriol vert (sulfate de fer), de chaque quatre onces, de la céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux) et du bol du Levant, de chaque une once, et un gros de camphre; pulvériser toutes ces drogues, et les mettre dans trois onces de vinaigre distillé, pour les faire cuire ensemble jusqu'à ce qu'elles aient acquis une dureté de pierre.

On recommande principalement cette pierre pour guérir les maladies des yeux. On en fait infuser une dragme dans quatre onces de quelqu'eau ophthalmique, et l'ayant filtrée, on la met tiède dans les yeux.

Pierre admirable *de Solleysel.* Une livre de couperose blanche (sulfate de zinc), une livre et demie d'alun (sulfate d'alumine), un quarteron de bol d'Arménie, et une once de litharge d'or; le tout étant en poudre, le mettre dans un pot neuf de terre vernissé, dans lequel on verse trois chopines d'eau, pour le faire cuire fort lentement sur un petit feu sans flamme, jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée; il faut que le feu soit également tout autour du pot. Il se fera au fond une matière qui doit être dure, et qui durcira de plus en plus, si on la garde long-temps.

On met dissoudre une dragme de cette pierre dans quatre onces d'eau, pour s'en servir aux fluxions et aux maladies des yeux; pour les plaies et pour les ulcères, on peut faire l'eau plus forte, en augmentant la dose de la pierre, ou

diminuant la quantité de l'eau ; on la filtre, et on la met tiède dans les yeux.

Solleysel ordonne de s'en servir pour les chevaux de la manière suivante : Jetter demi-once de cette pierre dans quatre onces d'eau où elle se dissoudra dans un quart-d'heure, et remuant la bouteille, l'eau blanchira comme du lait, on en mouillera l'œil du cheval soir et matin ; elle se peut conserver vingt jours. Elle est bonne pour les fluxions des yeux, pour les coups et pour la lune des chevaux ; et il y a peu de remèdes pour les yeux qui ne cèdent à cette pierre. On met de cette eau sept ou huit fois par jour dans l'œil du cheval, ayant remué la bouteille auparavant. Cette pierre est bonne aussi, si on en met deux dragmes dans trois onces d'eau, pour les plaies, les ulcères ; elle en ôte le feu, et les dessèche, lavant deux fois le jour la plaie, ou l'ulcère, et y appliquant une compresse de linge mouillée dans cette eau.

Pierre des philosophes, *de Charas.* Prendre de l'alun de roche et de vitriol romain, de chaque une livre et demie, sel de tartre deux onces, de la céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux) et du bol blanc, de chaque trois onces, du camphre et de l'oliban, de chaque demi-once, et douze onces de fort vinaigre, mêler le tout ensemble, réduit en poudre, le faire cuire doucement jusqu'à consistance de pierre.

Mettre infuser une once de cette pierre dans six onces de vin blanc et autant d'eau de plantain, et ayant filtré cette liqueur, y tremper de petits linges qu'on applique sur toutes sortes d'ulcères, pour les mondifier et cicatriser.

Pierre hématite *ou* Sanguine (*Hematites, sive lapis sanguineus.*) Pierre dure, compacte, pesante, participant du fer, disposée en aiguilles pointues, de couleur brune-rougeâtre, mais devenant rouge comme du sang à mesure qu'on la met en poudre. On la tire des mines de fer. La plus estimée et la meilleure est celle qui vient d'Espagne, nette, pesante, dure, compacte, en belles aiguilles, de couleur rouge-brune avec des lignes noirâtres par dehors, ressemblante au cinabre en dedans. On prépare la pierre hématite sur le porphyre, suivant la méthode ordinaire, avec de l'eau de plantain, ou de tormentille, ou d'ortie, ou quelqu'autre astringente. Elle est rafraîchissante, dessiccative, astringente, agglutinative, et par conséquent salutaire aux ulcères des yeux et du poumon, aux larmes involontaires, au crachement de sang, aux flux et hémorragies du ventre, des reins, de la vessie et des viscères. La prise est d'un

scrupule à une dragme, en forme de poudre très-fine, ou en farine. Elle sert aussi extérieurement, tenue dans la main, ou appliquée au front, elle arrête infailliblement l'hémorragie du nez.

Pierre hématite d'Angleterre, *ou* Crayon rouge. Autre espèce de sanguine qu'on apporte d'Angleterre, et qu'on peut appeler en latin *haematites spurius*; elle diffère de la précédente en ce qu'elle n'est point disposée en aiguilles, ni si dure. On la taille facilement pour faire des crayons; c'est ce qu'on appelle *crayon rouge*, dont les peintres et les dessinateurs se servent. On doit la choisir rouge-brune, pesante, compacte, unie, douce au toucher. Elle est fort astringente; on l'a éprouvée avec succès pour arrêter le crachement de sang, en la donnant en poudre au poids d'une dragme dans un jaune d'œuf frais cuit mollet, ensuite d'une saignée de la basilique.

Pierre infernale *ou* chirurgicale *de du Bé*. Faire dissoudre dans un matras, avec quatre onces d'eau forte (acide nitreux du commerce), deux onces d'argent de coupelle réduit en limaille, verser la dissolution dans une cucurbite couverte de son alambic, ou autre vaisseau convenable qu'on met au feu de sable, et en retirer environ la moitié de l'humidité de l'eau forte, laisser ensuite refroidir le vaisseau durant quelques heures, on trouve la matière restante au fond de la cucurbite en forme de sel, on la met dans un creuset un peu grand, sur un petit feu, jusqu'à ce que les grandes ébullitions soient passées, et que la matière s'abaisse au fond, on augmente un peu le feu, et la matière paroît comme de l'huile au fond du creuset, on la verse dans un vaisseau bien net, et on la trouve dure comme de la pierre. Si on veut, on la retire avant qu'elle ait cette grande dureté, pour la couper par morceaux avec un couteau, et lui donner une figure longue en pointe pour l'usage, la réservant dans une boîte ou dans une fiole bien bouchée, et ne la maniant qu'avec un peu de papier.

Elle divise les parties qui sont unies, et par accident elle unit celles qui sont divisées; elle consume ce qui est superflu, et par ce moyen elle ôte tout ce qui est étranger à ces parties. Par le ministère de cette pierre, en touchant les chairs baveuses et sordides des ulcères, on les guérit; et si la gangrène n'est pas profonde, on sépare bien le mort du vif, et les chairs mortifiées de celles qui sont saines. Les écrouelles ulcérées et les chancres vénériens, touchés de cette pierre, ont été guéris lorsque son opération a été aidée par les remèdes

généraux. Si les bords calleux d'un vieux ulcère empêchent la réunion, on les sépare plus heureusement en les touchant de cette pierre, que par la lancette qui fait les scarifications; par ce moyen on avance la cicatrice de tel ulcère, qui ne se feroit point. En introduisant cette pierre au fond des ulcères fistuleux, la callosité a été consommée, et telle carie d'os qui avoit résisté au bouton de feu, a cédé à la puissance de ce remède, après avoir été appliqué quelque temps sur ladite carie.

Pierre médicinale. Douze onces de vitriol de Hongrie, six onces de sel de nitre, de la céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux), de l'alun (sulfate d'alumine), du bol du Levant, du sel de verre, de chaque quatre onces, deux onces de sel ammoniac (muriate ammoniacal); toutes ces matières bien pilées seront humectées de vinaigre commun, et cuites dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'elles soient devenues dures comme pierre, et alors ayant cassé le pot, on en sépare la pierre qu'on garde pour l'usage.

Il y a plusieurs descriptions de pierres médicamenteuses sous divers noms, et qui tendent toutes à une même fin. Celle-ci pourra suffire; elle est propre pour mondifier et cicatriser les plaies et les ulcères, pour guérir les maladies des yeux, la gale, les érésipèles, et tous les maux qui arrivent à la peau, et même les brûlures; elle est aussi spécifique pour arrêter les chaudepisses, en en faisant injection lorsqu'on a surmonté leur malignité. On en dissout une once dans une livre et demie d'eau de pluie, puis on la filtre en liqueur, et on s'en sert en lotion, en injection, ou en y trempant des linges qu'on applique sur les endroits qui en ont besoin.

Pierre opthalmique. Mettre en poudre fort déliée et tamisée dans un pot de terre plombé, avec ce qu'il faudra d'eau de pluie, deux livres de couperose blanche (sulfate de zinc), demi-livre de bol dArménie, et trois livres d'alun de roche calciné, faire cuire et évaporer l'humidité, en sorte que la matière devienne en forme de pierre.

Pour l'inflammation ou autres maladies des yeux, il en faut faire dissoudre la grosseur de trois pois dans trois onces d'eau de plantain, ou au défaut, d'eau de fontaine. Pour les plaies, ulcères, érésipèles et autres maux semblables, on en fait dissoudre une once dans trois chopines d'eau, puis on filtre la liqueur dont on se sert en lotion, en injection, ou en y trempant des compresses pour appliquer sur les endroits malades.

Pierre-ponce (*Pumex*). Pierre ou terre qui a été calcinée

par des feux souterrains, et emportée par des ouragans dans la mer, où elle se trouve nageante. Il y en a de plusieurs espèces, de grosses, de petites, de rondes, de plattes, de légères, de pesantes, de grises, de blanches. Les plus estimées sont les plus grosses, les plus légères, les plus nettes ; elles doivent être poreuses, spongieuses, d'un goût salé marécageux, remplies de petites aiguilles, aisées à polir, et sans mélange de sable. La pierre-ponce est dessiccative, rafraîchissante, atténuante ; elle mondifie les ulcères et cicatrise : les chirurgiens en saupoudrent les plaies. Sa farine ou fleur entre dans les remèdes pour les yeux, comme aussi dans les poudres pour blanchir les dents, et dans les sternutatoires.

Pierre *vulnéraire d'acier*. Poudre fine de limaille d'acier et de tartre de Montpellier de chaque demi-livre, racine d'aristoloche ronde en poudre fine quatre onces, mettre le tout dans une terrine vernissée, verser dessus bonne eau-de-vie qui surnage les matières de deux doigts, les laisser tremper en digestion, la terrine étant bien couverte, pendant trois ou quatre jours, remuant de temps-en-temps les matières avec une spatule de bois ; au bout de ce temps, faites consumer l'eau-de-vie sur un fort petit feu, ensorte que les matiéres soient comme de la pâte, dont on forme de petites boules.

Pour s'en servir, mettre tremper une de ces boules dans de l'eau-de-vie, ou à son défaut dans du vin, jusqu'à ce que la liqueur prenne la couleur de la pierre, ce qui se fera en moins d'un quart-d'heure. Faire tiédir cette teinture avant d'en laver la plaie, et appliquer dessus une compresse trempée dedans. Si la plaie pénètre dans le corps, il y faut faire entrer de la liqueur bien teinte de la pierre en seringuant, ou autrement, ensorte quelle touche et pénètre jusqu'au fond de la plaie, ensuite il faut réunir ses bords autant qu'on le pourra, et mettre par-dessus une compresse imbibée de ladite liqueur, la tenant toujours humide pendant vingt-quatre heures, en la mouillant de temps en temps, au bout duquel temps on la lève. Si la plaie pénètre dans la capacité du corps, le blessé peut avaler deux ou trois cuillerées de la teinture, qui est bonne aussi pour le rhumatisme appliquée par dehors.

Pierre *vulnéraire et styptique*. Mettre seuls sans eau, dans un pot de terre vernissé sur un bon feu de brasier et de charbon, et les y laisser fondre, bouillir, durcir, et pour ainsi dire, calciner pendant trois ou quatre heures, deux livres de vitriol romain ou de Chypre, et une livre

d'alun de roche ; au bout de ce temps retirer le pot de dessus le feu, et la matière étant réfroidie, casser le pot pour avoir la pierre, qui se conserve tant que l'on veut.

Pour s'en servir, on en réduit une demi-once en poudre qu'on met ensuite dans un vaisseau de terre ou de grès avec une pinte d'eau. Plus la pierre a été sur le feu, moins il en faut pour préparer l'eau ; mais pour connoître si elle est bonne, il ne faut qu'en faire couler un peu dans l'œil ; si elle cuit, elle est trop forte, et elle est bonne quand elle ne pique plus. On la conserve dans une bouteille de verre ou de grès. Dans les plaies, de quelque manière qu'elles soient arrivées, dans la teigne, ou dans les écrouelles, on prend un linge délié, on l'imbibe de cette eau, et on le presse avec la main pour en faire dégouter sur le mal, ensuite on le retrempe dans cette eau, et on l'étend dessus, et par-dessus celui-là, on y en remet encore un plus gros aussi imbibé, et il ne faut jamais que les linges se sèchent sur le mal, mais il faut les mouiller aussi souvent qu'il est besoin, sans pourtant les lever. Quand la plaie traverse, par exemple, la main, le bras, la jambe, il faut tâcher d'en faire entrer un peu dedans, et mettre deux compresses imbibées des deux côtés. Si le mal est dans une partie que l'on puisse tremper dans l'eau sans la développer, comme le doigt, sans ôter le premier linge, il ne faut que tremper de temps en temps le doigt dans l'eau. Pour arrêter le sang que l'on jette par la bouche d'une veine rompue dans le corps, et celui d'un flux de sang par le bas, on fait avaler une ou deux petites cuillerées de cette eau au malade chaque jour. Cette eau a produit des effets surprenans.

Pigeon (*Columba, sive Columbus.*) Oiseau dont la chair est massive, et un peu difficile à digérer. Le pigeon vif coupé par le milieu, et appliqué chaud sur la tête après l'avoir rasée, tempère les humeurs effarouchées, et dissipe la mélancolie et la tristesse. C'est un excellent remède dans la phrénésie, la céphalalgie, la mélancolie, la goutte. On l'applique de la même manière aux plantes des pieds, dans les fièvres malignes jointes à la phrénésie. Le sang de pigeon distillé chaud dans l'œil, guérit la douleur de la partie malade, la chassie, la suffusion, la sugillation ou meurtrissure, et les plaies récentes. Il sert particulièrement à arrêter le sang qui sort des membranes du cerveau, et à calmer les douleurs de la goutte. Le sang de pigeon mâle, tiré sous l'aîle droite, est préférable, comme le plus chaud et le plus spiritueux. Le cœur d'un pigeon ouvert vif avalé

crud

crud encore palpitant avec deux cuillerées du sang tout chaud, a délivré une fille affligée de dyssenterie, et des douleurs de flux immodéré du sang avec une promptitude merveilleuse. La tunique du gésier desséchée et pulvérisée, est recommandée aussi contre la dyssenterie. La fiente de pigeon est très-chaude à cause du nitre dont elle abonde; elle brûle, dissipe et rougit la peau par le sang qu'elle y attire. Elle entre par cette raison dans les cataplasmes et emplâtres rubéfians. On la pile, on la tamise, puis on la mêle avec la semence du cresson, pour appliquer dans les maladies invétérées, telles que la goutte, la migraine, le vertige, la céphalée, les douleurs de côtés et d'épaules, du col et des lombes, la colique, l'apoplexie, et la léthargie : elle dissipe les écrouelles et les autres tumeurs, appliquée avec de la farine d'orge et du vinaigre; elle guérit la chauveté étant enduite; elle remédie à la colique en clystère, et elle dissipe les défluxions qui se jettent sur les genoux, appliquée avec de l'huile et du vinaigre. Prise par dedans, elle brise le calcul, et pousse par les urines; la dose est d'un ou de deux scrupules. On en fait aussi, après l'avoir calcinée, une lessive avec de l'eau simple pour boire, qui pousse à merveille par les urines, et qui convient aux hydropiques. Si on lave les pieds et les mains avec la même lessive, ces parties seront exemptes du froid pour quelque temps. Les gants et les bas de toile trempés dans la même lessive, défendent les pieds et les mains trois semaines ou environ contre la plus grosse rigueur de l'hiver. On applique cette fiente avec les autres discussifs sur les tumeurs œdémateuses et séreuses, ce qui les fait bientôt disparoître.

Pignons d'Inde, Ricin, Palme de Christ, Grains de Tilli (*Ricinus vulgaris*, Linn. 1430.) Les pignons d'Inde sont des fruits ou des espèces d'amandes qu'on apporte des Indes occidentales et de l'Amérique : on en trouve de trois sortes. La première et la plus commune, est le ricin ou *palma Christi*, qu'on distingue aisément, parce que son fruit est marbré de noir et de blanc : on le sème dans les jardins, où on l'élève ordinairement; il purge avec moins de violence que les autres. Les sauvages en prennent huit ou dix grains, qui purgent par haut et par bas : c'est un dangereux remède, qui ne convient qu'à des corps robustes, à moins qu'il ne soit adouci et corrigé par le sel de tartre. On pile huit ou dix de ces grains; on les délaye ensuite avec six onces d'eau tiède, dans laquelle on a dissout un scrupule de sel de tartre; on y ajoute deux ou trois gouttes

d'huile de canelle ou d'anis : ce remède ainsi préparé, peut être employé avec succès dans l'hydropisie.

La seconde sorte de pignons d'Inde, s'appelle *pignons de Barbarie*; il sont plus gros, et semblables à des amandes de noisettes, mais noirâtres : trois ou quatre suffisent pour purger; il faut les préparer comme les précédens. On en peut donner jusqu'à une once en lavement, dans l'eau de graine de lin ou l'eau de son, pour la colique et pour l'hydropisie. On pourroit, dans un besoin, faire une émulsion purgative, comme nous l'avons décrite ci-dessus, et prendre garde, en la préparant, de les confondre avec les pignons blancs, qui sont les amandes de la pomme de pin; on tomberoit dans l'inconvénient qui arriva à une personne qui se mêloit de médecine, laquelle, peu instruite dans la matière médicale, ordonna, dans une violente colique d'estomac, une once de pignons d'Inde dans un bouillon de poulet, en forme d'émulsion : il en auroit coûté la vie à la malade, si les pignons d'Inde avoient été communs; mais heureusement on n'en trouva point dans deux ou trois endroits où on fut en chercher.

La troisième espèce de pignons d'Inde, ou les grains de Tilli, sont moins gros que les pignons de Barbarie, mais un peu plus que les fruits de Ricin, dont on les distingue parce qu'ils ne sont pas marbrés. Ils sont beaucoup plus violens que les précédens, et doivent être regardés comme un poison; trois ou quatre grains étant capables de purger avec la dernière violence.

Les anciens tiroient des pignons d'Inde une huile par expression, appelée huile de *kerva* ou *oleum ricinum*, laquelle purgeoit les sérosités en frottant seulement de cette huile l'estomac et le bas-ventre.

Lorsqu'on a dépouillé les pignons d'Inde de cette huile âcre et caustique qu'on en tire par expression, il reste une partie qu'il faut laisser sécher, c'est un des meilleures remèdes pour les enfans sujets à ces glandes du cou, qui ressemblent si fort aux écrouelles, et qui souvent le deviennent par négligence. Ce remède est aussi ce qu'il y a de mieux dans la recette de Rotrou pour cette formidable maladie. Chomel a donné long-temps deux et trois grains de cette poudre, qui agissoit comme absorbant, comme fondant et comme purgatif. Les fondans mercuriels perdent l'estomac, et rarement réussissent aux enfans.

Piloselle, *ou* Oreille de Souris (*Dens Leonis quae pilosella officinarum*, Tourn. 469. *Hieracium pilosella*, Linn.)

Plante rampante dont les feuilles velues ont la figure des oreilles de rat ou de souris. Ses fleurs sont jaunes : elle croît aux lieux montagneux, dans les champs. La piloselle est chaude, sèche, astringente, abstersive, sternutatoire, vulnéraire, propre pour arrêter la dyssenterie, le flux de ventre, et les mois des femmes ; elle convient aux maux de poitrine, au calcul. Mise dans la bouillie, et dans les autres alimens des enfans, réduite en poudre, et appliquée extérieurement, elle guérit leurs descentes ; en gargarisme, elle convient aux ulcères de la bouche, et arrête l'hémorragie du nez, attirée en poudre comme le tabac ; elle est excellente pour la guérison des plaies ; on la met dans les potions vulnéraires, dans les baumes, et dans les onguens.

Tragus assure que son infusion dans l'eau ou dans le vin avec un peu de sucre, est bonne pour la jaunisse, et pour prévenir l'hydropisie. Péna et Lobel la croient admirable pour la gravelle. Dans la fièvre tierce, l'infusion de cette plante dans le vin blanc est très-utile ; on l'y fait infuser pendant vingt-quatre heures, et on donne au malade un demi-setier de ce vin, qu'on lui fait prendre une heure avant l'accès : ce remède est éprouvé.

Elle entre avec la sauge et la brunelle dans les gargarismes pour les inflammations des amygdales, pour les ulcères de la gorge, et la chute de la luette.

Pilule (*Pillula*, *Cataputia*.) Médicament qu'on prend à sec en forme de petit bol, qu'on a inventé d'abord, afin que l'on puisse faire prendre facilement plusieurs remèdes qui, ensuite pris d'une autre manière, seroient insupportables au goût, comme l'aloës, la coloquinte, et autres semblables, afin que le remede étant pris à sec, il demeure davantage dans l'estomac, avant d'y être dissous, et ait le loisir d'attirer peu à peu les mauvaises humeurs des parties éloignées auxquelles il communique sa vertu, comme aux jointures, à la tête, et de les pousser ensuite dehors par les voies ordinaires.

La plus grande partie des pilules sont purgatives ; mais il y en a aussi d'altératives, de roboratives, d'astringentes, de somnifères, de diaphorétiques, d'apéritives, de céphaliques, de béchiques, d'arthritiques, etc.

On conserve les pilules autrement que les trochisques ; car au lieu qu'on forme les trochisques dès que la masse est faite, afin de les laisser sécher, on garde les pilules en masse, afin que les différentes drogues dont elles sont

composées fermentent ensemble, et l'on se réserve à les former à mesure du besoin ; mais il faut remarquer que quand la masse des pilules a été faite avec des sucs, ou avec d'autres liqueurs sans sucre ni miel, elle durcit si fort quelque temps après, qu'on est obligé de la mettre en poudre, et de la malaxer de nouveau avec une liqueur pour en former des pilules ; ce qui arrive, parce que ces liqueurs se corporifient exactement, et se dessèchent sans se réhumecter. Quand au contraire on s'est servi d'un sirop ou d'un miel, la masse ne peut pas se dessécher si fort, parce que le miel et le sirop contiennent beaucoup de sels qui prennent facilement l'humidité de l'air, ce qui entretient cette composition dans la consistance qu'elle doit avoir. Il est plus avantageux que la masse des pilules se conserve plus mollette que dure, parce que la fermentation se fait beaucoup mieux dans l'humide que dans le sec.

Comme les pilules pourroient donner un mauvais goût en passant par le palais, on les enveloppe tantôt avec du pain à chanter mouillé, tantôt avec des feuilles d'or ou d'argent, tantôt avec des confitures, tantôt avec du pain de la soupe.

Pilules *angéliques de Sennert.* De l'aloës très-pur, imbu plusieurs fois de suc de violettes, et séché autant de fois.

Pilules *angéliques ordinaires* On pulvérise ensemble demi-once de rhubarbe, deux dragmes de trochisques d'agaric, et une dragme de canelle, on mêle la poudre avec six onces d'extrait d'aloës, et ce qu'il faut de miel rosat pour faire une masse solide qu'on gardera pour en former de petites pilules dans le besoin. On les appelle *grains angéliques*, à cause de leurs vertus.

Elles purgent la bile et les autres humeurs ; on les prend en mangeant, afin que le manger corrige l'action trop violente de l'aloës. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme.

Pilules *apéritives de Duclos.* Pulvériser subtilement demi-once de vitriol blanc (sulfate de zinc), et le mêler exactement avec autant de térébenthine de Venise, pour en faire une masse qu'on garde pour en former des pilules au besoin.

Elles sont apéritives, propres pour lever les obstructions, pour exciter l'urine, pour arrêter le pissement de sang. La dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre ; elles produisent de fort bons effets dans toutes les difficultés d'uriner.

Pilules *astringentes d'Helvétius.* Deux onces d'alun de roche (sulfate d'alumine) purifié, c'est-à-dire dissout, filtré,

évaporé, et cristallisé, selon l'art, en la manière ordinaire; dans les rencontres pressantes on pourra se servir de l'alun de roche tout simple et sans être purifié, mais il faut choisir le plus beau, le mettre en poudre, et le faire fondre dans une écuelle d'argent, alors y ajouter demi-once de sang de dragon pulvérisé, et le bien mêler, l'ôter du feu en le remuant toujours jusqu'à ce qu'on le croie en consistance de pâte molle, et propre à former des pilules de la grosseur d'un gros pois; et parce que pendant qu'on les forme, ce mélange se durcit à mesure qu'il se refroidit, on le réchauffe de nouveau quand il est devenu trop dur, et on le remet par-là au degré de consistance nécessaire, jusqu'à ce qu'on ait achevé de former toutes les pilules.

Si on n'a point de sang de dragon, on peut s'en passer, et former des pilules de la grosseur d'un pois avec la pointe d'un couteau, du seul alun, sans être purifié, mais il faut choisir le plus beau, et ces pilules feront leur effet, parce qu'elles tirent leur principale vertu de l'alun.

Nota. Ces pilules ont été éprouvées avec un succès merveilleux par leur auteur contre toutes sortes d'hémorragies, comme crachemens et vomissemens de sang, flux d'hémorroïdes, du nez, de quelque veine rompue dans le corps, par le conduit des urines, et par toute autre voie; mais on doit laisser agir la nature dans les hémorragies qu'on présume être critiques, dans le cours des fièvres et autres maladies. La dose ordinaire est d'un demi-gros que les malades prennent de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que l'hémorragie s'appaise; on leur fait boire par-dessus un verre d'eau panée, ou d'une tisane faite avec quelque plante astringente, comme racine de grande consoude, feuilles de plantain, de renouée, d'ortie, de millefeuilles, bourse à berger, pervenche, sanicle et autres semblables. Quand l'hémorragie est tout-à-fait appaisée, on en donne une prise chaque jour le matin, et une le soir pendant quelques jours, ce qu'on se contente aussi de faire dans les hémorragies nouvelles et considérables. Il faut remarquer qu'on ne peut jamais donner ce remède mal à propos, et qu'il n'y a aucun contre-temps à craindre, en quelqu'état ou disposition que les malades puissent se trouver, quand même il se rencontreroit une complication de maux.

Pilules *cochées*, *petites*, dites *admirables*. Pulvériser subtilement ensemble une once d'aloës et autant de scammonée dans un mortier oint de quelques gouttes d'huile d'amandes douces; d'autre part, mettre en poudre une once de trochisques alhandal, mêler les poudres, et les incorporer

avec ce qu'il faut de sirop de roses, composé avec agaric pour faire une masse de pilules. Il est indifférent quel sirop on emploie pour réduire les poudres en masse, pourvu qu'il soit convenable.

Elles purgent toutes les humeurs, mais principalement la pituite ; on s'en sert pour purger le cerveau. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

Pilules *de duobus*. Pulvériser une once de trochisques alhandal et autant de scammonée, chacun séparément, mêler les poudres ensemble, et avec ce qu'il faudra de sirop de nerprun, on fait une masse qu'on garde pour former des pilules au besoin.

Elles purgent la pituite crasse et les sérosités, elles dégagent le cerveau. On s'en sert pour les goutteux, pour les hydropiques. La dose est depuis huit grains jusqu'à un scrupule.

Pilules *de Francfort*. Quatre onces d'extrait d'aloës, une once de rhubarbe en poudre, suc de roses ce qu'il en faut, faire des pilules du tout en mêlant la rhubarbe et l'extrait d'aloës avec le suc de roses. Quelques-uns se servent du suc de bouillon blanc au lieu de celui de roses, pour empêcher qu'elles n'excitent les hémorroïdes.

Elles purgent la bile et les autres humeurs, elles fortifient l'estomac ; on les prend en se mettant à table. La dose est depuis demi-scrúpule jusqu'à une dragme.

Pilules *de longue vie de Macrobe*. Myrrhe quatre onces, aloës succotrin trois onces, mastic deux onces, et safran une once ; mettre infuser jusqu'à l'entière dissolution les trois premières drogues, chacune à part, dans le meilleur esprit-de-vin (alcohol), et le safran dans de l'eau-de-vie commune ; mettre toutes ces dissolutions ensemble dans un grand bassin de terre vernissé sur de la cendre chaude, ou autrement à feu de cendres, jusqu'à ce que le tout devienne en consistance de miel ; alors retirer les pilules qu'on forme de la grosseur d'un pois, qu'on avale devant le souper immédiatement : une suffira tous les mois pour entretenir en bonne santé. Elles sont particulièrement bonnes pour les vieillards, elles rétablissent les corps usés par la débauche, elles sont bonnes pour l'estomac et les poumons, elles préservent de la peste et de l'air envenimé, fortifient les intestins, mondifient la poitrine, soulagent les hectiques, les catarrheux et les oppressés de la toux ; elles sont bonnes au refroidissement de tête et de l'estomac, soulagent la migraine. Quelques-uns en prennent deux fois chaque semaine avec le premier morceau qu'ils mangent à leur souper.

Pilules *de térébenthine*. Quatre onces de térébenthine claire, poudre de racine de guimauve sèche, et d'yeux de cancres préparés, de chaque une once, nitre purifié et cloportes préparés, de chaque demi-once, sel de succin deux dragmes; mêler et faire une masse de pilules. Comme elle sera un peu molle l'été, il est bon de la garder dans un pot, et de la faire prendre en bol.

Elles sont bonnes pour la pierre, pour la gravelle, pour les ulcères du rein et de la vessie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre.

Pilules *de tribus*. Pulvériser une once d'aloës à part, et une once de rhubarbe, et autant de trochisques d'agaric ensemble, mêler les poudres, et avec une quantité suffisante de sirop de roses solutif, faire une masse solide qu'on garde pour en former des pilules au besoin. Cette composition a beaucoup de rapport avec les pilules angéliques pour les ingrédiens qui y entrent, mais elles diffèrent dans les doses.

Elles purgent la pituite et la bile; elles fortifient l'estomac. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Pilules *diurétiques*. Pulvériser subtilement térébenthine de Chio, vitriol blanc (sulfate de zinc), de chaque deux onces, mêler le tout ensemble, et en faire une masse de pilules pour l'usage. La qualité vomitive du vitriol se trouvant corrigée par le mélange de la térébenthine, et changée en diurétique, ces pilules produisent de bons effets dans toutes les difficultés d'uriner, les donnant depuis demi-dragme jusqu'à une dragme.

Pilules *hépatiques et stomachiques*. Pulvériser ensemble deux dragmes de santal citrin et une once de rhubarbe, mêler la poudre avec six onces d'extrait d'aloës, et ce qu'il faudra de sirop de roses pâles, et en faire une masse qu'on gardera pour former des pilules au besoin.

Elles purgent principalement l'humeur bilieuse, elles lèvent les obstructions, et après qu'elles ont purgé, elles fortifient l'estomac. On les prend en mangeant, ou immédiatement avant le repas. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme.

Pilules *pour la toux*. Pulvériser ensemble demi-once d'encens et quatre scrupules de myrrhe, d'un autre côté quatre scrupules de safran, après l'avoir fait sécher entre deux papiers, amollir ensemble quatre scrupules d'*opium*, et demi-once de suc de réglisse, en les battant long-temps dans un mortier de bronze, et y ajoutant un peu de sirop de coquelicot, on y mêle les poudres, et on incorpore le tout

ensemble pour en faire une masse qu'on garde pour en former des pilules au besoin.

Elles agglutinent et épaississent l'humeur âcre qui descend du cerveau sur la poitrine, elles calment la toux, elles excitent le crachat et le sommeil. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

Pilules *stomachiques*. Une once et demie d'aloës succotrin bien choisi, des roses rouges dont on sépare l'onglet, et de bon mastic, de chaque demi-once, pulvériser chacun à part, les bien mêler, et les incorporer ensemble dans le grand mortier de bronze avec autant de sirop d'absinthe qu'il en faudra pour les réduire en une masse de bonne consistance, qu'on serre, après l'avoir long-temps battue de même que les autres pilules.

Ces pilules sont nommées *stomachiques*, parce qu'en nettoyant l'estomac de ses impuretés, elles le fortifient et le rendent en état de bien faire ses fonctions. On les nomme aussi pilules *ante cibum*, parce qu'on a coutume de les prendre avant de se mettre à table, et qu'elles ne demandent aucun régime particulier; elles ne font pas aussi de grandes évacuations à la fois, parce qu'on les donne en petite dose, et d'ordinaire depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme; on en réitère l'usage aussi souvent qu'on en a besoin.

Piment *ou* Patte d'oie (*Botris ambroisioïdes*). Plante qui croît en manière d'un petit arbrisseau; elle aime les lieux humides proche des fontaines et des ruisseaux. Elle est fort estimée par les modernes pour les affections du poumon. Camerarius assure qu'on en fait un électuaire souverain dans les maladies de poitrine, et Ettmuller dit que pour la toux et l'asthme, on la fait cuire dans du vin pour la boisson du malade, laquelle fait beaucoup expectorer, et par ce moyen diminue la difficulté de respirer. La décoction est meilleure, si on y ajoute un peu de miel, ou si on fait bouillir la plante dans de l'hydromel. On peut la concasser, puis la mettre fermenter dans de l'eau avec du miel, et on aura un remède excellent dans les maux chroniques de la poitrine, de la trachée-artère, et pour l'orthopnée. La conserve de piment convient à la phthisie, ainsi que le sirop qui suit: Trois poignées de *botris*, d'*érésimum* et d'ortie de chaque deux poignées, choux rouge, tussilage, de chaque une poignée et demie; faire cuire le tout dans de l'eau, puis faire un sirop de la colature avec du sucre. L'herbe prise en décoction de réglisse, dit Mathiole, ou la décoction de l'herbe même prise pendant quelques jours avec miel violat ou sucre violat, est singulière

à toutes les affections de la poitrine procédantes d'humeurs froides, même aux asthmatiques, à ceux qui ne peuvent respirer sans avoir le cou droit, et aux phthisiques qui crachent du pus, ainsi qu'on l'a éprouvé. La décoction de cette plante est salutaire en gargarisme dans l'allongement de la luette, en clystère dans la diarrhée, en parfum dans le flux immodéré des mois des femmes. Le suc est excellent contre les fluxions des yeux.

Pimprenelle sanguisorbe (*Pimpinella sanguisorba major*, Tourn. *Sanguisorba officinalis*, Linn.) Plante qui croît sur les montagnes, dans les prés, dans les pâturages; on la cultive dans les jardins potagers. Elle est rafraîchissante, dessiccative, astringente, vulnéraire, pulmonique, et d'une saveur agréable. Son usage principal est dans les affections catarrheuses des poumons, dans l'érosion de poumon, dans la phthisie, dans les maladies malignes, dans la dyssenterie, diarrhée, flux des hémorroïdes. On l'emploie intérieurement en décoction, et extérieurement par application contre toutes sortes d'hémorragies de plaies ou du nez. Les feuilles tendres purifient le sang.

La pimprenelle entre dans le sirop d'*adianthum* de Fernel, dans celui de guimauve du même, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans celui de grande consoude de Fernel, dans le baume polycreste de Banderon, dans le mondificatif d'ache, dans le *martiatum*, et dans l'emplâtre *gratia dei* de Nicolas.

Pimprenelle saxifrage. Boncage *ou* Persil de bouc (*Tragoselinum majus*, *umbellâ candidâ*, Tourn. 309.) Plante dont il y a plusieurs espèces qui ne diffèrent que par la grandeur de leurs feuilles et par la couleur de leurs fleurs; elles croissent aux lieux incultes en terre grasse. La pimprenelle saxifrage est chaude, dessiccative, atténuante, apéritive, abstersive, lithontriptique, vulnéraire et sudorifique. Sa saveur est âcre, et son usage principal est de préserver et de guérir les maladies malignes et contagieuses, de lever les obstructions du foie, des reins, du poumon; elle remédie à la strangurie, à la colique, à la toux, à l'asthme, à la péripneumonie, aux crudités, et à la foiblesse de l'estomac, étant prise en décoction ou en poudre. La décoction de cette plante dans de l'eau avec du beurre, guérit la dyssenterie, selon Rivière. Sa racine frite dans du beurre, est bonne pour tirer les balles dehors, suivant Staricius, pour mondifier les ulcères, mûrir les bubons et les tumeurs carcinomateuses, mondifier et consolider les plaies tant récentes qu'invétérées.

Pin (*Pinus pinea*, Linn. 1419.) Arbre dont il y a quatre

espèces, une cultivée, et les autres sauvages. Le pin cultivé porte des fruits appelés *pignons*, ou *pignolas*, *nuces pineæ*, *strobili pinei*. On cultive cet arbre dans les jardins, principalement aux pays chauds; les autres espèces croissent aux lieux montagneux et pierreux. L'écorce et les feuilles du pin sont astringentes et dessiccatives. Les pignons viennent de Catalogne et des pays chauds de la France. On doit les choisir récens, assez gros, nets, blancs, tendres, d'un bon goût doux. Les pignons sont tempérés et humides, maturatifs, adoucissans, pectoraux, propres à engraisser, ce qui fait qu'on en donne aux phthisiques, dans la toux, la strangurie, et l'acrimonie de l'urine, pour radoucir; ils mondifient les ulcères du rein, ils résolvent, ils mûrissent, ils amollissent, ils sont salutaires dans les maladies du poumon qui dépendent de la lymphe âcre, salée et acide qui tombe dessus, comme la phthisie, l'enrouement, l'âpreté de la gorge. On en tire une huile par expression, comme on tire celle des amandes, après les avoir bien pilés dans un mortier de marbre. Cette huile est pectorale et adoucissante à peu près comme l'huile d'amandes douces.

Il faut bien prendre garde de confondre ces pignons avec les pignons d'Inde qui sont des purgatifs très-violens. Les pignons sont utiles dans le crachement de sang, le dessèchement, et la maigreur appelée *tabes;* ils tempèrent et corrigent la saumure des urines, détergent l'ulcère des reins, et réparent le lait des nourrices.

Une pomme de pin infusée dans de l'eau tiède pendant vingt-quatre heures, est fort bonne pour laver les parties affligées d'érésipèle, et en appaise l'inflammation. *Voy.* PIGNONS.

PISSENLIT *ou* Dent de lion (*Dens leonis*, *latiore folio*, Tourn. *Leontodum taraxacum*, Linn. 1122.) Plante fort commune qui croît aux lieux herbeux, incultes. On la mange en salade au printemps, quand la feuille commence à croître, et pendant qu'elle est encore tendre. Elle est chaude et dessiccative, d'une saveur amère, abstersive, apéritive, hépatique, et a du rapport avec l'endive ou chicorée; elle est plus efficace.

La tisane faite avec ses racines, tempère l'ardeur des urines, et convient dans les fièvres, dans la colique néphrétique, et dans la gravelle. Pour appaiser la toux violente et guérir le rhumatisme, on fait boire soir et matin un poisson de lait de vache sur lequel on verse autant de décoction de pissenlit toute bouillante; on y ajoute un peu de sucre candi. Tragus ordonne l'eau de pissenlit dans les

inflammations intérieures et extérieures, comme dans les collyres. Mathiole ordonne le pissenlit bouilli avec des lentilles dans la dyssenterie. Parkinson recommande les racines et les feuilles de pissenlit, bouillies dans le vin ou dans du bouillon, pour la cachexie, la phthisie, et pour les fièvres intermittentes.

Ettmuller regarde cette plante comme un remède assuré dans ces sortes de fièvres, même les plus invétérées; et Garidel l'a éprouvée avec succès dans les malades d'un tempérament sec et bilieux, où le quinquina n'avoit fait que suspendre légérement les accès, et où la fièvre dégénéroit en fièvre lente et habituelle. Barbette se servoit de son suc pour les inflammations internes, comme dans la pleurésie, mêlé, à la dose d'une once et demie, avec l'eau de chardon béni et de scabieuse, et le sirop de coquelicot, y ajoutant demi-gros d'yeux d'écrevisses. On peut substituer la décoction de toute la plante à l'eau distillée, en faisant prendre trois verres par jour au malade.

Pistaches (*Pistacia*). Le pistachier est un arbre qui croît en Perse et en d'autres lieux de l'Asie; on l'élève aisément dans les pays chauds. Son fruit, appelé *pistaches*, est en usage dans la médecine comme dans les alimens; on en ordonne jusqu'à une douzaine dans une pinte d'émulsion pectorale, avec les amandes et les pignons blancs. On les couvre de sucre, et on fait des dragées; elles sont fort nourrissantes et très-agréables au goût.

Pivoine (*Paeonia*). Plante dont il y a deux espèces principales, l'une mâle (*Paeonia folio nigricante, splendido quae mas*, Tourn. *Paeonia officinalis mascula*, Linn. 747.), dont les fleurs sont simples; l'autre femelle (*Paeonia communis, vel fœmina*, Tourn. *Paeonia officinalis fœmina*, Linn.) qui les a doubles. L'une et l'autre espèce sont cultivées dans les jardins. La pivoine est chaude et dessiccative, d'une saveur amère et astringente, elle est céphalique et éprouvée dans les grands maux qu'on a coutume d'attribuer à la tête, comme l'épilepsie, le vertige, la convulsion, l'incube appelé vulgairement *cochemar*, ou oppression nocturne.

On se sert ordinairement de la racine de pivoine et de sa semence, et quelquefois de ses fleurs dont quelques-uns tirent la teinture avec le vin blanc, qu'ils donnent jusqu'à quatre onces. L'usage commun de ces parties est de les réduire en poudre, après les avoir fait sécher à l'ombre, et d'en donner depuis un gros jusqu'à deux en bol, en opiat, ou de quelqu'autre manière; on ordonne les racines en

décoction et en infusion jusqu'à une once lorsqu'elles sont fraîches ; on les fait bouillir dans un bouillon de veau, ou dans une pinte d'eau, en forme de tisane. Cette plante pousse aussi les ordinaires, les vidanges des accouchées, et emporte les obstructions des viscères. La racine entre dans la poudre de Guttète.

Plantain (*Plantago*). Plante très-commune dont il y a trois principales espèces usitées, savoir le grand (*plantago major*, Linn. 163), dont les feuilles sont luisantes, larges, marquées chacune de sept nerfs en leur longueur ; le moyen (*plantago media*, Linn. 163), qui diffère du précédent en ce que ses feuilles, ses tiges et ses épis sont couverts d'un poil blanc et mou, et en ce que sa racine est un peu plus grosse ; et enfin le long (*plantago lanceolata*, Linn. 164), ainsi appelé à cause que ses feuilles sont longues, étroites, pointues comme le fer d'une lance.

On emploie la première espèce de plantain comme la plus commune, et à son défaut, on se sert des deux autres dans la plupart des décoctions et des tisanes vulnéraires et astringentes. Cette plante est d'un usage très-familier ; elle est rafraîchissante, dessiccative, abstersive, incrassante, hépatique, astringente et vulnéraire ; on se sert des feuilles qu'on applique toutes fraîches sur les blessures et sur les contusions. On donne le suc depuis deux onces jusqu'à quatre au commencement des fièvres intermittentes ; quelques malades en ont été guéris. On choisit pour cette maladie la seconde espèce dont on prend cinq ou six racines, on les pile, on les fait infuser dans cinq onces d'eau, auxquelles on ajoute trente gouttes d'esprit de soufre pour trois prises, qu'on donne une heure avant le frisson ; il faut auparavant bien purger le malade. Tragus estime le plantain pour les phthisiques. La tisane et son eau distillée sont utiles dans la dyssenterie, dans le crachement de sang, et dans les hémorragies, de quelque nature qu'elles soient. Pour les hémorroïdes on pile le plantain, on en fait un onguent avec le beurre frais qu'on fait fondre ensemble, on en frotte la partie souffrante avec le bout d'un porreau ; ce remède est très-salutaire. Sa semence à un gros, prise dans du lait, a souvent réussi pour les cours de ventre, ou mise en poudre et avalée dans du bouillon. Dans les collyres on emploie communément l'eau distillée de plantin avec l'eau rose, pour appaiser l'inflammation des yeux. Camérarius donnoit le suc de toute la plante avec l'eau rose et le sucre. Dans la gonorrhée, on ordonne l'eau de plantain en injection, lorsqu'il s'agit de

l'arrêter ; c'est une méthode pernicieuse. Simon Pauli se servoit utilement de l'extrait de plantain, et de la décoction de salsepareille pour guérir le pissement de sang qui survenoit après la gonorrhée.

Le cataplasme fait avec les feuilles de plantain et la mousse qui croît sur les pruniers, cuits ensemble dans le vin, passe pour un bon remède, appliqué sur les hernies. Rivière assure qu'un demi-gros de semence de plantain avalée dans un œuf, est capable de prévenir l'avortement. Boyle propose pour le crachement de sang le remède suivant qui paroît bon : piler dans un mortier avec un peu de sucre, six onces de racines de grande consoude fraîche et ratissée, et en faire une espèce d'électuaire avec le suc d'une douzaine de poignées de feuilles de plantain. Schwenfeld recommande la fomentation des feuilles de plantain en décoction pour la chûte de l'anus. Pour les cuissons et démangeaisons de cette partie, Ettmuller conseille la décoction des feuilles de cette plante, dans laquelle on fait fondre un petit morceau d'alun ; on peut lui substituer son eau distillée. On se sert aussi du plantain avec succès en faisant cette décoction dans l'eau de chaux, pour dessécher les ulcères des jambes.

Cette plante entre dans l'eau vulnéraire, et dans la poudre contre la rage, de Paulmier. Dans les maux de gorge le gargarisme de plantain est excellent.

Plantain d'eau (*Plantago aquatica*). Plante dont les feuilles sont plus longues et plus pointues que celles du grand plantain. Elle croît dans les étangs, dans les marais et dans les eaux dormantes. Le plantain d'eau renferme un sel très-caustique, âcre et volatil comme celui de la *flammula* ; de sorte qu'étant appliqué sur quelque partie, il y excite des ampoules et des vessies. On en applique même sur les deux pouls dans les fièvres intermittentes, et on croit qu'elles cessent par ce remède, pourvu qu'on ait fait précéder les généraux. Son sel âcre, volatil, capable de corriger l'acide scorbutique, le rend spécifique contre le scorbut ; il passe pour un excellent alexipharmaque interne qui chasse le venin par les sueurs. Sa graine, prise en breuvage, guérit toutes sortes de flux, même ceux de sang les plus invétérés. La décoction de sa racine, faite en vin, est bonne au calcul des reins et de la vessie. Cette racine, prise en breuvage seule, ou avec semblable poids de *daucus*, est bonne aux tranchées et aux dyssenteries. L'herbe resserre le ventre. L'eau de sa décoction, prise en breuvage, rompt et diminue la pierre et la gravelle des reins.

Platre crud (*Gypsum crudum*). Pierre blanche d'une dureté médiocre, assez poreuse, qui se trouve dans toutes les carrières; on la calcine, et on en fait une demi-chaux qui est le plâtre dont on se sert dans la maçonnerie. Le plâtre crud est astringent, et propre pour dessécher les humidités superflues, pour arrêter le sang, pour resserrer et fortifier. On s'en sert dans les hernies, on en fait entrer dans quelques emplâtres ou onguens. Si on en avale, il étouffe et étrangle la personne. Etant brûlé, il n'est pas si emplastique qu'auparavant, toutefois il est plus subtil et plus dessiccatif; on trouve aussi qu'il est répercussif, et principalement étant détrempé en eau et vinaigre. Le plâtre ratissé à une muraille, mis sur une coupure fraîche, en arrête le sang et la guérit.

Plomb (*Plumbum*). Métal mou, pliant, pesant, noir, luisant, fort froid, s'étendant sous le marteau. Il naît dans les mines d'Angleterre et de France en une pierre nommée *plomb minéral* ou *mine de plomb*, et par quelques ouvriers *alquifoux*. Le plomb minéral doit être choisi en beaux morceaux, les plus nets, les plus pesans, les plus brillans, doux et comme gras au toucher. Le plomb est rafraîchissant, astringent, incrassant; il incarne les ulcères, cicatrise et diminue l'excroissance des chairs; il convient aux plaies, aux ulcères nommés *chironniens*, *malins*, *chancreux* et *pourris*, seul appliqué dessus en plaque, ou mêlé avec d'autres remèdes : on en applique aussi des plaques sur les tumeurs pour les résoudre. Pour purifier le plomb, on y jette de la cire ou vieux-oing lorsqu'il fond; et quand la flamme est passée, on verse dessus de l'eau chaude : mais la meilleure manière de purifier le plomb, est de le faire fondre dans un creuset, et d'y jeter un quart-d'heure après qu'il est fondu, sans le retirer du feu, un peu de sel ammoniac (muriate ammoniacal), et de remuer doucement avec une spatule de fer jusqu'à ce que le sel ammoniac soit évaporé, après quoi on jette les ordures qui sont dessus, et on a du plomb blanc et pur comme de l'argent; cette dépuration a pareillement lieu à l'égard de l'étain. On pulvérise le plomb en le faisant fondre, et y mêlant du charbon en poudre; on lave ensuite ce plomb pulvérisé pour en séparer le charbon, puis on le fait sécher. On peut pulvériser le plomb en se contentant de le faire fondre dans une terrine, et l'agiter sans y ajouter de charbon; mais l'opération est plus longue. Pour faire le plomb brûlé (*plumbum ustum*), on met dans un creuset ou dans un pot deux parties de plomb et une partie de soufre, on calcine le tout ensemble jusqu'à ce que le soufre soit brûlé, et que le métal

soit réduit en poudre noire. Il est dessiccatif, astringent, résolutif; on l'emploie dans les emplâtres et dans les onguens. Quant au sucre de Saturne commun (acétite de plomb), c'est un remède polycreste, et d'une grande utilité, dit Ettmuller, car il est propre à absorber l'acide vicié du corps, et un remède spécifique dans le mal et la maladie hypocondriaque, et dans les affections de la rate, causées par l'acide. Plusieurs mélancoliques hypocondriaques ont été guéris par le moyen de ce sucre qui n'est pas moins salutaire au scorbut. Le sucre de Saturne est excellent contre la colique causée par la bile. Il est éprouvé contre l'érésipèle scorbutique provenu du vice de la rate. Un homme affligé d'un érésipèle splénique résistant à tous les remèdes, a été guéri par l'usage interne du sucre de Saturne qui lui fit jeter des excrémens fort noirs. Ce sucre dissout dans de l'eau de plantain, ou même dans de l'eau commune, est un remède incomparable, selon Boyle, pour la brûlure, aussi bien que pour arrêter le sang, et pour détourner les symptômes qui suivent l'amputation des membres, appliquant aussitôt des étoupes imbues de cette liqueur le plus chaudement qu'on les peut souffrir, arrêtées avec des bandages, en les y laissant long-temps pour donner au remède le temps d'opérer. La dose est d'une once de sucre de Saturne dans une livre d'eau. Il a encore d'autres propriétés qu'il seroit trop long de rapporter.

Poids *qui sont en usage.* Les poids dont on se sert sont la livre, la demi-livre, le quarteron, l'once, la dragme ou gros, le scrupule et le grain.

La livre marchande, et qui est celle dont on entend parler dans cet ouvrage, est de seize onces qui sont deux marcs; mais la livre de médecine n'est que de douze onces. Les anciens la désignoient par *as* ou *pondo;* mais les modernes la désignent par ce caractère ℔ j; pour la demi-livre, l'on met ℔ ß, et pour la livre et demie ℔ j . ß.

Le quarteron, poids de marchand, est de quatre onces, et poids de médecine trois onces; il est désigné par 4^tar^ j. Le demi-quarteron est désigné par 4^tar^ ß.

L'once est toujours la seizième partie de la livre, poids de marchand, et la douzième partie de la livre, poids de médecine. Ainsi l'on ne doit point admettre deux sortes d'onces, car l'once de la livre du poids de médecine est égale à celle du poids de marchand. On désigne l'once en médecine par ce caractère ℥ j., la demi-once ℥ ß., et l'once et demie ℥ j. ß. L'once est composée de huit dragmes ou gros.

La dragme ou gros est la huitième partie d'une once,

désignée par ce caractère ℥ j, qui est comme un 3 en chiffre, parce qu'elle est composée de trois scrupules. La demi-dragme est désignée par ℥ ß., et la dragme et demie par ℥ j. ß. On appelle aussi la dragme un gros, et le poids d'un écu d'or. Nos liards pèsent à peu près un gros.

Le scrupule est la troisième partie d'une dragme, désigné par ce caractère ℈ j.; il est composé de vingt-quatre grains. Le demi-scrupule est marqué ℈ ß.

Nota Le grain est la vingt-quatrième partie d'un scrupule marqué par *gr.* j. On doit se servir de celui de laiton, et c'est celui qu'on emploie dans le commerce; car quand on se sert de grains de blé ou de grains d'orge, comme plusieurs font, on n'est pas bien sûr du poids, parce que ces grains sont de pesanteur différente; ce qui peut avoir de dangereuses suites dans les médicamens violens comme les chimiques

Poireau (*Porrum commune capitatum*, Tourn. *Porrum*, Linn. 423.) Plante potagère fort commune. Le poireau est très-chaud, dessiccatif, atténuant, apéritif, incisif, résolutif; il excite les urines et les mois aux femmes, il est bon contre la morsure des serpens, la brûlure, le mucilage des poumons, le tintement et la suppuration des oreilles, la tumeur et la douleur des hémorroïdes. On fait cuire sous la cendre, dans une feuille de chou, une ou deux poignées du blanc des poireaux, qu'on applique ensuite sur le côté dans la pleurésie, ou bien on les fricasse dans la poêle avec de bon vinaigre. Les poireaux crus ou bouillis légérement, pilés et appliqués sur les tumeurs des articles, sont excellens pour les dissiper. Les bouillons aux poireaux et aux navets conviennent dans l'extinction de voix, et fortifient la poitrine. Le poireau cuit sous la cendre, et mangé, est bon contre le venin des champignons. Le poireau n'est pas si pénétrant que l'oignon; leurs semences sont apéritives aussi bien que leurs racines : on en donne un gros, après les avoir concassées et infusées dans un verre de vin blanc, pour guérir la difficulté d'uriner, et faire sortir le sable des reins et de la vessie.

Quatre ou cinq gouttes de suc des fibres pilées de la racine de poireau avec un peu de sucre, sont fort bonnes pour les enfans qui ont des vers.

Poirée *ou* Bete (*Beta alba vel pallescens quae cycla officinarum*, Tourn. 502. *Beta vulgaris*, Linn. 322.) Plante potagère dont il y a deux espèces principales, une blanche et une rouge. La première est appelée poirée blanche, *beta alba*; la seconde est subdivisée en deux espèces dont la première est appelée poirée rouge, *beta rubra*, *sive nigra*; et la seconde

bete-rave.

bete-rave, *beta rubra radice rapae*. Elle diffère de l'autre espèce de bete rouge en ce que ses feuilles sont plus petites et plus rouges, en ce que sa racine est fort grosse, ayant la figure d'une rave, et empreinte d'un suc rouge comme du sang. On cultive toutes les betes. On se sert, en médecine principalement, de la blanche. La poirée est chaude, dessiccative et abstersive; elle est bonne à ceux qui sont incommodés de la rate; cuite et mangée avec de l'ail, elle fait mourir les vers dans le ventre.

On applique extérieurement les feuilles sur la peau, lorsqu'elle a été enlevée par quelque vésicatoire ou remède caustique; on les met aussi sur les petits ulcères de la gale, elles entretiennent avec douceur l'écoulement des humeurs qu'on veut faire sortir par les glandes de la peau. On fait aspirer par le nez le suc de la poirée blanche, pour détremper et pour dissoudre la pituite qui s'y est épaissie et qui en bouche les conduits, ou bien on y introduit un morceau de pédicule de la feuille, coupé pour cet effet. Ces pédicules sont appelés *cardes* lorsqu'ils sont parvenus à une certaine grandeur.

Le suc de la racine passe pour un sternutatoire assez puissant; quelques auteurs en font cas pour la migraine, parce qu'en mettant cette racine pilée dans le nez, il en coule une quantité considérable de sérosités. On fait avec la racine de poirée un suppositoire; on la dépouille de son écorce, et on l'introduit dans le fondement pour lâcher le ventre des enfans; elle est plus efficace lorsqu'on la saupoudre de sel.

Poirier (*Pyrus*). Le poirier est l'arbre qui porte les poires; les douces et franches sont les plus usitées. Les poires en général ont de l'astriction, et outre qu'elles chargent l'estomac, pour être de difficile digestion, elles rendent le ventre paresseux. Les poires sèches sont estimées contre les flux de ventre excessifs et les diarrhées. Le poiré est un excellent remède pour fortifier l'estomac et les intestins, en raffermissant leurs fibres.

Pois chiche (*cicer arietinum*, Linn. 1040.) Les pois chiches sont chauds, dessiccatifs; ils amollissent, détergent, discutent, adoucissent, excitent les urines, nettoient les reins et la vessie, lâchent le ventre, et enlèvent les obstructions du foie et de la rate.

Leur décoction est utile dans la néphrétique; elle fait jeter aux malades quantité de glaires, comme si c'étoit des pierres fondues. Les pois chiches sont utiles dans la jaunisse, pour tuer les vers, faire venir le lait aux nourrices, rétablir les règles, et faciliter l'accouchement; on s'en sert en Espagne.

La farine de ces semences est propre pour résoudre les tumeurs, surtout celles des testicules. Ils entrent dans le sirop de guimauve de Fernel.

Poivre noir (*Piper rotundum nigrum*), Poivre blanc (*Piper rotundum album*), Poivre long (*Piper longum orientale*). Le poivre croît aux Indes orientales, à Malaca, Java, Sumatra et Malabar. Le poivre est chaud, dessiccatif, incisif, atténuant, apéritif, astringent, et usité dans la froideur et la crudité de l'estomac, dans la colique, la vue basse et les maladies venteuses. Il convient à toutes les maladies causées par l'acide vicié, en en prenant quelques grains concassés dans du vin, et quoiqu'on les rende comme on les a pris, leur sel a produit de bons effets dans l'estomac pendant le séjour qu'il y a fait, en corrigeant l'acide vicié, et découpant les mucilages grossiers.

La manière de s'en servir est en poudre ou concassé simplement, à la dose de cinq ou six grains, avec les autres ingrédiens âcres, pour faire cracher. Outre cette vertu, il réveille l'appétit, appaise la colique, fortifie l'estomac et chasse les vents; pour cela on avale trois ou quatre grains de poivre blanc tout entiers après le repas, ou la pesanteur de huit ou dix grains en poudre dans un verre d'eau tiède. On emploie le poivre en poudre au bout d'une spatule pour resserrer la luette relâchée, pourvu que l'inflammation soit appaisée; il calme aussi la douleur des dents. Quelques auteurs assurent que le poivre blanc n'est autre chose que les gros grains du poivre noir dépouillés de leur écorce, après les avoir trempés dans l'eau salée qui les gonfle; on les fait sécher ensuite. Ce sentiment est appuyé sur l'expérience. Quand on ordonne le poivre, c'est le *noir*, autrement on ajoute *blanc* ou *long*.

Le poivre noir n'est pas employé dans les machicatoires, parce qu'il est moins agréable que le blanc; mais il entre dans la thériaque d'Andromaque, dans le mithridat, le diascordium, l'électuaire *de satyrio*, celui des baies de laurier, et dans la bénédicte laxative. Le blanc entre dans le mithridat, le diaphénic, et dans l'*hiera-diacolocynthidos*.

On fait un excellent cataplasme pour appaiser les tranchées des femmes en couche, avec le poivre long en poudre. On en prend une once, deux œufs frais, autant d'esprit-de-vin (alcohol) qu'il y a de blanc dans les œufs; on les bat bien ensemble pendant demi-heure, on l'étend ensuite sur des étoupes et on l'applique sur le nombril, après l'avoir échauffé sur une assiette.

Poivre de Guinée *ou* d'Inde, Corail de jardin, Poivre

du Brésil, Piment (*Capsicum vulgare, siliquis longis propendentibus*, Tourn. *Capsicum annuum*, Linn. 270.) Cette espèce de poivre croît naturellement dans les Indes et au Brésil : on l'élève aisément de graine dans les jardins. Le fruit ou les capsules de cette plante ne sont guère en usage en médecine. La semence est d'une âcreté intolérable ; la seule gousse ou capsule qui l'enveloppe est supportable. On la confit au sucre, et on en mange une demi-once au plus, pour dissiper les vents, aider à la digestion, et fortifier l'estomac. L'usage de ce fruit peut causer la dyssenterie.

Poivre de la Jamaïque (*Piper jamaïcense*). Le poivre de la Jamaïque fortifie le cœur et l'estomac, il dissipe les vents, pousse les urines et les mois, soulage la colique et la passion iliaque, en un mot il ranime le sang et les esprits, et emporte les obstructions; ainsi il est cordial, céphalique, apéritif, hystérique, stomachique et carminatif. Le petit girofle rond a les mêmes vertus, et approche de celles du girofle ordinaire ; quelques-uns le substituent au fruit du bois de baume appelé *carpobalsamum* ; ou bien le poivre de la Jamaïque qui est plus commun. La dose et la manière de se servir de l'un et de l'autre est la même que celle des cubèbes ; ils peuvent aussi être employés dans les mêmes compositions.

Poix de Bourgogne, Poix grasse ou blanche (*Pix Burgundiac*). Galipot sec, fondu sur le feu, et mêlé avec de la térébenthine grossière, et un peu d'huile de térébenthine ; la meilleure poix vient de Hollande et de Strasbourg. Il faut la choisir assez dure, nette, blanchâtre, tirant sur le jaune. Elle entre dans la composition de plusieurs onguens; on en fait des emplâtres avec la cire, appelés *ciroënes*, dont les gens de la campagne se servent ordinairement lorsqu'ils se sont blessés en portant des fardeaux trop pesans, ou qu'ils ont fait quelqu'effort dans leur travail ; ils l'appliquent sur les vertèbres des lombes, ou sur les autres parties souffrantes. Le poix est résolutive, digestive, détersive et ramollissante. Il est dangereux, dit Chomel, de l'appliquer sur une partie, lorsqu'il y a disposition à érésipèle ; car elle pourroit augmenter l'inflammation. On applique avec succès sur les loupes des genoux un emplâtre de poix de Bourgogne toute seule, et saupoudrée de soufre en poudre, ou de *minium* pour la sciatique, l'y laissant jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même ; et s'il survient démangeaison, on bassine l'endroit avec de l'eau commune mêlée avec autant d'eau-de-vie.

Poix noire *appelée aussi* Poix navale (*Pix navalis*). Mélange d'arcançon ou fausse colophane, et de talc ou

goudron, afin de lui donner une couleur noire. Il y en a de deux sortes qui ne diffèrent néanmoins que suivant qu'elle est dure ou molle. La meilleure doit être d'un beau noir luisant, faisant le soleil, et en un mot la plus approchante du bitume de Judée que faire se pourra. Celle qu'on fait en France ne vaut pas à beaucoup près celle de Stockolm. Elle est résolutive, détersive, dessiccative, vulnéraire, digestive; on l'emploie dans les emplâtres et dans les onguens. La poix navale, dit Ettmuller, appliquée en forme d'onguent ou d'emplâtre, amollit, digère, et dissipe puissamment les tumeurs douloureuses des parties causées par une lymphe âcre et acide qu'elle attire par les pores de la peau; l'emplâtre de poix est par cette raison fort salutaire à la sciatique et à la goutte, comme aussi aux rhumatismes. En voici une formule de Potier, excellente contre la sciatique : poix navale quatre onces, térébenthine commune demi-once, mastic trois dragmes, soufre bien pilé demi-once; mêler le tout en forme d'emplâtre, selon l'art. On tire de la poix noire, selon Pomet, par le moyen d'une cornue, une huile rougeâtre, à qui par excellence, à cause de ses grandes propriétés, on a donné le nom de *baume* ou *huile de poix*. C'est un très-bon baume, et l'on prétend que ses qualités approchent de celles du baume naturel. Outre cette poix noire, il y en a encore une autre à qui les anciens ont donné le nom de *zopissa*, qui est proprement ce qu'on appelle *goudron*, dont on se sert pour goudronner les vaisseaux. Ce *zopissa* est une composition de poix noire, de poix résine, de suif et de talcs fondus ensemble.

Poix résine (*Resina pini*). Galipot pur, ou encens blanc qui est sorti par les incisions qu'on a faites au pin, cuit jusqu'à une certaine consistance; mais celui qu'on vend est fait de celui qui est ramassé au pied des arbres, appelé *encens marbré*, et qui est plein d'ordures. La plus belle poix résine vient de Bayonne et de Bordeaux; et pour être de la plus belle qualité, elle doit être sèche, blanche, la moins remplie de sable que faire se pourra. La poix est propre pour amollir, pour atténuer, pour digérer, pour résoudre, pour consolider, pour déterger, pour dessécher. On ne s'en sert qu'extérieurement; on la mêle dans les emplâtres et dans les onguens.

Polium (*Polium montanum luteum, seu album*). On recueille le polium dans les collines de la Provence et du Languedoc; on le fait sécher pour s'en servir dans la thériaque et dans le mithridat. On estime beaucoup celui qui vient d'Italie

et de Candie ; on se sert des fleurs et des feuilles du polium en infusion à la manière du thé, et on l'ordonne dans les maladies du cerveau, dans les obstructions des viscères, et pour pousser les mois et les urines. En Provence on fait boire dans les cours de ventre fâcheux, l'eau où le polium a macéré ; on en donne la décoction en lavement, et on applique le marc sur le bas-ventre.

Polypode (*Polypodium vulgare*, Linn. 1544.) Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la fougère mâle, mais elles sont beaucoup plus petites. Elle croît sur les troncs des vieux arbres et sur les vieilles murailles. On se sert de sa racine pour les remèdes. La meilleure et la plus estimée est celle qu'on trouve entortillée au bas des chênes ; on l'appelle *polypodium quernum aut quercinum*. On la doit choisir récente, bien nourrie, grosse, se cassant aisément ; on la monde de ses filamens avant que de s'en servir. La racine de polypode sert à purger la bile recuite, la pituite visqueuse ; elle convient aux obstructions du mésentère, du foie, aux maladies de laquelle elle est spécifique, au mal hypocondriaque, au scorbut et aux écrouelles.

Sa racine donnée en poudre, à un gros, avec un peu de crême de tartre (tartrite acidule de potasse) et de *cassia lignea*, est un excellent remède contre les duretés de la rate, la jaunisse et pour l'hydropisie. Tragus et Turnerus préfèrent à son eau distillée sa décoction faite avec le vin, et à laquelle on ajoute un peu de miel et de sucre, pour la fièvre quarte et l'affection mélancolique. Le polypode est utile dans l'asthme et dans le scorbut, parce qu'il adoucit le sang et le rend plus fluide ; sa décoction ne devient laxative qu'après qu'elle a bouilli long-temps dans l'eau.

Elle entre dans le *catholicum*, dans le lénitif, dans la confection hamec, dans l'électuaire *de psyllio*, dans l'*hiera-diacolocinthidos*, dans l'extrait panchimagogue d'Hartmann, et dans les pilules tartarées de Quercétan.

Polytric (*Asplenium trichomanes*, Linn. 1540.) Cette plante, une des cinq capillaires, aime les lieux humides ; elle croît proche des fontaines, aux bords des ruisseaux, contre les vieilles murailles, à l'ombre, dans les puits, sur les rochers ; elle demeure verte pendant l'hiver. Elle est apéritive, pectorale, détersive, propre pour les maladies de la rate, pour exciter les mois. Son eau distillée est spécifique pour ceux dont le foie commence à se pourrir. *Voyez* Capillaire.

Pommade *pour la gale*. Mêler ensemble en forme de

pommade quatre onces de graisse de porc lavée plusieurs fois, et demi-once de mercure blanc précipité (muriate mercuriel par précipitation). Si on veut qu'elle soit odorante, on pourra se servir de pommade de jasmin à la place de la graisse lavée.

Pommade *pour les hémorroïdes.* Faire fondre dans un poëlon sur le feu, et la passer dans un linge fin pour en séparer les pellicules, un quarteron de panne de porc mâle, bien épluchée de ses peaux, coupée en petits morceaux; remettre la colature dans le poëlon sur un petit feu, avec un quarteron de beurre bien frais qu'on fait fondre en remuant toujours avec une spatule; le tout bien fondu et incorporé, le retirer du feu et le mettre dans un plat avec deux onces de miel rosat, et deux jaunes d'œufs, bien frais délayés dedans, remuer toujours avec la spatule le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit bien incorporé et bien froid, et le mettre dans un pot dans lequel il est bon de le remuer de temps en temps.

Pour s'en servir, on met souvent de cette pommade avec le bout du doigt, c'est-à-dire quand celle qu'on y a mise est sèche. Si on sent quelque petit picotement, c'est un signe que la sérosité se dissipe. Si les hémorroïdes sont internes, il faut avoir une canule de bois ou d'ivoire, semblable à celles des seringues, mais un peu plus ouverte, dans laquelle on met de la pommade qu'on pousse doucement avec un petit bâton arrondi par le bout, pour la communiquer plus facilement à la partie douloureuse.

Pomme de merveille *ou* Balsamine mâle (*Momordica vulgaris*, Tourn. *Momordica balsamina*, Linn.) Plante qui pousse des tiges menues, sarmenteuses à la hauteur de deux ou trois pieds, s'attachant par des fibres qu'elle pousse. Son fruit est long, formé à peu près comme un petit concombre renflé vers son milieu, prenant en mûrissant une couleur rouge. On cultive cette plante dans les jardins. On se sert en médecine de ses feuilles et de son fruit qu'on appelle *pomme de merveille.* Elle est rafraîchissante, un peu dessiccative et fort vulnéraire; elle appaise les douleurs des hémorroïdes, remédie aux nerfs blessés, aux hernies et à la brûlure. On l'appelle *balsamine*, à cause de sa qualité balsamique, et qu'elle est une espèce de baume qui guérit et soude toutes sortes de plaies.

L'huile d'amandes douces dans laquelle son fruit mûr, dépouillé de ses semences, a infusé, est un baume incomparable; cette infusion se fait au soleil ou au bain-marie: c'est un bon remède pour la piqûre des tendons, et pour

ôter l'inflammation des plaies, pour les hémorroïdes, les gerçures des mamelles, les engelures, la brûlure, la descente de l'anus; elle dessèche les ulcères, et injectée dans la matrice, elle soulage considérablement les femmes qui en ont dans cette partie.

Pomme d'or *ou* Pomme d'amour (*Solanum lycopersicum*, Linn. 266.) Cette plante annuelle, originaire de l'Amérique, est à peu près de la même qualité que la mandragore. Quelques personnes font infuser ce fruit dans l'huile d'olive dont elles se servent ensuite pour les contusions, les tumeurs, le rhumatisme et la sciatique; c'est un assez bon résolutif et anodin. Le suc de toute la plante s'emploie extérieurement dans l'inflammation des yeux et des autres parties; on l'applique en fomentation. On peut s'en servir aussi en cataplasme comme des feuilles de la morelle ordinaire.

Pomme épineuse, *ou* Stramonium, *ou* Herbe aux sorciers (*Stramonium fructu spinoso, rotundo, flore albo simplici*, Tourn. 118. *Datura stramonium*, Linn. 255.) Espèce de *solanum* haut de quatre ou cinq pieds, qui porte des fleurs de la forme de celles du grand liseron, mais beaucoup plus longues et plus larges. Les fruits qui sont plus gros que les noix, sont armés de grosses et courtes épines, et remplis de semence semblable à celle de la mandragore. Cette plante est aussi dangereuse, étant prise intérieurement, que la jusquiame, la *belladona* et la ciguë; appliquée par dehors en cataplasme, elle est adoucissante, résolutive, anodine et émolliente. On assure, dit Tournefort, que le vinaigre distillé où ses graines ont trempé pendant une nuit, est admirable pour les dartres vives, et pour les ulcères ambulans. L'onguent fait avec le suc de ses feuilles et le sain-doux, guérit les brûlures, même les plus grandes, et est bon aux hémorroïdes, aussi bien que l'huile ainsi préparée : piler une livre de feuilles fraîches de *stramonium*, en versant dans le mortier deux livres et demie d'huile d'olive, faire cuire le tout à la consomption du jus, exprimer la décoction au travers d'un gros linge clair, ajouter à la colature demi-livre de nouvelles feuilles concassées de la même plante, exposer ensuite au soleil cette préparation mise dans une bouteille durant quatorze ou quinze jours, et ensuite la cuire et l'exprimer. Cette colature est admirable, selon Bateus, pour les blessures de toutes sortes de feux. Le *stramonium* est ordonné dans le baume tranquille de Rousseau, sous le nom de *solanum furiosum*, ou *maniacum*. On se sert utilement de

cette plante, dit Chomel, dans les érésipèles, brûlures, inflammations, ulcères chancreux, etc.

Pommier (*Pomus seu malus*. Grand arbre dont il y a deux espèces générales, une cultivée, et l'autre sauvage. Il y a une infinité d'espèces de pommes qui diffèrent par leur figure, par leur grosseur, par leur couleur, par leur goût. Celles qui sont les plus employées en médecine, sont les pommes de reinette; elles sont humectantes, pectorales, rafraîchissantes, apéritives, cordiales, elles chassent la mélancolie, elles lâchent le ventre, si, les ayant fait cuire devant le feu, on les mange le matin à jeun, mêlées avec du beurre frais. Pour la pleurésie, on creuse une pomme de reinette ou autre, on remplit le trou d'une dragme d'oliban en poudre, on rebouche l'ouverture, on fait cuire la pomme devant le feu, puis on en fait manger la pulpe au malade qu'on couvre bien, et il survient une sueur qui le guérit, ainsi qu'on l'a éprouvé plusieurs fois. L'esprit tiré du cidre fortifie le cœur, et convient aux affections mélancoliques, ainsi que les pommes douces, et spécialement celles de reinette. Le cidre qui a fermenté avec de gros raisins de Damas passés, est la meilleure boisson médicamenteuse qu'on puisse ordonner dans le mal hypocondriaque. Le sirop de pommes simple, est salutaire dans les maladies causées par le chagrin et la tristesse, dans la syncope, la palpitation du cœur, etc. Le sirop de pommes composé, appelé vulgairement le *sirop du roi Sapor*, est laxatif, et purge la mélancolie. Si on met infuser du séné dans ce sirop, ce sera un purgatif agréable et spécifique pour les mélancoliques, les scorbutiques, les hypocondriaques, et les autres maladies de cette sorte. On distille des pommes pourries une eau éprouvée et spécifique dans les maux externes, spécialement dans les ulcères malins, la brûlure, la gangrène, et le sphacèle où il n'y a pas de remède pareil à cette eau. Si on dissout du mercure doux (muriate mercuriel doux), ou du sucre de Saturne (acétite de plomb) dans la même eau, elle sera souveraine contre les ulcères phagédéniques, téléphiens et cacoëthes. Elle est encore excellente contre le cancer putride et corrosif; on la met avec des compresses mouillées dessus les cancers et les ulcères corrosifs, et c'est un remède éprouvé. La même eau mêlée avec le sucre de Saturne, et appliquée sur la brûlure avec du linge, la guérit en rafraîchissant, et en corrigeant le vice que le feu y a causé. Les pommes douces étant cuites et appliquées sur les yeux en forme de cataplasme, sont merveilleuses contre

l'inflammation et la douleur des yeux, ensuite d'un coup ou d'une blessure. Les pommes sauvages sont astringentes, propres pour arrêter le cours de ventre, étant prises en décoction, et pour les maux de gorge, en gargarisme.

Pompholix *ou* Calamine blanche (*Nil*, *seu nihili album*). Fleur d'airain, blanche, légère, qu'on trouve attachée au couvercle ou à la voûte de la fournaise où on le rafine; mais comme on en trouve rarement, on lui substitue la tuthie. *Voyez ce mot.*

Le pompholix doit être blanc léger, friable; étant lavé, c'est le meilleur de tous les dessiccatifs pour dessécher sans mordication. Il convient à tous les ulcères chancreux et malins, et aux plaies. Il entre dans les collyres pour les fluxions et pustules des yeux qu'il guérit parfaitement. On ne s'en sert guère qu'extérieurement dans les onguens.

Porc *ou* Cochon (*Sus*, *sive porcus*). Sa femelle s'appelle truie (*Scrofa*, *sive porca*). Le fiel de porc est salutaire contre les ulcères des oreilles et des autres parties. Le foie, appliqué, sert aux affections. Le poumon guérit les écorchures des souliers trop étroits, appliqué sur le mal. La graisse appelée *panne* est amollissante, anodine, résolutive; elle entre dans les cataplasmes pour ramollir les tumeurs, à cause de sa qualité rafraîchissante. Jetée bouillante goutte à goutte sur des feuilles de laurier, et enduite sur une partie brûlée, elle guérit très-promptement la brûlure d'une manière admirable, quelque grande qu'elle soit, et de quelque manière qu'elle soit arrivée. Le lard cuit et lié sur les fractures des os, les agglutine heureusement. La graisse d'un vieux porc, ou de la graisse salée, est plus chande et plus efficace que celle des jeunes porcs, et que la douce; la vieille est aussi plus âcre que la fraîche. Si on applique une couenne de lard sur des verrues, qu'on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit échauffée, et qu'ensuite on la pende à la cheminée, ou qu'on l'enfouisse dans du fumier de cheval, à mesure qu'elle se sèche à la cheminée, ou pourrit dans le fumier, les verrues se sèchent et se consument. Dans l'esquinancie où la langue est sèche, brûlée et noire, si un gargarisme fait avec le suc de grande joubarbe, avec du sel ammoniac (muriate ammoniacal) dissout dans ce jus, ne déterge pas la langue, il faut mettre dessus une couenne de lard, et l'y laisser quelque temps, la langue se ramollira, et la matière de dessus se lèvera comme une croûte. Contre les toux violentes qui tourmentent principalement durant la nuit, trois têtes d'ail, et une quantité suffisante de graisse de porc, piler ensemble,

et en faire un onguent pour oindre les plantes des pieds du malade devant le feu, le soir en se couchant, et étant au lit, on lui en oindra un peu l'épine du dos ; si on continue trois jours, la toux cessera infailliblement. La graisse de porc sert à faire plusieurs onguens, comme le rosat, la pommade, et beaucoup d'autres. La fiente de porc est émolliente, discussive, et bonne à mettre toute chaude sur les démangeaisons, sur la gale, les exanthèmes ou pustules qui s'élèvent sur la peau, les cors des pieds, et les autres tumeurs dures de la peau ; elle remédie aux morsures des bêtes venimeuses, étant cuite avec du vinaigre. Elle surpasse toutes les autres fientes d'animaux pour arrêter les hémorragies. On exprime le suc de la fiente récente de porc, et on le donne intérieurement, ou bien on l'applique au front et au nez. On en fait aussi un sirop pour prendre intérieurement. Si la fiente est sèche, on la délaie avec de l'eau ou du suc de plantain, d'ortie, de bourse à berger, ou autre semblable pour l'usage interne et externe. Si on a de la fiente toute chaude, on peut l'appliquer au front ou aux tempes, la donner à flairer au malade dans un linge clair, on la fait brûler sous son nez, ou bien on trempe une tente de linge dans le suc pour la fourrer dans le nez. Par exemple, trois dragmes de poudre de fiente de porc desséchée, demi-dragme de poudre de roses pour corriger la puanteur ; mêler ces poudres avec du suc de plantain, ou plutôt avec du suc d'ortie, puis y tremper du coton pour introduire dans le nez. La vessie de porc soulage le pissement involontaire ; on la donne en décoction ou en poudre, après avoir été desséchée au four dans un pot de terre ; elle a les mêmes vertus, appliquée sur la région du pubis.

Poudre *contre la rage*. Mettre sur de la braise telle quantité d'écailles de dessous des huîtres, les couvrir de charbon noir qui s'allumant, les brûlera, et les y laisser jusqu'à ce qu'elles soient toutes blanches, et se rompent facilement, ensuite les mettre en poudre qui se conservera long-temps sans se corrompre, et la garder pour s'en servir au besoin, de la manière suivante :

D'abord quand on aura été mordu d'une bête enragée, ou qu'on soupçonnera de l'être, pour empêcher toutes les suites fâcheuses d'une telle morsure, sans être obligé d'aller se baigner dans la mer, on prendra la poudre d'une écaille ou même davantage, car le plus ne peut nuire tant aux hommes qu'aux bêtes, et avec quatre œufs on en fera une omelette qu'on fricassera avec de l'huile au lieu de beurre ;

on la fera manger à la personne mordue étant à jeun, laquelle ne prendra rien que six heures après; et quand elle auroit eu même un accès de rage, elle guérira assurément; et pour plus grande précaution, il faut réitérer ce remède de deux jours l'un, trois fois, c'est-à-dire pendant six jours. D'autres ne se contentent pas de manger l'omelette, mais ils en appliquent sur la morsure; d'autres enfin se contentent de faire avaler une dragme de cette poudre dans un verre de vin blanc.

Pour les chiens mordus, on leur fait manger la poudre d'une écaille calcinée, mêlée avec de l'huile d'olive, puis on les laisse jeûner, et on réitère trois fois en six jours comme aux hommes. Aux chevaux, bœufs et vaches, on leur fait avaler la poudre de quatre ou cinq écailles avec de bonne huile d'olive, et on réitère seulement deux fois de deux jours l'un, les ayant fait jeûner six heures avant la prise, et autant après.

Poudre *contre les vers*. Quatre onces de *semen contra*, feuilles de séné une once, coriandre préparée et corne de cerf en poudre, de chaque demi-dragme; mêler le tout ensemble réduit en poudre. Cette poudre est une des plus usitées. On l'appelle avec raison *poudre à vers*, parce qu'elle les attire et les fait sortir.

Autre contre les vers. Faire une poudre très-déliée de *semen contra*, semences de citron mondé, de genêt, de pourpier et de chou, de la rhubarbe, du *scordium*, de la petite centaurée, racine de gentiane, raclure de corne de cerf, de chaque une once, et la garder pour le besoin. On peut y mêler lors de l'usage quelques grains de mercure doux (muriate mercuriel doux). Cette poudre contient un assemblage de ce que la médecine a de plus spécifique contre les vers.

On doit choisir autant que l'on peut le décours de la lune pour donner cette poudre, et toutes sortes de remèdes pour les vers, parce que le succès est beaucoup meilleur qu'en un autre temps.

La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, et même jusqu'à une dragme pour les adultes. On la peut donner dans du vin, ou dans de l'eau de *scordium*, de pourpier ou de fleurs d'orange, ou dans de la pommade cuite, quelque sirop ou confiture. On la mêle aussi quelquefois dans les opiats ou dans les potions; on peut y ajouter quelques grains de mercure doux, lorsqu'on la veut donner, mais on ne peut pas alors la faire prendre commodément en breuvage, parce

que le mercure doux reste au fond du verre à cause de sa pesanteur.

On peut aussi, lorsqu'il en est besoin, rendre cette poudre purgative en y mêlant quelques grains de résine de scammonée ou de jalap, ce qui réussit ordinairement bien, faisant sortir par bas les vers que la poudre a fait mourir.

Poudre *cornachine de Charas.* Réduire en poudre subtile pour l'usage, deux onces et deux gros de bonne scammonée préparée à la vapeur du soufre, une once et demie d'antimoine diaphorétique (oxide d'antimoine blanc par le nitre), et autant de crême de tartre (tartrite acidule de potasse). On l'a ainsi nommée, à cause qu'elle a été inventée par Cornachinus, médecin à Pise. On a voulu y retrancher ou y ajouter, mais celle-ci produit tous les bons effets qu'on en peut attendre, si on met la dose comme elle est marquée.

Elle opère promptement, sûrement et agréablement, elle purge doucement les humeurs superflues qui se rencontrent dans tous les viscères, et déracine la matière et la cause des fièvres, et de plusieurs fâcheuses maladies. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, même jusqu'à une dragme. On la prend le matin à jeun dans du vin blanc, du bouillon, ou quelque décoction hépatique; on la mêle aussi quelquefois dans quelqu'infusion de médecine. On la peut prendre aussi dans un jaune d'œuf, dans un peu de sirop, ou dans quelque confiture.

Poudre *de Baudron pour les descentes des enfans.* Feuilles d'herniaire, racine de grande consoude, de chaque deux dragmes; racine de pain de pourceau, de sceau de Salomon, de chaque une dragme et demie; cendres de limaces rouges une dragme; mettre sécher les racines après les avoir nettoyées et coupées par morceaux, envelopper l'herniaire d'un papier brouillard, et la faire sécher sans que sa qualité soit détruite, la mettre en poudre avec les racines, mettre des limaces rouges dans un pot de terre non vernissé en dedans, couvrir le pot et le placer entre des charbons ardens jusqu'à ce que les limaces soient réduites en cendres; alors on les retire du pot, et on les met en poudre, on mêle tous les ingrédiens pulvérisés, et on en fait une poudre.

Elle est propre pour les descentes des petits enfans; on leur en donne dans une petite quantité de bouillie, leur donnant à manger par dessus le reste de la bouillie, et l'on continue l'usage de ce remède pendant plusieurs jours, mettant cepen-

dant un petit bandage sur la partie. La dose de la poudre est de demi-dragme.

Poudre *de bouillon blanc de Mynsicht.* Remplir un creuset de feuilles de bouillon blanc vertes, le couvrir d'un autre creuset, bien luter les jointures, placer le vaisseau au milieu des charbons ardens, pour faire réduire la matière en une espèce de charbon qu'on puisse réduire en poudre, la retirer du creuset, et la pulvériser subtilement, mêler une once de cette poudre noire avec deux dragmes de rhubarbe aussi en poudre subtile.

Elle est propre pour résoudre les hémorroïdes; on l'applique dessus, ayant été détrempée avec un peu de salive.

Poudre *de Galien contre la rage.* Dix onces de poudre de cancres ou d'écrevisses de rivière desséchées, en sorte qu'elles se puissent mettre en poudre, après les avoir mises vivantes dans un pot de terre non vernissé à l'entrée du four; une once d'encens, et cinq onces de poudre de racine de grande gentiane; mêler ces trois poudres ensemble. On fait avaler à la personne mordue une cuillerée de cette poudre dans de l'eau pendant quarante jours; si le malade se trouve incommodé au commencement, on lui en donne deux cuillerées au lieu d'une, et on met pendant le temps sur la blessure un emplâtre composé avec douze onces de poix, vingt onces de fort vinaigre, et trois onces d'opopanax.

Galien dit avoir vu pratiquer ce remède avec succès par son maître, le vieillard AEschrion, empirique, docte et habile médecin.

Poudre *de Pirou contre la rage.* Des feuilles de grande absinthe, d'armoise, de bétoine, de petite centaurée, de mélisse, de menthe, de millepertuis, de plantain, de polypode, de rue, de petite sauge et de verveine, de chaque parties égales; ayant recueilli toutes ces herbes lorsque chacune d'elles est en sa grande force, et les ayant fait sécher à l'ombre, enveloppées dans du papier, en faire une poudre très-fine, passée par le tamis de soie.

Cette poudre a été inventée par Pirou, et Palmarius assure l'avoir très-souvent éprouvée, et en avoir vu des effets merveilleux, et que tous ceux qui en avoient usé avoient été préservés de l'hydrophobie, sans y être jamais tombés, et que même ceux qui y étoient tombés avant que d'avoir pris de la poudre, en avoient été délivrés par son usage, pourvu qu'ils n'eussent pas été mordus à la tête, aux parties au-dessus des dents, et qu'on n'eût pas lavé la partie mordue avec de l'eau, auquel cas il estime qu'il y a fort peu d'espé-

rance de guérison. Charas loue beaucoup ce remède. Palmarius veut qu'on puisse augmenter la dose jusqu'à deux ou trois dragmes pour les personnes robustes. Il y en a qui, parmi l'usage de la poudre, veulent qu'on applique le persil pilé sur la morsure.

Poudre *de Minsycht pour les érésipèles.* Farine volatile six onces, plomb brûlé, bol rouge, de chaque deux onces, mastic, oliban et céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux), de chaque une once; pulvériser ensemble le bol et la céruse, pulvériser séparément l'oliban dans un mortier oint de quelques gouttes d'huile, et le mastic humecté de quelques gouttes d'eau; mêler ces ingrédiens pulvérisés avec le plomb brûlé, et la farine de froment bien tamisée, pour faire une poudre.

Elle est propre pour sécher et guérir les érésipèles; on en applique un peu dessus, et on les couvre d'un morceau de papier bleu, après qu'on a saigné et purgé le malade. Cette composition de poudre peut servir pour les dartres faciles à guérir, mais non quand elles sont invétérées et rebelles.

Poudre *d'encens et d'aloës.* Pulvériser ensemble dans un mortier de bronze oint de quelques gouttes d'huile, deux parties d'encens et une partie d'aloës.

Cette poudre est propre pour raréfier et déterger les humeurs visqueuses et gipseuses des plaies, et pour résister à la gangrène, étant appliquée dessus.

Poudre *des trois poivres de Galien.* Trois onces de chaque des poivres qui sont le noir, le blanc, le long, une dragme de gingembre, de sommité de thym avec la fleur et la semence d'anis, de chaque demi-once, et pulvériser le tout ensemble subtilement.

Elle est propre pour inciser et raréfier la pituite crasse, pour fortifier l'estomac, pour en chasser les vents, pour aider à la digestion. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme. On la prend après le repas; on peut s'en servir aussi pour les relâchemens de la luette, en en appliquant une petite quantité dessus avec le bout d'une spatule ou d'une cuiller.

Poudre *digestive.* Semences de fenouil, d'anis et de coriandre, de chaque une once et demie, de canelle, écorce de citron et d'orange, de chaque trois dragmes, gérofles et rhubarbe, de chaque une dragme, sucre candi huit onces; on pulvérise séparément le sucre candi, mettre en poudre toutes les autres drogues ensemble, mêler les ingrédiens pulvérisés pour faire une poudre.

Elle aide à la digestion, elle chasse les vents, elle fortifie l'estomac, elle excite l'appétit; on en prend immédiatement après le repas. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes.

Poudre *du Duc simple*. Canelle demi-once, sucre candi blanc six onces; les deux ingrédiens pulvérisés séparément, seront mêlés pour en faire une poudre.

Elle fortifie l'estomac, elle aide à la digestion, elle excite l'appétit, elle appaise les nausées. La dose est depuis une dragme jusqu'à trois; on en prend immédiatement après le repas.

Poudre *du prince de la Mirandole*. Faire sécher et mettre en poudre subtile égales parties de feuilles de germandrée, de *chamepytris*, de petite centaurée, de racines de grande centaurée, d'aristoloche ronde et de grande gentiane, mêler ces poudres, et les garder dans une boîte bien bouchée, et dans un lieu sec.

Cette poudre a été éprouvée avec succès par des goutteux tourmentés depuis plusieurs années; on s'en sert aussi pour la sciatique. On en fait infuser pendant la nuit une dragme dans un demi-verre de vin vieux, ou dans un bouillon dégraissé qu'on prend le matin à jeun, ne mangeant que trois heures après, vivant le reste du jour à l'ordinaire, continuant ainsi tous les jours pendant un an pour les plus invétérées; et si elle n'est pas invétérée, on guérit en trois mois; et lorsque la goutte donne du relâche, on en prend une ou deux fois la semaine seulement.

Poudre *dyssentérique*. Racines d'ipécacuanha deux onces, myrabolans citrins, rhubarbe choisie, de chaque trois dragmes, graine de thalitron, ou *sophia chirurgorum* deux dragmes; pulvériser subtilement toutes les drogues ensemble dans un mortier de bronze, et garder la poudre.

Elle fait vomir sans violence, purge par les selles, et arrête aussi la dyssenterie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre. La principale drogue de cette poudre est la racine d'ipécacuanha; on la donne ordinairement seule, mais on verra que cette composition produit de bons effets.

Autre de Jean Longius. Mâchoires de brochet avec les dents, priape de cerf, écorce de grenade, corne de cerf brûlée, bol d'Arménie et semence de patience sauvage, de chaque une once; faire sécher au four les mâchoires de brochet garnies de leurs dents, et le priape de cerf, puis les pulvériser avec l'écorce de grenade sèche et la semence de patience sauvage à feuilles étroites; d'une autre part mettre

en poudre ensemble la corne de cerf calcinée et le bol, mêler les ingrédiens pulvérisés, pour faire une poudre.

Elle est propre pour arrêter les cours de ventre, et principalement la dyssenterie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Poudre *pour dartres invétérées et rebelles*. Farine volatile d'orge six onces, racine d'aunée sèche une once, sel de Saturne (acétite de plomb), et mercure blanc précipité (muriate mercuriel par précipitation), de chaque trois dragmes; mêler ensemble et en faire une poudre.

Poudre *pour dessécher et fortifier le cerveau*. Mastic, oliban, ambre jaune, sommités de sabine, de rue, et fleurs de stœchas, de chaque demi-once, sucre trois onces; pulvériser ensemble le mastic et l'oliban, d'une autre part l'ambre jaune, d'une autre le sucre; mêler le tout pulvérisé grossièrement pour en faire une poudre.

On en jette deux ou trois pincées dans un réchaud de feu, et on en reçoit la vapeur en inclinant la tête dessus. Elle dessèche la trop grande humidité du cerveau, et elle le fortifie. On s'en sert dans les rhumes de cerveau.

Poudre *pour la gravelle et la colique néphrétique*. Yeux d'écrevisses de rivière, os pierreux des têtes de perches et de merlans, cloportes secs, sang de bouc préparé, semence de grémil, de chaque une once. Il est à propos de broyer sur le porphyre les yeux d'écrevisses et les os pierreux des têtes de perches et de merlans, les humectant avec de l'eau de raves, ou autre appropriée, et y procédant de même que pour les pierres précieuses; prendre le sang d'un jeune bouc nourri sur les montagnes, et y ayant brouté les herbes aromatiques, et ce sang aura été séché à l'ombre en été, étendu sur des assiettes ou des bassins bien plats, tant qu'il ait été en état d'être pulvérisé parmi les cloportes séchés et la semence de grémil; ces choses étant passées par le tamis de soie, et mêlées avec les autres ingrédiens, la poudre sera faite.

La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme; on la prend ordinairement dans du vin blanc, et on en peut réitérer et continuer l'usage suivant le besoin, tant pour empêcher la génération des calculs, que pour les dissoudre, s'il est possible, et en faciliter la sortie par les voies ordinaires. Elle est composée d'ingrédiens fort bien choisis et essentiels.

Poudre *pour les dents*. Pierre ponce, corail préparé, os de sèche, et crême de tartre (tartrite acidule de potasse), de chaque une once, iris de Florence deux dragmes; pulvériser l'iris de Florence à part, et les autres drogues ensemble

semble ; mêler les ingrédiens pulvérisés, et l'on en fait une poudre.

Elle est propre à nettoyer, à blanchir, à fortifier les dents et à les conserver contre la carie. On en prend avec le doigt mouillé de vin, et l'on s'en frotte les dents le matin en se levant, et après le repas ; on en peut mettre aussi sur les gencives attaquées du scorbut, pour en adoucir et déterger l'humeur âcre qui décharne et ébranle toutes les dents.

Nota. Si on veut reduire la poudre en opiat, il ne faut que la mêler avec du sirop de roses sèches, ou avec du miel rosat clarifié.

Poudre *purgative.* Six onces de poudre déliée de séné tamisé, trois onces de crême de tartre tamisée (tartrite acidule de potasse), une once et une dragme de scammonée préparée et tamisée, et six dragmes de semence d'anis bien séchée et tamisée ; mêler toutes ces poudres ensemble.

La dose est d'une demi-dragme pour les grandes personnes, et une dragme et demie pour les personnes robustes et difficiles à émouvoir. On la prend le matin à jeun, en bol dans du pain à chanter, ou dans la pulpe d'une pomme cuite ; et deux ou trois heures après la prise, on donne un bouillon, comme quand on a pris une médecine ordinaire.

Nota. Lorsqu'on veut purger les sérosités, on compose la dose qu'on prend, de moitié de cette poudre purgative, et de moitié de poudre de jalap.

Poudre *sternutatoire.* Feuilles sèches de bétoine, de marjolaine, de sauge, de fleurs de muguet, de stœchas, de racine d'iris de Florence, de chaque demi-once, pyrèthre, ellébore blanc et tabac, de chaque deux dragmes, écorce d'orange sèche une dragme ; pulvériser grossièrement toutes les drogues ensemble, et garder la poudre pour le besoin.

Elle excite l'éternuement sans grande violence, et elle fortifie le cerveau. On s'en sert dans l'épilepsie, apoplexie, léthargie, paralysie, et autres maladies du cerveau provenantes d'humeurs pituiteuses, grossières ; on l'aspire par le nez, ou on en souffle dans les narines avec un chalumeau à ceux qui ne sont pas en état de l'aspirer.

Poule. *Voyez* Coq.

Pouliot (*Mentha aquatica, seu pulegium vulgare*, Tourn. 189. *Pulegium*, Linn. 807.) Plante odorante dont il y a deux espèces, une à feuilles presque rondes, et l'autre à feuilles oblongues et étroites, appelée *pulegium cervinum angustifolium*, qui est plus rare que l'autre, et moins en usage. Le pouliot croît dans les lieux cultivés et incultes,

humides et champêtres. Il est chaud et dessiccatif, d'une saveur un peu âcre et amère, de parties ténues, atténuant, incisif, apéritif, résolutif; il convient au foie et au poumon, il dissipe la nausée et les tranchées, pousse la gravelle et l'urine, remédie à la jaunisse et à l'hydropisie, bu avec vin blanc. Pour la toux opiniâtre et les rhumes invétérés, il en faut prendre à la manière du thé, savoir une pincée quand il est sec, ou une petite poignée quand il est récent dans un demi-septier d'eau. Une cuillerée du suc de pouliot est admirable avec un peu de sucre candi, selon Boyle, contre la toux convulsive des enfans.

Chesneau ordonnoit un verre de la décoction pour l'enrouement. Le pouliot facilite le crachement, et soulage considérablement les asthmatiques; on le prend à la manière du thé, une bonne pincée dans un demi-septier d'eau lorsqu'il est sec, ou bien une petite poignée quand il est récent; les plantes odorantes et aromatiques sont plus efficaces, étant sèches qu'étant fraîches.

Tragus estime le vin blanc où le pouliot a bouilli, pour les fleurs blanches et les pâles couleurs; il assure aussi que son suc éclaircit la vue, et dissipe la chassie. Montanus faisoit prendre la poudre de pouliot avec autant de miel et d'eau, pour les maladies des yeux.

Le pouliot entre dans l'*aurea alexandrina* de Nicolas de Salerne, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le *diacalaminthes* de Nicolas d'Alexandrie, dans la poudre *diaireos*, dans celle *diahyssopi*, dans celle *diaprassii*, et dans la poudre de l'électuaire de Justin du même auteur.

Pourpier (*Portulaca latifolia*, *sive sativa*, Tourn. *Portula oleracea*, Linn. 638.) Plante potagère dont il y a deux espèces, une cultivée dans les jardins, et l'autre sauvage. Le pourpier cultivé est le plus en usage; on emploie dans la médecine sa tige tendre, ses feuilles, sa graine. Il est rafraîchissant, dessiccatif, astringent, il nourrit peu, et tue les vers. Son principal effet est d'éteindre l'ardeur de la bile; il est par conséquent souverain dans les fièvres putrides, malignes, dans l'ardeur d'urine, le scorbut, et le feu de la fièvre; il adoucit les âcretés de la poitrine, et purifie le sang. Le suc de pourpier convient dans l'ardeur d'urine et la strangurie, et même dans le *soda*, ou ébullition qui se fait dans l'estomac avec ardeur et douleur, parce que toutes ces maladies procèdent de l'acide vicié que ce suc tempère et corrige doucement; le sirop a les mêmes vertus. Les feuilles mâchées sont bonnes contre l'agacement des dents, en ab-

sorbant l'acide. Les mêmes feuilles pilées avec du sel, puis arrosées de vinaigre, et appliquées en forme de cataplasme a la plante des pieds dans les fièvres ardentes, diminuent considérablement la chaleur et la douleur de tête.

Le pourpier, en forme de suc, de sirop, ou de looch, est bon contre le crachement de sang, particulièrement contre celui qui vient du poumon. Si le sang sort des dents, ou des gencives, du palais, ou de la gorge, ce qui est assez ordinaire dans le scorbut, le pourpier mâché et avalé peu à peu, guérit cette hémorragie. L'eau distillée de pourpier, donnée depuis deux jusqu'à quatre onces, est un remède éprouvé dans les pertes de sang des femmes, et au crachement de sang, comme aussi pour faire mourir les vers des enfans, et arrêter la dyssenterie; ce que fait aussi le suc de la même plante, ou sa décoction. Une feuille de pourpier mise sur la langue, appaise la soif. Le cataplasme fait de pourpier et de farine d'orge, appliqué sur le foie et sur les flancs, est miraculeux contre les fièvres ardentes. Pilé et appliqué sur le front, il fait reposer le malade. Pour faire disparoître les verrues, il n'y a qu'à les frotter fréquemment avec des feuilles de pourpier. La semence de pourpier, donnée aux enfans à la quantité d'une demi-dragme dans du lait, les délivre des vers des intestins; on augmente la dose pour les adultes.

Dans la dyssenterie bilieuse, un bouillon fait dans un pot de terre vernissé, luté, et dans lequel on mettoit, lit sur lit, une livre de veau coupé par tranches, et deux grandes poignées de pourpier mises aussi par couches entre chaque tranche de veau, avec une chopine d'eau commune pour deux petits bouillons, a réussi. Ce remède calme les entrailles et l'ardeur de la bile. Dans les fièvres putrides épidémiques, dans la suette, dans les fièvres vermineuses, dans les fièvres pourprées, le pourpier ajouté dans les bouillons ordinaires, est un très-bon remède. Son suc mêlé avec le miel rosat, est bon pour graisser les hémorroïdes dont il appaise la douleur et l'inflammation. Ses feuilles mâchées, appaisent la douleur des dents agacées pour avoir mangé des fruits verts.

Poux (*pediculi*). Insectes qui se trouvent sur les hommes. Les remèdes qu'on emploie pour les faire mourir sont les semences de staphisaigre, appelée *herbe aux poux*, et celle de pied d'alouette, le soufre, les racines de patience et d'aunée, le tabac, le vert-de-gris (oxide de cuivre vert), le mercure, etc. Les poux sont apéritifs et fébrifuges; on s'en sert pour lever les obstructions. Pour la fièvre quarte, on en

fait avaler cinq ou six, ou plus, ou moins, suivant leur grosseur, à l'entrée de l'accès. Avalés au nombre de huit ou neuf tout vifs, ils guérissent la jaunisse; ce remède, familier aux gens de la campagne, est éprouvé et confirmé par Zacutus Lusitanus. On met des poux vifs dans le conduit de la verge, aussi bien que des punaises, pour faire pisser dans les rétentions d'urine.

Prèle *ou* Queue de cheval (*Equisetum majus aquaticum*, Tourn. *Equisetum palustre et limosum*, Linn. 1516.) Plante qui ressemble à la queue d'un cheval. Il y en a de plusieurs espèces; il s'en trouve dans les marais, dans les bois, dans les champs, dans les prés : toutes ces espèces ont à peu près les mêmes propriétés; celle des prés est le plus en usage. La prêle est rafraîchissante, vulnéraire, dessiccative, incrassante, astringente, et usitée dans les hémorragies, dans l'exulcération et la blessure des reins, de la vessie et des intestins. Elle convient à tous les flux d'humeurs ou de sang, pour les hémorroïdes, par le nez, par les reins et les autres parties. Sa décoction a beaucoup d'astriction, et remédie sûrement au crachement de sang qui regorge dans le poumon par éruption, ou par l'ouverture de quelque rameau. Le suc, donné à la quantité de deux ou trois onces, est bon aux dyssenteries, au pissement de sang et aux descentes; il est bon extérieurement pour les ulcères et pour les plaies.

Dioscoride prétend qu'elle pousse les urines. Hoffmann rapporte que dans des fièvres opiniâtres, même malignes, il s'est bien trouvé de sa décoction. Bauhin conseille ce remède dans l'ulcère du poumon, pris soir et matin à la dose de deux ou trois onces, pourvu que la décoction soit un peu forte. Taberna-Montanus faisoit mêler la poudre de prêle dans la nourriture des pulmoniques.

La prêle entre dans l'onguent de la comtesse de Varignana, dans les potions vulnéraires pour les plaies ou ulcères des parties internes, et dans les onguens vulnéraires.

Prime-vere *ou* Herbe de la paralysie (*Primula veris odorata, flore luteo, simplici*, Tourn. *Primula officinalis*, Linn. 204.) Plante basse qui porte des fleurs jaunes dès le commencement du printemps, d'où elle a pris son nom de *prime-vère*. Elle croît dans les champs, dans les prés, dans les bois. Cette plante est plus dessiccative que chaude, d'une saveur entre l'âcre et l'amer, astrictive et anodine. Son principal usage est dans les affections de la tête, l'apoplexie, la paralysie; pour cet effet, on peut user des fleurs à la manière du thé, de leur conserve ou de l'eau distillée.

L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser les fleurs au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée pendant six semaines, est bonne contre toutes les contusions ou meurtrissures, plaies malignes, douleurs ou points aux épaules, aux cuisses ou ailleurs, en manière de lassitudes, paralysie commençante, surtout celle de la langue et le bégayement, inflammation et enflures aux membres blessés, et où il y a plaie; on en frotte soir et matin la partie malade avec la main pour la faire pénétrer, et on applique dessus de la vessie de porc, ou vieux papier froissé entre les mains pour l'amollir. Les feuilles et les racines sont apéritives et vulnéraires. Bartholin assure avoir guéri un paralytique du côté gauche, en lui faisant user de l'eau-de-vie de froment, dans laquelle on avoit fait bouillir la prime-vère. La racine, prise en poudre, est bonne contre les vers, et en décoction, pour déboucher les reins et la vessie, et faire sortir le gravier. Le suc de cette plante, mis sur les articles, guérit les douleurs de la goutte, et les tumeurs qui s'ensuivent des piqûres des bêtes venimeuses. Toute la plante, broyée et appliquée, guérit les blessures. Elle entre dans l'onguent *martiatum*. Le vinaigre dans lequel on a mis infuser ses racines, attiré par le nez en forme d'errhine, guérit le mal de dents.

Prunier franc *ou* cultivé (*Prunus sativa*, *sive hortensis*). Grand arbre fort commun dans les vergers, dont il y a diverses espèces. Le fruit s'appelle prune (*prunum*). Les prunes de damas noir sont celles dont on se sert en médecine; elles mûrissent vers l'automne; elles doivent être choisies assez grosses, bien nourries, mûres, nouvellement cueillies, d'un goût et d'une odeur agréables. On fait sécher au four de ces prunes; c'est ce qu'on appelle *petits pruneaux*. Il faut les choisir nouveaux, charnus, moëlleux, mollets, de bon goût. Les prunes sont rafraîchissantes et humectantes, étant fraîches; et mangées crues, elles ramollissent le ventre, mais elles se corrompent facilement, et ne sont pas bonnes au dessert, surtout si on en mange beaucoup. On doit s'abstenir des blanches, parce qu'il n'y a point de fruit d'automne qui donne plutôt la diarrhée et la dyssenterie. Les prunes de damas sont les moins nuisibles; elles ouvrent le ventre, corrigent l'acrimonie des humeurs, humectent la langue, et éteignent la soif.

On a coutume de faire cuire des pruneaux avec du séné enfermé dans un nouet de linge, pour avoir un laxatif domestique qui se prend par précaution. Les pruneaux laxatifs se préparent de diverses manières; la meilleure est celle de

Timæus. Faire cuire dans de l'eau simple quatre onces de prunes de Damas entières, prendre trois quarterons de cette décoction, deux onces de séné mondé, deux dragmes de crême de tartre (tartrite acidule de potasse), et une dragme et demie de canelle ; laisser infuser le tout durant la nuit, le faire bouillir le matin, et l'exprimer une fois ou deux, verser l'expression sur les prunes, et garder le tout dans un vaisseau qui ait l'ouverture large, afin que l'humidité s'évapore insensiblement. La dose est de cinq à dix ou douze prunes.

Les prunes confites de Berserus se préparent ainsi : une once de séné, demi-once d'anis, des fleurs cordiales, de chaque une dragme, et douze onces d'eau de fontaine ; laisser infuser le tout, et mettre bouillir les prunes dans l'infusion jusqu'à ce qu'elles soient bouffies, après quoi verser la liqueur par inclinaison pour séparer la décoction d'avec les prunes, y faire dissoudre trois ou quatre onces de manne pour confire les prunes. Elles purgent doucement la bile et la mélancolie ; et ceux qui n'aiment point les clystères, peuvent en prendre depuis trois jusqu'à six, une heure avant le repas.

Voici encore une autre préparation de pruneaux purgatifs inventée par Bauderon : polypode de chêne concassé trois onces, semence d'anis demi-once, séné mondé trois onces, gérofles entiers huit en nombre, pruneaux de Damas noirs et doux, et manne de Calabre, de chaque huit onces ; il faut premièrement faire bouillir médiocrement dans trois demi-septiers d'eau le polypode concassé avec l'anis, puis le séné auquel il suffira de donner un bouillon avec les gérofles entiers, couvrir le pot, et laisser infuser le tout pendant quelques heures, puis l'exprimer. La colature pour toute clarification sera passée deux ou trois fois sur le blanchet et cuite avec les pruneaux et la manne en consistance de sirop cuit, afin qu'il se puisse garder sans se moisir. Pour empêcher que le sirop ne se candisse, il faut mettre quatre onces de manne et quatre onces de sucre. Ce remède est bon pour les personnes âgées, délicates et faciles à émouvoir, parce qu'il purge doucement et sans violence. La dose commune du sirop sera de trois ou quatre cuillerées, et six ou huit prunes le matin seulement, sans qu'on soit obligé de garder la chambre.

La pulpe des prunes, en forme d'électuaire de la manière qui suit, est encore fort bonne pour lâcher le ventre : pulpe de raisins passés, de pruneaux, de tamarin, de sebeste, de casse, de chaque une once, canelle en poudre trois dragmes ; mêler le tout pour un électuaire bon dans la constipation et

le mal de ventre. On trouve sur toutes les espèces de pruniers une gomme blanche, luisante, transparente, que les marchands mêlent souvent parmi la gomme arabique à laquelle elle ressemble beaucoup en couleur et en vertus. Elle est propre pour la pierre, pour la colique néphrétique, pour humecter la poitrine, pour exciter le crachat, étant prise en poudre ou en mucilage.

Les prunes entrent dans le sirop de fumeterre de Mésué, dans celui d'épithym, dans le lénitif et dans la confection hamech.

Prunier sauvage *ou* Prunelier (*Prunus sylvestris*, Tourn. *et spinosa*, Linn. 681.) Petit arbrisseau qui croît communément dans les haies, dans les champs, aux lieux incultes, et qui porte de petites prunes grosses comme de gros grains de raisin, presque rondes ou ovales, de couleur noire tirant sur le bleu; on les appelle *prunelles*. Elles sont d'un goût stiptique et âcre. Son bois, ses feuilles et son fruit sont fort astringens, propres pour la dyssenterie, et pour les autres cours de ventre. La poudre du fruit entier cueilli étant presque mûr, et desséché comme les pruneaux, prise à la dose d'une dragme dans un verre de vin blanc, fait sortir promptement l'urine retenue et la gravelle. On fait des gargarismes avec les feuilles les plus tendres, pour calmer les douleurs de dents. Les fleurs fraîchement cueillies et cuites, ou mises infuser dans du petit lait, ou dans du lait, donnent un excellent purgatif pour toutes les humeurs séreuses et les eaux des hydropiques, pour le scorbut auquel le lait et le petit lait sont très-salutaires, pour la gale de la tête et du corps, et pour toutes les maladies séreuses. Le sirop qu'on prépare avec les fleurs récentes, perd sa faculté purgative quand il est vieux. On prépare un vin qui se tire des fruits lorsqu'ils sont mûrs et desséchés. On pile les prunelles, on les met ensuite en petites masses pour les faire sécher au four, après quoi on les met infuser. Ce vin est utile à tous les flux de sang et à la dyssenterie. Le demi-vin se prépare avec les prunelles et de l'eau. On écrase les prunelles, on en tire le suc par expression, et l'on fait épaissir ce suc sur un petit feu jusqu'à ce qu'il soit dur comme du suc de réglisse; c'est un extrait qu'on appelle *acacia nostras*, ou *acacia germanica*; on le substitue au véritable acacia d'Egypte, quand il est rare. L'*acacia nostras* doit être bien séché, noir, ressemblant assez au suc de réglisse, d'un goût fort astringent, aigrelet. Il est propre pour arrêter les hémorragies, les cours de ventre, le vomissement, pour résister au venin.

La dose est depuis scrupule jusqu'à une dragme. La mousse du prunier sauvage est spécifique pour les hernies.

Pulmonaire (*Pulmonaria italorum ad buglossum accedens*, Tourn. *Pulmonaria officinalis*, Linn. 194.) Plante dont il y a deux espèces principales, une à larges feuilles, et l'autre à feuilles étroites (*Pulmonaria angustifolia*, Linn. 194). La pulmonaire pousse des feuilles assez semblables à celles de la buglose, marbrées de taches blanches pour l'ordinaire. Elle croît dans les bois, aux lieux ombrageux et cachés. Les feuilles de la pulmonaire sont rafraîchissantes, dessiccatives et agglutinatives; elles sont usitées intérieurement dans la phthisie, dans le crachement de sang, et autres affections du poumon et de la poitrine, et on la nomme souvent *consoude*, à cause de sa vertu à consolider; on l'emploie dans l'érosion et l'ulcère du poumon, en forme de tisane avec le miel blanc, ainsi que dans le crachement de sang; on l'emploie aussi dans les bouillons dans les mêmes maladies, aussi bien qu'en sirop. Elle convient extérieurement aux plaies, tant pour en arrêter l'hémorragie que pour les guérir.

Pulmonaire de chêne, *ou* Hépatique des bois (*Pulmonaria arborea*, Tourn. *Lichen pulmonarius*, Linn. 1612.) Espèce de mousse qui s'attache sur les troncs des hêtres, ou des chênes, et quelquefois sur les pierres mousseuses dans les bois; celle de chêne est la plus usitée en médecine. Elle est rafraîchissante et dessiccative, et utile dans les affections des poumons, principalement dans l'exulcération, la phthisie, la toux et l'asthme, dans le flux de ventre et de la matrice; elle est vulnéraire, astringente; elle arrête les hémorragies, étant prise en décoction avec de l'eau et du miel, et appliquée sur les plaies. On s'en sert aussi à la manière du thé; on en met une petite poignée sur une chopine d'eau bouillante avec du sucre.

Punaise (*Cimex*). Insecte large, plat, rouge, et d'une puanteur fort incommode; il naît dans les bois de lits, dans les vieilles solives des maisons, principalement aux lieux secs. On introduit des punaises vives dans le conduit de l'urine, pour la faire sortir quand elle est supprimée; Dioscoride les y met mortes en poudre. Schroder dit en avoir vu donner au nombre de trois pilées, avec succès, pour faire sortir l'arrière-faix et le fœtus. Dioscoride assure que sept à huit punaises de lit, avalées à l'entrée de l'accès, sont un grand remède contre les fièvres quartes. L'odeur des punaises fait revenir les femmes de la suffocation de matrice.

Pyrèthre *ou* Racine salivaire (*Pyrethrum officinarum*, Tourn. *Anthemis pyrethrum*, Linn. Racine d'une plante qui naît à Tunis, et qu'on apporte sèche des pays étrangers. On en voit de deux espèces, la première et la meilleure est en morceaux long et gros environ comme le petit doigt, ronds, ridés, de couleur grisâtre en dehors, blanchâtre en dedans, garnis de quelques petits fibres, d'un goût fort âcre. La seconde espèce est plus menue que la précédente; quelques-uns l'appellent *pyrèthre sauvage* : elle a moins de force que la première La racine de pyrèthre est chaude et dessiccative, atténuante, incisive et sudorifique. Son usage interne, quoique rare, est contre les phlegmes grossiers du corps, et spécialement du poumon qu'elle atténue et purge par les urines. Elle convient extérieurement dans les douleurs de dents de cause froide, et dans la paralysie de la langue, en forme de masticatoire pour exciter le crachat ; elle entre dans les compositions des poudres sternutatoires et dans le *philonium romanum*.

Pyrole (*Pyrola rotundifolia major*, Linn.) Petite plante verte en tout temps, qui croît dans les lieux humides et ombrageux des forêts, dont les feuilles sont rondes, et approchantes de celles du poirier, d'où on lui a donné ce nom. On se sert en médecine de ses feuilles qui sont fort astringentes, vulnéraires, rafraîchissantes, dessiccatives, consolidantes, propres pour les cours de ventre, pour les hémorragies, pour les inflammations de la poitrine, étant prises en infusion en la manière du thé, ou en poudre; elles conviennent également aux plaies internes et externes; elles entrent dans les décoctions et dans les essences vulnéraires, pour consolider les plaies des intestins. Staricius recommande la décoction des feuilles de pyrole dans du vin, dans les plaies considérables; il en faut boire pendant plusieurs jours, et il assure qu'elle fait sortir les os, les morceaux de bois, et tout ce qu'il y a de corps étrangers. On joint souvent la pyrole aux plantes vulnéraires, telles que la pervenche, la sanicle, la verge d'or, la véronique, la bugle, dont on fait des décoctions excellentes dans de l'eau ou dans du vin, pour prendre intérieurement, et pour bassiner les plaies et les ulcères.

Q

Queue de pourceau, Fenouil de porc (*Peucedanum*

officinale ; Linn. 353.) La racine de cette plante est ordinairement d'usage ; on la donne intérieurement en poudre et en décoction ; on s'en sert extérieurement pour nettoyer les plaies et les ulcères. Cette plante est incisive et apéritive, béchique et hystérique ; elle est propre dans l'asthme et dans la difficulté de respirer, en aidant l'expectoration ; elle pousse aussi les urines, les mois et les vidanges. Son suc épaissi et réduit en poudre, est très-utile dans la toux opiniâtre, suivant Tragus qui l'estime aussi pour la difficulté d'uriner, en mêlant cette poudre avec le miel : sa dose est d'une dragme avec une once de miel blanc. On estime cette racine pour les maladies hypocondriaques ; elle est employée dans la poudre *diaprassii* de Nicolas, dans l'électuaire lithontriptique et la *triphœa magna* du même auteur.

Quinquina (*Cortex peruvianus*, *sive arbor febrifuga peruviana*). Ecorce d'un arbre appelé *Kinakina*, qui croît au Pérou, dans la province de Quito, sur des montagnes, proche de la ville de Loxa ; il est à peu près grand comme un cerisier. On en trouve de différentes sortes ; le meilleur est sec, pesant, d'une substance serrée et compacte, en petites écorces fines et chagrinées, d'une couleur foncée et noirâtre en dehors, et d'un tanné pâle en dedans ; sa saveur est amère, et a quelque chose de résineux. Le quinquina qui est en grosses écorces épaisses, filandreux quand on le casse, d'une couleur rousse, ou semblable à celle de la canelle, n'est pas si bon, non plus que celui qui est mêlé d'éclats de l'arbre qui tiennent à l'écorce, qui est rempli d'ordures.

Le quinquina bien choisi est un des meilleurs remèdes dans les fièvres intermittentes, et dans les continues qui ont des redoublemens réglés et périodiques. Celles qui sont accompagnées de frissons cèdent plus facilement à la vertu de cette écorce. Le quinquina ne réussit pas quelquefois, parce qu'il est mal choisi, ou parce que le malade n'est pas assez bien préparé par les remèdes généraux qui doivent précéder son usage ; car il faut remarquer qu'il y a deux causes assez générales des fièvres : la première l'abondance des mauvais sucs crus et indigestes dont les premières voies sont remplies ; la seconde l'embarras et les obstructions qui se rencontrent dans les viscères. Dans le premier cas, si on ne commence par les évacuations, selon les différentes indications, inutilement tentera-t-on le quinquina ; ou s'il réussit, ce n'est que pour un temps, après lequel la fièvre revient plus violente et plus dangereuse qu'auparavant. Dans la seconde circonstance, après l'usage de la saignée et des purgatifs, il

faut employer les apéritifs, et même y mêler quelque préparation de mars, pour frayer un passage au quinquina, autrement le malade est en danger de tomber dans l'enflure, l'hydropisie, la jaunisse, ou quelqu'autre maladie pire que la fièvre.

Il y a différentes manières de faire prendre le quinquina, en substance ou en infusion, en bol ou en tisane, en sirop ou en extrait, seul ou mêlé avec d'autres drogues. On le donne en substance et en poudre subtile, depuis un ou deux gros jusqu'à demi-once par jour, ordinairement en quatre prises égales, de quatre en quatre heures, et de la nourriture dans les intervalles, soupe, panade ou viande, si le malade a de l'appétit; s'il n'en a point, c'est une preuve qu'il n'a pas été assez purgé; et le quinquina ne réussira pas si bien, à moins qu'on ne le mêle avec quelque purgatif, comme le diaprun simple ou composé, la confection hamech, l'hiera-picra, ou quelqu'autre sirop ou électuaire avec lequel on lie la poudre de quinquina pour en faire un ou plusieurs bols; la dose doit être proportionnée au besoin que le malade a d'être purgé, et continuée selon la prudence du médecin. Le quinquina, avec parties égales de quelqu'un des purgatifs cités, pris deux ou trois fois par jour à la dose d'un gros chaque prise, a toujours assez bien réussi dans les fièvres les plus opiniâtres, comme celles d'automne et les fièvres quartes.

Ceux qui ne peuvent avaler des bols, ni prendre le quinquina en poudre et en substance, peuvent le prendre en infusion et en tisane. On emploie ordinairement le vin, ou l'eau distillée des trois noix, celle de scorsonère, de chicorée, ou telle autre, selon les vues différentes; on met dans une pinte ou deux livres de liqueur, une once de quinquina en poudre; on le laisse infuser dans un lieu chaud pendant dix ou douze heures au moins, en remuant le vaisseau de temps en temps; on en donne ensuite au malade une prise de six onces ou environ, qui fait une prise raisonnable; s'il peut avaler la poudre avec la liqueur, et la prendre toute bronillée, son effet est plus prompt. On laisse quatre heures de distance, comme on a dit ci-dessus, entre chaque prise; on donne de la nourriture proportionnée à l'appétit des malades; on leur fait prendre jusqu'à quatre et même cinq prises de cette infusion, lorsque les accès de la fièvre sont longs, et on en diminue le nombre lorsque la fièvre se relâche. Il faut toujours continuer le quinquina en infusion ou en substance quelque

temps après que la fièvre a manqué, et diminuer insensiblement la dose et le nombre des prises. On mêle avec succès cette écorce en poudre dans les infusions purgatives, à la même dose que le séné; ou avec la scammonée, le mercure doux (muriate mercuriel doux), etc. en opiat : avec cette précaution, qu'il faut toujours finir par le quinquina, et non par la purgation : c'est un fait d'expérience.

Les personnes qui ont la poitrine délicate, doivent s'abstenir du quinquina; ou si l'on est obligé de leur en donner, il faut le faire en tisane simplement, et y ajouter ou les fleurs de coquelicot avec la racine de scorsonère, ou quelqu'autre plante béchique ou cordiale; on fait bouillir deux onces de quinquina en poudre grossière dans trois pintes d'eau, avec une once de racine de scorsonère ou de bardane; lorsque la tisane est réduite environ aux deux tiers, on y jette une poignée de fleurs de coquelicot ou de pas d'âne, et un peu de réglisse; on retire le vaisseau du feu auprès duquel on le laisse infuser chaudement, sans bouillir davantage; on en donne la même dose et la même quantité que de l'infusion ci-dessus.

A l'égard des autres préparations de quinquina, savoir la teinture faite avec l'esprit-de-vin (alcohol), le sirop, l'extrait et le sel, elles n'ont pas le même effet que l'écorce employée telle que la nature nous la présente; et ces sortes de préparations raffinées sont plus propres à faire gagner les apothicaires qu'à guérir les malades. Le quinquina n'est pas seulement un excellent remède contre les fièvres, c'est un bon stomachique et un absorbant très-propre à détruire les acides vicieux qui causent souvent tant de désordres dans les premières voies. Quelques praticiens le regardent comme un cordial propre à rétablir la fluidité des liqueurs.

Le sel essentiel de quinquina de la Garaye, est une préparation efficace et facile à prendre, pour les enfans surtout à qui le sirop ne fait pas autant de bien; on donne ce sel essentiel depuis six grains jusqu'à vingt-quatre, dans une cuillerée de liqueur appropriée, en bol ou en opiat. Le quinquina réussit aussi fort bien, infusé dans de l'eau-de-vie adoucie par quelque sirop. Quatre onces de cette eau-de-vie à jeun, avant l'accès, emportent la fièvre.

QUINTEFEUILLE (*Quinquefolium majus repens*, Tourn. *Potentilla reptans*, Linn. 714.) Plante qui a comme le fraisier plusieurs tiges menues, serpentantes, qui poussent de petites fleurs jaunes. Elle croît dans les champs, aux lieux sablonneux, pierreux, proche des eaux. La quintefeuille

est tempérée, astringente, dessiccative et vulnéraire; elle sert principalement aux affections catarreuses, au crachement de sang, à la toux, la jaunisse, l'obstruction du foie et de la rate, pour arrêter toutes sortes de flux de ventre, des hémorroïdes, et l'hémorragie du nez. Chomel assure que la racine de cette plante est un des plus assurés remèdes pour les cours de ventre et la dyssenterie, qui lui a souvent réussi lors même que l'ipécacuanha lui avoit manqué, en la donnant en tisane, une once sur trois chopines d'eau réduites à environ une pinte, et que cette tisane peut être utilement employée dans le crachement de sang, et le flux immodéré des hémorroïdes et des mois. Cette plante convient à la pierre et à l'exulcération des reins, selon Schroder, aux hernies, et aux fièvres. Son suc guérit extérieurement l'inflammation des yeux, et la décoction remédie à la putréfaction de la bouche, au relâchement des dents, et déterge les ulcères malins.

La quintefeuille passe pour fébrifuge. Un gros de sa racine en poudre, pris dans un verre d'eau avant l'accès, guérit les fièvres intermittentes; ce remède est éprouvé. Le jus de la racine fraîchement cueillie est bon pour frotter les dartres.

On prépare l'extrait des racines, qui est utile dans toutes sortes d'hémorragies, à la dose de deux gros au plus. La décoction de quintefeuille fournit un gargarisme qui n'est pas à mépriser pour les maux de gorge et pour les ulcères de la bouche. Il y a des auteurs qui prétendent que l'infusion des racines emporte la jaunisse, débouche le foie, et soulage les phthisiques et les goutteux.

Cette racine entre dans la composition de la thériaque, dans l'électuaire de Justin, de Nicolas d'Alexandrie, et dans le *martiatum*.

R

Racine sentant les roses (*Rhodia radix, sive anacamseros radice rosarum spirante*). Espèce d'orpin, selon Tournefort, qui croît sur les Alpes aux lieux ombrageux, et qui est cultivée dans les jardins des botanistes. On nous envoie sa racine sèche qui est de quelqu'usage en médecine. Il faut la choisir récente, bien nourrie, et séchée à propos, de couleur obscure, luisante en dehors, blanche en dedans, assez odorante quand on la casse. Elle est résolutive, anodine, propre pour appaiser les douleurs de tête, étant pulvérisée

grossièrement, humectée avec un peu de vinaigre rosat, et appliquée sur le front et sur les tempes; et selon d'autres, on la pile dans un mortier avec de l'eau de verveine et de fleurs de pêcher, pour appliquer le tout avec un linge en double sur la tête, en forme de cataplasme; si on appréhende l'érésipèle à la tête, à quoi l'humidité est contraire, on prend de la poudre de cette racine et de verveine, une once de chaque, pour saupoudrer la partie malade.

Raifort cultivé (*Raphanus sativus*, *minor*, *oblongus*, *hortensis*, Tourn. *Raphanus sativus*, Linn. 935.) Plante qu'on cultive dans les jardins potagers, et qu'on tire de terre, principalement au printemps, pendant qu'elle est tendre, succulente, facile à rompre, et bonne à manger. On la connoît à Paris sous le nom de *rave*, mais mal à propos, car ce nom ne convient qu'à une espèce de gros navet rond, large et plat, appelé *rapa* ou *rapum*, dont on parlera ci-après. On ne se sert guère en médecine que de la racine et de la semence de raifort qui est chaud, dessiccatif, apéritif, abstersif, atténuant. On se sert de sa racine, principalement pour briser et faire sortir la pierre des reins, pour exciter l'urine, pour lever les obstructions du foie et de la rate; il est outre cela excellent pour découper les matières gluantes et mucilagineuses, et son suc tiré par expression, donné à la quantité de trois ou quatre onces avec demi-once de miel, le matin à jeun, trois ou quatre jours de suite, est bon dans les maladies des reins et de la vessie, causées par des glaires ou par du gravier; et ce même suc mêlé avec un peu de sucre, est admirable pour nettoyer l'estomac et les poumons, et pour guérir la toux et l'asthme qui dépendent de ces matières visqueuses. On applique la racine de raifort écrasée sur la plante des pieds pour les fièvres malignes et pour l'hydropisie. La semence du raifort est aussi apéritive, mais si on la prend seule par la bouche, elle cause des nausées. Quelques auteurs l'ont placé parmi les vomitifs foibles. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes.

Raifort sauvage (*Cochlearia folio cubitali*, Tourn. 215. *Cochlearia armoriaca*, Linn.) Plante que Tournefort a placée entre les espèces de cochléaria. Sa racine est grosse et longue, rampante, blanche, d'un goût fort âcre et brûlant; elle croît dans les jardins aux lieux humides. On se sert en médecine de sa racine qui est fort apéritive, chaude et dessiccative, incisive, atténuante, et a presque les mêmes vertus que la précédente, mais en un degré plus fort. Elle découpe le tartre mucilagineux, guérit spécifiquement le

scorbut, excite l'urine, chasse la pierre des reins. Son suc ou son infusion dans du vinaigre, bu tiède avec du miel, et de l'eau par dessus, fait vomir. Cette racine pilée, ou son suc tiré par expression, étant appliqué, efface d'abord les contusions; il faut l'ôter dès qu'il commence à piquer. Le raifort sauvage passe pour un des premiers anti-scorbutiques qui agit en corrigeant et précipitant l'acide vicié du scorbut. On infuse la racine coupée par rouelles dans du vin, seule ou avec la berle, le *cochlearia*, et le cresson d'eau. Ettmuller dit avoir connu un soldat qui a été guéri par cette infusion, comme aussi une femme hydropique, ascitique et scorbutique avec l'enflure des pieds et la toux, guérie, après les remèdes généraux, par la racine de raifort sauvage, infusée dans du vin avec du cresson d'eau, hachée et pilée dans un mortier sans autre liqueur; la malade buvoit la colature qui purgeoit les eaux par haut et par bas, et continua durant plusieurs jours, ce qui montre que le raifort sauvage a une vertu émétique.

Raiponce (*Rapunculus esculentus*, Tourn. *Campanulla rapunculus*, Linn. 232.) Cette plante est commune dans la campagne. Sa racine est rafraîchissante, et Dodonée dit que la décoction en est utile dans le commencement des inflammations de la gorge.

Raisin. *Voyez* Vigne, Vin, Vinaigre.

Raisin de renard (*Herba Paris*, Tourn. *Paris quadrifolia*, Linn. 527.) La racine et les fruits de cette plante sont en usage, et même les feuilles; elle passe pour alexitère, céphalique, résolutive et anodine. On fait sécher toute la plante, on la met en poudre, et on en donne une demi-cuillerée, c'est environ un gros, à jeun pendant vingt-quatre jours. Quelques auteurs assurent que ce remède soulage les maniaques, et guérit la colique. On fait avec l'herbe et les baies macérées dans le vinaigre, séchées et mises en poudre, un bon antidote; on en donne deux gros dans un verre de vin. Selon Tragus, cette plante pilée et appliquée en cataplasme, adoucit l'inflammation, et résout la tumeur des bourses; elle est aussi souveraine pour les panaris, et son eau distillée guérit l'inflammation des yeux.

Ettmuller et Hoffmann assurent que la poudre des baies de cette plante, à la dose d'un scrupule ou d'un demi-gros, prise dans l'eau de tilleul ou quelqu'autre eau céphalique, est très-bonne dans l'épilepsie.

Camérarius conseille l'application de toute la plante pilée sur les bubons et charbons pestilentiels; il se servoit aussi

de ses fruits pour calmer la douleur des hémorroïdes et des crêtes du fondement.

Rapontic. *Voyez* Rhubarbe des moines.

Ratafia (*Aromatites*). Sorte de boisson ou de liqueur forte, composée avec de l'eau-de-vie, du sucre, et quelques autres choses que l'on met dedans, comme cerises, groseilles, fleurs d'orange, noyaux de pêches, d'abricots, baies de genièvre, et autres.

Ratafia *de baies de genièvre.* On met infuser des baies de genièvre des plus grosses et des plus mûres dans de l'eau-de-vie, on y ajoute du sucre pour faire une espèce de ratafia ou de teinture très-propre pour résister au mauvais air.

Autre. Une chopine de bonne eau-de-vie, quatre onces de baies de genièvre mûres, demi-once de canelle en petits morceaux, douze clous de girofle, et quatre onces de sucre candi qu'on fait fondre dans quatre onces d'eau rose, les ayant fait bouillir ensemble un bouillon; mettre le tout au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée.

Il est bon pour les indigestions et douleurs d'estomac. La dose est d'une cuillerée ou deux à jeun.

Ratafia *des six graines.* Une pinte de bonne eau-de-vie, graines d'aneth, de carvi, de fenouil, de carotte, de coriandre et d'anis, de chaque demi-once; il les faut bien éplucher, les concasser dans le mortier, puis les jeter dans une bouteille de verre double avec de l'eau-de-vie, les mettre infuser, l'ayant bien bouchée, au soleil pendant trois semaines, ou davantage si l'on veut, les remuant tous les jours trois ou quatre fois, n'emplissant pas la bouteille, de peur que la chaleur du soleil ne la fasse casser, et afin qu'on puisse mieux agiter le tout. On les peut aussi faire infuser sans les mettre au soleil, y employant un peu plus de temps, comme un mois ou six semaines; après cette infusion, il faut passer la liqueur dans un blanchet, ou chausse à hypocras qui n'ait point servi à d'autre chose, ajouter dans la colature une demi-livre de sucre candi fondu avec un peu d'eau commune en manière de sirop, et après le mettre dans la bouteille, et la bien boucher.

Il est très-bon pour l'estomac, indigestion, vents et coliques. On en peut avaler après le repas deux cuillerées, ou à jeun si l'on veut, et pour la colique dans le besoin.

Ratafia *pour se préserver de la colique néphrétique.* Bonne eau-de-vie, eau de fraise, eau de persil, de chaque une pinte, baies de genièvre broyées une once et demie, sucre en poudre demi-livre; mettre le tout dans une bouteille de

verre double bien bouchée, l'exposer six ou sept heures au soleil, ou au défaut du soleil, dans une étuve ou lieu chaud, puis passer le tout par une chausse, ou par le papier gris, et remettre la colature dans une bouteille bien bouchée.

En prendre trois cuillerées le matin à jeun, et être ensuite trois heures sans manger, continuant toujours de trois jours l'un; ce remède préserve de la colique néphrétique.

Ratafia *purgatif*. Une once de jalap, demi-once d'iris de Florence, canelle en morceaux et clous de girofle, de chaque une dragme, et une pinte d'eau-de-vie; mettre infuser les quatre drogues dans l'eau-de-vie pendant dix ou douze jours dans une bouteille de verre bien bouchée, au bout de ce temps passer le tout par un linge, mettre une livre de sucre en poudre dans la colature, et conserver la liqueur dans une bouteille bien bouchée pour le besoin.

Elle est bonne pour la bile, pituite, rhumatisme, en en prenant tous les mois. Pour l'hydropisie on en prend de quatre jours en quatre jours. Pour les femmes qui enflent après leurs couches, quand il n'y auroit que deux jours qu'elles seroient accouchées, on en a vu des effets admirables. Pour toutes sortes de fièvres, on la prend le lendemain de l'accès. La dose ordinaire est de deux onces pour les grandes personnes, et à proportion pour les enfans.

Rat et Souris (*Mus et Sorex*). Deux animaux fort connus qui se tiennent cachés dans les trous des murailles, dans les caves, dans les greniers, pour éviter les chats, leurs cruels ennemis. Le rat, fendu vif et appliqué, tire les épines, les pointes des flèches, le venin du scorpion et des autres piqûres venimenses. les rats et les souris, réduits en cendres et bus, empêchent le pissement involontaire de la nuit; on les fait cuire pour les faire manger à ceux qui sont sujets à l'incontinence d'urine. Les éphémérides de Leipsic rapportent des guérisons d'incontinence d'urine, faites par la poudre de souris séchée au four, mêlée dans des œufs fricassés et mangés. Les têtes de souris, calcinées et mêlées avec du miel pour enduire les parties chauves, font venir le poil. La fiente du rat lâche le ventre des petits enfans; la prise est de trois, quatre, cinq ou six grains qu'on met dans leur bouillie. On l'emploie aussi en clystère ou en suppositoire; on s'en sert aussi en liniment contre l'alopécie. Cette fiente est apéritive, et propre pour la pierre, étant prise desséchée et réduite en poudre; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme. Elle emporte les condylomes, les verrues, les marisques et les autres excroissances de l'*anus*; on la fait cuire dans du

vin pour l'appliquer. On s'en sert aussi pour la gratelle, dissoute dans du vinaigre, et enduite, et pour faire croître et revenir les cheveux, étant pulvérisée et délayée dans l'esprit de miel et du suc d'oignon.

Rave (*Rapa sativa rotunda*, Tourn. 228.) Plante dont il y a deux espèces; l'une appelée *mâle*, dont la racine est charnue, ronde, très-grosse; et l'autre appelée *femelle*, qui diffère de la première en ce que sa racine est oblongue et grosse; celle ci est estimée plus délicate au goût que l'autre. L'une et l'autre tiennent beaucoup de la nature du naveau, et on les prend indifféremment l'un pour l'autre. Le suc et la décoction adoucissent l'acrimonie de la bile, et l'âcreté de la trachée artère. Cette décoction est bonne pour adoucir la toux et la voix rauque, étant édulcorée avec du sucre, et bue le soir en se couchant; elle est des plus recommandées comme un remède familier dans le mal hypocondriaque et contre les vents qui en dépendent. Elle est aussi spécifique, suivant Gabelchoverus, dans l'ardeur d'urine ou la dysurie, et dans la rétention d'urine. Craton avoit coutume d'ordonner la décoction de rave dans la toux, l'asthme et les autres affections des poumons qui dépendent de l'acrimonie de la lymphe, que la douceur tempérée des raves et des naveaux corrigent facilement. Les raves, cuites sous la braise, appliquées derrière les oreilles sur les carotides, font révulsion, et appaisent efficacement la douleur des dents. La rave, cuite en eau simple, et appliquée en forme de cataplasme, guérit les engelures. Quelques-uns creusent une rave qu'ils remplissent d'huile rosat et de térébenthine, faisant cuire le tout pour en oindre les parties gelées, Le même remède convient aux fissures des parties gelées; mais avant de les oindre, il faut les baigner dans de l'eau froide, et les exposer ensuite à la fumée de l'eau bouillante. Voici un emplâtre éprouvé par Fonseca contre la gangrène des engelures : Piler dans un mortier une racine de rave et une de raifort, y ajouter une once de semence de moutarde, trois dragmes de gérofles en poudre, et une suffisante quantité d'huile de lin et de vieille huile de noix; mêler le tout pour en faire un emplâtre qui peut être excellent. La semence de rave résiste aux venins, et fait sortir la rougeole, prise depuis demi-dragme jusqu'à une dragme. La rave a les mêmes vertus que le navet.

Réglisse (*Glycyrrhiza, sive liquiritia*). Plante assez connue, principalement la racine; elle croît aux pays chauds, dans les bois, dans les lieux sablonneux; on ne se sert en médecine que de sa racine qu'on apporte d'Espagne. On doit

Pied-Chatier.

Pied de Lyon.

Pied de Veau.

Raisin d'Amérique.

Pilosselle.

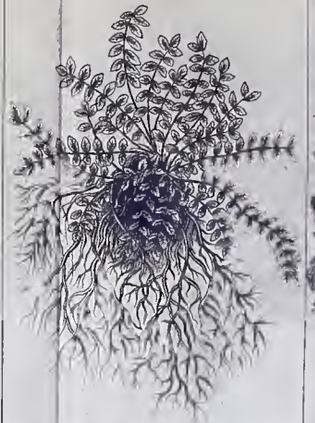

Politric.

Polypode.

Pomme d'Amour.

Pomme de Merveille.

Poulliot.

Prêle.

Pulmonaire.

Quinte Feuille.

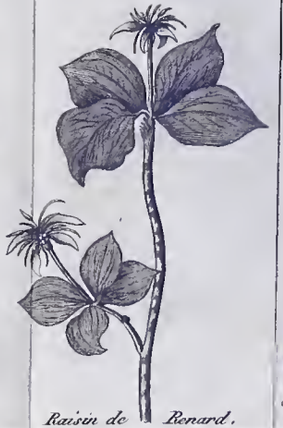

Raisin de Renard.

Repontic.

Réglisse.

G. Benard Direxit

la choisir récente, moyennement grosse, bien nourrie, rougeâtre en dehors, d'un beau jaune en dedans, d'un goût doux et agréable. La réglisse est tempérée entre le chaud et le froid, humide, pulmonique et néphrétique; elle adoucit l'acrimonie des humeurs, humecte la poitrine et les poumons, facilite l'expectoration; elle désaltère. Son usage est dans la toux, l'enrouement, l'érosion de la vessie, et l'acrimonie de l'urine; on s'en sert en poudre, en infusion et en décoction. Le suc de réglisse épaissi, a coutume d'être ordonné dans les affections de la gorge, de la langue et du larinx; on le tient dans la bouche pour le laisser fondre insensiblement, pour mieux corriger l'acrimonie de la lymphe.

Lorsque cette racine est bien fraîche, il suffit de l'infuser à froid dans les tisanes, ou même dans l'eau simple; elle convient dans les maladies des reins et de la vessie, dans la pleurésie et le crachement de sang. Les sucs de réglisse, noir ou blanc, sont employés familièrement dans les rhumes et dans la toux opiniâtre; ce sont des extraits faits par l'évaporation d'une forte décoction de réglisse, à laquelle on ajoute des gommes adragant et arabique, du sucre, de l'amidon, et quelquefois de l'iris et de l'ambre gris.

La réglisse entre dans un grand nombre de compositions de pharmacie, entre autres dans la thériaque, dans les pilules de rhubarbe de Mésué, dans les poudres des trois santaux, dans celle diatragacant froide et celle diarrhodon, dans les trochisques de Gordon, etc.

Reine des prés (*Ulmaria*, Tourn. *Spiraea ulmaria*, Linn. 702.) Cette plante vivace croît dans les prairies un peu humides. Sa racine et ses feuilles sont en usage. L'eau distillée de cette plante est sudorifique et cordiale; la dose est la même que celle du chardon béni. La décoction de la racine est estimée dans les fièvres malignes. Cette plante est aussi vulnéraire et détersive; on l'emploie comme celle de scorsonère à laquelle quelques-uns la préfèrent. L'extrait de cette racine est sudorifique, à un gros; mais il en faut prendre matin et soir, et même deux ou trois jours de suite, et ajouter à la prise du soir un demi-grain de laudanum.

Renard (*Vulpes*). Animal sauvage, fin et rusé. La graisse de renard est émolliente, résolutive, fortifiante; enduite, elle sert contre les convulsions, les rétractions des membres, le tremblement, la paralysie et les autres affections des nerfs, la douleur d'oreilles, les plaies de la tête, et la chauveté ou alopécie. L'huile de renard par la décoction de l'animal dans de l'huile commune, a le même usage.

Le poumon consolide et déterge ; étant desséché et brûlé, il est estimé contre les vices du poumon, surtout contre les plaies et les ulcères. Un homme qui avoit les poumons percés, dit Ettmuller, d'une grosse balle de mousquet, crachant le sang et des morceaux de poumon, fut guéri avec le poumon d'un renard qu'on fit cuire légérement dans une eau appropriée au crachement de sang, aussitôt qu'on l'eût arraché, ensuite on le hacha, et on y ajouta de la conserve de racine de grande consoude, de ses fleurs, de l'amidon, et spécialement de la sarcocolle dépurée, lavée et nourrie dans du lait de femme. Le looch de poumon de renard est recommandé contre l'asthme et la toux ; et la chair de renard, rôtie ou bouillie, est utile à la phthisie. Le foie, comme le poumon, convient aux maladies du foie et de la rate. Le fiel enduit efface l'ongle des yeux. La rate appliquée, remédie à la tumeur et à la dureté de la rate. Le sang de renard, enduit sur la région de la vessie, et bu, brise le calcul arrêté dans le canal ; desséché et pilé, il remédie au calcul des reins et de la vessie ; et bu tout chaud jusqu'à un verre, il fait le même effet, et appliqué sur l'abdomen, les aînes, la région du pubis et des reins. Le renard entier calciné, ou sa chair seulement, est recommandé contre les vices de la poitrine.

Renoncule, *ou* Bacinet, *ou* Grenouillette (*Ranunculus palustris, apii folio levis*, Tourn. *Ranunculus sceleratus*, Linn. 779.) Plante dont il y a un grand nombre d'espèces ; les unes cultivées à cause de la beauté de leurs fleurs, les autres sauvages naissent sans culture dans les bois, dans les champs, dans les prés, dans les marais, sur les montagnes, sur les rochers. On ne doit jamais se servir intérieurement de ces plantes qui sont très-âcres et très-caustiques.

Il n'y a que la renoncule des prés, ou le bacinet rampant et velu (*ranunculus pratensis repens*, Linn. 779) qu'on emploie utilement en fomentation sur les hémorroïdes. Les autres peuvent servir pour faire des cautères et des vésicatoires ; mais cette pratique est dangereuse, parce qu'elle peut attirer la gangrène. Il n'y a guère que les charlatans qui s'en servent et qui les appliquent sur les articulations des parties où la goutte se fait sentir, ou sur les cors des pieds, après les avoir amollis dans l'eau chaude et coupés jusqu'au vif.

Il est moins dangereux d'employer ces remèdes violens pour la teigne, les écrouelles, la gale et les vieux ulcères, dans lesquels ils sont fort utiles. Chomel a vu de bons effets de la renoncule des bois (*ranunculus nemorosus*), appliquée sur la tête des enfans teigneux ; les feuilles et les fleurs,

écrasées sans autre préparation, se mettent en cataplasme sur la partie affligée qu'elle guérit en peu de temps; on les renouvelle deux fois par jour.

C'est la renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*, Linn. 772) qu'on pile et qu'on met sur les poignets, avec du sel et du vinaigre, en épicarpe pour la fièvre. Ce remède n'est pas indifférent; il enlève quelquefois la peau, comme si le feu y avoit passé, et il attire alors une fluxion érésipélateuse plus douloureuse que la fièvre qu'on veut guérir. Ce remède est excellent pour rappeler la goutte aux pieds, lorsqu'elle est vague, et qu'elle menace la poitrine.

Renouée, *ou* Trainasse, *ou* Herniole (*Polygonum*). Plante qui pousse plusieurs petites tiges déliées, rampantes et couchées à terre, d'où elle a pris le nom de *trainasse*; il y en a de plusieurs espèces. Elle croît dans les lieux incultes et arides, et le long des chemins. La renouée est astringente, détersive, rafraîchissante, dessiccative et vulnéraire. Son usage interne est d'arrêter toutes sortes de flux, savoir: la diarrhée, la dyssenterie, les pertes de sang des femmes, le vomissement, l'hémorragie du nez. Elle est appelée *sanguinaria*, parce qu'elle arrête le sang de quelque partie qu'il coule, aussitôt qu'elle est appliquée dessus, après avoir été pilée. Prise par dedans, elle guérit spécialement les hernies. Fallope surtout en a guéri un grand nombre avec la grande renouée. On a guéri, dit Ettmuller, une hémorragie du nez rebelle aux plus forts remèdes, en appliquant sous les aisselles de la malade de la renouée bouillie dans de l'eau. Le suc de renouée, bu dans du gros vin, est éprouvé contre le vomissement de sang, et les pertes de sang des femmes.

Schroder assure qu'elle est employée utilement dans les ulcères et les inflammations des yeux, et même dans toutes sortes de plaies, y étant appliquée extérieurement, après avoir été pilée. La renouée entre dans le sirop de consoude de Fernel, et dans le mondificatif d'ache.

Rhubarbe des boutiques (*Rhabarbarum officinarum*, Tourn. *Rheum rhabarbarum*, Linn.) Grosse racine spongieuse, jaune, que l'on apporte sèche de Perse et de la Chine où elle naît et croît abondamment. Il faut choisir la plus nouvelle, jaune au dehors, au dedans semée de veines rouges, à peu près comme la noix muscade; elle doit être d'une odeur aromatique et assez agréable. Lorsqu'elle est infusée dans l'eau, elle lui communique assez promptement une couleur safranée. Quand elle est ainsi choisie, la meilleure préparation est de la prendre en substance ou en poudre dans quelques

cuillerées de bouillon, ou de la mâcher simplement, son amertume étant supportable; la dose est depuis quinze ou vingt grains jusqu'à demi-gros, mais en infusion dans l'eau, on l'ordonne ordinairement à un gros. Les propriétés de la rhubarbe sont en très-grand nombre; ses vertus les mieux autorisées par l'expérience, sont de purger avec douceur les humeurs bilieuses, de rétablir le ressort des fibres intestinales, lorsqu'elles ont été trop relâchées par des flux de ventre et des lienteries, de fortifier l'estomac, de faciliter la digestion, de détruire les matières vermineuses, et de tuer les vers auxquels les enfants sont sujets; c'est pour cela qu'on leur donne avec succès pendant quelques jours, pour boisson ordinaire, une légère infusion d'un gros de rhubarbe dans une pinte d'eau, avec un peu de réglisse. L'infusion de deux gros de rhubarbe coupée par morceaux, et mise dans un linge, dans une livre d'eau de chicorée sauvage, et prise ensuite à la dose de quatre onces, après avoir pressé le nouet, est un assez bon remède pour les fièvres longues et opiniâtres; il faut en continuer l'usage pendant ou huit ou quinze jours, et laisser seulement infuser la rhubarbe pendant la nuit.

L'usage de cette racine ne convient pas dans l'ardeur d'urine, ni dans les maladies où il y a disposition inflammatoire dans le bas-ventre. L'expérience apprend que la rhubarbe réussit dans les cours de ventre, quand elle est bien choisie, sans qu'il soit nécessaire de la faire rôtir. La manière la plus ordinaire de l'employer est d'en ordonner la préparation qu'on appelle *catholicon double de rhubarbe*, à une once, délayée dans un verre d'eau de plantain. Elle réussit mieux quand on la délaye dans l'infusion d'un gros de myrobolans citrins. La préparation suivante est un excellent stomachique : Faire bouillir dans trois pintes d'eau, après les avoir enveloppés dans un nouet, et réduit à deux pintes sur un feu doux, de la rhubarbe et des trois santaux en poudre, de chacun deux gros, rapure d'ivoire et corne de cerf, de chaque un gros et demi; en prendre un poisson ou quatre onces le matin à jeun, et manger deux heures après.

La rhubarbe ne convient pas à tous les enfans, mais seulement à ceux qui sont pâles, sujets au dévoiement, et qu'il faut purger en fortifiant; dans tous les autres cas elle leur fait plus de mal que de bien.

On prépare des pilules de rhubarbe dont la dose est depuis demi-gros jusqu'à un gros. Son extrait fait avec l'eau de pluie, se donne à demi-gros, aussi bien que les trochisques de

rhubarbe de du Renou. Cette racine entre dans le catholicon simple et dans le double, dans la confection Hamech, dans l'électuaire de Psyllio, dans l'extrait béni de Schroder, dans l'extrait panchymagogue de Crollius et d'Arthman, dans l'extrait catholique de Sennert, dans les pilules panchymagogues de Quercétan, le sirop magistral, etc.

Rhubarbe des moines, *ou* Rhapontic (*Rhabarbarum fortè Dioscoridis et antiquorum*, Tourn. 89. *Rheum rhaponticum*, Linn.) Espèce de *lapathum* étranger qui vient aisément dans les jardins. On substitue sa racine à celle de la rhubarbe de la Chine, en doublant la dose. On doit la choisir récente, légère, la plus haute en couleur, bien conditionnée en dedans, non cariée, d'un goût un peu amer, visqueux et astringent. Elle ne purge point, mais elle est très propre pour arrêter le cours de ventre, et pour fortifier l'estomac. Voici ce qu'en dit du Bé : Le cours de ventre étant le plus souvent un bon effet de la nature, on ne doit pas se hâter de l'arrêter, mais seulement lorsqu'après avoir continué trop long-temps, le malade en est affoibli; ce qui arrivant, on lui donnera fort à propos une infusion de deux gros de la rhubarbe domestique, faite dans un verre de décoction de plantain qu'on peut fortifier d'une douzaine de roses pâles, si c'étoit la saison; après quoi, si le cours de ventre ne s'arrêtoit pas, on pourroit sécher la rhubarbe infusée, la mettre en poudre, et la faire prendre dans du vin trempé, ou dans un peu de vin, ou de décoction de plantain. Si on n'a pas la rhubarbe domestique, on pourra lui substituer la racine de l'herbe nommée *lapathum acutum*, ou *la patience*, la faire sécher, la réduire en poudre et s'en servir, la donnant depuis demi-gros jusqu'à un gros.

Cette plante entre dans la thériaque d'Andromaque, dans la poudre *diaprassii* de Nicolas, dans celle des trois santaux du même, dans les trochisques de laque, dans le *diacurcuma* de Mésué, et dans l'*aurea alexandrina*.

Cette racine a les mêmes vertus que celle de la patience sauvage; elle est apéritive et stomacale.

Ricin. *Voyez* Palme de christ.

Riz (*Oriza*). Plante cultivée aux lieux humides, marécageux, dans l'Italie et en Espagne. Ses graines doivent être choisies nouvelles, nettes, bien nourries, dures, blanches. Le riz est restaurant, adoucissant, il épaissit et agglutine les humeurs, il modère les cours de ventre, il purifie le sang. C'est une nourriture très-utile aux personnes épuisées par des hémorragies, aux femmes qui ont souffert des pertes de

sang excessives, aux pulmoniques, aux hectiques ; il adoucit l'âcreté du sang, il l'épaissit et le tempère. On en fait bouillir une cuillerée dans une pinte d'eau pendant un quart-d'heure, on la coule ensuite, et on y ajoute très-peu de sucre pour la boisson des malades. On peut faire de la gelée, de la crême, de la bouillie et de fort bon pain avec sa farine.

Rob (*Succus decoctus et defecatus*). Nom qu'on donne aux sucs des fruits dépurés et cuits jusqu'à consomption des deux tiers de leur humidité. On en fait de coings, de mûres, de baies de sureau, de réglisse, etc.

Rob *de baies de sureau*. Il faut prendre les baies de sureau bien mûres et nettoyées de leurs petites queues, les exprimer par une forte toile, en tirer le suc, le laisser rasseoir pendant trois jours, le séparer de ses féces, et le faire bouillir à petit feu dans un vaisseau de terre vernissé, jusqu'à ce qu'il soit diminué des deux tiers, ou qu'il ait une véritable consistance de rob ; on le laisse refroidir, on en sépare l'écume, et on le garde pour le besoin Pour le rendre plus agréable et mieux en état d'être conservé plus long-temps, on y ajoute, en le cuisant, le tiers ou le quart de son poids de bon sucre ou de miel écumé.

Il est fort estimé pour la guérison des maladies du cerveau, et principalement de l'épilepsie et de la paralysie ; il est aussi spécifique contre la dyssenterie, et pour ceux qui vomissent après le repas, aussi bien qu'aux asthmatiques, pris le matin. On peut le prendre seul à la cuiller, loin des repas, ou le mêler dans les potions, ou dans diverses mixtures liquides ou épaisses. La dose n'est pas bien déterminée, mais on peut en prendre depuis une demi-cuillerée jusqu'à une cuillerée à la fois.

Rob *de coings* appelé *sirop de l'empereur Ferdinand*. Peler et raper jusqu'au cœur une centaine de pommes de coings mûrs, cueillis quelques jours auparavant, jeter les pierres ; mettre reposer deux ou trois jours ce qui aura été rapé, puis l'exprimer dans une forte toile neuve, lentement au commencement, mais fortement à la fin, et par ce moyen on aura un suc assez clair qu'on battra avec cinq blancs d'œufs pour le clarifier, comme on fait le sucre, puis on le met dans un chaudron sur un feu de charbon, pour le faire bouillir à gros bouillons jusqu'à ce qu'il soit clarifié, ensuite on le coule sans le presser, et on met la colature dans une bassine sur un petit feu, pour bouillir bien peu ou point du tout, le laissant ainsi consommer jusqu'à la consistance de sirop qu'on garde au besoin dans un pot bien bouché. Il ne se conserve bon qu'un an.

Ce rob renferme les principales vertus qu'on attribue à la chair de coings. On en prend deux cuillerées le matin, deux heures avant de manger, et on se promène après lorsqu'on le peut. Il est fort recommandé pour fortifier l'estomac, pour en arrêter les dévoiemens, et ceux des intestins; il excite l'appétit, et il aide à cuire les alimens. On l'emploie heureusement dans les diarrhées, dyssenteries, lienteries, *cholera morbus*, et les hémorragies internes. De plus il est bon contre toutes sortes de poisons, contre les maux de cœur, les vertiges, l'hydropisie et la phthisie. Il est propre contre les fievres malignes; mais lorsque l'on en prend pour le poison, pour la fièvre maligne, ou la pleurésie, on en prend quatre ou cinq, et même six cuillerées, en cette quantité il fait suer beaucoup. Quant aux autres incommodités, il suffit d'en prendre deux cuillerées, et continuer selon le bien qu'on en ressentira, le pouvant aussi quitter et reprendre quand on veut, ce remède n'assujetissant point.

Rob *de mûres composé*. Prendre des mûres, tant domestiques que sauvages, cueillies avant leur parfaite maturité, les piler dans un mortier de marbre, on en tire le suc qu'on laisse dépurer un jour ou deux au soleil, puis on le passe par un blanchet, on en fait cuire de chacun une livre et demie avec une livre et demie de miel, trois onces de sapa, et une once de verjus, jusqu'à consistance de miel, puis on y mêle myrrhe et safran en poudre subtile, de chaque une dragme et demie, pour faire un rob qu'on garde pour le besoin.

Il est propre pour déterger les phlegmes de la poitrine, pour faciliter la respiration. La dose est depuis une dragme jusqu'à demi-once.

Rob *de mûres simple*. Après avoir tiré le suc des mûres, ou domestiques ou sauvages, cueillies avant leur parfaite maturité, et l'avoir dépuré, comme il vient d'être dit, on en mêle deux parties avec une partie de miel dans un plat de terre vernissé; on les fait évaporer par un feu médiocre jusqu'à consistance de miel; ce sera le *rob de mûres simple* que l'on gardera dans un pot.

Il est bon pour les inflammations de la gorge, pour les aphthes qui viennent au palais et à la langue. Quelques-uns retranchent le miel de ce rob, mais il est moins agréable.

Rob *de noix, de Gallien*. Amasser au mois de juillet et d'août (messidor et thermidor) une bonne quantité d'écorce de noix vertes, les bien piler dans un mortier, et en tirer le suc; on le dépure en lui faisant prendre un bouillon,

et le passant par un linge; on mêle deux parties de ce suc de noix avec une partie de miel écumé, on les fait cuire par un feu médiocre dans une terrine vernissée, jusqu'à consistance de miel; c'est le *rob de noix*.

Si l'on ne peut pas tirer aisément le suc des écorces de noix vertes pilées, on les humecte avec de l'eau distillée de noix vertes, ou avec une forte décoction d'autres écorces de noix.

Il est propre pour fortifier l'estomac, pour faire suer, pour résister au venin. La décoction est depuis une dragme jusqu'à demi-once.

Rob *de véronique*. Tirer le suc de véronique à la manière ordinaire, le dépurer en le faisant légérement bouillir, et le passant par un blanchet, en mêler deux parties avec une partie de miel ou de sucre dans une terrine vernissée, et l'on en fait consumer l'humidité par un feu médiocre jusqu'à consistance de miel.

Ce rob est propre pour les ulcères du poumon, pour l'asthme, pour faire uriner, pour purifier le sang. La dose est depuis trois dragmes jusqu'à une once.

Rocambole. *Voyez* Ail.

Romarin (*Rosmarinus hortensis*, *angustiore folio*, Tourn. *Rosmarinus officinalis*, Linn. 33.) Arbrisseau ligneux, odorant et aromatique, qu'on cultive dans les jardins, et qui conserve ses feuilles pendant l'hiver même; mais il naît sans culture et abondamment dans les pays chauds et secs. On se sert souvent dans la médecine des feuilles et des fleurs de romarin, mais on doit préférer celles qui naissent dans les pays chauds, parce que la chaleur du climat les rend plus spiritueuses et meilleures. Le romarin est chaud et dessiccatif, incisif, d'une saveur mêlée d'âcre et d'amer, astringent, et un des principaux céphaliques et utérin. Son principal usage est dans l'apoplexie et l'épilepsie, le vertige, la paralysie, le *carus*, et les autres affections de la tête et du genre nerveux. Il éclaircit la vue, corrige la puanteur de l'haleine, lève les obstructions du foie et de la rate, il fortifie le cœur. Sa décoction est spécifique contre la paralysie, elle excite la sueur. Quelques-uns font cette décoction de trois simples, savoir de mélisse, de menthe et de romarin. Les remèdes tirés du romarin sont encore propres à fortifier le fœtus, et à prévenir l'avortement. On se sert extérieurement du romarin pour fortifier les jointures et les nerfs, pour résister à la gangrène, pour résoudre les humeurs froides.

Le vin aromatique dont on se sert si utilement en fomen-

tation, pour dissiper l'enflure qui survient aux plaies, est fait avec les feuilles de romarin, de thym, de sauge, etc. L'eau où les feuilles et les fleurs de romarin ont macéré pendant la nuit, est bonne pour la jaunisse et les fleurs blanches, pour le relâchement de la matrice en injection ; et prise intérieurement, elle fortifie la mémoire et la vue.

Les feuilles prises en infusion, à la manière du thé ou autrement, pendant un temps considérable, sont utiles pour les écrouelles, suivant Ettmuller. Borel prétend que les feuilles ou les fleurs cuites dans le vin, étant passées, il faut y mêler un peu de miel, et les prendre en boisson en se mettant au lit ; elles sont un excellent remède pour les asthmatiques. On a donné avec succès dans les fièvres tierces, quatre à cinq gouttes d'essence de romarin dans une liqueur convenable.

On fait avec les feuilles le miel appelé *anthosat*, qui se donne à une once ou deux dans les vapeurs et dans la colique venteuse. Les fleurs de romarin entrent dans le sirop de stœchas, dans l'opiat de Salomon et dans l'orviétan ; l'huile essentielle est employée dans le baume apoplectique.

Ronce (*Rubus vulgaris fructu nigro*, Tourn. *Rubus fruticosus*, Linn. 707.) Arbrisseau dont les branches sont toutes garnies d'épines, et qui porte un fruit appelé *mûres de renard*, ressemblant à celui du mûrier, mais beaucoup plus petit ; il croît dans les haies, dans les buissons, dans les vignobles, le long des chemins. Les feuilles et les fruits de la ronce, avant leur maturité, sont rafraîchissans, dessiccatifs et astringens. Le fruit mûr est tempéré et moins astringent. On se sert des feuilles dans les gargarismes pour les inflammations de la gorge.

La décoction des branches et des feuilles arrête les cours de ventre et les fleurs blanches, suivant Dioscoride ; elle nettoie les ulcères des gencives et de la bouche, en gargarisme, surtout lorsqu'on y ajoute quelques gouttes d'esprit de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau). Le sirop des fruits de ronces est utile, et on s'en sert avec succès pour les maux de gorge, sans vitriol. Les feuilles pilées et appliquées sur les dartres, sur les vieilles plaies et sur les ulcères des jambes, les guérissent en peu de temps. Galien employoit la fleur et le fruit pour le crachement de sang, et la racine pour la gravelle. Néedham faisoit grand cas du sirop des fruits de ronce pour l'ardeur d'urine.

On en fait un sirop qui est plus détersif et astringent, lorsqu'on n'a pas attendu la parfaite maturité de ces fruits,

et qu'on les a cueillis encore rouges. Le suc des mûres sauvages (on appelle ainsi les fruits de ronce) entre dans la composition du *diamorum* composé de Nicolas. Ces fruits, bien mûrs et bien noirs, sont rafraîchissans et appaisent la soif; on les peut substituer aux mûres domestiques. Les sommités des ronces entrent dans l'onguent *populeum*.

Roquette (*Eruca*). Plante dont il y a deux espèces principales, l'une cultivée (*eruca latifolia alba*, Tourn. 227. *brassica eruca*, Linn.), et l'autre sauvage (*erucago segetum*, Tourn. 232. *bunias erucago*, Linn.). La première a les feuilles plus grandes que celles de la sauvage; on la cultive dans les jardins potagers où on la sème tous les ans pour la manger en salade; mais comme elle est extrêmement chaude, on la mêle avec la laitue, afin qu'elle la tempère. La semence de roquette a un sel âcre volatil qui lui donne le premier rang parmi les semences anti-scorbutiques qui peuvent entrer en hiver dans les médicamens propres au scorbut, à la place des feuilles qui manquent dans cette saison.

La décoction de leurs feuilles est bonne dans le scorbut; elle pousse les urines et les mois, elle emporte les obstructions des viscères, et soulage les hydropiques. Sa semence est aussi d'usage, et entre dans quelques compositions de pharmacie, entre autres dans l'électuaire *de satyrio*, et dans celui qu'on appelle *electuarium magnanimitatis*. Cette graine est fort âcre, et se substitue à celle de la moutarde, soit pour les remèdes qui font cracher, soit pour les assaisonnemens. Cette semence est meilleure que les feuilles pour les scorbutiques; on en donne jusqu'à un gros, concassée et infusée dans un verre d'eau distillée de cochléaria, ou quelqu'autre convenable.

Mathiole recommande la décoction de la roquette pour la toux opiniâtre des enfans; la graine passe pour être propre à faire mourir les vers. On tient que l'usage de cette plante garantit les vieillards des affections soporeuses, et qu'elle soulage dans la paralysie. Quelques auteurs font cas de cette plante en épicarpe pour les fièvres intermittentes.

Roseau. *Voyez* Calamus verus.

Rosée du soleil, *ou* Herbe de la rosée, *ou* Herbe aux goutteux (*Ros solis*, Tourn. 127. *Drosera rotundifolia*, Linn. 402.) Cette plante annuelle naît dans les lieux sauvages, humides, marécageux, le plus souvent parmi une mousse aquatique, d'un blanc rougeâtre. Toute cette plante est en usage pour l'asthme, la toux invétérée, et l'ulcère du poumon; on l'ordonne en infusion jusqu'à deux gros, et à un

gros en poudre. On en fait un sirop fort estimé pour les mêmes usages, qu'on ordonne à une once.

Rosier (*Rosa*). Arbrisseau dont la fleur est appelée rose (*rosa*) aussi bien que la plante qui la porte. Cet arbrisseau est franc ou sauvage (*voyez* églantier); il n'est question ici que de la rose franche qu'on cultive dans les jardins. Il y en a beaucoup d'espèces différentes; celles qu'on emploie dans la médecine, sont les roses pâles, appelées en latin *rosae pallidae*, *sive incarnatae*, les roses muscates, appelées en latin *rosae muscatae et damascenae*, les roses blanches communes, appelées en latin *rosae sativae albae*, Linn. 705, et les roses rouges ou de Provins, appelées en latin *rosae gallicae rubrae*, Linn. 704. les roses pâles qu'on doit choisir les plus simples et les moins garnies de feuilles, sont purgatives; elles atténuent et délaient la pituite du cerveau; elles purifient le sang, elles purgent principalement l'humeur bilieuse et les sérosités; elles sont plus purgatives quand elles ont été cueillies le matin avec la rosée.

On emploie ordinairement les fleurs de cette espèce de rose pour faire l'eau des neuf infusions, qu'on ordonne à deux onces dans les potions purgatives. L'eau rose distillée se fait aussi avec les fleurs de cette espèce, ou avec les roses blanches simples. Elle est propre pour les maladies des yeux; on la mêle avec celle de plantain dans les collyres, pour l'inflammation de ces parties. Dans les cours de ventre simples et la diarrhée, on prescrit avec succès des bouillies avec deux onces d'eau rose et un jaune d'œuf, pour un demi-septier de lait. Il y en a qui préfèrent les calices des fleurs aux fleurs mêmes, pour faire l'eau rose. Le sirop de roses pâles se prépare avec leur suc épuré, et parties égales de sucre; on l'ordonne à une once dans les fluxions du cerveau. On se sert particulièrement de celui qui est composé, dans lequel entrent le séné, l'agaric et quelquefois la rhubarbe; on donne souvent ce dernier seul à une once et demie. On fait aussi avec le suc de roses un électuaire qui est estimé, dans lequel entre la scammonée, et dont la dose est de demi-once. C'est avec cette espèce de rose qu'on fait le miel rosat, l'onguent rosat, l'huile rosat.

Il y a des auteurs qui préfèrent les roses blanches pour en tirer l'eau par la distillation, pour les maladies des yeux. Ettmuller les estime contre les fleurs blanches.

Constantin les croit aussi purgatives que les roses pâles.

Les dames de Provence se trouvent bien dans les vapeurs, d'une potion faite avec trois onces d'eau rose et autant d'eau

de fleurs d'oranges, échauffées sur un feu doux, pour y faire fondre un morceau de sucre.

La conserve des roses de Provins, mêlée avec la plus vieille thériaque qu'on peut trouver, en assez grande dose pour en faire un cataplasme et l'appliquer sur l'estomac, appaise le vomissement causé par une indigestion.

Les roses muscates sont de petites roses simples blanches qui n'éclosent ordinairement qu'en automne ; elles ont une odeur musquée fort douce et fort agréable. Les meilleures et les plus purgatives sont celles qui croissent dans les pays chauds. Trois ou quatre de ces roses muscates, prises en conserve ou en infusion, purgent vigoureusement, et quelquefois jusqu'au sang. Celles de Paris ne purgent pas si fort ; mais elles sont plus purgatives que les roses pâles. On en fait infuser une ou deux pincées dans un bouillon au veau, pour se purger, ou bien on mêle dans le potage une dragme de ces roses sèches et réduites en poudre.

Les roses blanches communes sont grandes, belles, odorantes, un peu laxatives et détersives ; mais on ne les emploie que dans les distillations. Quelques-uns préfèrent les roses blanches pour en tirer l'eau par la distillation, pour les maladies des yeux. Ettmuller les approuve contre les fleurs blanches.

Les roses rouges ou de Provins ont une belle couleur rouge foncée et veloutée, mais peu d'odeur ; on les cueille en boutons lorsqu'elles sont prêtes à s'épanouir, afin de conserver mieux leur couleur et leur vertu. On les choisit hautes en couleur ; celles qui croissent aux environs de Provins sont les plus belles et les plus estimées. Les roses rouges sont employées pour la conserve de roses ; on en fait aussi sécher au soleil une grande quantité pour les garder, parce qu'elles entrent dans beaucoup de compositions. Elles doivent être choisies récentes, hautes en couleur, d'un rouge brun velouté, bien séchées, ayant assez d'odeur. Il faut avoir soin de les tenir enfermées et pressées dans des boîtes en un lieu sec, afin qu'elles conservent leur couleur, leur odeur et leur vertu. Elles sont astringentes, détersives, propres pour fortifier l'estomac, pour arrêter le vomissement, les cours de ventre, les hémorragies, étant prises intérieurement. On les emploie aussi extérieurement pour les contusions à la tête et ailleurs, après des coups et des chûtes, pour les dislocations, pour les entorses des pieds ou des mains, pour les meurtrissures, pour fortifier les jointures et les nerfs. On les applique en fomentation, bouillies dans du gros vin, ou bien ou les

mêle dans des cérats, dans des onguens, dans des emplâtres, réduites en poudre. On doit observer de cueillir toutes les roses au matin avant que le soleil ait passé dessus, parce qu'alors leurs substances essentielles sont comme concentrées par la fraîcheur de la nuit, au lieu que le soleil y ayant passé, il s'en dissipe une partie.

Rossolis *purgatif.* Mettre dans une bassine deux dragmes de scammonée, huit onces de sucre candi, une livre de bonne eau-de-vie, y mettre le feu, et remuer toujours jusqu'à ce qu'il s'éteigne, ensuite couler la liqueur par un linge.

Il en faut prendre une once chaque fois, et continuer jusqu'à ce qu'on se trouve assez purgé.

Autre. Mettre dans une bouteille de verre bien bouchée, pour infuser au soleil pendant quelques jours, une once de turbith, une once de jalap, une dragme de scammonée en poudre, deux onces de sucre blanc, et une chopine d'eau-de-vie rectifiée.

La dose est depuis deux cuillerées jusqu'à trois. Ce rossolis est fort commode pour les personnes delicates, surtout pour celles qui ont de l'aversion pour les remédes. Quand on veut s'en servir, on verse doucement par inclinaison, de peur que le marc ne tombe, ou, pour mieux faire, on passe par un linge ce qu'il en faut pour la prise.

Roucou (*Mitella americana*, *maxima*, *tinctoria*, Tourn.) *Voyez* Chocolat.

Rue (*Ruta hortensis latifolia*, Tourn. *Ruta graveolens*, Linn. 548.) Plante dont il y a deux espèces générales, une domestique, et l'autre sauvage. La première croît dans les jardins, aux lieux secs exposés au soleil; toute la plante a une odeur fort désagréable, et un goût âcre et amer. Les rues sauvages croissent dans les pays chauds, aux lieux rudes, pierreux, montagneux. La rue de jardin est chaude et dessiccative, incisive, atténuante, digestive, discussive, alexipharmaque et nervine. Son principal usage est contre l'épilepsie, la peste et les maladies malignes, tant comme préservative que curative, pour chasser le venin, aiguiser la vue, corriger la foiblesse de l'estomac, dissiper la colique venteuse, et remédier à la morsure des serpens.

Les feuilles et les semences sont en usage en infusion et en décoction; comme elles sont d'une odeur très-forte et même désagréable, la dose en est moindre que des autres plantes. La rue est encore hystérique, céphalique, stomacale et vermifuge, carminative, anti-scorbutique, cordiale et vulnéraire. Une ou deux pincées de feuilles fraîches infusées

dans un verre de vin blanc, ou une dragme lorsqu'elles sont sèches et en poudre, est très-propre à rétablir le cours des mois, et à appaiser les vapeurs hystériques. Misaldus prescrit la rue avec l'hyssope, bouillis dans du vin, et en donne un verre pour la même maladie. La conserve des feuilles et des fleurs de rue dissipe les indigestions. Simon Pauli la loue pour les vers; et pour cela on met dans le nombril des enfans qui y sont sujets, du coton imbibé de quelques gouttes d'huile de rue, ou à son défaut, du suc de ses feuilles fraîchement pilées; on peut même en donner quelques cuillerées par la bouche à jeun, mêlées dans l'eau de chiendent ou de scordium. Ce même auteur s'étend beaucoup sur les qualités de la rue, surtout pour la colique, soit qu'on en donne la décoction en lavement, soit qu'on mêle quelques cuillerées de son huile dans les décoctions carminatives, soit enfin qu'on l'applique en cataplasme sur le ventre. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser les feuilles et les semences de cette plante, est un puissant remède dans les mêmes maladies; cette huile bue à une cuillerée, et prise à trois onces en lavement, soulage considérablement dans la colique humorale; l'huile essentielle de rue est plus estimée, surtout pour la passion hystérique. On prépare avec les feuilles une conserve, une eau distillée, et un vinaigre pour les mêmes usages. La rue est propre pour les écrouelles; on en fait prendre, le matin à jeun, trois ou quatre feuilles aux enfans affligés de cette maladie. Ils les mangent avec leur pain, et continuent long-temps ce remède. On peut leur faire avaler deux ou trois gros de suc de rue dépuré dans un bouillon, lorsqu'ils ne veulent pas manger les feuilles.

Dans les maladies contagieuses, pour se garantir du mauvais air, deux cuillerées de suc de rue, avec autant de bon vin, est un remède très-utile, on peut même en augmenter la dose jusqu'à un verre le matin à jeun, et autant quatre heures après le diner. Le vinaigre de rue fait le même effet; on le prépare en Italie de cette manière : on fait infuser les feuilles de rue dans le plus fort vinaigre; on y ajoute de la pimprenelle, de la bétoine, quelques gousses d'ail, des noix et des baies de genièvre, avec fort peu de camphre; la dose est d'une cuillerée.

Zacutus loue fort la rue pour l'épilepsie, et Valeriola ordonne pour la même maladie une once de son suc, avec demi-once de miel scillitique. Sylvius et Fabricius Hildanus comptoient fort sur la même plante dans le même cas. Dolæus

en

en faisoit mettre dans le nez des épileptiques dans le temps de l'accès. La décoction des feuilles de rue est un excellent gargarisme pour les gencives des scorbutiques, et pour ceux qui sont attaqués de la petite vérole; ce gargarisme résout les grains qui fatiguent la gorge ; on en peut bassiner aussi le tour des yeux.

Jean de Milan, dans son école de Salerne, prétend que la rue sert à éclaircir la vue, ce que l'expérience confirme dans les taies de la cornée, et dans les suffusions où l'humeur aqueuse est trouble, si on fait souffler dans l'œil malade l'odeur de la rue, par une personne saine qui en a mâché auparavant. La vapeur de la décoction, reçue à l'œil malade par le moyen d'un entonnoir renversé, fait le même effet.

La rue convient dans les ulcères internes, soit vénériens ou autres. On mêle parties égales de rue, de menthe, de graine d'*agnus castus*, de succin et d'os de sèche, pour en faire prendre un gros. Dans quelques pays on applique sur le ventre une omelette faite avec beaucoup de feuilles de rue sauvage, pour la passion hystérique.

Chomel a vu réussir pour les pâles couleurs, de faire mettre sous la plante des pieds, dans le chausson, des feuilles de rue, aussi bien que celles de matricaire. Mayerne assure que la poudre de rue, prise jusqu'à deux gros dans de vieille bière pendant un temps considérable, guérit l'épilepsie, et que son suc est de même usage, lâche le ventre, fait quelquefois vomir, et agit par la transpiration. D'autres emploient les feuilles de rue exposées à l'air pendant la nuit, et pilées le lendemain, puis les font prendre trois matins de suite dans une eau céphalique; la dose peut être d'une once de ce suc dans quatre onces d'eau distillée de tilleul ou autre.

La rue entre dans la composition du vinaigre fébrifuge de Sylvius Deleboë, dans le sirop apéritif cachectique de Charas, le sirop anti-épileptique et le sirop martial apéritif cathartique du même auteur, dans les trochisques de câpres, ceux de myrrhe, l'électuaire des baies de laurier, la poudre de Paulmier contre la rage, le sirop de stœchas, le sirop d'armoise et la décoction céphalique. Elle entre aussi dans la poudre *diahyssopi* de Nicolas d'Alexandrie, dans l'*aurea* du même auteur, dans l'huile de câpres, dans l'onguent *aregon*, dans le *martiatum*, et dans le baume tranquille. La semence de rue est employée dans les pilules optiques de Mésué, dans les pilules fétides, dans celles des hermodates, et dans les trochisques de rhubarbe du même auteur.

Rue de chèvre. *Voyez* Galega.

Rue de muraille, *ou* Sauve-vie (*Ruta muraria*, Tourn. *Adianthum ruta muraria*, Linn.) Petite plante toujours verte qui tient rang entre les cinq capillaires; on l'appelle ainsi à cause qu'elle porte des feuilles assez semblables à celles de la rue de jardin, mais beaucoup plus petites, et qu'elle croît dans les murailles, entre les pierres, proche des eaux, et à l'ombre; elle est tempérée, dessiccative, digestive, discussive, et propre à découper la matière tartareuse et mucilagineuse des poumons; elle sert principalement à la toux, à l'asthme, à la jaunisse, à la pleurésie, aux douleurs des reins et de la vessie, à exciter les urines et dissiper la gravelle des reins. Mathiole assure que la poudre de rue de muraille, prise pendant quarante jours, guérit parfaitement les descentes des enfans. Elle est spécifique contre le scorbut. Chomel assure que l'infusion ou le sirop de cette plante est un excellent remède pour les pulmoniques, dont il a vu de très-bons effets, et qu'il a fait vider un *vomica* ou abcès dans la poitrine, à une femme guérie d'une pleurésie, en lui faisant user pour boisson ordinaire d'une tisane faite avec une poignée de rue de muraille sur une pinte d'eau bouillie demi-quart-d'heure, y ajoutant deux onces de sucre; après l'avoir passée. *Voyez* Capillaire.

S

Sabine, *ou* Savinier (*Juniperus sabina*, Linn. 1472.) Arbrisseau à feuilles de tamaris, ou à feuilles de cyprès; on cultive le premier qui est le plus usité, dans les jardins; et le second croît sur les montagnes, dans les bois et autres lieux incultes. On se sert en médecine des feuilles de la sabine qui sont chaudes et dessiccatives, de parties ténues, incisives, atténuantes, discussives, en infusion jusqu'à demi-once, et en substance ou en poudre à une dragme dans le vin blanc; on en prépare aussi l'extrait, l'huile essentielle et l'eau distillée. Son usage principal est de pousser les urines, et de remédier à l'asthme. Son usage externe est contre les ulcères rampans, invétérés et incurables, en forme de lotion, parce qu'elle attire les vers, et les autres choses invisibles qui en rendent la guérison difficile. La même décoction dans du vin avec la nicotiane, sert à purifier les ulcères fistuleux et chancreux; elle guérit la gale de la tête des petits enfans, appliquée en poudre avec de la crême, en forme de liniment,

et pour effacer les taches du visage, et dissiper les défluxions en forme de parfum.

Cette plante pousse les mois avec violence; on s'en sert pour aider l'accouchement laborieux, pour les vidanges, et pour faire sortir le fœtus lorsqu'il est mort dans le ventre de sa mère. Les femmes ou filles qui usent de ce remède pour se procurer l'avortement, n'y réussissent pas toujours, et risquent souvent leur vie avec celle de leur enfant. La sabine est fort résolutive; on l'applique avec succès sur les loupes, après l'avoir fait bouillir dans le vinaigre. Elle cause souvent des vomissemens violens, et est dangereuse intérieurement. Elle est employée dans la poudre de Charas pour l'accouchement laborieux, et dans la poudre pour les petits ulcères de la verge.

Safran (*Crocus sativus*, Tourn. 75. Linn. 50.) Plante bulbeuse qui porte des fleurs purpurines dès le commencement de l'automne. On cultive le safran en plusieurs lieux de France. Il doit être choisi nouveau, bien sec, mais mollasse et doux au toucher, en longs filets de très-belle couleur rouge, les moins chargés de parties jaunes, fort odorans, d'un goût balsamique agréable; on le conserve dans des boîtes bien fermées. Le safran est cordial; mis sur l'estomac, il empêche les nausées qui fatiguent ceux qui vont sur mer, ce qu'on a reconnu par hasard. On le nomme l'*ami des poumons*, parce qu'il convient particulièrement à ce viscère. Il est chaud, dessiccatif, digestif et émollient, il procure le sommeil. Son usage est dans la syncope et l'apoplexie, où l'on met une goutte ou deux de sa teinture sur la langue.

Sagapenum, *ou* Gomme séraphique, *sive serapinum*. Gomme rousse en dehors, et blanchâtre en dedans, d'une odeur forte, et désagréable comme le poireau, d'un goût âcre, laquelle sort par incision d'une espèce de férule dont les feuilles sont fort petites, qui croît abondamment en Perse et en Médie. On doit choisir le *sagapenum* en belles larmes claires, nettes, luisantes, et ayant les qualités ci-dessus dites. Cette gomme se dissout dans le vin, dans le vinaigre, et dans les sucs des plantes; mais il vaut mieux la réduire en poudre quand on veut l'employer dans les compositions, que d'en faire la dissolution, parce que la chaleur du feu qui est nécessaire pour cette dissolution, et pour la faire épaissir, dissipe et emporte la plus grande partie de son sel volatil en quoi consiste sa plus grande vertu. Il faut donc se contenter, l'ayant choisie nette, de la faire sécher et de la pulvériser. Le *sagapenum* est chaud, dessiccatif, atténuatif, apéritif et de

substance ténue ; il est si attractif, qu'il tire les flèches et les balles hors du corps ; il purge les sérosités visqueuses et grossières de la poitrine, de l'estomac, des intestins, des reins, du cerveau, des nerfs et des jointures. Il est bon dans l'hydropisie, la toux invétérée, l'asthme, l'épilepsie, la paralysie, le tremblement des articles ; il excite le flux menstruel, mais il fait mourir le fœtus, et pousse par les urines. L'usage externe sert dans la pleurésie, et dans les tumeurs douloureuses où l'on a besoin d'adoucir et de résoudre. Sa fumée fait revenir les épileptiques. La prise est de demi-dragme à une dragme, en bol ou en pilule ; mais comme l'estomac et le foie n'y sont pas faits, on le corrige en y ajoutant partie de mastic, de canelle et de gingembre. Elle entre dans l'hière de Pacchius, l'*hiera diacolocynthidos*, les pilules d'hermodates de Mésué, et dans les pilules fétides.

Nota. Il est bon de remarquer que la différence des gommes et des résines consiste en ce que les premières, qui sont mucilagineuses, se dissolvent dans un menstrue aqueux et acide, comme l'eau simple et le vinaigre ; et les résines, comme grasses, se dissolvent dans un menstrue huileux, par exemple, dans l'esprit-de-vin (alcohol), les jaunes d'œufs, et autres.

Salep, *ou* Salop (*Salep turcarum*, *orchis mascula*, Lin.) Racine qui mise en poudre, est très-nourrissante à la dose d'une cuillerée dans demi-septier d'eau bouillante avec un peu de sucre, ou dans du lait. Ce n'est autre chose que la racine d'orchis. On doit la regarder comme béchique, adoucissante et incrassante.

Salpêtre, *ou* Nitre (*Salpetrae*, *sive nitrum*). Sel minéral en partie volatil, et en partie fixe, qu'on tire des pierres et des terres des vieilles masures et des vieux bâtimens, des urines de plusieurs animaux qui ont long-temps séjourné dans la terre des caves, ou sur des pierres. On trouve aussi du salpêtre naturel attaché contre des murailles et à des rochers en petits cristaux ; on le sépare en houssant les lieux avec des balais : on l'appelle *salpêtre de houssage* ; il est préférable au salpêtre ordinaire pour la poudre à canon et pour les eaux fortes. Les anciens l'appeloient *alphonitrum*. Le salpêtre ordinaire doit être choisi bien raffiné en longs cristaux, rafraîchissant la langue lorsqu'on en applique dessus, jetant une grande flamme quand on le met sur des charbons ardens. Le salpêtre est apéritif, incisif, résolutif, il appaise la soif, il excite l'urine, il résiste à la pourriture, il éteint les ardeurs du sang, il pousse la pierre du rein et de la vessie,

il résout le sang grumelé ; il est usité intérieurement dans la boisson, et spécialement dans l'eau de fontaine, une dragme ou une dragme et demie par pinte pour les fièvres ardentes, putrides, pour la fièvre hongroise, la pleurésie, la péripneumonie, les obstructions du foie et du mesentère, il n'est pas bon quand le ventre est trop lâche, et l'estomac foible. L'usage externe est en forme de gargarisme, dans l'inflammation de la gorge et l'esquinancie, dans les topiques anodins et rafraîchissans, ou bien on le dissout dans une liqueur appropriée, et on l'applique avec un linge, comme dans la brûlure, etc.

Salsepareille *ou* Sarcepareille (*Sarsaparilla, sive smilax aspera peruviana*). Racine qu'on apporte sèche de la Nouvelle Espagne. Cette plante croît abondamment au Pérou dans les lieux humides. La racine de salsepareille doit être choisie en longues fibres bien nourries et bien séchées, grosses environ comme une plume à écrire, flexibles, grises en dehors, un peu ridées, faciles à être fendues, blanches en dedans, mais bordées de deux raies rougeâtres, étant bien saines, moëlleuses, sans vermoulures, et ne se séparant point en petits éclats, ni en poussière. Elle est sudorifique, dessiccative, propre pour les rhumatismes, pour la goutte sciatique, pour l'hydropisie, pour arrêter les gonorrhées, pour les écrouelles, pour adoucir les accidens de la vérole. On en fait prendre en décoction ; la dose est depuis une once jusqu'à deux qu'on fait bouillir dans quatre pintes d'eau et réduire à la moitié ; et quelquefois en poudre.

Sang de dragon (*Sanguis draconis*). Suc gommeux, congelé, sec, friable, de couleur rouge comme du sang, tiré par incision d'un grand arbre des Indes, appelé *dracœna draco*, Linn. On doit choisir le sang de dragon net, pur, résineux, sec, friable, fort rouge. Celui qui est enveloppé s'appelle *sang de dragon en roseau ou en herbe*. Celui qui est en larmes est fort rare ; on l'envoie des Indes où cet arbre est commun ; il est ordinairement en petits morceaux de la longueur et de la grosseur du doigt d'un enfant, enveloppés dans des feuilles repliées et liées ensemble. Il est fort astringent, agglutinant, dessiccatif ; il arrête les hémorragies, les cours de ventre, il déterge et consolide les plaies, il fortifie et raffermit les jointures relâchées ; il est propre pour les contusions ; appliqué sur le nombril, il remédie à la dyssenterie.

On le donne en poudre depuis un scrupule jusqu'à une dragme dans toutes sortes d'hémorragies et de pertes de sang, dans le crachement de sang, on le mêle aussi utilement au

poids de huit ou dix grains, avec autant de poudre de corail et d'yeux d'écrevisses pour une prise deux fois par jour, en augmentant le nombre selon le besoin dans un bouillon, ou en bol, mêlé avec quelques gouttes de sirop de plantain ou autre astringent, et diminuant les prises quand le mal s'appaise. On l'applique extérieurement dans les hémorragies des plaies, surtout pour arrêter le sang des artères coupées.

Sang de dragon, *ou* Patience rouge (*Lapathum folio acuto rubente*, Tourn. *Rumex sanguineus*, Linn. 476.) Plante dont les feuilles sont faites comme celles de la patience ordinaire, mais plus courtes, et traversées de quantité de veines rouges, d'où il sort quand on les rompt un suc rouge comme du sang. Elle croît dans les jardins; elle est un peu laxative par ses feuilles, et astringente par sa semence qui se donne en poudre depuis demi-dragme jusqu'à une dragme, pour arrêter tous flux de sang. Les feuilles pilées et appliquées sur une coupure, quelque profonde qu'elle soit, la guérissent promptement.

Sanglier, *ou* Porc sauvage (*Aper*). Animal qui a la figure et la grosseur d'un cochon, qui habite les bois où il vit de glands et de racines. Le mâle est appelé *verres sylvaticus*, la femelle *sus fera*, *sive scropha sylvestris*. Le sanglier a les mêmes vertus que le porc domestique, et en un plus haut degré. La graisse entre dans la composition de l'onguent *armarium*; elle est propre pour amollir, pour résoudre, pour fortifier, pour adoucir les douleurs, spécialement du côté; on en frotte les parties malades. Les grosses dents étant broyées en poudre très-subtile, sont alkalines, sudorifiques, apéritives, propres pour la pleurésie et l'esquinancie. La prise est de demi-dragme à une dragme, dans une decoction de pavot rouge ou de chardon béni, ou dans leurs eaux distillées. Valeriola donne une dragme de rapure de dent de sanglier avec de l'huile d'amande douce et du sucre candi, comme un remède éprouvé contre la pleurésie et l'esquinancie. Le fiel résout les tumeurs des écrouelles; la fiente est résolutive, et propre pour guérir la gratelle, appliquée extérieurement; brûe sèche, elle arrête l'hémorragie, aussi bien qu'appliquée par dehors.

Sangsue (*Sanguisuga hirudo nigricans*, Linn.) Animal aquatique, amphibie au besoin, ayant la figure d'un gros ver, long comme le petit doigt. Il y en a de plusieurs espèces et grosseurs; celles dont on se sert en médecine doivent être les plus petites, ayant la tête menue, le dos rayé, de couleur verte-jaune, et le ventre rougeâtre, qui aient été prises dans des eaux claires et courantes, bien vives. Il faut les laisser

dégorger et jeûner quelques jours dans de l'eau claire avant de s'en servir, afin qu'étant affamées, elles s'attachent plus vîte aux endroits du corps où l'on veut les mettre. Il faut frotter l'endroit avec du salpêtre, et y mettre un peu de sang et d'argile, pour les faire mordre. Les endroits où on les attache ordinairement sont les veines des pieds, proche du gras de la jambe, les tempes dans les longs ou grands maux de tête, derrière les oreilles pour prévenir les désordres que produit l'engorgement à la tête; près de l'*anus* pour les hémorroïdes trop enflées ou supprimées. Quand on veut les retirer, il faut jeter dessus un peu de sel, de cendre, ou du lin brûlé. Il est dangereux qu'elles ne se rompent, et ne laissent leurs têtes à la partie, ce qui cause des ulcères sordides. Comme quelquefois on a peine à arrêter le sang, après que les sangsues ont quitté la place, il se fait de grandes hemorragies qui affoiblissent beaucoup le malade; il faut alors faire des applications de remèdes astringens sur la partie.

Sanicle (*Sanicula officinarum*, Tourn. *Sanicula europæa*, Linn. 339.) Plante qui croît dans les bois, aux lieux ombrageux; elle se plaît en terre grasse et humide: son goût est amer. Elle est chaude, dessiccative, astringente, consolidante, une des premières vulnéraires, détersive, propre pour les ulcères internes et externes, les fistules, les hernies, prise par dedans en décoction, et appliquée sur la partie. Elle entre dans les potions, dans les tisanes et décoctions vulnéraires; on la prend à la manière du thé. Pour les pertes de sang, de quelque manière qu'elles arrivent aux hommes et aux femmes, soit par le nez, ou par l'ouverture de quelque vaisseau dans la poitrine, ou dans les reins, il faut nettoyer et piler une poignée de feuilles et queues de sanicle, les faire infuser à froid pendant une nuit dans un verre de vin blanc, couler le tout le matin par un linge avec expression, et faire avaler la colature au malade à jeun, qui ne mangera que deux ou trois heures après. Ce remède a été éprouvé plusieurs fois avec grand succès; s'il ne réussit pas à la première prise, il faut le réitérer.

Le cataplasme de sanicle, bouilli dans le vin, résout l'exomphale dans sa naissance, selon le rapport de quelques auteurs. La sanicle entre dans l'eau vulnéraire, et dans quelques emplâtres et baumes pour les blessures. L'herbe pilée et appliquée sur une plaie, y est très-propre pour la guérir.

Santal (*Santalum, sive sandal*). Bois qui est apporté des Indes; il est citrin, blanc, ou rouge. Le santal citrin

est le meilleur des trois santaux ; il est apporté de la Chine, de Siam. On doit le choisir récent, dur, compact, pesant, de couleur citrine ou tirant sur le jaune, d'une odeur douce et fort agréable. Le santal blanc diffère du citrin, non-seulement en couleur, mais en ce qu'il est bien moins spiritueux et odorant ; il est apporté de l'île de Timor. On doit le choisir récent, pesant, blanc, et de la plus forte odeur qu'il se pourra. Le santal rouge est le moins odorant de tous ; il est apporté de Tanasarim, et des lieux maritimes de Coromandel, au-delà de la rivière du Gange. On doit le choisir récent, dur, compact, pesant, de couleur rouge foncé, noirâtre en dehors. Les santaux sont un peu astringens, et particulièrement le rouge ; ils fortifient le cœur, l'estomac, le cerveau, ils purifient le sang, ils arrêtent le vomissement, les catarres, et les obstructions du foie et des autres viscères, et les rapports aigres.

On les emploie en infusion, après les avoir rapés, depuis une once jusqu'à deux, dans deux ou trois pintes d'eau ; on les fait bouillir ensuite à la diminution du tiers de la liqueur, et on fait boire cette tisane par verrées dans les fièvres malignes. On les ordonne aussi en poudre, depuis demi-gros jusqu'à un gros, pour fortifier l'estomac, et détruire les rapports aigres et les levains qui empêchent la digestion.

Le santal citrin entre dans l'opiat de Salomon, dans le sirop hydragogue de Charas, le sirop de myrthe, la poudre aromatique rosat, et la confection alkermès ; le rouge entre dans le sirop lientérique de Charas. L'un et l'autre sont employés dans la poudre diarrhodon, et dans celle qu'on appelle *diamargariti frigidi*. Les trois santaux ont donné leurs noms à la poudre *diatria santalorum*, et on les emploie dans la confection d'hyacinthe, et dans l'électuaire du suc de roses.

Sapin (*Abies*, Tourn. *Pinus*, Linn.) Grand arbre toujours vert dont il y a deux espèces, le blanc et le rouge ; ils sont si semblables, qu'on les confond très-souvent ; il y a pourtant de la différence entre eux. Les feuilles du rouge appelé *pesse* (*abies tenuiore folio*, Tourn. 505. *Pinus picea*, Linn. 1420), sont plus noires, plus larges, plus molles, plus unies, moins piquantes, et rangées autour de la branche ; son écorce est aussi plus noire et plus forte que celle du sapin, qui est blanchâtre et aisée à rompre ; enfin les branches de la pesse se courbent vers la terre, au contraire de celles du sapin. Ces arbres croissent principalement aux lieux montagneux, pierreux. Les sommités de ces arbres sont salutaires dans le scorbut, les gouttes, les rhumatismes, cuites dans de

l'eau et du vin pour la boisson, pour le mal de dents, en gargarisme, aussi bien que leurs pommes dans leur primeur, lorsqu'elles sont encore résineuses et saupoudrées d'une certaine poussière jaune, qui ne sont pas moins bonnes que les feuilles. Le gny qui se trouve quelquefois sur le sapin, est spécifique pour la goutte des pieds. La dose est de demi-dragme à une dragme en poudre à prendre tous les matins. On prepare des bains avec les pommes et les feuilles du sapin, excellens contre les contractions et les paralysies scorbutiques. L'écorce est astringente, et son usage est externe pour les ulcères et la brûlure. Les pommes de sapin sont aussi astringentes. On s'en sert extérieurement dans les inflammations du foie et des autres parties, en forme d'épithème, et contre les verrues et les cors des pieds, en forme de lotion. La vermoulure du sapin est bonne contre les écorchures des petits enfans, et pour dessécher les parties ulcérées.

Saponaire, *ou* Savonière (*Lychnis sylvestris, quae saponaria vulgò*, Tourn.) Espèce de lychnis qui croît proche des rivières, des étangs, des torrens, le long des ruisseaux, aux lieux sabloneux; on la cultive aussi dans les jardins, principalement celle dont la fleur est double. Cette plante est chaude, atténuante, apéritive, sudorifique; elle excite l'urine et les mois aux femmes, elle est propre pour l'asthme, étant prise en décoction. Une dragme de sa semence, donnée en poudre aux épileptiques, en nouvelle lune trois mois consécutifs, une fois chaque mois, diminue notablement le nombre et la violence de leurs accès; ce que Borel assure avoir éprouvé avec succès sur une fille de vingt-cinq ans. On se sert de cette plante dans les sternutatoires; on l'applique aussi extérieurement pour résoudre les tumeurs, et pour guérir les dartres, la gratelle et les autres démangeaisons; on se sert de sa décoction en fomentation. Le jus de ses feuilles est si détersif, qu'il emporte les taches des habits, ce qui lui a fait donner le nom de *savonière*. Sa racine est bonne, selon Zapata, pour résoudre et ramollir les écrouelles, et, selon Schroder, ponr adoucir les maux vénériens, pour garantir de l'asthme, et provoquer les ordinaires.

Sarcocolle, *ou* Colle-chair (*Sarcocolla*). Gomme égrenée en très-petits morceaux spongieux, de couleur jaunâtre tirant sur le blanc, ressemblant à des fragmens de gomme, ou à de l'encens qu'on auroit pulvérisé grossièrement. On l'apporte de Perse et de l'Arabie-Heureuse. On dit qu'elle sort d'un arbre épineux dont les feuilles approchent en figure de celles du séné. Il faut choisir la sarcocolle récente, en

petites larmes, ou égrenée, légère, pâle, glutineuse, d'un goût un peu amer, désagréable, écumante, et facile à dissoudre dans l'eau. Elle est astringente, digestive, détersive, agglutinante, consolidante. Elle étoit fort estimée par les anciens contre la dyssenterie. Son principal usage sert à détergeer, consolider et cicatriser les plaies. Elle est merveilleuse contre les fluxions des yeux, aux taies et aux nuages de ces parties. On la macère durant cinq jours dans du lait de femme ou de vache, puis on la mêle avec de l'eau rose pour en bassiner les paupières, et on y ajoute, si l'on veut, un peu de sucre, et dans l'hémorragie du nez aux frontaux.

Sariette (*Satureia sativa*, Tourn. *Satureia hortensis*, Linn. 795.) Plante qu'on cultive dans les jardins potagers; elle est d'une odeur et d'une saveur âcre et piquante, ce qui la fait réputer chaude et dessiccative, atténuante, apéritive et discussive. Son usage est dans les crudités, le dégoût, l'asthme, la suppression de l'urine et des mois, et dans les autres affections de l'estomac et de la poitrine. Elle aiguise la vue, dissipe extérieurement les tumeurs, et appaise les douleurs des oreilles. Elle convient à la léthargie et aux autres affections soporeuses, soit intérieurement jointe aux autres remèdes, soit extérieurement en forme de décoction dans du vin, pour appliquer à la partie occipitale. Quelques gouttes de cette décoction, distillées dans les oreilles, réveillent promptement les malades assoupis. La sariette est pectorale, et son sel volatil, aromatique, est propre pour déterger les ordures des poumons et de la poitrine, et pour guérir la toux, l'asthme, et les autres maladies qui en dépendent. Elle sert en forme de gargarisme contre la relaxation de la luette, les plaies et les ulcères de la gorge, et les autres affections de ces parties, et surtout des amigdales. La fumée de sa décoction convient au tintement et à la douleur des dents.

Sarrazin, *Voyez* Blé noir.

Sassafras (*Laurus sassafras*). Bois jaune, odorant, d'un goût un peu âcre, aromatique, tirant sur celui de fenouil. On l'apporte en gros morceaux de la Floride, province de la Nouvelle-Espagne, où il naît. On le tire d'un arbre appelé par les Indiens *pavane*, et à qui les Français ont donné le nom de *sassafras*, que les Espagnols ont retenu. On le doit choisir couvert de son écorce, car elle a plus de vertu que le bois, récent, odorant, de couleur jaunâtre tirant sur le blanc, d'un goût aromatique un peu piquant. Il est chaud, dessiccatif, atténuant, apéritif, discussif et sudorifique. Son usage est dans les maladies où il y a des obstructions à lever, et des

Reine des Prés.

Renoncule des Prés.

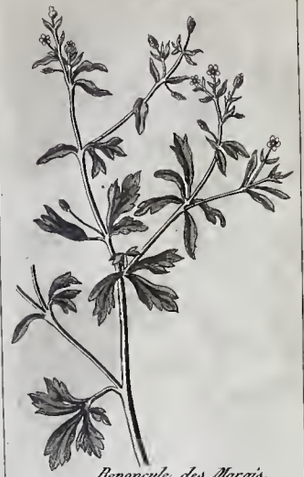

Renoncule des Marais.

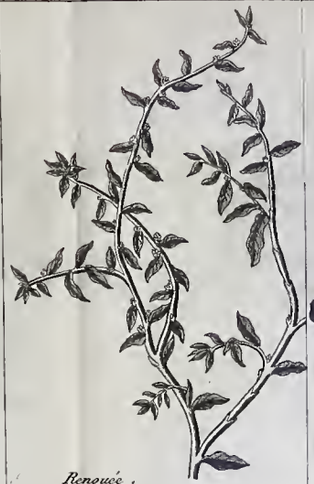

Renouée.

Rhubarbe.

Ricin.

Roquette Sauvage.

Rue des Jardins.

Rue de Chevre.

Rue de Muraille.

Sabine Mâle et Femelle.

Salicaire.

Sanicle.

Saponaire.

Sariete.

Satyrium

C. Benard Direxit

viscères à fortifier. Ce remède entre comme les autres dans les décoctions sudorifiques, et convient aux maladies pectorales et catharreuses, si bien que Brunerus l'appelle *le véritable alexipharmaque des catarres*. Mynsicht donne une teinture de sassafras facile à tirer, et excellente pour guérir radicalement toutes les fluxions catharreuses. Elle se fait en mettant infuser simplement ce bois dans de l'eau de fontaine claire et bouillante, qui devient d'un beau rouge, et il ne reste plus qu'à l'aromatiser avec un peu de canelle ; cette teinture est un nectar pour les catarrheux. On attribue la même vertu à l'écorce de tamaris, prise et préparée comme le sassafras. Barthole recommande le sel ammoniac (muriate ammoniacal) avec une décoction de sassafras, pour guérir un grand dégoût après une grande indigestion. Le sassafras rapé ou haché, infusé depuis une once jusqu'à deux dans trois chopines ou deux pintes d'eau, donne une très-bonne boisson dans les rhumatismes, dans la goutte, dans les fièvres malignes, et dans toutes les maladies où il est nécessaire d'augmenter la transpiration, et de pousser les sueurs.

Satyrion (*Orchis moriomas*, Tourn. *Orchis mascula*, Linn. 1333. *Satyrium tricinum*, Linn. 1357.) Entre un grand nombre d'espèces de cette plante, qui sont communes dans les prés et dans les bois humides, on choisit ordinairement les précédentes, ou celles qui ont les racines les plus charnues ; on en fait une conserve estimée pour augmenter la semence, et pour fortifier les parties de la génération ; on les fait aussi sécher, et on en donne une demi-dragme en poudre dans un verre de bon vin. Cette plante est une de celles dont on a conjecturé les propriétés sur la figure extérieure de leurs parties : et parce que la racine de cette plante ressemble aux testicules, on a jugé qu'elle pourroit être utile à la génération. Elle a donné le nom à l'électuaire *de satyrio*, qu'on donne à une dragme pour réveiller les esprits, et rétablir les forces épuisées ; mais les ingrédiens âcres, comme la semence de roquette, le poivre, le gingembre, les aromates spiritueux et volatils, comme les huiles de canelle et de girofle, le musc, l'ambre gris, et les autres drogues de cette nature, qui forment cette composition, en font plutôt la vertu, que les racines de la plante dont il s'agit.

Sauge (*Salvia major*, Tourn. *Salvia officinalis*, Linn. 34.) Plante dont il y a plusieurs espèces qui diffèrent entre elles par la grandeur et la couleur de leurs feuilles ; on parle ici de celles qu'on cultive ordinairement dans les jardins, et qu'on emploie dans la médecine. Elles sont distinguées

en deux espèces, une grande et l'autre petite; celle-ci est la plus estimée et la meilleure, elle est appelée *sauge franche*. La sauge aime les terres argilleuses; il est bon en la plantant d'y mêler de la rue pour éloigner les serpens et les crapauds qui cherchent la sauge. On se sert en médecine des feuilles et des fleurs de cette plante, qui sont chaudes, dessiccatives, astringentes, abstersives, céphaliques et diurétiques. La sauge convient à la paralysie, au rhumatisme, au vertige, à l'épilepsie, aux catharres, aux tremblemens de membres, à l'apoplexie, et aux autres affections du cerveau; on s'en sert à la manière du thé, une pincée ou un petit bouquet de huit à dix feuilles dans un demi-septier d'eau bouillante; on y ajoute un peu de sucre. Cette boisson continuée plusieurs jours les matins à jeun, n'est pas seulement bonne aux maux ci-dessus, mais elle est aussi très-utile dans la suppression des urines et des mois des femmes, dans les indigestions, foiblesses d'estomac, dans les vents et la colique, pour tuer les vers, et pour débarrasser le poumon des asthmatiques. Ruland a guéri une femme épileptique par l'usage seul du vin dans lequel il mettoit infuser de la sauge, laquelle n'est pas moins recommandée dans le scorbut que le *cochlearia*, où leur suc et leur décoction servent conjointement pour gargariser les gencives enflées et exulcérées. Lindanus a guéri plusieurs scorbutiques par cette décoction. Fumer de la sauge soir et matin avec une pipe, soulage généralement toutes les maladies du cerveau.

Forestus dit qu'il a connu un malade qui se délivra d'un grand tremblement par l'usage continuel de bierre préparée avec la sauge, de sauge crue hachée et mangée avec du pain et du beurre, et enfin en mettant de la sauge dans tous ses alimens. L'eau distillée de la sauge mondifie les plaies, si on les en lave; attirée par le nez, elle en arrête l'hémorragie, fortifie le cerveau et les membres, guérit les pituites, soulage le mal des dents, resserre les gencives, en lavant toutes ces parties avec de cette eau.

Sauge des bois, *ou* sauvage (*Scordium alterum seu salvia sylvestris*, Tourn. *Tenerium scordium*, Linn.) Espèce de germandrée, selon Tournefort, dont les feuilles ressemblent en quelque façon à celles de la sauge; mais elles sont plus larges et plus molles; étant froissées, elles ont une odeur aromatique tirant sur celle de l'ail. Elle croît dans les bois montagneux, contre les haies, et aux autres lieux incultes. Cette plante est fort apéritive, diaphorétique, vulnéraire et résolutive; elle résiste à la malignité des hu-

meurs, à la gangrène; elle résout les tumeurs. Tragus en loue le suc et l'infusion dans du vin, comme un remède très-apéritif et sudorifique, propre à fortifier l'estomac, à tuer les vers, à faire couler les urines, et à emporter la jaunisse et la fièvre tierce. On s'en sert très-utilement à Paris dans l'hydropisie, selon Tournefort, faisant boire de quatre heures en quatre heures un verre de vin blanc dans lequel cette plante a infusé.

Saule, *ou* Saulx (*Salix.*) Plante dont il y a deux espèces générales; une grande, appelé *salix vulgaris alba arborescens;* et une petite, appelé osier, *salix vulgaris rubens*, *sive minor viminalis.* Tous les saules aiment les lieux humides et marécageux. Leurs feuilles sont rafraîchissantes, dessiccatives, astringentes et sans mordication. Leur décoction est bonne pour le crachement de sang, et pour arrêter les ardeurs de Vénus. On la donne en lavement pour la dyssenterie. Son usage externe est en forme de lotion aux pieds contre les insomnies, et la chaleur de fébricitans, et pour arrêter les hémorragies des plaies, du nez, et des autres parties. On en jonche les chambres des malades pour rafraîchir l'air. Pour l'opilation du foie et de la rate, et pour nettoyer l'estomac, on fait bouillir une petite poignée d'écorce de saule dans une chopine d'eau à la consomption du tiers, et ayant mis un peu de sucre dans la colature pour en adoucir l'amertume, on l'avale à jeun tous les matins jusqu'à ce qu'on se trouve soulagé. Pour le mal de rate, on applique dessus des feuilles de saule broyées avec un peu de sel. La décoction de l'écorce d'osier, dont on lie les cerceaux, faite en gros vin rouge, et bue, est un remède éprouvé dans les pertes de sang des femmes, les plus opiniâtres: on peut boire à même intention en forme de tisane, la décoction faite en eau de pelure ou écorce de saule ou d'osier. La cendre de l'écorce de saule, mêlée avec du fort vinaigre, est bonne aux cors des pieds et aux verrues, étant appliquée dessus. Le saule mâle ne porte que des chatons, et le saule femelle ne porte que la graine. Ces chatons ou fleurs appliquées, arrêtent toutes sortes d'hémorragies.

Saumur (*Garum*, *sive Muria.*) Liqueur salée, dans laquelle on a conservé de la viande ou du poisson. Elle est propre pour nettoyer les vieux ulcères, pour la morsures du chien enragé, pour résister à la gangrène, pour résoudre, pour dessécher: on en fomente les parties ma-

lades; on en mêle aussi dans les lavemens, pour l'hydropisie, pour la goutte sciatique.

Saxifrage blanche (*Saxifraga rotundifolia, alba*, Tourn. *Saxifraga radice granulosâ*, Linn. 576.) Plante qui pousse des feuilles presque rondes, dentelées en leurs bords, ressemblant un peu à celles du lierre terrestre, mais plus grasses et plus blanches; elle a des petites fleurs blanches au bout d'une tige assez haute. Sa racine est garnie de petits tubercules un peu plus gros que les grains de coriandre, que l'on appelle *grains* ou *semence de saxifrage*. Elle croît aux lieux herbeux, incultes, sur les montagnes, aux vallées. Cette plante est chaude et dessiccative, diurétique et apéritive. Son principal usage est contre le gravier et la pierre des reins et de la vessie qu'elle brise et chasse dehors, contre le mucilage des mêmes parties; elle pousse puissamment par les urines: on fait bouillir une poignée de ses racines dans une pinte d'eau, ou infuser une demi-once pendant la nuit dans un demi-septier de vin blanc, ou bien on en fait bouillir une poignée avec du cerfeuil et du maigre de veau, avec une telle quantité d'eau, qu'il en reste une écuellée après l'ébullition, qu'on avale le matin à jeun, ce qui a guéri plusieurs personnes de la gravelle.

Scabieuse (*Scabiosa pratensis, hirsuta, quae officinarum*, Tourn. *Scabiosa arvensis*, Linn. 143.) Plante assez connue qui croît dans les prés, dans les champs, sur les montagnes, dans les bois. Elle est chaude, dessiccative, abstersive, atténuante, discussive, sudorifique, alexipharmaque et pectorale. Son principal usage est dans les apostèmes internes, la toux, l'asthme, la pleurésie, la peste, les ulcères fistuleux et sanieux des mamelles et des jambes, dans la galle, démangeaison, gratelle, teigne: elle est très-propre aux apostèmes et abcès des parties internes, soit du foie, de la rate, de l'estomac ou du poumon. Son sirop, sa décoction, ou son eau distillée ouvre l'abcès, le mondifie, amortit le levain morbifique, et consolide enfin la plaie; un seul des trois remplit toutes ces indications. La scabieuse, surtout en forme de sirop, est éprouvée dans la petite vérole, lorsqu'elle se jette sur les parties internes, qu'elle est accompagnée de la toux, et qu'il est à craindre qu'elle ne laisse après soi la phtisie; la décoction peut suppléer au sirop en ce cas. La scabieuse pilée seule, ou avec autant de sel, appliquée sur un charbon, le fait disparoître promptement; pour la galle, gratelle, et autres infections de la

peau, on fait avaler sa décoction faite en eau, on en frotte le mal avec le jus de la plante seule, ou mêlé avec des onguens.

Scabieuse des bois, *ou* Mort du diable (*Scabiosa folio integro hirsuta*, Tourn. 1466. *Scabiosa succisa*, Linn. 142.) Outre les vertus que cette plante a communes avec la scabieuse, Dodonée assure que la décoction est excellente en gargarisme pour l'inflammation du gosier. Simon Pauli confirme cette propriété, et ajoute qu'elle est propre aussi dans les ulcères vénériens de la gorge et des gencives.

Bontius recommande cette plante comme un très-bon remède dans l'hydropisie et dans les abcès du foie. Cette espèce de scabieuse est aussi bonne pour les femmes qui perdent leurs règles, et qui sont tourmentées d'engorgemens à la matrice, de coliques sourdes, d'écoulemens de couleur suspecte. Chomel l'a souvent donnée avec succès en pareil cas. Il a même vu que dans les menaces d'ulcères à la matrice, la décoction de la racine et des feuilles, mise en usage pendant six mois de suite, faisoit fort bien, fortifioit l'estomac, rectifioit les digestions, ranimoit la circulation, et faisoit cesser toutes les douleurs sourdes de colique utérine. On prend une demi-poignée de feuilles et de racines sèches de cette scabieuse, fort commune dans les bois; on la fait bouillir dans trois demi-septiers d'eau, réduits à chopine; on en donne soir et matin un grand verre.

La scabieuse entre dans la décoction pectorale, dans le vinaigre fébrifuge de Sylvius Deleboé, dans le sirop de mélisse composé de Charas, et dans le sirop *de symphito de Fernel.*

Scammonée (*Scammonium, sive Scammonea.*) Suc résineux, concret, ou une gomme grise brune, qui découle par incision de la racine d'un grand liseron qui croît abondamment en plusieurs lieux du Levant, mais principalement aux environ d'Alep, ou de Saint-Jean d'Acre en terre grasse. Quand le suc est sorti de la racine de la plante par les incisions qu'on y a faites, on le met épaissir ou évaporer au soleil jusqu'à ce qu'il soit réduit en forme solide. On doit choisir la scammonée nette, légère, tendre, friable, résineuse, grise, se réduisant facilement en une poudre grise cendrée, d'une odeur fade, désagréable, d'un goût un peu amer. Elle est fort purgative; elle évacue par le bas les humeurs bilieuses, âcres, séreuses, mélancoliques, ou tartareuses.

Il est rare de la trouver à présent bien pure et sans

mélange des sucs de périploca, de tithymale, ou d'autres plantes laiteuses et corrosives; c'est pour cela qu'on la prépare soit à la vapeur du soufre, soit avec les sucs de limon, de coing, ou de réglisse. Lorsqu'elle est préparée, elle s'appelle *diagrède*, dont la dose est depuis six grains jusqu'à douze ou quinze. La scammonée qui est pure, d'un gris cendré, luisante et résineuse, laquelle se met en poudre blanchâtre en la pressant dans les doigts, n'a besoin d'aucune préparation, et vaut bien le diagrède; c'est la véritable scammonée d'Alep, qu'on trouve avec peine : celle qu'on débite ordinairement est la scammonée de Smyrne, noirâtre et altérée par d'autres matières, et qui a par conséquent besoin de préparation.

On ordonne la scammonée en bol, en opiat, ou en pilules, et rarement en liqueur, parce qu'elle ne se dissout pas, à moins que ce ne soit par l'addition d'un acide, comme le jus de citron, le verjus, etc. On la corrige avec les sels fixes, comme la plupart des autres purgatifs trop âcres, ou bien avec parties égales de mercure doux (muriate mercuriel doux :) ce fondant empêche que cette résine ne s'attache à la surface interne de l'estomac et des intestins, où elle pourroit causer des tranchées douloureuses sans cette précaution. On tire l'extrait, ou la résine et le magistère de la scammonée, avec de l'esprit-de-vin (alcohol,) dont la dose est de six à dix grains. Le sirop de scammonée, dont on fait un grand secret, sous le nom de *sirop purgatif*, ou *sirop pour la bile*, se fait avec l'eau-de-vie, le sucre et la scammonée en poudre; on y met le feu, on remue la matière jusqu'à ce que la flamme s'éteigne; on garde ensuite cette liqueur dans une bouteille, et on en prend une ou deux cuillerées délayées dans un verre d'eau : c'est un assez bon purgatif.

La scammonée sert d'aiguillon à la plus grande partie des électuaires purgatifs, entr'autres, au diaprun composé, au diaphénic, à la bénédicte laxative, à l'électuaire de psyllio, à l'électuaire diacarthami, à celui de citron, et à celui du suc de roses ou de violettes. Elle entre dans la confection Hamech, et dans l'extrait catholique de Sennert. Presque toutes les pilules célèbres tirent la vertu de la scammonée, comme les pilules cachées majeures et mineures, les pilules mercurielles, les pilules *des deux* de la pharmacopée de Londres, les pilules hydropiques de Bontius, la poudre arthritique de Paracelse, etc.

Sceau de Notre-Dame, *ou* Racine Vierge (*Ramnus racemosa*

racemosa, *flore minori*, *luteo pallescente*, Tourn. 103. *Tamnus communis*, Linn. 1458.) Plante qui pousse plusieurs sarmens menus comme la bryone ou couleuvrée; dont il y a deux espèces, qui croissent l'une et l'autre dans les bois. Leurs racines sont fort apéritives et un peu purgatives, hydragogues; elles évacuent la pituite, les sérosités; elles provoquent l'urine étant prises en poudre ou en décoction; on mange aussi ses premiers rejetons tendres, comme les asperges, pour les maux ci-dessus, comme aussi pour diminuer la rate; ils sont bons aussi au vertige et à l'épilepsie. Cette racine pilée et appliquée sur les meurtrissures, les guérit en peu de temps, comme celle de la couleuvrée. Selon Ray, la poudre de cette même racine mêlée avec la fiente de vache et du vinaigre, donne un excellent cataplasme pour appaiser les douleurs de la goutte. La racine vierge entre dans la poudre de Bauderon pour les descentes des enfans, et dans l'emplâtre *diabotanum* de Blondel.

Sceau de Salomon, *ou* Genouillet (*Latifolium vulgare*, Tourn. *Convallaria polygonaetum*, Linn. 451.) Plante qui croît dans les bois aux lieux ombrageux, et se multiplie par ses racines qui tracent; la partie la plus usitée en médecine est la racine. Elle est détersive et astringente, et d'un usage très-familier pour les descentes, selon Chomel, qui en a vû plusieurs expériences en cette sorte. On en a fait infuser une once coupée par morceaux dans un demi-septier de vin blanc pendant vingt-quatre heures, qu'on fait boire ensuite en deux ou trois prises pour chaque jour aux enfans, on en continue l'usage pendant huit ou quinze jours, et on applique sur l'hernie de la même racine pilée, et un bandage par-dessus, ce qui a même réussi dans des personnes avancées en âge. La décoction ci-dessus de cette racine faite en vin blanc, se donne aussi avec beaucoup de succès pour faire sortir la gravelle. La racine attachée au coin de la chemise par le bas, de ceux qui sont incommodés des hémorroïdes enflées et douloureuses, les soulage dans peu de temps, ce qui a été éprouvé plusieurs fois avec succès : elle est bonne aussi pilée avec la racine de grande consoude, qui corrige son acrimonie, pour appliquer sur les contusions, et pour guérir les plaies. On donne la racine de sceau de Salomon hachée dans l'avoine des chevaux qui ont le farcin.

Cette plante étant astringente, peut être fort utile dans les fleurs-blanches. Palmer, après Herman, la donne pour

un bon remède contre la goutte, si on en fait boire l'infusion faite dans la bière. Sa racine est excellente pour les enchymoses et meurtrissures; c'est pour cet effet qu'elle entre dans l'emplâtre d'Adrianus de Mynsicht. Sennert et Ettmuller confirment cette vertu, soit qu'on en applique la racine pilée sur la partie meurtrie, soit cuite et en cataplasme. Quelques-uns en font un avec deux parties de cette racine et une de grande consoude, cuite dans peu d'eau, et passée ensuite par le tamis : il faut l'appliquer en cataplasme un peu chaudement. C'est Ettmuller qui propose cette formule.

La tisane avec la racine de sceau de Salomon, est bonne pour la gravelle : son eau distillée décrasse le teint et l'embellit, au rapport de Césalpin : la décoction de toute la plante guérit la gale et les autres maladies de la peau.

Schoenante, *ou* Jonc odorant (*Andropogon Schaenanthus*, Linn.) Cette espèce de chiendent croît en Arabie, surtout au Mont-Liban, où il est en si grande abondance, qu'on en fait la litière des chameaux. On nous en apporte les fleurs ou les épis, qui sont d'une odeur aromatique très-agréable. Quelques-uns tirent les fleurs du reste de l'épi, pour l'employer dans la thériaque et dans les autres compositions dans lesquelles elles entrent; d'autres y mettent tout l'épi. On peut ordonner les fleurs de schœnante en poudre, depuis un demi-scrupule jusqu'à trente grains, dans les maladies contagieuses; elles sont propres aussi dans celles du cerveau, pour pousser les mois et les urines, et pour lever les obstructions des viscères. Les fleurs de schœnante entrent dans la thériaque, et dans quelques confections alexitères.

Scolopendre, *voyez* Langue de Cerf.

Scordium, *ou* Chamaraze (*Chamaedrys palustris canescens, seu scordium officinarum*, Tourn. 205. *Teucrium scordium*, Linn. 290.) Espèce de germandrée, ou plante qui pousse plusieurs petites tiges quarrées, velues, rameuses et serpentantes, qui étant broyées, ont une odeur d'ail, et un goût amer, astringent. Elle croît aux lieux humides, marécageux, le long des fossés remplis d'eau. On se sert en médecine de ses feuilles, qui sont chaudes, dessiccatives, abstersives, atténuantes, incisives, alexipharmaques, sudorifiques, et résistent à la pourriture. Le principal usage du scordium est dans la peste, les maladies pestilentielles, les fièvres malignes, tant pour préserver que pour guérir, dans les obstructions du foie et de la rate, dans les abcès

et les mucilages du poumon. Il sert extérieurement à modifier les plaies et les ulcères, et appaiser les douleurs de la goutte.

On emploie les feuilles et les fleurs de cette plante en décoction et en infusion, une petite poignée sur chaque pinte d'eau, ou une bonne pincée à la manière du thé, pour un demi-setier de liqueur. Cette plante est cordiale, diaphorétique, apéritive, béchique, vulnéraire et détersive; c'est aussi un bon fondant, et capable, par son amertume, de rétablir l'appétit et faire mourir les vers. On en fait boire l'infusion avec succès dans les fièvres malignes, la petite-vérole, la rougeole, et dans les maladies de la peau. L'extrait de toute la plante, à demi-once en bol, fait suer, et pousse quelquefois les urines. On en prépare aussi un vin et un vinaigre, dans lesquels on fait infuser le scordium, qui font le même effet depuis quatre onces jusqu'à six. La conserve qu'on fait avec les feuilles fait suer, et s'ordonne utilement pour faire cracher les asthmatiques et les phthisiques. Elle soulage aussi les filles qui ont la jaunisse, et qui ne sont pas réglées; la dose est d'une once.

L'eau, le sirop et le vinaigre de scordium sont usités dans la peste et dans les maladies contagieuses, tant pour préserver que pour guérir. La décoction de scordium avec la myrrhe, l'aloës et l'esprit-de-vin (alcohol,) est une fomentation éprouvée pour corriger et arrêter la gangrène et le sphacèle.

Cette plante a donné son nom à l'électuaire diascordium de Fracastor: elle entre dans le vinaigre thériacal, dans la thériaque, le mithridat, l'orviétan, la poudre contre les vers, l'huile de scorpion, et dans plusieurs autres confections alexitères. On l'emploie aussi dans les lotions vulnéraires, pour bassiner les parties ulcérées et menacées de gangrène. L'espèce suivante approche des vertus du scordium, et lui est quelquefois substitué.

Scorpion (*Scorpio.*) Petit insecte terrestre, gros environ comme une chenille, ressemblant à une petite écrevisse. Il est fort commun dans les pays chauds. Il habite les trous des murailles et de la terre; il se nourrit de vers et d'herbes. Sa piqûre est mortelle, si on n'y remédie. On le fait sécher après l'avoir tué, et avoir séparé le bout de sa queue, puis on le réduit en poudre. Elle est propre pour exciter l'urine, comme celle d'escarbot et de vers de terre, chasser le sable du rein et de la vessie, pour résister à la malignité des humeurs, pour provoquer la sueur. La dose est depuis

demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, c'est-à-dire, depuis douze grains jusqu'à trente-six. Le scorpion remédie à sa propre morsure, étant écrasé et appliqué dessus, ou l'huile d'amandes amères, dans laquelle on en fait infuser plusieurs jetés vivans dedans; quelques-uns la donnent dans la colique et dans la douleur du calcul. On en enduit la région des reins pour chasser la pierre, et la région du pubis ou de la vessie pour pousser l'urine : on y ajoute quelquefois l'onguent d'*althæa*, ou le cataplasme d'oignons et de pariétaire; pour lever la suppression d'urine, on en oint la verge. Elle est encore très-bonne dans la douleur des oreilles; on en mêle une dragme avec demi-dragme d'huile d'amandes douces, dont on distille une goutte ou deux chaudes dans l'oreille malade. Les cloportes pilés et bouillis dans l'huile de nénuphar ou violat, conviennent au même mal, spécialement s'il y a inflammation. L'huile sanguine de scorpion se prépare en la manière suivante. Mettre infuser dans du vin de Malvoisie durant trois jours et trois nuits six onces de semence d'hypericum, puis y ajouter trois onces de térébenthine de Venise, six onces de la plus vieille huile qu'on pourra trouver, une dragme de safran, et quatre poignées de fleurs d'hypericum; renfermer le tout dans une bouteille bien bouchée durant trois jours, au bout de ce temps exprimer fortement la liqueur dans une autre bouteille qu'on verse par inclinaison jusqu'à ce que l'huile paroisse, qui sera rouge comme du sang; mettre dans chaque livre de cette huile cinquante scorpions, et laisser le tout en digestion au bain-marie jusqu'à ce que la fermentation soit passée; en faire l'expression par une étamine, et garder l'huile pour le besoin. Elle calme souverainement les douleurs néphrétiques appliquée extérieurement.

Scorsonère, *ou* Cercifis d'Espagne (*Scorzonera, latifolia, sinuata*, Tourn. *Scorzonera hispanica*, Linn. 1112.) Plante que l'on cultive dans les jardins potagers. Elle croît en Espagne sans culture aux lieux humides, et dans les bois montagneux. On se sert principalement de sa racine qui est chaude, humide et alexipharmaque. Son principal usage est contre la morsure de la vipère et des autres serpens, ce qui la fait appeler *viperaria*, la peste, la mélancolie, l'épilepsie, le vertige, la palpitation de cœur, pour exciter la sueur, résister au venin, pour la petite-vérole, et pousser l'urine. Mathiole rapporte que des moissonneurs mordus des vipères, et en danger de leur vie, furent sauvés en leur faisant avaler le jus de cette racine, dont on

fit plusieurs expériences; ce qui lui fit donner le nom de *vipérine*.

Scrophulaire grande (*Scrophularia nodosa*, *fœtida*, Tourn. *Scrophularia nodosa*, Linn. 863.) Plante dont la racine est grosse, noueuse, inégale. Toute la plante a une odeur désagréable et un goût amer. Elle croît dans les lieux ombrageux et humides, dans les taillis. On se sert, en médecine principalement, de sa racine, qui est chaude, dessiccative, digestive, incisive, vulnéraire. Son usage principal est dans les écrouelles et les hémorroïdes, dans les ulcères carcinomateux et rampans, dans les gales malignes. Lorsqu'on se trouve tourmenté cruellement par la douleur des hémorroïdes cachées, il faut prendre dans son aliment ou dans sa boisson de la racine ou des feuilles de scrophulaire, et la douleur s'appaisera; il n'importe qu'on les mange en substance, sèches ou vertes, ou qu'on boive le vin dans quoi on les aura mis bouillir ou infuser. Si on attache au bas de la chemise, ou qu'on pende au col, de la racine de cette plante, ensorte qu'elle touche la chair, toutes sortes d'affections hémorroïdales se guériront d'une manière surprenante. Pour les écrouelles on arrache les racines au croissant de la lune pour s'en servir au décours, pendant lequel temps elle se sèche. La prise est de demi-dragme à une dragme en poudre, ou bien on en boit la décoction. Pour l'usage externe on prend plusieurs tubercules de cette racine, on les enfile en forme de collier pour les porter au cou, et toutes les écrouelles, surtout celles de cette partie, disparoissent. Préparation d'un onguent propre aux maux cités. On tire de terre en automne la racine de grande scrophulaire; l'ayant bien nettoyée, on la broie avec du beurre frais, et on la met dans un pot de terre bien couvert en lieu fort humide, où on la laisse pendant quatorze ou quinze jours; au bout de ce temps on fait fondre ce beurre sur un petit feu; et après l'avoir passé au travers d'un linge, on le garde pour le besoin. Pendant l'application de cette onguent, on fait prendre au malade une dragme de poudre de racine le matin à jeun en bol, ou en conserve, avec quelque sirop approprié, ou bien un verre de vin, dans lequel la racine aura infusé pendant la nuit.

Scrophulaire (grande) aquatique, *ou* Herbe du siége (*Scrophularia aquatica major*, Tourn. *Scrophularia aquatica*, Linn. 864.) Plante dont les feuilles, qui sont d'un verd brun, ressemblent assez à celles de la bétoine des bois,

mais sont beaucoup plus grandes, ayant à leur base deux petits oreillons. La tige, qui est quarrée, monte à la hauteur de deux ou trois pieds, au haut de laquelle il vient des fleurs semblables à celles de la scrophulaire vulgaire dont nous venons de parler en l'article précédent. Elle naît aux lieux humides et ombrageux, comme sur le bord des petites rivières et des fossés remplis d'eau. Cette plante est chaude, dessiccative et détersive. Ses feuilles pilées et appliquées, sont très-bonnes pour mondifier les ulcères sales et malins, et pour la gangrène; ou leur jus cuit avec du miel, les feuilles amorties sur le feu et broyées, guérissent les ulcères et les contusions, si on les applique dessus soir et matin tous les jours; elles sont bonnes aussi aux panaris, aux plaies, et aux foulures et froissures de membres par chutes ou par coups reçus. Pour les clous, il faut en appliquer dessus une feuille, après l'avoir passée légèrement sur le feu. On en fait un onguent excellent pour les écrouelles, hémorroïdes, ulcères sales, plaies et contusions, en cette sorte. Faire bouillir le tout sur un feu médiocre jusqu'à la consomption de l'humidité, demi-livre d'huile d'olive, une livre et demie de jus de scrophulaire d'eau, un demi-setier de vin; ensuite jeter dans l'huile deux onces de cire jaune coupée en petits morceaux; étant fondue et bien incorporée avec l'huile, retirer le vaisseau hors du feu, et remuer avec une spatule jusqu'à ce que l'onguent soit froid, on le conserve pour le besoin dans un pot bien bouché. Cette plante a toutes les vertus de la grande scrophulaire décrite en l'article précédent.

Sebeste (*Sebesten*, *seu Prunus Sebesten.*) Fruit gros comme un petit gland, oblong, rond, noirâtre, ridé, semblable à une petite prune, d'un goût doucâtre, visqueux; ce fruit naît à un arbre de même nom qui croît en Syrie, en Egypte. On doit choisir les sébestes nouveaux, charnus, bien nourris, noirâtres, garnis de leurs petits chapitaux, d'un goût doux et visqueux. Les sebestes sont émolliens, adoucissans, pectoraux: on s'en sert pour les âcretés de la poitrine et des reins, pour exciter le crachat, pour lâcher le ventre, pour émousser l'acrimonie de l'urine dans la dysurie et ses autres vices; on les prescrit ordinairement avec les jujubes. La décoction d'une once ou deux de sebestes dans une chopine d'eau avec la manne et la casse, est un purgatif doux, fort convenable dans les maladies du poumon; ils sont bons dans les catarres, la toux, le rhume,

et les fluxions de poitrine On les mêle en nombre égal avec les jujubes dans les tisanes pectorales : ils entrent dans le lénitif, et dans l'électuaire qui porte leur nom.

Seigle (*Secale.*) Espèce de blé qui est de deux sortes, le grand qui se sème l'hiver, et le petit qui se sème au printemps. Le seigle est médiocrement chaud, moins toutefois que le froment, et plus que l'orge. Sa farine sert à dissiper les tumeurs douloureuses des érésipèles et de la goutte en forme de cataplasme, ou saupoudrée, surtout sur les érésipèles. Le cataplasme de farine de seigle avec le miel et un jaune d'œuf est adoucissant, résolutif et avance la suppuration : on l'applique ordinairement sur les mamelles pour le lait grumelé. Le son est fort détersif, émollient, propre pour arrêter le cours de ventre, pour adoucir les âcretés de la poitrine, étant pris en décoction par la bouche ou en lavement. La décoction du son et des figues est utile dans les affections des amigdales. Le pain de seigle s'applique dans les douleurs de tête et des autres parties, dans la foiblesse d'estomac, la palpitation de cœur, et dans l'appréhension de l'avortement par la foiblesse du fœtus. On le fait rôtir, ou bien on le réduit en miettes, puis on le trempe dans du vin, ou quelqu'autre liqueur convenable pour l'appliquer sur la partie. La croute, ou une tranche rôtie, puis arrosée de vinaigre, et saupoudrée de canelle, de muscade, et d'un peu de safran, et de quelques autres poudres aromatiques, est salutaire pour appliquer sur la région de l'estomac dans le *cholera morbus*, pour arrêter le vomissement, et ôter le dégoût. Le pain d'épices est bon pour le même usage. L'odeur du pain chaud empêche le vomissement, et le dégoût qui suivent souvent la prise d'un purgatif désagréable, ou d'un vomitif. Le pain de seigle, mâché avec du beurre, et appliqué sur les tumeurs, les fait mûrir. Ce pain est un peu laxatif, et est bon à ceux qui ont le ventre paresseux.

Sel Ammoniac, (Muriate ammoniacal. *Sal Armoniacum, sive Ammoniacum.*) Celui des anciens se trouvoit dans les sables de Lybie, proche le temple de Jupiter Ammon ; ce qui le faisoit appeler *sel ammoniac*, où il se formoit par l'urine des chameaux, et de plusieurs autres animaux : il étoit naturel ; mais comme on n'en apporte plus, il n'y en a que d'artificiel, qu'on prépare avec cinq parties d'urine, une partie de sel marin, et demi-partie de suie de cheminée qu'on fait cuire ensemble, et qu'on réduit en masse, laquelle étant mise dans des pots sublimatoires sur un feu

gradué, on en fait sublimer un sel qui est le sel ammoniac ordinaire. On l'envoie de Venise qui est le meilleur, celui d'Anvers vient après. On doit choisir le sel ammoniac beau, blanc, sec, net, cristallin, d'un goût âcre fort pénétrant. Il est sudorifique, apéritif; il résiste à la corruption et à la gangrène; il est bon pour la fièvre quarte, étant pris intérieurement; on le donne le jour de l'intermission, ou avant l'accès, et il manque rarement. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme. Il guérit l'esquinancie en forme de gargarisme, et il sert à faire l'eau bleue des oculistes pour emporter les taches des yeux. L'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel ammoniac, guérit les verrues, si on les en mouille souvent.

Sel de Duobus, (Sulfate de potasse. *Arcanum duplicatum.*) On fait ce sel avec la matière rouge qui reste au fond de la cornue dans le procédé de l'eau forte (acide nitreux du commerce) et ayant dissout cette matière dans de l'eau commune, on filtre la dissolution, et on fait évaporer l'humidité; il reste un sel fort blanc. Cette blancheur est parfaite quand le sel ne contient plus de parties vitrioliques, il peut exciter le vomissement, quand il participe encore du vitriol (sulfate), soit martial (de fer,) soit cuivreux (de cuivre.)

Ce remède donné plusieurs fois au commencement des accès, guérit la plupart des fièvres, même celles qui accompagnent le scorbut. On le regarde, à Paris, presque comme un spécifique pour le lait épanché. Il convient très-bien dans l'hydropisie.

Sel de prunelle, *ou* Cristal minéral, (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse) Salpêtre duquel on a emporté une partie du volatil par le moyen du soufre et du feu, on le prépare ainsi. Concasser trente-deux onces de salpêtre rafiné (nitrate de potasse,) et le mettre dans un creuset qu'on place dans un fourneau entre les charbons ardens; lorsque le salpêtre est en fusion, y jeter à diverses reprises demi-once de fleurs de soufre (soufre sublimé,) la matière s'enflammera aussitôt, et les esprits du salpêtre les plus volatils sont enlevés; quand la flamme est passée, la matière reste en fusion fort claire; on renverse le creuset dans une bassine d'airain platte, bien nette, et qu'on aura un peu chauffée auparavant, de peur qu'il n'y reste de l'humidité; on remue la bassine entre les mains, afin que le sel s'étende en réfroidissant; c'est ce qu'on appelle *sel de prunelle*, il s'en trouvera vingt-huit onces. Il faut pour l'avoir

bien pur, le faire fondre dans une quantité suffisante d'eau, filtrer la dissolution, et la faire cristalliser en la faisant évaporer dans un vaisseau de verre ou de terre, jusqu'à diminution de la moitié, ou jusqu'à ce qu'il commence à paroître une petite pellicule dessus, transporter alors le vaisseau dans un lieu frais; l'agitant le moins possible, et l'y laisser jusqu'au lendemain, on trouvera des cristaux qu'il faut séparer d'avec la liqueur; faire évaporer de rechef cette liqueur jusqu'à pellicule; et remettre le vaisseau dans un lieu frais, il se fera de nouveaux cristaux, réitérer les évaporations et les cristallisations, jusqu'à ce qu'on ait tiré tout le sel.

On le dit meilleur que le salpêtre rafiné pour la médecine, parce qu'on prétend que le soufre l'a corrigé. On le donne pour rafraîchir, et pour faire uriner dans les fièvres ardentes, dans les esquinancies, dans les gonorrhées, et dans les autres maladies qui proviennent de chaleur et d'obstructions. La dose est depuis dix grains jusqu'à une dragme dans du bouillon, ou dans une autre liqueur appropriée à la maladie.

Sel marin, ou commun, (muriate de soude) (*Sal marinum, sive commune.*) Ce sel est tiré des eaux de la mer par évaporation et par cristallisation. On tire aussi du sel de plusieurs endroits de la France, et de plusieurs lacs salés d'Italie et d'Allemagne; mais le sel marin est le meilleur de tous, celui de fontaine est le moindre. Le sel échauffe, dessèche, déterge, dissout, purge, restreint médiocrement, consume les superfluités, pénètre, digère, ouvre, découpe, résiste à la corruption et aux venins. Il est salutaire intérieurement aux crudités de l'estomac, à la perte de l'appétit, aux constipations de ventre, à la suppression d'urine, à la colique; on s'en sert dans l'apoplexie. L'usage externe est pour mondifier les ulcères putrides et rampans, pour dissiper les tumeurs simples et pestilentielles, pour dessécher la gale et les démangeaisons; pour résoudre les contusions et le sang extravasé, pour consumer l'ongle des yeux, pour calmer la douleur des dents.

Sel polychreste (sulfate de potasse). Salpêtre (nitrite de potasse,) dépouillé de sa partie volatile par le soufre: on le prépare ainsi. Pulvériser et mêler exactement parties égales de salpêtre et de soufre commun, jeter environ une once de ce mélange dans un bon creuset, qu'on a auparavant fait rougir au feu, il se fera une grande flamme, laquelle étant passée, y jeter encore autant de matière, et conti-

nuer ainsi jusqu'à ce que tout le mélange soit employé, entretenir le feu pendant environ une heure, ensorte que le creuset soit toujours rouge, puis le renverser dans une bassine d'airain bien séchée au feu ; la matière étant réfroidie, la pulvériser et la faire fondre dans une suffisante quantité d'eau, filtrer la dissolution, et la faire évaporer dans une terrine de grès ou dans un vaisseau de verre, au feu de sable jusqu'à siccité. Si ce sel n'étoit pas tout-à-fait blanc, c'est qu'il contiendroit encore du soufre ; il faut le calciner à grand feu dans un creuset, en l'agitant avec une spatule pendant trois ou quatre heures, ou jusqu'à ce qu'il soit bien blanc, puis réitérer la dissolution dans de l'eau, la filtration et l'évaporation ; on aura un sel polychreste très-pur. Il faut rejeter comme inutile ce qui sera demeuré dans les filtres.

Le sel polychreste purge les sérosités par le ventre, et quelquefois par les urines. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à six dragmes dans une liqueur appropriée.

Ce sel est appelée *polychreste*, du mot grec Πολύχρηστος c'est-à-dire, servant à plusieurs usages, parce qu'on s'en sert non-seulement pour purger par les selles, mais pour faire uriner, étant pris au poids d'une ou de deux dragmes dans une pinte d'eau le matin, comme une eau minérale. On l'emploie communément dans les infusions de séné, depuis un scrupule jusqu'à quatre, tant afin d'augmenter le purgatif, que pour tirer plus fortement la teinture du séné. On ne doit point se servir du sel polychreste qu'il n'ait été rendu bien blanc et bien pur ; car quand il y reste quelque partie grossière du soufre, il est sujet à exciter des vertiges, des stupeurs de nerfs, et des soulèvemens d'estomac.

Sel végétal (tartrite de potasse). Crême de tartre réduite en forme de sel en cette manière. Pulvériser et mêler ensemble huit onces de cristal de tartre (tartrite acidule de potasse,) et quatre onces de sel de tartre fixe ; mettre ce mélange dans un pot de terre vernissé, et ayant versé dessus trente-six onces d'eau commune, faire bouillir la matière doucement pendant demi-heure, puis l'ayant laissée réfroidir, la filtrer, et faire évaporer la liqueur jusqu'à siccité : il faut garder ce sel dans une bouteille.

L'évaporation de la liqueur doit se faire dans une terrine de grès au feu de sable, plutôt que dans un plat de terre vernissé, parce que la terre étant plus poreuse que le grès, le sel pénétreroit au travers, et il s'en perdroit beaucoup. Les vaisseaux de métal ne sont pas propres ici, parce qu'ils

donneroient quelque impression au sel, et il ne seroit pas si blanc que quand on le fait dans un vaisseau de terre. Ceux qui n'ont point de terrine de grès, peuvent se servir d'un vaisseau de verre. Il faut prendre garde sur la fin de l'évaporation que le feu ne soit trop fort; car comme la crême de tartre (tartrite acidule de potasse) qui entre dans ce sel est composée de cinq principes, la matière s'attache facilement au vaisseau, et elle se brûle; il est nécessaire, pour éviter cet inconvénient, de la remuer avec une spatule, jusqu'à ce qu'elle soit sèche.

C'est un bon apéritif et laxatif; il est propre pour les cachexies, pour les hydropisies, et pour toutes les maladies qui viennent d'obstruction. La dose est depuis dix grains jusqu'à deux scrupules dans du bouillon, ou dans quelque liqueur appropriée.

Semence contre les vers, *ou* Poudre à vers (*Semen contra vermes, sive Santonicum.*) Semence menue, oblongue, verdâtre, d'une odeur désagréable, d'un goût amer, et assez aromatique. Elle nous est envoyée sèche de Perse. Elle naît à une plante dont les feuilles sont très-petites, que l'on croît être une espèce d'absinthe. Il faut choisir cette semence récente, bien nourrie, d'une odeur assez forte. Elle est chaude, dessiccative et amère; elle est fort propre pour provoquer les ordinaires, et fortifier l'estomac, pour faire mourir et chasser les vers du corps : on en donne depuis un scrupule jusqu'à une dragme aux enfans suivant leur âge, aux petits dans le lait de leur nourrice, et aux plus grands dans de l'eau distillée de chien-dent, de fleurs de pêcher, d'*hypericum*, de pourpier, ou quelqu'autre semblable, ou dans la pulpe d'une pomme cuite : on la donne seule, ou mêlée avec de la corne de cerf brûlée, la semence d'*hypericum*, l'aloës, ou même avec le mercure doux (muriate mercuriel doux,) qui est l'ennemi juré des vers. Il la faut donner, autant que l'on peut, dans le décours de la lune, parce que les remèdes contre les vers font alors incomparablement mieux leur effet que dans un autre temps.

Séné (*Senna.*) Petite feuille oblongue qu'on apporte sèche de plusieurs endroits. Elle naît sur un petit arbrisseau dont il y a deux espèces, celui d'Alexandrie, qui a les feuilles pointues, et est le meilleur; et celui d'Italie, qui a les feuilles plus rondes, duquel on peut se servir au défaut du premier. Le séné doit être choisi récent, en feuilles, la plupart entières, ou les moins brisées, de grandeur médiocre, nettes, les moins remplies de buchettes et de feuilles

mortes, douces au toucher, de couleur verte jaunâtre, d'une odeur assez forte, d'un goût un peu visqueux et désagréable, donnant à l'eau une forte teinture. On se sert aussi des follicules ou gousses de séné; elles doivent être choisies récentes, grandes, entières, de couleur verdâtre tirant sur le jaune. Le séné est le purgatif le plus en usage; il purge sans incommodité les humeurs recuites et sérenses, la bile et la pituite de la tête, du foie, de la rate et des jointures; par la suite il tranche quelquefois, ce qui vient de son mucilage visqueux qui tranche en s'attachant aux intestins, c'est pourquoi il ne faut jamais donner le séné sans y ajouter le sel de tartre (carbonate de potasse) pour aiguillon, et pour découper ce mucilage, soit qu'on le donne en substance ou en infusion. Ce mucilage du séné se démontre en ce que si on le fait bouillir, la décoction est épaisse et mucilagineuse, laquelle étant bue, cause seulement des tranchées sans rien opérer, au lieu que si on y ajoute la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), la décoction deviendra très-purgative, et ne tranchera point. On donne le séné plutôt en infusion qu'en décoction, d'autant que cette dernière dissipe beaucoup la vertu purgative. Comme le séné est chaud et sec, on le corrige avec les fleurs de violette et de bourrache; et pour empêcher qu'il ne nuise à l'estomac, on y ajoute la canelle, le galanga, le gingembre, etc. On peut le donner à toutes sortes d'âges, et même aux femmes grosses. La dose en substance est d'une dragme ou une dragme et demie; en infusion deux dragmes et demie ou demi-once. Chomel dit que le séné purge assez bien toutes sortes d'humeurs, mais qu'on ne doit pas l'ordonner dans les hémorroïdes, les hémorragies, les maladies de la poitrine, non plus que dans les dispositions inflammatoires. Le séné ne peut nuire à personne, dit du Bé; il n'allume point par sa chaleur les humeurs, il ne ronge pas les intestins, et ne brûle point les entrailles, il purge doucement toutes sortes d'humeurs, il purge la mélancolie et la bile, si on en fait infuser demi-once dans deux verres de lait clair, et si on les donne le matin à une heure l'un de l'autre, ce qui peut être réitéré aux longues maladies qui dépendent des obstructions causées par ces humeurs; il purge aussi la pituite, et la tire du cerveau, du mésentère et de l'estomac, comme la bile et la mélancolie du foie et de la rate. Il ne se donne pas seulement en infusion, mais aussi en substance; car il purge fort bien, si on en prend une dragme avec une demi-dragme de crême de tartre (tartrite acidule de potasse) et un peu d'écorce de citron, pour

en faire une poudre d'une prise ; ou si la dragme est mêlée avec un peu de sirop, pour le donner en forme de pilules.

Le séné entre dans la plupart des électuaires purgatifs, entre autres dans le lénitif, le catholicon, la confection hamech, les tablettes de Citro, l'électuaire de tamarins d'Horstius, l'extrait panchymagogue de Crollius, la poudre arthritique de Paracelse, etc. Il a donné le nom à l'électuaire de séné. Les follicules s'emploient dans les pilules tartarées de Quercétan.

Seneçon (*Senecio vulgaris*, Linn. 1216.) Plante fort commune qui croît dans les champs, dans les chemins, dans les jardins. Le seneçon est émollient, résolutif, humectant, rafraîchissant, apéritif, vulnéraire. Son principal usage est dans l'épilepsie des enfans, cuit dans leur bouillie ; dans le *cholera morbus*, la jaunisse, l'intempérie chaude du foie, contre les vers, pour le vomissement et le crachement de sang, pour appaiser la colique. On emploie toute la plante dans la décoction ordinaire des lavemens, et dans les cataplasmes que l'on ordonne pour avancer la suppuration des tumeurs ; car cuit en vieux-oing, et appliqué, il n'y a point de tumeur qu'il ne fasse mûrir et percer, ou dissiper, soit aux genoux ou ailleurs, et il guérit les démangeaisons et les herpes. Pour la goutte, pour les hémorroïdes, et pour dissiper le lait grumelé dans les mamelles, il faut faire bouillir cette plante dans du lait, ou bien la faire cuire avec du beurre frais, et l'appliquer en cataplasme. Le seneçon pris en décoction, ou autrement, provoque les mois retenus. Pilé et appliqué sur une plaie, il la guérit en peu de temps. Il est bon à la gale de la tête, aux écrouelles, à la suppression d'urine, aux fistules et à l'inflammation des mamelles. Deux onces de suc de seneçon, avalées, font mourir les vers, et appaisent la colique, selon Tournefort. On assure que l'eau distillée de seneçon fait passer les fleurs blanches.

Sénéka, ou *Polygala virginiana*. Racine grise en dehors, blanche en dedans, fort entortillée, de la grosseur d'une plume d'oie, qui vient de la Virginie où elle est fort connue des sauvages comme spécifique certain contre la morsure du serpent à sonnettes. Suivant le docteur Tennent, cette racine contient un sel actif, atténuant, enveloppé dans un principe balsamique, d'un goût piquant, mais qui ne se développe pas d'abord. Elle est diurétique, diaphorétique, purgative, et quelquefois émétique, mais plus rarement, à moins qu'on ne la donne à double dose. On peut ne la rendre que diurétique et diaphorétique, en y ajoutant des absorbans, de

l'eau de canelle affoiblie, des yeux d'écrevisses, etc. Cette racine est très-atténuante, facilite puissamment l'expectoration, et convient principalement dans certaines pleurésies et fluxions de poitrine.

Le docteur Tennent s'en servoit de trois manières différentes, ou en poudre à la dose de trente-cinq grains, et alors elle agissoit plus lentement, ou en teinture dans du vin d'Espagne, ou en décoction dans de l'eau. La décoction se faisoit en prenant quatre onces de la racine concassée, et la faisant bouillir dans une pinte d'eau réduite à moitié. La dose étoit de trois cuillerées réitérées de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que les crachats, la sueur, les urines devenues plus abondantes, le malade fût soulagé. Il faisoit toujours précéder une saignée de dix onces. Il préparoit la teinture avec quatre onces de la racine concassée mise dans une pinte de vin d'Espagne, sur les cendres chaudes pendant six heures; la dose étoit aussi de trois cuillerées. Il paroit que le docteur Tennent a employé par prédilection la teinture, et avec raison; l'eau tire beaucoup moins que le vin sur les racines gommeuses, aromatiques et résineuses.

Chomel qui a employé cette racine toujours avec succès, étoit étonné des doses dont usoit le médecin écossois. Il ne l'a jamais donné en substance qu'à la dose de douze ou quinze grains, en décoction qu'à la dose d'une once, et il faisoit constamment la décoction avec une chopine de vin blanc léger, et autant d'eau, à un tiers tout au plus de réduction, observant d'en donner quatre onces toutes les quatre heures. Les malades se plaignent d'un goût de poivre qui leur reste dans la gorge; ce qui exige quelques cuillerées de looch blanc ou d'infusion de guimauve, pour adoucir.

Il faut observer (et cette observation est conforme à celle du docteur Tennent) que ce remède convient beaucoup mieux dans les fausses pleurésies et fausses fluxions de poitrine appelées *nothae*, que dans les pleurésies sèches et inflammatoires. Les premières qui sont les plus fréquentes, et même presque toujours épidémiques, viennent dans un temps froid et humide après un hiver tempéré, ou après un été chaud et humide, auquel succède un froid inattendu; mais lorsque les pleurésies sont occasionnées par un froid piquant accompagné d'un vent de nord sec et opiniâtre, la racine ne convient nullement.

Voici comme le médecin écossois s'est conduit, et en général Chomel n'est pas éloigné de sa méthode. La maladie constatée par un frisson, un point de côté, de la fièvre, de

la difficulté de respirer, une toux fréquente et vaine, il faisoit tirer dix onces de sang du bras; une heure après, il faisoit prendre trois cuillerées de la teinture, et continuoit jusqu'à ce que les symptômes se calmassent; lorsque ces mêmes symptômes se réveilloient, il recouroit à la saignée et tout de suite à la racine. Chomel croit qu'il seroit mieux de ne donner ce remède qu'avant le 3 de la maladie ou après le 5, pour hâter et faciliter l'expectoration. Tout le monde sait que dans les fausses pleurésies la saignée est moins nécessaire, tandis que dans les vraies elle est l'unique remède. Cette racine merveilleuse est bonne dans les hydropisies; elle convient dans l'asthme, dans la goutte, et dans tous les cas où il est avantageux de diviser la lymphe, et d'atténuer la partie trop mucilagineuse du sang.

Il faut observer que si le docteur Tennent donnoit, à la Virginie, quatre onces de la racine de Sénéka pour une pinte de teinture, tandis qu'en France on n'en emploie qu'une once, c'est parce que les racines aromatiques séchées ont plus de vertu que celles qui sont fraîches, ainsi qu'elle étoit sur les lieux.

Serpent *ou* Couleuvre (*Serpens*, *anguis*, *coluber*). Animal reptile qui dépouille sa peau deux fois l'année, savoir au printemps et en automne. Il demeure l'hiver caché en terre, spécialement sous les racines du bouleau et du coudrier; il est l'ennemi de l'homme. Le mot de *serpent* est un mot générique qui comprend en soi plusieurs espèces; on le prend ici pour le serpent vulgaire qui fait une espèce particulière distinguée de l'aspic, de la vipère et des autres reptiles. Le serpent doit se prendre au printemps quand il a quitté sa dépouille, non pas pourtant quand il est nouvellement sorti de terre. Les serpens desséchés entiers, ou leur poudre, sont alexitères et sudorifiques; leur usage est dans les maladies malignes et venimeuses, comme la fièvre; les fièvres pétéchiales, la lèpre, etc. Cardan dit que les phthisiques et les vérolés doivent regarder comme un beau secret l'usage des serpens, et surtout des vipères. La chair, dit-il, se mange cuite, le bouillon se boit, et la graisse sert à enduire l'épine et les jointures. Après avoir jeté la peau, les entrailles, le fiel, la tête et la queue, on peut manger le reste sans crainte. On jette la tête à cause de sa malignité et des dents; on jette la queue, non qu'elle soit venimeuse, mais à cause qu'il n'y a que des os; la vésicule du fiel est rejetée à cause qu'elle est proche d'une lacune remplie d'une matière venimeuse qui est portée de là par deux canaux aux vessies des dents ou aux

gencives où elle se rend si spiritueuse et si efficace, que la morsure des dents de la vipère est mortelle, même long-temps après sa mort. Pour le fiel, il fait mourir les chiens quand il est frais, mais ils le mangent sans danger quand il est desséché. Les entrailles sont rebutées à cause des ordures et des œufs qui y sont attachés, sans cela elles seroient bonnes. Les cœurs et les foies gardés à part, sont, suivant quelques-uns, un trésor précieux en médecine; mais il ne faut pas croire qu'ils aient quelque vertu particulière plus que la chair et les os. La graisse de serpent ramollit les écrouelles, guérit les rougeurs et les taies des yeux, aiguise la vue si on en frotte le bord des yeux, et calme les douleurs de la goutte. Les dépouilles des serpens, détachées d'elles-mêmes, liées sur le ventre ou sur les lombes, facilitent l'accouchement; elles guérissent les démangeaisons, appliquées en forme de poudre ou de cendre, et font revenir le poil, enduites aux parties chauves. Ces dépouilles, appliquées en forme de ceinture, purgent les eaux des hydropiques par les urines. Leur poumon mêlé avec de la poudre d'écrevisses, convient aux plaies des nerfs qui ont été coupés, et même des tendons qui se consolident dès qu'on en a jeté dessus. La même poudre est éprouvée contre les plaies des yeux qu'elle guérit promptement. La poudre de dépouille seule, semée sur une plaie récente, la guérit en trois jours, et leur décoction est souveraine pour guérir la maladie pédiculaire. On se sert encore de la dépouille de serpent pour les douleurs d'oreilles, de dents, en gargarisme, et des yeux, en infusion ou en décoction. Le fiel des serpens, appliqué sur leurs morsures, en attire le venin; on dit la même chose de la tête écrasée et appliquée. Le foie desséché se donne dans l'eau de canelle ou dans du vin, dans les accouchemens difficiles, à la grosseur d'une aveline. Pour faire le bézoard animal, simple, prendre un serpent dépouillé de sa peau, jeter les intestins, la queue et la tête, le laver et le dessécher pour le pulvériser avec les vertèbres, et garder la poudre pour l'usage. La prise est de demi-dragme à une dragme; on dessèche le serpent à l'air. Le bézoard animal, composé se fait de la manière suivante: Prendre deux dragmes de poudre de serpent, racines de valériane, d'angélique, de pimprenelle, feuilles de rue, de chaque une dragme; mêler le tout pour une poudre. La dose est d'un scrupule à deux au plus. La poudre de serpent seule est le contre-poison des araignées vives et de l'arsenic; mais elle ne suffit pas contre la peste. Tout le serpent est alexipharmaque, et la poudre de serpent est appelée avec justice *bezoard animal*. La méthode de

de brûler les serpens n'est pas bonne, puisque leur force qui consiste dans le sel volatil et l'esprit, s'exhale au feu; il vaut mieux les dessécher, puis les pulvériser, et arroser la poudre d'esprit-de-vin (alcohol) camphré, pour exalter la vertu alexipharmaque. On en donne depuis un scrupule jusqu'à demi-dragme dans les fièvres malignes et le pourpre, dans les fièvres pétéchiales et la peste, ce qui fait suer. Les serpens sont merveilleux pour affermir la santé et pour prolonger la vie. La chair, le foie et le cœur des serpens sont sudorifiques, propres pour résister à la malignité des humeurs, pour chasser les fièvres intermittentes, pour purifier le sang, et exciter l'urine. On les fait sécher, et on les réduit en poudre. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme. La poudre de serpent de Norimberg, décrite par Mayerne, se prépare ainsi : Prendre les cendres blanches de six serpens ou couleuvres calcinées dans un pot de terre bien bouché, n'ayant qu'une petite ouverture au-dessus du couvercle, ajouter à ces cendres des racines d'angélique, de valériane, de tormentille et d'éclaire séchées et réduites en poudre, de chaque trois dragmes, et faire du tout une poudre dont la dose est de la grosseur d'une aveline.

Serpentaire grande (*Dracunculus major vulgaris*, Tourn. *Arum dracunculus*, Linn. 1367.) Plante qui pousse une seule tige à la hauteur de deux pieds ou environ, droite, couverte d'une écorce qui représente la peau d'un serpent par ses marbrures ou taches de couleurs diversifiées; sa racine est grosse en forme d'oignon : elle croît aux lieux ombrageux, particulièrement aux pays chauds. Sa racine ou oignon est purgative, elle détache les humeurs grossières, pituiteuses et visqueuses, elle purge les sérosités. On la fait sécher, et on la prend en poudre; la dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme. Ses feuilles sont détersives et vulnéraires; on les estime propres pour résister au venin et contre les morsures des serpens. On emploie la racine et les feuilles de la serpentaire comme celles du pied de veau, qui est appelé par quelques-uns *petite serpentaire*, et elle en a les vertus.

Serpolet (*Serpyllum foliis citri odore*, Tourn. *Thymus serpyllum*, Linn.) Petite plante qui s'étend sur terre, dont les feuilles approchent assez de celles du thym; elle croît aux lieux incultes, montagneux, secs, rudes, sablonneux, pierreux, dans les champs; elle a une odeur fort agréable, et un goût aromatique âcre. Le serpolet est chaud, dessiccatif, d'une saveur âcre, atténuant, apéritif, céphalique, utérin

et stomachique. Son principal usage est d'exciter l'urine et les mois, d'arrêter le crachement de sang et les mouvemens convulsifs ; il est d'une grande utilité dans les maladies catarreuses de la tête, à quoi l'eau et l'esprit sont spécifiques ; la plante se doit cueillir le matin lorsqu'elle est mouillée de la rosée. On applique le serpolet sur le front pour appaiser le mal de tête, ou on le fait cuire au vinaigre et huile rosat, et on en oint les tempes. Bouilli avec du miel, il nettoie les poumons. Une dragme de sa poudre, bue avec de l'eau, appaise les tranchées, et délivre de la difficulté d'uriner.

La conserve des fleurs et des sommités de serpolet soulage ceux qui sont sujets au vertige et à la migraine. Simon Pauli dit qu'en Danemarck, on se trouve bien de boire dans l'érésipèle la décoction de serpolet qui dépure le sang, et pousse par les sueurs ou par les urines. On laisse macérer une poignée de serpolet dans de l'eau commune à laquelle on ajoute une cuillerée de bon miel blanc, pour le rhume et pour la toux opiniâtre. Paracelse estimoit la liqueur qu'on tiroit du serpolet, distillée avec l'esprit-de-vin (alcohol), pour les fluxions catarreuses et le rhume de cerveau. Ray rapporte qu'elle est merveilleuse pour faire recouvrer la parole aux apoplectiques, sur le témoignage du docteur Soame.

Serrette (*Jacea nemorensis quae serracula vulgò*). Espèce de petite jacée qui croît dans les bois, dans les prés, aux lieux sombres et humides. Elle est vulnéraire, propre pour les contusions, pour ceux qui sont tombés de haut ; elle dissout le sang caillé, elle déterge, elle dessèche, elle appaise la douleur des hémorroïdes, étant écrasée et appliquée dessus. Elle est propre pour les hernies. On s'en sert intérieurement et extérieurement. On donne de sa racine en poudre par la bouche. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Séséli (*Fœniculum tortuosum*, Tourn. *Seselli tortuosum*, Linn.) La semence de séséli de Marseille chasse les vents, pousse les ordinaires et les urines ; on l'emploie comme l'anis, et à la même dose. Cette semence est aussi stomacale et apéritive. Dioscoride l'ordonne dans le vin pour aider la digestion, et pour dissiper les tranchées ; cet auteur recommande la racine et la graine pour l'asthme, pour la passion hystérique et pour l'épilepsie ; elle facilite aussi, selon lui, l'accouchement, et pousse les règles. Les habitans de la campagne, du côté de Marseille, font infuser la graine de séséli dans du vin pour rétablir le flux menstruel. Quand on n'a point le séséli de Marseille, on se sert du séséli commun.

La semence de séséli est employée dans le sirop *diacalaminthes* de Mésué, dans la poudre *diacalaminthes* de Nicolas d'Alexandrie, dans le *diagalanga major*, dans le *diahyssopum*, *diaprassium* et le *diacyminum* de Mésué, dans l'*aurea alexandrina*, dans l'électuaire des baies de laurier, dans le diabotanum, dans le mithridat, dans la thériaque, et dans plusieurs autres compositions cordiales.

Simarouba (*Evonimus fructu nigro*, *vulgò simarouba*). On trouve depuis peu dans les serres chaudes du Jardin des Plantes, et dans quelques serres d'amateurs, un arbuste assez élevé auquel on a donné cette dénomination. Il paroît démontré que le simarouba est semblable au *macer* des anciens, connu par Dioscoride. Cette drogue a commencé à être connue en France dans l'année 1713. Antoine Jussieu ayant observé que dans la grande quantité de dévoiemens dyssentériques occasionnés par des chaleurs excessives, l'ipécacuanha, les purgatifs et les astringens ordinaires nuisoient plus qu'ils ne réussissoient, eut recours au simarouba, comme au dernier remède, et eut tout lieu de s'en louer. Encouragé par le succès, il continua de s'en servir, non-seulement dans les dévoiemens dyssentériques, mais même dans les pertes de sang auxquelles les femmes sont fort sujettes. C'est de l'écorce surtout dont on use dans le traitement des maladies, quoique le bois rapé ne soit pas absolument dépourvu de vertu, mais à la dose double.

Deux gros d'écorce de simarouba, bouillis dans trois demi-septiers d'eau, réduits à chopine, suffisent pour trois verrées dont on prend deux dans la matinée, à trois heures l'une de l'autre, et la troisième quatre heures après un léger repas fait avec du riz ou du vermicelle, ou quelqu'autre farineux. Ce remède étant légérement amer, on peut y ajouter un peu de canelle.

Chomel a observé, ainsi que Jussieu, que ce remède réussissoit mieux dans les dévoiemens séreux occasionnés par une grande fonte des humeurs. Il est stomachique, apéritif, légérement purgatif et astringent. On peut en continuer l'usage long-temps, et alors on en prend un verre tous les matins. On peut aussi le prendre en substance, en poudre ou en bol, à la dose de douze ou quinze grains, suivant les circonstances. La manière de s'en servir dans les pertes des femmes est la même que dans les dévoiemens; mais il faut observer, de même que dans les cas de dyssenterie, qu'il faut qu'il n'y ait ni grande fièvre, ni tension douloureuse, ni obstruction dans les viscères. Ce remède étant tonique et balsa-

mique, occasionneroit de l'irritation. Il fait quelquefois vomir, et il est bon de ne le donner que lorsque les premières voies ont été évacuées.

Sinapisme *d'Aëce*. Faire tremper des figues grasses un jour entier dans de l'eau tiède, les exprimer fortement le lendemain, et les battre long-temps dans un mortier, broyer en même temps dans un autre mortier de la semence de moutarde, et l'arroser peu à peu de l'eau où auront infusé les figues, afin de la broyer plus commodément, incorporer ensuite cette graine ainsi préparée avec les figues, et en faire une masse. Si on juge qu'il soit nécessaire que le sinapisme soit un peu violent, on le compose de deux parties de moutarde, et d'une de figues; s'il est besoin qu'il soit médiocre, on y met autant de l'une que de l'autre; si c'est pour un corps tendre et délicat, on y met de la mie de pain au lieu de figues, ou bien on fait infuser la semence de moutarde dans du vinaigre, pour tempérer par ce moyen sa trop grande acrimonie.

Il est bon contre toutes les maladies longues, comme vertige, épilepsie, migraine, sciatique, et autres maladies de cause froide.

Sirop (*Sirupus*). Composition ou liqueur agréable, d'une consistance un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs, ou des teintures des fruits ou des herbes, cuite et assaisonnée de sucre ou de miel.

Nota. On ne doit jamais se servir de vaisseau d'airain pour faire les sirops aigres, de peur qu'ils n'en tirent un vert-de-gris.

Sirop *astringent*. Faire infuser deux onces de roses de Provins pendant douze heures sur la cendre chaude, demi-septier d'eau rose et autant de celle de plantain, puis passer le tout, et mettre dans la colature deux dragmes de rhubarbe coupée par petits morceaux, infuser le tout pendant douze heures, puis l'ayant passé et pressé, mettre la liqueur dans un poëlon sur le feu, avec deux onces de sucre pour faire un sirop.

Il est bon pour le flux de sang et le dévoiement; il en faut prendre à jeun, le premier jour deux cuillerées, et une tous les jours suivans; on demeure une heure et demie après la prise sans manger, et on continue ainsi jusqu'à guérison.

Sirop *d'absinthe simple*. Inciser menu six onces de sommités ou de feuilles d'absinthe, quand la plante est dans sa vigueur, et les mettre tremper chaudement cinq ou six

heures dans vingt onces d'eau, puis faire bouillir l'infusion à diminution du tiers ; on la coule avec expression, on la laisse rasseoir pour en séparer les féces, on mêle dix-huit onces de bon miel, et on fait cuire le mélange, en l'écumant jusqu'à consistance de sirop.

Nota. Si dans la composition de ce sirop on emploie de l'absinthe cueillie avant le lever du soleil, lorsqu'elle est couverte de la rosée, et qu'on y mêle un peu de poudre de rhubarbe, il sera meilleur.

Il aide à la digestion, il fortifie l'estomac, il tue les vers. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once. On s'en sert aussi extérieurement pour mondifier les plaies.

Sirop *d'aigremoine simple.* On peut le préparer en faisant cuire ensemble parties égales de suc d'aigremoine et de sucre.

Il fortifie l'estomac et le foie, il lève les obstructions. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *d'alleluia.* Piler des feuilles et des fleurs d'*oxi-triphyllum*, dit *alleluia*, nouvellement cueillies dans leur vigueur, les ayant laissées trois ou quatre heures en digestion à froid, les exprimer pour en avoir le suc ; on les dépure en lui donnant un bouillon, et en le passant plusieurs fois par un blanchet, on mêle ensemble dans un plat de terre vernissée parties égales de ce suc d'*alleluia* dépuré, et de sucre blanc, on place le plat sur un feu modéré, pour faire fondre le sucre, et pour faire évaporer l'humidité de la liqueur jusqu'à consistance de sirop.

Nota. Le sirop d'oseille peut se faire de la même manière.

Il est propre pour désaltérer, pour fortifier le cœur, pour purifier le sang. On le donne dans les fièvres ardentes, dans les fièvres malignes. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *d'Althaea simple.* On peut faire ce sirop avec une infusion ou une décoction de racines de guimauve faite dans de l'eau chaude et du sucre, parties égales ; on les fait cuire ensemble à consistance de sirop.

Il est excellent pour les âcretés de la poitrine, pour le rhume.

Sirop *de berberis* ou *épine-vinette.* Ecraser bien dans un mortier des fruits mûrs de *berberis*, les laisser trois ou quatre heures en digestion à froid, puis les mettre à la presse pour en tirer le suc ; pour dépurer ce suc, on le met dans une bouteille qu'on expose deux ou trois jours sans la remuer, puis on le filtre. Si on veut le garder long-temps, on

en emplit des bouteilles jusqu'au cou, on ajoute par dessus de l'huile d'amandes douces ou d'olive à la hauteur de deux travers de doigt, pour empêcher que l'air n'y entre, et le fasse corrompre; on met dans un plat de terre vernissé, et non de métal dont il pourroit tirer une impression, un poids égal de suc de *berberis* et de sucre blanc, on place ce plat sur un petit feu, et on fait consumer l'humidité de la liqueur jusqu'à consistance de sirop.

Il est astringent et rafraîchissant; on l'emploie dans les juleps pour arrêter les cours de ventre, pour fortifier le cœur, et pour résister à la malignité des humeurs. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de berberis préparé sans feu.* On peut faire ce sirop en mettant simplement fondre deux parties de sucre dans une partie de suc de *berberis*, sans le faire bouillir ni évaporer, car on n'aura employé que la quantité du suc qu'il faudra pour liquéfier le sucre en consistance de sirop, il sera plus agréable au goût que le premier, mais il ne contiendra pas tant des acides du fruit, et il aura moins de vertu.

Sirop *de bétoine simple.* Ce sirop se fait de la même manière que celui du lierre terrestre, dont la description sera ci-après.

On peut encore préparer un sirop de bétoine avec une forte infusion de ses fleurs, faite dans de l'eau distillée de la même plante.

Il est bon pour les maladies du cerveau, il le fortifie, il provoque les urines, il est bon pour les pulmoniques. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces

Sirop *de bourrache simple.* On fait cuire ensemble parties égales de suc de bourrache dépuré et de sucre blanc.

Il est propre pour humecter la poitrine, pour purifier le sang, pour récréer les esprits; on le donne aux mélancoliques. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie. Le suc de buglose peut être substitué en la place de celui de bourrache.

Sirop *de camomille simple.* Mettre infuser douze heures dans quatre livres d'eau chaude de fontaine, c'est-à-dire deux pintes, en un pot couvert, une livre de fleurs de camomille récemment cueillies dans leur vigueur, faire bouillir légérement l'infusion, la couler avec expression, réitérer ainsi jusqu'à trois fois avec nouvelles fleurs, mêler dans la troisième colature trois livres de sucre blanc, clarifier ce mélange avec un blanc d'œuf, et par un feu modéré le faire cuire en consistance de sirop.

Nota. On prépare de la même manière le sirop de sauge. Il est excellent pour la colique venteuse. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de capillaire simple.* Couper menu et mettre tremper chaudement dans trois livres d'eau pendant six ou sept heures, six onces de capillaires fraîchement cueillis, des plus beaux et des plus odorans, faire ensuite bouillir l'infusion jusqu'à diminution de la quatrième partie, la couler avec expression, et y mêler du sucre blanc à la quantité de deux livres et un quarteron ; on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, on le fait cuire jusqu'à consistance de sirop.

Nota. La meilleure méthode pour faire le bon sirop de capillaires, est de faire venir la conserve de capillaires des pays chauds, et de l'employer pour la composition de ce sirop ; car comme l'herbe a fermenté avec le sucre dans la conserve, le détachement de ces principes se fait aisément pour le sirop. On prend donc une livre de conserve de capillaires, on la met infuser chaudement dans quatre livres d'eau commune pendant quatre ou cinq heures, ensuite on coule l'infusion avec expression, on y mêle trois livres de sucre blanc, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en consistance de sirop. Le véritable sirop de capillaire doit avoir une couleur rougeâtre et un goût de capillaires très-aisé à distinguer. Ce sirop est pour les maladies de la poitrine, parce qu'il adoucit l'humeur âcre qui y tombe ; il excite le crachat. On le donne mêlé avec de l'huile d'amandes douces aux enfans.

Nota. On peut rendre le sirop de capillaires plus teint et plus pectoral, en augmentant la quantité des capillaires qui entrent dans sa composstion, et en y ajoutant une once et demie de réglisse, mais il en sera un peu moins agréable au goût. On peut aussi y employer les cinq espèces de capillaires, et même la langue de cerf, connue sous le nom de *scolopendre*, ou bien n'y en mettre que d'une ou de deux sortes ; il est assez indifférent de quelles espèces de capillaires on empreint le sirop ; car elles ont toutes une vertu semblable.

Le Sirop de capillaires est bon pour la toux, pour les maladies de la poitrine, et pour les maux de rate. On en prend à cuillerée, et l'on en mêle dans les juleps, dans les émulsions, dans la tisane.

Sirop *de cerises* appelées *aigriottes.* Ecraser dans un mortier de marbre des cerises appelées *aigriottes*, avant

leur parfaite maturité, en tirer le suc qu'on laisse dépurer au soleil pendant deux jours, on le filtre, on y mêle un égal poids de sucre blanc dans un plat de terre vernissé, et on fait cuire le mélange en sirop.

Il rafraîchit, il désaltère, il est bon pour les fébricitans et pour tempérer la bile ; on le prend en julep avec de l'eau. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de chicorée simple*. On le peut faire avec le suc de chicorée sauvage dépuré et le sucre blanc, parties égales, qu'on fera cuire en consistance de sirop.

Il est apéritif, et purifie le sang.

Sirop *de chou rouge*. Rompre par morceaux toutes les feuilles d'une pomme de chou rouge, grosse comme la forme d'un chapeau, les mettre dans une cruche de terre contenant deux pintes, qu'on emplit d'eau de rivière, la boucher par dessus avec sept ou huit demi-feuilles de papier bien serrées et bien liées, ensorte qu'il n'y entre point d'air, la mettre devant un feu médiocre environ cinq quarts-d'heure, passer le tout au travers d'un linge blanc sans presser, mettre la colature dans une bassine de cuivre avec une livre de bon miel de Narbonne sur un feu médiocre de charbon, bien écumer jusqu'à ce que le sirop soit parfait, dont il ne restera environ qu'un bon demi-septier et demi, qu'il faudra conserver dans une bouteille de verre double, ou de grès qu'on bouche bien.

Il est bon pour les maladies de la poitrine et du poumon. Il faut, avant de commencer à en user, se purger le jour de devant avec un quarteron de casse en bâton que le malade sucera entièrement, l'ayant fendu par la moitié. Le lendemain il prendra à jeun une cuillerée à bouche dudit sirop, et il sera après deux heures sans rien prendre, et autant deux heures après le souper, continuant ainsi soir et matin jusqu'à guérison. Pendant l'usage de ce sirop, il ne faut point user d'autres remèdes, ni lavement, ni saignée, ni médecine.

Sirop *de cinq racines*. Nettoyer, monder, couper par morceaux des racines d'ache, d'asperge, de petit houx, de fenouil et de persil, de chaque deux onces, les plus grosses, les mieux nourries, récemment tirées de la terre ; les faire bouillir dans deux pintes et demi-septier d'eau à la diminution du tiers, couler la décoction et l'exprimer ; on y mêle deux livres et un quarteron de sucre, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire avec le sucre dans un vaisseau de terre vernissé jusqu'à

consistance d'opiat, on y mêle alors huit onces de vinaigre, et sur un petit feu on, réduira le tout en sirop.

Nota. Lemeri est d'avis de retrancher le vinaigre de cette composition, parce qu'il est astringent, et qu'il ne convient guère dans un sirop apéritif.

Il est estimé bon pour lever les obstructions du foie, de la rate, du mésentère; il excite l'urine. On le donne aux hydropiques, aux graveleux, et dans toutes les autres maladies causées par des opilations. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de citron* ou *de limon.* Séparer l'écorce des citrons ou des limons des plus succulens, écraser le dedans dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, les laisser digérer à froid cinq ou six heures, afin que leur viscosité se raréfie, les exprimer pour en tirer le suc, les mettre dans des bouteilles, et l'exposer quelques jours au soleil pour le faire dépurer; on le filtre ensuite, et l'ayant mêlé avec le double de son poids de sucre fin dans un plat de terre vernissé, on met le mélange sur un petit feu pour faire fondre le sucre, et le sirop est achevé; on l'écume et on le coule.

Il est cordial et rafraîchissant; on le donne pour résister à la corruption des humeurs et pour les vers. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie. On en mêle dans les potions et dans les juleps. Une cuillerée ou deux battues d'un pot dans un autre dans un bon verre d'eau, c'est ce qu'on appelle *limonade.*

Sirop *de citron* ou *de limon préparé sans feu.* On peut faire ce sirop en coupant le fruit par tranches, saupoudrant les tranches de sucre pulvérisé, et les mettant sur un tamis renversé qu'on pose dans une grande terrine, on place le tout à la cave, ou en un autre lieu humide, il coule dans la terrine un sirop qui a les mêmes vertus que le précédent.

Sirop *de coquelicot* ou *pavot rouge.* Mettre dans un pot de terre vernissé trois quarterons de fleurs de coquelicot, nouvellement cueillies, verser dessus trois chopines d'eau de fontaine bouillante, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion sept ou huit heures chaudement, on fait bouillir l'infusion légérement, on la coule avec expression, et on y met tremper sur des cendres chaudes de nouvelles fleurs, comme auparavant, pendant un pareil temps; on fera le reste comme la première fois, on mêle dans l'infusion coulée trois livres de sucre blanc et deux onces de miel écumé,

on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en sirop.

Il est propre pour épaissir les sérosités trop subtiles, pour faire cracher; on s'en sert pour le rhume, pour l'esquinancie, pour la pleurésie, pour la phthisie, pour le crachement de sang; il provoque un peu le sommeil et la sueur. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de deux racines*. Monder et couper par petits morceaux les racines de fenouil et de persil, de chaque quatre onces, dans leur vigueur et nouvellement tirées de terre, les faire bouillir doucement dans trois livres et douze onces d'eau commune jusqu'à diminution de la moitié, couler la décoction avec expression, et y mêler une livre et demie de sucre, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et le faire cuire en sirop.

Il est propre pour exciter l'urine, et pour lever les obstructions. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de fleurs de genêt simple*. On le fait avec le suc des fleurs tiré par expression, et le sucre blanc, parties égales.

Il est apéritif, et propre pour lever les obstructions de la rate et du mésentère, il fortifie le cœur et l'estomac; on en donne aux mélancoliques. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de fleurs de pêcher simple*. Ecraser dans un mortier de marbre deux livres de fleurs de pêcher nouvellement cueillies, les mettre dans un pot de terre vernissé, verser dessus quatre pintes d'eau toute bouillante, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion pendant douze heures, la faire bouillir légérement, la couler avec forte expression, on fait dans la colature trois ou quatre pareilles infusions de nouvelles fleurs de pêcher, les coulant et les exprimant comme devant; enfin dans la dernière colature, on mêle huit livres de sucre blanc, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en sirop.

Il purge doucement, principalement les sérosités, c'est pourquoi on l'estime pour purger le cerveau; il est propre aussi pour les obstructions, pour les vers. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Nota. Il ne s'agit, pour faire l'infusion des fleurs de pêcher, que d'empreindre l'eau autant qu'elle peut l'être de leur substance, et l'on reconnoît que cette infusion est assez forte lorsque les fleurs en sortent pour le moins aussi teintes

qu'elles y étoient entrées ; il seroit inutile alors d'y en employer davantage, parce que les pores de l'eau en étant remplis, ils ne pourroient plus rien recevoir.

On peut garder une partie de l'infusion de fleurs de pêcher coulée dans des bouteilles de verre ou de grès, mettant un peu d'huile d'amandes douces par dessus, pour empêcher l'air d'y entrer, et quand on veut faire le sirop, on retire l'huile avec du coton, on verse par inclinaison la liqueur claire, on la filtre et on la fait cuire avec autant de sucre. Si en mêlant le sucre avec l'infusion, on y ajoute quelques onces de conserve de fleurs de pêcher, qu'on fasse bouillir le mélange, qu'on le coule avec expression, qu'on le clarifie, et puis qu'on le fasse cuire, on aura un sirop qui sentira l'amande, et qui aura autant de vertu que s'il avoit été fait au printemps.

On peut, au lieu de l'infusion, tirer le suc des fleurs de pêcher par expression, après les avoir suffisamment pilées dans un mortier de marbre, et ayant mêlé un égal poids de sucre avec ce suc, clarifier le mélange, et en faire un sirop de fleurs de pêcher pour le moins aussi bon que le précédent.

Sirop *de fleurs de pêcher préparé sans feu.* Piler et bien mélanger dans un mortier de marbre trois livres de fleurs de pêcher, autant de sucre en poudre, y ajouter un demi-septier d'eau commune, brouiller le tout pour en faire une conserve liquide, étendre un linge clair sur un pot de fayence ou de terre vernissé qui ait l'embouchure grande, le lier autour du bord, et y faire une cavité dans le milieu, y mettre la conserve, et la couvrir d'un autre linge, placer le pot à la cave ou en un autre lieu humide, et l'y laisser quelques jours, on trouve au fond du pot un sirop de fleurs de pêcher qui a bon goût et beaucoup de vertu. On peut, au lieu du linge, se servir d'un tamis propre, renversé. Comme tout le sucre n'a pas été résout en sirop, on peut faire bouillir dans de l'eau la conserve restante, couler la décoction, la clarifier, et la faire cuire en consistance de sirop ; ce sera un sirop de fleurs de pêcher ordinaire.

On peut encore faire un sirop de feuilles de pêcher, en employant les feuilles les plus tendres de l'arbre au lieu de fleurs ; il aura la même vertu que l'autre, mais il sera un peu plus purgatif.

Sirop *de fleurs de saule.* Prendre fleurs et bouts des plus tendres des branches de saule, et feuilles d'orties, de chaque trois poignées, sommités de ronce ou de framboisier, et de *bursa pastoris*, de chaque une poignée ; faire bouillir le tout

dans quatre livres et demie d'eau distillée de saule jusqu'à consomption du tiers de l'humidité, couler la décoction, y mêler une livre et demie de sucre blanc, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et le faire en sirop.

Il est propre pour arrêter les cours de ventre, le crachement de sang et les autres hémorragies. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces. On s'en sert aussi dans les gargarismes.

Sirop *de fleurs de soufre.* Prendre quatre onces de fleurs de soufre (soufre subliné), une pinte de bonne eau-de-vie, une livre de sucre; mettre les fleurs de soufre dans une terrine vernissée, mettre la terrine sur un fourneau avec un feu doux, remuer la matière avec une cuiller d'argent, pour l'échauffer également. Lorsque le soufre commence à roussir, et à vouloir s'attacher, y verser peu à peu l'eau-de-vie en remuant, pour bien délayer la matière, et l'empêcher de se former en pierre, faire bouillir le tout pendant un bon quart-d'heure, pour bien tirer la teinture du soufre, passer le tout à travers un linge bien serré, remettre la liqueur sur le feu, y ajouter le sucre, et faire cuire en consistance de sirop un peu épais qu'on garde dans une bouteille bien bouchée.

Il est merveilleux pour la poitrine, pour la difficulté de respirer, et les vents de l'estomac. On en prend le matin une cuillerée à jeun, ne prenant rien que deux heures après. Le soir on en prend autant deux heures après le souper, et on continue ainsi soir et matin jusqu'à guérison. On a guéri par ce moyen des malades désespérés.

Sirop *de fleurs de tussilage simple.* Mettre dans un pot de terre vernissé dix-huit onces de fleurs de pas-d'âne récentes, cueillies dans leur vigueur, et mondées de leurs queues, verser dessus six livres douze onces d'eau de fontaine toute bouillante, couvrir le pot, laisser le tout en macération pendant douze heures, faire bouillir ensuite légérement l'infusion, la couler avec expression, et la verser toute chaude sur une pareille quantité de nouvelles fleurs; on laisse digérer la matière comme devant, on la fait bouillir, on la coule et on l'exprime; on mêle trois livres de bon sucre blanc dans la colature, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et l'ayant passé par un blanchet ou par une chausse de drap, on le fait cuire en sirop.

On pourroit encore faire le sirop de tussilage avec la conserve des mêmes fleurs qu'on auroit mise tremper dans de l'eau, en y ajoutant du sucre.

Il est propre pour la toux et pour les maladies de la poi-

trine, asthme, etc. On en prend à la cueiller, et l'on en mêle dans les juleps.

Nota. Le sirop de pied de chat se prépare comme celui de fleurs de tussilage.

Sirop *de fleurs d'œillets simples.* Monder de leur partie herbeuse et blanche des œillets bien rouges et bien odorans, nouvellement cueillis, retenant seulement la partie purpurine, en mettre deux livres dans un pot de terre vernissé ou de fayence, et verser dessus six livres d'eau toute bouillante, couvrir le pot, et on laisse la matière en digestion dix ou douze heures, ensuite on fait bouillir l'infusion légérement, et on la coule avec expression, on y met tremper autant de nouvelles fleurs d'œillets comme devant; on a par ce moyen une forte teinture d'œillet, on y mêle quatre livres de bon sucre, on clarifie le mélange avec blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, on le fait cuire doucement en consistance de sirop qui est fort agréable au goût.

Nota. Si l'on faisoit bouillir dans le sirop clarifié, sur la fin de la décoction, deux ou trois dragmes de gérofles concassés, et enveloppés dans un nouet de linge, le sirop seroit plus odorant, et aussi plus céphalique.

Il est bon pour fortifier l'estomac, pour réjouir le cœur et le cerveau, pour résister au venin, pour chasser par transpiration les mauvaises humeurs. On le donne pour la peste, pour la petite vérole, pour les fièvres malignes, pour l'épilepsie. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once.

Sirop *de fraises simples.* Pour tirer aisément le suc des fraises, il ne faut pas attendre qu'elles soient trop mûres, car alors elles sont visqueuses, mais il faut les prendre dans le commencement de leur maturité; on les écrase dans un mortier de marbre, on les laisse trois ou quatre heures en digestion à froid, afin que leur viscosité se raréfie, puis on les exprime, on fait dépurer le sucre dans une bouteille au soleil, on le filtre, on mêle ce suc dépuré avec un égal poids de sucre fin dans un plat de terre, on le met sur un feu médiocre, pour en faire consumer l'humidité jusqu'à consistance de sirop, l'écumant de temps en temps à mesure qu'il cuit.

Nota. Le sirop de framboises, qui possède à peu près les mêmes vertus que celui de fraises, se peut préparer de la même manière.

Il réjouit le cœur, il fortifie l'estomac, il purifie le sang, il excite l'urine. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de fumeterre simple.* On cueille de la fumeterre dans sa vigueur, on la pile dans un mortier, et on l'exprime à la presse pour en tirer le suc, on clarifie ce suc en le faisant bouillir un bouillon, et le passant par un blanchet; on mêle ensemble parties égales de ce suc dépuré et de sucre blanc, on fait bouillir le mélange à petit feu dans un plat de terre jusqu'à consistance de sirop, l'écumant de temps en temps.

Il est propre pour la gale, pour les dartres, pour exciter l'urine, il purifie le sang. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de genièvre.* Faire cuire dans un seau d'eau jusqu'à ce qu'elles tombent au fond, et qu'elles se puissent écraser facilement sous les doigts, quatre livres de baies de genièvre noires cueillies dans leur maturité, ensuite les passer dans un linge qu'il ne faut pas trop exprimer, on met la colature sur le feu pour l'y faire réduire par coction à trois chopines dans lesquelles on met un quarteron de sucre, et on fait cuire doucement le tout en consistance de gelée; ce qu'on connoît en en jetant sur une assiette, et on la conserve dans des pots de fayence ou de verre.

Il est cordial, propre au mal d'estomac foible et refroidi, aux indigestions, à la colique venteuse, à la gravelle, à l'épilepsie, et aux autres maux auxquels le genièvre convient. La dose est d'une demi-cuillerée qu'on délaie dans un demi-verre d'eau, qu'on avale le matin à jeun, ne mangeant que deux ou trois heures après. On en peut prendre une fois ou deux chaque semaine.

Sirop *de grande consoude simple.* On peut préparer ce sirop en faisant une forte décoction de racines de grande consoude, y mêlant un poids égal de sucre, et faisant clarifier et cuire le mélange en consistance de sirop.

Il est bon pour arrêter le crachement de sang et les autres hémorragies, il fortifie les poumons et la poitrine, il modère les cours de ventre. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de grenades aigres.* On le fait comme le premier sirop de *berberis.*

Il réjouit le cœur, arrête le vomissement, le flux de ventre et les hémorragies, il désaltère en rafraîchissant. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie. On peut en préparer un sirop sans feu, comme le second sirop de *berberis.*

Sirop *de groseilles rouges.* On écrase des groseilles rouges

dans un mortier, on en tire le suc par expression, dont on emplit des bouteilles jusqu'au cou, on met dessus de l'huile d'amandes douces à la hauteur de deux travers de doigt, on bouche les bouteilles. et on laisse dépurer ce suc quinze ou vingt jours, ou jusqu'à ce que les féces se soient précipitées au fond, et qu'il soit bien clair ; on le filtre alors par le papier gris, le versant doucement par inclinaison, on le pèse, et on le mêle avec le double de son poids de sucre blanc dans un plat de terre vernissé, on place ce plat sur un petit feu pour faire fondre le sucre, et alors le sirop est fait, on l'écume, on le passe, et on le garde.

Il est astringent, rafraîchissant, il réjouit le cœur. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de houblon simple*. On le prépare avec parties égales de suc de houblon dépuré et de sucre, qu'on fait bouillir ensemble jusqu'à une consistance raisonnable de sirop.

Il purifie le sang, il appaise les effervescences, il excite l'urine. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de jaunes d'œufs*. On fait durcir douze œufs frais, on en tire les jaunes, on les pile dans un mortier de marbre, avec quatre onces d'eau rose, jusqu'à ce qu'ils soient en pâte, on fait fondre une livre de bonne cassonnade, on y ajoute petit à petit de ce sirop avec les jaunes d'œufs, en remuant jusqu'à ce que tout le sucre fondu y soit entré et incorporé, puis on jette le tout dans une bassine, on l'y fait prendre un bouillon, on coule le tout par un linge clair, et on fait cuire la colature en consistance de sirop.

Il est bon pour les pulmoniques. La dose est d'une cuillerée le soir, deux heures après le souper.

Sirop *de joubarbe simple*. On pile de la grande joubarbe dans un mortier, on la laisse quelques heures en digestion à froid, on l'exprime, on dépure le suc, le faisant bouillir légérement, et le passant plusieurs fois par un blanchet, on en mêle trois parties avec deux parties de sucre blanc, et par un feu médiocre, on les fait cuire en sirop.

Nota. Pour faire un sirop de joubarbe composé, on dissout une dragme de sel ammoniacal pulvérisé subtilement dans une livre de sirop de joubarbe simlpe. On l'estime pour calmer l'ardeur de la fiévre, pour désaltérer, pour les inflammations de la gorge. La dose est la même que celle du sirop simple, c'est-à-dire, depuis demi-once jusqu'à une once.

Il tempère les ardeurs de Vénus, il calme le trop grand

mouvement des humeurs, il éteint la soif. On en donne dans les fièvres ardentes, dans les sécheresses de bouche, et dans les humeurs. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once.

Sirop *de jujubes simple.* On le fait avec une forte décoction de jujubes et de sucre blanc en parties égales.

Nota. Le sirop de dattes peut se préparer aussi de la même manière.

Il est propre pour épaissir les sérosités ou les autres humeurs trop subtiles et trop âcres qui tombent sur les poumons; il provoque le crachat; il fait mûrir la toux. On le donne dans les pleurésies, dans l'asthme, et aux autres fluxions de poitrine. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de lierre de terre.* Comme le lierre terrestre est peu succulent, on auroit de la peine à en tirer le suc sans y ajouter quelque liqueur. Après avoir pilé exactement au mois d'avril ou de juin (germinal ou prairial), neuf ou dix poignées de lierre terrestre dans un mortier de marbre, on les humecte avec neuf ou dix onces d'eau distillée, ou de forte décoction de la même plante, ou à son défaut, d'eau commune chaude, on couvre le mortier, et on met la matière en digestion dix ou douze heures, puis on l'exprime, on dépure le suc exprimé en le faisant bouillir un bouillon, et le passant deux ou trois fois par un blanchet, on pèse ce suc dépuré, on le mêle avec un poids égal de sucre blanc, et par un petit feu on fait cuire le mélange en sirop.

Nota. Ceux qui ne se contenteront pas de l'humectation des herbes, pourront employer dans la composition de ce sirop deux parties de suc de l'herbe sur une partie de sucre. Le sirop de mélisse se fait de la même manière.

Il est propre pour les maladies du poumon et de la poitrine, quand elles procèdent d'une pituite crasse qui tombe dessus, car il déterge et consolide. Il est bon pour l'asthme, pour lever les obstructions de la rate, du foie et du mésentère; c'est aussi un sudorifique. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de longue vie* ou *de Calabre.* On pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois une bonne quantité de mercuriale nettoyée de toute ordure, on pile aussi séparément de la buglose et de la bourrache, et on tire les jus sous la presse aussi séparément, on prend huit livres de jus de mercuriale à bon poids, deux livres de celui de buglose, et autant de celui de bourrache aussi à bon poids, on les fait bouillir ensemble, et on les écume jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le clair

clair ; il faut mettre le poids fort de ces jus, parce que l'écume les diminue. Les jus étant écumés, on les passe par un linge, et on les met dans une bassine nette avec douze livres de miel de Narbonne, ou de miel blanc aussi écumé ; on aura mis vingt-quatre heures auparavant infuser sur les cendres chaudes quatre onces de racines de grande gentiane, et demi-livre de racines de flambe de jardin, coupées par tranches bien minces dans trois chopines du meilleur vin blanc qu'on aura souvent remué pendant les vingt-quatre heures d'infusion ; on les passe dans un linge sans expression, et on met la colature dans la bassine avec les jus d'herbes et le miel écumé, pour les faire cuire ensemble sur le feu jusqu'à consistance de sirop.

Il entretient en santé ceux qui en usent, ne souffrant aucune corruption dans le corps, il la fait évacuer par le bas. Il est très-bon contre les maladies de langueur, contre la goutte, il dissipe les chaleurs d'entrailles, il rétablit le poumon malade dont il est fort ami, il est bon pour les douleurs d'estomac, la sciatique, le vertige, les migraines, pour les oppressions, engorgemens, ou autre mal de poitrine, d'estomac, rhumes où l'on tousse, et maux de la rate qu'il purge. La dose est d'une cuillerée tous les matins à jeun. Il le faut composer quand les herbes ont plus de vertu, mais le printemps vaut mieux que l'automne.

Sirop *de mercuriale simple*. On le prépare comme le sirop de fumeterre décrit ci-devant.

Il lâche le ventre, il purifie le sang. La dose est depuis une once jusqu'à trois. On le fait cuire à très-petit feu, afin qu'il se fasse moins de dissipation du sel essentiel.

Sirop *de mûres simple*. On écrase des mûres de jardin dans un mortier de marbre, on les laisse digérer sept ou huit heures à froid, puis on exprime le suc au travers d'un linge, on mêle ce suc avec un poids égal de sucre fin, et on fait cuire ce mélange en sirop ; c'est ce qu'on appelle *diamorum cum saccharo*.

Il est bon pour les maux de la bouche et de la gorge ; on en mêle dans les gargarismes, on en prend aussi à cuillerée pour le rhume.

On peut préparer de la même manière le sirop de mûres sauvages qui croissent sur les ronces, appelées communément *mûres de renard*.

Il est bon pour les maux de gorge et pour arrêter la dyssenterie. Si on laisse dépurer le suc au soleil, et qu'on le passe ensuite par un blanchet, le sirop en est plus beau et moins épais.

Sirop *de nénuphar simple.* On prend des fleurs blanches de nénuphar, nouvellement cueillies, on en sépare les feuilles du milieu les plus blanches et les plus nettes, dont on met deux livres dans un pot de terre vernissé, on verse dessus quatre pintes et demie d'eau bouillante, on couvre le pot, on laisse la matière en digestion pendant vingt-quatre heures, ensuite on la fait bouillir légérement, on la coule avec expression, on met dans la liqueur coulée toute chaude autant de nouvelles fleurs de nénuphar que devant, on les laisse en macération, on fait bouillir l'infusion, on la coule avec expression, on y mêle quatre livres de sucre, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en sirop.

Il tempère la chaleur des entrailles, et en incrassant les humeurs trop subtiles, il provoque le sommeil. Il calme les ardeurs de Vénus, il modère les cours de ventre qui viennent des sels âcres et bilieux, il arrête les hémorragies. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de nerprun.* Prendre beaucoup de baies mûres de nerprun, les écraser dans un mortier de marbre, les laisser quelques heures en digestion, puis les exprimer, faire dépurer le suc en le laissant reposer dix ou douze heures en un lieu chaud, et le séparant de ses féces par inclinaison, en mêler six livres avec quatre livres de sucre et demi-livre de miel écumé, faire le mélange à petit feu jusqu'à consistance de sirop, y ajouter sur la fin de la cuite demi-once de canelle et deux dragmes et demie de mastic, concassés et enveloppés dans un nouet de linge qu'on laisse toujours tremper dans le sirop.

Il est fort purgatif, il évacue principalement les sérosités. On en donne aux goutteux, aux hydropiques, pour le ténesme, à ceux qui ont des obstructions. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once et demie. Il faut manger aussitôt qu'on l'a pris, pour empêcher qu'il ne cause des tranchées.

Sirop *de noix, de Mésué.* On pile bien dans un mortier des noix vertes, on les laisse un jour en digestion, puis on les met à la presse, on fait bouillir légérement le suc sur le feu, afin que la partie crasse s'en sépare, on la passe ensuite par un blanchet, on en mêle quatre livres avec deux livres de miel écumé, et on fait cuire le mélange en sirop.

Nota. Il ne diffère du rob de noix qu'en consistance.

Il est propre pour les fluxions qui tombent du cerveau sur la poitrine, pour l'esquinancie, pour exciter la sueur

et le crachat. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de pavot blanc simple*, dit *diacodium*. Couper par morceaux deux livres de têtes de pavots blancs presque mûres, et une livre de celles de pavots noirs, et les mettre dans un vaisseau de terre vernissé; verser dessus sept ou huit livres d'eau bouillante, et après l'avoir bouché, le laisser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, faire bouillir ensuite pendant un quart-d'heure, passer et couler la liqueur avec expression, ajouter deux livres de sucre qu'on fait cuire en consistance de sirop. La dose de ce sirop est depuis demi-once jusqu'à une once.

Nota. Le sirop de pavot excite quelquefois le vomissement, à moins qu'on n'ait la précaution de ne point donner d'aliment au malade deux heures devant de le prendre et deux heures après l'avoir pris. Ce sirop est contraire à ceux qui sont sujets aux vapeurs et à la migraine, auxquels il cause des étourdissemens, des nausées, et augmente leurs vapeurs.

On l'ordonne avec succès dans la toux violente et opiniâtre, dans les tranchées de la colique venteuse et néphrétique, surtout avec partie égale d'huile d'amandes douces, dans la dyssenterie, le ténesme, le flux immodéré des menstrues et des hémorroïdes, lorsqu'il est à propos de les arrêter; car aux femmes en couche et à celles qui sont dans le temps de leurs règles, il faut le défendre. Ce sirop est aussi très-utile pour appaiser les douleurs du rhumatisme et de la goutte sciatique.

Le diacode de Galien se faisoit ainsi : Laisser macérer sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures dans une suffisante quantité d'eau, des têtes de pavots; les faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient molles, pour en tirer le suc qu'on réduit en consistance d'électuaire avec le sucre ou le raisiné.

Sirop *de plantain*. Concasser quatre onces de racines récentes de plantain, une once de semence de plantain, les faire bouillir doucement dans une livre et demie d'eau de plantain distillée jusqu'à diminution d'environ le tiers de l'humidité, couler la décoction avec expression, y mêler une livre et demie de suc de plantain tiré récemment par expression, et trente onces de sucre blanc, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en sirop.

Cette composition de sirop renferme les qualités de toutes les parties du plantain, et c'est assurément la meilleure qu'on puisse donner. La méthode ordinaire de faire le sirop de plantain, est de faire bouillir ensemble parties égales de suc de

plantain dépuré et de sucre blanc, jusqu'à consistance raisonnable. — De cette manière on peut préparer le sirop d'arrête-bœuf, de pulmonaire, de renouée.

Il est propre pour arrêter les cours de ventre, les hémorragies, les gonorrhées, La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de pommes simple.* Raper des pommes de reinette, les laisser dix ou douze heures en digestion à froid, puis les exprimer, mettre le suc dans des bouteilles de verre, l'exposer au soleil jusqu'à ce qu'il soit clair et dépuré; ou s'il ne fait point soleil, emplir des bouteilles dudit suc jusqu'au cou, puis y verser de l'huile d'amandes douces à la hauteur d'un doigt, les boucher, et les laisser en repos jusqu'à ce que le suc soit dépuré, filtrer alors par un papier gris; on le pèse, et on le mêle avec un égal poids de sucre fin dans un plat de terre vernissé, et par un petit feu l'on fera cuire le mélange en l'écumant jusqu'à consistance de sirop.

Il est cordial, pectoral, lientérique, propre contre la mélancolie. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de pommes simple préparé sans bouillir.* On se contente quelquefois, pour faire le sirop de pommes, de mettre fondre sur un feu modéré deux parties de sucre fin en poudre dans une partie de suc de pommes bien dépuré sans les faire bouillir.

Sirop *de pommes simple préparé sans feu.* Mettre dans un grand plat de terre vernissé ou de fayence un tamis de crin découvert, arranger dedans, lit sur lit, des pommes de reinette coupées en tranches minces, et bien saupoudrées de sucre fin; couvrir le tout d'un linge délié, le mettre à la cave ou en un autre lieu humide, et l'y laisser trois ou quatre jours, après lesquels on trouve dans le plat du sirop qui aura découlé par défaillance, parce que l'humidité des pommes et du lieu auront liquéfié le sucre.

Ce sirop est fort agréable au goût; il doit être meilleur que les autres, parce qu'il n'a reçu aucune impression du feu, mais il ne se garde pas tant; aussi ce qu'il y a de commode, c'est qu'on le peut préparer en tout temps fort facilement.

Sirop *de pourpier simple.* On peut préparer ce sirop en mêlant parties égales de suc de pourpier dépuré et de sucre, et faisant cuire le mélange doucement jusqu'à consistance requise.

Il est propre pour désaltérer, et pour calmer le trop grand

mouvement des humeurs dans la fièvre, pour les évacuer du foie, pour tuer les vers. On en use à la cuillère.

Sirop de quinquina. On prend de bon quinquina qu'on pulvérise grossièrement, on en met demi-livre dans un pot de terre vernissé, on verse dessus deux pintes de vin blanc qui tire mieux la vertu du quinquina que les autres dissolvans, on couvre le pot, et on le place en digestion au bain-marie, ou autre lieu chaud pendant trois jours, agitant de temps en temps la matière, on fait ensuite bouillir doucement l'infusion dans le même pot jusqu'à diminution du quart de l'humidité, on coule avec expression, on mêle trois livres de sucre blanc, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en consistance de sirop dans un vaisseau de terre plutôt que dans une bassine, pour éviter l'impression du cuivre qu'il pourroit prendre.

C'est un fébrifuge; il arrête toutes les fièvres intermittentes. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces. On peut le délayer dans un verre d'eau de petite centaurée, quand on le veut faire prendre au malade.

Nota. On ne doit s'en servir qu'après avoir bien purgé le malade, et fait les saignées nécessaires, parce qu'il fixe les humeurs. Il en faut donner trois ou quatre fois par jour, et en continuer l'usage au moins quinze jours.

Autre. Faire bouillir deux onces de quinquina pulvérisé, dans trois demi-septiers d'eau jusqu'à la consomption de l'eau qu'on coule en exprimant un peu, faire reboüillir le marc dans trois autres demi-septiers d'eau, comme devant, jusqu'à consomption de la moitié, couler comme la première fois, faire encore reboüillir ce marc une troisième fois avec trois autres demi-septiers d'eau et un grand verre de bon vin, et couler comme les deux premières fois; mettre les trois colatures dans un même vaisseau, et y ajouter une livre de sucre commun, faire bouillir le tout ensemble jusqu'à diminution du tiers, et on aura une espèce de sirop à demi-fait seulement, parce qu'on ne le fait pas pour être gardé longtemps.

On en fait prendre dans les fièvres intermittentes deux cuillerées trois ou quatre fois par jour, loin du repas, ayant fait auparavant saigner et purger le malade.

Sirop de raves simple. On peut préparer ce sirop avec le suc des raves et le sucre blanc, parties égales.

Il a beaucoup de vertu pour la gravelle. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop de réglisse composé. Canger, casser et faire bouillir

dans quatre livres et demie d'eau commune, environ demi-heure, les racines de réglisse deux dragmes, de tussilage et d'aunée, de chaque une once et demie, d'iris de Florence une once, de feuilles de pulmonaire, de marrube blanc, de scabieuse, d'hyssope et de véronique, de chaque une poignée, dattes, jujubes, figues, de chaque dix en nombre, semence d'ortie demi-once; y ajouter les fruits ouverts, la semence d'ortie pilée, et les herbes incisées, continuer de faire bouillir la décoction jusqu'à diminution de la moitié de l'humidité, la couler avec expression, y mêler deux livres et un quarteron de sucre blanc, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, le faire cuire en sirop; lorsqu'il sera presque refroidi, y mêler exactement une dragme d'essence d'anis.

Ce sirop est vulnéraire, il est propre pour l'asthme, pour nettoyer les ulcères du poumon, pour exciter le crachat, pour fortifier le cerveau, la poitrine et l'estomac. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de roses pâles sans feu.* Faire un lit de feuilles, épais de quatre doigts dans un vaisseau de verre, des roses pâles qui sont les communes des jardins, cueillies avant le lever du soleil, puis y mettre un lit de sucre en poudre, selon la quantié des roses; le jour suivant remettre dessus un autre lit de sucre, et continuer ainsi de jour en jour jusqu'à ce que le pot soit rempli, et quand le sucre aura entièrement consommé les roses, le sirop sera fait; il faut alors tirer tout le clair, et le conserver dans une bouteille de verre bien bouchée.

Il est purgatif; la dose est de deux cuillerées le matin, prises seules ou dans un bouillon. Cette purgation est sans douleur, et purge extrêmement.

Sirop *de roses pâles solutif.* Monder de leurs pédicules et de leurs calices des roses pâles simples, nouvellement épanouies et cueillies le matin avant le lever du soleil, les piler dans un mortier de marbre, et les ayant laissées quelques heures en digestion, les exprimer pour en tirer le suc qu'on laisse rasseoir ou dépurer au soleil, ou dans un autre lieu chaud, le verser par inclinaison; et l'ayant passé par un blanchet, le mêler avec un poids égal de sucre fin; on en fait évaporer l'humidité par un petit feu jusqu'à consistance de sirop. On peut aussi faire un sirop de roses pâles sans feu, de la même manière que celui de fleurs de pêcher sans feu.

La méthode de tirer le suc des roses pour faire le sirop

ci-dessus, est plus courte et meilleure que celle des infusions, parce qu'on ne fait point dissiper les parties volatiles de la rose dans lesquelles consiste sa qualité. On peut garder le suc des roses dans des bouteilles, mettant un peu d'huile d'amandes douces dessus, et préparer le sirop quand on voudra.

Il purge les sérosités et les autres humeurs doucement en fortifiant l'estomac. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces.

Nota. Le sirop de roses muscates et celui de fleurs d'acacia peuvent se faire de la même manière.

Le premier est plus purgatif que celui de roses pâles, principalement quand on le fait aux pays chauds où les roses muscates ont beaucoup plus de force qu'ailleurs.

Le sirop d'acacia purge fort doucement; il purifie le sang. La dose est de deux onces.

Sirop *d'erysimum simple.* On peut préparer ce sirop avec une forte décoction, ou avec le suc de cette plante ou le sucre blanc, parties égales.

Il est bon dans l'asthme pour tirer le mucilage des poumons, dans l'enrouement et dans la toux invétérée. La dose est depuis demi-once jusqu'à deux onces, mêlé dans la tisane pectorale.

Sirop *de scolopendre*, ou *langue de cerf simple.* On le peut faire avec une forte décoction de la plante et du sucre, parties égales.

Il a à peu près la même vertu que le sirop de capillaire ordinaire.

Sirop *de tabac simple.* Inciser de la nicotiane ou tabac mâle, cueillie dans sa vigueur, la piler dans un mortier de marbre exactement, la laisser en digestion à froid trois ou quatre heures, puis l'exprimer pour en avoir le suc; on le dépure en le faisant bouillir un bouillon, et le passant plusieurs fois par un blanchet, on pèse le suc dépuré, on y mêle un poids égal de sucre, et l'on fait cuire le mélange à petit feu, l'écumant de temps en temps jusqu'à consistance de sirop.

Il est un peu vomitif; on s'en sert pour l'asthme, pour purger le cerveau et l'estomac, pour lever les obstructions de la rate. La dose est depuis trois dragmes jusqu'à une once. On l'applique sur les vieux ulcères, et il les déterge sans douleur.

Sirop *de verjus de grain.* Il se fait comme le sirop de cerises appelées *aigriottes*, décrit ci-devant.

Il est rafraîchissant, il arrête le vomissement, il tempère la bile, il excite l'appétit. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de vinaigre simple.* Mettre dans un plat de terre vernissé deux parties de sucre en poudre, et une partie de vinaigre blanc ou rouge qui sera aussi bon, pourvu qu'il soit bien clair, poser le plat sur le feu, et quand le sucre est fondu, le sirop est fait; on l'écume et on le coule.

Il est propre pour rafraîchir dans les fièvres ardentes, il désaltère, il arrête le crachement de sang et les autres hémorragies, il résiste au venin. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once.

Sirop *de violettes simples.* Mettre dans un pot de terre vernissé deux livres de belles violettes simples nouvellement cueillies et mondées, verser dessus quatre livres d'eau chaude, couvrir le pot, et laisser la matière huit ou neuf heures en digestion, faire chauffer l'infusion au bain-marie, la couler avec forte expression, y mettre infuser, comme devant, une pareille quantité de violettes, couler et exprimer fortement cette seconde infusion, la laisser reposer trois ou quatre heures, la verser par inclinaison pour la séparer de ses féces, la passer et la mêler avec le double de son poids de sucre subtilement pulvérisé dans une bassine d'étain, ou dans le même pot de terre; on pose le vaisseau sur un bain de vapeurs, c'est-à-dire sur un pot à demi-rempli d'eau bouillante, et on remue le mélange avec une cuiller d'argent jusqu'à ce que tout le sucre soit dissout, alors on le coule et on le garde.

Nota. Les premières violettes qui paroissent sont les meilleures, parce qu'elles perdent de leur beauté à mesure que la saison avance; il les faut cueillir en beau temps, et les mettre dans un linge mouillé d'eau fraîche, afin de les conserver en leur beauté, jusqu'à ce qu'on les ait mondées, et qu'on les emploie.

On le donne pour rafraîchir et humecter la poitrine, pour épaissir et adoucir les humeurs trop âcres, pour tempérer la bile, pour désaltérer dans les fièvres ardentes, dans le rhume. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once. Le sirop de fleurs de *cyanus* ou *bluet* peut se préparer de la même manière.

Sirop *de vipères.* Prendre deux onces de racines de squine, autant de santal rouge, et six onces de salsepareille, mettre le tout en petits morceaux, le faire infuser pendant vingt-quatre heures dans huit pintes d'eau de fontaine dans un vaisseau de terre bien bouché, y ajouter

ensuite huit vipères préparées selon l'art, trois onces de racines de grande consoude, et trois poignées de sommités de millepertuis, faire cuire le tout à feu doux et lent jusqu'à la consomption de la moitié de l'eau, le passer avec expression sous la presse, ajouter à la colature quatre livres de sucre et vingt-deux grains d'ambre gris, et faire un sirop selon l'art, de consistance moyenne, qu'on aromatise avec un peu de canelle.

Un malade attaqué d'un tremblement de tête, de goutte, de rhumatisme, et autres restes de vérole, a été guéri de tous ces maux en ayant pris deux onces le matin, et un bouillon quelque temps après pendant quinze jours ou trois semaines au printemps et à l'automne. Un autre malade a été pareillement guéri, par l'usage de ce sirop, d'un tremblement de tête invétéré depuis cinq ans, et d'un rhumatisme presque général par tout le corps, et en ayant continué l'usage, il a repris son embonpoint. Un autre homme qui avoit un ulcère dans la vessie depuis long-temps, sentant de grandes douleurs en urinant, et jetant du pus, après avoir usé inutilement d'une infinité de remèdes, a été guéri par l'usage de ce sirop continué pendant huit jours.

Sirop *d'yèble simple.* On peut faire ce sirop avec parties égales de suc d'yèble dépuré et de sucre que l'on fera cuire ensemble.

Il purge les sérosités par les selles et par les urines; on s'en sert pour les hydropiques et pour les goutteux. La dose est depuis demi-once jusqu'à trois.

Sirop *émétique fébrifuge, de du Bé.* Couper, piler et faire bouillir dans une livre et demie de vin blanc et d'eau, deux onces de chair de coing coupés par tranches, une once de racines de souchet et une dragme de canelle; l'expression faite, faire infuser durant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes une once de verre d'antimoine (oxide d'antimoine sulfure vitreux) subtilement pulvérisé, lié dans un nouet de linge, couvert d'un nouet de papier; le nouet ôté, ajouter demi-livre de sucre pour faire un sirop selon l'art.

Il purge doucement et sans violence, parce que les deux nouets dans lesquels le verre d'antimoine est enfermé, émoussent l'acrimonie, et rallentissent son activité. On le donne aux enfans depuis deux dragmes jusqu'à demi-once, aux adultes depuis une once jusqu'à une once et demie. Il guérit, par expérience, la fièvre quarte, quand il est donné avec l'infusion de séné dans une décoction convenable, cinq heures avant l'accès; comme aussi quand il est donné dans l'intermission des fièvres tierces et quotidiennes, longues,

qui ne cèdent point aux remèdes ordinaires. Il purge les enfans des vers qui les rongent, et par ce moyen guérit les douleurs et les convulsions qui en dépendent, ou de quelqu'autre matière putride. Il a souvent chassé le grand ver plat appelé *taenia*, qui causoit l'un et l'autre symptôme.

Sirop *laxatif*. Faire infuser dans une bonne pinte d'eau de fontaine sur les cendres chaudes, l'espace de trois heures dans un pot de terre neuf bien couvert, une once de feuilles de séné du Levant bien mondées, trois dragmes de canelle un peu concassée; faire prendre quinze ou vingt bouillons au séné, couler par une étamine ou linge bien net, mettre dans la colature deux douzaines de bons pruneaux lavés, et ensuite infusés dans du vin blanc durant l'espace de l'infusion du séné, c'est-à-dire pendant trois heures; les faire cuire, ajoutant sur la fin de la cuite des pruneaux, quatre onces de sucre fin, laissant cuire le tout jusqu'à ce que le jus des pruneaux soit en consistance de sirop.

La dose est de deux cuillerées le matin à jeun, et demi-heure après le bouillon.

Sirop *magistral hydragogue de du Bé*. Faire bouillir dans trois demi-septiers d'eau jusqu'à ce que la décoction revienne à une chopine, une once de racines de flambe à fleur violette, demi-once de moyenne écorce de sureau, et une once de tendons d'yèble; après avoir passé cette décoction, faire bouillir et écumer une livre de miel, ajoutant sur la fin deux onces de racines de flambe, et deux dragmes de canelle ou de racines de souchet en poudre, pour faire un sirop magistral qui sera réservé pour l'usage.

Il purge les sérosités, et guérit les hydropisies. La dose est de trois onces à chaque prise, deux ou trois fois la semaine, avec un verre de vin blanc, ou une décoction de racines de chiendent, dans laquelle par fois on fait infuser deux dragmes de séné.

Sirop *pour les hémorragies*. On fait cuire ensemble parties égales de suc de millefeuilles dépuré et de sucre blanc en consistance de sirop.

Il est bon pour arrêter toutes sortes d'hémorragies, soit par haut, soit par bas, aux femmes et autres.

Sirop *pour les maladies de la rate*. Prendre douze onces de suc de buglose, neuf onces de suc de pommes de reinette ou de courtpendu, quatre onces de suc de houblon, quatre onces de suc de fumeterre; ayant dépuré tous ces sucs, les faire bouillir avec une livre de sucre fin plus ou moins, en forme de sirop, selon qu'on le veut garder.

On en prend deux fois chaque semaine, deux cuillerées le matin à jeun, et un bouillon par dessus, ne mangeant que deux heures après.

Sirop *pour les vieilles fluxions, toux et rhumes.* Faire fondre dans un pot de terre à manche aussi large par haut que par bas, une livre de sucre en poudre déliée sans eau, lorsqu'il est fondu, y faire dissoudre deux onces de fleurs de soufre (soufre sublimé), lequel étant fondu et bien incorporé avec le sucre, on le retire de dessus le feu, et on le jette sur le dos d'une platine; refroidi, on le retire, et on le met en poudre, on y ajoute les blancs de douze œufs durcis coupés de la grandeur et grosseur d'un dez à jouer, et on met le tout dans un linge clair dans une cave ou autre lieu frais, et par dessous une terrine pour recevoir ce qui en coulera, le pressant même quelquefois; et quand cela est dissout entièrement, on en fait prendre au malade une cuillerée soir et matin, en se levant et en se couchant.

Sirop *royal*, ou *julep alexandrin.* Pour faire le julep alexandrin, il faut simplement mettre fondre deux onces de sucre blanc pulvérisé dans trois onces d'eau rose distillée; mais si on le veut préparer en sirop, il est nécessaire de faire cuire le mélange en consistance réquise; or comme en bouillant, la partie volatile, odorante et essentielle de l'eau rose se dissipe, le sirop n'a pas plus de qualité que s'il avoit été fait avec de l'eau commune; c'est pourquoi Lémery est d'avis que quand on veut préparer ce sirop, on se contente de mettre fondre sur un petit feu dans une partie d'eau rose deux parties de sucre, ce sirop seroit fait sans bouillir, et il seroit empreint de la vertu de l'eau rose.

Ce sirop est propre à fortifier le cerveau, le cœur, la poitrine et l'estomac; on le donne aussi dans les cours de ventre, dans les hémorragies. La dose du sirop est depuis demi-once jusqu'à deux onces, et celle du julep est depuis une once jusqu'à quatre.

Sirop *scorbutique, de la Forest.* Faire un sirop, selon l'art, avec trois livres de sucs de *cochlearia* et de *beccabunga* dépurés, et deux livres de bon sucre blanc; on peut y mêler, si l'on veut, du suc de cresson d'eau.

Il est fort avantageux dans les maladies scorbutiques, le donnant, loin des repas, depuis une cuillerée jusqu'à deux.

Sirops, *manière de les clarifier.* On met dans une bassine un blanc d'œuf, et trois ou quatre onces de la liqueur

qu'on veut clarifier ; mais il ne faut pas qu'elle soit chaude, car le blanc d'œuf se cuiroit ; on les bat ensemble quelque temps avec des verges, et le tout se convertit en écume, on ajoute par dessus le sucre et le reste de la liqueur, on fait bouillir le mélange sur le feu quelques bouillons, afin que le blanc d'œuf qui est visqueux, se charge de la crasse qui est dans le sirop, et se sépare aux côtés de la bassine ; quand on voit que le sirop qui bout au milieu est bien clair, on l'écume et on le passe par un blanchet ou par une chausse d'hypocras ; on fait ensuite cuire le sirop clarifié jusqu'à consistance requise, l'écumant encore de temps en temps, s'il est besoin. Quand on a plus de trois livres de sucre à clarifier, il est à propos d'y employer plus d'un blanc d'œuf ; car on doit y en mettre à proportion de la quantité du sucre.

Soldanelle, *ou* Chou marin (*Convolvulus maritimus nostras rotundifoliis*, Tourn. *Convolvulus soldanella*, Lin. 226.) Les feuilles de cette plante vivace qui croît sur les bords de la mer, purgent assez fortement les sérosités ; on les emploie différemment : quelques-uns en donnent une ou deux poignées macérées dans le vinaigre avec le cresson d'eau ; d'autres les mettent en poudre et en donnent deux scrupules ; plusieurs en font bouillir dans un bouillon de veau deux ou trois dragmes, et y jettent un peu de canelle en poudre. La meilleure manière de s'en servir, est de faire macérer les feuilles dans le vinaigre, ou avec la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), ou le tartre vitriolé (sulfate de potasse). On prépare aussi une conserve avec les feuilles de soldanelle, le sucre et la canelle. Duménil faisoit bouillir cette plante avec le concombre sauvage et les baies de sureau, dans du vin rouge dont il faisoit prendre quelques verrées par jour aux hydropiques.

Elle entre dans la composition du sirop hydragogue de Charas, dans l'hydragogue merveilleux de du Renou.

Souchet (*Cyperus*, Tourn. *Cyperus fuscus*, Linn. 69.) Plante dont il y a plusieurs espèces entre lesquelles il y en a deux qui sont le plus en usage dans la médecine ; savoir : celle qu'on appelle souchet (*cyperus rotundus vulgaris*), et le souchet long (*cyperus odoratus*, *sive cyperus officinarum*, Tourn. *cyperus longus*, Linn. 67). L'une et l'autre espèce croissent dans les marais, le long des ruisseaux et des fossés. Leurs racines sont employées dans les remèdes ; on les apporte sèches d'Etampes, et de plusieurs autres lieux des environs de Paris. On doit les choisir grosses, nouvelles, bien nourries, ayant quelqu'odeur. On préfère le souchet

rond au long. Les racines de souchet fortifient l'estomac, elles excitent l'urine, poussent les mois, sont propres à appaiser la sciatique, elles résistent au venin, elles chassent les vents, elles arrêtent l'hydropisie commencée, et soudent les ulcères de la vessie. La dose en substance est d'une dragme, et jusqu'à demi-once en infusion.

Soucy (*Caltha, sive calendula*). Plante fort connue dans les jardins où on la cultive. Il y en a une espèce qui croit d'elle-même dans les vignes (*caltha arvensis*, Linn. 1303), beaucoup plus petite dans toutes ses parties que la cultivée (*caltha officinalis*, 1304), et qui est la meilleure pour l'usage de la médecine. On se sert principalement des fleurs de soucy qui sont cardiaques, hépatiques, apéritives; elles excitent les urines, sont spécifiques dans l'hydropisie à la dose d'une dragme, et dans la jaunisse; elles sont alexipharmaques, sudorifiques. L'eau et le sirop fait du suc des fleurs de soucy, sont ordonnés dans les maladies malignes. On peut donner les fleurs de soucy en substance, en décoction et en conserve. Le vinaigre de soucy est un bon préservatif contre la peste. Le soucy est un bon fondant, pilé avec du vin blanc, et appliqué sur les tumeurs des écrouelles, il les fait disparoître. Pilé seul, et appliqué sur les cors des pieds, il les guérit. On mange le soucy sauvage en salade, et on en boit la décoction pour les écrouelles avec succès. Le jus de soucy, mêlé avec un peu de vin ou de vinaigre tiède, est souverain pour appaiser la grande douleur de tête et des dents, si on en use en fomentation et en gargarisme.

On emploie les fleurs de ces deux espèces de soucy pour faire une conserve, dont la dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once; l'extrait s'ordonne à la même dose; la teinture qu'on tire des fleurs avec l'esprit-de-vin (alcohol), s'ordonne à une dragme ou deux. Ces préparations sont excellentes dans la jaunisse, les pâles couleurs et toutes les maladies causées par quelques obstructions dans les viscères. Le suc des fleurs de soucy, bu à jeun depuis une once jusqu'à quatre, pousse les mois et les vidanges; on peut ajouter à une once de ce suc, un gros de poudre de lombris imbibée auparavant de quelques gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac. Césalpin ordonnoit le soucy dans les maladies contagieuses, et faisoit seringuer le suc de soucy dans les oreilles pour en faire mourir les vers; il conseilloit l'usage des fleurs en boutons, confites au vinaigre, pour rétablir l'appétit. Il y a des endroits où l'on applique les feuilles de soucy sur toutes sortes de tumeurs, et sur les ulcères qui ont des bords calleux.

Plusieurs préfèrent le soucy sauvage à celui des jardins ; on attribue à ses fleurs une vertu cordiale, et par cette raison on emploie leur décoction en tisane pour la petite vérole, pour la fièvre maligne et pour la peste. Valériola s'en sert dans les cataplasmes qu'il fait appliquer aux charbons ; Marcellus Cumanus en préfère le suc à la décoction, à la dose de trois à quatre onces. L'eau distillée, selon Tragus, est bonne pour les inflammations des yeux, en les bassinant avec cette eau. Camérarius assure que la semence de soucy est un bon contre-poison. Quelques-uns prétendent que les fleurs de soucy sauvage, pilées, fournissent un suc dont deux onces peuvent passer pour un sudorifique ; on peut en augmenter la dose, suivant les forces du malade. L'extrait du soucy est mis en usage dans la plupart des opiats apéritifs, aussi bien que le sirop qu'on prépare avec les fleurs.

Soude, Salicotte, la Marie (*Kali majus cochleato semine*, Tourn. *Salsolae soda*, Linn.) On se sert indifféremment de ces deux espèces de plantes qui sont communes sur le bord de la mer. On les fait sécher et brûler ensuite dans de grands trous faits dans la terre ; leurs cendres et le sel fixe qu'elles contiennent en quantié, s'y calcinent, et forment une espèce de pierre très-dure qu'on appelle *soude ;* on l'emploie pour faire le savon, la lessive et le verre, et elle entre dans la composition du sel de Seignette. La plupart des auteurs conviennent que sa composition est apéritive et diurétique ; elle pousse les urines et les matières glaireuses qui s'amassent dans la vessie ; elle emporte les obstructions du foie et des autres viscères, mais il en faut user avec beaucoup de circonspection, et n'en pas donner aux femmes grosses, selon Simon Pauli, non plus qu'à ceux qui ont des ardeurs d'urine, ou une disposition inflammatoire dans la vessie. Le sel qui domine dans la soude est si âcre, qu'on doit plutôt le regarder comme un puissant détersif que comme un apéritif. La soude est propre dans les vieux ulcères, la gale et les autres maladies de la peau ; on en fait même des pierres à cautère assez corrosives. Comme ce sel fermente avec tous les acides, on a donné, par analogie, le nom d'*alcali* non-seulement aux sels fixes qu'on tire des plantes brûlées, et aux sels volatils des animaux, mais encore aux matières terreuses et insipides, et généralement à tout ce qui est capable de fermenter avec les acides.

Soufre (*Sulphur*). Espèce de bitume, ou matière minérale grasse et vitriolique. Il y a deux espèces de soufre, un appelé *soufre vif*, et l'autre *soufre jaune* ou *soufre*

commun. Le soufre vif est une matière grise, grasse, argilleuse, inflammable, qu'on trouve dans la terre, en Sicile et en plusieurs autres lieux. Il doit être choisi net, uni, luisant, doux au toucher, tendre, facile à casser, de couleur grise. Il est employé pour les dartres, pour la teigne, on en méle dans les onguens. Le soufre jaune ou commun est une matière dure, luisante, cassante, facile à fondre et à s'enflammer, rendant une odeur désagréable, piquante, et incommode à la poitrine. Il faut choisir ce soufre en canon léger, se cassant facilement, de couleur jaune doré, ou si l'on en veut tirer de l'esprit de soufre, de couleur verdâtre; car c'est une marque qu'il est plus vitriolique, et plus rempli d'acide. Le soufre est chaud, dessiccatif, et propre à la poitrine; il ouvre, découpe, résiste à la pourriture, aux venins et aux morsures des animaux venimeux; il procure la sueur, convient aux catarres, à la toux, à la phthisie, à l'asthme, à la peste, aux fièvres pestilentielles. Dans la colique il n'y a rien de meilleur que de prendre demi-dragme de soufre. Potier dit que la décoction du soufre dans de l'eau simple, est un excellent remède pour rafraîchir le foie, et soulager les fièvres, prise intérieurement, et qu'elle guérit la gale, l'érésipèle, et ôte la rougeur du visage, appliquée extérieurement; et il n'importe qu'on le fasse bouillir, ou qu'on le fasse simplement infuser dans l'eau froide, et on a guéri avec cette simple infusion un ulcère rebelle à beaucoup d'autres remèdes. Il ajoute que le soufre sublimé dans un tonneau vide, rend le vin qu'on y met propre à diverses maladies, spécialement contre celles qui ont été causées par la fumée ou la friction du mercure. Ceux donc qui ont reçu le mercure, doivent en faire leur boisson ordinaire, ainsi que les pulmoniques, les asthmatiques, les galeux et les vérolés.

Souris. *Voyez* Rat.

Spic-nard (*Spica nardi*). Cette racine vient des Indes orientales par la voie d'Alexandrie; son odeur est très-pénétrante et aromatique. Le spic-nard est propre à fortifier le cerveau et l'estomac; il pousse aussi les urines et les mois, résiste à la pourriture, et excite la transpiration. On ne l'emploie guère seul, mais il entre dans la thériaque et dans quelques autres compositions alexitères. Sa dose en poudre est de quinze à vingt grains, et en infusion jusqu'à deux scrupules.

Spina solstitialis, sive carduus stellatus luteus, foliis gyani. Espèce de chardon étoilé dont les fleurs sont jaunes. Cette plante croît aux pays chauds, vers Montpellier, et

dans les jardins où on la cultive; elle fleurit vers le solstice d'été, elle est apéritive, sudorifique, résolutive, propre pour la cachexie, pour l'hydropisie, pour les obstructions de la rate et du mésentère, pour la sciatique, pour la jaunisse, pour lesquelles maladies on prend les fleurs et la racine. On s'en sert en décoction, ou de son eau distillée pour la pleurésie, pour les douleurs de la sciatique, pour les enflures de la rate et pour provoquer la sueur.

Spode *ou* Ivoire brûlé (*Spodium, sive ebur ustum*). C'est de l'ivoire coupé par petits morceaux, et calciné à feu ouvert jusqu'à ce qu'il ne fume plus, et qu'il ait été réduit en une matière poreuse, cassante, légère, blanche, alcaline, facile à mettre en poudre. C'est proprement la tête morte de l'ivoire dépouillée de toute vertu active, dit Ettmuller, qui n'est d'aucune utilité, prise intérieurement, et qui entre dans les collyres et dans les remèdes pour dessécher les plaies. On doit choisir le spode bien blanc dehors et dedans, net, en beaux morceaux, faciles à rompre. Il est astringent, et propre à arrêter les hémorragies, les cours de ventre, la gonorrhée, pour adoucir les acides et les âcretés des humeurs, pour empêcher que le lait ne caille dans l'estomac. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

Squille *ou* Oignon marin. Plante bulbeuse dont il y a deux espèces, savoir : le mâle appelé *squille blanche*, de la couleur de son oignon (*scilla mascula, sive scilla radice albâ*); et la femelle appelée *squille rouge* (*scilla vulgaris, radice rubrâ*, Tourn. 381, *scilla maritima*, Linn. 442). Les squilles croissent aux lieux sablonneux, proche de la mer, en Espagne, en Portugal, en Sicile; on en apporte de différentes grosseurs. On doit les choisir récentes, de grosseur médiocre, bien saines, bien nourries, cueillies vers le mois de juin (prairial), pesantes, fermes, empreintes d'un suc visqueux, amer et âcre. La squille est chaude, dessiccative, âcre, amère, atténuante, incisive, abstersive, discussive, diurétique, et elle résiste à la corruption. Son principal usage est dans les obstructions du foie, de la rate et des reins, dans le mucilage tartareux des poumons, dans la toux; elle excite l'urine, elle guérit les gales de la tête et les engelures, en infusion dans de l'huile.

On fait plusieurs préparations de squille, savoir : les trochisques, le vinaigre, et même le miel; les deux premières sont le plus en usage. Les trochisques entrent dans la thériaque. Le vinaigre scillitique est estimé propre à résister au venin, et à purifier le sang; on le donne aussi pour l'épilepsie

l'épilepsie, et pour chasser les vents ; la dose est depuis demi-once jusqu'à une, celle des trochisques est depuis un scrupule jusqu'à deux. Ils ont la même vertu. On préfère pour cela la squille blanche.

La squille auroit pu trouver place, de préférence, parmi les diurétiques chauds. On sait que sa vertu principale est d'évacuer les eaux des hydropiques, d'atténuer puissamment la lymphe, de faciliter l'expectoration dans l'asthme humoral. L'oxymel scillitique, à la dose d'une once dans trois onces d'eau des trois noix et une once d'eau de fleur d'orange, devient la base d'une potion très-bonne dans l'asthme qui menace de dégenérer en hydropisie de poitrine. On donne toutes les trois heures trois cuillerées de cette potion, à laquelle on peut ajouter une once de sirop d'althæa.

Chomel a fait préparer un vin d'Espagne scillitique qui lui a réussi très-souvent dans l'anasarque et dans l'asthme opiniâtre. Il faut prendre une once des feuilles de l'oignon de scille les plus rouges, séchées à l'ombre, bien nettes et choisies, qui ne soient ni moisies ni tachées. On fait infuser ces feuilles ainsi choisies dans une pinte de bon vin blanc d'Espagne, jusqu'à ce qu'il ait pris une belle couleur pourpre ; ce qui est plus ou moins long, suivant la qualité du vin. Lorsqu'on est pressé, il faut les mettre au bain de sable ; au bout de six heures l'infusion est faite. Il faut filtrer la liqueur ; la dose est d'une once soir et matin, suivant l'âge, le tempérament et les accidens. Ce vin doit être renouvelé tous les six mois ; il se trouble et dépose. Avant on préparoit un vin scillitique de cette façon : on prenoit un oignon de squille, on l'enduisoit de pâte faite avec de la farine et de l'eau ; ainsi enveloppé, on le cuisoit au four, et lorsqu'il étoit cuit et refroidi, on le faisoit infuser dans du vin blanc. Ce vin est diurétique, mais il est émétique, ce que n'est pas le vin d'Espagne, et il altère beaucoup. On y ajoute des feuilles de pêcher, ou quelques autres ingrédiens ; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est fort blanc.

Chomel a donné aussi de l'oignon de scille en poudre subtile, soit en bol, soit en potion, aux asthmatiques, aux hydropiques, et quelquefois dans des affections hystériques. On peut regarder ce remède comme un puissant cordial, atténuant, diurétique et fort tonique.

Quinze grains d'oignon de scille en poudre dans une potion diurétique de quatre onces, à prendre par cuillerées, ou dans un looch blanc, deviennent dose suffisante.

Squine *ou* Esquine (*China radix*). Racine ordinairement

grosse comme le poignet d'un petit enfant, longue comme la main, tortue, noueuse, rougeâtre au dehors, de couleur de chair en dedans, sans odeur, insipide au goût. On l'apporte sèche des Indes orientales; elle naît dans la Chine. On la doit choisir bien nourrie, pesante, compacte, rougeâtre, prenant garde qu'elle ne soit cariée, car le ver s'y met souvent. Cette racine est chaude, dessiccative, astringente, diaphorétique, diurétique, résolutive, apéritive et hépatique.

La squine est préférable aux autres bois sudorifiques; elle est plus douce, sans être moins pénétrante, elle convient aux maladies des enfans pleins de glaires, elle facilite la sortie des dents, elle est convenable dans la gale, et détermine cette espèce de gourme qui coûte tant à sortir. Elle convient à la cachexie, à l'hydropisie, paralysie, goutte, céphalée, jaunisse, vérole, et aux tumeurs squirrheuses et œdémateuses. Elle est bonne au scorbut dans une décoction de lait de chèvre ou de petit lait, dont on use durant quelque temps. Si on y ajoute quelques gouttes d'esprit de *cochlearia*, cette décoction deviendra spécifique pour la goutte vague. Comme la squine dessèche un peu trop, on ajoute des raisins passés à cette décoction, pour rendre la saveur plus agréable, et mieux humecter.

STAPHISAIGRE. *Voyez* HERBE AUX POUX.

STATICE (*capitata*, *aut armeria*, Linn. 394.) Plante dont on se sert dans les jardins pour faire des bordures. Il y en a une espèce dont les tiges sont plus hautes que celles de l'autre. Les fleurs sont pour l'ordinaire rougeâtres; on en voit aussi une espèce dont les fleurs sont blanches. L'une et l'autre espèce croissent aux lieux montagneux et humides, proche de la mer et des rivières. Toute la plante est astringente et très-dessiccative, souveraine pour resserrer la défluxion des humeurs, soit qu'on l'applique broyée, ou qu'on en avale le suc ou la décoction; elle guérit la dyssenterie, l'hémorragie du nez, le crachement de sang, et arrête les cours de ventre, enfin elle est excellente pour les plaies, et elle guérit même les ulcères malins.

STOECHAS ARABIQUE (*Stœchas arabica vulgò*). Plante d'une odeur aromatique, et d'un goût âcre un peu amer, qui a pris son nom des îles Stécades ou d'Yères où elle croît abondamment; elle aime les lieux secs et arides, c'est de-là qu'on apporte les épis de stœchas secs, garnis de leurs fleurs qu'on emploie en médecine. Il les faut cueillir entre la fleur et la semence; et pour leur conserver leur odeur et leur couleur, il faut les faire sécher, enveloppés dans du papier gris, puis les

enfermer dans une boîte. On doit choisir ces épis gros, bien nourris, récens, garnis de beaucoup de fleurs, odorans; ils perdent en vieillissant leur couleur et leur odeur. Les épis de stœchas sont chauds, dessiccatifs, abstersifs, atténuans, apéritifs, céphaliques, hystériques.

Les fleurs sont très-propres dans les maladies du cerveau, l'apoplexie, la paralysie, les vertiges, les tremblemens des membres, et pour les affections hypocondriaques; on en fait infuser une petite poignée dans demi-septier de vin blanc; on en tire une huile essentielle comme des fleurs de lavande, qui a les mêmes usages. On prépare un sirop simple de stœchas, et un composé. Le sirop de stœchas de Fernel, dans lequel entrent plusieurs plantes céphaliques et quelques aromates étrangers, est estimé pour l'asthme et pour la toux opiniâtre; il rend la lymphe épaissie dans les tuyaux du poumon, plus coulante et plus capable d'en sortir par les crachats; ce sirop chasse les vents, pousse les règles, et fortifie le cerveau et les nerfs.

Les fleurs de stœchas entrent dans la décoction céphalique, l'*hiera-diacolocynthidos*, dans l'onguent *martiatum*, dans l'emplâtre de grenouilles; dans la thériaque, le mithridat et l'huile de renard.

Stoechas citrin, *ou* Immortelle (*Elychrisum, sive stœchas citrina*). Plante dont les tiges sont cotonneuses, hautes d'un pied, garnies de petites feuilles étroites, velues, portant de petits bouquets de fleurs de couleur jaune pâle qui peuvent se garder quelques années sans qu'elles se pourrissent, ce qui a fait appeler cette plante *immortelle*. Elle croît aux lieux chauds, secs, sabloneux. On se sert en médecine de ses fleurs qui sont chaudes, dessiccatives, apéritives, incisives, diaphorétiques et vulnéraires.

Storax (*Styrax*). Gomme résineuse, odorante, dont on voit trois espèces. La première est appelée *styrax ruber*, qu'on tire par incision d'un arbre de moyenne hauteur appelé du même nom *styrax arbor*. Il croît en Syrie, en Pamphilie et en Cilicie; on en cultive en Europe dans quelques jardins. La gomme du storax doit être choisie nette, mollasse, grasse, d'une odeur douce, aromatique, fort agréable; celle qui est trop sèche est souvent remplie de sciure du bois de l'arbre et d'autres impuretés.

La seconde espèce de storax est appelée *storax calamita*, parce qu'on l'apportoit autrefois dans des roseaux pour mieux conserver sa beauté et sa bonne odeur. On l'envoie quelquefois en masses rougeâtres remplies de larmes blanches,

quelquefois en larmes séparées, rougeâtres en dehors, blanches en dedans; cette espèce de storax est la plus estimée pour la médecine. Les modernes croient qu'elle n'est point naturelle comme la première, mais que c'est une composition faite avec le véritable storax qui découle de l'arbre et plusieurs autres drogues odorantes. On doit choisir le storax calamite en belles larmes séparées, ou en petits morceaux bien nets, graisseux, rougeâtres en dehors, blancs en dedans, rendant, étant amollis, une liqueur mielleuse d'une odeur douce, aromatique, fort agréable, approchante de celle du baume du Pérou. Celui qui est noir, moisi et sans odeur, ne vaut rien. Ces deux espèces de storax sont chaudes, dessiccatives, émollientes, digestives, céphaliques et nervines; elles conviennent à la toux, aux catarres, à la raucité; on les donne intérieurement et extérieurement.

Le storax calamite est excellent pour fortifier le cerveau, les nerfs et les tendons; on le fait dissoudre dans de bon vin blanc sur un petit feu, on en met demi-gros dans six onces de liqueur, on fait prendre cette solution aux malades, mais il est plus ordinaire de le donner en bol ou en opiat, à quinze ou vingt grains. Il est utile dans l'asthme et dans la toux opiniâtre. On en tire par la distillation une huile qui a les mêmes vertus, et dont la dose est de huit ou dix grains.

La troisième espèce est appelée storax liquide, *storax liquidus*; c'est une matière huileuse, visqueuse, grossière, ayant la consistance d'un baume épais, de couleur grise, d'une odeur forte et aromatique. Les auteurs sont fort partagés sur la composition qui n'est pas bien connue. Il doit être choisi net, de bonne consistance, ayant l'odeur de storax. Il est incisif, atténuant, émollient et fort résolutif; il fortifie le cerveau par son odeur. On ne s'en sert qu'extérieurement.

Le storax entre dans la thériaque et dans la poudre céphalique odorante. Les pastilles qu'on fait brûler comme un parfum précieux, sont composées de parties égales de storax et de benjoin; quelques-uns y ajoutent d'autres aromates et drogues odorantes : les oiselets de Cypre de Charas sont de cette nature.

Stramonium. *Voyez* Pomme épineuse.

Succise, *ou* Mors du Diable (*Succisa*, *sive morsus Diaboli*). Sorte de scabieuse distinguée en deux espèces, dont l'une, qui est la plus rare, a les feuilles velues. Ces plantes croissent aux lieux incultes, vers les bois, aux bords des chemins, dans les prés. La succise est chaude, dessiccative,

amère, alexipharmaque, sudorifique, vulnéraire, comme la scabieuse avec qui elle convient dans ses autres facultés. Elle est célèbre contre l'épilepsie, la peste, le sang coagulé, les abcès internes, l'esquinancie, les tumeurs des amigdales qui ont peine à suppurer; en forme de gargarisme, aux boutons, contusions, charbons, et les plaies récentes; on donne une dragme de la racine pour faire suer.

Suc *de réglisse blanc*. Prendre douze onces de sucre royal et deux onces d'amidon bien blanc, les pulvériser ensemble, ratisser sept dragmes de belle réglisse sèche, la mettre en poudre avec demi-once d'iris de Florence, choisir deux onces de belle gomme adragant bien blanche et bien nette, la réduire en poudre dans un mortier de bronze qu'on aura fait chauffer, mettre un grain d'ambre gris, et autant de musc dans un mortier de marbre, les pulvériser avec un peu de sucre, et mêler toutes ces poudres; mettre tremper environ trois dragmes de gomme adragant, belle, blanche et nette, concassée dans quatre onces d'eau rose, pour faire un mucilage épais, en prendre la quantité qu'il faudra pour incorporer dans un mortier la poudre en pâte dure, et en former des rotules, ou de petits bâtons qu'on mettra ensuite sécher à l'ombre; c'est le *suc de réglisse blanc*.

Il est employé pour les maladies de la poitrine, pour l'asthme, pour exciter le crachat; il n'a pas tant de vertu que le suc de réglisse noir, mais à cause de son goût agréable, il est beaucoup plus usité. Il est fort improprement appelé *suc de réglisse*, puisqu'il n'y entre qu'un peu de réglisse en poudre. On doit le laisser fondre fort doucement dans la bouche, afin qu'il ait le temps d'humecter la poitrine en passant.

Suc *de réglisse de Blois*. On fait une forte décoction de réglisse dans laquelle on met fondre sur le feu beaucoup de gomme arabique concassée et un peu de sucre, on coule la liqueur, on en fait consommer l'humidité jusqu'à ce qu'elle soit en consistance requise pour en former des bâtons. On s'en sert comme du précédent, aux mêmes fins.

Suc *de réglisse noir*. Prendre une livre et demie d'extrait de réglisse nouvellement fait, et d'une consistance un peu molle, une once de belle gomme arabique pulvérisée, dissoute dans de l'eau, passée par un tamis de crin, et un peu épaissie, une once et demie de mucilage bien épais de gomme adragant tiré dans l'eau rose, et une livre et demie de sucre fin en poudre; battre et incorporer le tout ensemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et former des bâtons ou des

tablettes de la figure qu'on voudra, qu'on fera sécher à l'ombre, pour s'en servir au besoin.

Pour faire l'extrait de réglisse qui entre dans la composition du suc de réglisse noir, on ratisse et on concasse une bonne quantité de réglisse verte ou sèche, et l'ayant séparée par filamens, on la met dans une grande terrine, on verse dessus beaucoup d'eau chaude, on la laisse en digestion sur un petit feu sept à huit heures, on coule l'infusion avec expression, on remet tremper le marc dans de nouvelle eau chaude, et on coule l'infusion comme devant; on mêle les colatures ensemble, et l'on en fait évaporer l'humidité sur un feu modéré jusqu'à consistance d'extrait, et on le garde dans un pot. C'est le meilleur extrait de réglisse qu'on puisse faire; mais il ne peut pas être gardé en forme de bâtons ni de pastilles, parce qu'il s'humecte trop facilement; de plus il a un goût un peu trop âcre.

Le suc de réglisse noir est bon pour le rhume, pour faciliter le crachat, pour adoucir les âcretés de la poitrine; on en laisse fondre un petit morceau dans la bouche.

Sucre (*Saccharum, sive mel arundinaceum*). Sel essentiel d'une espèce de roseau nommé *arundo saccharifera*, canne à sucre *ou* cannamelle, qui croît abondamment en plusieurs endroits des Indes, comme au Brésil, aux îles Antilles. Le sucre reçoit différens noms des lieux où on l'apporte, et des façons différentes qu'on lui donne. On dit, par exemple, *sucre de Madère*, *sucre de Canarie*, *sucre de Saint Thomas*, *sucre de Malthe*, *sucre de Valence*, *etc.* à raison des façons qu'on lui donne. Le sucre est raffiné ou non raffiné, et candi. Le sucre non raffiné est celui qu'on dépure par une simple coction dans de l'eau, et qui se vend en pains, ou en cassonade. Plus la cassonade est dépurée, plus elle est blanche. Lorsqu'on fond cette cassonade, pour la mettre dans des moules après l'avoir écumée, elle se congèle en sucre, et se purge de ses ordures par un trou qui est à la pointe et à la partie inférieure du moule.

Le sucre fin ou raffiné est celui qui a été écumé et dépuré dans une lessive faite d'eau et de chaux vive, et versé dans les moules percés comme ci-dessus, pour le mieux dépurer. Le sucre candi est celui qui a été réduit en forme de cristaux. Il y en a de blanc et de rouge; le blanc est tiré du sucre de Canarie, et le rouge du sucre de Saint-Thomas. Le meilleur sucre est celui de Madère; celui des Canaries suit, celui de Malthe vient après, et celui de Saint-Thomas est le dernier de tous. Plus le sucre est blanc, plus il est raffiné. Le sucre

raffiné étant plus âcre, est par conséquent meilleur pour atténuer, inciser et déterger. Le sucre non raffiné, comme le plus doux, est meilleur pour radoucir, et par conséquent salutaire dans les affections du poumon, parce qu'on raffine ordinairement le sucre dans de l'eau dans laquelle on a dissout de la chaux vive qui lui communique certaine acrimonie corrosive, fort ennemie des poumons et des parties internes.

L'usage du sucre est nuisible, parce qu'il est extrêmement fermentatif. Les hypocondriaques, par exemple, les scorbutiques, les cachectiques, et les femmes sujettes à la suffocation de matrice, ne sauroient souffrir le sucre, ni les choses sucrées qui excitent des effervescences soudaines dans ces sortes de sujets, des enflures à l'abdomen, des tranchées, des diarrhées, et d'autres affections semblables qui dépendent de l'effervescence des humeurs. Si on donne du sucre à une femme sujette à la suffocation de matrice, elle ne manquera pas de tomber d'abord dans l'accès. Il est dangereux, à cause de cela, d'ordonner trop de sirops, de conserves, et d'autres remèdes où le sucre entre, dans les fièvres intermittentes ou continues; et la plupart des riches meurent de la fièvre à cause de l'abus qu'ils font de ces sortes de sirops qui aigrissent la fièvre par le moyen du sucre, au lieu que les pauvres qui, n'ayant pas le moyen d'acheter des sirops, se contentent de simples décoctions, en guérissent heureusement. Le sucre est surtout nuisible aux poumons, comme le démontre Garanzier dans son traité de la phthisie anglaise, où il condamne la méthode d'ajouter le sucre aux décoctions pectorales, surtout dans la phthisie, parce qu'il rend les ulcères des poumons plus sordides, et dispose ce viscère à la consomption.

La liqueur ou sirop de sucre qui se prépare en brûlant de l'eau-de-vie dessus, qui le surnage d'un doigt, est un remède très-excellent et éprouvé dans la toux, et pour agglutiner les plaies récentes, et déterger et mondifier les ulcères. Quelques-uns font infuser dans l'eau-de-vie, avant de la brûler sur le sucre, des simples pectoraux, comme la racine d'aunée, les feuilles de marrube blanc, d'hyssope, et autres semblables. Starizius dit que les Turcs ne font point d'autres façons pour guérir les plaies récentes, que de les bassiner avec du vin et d'y saupoudrer du sucre. Mettre du sucre dans des moitiés d'œufs durcis d'où on aura tiré les jaunes, puis les mettre fondre à la cave, cette liqueur est salutaire pour la toux des petits enfans, et pour la rougeur des yeux.

Le sucre candi est pectoral, adoucissant, propre pour le

rhume, pour la toux, pour exciter le crachat, le laissant fondre doucement dans la bouche; on doit le préférer au sucre commun dans ces maladies, parce que demeurant plus long-temps que lui à se dissoudre dans la bouche, il a plus de temps pour humecter les conduits, détacher les phlegmes, et adoucir les âcretés qui tomberoient dans la trachée-artère et sur la poitrine.

Quand le sucre qu'on fait cuire en grande quantité vient à s'élever trop en bouillant, ensorte qu'il est à craindre qu'il ne passe par-dessus, et que le feu n'y prenne, il faut promptement diminuer le feu, et jeter dans le sirop quelques petits morceaux de beurre frais, et aussitôt il s'abaissera.

Les préparations de sucre en usage dans la médecine sont: 1°. le *sucre rouge* ou la *chypre*, qui est une espèce de moscovade faite des sirops des sucres en pain; on l'ordonne à une once dans les lavemens, surtout aux enfans qu'on soupçonne d'avoir des vers. 2°. Le *sucre candi* qui est un sucre cristallisé qu'on emploie communément pour adoucir la toux et les âcretés de la gorge et de la poitrine, dans le rhume. 3°. Le *sucre d'orge* qui est un sucre dissous dans l'eau d'orge ou dans l'eau simple, lequel étant très-cuit, se forme en bâtons longs, de la grosseur du doigt. 4°. Le *sucre tors* appelé *pénides*, *épénides*, ou *alphaenix*, qui est un sucre cuit comme le précédent, et réduit en pâte, ou seul, ou avec l'amidon, qu'on forme ensuite en bâtons tortillés. 5°. Le *sucre rosat*, ainsi nommé parce qu'on emploie l'eau rose pour le dissoudre; lorsqu'il est bien cuit, on le met en grenailles ou en tablettes; on le préfère au sucre commun pour mettre dans le petit lait. Le sucre entre dans plusieurs compositions, tablettes, etc.

Sucs *ou* Jus, *manière de les tirer et de les conserver.* On pile d'ordinaire dans un mortier de marbre ou de pierre dure avec un pilon de bois, les herbes, les fleurs, les fruits et les semences dont on veut tirer le suc, puis on les met dans une toile forte, ou dans quelque sac proportionné, et on les exprime avec les mains, ou à la presse entre deux platines de fer, d'étain ou de bois; on laisse après rasseoir ce suc pendant quelque temps, et quelquefois même on l'expose quelques jours au soleil, puis on verse doucement et par inclinaison ce qui est le plus clair, et on le garde tel, ou bien on le passe par une chausse d'hypocras, ou par quelque couloir de drap, si le sucre n'est pas assez clair, et s'il est aqueux. Les sucs des herbes qui doivent être employés, ou qui doivent être clarifiés et cuits avec du sucre ou du miel, ou être mêlés et cuits parmi des onguens et des emplâtres, n'ont pas besoin

de toutes ces précautions ; mais les sucs vineux des fruits doivent être bien dépurés, car il les faut exposer auparavant au soleil, et les couler ensuite, afin que par cette chaleur et cette digestion, et par la colature, les parties grossières du sucre soient séparées des pures. Ces sucs doivent être passés par la chausse, ou pour mieux dire, par le papier gris, et ils peuvent être cuits parmi le sucre et le miel, ou être gardés dans des bouteilles qui en doivent être remplies, à la réserve de la hauteur d'un travers de doigt qu'il faut remplir d'huile d'amandes douces ou d'olive, pour empêcher l'entrée de l'air dans le suc qu'il corromproit. Il faut néanmoins avoir soin de bien boucher après les bouteilles, et de les garder en un lieu modérément frais, qui pourtant les mette hors de danger en hiver d'être gelées, pour s'en servir au besoin, auquel temps on ôte l'huile qui surnage avec un peu de coton qu'on y trempe, et on emploie le suc bien dépuré en rejetant les féces. Les sucs de roses et de pêches demandent les mêmes précautions que les sucs vineux.

Il faut remarquer qu'on tire davantage de suc de la plante qu'on a pilée, si avant de l'exprimer on la laisse quelques heures en digestion, que si on l'exprime dès qu'elle est pilée, parce que dans la digestion le suc se détache, se raréfie, et devient moins visqueux, On a plus de peine à tirer les sucs des plantes visqueuses, comme du pourpier, de la bourrache, de la buglose, que des autres. Il est bon de les faire chauffer avant que de les exprimer, ou bien il les faut mettre toutes entières dans une bassine de cuivre étamée en dedans, sur un feu de charbon modéré, et les y tenir en les remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'on voie que quelque partie du suc s'est amassée au fond de la bassine ; on doit alors séparer ce suc par inclinaison, remettre ensuite la bassine sur le feu, et continuer à l'y tenir, à remuer les herbes, et à séparer le suc par inclinaison, jusqu'à ce qu'on en ait assez ; par ce moyen on a moins de peine, on a plutôt fait, et on a un suc beaucoup plus pur qu'en pilant les herbes.

Plusieurs plantes sont naturellement si peu succulentes, qu'on est obligé de les arroser de quelque liqueur appropriée à leur vertu, lorsqu'on en veut tirer le suc ; telles sont la petite centaurée, la verge d'or, la pervenche, l'armoise, l'euphraise, le lierre de terre, et plusieurs racines.

Nota. En tirant les sucs acides rouges, et particulièrement celui des grenades, on le doit faire dans des vaisseaux de verre, de fayence, ou de terre, vernissés, avoir les mains bien nettes, et éviter sur toutes choses qu'aucun fer

ne les touche, de peur d'obscurcir leur couleur. Le suc, et même le sirop de *kermès* demandent les mêmes précautions; car ils s'obscurcissent en séjournant dans les vaisseaux de fer ou de cuivre.

Sumac (*Rhus folio ulmi*, Tourn. *Rhus coriaria*, Linn.) Arbrisseau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre; il aime les lieux pierreux. On se sert en médecine de ses feuilles et de ses fruits ou semences qui viennent en grapes rouges comme du sang. Le sumac est rafraîchissant, dessiccatif et astringent. On se sert de ses feuilles et de ses fruits, principalement en décoction, dans les cours de ventre, dyssenteries, flux d'hémorroïdes, pertes de sang des femmes, et gonorrhées. On met une poignée de feuilles, ou demi-once des fruits qui sont plus efficaces, dans chaque pinte d'eau; ou on donne encore avec plus de succès l'extrait de ces fruits ou grappes fait avec l'eau commune, depuis deux gros jusqu'à demi-once, pour arrêter toutes sortes de flux de ventre, selon l'expérience de Chomel. On se sert encore des feuilles et des semences du sumac en forme de gargarisme dans le scorbut de la bouche, l'exulcération ou la pourriture des gencives, et le branlement des dents.

Suppositoires (*Suppositoria*). Médicamens solides de la longueur et grosseur à peu près du petit doigt, arrondis, et faits presque en pyramides. Ils ont été inventés pour la commodité des personnes qui ont de la répugnance, ou qui ne peuvent pas facilement prendre des clystères, ou dont la maladie et la constitution ne le permettent pas; car lorsqu'on ne désire qu'ouvrir le ventre, et avoir quelques selles, un suppositoire introduit et gardé quelque peu de temps dans le fondement, peut irriter la faculté expulsive, et en lâchant le ventre, donner du soulagement à ceux qui en ont besoin. La matière ordinaire des suppositoires est le miel commun cuit en une consistance solide, et qui puisse se casser étant réfroidi, duquel on fait de petites quilles de la rondeur du doigt, le roulant sur une platine huilée, tandis que le miel est encore chaud; on ajoute quelquefois au miel commun du sel marin (muriate de soude), ou gemme (muriate de soude fossile), ou de la coloquinte en poudre, ou quelque hière, ou quelqu'autre électuaire laxatif.

On se contente aussi quelquefois de suppositoires faits avec du savon coupé en petite pyramide, puis huilé ou frotté avec du beurre salé, ou bien on trempe une plume d'oie qui n'a point été taillée, ou un morceau de bougie long comme le doigt dans du fiel de bœuf séché à la cheminée, détrempé

avec environ le quart du vinaigre et un peu de sel qu'on introduit dans le fondement.

Sureau (*Sambucus fructu in umbellâ nigro*, Tourn. *Sambucus vulgaris et nigra*, Linn. 385.) Arbrisseau qui croît dans les lieux ombrageux, les haies, les fossés et les vallons enfoncés. On se sert en médecine de ses fleurs, de ses baies qui sont noires dans leur maturité, de son écorce verte, de ses cîmes et de ses éponges. Tout le sureau est chaud et dessiccatif, résolutif, et spécifique dans l'hydropisie.

Les fleurs sont discussives, émollientes, résolutives et anodines, appliquées extérieurement, et diaphoretiques, prises intérieurement. Cuites dans du lait, et appliquées avec la décoction, elles donnent un excellent cataplasme contre la goutte. Cuites dans de l'eau, et appliquées avec la décoction, elles font merveille contre l'érésipèle; et cette même décoction prise intérieurement, est excellente dans le même mal pour exciter la sueur; la décoction en est encore meilleure, si on la fait dans du petit lait, et elle convient au scorbut, parce qu'outre sa vertu diaphorétique, elle lâche médiocrement.

Les baies sont sudorifiques et alexipharmaques; elles sont propres pour la dyssenterie, prises intérieurement. On en fait un rob, et on en tire le suc qu'on incorpore avec de la farine de seigle, dont on forme de petits pains ou des rotules qu'on met cuire au four, ensorte qu'on les puisse mettre en poudre, laquelle on donne dans cette maladie avec grand succès depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes; on en trouvera la préparation parmi les trochisques.

La seconde écorce verte purge les humeurs séreuses des hydropiques et des scorbutiques, prise en infusion ou en décoction; celle qu'on tire de sa racine est estimée la meilleure; elle évacue aussi les sérosités de la masse du sang qui produisent la gale. Le suc exprimé de cette écorce, pris depuis une once jusqu'à une once et demie dans un véhicule approprié, purge spécifiquement les eaux des hydropiques. Le sirop préparé avec le même suc, possède les mêmes vertus. L'huile dans laquelle on a fait infuser ou bouillir cette écorce, est un excellent remède contre les brûlures, la goutte et les inflammations; elle entre dans plusieurs bons onguens que l'on prépare pour ce mal.

Les bourgeons ou boutons de sureau, purgent violemment par haut et par bas; on en peut manger en salade dans cette intention.

L'éponge qui croît sur le sureau, appelée vulgairement *oreille de Judas*, guérit les maladies des yeux; on la met tremper dans une eau appropriée pour l'appliquer. Quelques-uns font boire l'infusion de cette éponge dans du vin blanc, pour guérir l'hydropisie. L'infusion de la même éponge est très-propre aux maux de gorge, à l'esquinancie, et aux autres inflammations de cette partie; on la met macérer dans du vinaigre duquel on se gargarise la gorge. Ces éponges sont très-petites, mais étant infusées dans quelque liqueur, elles deviennent prodigieusement grosses et molles; l'eau de leur infusion est admirable, tant en dedans qu'en dehors, contre toutes les tumeurs de la gorge; et Freitagius convient avec tous les auteurs, qu'il n'y a point de remède plus précieux. Lorsque les petits enfans ont une apostème sous la langue, qu'on appelle *ranule*, on fait infuser de ces éponges dans leur boisson pour les guérir; la même infusion est pareillement bonne contre l'épilepsie des enfans.

La moëlle qui se trouve dans le milieu des branches, hachée et avalée, pousse l'urine et les sables des reins, et guérit souvent la néphrétique et l'hydropisie ascite, au rapport de Blochurizius.

Suie (*Fuligo*). Partie la plus légère des matières combustibles, élevée par la fumée, et condensée par le froid en une substance grossière et noire. On doit choisir la suie la plus luisante, la plus noire, et la plus proche du foyer; et il ne seroit pas mal-à-propos d'avoir égard à la matière brûlée, dont la suie reçoit sa vertu médicale et son excellence. La suie est âcre et détersive, et elle est excellente dans les chûtes, selon Ettmuller, pour résoudre le sang grumelé; et prise intérieurement en substance au poids d'une dragme, elle est spécifique dans la suffocation de matrice, dans la colique, et dans la pleurésie qu'elle guérit très-promptement; la prise, à l'égard de la pleurésie, est de demi-dragme dans de l'eau de chardon béni, ou dans un œuf frais cuit mollet, prise à la quantité de deux pincées, telle qu'elle venoit de la cheminée sans avoir été lavée. Voici le spécifique anti-pleurétique d'Horstius : Laver plusieurs fois dans de l'eau de sureau de la suie pilée, puis l'ayant séchée, la mettre en poudre; la dose est de demi-dragme à une dragme. L'usage externe de la suie est fameux dans les ulcères, surtout s'ils sont malins et cacoëthes; il se trouve chez les apothicaires un emplâtre appelé *emplâtre de suie*, très-recommandé pour appliquer sur les bubons et charbons pestilentiels, parce qu'il tire le venin dehors, ramollit la tumeur, et les mène à une heu-

reuse suppuration. La suie, outre cela, mêlée avec du vinaigre, s'applique sur le pouls pour chasser les fièvres intermittentes. On emploie la suie dans les onguens pour la teigne et pour la gale invétérées. Le sel de suie qui se tire de la tête morte après sa distillation, est d'une grande recommandation, soit en forme de sel, soit en forme d'huile ou de liqueur, ayant été fondu à la cave par défaillance, contre les cancers ulcérés, les ulcères invétérés, cacoëthes et incurables, les fistules, les loupes des jambes, et les autres ulcères phagédéniques qui se guérissent promptement en y appliquant cette liqueur seule, ou en la mêlant avec les onguens.

T

TABAC *ou* Nicotiane (*Nicotiana*, Tourn.) Plante originaire de l'Amérique, mais qui croît fort aisément en France. Il y a trois espèces principales de tabac, savoir : le mâle qui est à feuilles larges et à feuilles étroites (*nicotiana tabacum*, Linn. 258.), et la femelle qui a les feuilles presque rondes, et les fleurs d'un jaune verdâtre (*nicotiana rustica*, Linn. 258), au lieu que celles du mâle sont de couleur purpurine, et plus longues, et qu'il a des tiges beaucoup plus hautes que la femelle. Toutes les trois espèces sont d'usage, mais néanmoins on se sert plus communément du mâle, tant intérieurement qu'extérieurement; car la femelle ne sert qu'à l'extérieur, et lors seulement qu'on la spécifie; au lieu que quand on parle du tabac simplement, on entend les deux espèces du mâle dont on se sert à faire le tabac en corde et en poudre. Les feuilles de tabac sont chaudes et dessiccatives en un plus haut degré étant sèches, que fraîches; abstersives, incisives, résolutives, avec un peu d'astriction; elles résistent à la corruption, font éternuer, cracher et vomir; elles sont anodines, très-vulnéraires, et usitées pour le plus souvent en dehors; car les feuilles vertes du tabac mâle, pilées et appliquées, jus et marc, sont bonnes à toutes plaies, ulcères, écrouelles, gangrène, *noli me tangere*, ulcère, gale ouverte, teignes, dartres, contusions même invétérées, piqûres de vive, rougeurs du visage, piqûres venimeuses et brûlures.

Les feuilles du tabac, séchées et mises en poudre, ou celui qui est en corde, étant rapé et pris par le nez, excitent l'éternuement, et procurent une abondante évacuation de sérosités, surtout à ceux qui n'en ont pas contracté l'habitude. On mâche aussi les feuilles de cette plante séchées

et mises en corde, lesquelles, par le sel âcre et piquant qui domine en elles, expriment des glandes du palais et de la bouche une quantité de salive assez considérable pour décharger le cerveau d'une lymphe dont la trop grande quantité ou la mauvaise qualité causent de dangereuses maladies; ainsi le tabac, pris par le nez, mâché ou fumé, est très-excellent pour prévenir l'apoplexie; la paralysie, les catharres, les fluxions, la migraine et le rhumatisme. On peut même assurer, d'après une longue expérience, que le tabac mâché rectifie les digestions, et donne au chyle plus de fluidité. La salive devenue plus savonneuse par le mélange du tabac, en tombant dans l'estomac, en s'insinuant dans les glandes des intestins, y divise la viscosité de la lymphe, l'atténue; et on a souvent vu des commencemens d'obstructions dans les glandes du mésentère, entièrement guéris par l'usage du tabac mâché.

Le tabac mâché a encore sur le tabac fumé l'avantage de ne point donner de mauvais goût à la bouche, de ne point gâter les dents, et de réveiller l'appétit.

L'usage du tabac en fumée est assez connu; outre les vertus dont on vient de parler, il a celle encore d'être assoupissant et anodin, puisqu'il calme les douleurs les plus aiguës du mal de dents, et qu'il procure le sommeil par une espèce d'ivresse. Si le tabac pris avec modération et avec sagesse, est un remède capable de guérir de grandes maladies, l'excès en est d'une conséquence infinie; car il est constant qu'il affoiblit la mémoire, qu'il cause des tremblemens par les irritations qu'il excite dans les nerfs de ceux qui en prennent sans mesure, et qu'il consomme en eux cette lymphe douce qui sert de nourriture aux parties; c'est pour cela qu'il les maigrit et les conduit à un dessèchement mortel, particulièrement ceux qui sont maigres, et dont le tempérament est vif et bilieux. Le séjour habituel dans un lieu rempli de tabac en corde, maigrit considérablement.

Le tabac en poudre, surtout celui d'Espagne, peut être dangereux à ceux qui n'y sont pas accoutumés Quelqu'un en ayant inconsidérément pris par le nez une trop forte dose, tomba dans le moment en défaillance, avec une sueur froide et des accidens qui firent craindre pour sa vie. Si le tabac aide à supporter la faim, il ne faut pas pour cela le regarder comme une plante capable de nourrir, mais plutôt comme une espèce de remède irritant qui ranime les fibres nerveuses dont le mouvement ne contribue pas peu à la digestion; et cela par cette salive qui coule du palais dans l'œsophage, et de-là dans l'estomac de ceux qui ont perpétuellement

la pipe à la bouche. Fumer le soir, empêche de pisser la nuit.

Le tabac est un puissant vomitif et un purgatif des plus violens. Diermerbroeck a vu des personnes bien guéries de la dyssenterie, après avoir bien vomi par l'infusion du tabac; l'épreuve de ce remède paroît délicate, à moins qu'on n'ait à traiter des corps vigoureux et remplis de mauvaise nourriture. La décoction légère d'une once de tabac en corde, coupé par morceaux dans une chopine d'eau, prise en lavement dans les affections soporeuses, fait souvent plus d'effet que les purgatifs les plus âcres, mais il faut en user avec discrétion, car des malades ayant pris un semblable lavement, après être revenus de ces espèces d'assoupissemens léthargiques, et avoir recouvré le sentiment et la connoissance, sont tombés dans des convulsions accompagnées de vomissemens, de sueurs froides, d'un pouls foible et frémissant, et autres accidens, quoiqu'ils eussent rendu ce remède aussitôt après l'avoir reçu; et s'ils n'avoient été promptement secourus par l'eau tiède et l'huile d'amandes douces prises par haut et par bas, ils auroient peut-être péri malheureusement. La fumée du tabac corrige le mauvais air, et Diemerbroeck le recommande pour la peste.

Les feuilles fraîches du tabac ont des vertus différentes de celles qui sont sèches, car elles sont vulnéraires détersives; étant appliquées sur les ulcères et sur les vieilles plaies, elles les nettoient et les conduisent à une heureuse cicatrice. Elles sont contraires aux poux, et principalement aux puces qu'elles tuent. On les écrase et on les fait macérer dans le vin, ou infuser ou bouillir dans l'huile; elles sont aussi très-résolutives, et on en fait un emplâtre qu'on applique sur les tumeurs avec succès. Cette huile guérit la teigne des enfans, mais il faut les purger souvent. On rase la tête et on la frotte d'huile de tabac. Les feuilles de Nicotiane entrent dans l'eau d'arquebusade ou vulnéraire, dans le baume tranquille, dans l'onguent de nicotiane de Joubert, et dans l'onguent splénique de Bauderon.

Tablette (*Tabella medica*, *seu lamella medica*). Electuaire solide, ou composition de quelques drogues réduites à sec, qu'on taille en forme de petites tables, ou carrés. On dissout dans du sucre des poudres, des condits, des confections de fruits pilés, des huiles, des sels et des esprits dont on fait des tablettes, comme celles du jus de réglisse pour le rhume.

Tablettes *de guimauve*. On fait bouillir dans de l'eau

des racines de guimauve bien nettes jusqu'à ce qu'elles soient molles, on les sépare de leur décoction, on les écrase dans un mortier de marbre, on les passe par un tamis renversé pour en avoir la pulpe, on fait cuire dix-huit onces de sucre fin dans six ou sept onces d'eau rose, jusqu'à consistance d'électuaire solide; on y mêle alors hors du feu quatre onces de pulpe de guimauve avec un bistortier, on remet la bassine sur un très-petit feu pour faire dessécher la matière, l'agitant toujours, et quand elle a une consistance raisonnable, on la jette sur un papier huilé d'huile d'amandes douces, ou on l'étend avec un bistortier, et on la coupe en tablettes.

On peut faire un sirop de guimauve de cette décoction avec poids égal de sucre.

On peut encore faire des tablettes de guimauve sans feu avec le sucre pulvérisé qu'on réduit en pâte dans un mortier de marbre avec une suffisante quantité de pulpe de racines de guimauve, dont on forme des pastilles ou des rotules, et on les fait sécher.

Les tablettes de guimauve sont propres pour adoucir et émousser les âcretés de la toux, pour épaissir les sérosités qui tombent sur la poitrine, pour faire cracher. On en met fondre une tablette dans la bouche.

Tablettes *de sucre rosat*. Mettre trois quarterons de sucre grossièrement pulvérisé dans une bassine avec un quarteron d'eau rose, le faire cuire à petit feu jusqu'à consistance d'électuaire solide, le retirer alors de dessus le feu, et quand il est à demi-refroidi, le verser sur un marbre où on a épars de l'amidon en poudre subtile; on étend la matière en levant le marbre de côté et d'autre, puis on la coupe en tablettes.

Elles sont propres pour déterger et pour adoucir la poitrine, pour exciter le crachat, pour fortifier le cœur. La dose est depuis une dragme jusqu'à six.

Quand on veut faire du sucre rosat pour mêler dans le lait qu'on fait prendre aux malades, il suffit de mettre du sucre en poudre dans un plat de terre vernissé, de l'arroser plusieurs fois d'eau rose, et de le faire sécher à chaque fois sur un peu de feu, en le remuant incessamment avec un bistortier.

Tablettes *de tussilage*. Piler dans un mortier de marbre des feuilles de pas d'âne cueillies dans leur vigueur, en tirer le suc à la presse, le dépurer en le faisant bouillir un bouillon, et le passant par un blanchet; dissoudre sur le feu deux parties de sucre blanc dans une partie de ce suc dépuré, et le faire cuire en consistance solide; retirer alors la matière de dessus

dessus le feu, et quand elle est à demi-refroidie, la verser sur un marbre où on aura épars de l'amidon en poudre subtile, elle se condense en s'étendant, on la coupe en tablettes qu'on garde dans une boîte, en lieu sec.

Elles sont propres pour adoucir les âcretés de la poitrine, et pour exciter le crachat; on en met fondre une tablette dans la bouche.

Tablettes *diurétiques*. Racines d'arrête-bœuf, de chardon-roland, de fenouil, de petit houx et de persil, de chaque demi-once; des semences de grande bardane et de grémil, de chaque deux dragmes : faire la décoction de tous ces simples dans une livre et demie d'eau de raifort, coulant ensuite et faisant cuire artistement la colature avec six onces de bon sucre, pour en former des tablettes du poids de deux dragmes.

Les graveleux et ceux qui sont sujets à des difficultés d'uriner, peuvent user avantageusement de ces tablettes et en prendre une ou deux à la fois le matin à jeun, et en continuer l'usage.

Tablettes *pectorales de Gendron*. On fait bouillir douze onces d'orge entière dans une suffisante quantité d'eau commune jusqu'à ce qu'elle soit crevée, alors on ajoute dans la décoction quatre onces de raisins mondés de leurs pepins, trois onces de réglisse ratissée et concassée, une once de semence d'anis, et quatorze clous de girofle concassés; quand le tout est suffisamment cuit, on coule la décoction avec forte expression, on fait cuire dans la colature une livre et demie de sucre blanc, à petit feu, jusqu'à consistance d'électuaire solide, et on remue la matière incessamment avec une spatule de bois, dès qu'elle commence à s'épaissir, de peur qu'elle ne s'attache au fond de la bassine; on la verse sur un marbre, ou sur un papier huilé d'huile d'amandes douces, et on l'étend avec un bistortier aussi huilé, puis on la coupe en tablettes qu'on garde dans une boîte, en un lieu sec.

Nota. Ces tablettes sont difficiles à faire à cause de la grande quantité de mucilage que donne l'orge crevée; car ce mucilage s'épaississant par la cuite, s'attache facilement à la bassine et se brûle, si le feu y est un peu trop fort, ou si l'on manque à remuer la matière comme il faut.

Elles sont propres pour faire mûrir le rhume, pour adoucir l'âcreté des sérosités qui tombent du cerveau, pour exciter le crachat. La dose est depuis une dragme jusqu'à demi-once.

Quand on use de ces tablettes, il est bon de les laisser

dissoudre doucement dans la bouche, afin que leur mucilage arrose et humecte insensiblement les conduits qui vont à la poitrine.

Tablettes *pectorales pour la toux*. Une once de pulpe de racines de guimauve, iris de Florence en poudre, de réglisse ratissée, de chaque deux dragmes, fleurs de soufre (soufre sublimé) deux scrupules, fleurs de benjoin un scrupule, bon sucre huit onces; former ces tablettes avec du mucilage de gomme adragant, suivant l'art.

Elles soulagent beaucoup ceux qui ont la toux; on en prend la moitié d'une à la fois, loin des repas, à toute heure du jour ou de la nuit lorsqu'on est pressé de la toux.

Tablettes *pour les hernies* ou *descentes*. Racines de grande consoude une once, roses sèches mondées de leurs onglets, bon mastic, corail rouge préparé, sang de dragon, de chaque deux dragmes, sucre candi douze onces; faire une poudre du tout, et l'incorporer avec du mucilage de gomme adragant, pour en former des tablettes du poids de deux dragmes.

On les recommande beaucoup pour fortifier les parties de ceux qui sont sujets à des descentes, pourvu qu'ils se servent de bandages nécessaires. On en peut prendre une à la fois à toute heure, loin des repas, et en continuer l'usage.

Tablettes *pour tuer les vers*. De bonne rhubarbe, des semences mondées de citron, de pourpier, de choux, de genêts, et de poudre à vers, de chaque trois gros, deux gros de mercure doux (muriate mercuriel doux), et une livre de sucre royal, réduisant le tout en poudre subtile, et l'incorporant avec du mucilage de gomme adragant tirée avec de l'eau de fleurs d'orange, dont on fait des tablettes du poids d'environ une dragme, qu'on met sécher à l'ombre pour l'usage.

On en donne une ou deux aux enfans le matin à jeun, et trois ou quatre à la fois aux personnes plus avancées en âge. Elles font mourir les vers de l'estomac et des intestins; on les peut prendre en toutes saisons, mais le succès en est beaucoup meilleur, si on choisit pour cela le déclin de la lune, et principalement les trois derniers jours.

Tablettes *vomitives*. Tartre émétique (tartre de potasse antimonié), réglisse ratissée, amidon, de chaque deux onces, sucre blanc six onces; pulvériser subtilement les ingrédiens, les mêler exactement ensemble dans un mortier de marbre, les incorporer avec ce qu'il faut de mucilage de gomme adragant, pour en faire une pâte solide, la battre long-temps

avec un pilon de bois, puis en former de petites tablettes ou rotules pesantes chacune demi-dragme.

Elles purgent doucement par le vomissement, et quelquefois par les selles. La dose est depuis une tablette jusqu'à deux; si le remède excitoit un vomissement un peu trop violent, il faut donner au malade quelques cuillerées de bouillon gras ou d'huile d'amandes douces.

Tamarins (*Tamarindi*). Espèce de pruneaux qu'on appelle *dattes acides*, qui viennent sur un arbre grand comme le frêne, qui croît en plusieurs lieux des Indes, en Cambaïa, en Guzarate, au Sénégal. Les Indiens séparent les tamarins de leur écorce, après les avoir fait sécher, et les envoient entassés en masse les uns sur les autres. Il les faut choisir récens, en pâte assez dure, moëlleux, noirs, d'un goût aigrelet agréable, d'une odeur vineuse, qu'ils n'aient point été encavés; on connoîtroit s'ils avoient été gardés à la cave par leur consistance trop liquide, par une odeur qu'ils auroient prise, et par leurs semences qui se seroient gonflées. Ils sont détersifs, légérement laxatifs et astringens; ils calment par leur acidité le trop grand mouvement des humeurs; ils modèrent la fièvre, ils rafraîchissent, ils désaltèrent, ils purgent doucement la bile et les humeurs recuites. La dose est depuis demi-once à une once, et en décoction depuis deux onces jusqu'à trois. La décoction de tamarins est un souverain remède dans les fièvres tierces, en forme de potion ou de julep, et même dans les fièvres malignes; quand il faut lâcher le ventre, pour lors on peut les dissoudre dans du petit lait. La dose est d'une once de tamarins ou six dragmes de pulpe qu'on met cuire dans du petit lait; on en fait avaler la colature. Il n'est point de meilleur laxatif dans les fièvres ardentes, tierces et malignes.

Les tamarins entrent dans les mêmes électuaires que la casse; ils donnent le nom à l'électuaire de tamarins d'Horstius; ils entrent aussi dans l'électuaire hydragogue de François Sylvius, dont la dose est de demi-once.

Tamaris (*Tamariscus gallica*, Linn. 386.) Arbre de moyenne hauteur, qui croît principalement aux pays chauds, proche des rivières et autres lieux humides. Sa racine, son bois et son écorce sont en usage pour faire vider les urines, pour l'hydropisie, les opilations du foie, de la rate et des autres viscères; on les emploie dans les apozèmes, tisanes et bouillons apéritifs, une once pour chaque pinte de liqueur qu'on fait réduire à deux tiers. L'extrait de l'écorce fait avec le vin blanc ou l'eau-de-vie, est un puissant apéritif; on en

prend depuis une dragme jusqu'à deux. Son sel fixe est d'un usage très-familier dans les bouillons, depuis douze grains jusqu'à vingt pour chaque prise.

L'écorce de la racine est la partie la plus usitée ; elle est chaude et dessiccative, atténuante, apéritive, abstersive, astringente, diurétique et splénique ; elle remédie efficacement aux affections de la rate aussi bien que l'écorce de frêne, et on a coutume de les ordonner conjointement pour rétablir les fonctions de ce viscère. On assure que de boire dans une tasse de tamaris, est un remède préservatif et même curatif pour tous les maux de rate. On prend ordinairement six onces d'écorce du bois de tamaris et de la racine de frêne ou de tamaris qu'on fait cuire dans six pintes d'eau commune jusqu'à la consomption de la moitié ; et cette décoction, bue seule ou avec du vin, est fort estimée contre les affections catarreuses, la goutte et l'hydropisie, à quoi elle est très-salutaire ; mais il faut avoir soin que le ventre demeure libre. Enfin le tamaris a les vertus du frêne, excepté la faculté vulnéraire.

Tanaise *ou* Tanaisie (*Tanacetum vulgare luteum*, Tourn. Linn. 1184.) Plante qui a une odeur forte, désagréable, et d'un goût amer ; elle croît le long des chemins, dans les champs, proche les haies, dans les jardins. Elle est chaude, dessiccative, incisive, discussive, vulnéraire, utérine et néphrétique. Son principal usage est contre les vers, les tranchées du ventre, le calcul, contre les vents, et contre les pâles couleurs.

Les feuilles et les fleurs de tanaisie s'emploient en infusion, en décoction et en substance. Leur suc se donne à deux gros avec l'eau de plantain dans les fièvres intermittentes ; et leur infusion dans le vin provoque les ordinaires, au rapport de Césalpin. Outre la vertu de fortifier l'estomac, de tuer les vers et de corriger les rapports aigres de l'estomac, la tanaisie est apéritive, hystérique et céphalique ; elle emporte les obstructions, et nettoie les conduits de l'urine ; elle est utile dans l'hydropisie, dans la jaunisse et dans les pâles couleurs. Quelques-uns estiment la conserve de ses fleurs bonne pour les vertiges et pour l'épilepsie. Ses feuilles fraîches, pilées et appliquées sur le nombril, préviennent l'avortement.

On fait beaucoup de cas du suc de tanaisie pour la gerçure des mains, pour les dartres et pour la teigne. Pour le rhumatisme, il faut distiller les tendrons de tanaisie avec l'eau-de-vie ; l'esprit qu'on en tire est pénétrant, et l'on en bassine les parties affligées ; ce même esprit est bon pour les hydro-

Sauge des Bois.

Saxifrage.

Sceau de Notre-Dame.

Sceau de Salomon.

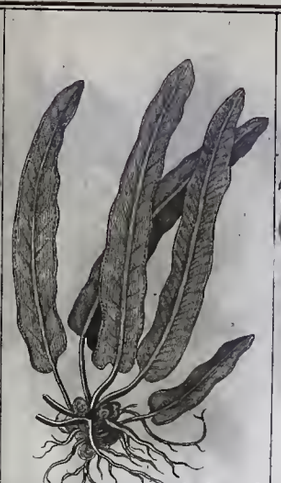
Scolopendre.

Scordium.

Grande Scrophulaire.

Serpentaire.

Sesely.

Siron.

Soldanelle.

Souchet.

Soude.

Staphisaigre.

Stœchas.

Stramonium.

Sumac.

Tanaisie.

C. Benard Direxit

piques, et la décoction de toute la plante, mêlée avec la lie de vin et le jus d'hièble, est excellent pour bassiner leurs jambes. On fait boire en même temps aux malades trois ou quatre onces du suc de tanaisie, ou bien plusieurs verrées de l'infusion faite en versant une pinte d'eau bouillante sur deux petites poignées de la plante, feuilles, fleurs et graines. Cette boisson est utile dans les fièvres malignes et dans les maladies du bas-ventre. La tanaisie entre dans le baume tranquille.

La tanaisie est utile dans les foulures et entorses ; on en pile les feuilles, et on y mêle du beurre frais, puis on les applique en cataplasme sur la partie affligée.

Tarc *ou* Goudron. Il est employé ordinairement pour goudronner les navires, c'est pourquoi on l'appelle *pix navalis*. Le goudron est détersif, résolutif, dessiccatif ; on s'en sert pour guérir les dartres, pour les plaies des chevaux, pour la gale des moutons.

Tartre (*Tartarum*). Matière dure, pierreuse ou croûteuse qu'on trouve attachée contre les parois intérieures des tonneaux de vin. Il y a deux espèces de tartre, un appelé *tartre blanc* qui se tire du vin blanc, et l'autre *tartre rouge* qui se tire du vin rouge ; le blanc est plus pur que le rouge. Il en faut choisir les morceaux assez épais, pesans, faciles à casser, de couleur grise-blanchâtre ou cendrée, nets, cristallins et brillans en dedans, d'un goût aigrelet agréable. Le tartre rouge se sépare en gros morceaux épais ; ils doivent être nets, secs, rougeâtres, pesans : il a le même goût que le blanc, et on en tire les mêmes principes. Tous les tartres de vin sont apéritifs et un peu laxatifs, ils lèvent les obstructions, ils excitent l'urine, ils calment la fièvre, ils dissolvent les glandes. On n'emploie guère le tartre rouge intérieurement, mais on se sert souvent du tartre blanc et du cristal de tartre (tartrite acidule de potasse). La dose est depuis demi-dragme jusqu'à trois dragmes. La crême de tartre atténue, incise, déterge les humeurs crasses, pituiteuses et mélancoliques ; aussi son usage est très-fréquent dans les obstructions du mésentère, du foie, de la rate et des reins, et dans les fièvres intermittentes. La dose est d'une dragme dans un bouillon ou autre liqueur. Pour faire l'huile de tartre par défaillance (potasse mélangée de carbonate de potasse en déliquescence), on met du tartre calciné à la cave dans un petit sac de drap ou de toile qu'on suspend, mettant un vaisseau dessous, pour en recevoir la liqueur qui en distillera, ou bien on dissout le tartre calciné dans de l'eau commune, filtré et

coagulé ; c'est un excellent remède dans les dartres, les ulcères, la teigne, la gale et les autres affections semblables.

Teinture (*Colorum extractio*). L'extraction ou séparation qu'on fait de la couleur d'un ou de plusieurs mixtes, et l'impression qu'elle fait dans quelque liqueur ou menstrue propre, qui emporte une portion de leur plus pure substance ; car elle quitte son propre corps en se dissolvant, et s'unit aux menstrues, pour leur communiquer sa couleur et ses vertus.

Teinture *de fleurs de millepertuis*. Mettre une chopine de bonne eau-de-vie dans une bouteille de verre double avec deux fortes poignées de fleurs ou boutons de millepertuis, la bien boucher et l'exposer au soleil, ou dans un lieu chaud pendant cinq ou six jours ou plus long-temps ; passer le tout par un linge avec forte expression, puis mettre dans la colature de nouvelles fleurs ou boutons de millepertuis, réitérer l'insolation et l'expression jusqu'à trois fois, et garder la liqueur après la troisième expression dans une bouteille de verre double bien bouchée pour le besoin.

Elle est bonne pour la colique ; on en avale une ou deux cuillerées dans la douleur. Elle est aussi bonne pour les plaies et les ulcères tant internes qu'externes ; et lorsqu'on a quelque plaie ou ulcère où il y a de la chair morte ou baveuse, il ne faut que tremper de la charpie dans cette liqueur, qu'on applique dessus, et en peu de temps elle les nettoie et les guérit. Pour les rhumatismes, sciatique et humeurs froides, il les faut frotter de cette teinture, après avoir fait dissoudre dedans un peu de camphre.

Teinture *de roses*. Mettre infuser dans trois livres d'eau rose ou de fontaine tiède, une once de roses rouges sèches, y ajouter deux dragmes d'esprit de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau) ou de soufre, exprimer et filtrer le tout, s'il est nécessaire.

Teinture *de roses astringentes*. Mettre demi-once de belles roses rouges sèches dans un pot de fayence ou de terre vernissé, verser dessus trois demi-septiers d'eau bouillante, couvrir le pot, et après une heure d'infusion, le découvrir, et verser dans la liqueur goutte à goutte une demi-dragme d'esprit de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau), en même temps elle prendra une belle couleur rouge. On remet le couvercle sur le pot, et on laisse la matière encore trois heures en infusion, puis on la coule, et c'est la *teinture de roses ;* on y peut mêler du sucre ou du sirop de roses sèches, pour la rendre plus agréable.

Si on met infuser les roses dans une décoction de raclure de corne de cerf faite en eau ferrée, elle sera plus astringente. On y peut aussi ajouter des balaustes, ou de l'écorce de grenade. Au défaut de roses sèches qui sont plus astringentes, on peut se servir de roses récentes. Cette teinture ne peut être conservée qu'un jour ou deux en été, et deux ou trois en hiver.

Elle est propre pour arrêter les diarrhées, la dyssenterie, le crachement de sang et les autres hémorragies. On la prend en manière de tisane, un verre à chaque fois.

Teinture *thériacale*. On peut tirer la teinture de quatre ou cinq onces de thériaque, les mettant tremper pendant quelques jours dans douze ou quinze onces d'esprit-de-vin (alcohol), puis on filtre la liqueur. La dose de cette teinture est depuis un scrupule jusqu'à deux dragmes.

Tenche *ou* Tanche (*Cyprinus tinca*, Linn.) Poisson d'eau douce fort connu, qui naît dans les eaux marécageuses; il vit de bourbe. La tanche fendue et appliquée entière sur les pouls des mains et aux plantes des pieds, diminue la chaleur de la fièvre, et détourne le venin pestilentiel; on en applique aussi contre la douleur de tête et la goutte sur les parties affligées. La vertu de la tanche est célèbre pour la cure de la jaunisse; on l'applique de différentes manières: les uns la mettent sur le nombril, et l'y laissent jusqu'à ce qu'elle meure, les autres sur la plante des pieds, d'autres sur la rate; mais la meilleure manière est de l'appliquer sur la région du foie, et de l'y laisser toute la nuit; le matin on trouve le poisson jaune et enflé du côté qu'il a été appliqué, et le mal est guéri sûrement. Mœbius assure que ce remède lui a bien réussi toutes les fois qu'il a appliqué la tanche sur le nombril ou sur le foie. Le fiel est recommandé contre les affections des oreilles. La pierre qui se rencontre dans la tête a les mêmes vertus que celle de la tête de carpe.

Térébenthine (*Terebenthina*). Résine liquide, ou liqueur visqueuse, gluante, résineuse, huileuse, claire, transparente, ayant la consistance et la qualité des baumes naturels. On emploie dans la médecine deux sortes de térébenthine; la première est appelée *térébenthine de Chio*, parce qu'elle coule par des incisions qu'on fait au tronc et aux grosses branches du térébinthe qui croît dans cette île; c'est la plus estimée, la plus chère, mais elle est rare; sa consistance est épaisse, assez dure. On doit la choisir nette, transparente, de couleur blanche-verdâtre, ayant peu d'odeur, d'un goût presque insipide. On l'emploie dans la thériaque;

on la substitue à la térébenthine de Chypre, parce qu'on n'en apporte point de ce pays. La seconde espèce de térébenthine est appelée *térébenthine claire*, qui est beaucoup plus liquide, plus belle et plus odorante que la précédente; elle sort sans incision et par incision du térébinthe, du mélèze, du pin, du sapin et de quelqu'autres arbres qui croissent aux pays chauds. Celle dont nous nous servons nous est apportée des pays chauds de France, des bois de Pilate. La térébenthine qui sort sans incision est appelée *bijon;* c'est une espèce de baume qui a une consistance, une couleur et des vertus approchantes de celles du baume blanc du Pérou; mais parce qu'elle naît proche de nous, et qu'elle est assez commune, on n'en fait pas beaucoup de cas. La térébenthine qui sort par incision est appelée vulgairement *térébenthine de Venise*, quoiqu'elle n'en vienne point, mais on en apportoit autrefois de ce pays-là; elle est la plus en usage dans la médecine. Il faut la choisir nette, claire, belle, blanche, transparente, de consistance de sirop épais, d'une odeur forte, et assez désagréable, d'un goût amer. Les térébenthines sont fort apéritives, propres pour la pierre, pour la colique néphrétique, pour les ulcères du rein et de la vessie, pour les rétentions d'urine, pour la goutte. On en prend par la bouche, et l'on en mêle dans les lavemens; la dose par la bouche est depuis demi-dragme jusqu'à une dragme dans du pain à chanter, ou dans un jaune d'œuf; elle donne à l'urine une odeur de violette, et elle excite quelquefois des douleurs de tête: on en met deux ou trois dragmes dans un lavement. Quant à l'usage externe, la térébenthine est un vulnéraire excellent, et il n'est guère d'emplâtre ni d'onguent où elle n'entre, à quoi la térébenthine vulgaire est même plus usitée que celle de Venise, dit Ettmuller. Elle guérit promptement, sûrement et agréablement les plaies, quand on ne feroit que la fondre et l'appliquer seule dessus.

Terre sigillée *ou* scellée (*Terra sigillata*). Espèce de bol ou terre graisseuse, argilleuse, sèche, tendre, friable, tantôt jaune, tantôt blanche-rougeâtre, insipide ou astringente au goût. On la prenoit autrefois dans l'île de Lemnos, mais il en vient présentement de Constantinople, d'Allemagne, de Blois et de plusieurs autres lieux, formée ordinairement en petits pains, gros comme le bout du pouce, arrondis d'un côté, et aplatis de l'autre par un cachet gravé de quelques armes ou certaine figure que les princes des lieux où on les prend y font mettre; c'est la raison pour laquelle on l'a nommée *terre sigillée* ou *scellée*. On doit la choisir douce

au toucher, argilleuse, friable, de couleur blanche-rougeâtre, qui s'attache à la langue et s'y suspend. La terre sigillée est dessiccative, astringente, alexipharmaque, résolutive, elle dilate le sang et pousse les sueurs. Son principal usage est dans la fièvre maligne, la peste, la diarrhée, la dyssenterie, les morsures des bêtes vénimeuses, les hémorragies, les gonorrhées, les fleurs blanches, et le vomissement. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à deux scrupules. On s'en sert aussi extérieurement pour arrêter le sang, pour dessécher les plaies, pour mondifier les plaies empoisonnées et les piqûres de bêtes vénimeuses, pour purifier et consolider les ulcères chancreux et malins. La terre de Vétéravie approche des vertus de celle de Lemnos, n'étant ni moins sudorifique, ni moins astringente; à l'égard de l'axonge du soleil, qui est la terre stigienne, l'expérience a fait voir qu'étant donnée toute crue comme elle sort de la mine, elle guérissoit l'épilepsie et les philtres; la prise est de demi-dragme jusqu'à deux dragmes.

Thalitron (*Sysimbrium sophia*, Linn. 922. *et annuum, absinthi minoris folio*, Tourn. 206.) Plante qui croît haute d'un pied et demi, branchue en forme de petit arbre, dont les feuilles blanchâtres sont découpées très-menu, et qui porte une graine rougeâtre fort déliée, enfermée dans de petites gousses; elle croît aux lieux rudes, pierreux, sablonneux, incultes. Le thalitron est d'un goût un peu astringent, mais âcre, et qui approche de celui de la moutarde; il est vulnéraire, astringent, détersif et fébrifuge. Le suc, la conserve et l'extrait des feuilles et des fleurs sont propres pour le crachement de sang et pour le flux immodéré des hémorroïdes. On en vend la graine, sous le nom de *thalitron*, qui est éprouvée pour les fièvres tierce et quarte et même continues, donnée les jours de crise, pour arrêter les diarrhées, les dyssenteries, les flux hépatiques, les pertes de sang et les fleurs blanches des femmes; on la donne écrasée, avec la pointe du couteau, depuis demi-dragme jusqu'à une dragme: savoir pour les fièvres tierce et quarte dans un œuf cuit mollet au lieu de sel deux heures avant le frisson, observant que le malade n'ait bu ni mangé deux heures auparavant la prise, et soit aussi deux heures après sans boire ni manger. Il est bon qu'il ait été saigné, et ait pris quelques lavemens avant d'en user, pour les fleurs blanches, pour tous les flux de ventre, de sang et autres; on la donne dans du potage ou dans du vin rouge, s'il n'y a point de fièvre, ou dans un œuf cuit mollet, étant deux heures

devant et après la prise sans rien prendre. On s'en sert aussi pour les hernies. Elle tue les vers; on la peut donner dans une pomme cuite, ou dans du vin, ou dans de la bouillie aux enfans à la mamelle. L'eau où la plante a macéré à froid, a les mêmes vertus. Cette graine est bonne aussi pour les hémorragies, tant du nez que des plaies; on l'applique écrasée sur celles-ci, et on en attire par le nez, en forme de tabac, pour en arrêter le sang, serrant un peu la narine avec le doigt pendant quelqu'espace de temps. La plante, broyée et appliquée, guérit les blessures et les ulcères même invétérés et malins, et elle est outre cela bonne à résoudre le sang grumelé et épanché sur les tégumens qu'elle fait évaporer en l'attirant à la surface.

Thapsie. *Voyez* Turbith.

Thé (*The sinensium*, *Tsia japonensibus*, *Thea viridis*, Linn.) Très-petite feuille qu'on apporte sèche de la Chine, du Japon, de Siam; elle croît à un petit arbrisseau d'où on la cueille au printemps pendant qu'elle est encore petite et tendre. Cet arbrisseau croît également bien en terre grasse et en terre maigre. Il faut choisir le thé récent, en petites feuilles entières, vertes, d'une odeur et d'un goût de violette, doux et agréable. Il doit être gardé dans une bouteille, ou dans une boîte bien fermée, afin de conserver son odeur en quoi consiste sa vertu. On en met infuser chaudement pendant demi-heure deux pincées, ou environ une dragme dans une livre d'eau, et l'on prend l'infusion toute chaude en plusieurs prises à la cuiller. Cette décoction est estimée contre plusieurs maladies, spécialement contre l'indigestion, les crudités, et les autres vices semblables de l'estomac; elle remédie par conséquent au mal hypocondriaque qui a sa source dans l'estomac.

L'infusion du thé, prise avec discrétion, est capable de détruire les mauvais levains des premières voies, et de dissoudre ces matières visqueuses qui, se rencontrant dans l'estomac, corrompent et altèrent le chyle, et par conséquent forment les obstructions des glandes du mésentère et des parties voisines, d'où naissent une infinité de maladies rebelles et opiniâtres. Le thé n'est pas moins propre aux maladies du cerveau et de la poitrine, qu'à celles du bas-ventre; car il appaise la migraine, réveille les esprits, dissipe les vapeurs, les étourdissemens et l'assoupissement, rétablit la mémoire, rend l'esprit plus libre, et prévient l'apoplexie, la paralysie et le catarre; il est utile aussi aux asthmatiques, aux phthisiques et aux pulmoniques, pris avec le lait. En un mot, il

entretient dans le sang cette fluidité naturelle dans laquelle consiste la santé. Une forte infusion, par exemple, d'un gros sur un demi-septier d'eau, ouvre le ventre et purge doucement, ou fait suer. Le the desseche et maigrit.

THÉRIAQUE D'ANDROMAQUE, *ses vertus et son usage.* Cette composition qu'on trouve en tout temps, étant trop longue et trop difficile à préparer pour être décrite, on s'est contenté d'y marquer les maladies à la guerison desquelles Charas l'a vue employer avec succès.

Quoique le climat des pays méridionaux de la France soit sans contredit plus chaud que celui de Paris, néanmoins l'usage de la theriaque y est très-familier. Ceux qui se sentent attaqués d'accès de fievres, de rhumes, de foiblesses d'estomac, d'indigestions, de maux de cœur, de coliques, ou d'autres douleurs internes, même les femmes pour les maux de matrice, ont coutume d'en prendre par deux ou trois matins consecutifs le poids d'une dragme à la fois avec la pointe d'un couteau, et prennent deux doigts de vin par-dessus. Ils s'en servent communément contre les vers des petits enfans et des grands, tant prise par la bouche, qu'en l'appliquant sur l'estomac, etendue sur la peau en forme d'écusson. Ils en prennent pour préservatif contre la peste, le poids de demi-gros, et pour remede curatif, un gros d'un gros, même de deux dans du vin, ou dans des eaux ou des decoctions cordiales. Ils l'appliquent en forme d'emplatre sur les bubons et sur les charbons, et même sur les clous ou petits entrax qui arrivent en tout temps. Ils reconnoissent aussi que, prise par la bouche, elle pousse le venin en dehors, en fortifiant le cœur et toutes les parties nobles, et qu'étant appliquée, elle tire le venin à soi, s'en rend maîtresse, et aide même à avancer la formation du pus. Ils s'en servent aussi en application sur les pouls des bras, et sous la plante des pieds, contre les accès des fievres. Ils s'en servent contre la colique des petits enfans, et leur en donnent quelquefois dès leur naissance la grosseur d'un petit pois, ou davantage, suivant l'âge de l'enfant, réitérant souvent le même remede, et tout autant de fois que le mal revient. Ils en donnent avec succès à tous les animaux domestiques; de sorte que souvent avec la seule theriaque, ils se guerissent eux et leur bétail de diverses maladies.

Les médecins connoissent autrement les vertus de la thériaque: car ils savent bien mieux jusqu'où se peuvent étendre ses effets. Ceux qui ont coutume d'en ordonner,

ont suffisamment reconnu son utilité pour beaucoup de maladies, et entre autres contre toutes sortes de poisons, prise par la bouche, contre toutes morsures et contre toutes piqûres de bêtes vénimeuses intérieurement et extérieurement; contre la morsure des chevaux, et même des chiens enragés, contre toutes sortes de pestes et de fièvres pestilentielles, et contre toutes maladies épidémiques, pour arrêter l'effet d'un médicament purgatif, contre la fièvre quarte, contre les vers, et contre toute pourriture, contre la diarrhée, la dyssenterie, la lienterie, le *miserere*, le *cholera morbus*, contre toutes coliques, contre toutes froideurs, toutes foiblesses et tous dévoiemens d'estomac et des intestins, contre toutes ventosités, cardialgies, convulsions, épilepsies, paralysies, apoplexies, et contre toutes maladies du cerveau causées de froideur, prise intérieurement, et appliquée extérieurement sur tout le long de l'épine du dos, contre les douleurs des jointures, contre les maladies de la vessie, contre les inquiétudes et les insomnies, contre les tumeurs froides et les contusions, contre l'hydropisie et la jaunisse, contre toutes passions hystériques, et enfin contre un si grand nombre de maladies, qu'il seroit difficile de pouvoir citer toutes celes pour la guérison ou pour le soulagement desquelles la thériaque produit des effets merveilleux.

Thériaque de Mésué *composée de quatre drogues*, dite *diatessaron*. Prendre racines de gentiane et d'aristoloche ronde, baies de laurier et myrrhe, de chaque deux onces, miel blanc écumé et extrait de baies de genièvre, de chaque trois quarterons; pulvériser la myrrhe à part et les trois autres ingrédiens ensemble, mêler les poudres et les incorporer dans le miel et l'extrait de genièvre, agiter quelque temps la matière avec un bistortier, et garder cet électuaire dans un pot bien bouché. On l'appelle *thériaque des pauvres*, parce qu'elle se fait à peu de frais et en peu de temps. Si on n'a point d'extrait de genièvre, on met une livre et demie de miel.

Elle est fort propre contre les maladies contagieuses, les poisons et les morsures des bêtes vénimeuses, contre l'apoplexie, convulsions, toutes maladies froides du cerveau, comme aussi contre les vers, pour fortifier l'estomac et ouvrir les obstructions de tous les viscères, contre la colique. Hoffman dit que par son usage, il a guéri un vieillard qui, ensuite d'une apoplexie, étoit devenu paralytique, surtout de la langue. La dose est d'un scrupule à une dragme.

Thlaspi *ou* Taraspic (*Thlaspi vulgatius*, Tourn. *Thlaspi arvense*, Linn. 901.) Cette plante n'est pas d'un grand usage ; elle est très-commune, et les auteurs de la thériaque emploient la semence de l'une ou de l'autre espèce dans cette composition si fameuse. Schroder assure qu'elle est propre à pousser les ordinaires, et à faire vider les abcès internes. Sa semence est âcre et piquante au goût ; étant mâchée, elle fait cracher ; ainsi elle peut passer pour être salivante.

Thurbith. Le thurbith entre dans le diaphénic, dans la bénédicte laxative, dans le diacarthami, dans l'électuaire de citro, dans l'extrait catholique de Sennert, dans l'extrait panchymagogue d'Arthman, dans les pilules tartarées, dans le sirop d'ellébore de Quercétan, dans la poudre arthritique de Paracelse, et dans le sirop hydragogue de Charas.

Thym (*Thymus*). Plante dont il y a plusieurs espèces ; car il y a le thym de Candie, qui est celui de Dioscoride, appelé *thymus capitatus*, et le thym vulgaire qu'on cultive dans les jardins, à feuilles larges et à feuilles étroites. Le thym est chaud et dessiccatif, d'une saveur un peu âcre, atténuant, incisif et discussif ; il fortifie le cerveau, il atténue la pituite. Son principal usage est dans les affections tartareuses des poumons, comme l'asthme, la toux, pour la colique venteuse, pour exciter l'appétit, aider à la digestion. Il convient extérieurement aux tumeurs froides, aux contusions des yeux, aux douleurs de la goutte et à la paralysie. Le meilleur thym est celui de Crète ou de Candie.

Cette dernière espèce est la plus estimée, mais elle est fort rare et difficile à élever. Dioscoride dit que sa décoction soulage l'asthme, tue les vers, pousse les règles et les vidanges ; étant mêlée avec du miel, en manière de looch, elle fait cracher. Pline dit que l'odeur du thym est si pénétrante, qu'elle appaise le paroxisme du haut-mal ; extérieurement, le thym de Crète est résolutif et soulage la goutte sciatique, étant appliqué sur la partie souffrante en manière de cataplasme fait avec le miel, la farine d'orge et la poudre de thym. On emploie cette espèce dans les anciennes compositions où les auteurs l'ordonnent, comme dans la confection *hamech*, l'*aurea alexandrina*, la poudre réjouissante de Nicolas de Salerne, etc. Les autres espèces de thym s'emploient dans les décoctions et dans les infusions aromatiques et céphaliques, dont on se sert ordinairement en fomentation pour bassiner les parties nerveuses et musculeuses trop affoiblies ou trop gonflées. Son huile essentielle est fort estimée ; on en donne cinq ou six gouttes dans deux ou trois onces d'une

liqueur convenable, pour appaiser la colique venteuse, pour fortifier l'estomac, et pour pousser les mois et les urines. C'est aussi un excellent remède pour la douleur des dents qui sont cariées; on en imbibe un petit coton qu'on met dans le trou de la dent gâtée, on l'y laisse quelque temps; quand la douleur est opiniâtre, on change de coton tous les jours. Elle entre dans le baume tranquille; elle est plus agréable que l'huile de thym de Crète.

Tillaul, *ou* Tilleul (*Tilia*). Bel arbre dont il y a deux espèces, savoir le mâle à feuilles larges, et la femelle à feuilles étroites (*tilia europaea*, Linn. 733). Les tilleuls demandent une terre grasse; on les cultive dans les jardins. Le mâle est stérile et non usité, et on se sert de la femelle qui porte des fleurs et de la graine. Les fleurs de tilleul sont chaudes, dessiccatives, de parties ténues, discussives et céphaliques. Leur principal usage est dans l'épilepsie, le vertige et l'apoplexie. Les feuilles et l'écorce dessèchent, répercutent, et poussent par les urines. Schroder a vu une femme cachectique parfaitement guérie par l'usage d'une décoction d'écorce de tilleul dans du vin. Le mucilage tiré de la même écorce, est bon contre la brûlure et contre les ulcères. La semence remédie à la dyssenterie, à toutes sortes de flux, et à l'hémorragie du nez, étant mise dedans. Le bois réduit en charbon, et éteint dans du vinaigre, résout puissamment le sang grumelé. Les feuilles de tilleul entrent ordinairement dans les nouets et les potions céphaliques. Ses feuilles appliquées sur les tumeurs des pieds, servent à les dissoudre; leur décoction sert contre la douleur du ténesme, appliqué en forme de fomentation à l'*anus* avec des linges doubles; elle resserre en même temps le ventre, et ôte l'envie d'aller fréquemment au siége. Le guy de tilleul n'est pas moins anti-épileptique que celui de coudrier.

Les feuilles et les fleurs du tilleul sont en usage, particulièrement les fleurs; on en tire l'eau par la distillation, on en prépare une conserve, et par le secours de la fermentation, on en tire un esprit qu'on donne à douze ou quinze gouttes; cet esprit sert d'un excellent menstrue pour tirer la teinture des plantes céphaliques. La décoction du bois, surtout des jeunes branches de deux ans ou environ, soulage fort les hydropiques; on jette pour cela une poignée de ce bois coupé menu dans deux pintes d'eau bouillante, on la réduit à chopine, et on la donne au malade en deux ou trois prises, après l'avoir passée. L'eau distillée se prend à six onces, et la conserve jusqu'à une once. Toutes ces

préparations sont estimées pour l'épilepsie, pour la paralysie et pour les vertiges. Les fleurs mises en poudre, entrent dans la composition de la poudre de Guttète, et dans quelques autres remèdes utiles contre l'épilepsie. Les feuilles de tilleul passent pour apéritives, et propres à pousser les urines et les règles des femmes.

Les baies ou fruits du tilleul sont propres à arrêter toutes sortes d'hémorragies et de cours de ventre.

Tisane (*Ptisana*). Potion rafraîchissante faite d'eau bouillie avec de l'orge et de la réglisse; on y ajoute quelque fois du chiendent, de l'oseille, du séné, pour la rendre laxative et purgative.

Tisane *apéritive*. On nettoie et on écrase des racines de chiendent, de guimauve et de fraisier, de chaque demi-once. On les coupe par petits morceaux, et on les fait bouillir dans trois chopines d'eau jusqu'à la diminution du quart, on verse la décoction bouillante dans une terrine où l'on a mis demi-once de réglisse ratissée et bien concassée, on la laisse refroidir et on la coule.

Elle est propre pour faire uriner, pour adoucir les âcretés des reins et de la vessie; on s'en sert pour le boire ordinaire. On peut ajouter, quand on le trouve à propos, une dragme de cristal minéral (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse) ou d'autre sel apéritif, sur chaque pinte de la tisane, pour qu'elle soit plus diurétique.

Tisane *astringente*. On nettoie deux onces d'orge de ses ordures, on la lave et on la met bouillir dans deux pintes et demi-septier d'eau avec une once de raclure de corne de cerf, et demi-once de racines de tormentille concassées; après demi-heure de coction, on y ajoute une poignée de fruit d'épine-vinette, on fait bouillir encore la liqueur environ un quart-d'heure, puis on la laisse refroidir et on la coule.

Elle est bonne pour arrêter le cours de ventre, les hémorragies; on s'en sert pour le boire ordinaire. Ceux qui aiment la réglisse, peuvent en ajouter dans cette tisane, et pour la rendre plus astringente, la faire avec de l'eau ferrée au lieu d'eau commune.

Tisane *commune*. On nettoie une poignée d'orge de ses impuretés, on la lave dans de l'eau, puis l'ayant laissée égoutter, on la fait cuire dans trois chopines d'eau jusqu'à la diminution du tiers, on verse cette décoction toute bouillante dans une terrine où l'on a mis demi-once de réglisse ratissée et bien concassée, on la laisse refroidir et on la coule.

Elle désaltère, elle rafraîchit, elle adoucit l'âcreté des humeurs, elle tempère la fièvre, elle modère le rhume; on en donne aux malades pour leur boire ordinaire.

Nota. On peut rendre la tisane citronnée en mettant tremper avec la réglisse un citron coupé par tranches. Quelquefois on y ajoute aussi quelques grains de coriandre et un petit morceau de canelle. Si l'on veut que la tisane soit un peu apéritive, on emploie, au lieu de l'orge, la racine de chiendent; on y met même bien souvent l'une avec l'autre. On peut rendre la tisane plus pectorale en y ajoutant des jujubes, des raisins, des pommes, etc.

Tisane *contre la goutte, la sciatique et le rhumatisme.* Prendre polypode de chêne, hermodactes, esquine, salsepareille, de chaque quatre onces, bois de gayac six onces; concasser les hermodactes, et mettre les autres drogues par petits morceaux, ayant un vaisseau assez grand, les mettre dedans avec neuf pintes d'eau, trois pintes de vin blanc, et faire bouillir jusqu'à la diminution du quart, puis passer et remettre sur le marc six pintes d'eau et deux pintes de vin, et faire bouillir comme dessus.

Boire de cette décoction le plus qu'il sera possible; il en faut user durant quarante jours, et pendant ce temps-là s'abstenir de bouillons, potages, salades, laitages, fruits, et ne boire aucune autre boisson. On peut manger de toutes viandes, mais la rôtie est la meilleure. Le quatrième jour il faut se purger légérement. En usant de la sorte, il n'y a fluxion de goutte, ni sciatique, et grand rhumatisme dont on ne guérisse. Les douleurs de la goutte cessent en huit ou dix heures, ou plutôt, si on en boit beaucoup, il ne reste que foiblesse à la partie. Cette tisane ne purge que par les urines.

Tisane *contre le rhume et la toux.* Mettre deux pintes d'eau avec de la réglisse coupée fort menu, des figues et du pas-d'âne à volonté, et quand cette eau sera réduite à la moitié, la tirer du feu, pour la boire refroidie aux repas et hors des repas. Si la toux est sèche, il ne faut point boire de vin.

Tisane *contre l'hydropisie.* Ratisser et couper par aiguillettes, comme de la réglisse, deux ou trois racines de fougère mâle, les faire bouillir dans deux pintes d'eau à diminution du quart, on aura une tisane rouge dont on prendra le matin un verre, et autant trois autres fois pendant la journée, pourvu qu'il y ait trois heures d'intervalle du manger à la prise.

Autre contre l'hydropisie. Il faut prendre deux onces de

racines de petit houx; les mettre bouillir avec quatre pintes d'eau de rivière, et réduire à une chopine, mettre deux gros de séné dans un pot, et verser la décoction toute bouillante sur le séné, la laisser infuser jusqu'au lendemain, et en donner un verre à boire à jeun, et l'autre moitié le lendemain. Si le malade n'est pas guéri, il faut réitérer le remède.

Tisane *de santé*, ou *de Sainte-Catherine*. Cette tisane est indiquée comme utile à toutes sortes de personnes, soit en maladie pour recevoir guérison, soit en santé pour s'y maintenir. Elle est bonne même aux petits enfans, et surtout très-bonne aux vieillards. Une infinité d'expériences en attestent les bons effets.

Il faut prendre environ trois poignées d'avoine, de la meilleure, bien nette et bien lavée, une petite poignée de racine de chicorée sauvage; les mettre bouillir ensemble dans six pintes d'eau de rivière pendant trois quarts-d'heure à moyen bouillon; ajouter une demi-once de cristal minéral (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse), et trois ou quatre petites cuillerées de miel, du meilleur, mettre encore bouillir le tout ensemble pendant demi-heure, puis le passer par un linge, mettre la colature dans une cruche, et la laisser refroidir. Pour ceux qui sont d'un tempérament bilieux, il ne faut que la moitié de la dose du miel; car la douceur augmente la bile.

On prend de cette tisane, le matin à jeun, deux bons verres, demeurant après, quelques heures de temps sans manger, et l'après-midi, trois ou quatre heures après dîner, deux autres verres. Il faut continuer ainsi pendant quinze jours, sans se faire saigner, ni garder le lit ou la chambre, mais aller à ses affaires ordinaires. Les foibles et les malades peuvent n'en prendre qu'un verre, et ne laisseront pas d'en ressentir le bon effet. Il est à propos que ceux qui sont replets et resserrés, commencent par quelques lavemens ou légères purgations, pour donner lieu à évacuation; après quoi, ce remède agira beaucoup mieux.

Ce breuvage est facile à prendre, doux en ses opérations, ne donnant aucune tranchée ni émotion, et cependant il purge parfaitement les reins, fait uriner, cracher et moucher, décharge le cerveau, nettoie le poumon, le foie et la rate, chasse toute ordure, putréfaction et malignité interne, tout mal de tête, la gravelle, jusqu'à la pierre nouvellement formée, toute fièvre tierce, quarte, même invétérée, toute colique et mal de côté, toute gale, gratelle et clous, enfin toute pesanteur, lassitude de membres et assoupissement.

Il réveille les sens, aiguise la vue, ouvre l'appétit, fait reposer et dormir ; il rafraîchit, engraisse, donne une santé parfaite, et semble encore opérer et faire du bien, un et deux mois après qu'il a été pris. Il est outre cela fort nourrissant.

Au lieu d'affoiblir, comme la plupart des autres remèdes, il fortifie ; dans le temps de la canicule et des plus grandes chaleurs de l'été où les remèdes ordinaires sont sujets à devenir dangereux et mal-faisans, celui-ci fait mieux qu'en toute autre saison. On peut en prendre tous les jours sans qu'il fasse mal, excepté dans les grands froids, à moins de se tenir alors bien chaudement ; et pour vivre long-temps, il suffira peut-être d'en prendre pendant quinze jours, une ou deux fois l'année, lors des grandes chaleurs, comme la meilleure saison pour en user.

Tisane *laxative*. Faire bouillir dans une pinte d'eau une once ou six dragmes de réglisse ratissée et concassée, l'écumant bien, et quand elle ne jetera plus d'écume, retirer le coquemar du feu, et y mettre infuser toute la nuit demi-once de séné, et une dragme de semence de fenouil vert enfermé dans un nouet de linge blanc et délié, un peu au large ; le lendemain matin, couler le tout, et en prendre à chaque prise un bon verre, et deux heures après, si l'on veut, un bouillon maigre. Si on souhaite la tisane plus forte, ne mettre que trois demi-septiers d'eau au lieu d'une pinte.

Tisane *pour se garantir de la gravelle*. Il faut prendre de la graine de turquette avec de la graine de lin, autant de l'une que de l'autre, environ demi-once, à demi-concassée, une bonne racine de guimauve, et une de celle de chardon roland, les faire bouillir dans deux pintes d'eau, et réduire à trois chopines.

On en prend un verre le matin à jeun, et quand le mal est très-violent, un autre verre le soir en se couchant ; cette tisane est très-bonne.

Tisane *purgative*. Deux dragmes de séné, demi-once de coriandre, de réglisse, et demi-once de roses de buisson ; mettre tremper le tout le soir dans une pinte d'eau froide, et le lendemain matin le passer par un linge blanc, en prendre un verre en se levant, et ne manger de deux heures ; après le dîner, en prendre autant après la digestion, et un troisième verre en se couchant.

Tithymale. *Voyez* Esule.

Toque, *ou* Centaurée bleue, *ou* Tertianaire (*Cassida palustris*, *flore caeruleo*, Tourn. 182. *Scutellarea galericulata*, Linn. 835.) Cette plante qui croît aux lieu mon-

tagneux, humides, marécageux, pierreux, et même dans les bois, est détersive, vulnéraire, apéritive, et recommandée pour le cours de ventre et pour les fièvres intermittentes. On l'appelle aussi *casside des marais*, à fleur bleue.

Tormentille (*Tormentilla sylvestris*, Tourn. *et erecta*, Linn.) Plante dont il y a deux espèces : la sauvage qui est une espèce de quintefeuille, et qui croît dans les bois aux lieux sablonneux, et aussi aux lieux herbeux et humides ; et celle des Alpes et des Pyrénées. Elle diffère de la première en ce que ses feuilles sont plus grandes et sa racine plus grosse. On l'envoie sèche pour être employée en médecine On doit choisir cette racine récente, bien nourrie, grosse à peu près comme le pouce, nette, entière, mondée de ses filamens, compacte, bien séchée, de couleur brune en dehors, rougeâtre en dedans, d'un goût astringent. La racine de tormentille est dessiccative sans beaucoup de chaleur, astringente, vulnéraire, diaphorétique et alexipharmaque. Son principal usage est dans la peste, et les autres maladies malignes accompagnées de dyssenterie, de la diarrhée, ou de l'hémorragie fréquente du nez, d'autant qu'elle résiste d'un côté à la malignité, et arrête de l'autre le mouvement vicié du sang et des autres humeurs, et elle est la plus usitée de tous les végétaux dans tous les flux de ventre et de matrice, comme aussi dans le crachement de sang ; elle résiste au venin et au poison avalé. On la mêle dans les remèdes cardiaques ; elle est bonne pour les plaies.

La racine de tormentille entre dans la confection d'hyacinthe ; la décoction de cette même racine, adoucie avec la conserve de roses ou un peu de sucre, à la dose d'une once quatre fois par jour, est un bon remède pour prévenir l'avortement, au rapport de Rivière.

Toute-bonne des prés *Voyez* Orvale.

Toute-saine (*Androsaemum maximum frutescens*, Tourn. *Hypericum androsaemum*, Linn. 1102.) Cette plante vivace qui croît dans les pays chauds de la France, est apéritive, vulnéraire, résolutive, propre pour tuer les vers, en un mot contre une infinité de maladies ; d'où on l'a nommée *toute-saine*.

Trèfle musqué, *ou* Trèfle des jardins, *ou* Trèfle bitumineux (*Trifolium bitumen redolens*). Plante qu'on sème dans les jardins, dont les tiges sont hautes d'un pied et demi, portant des feuilles disposées trois à trois comme les autres trèfles, mais plus blanchâtres, et dont les fleurs sont bleues pour l'ordinaire ; car il y a une espèce qui les a blanches. La

plante qui périt tous les ans, se resème d'elle-même quand on laisse mûrir la semence sur le pied. Le trèfle est tempéré, dessiccatif, digestif, abstersif, alexipharmaque, anodin, diurétique et vulnéraire. Son principal usage est dans la pleurésie, la dysurie, il entre dans les potions alexipharmaques et vulneraires, dans les maladies où le sang est grumelé; l'eau distillée est ophtalmique, et éclaircit la vue; et le suc de l'herbe, distillé dans les yeux, en efface les taches. L'huile préparée par infusion, principalement de ses fleurs, exposée au soleil comme celle de millepertuis, est très-vulnéraire et salutaire contre les vieux ulcères qu'elle nettoie et cicatrise, propre aux plaies récentes, aux contusions, aux hernies des enfans, et pour appaiser l'inflammation des tumeurs et la douleur des hémorroïdes.

Trituration *et pulvérisation de plusieurs drogues.* Il est nécessaire de pulvériser les ingrédiens secs qui entrent dans les compositions de pharmacie, non-seulement afin qu'ils s'y mêlent plus facilement et plus exactement, mais aussi afin qu'ils puissent mieux communiquer leur vertu quand ils sont dans le corps.

Gommes. Quand on veut mettre les gommes en poudre, il est nécessaire d'oindre le fond du mortier et le bout du pilon de quelques gouttes d'huile d'amande douce ou d'autre huile, autrement les gommes s'attachent au mortier, et l'on a de la peine à les pulvériser, excepté pourtant les suivantes.

Gommes adragant et arabique. Quand on veut mettre en poudre des gommes adragant et arabique, il faut avoir auparavant chauffé le mortier avec des charbons allumés, afin que cette chaleur fasse dissiper une humidité superflue qui est dans ces gommes, et qui en empêche la pulvérisation.

Mastic. Quand on veut mettre en poudre le mastic, il faut auparavant humecter le fond du mortier et le bout du pilon d'un peu d'eau, autrement il s'attacheroit.

Canelle, santaux. Quand on veut mettre en poudre des matières aromatiques bien sèches, comme la canelle, les santaux, il faut les arroser de quelqu'eau appropriée à leur vertu, pour empêcher la dissipation qui se feroit du plus subtil de leurs parties.

Coloquinte. Quand on veut pulvériser la coloquinte, il faut l'avoir auparavant frottée ou ointe d'huile rosat; car autrement il s'échapperoit beaucoup de ses parties qui rempliroient le lieu d'amertume.

Euphorbes, cantharides, ellébore blanc. Quand on veut mettre en poudre l'euphorbe, les cantharides, l'ellébore

blanc, il faut les humecter de quelques gouttes de vinaigre ou d'une autre liqueur appropriée; car si on ne prend cette précaution, l'artiste est fort incommodé des particules volatiles de ces matières, qui étant agitées par le pilon, voltigent et entrent dans le nez et dans les yeux, et par leur âcreté, font pleurer et éternuer extraordinairement.

Safran, roses, etc. Quand on veut mettre en poudre le safran, les roses et plusieurs autres fleurs qui conservent quelqu'humidité aqueuse, quoiqu'elles paroissent sèches, il faut les faire sécher très-doucement entre deux papiers au soleil ou au feu, autrement on auroit peine à les mettre en poudre.

Opium, acacia, etc. On ne peut pas bien mettre en poudre séparément l'*opium*, l'*acacia*, l'*hypocistis*, le suc de réglisse, le *galbanum*, l'*opopanax*, le *sagapenum*, l'*assa fœtida*; mais quand ces drogues sont mêlées avec des ingrédiens secs d'une autre nature, en grande quantité, l'on en vient à bout. Il en est de même à l'égard des amandes, des semences froides, des avelines, des pignons.

Cristal, cailloux. Quand on veut mettre en poudre le cristal, les cailloux et les autres pierres de pareille dureté, on doit les avoir auparavant plusieurs fois rougies au feu, et éteintes dans de l'eau pour les attendrir, autrement il seroit bien difficile d'en venir à bout.

Talc de Venise. Quand on veut pulvériser le talc de Venise, il faut l'exposer environ demi-quart-d'heure à un grand feu de flamme, puis le piler dans un grand mortier de fer qu'on aura presque fait rougir au feu.

Cornes, ongles, etc. Quand on veut pulvériser des cornes, des ongles, l'agaric, la noix vomique, il faut les avoir auparavant rapés, puis les piler dans un mortier de métal.

Plomb, etaim. Quand on veut pulvériser le plomb, l'étaim, il faut les mettre en fusion dans un plat de terre, puis les remuer toujours sur le feu avec une spatule demi heure ou une heure, ils se réduiront en poudre. On peut encore jeter ces métaux fondus dans une boîte de bois frottée au dedans de craie, couvrir la boîte et l'agiter.

Bois, racines, etc. Il est nécessaire de battre fortement plusieurs matières qu'on veut pulvériser, comme le bois, les racines, les feuilles, les semences, les fruits, les os; mais plusieurs autres ne doivent être que broyées, comme l'aloës, la scammonée, les terres, l'amidon.

Sels et matières âcres. Les sels et les autres matières âcres et corrosives doivent être mis en poudre dans les mortiers de

verre, ou de marbre, ou de pierre, pour éviter l'impression qu'ils pourroient recevoir d'un mortier de métal.

Trochisque (*Trochiscus*, *pastillus*). Composition sèche dont les principaux médicamens sont mis en poudre fort subtile, puis étant incorporés avec quelque liqueur, comme eaux distillées, vin, vinaigre, mucilage, sont réduits en une masse dont on fait de petits pains auxquels on donne telle figure qu'on veut, et qu'on fait sécher à l'air, loin du feu et à l'ombre. On fait des trochisques purgatifs, des apéritifs, des confortatifs, des altératifs, etc.

Trochisques *béchiques noirs*. Sucre candi trois quarterons, suc de réglisse quatre onces, orge mondé, amidon, de chaque une once, iris de Florence, gommes arabique et adragant, de chaque demi-once; pulvériser ensemble l'orge mondé et l'iris de Florence, d'une autre part mettre en poudre le sucre candi et l'amidon, d'une autre part les gommes dans un mortier chaud, mettre dissoudre dans une écuelle de terre sur un petit feu le suc de réglisse, ou plutôt l'extrait de réglisse, avec du mucilage de racine de guimauve; faire consumer l'humidité de la dissolution jusqu'à consistance de miel, alors y mêler les poudres, et battre le mélange dans un mortier pour faire une pâte solide dont on forme des trochisques.

Ils sont propres pour atténuer et délayer la pituite, pour aider la respiration, pour exciter le crachat, pour adoucir les âcretés de la poitrine et de la trachée-artère, pour le rhume; on en laisse fondre doucement dans la bouche.

Trochisques *béchiques rouges*. Sucre candi rouge cinq onces, bol d'Arménie une once, amidon demi-once, iris de Florence et gomme arabique une dragme de chaque; pulvériser ensemble le sucre candi, le bol et l'amidon, d'une autre part pulvériser l'iris, d'une autre part la gomme arabique; mêler les poudres, et avec une suffisante quantité d'extrait de pavot rouge, ou coquelicot épaissi en consistance de sirop, on fait une masse solide dont on forme des trochisques.

Les trochisques béchiques blancs sont le suc de réglisse blanc décrit ci-devant.

Ils sont propres pour arrêter les catarres causés par des humeurs subtiles ou séreuses, pour le crachement de sang. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à une dragme et demie.

Trochisques *citrins*. Céruse lavée deux onces, tuthie préparée une once, safran deux dragmes, gomme adragant

deux dragmes, *opium* une dragme ; mettre sécher par une lente chaleur le safran entre deux papiers, et le réduire en poudre très-subtile ; d'une autre part pulvériser la gomme adragant dans un mortier chaud, mêler les poudres avec la cérusе (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux) et la tuthie préparées, on liquéfie avec un peu d'eau de pluie sur un petit feu l'*opium* coupé par petits morceaux dans une écuelle de terre, on le mêle dans un mortier avec les poudres, battant bien le tout ensemble, et ajoutant ce qu'il faut d'eau de pluie pour faire une masse solide, dont on forme de petits trochisques.

Ils sont bons pour les ophtalmies violentes, pour les ulcères des yeux, pour calmer la douleur ; on s'en sert en collyre, on en dissout une dragme dans quatre ou cinq onces d'eau de plantain ou d'euphraise.

Trochisques *d'arsénic.* Pulvériser ensemble quatre onces d'arsénic blanc (oxide d'arsénic), et demi-once de sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif) dans un mortier de marbre ou de pierre, on incorporera la poudre avec du mucilage de gomme adragant pour en faire une pâte dont on fait des trochisques.

Trochisques *de balaustes.* Balaustes une once, roses rouges, bol d'Arménic, gomme arabique, de chaque demi-once, *acacia* trois dragmes ; pulvériser ensemble les balaustes et les roses, d'une autre part le bol, d'une autre part la gomme arabique : liquéfier l'*acacia* avec un peu d'eau rose sur un petit feu, le mêler avec les poudres dans un mortier avec ce qu'il faut de mucilage de gomme adragant tiré en eau rose ; on en fait une masse solide dont on forme des trochisques.

Ils sont propres pour arrêter les cours de ventre, les hémorragies. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme et demie.

Trochisques *de baies de sureau.* Ecraser dans un mortier de marbre avec un pilon de bois des grains de sureau bien mûrs, nouvellement cueillis, en tirer le suc par expression, mêler dans ce suc de la farine de seigle autant qu'il en faut pour en faire une pâte dont on forme des trochisques ou de petits pains ; ou les met cuire dans le four jusqu'à ce qu'ils soient durs comme du biscuit dont on se sert sur mer, alors on les retire, on les réduit en poudre, on les remet en pâte avec du même suc, on les forme, et on les remet cuire comme devant, ce qu'on réitère jusqu'à trois fois, puis on garde ces trochisques ou petits pains dans un lieu sec, pour le besoin.

Ils sont fort propres pour arrêter la dyssenterie et les autres cours de ventre, foiblesses et dévoiemens d'estomac. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes qu'on prend le matin à jeun dans un peu de vin, dans lequel on aura fait tremper cette poudre pendant la nuit, ou dans quelqu'eau ou décoction astringente. On peut aussi la prendre en bol dans quelque sirop, dans un œuf frais ou dans quelque confiture astringente, ne mangeant que trois heures après la prise; on réitère jusqu'à guérison. Schroder en donne demi-dragme avec une dragme de poudre.

Trochisques *de soufre et de tuthie.* Tuthie préparée demi-once, soufre vif, camphre et gomme adragant, de chaque une dragme, pulvériser séparément le soufre vif, le camphre et la gomme adragant, mêler les poudres avec la tuthie préparée, et avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adragant tiré en eau rose, on fait une masse solide dont on forme des trochisques que l'on fait sécher à l'ombre.

Ils sont propres pour emporter les taches de la peau, pour dessécher les dartres, les érésipèles. On en dissout une dragme dans quatre onces d'eau, et l'on en fomente la partie malade.

Trochisques *détergens.* Vert-de-gris (oxide de cuivre vert) trois onces et demie, sel ammoniac (muriate ammoniacal), encens et alun de roche, de chaque une once; pulvériser ensemble l'alun et le sel ammoniac, d'une autre part mettre en poudre le vert-de-gris, d'une autre part l'encens, mêler les poudres, et avec ce qu'il faut de vin rouge on fait une masse dont on forme des trochisques que l'on conserve en lieu sec.

Ils sont propres pour nettoyer les vieux ulcères; on les applique seuls, en poudre, ou dissous dans quelque liqueur appropriée, ou mêlée dans un onguent.

Trochisques *de vipères.* Prendre des vipères bien nourries et des plus vigoureuses, en couper la tête, les écorcher, en séparer les entrailles, mettre sécher les troncs, les foies et les cœurs, les attachant séparément à des ficelles, et les pendant au plancher, on les coupe ensuite par petits morceaux, et on les met ensemble en poudre subtile, on réduit la poudre en pâte dure dans un mortier de marbre avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant préparée dans du vin d'Espagne, puis on forme des trochisques qu'on fait sécher à l'ombre; et afin de leur donner une bonne odeur, et d'empêcher que les vers ne s'y engendrent, on les oint de quelques gouttes de baume du Pérou.

Ces trochisques sont différens de ceux d'Andromaque, et sont beaucoup meilleurs.

Ces trochisques sont propres contre toutes les maladies où il y a de la malignité; ils chassent par la transpiration les mauvaises humeurs, ils résistent à la pourriture, ils purifient le sang, et ils rétablissent les forces. La dose est depuis demi-scrupule jusqu'à une dragme.

Trochisques *d'iris*. Pulvériser ensemble une once d'Iris de Florence et autant de poivre blanc, d'une autre part choisir demi-once de gomme ammoniac en larmes, la mettre en poudre, mêler les ingrédiens pulvérisés, et avec une quantité suffisante de vin blanc, on fait une pâte dont on forme des trochisques qu'on fait sécher.

Ils sont propres pour résoudre les obstructions de la rate et du mésentère, et pour les pâles couleurs. La dose est depuis demi-dragme jusqu'à quatre scrupules.

Trochisques *escarotiques*. Pulvériser une once de mercure sublimé avec autant de *minium* subtilement, et les ayant bien mêlés, on les incorporera avec ce qu'il faudra de mucilage de gomme adragant, pour en faire une pâte solide dont on forme des trochisques longuets en petits bâtons ronds.

Ils sont propres pour faire escarre; on les applique sur les écrouelles, sur les excroissances; ils n'ambulent pas beaucoup, et ils font assez promptement leur effet : ils ne peuvent servir qu'extérieurement.

Nota. Il est bon d'humecter avec un peu d'eau le bout du trochisque quand on veut l'appliquer, afin qu'il pénètre plus vite.

Trochisques *pour le flux d'urine involontaire*. Pulvériser ensemble deux onces de myrtilles et autant de semence d'oseille, d'une autre part une once d'amidon, et d'une autre part une once de gomme arabique, mêler les poudres, et avec une suffisante quantité de mucilage de semence de *psyllium*, on compose une masse dont on forme des trochisques que l'on fait sécher à l'ombre.

Ils arrêtent le flux immodéré de l'urine en fortifiant les conduits de la vessie; ils sont bons aussi pour le crachement de sang La dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Troène (*Ligustrum germanicum*, Tourn. *Ligustrum vulgare*, Linn. 110.) Arbrisseau qui croît aux lieux rudes et dans les haies. On se sert en médecine de ses feuilles et de ses fleurs qui sont blanches et d'une odeur assez agréable. Le troène est rafraîchissant, dessiccatif, astringent, incisif, les feuilles plus que les fleurs. On l'emploie contre les inflam-

mations, la pourriture et les ulcères de la bouche et de la gorge, contre la rélaxation et la tumeur de la luette, la laxité des gencives, pour le scorbut, en forme de gargarisme. Forestus estime les mêmes gargarismes pour les ulcères de la bouche, et il y ajoute le miel; ce remède sera meilleur si on ajoute les feuilles de scabieuse, surtout si on veut souder la solution de continuité. L'eau distillée du troêne, dans laquelle on dissout un peu de miel rosat, et quelques gouttes d'esprit de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau) ou de sel, est merveilleuse contre la pourriture des gencives, symptôme ordinaire du scorbut. Quatre onces du suc ou de la décoction des feuilles et des fleurs du troêne, prises par verrées, arrêtent le crachement de sang, les hémorragies et les cours de ventre. Les fleurs, exposées au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée, y mettant un peu d'huile pour les empêcher de s'y sécher, se pourrissent et fournissent une liqueur ou baume excellent pour guérir les écrouelles, et tous les ulcères pourris, ce qui a été pratiqué avec beaucoup de succès, au rapport de Velchius.

Tuile (*Tegula*). Terre formée en carré, aplatie et cuite au feu; elle approche en dureté de la terre de grès. On s'en sert pour couvrir les maisons. Pulvérisée et appliquée extérieurement, elle est astringente et propre pour arrêter le sang. La poudre des tuiles et pots de terre qui ont servi au feu, broyée avec du fort vinaigre, éteint toutes gratelles et démangeaisons de la peau, et pustules; bien incorporée avec de la cire, et appliquée sur les écrouelles, elle les fait venir à suppuration; et mêlée avec du miel, elle sert à blanchir et à nettoyer les dents.

Turbith (*Turpethum*). Racine d'une espèce de *convolvulus*, longue, grosse comme le doigt, résineuse, grise-brune en dehors, blanchâtre ou grise-cendrée en dedans. On l'apporte des Indes, sèche, fendue dans sa longueur en deux moitiés, et mondée de son cœur. Cette plante croît aux lieux humides, proche de la mer, en l'île de Ceylan, à Surate, à Goa. On doit choisir le turbith pesant, bien mondé, résineux, compact, non carié, difficile à rompre. Il est chaud, il purge les humeurs crasses et visqueuses, ou la pituite, assez vigoureusement des parties éloignées ou des jointures; on le recommande par cette raison dans les maladies chroniques, spécialement dans la goutte, dans la pituite qui nettoie l'estomac, dans la vérole, l'hydropisie, la lèpre et la gale. Comme il cause des nausées et des vomissemens, on le corrige avec le gingembre, le mastic, le poivre, la canelle, le

fenouil. La dose en substance est depuis un scrupule jusqu'à une demi-dragme, rarement jusqu'à une dragme. On le donne en infusion jusqu'à trois dragmes au plus; il ne faut pas une liqueur vineuse, ni aqueuse, parce que le turbith, qui est gommeux, ne communique point sa vertu purgative à ces sortes de menstrues; il en faut un spiritueux comme l'esprit-de-vin (alcohol). Les espèces diaturbith avec la rhubarbe, se donnent depuis demi-dragme jusqu'à une dragme, et on diminue la dose pour les enfans sujets aux vers; car il n'y a point, après le mercure, de meilleur remède contre les vers, que ces espèces qui sont des vermifuges spécifiques : on en forme des tablettes avec du sucre pour mieux tromper les enfans. Deidier ordonne cette racine dans la dyssenterie à la même dose, et de la même manière que l'*ipecacuanha*.

Le turbith entre dans le diaphénic, dans la bénédicte laxative, dans le diacarthami, dans l'électuaire de citro, dans l'extrait catholique de Sennert, dans l'extrait panchymagogue d'Arthman, dans les pilules tartarées, dans le sirop d'ellébore de Quercétan, dans la poudre arthritique de Paracelse, et dans le sirop hydragogue de Charas.

Turquette. *Voyez* Herniole.

Tussilage. *Voyez* Pas-d'ane.

Tuthie (*Tuthia*). Suie métallique formée en écailles voûtées ou en gouttières, de différentes grandeurs et grosseurs, dure, grise, chagrinée au-dessus, et relevée de beaucoup de petits grains gros comme des têtes d'épingles, ce qui l'a fait appeler par les anciens *spode en grappe*. Elle se trouve attachée à des rouleaux de terre, suspendus exprès au haut des fourneaux des fondeurs en bronze, pour recevoir la vapeur du métal. La tuthie doit être choisie nette, en belles écailles larges, assez épaisses, grenées, d'un beau gris-de-souris en dessus, unies et d'un blanc jaunâtre en dessous, difficiles à casser. Elle étoit autrefois apportée d'Alexandrie; mais celle qu'on emploie en France vient d'Allemagne, de Suède et de quelques autres endroits où l'on travaille au bronze. Elle est dessiccative, détersive, propre pour les maladies des yeux, pour dessécher et cicatriser les plaies, pour les hémorroïdes. On ne s'en sert qu'extérieurement, après l'avoir broyée en poudre très-subtile sur le porphyre. Il n'est rien de meilleur pour les yeux que la tuthie; elle entre aussi dans les onguens. Celui nommé *diapompholigos* est bon pour la gale, les pustules entamées, les larmes involontaires, la lippitude, l'ophtalmie, etc.

V

Urine (*Urina, seu lotium*). On se sert assez souvent dans la médecine de l'urine de l'homme ; celle d'un jeune homme bien sain est préférable aux autres. Elle est incisive, atténuante, résolutive, détersive ; elle lève les obstructions, elle dissipe les vapeurs, elle soulage et guérit la goutte, elle lâche le ventre, elle dessèche la gratelle, elle guérit les plaies fraîches, étant appliquée nouvellement rendue. On s'en sert extérieurement et intérieurement. On en fait prendre cinq ou six onces à chaque dose, pendant qu'elle est toute récente.

Vache (*Vacca*). Grand animal à quatre pieds et à cornes. Ses mamelles, prises en bouillon, sont pectorales. Son lait est humectant, pectoral, émollient, rafraîchissant, restaurant ; il adoucit les humeurs âcres du corps, il arrête les hémorragies, la dyssenterie, ayant éteint plusieurs fois dedans des cailloux, de l'acier ou du fer rougi au feu ; on s'en sert intérieurement et extérieurement. Il faut boire le lait tout chaud, et au sortir du pis de la vache, parce que l'air le corrompt facilement. Comme il est fort nourrissant, il convient dans l'atrophie, l'éthisie et la phthisie où il sert d'aliment et de remède ; il est spécifique contre le scorbut, et il le guérit mieux qu'aucun autre remède ; il est bon aux ulcères des parties internes, des reins, par exemple, du foie, etc. car il déterge le pus ; par sa partie séreuse il tempère l'acrimonie des humeurs, et facilite la consolidation de l'ulcère par sa partie butireuse. Il est bon dans le pissement de sang, la dysurie et la strangurie. Durant l'usage du lait on doit s'abstenir de tout ce qui est acide, de peur qu'il ne se coagule dans le corps ; on y ajoute dans cette vue du sucre ou quelqu'alcali, par exemple, le sel ammoniac. Le sucre est si propre pour empêcher la coagulation du lait, qu'on n'en peut faire ni beurre ni fromage, quand on y a mis un peu de sucre.

Nota. En général, le lait est contraire aux ratelenx, aux maladies du foie, à l'épilepsie, au vertige, à la fièvre, à la douleur de tête, aux hypocondriaques, et à ceux dont les viscères sont mal composés. Le meilleur lait et le meilleur beurre sont ceux de mai (prairial), soit pour l'usage externe, soit pour l'interne.

On mêle du beurre frais avec des écrevisses dans un mortier, et ayant pilé le tout, on en fait l'expression qu'on

laisse épaissir jusqu'à consomption de l'humidité. Ce beurre d'écrevisses, est un remède excellent contre la phthisie, contre les chûtes et les exulcérations des reins, des parties urinaires, et des autres parties internes.

Le fromage mou adoucit les douleurs de la goutte, modère la chaleur du foie, et remédie à la tumeur du nombril des enfans, en forme de cataplasme. La graisse de vache est propre à ramollir et à résoudre. La moëlle est émolliente, résolutive, nervale.

Sa fiente est résolutive, rafraîchissante, anodine, propre pour les tumeurs enflammées, pour les douleurs de la gorge, pour les érésipèles, pour la gale, pour les brûlures, pour les inflammations, pour la goutte, pour les piqûres des abeilles et des guêpes. En forme de parfum, elle remédie à la chûte de la matrice. On en fait des cataplasmes pour les parties hydropiques, et elle guérit les ganglions. Le suc exprimé de la fiente de vache, est un excellent remède dans la colique et dans la pleurésie; il opère par les sueurs. On tire au mois de mai (prairial), par la distillation au bain-marie ou de cendres, une eau appelée *eau de millefleurs*, parce que les vaches en mangent une infinité dans cette saison, qui rafraîchit et résout; on la donne dans la colique néphrétique pour dissiper le gravier et les urines quand elles sont supprimées; elle s'applique sur les parties douloureuses et sur les ulcères carcinomateux. Cette eau est aussi un fard excellent pour effacer les taches du visage, et pour adoucir la peau.

Valériane (*Valeriana*). Plante dont il y a deux espèces principales employées dans la médecine, savoir: la grande valériane franche qu'on cultive dans les jardins, ayant des fleurs blanches (*valeriana hortensis*, Tourn. *valeriana phu*, Linn. 45; la seconde espèce est la grande valériane sauvage (*valeriana sylvestris major*, Tourn. *valeriana officinalis*, Linn. 45), dont les fleurs sont à peu près semblables à celles de la précédente. La grande valériane franche est chaude, dessiccative, atténuante, apéritive, alexipharmaque, sudorifique et diurétique. Son principal usage est contre la débilité de la vue, et la poudre de sa racine qu'on fait sécher au soleil, prise tous les matins, rétablit merveilleusement la vue des vieillards. L'eau distillée de toute la plante, racine, tige et feuilles, sur la fin de mai (prairial), y est encore bonne extérieurement, en forme de collyre ou de lotion, pour guérir non-seulement l'ophtalmie, mais même les taches et les taies. La valériane est

bonne dans la peste, l'asthme, la pleurésie, l'obstruction du foie, de la rate, des uretères, contre la jaunisse, les vapeurs, les hernies dont on a guéri plusieurs personnes en leur donnant chaque matin une dragme de poudre de la racine. Les feuilles pilées et appliquées, appaisent les douleurs de tête, corrigent la malignité des charbons et des bubons, tirent les balles, les flèches et les épines enfoncées dans la chair, et mondifient les ulcères invétérés. Ettmuller a expérimenté que ces mêmes feuilles fraîches, appliquées soir et matin sur les pieds des goutteux enflés et enflammés, en appaisent la douleur.

La racine de la grande valériane sauvage est un des plus assurés remèdes spécifiques pour guérir l'épilepsie, dont Marchant et Chomel ont fait plusieurs expériences, après Fabius Columna qui l'avoit éprouvé sur plusieurs personnes et sur lui-même. Pour cet effet, il faut cueillir cette racine au mois de mars (ventose), avant qu'elle ait poussé ses tiges, la faire sécher à l'ombre, la mettre en poudre, purger d'abord le malade, même avec le tartre émétique, s'il est assez grand et assez replet, ensuite lui donner trois jours consécutifs à jeun, depuis demi-gros jusqu'à un gros et demi de cette poudre, suivant son âge, dans une cuillerée de vin ou de lait; Marchant la donne dans un verre de vin blanc. On purge le malade une seconde fois, et on lui donne encore trois prises de la poudre. Chomel a guéri par cette méthode plusieurs malades de différens âges et de différens sexes; un, entre autres, âgé de douze ans, qui tomboit depuis trois ou quatre ans deux ou trois fois par mois dans les mouvemens convulsifs, et auquel il étoit resté un tremblement continuel, lequel en a été guéri sans aucun retour.

L'extrait des racines a les mêmes vertus; on en donne un scrupule avec un grain de laudanum, ou bien on mêle le laudanum avec demi-scrupule de poudre de la racine.

La racine de la première espèce, ou de la grande valériane, entre dans la décoction céphalique, le vinaigre thériacal, l'orviétan, le sirop anti-épileptique, dans le sirop hydragogue de Charas, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le mithridat, la thériaque, et dans le diabotanum.

Vanille. *Voyez* Chocolat.

Velar *ou* Tortelle (*Eresimum vulgare*, Tour. Lin. 922.) Plante très-commune qui croît aux lieux pierreux, contre les murailles, et aux autres lieux incultes et lieux humides. Elle est chaude, dessiccative, incisive, détersive, apéritive et béchique. Son principal usage est de tirer le mucilage des

poumons, et de remédier à la toux invétérée, à l'enrouement, étant prise en forme de tisane faite avec les feuilles et les fleurs de cette plante, auxquelles on joint la réglisse; ou bien on se sert du sirop fait avec une forte décoction, ou avec le suc de ladite plante, et du sucre en parties égales. La semence est spécifique pour l'asthme, le scorbut, la suppression d'urine et la pierre. La prise est d'une dragme en poudre dans du vin blanc ou quelqu'autre véhicule approprié. Son usage externe est contre les cancers et les tumeurs squirreuses; on la pile dans un mortier de plomb avec du miel en consistance d'onguent. On se sert d'un mortier et d'un pilon de plomb pour préparer ces sortes d'onguens, parce que le plomb absorbe l'acide qui pèche dans les cancers et les squirres, et ces onguens sont toujours gris, recevant cette couleur-là du plomb dont il se détache des parties qui s'unissent à l'onguent.

Le vélar est un grand résolutif pour les tumeurs des mamelles, et pour les cancers.

Velvote. *Voyez* Véronique.

Verdet *ou* Vert-de-gris (oxide de cuivre vert) (*Æruginis*, *sive viride æris*). Rouillure de cuivre qui déterge puissamment, qui consume les chairs baveuses, atténue, résout, dont on ne se sert que dans les remèdes extérieurs, comme dans les eaux, dans les onguens, dans les emplâtres, contre les vieux ulcères et les fistules.

Verge d'or (*Virga aurea senecio doria*, Linn. 1221.) Plante dont il y a plusieurs espèces différentes par la grandeur et la largeur de leurs feuilles. Leurs tiges sont hautes de trois pieds ou environ, droites, ayant à leur sommet des fleurs disposées en épis, d'une couleur jaune-dorée; ce qui a fait donner le nom de *verge d'or* à cette plante. Elle croît aux lieux montagneux, sombres, humides, dans les bois. On se sert en médecine des feuilles et des fleurs de cette plante. Les unes et les autres sont chaudes et dessiccatives, détersives, astringentes, vulnéraires tant intérieurement qu'extérieurement, lithontriptiques et diurétiques. Leur usage est contre la diarrhée et la dyssenterie, le crachement de sang, pour déterger le mucilage des reins et des uretères, guérir la pourriture des gencives et raffermir les dents qui branlent, mondifier et guérir les plaies récentes et invétérées. Données en poudre, au poids d'une dragme dans un œuf cuit mollet, ou infusée du soir au matin dans un petit verre de vin blanc, elles sont éprouvées contre la difficulté d'uriner, la gravelle des reins et de la vessie; et Arnault de Villeneuve prétend

même que la prise étant continuée douze ou quinze jours, elles brisent la pierre dans la vessie, et la font sortir, et que ces feuilles et ces fleurs, pilées fraîches et appliquées sur de vieux ulcères des jambes, les ont guéris en neuf jours d'application, les renouvelant soir et matin; ce qu'il dit avoir vu. La verge d'or entre dans l'eau d'arquebusade.

Vermiculaire *ou* petite Joubarbe (*Sempervivum minus vermicularium acre*). Petite joubarbe qui jette quantité de petites branches fort minces, garnies de petites feuilles succulentes, presqu'aussi épaisses que les longues; les fleurs qui sont jaunes viennent au bout des rameaux. Elle croît sur les murailles et dans les lieux pierreux et sablonneux. Elle est fort âcre au goût, en quoi elle diffère d'une autre espèce qui lui ressemble, mais qui n'a point cette âcreté. Cette plante est chaude et fort dessiccative, et d'une saveur beaucoup plus âcre que celle du curage, du raifort sauvage et autres plantes semblables, à raison de son sel volatil âcre. Elle est spécifique dans le scorbut et le mal hypocondriaque; elle purge puissamment la bile par en haut. Le suc, avalé, picote tellement le ventricule, que le vomissement s'ensuit; c'est par cette raison qu'étant pris avant l'accès des fièvres intermittentes, il les guérit efficacement. Un médecin dit avoir éprouvé cette plante dans les fièvres invétérées, qu'il avoit pilé l'herbe avec du vinaigre, puis exprimé le suc, dont il avoit fait avaler un bon verre avant l'accès, qu'il avoit fait vomir le malade, et guéri parfaitement la fièvre; qu'il en avoit fait deux expériences, l'une sur une fièvre de quatre-vingt-quatre jours, et l'autre sur une de quarante. Les fièvres se guérissent quelquefois par le vomissement, quelquefois par la sueur ou par l'insensible transpiration. Le suc par expression, ou la décoction de cette plante, en gargarisme avec les autres remèdes appropriés, guérissent la laxité et la pourriture scorbutique des gencives, parce que le sel volatil âcre corrige l'acide qui cause ces vices de gencives qui se raffermissent après cela.

Véronique femelle, élatine, *ou* Velvotte (*Veronica fœmina, sive elatina*). Plante qui pousse une petite tige qui se divise en plusieurs verges grêles, velues, un peu rougeâtres, se répandant à terre. Ses feuilles sont semblables à celles de la véronique mâle, mais moins pointues, presque rondes et velues, d'où lui est venu le nom de *velvotte*. Il y en a une autre espèce que les botanistes appellent *elatine femelle*, dont les feuilles sont semblables à celles du petit liseron, mais plus petites; la plante est velue comme la précédente

cédente, et n'est pas si commune qu'elle. Elles croissent toutes deux dans les champs entre les blés. Les feuilles de la véronique femelle *ou* velvotte sont très-amères et un peu styptiques. Cette plante est adoucissante, détersive, vulnéraire, elle purifie le sang, et arrête le cours de ventre. Césalpin l'estimoit pour les tumeurs scrophuleuses, pour la lèpre, l'hydropisie, la goutte, les dartres, les cancers.

On fait un baume de l'herbe de véronique femelle, ou de la véronique mâle, exposée au soleil dans de l'huile d'olive, de lin ou d'amandes douces, ou au bain-marie, ou en fiente de cheval bien chaude, dans chaque livre duquel quelques-uns mettent une once de vernis liquide, lequel est excellent sur tous autres baumes à toutes sortes de plaies et d'ulcères malins, même pour la lépre et les écrouelles. Un homme ayant un ulcère virulent en façon de polype au nez, de la guérison duquel on désespéroit, a été guéri par la seule application de ce baume, par des fréquentes potions de la décoction des feuilles de la véronique femelle, laquelle est bonne aussi pour les fièvres pestilentielles, ulcères des poumons, opilations du foie et de la rate, et souveraine en clystères pour les dyssenteries.

L'eau de ses feuilles et de ses rameaux, distillée au bain-marie pendant qu'elle est dans sa force et sa vigueur, est très-bonne pour éteindre et arrêter les progrès du cancer des mamelles, et le polype rampant; en injection, elle mondifie et consolide les plaies, et dessèche promptement les fistules et les ulcères malins; distillée dans les yeux, elle dessèche les larmes, et elle arrête les fluxions qui causent l'inflammation et l'éblouissement; appliquée avec une compresse sur les dartres, gratelle, rogne, boutons, feu volage, feu Saint-Antoine, elle les dessèche et les éteint en peu de temps, comme aussi toutes autres inflammations. Bue pendant quelques jours, elle arrête tous rhumes, vomissemens, flux de ventre, dessèche les eaux des hydropiques, appaise les douleurs de la colique, et guérit les fièvres tierce et quarte; bue, et appliquée avec une compresse en plusieurs doubles, trempée dedans, elle consolide la rupture et descente d'intestins et de matrice, et arrête toutes sortes de flux de sang; en gargarisme avec un peu de vin, elle dessèche les ulcères de la bouche; et gargarisée seule, elle est très-bonne à la défluxion sur la luette et à l'esquinancie. Le suc et la décoction de ses feuilles font les mêmes effets quand elle n'est pas encore trop desséchée par l'ardeur du soleil. On peut user de ses feuilles en infusion, à la manière du thé. Enfin, cette plante a

toutes les vertus de la véronique mâle, mais plus froidement.

Véronique male rampante, vulgaire, *ou* le Thé d'Europe (*Veronica mas supina et vulgatissima*, Tourn. *Veronica officinalis*, Linn. 14.) Plante qui croît aux lieux rudes, sablonneux, pierreux, sur le bord des taillis : celle qui se trouve aux pieds des chênes est la meilleure. La véronique mâle est chaude, dessiccative, d'une saveur amère et astringente, incisive, vulnéraire par excellence, et sudorifique.

On emploie ordinairement une pincée des feuilles dans demi-septier d'eau, à la manière du thé, ou une petite poignée dans un bouillon dégraissé. Les feuilles de cette même plante entrent aussi dans les décoctions et les infusions vulnéraires, et dans l'eau d'arquebusade. Tous les auteurs s'accordent assez sur les propriétés de cette plante ; elle est devenue d'un usage si familier, que plusieurs la substituent au thé de la Chine ; ses bons effets l'ont fait appeler à juste titre *le thé de l'Europe*, et l'expérience le confirme tous les jours. En effet, la véronique est un apéritif doux et tempéré, très-utile dans la gravelle, la rétention d'urine et la colique néphrétique ; on s'en sert même avec succès dans l'hydropisie après la ponction, pourvu que le foie et les intestins ne soient point altérés. L'usage de cette plante débouche les viscères, rétablit le cours des liqueurs, aussi l'emploie-t-on utilement dans la jaunisse et dans les maladies longues causées par les obstructions du foie, du pancréas et des glandes du mésentère.

La véronique n'est pas seulement apéritive, elle est aussi béchique. Deux onces d'esprit, tiré par la distillation du vin dans lequel la véronique a été en digestion pendant quelques jours, mêlées avec un gros de thériaque, font suer considérablement, et conviennent dans les fièvres malignes, au rapport de Tragus. L'eau distillée de cette plante, la tisane qu'on en prépare, et le sirop fait avec son jus et le sucre, sont d'excellens remèdes pour la toux sèche, l'asthme, l'ulcère du poumon et le crachement de sang. Dans les migraines et la pesanteur de tête, les étourdissemens et assoupissemens, la véronique vaut le thé ; son infusion rend la tête plus libre, et plus capable de soutenir l'application et l'étude. Elle est fort utile extérieurement pour la gale, la gratelle, les ulcères des jambes, ceux qu'on appelle ambulans, pour effacer les taches de la peau, même pour le cancer, suivant du Renou. Pour ces maladies, on emploie la décoction de

Térébinthe.

Thalictron.

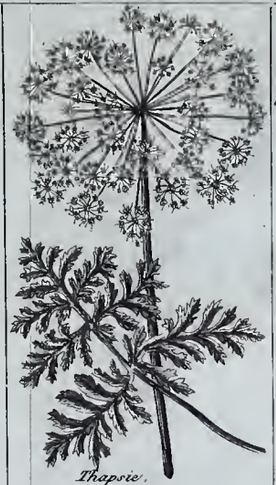

Thapsie.

Thé-verd.

Thim-blanc des Montagnes.

Tormentille.

La toute-bonne des Prés.

Toute — Saine.

Troène.

Turquette.

Pas d'Ane.

Grande Valeriane.

Le Velar.

Vélvote.

Verge d'Or.

Verge à Pasteur.

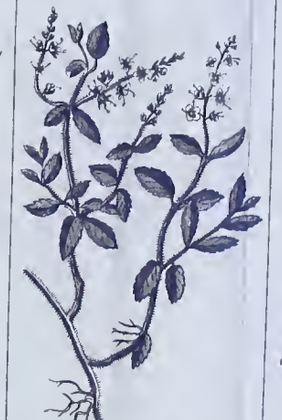

Véronique mâle.

Verveine.

G. Benard Direxit

toute la plante ou son eau distillée ; on en bassine les parties malades, et on en fait des fomentations.

On vante pour la colique l'usage fréquent des lavemens de décoction de véronique et de camomille, à laquelle on ajoute une once de beurre et autant de sucre.

La décoction de véronique avec le miel blanc, est bonne pour l'esquinancie, suivant Ettmuller ; elle est encore utile pour laver la bouche de ceux qui sont sujets à avoir du chancre aux gencives, à la langue, ou dans l'intérieur de la bouche, comme il arrive souvent aux enfans.

La véronique mâle entre dans le mondificatif d'ache et dans l'eau vulnéraire. Quelques-uns font dissoudre dans l'eau distillée de véronique autant de vitriol qu'elle en peut dissoudre, pour la rendre plus détersive.

Vers de terre (*Lumbrici terreni*, *sive vermes terreni*). Insectes connus de tout le monde, qui s'engendrent et se nourrissent de terre. Les meilleurs sont ceux qui ont des lignes rouges autour du cou, en forme de collyre. Les vers de terre sont très-diurétiques, diaphorétiques, anodins, discussifs, émolliens, apéritifs ; ils servent à augmenter le lait aux nourrices, à consolider les plaies, et à rejoindre les nerfs coupés. Leur principal usage est contre l'apoplexie, les convulsions, dans les autres affections des nerfs et des muscles, dans les deux jaunisses, l'hydropisie, la colique, et spécialement dans la goutte vague et scorbutique. On les donne intérieurement et extérieurement ; intérieurement, en les écrasant et en les coulant par un linge avec du vin, ou bien en poudre, après les avoir desséchés au four ; extérieurement, ils s'appliquent vifs sur les panaris où on les laisse mourir, et ils en appaisent merveilleusement la douleur insupportable. Leur poudre, appliquée chaudement appaise les douleurs de la goutte. Le temps de prendre les vers de terre est le soir après la pluie ; car alors ils sortent de la terre et rampent sur l'herbe. Voyez au mot *huile de vers de terre*, encore d'autres moyens d'en trouver dans le besoin.

Dans les rétractions des membres et convulsions scorbutiques, rien n'est plus efficace que les vers, soit qu'on prenne l'esprit de vers intérieurement, soit qu'on applique les vers pilés en forme de cataplasme sur la partie, ou les vers tout vifs, car la douleur cesse aussitôt qu'ils meurent dessus ; on peut aussi mettre le malade dans un bain ou demi-bain préparé avec une décoction de vers de terre ; car ces bains sont d'une très-grande efficacité. La décoction de

vers de terre est recommandée par Sennert dans la dyssenterie, et elle y est effectivement souveraine. La poudre de vers de terre est aussi souveraine pour la jaunisse, seule, ou mêlée avec les autres spécifiques, parce que les diurétiques conviennent surtout à cette maladie. La décoction des vers avec la grande chélidoine y est bonne aussi, principalement si on y ajoute des baies de genièvre pour augmenter la vertu diurétique des vers. Dans l'hydropisie ascite, on ordonne la décoction des vers de terre avec les racines de fenouil et de persil. Dans les affections de la goutte scorbutique et non scorbutique, le suc ou l'esprit de vers de terre, pris intérieurement, ou enduits, ou la décoction des vers appliquée en forme d'embrocation, font des merveilles. Les vers de terre sont salutaires aux contusions et aux plaies; et quand les nerfs sont entièrement coupés, la poudre de vers de terre bien lavés et ensuite desséchés au four, mêlée avec une portion de térébenthine, tenue sur la plaie pendant vingt jours, la guérit et réunit les nerfs parfaitement. La poudre de vers, seule avec l'huile de vers, produit le même effet. L'huile de vers de terre avec l'huile d'aspic ou de lavande, étoit le remède de Barbette dans les plaies et les piqûres des nerfs. En général, la poudre de vers de terre doit entrer dans tous les remèdes pour les plaies et piqûres de nerfs ou des tendons, ainsi que la poudre d'yeux d'écrevisses, comme spécifiques.

Voici l'huile de Carpi et de Forestus, recommandée dans les blessures : Mettre infuser et digérer dans deux livres et quatre onces d'huile commune demi-poignée de fleurs de millepertuis, y ajouter six onces de térébenthine, une once et demie de poudre de vers de terre, et un peu de safran; mêler le tout, ce remède est excellent. Quand on parle de l'huile de vers, on entend celle qui se fait par la décoction; mais la liqueur préparée au four en cette manière, est bien meilleure : On lave bien les vers, et on les essuie avec des étoupes, on les enferme dans un vaisseau de verre qui ait le cou étroit, on le bouche bien, puis on le met dans un morceau de pâte, et on met le tout au four pour l'en tirer avec le pain, on filtre ensuite la liqueur, et on la garde pour l'usage tant interne qu'externe. Elle est admirable aussi bien que la liqueur de fourmis extérieurement contre la paralysie, le tremblement, les plaies et les contractions scorbutiques, spécialement contre les douleurs de la goutte, en y ajoutant quelques grains de camphre ou quelqu'autre spécifique, pour en augmenter l'efficacité. Les

éphémérides de Leipsick remarquent qu'il n'y a point de meilleur vulnéraire interne dans toutes les plaies, les fractures, les contusions, et autres semblables, que l'huile de vers de terre; car prise deux fois chaque jour, à la quantité de douze ou quinze gouttes dans quelque liqueur, non-seulement elle appaise les douleurs les plus violentes, mais même elle ferme et guérit promptement les plaies et les fractures; ce qu'on a reconnu par un très-grand nombre d'expériences. Pour faire de bonne huile de vers, il faut les mettre dans une fiole avec de l'huile, au bain-marie; car par ce moyen, sans qu'ils soient brûlés, toute leur humeur demeure dans l'huile. Cette huile ainsi préparée, et surtout quand les vers ont été mis en infusion en huile rosat, sert aux gouttes causées de fluxions chaudes, oignant premièrement la partie de cette huile, et y appliquant ensuite les vers cuits comme dessus, et broyés avec semblable poids de *triapharmacum*, médicament composé d'huile, de vinaigre et de litharge.

Verveine (*Verbena officinalis*, Linn. 29.) Plante fort commune qui croît le long des chemins, contre les haies, contre les murailles. Elle est chaude, dessiccative, d'une saveur amère, astringente, céphalique et vulnéraire. Son principal usage est dans la douleur et les autres affections de la tête par causes froides, dans les maladies des yeux et de la poitrine, la toux invétérée, l'obstruction du foie et de la rate, la jaunisse, les maux de ventre et la dyssenterie, où la décoction de toute la plante est un remède éprouvé; elle brise et pousse le calcul, et guérit les plaies. L'usage externe est contre la céphalalgie, pilée et appliquée sur le front et sur les tempes. Les mêmes feuilles, pilées, mêlées ensuite avec de la farine de seigle et des blancs d'œufs, le tout étendu sur des étoupes, et appliqué sur la partie, est un remède fort éprouvé pour les maux de rate, et pour la pleurésie; on applique aussi pour cette dernière maladie et pour le point de côté, les feuilles seules fricassées dans la poële avec un peu de vinaigre, ou amorties sur une pelle chaude avec succès. Forestus a guéri une douleur de tête extraordinaire, en pendant au cou du malade de la verveine pilée et mise dans un sachet. L'eau distillée de verveine est très-bonne pour les maladies des yeux, surtout dans l'inflammation. Le suc de l'herbe éclaircit la vue, et nettoie les yeux comme l'eau distillée. Ce suc nouvellement tiré, est purgatif, et il évacue particulièrement la pituite, ainsi que Lémeri l'a éprouvé plusieurs fois.

Le suc de verveine, ou son extrait, modère les accès des

fièvres intermittentes, et les guérit quelquefois ; on fait prendre un gros de cet extrait deux fois par jour, devant le le frisson et sur le déclin de la fièvre, les jours d'accès et les jours d'intermission, le matin et l'après midi. Le suc de la plante se donne de même depuis deux jusqu'à quatre onces ; dans les fièvres même qui ne sont précédées d'aucun frisson, le quinquina mêlé avec le suc ou l'extrait de verveine, réussit mieux que seul.

L'eau distillée ou la décoction de cette plante, dans laquelle on a fait bouillir des écrevisses de rivière, passe pour prévenir l'avortement. Le cataplasme de verveine, appliqué sur le front ou sur la tête en manière de calotte, n'est pas inutile dans la migraine, surtout lorsque les malades sentent un froid considérable sur la tête. La sérosité qui s'échappe par les pores de la peau, jointe au suc de cette herbe, rend les linges qui couvrent la partie d'une couleur rougeâtre ; ce qui en impose au peuple ignorant qui s'imagine que la verveine attire au dehors le sang extravasé sous la plèvre. La décoction de verveine est propre en gargarisme pour les maux de gorge ; le suc de cette plante, ou son huile par infusion, guérit les plaies.

Vesce (*Vicia semine aut nigro aut albo*, Tourn. Linn. 1037.) Plante dont la semence nourrit les pigeons Elle est aussi d'usage en médecine ; elle est astringente, épaississante ; consolidante, propre pour resserrer le ventre, étant mangée. On en fait de la farine qu'on emploie dans les cataplasmes, pour amollir, pour résoudre, pour fortifier.

Vesse de loup (*Lycoperdon, sive fungus pulverulentus, dictus crepitus lupi*). Espèce de champignon rond de diverses grosseurs, car il y en a de la grosseur de la tête, lequel est blanchâtre au commencement, puis pâle, et enfin jaune quand il est sec. Il naît aux lieux sablonneux et humides, principalement après les pluies. Pour peu qu'on le presse avec le pied en marchant dessus, il se crève en pétant, et la poudre qui est dedans s'envole en l'air, rendant une mauvaise odeur. Il est propre pour dessécher les ulcères. Cette poudre, mêlée avec un blanc d'œuf, et appliquée, arrête sur-le-champ toutes sortes d'hémorragies, soit des hémorroïdes ou des plaies.

On prépare encore la vesse de loup en cette manière : On en prend telle quantité qu'on veut, on les arrose en été pendant quinze jours avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du vitriol blanc (sulfate de zinc), et chaque fois qu'on les en arrose, on les fait sécher au soleil,

ensuite on les met en poudre que l'on conserve dans un lieu sec, pour arrêter les hémorragies externes dans le besoin. Les chirurgiens d'Allemagne ayant ainsi préparé les vesses de loup, les pendent entières à leurs planchers, et lorsqu'une veine considérable est coupée, par le moyen de leur poudre qu'ils introduisent dans la plaie, ou qu'ils appliquent sur la veine coupée, ils arrêtent le sang presqu'en un moment.

Vigne (*Vitis vinifera*, Linn. 293.) On cultive la vigne dans les pays chauds et tempérés, et il y en a de plusieurs espèces. Les feuilles de vigne récentes sont rafraîchissantes et très-astringentes; l'usage interne est pour le cours de ventre, pour la dyssenterie, le *pica*, le vomissement, le crachement de sang et les autres hémorragies; on en boit le suc, la décoction, ou la poudre des feuilles cueillies en octobre (vendémiaire), au poids d'une dragme dans un véhicule approprié. L'usage externe est de rafraîchir et de modérer la douleur de tête, de procurer le sommeil, en forme de lotions aux pieds ou à la tête.

La liqueur ou larme qui découle de la vigne quand on la taille au printemps dans le temps de la sève, est apéritive, détersive, propre pour la pierre, pour la gravelle, prise intérieurement. Distillée dans les yeux, elle guérit l'ophtalmie et la rougeur de ces parties, les taies, les toiles, et éclaircit la vue; elle remédie aux démangeaisons, si on les en lave après les avoir frottées avec du nitre; elle passe pour être confortative dans les fièvres malignes. En se lavant de cette liqueur, on se guérit de la gale et de toutes les infections de la peau. Quelques gouttes versées dans l'oreille, guérissent la surdité. Ce suc, exposé pendant un an au soleil, s'épaissit en consistance de miel, qui est un excellent baume pour nettoyer et guérir toutes sortes de plaies et d'ulcères.

Le raisin vert, ou le verjus de grain, est rafraîchissant, dessiccatif et astringent; il excite l'appétit, il peut servir aux fièvres ardentes, et pour arrêter le cours de ventre, mais il engendre un sang indigeste. Le raisin mûr est chaud et humide; il enflamme l'estomac d'abord, et engendre des crudités, des diarrhées et autres maladies semblables.

Le raisin sec est meilleur à l'estomac, car il donne de l'appétit, et lâche le ventre. Les raisins secs ou passés, *uvae passae*, *seu passulae*, sont ceux qui ont été desséchés à la chaleur du soleil, ce qui les rend plus doux, ou à la chaleur du four, ce qui leur donne un goût aigrelet. Il y en a de trois sortes, savoir: les gros, ou raisins de Damas; les médiocres,

ou raisins de Marseille, et les petits, ou raisins de Corinthe. Tous ces raisins sont plus tempérés que chauds; ils amollissent et lâchent le ventre, émoussent l'acrimonie, sont agréables à l'estomac, au poumon et au foie, et calment la toux; on les emploie dans les tisanes pectorales. Les raisins de Damas, mondés de leurs pepins dans une infusion d'eau de fontaine ou de quelqu'eau appropriée, donnent une boisson très-agréable aux malades et très-désaltérante; on les monde de leurs pepins qui sont très-astringens, et qui conviennent aux vomissemens et aux flux de ventre, de sang et autres. On les torréfie pour les piler ensuite, dont on donne une dragme dans une liqueur convenable, ou bien on fait boire la décoction des pepins concassés.

Les sarmens ou le bois de la vigne sont fort apéritifs, étant pris en décoction.

Le marc du raisin, après son expression, lorsqu'on en a tiré le moût, est appelé en latin *vinacea;* on l'amasse en un tas, afin qu'il se fermente et qu'il s'échauffe, on en enveloppe alors les membres ou tout le corps des malades de rhumatisme, de paralysie, de goutte sciatique, pour les y faire suer, et pour fortifier les nerfs; mais il excite souvent des vertiges par son esprit sulfureux qui monte à la tête.

Vin (*Vinum*). Suc des raisins mûrs, tiré par expression et ensuite dépuré et exalté par la fermentation. Il est appelé par Paracelse *le sang de la terre*, et par Quercétan *le prince des végétaux et le plus vitriolé*. Pour être bon, il doit être vigoureux et bien mûr. Les vins doivent être clairs, transparens, de belle couleur, d'une odeur réjouissante, d'un goût balsamique un peu piquant, mais agréable, tirant quelquefois sur celui de la framboise, remplissant la bouche, et passant doucement sans irriter le gosier, donnant une douce chaleur à l'estomac, et ne portant point trop vîte leurs esprits à la tête.

Le vin blanc est celui dont les principes sont le plus en mouvement, et qui donne le plus de gaieté d'abord quand on l'a bu, mais il est sujet à exciter la douleur de tête; il est fort apéritif, propre pour faire uriner, pour la colique néphrétique, pour la pierre, pour la gravelle, pour la mélancolie, pour l'hydropisie.

Le vin paillet tient beaucoup du vin blanc, mais il est moins fumeux et plus stomacal.

Le vin rouge est le moins fumeux, le plus stomacal, le plus nourrissant, et celui qui s'accommode le mieux ordinairement à tous les tempéramens; il fortifie, il chasse la mé-

lancolie, il résiste au venin, il chasse les vents, il remédie à la gangrène, il résout, il est propre pour les contusions, pour les dislocations.

Le vin de teinte est un gros vin noir chargé de tartre, qu'on tire de certains raisins noirs; il n'est pas bon à boire, son goût est styptique, il est astringent, fortifiant, résolutif, propre pour les cours de ventre, pour le flux d'hémorroïdes et de menstrues. On s'en sert pour faire l'extrait de mars astringent; on l'emploie aussi extérieurement dans des fomentations astringentes et fortifiantes.

Le vin résiste puissamment au venin, et on sait par expérience qu'un verre de bon vin, bu le matin, est un excellent préservatif contre la peste. Le vin, bu pur, guérit même les douleurs et les rougeurs des yeux. Borel fait mention de trois hommes, affligés depuis très-long-temps de grandes douleurs aux yeux avec rougeur, à quoi tous les remèdes étoient inutiles, lesquels furent guéris par la boisson du vin pur. Les maladies qui suivent les trop fréquentes débauches du vin, sont l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, les rhumatismes et la goutte.

On tire un esprit-de-vin (alcohol) par la distillation, qui a bien des vertus, qu'on appelle *eau-de-vie*. L'esprit-de-vin est chaud et dessiccatif, pénétrant, incorruptible; il resiste à la corruption, il fait revenir les apoplectiques et les léthargiques auxquels on en donne une demi-cuillerée; on leur en frotte aussi les poignets, la poitrine et le visage. Il résout extérieurement les tumeurs froides et scorbutiques, il empêche la coagulation du sang dans les contusions, et il résout le sang caillé, il est spécifique contre l'érésipèle, et contre les autres inflammations qui viennent de contusion, parce qu'il dissout le sang et lui redonne la fluidité qu'il avoit perdue. Il défend de corruption les matières qu'on y met infuser, et il guérit les plaies, la pleurésie, en en frottant l'endroit douloureux, les ulcères sordides, cacoëthes et malins, en les bassinant d'esprit-de-vin seul, ou dans lequel on a mis infuser de l'aloës, de la myrrhe et d'autres drogues semblables; il agit en corrigeant l'acide putréfactif.

L'esprit-de-vin camphré se fait en dissolvant du camphre dans de l'esprit-de-vin rectifié, lequel est bon pour les rhumatismes, gangrène, sphacèle, érésipèle et la goutte. L'esprit-de-vin est bon aussi contre la brûlure, il arrête l'hémorragie des plaies très-promptement, et a encore beaucoup d'autres vertus qu'il seroit trop long de rapporter

ici. Les vins les plus forts ne sont pas ceux qui rendent le plus d'eau-de-vie, il vaut mieux faire distiller du vin qui commence à se passer, parce que l'esprit de celui qui tend à se gâter, est plus détaché et plus disposé à être enlevé par le feu que l'autre. Lorsqu'on veut avoir de l'eau-de-vie dès la première distillation, aussi pure qu'elle devient après les suivantes, il faut jeter du sel de tartre (carbonate de potasse) dans le vin, et donner ensuite un feu très-lent.

Vinaigre (*Acetum*). Liqueur acide qui se fait par une seconde fermentation de vin, qui dissout et raréfie son tartre. Afin que le vin aigrisse promptement, il faut mettre le tonneau qui le contient en un lieu chaud. Le vinaigre est différent en substance et en vertus, suivant les matières dont on le fait; car il s'en fait avec le vin, la bierre, le pommé, le poiré, le miel, etc. Le plus usité est celui qui se tire du vin, et celui qu'on doit prendre quand on ordonne simplement le vinaigre. Comme il y a plusieurs sortes de vins, il y a pareillement plusieurs sortes de vinaigres, et les meilleurs sont ceux du meilleur vin.

Le vinaigre est d'une substance mixte, plus froide que chaude, et dessiccative; il est de parties ténues, pénétrant, atténuant, astringent, résistant à la putréfaction, et sudorifique. Il est propre pour les esquinancies, pour les hémorragies, pour les brûlures; il approche de la nature du vitriol, et il n'est point de meilleur correctif pour corriger la chaleur des gommes et des sucs vénimeux. C'est un remède souverain contre les piqûres des serpens, même des aspics. Il est rouge ou blanc, conservant la couleur du vin dont il est fait. On peut faire du vinaigre sur-le-champ, suivant Schmuck, en mêlant de la crême de tartre (tartrite acidule de potasse) avec de la lie de vinaigre, et versant de l'eau simple par dessus, qui fermente d'abord et dégénère en vinaigre. Dès le temps de Galien, le vinaigre étoit recommandé comme alexipharmaque, et ayant la vertu de résister au venin.

On fait du vinaigre thériacal par la dissolution de la thériaque dans du vinaigre de vin, digérant le tout à un feu lent, et le filtrant suivant l'art. Ce vinaigre bésoardique est un bon préservatif contre la peste. Sylvius s'est garanti durant deux pestes avec une simple cuillerée de vinaigre de vin qu'il buvoit le matin avant d'aller visiter les pestiférés. Le vinaigre composé dans lequel on a mis infuser quelques spécifiques contre la peste, vaut cependant mieux que le simple; ces spécifiques sont le *scordium*, la scor-

sonère, le *vincetoxicum*, la rue, la zédoaire, le gingembre, les girofles, la tormentille, l'angélique, l'aunée, et autres simples semblables. On fait cette infusion à une chaleur douce, puis on filtre la liqueur pour la dépurer.

Le vinaigre sert souvent de correctif contre les médicamens qui ont quelque qualité nuisible, comme les purgatifs trop violens et les sucs trop vénimeux. Il est nuisible aux goutteux, aux hypocondriaques, scorbutiques et mélancoliques, parce que, outre qu'il conçoit facilement des effervescences, il exalte l'acide de ces sujets, c'est-à-dire le suc mélancolique. Le vinaigre est merveilleux intérieurement contre toutes sortes de venins et de malignités, pour résister à la corruption, et rendre maigres les hommes qui ont trop de graisse, surtout le vinaigre squillitique, ou de rue, ou mêlé avec de l'eau chalibée.

L'usage externe du vinaigre est pour empêcher la corruption des ulcères et la gangrène, et pour dissoudre les humeurs séreuses et œdémateuses, en forme de parfum qui se fait en jetant du vinaigre sur un caillou ou sur une tuile rougis au feu. Le même parfum guérit les tumeurs dures et squirrheuses, et on applique du vinaigre sur la rate squirrheuse et endurcie, pour découper le mucilage grossier, et désopiler. Pour arrêter le sang dans l'hémorragie du nez, on fait recevoir la fumée du vinaigre mis dans un vaisseau sur un peu de feu dans lequel on a jeté du vitriol (sulfate) avec le vinaigre, ou on applique un linge trempé dans du vinaigre aux narines ou à la nuque; ou bien on en fait un cataplasme avec du bol d'Arménie, ou bol commun, pour mettre sur le front, même sans linge; ce qu'Ettmuller dit avoir éprouvé à l'égard d'un fébricitant. Un linge trempé dans du vinaigre, appliqué au *scrotum*, produit le même effet, et désenivre sûrement.

Le vinaigre appliqué au nez, et pris intérieurement, convient aux affections soporeuses, et on en fait recevoir la fumée par le nez aux léthargiques, pour les réveiller; et lorsqu'après avoir pris du *laudanum*, le malade dort trop long-temps, on lui fait avaler du vinaigre, pour le faire éveiller. L'odeur du vinaigre, ou la liqueur enduite sur les tempes, guérit la syncope, spécialement si elle procède de la disposition du sang, et de la dissipation des esprits dans le bain. Le vinaigre de muguet est meilleur qu'un autre en ce cas.

On fait de l'oxycrat en mêlant une cuillerée de vinaigre

sur douze ou quinze cuillerées d'eau ; on s'en sert dans les lavemens, dans les gargarismes, dans les fomentations.

Vinaigres *médicaux* ou *médicinaux*. Ce sont des vinaigres remplis des substances, ou des vertus d'une ou de plusieurs espèces de drogues médicinales.

Vinaigre *contre la peste*. Mettre dans un vaisseau de verre double deux pintes du plus fort vinaigre blanc ou rouge avec une poignée de sel, autant de baies de genièvre, une tête ou deux d'ail coupée par morceaux, une once de clous de girofle rompus en deux, une poignée de feuilles de rue, et une once et demie de racine d'angélique coupée par morceaux ; faire infuser le tout au soleil douze ou quinze jours, ou bien le mettre dans le four aussitôt que le pain en est tiré pendant trois ou quatre heures.

Il en faut prendre tous les matins une gorgée, s'en frotter les tempes, les narines et les mains ; si l'on se sentoit surpris du mal, en avaler deux cuillerées, et en mettre tiédir dans un plat, puis tremper dedans une compresse, et l'appliquer sur la partie qui fera douleur, changeant la compresse de quatre en quatre heures, qu'il faut jeter dans le feu avec la bande qui aura servi à la contenir sur le mal. Si on n'a pas tous ces ingrédiens pour mettre dans le vinaigre, la seule rue peut suffire au défaut des autres.

Vinaigre *rosat*. Prendre de gros boutons de roses rouges ou de Provins, séparer avec des ciseaux la partie blanche couverte du calice, nommée *onglet de la rose*, faire sécher la partie rouge au grand soleil, si faire se peut, ou du moins à l'air le plus promptement possible, prendre une livre de ces roses ainsi séchées qu'on met dans une forte bouteille de verre, sur lesquelles on verse huit livres de bon vinaigre ; et ayant bien bouché la bouteille, l'exposer au soleil pendant quinze jours ou trois semaines, puis couler, exprimer bien le tout, et verser l'expression dans la même bouteille sur une livre de nouvelles roses, après quoi on bouche bien cette bouteille, et on l'expose au soleil tout autant de temps que la première fois, puis on peut couler le vinaigre en exprimant bien les roses, et le garder pour s'en servir, ou laisser si on veut les roses dans le vinaigre, pour ne le couler qu'à mesure du besoin.

Le vinaigre rosat incise, déterge, tempère, réjouit, donne de l'appétit, provoque le sommeil, étant appliqué sur le front, il émousse l'acrimonie des sels fixes, et modère l'activité des volatils ; il tue les vers, arrête les vomissemens, réprime l'action des purgatifs, éteint les inflammations, aide

à l'expectoration et à détacher la pituite, arrête les hémorragies, pris intérieurement; et appliqué extérieurement, il résiste à la pourriture, et est bon à sentir contre le mauvais air. On le mêle parmi plusieurs liqueurs, et même dans les linimens, dans des onguens et dans des emplâtres.

Nota. Le vinaigre rosat pourroit bien servir d'exemple pour plusieurs vinaigres composés de fleurs, comme sont celles d'œillet, de romarin, de sauge, de soucy, de sureau, de corne de cerf; mais parce que ces fleurs n'abondent pas tant en humidité que la rose, on peut se passer de la faire sécher, surtout des œillets, dont le meilleur pourroit se dissiper, ou du moins on peut se contenter de les sécher à moitié, pour ne point dissiper les bonnes parties.

Vinaigre *surale.* Ce vinaigre se prépare de la même manière que celui de roses.

Il est propre pour inciser, pour déterger les phlegmes, pour exciter l'appétit, pour résister au venin; on s'en sert plus dans les alimens que dans les remèdes.

Nota. Quelques-uns font aussi de la même manière du vinaigre de feuilles d'estragon et de fleurs de capucine. On confit aussi en vinaigre, en manière de câpres, les boutons des fleurs de capucine et ceux des fleurs de genêt, qu'on mange ensuite en salade, comme les câpres.

Vins *médicaux* ou *médicinaux.* Vins empreints des substances et des qualités d'une ou de plusieurs espèces de drogues qui servent en médecine. Pour les faire promptement, on jette dans un vase de terre ou de verre les drogues bien séchées, hachées menu et concassées, ou bien on les enferme dans un sachet de toile qu'on met dans ce vase, puis on verse le vin dessus, ou couvre le vaisseau, et on le laisse quelque temps en lieu chaud, puis on le coule, on en ôte le sachet, et on le garde pour le besoin. Ainsi on peut faire des vins purgatifs, mais il en faut faire peu à-la-fois, parce qu'ils perdent bientôt leur vertu, et sont sujets à se gâter.

Vin *chalibé.* Faire infuser l'espace de deux ou trois nuits en lieu chaud, dans deux pintes de bon vin blanc, deux onces de limaille d'acier, y ajoutant une poignée de la plante entière de la grande éclaire, l'herbe de fraisier et de petite absinthe, de chaque une pincée, de canelle deux dragmes; la couler à mesure qu'on en prend.

Ce vin a réussi plusieurs fois pour la jaunisse, après les purgations convenables.

Vin *contre la génération de la pierre.* Faire sécher à l'ombre des racines et des feuilles de quintefeuille, des

racines de chiendent, de fenouil et de persil, de chaque une poignée, et mettre au temps des vendanges dans un petit tonneau bien net, et par-dessus, du moût de raisin blanc du plus fort, autant qu'il en faudra selon la quantité des herbes et des racines, après que le vin aura bouilli, et qu'il ne bouillira plus, quelques jours après le mettre dans un autre vaisseau, jetant les matières qu'on y a fait bouillir, dont le vin aura tiré la vertu, pour en faire boire à ceux qui sont sujets à la pierre, une ou deux fois la semaine, la quantité de trois ou quatre onces, eu égard a l'âge et à la complexion du malade.

Autre contre la pierre et la gravelle. Mettre douze ou quinze livres de cerises aigres mondées de leurs queues et de leurs noyaux, dans un demi-muid de bon vin blanc avec les mêmes noyaux concassés, bien boucher le tonneau ; et un mois après, le fruit ayant communiqué au vin sa qualité rafraîchissante et apéritive, on pourra alors commencer d'en user.

Il tempère les reins, vide les sables, les glaires et les petites pierres ; on en peut prendre un bon verre tous les matins.

Autre contre la pierre et la gravelle. Prendre des baies d'alkékenge, fruits rouges d'épine blanche, appelés *senelles*, de chaque une livre. racines de chardon à cent têtes nettoyées, racines d'arrête-bœuf et de petit houx, de chaque une poignée ; au temps des vendanges, avoir un baril contenant environ quarante pintes, dans lequel on met les drogues ci-dessus, après avoir concassé les graines, fendu et coupé en petits morceaux les racines, puis le remplir avec du moût de raisin blanc qu'on laisse bouillir à la manière des autres vins, et ensuite le remplir encore, et le bien boucher pour s'en servir au besoin

Il fait sortir des reins des phlegmes, du sable et des pierres, ainsi qu'on l'a éprouvé. La dose est un verre le matin à jeun, deux ou trois fois la semaine, et continuer quelque temps, ayant avalé auparavant environ gros comme une châtaigne de bon beurre frais.

Vin *d'absinthe.* Avoir au temps des vendanges un petit tonneau d'environ cinquante pintes, y faire entrer par la bonde un fascicule de sommités d'absinthe cueillie dans sa vigueur, et séchée, et trois onces de canelle concassée, remplir le tonneau de moût ou suc de raisins blancs mûrs, nouvellement exprimé, placer le tonneau à la cave sans y mettre la bonde, et laisser fermenter la liqueur ; quand la fermen-

tation aura fini, remplir le tonneau de vin blanc, parce qu'en bouillant il s'en sera perdu, le bien boucher; et quand on veut avoir du vin d'absinthe, on en tire par une fontaine à l'ordinaire.

Il fortifie l'estomac, il excite l'appétit, il tue les vers, il guérit la colique venteuse, il abbat les vapeurs: mais son trop fréquent usage affoiblit la vue. On en prend depuis une once jusqu'à quatre. La dose ordinaire est un demi-verre, et on continue l'usage quelques jours.

Vin de baies d'alkékenge. On concasse des baies d'alkékenge, qui sont mûres au temps des vendanges, on en met dans un petit tonneau de la grandeur qu'on souhaite, on jette dessus du moût de vin blanc qu'on laisse bouillir, et on fait le reste comme au vin d'absinthe.

Nota. Si on n'a point de ce vin ainsi préparé, on peut dans le besoin piler huit ou dix baies d'alkékenge, les faire infuser quelque temps dans un verre de bon vin blanc, puis faire bouillir le tout deux ou trois bouillons, le couler par un linge en l'exprimant un peu, et ayant adouci la colature avec un peu de sucre, le faire avaler au malade. Arnault de Villeneuve dit avoir vu guérir avec cette potion une suppression d'urine de quatre jours, le malade étant abandonné et à l'extrémité.

Le vin de baies d'alkékenge est éprouvé contre la difficulté d'uriner, et la rétention d'icelle, et il ne manque pas de la faire sortir avec beaucoup de gravelle, s'il y en a; et plusieurs personnes sujettes à la gravelle et à la pierre en ayant usé, ont été heureusement délivrées des grandes douleurs qui les tourmentoient continuellement: elles usoient de ce vin à la nouvelle lune, ou un peu après, ayant auparavant été purgées avec du séné, de la casse mêlé avec de la rhubarbe. Si la maladie est invétérée, comme aux vieillards, il faut en user plus long-temps.

Vin de buglose. On met tremper des racines de buglose bien nettoyées dans du vin blanc jusqu'à ce qu'il en ait attiré la saveur et la vertu, et on en boit à sa boisson ordinaire.

Il est bon contre la palpitation de cœur et autres maux d'icelui; il purifie le sang, il guérit la rogne et autres infections de la peau, il fortifie les esprits, réjouit le cœur, et chasse par les urines les humeurs mélancoliques et brûlées, il délivre le cerveau des fumées et des vapeurs épaisses qui le troublent et causent la tristesse, et fait revenir les furieux dans leur bon sens, au rapport d'Arnault de Villeneuve qui ajoute que le suc de bourrache ou de buglose, clarifié, et

bu avec autant de vin tous les matins, est très-bon aux maux ci-dessus.

Nota. On peut faire aussi plusieurs autres vins médicinaux pour diverses infirmités, en faisant bouillir des drognes appropriées dans le moût au temps des vendanges, ou les faisant bouillir ou infuser en lieu chaud dans du vin, jusqu'à ce qu'elles lui aient communiqué leur vertu.

Violier, Violette de mars (*Viola martia purpurea*, Tourn. *Viola odora*, Linn. 1324.) Plante qui est très-connue, et qui croît à l'ombre, le long des chemins, des haies, des murailles; on la cultive aussi dans les jardins. On se sert en médecine de ses feuilles, de sa semence, et principalement de ses fleurs dont on fait un sirop qui est d'un grand usage. Il les faut choisir simples, nouvellement cueillies, humectées de la rosée, hautes en couleur, odorantes; elles paroissent ordinairement au mois de mars (ventose), d'où on les appelle *violettes de mars*. Ces fleurs récentes sont rafraîchissantes et humides; les sèches sont moins réfrigératives, mais dessiccatives, émollientes, laxatives, cordiales, pectorales. Leur usage est de tempérer la bile, surtout la noire, de modérer la chaleur des fièvres et la douleur de tête qui s'en ensuit, de remédier à la toux, à l'âpreté du gosier, aux catarres acrimonieux, à la pleurésie, et de purger doucement. La poudre de violettes sèches, prise au poids d'une dragme, purge et lâche le ventre puissamment, au sentiment de Potier. Ces fleurs sont du nombre des quatre cordiales; les trois autres sont celles de bourrache, de buglose et d'œillet: les modernes y ajoutent la fleur de soucy pour la cinquième. Le sirop résolutif de plusieurs infusions de fleurs de violettes dans de l'eau, possède les vertus ci-dessus marquées, purge le ventre, et est excellent dans l'exulcération des reins, ainsi que la teinture, laquelle se doit tirer avec l'eau même de violettes, suivant Schroder. Les fleurs de violier sont en usage extérieurement dans les lotions, les cataplasmes, les clystères et autres remèdes semblables; car elles sont émollientes, humectantes, résolutives.

La semence de violette est purgative, et outre cela elle possède la vertu spécifique de purger les reins, et de pousser les urines et le calcul. Les émulsions de cette semence avec de l'eau de véronique, sont un spécifique éprouvé dans toutes sortes d'*ischurie*, soit qu'elle procède du sable, des glaires, ou de quelqu'autre cause. Henri de Héers a expérimenté ces émulsions à l'égard d'une grande *ischurie* survenue à un ivrogne; il y ajoutoit quelques gouttes d'esprit de vitriol.

Dans

Dans le commencement de la colique néphrétique, où il est bon de tenir le ventre libre, on fait une émulsion de trois dragmes de semence de violette dans de l'eau de violette qui purge les reins en poussant le sable par les urines, et purge en même temps le ventre. La semence de violette pulvérisée, réduite avec le suc de véronique et le sucre, en forme d'électuaire, produit les mêmes effets. La dose de cette semence est depuis une dragme jusqu'à trois.

Ettmuller rapporte que Timæus préparoit une excellente conserve laxative avec les fleurs de violette, en donnant à la manne la consistance de conserve, après l'avoir fondue dans leur suc; cette préparation est utile à ceux qui ont le ventre paresseux, la dose est d'une demi-once ou environ. On prépare aussi un ratafia propre pour ouvrir le ventre. Dans six livres de suc de fleurs de violettes qui ne soient pas mondées de leur calice, délayer sur un feu clair et doux une livre et demie de manne, passer le tout par un linge, et y ajouter une pinte d'esprit-de-vin (alcohol); la dose est d'une ou deux cuillerées le matin et le soir, s'il est nécesaire, deux heures après le repas. On se purge dans quelques pays avec la décoction d'un pied de violette, réduit à la valeur d'un bouillon.

Les violettes entrent dans le sirop de jujubes de Mésué, dans le sirop de violette solutif du même auteur, dans la poudre *diamargariti frigidi*, dans celle *dianthos* de Nicolas de Salerne, dans le *requies* de Nicolas de Myrepse. La semence entre dans le lénitif, dans le diaprun, dans l'électuaire *de psyllio* de Mésué, la confection hamech, et les pilules optiques du même, dans l'onguent *populeum*, et dans le *martiatum*.

Viorne (*Viburnum*, Tourn. *Viburnum lantana*, Linn. 384.) Plante qui pousse des sarmens gros, rudes, plians, s'attachant aux plantes et aux arbrisseaux voisins. Toute la plante a un goût âcre et brûlant; elle croît aux bords des chemins, entre les épines et les buissons. Elle est incisive, raréfiante, résolutive, propre pour la gratelle, employée en décoction; appliquée sur les vieux ulcères, elle nettoie et fait tomber les chairs pourries.

Dioscoride dit que ses feuilles pilées, appliquées sur la lèpre, la guérissent, et que sa semence, broyée et prise dans l'hydromel, purge la bile et la pituite. Tragus ajoute que la racine, cuite dans l'eau et dans deux tassées de vin auquel on aura mêlé de l'eau salée, est purgative et propre pour l'hydropisie. Taberna-Montanus faisoit un cataplasme

avec cette herbe pilée et mêlée avec de l'huile, pour faire venir à suppuration les tumeurs les plus opiniâtres. On tire, selon Mathiole et Camérarius, par la distillation de cette plante, une eau presque aussi brûlante que l'eau-de-vie.

Vipère (*Vipera*). Espèce de serpent qui sort vivant du ventre de sa mère. La vipère est plus vénimeuse que les autres serpens, et sa morsure est mortelle, si on n'y remédie promptement. Les auteurs ne sont pas d'accord du lieu où le venin de cet animal réside. Il faut choisir les vipères grosses, bien nourries, amassées au printemps, quand elles ont dépouillé leur vieille peau, et qu'elles commencent à manger la pointe des herbes ; c'est alors qu'elles sont bonnes. Quant à leurs vertus, elles conviennent aux maladies malignes et où il y a du poison en général, et en particulier aux fièvres malignes et pestilentielles, lors même que le pouls semble faillir. Galien rapporte deux guérisons de lépreux, pour avoir bu du vin dans lequel des vipères avoient été suffoquées. Il n'est rien de meilleur que l'usage interne des vipères dans la gale maligne ; elles renouvellent la masse du sang, et rajeunissent, pour ainsi dire, le baume vital ; elles sont très-utiles aussi intérieurement à ceux qui ont des écrouelles, et leur graisse ou huile leur convient extérieurement. Les cœurs et les foies de vipères sont le spécifique de la dyssenterie épidémique.

La poudre de vipère est nommée vulgairement *bézoard animal* ; chaque auteur la prépare différemment. La meilleure préparation est, après avoir éventré et écorché les vipères, de les faire dessécher à la fumée de baies de genièvre, pour les pulvériser ensuite. On prend trois parties de cette poudre, fleurs de soufre (soufre subliné), et myrrhe pulvérisée, une partie ou demi-partie de chacune ; on arrose le tout de quelques gouttes d'huile de canelle ou de bois de roses, puis on a un *bézoard animal* excellent. *Autrement.* Prendre des vipères bien lavées dans du vin de Malvoisie, y ajouter du sel de prunelle, et laisser dessécher ces vipères dans un lieu chaud jusqu'à ce qu'elles se puissent pulvériser, après avoir pourtant secoué tout le sel de prunelle ; ajouter à cette poudre les foies et les cœurs de vipères pulvérisés, et arroser le tout d'esprit-de-vin (alcohol), pour le garder. On prend les vipères en bouillon ou en poudre.

La graisse de vipère est sudorifique, résolutive, anodine ; on s'en sert intérieurement et extérieurement. Donnée dans un bouillon depuis huit jusqu'à douze gouttes, la prise réi-

térée jusqu'à trois fois, et même davantage, s'il est nécessaire, est un excellent remède dans les fièvres épidémiques; mais il faut que cette graisse soit récente : c'est une expérience faite plusieurs fois avec grand succès par un médecin de Montpellier. Cette même graisse est bonne pour la plupart des maladies des yeux, comme rougeur, ongles, ophtalmies, blessures, ulcères, et taches après la petite vérole; pour ces maux, on en met dans l'œil une goutte ou deux un peu chaude avec le bout d'une plume.

Le foie et le cœur de la vipère étant séchés et pulvérisés, sont appelés *bézoard animal;* ils ont la même vertu que la poudre de vipère, à laquelle on donne aussi le même nom; mais ils agissent avec une plus grande efficacité. La dose est depuis six grains jusqu'à demi-dragme.

Le fiel est bon pour les cataractes des yeux; il déterge, il résout.

Nota. Les remèdes extérieurs contre la morsure de la vipère, sont de lier promptement, si l'on peut, la partie au-dessus de la morsure, serrant bien la ligature, afin d'empêcher le venin de pénétrer; mais si la partie mordue ne peut pas être liée, il faut à l'instant appliquer dessus la tête de la vipère qui a fait le mal, après l'avoir bien écrasée, ou, à son défaut, celle d'une autre vipère, ou bien faire rougir au feu un couteau ou un autre morceau de fer plat, et l'approcher bien près de la plaie, pour en faire souffrir la chaleur le plus qu'on pourra; ou bien faire brûler sur la plaie un peu de poudre à canon, ou bien on scarifie la plaie, et l'on y applique de la thériaque ou de l'ail et du sel ammoniac (muriate ammoniacal) pilés ensemble; ou on applique dessus un crapaud sec humecté dans une eau appropriée, ou un crapaud vif écrasé, en forme de cataplasme. Mais ces sortes de remèdes doivent être appliqués sur-le-champ dès que la morsure est faite; car si on donne le temps au venin d'entrer dans les vaisseaux du corps avant de les appliquer, ils seront inutiles, parce que le venin ne retournera point à la plaie, quelques ouvertures de pores que les remèdes fassent.

Vipérine, *ou* Herbe aux vipères (*Echium vulgare*, Linn. 200.) Césalpin confirme ce que Dioscoride et les anciens rapportent des vertus de cette plante pour la morsure de la vipère et des autres bêtes vénimeuses. Il faut prendre une poignée des feuilles et environ demi-once de la racine, les piler et les infuser dans trois verres de vin; on en fait boire le jus au malade, et on applique le marc

sur la blessure. Le nom de cette plante vient plutôt de la figure de sa graine qui ressemble à la tête d'une vipère, que de sa prétendue qualité de guérir sa morsure.

Il y a des médecins qui emploient la vipérine en infusion dans la petite vérole. Jean Bauhin assure que quelques-uns en recommandent la poudre à demi-gros, dans une cuillerée de vin, dans l'épilepsie.

Vipérine, *ou* Serpentaire de Virginie (*Serpentaria virginiana*). Cette racine vient de la Virginie dans l'Amérique où elle est estimée comme un contre-poison, particulièrement à l'égard d'un serpent appelé par les Indiens *boacininga* ou serpent à sonnettes; elle est aussi propre pour guérir la morsure de la vipère, d'où vient son nom. On l'emploie comme la racine de contrayerva.

Vitriol, *ou* Couperose (*Vitriolum chalcanthum*). Sel minéral qu'on tire comme le salpêtre, par lotion, par filtration, par évaporation, et par cristallisation d'une espèce de marcassite appelée *pirites* ou *quis*; elle se trouve dans les mines en plusieurs lieux de l'Europe, comme en Italie, en Allemagne. Il y a quatre espèces générales de vitriol: le vitriol blanc (sulfate de zinc), le vitriol vert (sulfate de fer), le vitriol bleu (sulfate de cuivre), le vitriol rouge (oxide de fer rouge par l'acide sulfurique). Le vitriol blanc, dit communément *couperose blanche*, est le moins âcre de tous les vitriols. On doit le choisir en gros morceaux blancs, purs, nets, ressemblans à du sucre en pain, d'un goût doux, astringent, accompagné d'âcreté; c'est celui dont on se sert pour faire le *gilla vitrioli* qui se prépare ainsi, selon du Bé: Dissoudre dans une suffisante quantité d'eau de pluie une demi-livre de vitriol blanc, filtrer la liqueur, et la faire évaporer et cristalliser quatre fois; on aura une belle préparation de vitriol, qui étant donnée depuis quinze grains jusqu'à une dragme dans un bouillon, provoque doucement le vomissement, purge toutes les voies inférieures, guérit les fièvres intermittentes, rebelles, si on le donne au commencement de l'accès avec le vin blanc, et résiste à la pourriture des humeurs; il tue les vers, et en empêche la génération. Lémeri ne donne le *gilla vitrioli* que depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, et dit qu'il est apéritif, et excite les urines, si on en prend douze grains dissous dans trois chopines d'eau commune, comme on prend une eau minérale. On se sert aussi du vitriol blanc extérieurement en collyre, pour les maladies des yeux

Il y a plusieurs espèces de vitriol vert, comme le vitriol

d'Allemagne, le vitriol d'Angleterre et le vitriol romain. Le vitriol d'Allemagne est en cristaux verts-blenâtres, d'un goût astringent âcre; il participe du cuivre : c'est celui dont on doit se servir pour faire de l'eau forte (acide nitreux du commerce). Il faut le choisir en gros cristaux nets, secs, qui en frottant le fer, le fasse rougir. Le vitriol d'Angleterre est en cristaux de couleur verte-brune, d'un goût doux, astringent, approchant de celui du vitriol blanc; il participe du fer, et il ne le fait point changer de couleur. Il faut le choisir pur, sec, en gros cristaux. On tire de ce vitriol de très-bon esprit de vitriol par la distillation.

Le vitriol romain est en morceaux assez gros, de couleur verte approchante de celle du vitriol d'Angleterre, d'un goût doux, styptique, un peu âcre; il participe du fer. Il faut le choisir net. Ces trois vitriols verts sont employés pour faire de l'eau minérale artificielle, particulièrement le romain, et pour arrêter le sang extérieurement. On fait infuser pendant douze heures, douze grains de vitriol romain dans deux verres d'eau, qu'on prend dans le commencement du frisson, et on réitère à d'autres accès, s'il est nécessaire.

Le vitriol bleu est appelé en latin *vitriolum cypreum*, *vitriolum hungaricum*, et en françois *vitriol de Chypre*, ou *vitriol de Hongrie*, parce qu'on l'apporte de ces pays-là. Il est en cristaux d'une très-belle couleur bleue-céleste; il participe beaucoup du cuivre qui lui donne sa couleur bleue. Il est âcre et un peu caustique; on en voit en gros et en petits morceaux, les petits sont taillés en pointe de diamant. On doit les choisir en beaux cristaux, nets, purs, luisans, hauts en couleur. On s'en sert pour consumer les chairs baveuses, pour guérir les apthes ou petits ulcères qui naissent dans la bouche; on en mêle dans les collyres pour dissiper les cataractes. Il est fort astringent.

Le vitriol rouge, nommé *colchotar* (oxide de fer rouge par l'acide sulfurique), est ou naturel ou artificiel; celui-là se trouve calciné naturellement dans la mine par des feux souterrains. On l'appelle *chalcitis;* c'est une pierre rougeâtre-brune, apportée de Suède, d'Allemagne, qui est rare; elle entre dans la thériaque. Elle doit être choisie en beaux morceaux de couleur brune-rouge, d'un goût de vitriol, se dissolvant aisément dans l'eau. Le colchotar artificiel est d'un rouge assez beau; on le calcine par le feu : le meilleur est celui qui reste dans les cornues après la distillation de l'esprit et de l'huile de vitriol (acide sulfurique), l'un et l'autre sont fort astringens et propres pour arrêter le sang, étant appliqués extérieurement.

Y

Yèble, *ou* Petit Sureau (*Sambucus ebulus*, Linn. 386. *et humilis*, Tourn.) Plante qui ne diffère du sureau ordinaire qu'en ce qu'elle est beaucoup plus basse; elle croît aux lieux incultes. Les fleurs d'yèble échauffent, dessèchent, discutent, ramollissent, résolvent, et poussent par les sueurs comme les fleurs de sureau. Les feuilles ont la même vertu, étant appliquées, pour calmer les douleurs de la goutte, dissiper les tumeurs aqueuses et hydrocèles. Elles sont employées en fomentation pour fortifier les nerfs, pour la goutte sciatique, pour la paralysie, pour les rhumatismes. L'écorce interne, particulièrement de la racine, purge par bas les eaux et les sérosités du corps; on s'en sert pour l'hydropisie. Elle est chaude, dessiccative, discussive et émolliente, et convient surtout aux inflammations et aux érésipèles, ainsi que les fleurs. Cette écorce se prescrit pour l'ordinaire depuis trois dragmes jusqu'à demi-once, aussi bien que celle du sureau.

Deux gros de semence d'yèble, infusés dans un demi-septier de vin blanc, sans y joindre d'autre purgatif, vident abondamment les sérosités, et conviennent dans le rhumatisme, la goutte et l'hydropisie. Deux livres de feuilles fraîches, pilées et bouillies dans une livre de beurre de mai, jusqu'à ce que l'herbe soit sèche et grésillée, les passer avec expression; on fait un onguent excellent pour la goutte.

Les feuilles d'yèble, cuites dans l'eau commune, appliquées sur les hémorroïdes, entre deux linges, le plus chaudement que le malade les pourra souffrir, les amortit et en appaise la douleur. La racine d'yèble, coupée par petits morceaux, aplatie avec le marteau, puis bouillie avec la lie du vin blanc pendant deux heures, fait passer la goutte en deux ou trois jours. On la laisse un peu refroidir, et on y trempe des linges dont on enveloppe les membres des goutteux, le plus chaud qu'ils le peuvent souffrir, et on le réitère matin et soir. Les racines et les semences de cette plante entrent dans les compositions hydragogues de Charas et de du Renou.

Yvette (*Chamaepytis lutea vulgaris, sive folio trifido*, Tourn. *Chamaepytis moschata foliis serratis*, Linn.; La première espèce est très-commune dans les sables et les terres sèches, et la seconde dans les pays chauds. On em-

ploie leurs feuilles en décoction, en infusion et en poudre. Tous les auteurs conviennent que l'yvette est apéritive, vulnéraire, hystérique, céphalique, nervale, propre à rétablir le mouvement des liqueurs, et à dissoudre le sang caillé intérieurement; elle dissipe les causes de la goutte, et passe pour très-utile dans cette maladie. Dans la paralysie, les rhumatismes et les tremblemens, on fait prendre un gros de sa poudre avec autant de celle des feuilles de germandrée, délayées dans un verre de vin rosé, tous les matins pendant un mois; ou bien deux gros de l'extrait de ces mêmes plantes, avec une ou deux gouttes d'huile de canelle en bol; ces remèdes sont très-utiles dans la goutte. L'yvette, macérée dans l'eau froide, ou infusée dans l'eau chaude, est également bonne pour la sciatique et pour la goutte. On prétend qu'elle est bonne aussi pour la jaunisse, pour l'hydropisie, et pour les obstructions des viscères. L'yvette a donné le nom aux pilules *yva arthritica*, de Nicolas de Mathiole, qu'on ordonne à un ou deux gros dans les maladies des articles.

Cette plante entre dans le sirop d'armoise, la thériaque d'Andromaque et la réformée, dans l'onguent *martiatum*, et dans la poudre du prince de Mirandole contre la goutte.

Z

ZEDOAIRE (*Zedoaria*). Racine dont il y a deux espèces, qu'on apporte sèche, des grandes Indes, de l'île de Saint-Laurent, où elles naissent. Ces racines diffèrent en figure et en couleur, mais elles sont tirées d'une même plante nommée *zedura herba*. Cette plante porte des feuilles longues, pointues, semblables à celles du gingembre; ce qui l'a fait appeler par quelques-uns *gingembre sauvage*.

La première espèce, appelée zedoaire longue (*zedoaria longa*), est une racine longue et grosse comme le petit doigt, de couleur blanchâtre ou cendrée, d'un goût aromatique. La seconde, appelée zedoaire ronde (*zedoaria rotunda*), est une racine coupée par tranches et séchée, de couleur grise, et d'un goût aromatique. Ces deux racines n'en font qu'une dans la terre; la zedoaire ronde, ou *zerumbeth*, est la partie d'en haut, ou la tête; et la zedoaire longue est la partie d'en bas. La zedoaire longue doit être choisie bien nourrie, pesante, mal-aisée à rompre, sans vermoulure, à quoi elle est sujette, d'un goût aromatique chaud, approchant de celui du romarin. La zedoaire ronde, ou *zerumbeth*, doit être choisie

pesante, difficile à rompre, non cariée, d'un goût aromatique ; elle est bien moins employée en médecine que la précédente. Ces racines sont chaudes, dessiccatives, carminatives, d'un goût très-amer, vermifuges et alexipharmaques ; elles servent contre la colique et les douleurs de l'estomac, elles remédient aux piqûres des bêtes vénimeuses, arrêtent la lienterie et le vomissement, elles provoquent les mois, guérissent la suffocation de matrice, tuent les vers, et entrent dans les antidotes. On tire de ces racines, avec de l'esprit-de-vin (alcohol), une belle teinture rouge, merveilleuse dans la colique, et dans les autres affections des intestins et de l'estomac. La zedoaire, tenue dans la bouche, empêche de prendre le mauvais air des malades. Le vinaigre de zedoaire est un excellent préservatif contre la peste. On donne ces racines en infusion dans le vin blanc, ou en décoction dans l'eau commune, depuis deux dragmes jusqu'à demi-once dans une chopine de liqueur. En substance et en poudre, la dose est de quinze à vingt grains. L'extrait, tiré avec l'esprit-de-vin (alcohol) ou l'eau-de-vie, se donne, à une dragme.

La zedoaire entre dans le vinaigre thériacal, dans le vinaigre fébrifuge, ou l'eau prophylactique de Sylvius Deleboé, et dans la poudre réjouissante.

FIN.

TABLE

des noms d'animaux, de végétaux, de minéraux, et des différentes préparations utiles pour la santé, contenus dans ce Dictionnaire.

A.

Aavora, page 1.
Abanga, *ibid.*
Abeille, 2.
Abricotier, *ibid.*
Absinthe, 3.
Absinthe (conserve d'), 146.
Absinthe (eau d'), 174.
Absinthe (extrait d'), de Bauderon, 234.
Absinthe (sirop d'), 596.
Absinthe (vin d'), 686.
Acacalis, 5.
Acacia, *ibid.*
Acacia nostras, manière de le faire, 387.
Acacia (sirop d'), 615.
Acacia, moyen de le pulvériser, 661.
Acajou, 6.
Acanthe, *ibid.*
Acaricaba, 7.
Accioca, *ibid.*
Achanaca, *ibid.*
Ache, *ibid.*
Ache (conserve d'), solide ou liquide, 145.
Ache d'eau, 8.
Ache de montagne, 357.
Ache (onguent d'), 443.
Acmelle, *ibid.*
Aconit, *ibid.*
Aconit salutaire, 33.
Acorus véritable, page 9.
Acorus bâtard, 263.
Adène, 10.
Adiante, *ibid.* et 97.
Adonis, 10.
Agaric, 11.
Agaric de chêne, 121.
Agaric, moyen de le pulvériser, 661.
Ageratum, *ibid.*
Agnacat, 12.
Agneau, *ibid.* et 76.
Agnus castus, 12.
Agripaume, *ibid.*
Agul, 13.
Ahouai, *ibid.*
Aigremoine (*Agrimonia officinarum*, Tour. 301. *Agrimonia eupatoria*, Linn. 643.) Plante commune dans les bois; son nom fait assez connoître sa vertu spécifique pour les maladies du foie : aussi n'ordonne-t-on guère de tisane ou de bouillon dans ces maladies qu'elle n'y soit employée; elle est excellente dans les inflammations du foie et de la rate, dans l'hydropisie par obstruction du foie, dans la suppression du flux mens-

truel par les corps froids, dans l'émoptisie par un effort, les fleurs blanches, la gonorrhée virulente dont le virus est corrigé, l'écoulement involontaire ou trop abondant de l'urine, l'ulcère de la vessie, la colique néphrétique causée par des graviers, et lorsqu'il s'agit d'absorber un acide coagulant, et d'inciser une lymphe épaissie qui est souvent la cause des maladies longues et chroniques; elle est quelquefois astringente, apéritive en même temps, parce que, resserrer les fibres des parties solides en augmentant leur ressort, et déboucher la texture des viscères en rétablissant la fluidité des humeurs, sont des effets différents qui sont souvent produits par les mêmes causes; aussi cette plante est-elle utile dans le crachement de sang et dans la dyssenterie.

On a employé sa décoction dans laquelle on avoit ajouté l'écorce de tilleul, dans une violente colique qui menaçoit le ventre d'inflammation; on en faisoit boire quelques verrées, et on appliquoit le marc sur le ventre, le plus chaudement qu'on le pouvoit souffrir.

L'aigremoine est aussi vulnéraire, détersive et résolutive lorsqu'elle est appliquée extérieurement en cataplasme; elle résout la tumeur des bourses et des autres parties où il y a inflammation. C'est un spécifique dans le pissement de sang, pris intérieurement en décoction, aussi bien que dans le cours de ventre; en gargarisme, contre les ulcères de la bouche; sous forme de cataplasme, dans les chûtes du vagin. Tragus assure qu'elle est excellente pour les luxations et les foulures; pour cela, on la fait bouillir avec du son de froment dans la lie de vin, et on l'applique sur la partie malade.

L'usage de l'aigremoine est de mettre une poignée des feuilles sur chaque pinte de liqueur pour les tisanes, décoctions, apozèmes apéritifs et rafraîchissans, ou dans un bouillon dégraissé. On peut aussi la prendre à la manière du thé, cinq ou six feuilles sèches sur un demi-septier ou huit onces d'eau bouillante, avec un peu de sucre. On a dissipé des duretés assez sensibles dans le foie, à deux personnes, par cette boisson seule, prise deux mois de suite à jeun, secondée d'un emplâtre de ciguë, appliqué extérieurement. La décoction d'aigremoine avec de l'orge et du sirop de mûres, est le gargarisme le plus ordinaire pour les maux de gorge.

L'aigremoine entre dans la décoction apéritive, le

sirop hydragogue, le sirop apéritif cachectique, dans le sirop martial apéritif cathartique de Charas, dans les pilules polycrestes ou aggrégatives de Mésué, dans le baume Polycreste de Bauderon, dans l'onguent mondificatif d'ache, dans le *martiatum*, et dans l'eau vulnéraire.
Aigremoine (sirop d'), 597.
Ail, 13.
Ail (élixir d'), 198.
Airelle, 15.
Alaterne, 16.
Album grecum, 125.
Alcana, *ibid.*
Alcée, *ibid.*
Alchimille, 489.
Algaroth, *ibid.*
Algue, 17.
Alhagi, 13.
Aliaire, *ibid.*
Alimens médicamenteux, 256.
Alisier, *ibid.*
Alkekenge, 17 et 151.
Alkekenge (vin de baies d'), 687.
Alleluia, 17.
Alleluia (conserve de feuilles d'), 146.
Alleluia (sirop d'), 597.
Allier, 17.
Aloe *ou* aloès, 18.
Aloès, moyen de le pulvériser, 661.
Aloïdes, 20.
Alose, *ibid.*
Alouette, 21.
Alpiste, 488.
Althæa, 21.
Althæa (conserve d'), 147.
Althæa (sirop d'), 597.
Alun, 21.
Aluyne, 3.
Alysson, 22.
Amande, *ibid.*
Amandes amères (huile d'), 313.
Amandes douces (huile d'), *ibid.*
Amandes, moyen de les pulvériser, 661.
Amaranthe, 23.
Ambaïba, 24.
Ambaïtinga, *ibid.*
Ambare, *ibid.*
Ambre jaune, *ibid.*
Ambroisie, 25.
Ame de hareng, 282.
Amidon, 25.
Amidon, moyen de le pulvériser, 661.
Ammi, 25.
Ammoniac, 26.
Amurca, 439.
Amome, 26.
Amourette franche, 27.
Anacarde, 27.
Anagyris, *ibid.*
Ananas, *ibid.*
Anchois, 28.
Ancolie, *ibid.*
Andira, 29.
Ane, *ibid.*
Anemone, *ibid.*
Anet, 30.
Angelin à grappes, 29.
Angélique, 30.
Angolan, 31.
Anguille, *ibid.*
Anil, 32.
Anis, *ibid.*
Anis âcre, 160.
Anthora, 33.
Antidote de Paracelse, *ibid.*
Antimoine, 34.

Antophilly, 262.
Aoura, 1.
Apophlegmatismes, 371.
Apozème, 35.
Apozème anodin et apéritif, *ibid.*
Apozème cordial et apéritif, *ibid.*
Apozème pour rafraîchir ceux qui ont la fièvre, *ibid.*
Apozème pour rafraîchir le sang, 36.
Aqua chalibæata, 239.
Araignée, 36.
Arbousier, *ibid.*
Arcançon, *ibid.*
Argentine, *ibid.*
Argille, 37.
Aristoloche, clématite, *ibid.*
Armoise, 38.
Arnica, 39 et 170.
Arrête-bœuf, 39.
Arrête-bœuf (sirop d'), 612.
Arroche, 39.
Arroche puante, 40.
Arroche puante (miel d'), 407,
Arséniate ammoniacal, 26.
Arsenic, 40.
Arsenic (trochisques d'), 663.
Artichaut, 41.
Artichaut sauvage, 116.
Arum, sa préparation, 385.
Asperge, 41.
Asphodel, 42,
Aspic, 341.
Aspic d'outremer, 42.
Assa fœtida, *ibid.*
Assa fœtida, moyen de le pulvériser, 661.
Aster, 43.
Astragale, *ibid.*
Avelines, moyen de les pulvériser, 661.
Avelinier, 155.
Avocatier, 45.
Avoine, 45.
Avoura, 1.
Aubergine, 43.
Aubespin, 223.
Aubifoin, 44.
Augura de lin, 161.
Aune, 44.
Aune noir, 73.
Aunée, 44.
Aunée (conserve de racines d'), 147.
Aunée (huile d'), 302.
Aunée (onguent d'), 443.
Aurone, 46.
Aurone femelle, 46.
Autruche, 320.
Azédarach, 46.
Azime, 47.

B.

Bacinet, 548.
Badanier, 47.
Baguenaudier à vessies, *ibid.*
Bahel-scully, *ibid.*
Balaustes, 274.
Balaustes (trochisques de), 663.
Balsamine mâle, 588.
Barbe de bouc, 47.
Barbe de capucin, 433.
Barbe de chèvre, 47.
Barbe de moine, 225.
Barbe de renard, 264.
Barbeau, 47.
Barbiche, 433.
Bardane grande, 47.
Bardane petite, 263.
Basilic petite, 263.
Basilic, 49.
Baume, *ibid.*
Baumes, 399.
Baume aquatique, 401.
Baume d'Arcæus, 52.
Baume du commandeur de Perne, *ibid.*

Baume d'Espagne, 56.
Baume de poix, 516.
Baume du Samaritain, 57 et 439.
Baume de Liébaut. 54.
Baume de soufre, 55.
Baume de soufre de Ruland, *ibid*
Baume de sureau, 56.
Baume de tabac simple, *ib.*
Baume vulnéraire d'Ettmuller, 57.
Baumes, marque de leur parfaite cuisson, 301.
Baumier, 57.
Bdella, 267.
Becabunga, 58.
Bec de grue, *ibid.*
Bedeguar, 195.
Beidelsar, 59.
Belier, 76.
Bella-dona, 59.
Belle-dame, *ibid.* et 39.
Belle-dame des Italiens, 60.
Belle de nuit, *ibid.*
Benjoin, *ibid.*
Benjoin françois, 320.
Benoite, 61.
Berberis, 223.
Berberis (sirop de), 597.
Berce, 62.
Berle, 8 et 162.
Bète, 512.
Bétoine, 62.
Bétoine (conserve de fleurs de), 146.
Bétoine (emplâtre de), 209.
Bétoine (opiate de), 456.
Betterave, 63.
Beurre de cacao, 86.
Bézoard animal, comment composé, 390, 592 et 690.
Bièvre, 105.
Bimauve, 16.
Bistorte, 64.
Blanc de baleine, *ibid.*
Blanchette, 366.
Blé, 65.
Blé d'Inde, 66.
Blé noir, *ibid.*
Blé de Turquie, *ibid.*
Bluet, *ibid.*
Bluet (sirop de), 616.
Bœuf, 66.
Bois d'aloès, 67.
Bois de baume, 58.
Bois à canon, 24.
Bois de crabe, 96.
Bois gentil, 342.
Bois néphrétique, 58.
Bois néphrétique de l'Europe, 73.
Bois puant, 27.
Bois saint, 253.
Bois trompette, 24.
Bois, moyen de le pulvériser, 661.
Bol, 58.
Bol, sa préparation, 383.
Bol de casse pour purger et rafraîchir les reins, 68.
Bon-henri, 69.
Bonne-dame, 39.
Bonnet piqué pour réjouir et fortifier le cœur, 160.
Bonnet de prêtre, 249.
Borate sursaturé de soude, 69.
Borax, *ibid.*
Botrys, *ibid.*
Bouc, 70.
Bouc, préparation de son sang, 389.
Boucage, 505.
Bouillon blanc, 71.
Bouillon pour nettoyer les reins, 72.
Bouillon pour rafraîchir et désopiler le foie, *ibid.*

Bouis, 83.
Bouleau, 72.
Bourdain, 73.
Bourg-épine, 432.
Bourgène, 73.
Bourrache, 74.
Bourrache (sirop de), 598.
Bourse à berger, 75.
Brai sec, 36.
Branc-ursine, 6.
Branc-ursine (fausse), 62.
Brebis, 76.
Brion, 153.
Brique, 77.
Brochet, 78.
Brunelle. *ibid.*
Brunelle (moyen de faire de l'huile de), 305.
Bruyère, 79.
Bryone, *ib.*
Bryone (préparation des fécules de), 385.
Bugle, 81.
Bugle (moyen de faire de l'huile de), 305.
Buglose, 82.
Buglose (vin de), 687.
Bugrande, 39.
Buis, 83.
Buis piquant, 299.
Busserole, 83.

C.

Caapéba, 84.
Caa-pia, *ibid.*
Cabaret, *ibid.*
Cacao, 85 et 127.
Cacavate, 127.
Cachou, 86.
Cachou, sa préparation, 392.
Cade, 87.
Café, *ibid.*
Caille, 88.
Caille-lait. 88.
Caillou, 89.
Cailloux, leur préparation, 393.
Cailloux, moyen de les pulvériser. 661.
Caïmitier, 89.
Cakile, 90.
Calaguala, *ibid.*
Calament, *ibid.*
Calamine blanche, 521.
Calamus-verus, 90.
Callebasse, 156.
Callebasse (sirop de), 91.
Callebassier, *ibid.*
Caméléon blanc, 101.
Camomille, 91.
Camomille (sirop de), 598.
Campanette, 355.
Camphre, 92.
Camphre (élixir de), 199.
Camphrée, 94.
Cancre, 193.
Canne-congo, 97.
Canelle, 94.
Canelle giroflée, 96.
Canelle blanche, *ibid.*
Canelle (eau de), 176.
Canelle, moyen de la pulvériser, 660.
Cantharides, 97.
Cantharides, moyen de les pulvériser, 660.
Capelet, 96.
Capillaire, 97.
Capillaire (conserve de), 145.
Capillaire (sirop de), 599.
Capillaires, quels sont les cinq, 166.
Capucine, 99.
Capucine (vinaigre de fleurs de), 685.
Carminatives (fleurs), quelles sont les quatre, 166.

Câpres (huile simple de), 302.
Câprier, 98.
Caragne *ou* caraigne, 99.
Carambolier, 100.
Cardamome, *ibid.*
Cardons, *ibid.*
Caricae, 241.
Carline, 101.
Carotte, *ibid.*
Carotte sauvage, *ibid.*
Carpe, 102.
Carthame, *ibid.*
Carvi, 103.
Casminar, 105.
Casse, 104.
Casse puante, 105.
Casse-lunette, 66.
Cassis puant, 105.
Cassis *ou* groseiller noir, *ib.*
Cassuminier, *ibid.*
Castor, *ibid.*
Castor (huile de) simple, 306.
Castoreum, 105.
Cataplasme, 106.
Cataplasme anodin et résolutif, *ibid.*
Cataplasme pour les apostèmes et tumeurs, *ibid.*
Cataplasme émollient et bon pour appaiser les inflammations, 107.
Cataplasme pour les mamelles tuméfiées, 106.
Cataplasme pour la pleurésie, 130.
Cataplasme pour le rhumatisme, 129.
Catapuce, 225.
Caté indien, 107.
Catholicon commun, *ibid.*
Céleri, *ibid.*
Centaurée grande, *ibid.*
Centaurée petite, 108.
Centaurée bleue, 658.
Cepæa, 108.
Cérat, *ibid.*
Cérat blanc et rafraîchissant de Galien, 109.
Cérat d'euphorbe de Galien, *ib.*
Cérat de tabac, *ibid.*
Cercifis d'Espagne, 580.
Cereuma, 294.
Cerfeuil commun *ou* cultivé, 109.
Cerfeuil musqué *ou* d'Espagne, 110.
Cerises (sirop de), 599.
Cerisier, 111.
Cerisier souvage, 403.
Cerveau, bonnet piqué pour le le fortifier et le réjouir, 160.
Céruse, 111.
Céruse (emplâtre blanc de), 208.
Céruse (emplâtre noir de), 215.
Céruse, sa préparation, 383.
Cétérach, 111.
Chamaraze, 578.
Champignon, 112.
Chanvre, *ibid.*
Chardon aux ânes, 114.
Chardon bénit cultivé, *ibid.*
Chardon bénit sauvage, 116.
Chardon à carder, 113.
Chardon à cent têtes, *ibid.*
Chardon étoilé, 116.
Chardon hémorroïdal, 114.
Chardon-marie, 116.
Chardon-roland, 113.
Chardonerette, 101.
Charme, 117.
Charpie (emplâtre de) de Fouquet, 209.
Chasse-bosse, 365.
Chat, 117.
Chataignier, 118.
Chausse-trape, 116.

Chaux vive, 119.
Chélidoine, *ibid.*
Chélidoine petite, 120 et 193.
Chélidoine (onguent de), 450.
Chêne, 121.
Chêne (petit), 260.
Chervis, 122.
Cheval, *ibid.*
Cheval marin, 123.
Cheveux de Vénus, 97.
Chèvre, 123.
Chèvrefeuille, *ibid.*
Chicorée sauvage, 124.
Chicorée (sirop de), 600.
Chien, 125.
Chiendent, 126.
Chiens (huile de petits), 304.
Chocolat, 126.
Chou, 129.
Chou marin, 620.
Chou rouge (looch de), 357.
Chou rouge (sirop de), 600.
Ciguë, 130.
Ciguë (moyen de faire de l'huile de), 305.
Ciguë (emplâtre de), 217.
Cinabre, 132.
Circée, 133.
Cire, *ibid.*
Cire, sa proportion dans la composition des onguens, des cérats et des linimens, 300.
Ciroënes, 515.
Cirse, 133.
Citron (élixir de), 199.
Citron (sirop de), 601.
Citronelle, 397.
Citronnier, 133.
Citrouille, 134.
Clématite, 135.
Cloportes, 136.
Cloportes, leur préparation, 389.
Clous matrices, 262.
Clystère, 136.
Clystère astringent ou resserrant, 137.
Clystère pour la colique, *ib.*
Clystère pour la dyssenterie, *ibid.*
Clystère pour rafraîchir, *ib.*
Clystère purgatif et anodin pour les vives douleurs de côté, *ibid.*
Cocca gnidia, 253.
Cochlearia, 284.
Cochlearia (conserve de), 146.
Cochon, 521.
Coignassier, 137.
Coignier, *ibid.*
Coin (gelée de), 255.
Coin (huile de), 307.
Colchique, 138.
Colcothar (eau de), 188.
Colle-chair, 569.
Collyre, 139.
Collyre bleu, *ibid.*
Collyre de Charas, *ibid.*
Collyre sec pour les taies des yeux, 140.
Colophone, *ibid.*
Coloquinte, *ibid.*
Coloquinte, moyen de la pulvériser, 660.
Concombre cultivé, 141.
Concombre sauvage, 142.
Concombre sauvage (huile de), 307.
Concombre sauvage, sa préparation, 385.
Condits, 144.
Confection contre les vers, 143.
Confitures, 144.
Conserve, 145.
Conserve d'ache, solide ou liquide, *ibid.*

Conserve de capillaires, 145.
Conserve de fleurs de pas d'âne, 146.
Conserve de fruits de cynorrhodon, dits *gratecu*, *ib.*
Conserve de racine d'aunée, 147.
Conserve molle de roses, *ib.*
Conserve solide de roses, 148.
Consoude grande, *ibid.*
Consoude grande (conserve de), 147.
Consoude grande (électuaire de) de Fioravanti, 196.
Consoude (sirop de grande), 606.
Consoude moyenne, 81.
Consoude petite, 78.
Contrayerva, 149.
Coq, 150.
Coq de jardin, 149.
Coquelicot, 479
Coquelicot (sirop de), 601.
Coquelourde, 150.
Coqueret, 151.
Corail, *ibid.*
Corail préparé, 382.
Corail de jardin, 514.
Coraline, 153.
Coriandre, *ibid.*
Coriandre, (préparation des grains de), 387.
Cormier, 153.
Corne de cerf, 154.
Corne de cerf, sa préparation, 390.
Corne de cerf (vinaigre de), 685.
Cornélie, 365.
Cornes, moyen de les pulvériser, 661.
Cornier, 154.
Cornouiller, *ibid.*
Cornouilles, en faire du vin, *ib.*
Costus, 154.
Cotignac, 255.
Coton, *ibid.*
Coudrier, 155.
Coulevrée, 79.
Couleuvre, 591.
Couperose, 692.
Courge, 156.
Courge (huile de) pour la pleurésie, 302.
Couronne impériale, 156.
Crâne humain, sa préparation, 391.
Crapaud, 156.
Crapaud (moyen de faire de l'huile de), 304.
Crapauds, leur préparation, 388.
Craye blanche, 157.
Craye rouge, *ibid.*
Craye, sa préparation, 383.
Crayon rouge, 493.
Cresson d'eau, 157.
Cresson de jardin, dit *alenois*, 158.
Cresson du Pérou, 99.
Crête de coq, 158.
Criquet, 276.
Cristal, sa préparation, 393.
Cristal minéral *ou* sel de prunelle, 584.
Cristal, moyen de le pulvériser, 661.
Cristal de tartre, 159.
Croisette velue. 158.
Cubèbes, 159.
Cucuphes, 160.
Cucuphe *ou* bonnet piqué pour réjouir et fortifier le cerveau, 160.
Cuir de pomme, 275.
Culen, 160.
Cumin, *ibid.*
Cumin des prés, 103.

Cumin, préparation de ses graines, 387.
Curage, 483.
Curcuma, 161.
Cuscute, *ibid.*
Cyclamen, 162.
Cymbalaire, 161.
Cynhorrodon, dit *grattecu* (conserve de), 146.
Cynoglosse, 162.
Cynoglossum (onguent de), 444.
Cyprès, 163.
Cyprès petit, *ibid.*

D.

Dattes, 164.
Dattes (sirop de), 608.
Daucus de Candie, 101 et 164.
Dauphinelle, 488.
Décoction, comment elle se se fait, et pourquoi, 164.
Décoction blanche de Sidenham, *ibid.*
Décoction détersive pour les lavemens, 165.
Décoction émolliente pour les lavemens, *ibid.*
Décoction pectorale ou stomacale, *ibid.*
Dénominations usitées en médecine, expliquées, 166.
Dent de lion, 506.
Diacodium, 611.
Diagrède, 576.
Diagrède, sa préparation, 384.
Dictame de Crête, 168.
Dictame blanc, 246.
Digitale, 168.
Dompte-venin, 169.
Doronic, *ibid.*
Doronic d'Allemagne, 170.
Double-feuille, 171.
Douce amère, *ibid.*

E.

Eau (hypocras d'), 317.
Eau d'absinthe, 174.
Eau alexipharmaque, c'est-à-dire, qui résiste au venin. 173.
Eau alumineuse de Liébaut, *ibid.*
Eau anti-néphrétique, *ibid.*
Eau d'arquebusade, 81.
Eau bénite de Ruland, 187.
Eau de bluet, 176.
Eau d'extinction de cailloux, 189.
Eau de canelle, 176.
Eau de casse-lunette, 431.
Eau pour les catarres, 186.
Eau de colcothar, 188.
Eau divine de Fernel, 190.
Eau de fraises, 176.
Eau contre la gangrène, 188.
Eau de baies de genièvre, 175.
Eau de gentiane composée, 178.
Eau pour les douleurs des gouttes chaudes, 186.
Eau de frai de grenouilles, 177.
Eau de limaçons, 179.
Eau de mélisse composée, *ib.*
Eau minérale artificielle de du Bé, 190.
Eau de noix vertes, 180.
Eau de Naphe, 458.
Eau ophtalmique, 176.
Eau ophtalmique de du Renou, 190.
Eau d'oseille, 184.
Eau de pétasite composée, 181.

Eau phagédémique, 190.
Eau de plantain, 181.
Eau de Quercétan pour la gravelle et le calcul, 182.
Eau de la reine d'Hongrie, 178.
Eau de rose, 183.
Eau styptique de Jean-Corneille Weber, 191.
Eau qui provoque la sueur, 167.
Eau thériacale préparée sur-le-champ, 191.
Eau végétale de frère Ange, 192.
Eau végétale aisée à composer, *ibid.*
Eau végétale en limonade, *ib.*
Eau qui tue les vers, 167.
Eau-de-vie purgative, 188.
Eau vulnéraire, dite d'*arquebusade*, 187.
Eau vulnéraire double et simple, 82.
Eaux distillées, comment on doit les distiller, etc. 172.
Eaux de différentes plantes, comment les extraire, 172 *et suiv.*
Eaux préparées par coction et par infusion, 187.
Eaux alexitères qui résistent au venin et à la peste, 167.
Eaux anti-pleurétiques, quelles sont les quatre, *ib.*
Eaux céphaliques qui fortifient le cerveau, quelles elles sont, 166.
Eaux cordiales, quelles sont les quatre, 167.
Eaux hépatiques qui fortifient le foie, *ibid.*
Eaux néphrétiques qui fortifient les reins, *ibid.*
Eaux ophtalmiques qui remédient aux maux des yeux, quelles elles sont, 167.
Eaux pectorales, quelles elles sont, *ibid.*
Eaux spléniques qui fortifient la rate, *ibid.*
Eaux stomachiques qui fortifient l'estomac, *ibid.*
Eclaire grande, 119.
Eclaire (onguent d'), 450.
Eclairette, 193.
Ecligma, 357.
Ecorce de gérofle, 96.
Ecrevisse, 193.
Ecrevisses (manière de faire l'huile d'), 304.
Ecrevisses, préparation de leurs yeux en pierres, 382.
Ecusson, son utilité, sa composition, 194.
Ecusson composé de poudres, *ibid.*
Eglantier, *ibid.*
Elan, 195.
Elan, préparation de son pied, 391.
Elaterium, 142.
Elaterium, sa préparation, 385.
Elatine, 672.
Electuaire, son usage et ses différentes compositions, 196.
Electuaire cariocostin, *ib.*
Electuaire de grande consoude de Fioravanti, *ibid.*
Electuaire de genièvre, 197.
Electuaire de noix, *ibid.*
Electuaire de sorbes, *ibid.*
Eléphant, 198.
Elixir, compositions différentes de cette liqueur, *ib.*
Elixir d'aulx, *ibid.*

Elixir de camphre, ou d'esprit-de-vin camphré, 199.
Elixir de citron, *ibid.*
Elixir cordial, 201.
Elixir de Garus, 202.
Elixir de propreté, 200.
Elixir de Stougthon, *ou* grand élixir cordial, *ou* gouttes d'Angleterre, 201.
Elixir de longue vie, *ibid.*
Elixir de vitriol (acide sulfurique), 200.
Ellébore blanc, 203.
Ellébore noir, 204.
Ellébore blanc, moyen de le pulvériser, 660.
Ellébore noir, sa préparation, 387.
Embrocation pour exciter le sommeil, 205.
Emplâtre, son utilité et ses différentes compositions, *ibid. et suiv.*
Emplâtre d'André de la Croix, 208.
Emplâtre basilicum (grand) de Mésué, 207.
Emplâtre basilicum (petit) *ib.*
Emplâtre de bétoine, 209.
Emplâtre blanc de céruse, 208.
Emplâtre noir de céruse (oxide de plomb par l'acide acéteux), 215.
Emplâtre de charpie de Fouquet, 209.
Emplâtre de charpie plus simple, 211.
Emplâtre de ciguë, 217.
Emplâtre *contra rupturam*, *ib.*
Emplâtre diabotanum, *ibid.*
Emplâtre diachalciteos, *ib.*
Emplâtre diachylum, *ibid.*
Emplâtre diapalme, 218.
Emplâtre diapompholigos, *ib.*
Emplâtre divin, 218.
Emplâtre d'euphorbe, 214.
Emplâtre de gomme élémi, 217.
Emplâtre de Grasse, 211.
Emplâtre pour les loupes, 216.
Emplâtre *manus dei*, 218.
Emplâtre de Mélilot, 217.
Emplâtre de minium simple, 211.
Emplâtre de mucilages, 217.
Emplâtre oxycroceum, *ibid.*
Emplâtre noir, 219.
Emplâtre polycreste, 215.
Emplâtre du prieur de Cabrières pour les descentes, 214.
Emplâtre de savon, 212.
Emplâtre de soufre, de Ruland, 213.
Emplâtre de suie, 636.
Emplâtre de tabac, 213.
Emplâtre triapharmacum de Mésué, 216.
Emplâtre vert, *ibid.*
Emplâtre de Vigo *cum mercurio*, 217.
Emplâtres, vertus des plus communs qu'on trouve préparés, *ibid.*
Emulsion, utilité de ce remède, 219.
Emulsion astringente, *ibid.*
Emulsion pectorale, *ibid.*
Emulsion purgative, 220.
Emulsion rafraîchissante et apéritive, *ibid.*
Encens, *ibid.*
Encre à écrire, 221.
Endive, 222.
Enule campane, 44.
Epinards, 222.
Epinards sauvages, 69.
Epine blanche, 223.

Epine de bouc, 264.
Epine-vinette, 223.
Epine-vinette (sirop d'), 597.
Epithême, 224.
Epithême, pour l'intempérie froide du cœur, *ibid.*
Epithême pour mettre sur la région du cœur, aux fièvres pourprées, malignes et pestiférées, *ibid.*
Epithême pour rafraîchir les parties intempérées de chaleur, 225.
Epitym, *ibid.*
Eponge; manière de la préparer, 391.
Eponge préparée, 392.
Errhine; à quoi propre, 226.
Errhine en forme d'onguent, *ibid.*
Errhine en sternutatoire, en forme de poudre, *ibid.*
Errhine en forme liquide, 227.
Erysimum (sirop d'), 615.
Escarbot, 227.
Escargot, 349.
Espargoutte, 372.
Esquine, 625.
Essence d'hypocras, 228.
Estragon, 229.
Estragon, (vinaigre d') 685.
Esule, 229.
Esule; préparation de ses racines, 389.
Etaim; moyen de le pulvériser, 661.
Eupatoire d'Avicenne, 230.
Eupatoire de Mésué, 231.
Euphorbe, *ibid.*
Euphorbe, (emplâtre d') 214.
Euphorbe simple, (huile d') 305.
Euphorbe; sa préparation, 384.
Euphorbe; moyen de les pulvériser, 660.
Euphraise, 232.
Euphraise, (conserve d') 146.
Extrait des plantes, 233.
Extrait d'absinthe de Bauderon, 234.
Extrait de genièvre, 234.
Extrait de mélisse, 236.
Extrait de noix, 180.
Extrait d'oseille, 185.
Extrait de soufre, 235.

F.

Farines résolutives; quelles elles sont, 168.
Fau, 292.
Fenouil, 236.
Fenouil marin, 482.
Fenouil de porc, 537.
Fenugrec, 238.
Fer, 239.
Fer de cheval, *ibid.*
Fève, *ibid.*
Fève épaisse, 462.
Féverolle, 282.
Feugère, 243.
Feuille d'Inde, 240.
Feuilles; moyen de les pulvériser, 661.
Fiel de terre, 248.
Fièvre intermittente; remède contre elle, 240.
Figuier, 241.
Filaria, 242.
Filipendule, *ibid.*
Flambe de jardin, 330.
Fleurs carminatives; quelles sont les quatre, 166.
Fleurs cordiales; quelles sont les trois, *ibid.*
Fleur de muscade, 422.
Fleur du soleil, 282.

Fleur du vent, 150.
Foin, (huile de) 304.
Foirolle, 402.
Folette, 36.
Fomentations; leur utilité; comment elles se font, 243.
Fougère, *ibid.*
Fragmens précieux; quels sont les cinq, 166.
Fraises, (eau de) 176.
Fraises, (sirop de) 605.
Fraisier, 245.
Framboises, (sirop de) 605.
Framboisier, 246.
Fraxinelle *ibid.*
Frêne, 247.
Fritillaire, 156.
Froment, 65.
Froment, (huile de) 314.
Fronteau; utilité de ce remède; moyen d'en faire pour différentes maladies, 248.
Fruits; moyen de les pulvériser, 661.
Fuga dæmonum, 410
Fumeterre, 248.
Fumeterre, (conserve de) 146.
Fumeterre, (sirop de) 606.
Fusain, 249.

G.

Gabian; (huile de) 486.
Galanga, 250.
Galbanum, *ibid.*
Galbanum; moyen de le pulvériser, 661.
Galega, 251.
Gallium blanc et jaune, 88. *et* 251.
Gants de Notre-Dame, 28.
Garance grande, 252.
Gargarisme; différens gargarismes pour différentes maladies. 252.
Gariot, 61.
Garou, 253.
Gaude, *ibid.*
Gayac, *ibid.*
Gelées différentes; leur utilité, 255.
Genêt, 256.
Genêt, (conserve des fleurs de) 146.
Genêt, (vinaigre de fleurs de) 685.
Genil, (sirop de) 602.
Genièvre, (eau de baies de) 175.
Genièvre, (électuaire de) 197.
Genièvre, (extrait de) 234.
Genièvre, (huile de) 314.
Genièvre, (onguens différens de) 444 *et suiv.*
Genièvre, (sirop de) 606.
Genièvrier, 258.
Genistelle, 259.
Genouillet, 577.
Gentiane, 259.
Gentiane, (eau de) 178.
Geraine cicutaine, 58.
Geranium musqué, 58.
Germandrée, 260.
Gingembre. 261.
Gérofle, 262.
Girard roussin, 84.
Girofle, 262.
Giroflée musquée, 334.
Giroflier, 262.
Glaiteron, 263.
Glaucium à fleurs jaunes, 479.
Glayeul puant, 264.
Glayeul jaune de marais, 263.
Glouteron, 263.

Gomme adragant, 264.
Gomme ammoniac, 265.
Gomme animé, 266.
Gomme arabique, *ibid.*
Gomme bdellium, 267.
Gomme caragne, *ibid.*
Gomme copal, *ibid.*
Gomme élémi, 268.
Gomme élémi, (emplâtre de) 217.
Gomme élémi, (onguent de) 446.
Gomme gutte, 268.
Gomme lacque, 269.
Gomme lacque; sa préparation, 383.
Gomme tacamaque, 270.
Gommes; moyens de les pulvériser, 660.
Goudron, 645.
Gouttes d'Angleterre, 201.
Goutte de sang, 10.
Graine de baume, 271.
Graine de Canarie, 448.
Graine d'écarlate, 271.
Graine de paradis, 100 et 272.
Graine de perroquet, 102.
Graines angéliques, 500.
Graines de tilli, 497.
Gramen, 126.
Grana gnidia, 253.
Grappelles, 263.
Grassette, 462.
Grate-culs, 194.
Gratiole, 272.
Gratteron, 273.
Gremil, *ibid.*
Grenade, (sirop de) 606.
Grenadier, 274.
Grenouille, (eau de frai de) 177.
Grenouille aquatique, 275.
Grenouille verte des bois, 276.
Grenouilles, (huile de) 304.
Grenouillette, 548.
Grillon, 276.
Groseiller épineux, 277.
Groseiller, rouge, blanc et noir, *ibid.*
Groseilles rouges, (sirop de) 605.
Gruau, 45 et 278.
Guesde, 476.
Gui de chêne, 278.
Guimauve, 279.
Guimauve. (tablettes de) 639.
Gutte-gomme, 268.

H.

Hannebane, 334.
Hanneton, 281.
Hareng, 282.
Haricot, *ibid.*
Hélianthème, *ibid.*
Héliotrope, 287.
Hépatique des bois, 536.
Hépatique de fontaine, 283.
Hépatique étoilée, 420.
Hépatique noble, 283.
Herbe de Sainte-Barbe, 289.
Herbe de Saint-Benoît, 61
Herbes de bonc, 40.
Herbe de bouc, (miel d') 407.
Herbe à bouton, 273.
Herbe britannique, 287.
Herbe aux charpentiers, 78 et 409.
Herbe au chat, 284.
Herbe à coton, 283.
Herbe à la coupure, 409.
Herbe aux cuillers, 284.
Herbe aux deniers, 285.
Herbe aux écus, *ibid.*
Herbe à éternuer, 289.
Herbe de Saint-Etienne, 133.

Herbe des fièvres, 261.
Herbe aux goutteux, 556.
Herbe aux gueux, 135.
Herbe de Saint-Jacques, 318.
Herbe de Jean, 347.
Herbe de la Saint-Jean, 38.
Herbe à jaunir, 253.
Herbe aux magiciennes, 133.
Herbe aux mamelles, 340.
Herbe militaire, 409.
Herbe à la paralysie, 308.
Herbe à pauvre homme, 273.
Herbe aux perles, *ibid.*
Herbe aux poux, 286.
Herbe aux puces, *ibid.*
Herbe de Robert, 58.
Herbe de rosée, 556.
Herbe du siége, 581.
Herbe aux sorciers, 519.
Herbe aux teigneux, 47 et 486.
Herbe velue, 283.
Herbe aux verrues, 287.
Herbe aux vipères, 691.
Herbe aux voituriers, 409.
Herbes émollientes; quelles elles sont, 166.
Herbes vulnéraires; leur usage et leurs vertus, 289.
Hérisson, 290.
Hermodactes, 291.
Herniole, 549.
Hêtre, 292.
Hièble, 293.
Hippopotame, 123.
Hirondelle, 293.
Hirondelles; leur préparation, 391.
Hissope, (conserve des fleurs d') 146.
Homme, 294.
Houblon, 298.
Houblon, (sirop de) 607.
Housson, 299.
Houx, *ibid.*
Houx petit, *ibid.*
Houx frelon, *ibid.*
Huile; sa préparation avec la cire dans la composition des onguens, des cérats, des linimens, 300.
Huile d'amandes amères, 312.
Huile d'amandes douces, 313.
Huile d'aspic, 341.
Huile d'aunée, 302.
Huile de baume, 399.
Huile de câpres simple, 302.
Huile de castor simple, 306.
Huile de cheiri, 263.
Huile de petits chiens, 304.
Huile de coings, 307.
Huile de concombre sauvage, *ibid.*
Huile de courge, pour la pleurésie, 302.
Huile fixe empyreumatique, 77.
Huile d'Euphorbe, simple, 305.
Huile de foin, 304.
Huile de froment, 314.
Huile de genièvre, *ibid.*
Huile de grenouille, 304.
Huile d'Iris, 312.
Huile de baies de laurier, 313.
Huile de baies de lentisque, 314.
Huile de lierre, *ibid.*
Huile de marjolaine simple, 308.
Huile de mastic, 304.
Huile de mille-pertuis composée, 308.
Huile de mille-pertuis simple, 319.
Huile de baies de morelle, 302.

Huile de myrrhe par défaillance, 309.
Huile de myrtille, 314.
Huile de nard, 309.
Huile de noix, 313.
Huiles d'oignons, 306.
Huile d'orge, 314.
Huile de palme, *ibid.*
Huile de pétrole, 486.
Huile de peuplier, 305.
Huile des philosophes, 77.
Huile de poix, 516.
Huile de fleurs de pruniers, 308.
Huile de roses, 310.
Huile de senevé, 314.
Huile de tabac simple, 305.
Huile de tartre par défaillance, 310.
Huile de vers de terre, 311.
Huile verte vulnéraire, 306.
Huile d'œufs, 314.
Huile de baies d'yéble, 302.
Huile d'yéble, 314.
Huiles stomachiques; quelles sont les trois, 167.
Huiles; leur cuisson au bain-marie, 301.
— Manière de leur communiquer les vertus des plantes, *ibid.*
— Moyen de leur parfaite cuisson, *ibid.*
— préparées par coction, 302.
— préparées par infusion et coction, 306.
— tirées par expression, 312.
Huître, 315.
Hydromel pour la gravelle, *ibid.*
Hydromel ordinaire, 316.
Hydromel vineux, *ibid.*
Hypociste, 316.
Hypociste; moyen de le pulvériser, 661.
Hypocras d'eau, 317.
Hypocras de vin, *ibid.*
Hyssope, 318.
Hyssope des Garrigues, 282.
Hyssope, (opiate d') 456.

I.

Immortelle, 627.
Impératoire, 320.
Indigo, 32.
Infusion, 321.
Infusion pour la gravelle et les douleurs néphrétiques, 322.
Infusion pour purger la mélancolie, *ibid.*
Infusion propre à évacuer la pituite et les sérosités qui tombent sur la poitrine, sur l'estomac et sur les dents, *ibid.*
Infusion de rhubarbe contre la bile, 323.
Infusion purgative, *ibid.*
Injection, 324.
Injection pour les plaies, *ib.*
Injection vulnéraire, *ibid.*
Instrumens nécessaires à un pharmacien, 324.
Ipécacuanha, 326.
Iris, 330.
Iris de Florence, 329.
Iris, (huile d') 312.
Iris nostras; sa préparation, 285.
Iris, (trochisques d') 665.
Ivette, 331.
Ivoire; sa préparation, 391, 382 et 624. *Voyez* éléphant.

J.

Jacobée, 318.
Jais *ou* Jaiet, 319.
Jalap, *ibid.*
Jonc odorant, 578.
Joubarbe grande, 325.
Joubarbe petite, 672.
Joubarbe des vignes, 462.
Joubarbe, (sirop de) 607.
Jujubes, 331.
Jujubes, (sirop de) 608.
Julep, 331.
Julep alexandrin. 334.
Julep alexitère, 332.
Julep purgatif *ibid.*
Julep anodin, pour procurer le sommeil, et appaiser les grandes douleurs, *ibid.*
Julep céphalique, *ibid.*
Julep cordial, *ibid.*
Julep de craie, 333.
Julep pectoral, *ibid.*
Julep rafraîchissant, 334.
Julep rosat, *ibid.*
Julep royal, *ibid.*
Juleps, sirops, etc. *ibid.*
Julienne, 334.
Jus des plantes; manière de les tirer et de les conserver, 632.
Jusquiame, 334.

K.

Karabé, 382.
Kermès, 271.
Kerva, 498.

L.

Labdanum *ou* Ladanum, 337.
Laceron, 338.
Lait virginal, 338.
Laitron, *ibid.*
Laitue domestique, 339.
Laitue sauvage, 340.
Lampsane, *ibid.*
Langue de cerf, *ibid.*
Langue de chien, 162 *et* 341.
Langue de chien, (onguent de) 444.
Langue de serpent, 341.
Larix, 396.
Larme de Job, 341.
Lavement, 136.
Lavemens; décoction détersive et émolliente pour les faire, 165.
Lauréole, 342.
— Sa préparation, 387.
Laurier, 343.
Laurier-rose, *ibid.*
Laurier, (huiles de baies de) 313.
Lénitif, 344.
Lénitif fin de Meyssonnier, *ib.*
Lentille, 344.
Lentille d'eau, 345.
Lentille de marais, *ibid.*
Lentille (looch de), 358.
Lentisque (huile de), 314.
Livèche, 357.
Liane à glacer l'eau, 84.
Liane à serpent, *ibid.*
Liége, 345.
Lierre, (huile de) 314.
Lierre terrestre, 347.
Lierre terrestre, (conserve de) 146.
Lierre terrestre, (onguent de) 447.
Lierre terrestre, (sirop de) 608.
Lièvre, 348.
Lièvre; préparation de son poil, 392.

Limaçon, 349.
Limaçon, (eau de) 179.
Limas *ou* Limace. 349,
Limons, 351.
Lin, 352.
Linaire, 353.
Linaire, (onguent de) 447.
Linctus, 357.
Liniment, 354.
Liniment de Saturne, *ibid.*
Liniment pour la sciatique. *ib.*
Liniment pour les brûlures écorchées, *ibid.*
Liniment pour les hémorroïdes, *ibid.*
Liniment pour les ulcères *ou* brûlures, *ibid.*
Liniment pour toutes les infections de la peau, *ibid.*
Lis, 354.
Lis des étangs, 431.
Liseron grand, 355.
Liseron petit, 356.
Liset, 355.
Liset petit, 356.
Litharge, *ibid.*
Litharge, (onguent de) 453.
Litharges; leur préparation, 383.
Livèche, 357.
Looch, 357.
Looch de chou rouge, *ibid.*
Looch de lentilles, 358.
Looch de tussilage simple, *ib.*
Lotier odorant, 57 *et* 358.
Lotion, médicament, 358.
Lotion, fomentation, *ibid.*
Loup, 360.
Loup; préparation de son foie et de ses intestins, 388.
Lupin, *ibid.*
Lut, 361.
Lut pour bâtir les fourneaux de briques, *ibid.*
Lut pour enduire les vaisseaux de verre et de terre, 362.
Lut pour joindre les vaisseaux les uns aux autres, 363.
Lut pour réparer les fentes des vaisseaux, *ibid.*
Lut de sapience, 364.
Lut propre à boucher les bouteilles, *ibid.*
Lycion, 107.
Lysimachie, 365.
Lysimachie rouge, *ibid.*

M.

Macis, 422.
Maceron, 365.
Mâche, 366.
Maïs, 66.
Malabâtre, 240.
Malicorium, 275.
Mallette, 75.
Mandragore, 366.
Maniguette, 100.
Manne, 367.
Marguerite petite, 367.
Marie (la), 622.
Marjolaine, 368.
Marjolaine, (conserve de) 146.
Marjolaine simple, (huile de) 308.
Marjolaine de Crète, 370.
Maronnier d'Inde, 118.
Maronnier de France, *ibid.*
Maroute, 309.
Marum, 370.
Marrube blanc, *ibid.*
Marrube blanc, (conserve de) 146.
Marrube blanc, (onguent de) 447.
Marrube noir, puant, 370.
Masticatoires, 371.

Mastic, (huile de) 304.
Mastic, 371.
Mastic; moyen de le pulvériser, 660.
Matières âcres; moyens de les pulvériser, 661.
Matricaire, 372.
Mauve de jardin, 373.
Mauve sauvage *ou* vulgaire, *ibid.*
Mayenne, 43.
Méchoacan, 374.
Médicamens; ce que c'est, 374.
Médicamens; circonstances à observer dans leur choix, 375.
Médicamens; leur conservation et leur durée, 376.
Médicamens; leur préparation, 378.
Médicamens simples; préparation de plusieurs d'entr'eux en particulier, 382.
Médicamens simples, qui excellent par-dessus les autres, 395.
Mélèze, 396.
Mélilot, 376.
Mélilot, (emplâtre de) 217.
Mélisse, 397.
Mélisse bâtarde, 398,
Mélisse des bois, *ibid.*
Mélisse, (conserve de) 146.
Mélisse (eau de) composée, 179.
Mélisse, (extrait de) 235.
Mélisse des Molluques, 413.
Melon, 399.
Melongène, 43.
Menthe, 399.
Menthe d'eau, 401.
Menthe poivrée *ou* citronnée, *ibid.*
Menthe (conserve de), 146.
Mercure, 401.
Mercuriale, 402.
Mercuriale, (sirop de) 609.
Mères de gérofles, 262.
Meringeanne, 43.
Merisier, 403.
Merlan, 404.
Merveille du Pérou, 60 et 319.
Mesures de plusieurs ingrédiens, 404.
Mesures de liqueurs en usage à Paris, *ibid.*
Meum, 404.
Meurte, 425.
Mezereum; sa préparation, 387.
Mica panis, 65.
Miel, 405.
Miel anthosat *ou* de romarin, 406.
Miel de nénuphar, *ibid.*
Miel de pariétaire, 407.
Miel de raisins, *ibid.*
Miel de vulvaria *ou* d'arroche puante, dite herbe de bouc, *ibid.*
Miel mercuriel de tabac, 408.
Miel rosat, *ibid.*
Miel (onguent de) 441.
Miel, (autre onguent de) 448.
Miel violat, 409.
Mille-feuille, *ibid.*
Mille-feuille, (moyens de faire de l'huile de) 305.
Mille-feuille (onguent de), 448.
Mille-fleurs, (eau de) 669.
Mille-pertuis, 410.
Mille-pertuis composée, (huile de) 308.
— simple, 309.

Mille-pertuis, (teinture de fleurs de) 646.
Millet, 412.
Mine-de-plomb, *ibid.*
Minéraux; comment il faut les choisir pour les médicamens, 375.
Minium simple, (emplâtre de) 211.
Mirrhe, 424.
Mirrhe, (huile de) par défaillance, 309.
Molluque odorante, 413.
Morelle rampante, 171.
Morelle, 413.
Morelle grimpante, 414.
Morelle, (huiles de baies de) 302.
Morgeline, 414.
Mort du diable, 575 et 628.
Mouron, 415.
Mousse d'arbre, 416.
Mousse marine, 153.
Mousse de terre, 416.
Mousse terrestre, *ibid.*
Moutarde, 417.
Mouton, 76.
Mucilage, 418.
Mucilage de colle de poisson, 419.
Mucilage émollient commun, *ibid.*
Mucilage, (emplâtre de) 217.
Mucilage pour arrêter les hémorragies, *ibid.*
Mucilage pour les fentes et les crevasses des mains, des lèvres, des mamelles, 420.
Mufle de veau, *ibid.*
Muguet, *ibid.*
Muguet des bois, *ibid.*
Muguet petit, 88 et *ibid.*
Muguet, (conserve de fleurs de) 146.
Mulet, 421.
Mumie, *ibid.*
Mûres, (sirop de) 609.
Mûres de renard, (sirop de) *ibid.*
Muria, 440.
Mûrier, 421.
Muscade, 422.
Myrobolans, 423.
Myrte, 425.
Myrtille, 15 *et* 425.
Myrtille, (huile de) 314.
Myra cydoniorum, 138.

N.

Nacre de perles; sa préparation, 382.
Napel, 426.
Napellus, 296.
Narcotique, *ibid.*
Nard, 341.
Nard, (huile de) 309.
Nard indique, 42.
Nard sauvage, 84.
Nature de baleine, 427.
Naveau, 429.
Navet, *ibid.*
Navets; manière d'en faire le sirop, *ibid.*
Navette, 430.
Néflier, *ibid.*
Neige, 431.
Nénuphar, *ibid.*
Nénuphar, (miel de) 406.
Nénuphar, (sirop de) 610.
Nerprun, 432.
Nerprun, (sirop de) 610.
Nielle, 433.
Nître, 564.
Noirprun, 432.
Noisetier, 155.
Noix, (électuaire de) 197.

Noix, (huile de) 313.
Noix, (eau de) 180.
Noix, (sel fixe de) 181.
Noix, (sirop de) 610.
Noix de cyprès. 163.
Noix de Galles, 121 *et* 433.
Noix vomique; moyen de la pulvériser, 661.
Noli me tangere, 434.
Nombril de Vénus, 435.
Noyer, *ibid.*
Nummulaire, 285 *et* 436.

O.

Ochre, 437.
OEsipe; moyen de le faire, 385.
OEil de bœuf, 437.
OEil de Christ, 43.
OEillet, (conserve des fleurs d') 146.
OEillet, (sirop de fleurs d') 605.
OEillet de jardin, 437.
OEufs, (huile d') 314.
OEufs (sirop de jaune d'), 607.
Oignons, 438.
Oignon marin, 624.
Oignon de squille; sa préparation, 386.
Oignons, (huile d') 306.
Oleosaccharum; sa préparation, 393.
Oleum Heraclium, 155.
Oleum ricinum, 498.
Oliban, 220.
Olivier, 439.
Ongles; moyens de les pulvériser, 661.
Onguent; ses différentes compositions, 440.
Onguent ægyptiac *ou* de miel, 441.
Onguent basilicum *ou* suppuratif de Lémery, 442.
Onguent blanc de cerise, de Rhasis, corrigé, *ibid.*
Onguent blanc de Fernel, *ib.*
Onguent d'Ache, 443.
Onguent d'aunée, *ibid.*
Onguent de Bartholin, *ibid.*
Onguent de bol de Guidon, *ibid.*
Onguent de Cynoglossum, 444.
Onguent détersif, *ibid.*
Onguent dessicatif rouge, 450.
Onguent de genièvre, d'Arnault de Ville-Neuve, 444.
Onguent de genièvre, *ibid.*
Onguent de genièvre, de Rongeard. 445.
Onguent de genièvre pour fluxions, *ibid.*
Onguent de gomme élémi, 446.
Onguent de Guybert, pour la brûlure, *ibid.*
Onguent de la mère, *ibid.*
Onguent de lierre terrestre, composé, 447.
Onguent de lierre terrestre, simple, *ibid.*
Onguent de Linaire, *ibid.*
Onguent de madame de Lansac, *ibid.*
Onguent de marrube blanc, *ibid.*
Onguent de miel, 448.
Onguent de mille-feuille, *ib.*
Onguent de Lémery pour la brûlure, 449.
Onguent d'or, *ibid.*
Onguent de patience de Durenou, corrigé, *ibid.*
Onguent de patience sauvage, crue, 450.

Onguent de petite chélidoine *ou* éclaire, 450.
Onguent de résine, *ibid.*
Onguent pour les rhumatismes, 130.
Onguent de soufre, 451.
Onguent de storax, *ibid.*
Onguent de tabac, *ibid.*
Onguent de tartre composé, *ib.*
Onguent de tartre simple, *ib.*
Onguent de térébenthine composé, 452.
Onguent de térébenthine plus simple, *ibid.*
Onguent de tuthie, *ibid.*
Onguent digestif magistral, *ib.*
Onguent jaune, 453.
Onguent napolitain simple, *ib.*
Onguent nutritum *ou* litharge, *ibid.*
Onguent ophtalmique de Baudron, 454.
Onguent ophtalmique de Charas, *ibid.*
Onguent pour la gratelle, *ib.*
Onguent pour les hémorroïdes, 455.
Onguent de rosat, *ibid.*
Onguent de tête de pavot, *ib.*
Onguent violat, *ibid.*
Onguent vert, *ibid.*
Onguent vert de Galien, 456.
Onguent vulnéraire, *ibid.*
Onguens chauds; quels sont les trois, 168.
Onguens froids; quels sont les quatre, 168.
Onguens ordinaires aux chirurgiens; quels ils sont, *ib.*
Ophiloglosse, 341.
Opiate, 456.
Opiate d'hyssope, *ibid.*
Opiate de bétoine, *ibid.*
Opiate de véronique, *ibid.*
Opiate de différentes plantes, 456.
Opiate fébrifuge, *ibid.*
Opium, 457.
Opium; moyen de le pulvériser. 661.
Opopanax, 457.
Opopanax; moyen de le pulvériser, 661.
Oranger, 458.
Orcanette, 459.
Oreille d'âne, 148.
Oreille d'homme, 84.
Oreille de lièvre, 481.
Oreilles de Judas, 636.
Oreille d'ours, 459.
Oreille de souris, 498.
Orge, 459.
Orge mondé, *ibid.*
Orge, (huile d') 314.
Origan, 460.
Orme, 461.
Orpin, 462.
Ortie morte, 463.
Ortie morte, grande, des bois, *ibid.*
Ortie piquante, 464.
Ortie grièche, *ibid.*
Orvale, 465.
Orviétan de Meyssonnier, *ib.*
Os des animaux; leur préparation, 391.
Os; moyen de les pulvériser, 661.
Oseille, 466.
Oseille, (eau d') 184.
Oseille, (sel essentiel et sel fixe d') 185.
Ostéocole, 467.
Oxide de cuivre vert, 671.
Oxide de plomb blanc, par l'acide acéteux, 111.
Oxide de plomb rouge, 412.
Oximel simple, 467.

Oxirrhodin, 468.
Oye, *ibid.*

P.

Pain à coucou, 17.
Pain de pourceau, 162 *et* 469.
Paliure, 469.
Palme de christ, 497.
Palme (huile de), 314.
Palmier, 469.
Panais, *ibid.*
Panicaut, 113 et 470.
Paon, *ibid.*
Papillaris, 340 et 477.
Pâquerette, 367.
Pareira brava, 470.
Parelle des marais, 287 et 476.
Parelle, 477.
Parfum (du), 471.
Parfum agréable pour cassolette, 472
Parfum céphalique, *ibid.*
Parfum contre le mauvais air. *ibid.*
Parfum pour arrêter la fluxion qui tombe sur la poitrine, 473.
Parfums pour les pulmoniques; pour les enchifrenés; pour fortifier le cerveau; pour les sérosités au commencement du rhume; pour fortifier le cœur, etc. *ibid.*
Pariétaire, 473.
Pas d'âne, 474.
Pas d'âne (grand), 486.
Pas d'âne, (conserve des fleurs de), 146
Pas d'âne (tablettes de), 640.
Passe-fleur, 150.
Passe-pierre, 482.
Passerage, 475.
Passerose, 373.
Pastel, 476.
Pastenade, 469.
Patience, 476.
Patience aquatique, 287.
Patience des jardins, 477.
Patience rouge, 566.
Patience, (onguent de) 449.
Patience sauvage, crue, (onguent de), 450.
Patte d'oye, 62 et 504.
Pavot blanc et noir cultivé, 478.
Pavot cornu, 479.
Pavot rouge des champs, *ibid.*
Pavot, (onguent de tête de) 455.
Pavot blanc (sirop de), 611.
Pavot rouge (sirop de), 601.
Pêcher, 480.
Pêcher (conserve de fleurs de), 145.
Pêchers, (sirop de fleurs de) 602.
Perce-bosse, 365.
Perce-feuille, 481.
Perce-mousse, 482.
Perce-pierre, *ibid.*
Perdrix, *ibid.*
Perles; leur préparation, *ibid.*
Persicaire âcre, 483.
Persicaire douce, tachetée, *ib.*
Persil, 484.
Persil de bouc, 485 et 505.
Persil de Macédoine, 485.
Persil de Macédoine, (gros) 365.
Pervenche, 485.
Pétasite, 486.
Pétasite composée, (eau de), 181.
Pétrole, 79 *et* 486.
Pétron, 258.
Pétrot, *ibid.*
Peuplier, 487,
Peuplier, (huile de) 305.

Phalaris, 488.
Phylaria, 242.
Phytolaca, 488.
Pied d'allouette, *ibid.*
Pied de chat, *ibid.*
Pied de chat, (sirop de) 605.
Pied de lion, 489.
Pied de pigeon, *ibid.*
Pied de poule, 126.
Pied de veau, 490.
Pierre admirable, 491.
Pierre admirable de Charas, *ibid.*
Pierre admirable de Solleysel, *ibid.*
Pierre d'aimant; sa préparation, 382.
Pierre calaminaire; sa préparation, *ibid.*
Pierre hématite, 492.
Pierre hématite d'Angleterre, 493.
Pierre hématite; sa préparation, 382.
Pierre infernale; sa composition, 36.
Pierre infernale, 493.
Pierre médicinale, 494.
Pierre ophtalmique, *ibid.*
Pierre des os rompus, 467.
Pierre des philosophes, 492.
Pierre-ponce, 494.
Pierre-ponce; sa préparation, 393.
Pierres précieuses; leur préparation, 382.
Pierre vulnéraire d'acier, 495.
Pierre vulnéraire et styptique, 495.
Pierres dures; moyens de les pulvériser, 661.
Pigeon, 496.
Pignons de Barbarie, 498.
Pignons d'Inde, 497.
Pignons; moyens de les pulvériser, 661.
Piloselle, 498.
Pilules, 499.
Pilules angéliques de Sennert, 500.
Pilules angéliques ordinaires, *ibid.*
Pilules *ante cibum*, 504.
Pilules apéritives de Duclos, 499.
Pilules astringentes d'Helvétius, *ibid.*
Pilules cochées, petites, dites *admirables*, 501.
Pilules diurétiques 503.
Pilules de Francfort, 502.
Pilules hépatiques et stomachiques, 503.
Pilules de longue vie, de Macrobe, 502.
Pilules de térébenthine, 503.
Pilules pour la toux, *ibid.*
Pilules de tribus, *ibid.*
Pilules stomachiques, 504.
Pimprenelle sanguisorbe, 505.
Pimprenelle, saxifrage, *ibid.*
Piment, 504 et 515.
Pin, 505.
Pissenlit, 506.
Pivoine, 507.
Plantain, 508.
Plantain d'eau, 509.
Plantain, (eau de) 181.
Plantain, (sirop de) 611.
Plantes; manière commode de communiquer leurs vertus aux huiles, 301.
Plantes; choix à en faire pour l'usage des médicamens, 375.
Plantes; tems d'en faire la collection, selon l'usage qu'on veut en faire, 376.

Plantes alexitères, ix.
Plantes alexipharmaques, *ib.*
Plantes anti-épileptiques, x.
Plantes anti-scorbutiques, xj.
Plantes anti-vénériennes, xij.
Plantes anti-vermineuses, xiv.
Plantes apéritives, xv.
Plantes apophlegmatisantes, xvj.
Plantes assoupissantes, *ibid.*
Plantes astringentes, xviij.
Plantes béchiques, xix.
Plantes carminatives, xx.
Plantes céphaliques, xxj.
Plantes cordiales, xxiij.
Plantes corroboratives, ix et xxiij.
Plantes détersives, xxiv.
Plantes diaphorétiques, *ibid.*
Plantes diurétiques, *ibid.*
Plantes émétiques, xxvj.
Plantes emménagogues, xxv.
Plantes émollientes, xxvij.
Plantes errhines, *ibid.*
Plantes fébrifuges, xxviij.
Plantes hépathiques, xxix.
Plantes hystériques, xxx.
Plantes incarnatives, *ibid.*
Plantes à jaunir, 263.
Plantes masticatoires, xxx.
Plantes maturatives, xxxj.
Plantes narcotiques, *ibid.*
Plantes odontalgiques, *ibid.*
Plantes ophtalmiques, *ibid.*
Plantes, otalgiques, *ibid.*
Plantes ptarmiques xxvij.
Plantes purgatives, xxxij.
Plantes rafraîchissantes, xxxv.
Plantes salivaires, xxxvj.
Plantes spléniques, xxix.
Plantes sternutatoires, xxvij.
Plantes stomachiques, xxxvij.
Plantes sudorifiques, xxxviij.
Plantes vénéneuses, xxxix.
Plantes vésicatoires, xxxix.
Plantes vomitives, xl.
Plantes vulnéraires, xlj.
Plantes vulnéraires détersives, xliv.
Plantes vulnéraires employées à l'extérieur, xliij.
Plantes vulnéraires incarnatives, xliv.
Plantes vulnéraires maturatives, xliij.
Plâtre crud, 510.
Plomb, *ibid.*
Plomb ; moyen de le pulvériser, 661.
Poids en usage en pharmacie, 511.
Poireau, 512.
Poirée, *ibid.*
Poirier, 513.
Pois chiche, *ibid.*
Poivre du Brésil, 515.
Poivre d'eau, 483.
Poivre de Guinée *ou* d'Inde, *ibid.*
Poivre de la Jamaïque, 515.
Poivre noir, 514.
Poivre à queue, 159.
Poix de Bourgogne, 515.
Poix grasse *ou* blanche, *ibid.*
Poix navale, *ibid.*
Poix noire, *ibid.*
Poix résine, 516.
Polium, *ibid.*
Polygala virginiana, 589.
Polypode, 517.
Polytric, *ibid.*
Pomme d'amour, 519.
Pomme d'or, *ibid.*
Pomme épineuse, *ibid.*
Pomme de merveille, 518.
Pommade pour la gale, 517.
Pommade pour les hémorroïdes, 518.

Pommes, (sirop de) 612.
Pommier, 520.
Pompholix, 521.
Porc, *ibid.*
Porc sauvage, 566.
Porcelaine; sa préparation, 382.
Porte-chapeau, 469.
Potelée, 334.
Poudre de bouillon blanc, 525.
Poudre cornachine, 524.
Poudre pour dessécher le cerveau, 528.
Poudre pour les dartres invétérées et rebelles, *ibid.*
Poudre pour les dents, *ibid.*
Poudre pour les descentes des enfans, 524.
Poudre digestive, 526.
Poudre du duc, simple, 527.
Poudre Dyssenterique, *ibid.*
Poudre d'encens et d'aloës, 526.
Poudre pour les érésipèles, *ibid.*
Poudre fébrifuge, 230.
Poudre pour la gravelle et la colique néphrétique, 528.
Poudre des trois poivres, de Galien, 526.
Poudre purgative, 529.
Poudre contre la rage, 522.
Poudre de Galien, contre la rage, 525.
Poudre de Piron, contre la rage, *ibid.*
Poudre sternutatoire, 529.
Poudre contre les vers. 523 et 587.
Poule, 529.
Poule-grasse, 366.
Pouliot, 529.
Pourpier, 530.
Pourpier simple, (sirop de) 612
Poux, 531.
Prêle, 532.
Prime-vère 532.
Prime-vère, (huile de fleurs de) 308.
Prime-vère, (conserve des fleurs de) 146.
Propolis, 133.
Prunelier, 535.
Prunelle, (sel de) 584.
Prunier franc *ou* cultivé, 533.
Prunier sauvage, 535.
Ptarmique, 289.
Pulmonaire, 536.
Pulmonaire de chêne, *ibid.*
Pulmonaire, (sirop de) 612.
Pulsatille, 150.
Punaise, 536.
Purgatif universel, 107.
Pyrèthre, 537.
Pyrole, *ibid.*

Q.

Queue de cheval, 532.
Queue de pourceau, 537.
Quinte-feuille, 540.
Quinquina, 538.
Quinquina, (sirop de) 613.

R.

Racine de la peste, 486.
Racine sentant les roses, 541.
Racine salivaire, 537.
Racine vierge, 576.
Racines moëlleuses; comment en préparer la conserve, 147.
Racines; moyen de les pulvériser, 661.
Raifort cultivé, 542.

Raifort sauvage, 542.
Raiponce, 543.
Raisin *ibid.*
Raisin d'Amérique, 488.
Raisin d'ours, 83.
Raisin de renard. 543.
Raisins, (miel de) 407.
Rapontic, 544.
Ratafia, *ibid.*
Ratafia de baies de genièvre, *ibid.*
Ratafia des six graines, *ibid.*
Ratafia pour se préserver de la colique néphrétique, *ibid.*
Ratafia purgatif, 545.
Rat, 545.
Rave, 546.
Raves, (sirop de) 613.
Recise, 61.
Réglisse; moyens d'en pulvériser le suc, 661.
Réglisse, (sirop de) 613.
Réglisse; sucs de réglisse blanc, noir, etc. 629.
Reine des prés, 47 et 547.
Remède contre la fièvre intermittente, 240.
Renard, 547.
Renard; préparation de ses poumons, 388.
Renoncule, 548.
Renoué, 549.
Reprise, 462.
Résine, (onguent de) 450.
Rhubarbe des paysans, 229.
Rhubarbe des moines, 551.
Ricin, 497.
Rièble. 273.
Riz, 551.
Rob, 552.
Rob de baies de sureau, *ibid.*
Rob de coins, *ibid.*
Rob de corme, 154.
Rob de mûres composé, 553.
Rob de mûres simples, 553.
Rob de noix, 435 et *ibid.*
Rob de véronique, 554.
Rocambole, 13 et 554.
Romarin, 554.
Romarin (conserve de), 146.
Romarin, (miel de) 406.
Romarin, (vinaigre de) 685.
Ronce, 555.
Rondelle, 84.
Rondotte, 347.
Roquette, 556.
Roquette de marais, 289.
Rose, (eau de) 183.
Rose de chien, 21.
Rose d'outre-mer, 373.
Roses, (conserve molle et solide de) 147 et 148.
Roses, (huile de) 310.
Roses, (onguent rosat) 455.
Roses, (sirop de) 614.
Roses; moyen de les pulvériser, 661.
Roses, (vinaigre de) 684.
Roses, (teinture de) 646.
Roseau, 556.
Roseau odorant, 90.
Rosée du soleil, 556.
Rosier, 557.
Rosier sauvage, 194.
Rossolis purgatif, 559.
Rossolis, (conserve de) 146.
Roucou. 128 et 559.
Rubrique. 157.
Rue, 559.
Rue, (conserve de) 146.
Rue de chèvre, 561.
Rue de muraille, 562.

S.

Sabine, 562.
Safran, 563.

Safran ; moyen de le pulvériser, 661.
Safran bâtard, 102.
Safran des Indes, 161.
Sagapenum ; moyen de le pulvériser. 661.
Salade de chanoine, 366.
Salep *ou* salop, 564.
Salicaire, 365.
Salicotte, 622.
Salpêtre, 564.
Salsepareille, 565.
Sang de dragon, 566.
Sandarax, 259.
Sanglier, 566.
Sangsue, *ibid.*
Sanguine, 492.
Sanicle, 567.
Santal, *ibid.*
Santaux ; moyen de les pulvériser, 660.
Santoline à feuilles de cyprès. 46.
Sapa ribesii, 278.
Sapin, 568.
Saponaire, 569.
Sarcepareille, 565.
Savonière, 569.
Sarcocole, *ibid.*
Sarcette, 570.
Sarrazin, 66 et *ibid.*
Sassafras, *ibid.*
Satyrion, 571.
Sauge des bois., 572.
Sauge, (conserve de) 146.
Sauge, (vinaigre de) 685.
Savinier, 562.
Saule *ou* saulx, 573.
Saule, (sirop de fleurs de) 603.
Saumure, 573.
Savon, (emplâtre de) 212.
Sauve-vie, 562.
Saxifrage, 242.
Saxifrage blanche, 574.
Scabieuse, 574.
Scabieuse de bois, 575.
Scammonée, *ibid.*
Scammonée ; sa préparation, 384.
Scammonée ; moyen de la pulvériser, 661.
Scariole, 222.
Sceau de Notre-Dame, 576.
Sceau de Salomon, 577.
Schœnante, 578.
Scolopendre, *ibid.*
Scolopendre vraie, 105.
Scolopendre vulgaire, 340.
Scolopendre, (sirop de) 615.
Scordium, 578.
Scordium (conserve de) 146.
Scorpion, 579.
Scorsonère, 580.
Scrophulaire petite, 120.
Scrophulaire grande, 581.
Scrophulaire grande, aquatique, *ibid.*
Sebeste, 582
Seigle, 583.
Sel ammoniac, *ibid.*
Sel de duobus, 584.
Sel marin *ou* commun, 585.
Sel essentiel d'oseille, 185.
Sel fixe d'oseille, *ibid.*
Sel fixe de noix, 181.
Sel polychreste, 585.
Sel de prunelle, 584.
Sel végétal, 586.
Sel végétal ; (tartrite de potasse) ; manière de le faire, 193.
Sels ; moyens de les pulvériser, 661.
Semences chaudes, grandes ; quelles sont les quatre, 166
Semences, chaudes, petites quelles sont les quatre, *ibid.*

Semences froides ; quelles sont les quatre grandes , 166.
Semences froides , petites ; quelles sont les quatre, *ibid.*
Semences froides ; moyens de les pulvériser , 661.
Semences contre les vers, 587.
Semences ; moyen de les pulvériser, 661.
Sené . 587.
Sené , (faux) 47.
Seneçon, 589.
Sénegré , 238.
Sénevé, 417.
Senevé , (huile de) 314.
Sénéka , 589.
Serpent , 591.
Serpentaire grande, 341, 593.
Serpentaire de Virginie , 692.
Serpolet, 593.
Serrette , 594.
Séséli , *ibid.*
Simarouba , 595.
Sinapisme d'Aëce, 596.
Sirop , 696.
Sirop d'absinthe simple, *ibid.*
Sirop d'acacia , 615.
Sirop d'aigremoine , 597.
Sirop d'alleluia , *ibid.*
Sirop d'althœa , *ibid.*
Sirop d'arrête-bœuf, 612.
Sirop astringent, 596.
Sirop pour l'asthme , 129.
Sirop de berberis, 597.
Sirop de berberis , préparé sans feu , 598.
Sirop pour la bile , 576.
Sirop de bluets, 616.
Sirop de bourrache simple, 598.
Sirop de callebasse , 91.
Sirop de camomille simple, 598.
Sirop de capillaire simple , 599.
Sirop de cerises , appelées aigriotes , *ibid.*
Sirop de pied de chat, 605.
Sirop de chicorée simple, 600.
Sirop de chou rouge , *ibid.*
Sirop de citron , 601.
Sirop de citron préparé sans feu , *ibid.*
Sirop de coquelicot *ou* pavot rouge , *ibid.*
Sirop de dattes , 603.
Sirop émétique fébrifuge, 617.
Sirop pour l'enrouement et l'extinction de la voix, 169.
Sirop de Ferdinand , 552.
Sirop d'érysimum , 615.
Sirop de fleur de genet simple , 602.
Sirop de fleurs de pêchers simples , *ibid.*
Sirop de fleurs de pêchers préparé sans feu , 603.
Sirop de fleurs de saule , *ibid.*
Sirop de fleurs de tussilage simple , *ibid.*
Sirop d'œillets simples , 605.
Sirop de fraises , *ibid.*
Sirop de pied de chat , *ibid.*
Sirop de framboises , *ibid.*
Sirop de fumeterre simple , 606.
Sirop de genièvre , *ibid.*
Sirop de grande consoude simple , *ibid.*
Sirop de grenades aigres, *ibid.*
Sirop de groseilles rouges, *ibid.*
Sirop pour les hémorrhagies , 618.
Sirop de houblon simple, 607.
Sirop de jaunes d'œufs , *ibid.*
Sirop de joubarbe simple , *ib.*
Sirop de jujubes , 608.
Sirop laxatif , 619.

Sirop de lierre terrestre, 608.
Sirop de longue vie *ou* de Calabre, *ibid.*
Sirop magistral hydragogue, 618.
Sirop de mercuriale simple, 609.
Sirop de mûres simples, *ibid.*
Sirop de mûres de renard, *ib.*
Sirop de nénuphar simple, 610.
Sirop de nerprun, *ibid.*
Sirop de noix de Mésué, *ib.*
Sirop de pavot blanc simple, 611.
Sirop de plantin, *ibid.*
Sirop de pommes, 612.
Sirop de pourpier simple, *ib.*
Sirop de pulmonaire, *ibid.*
Sirop purgatif, 576.
Sirop de quinquina, 613.
Sirop de deux racines, 602.
Sirop des cinq racines, 600.
Sirop pour les maladies de la rate, 618.
Sirop de raves simple, 613.
Sirop de réglisse composé, *ib.*
Sirop de roses pâles, sans feu, 614.
Sirop de roses pâles, solutif, *ibid.*
Sirop royal, 619.
Sirop de sauge, 599.
Sirop de scolopendre, 615.
Sirop scorbutique, 618.
Sirop de tabac, 615.
Sirop pour les vieilles toux et rhumes, 619.
Sirop de verjus, de grain, 615.
Sirop de vinaigre simple, 616.
Sirop de violettes simples *ib.*
Sirop de vipères, *ibid.*
Sirop d'yèble simple, 617.
Sirop; manière de le clarifier, 619.
Solanum furiosum, 519.
Soldanelle, 620.
Sorbes, (électuaire de) 197.
Sorbier, 153.
Souchet, 620.
Souchet des Indes, 161.
Soucy, 621.
Soucy, (conserve de fleurs de) 146.
Soucy, (vinaigre de) 685.
Soude, 622.
Soufre, *ibid.*
Soufre occidental, 295.
Soufre de Ruland, (emplâtre de) 213.
Soufre, (extrait de) 235 et 236.
Soufre de la mousse, 417.
Soufre, (sirop de fleurs de) 604.
Soufre, (trochisque de) 664.
Souris, 545.
Spargelle, 259.
Sperme de baleine, 427.
Sperniola, 276.
Spic, 341.
Spic nard, 623.
Spina solstitialis, etc. 623.
Spodée, 624.
Spodium, 198.
Spodium; sa préparation, 382.
Spongiola, 195.
Squille, 624.
Squine, 625.
Staphisaigre, 280 et 626.
Statice, 626.
Sternutatoire en forme de poudre, 226.
Stæchas arabique, *ibid.*
Stæchas, citrin, 627.
Storax, *ibid.*

Storax, (onguent de) 451.
Stramonium, 519 et 628.
Stupéfactifs, 426.
Suc de réglisse blanc, 629.
Suc de réglisse de Blois, *ib.*
Suc de réglisse noir, *ibid.*
Succin, 24.
Succin; sa préparation, 382.
Succise, 628.
Sucre, 630.
Sucre rosat, (tablettes de) 640.
Sucs *ou* jus; manière de les tirer et de les conserver, 632.
Suie, 636.
Suie, (emplâtre de) *ibid.*
Sulfate alumineux, 21.
Sulfate d'antimoine, 34.
Sulfure d'huile volatile, 55.
Sumac, 634.
Suppositoires, *ibid.*
Sureau, 635.
Sureau, (petit) 694.
Sureau, (trochisques de baies de) 663.
Sureau, (vinaigre de) 685.
Surette, 466.

T.

Tabac, 637.
Tabac simple, (huile de) 305.
Tabac, (miel mercuriel de) 408.
Tabac, (onguent de) composé et simple, 451.
Tabac, (sirop de) 615.
Tableau alphabétique des plantes usuelles, ou des principales propriétés des plantes en médecine, extrait des dictées de botanique, faites au jardin des plantes de Paris, par Bernard de Jussieu, ix.
Tablettes, 639.
Tablettes diurétiques, 641.
Tablettes de guimauve, 639.
Tablettes pour les hernies *ou* descentes, 642.
Tablettes pectorales de Gendron, 641.
Tablettes de sucre rosat, 640.
Tablettes pour la toux, 642.
Tablettes de tussilage, 640.
Tablettes pour tuer les vers, 642.
Tablettes vomitives, *ibid.*
Tabouret, 75.
Tacamahaca en coque, 270.
Talc de Venise; moyen de le pulvériser, 661.
Tamarins, 643.
Tamaris, (conserve de) 146.
Tanaise *ou* Tanaisie, 644.
Taraspic, 653.
Tarc *ou* goudron, 645.
Tartre, *ibid.*
Tartre, pour le calciner, 192.
Tartre, (huile de) par défaillance, 310.
Tartrite acidulé de potasse, 159.
Teinture, 646.
Teinture de fleurs de millepertuis, *ibid.*
Teinture de roses, *ibid.*
Teintures de roses astringentes, *ibid.*
Teinture theriacale, 647.
Tenche *ou* Tanche, 647,
Térébenthine, 647.
Terre glaise, 37.
Terre du Japon, 86.
Terre méritée, 161.
Terre sigillée *ou* scellée, 648.

Terre sigillée ; sa préparation. 383.
Terres ; moyens de les pulvériser, 661.
Terrette, 347.
Tertianaire, 658.
Tetrapharmacum de Gallien, 207.
Thalitron, 649.
Thapsie, 650.
Thé, *ibid.*
Thé d'Europe, 674.
Thé à foulon, 160.
Thé du Mexique, 25.
Térébenthine : manière de la préparer, 387.
Térébenthine, (onguent de) 452.
Thériaque des Allemands, 235.
Thériaque d'Andromaque ; ses vertus et son usage, 651.
Thériaque de Mesué, composée de quatre drogues, 652.
Thériaque des pauvres, 259.
Thlaspi, 653.
Thym, *ibid.*
Thymelée, 253.
Tillau *ou* Tilleul, 654.
Tilleul, (conserve de) 146.
Tisane, 655.
Tisane apéritive, *ibid.*
Tisane astringente, *ibid.*
Tisane commune, *ibid.*
Tisane contre la goutte, la sciatique et le rhumatisme, 656.
Tisane contre le rhume et la toux, *ibid.*
Tisane contre l'hydropisie, *ibid.*
Tisane de santé, 657.
Tisane laxative, 658.
Tisane pour se garantir de la gravelle, *ibid.*
Tisane purgative, *ibid.*
Tithymale, *ibid.*
Toque, *ibid.*
Tormentille, 659.
Tortelle, 670.
Toute-bonne, 465.
Toute-bonne des prés, 659.
Toute-épice, 433.
Toute-saine, 659.
Traînasse, 549,
Trefle bitumineux, 659.
Trefle des jardins, *ibid.*
Trefle musqué, *ibid.*
Trituration et pulvérisation de plusieurs drogues, 660.
Trochisque, composition, 662.
Trochisques béchiques noirs, *ibid.*
Trochisques béchiques rouges, *ibid.*
Trochisques citrin, *ibid.*
Trochisques d'arsenic, 663.
Trochisques de balaustes, *ib.*
Trochisques de baies de sureau, *ibid.*
Trochisques de soufre et de tuthie, 664.
Trochisques détergens, *ibid.*
Trochisques de vipères, *ibid.*
Trochisques d'Iris, 665.
Trochisques escarotiques, *ibid.*
Trochisques pour le flux d'urine involontaire, *ibid.*
Troène, 665.
Tue-chien, 138.
Tuile, 666.
Turbith, 653, et 666.
Turquette, 667.
Tussilage, 474, et 667.

Tussilage, (sirop de fleurs de) 604.
Tussilage, (tablettes de) 640.
Tuthie, 667.
Tuthie; sa préparation, 382.
Tuthie, (trochisques de) 664.

V.

Urine, 668.
Vache, 668.
Valériane, 669.
Vanille, 127 et 670.
Vaude, 253.
Velar, 670.
Velvotte, 671.
Verdel, *ibid.*
Verge d'or, *ibid.*
Vergne, 44.
Verjus, (sirop de). 615.
Vermiculaire, 672.
Vermillon, 132.
Véronique aquatique, 58.
Véronique femelle, 672.
Véronique mâle rampante, vulgaire, 674.
Véronique, (opiate de) 456.
Vers de terre, 675.
Vers de terre; leur préparation, 388.
Vers de terre, (huile de) 311.
Vert de gris, 671.
Verveine, 677.
Vesse de loup, 678.
Vif-argent, 401.
Vigne, 679.
Vigne blanche, 79.
Vigne de Judée, 414.
Vigne du Nord, 298.
Vigne sauvage, 470.
Vin, 680.
Vin d'absinthe, 686.
Vin de baies d'Alkekenge, 687.
Vin de buglose, 687.
Vin chalibé, 685.
Vin de cornouilles, 154.
Vin, (hypocras de) 317.
Vin médical *ou* médicinal, 685.
Vin contre la génération de la pierre, 685 et 686.
Vinaigre, 682.
Vinaigre, (sirop de) 616.
Vinaigre de fleurs de capucines, 685.
Vinaigre de corne de cerf, *ib.*
Vinaigre d'estragon, *ibid.*
Vinaigre de fleurs de genêt, *ib.*
Vinaigre médical, 684.
Vinaigre d'œillet, 685.
Vinaigre contre la peste, 684.
Vinaigre de romarin, 685.
Vinaigre rosat, 684,
Vinaigre de sauge, 685.
Vinaigre de soucy, *ibid.*
Vinaigre surale, *ibid.*
Vinaigre de sureau, *ibid.*
Vinette, 466.
Violette, 688.
Violettes, (miel de) 409.
Violettes, (onguent violat) 455.
Violettes, (sirop de) 616.
Violier, 688.
Violier jaune, 262.
Viorne, 689.
Viorne des pauvres, 135,
Vipères; leur préparation, 390.
Vipère, 690.
Vipère, (sirop de) 616.
Vipères, (trochisques de) 664.
Vipérine, 691.
Vitriol, 692.

Vitriol, (élixir de) 200.
Volant d'eau, 431.
Vulvaria, (miel de) 407.

Y.

Yèble, 694.
Yèble, (huile de baies d') 302.
Yèble, (huile d') 314.
Yèble, (sirop d') 617.
Yeux de cancre, 193.
Yvette, 694.

Z.

Zedoaire, 696.

TABLE

des maladies pour lesquelles on trouve des remèdes dans ce dictionnaire.

A.

Abcès, 1. 29. 150. 212. 290. 349. 397. 446. 448. 450. 574.
Abcès dans le corps. 2. 29. 235. 290. 579. 629. 653.
Abdomen, *voyez* ventre, (maladies du bas).
Accouchement, le hâter. 110. 123. 212. 262. 284. 295. 321. 348. 421. 488. 592. 594.
Accouchement difficile ou laborieux, 6. 31. 52. 54. 78. 101. 127. 168. 274. 342. 349. 355. 369. 469. 513. 563. 592.
Acides, les absorber, 20. 68. 152. 428. 511. 514.
Adoucissans (remèdes), 10. 332.
Affections hippocondriaques, 138. 149. 264. 366. 369. 370. 399. 417. 440. 476. 483. 627.
Affections hystériques, 440. 625.
Affections paralytiques, 297.
Affections scorbutiques, *voy.* scorbut.
Affections soporeuses, 158. 204. 296. 342. 372. 554. 556. 570. 639.
Aigreurs, 3. 19. 30. 44. 87. 399. 426. 568.
Air, le purifier, 13. 67. 192. 199. 200. 201. 235. 259, 282. 351, 402, 472. 639.
Air, préservatif contre ses mauvaises impressions, 332. 351. 392. 502. 684. 696.
Air, le rafraîchir, 573.
Aisselles, en corriger la mauvaise odeur, 15. 425.
Alopécie, *voyez* chauveté.
Amour pour y exciter, 11.
Amour, pour le réprimer, 12.
Amygdales (inflamation des) 293. 373. 397. 435. 499. 583.
Amygdales, leurs ulcères, 570. 629.
Anasarque, *voyez* hydropisie anasarque.
Anévrisme, *voyez* tumeur sanguine.
Anus, sa chute, *voyez* fondement.
Aphte, *voyez* bouche (élevure de la).
Apoplexie, 24. 34. 97. 100. 105. *bis.* 111. 141. 150. *bis.* 159. 160. 178. 179. 192. 199. *bis.* 204. 226. 227. 232. 262, 298. 321. 385. 391. 397. 403. 408. 418. 437. 472. 474. 497. 529. 532. 553. 554. 560. 572. 585. 594. 627. 638. 650. 652. *bis.* 654. 675. 681.
Apostème *ou* abcès, *voyez* tumeur.
Apotstème pestilentiel, *voyez* bubons et charbons.
Apozème cordial et apéritif, 35.
Appétit dépravé, *voyez* pica.
Appétit perdu, l'exciter, 3. 4. 9. 10. 14. 24. 28. 30. 41. 88. 94. 98. 105. 136. 147. 154. 174. 185. 194. 197. 201. 203. 223. 229. 234. 257. 261. 271. 328. 369. 392. 399. 417. 422. 466. 514. 527. *bis.* 570. 571 583. 585. 616. 621. 653. 657. 679. 684. 685. 687.
Araignées phalanges leur piqûre, 273.
Ardeur d'urine, *voyez* urine.
Ardeur des entrailles. *voyez* entrailles échauffées.
Arrière faix, le faire sortir, 348. 369. 438. 468. 536.
Arsenic avalé, 34. 40.
Artère ouverte, 191. 349. 566.
Articles, leur contusion, 268.
Articles, (défluxions sur les) 105. 199. 235. 266. 284. 512.
Articles, leurs douleurs, 271. 291. 297. 350. 361. 564. 695.
Aspic, ses piqûres, 682.
Aspretés de la peau, *voyez* peau.
Assoupissement, 76. 87. 570. 650. 657. 674.
Assoupissement causé par le laudanum, 683.

Assoupissement dans les maladies épidémiques, 76.
Asthme, 11. 13, 14. 17. 20. 32. 37. 38. 44. 46. 49. 50. 55. 58. 60. 61. 70. *bis.* 77. 80. 81. 95. 110. 111. 122. 127. 129. 132. 136. 141. 146. 147. 150. 159. 168. 193. 204. 221. 237. 241. 242. 245. 254. 258. 261. 264. 265. 270. 281. 284. 318. 321. 328. 330. 334. 339. 342. 347. 356. 357, *bis.* 369. 386. 388. 404. 429. 438. 457. 460. 461. 464. 471. 474. 475. 486. 490. 504. 505. *bis.* 517. 530. 536. 538. 542. 546. 548. 554. 555. 556. 562. *bis.* 564. 569. 570. 572. 576. 579. 594. 604. 608. *bis.* 614. 615. *bis.* 623. 625. 627. 628. 629. 650. 653. 670. 671. 674.
Atropie ou desséchement, 77. 127. 296. 414. 668.
Avortement, 28. 563.
Avortement le prévenir, 64. 262. 272. 410. 423. 509. 554. 583. 644. 678.

B.

Balles, les faire sortir du corps, *voyez* corps étrangers, etc.
Bégayement, 342.
Bile, la purger, 24. 111. 119. 223. 245. 249. 287. 272. 317. 323. 356. 367. 372. 402. 414. 424. 500. 502. 503. 517. 534. 545. 588. 643. 672. 689.
Bile la tempérer, 47. 134. 135. 222. 223. 275. 339. 443. 466. 530. 531. 546. 600. 616. 688.
Bile engorgée, 20.
Bile épaissie, 222. 471. 517.
Bile jaune, 286.
Bile noire, 74. 424. 688.
Bile, la précipiter, 274. 277. 351.
Blessures, 24. 33. 50. *bis.* 52. 76. 197. 213. 244. 289. 410. 439. 462. 508. 533. 650.
Blessures empoisonnées, 33. 84.
Blessures internes, 7, 50.
Boire trop frais, 368.
Bouche, ses élevures ou aphtes, 18. 97. 373. 477. 553. 693.
Bouche, la faire bonne, 153, 246. 277 351. 392. 401. 435.
Bouche (chancres dans la) 81.
Bouche enflammée, 16. 421.
Bouche, ses maux, 293. 408.
Bouche, la nettoyer, 28. 609.
Bouche (plaies de la), 57. 99.
Bouche sèche, 111. 608.
Bouche, sa pourriture, 274. 373, 541.
Bouche puante, 235. 339. 541.
Bouche ulcérée, 7. 18, *bis.* 57. 79. 99. 125. 132. 421. 422. 499. 541. 555. 666. 673. 698.
Bouffissures. 59. *bis.* 114. 231. 403.
Bourses (tumeur des), 47. 125. 231. 240. 543. 698.
Bourses enflées, *voyez* testicules enflés.
Boutons galeux et vénériens, 59.
Boutons, 629. 673.
Bronches pulmonaires, les adoucir, 64.
Brûlures; 7. 14. 44. 48. 57. 77. 91. 109. 113. 119. 130. 138. 156. 178. 188. 208. 211. 213. 215. 222. 244, 259. 276 305. *bis.* 306. *bis.* 310. 315. 326. 339. 341. 346. 347. 348. 349. 352. 354. *bis. ter. ibid.* 355. 356. 360. 431. 435. 436. 438. 439. 442. 443. 446. 447. 449. 487. 494. 511. 512. 518. 519. *bis.* 520. 521. 565. 567. 569. 635. 637. 654. 669. 681. 682.
Brûlures, en effacer les cicatrices, 315.
Bubon, 71. 150. 228. 296. 315. 388. 448. 486. 505. 543. 636. 651. 670.
Bubon vénérien, 388.

C.

Cachexie, 45. 110. 196. 230. 232. 239. 245. 249. 290. 299. 369. 407. 417. 432. 484. 490. 507. 587. 624. 626. 654.
Cacochymie, 34.
Calcul, *voyez* gravelle.
Canaux biliaires, leur empâtement, 20.
Cancer commençant, 287.
Cancer ulcéré et non ulcéré, 14. 44. 48. 54. 59. 60. 76. 83. 89. 112. 114. 119. 132. 136. 143. 177. 204. 211. 283. 326. 353. 413. 483. 520. 637. 671. 673. 674.
Cantharides, remède pour ceux qui en auroient pris, 97.
Carcinome, *voyez* cancer.

Cardialgie, *voyez* estomac, ses picotemens.
Carie, 20, 232.
Carnosité, *voyez* excroissance.
Carus, *voyez* affection soporeuse.
Cataplasme résolutif, 4, 46, 396.
Cataractes, *voyez* yeux.
Catarre, 24. 61. 78. 101. 115. 168. 186. 221. 230. 243. 254. 257. 266. 290. 297. 305. 314. 321, 342. 348. 350. 374. 412. 418. 428 502. 541. 568. 571. 572. 582. 591. 623. 628. 638. 644. 650. 662. 688.
Céphalalgie, *voyez* tête (mal de)
Cerveau, ses maladies, 25. *bis.* 62. *bis.* 90. 150. 168. 226. 247. 250. 263. 279. 298. 307. 341. 360. 391. 397. 403. 517. 529. 552. 557. 572. 578. 598. 627. 650. 652. *bis.*
Cerveau ses membranes ulcérées, 315.
Cerveau, le fortifier, 24, 50, 60. 67. *bis.* 87. 95. 100. 127. 149. 159. 160. *bis.* 166. 167. 170. 175. 176. *bis.* 179. 221. 226. 235. 245. 304. 308. 317. 318. 333. 360. 369. 393. 413. 422. 458. 473. 528. 568. 598. 614. 619. 623. 628. 653.
Cerveau, le purger, 49. 63. 159. 226. 360. 460. 502. 557. 602. 615. 687. 638. 657.
Cerveau, le réjouir, 49. 160. 351. 605.
Cerveau, ses humeurs froides, 307. 317. 652.
Cerveau, ses pituites, 371. 372. 457. 460. 557.
Cerveau (rhume de), 24. 287. 368. 433. 461. 528. 594. 610. 641.
Cerveau, ses transports, 150. 251.
Chair l'engourdir, 431.
Chair, la faire venir, 187. 208. 357. 449. 450.
Chairs baveuses, les consumer, 6. 21. 40. 214. 236. 441. 483. 493. 510. 646. 671. 689. 693.
Chairs, les purifier. 53. 483.
Chairs, les réunir, 271. 462.
Chairs superflues, 21. 510.
Chaleur naturelle, la réveiller, 28.
Chaleur (pour rafraîchir les parties intempérées de) 225. 326. 607.
Champignons venimeux mangés, 130. 512.
Chancres, 24. 55. 218. 273. 413. 493.
Charbon, 1. 8. 78. 106. 150. 157. 211. *bis.* 228. 275. 296. 349. 388. 448. *bis.* 543. 574. 622. 629. 636. 651. 670.
Chassie, *voyez* yeux.
Chaude-pisse, 2. 15. 118. 156. 348. 497. 545. 547.
Chevaux, leurs blessures, 151. 479. 484. 492.
Chevaux, leurs enclouures, 53.
Chevaux, leur farcin, 577.
Chevaux, leur gale, 250.
Chevaux, leur lune, 492.
Chevaux, leur pousse, 119.
Chevaux, leurs tumeurs et abcès, 43. 479. 483. 490
Chevaux, leur toux, 120.
Cheveux, *voyez* poil.
Chien; leur gale, 250.
Chiragre, *voyez* goutte aux mains.
Cholera morbus, 15. 277. 457. 553. 583: 589. 652.
Chûte de haut, sang caillé dans le corps. 61. 77. 82. 91. 110. 170. 172. 193. 199. 209. 241. 260. 290. 297. 348r 353. 368. 389. 410. 428. 444. 594. 629. 636. 650.
Chûte violente, 77. 170. 244. 252. 284. 290. 306. 445. 669.
Cicatrices, amollir leurs duretés, 297.
Cicatrices, les avancer, 271.
Ciguë, son antidote, 464.
Clou, 65. 72. 78. 81. 211. 213. 250. 294. 296. 356. 446. 448. *bis.* 469. 582. 651. 657.
Cochemar, 32, 507.
Coction, l'aider, 234.
Cœur, le fortifier, 18. 24. 28. 50. 67. 83. 95. 96 102. 111. 133. 147. 148. 152. 159 166. 167. 176 *bis.* 178. 179. 183. 185. 200. 201. 202. 224. 235. 245. 246. 256 *bis.* 260. 274. 317 332 *bis.* 382 397. 413. 416. 421. 422. 437. 466. 473. 515. 520. 547. 554. 568. 597. 598. 602. 612. 619. 625. 640. 687.
Cœur (mal de), 202. 553. 651.
Cœur, le réjouir, 83. 210. 316. 351. 393. 399. 605 *bis.* 606 *bis.* 687.
Cœur, ses palpitations, 61. 74. 169. 178. 197. 272 398. 400. 423. 437. 520. 580. 583. 687.
Cœur, ses vers, 158.
Colique, 8. 9. 14. 21. 22. 31. 32. 33.

45. *bis.* 47. 51. 54. 77. 79. 93. 95. 102. 103 *bis.* 104. 105. 110. 114. 117. 123. 125. 137. 150 *bis.* 162. 202. 223. 235. 236. 237. 238. 241. 244. 251. 261. 294. 299. 313. 343. 349 *bis.* 352. 355. 360. 369. 396. 398. 399. 423. 425. 426. 430. 437. 439. 497. 498. 505. 514. 515. 543. 544. 560. 580. 585. 589 *bis.* 623. 636. 646. 651. 652 *bis.* 657. 669. 673. 675 *bis.* 696. 698.
Colique bilieuse, 278, 511.
Colique des enfans, *voyez* enfans.
Colique d'estomac, *voyez* estomac.
Colique de *miserere*, 401, 652.
Colique néphrétique, 21. 28. 39. 73. 90. 91. 114. 117. 134. 151 *bis.* 154. 174. 175. 179. 194. 243. 279. 289. 292. 313. 321. 322. 352. 355. 366. 389. 404. 407. 408. 435. 438. 463. 470. 473. 478. 506. 513. 528. 535. 544. 580. 611. 636. 648. 669. 673. 680. 689. 698.
Colique de Poitou, 45. 141.
Colique vénéneuse, 65. 141. 406. 544.
Colique venteuse, 9. 13. 27. 31. 32. 91. 103. 160. 175. 180. 202. 203. 237. 242. 314. 319. 321. 345. 348. 388. 396. 408 *bis.* 423. 433. 435. 436. 458. 480. 555. 559. 572. 606. 611. 653. 654. 687.
Colique utérine, 575.
Colliquation, (maladies de) 328.
Condylomes, *voyez* fondement (tumeurs dures du).
Consomption, 71, 201, 278, 295.
Constipation, 16 *bis.* 352. 430. 534. 585.
Contre-coup, 170.
Contusions, 55. 57. 71. 76. 91. 93. 119. 178. 188. 208. 209. 217 *bis.* 218 *bis.* 227. 244. 252. 263. 266. 268. 283. 285. 290. 297. 298. 308. 368. 397. 399. 410. 414. 437. 444. 463. 474. 484. 490. 508. 519. 533. 548. 558. 565. 577. 582. 585. 594. 629. 637. 652. 659. 681.
Contusions sur les yeux, *voyez* yeux.
Convulsion, 264. 290. 307. 334. 343. 547. 652. *bis.* 675.
Coqueluche, *voyez* enfant.
Coriza, *voyez* nez, son écoulement muqueux.
Corps, en appaiser les chaleurs, 156.
Corps étrangers dans la chair, les faire sortir, 112. 193. 218. 223. 265. 321. 349. 468. 505. 537. 545. 564. 670.
Corps usés de débauche, *voyez* épuisement.
Corruption, y résister, 34. 46. 173. 175. 261. 284. 466. 584. 601. 624. 637.
Cors, *voyez* pieds.
Côté douloureux, 45. 79. 118. 137. 149. 212. 243. 273. 281. 361. 497. 566.
Cou, (glandes du) 217. 645.
Cou, (douleurs de) 497.
Coups de soleil, *voyez* soleil.
Coupure, *voyez* plaie récente.
Cours de ventre, dévoiement, 1. 6 *bis.* 15. 32. 35. 65. 67. 68. 70. 76. 87. 102. 107 118. 125. 128. 134. 137. 138. 147. 148 *bis.* 150. 152. 153. 154 *bis.* 155 *bis.* 162. 164. 165. 182. 193. 194. 197. 198. 219. 221. 223. *bis.* 224. 238. 239. 256 *bis.* 263. 266. 274. 277. 283. 286. 326. 328. 337. 345. 371. 382. 383. 391. 394. 404. 406. 408. 409. 412. 416. 417. 422. 425 *bis.* 426. 430. 432. 434. 439. 457. 459. 463. 466. 469. 476. 478. 481. 484. 485. 487. 528. 535. 537. 550. 551 *bis.* 555. 557. 558. 565. 583. 595. 596. 598. 604. 610. 612. 619. 624. 626. 634. 654. 655 *bis.* 658. 663. 664. 666. 678. 679. 328. 681. 698.
Crachats, les exciter, 2. 37. 104. 124. 145. 146. 147. 155. 159. 220. 229. 266. 280. 352. 358. 372. 404. 407. 460. 462. 489. 503. 514. 530. 537. 582. 599. 602. 608. 610. 614. 629. 630. 632. 637. 640 *bis.* 641. *bis.* 653. *bis.* 657. 662.
Crachement de pus, *voyez* pus.
Crachement de sang, *voyez* sang.
Crampe, 350. 374.
Crampe, s'en préserver, 31, 123.
Crâne, ses plaies, 124.
Crevasses, fissures, et fentes des mains, des mamelles, des lèvres, etc. 29, 72. 109. 113. 125. 127. 138. 163. 215. 280. 295. 314. 315. 326. 350. 420. 453. 468. 519. 644.
Crudités, 31. 32. 44. 87. 235. 505. 570. 650.
Cuisses, leurs tumeurs œdémateuses, 483.

D.

Dartres, 6. 17. 57. 58. 83. 109. 111. 118. 120. 127. 132 134. 158. 188. 190. 193. 204 *bis.* 205. 221. 257. 263. 276. 283. 287. 288. 294. 299. 302. 304. 305. 309. 311. 313. 314. 315. 354. 359. 361. 402. 413. 420. 439. 442. 443 445. 450. 451. 453 *bis.* 454. 468. 477. 526. 541. 555. 589. 606. 637. 644. 645. 646. 664. 673.
Dartres farineuses, 55. 340.
Dartres invétérées, 528.
Dartres vives, 55. 287. 519.
Dartres du visage, *voyez* visage.
Défaillance, 169. 201. 235. 262. 272. 274. 397. 423. 437. 458. 520. 563. 683.
Défluxions sur les articles, *voyez* articles.
Dégoût, *voyez* appétit perdu.
Délire, 17. 150. 282. 415.
Démangeaison, 109. 126. 204. 261, 269. 294. 330. 361. 413. 442. 443. 450. 451. 453 *bis.* 454. 521. 569. 574. 585. 589. 592. 666.
Démangeaison des yeux, *voyez* yeux.
Dents agacées, 530. 531.
Dents, en appaiser la douleur, 54. 56. 60. 64. 77. 83. 93. 96. 105. 119. 155. 178. 213. 254. 262. 268. 271. 275. 276. 286. 288. 289. 292. 321. 335. 343. 346. 371. 372. 422. 430. 431. 457. 461. 487. 514. 533. 535. 537. 546. 569. 570. 572. 585. 592. 621. 638.
Dents, les conserver, 29. 529.
Dents branlantes, les raffermir, 7. 21. 28. 29. 275. 285. 384. 529. 541. 572. 634. 666. 671.
Dents cariées, 74. 262. 297. 529. 654.
Dents, leurs fluxions, 6.
Dents sales, 21. 315. 348. 394. 495. 529. 666.
Dents, en purger les sérosités, 322. 529.
Dents des enfans, en faciliter la sortie, *voyez* enfans.
Dépilatoire, *voyez* poil, le faire tomber.
Descente d'intestin ou hernie, 81, 149. 163 *bis.* 172. 197. 214. 217. 244. 245. 267. 275. 283. 291 *bis.* 292. 317. 341. 351. 459. 462. 474. 481. 489. 509. 518. 536. 541. 549. 567. 577 594. 642. 650. 670.
Descente aqueuse, *voyez* hydrocèle.
Descente des enfans, *voyez* enfans.
Descente du nombril, *voyez* nombril.
Descente de matrice, *voyez* matrice.
Descente du fondement, *voyez* fondement.
Desséchement, *voyez* maigreur.
Dévoiement, *voyez* cours de ventre.
Diarrhée, 24. 42. 43. 47 *bis.* 51. 54. 58. 61. 64. 76. 77. 91. 107. 126. 150. 163. 165. 223. 239. *bis.* 274. 275. 277 *bis.* 288. 293, 317. 328. 340. 348. 349. 371. 3874. 21. 422. 424. 427. 499, 505 *bis.* 513. 521. 532. 535. 536. 541. 549. 553. 557. 647, 649 *bis.* 652. 671. 673.
Difficulté de respirer, 107.
Difficulté d'uriner, *voyez* uriner. (difficulté d')
Digestion, pour la faciliter, 3. 9. 20. 26. 28. 32. 87. 105. 110. 127. 128. 132. 133. 138. 148. 149. 150. 153. 159. 174. 176. 194. 200. 201. 234. 256. 259. 271. 328. 351. 399. 400. 403. 417. 458. 515. 526. 527. *bis.* 550. 553. 568. 575. 594. 597. 638. 653.
Dislocations, *voyez* os disloqués.
Douleurs des femmes, après l'enfantement, *voyez* enfantement.
Douleurs externes, les adoucir, 297. 302. 308. 332. 373. 419. 428. 429. 457. 566. 583.
Douleurs internes, 268, 457.
Douleurs de côté, *voyez* côté douloureux.
Douleurs des jointures, *voyez* jointures.
Douleurs d'oreilles, *voyez* oreilles.
Douleurs de rate, *voyez* rate.
Douleurs des reins, *voyez* reins.
Douleurs de tête, *voyez* tête.
Douleurs des yeux, *voyez* yeux.
Duretés du foie, *voyez* foie.
Duretés, les amollir, 150. 372. 419. *bis.* 428.
Duretés, les dissiper, 133.
Duretés des mamelles, *voyez* mamelles, leurs duretés.

Dyssenterie, 8. 15. 16, 22. 23. 24. 37. 45. 47. 51. 52. 54. 57. 58. 61. 64. 65. 67. *bis* 68. 70. *bis*. 71. 75 76. *bis*. 77. *bis*. 81. 84. 100. 107. 118. 123. 125. 127. 128. 136. 137. 148. 149. 150. 152. 154. 155. 162. 163. 165. 191. 195. 213. 219. 221. 223. 224. 238. 239. 242. 262. 263. 264. 273. 274. 277. 283. *bis*. 286 *bis*. 288. 297. 304. 317. 319. 327. 328. 337. 345. 348. 349. 355. 365. 371. 411. 412. 413. 421. *bis*. 423. 424. 425. 426. 427. 430. 434 436. 437. 439. 462. 463. 477. 478. 482. 484. 485. 489. 496. 497. 499. 505. *bis*. 507. 508. 509. 527. 528. 531. 532. 535. 541. 549. 552 553. 565. 566. 570. 573. 595. 596. 606. 609 611. 626. 634. 635. 639. 647. 649. *bis*. 652. 654. 667. 668. 671. 677. 680. 690. 698.
Dyssenterie bilieuse, 531.
Dyssenterie épidémique, 698.
Dysurie, *voyez* urine rendue avec douleur.

E.

Eaux, les purger, 103. 232. 292. 340. 402.
Ebullition de sang, 478.
Ecchymose, *voyez* contusions légères.
Echauboulures, 355.
Echauffement, 45, 135.
Eclaircir la vue, *voyez* yeux.
Ecorchures, 109. 208. 306. 365. 417. 442.
Ecorchures entre les cuisses, 109.
Ecorchures des pieds, *voyez* pieds.
Ecrouelles ou scrophules, humeurs froides, 14. 24. 29 42. 54. 57. 92. 112. 120. 136. 143. 162. 163. 178. 211. 213. 214. 217. *bis*. 218. 242. 250. *bis*. 257. 263. 264 265. 266. 273. 282. 287. 298. 300. 305. 312. 321. 361. 411 416. 418. 443. 447. 481. 493. 496. 497. 517. 548. 554. 555. 560 565. 566. 569. 581. 582. 589. 592. 621. 637. 646. 665. 666. *bis*. 673. 690.
Effort de reins, *voyez* reins.
Empyeme ou apostème dans la poitrine, *voyez* poitrine.
Enchifrennement, 368. 433. 473.
Enchymose, 578.
Enfans, leurs coliques, 651.
Enfans, leurs convulsions, 403. 415.
Enfans, leur coqueluche, 28. 328. 428.
Enfans, faciliter la sortie de leurs dents, 66. 126. 335. 360. 626.
Enfans, leurs descentes, 286. 341. 461. 481. 499. 524. 562. 577. 659.
Enfans, leur dyssenterie, 159.
Enfans, leurs écorchures, 569.
Enfans, leur épilepsie, 40. 298. 321. 420. 589. 636.
Enfans, leur estomac embarrassé, 374.
Enfans étiques, 475.
Enfans, leur gale sèche, 89. 435. 562. 626.
Enfans, leurs glaires, 626.
Enfans, leurs maux de gorge gangreneux, 278
Enfans, leur gourme, 626.
Enfans, inflammations qui leur surviennent aux cuisses et aux autres parties, 109.
Enfans, ranule ou apostème sous leur langue, 636.
Enfans tardifs à marcher, 188.
Enfans, leur teigne, 218. 259. 314. 373. 548. 639
Enfans, leur noueure, 13. 112. 244.
Enfans, tumeurs de leur nombril, 769.
Enfans, les empêcher de pisser au lit, 227.
Enfans leur toux sèche, ou convulsive, 12. 286. 530. 556. 631.
Enfans, leurs tranchées, 313. 330. 400. 415. 429. 488.
Enfans, leur lâcher le ventre, 76. 89. 481. 513.
Enfans, leur vermine, 205. 342.
Enfans, leurs glandes engorgées, 328. 498.
Enfans, leurs vers, 4. 13. *bis*. 14. 125. 126. 130. 198. 231. 296. 374. 435. 458. 481. 512. 531. 550. 618. 642. 650. 671. 667.
Enfant mort, le chasser de la matrice, 38. 168. 251. 331. 563.
Enfantement, (douleurs de l') 372.
Enflure des femmes après leur couche, *voyez* femme.

Enflures, les résoudre, 293. 306. 308. 374. 410. 555.
Enflure des gencives, *voyez* gencives.
Enflure qui menace d'hydropisie, 244.
Engelures et mules des mains et des talons, *voyez* mains, talons.
Engourdissement, 62. 263. 293. 343. 350.
Enrouement, 45. 87. 129. 241. 358. 373. 479. 506. 530 547. 615. 671.
Entorses, 21. 188. 211. 445. 558. 645.
Entrailles échauffées, 134. 137. 142. 223. 245. 432. 460. 531. 609. 610.
Entrailles, en corriger l'intempérie, 192. 318.
Entrailles oppilées, 7. 80. 248.
Envie de vomir, 229.
Epanchement de sang, *voyez* sang, son épanchement.
Epaules, (douleurs d') 497. 533.
Epilepsie, mal caduc, 11. 12. 24. 29. *bis.* 31. 34. 62. 66. 67. *bis.* 70. 75. 78. 80. 83. 88. 89. 102. 105. *bis.* 110. 111. 115. 118. 122. 132. 141. 155. *bis.* 160. 169. *bis.* 179. 192. 195. 198. 199. 204. *bis.* 225. 227. 235. 242. 247. 251. 276. 279 *bis.* 293. 297. 298. 341. 349. 360. 369. 386. 391. 397. 403. 410. 415. 420. 421. 437. 465. 470. 472. 474. 482. 507. 529. 543 552. 554. 559. 560. 561. 564. 569. 572. 577. 580. 594. 596. 605. 606. 625. 629. 644. 649. 652. 953. 654. 670. 691.
Epileptiques, les réveiller, 29. 195. 482.
Epuisement, 420. 436. 502. 551.
Erésypèle, 93. 109. 110. 118. 177. 188. 199. 211. 246. 276. 287. 288. 318. 326. 349. 353. 413. 478. 488. 494. *bis.* 506. 520. 526. 583. 594. 623. 635. 664. 669. 681. 694.
Erésypèle scorbutique, 511.
Esprits, leur défaillance, 169.
Esprits, appaiser leurs mouvemens violens, 432.
Esprits dissipés, les réparer, 26. 77. 89. 105.
Esprits, les réveiller, 28. 50. 67. 74. 95. 100. 105. 133. 192. 316. 422. 458. 515. 571. 598. 650. 687.
Esquinancie, 4. 24. 78. 79. 125. 136. 152. 282. 287. 288. 293. 296. 326 336. 373. 397. 425. 435. 480. 485. 521. 565. 566. 584. 585. 602. 610. 629. 636. 673. 675. 682.
Esquinancie fausse, 335.
Estomac, absorber ses acides, 333. 394. 614. 619. 621. 623. 644. 651.
Estomac, ses aigreurs et ses rapports, 19. 30. 87. 152. 153. 201. 321. 391. 399. 568. 644.
Estomac, son ardeur, dite *soda*, 16. 157. 530.
Estomac, ses coliques, 400. 458. 544.
Estomac, ses crudités, 514. 585.
Estomac douloureux, 42. 149. 197. 198. 212. 544.
Estomac enflammé, 338.
Estomac, relaxation de ses fibres, 57. 138. 153.
Estomac faible, 10. 20. 24. 25. 28. 50. *bis.* 52. 54. 61. 86. 87. 95. 96. 105. 111. 126. 128. 144. 147. 148. *bis.* 149. 150. 152. 153. 159. 161. 167. *bis.* 174. 175. 176. 178. 179. 180. *bis.* 183. 194. 197. 198. 200. 201. *bis.* 223. 229. 235. 236. 239. 246. 256. *bis.* 258. 260. 261. 262. 271. 272. 274. 290. 304. 307. 408. 316. 317. *bis. ter.* 318. 333. 337. 341. 342. 343. 357. 361. 369. 372. 384. 392. 393. 401. 403. 404. 416. 423. 435. 458. 502 *bis.* 503. 504. 505. 513. 514. 515. *bis.* 526. 527. *bis.* 544. 550. 551. 553. 554. 558. 559. 568. 572. 573. 575. 583. 587, 597. *bis.* 602. 605. *bis.* 606. 652. *bis.* 654. 664. 687. 696.
Estomac froid, 14. 28. 118. 126. 127. 194. 502. 504. 514. 606. 652.
Estomac, ses gonflemens, 4. 250.
Estomac, ses indigestions, 54. 100. 235.
Estomac malade, 3. 9. 10. 24 25. 29. 62. 178. 234. 250. 257. 328. 343. 371. 399. 401. 478. 544. 570 573. 609. 615. 696.
Estomac, ses picotemens, 223. 652.
Estomac rempli de pituites, 136. 202.
Estomac, ses vents, 201. 465. 604.
Estomac, ses vers, 80. 149. 642.
Estomac, ses viscosités. 250. 292. 318. 322. 374. 406. 564.
Estomac ulcéré, 57.
Eternuement, pour le procurer, 67.

105. 157. 162. 204. 206. 226. 231. 289. 343. 368. 418. 420. 495. 513. 529. 569. 637.
Erisie, 23. 102. 127. 475. 668.
Etouffement, 63.
Etourdissement, 62. 89. 159. 263. 318. 650. 674.
Evacuations, 171. 634.
Evacuations excessives de sang menstruel, *voyez* règles.
Evacuations excessives d'urine, *voyez* urine.
Evanouissement, faiblesse, *voyez* défaillance.
Exanthéme, *voyez* pustule.
Exercis ances charnues, 21. 39. 69. 77. 111. 437. 665.
Exomphale, *voyez* nombril. (descente du)
Exostose, *voyez* os, (tumeur osseuse sur l')
Expectoration, 14. 158. 433. 547. 590.
Exténuation à la suite de maladies, 414.
Extinction de voix, *voyez* voix.
Exulcération superficielle, 208.

F.

Faim trop grande, provenant de chaleur, 130.
Fébrifuge, 121.
Femmes enflées après leurs couches, 545.
Femmes grosses, leurs dégoûts, 274.
Femmes grosses, les purger, 367.
Fentes, *voyez* crevasses.
Fer chaud, 32.
Feu, (coups de) 52.
Feu Saint-Antoine, 304. 425. 673.
Feu volage, 211. 287. 292. 354. 413. 473. 478. 488 673.
Fibres, leur dureté et contraction, 297.
Fibres relâchées, 87. 90. 227. 243. 297. 430. 550.
Fibres des yeux, les raffermir. *voyez* yeux.
Fiévre, 8. 37. 54. 59. 63. 75. 98. 108. 114. 115. 124. 168. 230. 245. 253. 256. 260. 261. 269. 277. 295. 323. 346. 359. 399. 404. 412. 423. 425. 432. 456. 458. 482. 487. 491. 506. 524. 530. 538. 541. 545. 584. 591. 600. 613. 623. 642. 651. 655. 672 678. 696.
Fiévre, calmer ses ardeurs, 10. 18. 27. 111. 128. 154. 276. 277. 280. 282. 207. 326. 339. 340. 345. 351. 366. 432. 531. *bis.* 565. 585. 597. 607. 608. 643. 645. 647. 679. 688.
Fiévre, pour raffraîchir ceux qui l'ont, 35. 438. 616. *bis.*
Fiévre aiguë, 248.
Fiévre d'automne, 539.
Fiévre bilieuse, 100. 185. 222. 246. 274. 277. 326.
Fiévre chronique, 161. 254.
Fiévre continue, 98. 107. 124. 229. 263. 466. 538. 649.
Fiévre double-tierce, 159. 163. 456.
Fiévre épidémique, 690.
Fiévre hectique, 59. 283. 315. 350.
Fiévre hongroise, 565.
Fiévre intermittente, 3. 7. 16. 34. 36. 37. 38. 61. 74. 78. 85. 92. 98. 107. 115. 117. 124. 136. 141. 202. 236. 240. 260. *bis.* 347. 390. 488. 490. 507. 508. 509. 538. 550. 593. 613. 637. 644. 645. 658. 672. 678. 692.
Fiévre invétérée, 115. 657. 672.
Fiévre lente, 79. 307.
Fiévre maligne, *v.* fiévre pestilentielle.
Fievre opiniâtre, 229. 476. 532. 550.
Fiévre pestiférée, 224. 429.
Fiévres pestilentielle et maligne, 17. 30. 35. 42. 48. 64. 98. 134. 138. 150. 152. 180. 181. 198. 201. 222. 236. 246. 251. 260. 273. 277. 290. 345 *bis.* 390. *bis* 429. 436. 437. 458. 465. 484. 488. 496. 530. 532. 542. 547. 553. 568. 571. 578. 579. 593. 597. 605. 622. 623. 643. 645. 649. 652. 673. 674. 690.
Fiévre pourprée, 30. 224. 531. 591. 593.
Fiévre putride, 201. 246. 256. 277. 488. 530. 531. 565.
Fiévre quarte, 36. 48. 85. 91. 112. 113. 115. 141. 159. 163. 204 227. 279. 293. 296. 321. 341. 343. 349. 351. 417. 456. 517. 531. 536. 584. 617. 649. 652. 657. 673.
Fiévre quotidienne, 273. 617.
Fiévre rebelle, 85. 692.
Fiévre avec redoublement, 538.
Fiévre tierce, 85. 108. 346. 351. 412.

499. 555. 573. 617. 643. 649. 657. 673.
Fiévre tierce bâtarde, 351.
Fiévres vermineuses, 246. 531.
Fissures, *voyez* crevasses.
Fistules, 54. 59. 72. 77. 116. 158. 211. 216. 228. *bis.* 314. 318. 350. 353. 441. 458. 483. 484. 490. 567, 589. 671. 673.
Fistule carcinomateuse, 129.
Fistule du fondement, *voyez* fondement.
Fistule de l'œil, *voyez* yeux.
Fistule restée après la taille, 218.
Fleurs blanches, 25. 37. 43. 49. 50. 51. 64. 81. 116. 118. 195. 224. 243. 286. 399. 409. 414. 423. 463. 465. 485. 530. 555. *bis.* 559. 589. 647. *bis.* 698.
Fluidité des liqueurs, les rétablir 233.
Flux céliaque, *voyez* diarrhée.
Flux lientérique, *voyez* lienterie.
Flux de sang; *voyez* dyssenterie.
Flux de sang de veine rompue, *voyez* veine.
Flux de ventre, *voyez* diarrhée.
Flux d'urine, causé par le déchirement du col de la vessie, dans l'accouchement, *voyez* urine, etc.
Flux d'urine involontaire, dit *diabates*, *voyez* urine.
Fluxions, 54. 58. 61. 68. 76. 253. 267. 274. 281. 310. 350. 444. 619. 638.
Fluxions catareuse. 330. 571. 594.
Fluxions des dents, *voyez* dents.
Fluxions froides, 445.
Fluxions des gencives, *voyez* gencives.
Fluxions sur les genoux, *voyez* genoux.
Fluxions de poitrine, *voyez* poitrine.
Fluxions dans la tête, *voyez* tête.
Fluxions sur les yeux, *voyez* yeux.
Fœtus, le fortifier dans la matrice, 469.
Fœtus mort, *voyez* enfant.
Foiblesse d'estomac, *voyez* estomac faible.
Foie, ses abcès, 575.
Foie échauffé, 72. 73, 180. 222. 338. 349. 421. 569. 589. 623. 669. 698.
Foie, le fortifier, 149. 152. 167. 223. 224. 256. 317. 421.
Foie, ses maladies, 11. 18. 61. 62. 99. 110. 124. 130. 144. 222. 231. 244. 245. 257. 283. 349. 424. 437. 478. 490. 541. 548. 569. 649. 657. 697.
Foie, ses obstructions, 23. 46. 71. 72. 81. 85. 98. 99. 101. 107. 113. *bis.* 124. 130. 157. 161. 172. 174. 192. 230. 231. 243. 247. 260. 263. 265. 269. 283. *bis.* 285. 295. 298. 299. 340. 353. 361. 369. 399. 420. 421. 461 484. 505. 513. 517. 541. 542. 554. 565 568. 573. 578. 601. 608. 613. 622. 624. 643. 645. 670. 673. 674. 677. 679.
Foie qui commence à se pourrir, 517.
Foie, ses tumeurs, 77. 131. 214. 217. *bis.* 218. 369.
Foie ulcéré, 668.
Folie, 204.
Fondement (chûte du), 31. 188. 227. 351. 426. 519.
Fondement (descente du), 6. 434.
Fondement, ses crêtes ou excroissances, 544. 545.
Fondement, ses crevasses, 370.
Fondement, ses fistules, 54. 113.
Fondement, ses maladies, 125.
Fondement, ses tumeurs dures *ou* condylome, 163. 370. 545.
Fondement, ses ulcères, 121.
Forces, les rétablir, 168. 202. 571. 665.
Foulures, 188. 306. *bis.* 311. 313. 448. 582. 645. 698.
Fractures, 55. 149. 150. 208. 217. 219. 677.
Frénésie, *voyez* phrénésie.
Frissonnement, 307.
Froid, en préserver les mains et les pieds, *voyez* mains et pieds.
Furoncles, *voyez* clous.

G.

Gaieté, pour l'exciter, 87.
Gale, 9. 14. 35. 38. 45. 57. 71. 72. 74. 89. 109. 141. 158. 160. 161. 190. 204. *bis.* 205. 249. 261. 268. 276. 283. 286. 288. 295. 299. 309. 312. 354. 359. 360. 361. 414. 415. 443. *bis.* 453. *bis.* 477. 478. 484. 494. 513. 522. 535. 548. 569. 574. 578. 585. 606. 622. 623. 635. 637. 646. 657. 666. 667. 669. 674. 679.
Gale grasse, 213. 450.

Gale invétérée, 321. 637.
Gale maligne, 89. 345. 581.
Gale, s'en préserver, 299.
Gale de la tête, 158. 321. 535. 589. 624.
Gale ulcérée, 444.
Gale, la sécher, 295.
Gale sèche des enfans, *voyez* enfans.
Gale des paupières, *voyez* yeux.
Ganglion, *voyez* nerfs (tumeur sur les).
Gangrène, 5. 17. 37. 55. 56. 57. 60. 79. 93. 178. 188. 190. 191. 199. 287. 290. 297. 324. 361. 425. 441. 448. 449. 483. 491. 520. 526. 554. 573. *bis.* 579. 582. 584. 637. 681.
Gangrène, la prévenir, 56. 295. 423. 475.
Gangrène causée par le froid, 282.
Gencives chancrées, 675.
Gencives, leurs enflures, 39.
Gencives, leurs fluxions, 6.
Gencives, leur inflammation, 373.
Gencives, leurs maladies, 97. 246. 255. 284. 285. 293. 384. 426.
Gencives, pour les nettoyer, 270.
Gencives, leurs plaies, 79.
Gencives pourries, 18. 634. 666. 671.
Gencives relâchées, *voyez* dents branlantes.
Gencives scorbutiques, 529. 561. 634. 672.
Gencives saignantes, scorbutiques, 28. 64. 74. 79. 572.
Gencives ulcérées, 107. 366. 555. 572. 575.
Genoux, leurs abcès, 448.
Genoux enflés, 48. 213.
Genoux (fluxions sur les), 188. 497.
Genoux, leurs loupes, 515.
Gerçures, *voyez* crevasses.
Glaires des reins et de la vessie, *voyez* reins et vessie.
Glandes du cou, *voyez* cou.
Glandes du mésentère, 285. 645.
Goître, 195. 392.
Gonflement de la rate, *voyez* rate.
Gonorrhée, 12. 51. 76. 112. 113. 134. 140. 163. *bis.* 182. 255. 275. 300. 317. 339. 340. 374. 383. 388. 391. 491. 508. 565. 585. 612. 624. 634. 649. 698.
Gorge, acretés qui tombent dessus, 422. 506.
Gorge enflammée, 21. 43. 44. 87. 130. 252. 287. 318. 421. 431. 440. 474. 543. 547. 553. 555. 565. 575. 607. 636. 669.
Gorge enflée, 71. 241.
Gorge, ses glandes, 78.
Gorge (maux de), 39. 58. 64. 81. 93. 105. 123. 224. 246. 264. 280. 288. 293. 296. 336. 341. 355. 358. 367. 408. 426. 429. 435. 460. 464. 469. 473. 485. 509. 521. 541. 555. 609. 636. 669. 678.
Gorge ulcérée, 6. 7. 18. 28. 79. 193. 373. 421. 422. 499. 570. 574. 666.
Gosier enflammé, 252. 326. 373. 440. 474. 575. 688.
Gosier (plaies du), 57. 99. 570.
Gourme des enfans, *voyez* enfans.
Goutte, 10. *bis.* 14. 29. *bis.* 33. 34. 48. *bis.* 54. 56. 65. 69. 72. 79. 80. 81. 85. 91. 99. 107. 108. 117. 118. 124. 129. 151. 156. 177. 196. 199. 202. 225. 254. 257. 258. 260. 263. 264. 265. 267. 271. 276. 279. 281. 282. 287. 295. 296. 299. 302. 304. 326. 331. 335. 349. *bis.* 350. 361. 366. 370. 410. 414. 415. 420. 421. 429. 432. 445. 463. 464. 465. 473. 476. 487. 490. 496. 497. 502. 516. 527. 533. 541. 568. 571. 577. 578. 579. 583. 585. 592. 609. 610. 616. 617. 626. 635. 644. 647. 648. 653. 666. 668. 669. 670. 673. 675. 694. 695.
Goutte, s'en préserver, 288. 348. 695.
Goutte, pour la rappeler aux pieds, 549.
Goutte chaude, 186. 345. 431. 677.
Goutte froide, 321.
Goutte aux mains, 291.
Goutte, ses nodosités, 250. 329. 435.
Goutte sciatique, 10. 11. 45. 48. 63. 81. 85. 91. 93. 97. 107. 141. 148. 186. 196. 209. 213. 238. 254. 265. 271. 281. 282. 291. 305. 308. 309. 314. 331. 336. 350. 353. 360. 374. 403. 411. 418. 439. 462. 476. 487. 515. 516. 518. 527. 565. 574. 596. 609. 611. 621. 624. 646. 653. 658. 680. 694. 695.
Goutte vague et scorbutique, 77. 228. 626. 675. 676.
Goutteux, leurs tumeurs, 129.
Gratelle, 111. 132. 137. 190. 263.

293. 302. 311. 402. 442. 450. 451. 453. 454. 468. 546. 569. 574. 657. 666. 668. 673. 674. 689.
Gravelle et pierre des reins, 20. 21. 29. 39. 41. 51. 67. 71. 63. *bis.* 78. *bis.* 79. 83. 89. 99. 101. *bis.* 102. 105. 110. 111. 112. 114. 117. 120. 122. 126. 136. 140. 147. *bis.* 150. *bis.* 151. 154. 157. 162. 169. 173. 175. 183. 189. 193. 194. 220. 223. 235. 239. 240. 241. 242. 257. 263. *bis.* 265. 267. 273. *bis.* 276. 281. 282. *bis.* 283. 284. 285. 292. 293. 300. 312. 315. 322. 331. 340. 348. *bis.* 349. 350. 351. 352. 353. 361. 388. 389. 391. 393. 404. 407. 410. 412. 417. *bis.* 430. 433. 434. 435. 463. 464. 470. *bis*, *ter.* 471. 473. 477. 479. 481. 482. 483. 484. 488. 497. 499. 503. 506. 509. 528. 530. 533. 535. 541. 542. 543. 548. 555. 562. 564. 566. *bis.* 574. 577. 578. 579. 580. 601. 606. 613. 636. 641. 644. 648. 657. 658. 669. 671. *bis.* 674. 677. 679. 680. 685. 686. 687. 688.

H.

Haleine courte, 130.
Haleine mauvaise, 87. 133. 159. 321. 330. 371. *bis.* 397. 425. *bis.* 435. 554.
Hectisie, 275. 315. 350. 502. 552.
Hémorragie, 21. 23. 37. 47. 50. 58. 59. 64. 67. 76. 81. 102. 112. 121. 122. 123. 126. 138. 148. 154. *bis.* 163. 177. 182. 191. 193. 197. 204. 219. 223. 256. 265. 296. 341. 361. 374. 383. 391. 409. 410. 416. *bis.* 417. 419. 421. 431. 440. 457. 464. 484. 501. 508. 511. 522. 531. 532. 533. 536. 537. 558. 565. 573. 604. 606. *bis.* 610. 612. 616. 618. 619. 624. 647. 649. 650. 655. *bis.* 663. 666. 668. 678. 679. 682.
Hémorragies internes, 345. 553.
Hémorragie du nez, *voyez* nez.
Hémorragie des plaies, *voyez* plaies.
Hémorroïdes, en appaiser les douleurs, 29. 31. 44. 54. 55. 60. 70. 71. *bis.* 72. *bis.* 76. 91. 92. 109. 110. 120. 121. 123. *bis.* 133. 138. 193. 222 238. 242. 259. 288. 315. 345. 346. 352. 354. 370. 413. 415. 435. 438. 447. 450. 454. 455. 463. *bis.* 501. 508. 512. 518. *bis.* 519. *bis.* 531. 532. 544. 548. 567. 577. 581. 582. 589. 594. 659. 667. 678. 681. 694.
Hémorroïdes, les dessécher, 78.
Hémorroïdes enflammées, 39. 242. 488.
Hémorroïdes externes, 132.
Hémorroïdes internes, 38. 127. 227. 353. 411.
Hémorroïdes, en arrêter le flux, 191. 275. 276. 286. 317. 345. 388. 409. 425. 485. 505. 541. 611. 634. 649.
Hémorroïdes, les ouvrir, 54. 67.
Hémorroïdes, s'en préserver, 114.
Hémorroïdes, les résoudre, 55. 120. 525.
Hernie aqueuse, *voyez* hydrocèle.
Hernie charnue, *voyez* sarcocèle.
Hernie, *voyez* descente d'intestins.
Herpe, *voyez* dartres.
Hoquet, le faire cesser, 30. 101. 124. 138. 203. 399. 426. 457. 470.
Humeurs âcres; 138. 141. 162. 193. 238. 275. 286. 333. 358. 366. 396. 428. 504. 547. 575. 616. 624. 626. 642. 655. 668.
Humeurs, les amollir, 165. 302. 442.
Humeurs aqueuses, 272. 374.
Humeurs bilieuses, 108. 225. 248. 272. 424. 502. 503. 550. 557. 575.
Humeurs, les condenser, 302. 457. 608.
Humeurs enflammées, 44. 142.
Humeurs épaisses, 11. 49. 90. 134. 188. 229. 261. 291. 309. 310. 396. 467. 593. 645. 666.
Humeurs érésipélateuses, 476.
Humeurs, en modérer la trop grande fermentation, 223. 278. 496. 608.
Humeurs froides, *voyez* écrouelles.
Humeurs malignes, 159. 173. 180. 197. 200. 261. 333. 387. 436. 458. 572. 579. 593. 598.
Humeurs mélancoliques, 161. 204. 225. 229. 384. 645. 687.
Humeurs phlegmatiques, 225.
Humeurs pituiteuses, 10. 13. 80. 108. 374. 401. 593. 645.
Humeurs, les purger, 319. 322. 328. 390. *bis.* 500. 502. 524. 605. 615.
Humeurs, les purifier, 18. 192. 284.
Humeurs recuites, 248. 588. 643.

Humeurs scrophuleuses, 307.
Humeurs séreuses, 80. 98. 135. 168. 208. 225. 248. 257. 266. 374. 399. 533. 575. 588. 635.
Humeurs sur les genoux et les talons, *voyez* genoux, talons.
Humeurs visqueuses, les dissiper, 109. 196. 467. 510. 593. 666.
Hydrocèle *ou* descente aqueuse, 231. 350. 694.
Hydrophobie, 116. 195. 281. 522. 525.
Hydropisie ascite ou aqueuse, 3. 8. 9. 14. 35. 37. 59. *bis.* 72. 80. 85. 91. 94. 108. 115. 116. 120. 125. 139. 141. 150. 151. 153. 156. 158. 159. 161. 162. 169. 174. 180. 202. 226. 229. 232. 235. 240. 241. 244. 254. 257. 258. 260. *bis.* 264. 266. 269. 270. 272. 282. 285. 290. 295. 299. 319. 321. 330. *bis.* 340. 342. 349. 350. 353. 360. 368. 372. 374. 385. 386. 388. 402. 414. 416. 432. 436. 438. 468. 474. 477. 485. 490. 497. 498. 502. 517. 530. 533. 542. 543. 545. 553. 556. 564. 565. 573. 574. 575. 584. 587. 592. 601. 610. 617. 618. 621. *bis.* 624. 626. 635. 636. 643. 644. 652. 654. 656. 666. 673. 674. 675. 676. 680. 689. 694. 695. 697.
Hydropisie commençante, 94. 252. 288. 289. 499.
Hydropisie, *dite* leuco-phlegmatie, *ou* anasarque, 103. 110. 169 254. 436. 625.
Hydropisie timpanite ou venteuse, 295. 396.
Hypocondres tendus, 217.
Hypocondriaques, 74. 99. 111. 158. 204. *bis.* 225. 239. 249. 265. 298. 299. 341. 385. 420. 511. 517. 520. 538. 546. 627. 650. 672.
Hypocondriaques scorbutiques, 249. 341. 476.

I.

Ictère, *voyez* jaunisse.
Imagination, pour la rendre plus vive, 87.
Inappétence, *voyez* appétit perdu.
Incontinence d'urine, *voyez* urine, son flux involontaire.
Indigestion, 30. 31. 44. 51. 54. 86. 103. 202. 203. 229. 235. 237. 261. 262. 343. 418. 436. 438. 461. 544. *bis.* 560. 572. 606. 650. 651.
Infection de la peau, *voyez* peau.
Inflammation, pour les appaiser, 107. 109. 110. 112. 150. 156. 222. 276. 280. 304. 305. 308. 318. 341. 345. 355. 356. 366. 413. 421. 431. 443. 448. 455. 468. 488. 519. 569. 635. 666. 669. 673. 681. 684. 694.
Inflammation externe, 44. 356. 435.
Inflammation des amygdales, *voyez* amygdales.
Inflammation qui survient aux cuisses des enfans et aux autres parties, *voyez* enfans.
Inflammation de la gorge, *voyez* gorge.
Inflammation interne, 224.
Inflammation des prostates, *voyez* prostates.
Inflammation de la rate, *voyez* rate.
Inflammation des reins, *voyez* reins.
Inflammation de la vessie, *voyez* vessie enflammée.
Inflammation des yeux, *voyez* yeux.
Insomnie, 33. 77. 432. 573. 652.
Intestins, leurs âcretés, 10. 67. 238. 468.
Intestins, leur ardeur, 16. 136. 407.
Intestins (descente des), *voyez* descente.
Intestins, leur érosion, 286.
Intestins, les fortifier, 502. 513. 652.
Intestins, leur flux, *voyez* dyssenterie.
Intestins, leurs maladies, 373. 407. 564. 696.
Intestins, leur rupture, 272.
Intestins ulcérés, 57. 221. 238. 329. 373. 462. 484. 485. 532. 537.
Intestins, leurs vers, *voyez* vers.
Ischurie, *voyez* urine supprimée.

J.

Jambes enflées, 58. 188. 257. 259. 483.
Jambes (loupes des), 55. 286. 637.
Jambes, leurs plaies, 123. 212.
Jambes, leurs rognes malignes, 213.
Jambes, leurs tumeurs, 110. 483.
Jambes ulcérées, 25. 38. 77. 126. 135.

138. 188. 194. 215. 288. 341. 349. 453. 475. 478. 509. 555. 574. 674.
Jaunisse, 3. 11. 18. 20. 28. 37. 39. 42. 45. 46. 66. 67. 77. 81. 83. 85. 98. 102. 108. 110. 111. 112. 113. 114. 116. 120. 124. 150. *bis.* 151. 161. *bis.* 162. 174. 198. 229. 239. 245. 249. 252. 263. 264. 272. 273. 283. 284. 292. 294. 295. 296. 298. 331. 347. 353. 357. 369. 399. 414. 420. 429. 461. 468. 471. 476. 477. 482. *bis.* 484. 489. 499. 513. 517. 530. 532. 541. 555. 562. 572. 579. 589. 621. 624. 626. 644. 647. 652. 670. 674. 675. 676. 677. 685. 695.
Jointures douloureuses, 311. 422. 455. 652.
Jointures, pour les préserver des fluxions qui les menacent, et particulièrement de la goutte, 6.
Jointures, pour les fortifier, 217. 254. 304. 309. 554. 558. 564. 565.
Jointures, leurs plaies, 271.
Jointures, leurs tumeurs, 48. 65. 422.
Jusquiame, son antidote, 464.

L.

Lait grumelé dans les mamelles, 118. 400. 413. 415. 428. 583. 589.
Lait, pour le faire venir et l'augmenter, 30. 103. 130. 223. 236. 237. 339. *bis.* 393. 436. 461. 485. 506. 513. 675.
Lait, pour le faire passer, 212. 335. 484. 584.
Lait, pour l'empêcher de monter dans le sein, 15. 156.
Lait, l'empêcher de cailler dans l'estomac, 624.
Langue chancrée, 675.
Langue desséchée, 17. 138. 287.
Langue enflammée, 78. 547.
Langue paralytique, 372. 537.
Langue, ses plaies, 57. 99.
Larynx, ses inflammations, 326. 547.
Lassitude, 308.
Lassitude, ou douleurs par tout le corps, 533. 657.
Lentes, 346.
Lepre, 34. 130. *bis.* 204. 402. 591. 666. 673. 689. 690.
Léthargie, 24. 105. 141. 150. 160. 178. 179. 192. 204. 226. 229. 232. 262. 294. 305. 307. 385. 397. 406. 408. 418. 488. 497. 529. 570. 681. 683.
Lèvres, leurs maladies, 293.
Lientérie, 86. 95. 239. 275. 297. 304. 317. 344. 371. 423. 431. 434, 553. 612. 652. 696.
Linge taché, 311.
Lipothymie, *voyez* défaillance.
Lippitude, *voyez* chassie.
Liqueurs, en favoriser le cours, 474. 540. 695.
Lombes (douleurs des), 497.
Loupes, 18. 30. 46. 81. 130. 212. 214. 216. 217. *bis.* 265. 273. 346. 368 402. 448. 465. 515. 563.
Loupes des jambes, *voyez* jambes.
Loupes naissantes, 130.
Luette enflammée, 293. 435.
Luette enflée, 241. 295. 673.
Luette relâchée, 112. 252. 426. 458. 499. 505. 514. 526. 570. 666.
Luxations, 48. 67. 76. 266 426. 698.
Lymphe, ses maladies, 29. 261. 490. 547. 625. 627. 698.

M.

Machicatoire contre la bile, 323.
Maigreur extrême, 45. 506.
Mains, les blanchir, 338.
Mains, leurs crevasses, *voyez* crevasses.
Mains, leurs engelures, 29. 213. 216. 242. 336. 418. 430. 453. 469. 519. 546. 624.
Mains gelées, 546.
Mains percluses. 188.
Mains, les préserver du froid, 468. 497.
Mains, leur tremblement, 342.
Mal d'aventure, *voyez* panaris.
Mal caduc, *voyez* épilepsie.
Mal de cœur, *voyez* cœur.
Mal de dents, *voyez* dents.
Mal d'enfant, 52.
Mal des yeux, *voyez* yeux.
Maladies chroniques, 3. 8. 19. 45. 80. 85 94. 114. 115. 132. 239. 249. 466. 666. 698.
Maladies contagieuses, 14. 101. 149. 201. 235. 578. 579. 621. 652.
Maladies convulsives, 13.
Maladies épidémiques, 199. 256. 652.

Maladies de l'estomac, *voyez* estomac.
Maladies du foie, *voyez* foie.
Maladies de la rate, *voyez* rate.
Maladies des yeux, *voyez* yeux.
Maladies hystériques, *voyez* vapeurs hystériques.
Maladies inflammatoires, 16.
Maladies de langueur, 609.
Maladies longues et opiniâtres, 270. 433. 490.
Maladies malignes, 134. 169. 246. *bis.* 259. 270. 505. *bis.* 559. 591. 621. 659. 685. 690.
Maladies de la peau, *voyez* peau.
Maladies pédiculaires, 592.
Maladies pestilentielles, 251. 578. 591.
Maladies phlegmatiques, 287.
Maladies de poitrine, *voyez* poitrine.
Maladies du poumon, *voyez* poumon.
Maladies rebelles, 141. 229.
Maladies des reins, *voyez* reins.
Maladies soporeuses, 168. 418.
Maladies vénériennes, 414. 569.
Maladies du bas-ventre, *voyez* bas-ventre.
Maladies de la vessie, *voyez* vessie.
Maladies vieilles, 142.
Mamelles, leurs abcès, 446.
Mamelles, leurs crevasses, *voyez* crevasses.
Mamelles, leurs cancers, 283. 673.
Mamelles leurs duretés, 6. 118. 132. 238. 435. 446.
Mamelles enflammées, 345. 589.
Mamelles, mal des bouts, fentes, etc. 109. 340.
Mamelles malades, 109. 188. 211. 212. 448.
Mamelles (sang coagulé dans les), 415.
Mamelles tuméfiées, 106. 172. 344. 413.
Mamelles, leurs tumeurs, 3. 60. 172. 452. 671.
Mamelles ulcérées, 116. 169. 477. 574.
Manie, 29. 59. 204. *bis.* 398. 410. 415. 432. 543.
Matières vermineuses, 3. 142. 153. 550.
Matrice, ses descentes, 6. 326. 434. 673.
Matrice, ses duretés, 219.
Matrice, ses flux blancs ou rouges, 275. 536. 575. 658.
Matrice, la fortifier, 333.
Matrice, ses hémorragies, 296.
Matrice, ses maladies, 90. 98. 168. 191. 250. 271. 397. 408. 425. 575. 651.
Matrice, ses maladies froides et venteuses, 372.
Matrice, ses obstructions, 101. 157. 265. 369. 461.
Matrice, la purger après l'accouchement, 37.
Matrice, son relâchement, 555.
Matrice, ses suffocations, *voyez* suffocations.
Matrice tombée, 31. 188. 426. 669.
Matrice, ses vapeurs, *voyez* vapeurs hystériques.
Matrice ulcérée, 388. 519. 575.
Mauvais air, *voyez* air.
Maux de gorge, *voyez* gorge.
Maux de tête, *voyez* migraine, tête.
Mélancolie, 19. 35. 75. 198. 201. 249. 283. 322. 385. 397. 398. 411. 415. 473. 496. 511. 517. 520. 534. 575. 580. 588. 598. 602. 612. 680.
Membranes du cerveau, ulcérées, *voyez* cerveau.
Membranes, leurs contusions, 71.
Membranes trop tendues, les relâcher, 428.
Membre affoibli, 358.
Membre atrophié ou desséché, 77.
Membres (convulsion de), 105. 468.
Membre débilité, 178. 358. 426. 572.
Membre disloqué, 7. 31.
Membre engourdi, 293. 350.
Membre froissé ou foulé par chute, 582.
Membre paralytique, 125. 257. 350.
Membre pourri, 56.
Membre retiré, 77. 118. 468. 547. 675.
Membre tremblant, 63. 67. 105. 201. 235. 295. 297. 369. 547. 572. 627. 670. 695.
Mémoire diminuée, la rétablir, 233. 293. 555. 650.
Mésentère, ses abcès, 190.
Mésentère, ses duretés, 130. 162.
Mésentère, ses glandes, 69. 99. 650. 674.

Mésentère, ses maladies, 11. 249. 257. 265. 329.
Mésentère, ses obstructions, 98. 114. 483. 517. 565. 601. 602. 608. 624. 638. 645. 665.
Mésentère, ses tumeurs, 131.
Météorisme, 13.
Meurtrissures, 12. 54. 77. *bis.* 119. 197. 199. 211. 306. 533. 577. 578.
Migraine, 5. 33. 34. 62. 63. 89. 105. 109. 110. 115. 150. 160. 253. 267. 339. 342. 347. 368. 438. 474. 497. 502. 513. 594. 596. 609. 638. 650. 674. 678.
Mois, les arrêter, 263. 399. 416. 421. *bis.* 485. 489. 499. 505. 541.
Mois, les pousser, 3. 7. 8. 9. 11. 12. *bis.* 13. 20. 24. 25. 27. 39. 43. 44. 46. 54. 58. 62. 66. 67. *bis.* 69. 70. 71. 85. 87. 89. 90. 91. *bis.* 93. 95. 99. 100. 101. *bis.* 108. 110. 113. *bis.* 116. 127. 143. 145. 149. 153. 158. 161. 168. 169. 174. *bis.* 175. 200. 202. 230. 239. 246. 250. 251. 252. 258. 260. 262. 284. 287. 298. 318. 328. 330. 331 333. 343. 357. 361. 369. *bis.* 372. 393. 397. 399. *bis.* 402. 404. 415. 421. 422. 425. 433. 438. 458. 460. 465. 470. 482. 484. 486. 508. 512. 515. 517. *bis.* 538. 656. 560. 563. 564. 569. 570. 572. 578. 579. 587. 589. 594. *bis.* 621. *bis.* 623. 627. 644, 653. *bis.* 655. 696. 698.
Molles, les faire sortir, 348.
Morfondement, 238.
Morsure de cheval, 282. 652.
Morsure de chien, 370. 652.
Morsure de chien enragé, 3. 9. 54. 107. 108. 118. 218. 228. 294. *bis.* 296. 315. 415. 573. 652.
Morsure de scorpion, *voyez* scorpion.
Morsure de serpent, *voyez* serpent.
Morsure de vipère, *voyez* vipère.
Morsures venimeuses, 33. 54. 59. 65. 78. 79. 81. 149. 150. 169. 218. 284. 294. 296. 321. 371. 522. 623. 649. 651. 652. 691.
Mouches, les tuer, 365.
Mouvemens convulsifs, 45. 262. 263. 340. 342. 410. 594. 670.
Mucosités du nez, les faire sortir, *voyez* nez.
Mules des talons, *voyez* talons.
Muscles, les fortifier, 56. 219.

N.

Nausée, *ou* envie de vomir, 28. 371. 430. 527. 530.
Nausée sur mer, s'en préserver, 563.
Néphrétique, *voyez* colique néphrétique.
Nerfs, leurs contusions, 71. 227. 268. 271.
Nerfs coupés, 218. 592. 675. 676.
Nerfs douloureux, 91. 227. 263.
Nerfs endurcis, 67. 267. 311. 446.
Nerfs, les fortifier, 9. 46. 56. 57. 100. 105. *bis.* 109. 149. 219. 305. 308. 309. 311. 314. 343. 349. 369. 371. 435. 446. 451. 486. 547. 554. 558. 564. 627. 628. 653. 680. 694.
Nerfs foulés, 426. 445.
Nerfs malades, 168. 259. 263. 266. 268. 342. 343. 349. 437. 487. 554. 675.
Nerfs, leurs mouvemens convulsifs et irréguliers, les calmer, 89. 202. 487.
Nerfs paralytiques, 468. 487.
Nerfs piqués, 232. 295. 313. 518. 676.
Nerfs retirés, 123. 126.
Nerfs tremblans, 291. 310. 410.
Nerfs (tumeurs sur les), 326. 402. 669.
Nez cancéré, 114.
Nez, son écoulement muqueux, 266. 501.
Nez, ses hémorragies, 29. 88. 148. 157. 191. 222. 275. 276. 296. 298. 350. 351. 425. *bis.* 493. 499. 505. 541. 549. 567. 570. 572. 573. 618. 626. 650. 654. 683.
Nez, ses maladies, 97. 114.
Nez, en faire sortir les mucosités, 64. 513.
Nez (polype du), 158. *bis.* 425. 490.
Nez (rhume du), 93.
Nez (saignement du), 17. 63. 388. 426. 485.
Nez (ulcère puant au fond du), 346.
Nodosités, 217.
Nodosités de la goutte, *voyez* goutte.
Nodosités véroliques, 217. 402.
Noueure des enfans, *voyez* enfans.
Noli me tangere ulcéré, 57. 483 637.

Nombril (descente du) , 481. 567.
Nuages sur les yeux , *voyez* yeux.

O.

Obstructions , 3. 9. 19. 35. 37. 41. 42. 44. 81. 105. 114. 117. 124. 126. 136. 141. 142. 155. 181. 185. 195. 197. 222. 229. 230. 231. 239. 258. 264. 269. 318. 319. 328. 331. 347. 373. 425. 475. 477. 500. *bis*, 503. 508. 515. 531. 570. 585. 587. 597. 602. *bis*. 610. 621. 643. 644. 645. 652. 668. 695.
Obstructions du foie , *voyez* foie.
Obstructions des mois , *voyez* mois.
Obstructions de la rate , *voyez* rate.
Obstructions du bas-ventre, *voy.* bas-ventre.
Œdème , *voyez* tumeurs molles et blanches.
Œdème des pieds , *voyez* pieds.
Œsophage , ses plaies , 57.
Ongles , *voyez* yeux.
Ophtalmie , *voyez* yeux.
Opilation , *voyez* obstruction.
Opium avalé , 149.
Oppression nocturne , *voyez* cochemar.
Ordinaires , *voyez* mois.
Ordures dans les yeux , *voyez* yeux.
Oreilles , leur bruissement , 2. 67. 438.
Oreilles douloureuses , 63. 67. *bis*. 112. 156. 227. 335. 339. 473. 481. 547. 570. 580. 592. 647.
Oreilles , leurs flatuosités , 77.
Oreilles , leurs fluxions , 355.
Oreilles purulentes , 76. 346.
Oreilles suppurées , 76. 77. 512.
Oreilles , leur tintement , 23. 103. 105. 310. 312. 318. 412. 468. 481. 512. 647.
Oreilles vermineuses , 481. 483. 621.
Oreilles ulcérées , 67. 295.
Orgeolet , *ou* petite tumeur de la paupière , *voyez* yeux.
Orteils écorchés , 213.
Orthopnée , *ou* oppression qui empêche de respirer , 504.
Os cariés , 232. 262.
Os disloqués , 149. 187. 208. 217. 219. 311. 444. 558. 681.
Os fracturés , 55. 197. 467. 521.
Os pourris , 236.
Os (tumeur osseuse sur l') , 482.
Ouie , la rétablir , 31. 162.
Ozène , *ou* ulcère puant au fond du nez , *voyez* nez.

P.

Palais ulcéré , 79.
Pâles couleurs , 4. 13. 38. 44. 94. 110. 120. 230, 247. 284. 328. 361. 369. 399. 402. 418. 477. 490. 530. 561. 621. 644. 665.
Palpitations de cœur , *voyez* cœur.
Panaris , 188. 276. 446. 448. 452. 462. 543. 582. 675.
Pancréas (remède contre le) , 99. 131. 674.
Paralysie , 9. 34. 56. 77. 80. 90. 97. 100. 105. *bis*. 111. 159. 160. 178. 179, 192. 226. 227. 251. 258. 262. 266. 278. 288. 291. 297. 305. *bis*. 307. 310. 314. 321. 328. 342. 343. 350. 391. 397. 399. 403. 406. 418. 420. 432. 468. 472. 529. 532. 533. 547. 552. 554. 556. 564. 572. 626. 627. 638. 650. 652. 653. 680. 695.
Paralysie commençante , 62. 218. 308. 533.
Paralysie , s'en préserver , 99. 263.
Paralysie scorbutique , 569.
Parotides , 71. 276. 299. 344.
Parties de la génération , les fortifier , 571.
Passion cardiaque , 319.
Passion céliaque , 371.
Passion hystérique , 9. 12. 39. 40. 42. 70. 369. 370. 560. 561. 573. 594. 609. 652.
Passion iliaque , 352. 515.
Paupières , gale qui se forme dessus , *voyez* yeux.
Paupières ulcérées , *voyez* yeux.
Peau , l'adoucir , 86. 156. 314. 394. 669.
Peau , ses âpretés , 304. 309. 315. 355.
Peau , la blanchir , 60. 177. 245. 247. 394.
Peau , ses cicatrices , 315.
Peau , ses démangeaisons , 330. 442. 443. 453.
Peau , son infection , 190. 294. 299. 305 , 309. 311. 354. 402. 477. 484. 574. 679. 687.

Peau, ses maladies, 45. 108. 123. 130. *bis.* 160. 177. 205. 208. 230. 249. 257. 288. 359. 360. 468. 477. 478. 494. 578. 579. 622.
Peau, ses taches et lentilles, 312. 314. 330. *bis.* 462. 477. 664. 674.
Péricarde, ses vers, 158.
Péripneumonie, 64. 352. 428. 505. 565.
Perte de sang, 6. 37. 49. 51. 54. 58. 61. 64. *bis.* 67. 76. 78. 79. 81. 162. *bis.* 171. 275. 286. 287. 461. 466. 469. 484. 531. 549. 552. 565. 567. 573. 595. 634. 649.
Pesanteur de tête, *voyez* tête.
Peste, la guérir, 14. 47. 64. 152. 169. 180. 190. 235. 246. 251. 259. 270. 295. 296. 367. 390. 439. 448. 458. 559. 574. 578. 579. 580. 593. 605. 622. 623. 629. 639. 649. 651. 652. 658. 670. 681. 684. 696.
Peste, s'en préserver, 149. 199. 200. 246. 296. 402. 436. 502. 579. 621. 639. 651. 682.
Petite vérole, *voyez* vérole petite.
Peur nocturne, 298.
Philtre, 649.
Phlegmes, les purger. 287. 537. 685.
Phlegmon, *voyez* tumeur phlegmoneuse.
Phrénésie, 77. 142. 150. 229. 326. 496.
Phthisie, 29. 48. 51. 55. 60. 64. 70. 71. 81. 99. 110. 114. 122. 125. 140. 146. 149. 179. 193. 238. 241. 254. 275. 295. 315. 347. 349. 350. 352. 360. 369. 373. 388. 399. 412. 414. 474. 475. 480. *bis.* 505. *bis.* 506. 508. 536. *bis.* 541. 548. 553. 579. 591. 602. 623. 650. 668. 669.
Phthisie scorbutique, 110.
Pica, *ou* appétit dépravé, 679.
Pieds fatigués, 44.
Pieds enflés, 59. 670.
Pieds (cors des), 6. 14. 40. 77. 133. 209. 326. 346. 355. 421. 522. 548. 569. 573. 621.
Pieds enflés à la suite d'une longue maladie, 482.
Pieds, leurs écorchures, 365. 521.
Pieds (œdème des), 654.
Pieds gelés, 546.
Pieds, les préserver du froid, 468. 497.
Pierre infernale, comment elle se forme, 36.
Pierre des reins, *voyez* gravelle.
Pierre dans la vessie, 228. 239. 393.
Piqûre de tendons, *voyez* tendons blessés.
Piqûre de guêpes, de mouches à miel, 279. 343. 400. 669.
Piqûre de scorpion, 46. 545.
Piqûre de vive, 57. 637.
Piqûre vénimeuse, 57. 284. 533. 545. 637. 649. 652. 696.
Pissement de sang, *voyez* urine sanglante.
Pissement, involontaire, *voyez* urine, flux involontaire.
Pituite, la purger, 84. 160. 174. 204. 229. 231. 287. 291. 319. 322. 342. 371. 372. 373. 385. 386. 387. 424. 471. 481. 502. 503. 545. 572. 577. 588. 662. 666. 677. 684. 689.
Pituite visqueuse, 55. 103. 175. 369. 385. 386. 468. 471. 502. 517. 526. 653. 684.
Plaies, 24. 27. 32. 36. 53. 54. 55. *bis.* 56. 57. *bis.* 77. 78. 82. 109. 123. 148. 154. 197. 208. 209. 210. 211. *bis.* 213. *bis.* 215. *bis.* 217. 218. *bis. ter.* 219. 228. 230. 247. 260. 268. 286. 289. 290. 292. 295. 305. 306. 308. 311. *bis.* 313. 318. 324. 334. 336. 341. 356. 360. 368. 392. 399. 406. 421. 442. 443. 446. 447. 448. *bis.* 449. 450. 451. 455. 456. *bis.* 459. 463. 464. 483. 484. 485. 489. 490. 492. 494. 495. 496. 499. 501. 526. 532. 536. 537. 548. 549. 555. 567. 577. 582. 589. 626. 637. 646. 648. 658. 673. 675. 677. 679. 681.
Plaies d'armes à feu, 483.
Plaies de la bouche, *voyez* bouche.
Plaies, les consolider, 8. 100. 148. 150. 154. 216. 289. 294. 297. 349. 356. 365. 565. 570. 574. 667. 675.
Plaies du crâne, *voyez* crâne.
Plaies, les dessécher, 43. 157. *bis.* 198. 208. 218. 455. 649 667.
Plaies empoisonnées, 295. 649.
Plaies enflammées, 188. 208. 280. 296. 302. 450. 453. 519.
Plaies, les fermer, 154. 208. 212. 218. 453. 518.
Plaies du gosier. *voyez* gosier.

Plaies, leur hémorragie, 37. 121. 148. 273. 275. 276. *bis.* 283. 394. 431. 505. 566. 567. 573. 650. 681.
Plaies des jambes, *voyez* jambes.
Plaies internes, 459. 532. 537. 546.
Plaies de la langue, *voyez* langue.
Plaies, les nettoyer, 56. 69. 87. 154. 173. 208. 213. 260. 309. 340. 346. 358. 365. 415. 441. 538. 570. 572. 578. 597. 673.
Plaies de l'œsophage, *voy.* œsophage.
Plaies de la poitrine, *voyez* poitrine.
Plaies du poumon, *voyez* poumon.
Plaies pourries, 116. 286. 533.
Plaies récentes, 36. 57. 71. 115. 124. 150. 286. 289. 295. 306. 400. 409. 415. 425. 462. 484. 510. *bis.* 566. 592. 629. 631. 659. 668. 671.
Plaies, les réunir, 49. 69. 150. 169. 207. 461. 518.
Plaies de la trachée-artère, *voyez* trachée artère.
Plaies vieilles, 48. 82. 119. 171. 210. 213. 286. 287. 340. 415. 425. 447. 555. 639. 671.
Plaies des yeux, *voyez* yeux.
Pleurésie, 22. 23. 45. 48. 71. 74. 78. 83. 91. 101. *bis.* 104. 115. 116. 123. 124. 130. 155. 167. 194. 221. 223. 243. 263. 266. 273. 279. 288. 289. 303. 331. 352. 355. 361. 368. 389. 396. 421. 425. 428. 463. 464. 465. 470. *bis.* 478. 480. 482. 486. 507. 512. 520. 577. 562. 565. 566. 574. 590. 602. 608. 624. 636. 659. 669. 670. 677. 681. 688.
Pleurésie fausse, 411.
Poil, le faire croître, 46. *bis.* 294. 359. 468. 545.
Poil, le faire tomber, 226. 347. 356.
Poil, l'empêcher de tomber, 42. 311. 359.
Poil, le faire revenir, 315. 592.
Points qui prennent aux épaules, etc. 308.
Poison avalé, *voyez* venin.
Poitrine, ses abcès, 562.
Poitrine, ses âcretés, 47. 128. 156. 220. 236. 278. 279. 313. 322. 358. 407. 422. 502. 530. 582. 583. 597. 630. 641. 662.
Poitrine embarrassée, 374. 486. 553. 564. 570.
Poitrine enflammée, 10. 16. 81. 276. 334. 338. 389. 460. 537. 598. 616.
Poitrine (empyeme dans la), 352. 489.
Poitrine, ses fluxions, 124. 149. 480. 590. 608.
Poitrine malade, 7. 12. 33. 98. 146. *bis.* 147. 158. 167. 183. 261. 279. 328. 356. 358. 388. 422. 460. 486. 504. 505. 512. 535. 536. 547. 548. 564. 570. 571. 600. 604. *bis.* 606. 609. 614. 616. 619. 623. 629. 640. *bis.* 650. 677.
Poitrine, ses maux, 71. 91. 103. 112. 126. 129 146. *bis.* 147. 158. 167. 221. 241. 318. 367. 457. 489. 499. 504. 548. 553. 599. 600. 608. 609. 612. 640. 650.
Poitrine, ses oppressions, 235.
Poitrine, ses picotemens, 45, 118.
Poitrine, ses plaies, 208. 368. 459.
Poitrine (rhume de), 86.
Poitrine ulcérée, 347. 348.
Polype du nez, *voyez* nez.
Polype rampant, 158. 673.
Pores, les ouvrir, 205.
Porreaux, *voyez* verrues.
Possédés, *voyez* manie.
Poumon embarrassé de phlegmes, 147. 258. 261. 284. 318. 406. 438. 471. 512. 537. 542. 562. 578. 624. 657. 671.
Poumon enflammé, *voyez* péripneumonie.
Poumons, les fortifier, 145. 356. 606.
Poumons, leurs maladies, 120. 155. 242. *bis.* 265. 316. 318. 321. 330. 331. 349. 358. 373. 388. 480. 485. 489. 502. 504. 505. 506. 532. 536. 546. 547. 548. 552. 570. 582. 600. 608. 609. 631. 653.
Poumons, leurs obstructions, 369. 461. 484. 505.
Poumons, leurs plaies, 57. 548.
Poumons ulcérés, 81. 197. 267. 270. 286. 347. 485. 489. *bis.* 492. 532. 536. *bis.* 554. 556. 614. 673. 674.
Pourriture, 4. 74. 93. 198. 213. *bis.* 295. 441. *bis.* 449. 564. 578. 623. *bis.* 652. 665. 666. 682. 685. 692.
Pousse des chevaux, *voyez* chevaux.
Poux, les faire mourir, 9. 14. 46. 151. 250. 286. 295. 318. 342. 346. 347. 356. 359. 401. 453. 639.
Prépuce, son inflammation, 413.
Prostates, (inflammation des) 274.

Puces, les chasser, 44. 287. 401. 453. 639.
Pulmonie, 44. 50. 57. 201. 473. 562. 598. 607. 650.
Punaises, 342. 453.
Purgatif, 13. *bis.* 16. 19. 27. 35. 60. 68. 73. 78. 87. 104. 105. 107. 162. 164. 195. 204. 223. 225. 230. 249. 256. 257. 265. 290. 294. 319. 323. *bis.* 327. 340. 346. 367. 384. 385. 402. 409. 421. 424. 434. 468. 481. 524. 527. 529. 533. 543. 557. 559. 575. 577. 585. 588. 593. 595. 603. 609. 610. 614. 615. 643. 651. 677. 678. *bis.* 688. 689. 692. 694.
Purgatif agréable pour les malades qui ont de la répugnance pour les médecines ordinaires, 220.
Purgatif doux, 47. 80. 102. 104. 137. 161. 188. 344. 374. 433. 488. 524. 534. 550. 582. 602. 617. 651. 688.
Purgatif, en réprimer l'action excessive, 652. 684.
Purgatif d'antimoine, (sulfure d'antimoine) pour divers, 34.
Purgatif violent, 34. *bis.* 80. 84. 140. 141. 142. 169. 172. 204. 229. 230. 268. 273. 319. 342. 408. 497. 558. 635. 639.
Pus, (crachement de) 25. 51. 70. 126.
Pus, le déterger, 668.
Pus, rendu par le fondement, 38.
Pustules, 241. 251. 361. 477. 522. 666. 667.
Pustules, *voyez* yeux.
Putréfaction, 115. 682.

R.

Rachitis, *voyez* enfans (noueure des).
Rage, *voyez* hydrophobie, morsure de chien enragé.
Ranule *ou* apostème sous la langue des enfans, *voyez* enfans.
Rapports aigres, 44. 87. 152. 399. 491. 568.
Rate, ses abcès, 190.
Rate, ses duretés, 131. 217. 244. 245. 247. 352. 548.
Rate enflée, 132. 158. 244. 340. 577. 624.
Rate, la fortifier, 167.
Rate, ses gonflemens, 244. 423. 577.
Rate, ses inflammations, 698.
Rate malade, 11. 41. 99. 112. 128. 144. 145. 197. 239. 244. 249. 257. 283. 289. 295. 297. 299. 341. 421. 483. 511. 513. 517. 548. 573. 588. 599. 609. 619. 644. 657. 677.
Rate, ses obstructions, 3. 9. 23. 71. 85. 99. 101. 114. 130. 157. 161. 174. 192. 225. 247. 260. 263. 265. 269. 283. *bis.* 294. 298. 299. 302. 340. 357. 369. 399. 417. 421. 484. 513. 542. 554. 573. 578. 601. 602. 608. 615. 624. *bis.* 643. 645. 665. 670. 673. 677.
Rate squirreuse ou dure, 12. 48. 67. 69. 71. 77. 99. 112. 131. 162. 214. 217. *bis. ter.* 218. 239. 285. 360. 366. 417. 517. 683.
Rate, ses tumeurs, 77. 131. 217. 285. 477. 548.
Rate ulcérée, 190.
Rats, les chasser, 67.
Raucité, *voyez* voix rauque.
Règles, en modérer l'évacuation excessive, 6. 283. 611. 618. 681.
Règles, les provoquer, etc., *voyez* mois.
Règles, les rétablir, 342. 513. 594.
Reins, leurs abcès, 29. 190.
Reins, leurs âcretés, 293. 582. 655.
Reins échauffés, 68. 310.
Reins, leurs efforts, 515.
Reins embarrassés de glaires, 42. 105. 189. 313. 471. 564. 574.
Reins enflammés, 37. 286. 287.
Reins, leur érosion, 331.
Reins, les fortifier, 167.
Reins, leur hémorragie, 492.
Reins, leurs maux, 241. 242. 264. 265. 279. 290. 407. 469. 542. 547. 562.
Reins, les nettoyer, 41. 72. 78. 88. 110. 111. 114. 135. 283. 289. 373. 490. 509. 512. 513. 564. 636. 657. 671. 686. 688.
Reins, leurs obstructions, 46. 265. 372. 484. 505. 624. 645.
Reins ulcérés, 114. 347. 348. 388. 411. 471. 503. 506. 532. 541. 648. 668. 669. 688.
Relâchement de la luette, *voyez* luette relâchée.
Relâchement de la matrice, *voyez* matrice.
Repos, le procurer, 248.
Respiration, la faciliter, 145. 157.

204. 264. 284. 461. 504. 538. 553. 604. 662.
Rétention d'urine, *voyez* urine.
Rétraction, 266.
Rhagades, gerçures, *voyez* crevasses.
Rhumatisme, 11. 33. 45. 63. 65. 78. 83. 92. 93. 97. 126. 136. 141. 149. 186. 196. 199. 209. 218. 225. 243. 254. 257. 263. *bis.* 264. 267. 271. 278. 281. 305. 308. 319. 336. 342. 343. 345. 348. 349. 366. 374. 396. 403. 410. 411. 418. 432. 438. 439. 464. 495. 506. 516. 518. 545. 565. 568. 571. 572. 611. 617. 638. 644. 646. 656. *bis.* 680. 681. 694. 695.
Rhumatisme goutteux, 591.
Rhume, 22. 128. 146. 168. 266. 407. 547. 582. 594. 597. 602. 609. *bis.* 616. 619. 630. 632. 641. 651. 655. 662. 673.
Rhume de cerveau, *voyez* cerveau.
Rhume invétéré, 65. 241. 460. 530.
Rhume du nez, *voyez* nez.
Rhume de poitrine, *voyez* poitrine.
Rides, les adoucir, 179.
Rogne, 293. 304. 450. 673. 687.
Rogne maligne des jambes, *voyez* jambes.
Rots, *voyez* estomac, ses aigreurs.
Rougeole, 35. 64. 236. 241. 248. *bis.* 251. 270. 345. 429. 465. 546. 579.
Rougeurs du visage, *voyez* visage.
Rougeurs des yeux, *voyez* yeux.

S.

Sable des reins, *voyez* gravelle.
Saignement de nez, *voyez* nez.
Salive amère, 111.
Sang, l'arrêter, 37. 47. 58. 68. 77. 78. 150. 162. 191. 216. 219. 276. 394. 409. 416. 426. 427. 434. 444. 491. 496. 497. 509. 510. 511. 649. 666. 679. 693. *bis.*
Sang caillé, 209. 290. 654. 659. 681. 695.
Sang, entretenir sa circulation, 466. 649. 651.
Sang coagulé dans le corps, *voyez* chute de haut.
Sang extravasé, 66. 77. 585.
Sang, l'épaissir, 478. 489. 552.
Sang, son épanchement, 170.
Sang, l'adoucir, 163. 339. 478. 517. 552.
Sang, en corriger l'acide vicieux, 18. 152.
Sang (crachement de), 6. 7. 15. 17. 23. 25. 47. 48. *bis.* 50. *bis.* 61. 65. *bis.* 68. 71. 76. 78. 81. 107. 113. 118. 148. 155. 157. 163. 165. 179. 191. 201. 219. 221. 274. 277. *bis.* 286. *bis.* 317. 335. 340. 349. 365. 369. 371. 386. 400. 411. 414. 419. 421. 425. 426. 464. 479. 480. 481. 485. 489. 492. 493. 501. 506. 508. 509. 531. 532. 536. 541. 547. 555. 565. 573. 589. 594. 602. 604. 606. 616. 626. 647. 649. 658. 662. 665. 666. 671. 674. 679. 698.
Sang, augmenter sa circulation, 131. 152. 318. 342. 369. 575.
Sang, le purifier, 34. 41. 58. 78. 81. 83. 98. 110. 116. 125. 152. 157. 176. 178. 193. 200. 222. 246. 249. 254. 258. 263. 283. *bis.* 299. 338. 365. 390. 403. 464. 477. 485. 505. 530. 551. 554. 557. 568. 593. 594. 597. 598. 600. 605. 606. 607. 609. 624. 665. 687.
Sang, sa corruption, 245.
Sang, ses âcretés, 23. 74. 83. 278. 339. 366. 552.
Sang agité, 16. 17. 141. 142. 222. 432. 466.
Sang (vomissement de), 15. 46. 496. 501. 549. 589.
Sang, le rafraîchir, 36. 134. 135. 277. 331. 345. 399. 564.
Sang, le ranimer, 26. 67. 74. 95. 100. 133. 422. 458. 515.
Sang (pissement de), *voyez* urine sanglante.
Sang grumelé, 565.
Sang, *voyez* perte de sang.
Sarcocèle, 39.
Sciatique, *voyez* goutte sciatique.
Scorbut, 7. 8. 9. 14. 17. 18. 22. 28. 37. 39. 58. 74. 90. 94. 96. 99. 108. 115. 120. 127. 129. 130. 131. 134. 157. 158. 175. 181. 193. 195. 201. *bis.* 229. 239. 249. 260. 261. 270. 285. 288. 289. 299. 324. 341. 392. 399. 417. *bis.* 466. 468. 475. 478. 483. 490. 509. 511. 517. 520 530. 531. 535. 543. 556. 561. 562. 568.

572. 584. 619. 626. 634. 635. 666. 668. 671. 672.
Scorpion, ses morsures, 170. 294. 580.
Scrophules, *voyez* écrouelles.
Scrotum, *voyez* bourses.
Semence, l'augmenter, 571.
Sens, les aiguiser, 202. 461. 658.
Sérosités, les pousser, 72. 108. 196. 203. 209. 229. 232. 247. 253. 268. 280. 342. 385. 386. 392. 414. 468. 473. *bis.* 498. 502. 529. 557. 564. 575. 577. 586. 602. 610. 615. 617. 618. 620. 635. 637. 640. 683. 694.
Serpent, ses morsures, 31. 46. 54. 84. *bis.* 247. 251. 275. 294. 296. 344. 512. 559. 580. 589. 592. 593. 682.
Soif excessive, 18. 86. 111. 128. 154. 223. 246. 275. 277. *bis.* 326. 399. 422. 466. 531. 547. 556. 597. 600. 607. 608. 612. 616. 643. 656. 680.
Soleil (coups de), 91.
Sommeil, le provoquer, 23. 93. 163. 205. 220. 275. 278. 304. 315. 326. 332 *bis.* 335. 339. *bis.* 340. 427. 457. 460. 478. 487. 504. 531. 563. 602. 610. 638. 657. 679. 684.
Sommeil immodéré, 76. 683.
Songes turbulens, 397.
Sphacèle, 56. 520. 579. 681.
Squirre, 112. 130. 131. 143. 217. 239. 245. 302. 305. 370. 402.
Squirre des viscères, *voyez* viscères squirreux.
Stérilité, 402.
Strangurie, *voyez* urine rendue goutte à goutte.
Suette, 531.
Sueur, l'exciter, 29. 77. 90. 117. 120. 149. 167. 169. 171. 197. 200. 236. 241. 246. 254. 258. 321. 334. 404. 412. 421. 423. 436. 437. 457. 486. 547. 554. *bis.* 571. 579. 580. 593. 594. 602. 608. 611. 621. 622. 623. 624. 635. 649. 651. 680. 682. 694.
Sueurs immodérées, 307. 425.
Sueur des mains, la modérer, 276.
Suffocation, 32. 42.
Suffocation de matrice, 39. 62. 101. 105. 122. 161. 260. 271. 397. 408. 418. 436. 465. 482. 486. 536. 636. 696.
Suffusion des yeux, *voyez* yeux.
Suppression des règles, *voyez* mois.
Suppression d'urine, *voyez* urine.
Suppuration, pour l'avancer, 207. 209. 311. 452. 453. 583. 589.
Surdité, 2. 51. 63. 67. 103. 105. 115. 235. 248. 278. 313. 412. 679.
Syncope, *voyez* défaillance.

T.

Tabès, *voyez* maigreur.
Taches du visage, *voyez* visage.
Taches sur les yeux, *voyez* yeux.
Taies, *voyez* yeux.
Taille, remède pour les matières purulentes qui coulent après, 409.
Talons (engelures et mules des), 29. 213. 216. 221. 242. 418. 430. 453. 469. 519. 546. 624.
Talons (humeur sur les), 188.
Tartre mucilagineux du corps, le résoudre, 136. 158. 254. 284. 347. 542.
Teigne, 14. 81. 108. 158. 218. 259. 311. 346. 359. 360. 361. 370. 373. 445. 496. 548. 574. 637. *bis.* 644. 646.
Teint, le rendre uni, 156. 578.
Tempérament foible, le fortifier, 28.
Tendons blessés, 268. 348. 410. 463. 464. 519. 592. 676.
Tendons, leur relaxation, 297.
Ténesme, *ou* envie d'aller à la selle sans rien rendre, 16. 67. 71. 127. 165. 283. 439. 610. 654.
Tension douloureuse du bas-ventre, *voyez* ventre.
Testicules enflées, 355. 361. 514.
Testicules enflées et enflammées, 132. 240. 345. 397. 543.
Testicules ulcérés, 283.
Tête (blessures de la), 63. 124. 209. 217. 268. 368. 425. 547.
Tête, ses chaleurs, 310.
Tête (douleurs de) occasionnées par cause chaude, 18. 345. 356. 431. 502. 531.
Tête (douleurs de) occasionnées par cause froide, 248. 259. 266. 297. 541. 677.
Tête, la fortifier, 209. 221. 250. 371.
Tête, ses fluxions, 11. 49. 271. 355. 420. 481.

Tête (mal de), 33. 49. 78. 87. 91. 111. 149. 213. 227. 242. 246. 248. 268. 287. 332. 339. 348. 372. 397. 401. 416. 436. 439. 484. 487. 496. 497. 531. 532. 541. 554. 583. 594. 621. 626. 647. 654. 657. 670. 677. 679.
Tête (mal de) occasionné par de mauvaises digestions, 47.
Tête, ses pesanteurs, 412. 418. 674.
Tête (douleur de) provenant d'une pituite crasse, 227. 321. 418. 588.
Tête, la purger, 297. 417. 433.
Tête, ses ulcères, 209. 221.
Tête tremblante, 617.
Tintement d'oreilles, *voyez* oreilles.
Tœnia, *voyez* ver solitaire.
Torticolis, 461.
Toux, 15. 16. 17. 20. 22. 33. 45. 57. 64. 71. 78. 88. 91. 101. 113. 118. 122. 126. 127. 140. 148. 155. 162. 220. 222. 230. 235. 267. 279. 284. 297. 318. 330. 331. 334. 347. 348. 349. 352. 357. 358. 360. 371. 373. 399. 425. 429. 438. 461. 468. 478. 486. 502. 503. 504. *bis.* 505. 506. 521. 536. 541. 542. 543. 546. 547. 548. 562. 570. 574. 582. 599. 604. 608. 611. 619. 623. 624. 628. 631. 632. 640. 642. 653. 656. 680. 688.
Toux des chevaux, *voyez* chevaux.
Toux des enfans, *voyez* enfans.
Toux opiniâtre, 57. 61. 65 95. 98. 107. 128. 133. 223. 237. 238. 241. 245. 261. *bis.* 264. 274. 275. 280. 318. 334. 347. 369. 457. 460. 461. 464. 473. 480. 490. 530. 538. 556. 564. 594. 611. 615. 627. 671.
Toux sèche, 75. 165. 286. 427. 475. 674.
Toux des vieillards, 369.
Trachée-artère, ses plaies, 57.
Trachée-artère, ses âcretés, 222. 236. 313. 367. 504. 546. 662.
Tranchées, 14. 22. 71. 77. 101. 110. 162. 276. 313. 322. 509. 530. 594. *bis.*
Tranchées des enfans, *voyez* enfans.
Tranchées des femmes en couche, 3. 22. 70. 91. 313. 347. 355. 357. 402. 458. 485. 514.
Transpiration, l'exciter, 94. 173. 390. *bis.* 458. 561. 571. 605. 623.
Tremblement, *v.* membres tremblans.
Tumeurs, 3. 29. 30. 35. 44. 48. 65. 67. *bis.* 106. 112. 186. 199. 211. 217. 218. *bis.* 231. 263. 267. 271. 276. 280. 287. 295. 296. 298. 299. 305. 306. 311. 313. 314. 335. 343. 347. 355. 361. 390. 395. 414. 425. 442. 443. 446. 448. 451. 452. 462. 466. 468. 476. 483. 497. 510. 512. 514. 516. *bis.* 518. 521. 564. 569. 570. 573. 583. 621. 626. 639 690. 694. 698.
Tumeurs, *ou* abcès internes, 574. 629.
Tumeurs des bourses, *voyez* bourses.
Tumeurs carcinomateuses, 505.
Tumeurs chaudes, 434. 485.
Tumeurs cutanées, 77.
Tumeurs dures, 125. 143. 217. *bis.* 358. 366. 390. 397. 437. 452. 483. 522, 589. 683.
Tumeurs enflammées, 57. 355. 659.
Tumeurs érésipélateuses, 222. 583.
Tumeurs du foie, *voyez* foie.
Tumeurs du fondement, *voyez* fondement.
Tumeurs froides, 56. 312. 451. 465. 652. 653. 681.
Tumeurs humides et mollasses, 77.
Tumeurs inflammatoires, 3.
Tumeurs invétérées, 25.
Tumeurs des jambes, *voyez* jambes.
Tumeurs des jointures, *voyez* jointures.
Tumeurs malignes, 106.
Tumeurs des mamelles, *voyez* mamelles.
Tumeurs du mésentère, *voyez* mésentère.
Tumeurs du nombril des enfans, *voy.* enfans.
Tumeurs œdémateuses, molles et blanches, 90. 106. 163. 497. 683.
Tumeurs osseuses sur l'os, *voyez* os.
Tumeurs pestilentielles, 217. 585.
Tumeurs sanguines, *ou* anévrisme, 20. 462.
Tumeurs phlegmoneuses, 296. 353.
Tumeurs scorbutiques, 58. 681.
Tumeurs scrophuleuses, 81. 116. 143. 162. 163. 168. 264. 366. 368. 463. 673.
Tumeurs squirreuses, 112. 162. *bis.* 214. 251. 265. 418. 626. 671. 683.
Tumeurs de la rate, *voyez* rate.

Tumeurs vénériennes, 217.
Tunique des yeux, la fortifier, *voyez* yeux.
Tympanite, *voyez* hydropisie tympanite.

V.

Vagin, sa chute, 698.
Vaisseau rompu par chûte et contusion, 82. 162. 481.
Vapeurs, 62. 63. 80. 83. 89. 102. 120. 143. 152. 153. 175. 178. 187. 201. 247. 249. 284. 294. 295. 371. 372. 373. 395. 398. 402. 418. 458. 470. 555. 650. 668. 670. 687.
Vapeurs hypocondriaques, 249. 265. 418. 476.
Vapeurs hystériques, 17. 29. 38. 39. 67. 91. 92. 93. 95. 174. 179. 180. 197. 199. 200. 251. 264. 265. 271. 284. 333. 340. 341. 343. 406. 408. *bis.* 410. 418. 436. 476. 560.
Vapeurs mélancoliques, 475.
Varices, 133. 545.
Veines mésaraïques, leurs obstructions, 107.
Veine rompue (flux de sang de), 286. 501. 679.
Venins avalés, 12. 18. 24. 30. 37. 46. 65. 86. 149. 150. 169. 239. 328. 353. 439. 466. 486. 509. 553. 621. 647. 651. 652. 658. 683.
Venins, plantes, etc. qui y résistent, 47. 60. 67. 70. *bis.* 79. 91. 105. 112. 115. 127. 145. 147. 152. 173. 175. 178. 181. 193. 229. 241. 245. 252. 254. 277. 284. 332. 333. 351. 369. 371. 386. 390. 429. 466. 487. 535. 546. 554. 559. 580. 593. 605. 616. 621. 623. 624. 651. 681. 682. 685.
Ventre (faire bon), 282.
Ventre des enfans, le relâcher, *voyez* enfans.
Ventre, ses douleurs et tranchées, 79. 470. 644. 677.
Ventre enflé, 70.
Ventre, ses flux et hémorragies, 492. 658.
Ventre (inflammation du bas-), 104. 280. 353.
Ventre, le lâcher, 66. 67. 72. 74. 104. 107. 111. 129. 135. 136. 222. 249. 261. 265. 294. 295. 339. 344. 356. 367. 373. 402. 403. 409. 421. 430. 439. 468. 477. 480. 513. 520. 583. 658. 668. 679. 680. 688.
Ventre, le resserrer, 509. 520. 533. 561. 582. 609. 618. 643. 651. 678.
Ventre (maladies du bas-), 16. 95. 143. 243. 396. 478. 645. 650.
Ventre relâché, *voyez* cours de ventre.
Ventre resserré, *voyez* constipation.
Ventre (obstructions du bas-), 8. 98. 131. 190. 239. 243. 252.
Ventre (tension douloureuse du bas-), 243. 396.
Ventre (ulcères du bas-), 57.
Vents, les chasser, 7. 11. 30. 32. 42. 44. 46. 70. 87. 95. 100. 103. 105. 127. 136. 145. 149. 166. 176. 201. *bis.* 217. 229. 237. 250. 254. 258. 259. 261. 268. 271. 308. 314. 369. 372. 399. 404. 422. 430. 438. 461. 470. 486. 514. 515. *bis.* 526. 527. 544. 546. 572. 594. 621. 625. 627. 644. 652. 681.
Verge, ses ulcères, 563.
Ver solitaire, 422. 618.
Vermine, en garantir les habits, 70.
Vermine de corps, la détruire, 272. 359.
Vérole, 7. 48. 83. 141. 236. 247. 254. 436. 565. 591. 617. 623. 626. 666.
Vérole petite, 14. 30. 35. 42. 48. 54. 64. 158. 180. 202. 236. 241. 248. 249. 251. 270. 273. 344. 390. *bis.* 412. 429. 436. 465. 476. 484. 561. 574. 579. 580. 605. 622. 691.
Vérole petite, en remplir les cavités, 54. 113. 297. 315.
Verrues, 18. 31. 41. 60. 67. 77. 113. 119. 125. 126. 221. 287. 288. 311. 326. 350. 421. 487. 521. 531. 545. 569. 573. 584.
Verrues du visage, *voyez* visage.
Verrues pendantes, 113.
Vers du cœur, *voyez* cœur.
Vers des enfans, *voyez* enfans.
Vers de l'estomac, *voyez* estomac.
Vers des intestins, 19. 29. 31. 44. 46. *bis.* 67. 80. 108. 115. 126. 134. 143. 149. 153. *bis.* 155. 157. 158. 162. 167. 172. 174. 175. 180. 195. 198. 201. 202. 231. 234. 243. 244. 247. 260. 272. 287. 331. 342. 351. 361. 372. 373. 401. 410. 411. 421. 425.

437. *bis.* 438. 439. 458. 486. 513. *bis.* 523. 533. 556. 572. 573. 579. 587. 589. 597. 601. 602. 613. 642. 644. 650. 651. 652. *bis.* 653. 659. 667. 684. 687. 692. 696.
Vers du péricarde, *voyez* péricarde.
Vers larges et plats, 421.
Vertiges, 24. 34. 80. 100. 110. 115. 126. 141. 150. 159. 160. 169. 170. 197. 204. 225. 235. 250. 262. 274. 297. 342. 369. 397. 418. 420. 437. 459. 470. 474. 497. 507. 553. 554. 572. 577. 580. 594. 596. 609. 627. 644. 654.
Vésicule du fiel, ses obstructions, 85. 269. 295.
Vessie, ses abcès, 190.
Vessie, ses maladies, 51. 104. 140. 242. 279. 373. 469. 488. 542. 547. 562. 652. 655.
Vessie, la déterger, 135. 283. 512. 513.
Vessie douloureuse, 488.
Vessie enflammée, 37.
Vessie, ses érosions, 264. 331.
Vessie, ses hémorragies, 492.
Vessie, ses glaires, 105. 189. 313. 471. 490. 574. 622. 686.
Vessie, ses obstructions, 372. 484. 670.
Vessie ulcérée, 108. 373. 388. 411. 471. 503. 532. 547. 617. 621. 648. 698.
Vidange des accouchées, 127. 251. 402. 508. 538. 563. 621. 653.
Vin, en cause la dégobe, 275.
Vipere, ses morsures, 54. 273. 295. 415. 580. 691. *bis.* 692.
Visage, ses boutons, 338.
Visage, ses cicatrices, 309.
Visage, ses dartres, 79. 338.
Visage, le décrasser, 177. 179. 338.
Visage, ses rides, 311.
Visage, ses rougeurs, 37. 60. 161. 177. 240. 276. 288. 338. 348. 623. 637.
Visage, ses taches, 6. 23. 37. 60. 67. 157. 172. 240. 309. 312. 338. 348. 481. 563. 669.
Visage, ses verrues, 60.
Visceres, les fortifier, 198. 231. 261. 317. 327. 571.
Visceres, leur hémorragie, 492.
Visceres obstrués, 11. 12. 19. 37. 94. 99. 124. 136. 141. 151. 222. 229. 230. 233. 249. 258. 270. 285. 299. 330. 348. 361. 399. 410. 425. 474. 490. 508. 517. 556. 568. 578. 622. 643. 674. 695. *voyez* entrailles oppilées.
Visceres squirreux, 85. 196.
Visceres, leurs ulceres, 347.
Viscosités, les atténuer, 308. 309.
Vitiligines, ou taches blanches, 561.
Voies urinaires, ses ardeurs, *voyez* urine, ses ardeurs.
Voix (extinction de), 129. 241. 264. 512.
Voix rauque, 546. 628.
Vomica, *voyez* poitrine, ses abcès.
Vomissement de sang, *voyez* sang.
Vomissement, l'arrêter, 4. 5. 9. 30. 64. 87. 134. 138. *bis.* 142. 154. 161. 193. 194. 201. 203. 221. 229. 256. 262. 272. 274. 282. 304. 307. 317. 371. 399. 400. 416. 422. 423. 426. 430. 457. 535. 549. 552. 558. 562. 583. 606. 616. 649. 673. 679. 682. 684. 696.
Vomitif, 13. 27. 73. 84. 85. 162. 171. 249. 294. 322. 439. 561. 596. 615. 637. 643. 672. 692.
Vomitif doux, 188. 435. 527. 542. 692.
Vomitif violent, 563. 639.
Vue foible, *voyez* yeux.
Vulnéraire (injection), 324.

U.

Ulceres, 6. 7. 32. 53. 54. 55. 56. 57. *bis.* 82. 109. 110. 116. 117. 119. 129. 136. 171. 187. 190. 191. 209. 210. 211. *bis.* 213. 217. 218. *bis. ter.* 219. 221. 286. 288. 290. 294. 305. 309. 311. *bis.* 318. 326. 334. 336. 340. 349. 354. 360. 417. 425. 435. 443. 447. *bis.* 448. 449. 451. 453. 455. 456. 464. 483. 485. 489. 490. 492. *bis.* 494. 532. 537. 538. 542. 561. 569. 582. 621. 637. 640. *bis.* 654. 678. 679. 683.
Ulceres amoureux, 287. 473. 519. 674.
Ulceres des amygdales, *voyez* amygdales.
Ulceres de la bouche, *voyez* bouche ulcérée.
Ulceres cacoetiques, *voyez* ulceres malins.

Ulcères carcinomateux, 17. 129. 282. 287. 581. 669.
Ulcères, les cicatriser, 63. 77. 152. 208. 212. 221. 494. *bis.* 495.
Ulcères cancéreux et chancreux, 63. 115. 119. 136. 236. 417. 451. 494. 510. 520. 521. 562. 649.
Ulcères caverneux, 348. 365.
Ulcères chironniens, 510.
Ulcères désespérés, 71. 133. 448.
Ulcères desséchés, les faire suppurer, 446.
Ulcères, les dessécher, 12. 49. 50. 77. 125. 157. 218. 347. 519. 569.
Ulcères errans, 261.
Ulcères fistuleux, 37. 494. 562. 574.
Ulcères du fondement, *voyez* fondement.
Ulcères de la gorge, *voyez* gorge ulcérée.
Ulcères humides, 126.
Ulcères internes, 77. 81. 348. 409. 487. 532. 561. 567. 646. 668. 669.
Ulcères des intestins, *voyez* intestins ulcérés.
Ulcères des jambes, *voyez* jambes.
Ulcères malins, les mondifier et les guérir, 6. 48. 125. 136. 169. 194. 221. 282. 289. 315. 341. 347. 354. 361. 406. 455. 483. 486. 494. 495. 505. 510. 520. *bis.* 521. 541. 578. 582. 585. 626. 631. 637. 649. 650. 673. 682.
Ulcères des mamelles, *voyez* mamelles.
Ulcère de la matrice, *voyez* matrice.
Ulcères, les nettoyer, 38. 48. 50. 57. 125. 157. 169. 173. 208. 346. 415. 455. 471. 494. 538. 646.
Ulcères des paupières, *voyez* paupières.
Ulcères du poumon, *voyez* phthisie, poumon ulcéré.
Ulcères pourris, 284. 463. 466.
Ulcères des reins, *voyez* reins ulcérés.
Ulcères sanieux, 13. 574. 582.
Ulcères sinueux, 260.
Ulcères scorbutiques, 99. 451. 491.
Ulcères vénériens, 190. 254. 483. 561. 575.
Ulcères de la verge, *voyez* verge.
Ulcères vermineux, 69. 408. 483.
Ulcères vieux, 55. 57. 77. 78. 116. *bis.* 151. 213. 215. 219. 341. 406. 441. 447. 449. 458. 459. 548. 562. 573. 615. 622. 637. 639. 659. 664. 670. 671. 689.
Ulcères des yeux, *voyez* yeux.
Urine, la pousser, 3. 6. 7. 8. 9. 13. 21. 28. 37. 39. 41. 43. 44. 46. 47. 48. 51. 58. 59. 62. 66. 68. *bis.* 71. 78. *bis.* 79. 81. 85. 87. 89. 90. 91. *bis.* 94. 99. 101. 102. 110. 111. 112. 113. 116. 117. 122. 126. 134. 135. 136. *bis.* 145. 147. 150. 151. 154. *bis.* 155. 160. 161. 167. 171. 174. 175. 193. 195. 229. 230. 240. 243. 246. 248. 249. 252. 254. 257. 258. 262. 263. 267. 268. 273. 280. 283. 284. 287. 289. 292. 298. 312. 313. 315. 318. 330. 331. *bis.* 352. 356. 361. 386. 391. 398. 399. 402. 404. 410. 411. 412. 417. 421. 434. 437. 438. 458. 460. 462. 465. 468. 470. 475. 481. 482. 490. 497. 500. 512. 513 515. 517. 530. 532. 538. 542. 543. 554. 556. 562. *bis.* 564. *bis.* 567. 569. 573. 574. 577. 578. 579. 580. *bis.* 582. 593. 594. *bis.* 598. 601. 602. 605. 606. 607. 621. *bis.* 622. 623. 624. 625. 636. 643. 645. 654. 655. *bis.* 657. 673. 680. 688.
Urine, ses ardeurs, 16. 37. 113. 118. 162. 179. 223. 279. 348. 355. 373. 399. 432. 506 530 346 547.
Urine âcre, 88. 220. 239. 278. 282. 331, 339. 373. 414. 432. 506. 582.
Urine, ses conduits, les nettoyer, 644.
Urine épaisse et trouble. 479.
Urine, en modérer les évacuations excessives, 6. 201. 665.
Urine, son flux involontaire, *dit* diabétes, 64. 70. 77. 150. 157. 163. 290. 409. 522. 545. 698.
Urine, son incontinence causée par le déchirement du col de la vessie dans l'accouchement des femmes, 157. 291.
Urine rendue avec douleur, *ou* dysurie, 73. 264. 300. 373. *bis.* 469. 546. 582. 659. 668.
Urine rendue goutte à goutte, *ou* strangurie, 8. 70. 73. 84. 101. 264. 300. 339. 351. 353. 373. 399 434. 469. 487. 505. 506. 530. 568.

Urine sanglante, 76. 78. 90. 331. 412. 500. 509. 532. 668. 698.
Urine supprimée, *ou* ischurie, 84. 127. 134. 150. 266. 278. 296. 300. 343. 350. 351. 398. 429. 473. 484. 488. 536. 570. 572. 580. 585. 589. 671. 688.
Urine, sa rétention causée par des glandes ou des glaires, 11. 46. 48. 83. 117. 134. 154. 189. 292. 321. 351. 353. 396. 432. 464. 532. 546. 648. 673. 687.
Uriner (difficulté d'), 66. 108. 114. 127. 142. 150. 282. 292. 339. 353. 373. 389. 396. 407. 416. 426. 432. 503. 512. 532. 535. 538. 594. 641. 648. 671. 687.

Y.

Yeux, leurs diverses maladies.
Acreté des yeux, 295.
Aiguiser la vue, 236. 237. 570. 592.
Blessures, 690.
Cataractes, 139. 233. 482. 691. 693.
Chassie, 37. 221. 293. 361. 452. 454. 496. 530. 667.
Contusions, *ou* meurtrissures, 238. 318. 485. 653.
Démangeaisons, 119. 452. 454. 679.
Douleurs, 235. 350. 431. 454. 521. 592. 663. 681.
Ebloüissemens, 340. 673.
Eclaircir, 66. 119. 152. 233. 294. 431. 465. 554. 559. 561. 659. 677.
Fibres, les raffermir, 176. 383.
Fistule, 218.
Fluxions, les empêcher ou les guérir, 205. 233. 350. 420. 454. *bis.* 491. 505. 521. 570. 673.
Fortifier la vue, 365. 454. 555.
Gâle des paupières, 139.
Humeurs des yeux, 454.
Inflammations, 6. 54. 66. 79. 123. 138. 140. 150. 156. 176. 246. 266. 294. 295. 353. 356. 365. 416. 454. 465. 488. 494. 519. 521. 541. 543. 549. 557. 622. 673. 677.
Larmes, 152. 190. 492. 667. 673.
Ligamens relâchés, 227.
Maladies des yeux, 25. 97. 110. 136. 139. 176. 183. 184. 194. 227. 233. 237. 330. 366. 383. 457. 491. *bis. ter.* 494. *bis.* 495. 496. 530. 557. 561. 636. 667. 677. 691. 692.
Meurtrissures, 466.
Nuages, 261. 340. 416. 570. 679.
Obscurité, 233.
Ongle, 29. 112. 118. 139. 352. 585. 691.
Ophtalmie, 78. 102. 107. 167. 176. 182. 294. 431. 465. 659. 663. 667. 669. 679. 691.
Orgeolet, *ou* petite tumeur de la paupière, 294.
Paupières enflammées, 345. 570.
Paupières ulcérées, 119. 454.
Plaies récentes, 491. 496. 549. 592.
Pustules, 452. 454. 521.
Rougeurs, 66. 140. 221. 264. 287. 295. 345. 350. 356. 366. 431. 454. 592. 631. 679. 681. 691.
Suffusions grossières, 34. 83. 496. 561.
Taches naissantes, 88. 102. 118. 139. 584. 659. 669. 691.
Taies, 66. 88. 102. 117. 118. 119. 140. *bis.* 570. 592. 669. 679.
Tuniques, les fortifier, 190.
Ulcères, 34. 37. 119. 120. 139. 190. 340. 383. 416. 482. 491. 492. 549. 663. 690.
Vue foible, 276. 293. 514. 657. 669.
Yeux malades, 97. 293.
Yvresse, la dissiper, 87. 130. 683.

FIN.